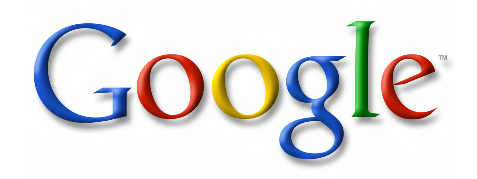
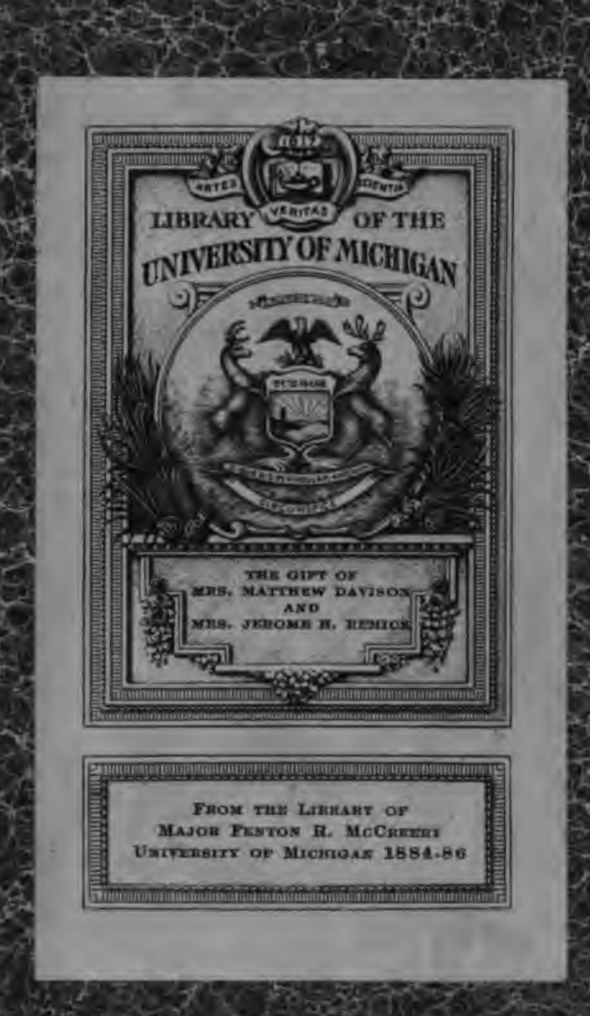
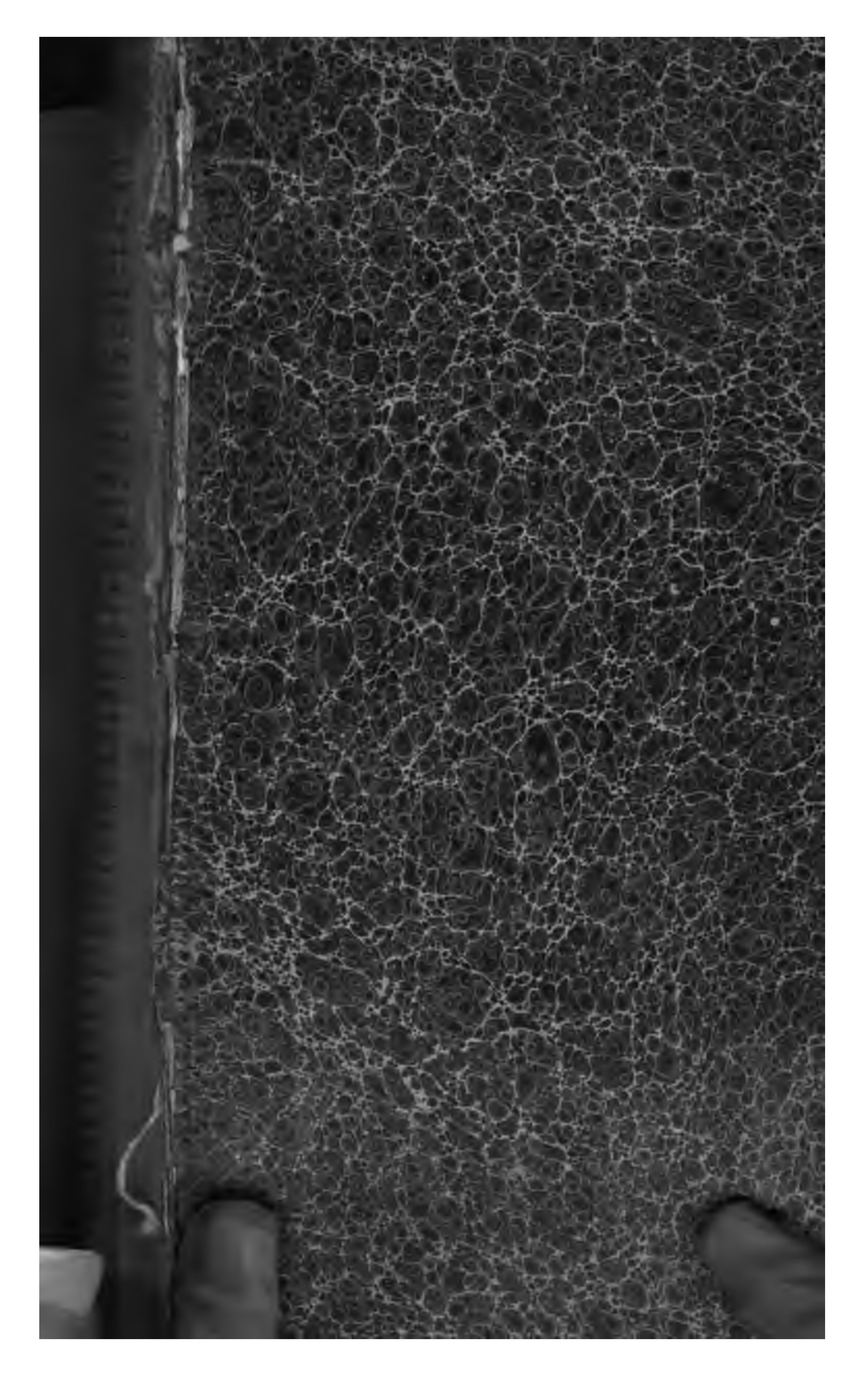
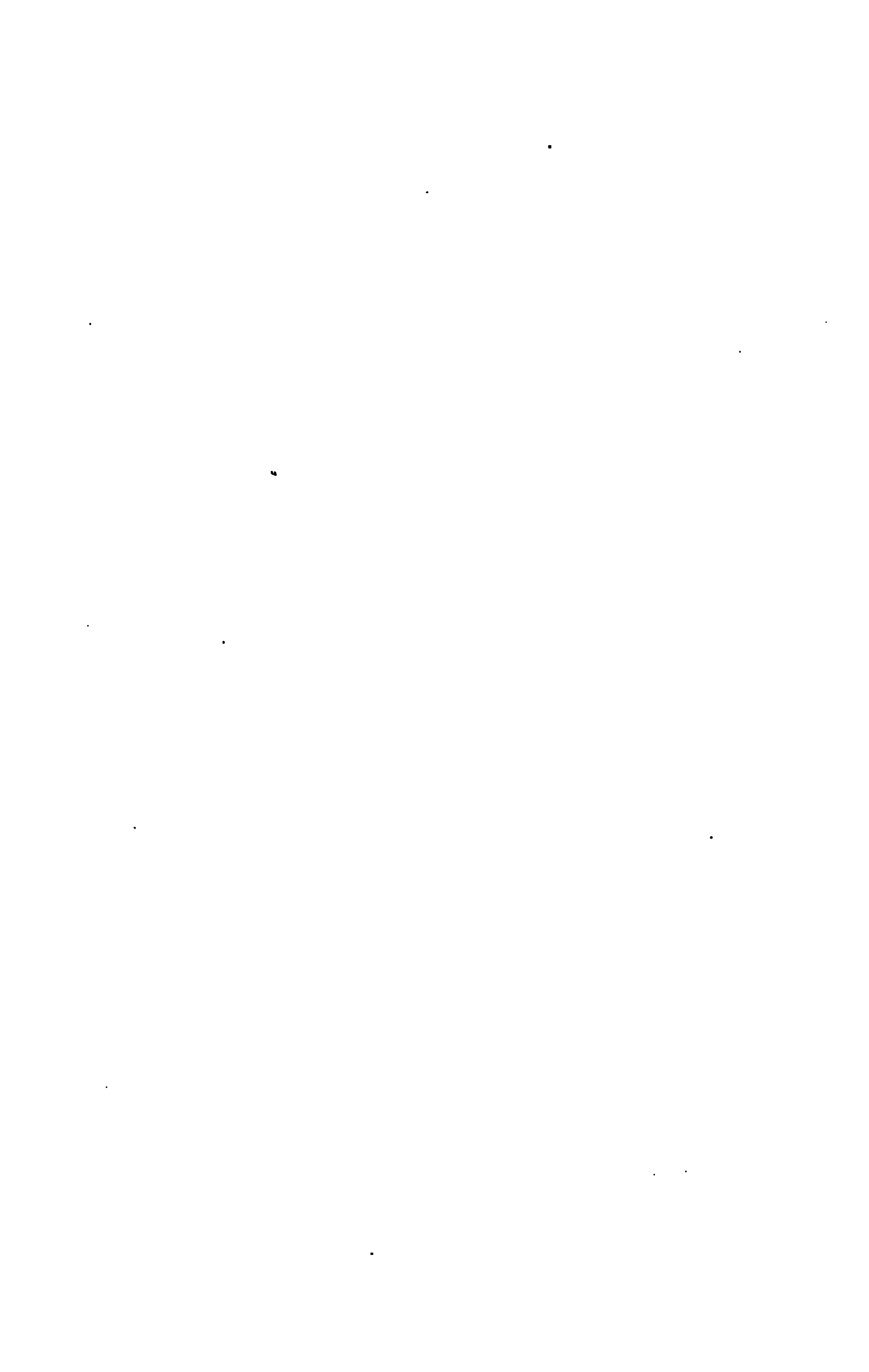
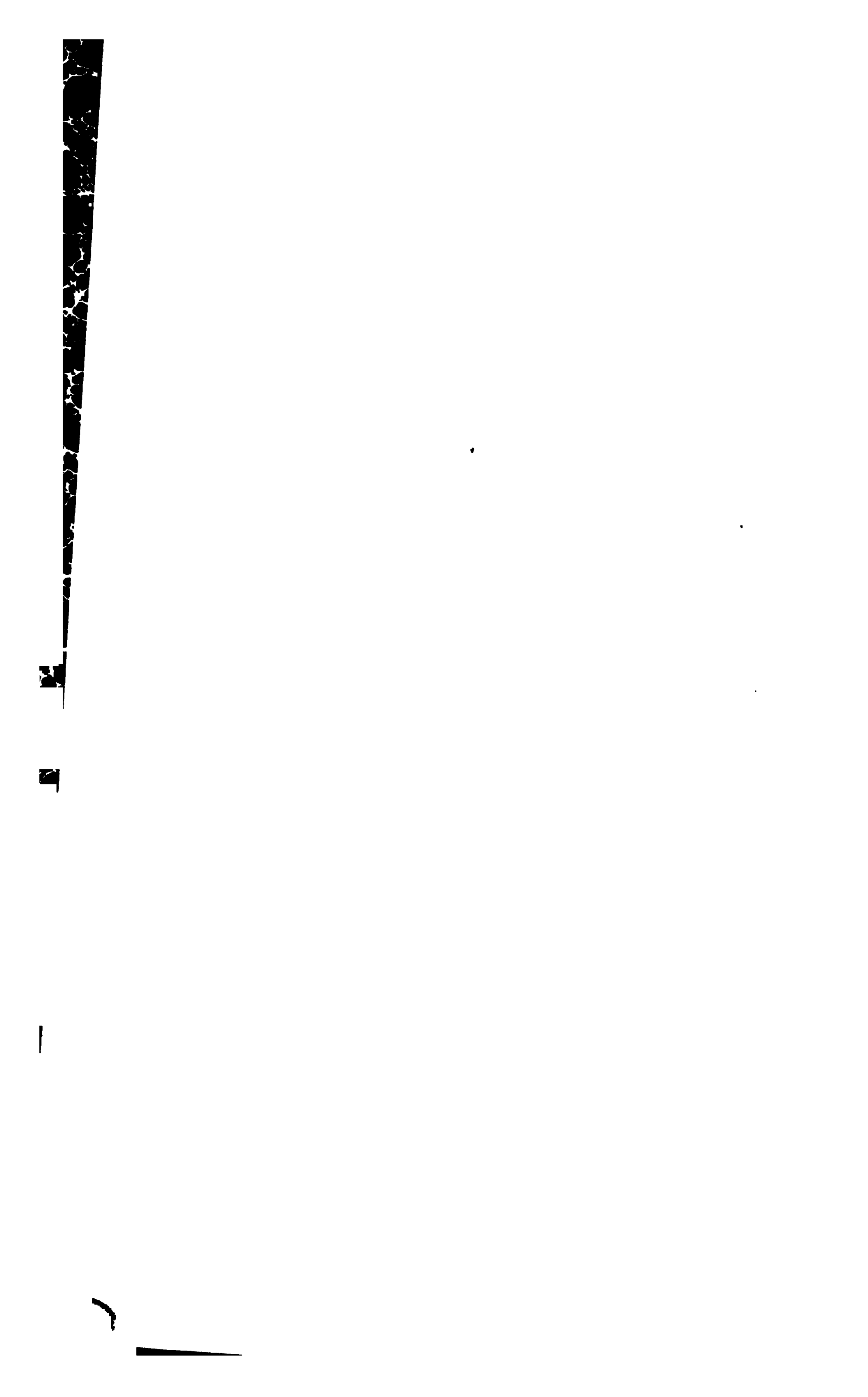










ŒUVRES

DE M. LE VICOMTE

DE

CHATEAUBRIAND.

TOME V.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
rue de la Vieille-Monnoie, n° 12.

OEUVRES

DE M. LE VICOMTE

DE

CHATEAUBRIAND,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

TOME CINQUIÈME.

ÉTUDES HISTORIQUES.



A PARIS,

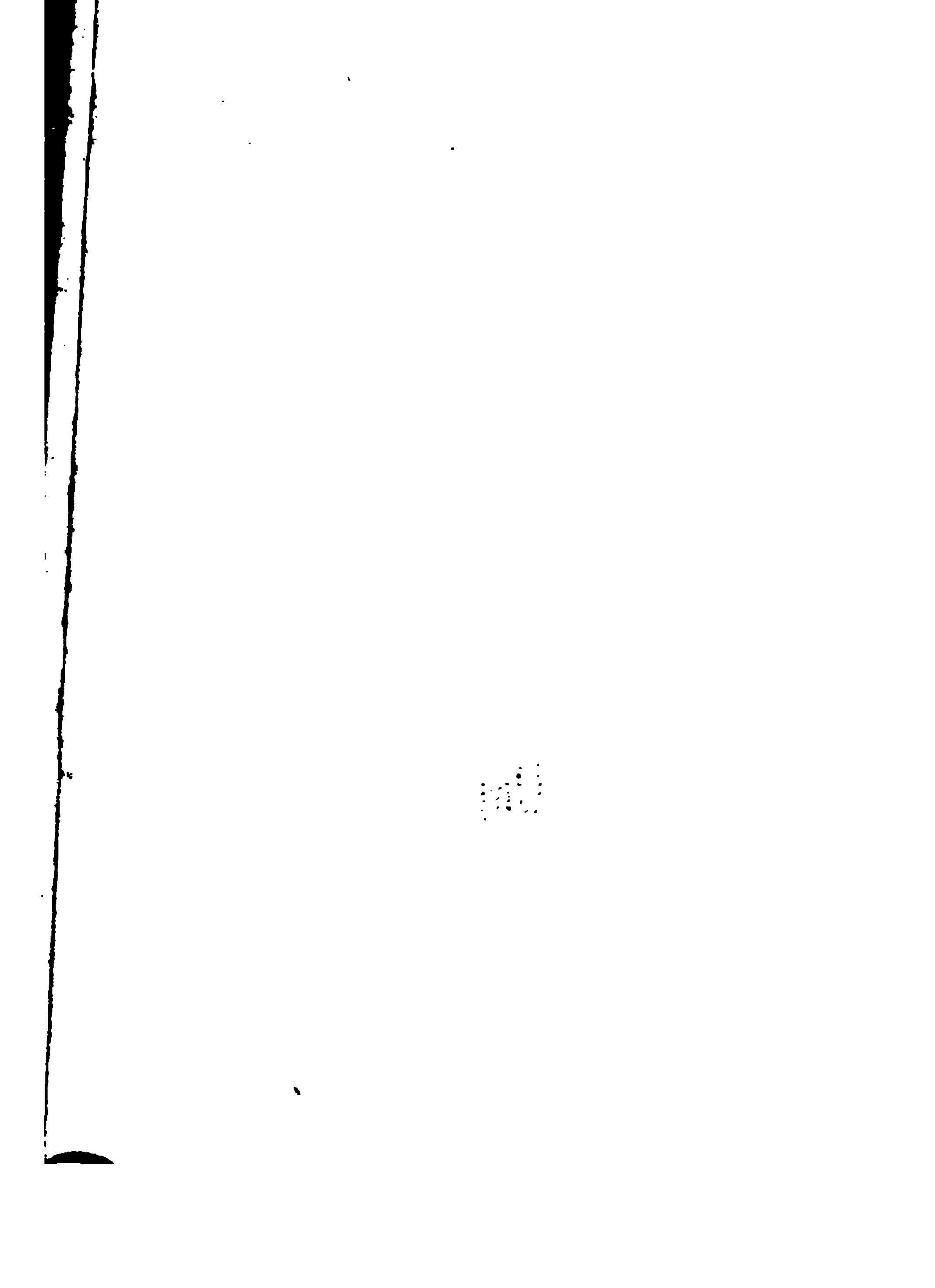
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6;

CHEZ LEDENTU, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 31.

1838.



AVANT-PROPOS.

MARS 1831.

« Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue le train
« du monde, qu'à cette époque (*la chute de l'empire*
« *romain*). . . . .
« . . . . . il y avoit des historiens qui fouilloient comme
« moi les archives du passé au milieu des ruines du pré-
« sent, qui écrivoient les annales des anciennes révolu-
« tions au bruit des révolutions nouvelles; eux et moi
« prenant pour table, dans l'édifice croulant, la pierre
« tombée à nos pieds, en attendant celle qui devoit écra-
« ser nos têtes. »

(*Étude sixième*, seconde partie.)

Je ne voudrois pas, pour ce qui me reste à vivre, recommencer les dix-huit mois qui viennent de s'écouler. On n'aura jamais une idée de la violence que je me suis faite; j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix, douze et quinze heures par jour, de ce qui se passoit autour de moi, pour me livrer puérilement à la composition d'un ouvrage dont personne ne parcourra une ligne. Qui liroit quatre gros volumes, lorsqu'on a bien de la peine à lire le feuilleton d'une gazette? J'écrivois l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappoit à ma porte; en vain je lui criois : « Attendez, je vais à vous. » Elle passoit au bruit du canon, en emportant trois générations de rois.

Et que le temps concorde heureusement avec la nature même de ces *Études!* On abat les croix, on poursuit les prêtres; et il est question de croix et de prêtres à toutes les pages de mon récit : on bannit les Capets, et je publie une histoire dont les Capets occupent huit siècles. Le plus long et le dernier travail de ma vie, celui qui m'a coûté le plus de recherches, de soins et d'années, celui où j'ai peut-être remué le plus d'idées et de faits, paroît lorsqu'il ne peut trouver de lecteurs; c'est comme si je le jetois dans un puits, où il va s'enfoncer sous l'amas des décombres qui le suivront. Quand une société se compose et se décompose; quand il y va de l'existence de chacun et de tous; quand on n'est pas sûr d'un avenir d'une heure, qui se soucie de ce que fait, dit et pense son voisin? Il s'agit bien de Néron, de Constantin, de Julien, des Apôtres, des Martyrs, des Pères de l'Église, des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, de Clovis, de Charlemagne, de Hugues Capet et de Henri IV! il s'agit bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous trouvons engagés dans le naufrage du monde moderne! N'est-ce pas une sorte de radotage, une espèce de foiblesse d'esprit, que de s'occuper de lettres dans ce moment? Il est vrai; mais ce radotage ne tient pas à mon cerveau, il vient des an-

técédents de ma méchante fortune. Si je n'avois pas tant fait de sacrifices aux libertés de mon pays, je n'aurois pas été obligé de contracter des engagements qui s'achèvent de remplir dans des circonstances doublement déplorables pour moi. Je ne puis suspendre une publication [1] dont je ne suis pas le maître; il faut donc couronner par un dernier sacrifice tous mes sacrifices. Aucun auteur n'a été mis à une pareille épreuve; grace à Dieu, elle est à son terme : je n'ai plus qu'à m'asseoir sur des ruines, et à mépriser cette vie que je dédaignois dans ma jeunesse.

Après ces plaintes bien naturelles, et qui me sont involontairement échappées, une pensée me vient consoler. J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageois le Christianisme sous les rapports poétiques et moraux; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques : j'ai commencé ma carrière politique avec la Restauration, je la finis avec la Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. Les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi : si, comme tous les hommes, je n'ai pas été semblable à moi-même dans les détails, qu'on le pardonne à la fragilité humaine. Les principes sur lesquels se fonde la société m'ont été chers et sacrés; on me rendra cette justice de reconnoître qu'un amour sincère de la liberté respire dans mes ouvrages, que j'ai été passionné pour l'honneur et la gloire de ma patrie; que, sans envie, je n'ai jamais refusé mon admiration aux talents dans quelque parti qu'ils se soient trouvés. Me serois-je laissé trop emporter à l'ardeur de la polémique? Je m'en repens et je rends justice aux qualités que je pourrois avoir méconnues : je veux quitter le monde en ami.

[1] Celle de la dernière livraison de la première édition de ses Œuvres complètes. (LEF...)

PRÉFACE.

HÉRODOTE commence son histoire par déclarer les motifs qui la lui ont fait entreprendre; Tacite explique les raisons qui lui ont mis la plume à la main. Sans avoir les talents de ces historiens, je puis imiter leur exemple; je puis dire, comme Hérodote, que j'écris pour la gloire de ma patrie et parceque j'ai vu les maux des hommes. Plus libre que Tacite, je n'aime ni ne crains les tyrans. Désormais isolé sur la terre, n'attendant rien de mes travaux, je me trouve dans la position la plus favorable à l'indépendance de l'écrivain, puisque j'habite déja avec les générations dont j'ai évoqué les ombres.

Les sociétés anciennes périssent; de leurs ruines sortent des sociétés nouvelles: lois, mœurs, usages, coutumes, opinions, principes même, tout est changé. Une grande révolution est accomplie, une plus grande révolution se prépare: la France doit recomposer ses annales, pour les mettre en rapport avec les progrès de l'intelligence. Dans cette nécessité d'une reconstruction sur un nouveau plan, où faut-il chercher des matériaux? Quels sont les travaux exécutés avant notre temps? Qu'y a-t-il à louer ou à blâmer dans les écrivains de l'ancienne École historique? La nouvelle École doit-elle être entièrement suivie, et quels sont les auteurs les plus remarquables de cette École? Tout est-il vrai dans les théories religieuses, philosophiques et politiques du moment? Voilà ce que je me propose d'examiner dans cette Préface. Je travaillois depuis bien des années à une Histoire de France dont ces *Études* ne présenteront que l'exposition, les vues générales et les débris. Ma vie manque à mon ouvrage: sur la route où le temps m'arrête, je montre de la main aux jeunes voyageurs les pierres que j'avois entassées, le sol et le site où je voulois bâtir mon édifice.

Origine commune des Peuples de l'Europe. Documents et historiens étrangers à consulter pour l'Histoire de France.

Les Anciens avoient conçu l'Histoire autrement que nous; ils la regardoient comme un simple enseignement, et, sous ce rapport, Aristote la place dans un rang inférieur à la poésie: ils attachoient peu d'importance à la vérité matérielle; pourvu qu'il y eût un fait vrai ou faux à raconter, que ce fait offrît un grand spectacle ou une leçon de morale et de politique, cela leur suffisoit. Délivrés de ces immenses lectures sous lesquelles l'imagination et la mémoire sont également écrasées, ils avoient peu de documents à consulter; leurs citations ne sont presque rien, et quand ils renvoient à une autorité, c'est presque toujours sans indication précise. Hérodote se contente de dire dans son premier livre, *Clio*, qu'il écrit d'après les historiens de Perse et de Phœnicie; dans son second livre, *Euterpe*, il parle d'après les prêtres égyptiens qui *lui ont lu* leurs Annales. Il reproduit un vers de *l'Iliade*, un passage de *l'Odyssée*, un fragment d'Eschyle: il ne faut pas plus d'autorités à Hérodote, ni à ses auditeurs des jeux Olympiques. Thucydide n'a pas une seule citation: il mentionne seulement quelques chants populaires.

Tite-Live ne s'appuie jamais d'un texte : *des auteurs, des historiens rapportent* ; c'est sa manière de procéder. Dans sa troisième Décade, il rappelle les dires de Cintius Alimentus, prisonnier d'Annibal, et de Cœlius et Valérius sur la guerre Punique.

Dans Tacite, les autorités sont moins rares, quoique encore bien peu nombreuses ; on n'en compte que treize de nominales ; ce sont : dans le premier livre des *Annales*, Pline, historien des guerres de Germanie ; dans le quatrième livre, les *Mémoires* d'Agrippine, mère de Néron, ouvrage dont on ne sauroit trop déplorer la perte ; dans le treizième livre, Fabius Rusticus, Pline l'historien, et Cluvius ; dans le quatorzième, Cluvius ; dans le quinzième, Pline. Dans le troisième livre des *Histoires*, Tacite nomme Messala et Pline, et renvoie à des *Mémoires* qu'il avoit entre les mains ; dans le quatrième livre, il s'en réfère aux prêtres égyptiens ; dans les *Mœurs des Germains*, il écrit un vers de Virgile en l'altérant. Souvent il dit : Les historiens de ces temps racontent, *temporum illorum scriptores prodiderint* ; il explique son système en déclarant qu'il ne rapporte le nom des auteurs que lorsqu'ils diffèrent entre eux. Ainsi deux citations vagues dans Hérodote, pas une dans Thucydide, deux ou trois dans Tite-Live, et treize dans Tacite, forment tout le corps des autorités de ces historiens. Quelques biographes, comme Suétone et Plutarque surtout, ont lu un peu plus de *Mémoires* ; mais les nombreuses citations sont laissées aux compilateurs comme Pline le naturaliste, Athénée, Macrobe et saint Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*.

Les annalistes de l'antiquité ne faisoient point entrer dans leurs récits le tableau des différentes branches de l'administration : les sciences, les arts, l'éducation publique, étoient rejetés du domaine de l'Histoire ; Clio marchoit légèrement, débarrassée du pesant bagage qu'elle traine aujourd'hui après elle. Souvent l'historien n'étoit qu'un voyageur racontant ce qu'il avoit vu. Maintenant l'Histoire est une Encyclopédie ; il y faut tout faire entrer, depuis l'astronomie jusqu'à la chimie ; depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufacturier ; depuis la connoissance du peintre, du sculpteur et de l'architecte, jusqu'à la science de l'économiste ; depuis l'étude des lois ecclésiastiques, civiles et criminelles, jusqu'à celle des lois politiques. L'historien moderne se laisse-t-il aller au récit d'une scène de mœurs et de passions, la gabelle survient au beau milieu ; un autre impôt réclame ; la guerre, la navigation, le commerce, accourent. Comment les armes étoient-elles faites alors ? D'où tiroit-on les bois de construction ? Combien valoit la livre de poivre ? Tout est perdu si l'auteur n'a pas remarqué que l'année commençoit à Pâques et qu'il l'ait datée du 1[er] janvier. Comment voulez-vous qu'on s'assure en sa parole, s'il s'est trompé de page dans une citation, ou s'il a mal coté l'édition ? La société demeure inconnue, si l'on ignore la couleur du haut-de-chausses du Roi et le prix du marc d'argent. Cet historien doit savoir non-seulement ce qui se passe dans sa patrie, mais encore dans les contrées voisines, et, parmi ces détails, il faut qu'une idée philosophique soit présente à sa pensée et lui serve de guide. Voilà les inconvénients de l'Histoire moderne ; ils sont tels qu'ils nous empêcheront peut-être d'avoir jamais des historiens comme Thucydide, Tite-Live et Tacite ; mais on ne peut éviter ces inconvénients, et force est de s'y soumettre.

L'écrivain appelé à nous peindre un jour le grand tableau de notre Histoire ne se bornera pas à la recherche des sources d'où sortent immédiatement les Franks et les François ; il étudiera les premiers siècles des sociétés qui environnent la

France, parceque les jeunes peuples de diverses contrées, comme les enfants de divers pays, ont entre eux la ressemblance commune que leur donne la nature, et parceque ces peuples, nés d'un petit nombre de familles alliées, conservent dans leur adolescence l'empreinte des traits maternels.

Quatre espèces de documents renferment l'histoire entière des nations dans l'ordre successif de leur âge : les Poésies, les Lois, les Chroniques contenant les faits généraux, les Mémoires peignant les mœurs et la vie privée. Les hommes chantent d'abord ; ils écrivent ensuite.

Nous n'avons plus les Bardits que fit recueillir Charlemagne ; il ne nous reste qu'une ode en l'honneur de la victoire que Louis, fils de Louis-le-Bègue, remporta en 881 sur les Normands ; mais le moine de Saint-Gall et Ermold-le-Noir ont tout à fait écrit dans le goût de la chanson germanique.

La Mythologie et les Poésies scandinaves ; les Edda et les Sagas ; les chants des Scaldes, que nous ont conservés Snorron, Saxon-le-Grammairien, Adam de Brême et les Chroniques anglo-saxonnes ; les Nibelungs, quoique d'une date plus récente, suppléent à nos pertes : on verra l'usage que j'en ai fait en essayant de tracer l'histoire des mœurs barbares. Quant à ce qui concerne les langues, les Évangiles goths d'Ulphilas sont un trésor.

Pour le midi de la France, M. Raynouard a réhabilité l'ancienne langue romane, et, en publiant les poésies écrites ou chantées dans cette langue, il a rendu un service important.

M. Fauriel, à qui nous devons la belle traduction des chants populaires de la Grèce, doit montrer, dans la formation de la langue romane, les traces des trois plus anciennes langues de la Gaule encore parlées aujourd'hui, l'une en Écosse, l'autre dans le pays de Galles et la Basse-Bretagne, la troisième chez les Basques. Il a remarqué un poëme sur les guerres des Arabes d'Espagne et des Chrétiens de l'Occitanie, dont le héros est un prince aquitain nommé Walther : ne seroit-ce point Waiffre ? Plusieurs chants remémorent les rébellions de divers chefs du midi de la France contre les Monarques Carlovingiens ; cela sert de plus en plus à prouver que les hostilités de Charles-le-Martel, de Peppin et de Charlemagne, contre les princes d'Aquitaine, eurent pour cause une inimitié de race, les descendants des Mérovingiens régnant au delà de la Loire. On nous fait espérer que M. Fauriel s'occupe d'une histoire des Barbares dans les provinces méridionales de la France : le sujet seroit digne de son rare savoir et de ses talents.

Il ne faut pas s'en tenir aux lois Salique, Ripuaire et Gombette pour l'étude des lois barbares ; on doit considérer comme chapitres d'un même Code national les lois lombardes, allemandes, bavaroises, russes (celles-ci ne sont que le droit suédois), anglo-saxonnes et galliques : avec les dernières on peut reconstruire plusieurs parties du primitif édifice gaulois. Toutes ces lois ont été imprimées ou séparément ou dans les différents Recueils des historiens de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le père Canciani recueillit à Venise, en 1781, *Barbarum leges antiquæ*, en cinq volumes in-fol. ; excellente collection qui devroit être dans nos bibliothèques : on y trouve la traduction italienne des *Assises du royaume de Jérusalem* et divers morceaux inédits. On assure que nous aurons bientôt les *Assises* entières publiées sur le manuscrit retrouvé, avec les traductions grecque-barbare et italienne de 1490. L'Académie des Inscriptions s'en occupe.

La collation des deux textes de la loi Salique, dont il existe dix-huit ou vingt

manuscrits connus, collation faite par M. Wiarda, est estimable; il sera bon d'y avoir égard. Mais Bignon reste toujours docteur en cette matière, comme Baluze est à jamais l'homme des *Capitulaires* et des *Formules*.

Après les Poésies et les Lois, on ne consultera pas sans fruit, pour les six premiers siècles des temps barbares, les historiens de la Russie, de la Pologne, de la Suède et de l'Allemagne, quoiqu'en général ils aient écrit après les nôtres.

Le plus ancien annaliste russe est un moine de Kioff, Nestor. La Monarchie russe fut fondée vers le milieu du neuvième siècle : Kioff, depuis l'an 882, en devint la première capitale. A la fin du dixième siècle, Kioff et toute la vieille Russie embrassèrent le christianisme. Nestor rédigea en slavon son ouvrage vers l'an 1078. Cet ouvrage a été traduit en allemand par Scherer, et commenté par Schloezer : il n'en existe aucune traduction françoise ou latine. Quelques notes tirées de Nestor se trouvent seulement dans la traduction françoise de l'Histoire de Karamsine. Nestor a imité Constantin, Cedren, Zonare et autres écrivains de la *Byzantine*; il a transporté dans son texte plusieurs passages de ces écrivains; il nous a conservé *in extenso* deux documents précieux de l'Histoire de la Russie, les traités de paix d'Olez et d'Igor avec la cour de Constantinople. Les Grecs eux-mêmes ne connoissoient pas l'existence de ces deux pièces, car elles sont de l'époque la plus stérile de leurs annales, de l'an 813 à l'an 959.

La Chronique de Nestor finit à l'année 1096. Nestor reste, d'après l'opinion de Schloezer, la première, l'unique source, au moins la source principale pour l'Histoire du Nord scandinave et finois ; jusqu'à lui ces contrées étoient, pour les historiens, *terra incognita*. Dans un des continuateurs de Nestor, on remarque le plus ancien Code des lois russes, nommé *la Vérité russe* ou *le Droit russe*; il est tiré des lois scandinaves. Les premiers Souverains de la Russie vinrent de la Scandinavie, appelés qu'ils furent par la volonté des peuplades russes. Pour se convaincre que *le Droit russe* est d'origine scandinave, il suffit de le comparer avec la législation suédoise, dont les fragments les plus authentiques ont été conservés. Un ouvrage assez rare aujourd'hui, imprimé à Abo ou à Upsal, « *De Jure Sveonum Gothorumque vetusto*, » offre le texte original du Droit russe, et souvent on ne peut comprendre le texte russe qu'à l'aide du texte suédois.

Un travail à consulter sur les historiens et la littérature slavo-russe, est celui de Kohl, *Introductio ad histor. litterar. Slav.*

Les historiens des autres peuples d'origine slave sont venus plus tard que Nestor, et même plus tard que son premier continuateur ; car Nestor a écrit entre l'an 1056 et l'an 1116, et l'historien de Prague, Cosme, est mort l'an 1125.

Martin Gallus, annaliste de Pologne, doit être placé de 1109 à 1136. *Helmold*, dont l'ouvrage sert de source à l'Histoire des peuples du moyen âge de l'Allemagne, et surtout à celle des Slaves, a écrit à Lubeck, vers l'an 1170, *Chronica Slavorum*.

Adam de Bremen est presque contemporain de Nestor ; il est utile pour l'Histoire du Danemarck. Un autre annaliste aussi consciencieux que Nestor, et de quelques années plus ancien que lui (mort l'année 1018), est Ditmar, évêque de Mersebourg ; il a écrit touchant l'Allemagne.

Tous les documents de l'histoire de la Germanie se trouveront réunis dans le Recueil des historiens allemands, que publie en Hanovre le savant Paertz sous les auspices du baron de Stein. M. Paertz a visité le cabinet de nos Chartes, et il

a fouillé dans les archives du Vatican pour l'Histoire du moyen âge de l'Allemagne.

Le premier volume in-folio de ce Recueil a été publié, le second et le troisième doivent bientôt paroître. Ce Recueil rendra inutiles ceux connus jusqu'à présent sous la dénomination de *Scriptores rerum germanicarum*. Reste à savoir pourtant si l'on se pourra passer de la Collection de *Leibnitz*, de *Scriptores rerum brunsvicensium*. Leibnitz, génie universel, a pressenti l'importance de son travail pour la Mythologie des Slaves et des Germains, et même pour la langue de ces peuples : dans une de ses préfaces, on trouve, sur l'Histoire du moyen-âge, des idées que les appréciateurs modernes de ces temps n'ont fait souvent que reproduire sous d'autres formes.

L'*Histoire de Suède* de Dalen est une compilation assez complète, mais peu critique; celle de Rühs est la plus estimée. Le nouveau Recueil, dont deux volumes ont déja paru, est de Geyer. On a deux forts in-folio de Lagerbring, composés de matériaux historiques et législatifs sur la Suède.

L'*Histoire de Danemarck*, de Mallet, n'est pas à négliger. L'introduction relative à la mythologie et aux poésies du Nord est intéressante, quoique depuis on ait fait des progrès dans la langue et des découvertes dans les fables scandinaves.

Saxo-Grammaticus est le Nestor du Danemarck comme Snorron est l'Hérodote du Nord : ce pays possède aussi un recueil de *Scriptores*.

Quant à l'*Histoire de Pologne*, outre Martin Gallus, on trouve Vincent Kadlubeck, évêque de Cracovie, mort en 1223. L'évêque Dlugosh compila les Annales de son pays, vers le milieu et la fin du quinzième siècle, empruntant ses récits, comme il l'avoue lui-même, aux traditions populaires.

Par ordre de Nicolas Ier, on procède en Russie à la réunion des documents slaves et autres titres de ce vaste empire. La Lusace et la Bavière commencent des Collections. La Société formée à Francfort s'occupe sans relâche de la découverte et de la publication des diplômes et papiers nationaux de l'Allemagne.

Telles sont les richesses que nous offre le Nord de l'Europe. Toutefois n'abusons pas, comme on est trop enclin à le faire, des origines scandinaves, slaves et tudesques. Il semble aujourd'hui que toute notre Histoire soit en Allemagne, qu'on ne trouve que là nos antiquités et les hommes qui les ont connues. Les quarante ans de notre Révolution ont interrompu les études en France, tandis qu'elles ont continué dans les Universités germaniques; les Allemands ont regagné sur nous une partie du temps que nous avions gagné sur eux; mais, si pour le droit, la philologie et la philosophie, ils nous devancent à l'heure qu'il est, ils sont encore loin d'être arrivés en histoire au point où nous nous trouvions lorsque nos troubles ont éclaté.

Rendons justice aux savants de l'Allemagne, mais sachons que les peuples septentrionaux sont, comme *peuples*, plus jeunes que nous de plusieurs siècles; que nos Chartes remontent beaucoup plus haut que les leurs; que les immenses travaux des Bénédictins de Saint-Maur et de Saint-Vannes ont commencé bien avant les travaux historiques des professeurs de Gœttingue, d'Iéna, de Bonn, de Dresde, de Weimar, de Brunswick, de Berlin, de Vienne, de Presbourg, etc.; que les érudits françois, supérieurs par la clarté et la précision aux érudits d'outre-Rhin, les surpassent encore par la solidité et l'universalité des recherches. Les Allemands ne l'emportent véritablement sur nous que dans la *codification* : encore

les grands légistes, Cujas, Domat, Dumoulin, Pothier, sont-ils François. Nos voisins ont sur les origines des nations barbares quelques notions particulières qu'ils doivent aux langues parlées en Dalmatie, en Hongrie, en Servie, en Bohême, en Pologne, etc.; mais un esprit sain ne doit pas attacher trop d'importance à ces études qui finissent par dégénérer dans une métaphysique de grammaire, laquelle paroit d'autant plus merveilleuse qu'elle est plus noyée dans les brouillards.

Que par l'étude du sanscrit et des différents dialectes indien, thibétain, chinois, tartare, on parvienne à dresser des formules au moyen desquelles on découvre le mécanisme général du langage humain, *philosophiquement* parlant, ce sera un progrès considérable de la science; mais, *historiquement* parlant, il est douteux qu'il en résulte beaucoup de lumières. Au système des origines communes par les racines du *logos*, on opposera toujours avec succès le synchronisme ou la spontanéité du verbe comme de la pensée, dans divers temps et dans divers pays.

Si nous passons de l'Allemagne à l'Angleterre, il n'est pas sans profit de parcourir les poésies anglo-saxonnes, galliques, écossoises, irlandoises, afin de prendre un sentiment général de l'enfance d'une société barbare; mais il ne les faudroit pas convertir en preuves, car la vanité cantonnale a tellement mêlé les chants faits après coup aux chants originaux, qu'on les peut à peine distinguer.

Quant aux Lois, j'ai déja dit qu'il étoit bon de consulter les Lois anglo-saxonnes et galliques. Les *Actes* de Rymer, continués par Robert Sanderson, sont un bon recueil, mais ils ne commencent qu'à l'an 1101, sautent tout à coup de l'an 1103 à l'an 1137, et continuent de la sorte, avec des lacunes de dix, quinze et vingt ans, jusqu'au treizième siècle, où les chartes se multiplient. Ce recueil, tout important qu'il soit, est fort inférieur à celui des Ordonnances de nos Rois et autres collections qui doivent faire suite à ces Ordonnances; les matières y sont mêlées et incohérentes; elles ne sont point précédées de ces admirables préfaces dont les De Laurières, les Secousse, les Vilevault, les Bréquigny ont enrichi leur travail, et qui sont des traités complets du Droit françois. Le Clerc et Rapin ont pourtant donné, dans le dixième volume des *Actes* de Rymer, un abrégé historique sec, mais utile, des vingt volumes de l'édition de Londres de 1745.

Dans les historiens primitifs de l'Angleterre, l'annaliste françois peut glaner avec succès les trois *Gildas*, l'*Histoire ecclésiastique* de Bède, et, dans les bas siècles, les chroniqueurs, poëtes ou prosateurs, de la race normande. Les traductions anglo-saxonnes faites du latin par Alfred-le-Grand, les Lois de ce prince publiées par Guillaume Lombard, son Testament avec les notes de Manning, apprennent quelques faits curieux. Dans sa traduction anglo-saxonne d'Orose, Alfred a inséré deux périples scandinaves de la Baltique, du Norwégien Other et du Danois Wulfstan: c'est ce qu'il y a de plus authentique touchant cette mer intérieure, au bord de laquelle étoient cantonnés ces Barbares qui devoient aller conquérir les habitants civilisés des rivages de la Méditerranée.

Il existe plusieurs recueils des historiens anglois, mais sans ordre; ils se répètent aussi, parceque, dans ce pays de liberté, le Gouvernement ne fait rien et les particuliers font tout. Il faut joindre à la collection d'Heidelberg (1587) la collection de Francfort (1601), et les dix auteurs du Recueil de Selden (Londres, 1652): on aura alors à peu près tout ce qui est relatif aux mœurs communes de l'Angleterre et de la France. La réunion des anciens historiens anglois, écossois, irlan-

dois et normands de Camden ne vaut pas sa *Britanniæ Descriptio* ; c'est celle-là qu'il faut étudier pour les origines romaines et barbares. Le génie des Normands, lié si intimement au nôtre, se décèle surtout dans le *Doomsdaybook* : ce document, d'un prix inestimable, a été imprimé en 1783 par ordre du Parlement d'Angleterre. On le compléteroit en consultant le pouillé général du clergé d'Angleterre et du pays de Galles, auquel Édouard II fit travailler en 1291 ; le manuscrit de ce pouillé est aux bibliothèques d'Oxford. La principauté de Galles, les comtés de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland et de Durham, manquent au *Doomsdaybook* : cette statistique offre le détail des terres cultivées, habitées ou désertes de l'Angleterre, le nombre des habitants libres ou serfs, et jusqu'à celui des troupeaux et des ruches d'abeilles. Dans le *Doomsdaybook*, sont grossièrement dessinées les villes et les abbayes.

Il ne faut pas négliger de consulter les cartes du moyen-âge, elles sont utiles non-seulement pour la géographie historique, mais encore parcequ'à l'aide des noms propres de lieux on retrouve des origines de peuples. Dans le périple de Wulfstan, par exemple, l'île de Bornholm est appelée *Burgendaland*, et dans l'ouvrage historique de Snorron, *Heims-Kringla*, on voit que les Scandinaves disoient *Borgundar-holm* : voilà la patrie des Burgundes ou Bourguignons. En ne pressant pas trop ces indications, on en tire un bon parti ; mais il ne faudroit pas, comme plusieurs auteurs allemands, se figurer qu'une tribu de Franks prit le nom de *Salii*, parcequ'elle campoit sur les bords de la Saale en Franconie. Le Gouvernement anglois a employé à Rome le savant Marini à la Collection des lettres des Papes et des autres pièces relatives à l'Histoire de la Grande-Bretagne, depuis l'an 1216.

Le Portugal et l'Espagne fournissent d'autres espèces de documents. Les langues qu'on parloit dans le midi de la Gaule, avant que ces langues eussent été envahies par le picard ou le françois wallon, étoient parlées dans la Catalogne, le long du cours de l'Èbre, et se répandoient derrière les Basques, par les vallées des Astures, jusque dans les Lusitanies. Les poëmes primitifs du Cid et les romances de la même époque, les anciennes Lois maritimes de Barcelone, le récit de l'expédition de la grande compagnie catalane en Morée, doivent être lus la plume à la main par l'historien françois ; il trouvera aujourd'hui de nouveaux éclaircissements dans les *Antiquités du Droit maritime*, savant ouvrage de M. Pardessus, et dans la *Chronique* en grec barbaré *des guerres des François en Romanie et en Morée*, publiée par M. Buchon, à qui l'on doit de si utiles éditions.

Alphonse Ier, roi de Castille, surnommé le Sage, a laissé en vieux espagnol un corps de législation bon à consulter. Alphonse remonte souvent aux Lois premières ; il y a un ton de candeur et de vertu dans l'exposé de ses Institutions, qui rend ce roi de Castille un digne contemporain de saint Louis.

Parmi les chroniqueurs espagnols, Idace doit être recherché pour la peinture des mœurs des Suèves et des Goths, et pour celle des ravages de ces peuples dans les Espagnes et les Gaules ; mais il y a plus à prendre dans Isidore de Séville, postérieur à Idace d'environ cent cinquante ans. Il faut lire particulièrement dans Isidore la fin de sa *Chronique*, depuis l'an 500 de Jésus-Christ, son *Histoire des Rois goths*, *vandales et suèves*, son livre des *Étymologies*, sa *Règle pour les moines de l'Andalousie*, et ses ouvrages de Grammaire. Dans la Collection des historiens espagnols en quatre volumes in-folio, l'ordre chronologique des auteurs n'a point été suivi ; parmi les bruts matériaux de l'histoire d'Espagne,

git le travail des écrivains modernes, et en particulier *Historia de rebus hispanicis* de Mariana. Les premiers livres de cette histoire sont excellents, surtout dans la traduction espagnole. Il y a deux cents pages à parcourir dans les *Antiquités lusitaniennes* de Resend.

En descendant de l'Espagne à l'Italie, on retrouve la civilisation, qui ne périt jamais sur la terre natale des Romains. Néanmoins, le royaume d'Odoacre, celui des Goths, celui des Lombards, ont laissé des documents où l'on reconnoit la trace des Barbares. Les Collections de Muratori offrent seules une large moisson. Mais nous avons négligé d'ouvrir, lorsque nous le pouvions, deux sources, l'Escurial et le Vatican, dont l'abondance auroit renouvelé une partie de l'histoire moderne. Qu'on en juge par un fait presque entièrement ignoré : il est d'usage de tenir un registre secret sur lequel est inscrit, heure par heure, tout ce que dit, fait et ordonne un Pape pendant la durée de son pontificat. Quel trésor qu'un pareil journal !

Archives françoises.

Parlons de ce qui nous appartient et indiquons nos propres richesses. Rendons d'abord un éclatant hommage à cette école des Bénédictins que rien ne remplacera jamais. Si je n'étois maintenant un étranger sur le sol qui m'a vu naître, si j'avois le droit de proposer quelque chose, j'oserois solliciter le rétablissement d'un Ordre qui a si bien mérité des Lettres. Je voudrois voir revivre la Congrégation de Saint-Maur et de Saint-Vannes dans l'Abbatial de Saint-Denis, à l'ombre de l'église de Dagobert, auprès de ces tombeaux dont les cendres ont été jetées au vent au moment où l'on dispersoit la poussière du Trésor des Chartes : il ne falloit aux enfants d'une liberté sans Loi, et conséquemment sans mère, que des bibliothèques et des sépulcres vides.

Des entreprises littéraires qui devoient durer des siècles demandoient une société d'hommes consacrés à la solitude, dégagés des embarras matériels de l'existence, nourrissant au milieu d'eux les jeunes élèves héritiers de leur robe et de leur savoir. Ces doctes générations, enchaînées au pied des autels, abdiquoient à ces autels les passions du monde, renfermoient avec candeur toute leur vie dans leurs études, semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas. Gloire à ces Mabillon, à ces Montfaucon, à ces Martène, à ces Ruinart, à ces Bouquet, à ces d'Achéry, à ces Vaissette, à ces Lobineau, à ces Calmet, à ces Ceillier, à ces Labat, à ces Clémencet, et à leurs révérends confrères, dont les œuvres sont encore l'intarissable fontaine où nous puisons tous tant que nous sommes, nous qui affectons de les dédaigner ! Il n'y a pas de frère lai, déterrant dans un Obituaire le diplôme poudreux que lui indiquoit dom Bouquet ou dom Mabillon, qui ne fût mille fois plus instruit que la plupart de ceux qui s'avisent aujourd'hui, comme moi, d'écrire sur l'histoire, de mesurer du haut de leur ignorance ces larges cervelles qui embrassoient tout, ces espèces de contemporains des Pères de l'Église, ces hommes du passé gothique et des vieilles Abbayes, qui sembloient avoir écrit eux-mêmes les Chartes qu'ils déchiffroient. Où en est la Collection des historiens de France? Que sont devenus tant d'autres travaux gigantesques? Qui achèvera ces monuments autour desquels on n'aperçoit plus que les restes vermoulus des échafauds où les ouvriers ont disparu?

Les Bénédictins n'étoient pas le seul corps savant qui s'occupât de nos antiquités; dans les autres sociétés religieuses ils avoient des émules et des rivaux. On doit aux Jésuites la Collection des Hagiographes, laquelle a pris son nom de l'érudit qui l'a commencée. Le père Hardouin, mon compatriote, ignoroit-il quelque chose? esprit un peu singulier toutefois. Le père Labbe doit être noté pour avoir fourni le plan et la liste des auteurs de la Collection de la Byzantine, et pour avoir publié les huit premiers volumes de l'édition des Conciles. Le père Petau est devenu l'oracle de la chronologie. Le père Sirmond a mis au jour la Notice des *dignités* des Gaules et les ouvrages de Sidoine Apollinaire, etc., etc.

Les prêtres de l'Oratoire comptent dans leur ordre Charles Le Cointe, auteur des *Annales ecclesiastici Francorum*, continuées par Gérard Dubois et par Julien Loriot, ses confrères. Nous devons à Jacques le Long la *Bibliothèque historique de la France*, corrigée et augmentée par Fevret de Fontette, etc., etc.

La Magistrature parlementaire, le Chancelier à sa tête, étoit elle-même un corps lettré qui commandoit des travaux et ne dédaignoit pas d'y porter la main. On le verra quand j'indiquerai les manuscrits à consulter, et les entreprises arrêtées par l'action révolutionnaire.

L'Académie des Inscriptions travailloit de son côté aux feuilles de nos anciens monuments : je n'ai pas compté dans ses Mémoires moins de deux cent cinquante-sept articles sur tous les points litigieux de notre Archéologie. On trouve les membres de cette illustre Académie chargés de la direction de plusieurs grands travaux qui s'exécutoient avec le concours des lumières de diverses sociétés, sous le patronage du Gouvernement. Plus heureuse que la Congrégation de Saint-Maur, l'Académie des Inscriptions existe encore, elle voit encore à sa tête ses chefs vénérables, les Dacier, les Sacy, les Quatremère de Quincy, savants de race, comme les Bignon, les Valois, les Sainte-Marthe, et dont les confrères continuent d'être parmi nous les fidèles interprètes de l'antiquité.

Auprès de ces trois grands corps des Bénédictins, des Magistrats et des Académiciens, se trouvoient des hommes isolés, comme les Du Cange, les Bergier, les Lebœuf, les Bullet, les Decamps et tant d'autres : leurs dissertations consciencieuses ont jeté la plus vive lumière sur les points obscurs de nos origines. Il est inutile d'indiquer ce qu'il faut choisir dans ces auteurs. Quel puits de science que Du Cange ! on en est presque épouvanté.

Je recommande surtout à nos Historiens futurs une lecture sérieuse des Conciles, des Annales particulières des provinces, et des Coutumes de ces provinces, tant latines que gauloises : c'est là qu'avec les Vies des Saints, pour les huit premiers siècles de notre Monarchie, se trouve la véritable histoire de France.

Et néanmoins, ces matériaux imprimés, dont le nombre écrase l'imagination, ne sont qu'une partie des documents à consulter. Les Archives, le Cabinet ou le Trésor des Chartes, les rôles et les registres du Parlement, les manuscrits de la Bibliothèque publique et des autres Bibliothèques, doivent appeler l'attention. Ce n'est pas tout que de chercher les faits dans des éditions commodes; il faut voir, de ses propres yeux, ce qu'on peut nommer la physionomie des temps, les diplômes que la main de Charlemagne et celle de saint Louis ont touchés; la forme extérieure des Chartes, le papyrus, le parchemin, l'encre, l'écriture, les sceaux, les vignettes; il faut enfin manier les siècles et respirer leur poussière. Alors, comme un voyageur à des régions inconnues, on revient avec son journal écrit sur les lieux, et un portefeuille rempli de dessins d'après nature.

Dans une note substantielle, M. Champollion-Figeac a donné des renseignements que je me fais un devoir de reproduire.

« On se proposa, il y a déja longtemps, de réunir en une seule Collection générale tous les documents authentiques relatifs à l'histoire de France. Colbert et « d'Aguesseau jetèrent les premiers fondements de cette Collection. L'établissement, en 1759, du *Dépôt de législation*, assemblage méthodique de toutes les « Lois du Royaume, qui fut porté à plus de trois cent mille pièces, et qui doit « exister encore, soit à la Chancellerie, soit aux Archives royales, amenoit, « comme une de ses dépendances naturelles, la réunion de tous les monuments « historiques qu'il étoit possible de découvrir, et Louis XV ordonna cette réunion « en 1762, sous le ministère de M. Bertin. Des arrêts du Conseil, 8 octobre 1763 « et 18 janvier 1764, réglèrent l'ordre du travail, celui des dépenses, appelèrent « le zèle et le concours de tous les savants vers ce grand but d'utilité publique, « établirent, en 1779, des conférences très propres à régulariser tant d'honorables efforts, les excitèrent de plus en plus par de nouvelles dispositions ajoutées aux précédentes, en 1781, sous le ministère de M. de Maurepas, et augmentèrent, en 1783, par l'influence de M. d'Ormesson, les fonds destinés aux dépenses « du cabinet. M. de Calonne proposa, en 1785, de nouveaux moyens d'émulation « qui furent généralement utiles, et le Clergé s'y associa en 1786, en ajoutant aux « fonds accordés par le Roi un supplément pris sur les dépenses qu'il affectoit à « l'histoire de l'Église. Les États des provinces imitèrent ce généreux exemple; les « ordres de M. de Calonne procurèrent, en 1787, le concours de tous les intendants; et l'organisation du travail, sagement centralisée dans les mains de l'historiographe de France, Moreau, sous l'autorité du Ministère, rendit tous ces « efforts propices et fructueux. Les hommes instruits de tous les pays recherchoient l'honneur d'y concourir; le Roi honoroit leur empressement, et récompensoit leurs plus notables services par des graces de tout genre. La Congrégation de Saint-Maur et celle de Saint-Vannes avoient échelonné leurs plus habiles « ouvriers sur tous les points de la France où quelque recherche étoit à faire. Les « documents arrivoient en abondance, tout sembloit assurer la prochaine publication du Rymer françois, mieux conçu, plus utile que celui d'Angleterre; un « arrêt du Conseil, du 10 octobre 1788, assuroit de plus en plus ce précieux résultat à l'histoire de France, et l'impression du premier volume, contenant les « instruments de la première race, avançoit rapidement, quand la Révolution « survint. Un décret du 14 août 1790 ordonna le transport de tous les documents « historiques à la Bibliothèque royale; bientôt on querella, et on supprima ensuite les fonds spéciaux qui leur étoient affectés, et il fallut oublier, durant « trente-six ans, ces vénérables archives de la Monarchie françoise.

« Les travaux de Baluze, Du Cange, Dupuy, d'Achéry, Martène et Mabillon, « avoient assez prouvé qu'il existoit hors du Trésor des Chartes de la Couronne « une foule de documents d'un grand intérêt, quelquefois d'une grande importance, pour l'histoire et le droit public du Royaume. On comprit dès lors l'insuffisance relative des deux grands ouvrages entrepris par l'ordre du Roi, le « Recueil des Ordonnances et celui des Historiens de France. Ce dernier, d'après « son plan sagement conçu, étoit purement historique, n'admettoit pas les actes « d'administration générale émanés de l'Autorité royale, et le premier n'embrassoit que les Ordonnances des Rois de la troisième race. Il y avoit donc, malgré « les Capitulaires de Baluze, des lacunes immenses pour les temps écoulés de-

« puis l'origine de la Monarchie jusqu'à l'avénement des Capétiens. Elles ne pou-
« voient être comblées que par cette foule de chartes et d'actes de toute espèce
« déposés, ou plus généralement oubliés, dans les nombreux chartriers des
« villes, des églises, des monastères, des compagnies judiciaires et des grandes
« maisons. Il s'agissoit de reconstruire par leur témoignage les Annales véridi-
« ques et complètes de la France, et, par leur réunion en un dépôt commun, de
« créer un centre perpétuel pour toutes les recherches ordonnées par le Gouver-
« nement ou entreprises par des particuliers.

« Ce plan n'effraya point, par son étendue, ceux qui l'avoient conçu, ni l'au-
« torité qui devoit en assurer l'accomplissement. Mais le travail sur les chartes
« et diplômes de l'Histoire de France comprenoit deux parties distinctes, quoique
« étroitement liées entre elles : 1° la Table générale des chartes imprimées ;
« M. de Bréquigny fut chargé de la rédiger, et il en publia trois volumes in-folio,
« commençant par une lettre du pape Pie I[er] à l'évêque de Vienne, qu'on croit de
« l'année 142 ou bien 166, et finissant avec le règne de Louis VII en 1179 : l'im-
« pression du quatrième volume fut interrompue à la page 568, arrivant à l'année
« 1213 ; quelques recueils des bonnes feuilles ont été conservés. 2° La réunion
« la plus nombreuse possible, soit de chartes originales, publiées ou inédites, soit
« de copies fidèles de toutes les chartes et autres instruments historiques et non
« publiés ; on y joignit les inventaires d'un grand nombre de chartriers ou d'ar-
« chives, plusieurs cartulaires, et le dépouillement de ceux de la Bibliothèque du
« Roi, des terriers, des collections de pièces formées par des particuliers, des
« portefeuilles laissés par des savants, dont les travaux étoient analogues à la na-
« ture du dépôt, enfin quelques ouvrages manuscrits intéressant l'histoire de
« France, et qu'on ne négligea jamais de sauver de la dispersion : tel est le ma-
« gnifique manuscrit sur vélin contenant le procès de Jeanne d'Arc, et connu
« sous le nom de *Manuscrit de d'Urfé*.

« Le but final de l'entreprise étoit arrêté, dès son origine même, dans la pensée
« de ceux qui la dirigeoient ; mais pour atteindre ce but, outre tout leur zèle et
« toutes leurs lumières, il leur falloit le secours du temps, et ce secours leur man-
« qua. On avoit fait pressentir que la Collection générale de ces diplômes pourroit
« un jour être publiée en entier ; le Roi en avoit donné l'espérance au monde sa-
« vant en 1782, et quelques années après, le premier volume de la Collection des
« Chartes et les deux volumes des Lettres du pape Innocent III (le plus habile ju-
« risconsulte de son siècle, et qui n'eut pas moins d'influence sur les affaires de la
« France que sur celles des autres États de la chrétienté) étoient déja sous presse,
« le premier par les soins de M. de Bréquigny, et les deux autres par ceux de
« M. Du Theil, qui en avoit recueilli à Rome tous les matériaux. Le dépôt lui-même
« prenoit une consistance qui accroissoit son utilité ; il devenoit le centre de ces
« grands travaux historiques qui seront un éternel honneur pour les Lettres fran-
« çoises, et de précieux modèles pour tous les peuples jaloux de leur propre re-
« nommée. On y venoit puiser à la fois pour le Recueil des historiens de France,
« l'Art de vérifier les dates, et la nouvelle Collection des Conciles ; époque à ja-
« mais mémorable de notre histoire littéraire, où, sous la même protection, et par
« le seul effet de la munificence royale, les presses françoises produisoient à la
« fois ces quatre grandes Collections, dont le mérite égaloit l'étendue, et en même
« temps la *Gallia christiana*, la Collection des Chartes, les Lettres historiques
« des Papes, la Table chronologique des Chartes imprimées, l'Histoire littéraire

« de la France et les Histoires particulières des provinces par les Bénédictins, le « Glossaire françois de Sainte-Palaye et Mouchet, le Froissard complet de « M. Dacier, les Notices et Extraits des manuscrits, et les mémoires de l'Académie « des Belles-Lettres, qui ont fondé et propagé dans le monde savant les plus so- « lides principes de l'érudition classique. Ces prospérités littéraires étoient dans « tout leur éclat en 1789, et en 1791 il ne restoit que le douloureux souvenir de « tant de glorieuses entreprises. »

M. Champollion parle de l'interruption de ces travaux, mais il ne dit pas quelle en fut la cause immédiate ; je le vais dire :

Le 19 juin 1792, Condorcet monta à la tribune de l'Assemblée nationale, et prononça ce discours :

« C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce jour mémorable où l'Assemblée consti- « tuante, en détruisant la noblesse, a mis la dernière main à l'édifice de l'égalité « politique. Attentifs à imiter un si bel exemple, vous l'avez poursuivie jusque « dans les dépôts qui servent de refuge à son incorrigible vanité. C'est aujour- « d'hui que, dans la capitale, la Raison brûle aux pieds de la statue de Louis XIV « ces immenses volumes qui attestoient la vanité de cette caste. D'autres vestiges « en subsistent encore dans les Bibliothèques publiques, dans les Chambres des « Comptes, dans les chapitres à preuve et dans les maisons des généalogistes. Il « faut envelopper ces dépôts dans une destruction commune. Vous ne ferez point « garder aux dépens de la nation ce ridicule espoir qui semble menacer l'égalité. « Il s'agit de combattre la plus ridicule, mais la plus incurable de toutes les pas- « sions. En ce moment même elle médite encore le projet de deux Chambres ou « d'une distinction de grands propriétaires, si favorable à ces hommes qui ne « cachent plus combien l'égalité pèse à leur nullité personnelle.

« Je propose, en conséquence, de décréter que tous les départements sont « autorisés à brûler les titres qui se trouvent dans les divers dépôts. »

L'Assemblée, après avoir décrété l'urgence, adopte à l'unanimité le projet de Condorcet, qui venoit de dire, dans les dernières phrases de son discours, tout ce qu'on répète aujourd'hui : nous en sommes à la parodie.

Le 22 février 1793, il fut ordonné de *brûler sur la Place des Piques trois cent quarante-sept volumes et trente-neuf boîtes.*

Condorcet, malgré tous ses soins, ne se tint pas si fort assuré de l'égalité qu'il ne s'en précautionnât d'une bonne dose dans le poison qu'il portoit habituellement sur lui.

En 1793, le ministre Rolland écrivit aux Conservateurs de la Bibliothèque pour leur enjoindre de livrer les manuscrits : ils répondirent qu'ils étoient prêts à obéir, mais ils prirent la liberté de faire observer humblement qu'il falloit aussi détruire l'*Art de vérifier les dates*, et le *Dictionnaire de Moréri*, comme empoisonnés d'un grand nombre d'articles pareils à ceux dont on vouloit, avec tant de raison, purger la terre. Plus tard, le Comité de salut public décréta que les armes de France seroient enlevées de dessus les livres de la Bibliothèque; on passa un marché avec un vandale pour cette entreprise, qui devoit coûter un million cinq cent trente mille francs. L'écu de France étoit taillé à l'aide d'un emporte-pièce, et remplacé par un morceau de maroquin. Quand les armes se trouvoient appliquées sur une feuille du volume, on coupoit cette feuille. Ne pourroit-on pas aujourd'hui reprendre cette belle opération ?

Le cabinet des médailles fut dénoncé : les médailles d'or et d'argent devoient

être portées à la Monnoie pour y être fondues. L'abbé Barthélemy s'adressa à Aumont, ami de Danton, qui fit casser le décret. Danton ne faisoit fondre que les hommes. Un comédien ambulant, ensuite garde-magasin, sollicita la place de Conservateur des manuscrits; interrogé s'il pourroit les lire, il répondit: « Sans « doute; j'en ai fait. » De précieux manuscrits furent vendus à la livre aux épiciers; d'autres, envoyés à Metz, servirent à des gargousses. On chargea nos canons avec notre vieille gloire, tous les coups portèrent, et elle fit éclater notre gloire nouvelle.

La République aristocratique du Directoire procéda d'une autre manière que la République démocratique de la Convention; elle ordonna de corriger dans Racine, Bossuet et Massillon, tout ce qui sentoit la Religion et la Royauté. Des hommes de mérite se consacrèrent à ces élucubrations philosophiques : le travail sur Racine fut achevé, je ne sais par qui.

Il se peut que nous n'ayons pas aujourd'hui la stupide fureur d'un Sage de la Convention, ni la naïve animosité d'un Citoyen du Directoire; mais aimons-nous mieux ce qui fut? Irions-nous même jusqu'à prendre la peine de corriger ce pauvre Racine, qui auroit pu faire quelque chose, si Boileau ne lui eût gâté le goût, et s'il fût né de notre temps? il avoit des dispositions.

Et pourtant, puisque nous ne sommes plus touchés que des seuls faits, nous devrions reconnoître que le passé est un fait, un fait que rien ne peut détruire, tandis que l'avenir, à nous si cher, n'existe pas. Il est pour un peuple des millions de millions d'avenirs possibles; de tous ces avenirs un seul sera, et peut-être le moins prévu. Si le passé n'est rien, qu'est-ce que l'avenir, sinon une ombre au bord du Léthé, qui n'apparoîtra peut-être jamais dans ce monde? Nous vivons entre un néant et une chimère.

De l'édition commencée des Catalogues des Chartes et de l'impression de ces Chartes, Épîtres et Documents, il n'est échappé, comme on vient de le lire dans la Notice de M. Champollion, que quelques exemplaires; le reste a été mis au pilon. Les volumes imprimés, publiés par Bréquigny et de La Porte du Theil, *Diplomata*, *Chartæ*, *Epistolæ et alia Documenta ad res francicas spectantia*, sont précédés de prolégomènes où l'histoire de l'entreprise est racontée, et où l'on trouve ce qu'il est nécessaire de savoir sur les documents contenus dans ces volumes.

Les preuves matérielles de la fausseté d'un acte sont assez faciles à distinguer, quand on a un peu étudié la calligraphie; les Bénédictins ont donné sur cela de bonnes règles; mais il y a des évidences internes d'après lesquelles les jeunes annalistes se doivent aussi décider. Par exemple, il ne nous reste que six diplômes royaux de Khlovigh, et, sur ces six diplômes, un seul est intégralement authentique. Comparez le style et la manière dont ces pièces sont souscrites : vous lisez au bas de l'acte de fondation du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens : *Ego Chlodoveus, in Dei nomine, rex Francorum, manu propria signavi et suscripsi*; comme si Khlovigh parloit latin, écrivoit en latin, signoit en latin, en défigurant son nom par l'orthographe latine! Après cette prétendue signature, viennent les signatures aussi incroyables de Khlotilde, des quatre fils du roi, de sa fille, de l'archevêque de Reims, etc.

Le diplôme authentique est une lettre dictée, adressée à Euspice et à Maximin : Khlovigh leur donne le lieu appelé Micy, et tout ce qui est du domaine royal entre la Loire et le Loiret. Cette lettre commence ainsi : *Chlodoveus*, *Francorum rex*,

vir inluster, et finit par ces mots : *ita fiat ut ego Chlodoveus volui.* Au-dessous on lit seulement : *Eusebius episcopus confirmavi.* Voilà le maître ; un évêque truchement traduit ses ordres. Voilà le Frank dans toute la simplicité salique : *fiat : ego volui.*

Le *Glossaire* de Sainte-Palaye et Bréquigny, continué par Mouchet, se compose de cinquante-six volumes in-folio, dont deux seuls sont imprimés ; on n'a sauvé de l'édition que trois exemplaires ; le reste est en manuscrit. Chaque volume contient de quatre à cinq cents colonnes, et depuis quatre cents jusqu'à huit cents articles ; c'est un répertoire composé sur le plan du *Glossaire latin* de Du Cange, et du *Glossaire du Droit françois* de De Laurières ; il traduit souvent les articles du premier, en y ajoutant. Le moyen-âge tout entier est par ordre alphabétique dans cet immense recueil.

Ces Rois de France, qui nous maintenoient dans une ignorance crasse afin de nous mieux opprimer, ces Rois qui auroient dû naître tous à la fois de nos jours, pour apprendre à mépriser eux et leurs siècles, avoient cependant la manie de favoriser les Lettres. L'idée de ces grandes Collections de diplômes leur étoit venue de bonne heure, on ne sait trop pourquoi. Montagu, secrétaire et trésorier des Chartes sous Charles V, avoit commencé, ou plutôt continué le catalogue général des documents historiques ; il nous apprend que ses prédécesseurs avoient été obligés d'abandonner leurs investigations, faute d'argent pour les suivre. Henri II ordonna d'ouvrir le Trésor des Chartes à Jean Du Tillet. Ce greffier du Parlement, l'homme le plus versé dans nos antiquités qui ait jamais paru, avoit conçu dans presque toutes ses parties le vaste plan accompli sous les rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, avec l'appui du Gouvernement, l'encouragement du clergé, et les veilles des grands corps lettrés de la France.

« Ayant à très grand labeur et dépense, dit Du Tillet au Roi, compulsé l'infi-
« nité des registres de votre Parlement, recherché les librairies et titres de plu-
« sieurs églises, j'entreprins dresser par forme d'histoires et ordre des règnes,
« toutes les querelles de cette troisième lignée régnante avec ses voisins, les do-
« maines de la Couronne par provinces, les Lois et Ordonnances depuis la Sa-
« lique, par volumes et règnes et par recueils séparés, ce qui concerne les per-
« sonnes et maisons royales, et la forme ancienne du Gouvernement des trois
« États, et ordre de justice dudit Royaume, avec les changements y survenus. »

Du Tillet met à la suite de ses recueils des *inventaires* des Chartes, comme preuves et éclaircissements. Un exemple montrera son exactitude : « Promesse de
« Éléonor royne d'Angleterre, de faire hommage au roy Philippe des duchés de
« Guyenne et comté de Poitou, en juillet 1134. Au trésor, layette *anglia* C, et
« sac non coté. »

Ces *inventaires* de Du Tillet sont le modèle des catalogues modernes des Chartes.

Après du Tillet, Pierre Pithou et Marquard Freher formèrent le plan d'une Collection des historiens de France, plan que commença à exécuter André Duchesne, justement surnommé *le père de notre histoire* ; son fils François continua son ouvrage, qui devoit avoir quatorze volumes, et dont cinq sont imprimés. Colbert confia à une assemblée de savants le soin de poursuivre cette entreprise. Ces savants n'étoient rien moins que Lecointe, Du Cange, Wion d'Hérouval, Adrien de Vallois, Jean Gallois et Baluze. Du Cange proposa une autre distribution que celle de Duchesne, avec l'insertion des pièces nouvellement découvertes.

L'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, reprit le projet sous le patronage de Louvois, son frère, et voulut charger dom Mabillon de la direction des travaux. Le chancelier d'Aguesseau, en 1717, forma deux sociétés de gens de lettres, pour s'occuper du recueil de Duchesne. On a un Plan de Du Cange, des Remarques de l'abbé Gallois, un Mémoire de l'abbé des Thuileries, des Observations de l'abbé Grand; lesquels Plan, Remarques, Mémoire et Observations, ont puissamment contribué à la confection des *Rerum gallicarum et francicarum Scriptores* de dom Bouquet. Lancelot, Lebœuf, Secousse, Gilbert, Foucemagne, Sainte-Palaye, conféroient de ces recherches chez M. d'Argenson, chez le chancelier de Lamoignon, ou chez M. de Malesherbes, son fils; suite de noms, à compter depuis André Duchesne, que nous pouvons opposer aux noms les plus illustres de l'Europe.

Desirons qu'un temps vienne, et que ce temps soit prochain, où ces grands desseins, étouffés par la barbarie révolutionnaire, seront repris, où l'on achèvera de cataloguer ces manuscrits de la Bibliothèque (je ne sais plus si je dois dire royale ou nationale), qui gisent misérablement inconnus. On y pourroit rencontrer non-seulement des documents de l'antiquité franke, mais des ouvrages de l'antiquité grecque et latine. Des auteurs que nous n'avons plus, ou que nous avons mutilés, se voyoient encore aux dixième, onzième et douzième siècles : un Tacite, un Tite-Live, un Ménandre, un Sophocle, ont peut-être échappé aux Condorcets du moyen-âge. Desirons qu'on améliore le sort des hommes honorables qui veillent aux dépôts de la science, qui succombent sous le poids d'un travail qu'accroissent chaque jour, en se multipliant, et les livres et les lecteurs. Desirons qu'on augmente le nombre des élèves de l'École des Chartes. Quand les Dacier et les Vanpraët, quand les autres vénérables savants qui nous restent auront passé de ces tombeaux des temps appelés bibliothèques, à leur propre tombeau, qui déchiffrera nos Annales? La patrie des Mabillon subira-t-elle la honte d'aller chercher en Allemagne des interprètes de nos diplômes? Faudra-t-il qu'un Champollion germanique vienne lire sur nos monuments la langue de nos pères, morte pour nous? Desirons enfin qu'on ne s'obstine pas à agrandir le bâtiment de la Bibliothèque sur le terrain où elle existe aujourd'hui, et qu'on adopte le beau plan d'un habile architecte pour réunir le temple de la science au palais du Louvre : ce sont là les derniers vœux d'un François.

Écrivains de l'Histoire générale et de l'Histoire critique de France, avant la Révolution.

Les jugements sont trop durs aujourd'hui à l'égard des écrivains qui ont travaillé à nos Annales avant la Révolution. Supposons que notre Histoire générale fût à composer; qu'il la fallût tirer des manuscrits ou même des documents imprimés; qu'il en fallût débrouiller la chronologie, discuter les faits, établir les règnes; je soutiens que, malgré notre science innée et tout notre savoir acquis, nous n'en mettrions pas trois volumes debout. Combien d'entre nous pourroient déchiffrer une ligne des Chartes originales, combien les pourroient lire, même à l'aide des *alphabets*, des *specimen* et des *fac simile* insérés dans la *Re diplomatica* de Mabillon et ailleurs? Nous sommes trop impatients d'étaler nos pensées; nous dédaignons trop nos devanciers pour nous abaisser au modeste rôle de bouquineurs de cartulaires. Si nous lisions, nous aurions moins de temps pour écrire, et

quel larcin fait à la postérité ! Quel que soit notre juste orgueil, oserai-je supplier notre Supériorité de ne pas briser trop vite les béquilles sur lesquelles elle se traîne les ailes ployées ? Quand avec des dates bien correctes, des faits bien exacts, imprimés en beau françois dans un caractère bien lisible, nous composons à notre aise des histoires nouvelles, sachons quelque gré à ces esprits obscurs, aux travaux desquels il nous suffit de coudre les lambeaux de notre génie pour ébahir l'admirant univers.

Du Haillan, Belleforest, de Serres et Dupleix ont travaillé sur l'Histoire générale de France. Du Haillan sait beaucoup et des choses curieuses ; il a de la fougue ; son indépendance nobiliaire est amusante. Dans sa dédicace à Henri IV, il dit : « Je n'ai point voulu faire le flatteur ni le courtisan, mais l'historien véri- « table ; j'ai voulu peindre les traits les plus difformes, ainsi que les plus beaux, « et parler hardiment et librement de tout..... J'ai impugné plusieurs points qui « sont de la commune opinion des hommes, comme la venue de Pharamond « ès Gaules, l'institution de la Loi Salique, etc. »

Belleforest est diffus, mais sa compilation des anciennes chroniques met sur la voie de plusieurs raretés. Du Haillan le critiqua dans une de ses préfaces : « Je ne « suis pas de ces hardis et ignorants écrivains qui enfantent tous les jours des « livres et qui en font de *grosses forêts.* » (Allusion au nom de Belleforest.)

Jean de Serres étoit protestant. Il est infidèle dans ses citations, fautif dans sa chronologie ; son style est chargé de figures outrées et de métaphores. De Serres étoit savant néanmoins : Pasquier et d'Aubigné l'ont repris avec aigreur.

Dupleix procède avec méthode ; c'est le premier historien françois, avec Viguier, qui ait coté en marge ses autorités. Avant le chef-d'œuvre d'Adrien de Valois, Dupleix n'avoit été surpassé dans l'histoire des deux premières races que par Fauchet.

Je ne parle pas de d'Aubigné, bien qu'il en valût la peine, parcequ'il s'est renfermé, ainsi que de Thou, dans une période particulière : la même raison me fait omettre Jean le Laboureur : personne n'a élevé plus haut le style historique que ce dernier écrivain.

Après ces quatre premiers auteurs de notre histoire générale, nous trouvons Mézeray, Varillas, Cordemoy, Legendre, Daniel, Velly, Villaret et Garnier.

On n'écrira jamais mieux quelques parties de notre histoire que Mézeray n'en a écrit quelques règnes. Son Abrégé est supérieur à sa grande histoire, quoiqu'on n'y retrouve pas quelques-uns de ces discours débités à la manière de Corneille. Les Vies des Reines sont quelquefois des modèles de simplicité. Quant au défaut de lecture reproché à Mézeray, la plupart de ses erreurs ont été redressées par l'abbé le Laboureur, Launoy, Dirois et le père Griffet. Mézeray avoit été frondeur ; rien de plus libre que ses jugements : c'est dommage que son exécuteur testamentaire ait jeté au feu son *Histoire de la Maltôte*. Amelot de la Houssaye dit que Mézeray a laissé dans ses écrits une *assez vive image de l'ancienne liberté*. Ménage reproche à cet auteur de *n'avoir pas de phrases*. C'est Mézeray qui a dit : *Sous la fin de la deuxième race le royaume étoit tenu selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie.* Tout ce qu'on a rabâché depuis sur les temps féodaux n'est que le commentaire de cet aperçu de génie.

Louis de Cordemoy publia, en l'achevant, l'*Histoire de France* qu'avoit écrite Geraud de Cordemoy, son père. Cordemoy étoit, comme Bossuet, grand carté-

sien ; son travail exact est le premier où l'on sente la présence de la méthode philosophique.

L'abbé Le Gendre fit entrer dans l'histoire générale la peinture des mœurs et des coutumes ; heureuse innovation qui ouvroit une nouvelle route à l'Histoire. Le Gendre, flatteur de Louis le Grand dans ses *Essais* sur le règne de ce roi, juge franchement tout le reste.

Varillas est fort décrié pour son romanesque ; il n'est pas cependant aussi menteur qu'on l'a dit. Versé dans la lecture des originaux, il avoit même perdu la vue à cette lecture ; mais il a la plus singulière manie qu'on puisse imaginer : il transporte les actes d'un personnage à un autre, quand ce personnage a des homonymes dans des siècles différents ; j'en pourrois citer des exemples curieux.

Après le père Daniel, l'histoire militaire de la France n'est plus à faire. Enfin, sans parler de l'*Abrégé chronologique* trop vanté du président Hénault, et des *Essais historiques* trop décriès de Voltaire, le long travail de Velly, de Villaret et Garnier est d'un grand prix. Ce n'étoient pas sans doute des hommes de génie que ces trois derniers écrivains ; mais le génie, qui en a ? si ce n'est dans notre siècle, où il court les rues en sortant du maillot, comme un poussin qui brise sa coquille. Au défaut de ce premier don du Ciel, qui nous étoit exclusivement réservé, on trouve dans les historiens que je viens de nommer une consciencieuse lecture, des pages nettement écrites, des jugements sains. Ces historiens se trompent, il est vrai, sur la physionomie des siècles, encore pas toujours.

Quant aux deux premières races, il le faut avouer, Velly est quelquefois ridicule ; mais il peignoit à la manière de son temps. Khlovigh, dans nos annales antérévolutionnaires, ressemble à Louis XIV, et Louis XIV à Hugues Capet. On avoit dans la tête le type d'une grave Monarchie, toujours la même, marchant carrément avec trois Ordres et un Parlement en robe longue ; de là cette monotonie de récits, cette uniformité de mœurs qui rend la lecture de notre histoire générale insipide. Les historiens étoient alors des hommes de cabinet, qui n'avoient jamais vu et manié les affaires.

Mais si nous apercevons les faits sous un autre jour, ne nous figurons pas que cela tienne à la seule force de notre intelligence. Nous venons après la monarchie tombée ; nous toisons à terre le colosse brisé ; nous lui trouvons des proportions différentes de celles qu'il paroissoit avoir lorsqu'il étoit debout. Placés à un autre point de la perspective, nous prenons pour un progrès de l'esprit humain le simple résultat des événements, le dérangement ou la disparition des objets. Le voyageur qui foule aux pieds les ruines de Thèbes, est-il l'Égyptien qui demeuroit sous une des cent portes de la cité de Pharaon ?

Ce qui nous blesse aujourd'hui surtout, en lisant notre histoire passée, c'est de ne pas nous y rencontrer. La France est devenue républicaine et plébéienne, de royale et aristocratique qu'elle étoit. Avec l'esprit d'égalité qui nous maîtrise, la présence exclusive de quelques nobles dans nos fastes nous irrite ; nous nous demandons si nous ne valons pas mieux que ces gens-là, si nos pères n'ont point compté dans les destinées de notre patrie. Une réflexion devroit nous calmer. Qui d'entre nous survivra à son temps ? Savons-nous comment s'appeloient ces milliers de soldats qui ont gagné les grandes batailles de l'armée populaire ? Ils sont tombés aux yeux de leurs camarades, morts un moment après à leur côté. Des généraux, qui peut-être n'eurent aucune part au succès, sont devenus les illégitimes héritiers de ces obscurs enfants de l'Honneur et de la Gloire. Une nation

n'a qu'un nom; les individus, plébéiens ou patriciens, ne sont eux-mêmes connus que par quelques-uns d'entre eux, jouets ou favoris de la fortune.

Sous le rapport des libertés, une observation analogue se présente. Les historiens du dix-septième siècle ne les pouvoient pas comprendre comme nous; ils ne manquoient ni d'impartialité, ni d'indépendance, ni de courage; mais ils n'avoient pas ces notions générales des choses que le temps et la Révolution ont développées. L'Histoire fait des progrès dont sont privées quelques autres parties de l'intelligence lettrée. La langue, quand elle a atteint sa maturité, demeure en cet état ou se gâte. On peut faire des vers autrement que Racine, jamais mieux: la poésie a ses bornes dans les limites de l'idiome où elle est écrite et chantée. Mais l'histoire, sans se corrompre, change de caractère avec les âges, parcequ'elle se compose des faits acquis et des vérités trouvées, parcequ'elle réforme ses jugements par ses expériences, parcequ'étant le reflet des mœurs et des opinions de l'homme, elle est susceptible du perfectionnement même de l'espèce humaine. Au physique, la société, avec les découvertes modernes, n'est plus la société sans ces découvertes; au moral, cette société, avec les idées agrandies telles qu'elles le sont de nos jours, n'est plus la société sans ces idées: le Nil à sa source n'est pas le Nil à son embouchure. En un mot, les historiens du dix-neuvième siècle n'ont rien créé; seulement ils ont un monde nouveau sous les yeux, et ce monde nouveau leur sert d'échelle rectifiée pour mesurer l'ancien monde.

Toute justice ainsi rendue aux hommes de mérite qui ont traité de notre histoire générale avant la Révolution, je dirai avec la même impartialité qu'il ne les faut pas prendre pour guides. On ne se peut dispenser de recourir aux originaux, car ces écrivains les lisoient autrement que nous, et dans un autre esprit: ils n'y cherchoient pas les choses que nous y cherchons, ils ne les voyoient même pas; ils rejetoient précisément ce que nous recueillons. Ils ne choisissoient, par exemple, dans les ouvrages des Pères de l'Église, que ce qui concerne le dogme et la doctrine du Christianisme: les mœurs, les usages, les idées ne leur paroissoient d'aucune importance. Une histoire nouvelle tout entière est cachée dans les écrits des Pères: ces *Études* en indiqueront la route. Nous ne savons rien sur la civilisation grecque et romaine des cinquième, sixième et septième siècles, ni sur la barbarie des destructeurs du monde romain, que par les écrivains ecclésiastiques de cette époque.

A l'égard de nos propres monuments, les découvertes de même nature sont à faire. Avant la Révolution, on n'interrogeoit les manuscrits que relativement aux prêtres, aux nobles et aux rois. Nous, nous ne nous enquérons que de ce qui regarde les peuples et les transformations sociales: or ceci est resté enseveli dans les Chartes.

Les écrivains anté-révolutionnaires de l'histoire critique de France sont si nombreux qu'il est impossible de les indiquer tous; quelques-uns seulement doivent être signalés comme chefs d'école.

L'*Histoire de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules* est un ouvrage solide, souvent attaqué, jamais renversé, pas même par Montesquieu, qui d'ailleurs a su peu de chose sur les Franks. On vole l'abbé Dubos sans avouer le larcin: il seroit plus loyal d'en convenir.

Il en arrive de même à l'abbé de Gourcy: sa petite *Dissertation sur l'état des personnes en France sous la première et la seconde race*, dissertation couronnée par l'Académie des Inscriptions, est d'une méthode, d'une clarté et d'un savoir

rares. Ce qu'on écrit aujourd'hui sur le même sujet est en partie dérobé à l'excellent travail de Gourcy : on a raison de ne pas refaire une besogne si bien faite, mais il faudroit en avertir, pour laisser la louange à qui de droit. Il y a des hommes qui sont ainsi en possession de servir de moniteurs aux autres : Pagi sera l'éternel flambeau des fastes consulaires ; Tillemont est le guide le plus sûr des faits et des dates pour l'histoire des empereurs ; Gibbon se colle à lui ; il se fourvoie et tombe quand l'ouvrage de Tillemont finit ; Saint-Marc a débrouillé le chaos des affaires italiennes du cinquième au douzième siècle. On ne mentionne point son *Abrégé chronologique* quand on s'occupe de cette période de l'Histoire : ce seroit justice cependant, d'autant mieux que l'on commet beaucoup de fautes quand on ne suit plus Saint-Marc, qui lui-même a suivi Sigonius et Muratori.

Les *Observations* de l'abbé de Mably sont écrites d'un ton d'arrogance et de fatuité qui les feroit prendre pour l'ouvrage de quelques capacités du jour, si la maigreur n'y remplaçoit l'enflure. Sous cette superbe, on ne trouve pourtant dans Mably que des idées écourtées, une grande prétention à la force de tête, le desir de dire des choses immenses en quelques mots brefs : il y a peu de mots en effet et encore moins de choses. Lisez dans cet auteur gourmé quelques passages sur la transfusion des propriétés ; ils sont bons.

Boulainvilliers a bien senti la nature aristocratique de l'ancienne constitution françoise, mais il est absurde sur la noblesse : il n'a pas d'ailleurs assez de lecture pour que son instruction dédommage du vice de son système.

De ces détails, il résulte que deux écoles historiques sont à distinguer avant l'époque de la Révolution, l'école du dix-septième siècle et l'école du dix-huitième siècle ; l'une érudite et religieuse, l'autre critique et philosophique : dans la première, les Bénédictins rassembloient les faits et Bossuet les proclamoit à la terre ; dans la seconde, les encyclopédistes critiquoient les faits, et Voltaire les livroit aux disputes du monde. L'Angleterre fondoit auprès de nous son école exacte, plus dégagée que la nôtre des préjugés anti-religieux. Notre école moderne du dix-neuvième siècle peut être appelée l'École politique ; elle est philosophique aussi, mais autrement que celle du dix-huitième siècle ; parlons-en.

École historique moderne de la France.

L'école moderne se divise en deux systèmes principaux : dans le premier, l'Histoire doit être écrite sans réflexions ; elle doit consister dans le simple narré des événements, et dans la peinture des mœurs : elle doit présenter un tableau naïf, varié, rempli d'épisodes, laissant chaque lecteur, selon la nature de son esprit, libre de tirer les conséquences des principes, et de dégager les vérités générales des vérités particulières. C'est ce qu'on appelle l'histoire *descriptive*, par opposition à l'histoire *philosophique* du dernier siècle.

Dans le second système, il faut raconter les faits généraux, en supprimant une partie des détails, substituer l'histoire de l'espèce à celle de l'individu, rester impassible devant le vice et la vertu comme devant les catastrophes les plus tragiques. C'est l'histoire *fataliste* ou le *fatalisme* appliqué à l'Histoire.

Je vais exposer mes doutes sur ces deux systèmes.

L'histoire descriptive, poussée à ses dernières limites, ne rentre-t-elle pas trop dans la nature du Mémoire? La pensée philosophique employée avec sobriété n'est-elle pas nécessaire pour donner à l'histoire sa gravité, pour lui faire pro-

n'a... nt du ressort de son dernier et suprême tribunal ? Au ... à nous sommes arrivés, l'histoire de l'*espèce* peut-elle dis... de l'histoire de l'*individu ?* Les vérités éternelles, bases de ... doivent-elles se perdre dans des tableaux qui ne représentent ... ivées ?

... omme deux hommes ; l'homme de son siècle, l'homme de tous ... rand peintre doit surtout s'attacher à la ressemblance de ce dernier. ... jourd'hui met-on trop de prix à la ressemblance et, pour ainsi dire, ... de la physionomie de chaque époque. Il est possible que, dans l'histoire co... dans les arts, nous représentions mieux qu'on ne le faisoit jadis les costumes, les *intérieurs*, tout le matériel de la société ; mais une figure de Raphaël, avec des fonds négligés et de flagrants anachronismes, n'efface-t-elle pas ces perfections du second ordre ? Lorsqu'on jouoit les personnages de Racine avec les perruques à la Louis XIV, les spectateurs n'étoient ni moins ravis ni moins touchés. Pourquoi ? parcequ'on voyoit *l'homme* au lieu *des hommes.*

> Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
> Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
> N'en a fait sous son nom verser la Champmeslé.

M. de Barante s'est élevé au-dessus de ces difficultés par la supériorité de son talent, et parcequ'il n'a pas tout à fait caché l'*espèce;* mais je crains qu'il n'ait égaré ses imitateurs.

Voici ce qui me semble vrai dans le système de l'histoire descriptive : l'Histoire n'est point un ouvrage de philosophie, c'est un tableau ; il faut joindre à la narration, la représentation de l'objet, c'est-à-dire qu'il faut à la fois dessiner et peindre ; il faut donner aux personnages le langage et les sentiments de leur temps, ne pas les regarder à travers nos propres opinions ; principale cause de l'altération des faits. Si, prenant pour règle ce que nous croyons de la liberté, de l'égalité, de la religion, de tous les principes politiques, nous appliquons cette règle à l'ancien ordre de choses, nous faussons la vérité, nous exigeons des hommes vivant dans cet ordre de choses ce dont ils n'avoient pas même l'idée. Rien n'étoit si mal que nous le pensons ; le prêtre, le noble, le bourgeois, le vassal avoient d'autres notions du juste et de l'injuste que les nôtres : c'étoit un autre monde, un monde sans doute moins rapproché des principes généraux naturels que le monde présent, mais qui ne manquoit ni de grandeur ni de force, témoin ses actes et sa durée. Ne nous hâtons pas de prononcer trop dédaigneusement sur le passé : qui sait si la société de ce moment, qui nous semble supérieure (et qui l'est en effet sur beaucoup de points) à l'ancienne société, ne paraitra pas à nos neveux, dans deux ou trois siècles, ce que nous paroît la société deux ou trois siècles avant nous ? Nous réjouirions-nous dans le tombeau d'être jugés par les générations futures avec la même rigueur que nous jugeons nos aïeux ? Ce qu'il y a de bon, de sincère dans l'histoire descriptive, c'est qu'elle dit les temps tels qu'ils sont.

L'autre système historique moderne, le système Fataliste, a, selon moi, de bien plus graves inconvénients, parcequ'il sépare la morale de l'action humaine ; sous ce rapport, j'aurai dans un moment l'occasion de le combattre, en parlant des écrivains de talent qui l'ont adopté. Je dirai seulement ici que le système qui

bannit l'*individu* pour ne s'occuper que de l'*espèce*, tombe dans l'excès opposé au système de l'histoire descriptive. Annuler totalement l'*individu*, ne lui donner que la position d'un chiffre, lequel vient dans la série d'un nombre, c'est lui contester la valeur *absolue* qu'il possède, indépendamment de sa valeur *relative*. De même qu'un siècle influe sur un homme, un homme influe sur un siècle; et si un homme est le représentant des idées du temps, plus souvent aussi le temps est le représentant des idées d'un homme.

Le second système de l'histoire moderne a son côté vrai comme le premier. Il est certain qu'on ne peut omettre aujourd'hui l'histoire de l'*espèce*; qu'il y a réellement des révolutions inévitables parcequ'elles sont accomplies dans les esprits avant d'être réalisées au dehors; que l'histoire de l'*humanité*, de la société *générale*, de la civilisation *universelle*, ne doit pas être masquée par l'histoire de l'*individualité sociale*, par les événements *particuliers* à un siècle et à un pays. La perfection seroit de marier les trois systèmes : l'histoire philosophique, l'histoire particulière, l'histoire générale; d'admettre les réflexions, les tableaux, les grands résultats de la civilisation, en rejetant des trois systèmes ce qu'ils ont d'exclusif et de sophistique.

Au surplus, s'il est bon d'avoir quelques principes arrêtés en prenant la plume, c'est, selon moi, une question oiseuse de demander comment l'Histoire doit être écrite : chaque historien l'écrit d'après son propre génie; l'un raconte bien, l'autre peint mieux; celui-ci est sentencieux, celui-là indifférent ou pathétique, incrédule ou religieux : toute manière est bonne, pourvu qu'elle soit vraie. Réunir la gravité de l'Histoire à l'intérêt du Mémoire, être à la fois Thucydide et Plutarque, Tacite et Suétone, Bossuet et Froissard, et asseoir les fondements de son travail sur les principes généraux de l'école moderne, quelle merveille! Mais à qui le Ciel a-t-il jamais départi cet ensemble de talents dont un seul suffiroit à la gloire de plusieurs hommes? Chacun écrira donc comme il voit, comme il sent; vous ne pouvez exiger de l'historien que la connoissance des faits, l'impartialité des jugements et le style, s'il peut.

École historique de l'Allemagne. Philosophie de l'Histoire. L'Histoire en Angleterre et en Italie.

Auprès de nous, tandis que nous fondions notre école politique, l'Allemagne établissoit ses nouvelles doctrines et nous devançoit dans les hautes régions de l'intelligence : elle faisoit entrer la philosophie dans l'Histoire, non cette philosophie du dix-huitième siècle qui consistoit à rendre des arrêts moraux ou anti-religieux, mais cette philosophie qui tient à l'essence des êtres, qui, pénétrant l'enveloppe du monde sensible, cherche s'il n'y a point sous cette enveloppe quelque chose de plus réel, de plus vivant, cause des phénomènes sociaux.

Découvrir les lois qui régissent l'espèce humaine; prendre pour base d'opérations les trois ou quatre grandes traditions répandues chez tous les peuples de la terre; reconstruire la société sur ces traditions, de la même manière qu'on restaure un monument d'après ses ruines; suivre le développement des idées et des institutions chez cette société; signaler ses transformations; s'enquérir de l'Histoire s'il n'existe pas dans l'humanité quelque mouvement naturel, lequel, se manifestant à des époques fixes dans des positions données, peut faire prédire le retour de telle ou telle révolution, comme on annonce la réapparition des

comètes dont les courbes ont été calculées : ce sont là d'immenses intérêts. Qu'est-ce que l'homme? d'où vient-il? où va-t-il? qu'est-il venu faire ici-bas? quelles sont ses destinées? Les archives du monde fournissent-elles des réponses à ces questions? Trouve-t-on à chaque origine nationale un âge religieux? de cet âge passe-t-on à un âge héroïque? de cet âge héroïque à un âge social? de cet âge social à un âge proprement dit humain? de cet âge humain à un âge philosophique? y a-t-il un Homère qui chante en tout pays, dans différentes langues, au berceau de tous les peuples? L'Allemagne se divise sur ces questions en deux partis : le parti philosophique historique, et le parti historique.

Le parti philosophique historique, à la tête duquel se place M. Hegel, prétend que l'ame universelle se manifeste dans l'humanité par quatre modes : l'un substantiel, identique, immobile; on le trouve dans l'Orient : l'autre individuel, varié, actif; on le voit dans la Grèce : le troisième se composant des deux premiers dans une lutte perpétuelle; il étoit à Rome : le quatrième sortant de la lutte du troisième pour harmonier ce qui étoit divers; il existe dans les nations d'origine germanique.

Ainsi l'Orient, la Grèce, Rome, la Germanie, offrent les quatre formes et les quatre principes historiques de la société. Chaque grande masse de peuples, placée dans ces catégories géographiques, tire de ces positions diverses la nature de son génie, le caractère de ses lois, le genre des événements de sa vie sociale.

Le parti historique s'en tient aux seuls faits, et rejette toute formule philosophique. M. Niebuhr, son illustre chef, dont le monde lettré déplore la perte récente, a composé l'Histoire romaine qui précéda Rome; mais il n'a point reconstruit son monument cyclopéen autour d'une idée. M. de Savigny, qui suit l'histoire du droit romain depuis son âge poétique jusqu'à l'âge philosophique où nous sommes parvenus, ne recherche point le principe abstrait qui semble avoir donné à ce droit une sorte d'éternité.

L'école philosophique historique de nos voisins procède, comme on le voit, par la *synthèse*, et l'école purement historique par l'*analyse*. Ce sont les deux méthodes naturellement applicables à l'*idée* et à la *forme*. L'école philosophique soutient que l'esprit humain crée le fait; l'école historique dit que le fait met en mouvement l'esprit humain : cette dernière école reconnoît encore un enchaînement providentiel dans l'ordre des événements. Ces deux écoles prennent en Allemagne le nom de système rationnel et de système supernaturel.

De concert avec les deux écoles historiques, marchent deux écoles théologiques qui s'unissent aux deux premières selon leurs diverses affinités. Ces écoles théologiques sont chrétiennes; mais l'une fait sortir le Christianisme de la raison pure, l'autre de la révélation. Dans ce pays où les hautes études sont poussées si loin, il ne vient à la pensée de personne que l'absence de l'idée chrétienne dans la société soit une preuve des progrès de la civilisation.

Les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, par Herder, sont trop célèbres pour ne les pas rappeler ici. Un passage de l'introduction de M. Quinet suffira pour les faire connoître.

« L'Histoire, dans son commencement comme dans sa fin, est le spectacle de
« la liberté, la protestation du genre humain contre le monde qui l'enchaîne, le
« triomphe de l'infini sur le fini, l'affranchissement de l'esprit, le règne de l'ame :
« le jour où la liberté manqueroit au monde seroit celui où l'Histoire s'arrêteroit.
« Poussé par une main invisible, non-seulement le genre humain a brisé le

« sceau de l'univers et tenté une carrière inconnue jusque-là, mais il triomphe « de lui-même, se dérobe à ses propres voies, et, changeant incessamment de « formes et d'idoles, chaque effort atteste que l'univers l'embarrasse et le gêne. « En vain l'Orient, qui s'endort sur la foi de ses symboles, croit-il l'avoir enchaîné « de tant de mystérieuses entraves; sur le rivage opposé s'élève un peuple enfant « qui se fera un jouet de ses énigmes et l'étouffera à son réveil. En vain la per-« sonnalité romaine a-t-elle tout absorbé pour tout dévorer; au milieu du si-« lence de l'empire, est-ce une illusion décevante, un leurre poétique, que ce « bruit sorti des forêts du Nord, et qui n'est ni le frémissement des feuilles, ni le « cri de l'aigle, ni le mugissement des bêtes sauvages? Ainsi, captif dans les bornes « du monde, l'infini s'agite pour en sortir; et l'humanité qui l'a recueilli, saisie « comme d'un vertige, s'en va, en présence de l'univers muet, cheminant de « ruines en ruines sans trouver où s'arrêter. C'est un voyageur pressé, plein « d'ennui, loin de ses foyers; parti de l'Inde avant le jour, à peine s'est-il re-« posé dans l'enceinte de Babylone, qu'il brise Babylone; et, restant sans abri, « il s'enfuit chez les Perses, chez les Mèdes, dans la terre d'Égypte. Un siècle, « une heure, et il brise Palmyre, Ecbatane et Memphis, et, toujours renversant « l'enceinte qui l'a recueilli, il quitte les Lydiens pour les Hellènes, les Hellènes « pour les Étrusques, les Étrusques pour les Romains, les Romains pour les « Gètes, les Gètes..... Mais que sais-je ce qui va suivre! Quelle aveugle précipi-« tation! Qui le presse? Comment ne craint-il pas de défaillir avant l'arrivée? « Ah! si dans l'antique épopée nous suivons de mers en mers les destinées er-« rantes d'Ulysse jusqu'à son île chérie, qui nous dira quand finiront les aven-« tures de cet étrange voyageur, et quand il verra de loin fumer les toits de son « Ithaque.

« Ainsi nous touchons aux premières limites de l'Histoire. Nous quittons les « phénomènes physiques pour entrer dans le dédale des révolutions qui mar-« quent la vie et l'humanité. Adieu ces douces et paisibles retraites, ce repos im-« muable, cette fraîcheur et cette innocence dans les tableaux; l'air que nous « allons respirer est dévorant, le terrain que nous foulons aux pieds est souillé « de sang, les objets y vacillent dans une éternelle instabilité : où reposer mes « yeux? Le moindre grain de sable battu des vents a en lui plus d'éléments de « durée que la fortune de Rome ou de Sparte. Dans tel réduit solitaire je connois « tel petit ruisseau, dont le doux murmure, le cours sinueux et les vivantes har-« monies surpassent en antiquité les souvenirs de Nestor et les annales de Ba-« bylone. Aujourd'hui, comme aux jours de Pline et de Columelle, la jacinthe « se plaît dans les Gaules, la pervenche en Illyrie, la marguerite sur les ruines « de Numance, et pendant qu'autour d'elles les villes ont changé de maîtres et « de nom, que plusieurs sont rentrées dans le néant, que les civilisations se « sont choquées et brisées, leurs paisibles générations ont traversé les âges, et « se sont succédé l'une à l'autre jusqu'à nous, fraîches et riantes comme aux « jours des batailles.

« Cette permanence du monde matériel ne doit-elle donc ici qu'exciter de vains « regrets? et cette masse imposante n'est-elle là que pour mieux faire sentir ce « qu'il y a d'éphémère et de tumultueux dans la succession des civilisations? A « Dieu ne plaise! Tout au contraire, elle se réfléchit dans le système entier des « actions humaines, et les marque d'un profond caractère de paix et de sé-« rénité. Quand il a été établi que les vicissitudes de l'Histoire ne naissent pas

« d'un vain caprice des volontés, mais qu'elles ont leurs fondements dans les « entrailles mêmes de l'univers, qu'elles en sont le résultat le plus élevé, et que « c'étoit une condition du monde que nous voyons de faire naître à telle époque « telle forme de civilisation, tel mouvement de progression; que ces divers phé- « nomènes entrent en rapport avec le domaine entier de la nature et participent « de son caractère, ainsi que toute autre espèce de production terrestre; les ac- « tions humaines se présentent alors comme un nouveau règne, qui a ses har- « monies, ses contrastes et sa sphère déterminés. »

Ainsi s'exprime Herder par la voix de son éloquent interprète.

Au surplus, ces nobles systèmes appliqués à l'Histoire ne sont pas aussi nou- veaux qu'ils le paroissent. Un homme, patiemment endormi pendant un siècle et demi dans sa poussière, vient de ressusciter pour réclamer sa gloire ajournée; il avoit devancé son temps; quand l'ère des idées qu'il représentoit est arrivée, elles ont été frapper à sa tombe et le réveiller: je veux parler de Vico.

Dans son ouvrage *de la Science nouvelle*, Vico, laissant de côté l'Histoire particulière des peuples, posa les fondements de l'histoire générale de l'espèce humaine.

« Tracer l'histoire universelle éternelle, » dit M. Michelet dans sa traduction abrégée et son analyse précise et bien sentie du système de Vico, « tracer l'histoire « universelle éternelle qui se produit dans le temps sous la forme des histoires « particulières; décrire le cercle idéal dans lequel tourne le monde réel, voilà « l'objet de *la Science nouvelle*; elle est tout à la fois la philosophie et l'histoire « de l'humanité.

« Elle tire son unité de la religion, principe producteur et conservateur de la « société. Jusqu'ici on n'a parlé que de théologie naturelle; *la Science nouvelle* « est une théologie sociale, une démonstration historique de la Providence, une « histoire des décrets par lesquels, à l'insu des hommes et souvent malgré eux, « elle a gouverné la grande cité du genre humain. Qui ne ressentira un divin « plaisir en ce corps mortel, lorsque nous contemplerons ce monde des nations, « si varié de caractères, de temps et de lieux, dans l'uniformité des idées divines? »

Selon Vico, les fondateurs de la société furent les géants ou les cyclopes. Les géants étoient sans lois et sans Dieu: le tonnerre gronda; ils s'effrayèrent; ils reconnurent une puissance supérieure à la leur; origine de l'idolâtrie née de la crédulité et non de l'imposture. L'idolâtrie fut nécessaire au monde, dit Vico; elle dompta, par les terreurs de la religion, l'orgueil de la force; elle prépara, par la religion des sens, la religion de la raison et ensuite celle de la foi. Ce fut là le premier âge, l'âge poétique de la société; à cette époque toutes les lois étoient religieuses. Vico, pour se débarrasser des questions théologiques, met à part le peuple de Dieu comme seul dépositaire de la vraie tradition, et raisonne libre- ment sur tout le reste.

Avec la religion commence la société; les premiers pères de famille deviennent les premiers prêtres, les premiers rois, les *patriarches* (pères et princes).

Ce gouvernement de famille est cruel, absolu; le père a le droit de vie et de mort sur ses enfants, de même que sa vie et sa mort sont soumises au Dieu qui l'a créé, et qu'il a entendu dans le bruit de la foudre. De là les sacrifices humains, les rites, les cérémonies religieuses; loi primitive de l'espèce humaine, loi qui se prolongea jusque dans le droit civil, successeur de cette première loi.

Bientôt des sauvages, qui étoient restés dans la promiscuité des biens et des

femmes et dans l'anarchie qui en étoit la suite, se réfugièrent aux autels des *Forts*, sur les hauteurs où les premières familles s'étoient rassemblées sous le gouvernement des pères de famille ou des *Héros*.

Ces réfugiés devinrent les esclaves de leurs défenseurs ; ils ne jouirent d'aucune prérogative des Héros, et particulièrement du mariage religieux ou solennel qui fonda la société domestique ; mais les réfugiés se multiplièrent, et voulurent une part des terres qu'ils cultivoient Partout où les Héros ne furent pas assez puissants pour conserver la totalité des biens, ils cédèrent, à certaines conditions, des terres à leurs anciens esclaves. Telle fut la première loi agraire, l'origine des clientèles et des fiefs.

Alors commença la Cité. Les pères de famille devinrent la classe des *nobles*, des *patriciens*; les réfugiés composèrent la classe des *plébéiens*, *compagnons*, *clients*, *vassaux* : ils n'avoient aucun droit politique, ils ne possédoient que la jouissance des terres concédées par les Nobles.

Les cités Héroïques furent toutes gouvernées aristocratiquement ; elles étoient guerrières dans leur essence. Les habitants de ces cités, brigands ou pirates au dehors, étoient éternellement divisés au dedans.

Peu à peu ces sociétés aristocratiques se transforment, par l'accroissement de la partie démocratique, en républiques populaires. Les états populaires se corrompent; le peuple, qui d'abord n'avoit réclamé que l'égalité, veut dominer à son tour. L'anarchie survient, et force le peuple à s'abriter dans la domination d'un seul. Le besoin de l'ordre fonde la monarchie, comme le besoin de liberté avoit fondé l'aristocratie et le besoin d'égalité la démocratie.

« Si la monarchie n'arrête pas la corruption du peuple, ce peuple, dit Vico, « devient esclave d'une nation meilleure qui le soumet par les armes et le sauve « en le soumettant, car ce sont deux lois naturelles : *Qui ne peut se gouverner « obéira, et aux meilleurs l'empire du monde.* » Maxime contestable.

La partie vraiment neuve du système de Vico est celle où il fait entrer l'histoire du droit civil dans l'histoire du droit politique. Il avoit dirigé ses études de ce côté ; ses premiers essais de jurisprudence et d'étymologie latine sont, à tout prendre, ses meilleurs ouvrages. Il démontre que la jurisprudence varie selon la forme des gouvernements, lesquels eux-mêmes sont nés des mœurs; il observe que la première loi de la société, loi d'abord toute religieuse, pénétra et se prolongea dans l'ordre civil à travers les révolutions et les transformations politiques. Nul n'avoit vu avant lui que si la jurisprudence des Romains étoit entourée de solennités et de mystères, c'est qu'elle découloit de l'antique droit religieux, et que ces mystères n'étoient point une imposture, un moyen de pouvoir inventé par les prêtres et par les nobles. A Rome, les actes appelés par excellence *actes légitimes* étoient accompagnés de rites sacrés : pour que les mariages et les testaments fussent dits *justes*, c'est-à-dire supposant les droits de l'ordre politique le plus élevé, il falloit qu'ils eussent été légalisés par des cérémonies saintes.

Cette belle remarque de Vico se peut appliquer à notre société même : le Christianisme qui la fonda à part, au milieu de la société païenne de Rome et de la Grèce ou chez les peuples barbares, la soumit à la loi religieuse. Le mariage et la sépulture ne furent *solennels* et *légitimes* parmi les fidèles qu'autant qu'ils furent chrétiennement *autorisés*; le baptême fit de plus une chose *solennelle* et *légitime* de la naissance, comme l'extrême-onction consacra la mort. Les sept sacrements de l'Église furent des actes civils de la première société chrétienne.

Tel est le système de Vico, ce système où il faut reconnoître un homme d'un grand entendement, mais un homme dominé par l'imagination, et qui mêle à des vérités nouvelles des jeux d'esprit que ne peuvent approuver l'histoire, la raison et la saine logique. Ses idées sur l'idolâtrie, utile selon lui aux hommes, sont insoutenables : quand il fait d'Hercule, d'Hermès, d'Homère, d'Ésope, de Romulus, non des individus, mais un type idéal des mœurs et des idées d'une époque, il raisonne visiblement contre les opérations naturelles de l'esprit humain. Le Sauvage *personnifie* les arbres, les fleurs, les rochers, mais il n'*allégorise* pas les temps. Lorsque Vico dit que les hommes reprirent la taille antédiluvienne en redevenant sauvages après le déluge, il va contre la bonne physique : l'homme dans l'état *bestial*, comme tous les animaux, est chétif; c'est la société pour les hommes, et la domesticité pour les animaux capables d'éducation, qui développe la plus grande nature.

Vico tranche encore trop légèrement la question sur la parole humaine; il suppose qu'elle se perdit après le déluge, et qu'il y eut une époque de mutisme pour le genre humain, qui, ce cas arrivé, n'auroit plus été qu'une espèce de famille de singes. Le verbe a-t-il été donné à l'homme avec la pensée? Est-il né d'elle comme le fruit sort de la fleur? La parole, au contraire, est-elle révélée? Immense question que Vico a résolue d'un trait de plume, et que la rigueur de l'Histoire ne permet pas d'adopter comme un fait incontestable.

De nos jours un écrivain françois a renouvelé, en l'améliorant, une partie du système de Vico. La philosophie de M. Ballanche est une théosophie chrétienne. Selon cette philosophie, une loi providentielle générale gouverne l'ensemble des destinées humaines depuis le commencement jusqu'à la fin. Cette loi générale n'est autre chose que le développement de deux dogmes générateurs, la déchéance et la réhabilitation, dogmes qui se retrouvent dans toutes les traditions générales de l'humanité, et qui sont le Christianisme même. Le vif sentiment de ces deux dogmes produit une psychologie qui explique les facultés humaines en rendant compte de la nature intime de l'homme, et qui se révèle dans la contexture des langues anciennes. L'homme, durant sa laborieuse carrière, cherche sans repos sa route de la déchéance à la réhabilitation, pour arriver à l'unité perdue.

M. Ballanche a voulu faire pénétrer le génie historique dans la région qui a précédé l'Histoire. Son Orphée résume les quinze siècles de l'humanité antérieurs aux temps historiques.

Il a réduit ensuite les cinq premiers siècles de l'histoire romaine à une synthèse, laquelle est en même temps une trilogie poétique et une psychologie de l'humanité.

Je ne puis mieux achever de faire connoître la *Palingénésie sociale* qu'en empruntant ce passage d'un excellent extrait de M. Desmousseaux de Givré, homme dont l'esprit est marqué d'un de ces caractères distincts qui se font reconnoître à l'instant dans l'ordre littéraire ou politique [1].

[1] Cet extrait a paru dans le *Journal des Débats* du 27 juin 1830. M. Desmousseaux de Givré, attaché à mon ambassade à Londres, étoit mon second secrétaire d'ambassade à Rome. De tous les jeunes diplomates, c'est le seul qui ait donné sa démission lorsque M. de Polignac fut chargé du portefeuille des affaires étrangères; il se retira avec moi et malgré moi. Il desiroit reprendre du service après les journées de juillet; on lui a préféré des hommes tout à fait nouveaux dans la carrière, ou qui n'avoient d'autre mérite que d'avoir été placés auprès des ambassadeurs les plus opposés aux libertés constitutionnelles de la France.

« Interrogeant tour à tour les Livres saints, les Poésies primitives, l'Histoire,
« M. Ballanche a déduit de leurs réponses concordantes une analogie parfaite en-
« tre le principe révélé et le principe rationnel; et c'est là toute la pensée *palin-*
« *génésique*. Il croit que la loi qui préside aux progrès de l'humanité, soit qu'on
« la contemple dans la sphère religieuse, soit qu'on l'étudie dans la sphère phi-
« losophique, est *une*. Le titre à inscrire sur le frontispice de ses Œuvres com-
« plètes pour en annoncer l'idée fondamentale, pourroit donc être celui-ci :
« *Identité du dogme de la déchéance et de la réhabilitation du genre humain*
« *avec la loi philosophique de la perfectibilité.*

« Les Écritures nous montrent un *homme* succombant dans l'épreuve de l'o-
« béissance, puis initié, par sa chute même, à la connoissance du bien et du mal,
« et, plus tard, rachetant sa faute par le sang d'une victime innocente et volon-
« taire. Cet homme des Écritures, c'est à la fois Adam, le peuple juif et le genre
« humain. Le Fils de Dieu, venant sur la terre pour y mourir, offre une triple
« expiation. Par Marie, sa mère, il est le fils d'Adam, le fils de David, *le Fils de*
« *l'Homme*, c'est-à-dire l'enfant du premier pécheur, l'enfant du peuple choisi,
« l'enfant du genre humain. Il y a donc, en un sens mystique, identité entre un
« homme, une nation, et l'humanité tout entière. Pour ces trois unités vivantes,
« d'une nature semblable, quoique d'un ordre différent, il y a trois degrés né-
« cessaires avant d'arriver à la perfection dont le salut dépend, à savoir : l'épreuve,
« l'initiation, l'expiation.

« Eh bien ! partout dans les croyances des peuples, partout dans les chants
« des poëtes, partout dans les souvenirs de l'Histoire, le *mythe* chrétien se re-
« produit.

« Aux temps fabuleux, Prométhée ravit la flamme du Ciel : initié au secret des
« dieux, il expie sa témérité dans les tourments. Aux temps héroïques, Orphée, ini-
« tiateur des peuples, perd une seconde fois Eurydice, parcequ'il a voulu sur-
« prendre le secret des enfers. Aux temps historiques, Brutus, après avoir con-
« sulté l'oracle, affranchit le patriciat de l'autorité des rois, et le sang généreux
« de Lucrèce coule pour l'expiation. Plus tard, c'est Virginie sacrifiée par son père,
« pure victime, dont la mort consacre l'émancipation de la plèbe, c'est-à-dire l'ini-
« tiation d'un peuple à la liberté. Dans ces faits, choisis au hasard entre mille au-
« tres faits analogues, l'épreuve à subir, l'énigme à deviner, et le sacrifice d'une
« vie innocente, ces trois grands traits du *mythe* chrétien sont partout reconnois-
« sables.

« Rechercher, restaurer, rapprocher ces lambeaux défigurés d'une idée à la fois
« une et triple, n'a été que la partie matérielle d'un grand travail, la tâche de
« l'érudition et de la science ; mais avoir appliqué aux phénomènes de la vie des
« nations le dogme chrétien, avoir retrouvé dans chaque peuple *l'homme* dont
« parle l'Écriture, voilà l'inspiration religieuse, et en même temps la pensée phi-
« losophique. »

L'Histoire vue de si haut ne convient peut-être pas à toutes les intelligences ; mais celles même qui se plaisent aux lectures faciles trouveront un charme particulier dans la *Palingénésie sociale* de M. Ballanche. Un style élégant et harmonieux revêt des pensées consolantes et pures : il semble que l'on voie tous les secrets de la

Notre corps diplomatique n'étoit vraiment pas assez riche (et je le connois à fond) pour se passer des services d'un homme comme M. de Givré, quand il vouloit bien faire le sacrifice de s'attacher à un Ministère aussi déplorable.

conscience calme et sereine de l'auteur, comme à la tranquille et mystérieuse lumière de son imagination. Ce génie théosophique ne nous laisse rien à envier à l'Allemagne et à l'Italie. Je ne sais si Vico, Herder et M. Ballanche, en appliquant leurs formules à l'Histoire, ne confondent pas un peu des sujets et des genres divers; mais certainement ils agrandissent l'homme : il est bon que l'historien ait une haute idée de l'espèce humaine, afin d'écrire avec plus de noblesse de ses droits et de ses libertés.

Tandis que le mouvement des esprits dans la France et l'Allemagne s'accroissoit, la Grande-Bretagne demeuroit stationnaire. L'École d'Édimbourg a fait avancer les études philosophiques : les *Esquisses de philosophie morale* de Dugald Stewart ont été traduites par M. Jouffroy, jeune professeur qui commence à battre en ruine avec une logique claire et puissante des systèmes dont l'esprit du jour est infatué. Mais, sous les rapports historiques, comme l'Angleterre jouit depuis longtemps de franchises considérables; comme elle s'est bien trouvée de ces franchises pour sa prospérité, sa paix et sa gloire, ses écrivains n'ont point été conduits à considérer les faits dans le but d'un meilleur avenir. La liberté aristocratique, qui jusqu'ici a dominé les libertés royales et populaires à Westminster, a jeté les idées dans un moule uniforme dont elles n'ont point cherché à se dégager; cela se remarque jusque dans les écrivains économistes de la Grande-Bretagne; ils envisagent l'impôt, le crédit, la propriété de tous genres, dans le sens des institutions actuelles de leur pays.

Mais par l'influence croissante de l'industrie, par l'importation des principes du continent, il se forme actuellement dans les trois royaumes-unis une classe d'hommes dont les idées ne sont plus *angloises* : on les distingue très bien, ces idées, à leur *couleur*, dans les livres, dans les discours à la Chambre des Lords, à la Chambre des Communes; tôt ou tard elles renverseront la constitution de 1688. Le premier pas dans cette route a été l'émancipation de l'Irlande catholique, le second sera la réforme parlementaire : alors la vieille Angleterre aura ses révolutions et son histoire se renouvellera.

En ces derniers temps l'*Histoire d'Angleterre* par le docteur Lingard s'est fait remarquer; elle ne dispense point de lire les historiens des deux anciennes écoles whig et tory. Il y a eu grand scandale lorsqu'on a vu un prêtre catholique anglois trouver Charles I[er] coupable, et ne blâmer que la forme dans l'exécution de ce prince.

L'Angleterre n'étoit pas riche en Mémoires; ils commencent à s'y multiplier. M. Hallam me semble avoir mieux réussi dans son *Histoire constitutionnelle d'Angleterre* que dans son *Europe au moyen âge*.

Le Génie de l'Italie étoit sorti de son vieux temple au bruit de la commotion européenne. Maintenant ce Génie est retourné à ses ruines; lieux de franchise pour les grandeurs tombées, la gloire persécutée et les talents malheureux. L'*Histoire des États-Unis* par Botta ne peut être répudiée par la patrie des Villani, des Bentivoglio, des Giannone, des Davila, des Guicciardini et des Machiavel. Pour l'histoire ancienne, les Italiens seront toujours nos maîtres, parcequ'ils en sont eux-mêmes la suite et qu'ils sont familiarisés avec sa langue et ses monuments.

J'écrivois que le Génie de l'Italie étoit retourné à ses ruines, il me saisit la main et me force à me rétracter.

Auteurs françois qui ont écrit l'Histoire depuis la Révolution. Mémoires, traductions et publications. Théâtre. Roman historique. Poésie. Écrivains fondateurs de notre nouvelle École historique.

De l'examen des principes de l'école moderne historique considérée dans ses systèmes, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, je passe à l'examen des historiens de cette école parmi nous.

Les écrivains françois qui se sont occupés de l'Histoire depuis la Révolution ont pris des routes opposées; les uns sont restés fidèles aux traditions de l'ancienne école, les autres se sont attachés à l'école nouvelle descriptive et fataliste.

M. Villemain, qui tient par le bon goût du style à l'ancienne école, et par les idées à la nouvelle, nous a donné une histoire complète de Cromwell. Se cachant derrière les événements et les laissant parler, il a su avec beaucoup d'art les mettre à l'aise et dans la place convenable à leur plus grand effet. Un sujet d'un immense intérêt occupe maintenant l'auteur. A en juger par les fragments de la *Vie de Grégoire VII* dont j'ai eu le bonheur d'entendre la lecture, le public peut espérer un des meilleurs ouvrages historiques qui aient paru depuis longtemps. Au surplus, je cite souvent les travaux de M. Villemain dans ces *Études*, et, pour ne point me répéter, j'abrége ici des éloges que l'on trouvera ailleurs.

M. Daunou appartenoit à cette congrégation religieuse d'où sont sortis les Lecointe et les Le Long; il n'a point démenti sa docte origine : c'est un des plus savants continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Dans ses divers Mémoires on trouve à s'instruire. Il faut être en garde contre ce qu'il dit des souverains pontifes, lorsqu'il juge un pape du dixième siècle d'après les idées du dix-huitième. M. Daunou paroit peu favorable à la moderne école.

M. de Saint-Martin, qui suit aussi les vieilles traces, a jeté, par sa connoissance de la langue arménienne, une vive lumière sur l'histoire des Perses.

Dans la *Théorie du Pouvoir civil et religieux* de M. de Bonald, il y a du génie; mais c'est une chose qui fait peine de reconnoître combien les idées de cette théorie sont déja loin de nous. Avec quelle rapidité le temps nous entraîne! L'ouvrage de M. de Bonald est comme ces pyramides, palais de la mort, qui ne servent au navigateur sur le Nil qu'à mesurer le chemin qu'il a fait avec les flots.

Je ne sais comment classer M. Dulaure; il fut connu avant, pendant et après la Révolution. Ses *Descriptions des curiosités et des environs de Paris*, ses *Singularités historiques*, son *Histoire critique de la Noblesse*, sont remplies de faits curieusement choisis. Toutefois c'est de la satire historique et non de l'histoire: on peut toujours montrer l'envers d'une société. Il faut lire de M. Dulaure son *Supplément aux Crimes de l'ancien comité du gouvernement*, imprimé en 1795.

Malte-Brun, dans sa *Géographie*, a touché avec une grande sagacité et beaucoup d'instruction quelques origines barbares.

Le travail de M. de Montlosier sur la féodalité est rempli d'idées neuves, exprimées dans un style indépendant qui sent son moyen-âge. Si les anciens seigneurs des donjons avoient su faire avec une plume autre chose qu'une croix, ils auroient écrit comme cela, mais ils n'auroient pas vu si loin.

M. Lacretelle a tracé l'histoire de nos jours avec raison, clarté, énergie. Il a pris le noble parti de la vertu contre le crime; il déteste de la Révolution tout ce

qui n'est pas la liberté. Lui-même acteur dans les scènes révolutionnaires, il a bravé dans les rues de Paris les mitrailiades d'un pouvoir plus heureux que celui qui vient d'expirer. On trouve aujourd'hui beaucoup d'hommes qui savent écrire une cinquantaine de pages, et quelquefois un tome (pas trop gros), d'une manière fort distinguée; mais des hommes capables de composer et de coordonner un ouvrage étendu, d'embrasser un système, de le soutenir avec art et intérêt pendant le cours de plusieurs volumes, il y en a très peu : cela demande une force de judiciaire, une longueur d'haleine, une abondance de diction, une faculté d'application, qui diminuent tous les jours. La brochure et l'article de journal semblent être devenus la mesure et la borne de notre esprit.

L'ouvrage de M. Lemontey sur Louis XIV présente le règne de ce prince sous un jour tout nouveau. Je crois cependant avoir fait à propos de cet ouvrage une observation nécessaire en parlant du règne du Grand Roi.

M. Mazure a laissé une histoire écrite avec négligence; mais elle a changé, sous plusieurs rapports, ce que nous savions de Jacques II, et du rôle que joua Louis XIV dans la catastrophe du prince anglois. On n'a pas rendu assez de justice à M. Mazure. On puise dans son travail des renseignements qu'on ne trouve que là, et dont on cache ou l'on tait la source.

Une femme qui n'a point de rivale nous a donné, dans les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution françoise*, une idée de ce qu'elle auroit pu faire, si elle eût appliqué son esprit à l'Histoire. Les *Considérations* sont empreintes d'un vif sentiment de gloire et de liberté. Quand l'auteur, parlant de l'abaissement du Tiers-État sous l'ancienne monarchie, le montre au moment de l'ouverture des États-Généraux, et s'écrie avec Corneille : « Nous nous levons alors! » jamais citation ne fut plus éloquente. Mais madame de Staël abhorre les tyrans, et tout oppresseur de la liberté, si grand qu'il soit, ne trouve en elle aucune sympathie.

Il faut lire dans les *Considérations* ce qu'elle raconte de Mirabeau : « Tribun « par calcul, aristocrate par goût, qui, en parlant de Coligny, ajoutoit : *Qui*, « *par parenthèse, étoit mon cousin*, tant il cherchoit l'occasion de rappeler qu'il « étoit bon gentilhomme. — Après ma mort, disoit-il encore, les factieux se par- « tageront les lambeaux de la monarchie. » Madame de Staël termine de la sorte ces intéressants récits de Mirabeau : « Je me reproche d'exprimer ainsi des re- « grets pour un caractère peu digne d'estime ; mais tant d'esprit est si rare, et il « est malheureusement si probable qu'on ne verra rien de pareil dans le cours « de sa vie, qu'on ne peut s'empêcher de soupirer lorsque la mort ferme ses « portes d'airain sur un homme naguère si éloquent, si animé, enfin si fortement « en possession de la vie. »

Ces réflexions s'appliquent à madame de Staël elle-même en changeant les premiers mots, ce qui les rend encore plus douloureuses. On ne se reprochera jamais *d'exprimer des regrets pour le caractère* de cette femme illustre ; il n'y eut rien de plus digne que ce caractère. La noble indépendance de madame de Staël lui valut l'exil et les persécutions qui ont avancé sa mort. Buonaparte apprit, et Buonaparte auroit dû le savoir, que le génie est le seul roi qu'on n'enchaîne pas à un char de triomphe.

Je ne puis me refuser, comme dernière preuve du talent éminent de madame de Staël, à transcrire ce paragraphe sur la catastrophe de Robespierre : « On vit « cet homme, qui avoit signé pendant plus d'une année un nombre inouï d'arrêts

« de mort, couché tout sanglant sur la table même où il apposoit son nom à ses « sentences funestes. Sa mâchoire étoit brisée d'un coup de pistolet; il ne « pouvoit pas même parler pour se défendre, lui qui avoit tant parlé pour « proscrire ! »

On ne sauroit trop déplorer la fin prématurée de madame de Staël : son talent croissoit; son style s'épuroit; à mesure que sa jeunesse pesoit moins sur sa vie, sa pensée se dégageoit de son enveloppe et prenoit plus d'immortalité.

Sous le titre modeste : *Du Sacre des Rois de France et des rapports de cette cérémonie avec la Constitution de l'État aux différents âges de la Monarchie*, M. Clausel de Coussergues a écrit un volume qui restera : les amateurs de la clarté et des faits bien classés sans prétention et sans verbiage y trouveront a se satisfaire.

M. Fiévée a renfermé dans le cadre étroit de sa brochure intitulée : *Des Opinions et des Intérêts*, beaucoup d'idées neuves et d'aperçus ingénieux sur notre histoire.

J'ai parlé ailleurs de l'*Histoire des Croisades*; je me contenterai de dire ici que les traductions et les extraits des annalistes des croisades, tant orientaux qu'occidentaux, ajoutés comme preuves aux nouvelles éditions, sont un recueil extrêmement recommandable. M. Michaud s'est placé dans son *Histoire* : il est allé, dernier croisé, à ce Tombeau où je croyois avoir déposé pour toujours mon bâton de pèlerin.

L'*Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*, de M. Salvandy, est un ouvrage grave bien composé. « Ce fut Sobieski, dit l'historien, dont le « bras redoutable posa la borne que la domination des Osmanlis ne devoit plus « franchir. Ce fut devant ses victoires que cette dernière invasion des Barbares, « jusque-là toujours indomptable et menaçante, vint briser sa furie : elle n'a « fait depuis lors que retirer ses flots............ Soldat et prince, tous ses jours « s'écoulèrent dans le perpétuel sacrifice de ses penchants, de ses affections, de « sa fortune, de sa vie, aux intérêts de la Pologne. Lui seul sembloit, champion « infatigable, occupé à la défendre; ses efforts pour lui conserver des lois et « des frontières tiennent du prodige. Cette passion domina le cours entier de son « existence. Il réussit à dompter les ennemis qui tenoient la république des Ja- « gellons pressée et envahie de toutes parts, plus facilement qu'à vaincre ceux « qu'elle portoit dans son sein. Ensuite il expira ; et, ce puissant soutien abattu, « la Pologne mit en quelque sorte aussi le pied dans la tombe. Elle ne devoit « plus, sous les successeurs de Jean III, qu'achever de mourir. »

Ce noble style se soutient pendant tout l'ouvrage : l'auteur a soin de remarquer l'influence que la France du dix-septième siècle exerçoit sur les destinées de l'Europe : comme si tous les grands hommes devoient alors venir de la cour du Grand Roi, Sobieski avoit été mousquetaire de la maison militaire de Louis XIV. L'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières, fait pour ainsi dire suite à l'histoire de M. Salvandy : il ne faut ajouter à ces deux monuments, ni l'appendice de M. Ferrand, ni celui que M. Daunou a substitué au travail de M. Ferrand, mais il faut y joindre de curieuses et piquantes brochures de M. de Pradt.

L'*Histoire des François des divers états*, par M. Monteil, suppose de grandes recherches. M. Monteil est, avec M. Capefigue, du petit nombre de ces jeunes savants qui n'écrivent aujourd'hui qu'après avoir lu; ils eussent été de dignes disciples de l'école bénédictine. Mais M. Monteil a été égaré par le goût du siècle,

et par le funeste exemple qu'a donné l'abbé Barthélemy : la forme romanesque dans laquelle l'auteur de l'*Histoire des François* a enveloppé ses études leur porte dommage : on doit l'engager, au nom de son propre savoir et de son véritable mérite, à la faire disparoître dans les futures éditions de son ouvrage.

Le succès qu'a obtenu l'*Histoire de la campagne de Russie* est une preuve que l'on n'a pas besoin, pour intéresser le lecteur, de se placer dans un système. Des récits animés, un coloris brillant, des scènes mises sous les yeux dans tout leur mouvement et dans toute leur vie, voilà ce qui est de toutes les écoles, et ce qui fera vivre l'ouvrage de M. de Ségur.

Les *Vies des Capitaines françois au moyen-âge*, par M. Mazas, ne peuvent être passées sous silence. L'auteur n'a voulu raconter que l'exacte vérité ; il a visité le théâtre où brillèrent les guerriers dont il peint les exploits : il a cherché sur les bruyères de ma pauvre patrie les traces de Du Guesclin. Je me souviens avoir commencé mes premières études dans le collége obscur de l'obscure petite ville où reposoit le cœur du bon Connétable ; j'étudiois un peu de latin, de grec et d'hébreu auprès de ce cœur qui n'avoit jamais parlé que françois : c'est une langue que le mien n'a pas oubliée. M. Mazas croit avoir retrouvé le point du passage d'Édouard III à Blanque-Taque sur la Somme. J'aurois desiré qu'il eût dit si le gué est encore praticable, ou s'il se trouve perdu dans la mer, vis-à-vis le Crotoy, comme on le pense généralement.

J'oublie sans doute, et à mon grand déplaisir, beaucoup d'écrivains qui mériteroient que je rappelasse leurs ouvrages ; mais les bornes d'une préface ne me permettent pas de m'étendre. Le public reproduira les noms qui échappent à ma mémoire et à la justice que je desirerois leur rendre.

Le temps où nous vivons a dû nécessairement fournir de nombreux matériaux aux Mémoires. Il n'y a personne qui ne soit devenu, au moins pendant vingt-quatre heures, un personnage, et qui ne se croie obligé de rendre compte au monde de l'influence qu'il a exercée sur l'univers. Tous ceux qui ont sauté de la loge du portier dans l'antichambre, qui se sont glissés de l'antichambre dans le salon, qui ont rampé du salon dans le cabinet du ministre ; tous ceux qui ont écouté aux portes, ont à dire comment ils ont reçu dans l'estomac l'outrage qui avoit un autre but. Les admirations à la suite, les mendicités dorées, les vertueuses trahisons, les égalités portant plaque, ordre ou couleurs de laquais, les libertés attachées au cordon de la sonnette, ont à faire resplendir leur loyauté, leur honneur, leur indépendance. Celui-ci se croit obligé de raconter comment, tout pénétré des dernières marques de la confiance de son maître, tout chaud de ses embrassements, il a juré obéissance à un autre maître ; il vous fera entendre qu'il n'a trahi que pour trahir mieux ; celui-là vous expliquera comment il approuvoit tout haut ce qu'il détestoit tout bas, ou comment il poussoit aux ruines sous lesquelles il n'a pas eu le courage de se faire écraser. A ces Mémoires tristement véritables, viennent se joindre les Mémoires plus tristement faux ; fabrique où la vie d'un homme est vendue à l'aune, où l'ouvrier, pour prix d'un dîner frugal, jette de la boue au visage de la renommée qu'on a livrée à sa faim.

On se console pourtant en trouvant dans ce chaos de bassesse et d'ignominie quelques écrits consciencieux, dont les auteurs s'attachent à reproduire sincèrement ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont éprouvé. Le travail de ces auteurs doit être considéré comme de précieux renseignements historiques : MM. de Las Cases et Gourgaud doivent être crus quand ils parlent du prisonnier de Sainte-Hélène.

Non-seulement M. Carrel a publié l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II*, histoire écrite avec cette mâle simplicité qui plait avant tout; mais en rendant compte de divers ouvrages sur l'Espagne, il a donné lui-même une notice hors de pair. On y trouve une manière ferme, une allure décidée, quelque chose de franc et de courageux dans le style, des observations écrites à la lueur du feu du bivouac et des étoiles d'un ciel ennemi, entre le combat du soir et celui qui recommencera à la diane. « *La narration* « *d'un brave expérimenté*, dit Gaspard de Tavannes, *est différente des contes* « *de celui qui n'a jamais eu les mains ensanglantées de ses fiers ennemis sur* « *les plaines armées.* » On sent dans M. Carrel une opinion fixe qui ne l'empêche pas de comprendre l'opinion qu'il n'a pas, et d'être juste envers tous. Si le simple soldat sans instruction, sans moyen de fixer ses pensées, est intéressant dans le récit des assauts qu'il a livrés, des pays qu'il a battus, l'homme d'éducation et de mérite, devenu soldat volontaire pour une cause dont il s'est passionné, a bien d'autres moyens de faire passer ses sentiments dans les ames auxquelles il s'adresse. Qu'on se figure un François errant sur les montagnes d'Espagne, allant demander aux pasteurs dont il croit défendre la liberté une hospitalité guerrière; dans cette intimité d'une vie d'aventures et de périls, il surprendra le secret des mœurs, et mettra sous vos yeux une société qu'aucun autre historien ne vous auroit pu montrer. J'ai traversé l'Espagne, j'ai rencontré ces Arabes chrétiens auxquels la liberté politique est si indifférente parcequ'ils jouissent de l'indépendance individuelle, et je n'ai retrouvé le peuple que j'ai vu que dans le récit de M. Carrel.

L'auteur trace rapidement le tableau de la guerre de Catalogne en 1823; il représente le courage de Mina, et la marche de cet habile chef dans les montagnes. Nous tous qui, dispersés par les orages de notre patrie, avons porté le havresac et le mousquet en défense de notre propre opinion pour des causes étrangères, nous éprouvons un attendrissement de soldat et de malheur à la lecture de cette histoire si bien contée, et qui semble être la nôtre.

« Les passions qui ont fait la guerre d'Espagne, dit M. Carrel, sont mainte-« nant assez effacées pour qu'on puisse se promettre d'inspirer quelque intérêt « en montrant, au milieu des montagnes de la Catalogne, sous l'ancien uni-« forme françois, des soldats de toutes les nations ralliés à l'ascendant d'un « grand caractère, marchant où il les menoit, souffrant et se battant sans es-« poir d'être loués ni de rien changer, quoi qu'ils fissent, à l'état désespéré de « leur cause, n'ayant d'autre perspective qu'une fin misérable au milieu d'un « pays soulevé contre eux, ou la mort des esplanades s'ils échappoient à celle « du champ de bataille. Telle fut pendant de longs jours la situation de ceux « qui, partis de Barcelone peu de temps avant la capitulation de cette place, « allèrent succomber avec Pachiarotti devant Figuières, après quarante-huit « heures d'un combat dont l'acharnement prouva que c'étoient des François « qui combattoient de part et d'autre. Ce combat devoit finir par l'extermina-« tion du dernier de ceux qui, au milieu de l'Europe de 1823, avoient osé mettre « la flamme tricolore au bout de leurs lances et rattacher à leur schako la « cocarde de Fleurus et de Zurich.... Ce n'est rien que la destinée de quelques « hommes dans de tels événements; mais combien d'autres événements il avoit « fallu pour que ces hommes de toutes les parties de l'Europe se rencontrassent, « anciens soldats du même capitaine, venus dans un pays qu'ils ne connoissoient

« pas, défendre une cause qui se trouvoit être la leur.... Les choses, *dans leurs*
« *continuelles et fatales transformations, n'entraînent point avec elles toutes*
« *les intelligences; elles ne domptent point tous les caractères avec une égale*
« *facilité, elles ne prennent pas même soin de tous les intérêts; c'est ce qu'il*
« *faut comprendre, et pardonner quelque chose aux protestations qui s'élèvent*
« *en faveur du passé. Quand une époque est finie, le moule est brisé, et il*
« *suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire; mais des débris restés à*
« *terre, il en est quelquefois de beaux à contempler.* »

J'ai souligné ces dernières lignes : l'homme qui a pu les écrire a de quoi sympathiser avec ceux qui ont foi en la Providence, qui respectent la religion du passé, et qui ont aussi les yeux attachés sur des débris.

Au surplus, les temps où nous vivons sont si fort des temps historiques, qu'ils impriment leur sceau sur tous les genres du travail. On traduit les anciennes chroniques, on publie les vieux manuscrits. On doit à M. Guizot la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis la fondation de la Monarchie françoise jusqu'au treizième siècle.* Je ne sais si des traductions de nos annales latines, tout en favorisant l'Histoire, ne nuiront pas à l'historien; il est à craindre qu'en ouvrant le sanctuaire des faits aux ignorants et aux incapables, nous ne nous trouvions inondés de Tite-Lives et de Thucydides aux gages de quelque libraire. Il n'en est pas ainsi de la mise en lumière des originaux : on ne sauroit trop louer M. le marquis de Fortia de nous avoir donné le texte des *Annales du Hainaut*, par Jacques de Guise. Il faut remercier M. Buchon de l'édition de son *Froissard* et de celles de ses autres chroniques. M. Crapelet, M. Pluquet, M. Méon, M. Barrière, ont montré leur dévouement à la science : le premier a publié l'*Histoire* du châtelain de Coucy, le second le roman de *Rou*, le troisième le roman de *Renart*, le quatrième les *Mémoires* de Loménie. Ces Mémoires contiennent des anecdotes sur les derniers moments de Mazarin; ils achèvent de faire connoitre les personnages que M. le marquis de Saint-Aulaire a remis en scène avec tant de bonheur dans son *Histoire de la Fronde.*

Tout prend aujourd'hui la forme de l'histoire, polémique, théâtre, roman, poésie. Si nous avons le *Richelieu* de M. Victor Hugo, nous saurons ce qu'un génie à part peut trouver dans une route inconnue aux Corneille et aux Racine. L'Écosse voit renaître le moyen-âge dans les célèbres inventions de Walter Scott. Le Nouveau-Monde, qui n'a d'autres antiquités que ses forêts, ses Sauvages, et sa liberté vieille comme la terre, a trouvé dans M. Cooper le peintre de ces antiquités. Nous n'avons point failli en ce nouveau genre de littérature : une foule d'hommes de talent nous ont donné des tableaux empreints des couleurs de l'Histoire. Je ne puis rappeler tous ces tableaux, mais deux s'offrent en ce moment même à ma mémoire : l'un, de M. Mérimée, représente les mœurs à l'époque de la Saint-Barthélemy; l'autre, de M. Latouche, met sous nos yeux une des réactions sanglantes de la contre-révolution napolitaine. Ces vives peintures rendront de plus en plus difficile la tâche de l'historien. Au treizième siècle, la chevalerie historique produisit la chevalerie romanesque, qui marcha de pair avec elle; de notre temps la véritable Histoire aura son histoire fictive qui la fera disparoître dans son éclat, ou la suivra comme son ombre.

Sous le simple titre de *chansonnier*, un homme est devenu un des plus grands poëtes que la France ait produits : avec un génie qui tient de La Fontaine et d'Horace, il a chanté, lorsqu'il l'a voulu, comme Tacite écrivoit :

Vous avez vu tomber la gloire
D'un Ilion trop insulté,
Qui prit l'autel de la Victoire
Pour l'autel de la Liberté.
Vingt nations ont poussé de Thersyte
Jusqu'en nos murs le char injurieux.
Ah ! sans regrets, mon ame, partez vite ;
En souriant remontez dans les cieux.

Cherchez au-dessus des orages
Tant de François morts à propos,
Qui, se dérobant aux outrages,
Ont au ciel porté leurs drapeaux.
Pour conjurer la foudre qu'on irrite,
Unissez-vous à tous ces demi-dieux :
Ah ! sans regrets, mon ame, partez vite, etc.

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.

Le poëte n'est peut-être pas tout à fait aussi heureux quand il chante les rois sur leur trône, à moins que ce ne soit le roi d'Yvetot. En général M. de Béranger a pour démon familier une de ces muses qui pleurent en riant, et dont le malheur fait grandir les ailes.

Les fondateurs de notre école moderne historique réclament à présent toute notre attention.

J'ai déja dit que M. de Barante avoit créé l'école descriptive. J'ai rendu compte au public de l'*Histoire des ducs de Bourgogne;* on trouvera mon opinion consignée dans le seizième volume de mes *OEuvres complètes.* Aujourd'hui, en parcourant sa carrière nouvelle, peu importe sans doute à M. de Barante des éloges littéraires : qu'il me soit permis de regretter cette *Histoire du Parlement* qu'il nous promettoit. Peut-être la continuera-t-il, si jamais il est enlevé aux affaires : les lettres sont l'espérance pour entrer dans la vie, le repos pour en sortir.

MM. Thiers et Mignet sont les chefs de l'école fataliste; MM. Thierry, Guizot et Sismondi, les grands réformateurs de notre histoire générale : je m'arrête d'abord à ces derniers.

En joignant, pour les faits, l'histoire d'Adrien de Valois aux observations de MM. Thierry, Guizot et Sismondi, il n'y a presque plus rien à dire touchant la première et la seconde race de nos rois.

Les *Lettres* de M. Thiérry *sur l'Histoire de France*, ouvrage excellent, rendent à un temps défiguré par notre ancienne école son véritable caractère. M. Thierry, comme tous les hommes doués de conscience, d'un talent vrai et progressif, a corrigé ce qui lui a paru douteux dans les premières éditions de sa belle et savante *Histoire de la conquête d'Angleterre*, et dans ses *Lettres sur l'Histoire de France.* Quelques-unes de ses opinions se sont modifiées, l'expérience est venue réviser des jugements un peu absolus. On ne sauroit trop déplorer l'excès de travail qui a privé M. Thierry de la vue. Espérons qu'il dictera longtemps à ses amis, pour ses admirateurs (au nombre desquels je demande la première place), les pages de nos annales : l'Histoire aura son Homère comme la Poésie. Je retrouverai encore l'occasion de parler de M. Thierry dans cette pré-

face, de même que j'ai été heureux de le citer et de m'appuyer de son autorité dans ces *Études historiques*.

Le Cours d'histoire de M. Guizot, en ce qui concerne la seconde race, est d'un haut mérite. On peut ne pas convenir, avec le docte professeur, de quelques détails ; mais il a aperçu, avec une raison éclairée, les causes générales de la décomposition et de la recomposition de l'ordre social aux huitième et neuvième siècles. Il a aussi de curieuses leçons sur la littérature civile et religieuse, et une foule de choses justes, bien observées, et écrites avec impartialité. M. Guizot est remplacé dans sa chaire par un des jeunes écrivains de notre époque qui s'annoncent avec le plus d'éclat à la France, M. Saint-Marc Girardin : tant cette France est inépuisable en talents !

M. Sismondi, connu par son *Histoire des Républiques italiennes*, est un étranger de mérite qui s'est consacré avec un dévouement honorable pour nous à notre histoire. Trop préoccupé, peut-être, des idées modernes, il a trop jugé le passé d'après le présent : un peu d'humeur philosophique, bien naturelle sans doute, lui a fait traiter sévèrement quelques hommes et quelques règnes ; mais il a vu, un des premiers, le parti que les peuples pouvoient tirer même de leurs crimes. Les élucubrations de ce savant annaliste doivent être lues avec précaution, mais étudiées avec fruit.

D'accord avec les écrivains que je viens de nommer sur presque tous les faits qu'ils ont redressés dans nos historiens de l'ancienne école, tels que la ressemblance que ces historiens établissoient entre les Franks et les François, le prétendu affranchissement des Communes par Louis le Gros, etc., il y a pourtant quelques points où je suis forcé de différer de ces maîtres.

L'inexorable Histoire repousse les systèmes les plus ingénieux, lorsqu'ils ne sont pas appuyés sur des documents authentiques.

On parle comme de la plus grande découverte de l'école moderne d'une *seconde invasion des Franks*, c'est-à-dire d'une invasion des Franks d'Austrasie dans le royaume des Franks de Neustrie ; invasion qui seroit devenue la cause de l'élévation de la seconde race.

Pour avancer une pareille nouveauté, il faut, ce me semble, autre chose que des conjectures. Produit-on des passages inédits, des chartes, des diplômes inconnus jusqu'ici ? Non ; rien de positif n'est cité au soutien d'une assertion dont les preuves changeroient les trois premiers siècles de notre histoire. On est réduit à chercher sur quelle apparence de vérité est appuyé un fait dont toutes les chroniques devroient retentir. Quoi ! une seconde invasion des Franks auroit été tout à coup découverte au dix-neuvième siècle, sans que personne en eût entendu parler auparavant ? Ni les Bénédictins, ni les savants de l'Académie des Inscriptions, ni des hommes comme du Tillet, Duchesne, Baluze, Bignon, Adrien de Valois, ni tous les historiens de France, quelle qu'ait été la diversité de leurs opinions et de leurs doctrines, ni des critiques tels que Scaliger, Du Plessis, Bullet, Bayle, Secousse, Gibert, Fréret, Lebœuf, ni des publicistes tels que Bodin, Mably, Montesquieu, n'auroient rien vu ? cela seul me feroit douter, moi qui ne puis avoir aucune assurance en mes lumières. Il y a cependant trente ans que je lis, la plume à la main, les documents de notre histoire, et je n'ai aperçu aucune trace de l'événement qui auroit produit une si grande révolution.

Toujours prêt à reconnoître la supériorité des autres et ma propre foiblesse, cédant peut-être trop vite aux conseils et aux critiques, je me suis débattu contre

moi-même, afin de me convaincre d'une chose que les faits me démentoient. Peppin de Héristal, duc d'Austrasie, conduisant l'armée austrasienne, défait Thierry III, roi de Neustrie, et s'empare de toute l'autorité sous le nom de Maire du Palais, vers l'an 690. Est-ce cela qu'on auroit qualifié de seconde invasion des Franks?

Mais depuis l'établissement des Franks dans les Gaules, depuis Khlovigh jusqu'à Peppin, chef de la seconde race, les royaumes des Franks avoient été sans cesse en hostilité les uns contre les autres; effet inévitable du partage de la succession royale, qui se reproduisit sous les descendants de Charlemagne. Ainsi s'étoient formés et avoient disparu tour à tour les royaumes de Metz, de Soissons, d'Orléans, de Paris, de Bourgogne, d'Aquitaine. J'ai bien peur qu'on n'ait pris pour une nouvelle invasion des Franks une guerre civile de plus entre les tribus frankes.

Il ne me paroît pas démontré davantage que les Franks d'Austrasie fussent plus nombreux et eussent mieux conservé le caractère salique que les Franks neustriens. Les Franks de la Neustrie ne s'étendoient guère outre-Loire; le pays au delà de ce fleuve reconnoissoit à peine leur autorité, et ils étoient obligés d'y porter leurs armes: M. Thierry lui-même cite un exemple des ravages passagers qu'ils y commettoient. Qu'avoient, pour le courage et les mœurs des Franks, les cités gallo-romaines situées entre la Somme, la Seine et la Loire, de plus amollissant que celles qui couvroient les rives de la Meuse, de la Moselle et du Rhin? Paris étoit un misérable village, tandis que Cologne, Trèves, Mayence, Spire, Strasbourg, Worms, étoient des cités fameuses par les monuments dont leurs anciens maîtres les avoient ornées. D'après M. Guizot, les Franks devinrent propriétaires plus promptement dans l'Austrasie que dans la Neustrie; c'est là que l'on trouve, selon lui, les plus considérables de ces habitations qui devinrent des châteaux. La remarque est juste; mais ces châteaux n'étoient point l'ouvrage des Franks. Les derniers empereurs avoient permis aux sujets et aux citoyens romains de fortifier leurs demeures particulières; les habitations fortifiées de l'Austrasie n'étoient que des propriétés anciennement données aux vétérans légionnaires chargés de la défense des rives du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, d'où leur étoit venu le nom de *Ripuaires*. Les Franks neustriens n'étoient ni plus énervés, ni moins braves que leurs compatriotes; on n'aperçoit dans l'Histoire aucune différence entre un Frank de Soissons, de Paris et d'Orléans, et un Frank de Metz, de Mayence et de Cologne. Ce furent des Franks neustriens comme des Franks austrasiens qui vainquirent les Arabes à Tours et les Saxons en Germanie, sous les Peppin et sous Charles le Martel. Les rois ou chefs de la Neustrie parloient le langage germanique comme les rois ou chefs de l'Austrasie; leurs peuples seuls différoient de langage.

Remarquez enfin que Charles, duc de la Basse-Lorraine, oncle de Louis V, ayant fait hommage à l'empereur Othon de son duché, fut déclaré indigne de régner sur les Franks; et Charles étoit de la race de Charlemagne. Ce seroit donc les Franks austrasiens qui auroient renié la race qu'ils avoient élevée sur le pavois; ils auroient choisi un roi parmi les Franks neustriens vaincus, pour le mettre à la place d'un chef sorti des Franks austrasiens vainqueurs.

Tels sont mes doutes; ils expliqueront pourquoi, en admettant relativement aux deux premières races la plupart des opinions de l'école moderne, j'ai rejeté la seconde invasion des Franks. Je suis persuadé que les hommes habiles dont je ne partage pas sur ce point le sentiment, examineront eux-mêmes de plus près un fait d'une nature si grave. Peut-être à leur tour me reprocheront-ils mes bar-

diesses quand ils me verront hésiter sur la signification que l'on donne au mot *frank*, ne me tenir pas bien assuré qu'il y ait eu jamais une *ligue* de peuples germaniques connue sous le nom de *Franks*, à cause même de leur *confédération*.

Passons aux écrivains de l'école moderne du système fataliste.

Deux de ces écrivains attirent particulièrement l'attention : unis entre eux du triple lien de l'amitié, de l'opinion et du talent, ils se sont partagé le récit des fastes révolutionnaires; M. Mignet a resserré dans un ouvrage court et substantiel le récit que M. Thiers a étendu dans de plus larges limites. On trouve dans le premier une foule de traits tels que ceux-ci : « Les révolutions qui emploient « beaucoup de chefs ne se donnent qu'à un seul. » — « En révolution tout dé« pend d'un premier refus et d'une première lutte. Pour qu'une innovation soit « pacifique, il faut qu'elle ne soit pas contestée; car alors, au lieu de réfor« mateurs sages et modérés, on n'a plus que des réformateurs extrêmes et « inflexibles... D'une main ils combattent pour défendre leur domination; de « l'autre ils fondent leur système pour la consolider. »

Le portrait de Danton est supérieurement tracé : « Danton, dit l'auteur, étoit « un révolutionnaire gigantesque... Danton, qu'on a nommé le Mirabeau de la « populace, avoit de la ressemblance avec ce tribun des hautes classes..... Ce « puissant démagogue offroit un mélange de vices et de qualités contraires. Quoi« qu'il se fût vendu à la cour, il n'étoit pourtant pas vil, car il est des caractères « qui relèvent jusqu'à la bassesse..... Une révolution à ses yeux étoit un jeu où « le vainqueur, s'il en avoit besoin, gagnoit la vie du vaincu. » La lutte de Robespierre contre Camille Desmoulins et Danton est représentée avec un grand intérêt, et l'historien entremêle son récit des discours et des paroles de ces hommes de sang. Danton, au moment de périr, pesoit ainsi ses destins : « J'aime mieux être « guillotiné que guillotineur; ma vie n'en vaut pas la peine, et l'humanité m'en« nuie. » On lui conseilloit de partir : « Partir ! est-ce qu'on emporte sa patrie à la « semelle de ses souliers ? » Enfermé dans le cachot qu'avoit occupé Hébert, il disoit : « C'est à pareille époque que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire; « j'en demande pardon à Dieu et aux hommes; mais ce n'étoit pas pour qu'il fût « le fléau de l'humanité. » Interrogé par le président Dumas, il répondit : « Je « suis Danton; j'ai trente-cinq ans; ma demeure sera bientôt le néant. » Condamné, il s'écria : « J'entraine Robespierre, Robespierre me suit. » Ici la terreur a passé dans le récit de l'historien.

L'auteur, parlant de la mort de Robespierre, dit : « Il faut, homme de faction, « qu'on périsse par les échafauds, comme les conquérants par la guerre. » C'est l'éloquence appliquée à la raison.

M. Mignet a tracé une esquisse vigoureuse; M. Thiers a peint le tableau. Je mettrai particulièrement sous les yeux de mes lecteurs la mort de Mirabeau et celle de Louis XVI, d'autant plus que l'auteur, n'ayant pas à représenter des personnages plébéiens, objets de ses prédilections, admire pourtant : la vérité de sa conscience et de son talent l'emporte en lui sur la séduction de son système. Je sens moi-même que, si j'avois à parler comme historien de Mirabeau et de Louis XVI, je serois plus sévère que M. Thiers : je demanderois si tous les vices du premier étoient ceux d'un grand politique, si toutes les vertus du second étoient celles d'un grand roi. « Mirabeau, dit l'auteur, et l'on ne sauroit mieux « dire, Mirabeau, dans cette occasion, frappa surtout par son audace; jamais

« peut-être il n'avoit plus impérieusement subjugué l'assemblée. Mais sa fin appro-
« choit; et c'étoient là ses derniers triomphes..
« La philosophie et la gaieté se partagèrent ses derniers instants. Pâle, et les
« yeux profondément creusés, il paroissoit tout différent à la tribune, et souvent
« il étoit saisi de défaillances subites. Les excès de plaisir et de travail, les émo-
« tions de la tribune, avoient usé en peu de temps cette existence si forte.........
« Une dernière fois il prit la parole à cinq reprises différentes; il sortit épuisé, et
« ne reparut plus. Le lit de mort le reçut et ne le rendit qu'au Panthéon. Il avoit
« exigé de Cabanis qu'on n'appelât pas de médecins; néanmoins on lui désobéit;
« ils trouvèrent la mort qui s'approchoit, et qui déja s'étoit emparée des pieds :
« la tête fut la dernière atteinte, comme si la nature avoit voulu laisser briller son
« génie jusqu'au dernier instant. Un peuple immense se pressoit autour de sa de-
« meure, et encombroit toutes les issues dans le plus profond silence.............
« Mirabeau fit ouvrir ses fenêtres : Mon ami, dit-il à Cabanis, je mourrai aujour-
« d'hui : il ne reste plus qu'à s'envelopper de parfums, qu'à se couronner de
« fleurs, qu'à s'environner de musique, afin d'entrer paisiblement dans le som-
« meil éternel. Des douleurs poignantes interrompoient de temps en temps ces
« discours si nobles et si calmes. Vous aviez promis, dit-il à ses amis, de m'é-
« pargner des souffrances inutiles. En disant cela, il demande de l'opium avec
« instance. Comme on le lui refusoit, il l'exige avec sa violence accoutumée. Pour
« le satisfaire, on le trompe, et on lui présente une coupe, en lui persuadant
« qu'elle contenoit de l'opium. Il la saisit, avale le breuvage qu'il croit mortel,
« et paroit satisfait. Un instant après il expire. C'étoit le 20 avril 1791.............
« L'Assemblée interrompt ses travaux, un deuil général est ordonné, des funé-
« railles magnifiques sont préparées. On demande quelques Députés. Nous irons
« tous, s'écrièrent-ils. L'église de Sainte-Geneviève est érigée en Panthéon,
« avec cette inscription, qui n'est plus à l'instant où je raconte ces faits :

« AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE. »

L'inscription est replacée : y restera-t-elle? Qui sait ce que renferme l'avenir? Qui connoit les grands hommes et qui les juge? Je ne veux rien poursuivre sous le couvercle d'un cercueil; quand la mort a appliqué sa main sur le visage d'un homme, il ne reste plus d'espace à l'insulte; mais les passions politiques sont moins scrupuleuses, et pourvu qu'une révolution dure quelques années, il est peu de gloires qui soient en sûreté dans la tombe. En comparant le récit de M. Thiers à celui de madame de Staël, on pourra saisir quelques-uns des secrets du talent.

Passons à la mort de Louis XVI. L'innocence de la victime, s'emparant du génie de l'auteur, le subjugue et se reproduit tout entière dans ces éloquentes paroles :

« Dans Paris régnoit une stupeur profonde; l'audace du nouveau gouverne-
« ment avoit produit l'effet ordinaire que la force produit sur les masses; elle les
« avoit paralysées et réduites au silence. Le conseil exécutif étoit chargé de la dou-
« loureuse mission de faire exécuter la sentence. Tous les ministres étoient réunis
« dans la salle de leurs séances et comme frappés de consternation. Le tambour
« battoit dans la capitale; tous ceux qu'aucune obligation n'appeloit à figurer dans
« cette terrible journée se cachoient chez eux. Les portes et les fenêtres étoient

« fermées, et chacun attendoit chez soi le triste événement. A huit heures, le roi
« partit du Temple. Des officiers de gendarmerie étoient placés sur le devant de
« la voiture. Ils étoient confondus de la piété et de la résignation de la victime.
« Une multitude armée formoit la haie. La voiture s'avançoit lentement au milieu
« du silence universel. On avoit laissé un espace vide autour de l'échafaud. Des
« canons environnoient cet espace, et la vile populace, toujours prête à outrager
« le génie, la vertu et le malheur, se pressoit derrière les rangs des fédérés, et
« donnoit seule quelques signes extérieurs de satisfaction. »

Les campagnes d'Italie forment dans l'ouvrage de M. Thiers un épisode à part, qui suffiroit seul pour assigner à l'auteur un rang élevé parmi les historiens.

Après cet hommage sans réserve rendu aux chefs de l'école politique fataliste, il me sera peut-être loisible de hasarder des réflexions sur leur système, parcequ'on en a étrangement abusé.

Les écoliers, comme il arrive toujours, n'ayant point le talent des maîtres, croient les surpasser en exagérant leurs principes. Il s'est formé une petite secte de théoristes de Terreur, qui n'a d'autre but que la justification des excès révolutionnaires; espèces d'architectes en ossements et en têtes de morts, comme ceux qu'on trouve à Rome dans les catacombes. Tantôt les égorgements sont des conceptions pleines de génie, tantôt des drames terribles dont la grandeur couvre la sanglante turpitude. On transforme les événements en personnages; on ne vous dit pas : « Admirez Marat, » mais, « Admirez ses œuvres; » le meurtrier n'est pas beau, c'est le meurtre qui est divin. Les membres des comités révolutionnaires pouvoient être des assassins publics, mais leurs assassinats sont sublimes, car vous voyez les grandes choses qu'ils ont produites. Les hommes ne sont rien; les choses sont tout, et les choses ne sont point coupables. On disoit autrefois : « Détestez le crime, et pardonnez au criminel; » si l'on en croyoit les parodistes de MM. Thiers et Mignet, la maxime seroit renversée, et il faudroit dire : « Détes-
« tez le criminel et pardonnez...... que dis-je, pardonnez! aimez, révérez le
« crime! »

Il faut que l'historien dans ce système raconte les plus grandes atrocités sans indignation et parle des plus hautes vertus sans amour; que d'un œil glacé il regarde la société comme soumise à certaines lois irrésistibles, de manière que chaque chose arrive comme elle devoit inévitablement arriver. L'innocent ou l'homme de génie doit mourir, non pas parcequ'il est innocent ou homme de génie, mais parceque sa mort est nécessaire et que sa vie mettroit obstacle à un fait général placé dans la série des événements. La mort ici n'est rien; c'est l'accident plus ou moins pathétique : besoin étoit que tel individu disparût pour l'avancement de telle chose, pour l'accomplissement de telle vérité.

Il y a mille erreurs détestables dans ce système.

La fatalité, introduite dans les affaires humaines, n'auroit pas même l'avantage de transporter à l'Histoire l'intérêt de la fatalité tragique. Qu'un personnage sur la scène soit victime de l'inexorable destin; que, malgré ses vertus, il périsse : quelque chose de terrible résulte de ce ressort mis en mouvement par le poëte. Mais que la société soit représentée comme une espèce de machine qui se meut aveuglément par des lois physiques latentes; qu'une révolution arrive par cela seul qu'elle doit arriver; que, sous les roues de son char, comme sous celles du char de l'idole indienne, soient écrasés au hasard innocents et coupables; que l'indifférence ou la pitié soit la même à l'égard du vice et de la vertu : cette fatalité

de la chose, cette impartialité de l'homme sont hébétées et non tragiques. Ce niveau historique, loin de déceler la vigueur, ne trahit que l'impuissance de celui qui le promène sur les faits. J'ose dire que les deux historiens qui ont produit de si déplorables imitateurs étoient très supérieurs à l'opinion dont on a cru trouver le germe dans leurs ouvrages.

Non, si l'on sépare la vérité morale des actions humaines, il n'est plus de règle pour juger ces actions; si l'on retranche la vérité morale de la vérité politique, celle-ci reste sans base; alors il n'y a plus aucune raison de préférer la liberté à l'esclavage, l'ordre à l'anarchie. Mon *intérêt !* direz-vous. Qui vous a dit que mon *intérêt* est l'ordre et la liberté? Si j'aime le pouvoir, moi, comme tant de révolutionnaires? Si je veux bien abaisser ce que j'envie, mais si je ne me contente pas d'être un citoyen pauvre et obscur, au nom de quelle loi m'obligerez-vous à me courber sous le joug de vos idées? — Par la force. — Mais si je suis le plus fort? — En détruisant la vérité morale, vous me rendez à l'état de nature; tout m'est permis, et vous êtes en contradiction avec vous-même quand vous venez, afin de me retenir, me parler de certaines nécessités que je ne reconnois pas. Ma règle est mon bras: vous l'avez déchaîné, je l'étendrai pour prendre ou frapper au gré de ma cupidité ou de ma haine.

Grace au Ciel, il n'est pas vrai qu'un crime soit jamais utile, qu'une injustice soit jamais nécessaire. Ne disons pas que si dans les révolutions tel homme innocent ou illustre, opposé d'esprit à ces révolutions, n'avoit péri, il en eût arrêté le cours; que le tout ne doit pas être sacrifié à la partie. Sans doute cet homme de vertu ou de génie eût pu ralentir le mouvement, mais l'injustice ou le crime accomplis sur sa personne retardent mille fois plus ce même mouvement. Les souvenirs des excès révolutionnaires ont été et sont encore parmi nous les plus grands obstacles à l'établissement de la liberté.

Si, taisant ce que la Révolution a fait de bien, ce qu'elle a détruit de préjugés, établi de libertés dans la France, on retraçoit l'histoire de cette Révolution par ses crimes, sans ajouter un seul mot, une seule réflexion au texte, mettant seulement bout à bout toutes les horreurs qui se sont dites et perpétuées dans Paris et les provinces pendant quatre ans, cette tête de Méduse feroit reculer pour des siècles le genre humain jusqu'aux dernières bornes de la servitude; l'imagination épouvantée se refuseroit à croire qu'il y ait eu quelque chose de bon caché sous ces attentats. C'est donc une étrange méprise que de glorifier ces attentats pour faire aimer la Révolution. Ce n'est point l'année 1793 et ses énormités qui ont produit la liberté; ce temps d'anarchie n'a enfanté que le despotisme militaire; ce despotisme dureroit encore si celui qui avoit rendu la Gloire sa complice avoit su mettre quelque modération dans les jouissances de la victoire. Le régime constitutionnel est sorti des entrailles de l'année 1789; nous sommes revenus, après de longs égarements, au point du départ; mais combien de voyageurs sont restés sur la route!

Tout ce qu'on peut faire par la violence, on peut l'exécuter par la loi; le peuple qui a la force de proscrire, a la force de contraindre à l'obéissance sans proscription. S'il est jamais permis de transgresser la justice sous le prétexte du bien public, voyez où cela vous conduit: vous êtes aujourd'hui le plus fort, vous tuez pour la liberté, l'égalité, la tolérance; demain vous serez le plus foible, et l'on vous tuera pour la servitude, l'inégalité, le fanatisme. Qu'aurez-vous à dire? Vous étiez un obstacle à la chose qu'on vouloit; il a fallu vous faire disparoître; fâcheuse nécessité sans doute, mais enfin nécessité: ce sont là vos principes;

subissez-en la conséquence. Marius répandoit le sang au nom de la démocratie, Sylla au nom de l'aristocratie ; Antoine, Lépide et Auguste trouvèrent utile d'écimer les têtes qui rêvoient encore la liberté romaine. Ne blâmons plus les égorgeurs de la Saint-Barthélemy ; ils étoient obligés (bien malgré eux sans doute) d'ainsi faire pour arriver à leur but.

Il n'a péri, dit-on, que six mille victimes par les tribunaux révolutionnaires. C'est peu ! Reprenons les choses à leur origine.

Le premier numéro du *Bulletin des lois* contient le décret qui institue le *tribunal révolutionnaire :* on maintient ce décret à la tête de ce recueil, non pas, je suppose, pour en faire usage en temps et lieu, mais comme une inscription redoutable gravée au fronton du Temple des lois pour épouvanter le législateur et lui inspirer l'horreur de l'injustice. Ce décret prononce que la seule peine portée par le *tribunal révolutionnaire* est la peine de mort. L'article 9 autorise tout citoyen à saisir et à conduire devant les *magistrats*, les *conspirateurs* et les *contre-révolutionnaires ;* l'article 13 dispense de la preuve testimoniale ; et l'article 16 prive de défenseur les *conspirateurs*. Ce tribunal étoit sans appel.

Voilà d'abord la grande base sur laquelle il nous faut asseoir notre admiration : honneur à l'équité révolutionnaire ! honneur à la justice de la caverne ! Maintenant, compulsons les actes émanés de cette justice. Le républicain Prudhomme, qui ne haïssoit pas la Révolution, et qui a écrit lorsque le sang étoit tout chaud, nous a laissé six volumes de détails. Deux de ces six volumes sont consacrés à un dictionnaire où chaque *criminel* se trouve inscrit à sa lettre alphabétique, avec ses *nom, prénoms, âge, lieu de naissance, qualité, domicile, profession, date et motif de la condamnation, jour et lieu de l'exécution.* On y trouve parmi les guillotinés dix-huit mille six cent treize victimes ainsi réparties :

Ci-devant nobles	1,278
Femmes *idem*	750
Femmes de laboureurs et d'artisans	1,467
Religieuses	350
Prêtres	1,135
Hommes non nobles de divers états	13,633
TOTAL	18,613

Femmes mortes par suite de couches prématurées		3,400
Femmes enceintes et en couches		348
Femmes tuées dans la Vendée		15,000
Enfants *id.* *id.*		22,000
Morts dans la Vendée		900,000
Victimes sous le proconsulat de Carrier, à Nantes		32,000
Dont	Enfants fusillés	500
	Id. noyés	1,500
	Femmes fusillées	264
	Id. noyées	500
	Prêtres fusillés	500
	Id. noyés	460
	Nobles noyés	1,400
	Artisans *idem*	5,300
Victimes à Lyon		31,000

Dans ces nombres ne sont pas compris les massacres à Versailles, aux Carmes, à l'Abbaye, à la glacière d'Avignon, les fusillés de Toulon et de Marseille après les siéges de ces deux villes, et les égorgés de la petite ville provençale de Bédoin, dont la population périt tout entière.

Pour l'exécution de la loi des suspects, du 21 septembre 1793, plus de cinquante mille comités révolutionnaires furent installés sur la surface de la France. D'après les calculs du conventionnel Cambon, ils coûtoient annuellement cinq cent quatre-vingt-onze millions (assignats). Chaque membre de ces comités recevoit trois francs par jour, et ils étoient cinq cent quarante mille : c'étoient cinq cent quarante mille accusateurs ayant droit de désigner à la mort. A Paris, seulement, on comptoit soixante comités révolutionnaires; chacun d'eux avoit sa prison pour la détention des suspects.

Vous remarquerez que ce ne sont pas simplement des *nobles*, des *prêtres*, des *religieux*, qui figurent ici dans le registre mortuaire; s'il ne s'agissoit que de ces gens-là, la Terreur seroit véritablement la Vertu : *canaille! sotte espèce!* Mais voilà dix-huit mille neuf cent vingt-trois hommes non nobles, de divers états, et deux mille deux cent trente et une femmes de laboureurs ou d'artisans, deux mille enfants guillotinés, noyés et fusillés : à Bordeaux, on exécutoit pour crime de *négociantisme*. Des femmes! mais savez-vous que dans aucun pays, dans aucun temps, chez aucune nation de la terre, dans aucune proscription politique, les femmes n'ont été livrées au bourreau, si ce n'est quelques têtes isolées à Rome sous les empereurs, en Angleterre sous Henri VIII, la reine Marie et Jacques II? La Terreur a seule donné au monde le lâche et impitoyable spectacle de l'assassinat juridique des femmes et des enfants en masse.

Le Girondin Riouffe, prisonnier avec Vergniaux, madame Rolland et leurs amis à la Conciergerie, rapporte ce qui suit dans ses *Mémoires d'un détenu* : « Les femmes les plus belles, les plus jeunes, les plus intéressantes, tomboient « pêle-mêle dans ce gouffre (l'Abbaye), dont elles sortoient pour aller par « douzaine inonder l'échafaud de leur sang.

« On eût dit que le gouvernement étoit dans les mains de ces hommes dé- « pravés qui, non contents d'insulter au sexe par des goûts monstrueux, lui « vouent une haine implacable. De jeunes femmes enceintes, d'autres qui ve- « noient d'accoucher et qui étoient encore dans cet état de foiblesse et de pâleur « qui suit ce grand travail de la nature qui seroit respecté par les peuples les « plus sauvages; d'autres dont le lait s'étoit arrêté tout à coup, ou par frayeur, « ou parcequ'on avoit arraché leurs enfants de leur sein, étoient jour et nuit « précipitées dans cet abîme. Elles arrivoient traînées de cachots en cachots, « leurs foibles mains comprimées dans d'indignes fers : on en a vu qui avoient « un collier au cou. Elles entroient les unes évanouies et portées dans les bras « des guichetiers qui en rioient, d'autres en état de stupéfaction qui les rendoit « comme imbéciles. Vers les derniers mois surtout (avant le 9 thermidor), c'étoit « l'activité des enfers : jour et nuit les verrous s'agitoient; soixante personnes « arrivoient le soir pour aller à l'échafaud; le lendemain elles étoient remplacées « par cent autres, que le même sort attendoit le jour suivant »

« Quatorze jeunes filles de Verdun, d'une candeur sans exemple, et qui avoient « l'air de jeunes vierges parées pour une fête publique, furent menées ensemble « à l'échafaud. Elles disparurent tout à coup et furent moissonnées dans leur « printemps : la cour des Femmes avoit l'air, le lendemain de leur mort, d'un

« parterre dégarni de ses fleurs par un orage. Je n'ai jamais vu parmi nous de « désespoir pareil à celui qu'excita cette barbarie.

« Vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes pour la plupart, furent également assassinées ensemble : je les vois encore, ces malheureuses victimes, je « les vois étendues dans la cour de la Conciergerie, accablées de la fatigue d'une « longue route et dormant sur le pavé..... Au moment d'aller au supplice, on « arracha du sein d'une de ces infortunées un enfant qu'elle nourrissoit, et qui, « au moment même, s'abreuvoit d'un lait dont le bourreau alloit tarir la source : « ô cris de la douleur maternelle, que vous fûtes aigus ! mais sans effet..... « Quelques femmes sont mortes dans la charrette, et on a guillotiné leurs cada- « vres. N'ai-je pas vu, peu de jours avant le 9 thermidor, d'autres femmes traî- « nées à la mort ? elles s'étoient déclarées enceintes..... Et ce sont des hommes, « des François, à qui leurs philosophes les plus éloquents prêchent depuis « soixante années l'humanité et la tolérance.....

« ..... Déja un aqueduc immense qui devoit voiturer du sang avoit été creusé « à la place Saint-Antoine. Disons-le, quelque horrible qu'il soit de le dire, tous « les jours le sang humain se puisoit par seaux, et quatre hommes étoient oc- « cupés, au moment de l'exécution, à les vider dans cet aqueduc.

« C'étoit vers trois heures après midi que ces longues processions de victimes « descendoient au tribunal, et traversoient lentement sous de longues voûtes, « au milieu des prisonniers qui se rangeoient en haie pour les voir passer avec « une avidité sans pareille. J'ai vu quarante-cinq magistrats du parlement de « Paris, trente-trois du parlement de Toulouse, allant à la mort du même air « qu'ils marchoient autrefois aux cérémonies publiques : j'ai vu trente fermiers- « généraux passer d'un pas calme et ferme ; les vingt-cinq premiers négociants « de *Sédan* plaignant, en allant à la mort, dix mille ouvriers qu'ils laissoient sans « pain. J'ai vu ce *Baysser, l'effroi des rebelles de la Vendée*, et le plus bel « homme de guerre qu'eût la France ; j'ai vu tous ces généraux que la victoire « venoit de couvrir de lauriers qu'on changeoit soudain en cyprès ; enfin tous ces « jeunes militaires si forts, si vigoureux..... ils marchoient silencieusement .... « ils ne savoient que mourir. »

Prudhomme va compléter ce tableau :

« La mission de Le Bon dans les départements frontières du Nord peut être « comparée à l'apparition de ces noires furies si redoutées dans les temps du pa- « ganisme..... »

Dans les jours de fêtes, l'orchestre étoit placé à côté de l'échafaud ; Le Bon di- soit aux jeunes filles qui s'y trouvoient : « Suivez la voix de la nature, livrez- vous, abandonnez-vous dans les bras de vos amants. »......

« Des enfants qu'il avoit corrompus lui formoient une garde et étoient les es- « pions de leurs parents. Quelques-uns avoient de petites guillotines avec les- « quelles ils s'amusoient à donner la mort à des oiseaux et à des souris. » On sait que Le Bon, après avoir abusé d'une femme qui s'étoit livrée à lui pour sauver son mari, fit mourir cet homme sous les yeux de cette femme, à laquelle il ne resta que l'horreur de son sacrifice ; genre d'atrocités si répétées d'ailleurs, que Prudhomme dit qu'on ne les sauroit compter.

Carrier se distingua à Nantes : « Environ quatre-vingts femmes extraites de « l'entrepôt, traduites à ce champ de carnage, y furent fusillées ; ensuite on les « dépouilla et leurs corps restèrent ainsi épars pendant trois jours.

« Cinq cents enfants des deux sexes, dont les plus âgés avoient quatorze ans,
« sont conduits au même endroit pour y être fusillés. Jamais spectacle ne fut plus
« attendrissant et plus effroyable ; la petitesse de leur taille en met plusieurs à
« l'abri des coups de feu : ils délient leurs liens, s'éparpillent jusque dans les ba-
« taillons de leurs bourreaux, cherchent un refuge entre leurs jambes, qu'ils
« embrassent fortement, en levant vers eux leur visage où se peignent à la fois
« l'innocence et l'effroi. Rien ne fait impression sur ces exterminateurs, ils les
« égorgent à leurs pieds. »

Noyades à Nantes.

« Une quantité de femmes, la plupart enceintes, et d'autres pressant leur
« nourrisson sur leur sein, sont menées à bord des gabares..... Les innocentes
« caresses, le sourire de ces tendres victimes versent dans l'ame de ces mères
« éplorées un sentiment qui achève de déchirer leurs entrailles ; elles répondent
« avec vivacité à leurs tendres caresses, en songeant que c'est pour la dernière
« fois ! ! ! Une d'elles venoit d'accoucher sur la grève, les bourreaux lui donnent
« à peine le temps de terminer ce grand travail ; ils avancent ; toutes sont amon-
« celées dans la gabare, et, après les avoir dépouillées à nu, on leur attache les
« mains derrière le dos. Les cris les plus aigus, les reproches les plus amers de
« ces malheureuses mères se font entendre de toutes parts contre les bourreaux ;
« Fouquet, Robin et Lamberty y répondoient à coups de sabre, et la timide beauté,
« déja assez occupée à cacher sa nudité aux monstres qui l'outragent, détourne en
« frémissant ses regards de sa compagne défigurée par le sang, et qui déja chan-
« celante vient rendre le dernier soupir à ses pieds. Mais le signal est donné ; les
« charpentiers d'un coup de hache lèvent les sabords, et l'onde les ensevelit
« pour jamais. »

Et voilà l'objet de vos hymnes ! Des milliers d'exécutions en moins de trois années, en vertu d'une loi qui privoit les accusés de témoins, de défenseurs et d'appel ! Songez-vous que le souvenir d'une seule condamnation inique, celle de Socrate, a traversé vingt siècles pour flétrir les juges et les bourreaux ? Pour entonner le chant de triomphe, il faudroit du moins attendre que les pères et les mères, les femmes et les enfants, les frères et les sœurs des victimes fussent morts, et ils couvrent encore la France. Femmes, bourgeois, négociants, magistrats, paysans, soldats, généraux, immense majorité plébéienne sur laquelle est tombée la Terreur, vous plaît-il de fournir de nouveaux aliments à ce merveilleux spectacle ?

On dit : Une révolution est une bataille ; comparaison défectueuse. Sur un champ de bataille, si on reçoit la mort on la donne, les deux partis ont les armes à la main. L'exécuteur des hautes œuvres combat sans péril ; lui seul tient la corde ou le glaive ; on lui amène l'ennemi garrotté. Je ne sache pas qu'on ait jamais appelé duel ce qui se passoit entre Louis XVI, la jeune fille de Verdun, Bailly, André Chénier, le vieillard Malesherbes et le bourreau. Le voleur qui m'attend au coin d'un bois joue du moins sa vie contre la mienne ; mais le révolutionnaire qui, du sein de la débauche, après s'être vendu tantôt à la cour, tantôt au parti républicain, envoyoit à la place du supplice des tombereaux remplis de femmes : quels risques couroit-il avec ces foibles adversaires ?

Les prodiges de nos soldats ne furent point l'œuvre de la Terreur ; ils tinrent à l'esprit militaire des François, qui se réveillera toujours au son de la trompette. Ce ne furent point les commissaires de la Convention et les guillotines à la suite

des victoires, qui rétablirent la discipline dans les armées; ce furent les armées qui rapportèrent l'ordre dans la France.

La preuve que ce temps mauvais n'avoit rien de supérieur propre à être reproduit, c'est qu'il seroit impossible de le faire renaître. Les émeutes, les massacres populaires sont de tous les siècles, de tous les pays; mais une organisation complète de meurtres appelés légaux, des tribunaux jugeant à mort dans toutes les villes, des assassins affiliés dépouillant leurs victimes et les conduisant presque sans gardes au supplice, c'est ce qu'on n'a vu qu'une fois, c'est ce qu'on ne reverra jamais. Aujourd'hui les individus résisteroient un à un; chacun se défendroit dans sa maison, sur son camp, dans la prison, au supplice même. La Terreur ne fut point une invention de quelques géants; ce fut tout simplement une maladie morale, une peste. Un médecin, dans son amour de l'art, s'écrioit plein de joie: « On a retrouvé la lèpre. » On ne retrouvera pas la Terreur. N'apprenons point au peuple à choyer les crimes; ne nous donnons point pour une nation d'ogres, qui lèche comme le lion avec délices ses mâchoires ensanglantées. Le système de la Terreur, poussé à l'extrême, n'est autre que la conquête accomplie par l'extermination; or, on ne peut jamais consumer assez vite tous les holocaustes, pour que l'horreur qu'ils inspirent ne soulève pas jusqu'aux allumeurs des bûchers.

La même admiration que l'on accorde à la Terreur, on la prodigue aux terroristes avec aussi peu de raison: ceux qui les ont vus de près savent que la plupart d'entre eux n'étoient que des misérables dont la capacité ne s'élevoit pas au-dessus de l'esprit le plus vulgaire; héros de la peur, ils tuoient dans la crainte d'être tués. Loin d'avoir ces desseins profonds qu'on leur suppose aujourd'hui, ils marchoient sans savoir où ils alloient, jouets de leur ivresse et des événements. On a prêté de l'intelligence à des instincts matériels; on a forgé la théorie d'après la pratique; on a tiré la poétique du poëme. Si même quelques-uns de ces stupides démons ont par hasard mêlé quelques qualités à leurs vices, ces dons stériles ressembloient aux fruits qui se détachent de la branche et pourrissent au pied de l'arbre qui les a portés. Un vrai terroriste n'est qu'un homme mutilé, privé comme l'eunuque de la faculté d'aimer et de renaître: c'est son impuissance dont on a voulu faire du génie.

Que, dans la fièvre révolutionnaire, il se soit trouvé d'atroces sycophantes engraissés de sang comme ces vermines immondes qui pullulent dans les voiries; que des sorcières, plus sales que celles de Macbeth, aient dansé en rond autour du chaudron où l'on faisoit bouillir les membres déchirés de la France, soit: mais que l'on rencontre aujourd'hui des hommes qui, dans une société paisible et bien ordonnée, se constituent les mielleux apologistes de ces brutales orgies; des hommes qui parfument et couronnent de fleurs le baquet où tomboient les têtes à couronne ou à bonnet rouge; des hommes qui enseignent la logique du meurtre, qui se font maîtres ès arts de massacre, comme il y a des professeurs d'escrime, voilà ce qui ne se comprend pas.

Défions-nous de ce mouvement d'amour-propre qui nous fait croire à la supériorité de notre esprit, à la fortitude de notre ame, parceque nous envisageons de sang-froid les plus épouvantables catastrophes: le bourreau manie des troncs palpitants sans en être ému; cela prouvera-t-il la fermeté de son caractère et la grandeur de son intelligence? Quand le plus vil des peuples, quand les Romains du temps de l'Empire couroient au spectacle des gladiateurs; quand vingt mille prisonniers s'égorgeoient pour amuser un Néron entouré de prostituées toutes

nues, n'étoit-ce pas là de la terreur sur une grande échelle? Le mot changera-t-il le fait? Faudra-t-il trouver horrible, au nom de la tyrannie, ce qu'on trouveroit admirable au nom de la liberté?

Placer la fatalité dans l'Histoire, c'est se débarrasser de la peine de penser, s'épargner l'embarras de rechercher la cause des événements. Il y a bien autrement de puissance à montrer comment la déviation des principes de la morale et de la justice a produit des malheurs, comment ces malheurs ont enfanté des libertés par le retour à la morale et à la justice; il y a certes en cela bien plus de puissance, qu'à mettre la société sous de gros pilons qui réduisent en pâte ou en poudre les choses et les hommes : il ne faut que lâcher l'écluse des passions, et les pilons vont se levant et retombant. Quant à moi, je ne me sens aucun enthousiasme pour une hache. J'ai vu porter des têtes au bout d'une pique, et j'affirme que c'étoit fort laid. J'ai rencontré quelques-unes de ces vastes capacités qui faisoient promener ces têtes; je déclare qu'il n'y avoit rien de moins vaste : le monde les menoit, et elles croyoient mener le monde. Un des plus fameux révolutionnaires, à moi connu, étoit un homme léger, bavard, d'un esprit court, et qui, privé de cœur de toute façon, en manquoit dans le péril. Les équarrisseurs de chair humaine ne m'imposent point : en vain ils me diront que, dans leurs fabriques de pourritures et de sang, ils tirent d'excellents ingrédients des carcasses industriellement pilées : manufacturiers de cadavres, vous aurez beau broyer la mort, vous n'en ferez jamais sortir un germe de liberté, un grain de vertu, une étincelle de génie.

Que les théoriciens de Terreur gardent donc, s'ils le veulent, leur fanatisme à la glace, lequel leur fournit deux ou trois phrases inexplicables de *nécessité*, de *mouvement*, de *force progressive*, sous lesquelles ils cachent le vide de leurs pensées, je ne les lirai plus; mais je relirai les deux historiens qu'ils ont pris si mal à propos pour guides, et dont le talent me fera oublier leurs infimes et sauvages imitateurs.

Au surplus, un auteur à qui la liberté doit beaucoup, le dernier orateur de ces générations constitutionnelles qui finissent, un homme dont la tombe récente doit augmenter l'autorité, M. Benjamin Constant, a combattu avant moi ces dogmatiques de Terreur. Il faut lire tout entier, dans ses *Mélanges de littérature et de politique*, l'article dont je ne citerai que ce passage : « La Terreur n'a produit « aucun bien. A côté d'elle a existé ce qui étoit indispensable à tout gouvernement, « mais ce qui auroit existé sans elle, et ce qu'elle a corrompu et empoisonné en « s'y mêlant. . . . .

« Ce régime abominable n'a point, comme on l'a dit, préparé le peuple à la « liberté, il l'a préparé à subir un joug quelconque; il a courbé les têtes, mais « en dégradant les esprits, en flétrissant les cœurs : il a servi pendant sa durée « les amis de l'anarchie, et son souvenir sert maintenant les amis de l'esclavage « et de l'avilissement de l'espèce humaine. . . . .

« Je n'aurois pas rappelé de tristes souvenirs, si je n'avois pensé qu'il importoit « à la France, quelles que soient désormais ses destinées, de ne pas voir « confondre ce qui est digne d'admiration et ce qui n'est digne que d'horreur. « Justifier le régime de 1793, peindre des forfaits et du délire comme une nécessité « qui pèse sur les peuples toutes les fois qu'ils essaient d'être libres, c'est « nuire à une cause sacrée plus que ne lui nuiroient les attaques de ses ennemis « les plus déclarés. . . . .

« Séparez donc soigneusement les époques et les actes; flétrissez ce qui est « éternellement coupable; ne recourez pas à une métaphysique abstraite et sub- « tile pour prêter à des attentats l'excuse d'une fatalité irrésistible qui n'existe « pas; n'ôtez pas à vos jugements toute autorité, à vos hommages toute « valeur. »

Une pensée doit nous consoler, c'est que le régime de la Terreur ne peut renaître, non-seulement, comme je l'ai dit, parce que personne ne s'y soumettroit, mais encore parce que les causes et les circonstances qui l'ont produite ont disparu. En 1793, il y avoit à jeter à terre l'immense édifice du passé, à faire la conquête des idées, des institutions, des propriétés. On conçoit comment un système de meurtre, appliqué ainsi qu'un levier à la démolition d'un monument colossal, pouvoit sembler une force nécessaire à des esprits pervers; mais tout est renversé aujourd'hui, tout est conquis, idées, institutions, propriétés. De quoi s'agit-il maintenant? D'une forme politique un peu plus ou un peu moins républicaine, de quelques lois à abolir ou à publier, de quelques hommes à remplacer par quelques autres. Or, pour d'aussi minces résultats qui ne rencontrent aucune résistance collective, qui ne blessent aucune classe particulière de la société, il n'est pas besoin de mettre une nation en coupe réglée. On ne fait pas de la Terreur *à priori :* la Terreur ne fut point un plan combiné et annoncé d'avance; elle vint peu à peu avec les événements; elle commença par les assassinats privés et désordonnés de 1789, 1790, 1791, 1792, pour arriver aux assassinats publics et réguliers de 1793. Les terroristes ne savoient pas d'avance qu'ils étoient des terroristes. Nos terroristes de théorie nous crient: « Oyez, nous sommes des « terroristes barbus ou imberbes, nous! Nous allons établir une superbe Terreur. « Venez que nous vous coupions le cou. Nous sommes des hommes énergiques, « nous! Le génie est notre fort. » Ces parodistes de Terreur, ces Terroristes de mélodrame, bien capables sans doute de vous tuer, si vous les en défiez, pour la preuve et l'honneur de la chose, seroient incapables de maintenir trois jours en permanence l'instrument de mort qui retomberoit sur eux.

De ces Études historiques.

Il est temps de rendre compte de mes propres *Études*. J'ai déduit dans mon *Avant-propos* les raisons pour lesquelles on ne me lira point, les causes pour lesquelles je perds le dernier grand travail de ma vie; mais enfin si dans quelque moment dérobé à l'importance des catastrophes du jour, si dans ces courts intervalles de repos qui séparent les événements dans les révolutions, quelques hommes singuliers s'enquéroient de mes recherches, je leur vais épargner la peine d'aller plus avant. Quand on aura jeté un coup d'œil sur cette fin de préface, on sera à même de dire, si l'on veut, qu'on a lu mon ouvrage, de l'approuver ou de le combattre sans l'avoir lu, si par hasard on avoit le loisir ou la fantaisie de s'occuper d'une controverse littéraire.

J'ai donné à la première partie de mon travail le titre d'*Études historiques*, en lui laissant toutefois celui de *Discours* que j'avois d'abord choisi. J'ai pensé que ce titre d'*Études* convenoit mieux à la modestie de mon travail, qu'il me donnoit plus de liberté pour parler des diverses choses convergentes à mon sujet, et ne m'obligeoit pas de tenir incessamment mon style à la hauteur du *discours*.

Dans l'introduction j'expose mon système; je définis les trois vérités qui sont

le fondement de l'ordre social ; la vérité religieuse, la vérité philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, la vérité politique ou la liberté. Je dis que tous les faits historiques naissent du choc, de la division ou de l'alliance de ces trois vérités. J'adopte pour vérité religieuse la vérité chrétienne, non pas comme Bossuet en faisant du Christianisme un cercle inflexible, mais un cercle qui s'étend à mesure que les lumières et la liberté se développent. Le Christianisme a eu plusieurs ères : son ère morale ou évangélique, son ère des martyrs, son ère métaphysique ou théologique, son ère politique : il est arrivé à son ère ou à son âge philosophique.

Le monde moderne prend naissance au pied de la Croix. Les nations modernes sont composées des trois peuples Païen, Chrétien et Barbare : de là la nécessité, pour les bien connoître, de remonter à leurs origines ; de là l'obligation pour l'historien de reprendre les faits au temps d'Auguste, où commencent à la fois l'Empire romain, le Christianisme et les premiers mouvements des Barbares.

Ainsi : Histoire de l'Empire romain mêlée à l'Histoire du Christianisme, lequel attaque au dedans la société païenne, tandis que les Barbares l'assaillent au dehors : Histoire des invasions successives des Barbares ; il en faut distinguer deux principales ; l'une quand les Barbares n'avoient point encore reçu la foi, l'autre lorsqu'ils étoient devenus chrétiens.

Principaux vices de l'ancienne société : elle étoit fondée sur deux abominations : le polythéisme et l'esclavage. Le polythéisme, en faussant la vérité religieuse, l'unité d'un Dieu, faussoit toutes les vérités morales ; l'esclavage corrompoit toutes les vérités politiques.

Philosophie des païens : ce qu'elle donna au Christianisme et ce que le Christianisme reçut d'elle. Les philosophes grecs firent sortir la philosophie des temples et la renfermèrent dans les écoles ; les prêtres chrétiens firent sortir la philosophie des écoles et la livrèrent à tous les hommes.

Le Polythéisme se trouva sous Julien dans la position où le Christianisme se trouve de nos jours, avec cette différence qu'il n'y auroit rien aujourd'hui à substituer au Christianisme, et que sous Julien le Christianisme étoit là, tout prêt à remplacer l'ancienne religion. Inutiles efforts de Julien pour faire rétrograder son siècle : le temps ne recule point, et le plus fier champion ne pourroit le faire rompre d'une semelle. Conversion de Constantin, destruction des temples. La vérité politique commence à rentrer dans la société par la morale chrétienne et par les institutions des Barbares. Entre les grands changements opérés dans l'ordre social par le Christianisme, il faut remarquer principalement l'*émancipation des femmes* (qui néanmoins n'est pas encore complète par la loi) et le *principe de l'égalité humaine*, inconnu de l'antiquité polythéiste.

Toutes les origines de notre société ont été placées deux siècles trop bas : Constantin, qui remplaça le grand patriciat par une noblesse titrée, et qui changea avec d'autres institutions la nature de la société latine, est le véritable fondateur de la royauté moderne, dans ce qu'elle conserva de romain.

Entre les monarchies barbares et l'Empire purement latin-romain, il y a eu un Empire romain-barbare qui a duré près d'un siècle avant la déposition d'Augustule. C'est ce qu'on n'a pas remarqué, et ce qui explique pourquoi, au moment de la fondation des royaumes barbares, rien ne parut changé dans le monde : aux malheurs près, c'étoient toujours les mêmes hommes et les mêmes mœurs.

Arrivé à travers les faits jusqu'à l'érection du royaume d'Italie par Odoacre, et à celle du royaume des Franks par Khlovigh, je m'arrête, et je présente séparément les trois grands tableaux des mœurs, des lois, de la religion des Païens, des Chrétiens et des Barbares.

Concentration de toutes les philosophies et de toutes les religions dans l'Asie hébraïque, persane et grecque. Grande école des prophètes. Systèmes philosophiques. Hérésies juives et grecques : affinités des systèmes philosophiques et des hérésies. L'hérésie maintint l'indépendance de l'esprit humain, et fut favorable à la vérité philosophique.

Là se terminent les *Études historiques*, et j'y substitue un nouveau titre pour continuer ma marche.

On sait que mon premier plan avait été de faire des *Discours historiques* depuis l'établissement du Christianisme (en passant par l'Empire romain, les races mérovingienne et carlovingienne, et la race capétienne) jusqu'au règne de Philippe VI dit de Valois. A ce règne, je me proposois d'écrire l'histoire de France proprement dite, et de la conduire jusqu'à la Révolution. Je ne m'étois engagé à publier, dans la collection de mes *OEuvres*, que les *Discours historiques*. La vie, qui m'échappe, ne me permettant pas d'accomplir mes projets, je me suis déterminé à satisfaire ceux de mes lecteurs qui témoignoient le desir de connoître mon système entier sur l'histoire de notre patrie. En conséquence, je trace une *Analyse raisonnée* de cette histoire sous les deux premières races et sous une partie de la troisième. Quand j'arrive à l'époque où devoit commencer mon Histoire proprement dite, je donne des fragments des règnes de Philippe de Valois et du roi Jean, notamment les batailles de Crécy et de Poitiers, ayant soin de remplir les lacunes par des sommaires. Après ces deux règnes, je reprends l'*analyse raisonnée*, et je la continue jusqu'à la mort de Louis XVI.

Les *Études* ou *Discours historiques* très-étendus, qui vont d'Auguste à Augustule, montrent par la profondeur des fondements l'intention où j'étois d'élever un grand édifice : le temps m'a manqué; je n'ai pu bâtir, sur les masses que j'avois enfoncées dans la terre, qu'une espèce de baraque en planches, ou en toile, peinte à la grosse brosse, représentant tant bien que mal le monument projeté, et entremêlée de quelques membres d'architecture sculptés à part sur mes premiers dessins. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on trouve dans le tracé de mon plan, autrement dans mon *Analyse raisonnée*.

Pour les deux premières races, j'adopte généralement les idées de *l'École moderne*; je ne transforme point les Franks en François; je vois la société romaine subsister presque tout entière, dominée par quelques Barbares, jusque vers la fin de la seconde race. Je suis le système de M. Thierry, quant aux noms propres de la première et de la seconde race. Rien en effet ne fixe mieux le moment de la métamorphose des Franks en François que les altérations survenues dans les noms. Mais je n'ai pas tout à fait orthographié les noms franks comme l'auteur *des Lettres sur l'histoire de France*, je n'écris pas Hhlodowigh ou Chlodowig pour Clovis; j'écris Khlodovigh ; je blesse moins ainsi, ce me semble, les habitudes de notre œil et de notre oreille. La première syllabe de Clovis reste Khlo; en l'écrivant Chlo, la prononciation françoise obligeroit à dire Chelo; j'ajoute un h au g, comme dans l'allemand, ce qui, adoucissant ou mouillant le g, fait comprendre comment le gh a pu se changer en s. Je n'insiste pas sur l'orthographe des autres noms, on la verra.

Au surplus, elle est justifiée par les chroniqueurs latins, germaniques et vieux françois; Dutillet et surtout Chantereau Lefebvre l'ont essayée dans quelques noms : il me semble utile que cette réforme passe enfin dans notre Histoire. J'avoue cependant que j'ai été foible à l'égard de Charlemagne; il m'a été impossible de le changer en Karle-le-Grand, excepté en citant le moine de Saint-Gall. Que voulez-vous ! on ne peut rien contre la gloire ; quand elle a fait un nom, force est de l'adopter, l'eût-elle mal prononcé. Les Grecs étaient grands corrupteurs de la vérité syllabique; leur oreille poétique et dédaigneuse, sans s'embarrasser de la vérité historique, ramenoit de force les noms barbares à l'euphonie. J'écris aussi Karle le Martel au lieu de Karle Marteau : c'est absolument la même chose dans la vieille langue, et j'espère que l'habitude du *Martel* fera pardonner au *Karle*.

J'avois commencé des recherches assez considérables sur les Gaulois; l'ouvrage de M. Amédée Thierry a paru, et j'ai abandonné mon travail : il étoit dans la destinée des deux frères de m'instruire et de me décourager.

Mais si je me suis soumis aux heureuses innovations de l'école moderne, je combats aussi quelques-uns de ses sentiments : je ne puis admettre, par exemple, que les Franks fussent des espèces de sauvages tels que ceux chez lesquels j'ai vécu en Amérique; les faits repoussent cette supposition. Je rejette également la seconde invasion des Franks, laquelle auroit mis les Carlovingiens sur le trône : j'ai dit plus haut les motifs de mon incrédulité. Quant à l'ancienne école, je lui nie sa doctrine de l'hérédité des rois de la première et de la seconde race, je soutiens que l'élection étoit partout; qu'il ne pouvoit y avoir usurpation, là où il y avoit élection. Il y a plus : j'avance que l'*hérédité* est une chose nouvelle dans les successions souveraines; que l'antiquité *européenne* tout entière l'a ignorée; que cette hérédité n'a commencé qu'à Hugues Capet, au dixième siècle, par une raison que j'indiquerai dans un moment.

L'antiquité romaine barbare finit vers la fin de la seconde race, et alors s'opère une des grandes transformations de l'espèce humaine par l'établissement de la féodalité. Le moyen-âge fut l'ouvrage du Christianisme mêlé au tempérament des Barbares et aux institutions germaniques.

Avant d'entrer dans l'*analyse raisonnée* des règnes de la troisième race, je montre quelle étoit la communauté chrétienne et quelle étoit la constitution de l'Église chrétienne; deux choses différentes l'une de l'autre. Je prouve que l'Église chrétienne étoit une monarchie élective, représentative, républicaine, fondée sur le principe de la plus complète égalité ; que l'immense majorité des biens de l'Église appartenoit à la partie plébéienne des nations ; qu'une abbaye n'étoit qu'une maison romaine; que le pape, souvent tiré des dernières classes sociales, étoit le tribun et le mandataire des libertés des hommes; que c'étoit en cette qualité d'unique représentant d'une vérité politique opprimée, qu'il avoit mission et qualité de juger et de déposer les rois. Je dis qu'à cette époque où le peuple disparut, le peuple se fit prêtre et conserva sous ce déguisement l'usage et la souveraineté de ses droits : c'est l'ère politique du Christianisme. Le Christianisme dut entrer dans l'état et s'emparer du pouvoir temporel, lorsque toutes les lumières furent concentrées dans le clergé. La liberté est chrétienne.

On voit par cet exposé comment mes idées sur le Christianisme diffèrent de celles de M. le comte de Maistre, et de celles de M. l'abbé de La Mennais : le premier veut réduire les peuples à une commune servitude, elle-même dominée

par une théocratie; le second me semble appeler les peuples (sauf erreur de ma part) à une indépendance générale sous la même domination théocratique. Ainsi que mon illustre compatriote, je demande l'affranchissement des hommes; je demande encore, ainsi qu'il le fait, l'émancipation du clergé, on le verra dans ces *Études*; mais je ne crois pas que la papauté doive être une espèce de pouvoir dictatorial planant sur de futures républiques. Selon moi le Christianisme devint politique au moyen-âge par une nécessité rigoureuse : quand les nations eurent perdu leurs droits, la religion, qui seule alors étoit éclairée et puissante, en devint la dépositaire. Aujourd'hui que les peuples les reprennent, ces droits, la papauté abdiquera naturellement les fonctions temporelles, résignera la tutelle de son grand pupille arrivé à l'âge de majorité. Déposant l'autorité politique dont il fut justement investi dans les jours d'oppression et de barbarie, le clergé rentrera dans les voies de la primitive Église, alors qu'il avoit à combattre la fausse religion, la fausse morale et les fausses doctrines philosophiques. Je pense que l'âge politique du Christianisme finit; que son âge philosophique commence; que la papauté ne sera plus que la source pure où se conservera le principe de la foi prise dans le sens le plus rationnel et le plus étendu. L'unité catholique sera personnifiée dans un chef vénérable représentant lui-même le Christ, c'est-à-dire les vérités de la nature de Dieu et de la nature de l'homme. Que le souverain pontife soit à jamais le conservateur de ces vérités auprès des reliques de saint Pierre et de saint Paul! Laissons dans la Rome chrétienne tout un peuple tomber à genoux sous la main d'un vieillard. Y a-t-il rien qui aille mieux à l'air de tant de ruines? En quoi cela pourroit-il déplaire à notre philosophie? Le pape est le seul prince qui bénisse ses sujets.

La vérité religieuse ne s'anéantira point, parceque aucune vérité ne se perd; mais elle peut être défigurée, abandonnée, niée dans certains moments de sophisme et d'orgueil par ceux qui, ne croyant plus au Fils de l'homme, sont les enfants ingrats de la nouvelle synagogue. Or, je ne sache rien de plus beau qu'une institution consacrée à la garde de cette vérité d'espérance où les ames se peuvent venir désaltérer comme à la fontaine d'eau vive dont parle Isaïe. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus; les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont serrés au pied du Calvaire, souche maternelle de la famille. Les désordres de l'ambition de la cour romaine ont cessé; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord seroit bientôt fait. Je répéterai ce que j'ai déja dit dans cet ouvrage : pour jeter un nouvel éclat, le Christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place [1]. La religion chrétienne entre dans une ère nouvelle; comme les institutions et les mœurs, elle subit la troisième transformation. Elle cesse d'être politique, elle devient philosophique sans cesser d'être divine : son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la Croix marque à jamais son centre immobile.

Avec la troisième race se constitue la féodalité, et sous le règne de Philippe Ier,

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, le cardinal Capellari a été nommé pape. C'est un homme d'une vaste science, d'une éminente vertu, et qui comprend son siècle; mais n'est-il pas arrivé trop tard? j'avois appelé ce choix de tous mes vœux dans le précédent conclave.

paroît le moyen-âge dans l'énergie de sa jeunesse, l'âme toute religieuse, le corps tout barbare, l'esprit aussi vigoureux que le bras. L'hérédité et le droit de primogéniture s'établirent dans la personne de Hugues Capet par la cérémonie du sacre. Le sacre, ou l'élection religieuse, a usurpé l'élection politique : j'apporte les preuves de ce fait qu'aucun historien, du moins que je sache, n'avoit jusqu'ici remarqué.

Les Franks deviennent des François sous les premiers rois de la troisième race.

Il y a eu quatre monarchies, à compter de Hugues Capet à Louis XVI : la monarchie purement féodale et de la grande pairie, la monarchie des États (appelés dans la suite États Généraux), la monarchie parlementaire dans les intermissions des États, la monarchie absolue qui se perd dans la monarchie constitutionnelle.

Incidence de ces diverses monarchies ou grands événements qui s'y rattachent ; affranchissement des communes, croisades, etc., etc.

La monarchie féodale étoit une véritable république aristocratique fédérative, ou plutôt une démocratie noble, car il n'y avoit point de peuple dans cette aristocratie ; il n'y avoit point de sujets ; il n'y avoit que des serfs. Le nom de *peuple* ne se trouve point à cette époque dans les chroniques, parcequ'en effet le peuple n'existoit point. Le peuple commence à renaître sous Louis le Gros, dans les villes par les *bourgeois*, dans les campagnes par les *serfs affranchis*, et par la recomposition successive de la petite et de la moyenne propriété.

Exposé de la féodalité. Quel étoit le fief? Le fief étoit le mélange de la propriété et de la souveraineté. La propriété prit le caractère du propriétaire ; elle devint conquérante. Le pouvoir, la justice et la noblesse furent attachés à la terre ; cause principale de la longue durée du règne féodal. Preuves et explications à ce sujet.

Le fief et l'alleu étoient le combat et la coexistence de la propriété selon l'ancienne société, et de la propriété selon la société nouvelle. Le monde féodal ne fut qu'un monde militaire où tout reposa, comme dans un camp, entre des chefs et des soldats, sur la subordination et des engagements d'honneur.

Sous la féodalité, la servitude germanique remplaça la servitude romaine. Le servage prit la place de l'esclavage ; c'est le premier pas de l'affranchissement de la race humaine ; et, chose étrange! on le doit à la féodalité. Le serf devenu vassal ne fut plus qu'un soldat armé, et les armes délivrent ceux qui les portent. Du servage on a passé au salaire, et le salaire se modifiera encore, parcequ'il n'est pas une entière liberté.

Louis le Gros n'a point affranchi les communes, comme l'a si longtemps assuré l'ancienne école historique ; mais le mouvement insurrectionnel général des communes dans le onzième siècle, qu'a remarqué l'école moderne, ne doit être admis qu'avec restriction : cette école s'est laissé entraîner sur ce point à l'esprit de système.

Les Croisades ont recomposé les grandes armées modernes, décomposées par les cantonnements de la féodalité.

La chevalerie n'a point son origine dans les Croisades ; les romanciers, qui la reportent au temps de Charlemagne, n'ont point menti à l'histoire comme on l'a cru. La chevalerie a commencé à la fois chez les Maures et chez les Chrétiens, sur la fin du huitième siècle. L'auteur du poëme d'Antar et le moine de Saint-Gall (qui l'un et l'autre écrivoient les exploits des paladins maures et chrétiens),

Charlemagne et Aron al Rachild, étoient contemporains. Preuves de cette antiquité de la chevalerie par les mœurs, les combats, les armes, les arts, les monuments et l'architecture.

Il n'y a point eu de chevalerie collective, mais une chevalerie individuelle. La chevalerie historique a fait naître une chevalerie romanesque. Cette chevalerie romanesque, qui marche avec la chevalerie historique, donne aux temps moyens un caractère d'imagination et de fiction qu'il est essentiel de distinguer.

La monarchie des États, dont l'origine remonte au règne de saint Louis, quoiqu'on n'en fixe la date qu'à celui de Philippe le Bel, n'est jamais bien entrée dans les mœurs de la France; elle a toujours été foible parceque les deux premiers ordres, le clergé et la noblesse, avoient des constitutions particulières, et faisoient peu de cas d'une constitution commune. Le Tiers-État, appelé uniquement pour voter des impôts, n'étoit attentif qu'à se coller à la couronne, afin de se défendre contre les deux autres ordres La monarchie parlementaire affoiblissoit encore les États, en usurpant leurs fonctions et leurs pouvoirs. Enfin le royaume ne formoit pas alors un corps homogène; il avoit des États de provinces, et l'autorité des États de la langue d'Oyl étoit méconnue à trente lieues de Paris.

Tableau général du moyen-âge au moment où la branche des Valois monte sur le trône. Vie prodigieuse de cet âge : éducation, mœurs privées, arts, etc.; manière indépendante et vigoureuse d'imiter et de s'approprier les classiques. Population et aspect de la France dans le moyen-âge. Le sol étoit couvert de plus de dix-huit cent mille monuments.

Admirable architecture gothique; son histoire. Elle a peut-être sa source première dans la Perse. Elle est née du néo-grec asiatique apporté à la fois par deux religions et par trois chemins en Europe : en Espagne, par les Maures; en Italie, par les Grecs; en France, en Angleterre et en Allemagne, par les Croisés.

Ici je quitte l'*Analyse raisonnée* pour l'*Histoire* même. — Règnes des Valois. Changements sociaux arrivés sous ces règnes. Les peuples se nationalisent. L'Angleterre se sépare de la France dont elle devient la rivale et l'ennemie; elle forme sa constitution et établit ses libertés.

Fragments des règnes de Philippe VI et de Jean son fils. Guerre de Bretagne. La France est envahie et désolée. Bataille de Crécy et de Poitiers. La haute et première noblesse perd les trois grandes batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, et périt presque tout entière. Une seconde noblesse paroît. Cette seconde aristocratie délivre la France des Anglois, et se montre pour la dernière fois à Ivry. L'armée plébéienne ou nationale, commencée sous Charles VII, s'augmente. La poudre, en changeant la nature des armes, sert à détruire l'importance militaire de la noblesse, qui finit par donner des officiers à l'armée dont jadis elle composoit les soldats. Si le système des gardes nationales se généralise, il détruira l'armée permanente; on retournera aux levées en masse du moyen-âge; le ban et l'arrière-ban plébéiens remplaceront le ban et l'arrière-ban nobles.

A l'époque des guerres d'Édouard III, la couleur nationale françoise étoit la rouge, et la couleur nationale angloise le blanc. Édouard prit le rouge comme roi de France, et nous quittâmes cette couleur devenue ennemie. Le traité de Brétigny ne mutila pas la France, comme on l'a cru. Philippe ne céda presque rien des provinces de la Couronne; il n'y eut que des seigneurs particuliers qui changèrent de Suzerain. Cela ne se pourroit comparer en aucune sorte au démembrement de la France homogène d'aujourd'hui.

Pourquoi ne trouve-t-on dans notre histoire qu'une centaine de noms historiques? Parce que les chroniqueurs, sous la monarchie féodale, n'ont fait que l'histoire du duché de Paris, et que les écrivains, sous la monarchie absolue, n'ont donné que l'histoire de la cour.

Après le règne de Philippe de Valois, je quitte l'*Histoire* et je rentre dans l'*Analyse raisonnée*.

Tableau des malheurs de la France pendant la captivité du roi Jean. Charles V et Du Guesclin viennent ensemble et l'un pour l'autre; intimité de leurs destinées. Paris se transforme, en 1357, en une espèce de démocratie ancienne, au milieu de la féodalité. Fameux États de cette époque. Charles le Mauvais, roi de Navarre; ses desseins contre le roi Jean. Mettre un souverain en jugement n'est point une idée qui appartienne aux temps où nous vivons : preuves historiques que l'aristocratie et la théocratie ont jugé et condamné des rois longtemps avant que la démocratie ait suivi cet exemple. Article remarquable, et généralement ignoré, du testament de Charlemagne, lequel article suppose que les fils et petits-fils de ce grand prince et de ce grand homme, tout rois qu'ils étoient, peuvent être judiciairement tondus, mutilés et condamnés à mort.

Le soulèvement des paysans, les fureurs de la Jacquerie, l'existence des Grandes-Compagnies furent des malheurs qui pourtant engendrèrent l'armée nationale. Les mouvements des hommes rustiques dans le moyen-âge n'indiquoient que l'indépendance de l'individu, cherchant à se faire jour au défaut de la liberté de l'espèce.

Charles le Sage, médecin patient, la main appuyée sur le cœur de la France et sentant la vie revenir, parloit en maître : il sommoit le prince Noir de comparoître en son tribunal, envoyoit un huissier appréhender au corps le vainqueur de Poitiers et signifier un exploit à la Gloire.

Calamités du règne de Charles VI, règne qui s'écoula entre l'apparition d'un fantôme et celle d'une bergère. Quelle fut la Pucelle? Trois grands poëtes l'ont chantée, et comment : Shakspeare, Voltaire et Schiller.

Charles VII. La monarchie féodale se décompose sous le règne de ce roi; il n'en reste plus que les habitudes. Changements capitaux : armée permanente et impôt non voté, les deux pivots de la monarchie absolue. Formation du Conseil d'État; séparation de ce Conseil du Parlement et des États-Généraux. Du point où la société étoit parvenue sous Charles VII, il étoit loisible d'arriver à la monarchie libre, ou à la monarchie absolue : on voit clairement le point d'intersection et d'embranchement des deux routes; mais la liberté s'arrêta et laissa marcher le pouvoir. La cause en est qu'après la confusion des guerres civiles et étrangères, qu'après les désordres de la Féodalité, le penchant des choses étoit vers l'unité du principe gouvernemental. La monarchie en ascension devoit monter au plus haut point de sa puissance; il falloit qu'en écrasant la tyrannie de l'aristocratie, elle eût commencé à faire sentir la sienne, avant que la liberté pût régner à son tour. Ainsi se sont succédé en France, dans un ordre régulier, l'aristocratie, la monarchie et la république : la noblesse, la royauté et le peuple, ayant abusé de la puissance, ont enfin consenti à vivre en paix dans un gouvernement composé de leurs trois éléments.

Louis XI vint faire l'essai de la monarchie absolue sur le cadavre palpitant de la féodalité. Ce personnage, placé sur le confin du moyen-âge et des temps mo-

dernes, né à une époque sociale où rien n'étoit achevé et où tout étoit commencé, est une forme monstrueuse, indéterminée, particulière à lui, et qui tenoit des deux tyrannies entre lesquelles il se montroit. Ses mœurs, ses idées, sa politique : justification de la dernière.

Quand Louis XI disparoit, les ruines de l'Europe féodale achèvent de s'écrouler. Constantinople est pris ; les lettres renaissent ; l'imprimerie est inventée, l'Amérique au moment d'être découverte ; la grandeur de la maison d'Autriche se fait pressentir par le mariage de l'héritière de Bourgogne dans la famille impériale ; Henri VIII, Léon X, Charles-Quint, Luther avec la Réformation, ne sont pas loin : vous êtes au bord d'un nouvel univers.

Le point le plus élevé de la monarchie des trois États se trouve sous le règne de Charles VIII et de Louis XII. Charles VIII épouse Anne, héritière du duché de Bretagne. Guerres d'Italie. Dès que les rois de France eurent brisé le dernier anneau de la chaîne aristocratique, ils purent marcher hors de leur pays à la tête de la nation.

Louis XII épouse la veuve de Charles VIII. La Bretagne fut le dernier grand fief qui revint à la couronne. La monarchie féodale, commencée par le démembrement successif des provinces du royaume, finit par la réunion successive de ces provinces au royaume, comme les fleuves sortis de la mer retournent à la mer.

Événements du règne de François Ier. On ne retrouve plus l'original du billet, *tout est perdu fors l'honneur ;* mais la France, qui l'auroit écrit, le tient pour authentique. Transformation sociale de l'Europe.

La découverte de l'Amérique, arrivée sous Charles VIII en 1492, produisit une révolution dans le commerce, la propriété et les finances de l'ancien monde. L'introduction de l'or du Mexique et du Pérou baissa le prix des métaux, éleva celui des denrées et de la main-d'œuvre, fit changer de main la propriété foncière, et créa une propriété inconnue jusqu'alors, celle des capitalistes, dont les Lombards et les Juifs avoient donné la première idée. Avec les capitalistes naquit la population industrielle et la constitution artificielle des fonds publics. Une fois entrée dans cette route, la société se renouvela sous le rapport des finances, comme elle s'étoit renouvelée sous les rapports moraux et politiques.

Aux aventures des Croisades succédèrent des aventures d'outre-mer d'une tout autre importance : le globe s'agrandit, le système des colonies modernes commença, la marine militaire et marchande s'accrut de toute l'étendue d'un océan sans rivages. La petite mer intérieure de l'ancien monde ne resta plus qu'un bassin de peu d'importance, lorsque les richesses des Indes arrivèrent en Europe par le cap des Tempêtes. A quatre années de distance, Charles-Quint triomphoit de Montesume à Mexico, et de François Ier à Pavie.

Il y a des époques où la société se renouvelle, où des catastrophes imprévues, des hasards heureux ou malheureux, des découvertes inattendues, déterminent un changement préparé de longue main dans le gouvernement, les lois et les mœurs.

Les guerres de François Ier, de Charles-Quint et de Henri VIII, mêlèrent les peuples, et les idées se multiplièrent.

Quand Bayard acquéroit le haut renom de prouesse, c'étoit au milieu de l'Italie moderne, de l'Italie dans toute la fraîcheur de la civilisation renouvelée ; c'étoit au milieu des palais bâtis par Bramante et Michel-Ange, de ces palais dont les murs

étoient couverts des tableaux récemment sortis des mains des plus grands maîtres; c'étoit à l'époque où l'on déterroit les statues et les monuments de l'antiquité. Des armées régulières, connues en Europe depuis la fin du règne de Charles VII, firent disparoître le reste des milices féodales. Les braves de tous les pays se rencontrèrent dans ces troupes disciplinées. Ces Infidèles, que les chevaliers alloient avec saint Louis chercher au fond de la Palestine, maîtres de Constantinople et devenus nos alliés, intervenoient dans notre politique.

Tout changea dans la France; les vêtements même s'altérèrent; il se fit des anciennes et des nouvelles mœurs un mélange unique. La langue naissante fut écrite avec esprit, finesse et naïveté par la sœur de François Ier, par François Ier lui-même, qui faisoit des vers aussi bien que Marot, par Rabelais, Amyot, les deux Marot et les auteurs de Mémoires. L'étude des classiques, celle des lois romaines, l'érudition générale, furent poussées avec ardeur. Les arts acquirent un degré de perfection qu'ils n'ont jamais surpassé depuis. La peinture, éclatante en Italie, fut transplantée dans nos forêts et dans nos châteaux gothiques; ceux-ci virent leurs tourelles et leurs créneaux se couronner des ordres de la Grèce. Anne de Montmorency, qui disoit ses patenôtres, ornoit Écouen de chefs-d'œuvre; le Primatice embellissoit Fontainebleau; François Ier, qui se faisoit armer chevalier comme au temps de Richard Cœur de Lion, assistoit à la mort de Léonard de Vinci, et recevoit le dernier soupir de ce grand peintre. Auprès de cela, le connétable de Bourbon, dont les soldats, comme ceux d'Alaric, se préparoient à saccager Rome, ce connétable qui devoit mourir d'un coup de canon tiré peut-être par le graveur Benvenuto Cellini, représentoit dans ses terres de France la puissance et la vie d'un ancien grand vassal de la couronne.

La Réformation est l'événement majeur de cette époque; elle réveilla les idées de l'antique égalité, porta l'homme à s'enquérir, à chercher, à apprendre. Ce fut, à proprement parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse. La réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle; ce bien est immense, mais ce bien a été mêlé de beaucoup de mal, et l'impartialité historique ne permet pas de le taire.

Le Christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le Christianisme étoit alors catholique ou universel; la religion dite catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales : nous avons vu que la papauté n'étoit que le tribunat des peuples dans l'âge politique du Christianisme.

Le protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête de l'État, par les princes et les nobles, par les prêtres et les magistrats, par les savants et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux communions.

La communion réformée n'a jamais été aussi populaire que la communion catholique; de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Équitable et moral, le protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse; il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas.

Comparaison du prêtre catholique et du ministre protestant. La réformation ressuscita le fanatisme qui s'éteignoit. En retranchant l'imagination des facultés de l'homme, elle coupa les ailes au génie et le mit à pied. Goëthe et Schiller n'ont paru que quand le protestantisme, abjurant son esprit sec et chagrin, s'est rapproché des arts et des sujets de la religion catholique. Celle-ci a couvert le monde de ses monuments; on lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails et qui efface par la grandeur les monuments de la Grèce. Il y a trois siècles que le protestantisme est né; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique : il est pratiqué par des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins, ou établi quelques manufactures.

Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le protestantisme se détacha du passé pour planter une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du seizième siècle, le réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le catholique par une suite de saints et de grands hommes jusqu'à Jésus-Christ, de là jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers. Le siècle protestant dénia à sa première heure toute parenté avec le siècle de ce Léon protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui, mettant fin au monde barbare, embellit la société lorsqu'il n'étoit plus nécessaire de la défendre.

Si la réformation rétrécissoit le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimoit les grands cœurs à la guerre : l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le catholicisme avoit produit les chevaliers; le protestantisme fit des capitaines braves et vertueux, mais sans élan : il n'auroit pas fait Du Guesclin, La Hire et Bayard.

On a dit que le protestantisme avoit été favorable à la liberté politique et avoit émancipé les nations : les faits parlent-ils comme les personnes?

Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, où elle s'est maintenue, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe, sont restées sous la monarchie absolue; le Danemarck est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains; il ne put envahir Gênes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite église secrète qui tomba : les arts et le beau soleil du midi lui étoient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Unterwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre, il n'a point été le véhicule de la constitution, formée avant le seizième siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avoit déja jugé et déposé des rois, les trois pouvoirs étoient distincts; l'impôt et l'armée ne se levoient que du consentement des Lords et des Communes; la monarchie représentative étoit trouvée et marchoit : le temps, la civilisation, les lumières croissantes y auroient ajouté les ressorts qui lui manquoient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant. Le peuple anglois fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII : ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran fondateur de l'Église anglicane avoit force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre

d'Élisabeth que sous celui de Marie? La vérité est que le protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a rencontré une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées; là où il a rencontré des gouvernements militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé et les a même rendus plus absolus.

Si les colonies angloises ont formé la république plébéienne des États-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au protestantisme; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère-patrie protestante comme elles. Le Maryland, État catholique, fit cause commune avec les autres États, et aujourd'hui la plupart des États de l'Ouest sont catholiques : les progrès de la communion romaine dans ce pays de liberté passent toute croyance, tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin, auprès de cette grande république des colonies angloises protestantes, viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques : certes, celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines, nourries au gouvernement représentatif avant d'avoir rompu le foible lien qui les attachoit au sein maternel.

Une seule république et quelques villes libres se sont formées en Europe à l'aide du protestantisme; la république de la Hollande et les villes hanséatiques; mais il faut remarquer que la Hollande appartenoit à ces communes industrielles des Pays-Bas qui, pendant plus de quatre siècles, luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elles étoient. Philippe II, et les princes de la maison d'Autriche, ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance; et ce sont des prêtres catholiques qui viennent aujourd'hui même de la rendre à l'état républicain.

Preuves et développements de tous ces faits jusqu'ici méconnus ou défigurés. Après ces preuves, je fais observer que dans mes investigations je ne parle des protestants qu'au passé; changés à leur avantage, ils ne sont plus ce qu'ils étoient au temps de Luther, d'Henri VIII et de Calvin; ils ont gagné ce que les catholiques ont perdu.

Le règne des seconds Valois, depuis François Ier jusqu'à Henri III, la Saint-Barthélemy, la Ligue, les guerres civiles, sont le temps de la terreur aristocratique et religieuse, de laquelle est née la monarchie absolue des Bourbons, comme le despotisme militaire de Buonaparte est sorti du règne de la Terreur populaire et politique. La liberté succomba après la Ligue, parceque le passé, qui mit les Guises à sa tête, arrêta l'avenir.

Faits et personnages de cette époque. La Saint-Barthélemy. Charles IX. Mort de ce prince. Son repentir. Charles IX avoit dit à Ronsard, dans des vers dont Ronsard auroit dû imiter le naturel et l'élégance :

> Tous deux également nous portons des couronnes;
> Mais, roi, je la reçois; poëte, tu la donnes.

Heureux si ce prince n'avoit jamais reçu une couronne doublement souillée de son propre sang et de celui des François! ornement de tête incommode pour s'endormir sur l'oreiller de la mort.

Le corps de Charles IX fut porté sans pompe à Saint-Denis, accompagné par

quelques archers de la garde, par quatre gentilshommes de la chambre et par Brantôme, raconteur cynique, qui mouloit les vices des grands comme on prend l'empreinte du visage des morts.

Henri III. La Ligue. Sous la Ligue le peuple ne marchoit point devant ses affaires; il étoit à la queue des grands. Il n'avoit point formé un gouvernement à part, il avoit pris ce qui étoit; seulement il se faisoit servir par le Parlement, et avoit transformé ses curés en tribuns. Quand Mayenne le jugeoit à propos, il ordonnoit de pendre qui de droit parmi le peuple et les Seize.

Les Pays-Bas se veulent donner à Henri III qui les refuse: la France, par une destinée constante, manque encore l'occasion de porter ses frontières aux rives du Rhin.

Journée des Barricades. L'histoire vivante a rapetissé ces faits de l'histoire morte, si fameux autrefois. Qu'est-ce en effet que la journée des Barricades, que la Saint-Barthélemy même, auprès de ces grandes insurrections du 7 octobre 1789, du 10 août 1792, des massacres du 2, du 3 et du 4 septembre de la même année, de l'assassinat de Louis XVI, de sa sœur et de sa femme, et enfin de tout le règne de la Terreur? Et, comme je m'occupois de ces Barricades qui chassèrent un roi de Paris, d'autres Barricades faisoient disparoître en quelques heures trois générations de rois. L'Histoire n'attend plus l'historien: il trace une ligne, elle emporte un monde.

La journée des Barricades ne produisit rien, parcequ'elle ne fut point le mouvement d'un peuple cherchant à conquérir sa liberté; l'indépendance politique n'étoit point encore un besoin commun. Le duc de Guise n'essayoit point une subversion pour le bien de tous; il convoitoit une couronne; il méprisoit les Parisiens tout en les caressant, et n'osoit trop s'y fier. Il agissoit si peu dans un cercle d'idées nouvelles, que sa famille avoit répandu des pamphlets qui la faisoient descendre de Lother, duc de Lorraine: il en résultoit que les Capets étoient des usurpateurs, et les Lorrains les légitimes héritiers du trône, comme derniers rejetons de la lignée carlovingienne. Cette fable venoit un peu tard. Les Guises représentoient le passé; ils luttoient dans un intérêt personnel contre les huguenots, révolutionnaires de l'époque, qui représentoient l'avenir; or, on ne fait point de révolutions avec le passé, on ne fait que des contre-révolutions.

Ainsi tout s'opéroit sans une de ces grandes convictions de doctrine politique, sans cette foi à l'indépendance, qui renverse tout. Il y avoit matière à trouble; il n'y avoit pas matière à transformation, parceque rien n'étoit assez édifié, rien assez détruit. L'instinct de liberté ne s'étoit pas encore changé en raison; les éléments d'un ordre social fermentoient encore dans les ténèbres du chaos; la création commençoit, mais la lumière n'étoit pas faite.

Même insuffisance dans les hommes; ils n'étoient assez complets ni en défauts, ni en qualités, ni en vices, ni en vertus, pour produire un changement radical dans l'État. A la journée des Barricades, Henri III et le duc de Guise restèrent au-dessous de leur position; l'un faillit de cœur, l'autre de crime.

Plus d'orgueil que d'audace, plus de présomption que de génie, plus de mépris pour le roi que d'ardeur pour la royauté, voilà ce qui apparoît dans la conduite du duc de Guise. Il intriguoit à cheval comme Catherine dans son lit: libertin sans amour, ainsi que la plupart des hommes de son temps, il ne rapportoit du commerce des femmes qu'un corps affoibli et des passions rapetissées. Il avoit toute une religion et toute une nation derrière lui, et des coups de poignard firent

le dénoûment d'une tragédie qui sembloit devoir finir par des batailles, la chute d'un trône et le changement d'une race.

La journée des Barricades, si infructueuse, lui resta cependant à grand honneur dans son parti. « Mais quels miracles avons-nous veu depuis dix-huit mois « qu'il a faits à l'aide de Dieu. Qui est-ce qui peut parler de la journée des Bar- « ricades sans grande admiration, voyant un si grand peuple, qui jamais n'a « sorty des portes de sa ville pour porter armes, ayant veu à l'ouverture de sa « boutique les escadrons royaux, tous armez, dressez par toutes les grandes et « fortes places de la ville, se barricader en si grande diligence, qu'il rembarra « tous ces escadrons jusque dans le Louvre sans effusion de sang? » (*Oraison funèbre des duc et cardinal de Guise.*)

La ressemblance des éloges et des mots avec ce que nous lisons tous les jours donne seule quelque prix à ce passage oublié dans un pamphlet de la Ligue.

On a tant de fois peint le caractère de Catherine de Médicis, qu'il ne présente plus qu'un lieu commun usé. Une seule remarque reste à faire : Catherine étoit Italienne; fille d'une famille marchande élevée à la principauté dans une république, elle étoit accoutumée aux orages populaires, aux factions, aux intrigues, aux empoisonnements, aux coups de poignard; elle n'avoit et ne pouvoit avoir aucun des préjugés de l'aristocratie et de la monarchie françoise, cette morgue des grands, ce mépris pour les petits, ces prétentions de droit divin, cette soif du pouvoir absolu en tant qu'il étoit le monopole d'une race. Elle ne connoissoit pas nos lois et s'en soucioit peu; on la voit s'occuper de faire passer la couronne à sa fille. Incrédule et superstitieuse ainsi que les Italiens de son temps, en sa qualité d'incrédule elle n'avoit aucune aversion contre les protestants, et elle ne les fit massacrer que par politique. Enfin, si on la suit dans toutes ses démarches, on s'aperçoit qu'elle ne vit jamais dans le vaste royaume dont elle étoit souveraine, qu'une Florence agrandie, que les émeutes de sa petite république, que les soulèvements d'un quartier de sa ville natale contre un autre quartier, que la querelle des Pazzi et des Médicis dans la lutte des Guises et des Châtillons.

Détails circonstanciés de l'assassinat du Balafré à Blois. La réunion des protestants aux catholiques, après cet assassinat, fit avorter les libertés. Jacques Clément. Mort de Henri III. Tableau général des hommes et des mœurs sous les derniers Valois, et l'histoire de ces mœurs par les pamphlets de cette époque. Débauche, cruauté, assassins à gages, femmes, mignons, protestants, magistrats. La Presse (ou les idées) joue pour la première fois un rôle important dans les affaires humaines. Ce qu'il y a à dire en faveur des Valois. Leur siècle est le véritable siècle des arts, et non celui de Louis XIV. Henri IV lui-même eut quelque chose de moins royal et de moins noble que les princes dont il reçut la couronne. Tous ensemble sont écrasés par les Guises, véritables rois de ces temps.

Avec les Bourbons commence la monarchie absolue. Henri IV étoit ingrat et gascon, promettant beaucoup et tenant peu; mais sa bravoure, son esprit, ses mots heureux et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu, ses aventures, ses amours mêmes, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée : disparoître à propos de la vie est une des conditions de la gloire.

On s'est fait une fausse idée de la manière dont les Bourbons parvinrent au trône : le vainqueur d'Ivry ne monta point sur le trône, botté et éperonné, en sortant de la bataille : il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent sou-

vent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune. Détails à ce sujet.

Quels étoient les Seize? Comité du salut public de la Ligue. Processions pendant le siége de Paris. Description de la famine. Henri IV abjure; il ne pouvoit faire autrement pour régner. Croyoit-il? Henri IV alloit porter la guerre dans les Pays-Bas, lorsqu'il fut arrêté par un de ces envoyés secrets de la mort, qui mettent la main sur les rois. Ces hommes surgissent soudainement et s'abîment aussitôt dans les supplices : rien ne les précède, rien ne les suit; isolés de tout, ils ne sont suspendus dans ce monde que par leur poignard, ils ont l'existence même et la propriété d'un glaive, on ne les entrevoit un moment qu'à la lueur du coup qu'ils frappent. Ravaillac étoit bien près de Jacques Clément : c'est un fait unique dans l'Histoire, que le dernier roi d'une famille et le premier roi d'une autre aient été tués de la même façon, chacun d'eux par un seul homme, au milieu de leurs gardes et de leur cour, dans l'espace de moins de vingt-un ans. Le même fanatisme anima les deux assassins; mais l'un immola un prince catholique, l'autre un prince qu'il croyoit protestant. Clément fut l'instrument d'une ambition personnelle; Ravaillac, comme Louvel, l'aveugle mandataire d'une opinion.

Les guerres civiles religieuses du seizième siècle ont duré trente-neuf ans : elles ont engendré les massacres de la Saint-Barthélemy, versé le sang de plus de deux millions de François, et dévoré près de trois milliards de notre monnoie actuelle; elles ont produit la saisie et la vente des biens de l'Église et des particuliers, frappé deux rois d'une mort violente, Henri III et Henri IV, et commencé le procès criminel du premier de ces rois. Qu'a fait de mieux la Révolution? La vérité religieuse, quand elle est faussée, ne se livre pas à moins d'excès que la vérité politique, lorsqu'elle a dépassé le but.

La monarchie des États expire sous Louis XIII, la monarchie parlementaire meurt avec la Fronde. Le premier vote des Communes de France, lorsqu'elles furent appelées aux États par Philippe le Bel pour s'opposer aux empiétements de Boniface VII, fut ainsi conçu : « Qu'il plaise au seigneur roi de garder la sou« veraine franchise de son royaume, qui est telle que dans le temporel le roi ne « reconnoit souverain en terre, fors que Dieu. » Le dernier vote des Communes aux États de 1614 fut celui-ci :

« Le roi est supplié d'ordonner que les seigneurs soient tenus d'affranchir « dans leurs fiefs tous les serfs. »

Ainsi le premier vote du Tiers-État, en sortant de la longue servitude de la monarchie féodale, est une réclamation pour la liberté du roi; son dernier vote, au moment où il rentre dans l'esclavage de la monarchie absolue, est une réclamation en faveur de la liberté du peuple : c'est bien naître et bien mourir. J'ai dit pourquoi la monarchie des États ne se put établir en France. Richelieu devient ministre; sa souplesse fit sa fortune, son orgueil sa gloire.

Toutes les libertés meurent à la fois, la liberté politique dans les États, la liberté religieuse par la prise de la Rochelle, car la force huguenote demeura anéantie, et l'édit de Nantes ne fut que la conséquence de la disparition du pouvoir matériel des protestants. La liberté littéraire périt à son tour par la création de l'Académie françoise; haute cour du classique qui fit comparoître devant elle, comme premier accusé, le génie de Corneille. Racine vint ensuite imposer aux lettres le despotisme de ses chefs-d'œuvre, comme Louis XIV le joug de sa grandeur à la politique. Sous l'oppression de l'admiration, Chapelain, Coras,

Leclerc, Saint-Amand, maintinrent en vain dans leurs ouvrages persécutés l'indépendance de la langue et de la pensée : ils expirèrent pour la liberté de mal dire sous le vers de Boileau, en appelant de la servitude de leur siècle à la postérité délivrée. Ils eurent raison de réclamer contre la règle étroite et la proscription des sujets nationaux ; ils eurent tort d'être de méchants poëtes.

Il n'y a qu'une seule chose et qu'un seul homme dans le règne de Louis XIII, Richelieu. Il apparoit comme la monarchie absolue personnifiée, venant mettre à mort la vieille monarchie aristocratique. Ce Génie du despotisme s'évanouit, et laisse en sa place Louis XIV chargé de ses pleins-pouvoirs.

La monarchie parlementaire, survivant à la monarchie des États, atteignit, sous la minorité de Louis XIV, le faîte de sa puissance : elle eut ses guerres, on se battit en son honneur; ses arrêts servoient de bourre à ses canons : dans son règne d'un moment elle eut pour magistrat Matthieu Molé, pour prélat le cardinal de Retz, pour héroïne la duchesse de Longueville, pour héros populaire le fils d'un bâtard de Henri IV, pour généraux Condé et Turenne. Mais cette monarchie neutre qui n'étoit ni la monarchie absolue, ni la monarchie tempérée des États, qui paroissoit entre l'une et l'autre, qui ne vouloit ni la servitude, ni la liberté, qui n'aspiroit qu'au renversement d'un ministre fin et habile, cette monarchie à la suite de quelques princes brouillons et factieux, passa vite. Louis XIV, devenu majeur, entra au parlement avec un fouet, sceptre et symbole de la monarchie absolue, et les François furent mis à l'attache pour cent cinquante ans.

Auprès de la comédie de Mazarin se jouoit la tragédie de Charles I[er]. Les guerres parlementaires de la Grande-Bretagne furent les dernières convulsions de l'arbitraire anglois expirant; les querelles de la Fronde, les derniers efforts de l'indépendance françoise mourante. L'Angleterre passa à la liberté avec un front sévère, la France au despotisme en riant.

Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés, éclairé par mille flambeaux de la gloire qu'élevoit à l'entour un cortége de grands hommes.

Louis XIV, comme Napoléon, chacun avec la différence de leur temps et de leur génie, substituèrent l'ordre à la liberté.

La monarchie absolue de Louis XIV étoit une nécessité, un fait amené par les faits précédents; elle étoit inévitable. Le peuple disparut de nouveau comme au temps de la féodalité; mais il étoit créé, il existoit, il dormoit et se réveilla à son heure : pendant son sommeil il eut de beaux songes sous Louis le Grand. Il ne fut exclu ni de la haute administration ni du commandement des armées.

Quand la lutte de l'aristocratie avec la couronne finit, la lutte de la démocratie avec cette même couronne commença. La royauté, qui avoit favorisé le peuple afin de se débarrasser des grands, s'aperçut qu'elle avoit élevé un autre rival moins tracassier, mais plus formidable. Le combat s'établit alors sur le terrain de l'égalité, principe vital de la démocratie. Il y eut monarchie absolue sous Louis XIV, parceque l'ancienne liberté aristocratique étoit morte, et que l'égalité démocratique vivoit à peine : dans l'absence de la liberté et de l'égalité, l'une moissonnée, l'autre encore en germe, il y eut despotisme, et il ne pouvoit y avoir que cela.

La féodalité ou la monarchie militaire noble perdit ses principales batailles, mais les étrangers ne purent garder les provinces qu'ils avoient occupées dans notre patrie; ils en furent successivement chassés : l'empire ou la monarchie militaire plébéienne, fit des conquêtes immenses, mais elle fut forcée de les

abandonner ; et nos soldats, en se retirant, entraînèrent deux fois avec eux les étrangers à Paris : la monarchie royale absolue n'alla pas loin chercher ses combats, mais le fruit de ses victoires nous est resté ; notre indépendance vit encore à l'abri dans le cercle de remparts qu'elle a tracé autour de nous. A quoi cela tint-il ? A l'esprit positif du Grand-Roi, et à la longueur du règne de ce prince. Louis chercha à donner à notre territoire ses bornes naturelles. On a trouvé dans les papiers de son administration des projets pour reculer la frontière de la France jusqu'au Rhin et pour s'emparer de l'Égypte ; on a même un mémoire de Leibnitz à ce sujet. Si Louis eût complétement réussi, il ne nous resteroit aujourd'hui aucune cause de guerre étrangère.

Mauvais côté de Louis XIV. Quand il eut cessé de vivre, on lui en voulut d'avoir usurpé à son profit la dignité de la nation.

Ce prince fit encore un mal irréparable à sa famille : l'éducation orientale qu'il établit pour ses enfants, cette séparation complète des enfants du trône des enfants de la patrie, rendit étranger à l'esprit du siècle, et aux peuples sur lesquels il devoit régner, l'héritier de la couronne. Henri IV couroit avec les petits paysans, pieds nus et tête nue, sur les montagnes du Béarn ; le gouverneur qui montroit au jeune Louis XV la foule assemblée sous les fenêtres de son palais, lui disoit : « Sire, tout ce peuple est à vous. » Cela explique les temps, les hommes et les destinées.

La vieille monarchie féodale avoit traversé six siècles et demi avec ses libertés aristocratiques pour venir tomber aux pieds du trentième fils de Hugues Capet. Combien l'État formé par Louis XIV a-t-il duré ? cent quarante ans. Après le tombeau de ce monarque, on n'aperçoit plus que deux monuments de la monarchie absolue : l'oreiller des débauches de Louis XV et le billot de Louis XVI.

Louis XV respira dans son berceau l'air infecté de la Régence ; il se trouva chargé, avec un caractère indécis et la plus insurmontable des passions, de l'énorme poids d'une monarchie absolue : son esprit ne lui servit qu'à voir ses vices et ses fautes, comme un flambeau dans un abîme.

Faits et mœurs de ce temps. Le duc de Choiseul, madame de Pompadour, madame du Barry. Les grandes dames de la cour se scandalisèrent de la faveur de cette dernière ; Louis XV leur sembla manquer à ce qu'il devoit à leur naissance, en leur faisant l'injure de ne pas choisir dans leurs rangs ses courtisanes. Cette infortunée du Barry vécut assez pour porter à l'échafaud la foiblesse de sa vie, pour lutter avec le bourreau en face des *Tricoteuses* ; Parques ivres et basses que pouvoit allécher le sang de Marie-Antoinette, mais qui auroient dû respecter celui de mademoiselle Lange.

Pour la première fois on lit le nom de Washington, dans le récit d'un obscur combat donné dans les forêts vers le fort Duquesne, entre quelques Sauvages, quelques François et quelques Anglois (1754). Quel est le commis à Versailles, et le pourvoyeur du *Parc-aux-Cerfs* ; quel est surtout l'homme de cour ou d'académie, qui auroit voulu changer à cette époque son nom contre celui de ce planteur américain ? A cette même époque, l'enfant qui devoit un jour tendre sa main secourable à Washington venoit de naître. Que d'espérances attachées à ce berceau ! C'étoit celui de Louis XVI.

Le règne de Louis XV est l'époque la plus déplorable de notre histoire : quand on en cherche les personnages, on est réduit à fouiller les antichambres du duc de Choiseul, les gardes-robes des Pompadour et des du Barry, noms qu'on ne

sait comment élever à la dignité de l'Histoire. La société entière se décomposa : les hommes d'État devinrent des hommes de lettres, les gens de lettres des hommes d'État, les grands seigneurs des banquiers, les fermiers-généraux des grands seigneurs. Les modes étoient aussi ridicules que les arts étoient de mauvais goût ; on peignoit des bergères en paniers, dans les salons où les colonels brodoient. Tout étoit dérangé dans les esprits et dans les mœurs, signe certain d'une révolution prochaine. La société avoit quelque chose de puéril, comme la société romaine au moment de l'invasion des Barbares : au lieu de faire des vers dans les cloîtres, on en faisoit dans les *boudoirs* ; avec un quatrain on devenoit illustre.

Mais ce seroit assigner de trop petites causes à la Révolution, que de les chercher dans cette vie d'hommes à bonnes fortunes, dans cette vie de théâtres, d'intrigues galantes et littéraires, unie aux coups d'État sur le parlement et aux colères d'un despotisme en décrépitude. Cet abâtardissement de la nation contribua sans doute à diminuer les obstacles que devoit rencontrer la Révolution ; mais il n'étoit point la cause efficiente de cette Révolution ; il n'en étoit que la cause auxiliaire.

La civilisation avoit marché depuis six siècles ; une foule de préjugés étoient détruits, mille institutions oppressives battues en ruine. La France avoit successivement recueilli quelque chose des libertés aristocratiques féodales, du mouvement communal, de l'impulsion des Croisades, de l'établissement des États, de la lutte des juridictions ecclésiastiques et seigneuriales, du long schisme, des découvertes du seizième siècle, de la Réformation, de l'indépendance de la pensée pendant les troubles de la Ligue et les brouilleries de la Fronde, des écrits de quelques génies hardis, de l'émancipation des Pays-Bas et de la révolution d'Angleterre. La presse, bien qu'enchaînée, conserva le dépôt de ces souvenirs sous la monarchie absolue de Louis XIV : la liberté dormit, mais elle ne dérogea pas, et cette antique liberté, comme l'antique noblesse, a repris ses droits en reprenant son épée. Les générations du corps et celles de l'esprit conservent le caractère de leurs origines diverses : tout ce que produit le corps meurt comme lui ; tout ce que produit l'esprit est impérissable comme l'esprit même. Toutes les idées ne sont pas encore engendrées ; mais quand elles naissent, c'est pour vivre sans fin, et elles deviennent le trésor commun de la race humaine.

On touchoit à l'époque où on alloit voir paroître cette liberté moderne, fille de la Raison, qui devoit remplacer l'ancienne liberté, fille des Mœurs. Il arriva que la corruption même de la Régence et du siècle de Louis XV ne détruisit pas les principes de la liberté que nous avons recueillie, parceque cette liberté n'a point sa source dans l'innocence du cœur, mais dans les lumières de l'esprit.

Au dix-huitième siècle, les affaires firent silence pour laisser libre le champ de bataille aux idées. Soixante ans d'un ignoble repos donnèrent à la pensée le loisir de se développer, de monter et de descendre dans les diverses classes de la société, depuis l'homme du palais jusqu'à l'habitant de la chaumière. Les mœurs affoiblies se trouvèrent ainsi calculées (comme je viens de le remarquer) pour ne plus offrir de résistance à l'esprit, ce qu'elles font souvent quand elles sont jeunes et vigoureuses.

Louis XVI commença l'application des théories inventées sous le règne de son aïeul, par les économistes et les encyclopédistes. Ce prince, honnête homme, rétablit les parlements, supprima les corvées, améliora le sort des protestants. Enfin le secours qu'il prêta à la révolution d'Amérique (secours injuste selon le droit privé des nations, mais utile à l'espèce humaine en général) acheva de dé-

velopper en France les germes de la liberté. La monarchie parlementaire, réveillée à la fin de la monarchie absolue, rappelle la monarchie des États, qui sort à son tour de la tombe pour transmettre ses droits héréditaires à la monarchie constitutionnelle : le Roi martyr quitte le monde. C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI, qu'il faut placer le grand empire chrétien des François. La même religion étoit debout aux deux barrières qui marquent les deux extrémités de cette longue arène. « Doux Sicambre, incline le cou, adore ce que tu as brûlé, « brûle ce que tu as adoré, » dit le prêtre qui administroit à Clovis le baptême d'eau. « Fils de saint Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistoit Louis XVI au baptême de sang.

Alors le vieux monde fut submergé. Quand les flots de l'anarchie se retirèrent, Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces géants que l'histoire profane et sacrée nous a peints au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge.

Ainsi j'amène du pied de la Croix au pied de l'échafaud de Louis XVI les trois vérités qui sont au fond de l'ordre social : la vérité religieuse, la vérité philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, et la vérité politique ou la liberté. Je cherche à démontrer que l'espèce humaine suit une ligne progressive dans la civilisation, alors même qu'elle semble rétrograder. L'homme tend à une perfection indéfinie ; il est encore loin d'être remonté aux sublimes hauteurs dont les traditions religieuses et primitives de tous les peuples nous apprennent qu'il est descendu ; mais il ne cesse de gravir la pente escarpée de ce Sinaï inconnu, au sommet duquel il reverra Dieu. La société en avançant accomplit certaines transformations générales, et nous sommes arrivés à l'un de ces grands changements de l'espèce humaine.

Les fils d'Adam ne sont qu'une même famille qui marche vers le même but. Les faits advenus chez les nations placées si loin de nous sur le globe et dans les siècles ; ces faits, qui jadis ne réveilloient en nous qu'un instinct de curiosité, nous intéressent aujourd'hui comme des choses qui nous sont propres, qui se sont passées chez nos vieux parents. C'étoit pour nous conserver telle liberté, telle vérité, telle idée, telle découverte, qu'un peuple s'est fait exterminer : c'étoit pour ajouter un talent d'or ou une obole à la masse commune du trésor humain, qu'un individu a souffert tous les maux. Nous laisserons à notre tour les connoissances que nous pouvons avoir recueillies, à ceux qui nous suivront ici-bas. Sur des sociétés qui meurent sans cesse, une société vit sans cesse ; les hommes tombent, l'homme reste debout, enrichi de tout ce que ses devanciers lui ont transmis, couronné de toutes les lumières, orné de tous les présents des âges ; géant qui croît toujours, toujours, toujours, et dont le front, montant dans les cieux, ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Éternel.

Et voilà comme, sans abandonner la vérité chrétienne, je me trouve d'accord avec la philosophie de mon siècle et l'école moderne historique. On pourra différer avec moi d'opinion, mais il faudra reconnoître que, loin d'emboîter mon esprit dans les ornières du passé, je trace des sentiers libres : heureux si l'Histoire, comme la Politique, me doit le redressement de quelques erreurs.

Au surplus, même dans mon système religieux, je ne me sépare point de mon temps, ainsi que des esprits inattentifs le pourroient croire. Le Christianisme est passé, dit-on : passé ? oui, dans la rue où nous abattons une croix, chez nos

deux ou trois voisins, dans la coterie où nous déclarons du haut de notre supériorité qu'on ne nous comprend pas, qu'on ne peut pas nous comprendre, que pour peu qu'une génération ne soit pas au maillot, elle est incapable de suivre le vol de notre génie et d'entrer dans le mouvement de l'univers. Grace à ce génie, nous devinons ce que nous ne savons pas; nous plongeons un regard d'aigle au fond des siècles; sans avoir besoin de flambeau, nous pénétrons dans la nuit du passé; l'avenir est tout illuminé pour nous des feux qui font clignoter les foibles yeux de nos pères. Soit : mais nonobstant ce, et sauf le respect dû à notre supériorité, le Christianisme n'est pas passé : il vient d'affranchir la Grèce et de mettre en liberté les Pays-Bas; il se bat dans la Pologne. Le clergé catholique a brisé sous nos yeux les chaînes de l'Irlande; c'est ce même clergé qui a émancipé les colonies espagnoles et qui les a changées en républiques. Le catholicisme, je l'ai dit, fait des progrès immenses aux États-Unis. Toute l'Europe ou barbare ou civilisée s'enveloppe, dans différentes communions, de la forme évangélique. S'il étoit possible que l'univers policé fût encore envahi, par qui le seroit-il? Par des soldats, jeûnant, priant, mourant au nom du Christ. La philosophie de l'Allemagne si savante, si éclairée, et à laquelle je me rallie, est chrétienne; la philosophie de l'Angleterre est chrétienne. Ne tenir aucun compte, au moins comme un fait, de cette pensée chrétienne qui vit encore parmi tant de millions d'hommes dans les quatre parties du monde, de cette pensée, que l'on retrouve au Kamtschatka et dans les sables de la Thébaïde, sur le sommet des Alpes, du Caucase et des Cordilières; nous persuader que cette pensée n'existe plus parcequ'elle a déserté notre petit cerveau, c'est une grande pauvreté.

Il y a deux hommes que le siècle ne reniera pas : sortis de ses entrailles, leurs talents et leurs principes sont loués, encensés, admirés de ce siècle. Ces deux hommes marchent à la tête de toutes les opinions politiques et de toutes les doctrines littéraires nouvelles. Écoutons lord Byron et M. Benjamin Constant sur les idées religieuses.

« Je ne suis pas ennemi de la religion, au contraire; et, pour preuve, j'élève « ma fille naturelle à un catholicisme strict dans un couvent de la Romagne; car « je pense que l'on ne peut jamais avoir assez de religion quand on en a; je « penche de jour en jour davantage vers les doctrines catholiques. » (*Mémoires de lord Byron*, tome V, page 172.)

Pendant son exil en Allemagne, sous le Gouvernement impérial, M. Benjamin Constant s'occupa de son ouvrage sur la religion. Il rend compte à l'un de ses amis[1] de son travail dans une lettre autographe que j'ai sous les yeux. Voici un passage assurément bien remarquable de cette lettre :

« Hardenberg, ce 11 octobre 1811.

« J'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu au milieu de tant d'idées tristes. « Pour la première fois je verrai, j'espère, dans peu de jours la totalité de mon « *Histoire du polythéisme* rédigée. J'en ai refait tout le plan et plus des trois « quarts des chapitres. Il l'a fallu, pour arriver à l'ordre que j'avois dans la tête « et que je crois avoir atteint; il l'a fallu encore parceque, comme vous savez, « je ne suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y a rien après ce monde, « et tellement content de ce monde qu'il se réjouit qu'il n'y en ait pas d'autre.

[1] M. Hochet, aujourd'hui secrétaire général du conseil d'État.

« Mon ouvrage est une singulière preuve de ce que dit *Bacon*, qu'un peu de
« science mène à l'athéisme, et plus de science à la religion. C'est positivement
« en approfondissant les faits, en en recueillant de toutes parts, et en me heur-
« tant contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je
« me suis vu forcé de reculer dans les idées religieuses. Je l'ai fait certainement
« de bien bonne foi; car chaque pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent toutes
« mes habitudes et tous mes souvenirs sont philosophiques, et je défends poste
« après poste tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il y a même un sacri-
« fice d'amour-propre, car il est difficile, je le pense, de trouver une logique
« plus serrée que celle dont je m'étois servi pour attaquer toutes les opinions de
« ce genre. Mon livre n'avoit absolument que le défaut d'aller dans le sens op-
« posé à ce qui à présent me paroît vrai et bon, et j'aurois eu un succès de parti
« indubitable. J'aurois pu même avoir encore un autre succès, car, avec de très
« légères inclinaisons, j'en aurois fait ce qu'on aimeroit le mieux à présent : un
« système d'athéisme pour les gens comme il faut, un manifeste contre les
« prêtres, et le tout combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peuple de certaines
« fables, aveu qui satisfait à la fois le pouvoir et la vanité. »

Je consens à passer pour un esprit rétrograde avec Herder, avec l'école philosophique transcendante de l'Allemagne, enfin avec M. Benjamin Constant et lord Byron.

La société est aujourd'hui tourmentée d'un besoin de croyance qui se manifeste de toutes parts. Vainement on veut contenter l'avidité des esprits, en s'efforçant de les rendre fanatiques d'une vérité matérielle qui les trompe encore, puisqu'elle se change en abstraction dans le raisonnement. Ce faux enthousiasme ne mène pas loin la jeunesse, elle ne peut ni se débarrasser de la tristesse qui la surmonte, ni combler le vide qu'a laissé en elle l'absence de toute foi. On n'admire pas longtemps un peu de boue sensitive, dût ce peu de boue être composé d'esprit et de matière, et former cette prétendue unité humaine dont le système, renouvelé des Grecs, est encore une rêverie d'une secte Buddhiste. Quelle misère, si cette vie d'un jour n'étoit que la conscience du néant!

Telle est la suite des idées et des faits que l'on trouvera dans ces *Études historiques*. J'ôte à mon travail, je le sais, par cette analyse, le premier attrait de la curiosité. Si j'avois l'espérance d'être lu, je me serois gardé de me priver de mon meilleur moyen de succès; mais je n'ai point cette espérance. Un extrait, quoiqu'il soit déjà bien long, me laisse du moins la chance de faire entrevoir des vérités que j'ai crues utiles, et qui resteroient ensevelies dans les quinze cents pages de mes trois volumes. Comme auteur j'ai tort; j'ai raison comme homme. Lorsqu'on a beaucoup vécu, beaucoup souffert, on a beaucoup appris : à force de veiller la nuit, de travailler le jour, de retourner péniblement leur sillon ou leur voile, les vieux laboureurs, comme les vieux matelots, sont devenus habiles à connoître le ciel et à prédire les orages.

Il ne me reste plus qu'à remercier les personnes qui m'ont éclairé de leurs travaux ou de leurs conseils.

Je dois à la politesse et à l'obligeance de M. le baron de Bunsen, ministre de S. M. le roi de Prusse, à Rome, un excellent extrait des *Nibelüngs*, que l'on trouvera à la fin du second volume de ces *Études*. Le savant M. de Bunsen étoit l'ami du grand historien Niebuhr; plus heureux que moi, il foule encore ces ruines

où j'espérois rendre à la terre, image pour image, mon argile en échange de quelque statue exhumée.

M. le comte de Tourguéneff, ancien ministre de l'instruction publique en Russie, homme de toutes sortes de savoir, a bien voulu me communiquer des renseignements sur les historiens de la Pologne, de la Russie et de l'Allemagne.

Pour dissiper des doutes relatifs à quelques points de la philosophie des Pères de l'Église, je me suis adressé à M. Cousin, et j'ai trouvé que la vraie science est toujours accessible.

Des conversations instructives avec M. Dubois, mon compatriote, m'ont éclairé sur les systèmes religieux de l'Orient. En parlant des hommes qui ont honoré ma terre natale, j'ai fait remarquer que la Bretagne comptoit aujourd'hui M. l'abbé de La Mennais : si M. Dubois publie l'ouvrage dont il s'occupe sur les origines du Christianisme, j'aurai de nouvelles félicitations à offrir à ma patrie.

M. Pouqueville m'a mis sur la voie d'une foule de recherches nécessaires à mon travail : j'ai suivi sans crainte de me tromper celui qui fut mon premier guide aux champs de Sparte. Tous deux nous avons visité les ruines de la Grèce lorsqu'elles n'étoient encore éclairées que de leur gloire passée ; tous deux nous avons plaidé la cause de nos anciens hôtes, non peut-être sans quelque succès : du moins, quand je retrouve, dans le *Childe-Harold* de lord Byron, des passages de mon *Itinéraire*, j'ai l'espoir qu'à l'aide de cet immortel interprète mes paroles en faveur d'un peuple infortuné n'auront pas été tout à fait perdues.

On lira avec fruit une dissertation dont M. Lenormant a bien voulu me permettre d'enrichir mon ouvrage. M. Lenormant a parcouru l'Égypte avec M. Champollion ; il a lu les inscriptions sur ces monuments, muets séculaires qui viennent de reprendre la parole dans leur désert. On ne dira plus des Pyramides :

> Vingt siècles descendus dans l'éternelle nuit
> Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit.

Les Anciens ont constamment attribué à l'Orient l'origine des religions grecques : c'est sur cette base, contestée pourtant de nos jours, que M. Creuzet a appuyé son grand ouvrage des *Religions de l'antiquité*. Depuis la publication de ce livre, l'étude religieuse de l'antiquité a fait des progrès ; les secrets de la Perse et de l'Inde se dévoilent chaque jour. L'*Essai sur la religion arcadienne*, dont M. Lenormant s'occupe, comprendra le passage des traditions orientales en Grèce, dans leur forme la plus pure et la moins altérée. Le savant archéologue Panofka unit son travail à celui de M. Lenormant.

M. Ampère, fils de l'illustre académicien à qui la science doit des découvertes que le monde savant admire, m'a fait part avec une complaisance infinie de quelques-unes de ses traductions et de ses études scandinaves. Ces études sont extraites d'un grand ouvrage auquel M. Ampère a consacré ses loisirs ; ouvrage qui sera l'histoire de la poésie chez les divers peuples, de la poésie prise dans l'essence même du mot, et comme étant la portion la plus réelle, et certainement la plus vivante, de l'intelligence humaine. M. Lenormant et M. Ampère appartiennent l'un et l'autre à cette jeunesse sérieuse qui surveille aujourd'hui la fille de nos malheurs et l'esclave de notre gloire, la liberté : qu'elle la garde bien !

J'ai eu communication, sur les écoles de l'Allemagne, des notes instructives de M. Barchoux, et je me suis hâté d'en profiter.

J'ai rencontré, dans MM. les directeurs de nos bibliothèques et de nos archives nationales, cette urbanité, cette complaisance qui ne se lasse jamais et qui les rend si recommandables à leurs compatriotes et aux étrangers.

Enfin, M. Daniello a recherché les manuscrits, les livres, les passages que je lui indiquois dans le cours de mon travail : je lui dois ce témoignage public, et, en me séparant de lui comme du reste du monde, j'ose le signaler à quiconque auroit besoin de l'aide d'un littérateur instruit et laborieux.

Qu'ai-je encore à dire ? Rien, sinon cet adieu que la bonhomie de nos auteurs gaulois disoit autrefois au lecteur dans leurs préfaces. J'imiterai leur exemple ; mes longues liaisons avec le public justifieront cette intimité. Ainsi, m'adressant à la France nouvelle : « Adieu, ami Lecteur. Il vous reste à vous votre jeunesse, « un long avenir et tout ce qui entoure une existence qui commence ; il me reste « à moi des heures flétries et ridées, un passé au lieu d'un avenir, et la soli- « tude qui se forme autour d'une existence qui finit. *Tu Lector, vale, et juvan- « tem aut certe volentem, ama.* »

ÉTUDE PREMIÈRE

OU

PREMIER DISCOURS

SUR

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS

DU CHRISTIANISME

ET L'INVASION DES BARBARES.

EXPOSITION.

TROIS vérités forment la base de l'édifice social : la vérité religieuse, la vérité philosophique, la vérité politique.

La vérité religieuse est la connoissance d'un Dieu unique, manifestée par un culte.

La vérité philosophique est la triple science des choses intellectuelles, morales et naturelles.

La vérité politique est l'ordre et la liberté : l'ordre est la souveraineté exercée par le pouvoir ; la liberté est le droit des peuples.

Moins la cité est développée, plus ces vérités sont confuses ; elles se combattent dans la cité imparfaite, mais elles ne se détruisent jamais : c'est de leur combinaison avec les esprits, les passions, les erreurs, les événements, que naissent les faits de l'Histoire. A travers le bruit ou le silence des nations, dans la profondeur des âges, dans les égarements de la civilisation ou dans les ténèbres de la barbarie, on entend toujours quelque voix solitaire qui proclame les trois vérités fondamentales dont l'usage constant et la connoissance complète produiront le perfectionnement de la société.

Cette société, tout en ayant l'air de rétrograder quelquefois, ne cesse de marcher en avant. La civilisation ne décrit point un cercle parfait et ne se meut pas en ligne droite ; elle est sur la terre comme un vaisseau sur la mer : ce vaisseau, battu de la tempête, louvoie, revient sur sa trace, tombe au-dessous du point d'où il est parti ; mais enfin, à force de temps, il rencontre des

vents favorables, gagne chaque jour quelque chose dans son véritable chemin, et surgit au port vers lequel il avoit déployé ses voiles.

En examinant les trois vérités sociales dans l'ordre inverse et commençant par la vérité politique, écartons les vieilles notions du passé.

La liberté n'existe point exclusivement dans la république où les publicistes des deux derniers siècles l'avoient reléguée d'après les publicistes anciens. Les trois divisions du gouvernement, monarchie, aristocratie, démocratie, sont des puérilités de l'école, en ce qui implique la jouissance de la liberté : la liberté se peut trouver dans une de ces formes, comme elle en peut être exclue. Il n'y a qu'une constitution réelle pour tout État : liberté, n'importe le mode.

La liberté est de droit naturel et non de droit politique, ainsi qu'on l'a dit fort mal à propos : chaque homme l'a reçue en naissant sous le nom d'indépendance individuelle. Conséquemment, et par dérivation de ces principes, cette liberté existe en portions égales dans les trois formes de gouvernement. Aucun prince, aucune assemblée ne sauroit vous donner ce qui ne lui appartient pas, ni vous ravir ce qui est à vous.

D'où il suit encore que la souveraineté n'est ni de droit divin, ni de droit populaire : la souveraineté est l'ordre établi par la force, c'est-à-dire par le pouvoir admis dans l'État. Le roi est le souverain dans la monarchie, le corps aristocratique dans l'aristocratie, le peuple dans la démocratie. Ces pouvoirs sont inhabiles à communiquer la souveraineté à quelque chose qui n'est pas eux : il n'y a ni roi, ni aristocrate, ni peuple à détrôner.

Ces bases posées, l'historien n'a plus à se passionner pour la forme monarchique ou pour la forme républicaine : dégagé de tout système politique, il n'a ni haine, ni amour ou pour les peuples ou pour les rois; il les juge selon les siècles où ils ont vécu, n'appliquant de force à leurs mœurs aucune théorie, ne leur prêtant pas des idées qu'ils n'avoient et ne pouvoient avoir, lorsqu'ils étoient tous et ensemble dans un égal état d'enfance, de simplicité et d'ignorance.

La liberté est un principe qui ne se perd jamais; s'il se perdoit, la société politique seroit dissoute : mais la liberté, bien commun, est souvent usurpée. A Rome elle fut d'abord possédée par les rois; les patriciens en héritèrent; des patriciens elle descendit aux plébéiens; quand elle quitta ceux-ci, elle s'enrôla dans l'armée;

lorsque les légions corrompues et battues l'abandonnèrent, elle se réfugia dans les tribunaux et jusque dans le palais du prince, parmi les eunuques; de là elle passa au clergé chrétien.

Les révolutions n'ont qu'un motif et qu'un but : la jouissance de la liberté ou pour un individu, ou pour quelques individus, ou pour tous.

Quand la liberté est conquise au profit d'un homme, elle devient le despotisme, lequel est la servitude de tous et la liberté d'un seul; quand elle est conquise pour plusieurs, elle devient l'aristocratie; quand elle est conquise pour tous, elle devient la démocratie, qui est l'oppression de tous par tous; car alors il y a confusion du pouvoir et de la liberté, du gouvernant et du gouverné.

Chez les anciens, la liberté étoit une religion; elle avoit ses autels et ses sacrifices. Brutus lui immola ses fils; Codrus lui sacrifia sa vie et son sceptre : elle étoit austère, rude, intolérante, capable des plus grandes vertus, comme toutes les fortes croyances, comme la foi.

Chez les modernes, la liberté est la raison; elle est sans enthousiasme : on la veut parcequ'elle convient à tous, aux rois, dont elle assure la couronne en réglant le pouvoir, aux peuples, qui n'ont plus besoin de se précipiter dans les révolutions pour trouver ce qu'ils possèdent.

Venons à la vérité philosophique.

La vérité philosophique, que la liberté politique protége, lui apporte une nouvelle force; elle fait monter les idées théoriques à la sommité des rangs sociaux et descendre les idées pratiques dans la classe laborieuse.

La vérité philosophique n'est autre chose que l'indépendance de l'esprit de l'homme : elle tend à découvrir, à perfectionner, dans les trois sciences de sa compétence, la science intellectuelle, la science morale, la science naturelle; celle-ci consiste dans la recherche de la constitution de la nature, depuis l'étude des lois qui régissent les mondes jusqu'à celles qui font végéter le brin d'herbe ou mouvoir l'insecte.

Mais la vérité philosophique, se portant vers l'avenir, s'est trouvée en contradiction avec la vérité religieuse qui s'attache au passé parcequ'elle participe de l'immobilité de son principe éternel. Je parle ici de la vérité religieuse mal comprise, car je montrerai tout à l'heure que la vérité religieuse du Christianisme rendu à sa sincérité n'est point ennemie de la vérité philosophique.

De l'ancienne lutte de la vérité philosophique avec la vérité poli-

tique et la vérité religieuse naît une immense série de faits. Chez les Grecs et les Romains, la vérité philosophique mina le culte national, et échoua contre l'ordre moral et l'ordre politique : dans les républiques elle combattit en vain cette liberté servie par des esclaves, liberté privilégiée, égoïste, exclusive, qui ne voyoit que des ennemis hors de la patrie; dans les empires, la vérité philosophique se laissa corrompre au pouvoir, et elle ignora les premières notions de la morale universelle.

Cette vérité a produit dans le monde moderne des événements et des catastrophes de toutes les espèces : l'indépendance de l'esprit de l'homme, tantôt manifestée par le soulèvement des peuples, tantôt par des hérésies, irrita la vérité religieuse qu'obscurcissoit l'ignorance. De là les guerres civiles, les proscriptions, l'accroissement du pouvoir temporel des prêtres et du despotisme des rois. La vérité religieuse s'endormoit-elle, la vérité philosophique profitoit de ce sommeil : elle racontoit l'Histoire, se glissoit dans les lois civiles, intervenoit dans les lois politiques; elle attaquoit indirectement la vérité religieuse, en reprochant au clergé son avidité, son ambition et ses mœurs; elle combattoit directement l'ordre établi, en faisant, même à l'ombre des cloîtres, ces découvertes qui devoient produire une révolution générale. L'imprimerie devint l'agent principal des idées, jusqu'alors dépourvues d'organes intelligibles à la foule. Alors la vérité philosophique, se trouvant pour la première fois puissance populaire, se jeta sur la vérité religieuse, qu'elle fut au moment d'étouffer.

Aujourd'hui la vérité philosophique n'est plus en guerre avec la vérité religieuse et la vérité politique : la liberté moderne, sans esclaves, sans intolérance, est une liberté qui coïncide à la vérité philosophique; de sorte que l'indépendance de l'esprit de l'homme, hostile dans les vieux temps à la société religieuse et politique, l'aide et la soutient aujourd'hui. Les lumières propagées composent maintenant des annales particulières des peuples les annales générales des hommes; l'écrivain doit désormais faire marcher de front l'histoire de l'espèce et l'histoire de l'individu.

Passons à la vérité religieuse, à savoir la connoissance d'un Dieu unique, manifestée par un culte.

Cette vérité a fait jusqu'ici le principal mouvement de l'espèce humaine; elle se trouve au commencement de toutes les sociétés; elle en fut la première loi; elle renferma dans son sein la vérité philosophique et la vérité politique : les hommes l'altérèrent promptement.

La vérité philosophique maintint, par la voie des initiations, des lumières religieuses qu'elle brouilloit par ses doctrines spéculatives. Les platoniciens et les stoïciens créèrent quelques hommes de contemplation, d'intelligence, de morale et de vertu, mais les écoles furent livrées à la dérision; on se moqua des péripatéticiens qui s'adonnoient aux sciences naturelles; on ne se proposa point d'aller habiter la ville demandée à Gallien, pour être gouvernée d'après les lois de Platon. Les philosophes, ou supportant le culte de leur siècle, ou voulant conduire les peuples par des idées abstraites, tomboient dans les erreurs communes, ou n'avoient aucune prise sur la foule. Ils ignoroient ce qui rend compte de tout, le Christianisme. Ceci nous amène à parler de la vérité religieuse selon les peuples modernes civilisés, de cette vérité qui a engendré la plupart des événements, depuis la naissance du Christ, jusqu'au jour où nous sommes parvenus.

Le Christianisme, dont l'ère ne commence qu'au milieu des temps, est né dans le berceau du monde. L'homme nouvellement créé pèche par orgueil, et il est puni; il a abusé des lumières de la science, et il est condamné aux ténèbres du tombeau. Dieu avoit fait la vie; l'homme a fait la mort, et la mort devient la seule nécessité de l'homme.

Mais toute faute peut être expiée : un holocauste divin s'offrira en sacrifice; l'homme racheté retournera à ses fins immortelles.

Tel est le fondement du Christianisme. A la clarté de ce système, les mystères de l'homme se dévoilent; le mal moral et le mal physique s'expliquent; on n'est plus obligé de nier l'existence de Dieu et celle de l'ame, afin d'éclaircir les difficultés par les lois de la matière, qui n'éclaircissent rien, et qui sont plus incompréhensibles que celles de l'intelligence.

La solidarité de l'espèce pour la faute de l'individu tient à de hautes raisons qui en détruisent l'apparente injustice. C'est une des grandeurs de l'homme d'être enchaîné au bien en punition d'une première rébellion : les fils d'Adam, travaillant ensemble à devenir meilleurs pour échapper à la faute du commun père, ne produiroient-ils pas la réhabilitation de la race? Sans la solidarité de la famille, d'où naîtroient notre sympathie et notre antipathie pour les résolutions généreuses ou contre les mauvaises actions? Que nous importeroient le vice ou la vertu placés à trois mille ans ou à trois mille lieues de nous? Et toutefois, y sommes-nous indifférents? Ne sentons-nous pas qu'ils nous intéressent, nous touchent, nous affectent en quelque chose de personnel et d'intime?

La postérité d'Adam se divisa en deux branches; la branche cadette, celle d'Abel, conserva l'histoire de la chute et de la rédemption promise; le reste, avec le premier meurtrier, en perdit le souvenir, et garda néanmoins des usages qui consacroient une vérité oubliée. Le sacrifice humain se rencontre chez tous les peuples, comme s'ils avoient tous senti qu'ils se devoient rédimer; mais ils étoient eux-mêmes insuffisants à leur rançon. Il s'établit une libation de sang perpétuelle; la guerre le répandit ainsi que la loi; l'homme s'arrogea sur la vie de l'homme un droit qu'il n'avoit pas, droit qui prit sa source dans l'idée confuse de l'expiation et du rachat religieux. La rédemption s'étant accomplie dans l'immolation du Christ, la peine de mort auroit dû être abolie; elle ne s'est perpétuée que par une sorte de crime légal. Le Christ avoit dit dans un sens absolu : *Vous ne tuerez pas.*

Bossuet a fait de la vérité religieuse le fondement de tout; il a groupé les faits autour de cette vérité unique avec une incomparable majesté. Rien ne s'est passé dans l'univers que pour l'accomplissement de la parole de Dieu : l'histoire des hommes n'est à l'évêque de Meaux que l'histoire d'un homme, le premier né des générations pétri de la main, animé par le souffle du Créateur, homme tombé, homme racheté avec sa race, et capable désormais de remonter à la hauteur du rang dont il est descendu. Bossuet dédaigne les documents de la terre; c'est dans le ciel qu'il va chercher ses chartes. Que lui fait cet empire du monde, *présent de nul prix*, comme il le dit lui-même? S'il est partial, c'est pour le monde éternel : en écrivant au pied de la croix, il écrase les peuples sous le signe du salut, comme il asservit les événements à la domination de son génie.

Entre Adam et le Christ, entre le berceau du monde placé sur la montagne du paradis terrestre et la croix élevée sur le Golgotha, fourmillent des nations abîmées dans l'idolâtrie, frappées de la déchéance du père de la famille. Elles sont peintes en quelques traits avec leurs vices et leurs vertus, leurs arts et leur barbarie, de manière à ce que ces nations mortes deviennent vivantes : le nouvel Ézéchiel souffle sur des ossements arides, et ils ressuscitent. Mais au milieu de ces nations est un petit peuple qui perpétue la tradition sacrée, et fait entendre de temps en temps des paroles prophétiques. Le Messie vient; la race vendue finit, la race rachetée commence; Pierre porte à Rome les pouvoirs du Christ; il y a rénovation de l'univers.

On peut adopter le système historique de ce grand homme, mais

avec une notable rectification : Bossuet a renfermé les événements dans un cercle rigoureux comme son génie ; tout se trouve emprisonné dans un Christianisme inflexible. L'existence de ce cerceau redoutable, où le genre humain tourneroit dans une sorte d'éternité sans progrès et sans perfectionnement, n'est heureusement qu'une imposante erreur.

La société est un dessein de Dieu ; c'est par le Christ, selon Bossuet, que Dieu accomplit ce dessein, mais le Christianisme n'est point un cercle inextensible, c'est au contraire un cercle qui s'élargit à mesure que la civilisation s'étend ; il ne comprime, il n'étouffe aucune science, aucune liberté.

Le dogme qui nous apprend que l'homme dégradé retrouvera ses fins glorieuses présente un sens spirituel et un sens temporel : par le premier, l'ame paroîtra devant Dieu lavée de la tache originelle ; par le second, l'homme est réintégré dans les lumières qu'il avoit perdues en se livrant à ses passions, cause de sa chute. Rien ainsi ne se plie de force à mon système, ou plutôt au système de Bossuet rectifié ; c'est ce système qui se plie aux événements et qui enveloppe la société en lui laissant la liberté d'action.

Le Christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux portions distinctes : depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux, l'inégalité sociale de l'homme et de la femme ; depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves ou du moins sans le principe de l'esclavage.

L'histoire de la société moderne commence donc véritablement de ce côté-ci de la croix. Pour la bien connoître, il faut voir en quoi cette société différa dès l'origine de la société païenne ; comment elle la décomposa, quels peuples nouveaux se mêlèrent aux Chrétiens pour précipiter la puissance romaine, pour renverser l'ordre religieux et politique de l'ancien monde.

Si l'on envisage le Christianisme dans toute la rigueur de l'orthodoxie, en faisant de la religion catholique l'achèvement de toute société, quel plus grand spectacle que le commencement et l'établissement de cette religion ?

Voici tout d'abord ce que l'on aperçoit.

A mesure que le polythéisme tombe, et que la révélation se propage, les devoirs de la famille et les droits de l'homme sont mieux connus ; mais décidément l'Empire des Césars est condamné, et il

ne reçoit les semences de la vraie religion qu'afin que tout ne périsse pas dans son naufrage. Les disciples du Christ, qui préparent à la société un moyen de salut intérieur, lui en ménagent un autre à l'extérieur : ils vont chercher au loin, pour les désarmer, les héritiers du monde romain.

Ce monde étoit trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop enchanté de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le Christianisme. Une religion nouvelle avoit besoin de peuples nouveaux; il falloit à l'innocence de l'Évangile l'innocence des hommes sauvages, à une foi simple des cœurs simples comme cette foi.

Dieu ayant arrêté ses conseils, les exécute. Rome, qui n'aperçoit à ses frontières que des solitudes, croit n'avoir rien à craindre; et nonobstant, c'est dans ces camps vides que le Tout-Puissant rassemble l'armée des nations. Plus de quatre cents ans sont nécessaires pour réunir cet innombrable armée, bien que les Barbares, pressés comme les flots de la mer, se précipitent au pas de course. Un instinct miraculeux les conduit; s'ils manquent de guides, les bêtes des forêts leur en servent : ils ont entendu quelque chose d'en haut qui les appelle du septentrion et du midi, du couchant et de l'aurore. Qui sont-ils? Dieu seul sait leurs véritables noms. Aussi inconnus que les déserts dont ils sortent, ils ignorent d'où ils viennent, mais ils savent où ils vont : ils marchent au Capitole : convoqués qu'ils se disent à la destruction de l'Empire romain, comme à un banquet.

La Scandinavie, surnommée la fabrique des nations, fut d'abord appelée à fournir ses peuples; les Cimbres traversèrent les premiers la Baltique : ils parurent dans les Gaules et dans l'Italie, comme l'avant-garde de l'armée d'extermination.

Un peuple qui a donné son nom à la Barbarie elle-même, et qui pourtant fut prompte à se civiliser, les Goths sortirent de la Scandinavie après les Cimbres, qu'ils en avoient peut-être chassés. Ces intrépides Barbares s'accrurent en marchant; ils réunirent par alliance ou par conquêtes les Bastarnes, les Vanèdes, les Sariges, les Roxalans, les Slaves et les Alains : les Slaves s'étendoient derrière les Goths dans les plaines de la Pologne et de la Moscovie, les Alains occupoient les terres vagues entre le Volga et le Tanaï.

En se rapprochant des frontières romaines, les Allamans (Allemands), qui sont peut-être une partie des Suèves de Tacite, ou une confédération de *toutes sortes d'hommes*, se plaçoient devant

les Goths, et touchoient aux Germains proprements dits, qui bordoient les rives du Rhin. Parmi ceux-ci se trouvoient sur le Haut-Rhin des nations d'origine gauloise, et sur le Rhin inférieur des tribus germaines, lesquelles, associées pour maintenir leur indépendance, se donnoient le nom de Franks. Or donc cette grande division des soldats du Dieu vivant, formée des quatre lignes des Slaves, des Goths, des Allamans, des Germains avec tous leurs mélanges de noms et de races, appuyoit son aile gauche à la mer Noire, son aile droite à la mer Baltique, et avoit sur son front le Rhin et le Danube, foible barrière de l'Empire romain.

Le même bras qui soulevoit les nations du pôle chassoit des frontières de la Chine des hordes de Tartares appelées au rendez-vous [1]. Tandis que Néron versoit le premier sang chrétien à Rome, les ancêtres d'Attila cheminoient silencieusement dans les bois; ils venoient prendre poste à l'orient de l'Empire, n'étant, d'un côté, séparés des Goths que par les Palus Méotides, et joignant de l'autre les Perses, qu'ils avoient à demi subjugués. Les Perses continuoient la chaîne avec les Arabes ou les Sarrasins en Asie : ceux-ci donnoient en Afrique la main aux tribus errantes du Bargah et du Sahara; et celles-là aux Maures de l'Atlas, achevant d'enfermer dans un cercle de peuples vengeurs, et ces dieux qui avoient envahi le ciel, et ces Romains qui avoient opprimé la terre.

Ainsi se présente le Christianisme dans les quatre premiers siècles de notre ère, en le contemplant avec la persuasion de sa divine origine; mais si, secouant le joug de la foi, vous vous placez à un autre point de vue, vous changez la perspective sans lui rien ôter de sa grandeur.

Que ce soit un certain produit de la civilisation et de la maturité des temps, un certain travail des siècles, une certaine élaboration de la morale et de l'intelligence, un certain composé de diverses doctrines, de divers systèmes métaphysiques et astronomiques, le tout enveloppé dans un symbole afin de le rendre sensible au vulgaire; que ce soit l'idée religieuse innée, laquelle, après avoir erré d'autels en autels, de prêtres en prêtres, s'est enfin incarnée; mythe le plus pur, éclectisme des grandes civilisations philosophiques de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Grèce et des Gaules, sorte de Christianisme universel existant avant le Christianisme judaïque, et au

[1] Selon le système de De Guignes, d'après les recherches modernes, les Huns seroient d'origine finnoise. *Voyez* KLAPROTH, *Tableaux historiques de l'Asie*, et M. SAINT-MARTIN, dans ses savantes notes à l'*Histoire du Bas-Empire*, par LEBEAU.

delà duquel il n'y a rien que l'essence même de la philosophie ; que ce soit ce que l'on voudra pour s'élever au-dessus de la simple foi (apparemment par supériorité de science, de raison et de génie), il n'en est pas moins vrai que le Christianisme ainsi dénaturé, interprété, allégorisé, est encore la plus grande révolution advenue chez les hommes.

Le livre de l'Histoire moderne vous restera fermé, si vous ne considérez le Christianisme ou comme une révélation, laquelle a opéré une transformation sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit humain vers la grande civilisation : système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul vous peut initier au secret de la société nouvelle.

Admettre, selon l'opinion du dernier siècle, que la religion évangélique est une superstition juive qui se vint mêler aux calamités de l'invasion des Barbares ; que cette superstition détruisit le culte poétique, les arts, les vertus de l'antiquité ; qu'elle précipita les hommes dans les ténèbres de l'ignorance, qu'elle s'opposa au retour des lumières, et causa tous les maux des nations : c'est appliquer la plus courte échelle à des dimensions colossales, c'est fermer les yeux au fait dominateur de toute cette époque. Le siècle sérieux où nous sommes parvenus a peine à concevoir cette légèreté de jugement, ces vues superficielles de l'âge qui nous a précédés. Une religion qui a couvert le monde de ses institutions et de ses monuments ; une religion qui fut le sein et le moule dans lequel s'est formée et façonnée notre société tout entière, n'auroit-elle eu d'autres fins, d'autres moyens d'action, que la prospérité d'un couvent, les richesses d'un clergé, les cartulaires d'une abbaye, les canons d'un concile, ou l'ambition d'un pape ?

Les résultats du Christianisme sont tout aussi extraordinaires philosophiquement que théologiquement parlant. Décidez-vous entre le choix des merveilles.

Et d'abord le Christianisme philosophique est la religion intellectuelle substituée à la religion matérielle, le culte de l'idée remplaçant celui de la forme : de là un différent ordre dans le monde des pensées, une différente manière de déduire et d'exercer la vérité religieuse. Aussi, remarquez-le : partout où le Christianisme a rencontré une religion matérielle, il en a triomphé promptement, tandis qu'il n'a pénétré qu'avec lenteur dans les pays où régnoient des religions d'une nature spirituelle comme lui : aux Indes il livre de longs combats métaphysiques, pareils à ceux qu'il rendit contre les hérésies ou contre les écoles de la Grèce.

Tout change avec le Christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain); l'esclavage cesse d'être le droit commun; la femme reprend son rang dans la vie civile et sociale; l'égalité, principe inconnu des Anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civilisation puérile, corruptrice, fausse et privée de la société antique, pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale de la société moderne : on est allé des dieux à Dieu.

Il n'y a qu'un seul exemple dans l'Histoire d'une transformation complète de la religion d'un peuple dominateur et civilisé : cet exemple unique se trouve dans l'établissement du Christianisme sur les débris des idolâtries dont l'Empire romain étoit infecté. Sous ce seul rapport, quel esprit un peu grave ne s'enquerroit de ce phénomène? Le Christianisme ne vint point pour la société, ainsi que Jésus-Christ vint pour les ames, comme un voleur; il vint en plein jour, au milieu de toutes les lumières, au plus haut période de la grandeur latine. Ce n'est point une horde des bois qu'il va d'abord attaquer (là, il ira aussi quand il le faudra); c'est aux vainqueurs du monde, c'est à la vieille civilisation de la Judée, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie, qu'il porte ses coups. En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le Christianisme dépasse les limites de l'Empire romain. La cause efficiente de son succès rapide et général est celle-ci : le Christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine; or, ces deux choses ne s'étoient jamais trouvées réunies dans une même religion, de sorte que cette religion convint aux écoles spéculatives et contemplatives dont elle remplaçoit les initiations, à la foule policée dont elle corrigeoit les mœurs, à la population barbare dont elle charmoit la simplicité et tempéroit la fougue.

Si le dogme de l'unité d'un Dieu a pu remplacer les absurdités du polythéisme, c'est-à-dire si une vérité a pris la place d'un mensonge, qui ne voit que, la pierre angulaire de l'édifice social étant changée, les lois, matériaux élevés sur cette pierre, ont dû s'assimiler à la substance élémentaire de leur nouveau fondement?

Comment cela s'est-il opéré? quelle a été la lutte des deux religions? que se sont-elles prêté, que se sont-elles enlevé? Comment

le Christianisme passé de son âge héroïque à son âge d'intelligence, du temps de ses intrépides martyrs au temps de ses grands génies, comment a-t-il vaincu les bourreaux et les philosophes? comment a-t-il pénétré à la fois tous les entendements, tous les usages, toutes les mœurs, tous les arts, toutes les sciences, toutes les lois criminelles, civiles et politiques?

Comment les deux sexes se partagèrent-ils les postes dans l'action générale? Quelle fut l'influence des femmes dans l'établissement du Christianisme? N'est-ce pas aux controverses religieuses, à la nécessité où les fidèles se trouvèrent de se défendre, qu'est due la liberté de la parole écrite, l'empire du monde étant le prix offert à la pensée victorieuse?

Quel fut l'effet sous Constantin de l'avénement de la monarchie de l'Église, bien à distinguer de la république chrétienne? que produisit le mouvement réactionnaire du paganisme sous Julien? qu'arriva-t-il lors de la transposition complète des deux cultes sous Théodose? quelle analogie les hérésies du Christianisme eurent-elles avec les diverses sectes de la philosophie? à part le mal qu'elles purent faire, les hérésies n'ont-elles pas servi à prévenir la complète barbarie, en tenant éveillée la faculté la plus subtile de l'esprit, au milieu des âges les plus grossiers?

Le principe des institutions modernes ne se rattache-t-il pas au règne de Constantin, cinq siècles plus haut qu'on ne le suppose ordinairement? L'empire d'Occident a-t-il été détruit par une invasion subite des Barbares, ou n'a-t-il succombé que sous des Barbares déja chrétiens et romains? Quel étoit l'état de la propriété au moment de la chute de l'empire d'Occident? La grande propriété se compose par la conquête et la barbarie, et se décompose par la loi et la civilisation : quel a été le mouvement de cette propriété, et comment a-t-elle changé successivement l'état des personnes? Toutes ces choses et beaucoup d'autres qui se développeront dans le cours de ces *Études*, n'ont point encore été examinées d'assez près.

Il y a dans l'Histoire, prise au pied de la croix et conduite jusqu'à nos jours, de grandes erreurs à dissiper, de grandes vérités à établir, de grandes justices à faire. Sous l'empire du Christianisme, la lutte des intelligences et de la légitimité contre les ignorances et les usurpations, cesse par degrés; les vérités politiques se découvrent et se fixent; le gouvernement représentatif, que Tacite regarde comme une belle chimère, devient possible; les sciences, demeurées presque stationnaires, reçoivent une impulsion rapide

de cet esprit d'innovation que favorise l'écroulement du vieux monde. Le Christianisme lui-même, s'épurant, après avoir passé à travers les siècles de superstition et de force, devient chez les nations nouvelles le perfectionnement même de la société.

Il fut pourtant calomnié; on le peignit à Marc-Aurèle comme une faction, à ses successeurs comme une école de perversité : dans la suite, l'hypocrisie défigura quelquefois l'œuvre de vérité; on voulut rendre fanatique, persécuteur, ennemi des lettres et des arts, ennemi de toute liberté, ce qui est la tolérance, la charité, la liberté, le flambeau du génie. Loin de faire rétrograder la science, le Christianisme, débrouillant le chaos de notre être, a montré que la race humaine, qu'on supposoit arrivée à sa virilité chez les Anciens, n'étoit encore qu'au berceau. Le Christianisme croît et marche avec le temps : lumière quand il se mêle aux facultés de l'esprit, sentiment quand il s'associe aux mouvements de l'ame; modérateur des peuples et des rois, il ne combat que les excès du pouvoir, de quelque part qu'ils viennent; c'est sur la morale évangélique, raison supérieure, que s'appuie la raison naturelle dans son ascension vers le sommet élevé qu'elle n'a point encore atteint. Grace à cette morale, nous avons appris que la civilisation ne dépouille pas l'homme de l'indépendance, et qu'il y a une liberté née des lumières, comme il y a une liberté fille des mœurs.

Les Barbares avoient à peine paru aux frontières de l'Empire, que le Christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événements, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle, pour la destruction du monde païen, est un fait où se rattache l'origine d'abord inaperçue de l'histoire moderne. Quelques invasions promptement repoussées, une religion inconnue se répandant parmi des esclaves, pouvoient-elles attirer les regards des maîtres de la terre? Les philosophes pouvoient-ils deviner qu'une révolution générale commençoit? Et cependant ils ébranloient aussi les anciennes idées; ils altéroient les croyances, ils les détruisoient dans les classes supérieures de la société, à l'époque où le Christianisme sapoit les fondements de ces croyances, de ces idées, dans les classes inférieures. La Philosophie et le Christianisme, attaquant le vieil ordre de l'univers par les deux bouts, marchant l'un vers l'autre en dispersant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux contendants avoient pris quelque chose l'un de l'autre dans leur assaut contre l'ennemi commun, ils s'étoient cédé des hommes et des

doctrines : mais quand, vers le milieu du quatrième siècle, il fallut, non partager, mais assumer l'empire de l'opinion, le Christianisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la force populaire; la Philosophie n'étoit armée que du pouvoir des tyrans : Julien livra le dernier combat et fut vaincu. Brisant de toutes parts les barrières, les hordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres, naguère arrosés du sang des martyrs. Le Christianisme étoit alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés, et parmi les tribus sauvages : le genre humain revenoit à la liberté par la morale et la barbarie.

Voilà ce qu'il faut retracer avant d'entrer dans l'histoire particulière de nos pères; je vais essayer de vous peindre ces trois mondes coexistants confusément : le monde païen ou le monde antique, le monde chrétien, le monde barbare; espèce de trinité sociale dont s'est formée la société unique qui couvre aujourd'hui la terre civilisée.

Résumons l'exposition du système qui m'a paru le plus approprié aux lumières du présent, et qui me semble le mieux concilier nos deux écoles historiques. Je pars du principe de l'ancienne école, pour arriver à la conséquence de l'école moderne : comme on ne peut pas plus détruire le passé que l'avenir, je me place entre eux, n'accordant la prééminence ni au fait sur l'idée, ni à l'idée sur le fait.

J'ai cherché les principes générateurs des faits; ces principes sont la vérité religieuse, la vérité philosophique avec ses trois branches, la vérité politique.

La vérité politique n'est que l'ordre et la liberté, quelles que soient les formes.

La vérité philosophique est l'indépendance de l'esprit de l'homme; elle a combattu autrefois la vérité politique et surtout la vérité religieuse; principe de destruction dans l'ancienne société, elle est principe de durée dans la société nouvelle, parcequ'elle se trouve d'accord avec la vérité politique et la vérité religieuse perfectionnées.

La vérité religieuse est la connoissance d'un Dieu unique manifestée par un culte. Le vrai culte est celui qui explique le mieux la nature de la Divinité et de l'homme; par cette seule raison le Christianisme est la religion véritable.

Soit qu'on le regarde avec les yeux de la foi ou avec ceux de la philosophie, le Christianisme a renouvelé la face du monde.

Le Christianisme n'est point le cercle inflexible de Bossuet ; c'est un cercle qui s'étend à mesure que la société se développe ; il ne comprime rien ; il n'étouffe rien ; il ne s'oppose à aucune lumière, à aucune liberté.

Tel est le squelette qu'il s'agit de couvrir de chair. Pour vous introduire dans le labyrinthe de l'histoire moderne, je vous ai armé des fils qui doivent vous conduire : la prédication de l'Évangile, ou l'initiation générale des hommes à la vérité intellectuelle et à la vérité morale ; la venue des Barbares.

Deux grandes invasions de ces peuples sont à distinguer : la première commence sous Dèce et s'arrête sous Aurélien ; à cette époque, les Barbares, presque tous païens, se jetèrent en ennemis sur l'Empire : la seconde invasion eut lieu pendant le règne de Valentinien et de Valens ; alors convertis en partie au Christianisme, les Barbares entrèrent dans le monde civilisé comme suppliants, hôtes ou alliés des Césars. Appelés pendant trois siècles par la foiblesse de l'État et par les factions, soutenant les divers prétendants à l'Empire, ils se battirent les uns contre les autres au gré des maîtres qui les payoient et qu'ils écrasèrent : tantôt enrôlés dans les légions dont ils devenoient les chefs ou les soldats, tantôt esclaves, tantôt dispersés en colonies militaires, ils prenoient possession de la terre avec l'épée et la charrue. Ce n'étoit toutefois que rarement et à contre-cœur qu'ils labouroient : pour engraisser les sillons, ils trouvoient plus court d'y verser le sang d'un Romain que d'y répandre leurs sueurs.

Or, il convient de savoir où en étoit l'Empire lorsque arrivèrent les deux invasions générales de ces peuples, nos ancêtres ; peuples qui n'étoient pas même indiqués dans les géographies : ils habitoient, au delà des limites du monde connu de Strabon, de Pline, de Ptolémée, un pays ignoré ; force fut de les placer sur la carte, quand Alaric et Genseric eurent écrit leurs noms au Capitole.

PREMIER DISCOURS.

PREMIÈRE PARTIE.

DE JULES CÉSAR A DÈCE OU DÉCIUS.

Après avoir prêché l'Évangile, Jésus-Christ laisse sa croix sur la terre : c'est le monument de la civilisation moderne. Du pied de cette croix, plantée à Jérusalem, partent douze législateurs, pauvres, nus, un bâton à la main, pour enseigner les nations et renouveler la face des royaumes.

Les lois de Lycurgue n'avoient pu soutenir Sparte ; la religion de Numa n'avoit pu faire durer la vertu de Rome au delà de quelques centaines d'années : un pêcheur, envoyé par un faiseur de jougs et de charrues, vient établir au Capitole cet empire qui compte déja dix-huit siècles, et qui, selon ses prophéties, ne doit point finir.

Depuis longtemps Rome républicaine avoit répudié la liberté, pour devenir la concubine des tyrans : la grandeur de son premier divorce lui a du moins servi d'excuse. César est l'homme le plus complet de l'Histoire, parcequ'il réunit le triple génie du politique, de l'écrivain et du guerrier. Malheureusement César fut corrompu comme son siècle : s'il fût né au temps des mœurs, il eût été le rival des Cincinnatus et des Fabricius, car il avoit tous les genres de force. Mais, quand il parut à Rome, la vertu étoit passée ; il ne trouva plus que la gloire : il la prit, faute de mieux.

AUGUSTE.
An de R. 725.
Av. J. C. 29.

Auguste, héritier de César, n'étoit pas de cette première race d'hommes qui font les révolutions ; il étoit de cette race secondaire qui en profite, et qui pose avec adresse le couronnement de l'édifice dont une main plus forte a creusé les fondements : il avoit à la fois l'habileté et la médiocrité nécessaires au maniement des affaires, qui se détruisent également par l'entière sottise ou par la complète supériorité.

La terreur qu'Auguste avoit d'abord inspirée lui servit ; les partis tremblants se turent : quand ils virent l'usurpateur faire légitimer son autorité par le sénat [1], maintenir la paix, ne persécuter per-

[1] Hæc cum Cæsar ita recitasset, mire senatorum animi affecti sunt. Fuerunt pauci qui ejus animum intelligerent ideoque adstipularentur ; reliqui aut suspicabantur quo hæc

sonne, se donner pour successeur au consulat un ancien ami de Brutus, ils se réconcilièrent avec leurs chaînes. L'astucieux empereur affectoit les formes républicaines; il consultoit Agrippa, Mécène et peut-être Virgile[1], sur le rétablissement de la liberté, en même temps qu'il envahissoit tous les pouvoirs[2], se faisoit investir de la puissance législative[3], et instituoit les gardes prétoriennes[4]. Il chargea les Muses de désarmer l'Histoire, et le monde a pardonné l'ami d'Horace.

Les limites de l'Empire romain furent ainsi fixées par Auguste[5].

Au nord, le Rhin et le Danube;

A l'orient, l'Euphrate;

Au midi, la Haute-Égypte, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas;

A l'occident, les mers d'Espagne et des Gaules. Trajan subju-

concilia dicta essent, aut fidem iis habebant. Horum alteri artificium in occultanda callide sua sententia Cæsaris admirabantur; alteri hoc ejus propositum: alteri ægre ejus versutiam: alteri pœnitentiam captæ reipublicæ procurationis ferebant: jam enim extiterant qui popularem reipublicæ formam ut turbulentam odissent ac mutationem ejus approbarent, Cæsarisque imperio delectarentur.... proinde, cum frequenter etiam dicenti adhuc acclamassent, ubi peroravit, multis omnes eum verbis precati sunt, ut solus imperii summam gereret: multisque quibus id ei persuaderent adductis argumentis tandem eo compulerunt ut principatum solus obtineret. (DIONIS., *Hist. rom.*, lib. LIII, ed. Joannis Leunclavii, pag. 502, 503.)

[1] Ad quam deliberationem quum Agrippam Mœcenatemque adhibuisset (nam cum his de omnibus arcanis suis communicare solebat), prior in hanc sententiam Agrippa locutus est. (DIONIS., *Hist. rom.*, lib. LII, pag. 463, edit. Joannis Leunclavii.)

In qua re diversæ sententiæ consultos habuit Mœcenatem et Agrippam.... quare Augusti animus hinc ferebatur et illinc.... Rogavit igitur Maronem an conferat privato homini se in sua republica tyrannum facere. (Pag. ultim. *Vitæ Virgilii* tributæ Donato, edit. 1699, a P. Ruæo. Parisiis.)

[2] In hunc modum pugna navalis facta est 4 nonas septembris. Id a me non frustra commemoratum est, dies annotare alioquin non solito: sed quod ab ea die primum Cæsar solus rerum potitus est, imperiique ejus recensio præcise ab ea sumitur. (DIONIS. CASSII *Hist. rom.*, lib. LI, pag. 442, edit. Joannis Leunclavii.)

Hoc autem anno (ab Urbe condita 735), vere iterum penes unum hominem summa totius reipublicæ esse cœpit. Quamquam armorum deponendorum, resque omnes senatus populique potestati tradendi consilium Cæsar agitaverit. (*Ibid.*, lib. LII, pag. 463; lib. LIII, pag. 474, 511, n° 2, p. 40.)

[3] Quod principi placuit, legis habet vigorem: utpote cum lege regia, quæ de imperio ejus lata est, populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat (ULPIAN., lib. I, *Princ., etc., de Constit. princip.*)

[4] Certum numerum partim in urbis, partim in sui custodiam allegit, dimissa Calagurritanorum manu quam usque ad devictum Antonium, item Germanorum quam usque ad cladem varianam, inter armigeros circa se habuerat. (SUET., *in Vita Aug.*)

[5] Termini igitur finesque imperii romani sub Augusto erant: ab oriente Euphrates; a meridie Nili cataractæ, et deserta Africæ et mons Atlas; ab occidente Oceanus; a septentrione Danubius et Rhenus. (JUST. LIPS., *de Magn. rom.*, lib. I, cap. III. Antuerpiæ, 1637, 6 tom. in-fol.; — tom. III, pag. 379.)

Retenti fines, seu dati imperio romano (sous Claude): Mesopotamia per orientem,

gua la Dacie au nord du Danube [1], la Mésopotamie et l'Arménie à l'est de l'Euphrate; mais ces dernières conquêtes furent abandonnées par Adrien. Agricola acheva, sous le règne de Domitien, de soumettre la Grande-Bretagne [2] jusqu'aux deux golfes entre Dunbritton et Édimbourg.

Sous Auguste et sous Tibère, l'Empire entretenoit vingt-cinq légions [3]; elles furent portées à trente sous le règne d'Adrien [4]. Le

Rhenus Danubiusque ad septentrionem, et a meridie Mauri accepere provinciis. (AUR. VICT., *Hist. abbrev.*, part. II, chap. IV; SUET., *Hist. rom.*, vol. II, pag. 127.)

Hadrianus gloriæ Trajani certum est invidisse, qui ei susceperit in imperio; sponte propria reductis exercitibus, Armeniam, Mesopotamiam et Assyriam concessit, et inter Romanos et Parthos medium Euphratem esse voluit. (SEXT. RUF., *Brev.*; SUET., *Hist. rom.*, vol. II, pag. 166.)

[1] Romani imperii, quod post Augustum defensum magis fuerat quam nobiliter ampliatum, fines longe lateque diffudit: urbes trans Rhenum in Germania reparavit: Daciam, Decibalo victo, subegit, provincia trans Danubium facta in his agris quos nunc Teriphali, et Netophali, et Thenbirgi habent. Ea provincia decies centena millia passuum in circuitu tenuit. Armeniam, quam occupaverant Parthi, recepit, Parthamasire occiso, qui eam tenebat. Albanis regem dedit. Iberonem regem, et Sauromatorum, et Bosporanorum, et Arabum, et Osdroenorum et Colchorum, in fidem accepit. Corduenos, Marcomedos occupavit; et Anthemusium, magnam Persidis regionem; Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Messenios vicit ac tenuit: usque ad fines et mare Rubrum accepit: atque ibi tres provincias fecit, Armeniam, Assyriam, Mesopotamiam, cum his gentibus, quæ Madenam attingunt. Arabiam postea in provinciæ formam redegit: in mari Rubro classem instituit, ut per eam Imbriæ fines vastaret. (EUTROP., lib. VIII, cap. II et III. Lugduni Batavorum, 1762, in-8°, pag. 360 et seqq.)

Trajanus, qui post Augustum romanæ reipublicæ movit lacertos, Armeniam recepit a Parthis. Sublato diademate, regi Armeniæ majoris regnum ademit. Albanis regem dedit. Iberos, Bosporanos, Colchos, in fidem romanæ ditionis accepit. Saracenorum loca et Arabum occupavit. Corduenos et Marcomedos obtinuit, Anthemusiam, optimam Persidis regionem, Seleuciamque et Ctesiphontem ac Babyloniam accepit et tenuit. Usque ad Indæ fines post Alexandrum accepit. In mari Rubro classem instituit. (SEXT. RUF., *Brev.*; SUET., *Hist. rom.*, vol. II, pag. 165.)

[2] Quarta æstas obtinendis, quæ percurrerat, insumpta. Ac, si virtus exercitum et romani nominis gloria pateretur, inventus in ipsa Britannia terminus. (TAC., *Agric.*, cap. XXIII; SUET., *Hist. rom.*, vol. III, pag. 366.)

Britanniæ situm populosque multis scriptoribus numeratos, non in comparationem curæ ingeniive referam; sed quia tunc primum perdomita est. (TAC., *Agric.*, cap. X; SUET., *Hist. rom.*, vol. III, pag. 369.)

[3] Sed præcipuum robur Rhenum juxta, commune in Germanos Gallosque subsidium, octo legiones erant. Hispaniæ recens perdomitæ, tribus habebantur. Mauros Juba rex acceperat donum populi romani. Cætera Africæ per duas legiones: parique numero Ægyptus. Dehinc initio ab Syria usque ad flumen Euphraten, quantum ingenti terrarum sinu ambitur, quatuor legionibus coercita: accolis Ibero Albanoque et aliis regibus, qui magnitudine nostra proteguntur adversum externa imperia. Et Thraciam Rhœmetalces ac liberi Cotyis; ripamque Danubii legionum duæ in Pannonia, duæ in Mœsia attinebant: totidem apud Dalmatiam locatis, quæ, positu regionis, a tergo illis, ac, si repentinum auxilium Italia posceret, haud procul accirentur. (TAC., *Ann.*, lib. IV, cap. V; SUET., *Hist. rom.*, vol. III, p. 185.)

Alebantur eo tempore legiones civium romanorum XXIII, aut, quem alii numerum ponunt, XXV. (DION., lib. LV, c. XXIII. Stamburgi, 1752, fol., pag. 794.)

[4] Arguentibus amicis quod (Favonius) male cederet Hadriano, de verbo quod idonei auctores usurpassent, risum jucundissimum movit. Ait enim: « Non recte suadetis, fa-

nombre des soldats qui composoient la légion ne fut pas toujours le même; en le fixant à douze mille cinq cents hommes, on trouvera qu'un si vaste État n'étoit gardé du temps des premiers empereurs que par trois cent vingt-deux mille cinq cents, et ensuite par trois cent soixante-quinze mille hommes. Six mille huit cent trente et un Romains proprement dits, et cinq mille six cent soixante-neuf alliés ou étrangers, formoient le complet de la légion: sous la tyrannie, ce n'étoit plus Rome, c'étoient les provinces qui fournissoient les Romains. Les Celtibériens furent les premières troupes salariées introduites dans les légions[1]. Rome avoit combattu elle-même pour sa liberté; elle confia à des mercenaires le soin de défendre son esclavage.

Seize légions bordoient le Rhin et le Danube[2]; deux étoient

miliares, qui non patimini me illum doctiorem omnibus credere, qui habet triginta legiones. » (SPART., *in Hadrian.*, cap. XV; SUET., *Hist. rom.*, vol. II, pag. 281.)

Sub Augusto et Tiberio viginti quinque legiones fuerunt, ex Dione et Tacito; quin postea tamen auxerint, vix dubito, et sub Trajano atque Hadriano certum fuisse triginta, aut et supra. (LIPS., *de Magnit. rom.*, lib. I, cap. IV. Antuerpiæ, 1637, fol., tom. III, pag. 379.)

[1] Id modo ejus anni in Hispania ad memoriam insigne est quod mercenarium militem in castris neminem ante, quam tum Celtiberos, Romani habuerunt. (TIT. LIV., lib. XXIV, cap. XLIX. Lugduni Batavorum et Amstelodami, 1740, 4°, tom. III, pag. 934.)

[2] Il y avoit vingt-huit légions sous Auguste, dont on peut voir la distribution dans le passage de Tacite; ensuite on en changea le nombre et la destination.

Sed hæc ita sub Augusto: ut tamen tetigi creverunt, et primum Claudius imperator, Britannia domita, legiones in ea tres locavit, manseruntque. Tum Vespasianus duas etiam in Cappadocia: et Trajanus deinde in Dacia duas. (JUST. LIPS., *de Magn. rom.*, lib. I, cap. IV. Antuerpiæ, 1637, fol., tom. III, pag. 397.)

Sous le règne d'Alexandre Sévère, il n'en restoit que dix-neuf des vingt-huit d'Auguste, les autres ayant été ou dissoutes ou réunies, ainsi que Dion le dit; mais d'autres y furent ajoutées par les successeurs d'Auguste.

Alebantur eo tempore (Augusti ævo) legiones civium romanorum XXIII, aut, quem alii numerum ponunt, quinque et viginti; nostro tempore solæ novemdecim ex iis restant: nempe secunda legio Augusta, cujus in Superiori Britannia sunt hyberna: tres Tertiæ, una in Phœnicia, Gallica nomine; altera in Arabia, Cyrenaica dicta legio: tertia Augusta in Numidia: Quarta, Scythica, in Syria: quinta, Macedonica, in Dacia: sextæ duæ, una in Inferiori Britannia, Victrix: altera in Judæa, Ferrata: septima in Mysia superiore, Claudiana præcipue nuncupata: octava, Augusta, in Germania superiore: decima utraque gemina, cum quæ in Pannonia superiore, tum quæ in Judæa posita est: undecima in Mysia inferiore, Claudiana cognomento (hæ duæ legiones a Claudio sunt nominatæ, quod adversus eum in seditione Camilli non rebellassent): duodecima in Cappadocia, Fulminifera: decimatertia gemina in Dacia: decimaquarta gemina in Pannonia superiore: decimaquinta Apollinaris, in Cappadocia; vicesima Valeria et Victrix, in Britannia superiore versantes: quam vicesimam, ut mihi videtur, eamdem cum ea legione, cui pariter nomen est Vicesimæ, et cui hyberna in superiore sunt Germania (quamvis non ab omnibus Valeria dicatur, neque hodie id nomen retineat), Augustus acceptam servavit. Hæ itaque legiones Augusti supersunt, reliquis aut omnino dispersatis, aut ab ipso Augusto, et aliis imperatoribus, inter cæteras legiones admixtis, unde Geminarum appellatio tracta putatur. — Ac quoniam quidem semel de legionibus dicere cœpi, lubet reliquas etiam superstites, ab aliis imperatoribus deinceps lectas, hoc loco referre, ut qui de his cognoscere cupit uno omnia loco facilius percipiat. Nero legionem primam, Italicam nuncupatam, insti-

cantonnées dans la Dacie, trois dans la Mœsie, quatre dans la Pannonie, une dans la Norique, une dans la Rhétie, trois dans la Haute et deux dans la Basse-Germanie ; la Bretagne étoit occupée par trois légions ; huit légions, dont six séjournoient en Syrie et deux en Cappadoce, suffisoient à la tranquillité de l'Orient. L'Égypte, l'Afrique et l'Espagne se maintenoient en paix, chacune sous la police d'une légion. Seize mille hommes de cohortes de la ville et des gardes prétoriennes[1] protégeoient en Italie le double monument de la liberté et de la servitude, le Capitole et le palais des Césars.

Trois flottes, la première à Ravenne, la seconde à Misène, la troisième à Fréjus, veilloient à la sûreté de la Méditerranée orientale et occidentale[2] : une quatrième commandoit l'Océan entre la Bretagne et les Gaules, une cinquième couvroit le Pont-Euxin, et des barques montées par des soldats stationnoient sur le Rhin et

tuit in inferiori Mysia hyemantem : Galba primam Adjutricem, in inferiori Pannonia, septimam in Hispania : Vespasianus secundam Adjutricem in Pannonia inferiori, quartam in Syria Harsam : Domitianus primam Minensiam, in Germania inferiori : Trajanus secundam Ægyptiam, et trigesimam Germanicam, quibus a suo nomine nomen imposuit. Marcus Antoninus secundam in Norico, tertiam in Rhætia : quæ etiam Italicæ vocantur : Severus Parthicas primam et tertiam in Mesopotamia, secundamque Mediam in Italia. Nostro itaque tempore tot sunt legiones civium præter urbanos et prætorianos : sub Augusto autem seu XXIII, seu XXV ictæ alebantur, ac multæ etiam aliæ auxiliariæ, equitum peditumque et classiariorum, qua non certus numerus mihi non constat. (DION., lib. LV, cap. XXIII et LIV. — Hamburgi, 1752, fol., pag. 794 et seq.)

[1] Οἵ τε σωματοφύλακες, μύριοι ὄντες, καὶ δεκαχῇ τεταγμένοι, καὶ οἱ τῆς πόλεως φρουροὶ ἑξακισχίλιοί τε ὄντες, καὶ τετραχῇ νενεμημένοι.

Decies item mille prætoriani milites in decem divisi cohortes : ultro præsidiani, ad sex millia, in quatuor cohortes distributi. (DION., lib. LV, cap. XXIV. Hamburgi, 1752, fol., pag. 797.)

Totidem (legionibus) apud Dalmatiam locatis, quæ, positu regionis, a tergo illis, ac si repentinum auxilium Italia posceret, haud procul accirentur : quamquam insideret urbem proprius miles, tres urbanæ, novem prætoriæ cohortes, Etruria ferme Umbriaque delectæ, aut vetere Latio, et coloniis antiquitus romanis. (TAC., *Ann.*, lib. IV, cap. V ; SUET., *Hist. rom.*, vol. III, pag. 185.)

Elles furent augmentées sous Vitellius.

Insuper confusus, pravitate vel ambitu, ordo militiæ. Sedecim prætoriæ, quatuor urbanæ cohortes, scribebantur, queis singula millia inessent. (TAC., *Hist.*, lib. II, cap. XCIII ; SUET., *Hist. rom.*, vol. III, pag. 311.)

[2] Ex militaribus copiis legiones et auxilia provinciatim distribuit : classem Miseni, et alteram Ravennæ, ad tutelam superi et inferi maris, collocavit. (SUET., *Aug.*, cap. XLIX ; SUET., *Hist. rom.*, vol. III, pag. 30.)

Italiam utroque mari duæ classes, Misenum apud et Ravennam, proximumque Galliæ littus rostratæ naves præsidebant, quas actiaca victoria captas Augustus in oppidum Forojuliense miserat, valido cum remige. (TAC., *Ann.*, lib. IV, cap. V ; SUET., *Hist. rom.*, vol. III, pag. 185.)

Apud Misenum ergo et Ravennam singulæ legiones cum classibus stabant, ne longius a tutela urbis abscederent : et cum ratio postulasset, sine mora, sine circuitu ad omnes mundi partes navigio pervenirent. (VEGET., lib. IV, cap. XXXI. Vesaliæ Clivorum, 1670, 8, pag. 133.)

le Danube[1] : telle étoit la force régulière de l'Empire. Cette force, accrue graduellement, ne s'élevoit pas toutefois au delà de quatre cent cinquante mille hommes, au moment où des myriades de Barbares se préparoient à l'attaquer. Il est vrai que tout Romain étoit réputé soldat, et que, dans certaines occasions, on avoit recours aux levées extraordinaires, connues sous le nom de *conjuration* ou d'*évocation*, et exécutées par les *conquisitores*[2]. On arboroit dans ce cas du *tumulte* deux pavillons au Capitole : un rouge pour rassembler les fantassins, l'autre bleu pour réunir les cavaliers.

Une ligne de postes fortifiés, surtout au bord du Rhin et du Danube; dans certains endroits, des murailles; des manufactures d'armes, placées à distance convenable, complétoient le système défensif des Romains. Ce système changea peu depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Dèce. On ajouta seulement à la défense ce que l'expérience avoit fait juger utile.

Sous Auguste s'alluma cette guerre de la Germanie, où Varus perdit ses légions.

Lorsque Auguste entroit dans son douzième consulat, et que Caïus César étoit déclaré prince de la jeunesse, que se passoit-il dans un petit coin de la Judée ?

« Vers ce même temps, on publia un édit de César Auguste pour « faire le dénombrement des habitants de toute la terre.

« Joseph partit aussi de la ville de Nazareth, qui est en Galilée, « et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléem, parce-« qu'il étoit de la maison et de la famille de David;

« Pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse, qui étoit « grosse.

« Pendant qu'ils étoient en ce lieu, il arriva que le temps au-« quel elle devoit accoucher s'accomplit.

« Et elle enfanta son fils premier né; et, l'ayant emmailloté, « elle le coucha dans une crèche, parcequ'il n'y avoit point de « place pour eux dans l'hôtellerie.

« Or, il y avoit aux environs des bergers qui passoient la nuit

[1] Igitur degressus castellis Vannius, funditur prælio; quamquam rebus adversis, laudatus, quod et pugnam manu capessiit, et corpore adverso vulnera excepit. Cæterum ad classem in Danubio opperientem perfugit. (TAC., *Ann.*, lib. XII, cap. 30. SUET., *Hist. rom.*, vol. III, pag. 224.)

Nam per Rheni quidem ripam quinquaginta amplius castella direxit, Bonnam et Geconiam cum pontibus junxit, classibusque firmavit. (HOR., lib. IV, cap. XII; SUET., *Hist. rom.*, vol. II, p. 54.)

[2] *Qui rempublicam salvam esse vult, me sequatur*, disoit le consul. *Tumultus quasi timor multus, vel a tumeo.* (Cic. *Phil.*)

« dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur trou-
« peau.

« Et tout d'un coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et
« une lumière divine les environna, ce qui les remplit d'une
« extrême crainte.

« Alors l'ange leur dit : Ne craignez point, car je vous viens ap-
« porter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une
« grande joie.

« C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un
« Sauveur, qui est le CHRIST. »

Ces merveilles furent inconnues à la cour d'Auguste, où Virgile chantoit un autre enfant : les fictions de sa muse n'égaloient pas la pompe des réalités dont quelques bergers étoient témoins. Un enfant de condition servile, de race méprisée, né dans une étable à Bethléem, voilà un singulier maître du monde, et dont Rome eût été bien étonnée d'apprendre le nom ! Et c'est néanmoins à partir de la naissance de cet enfant qu'il faut changer la chronologie et dater la première année de l'ère moderne [1].

An de R. 754 ; An de J. C. 1er.

An de J. C. 14.

Tibère, successeur d'Auguste, ne se donna pas comme lui la peine de séduire les Romains ; il les opprima franchement, et les contraignit à le rassasier de servitude. En lui commença cette suite de monstres nés de la corruption romaine.

Le premier dans l'ordre des temps, il fut aussi le plus habile ; tout dégénère, même la tyrannie : des tyrans actifs on arrive aux tyrans fainéants.

Tibère étendit le crime de lèse-majesté qu'avoit inventé Auguste. Ce crime devint une loi de finances, d'où naquit la race des délateurs ; nouvelle espèce de magistrature que Domitien déclara sacrée sous la justice des bourreaux [2].

Tibère sacrifia les droits du peuple aux sénateurs, et les personnes des sénateurs au peuple, parceque le peuple, pauvre et ignorant, n'avoit de force que dans ses droits, et que les séna-

[1] La vraie chronologie doit placer la naissance de Jésus-Christ au 25 décembre de l'an de Rome 751, la vingt-septième année du règne d'Auguste ; mais l'ère commune la compte, comme je l'ai remarqué, de l'an 754 de la fondation de Rome.

[2] Legem majestatis reduxerat : cui nomen apud veteres idem, sed alia in judicium veniebant. Si quis proditione exercitum, aut plebem seditionibus, denique male gesta republica, majestatem populi romani minuisset. Facta arguebantur, dicta impune erant. Primus Augustus cognitionem de famosis libellis specie legis ejus tractavit, commotus Cassii Severi libidine, qua viros feminasque illustres procacibus scriptis diffamaverat. Mox Tiberius, consultante Pompeio Macro prætore : *an judicia majestatis redderentur? Exercendas leges esse*, respondit. (TAC., *Ann.*, lib. I, cap. LXXII, pag. 128 et 129, edit. 1745, a Christ. Hauffio, Leipsick. — *Cod.*, lib. IX, tit. VIII. *Ad legem Juliam majestatis.* — *Digest.* eodem.)

teurs, riches et instruits, ne tiroient leur puissance que de leur valeur personnelle.

Tibère mêloit à ses autres défauts celui des petites ames, la haine pour les services qu'on lui avoit rendus, et la jalousie du mérite : le talent inquiète la tyrannie; foible, elle le redoute comme une puissance; forte, elle le hait comme une liberté.

Les mœurs de Tibère étoient dignes du reste de sa vie; mais on se taisoit sur ses mœurs, car il appeloit ses crimes au secours de ses vices : la terreur lui faisoit raison du mépris.

La guerre des Germains continua sous ce prince; elle servit aux victoires de Germanicus, et celles-ci préparèrent le poison qui les devoit expier. Les triomphes de Germanicus lui coûtèrent la vie : il mourut de sa gloire, si j'ose parler ainsi.

L'année où sa veuve, la première Agrippine, après de longues souffrances, alla le rejoindre dans la tombe, le Fils de l'Homme achevoit sa mission : il rapportoit aux peuples la religion, la morale et la liberté au moment où elles expiroient sur la terre.

« Cependant la mère de Jésus, et la sœur de sa mère, Marie,
« femme de Cléophas, et Marie-Madeleine, se tenoient auprès de
« sa croix.

« Jésus ayant donc vu sa mère, et près d'elle le disciple qu'il
« aimoit, dit à sa mère : Femme, voilà votre fils.

« Puis il dit au disciple : Voilà votre mère. Et depuis cette heure-
« là, ce disciple la prit chez lui.

« Après, Jésus sachant que toutes choses étoient accomplies,
« afin qu'une *parole de* l'Écriture s'accomplît encore, il dit : J'ai
« soif.

« Et comme il y avoit là un vase plein de vinaigre, les soldats
« en emplirent une éponge, et, l'environnant d'hysope, la lui
« présentèrent à la bouche.

« Jésus, ayant donc pris le vinaigre, dit : Tout est accompli.
« Et baissant la tête, il rendit l'esprit. »

A cette narration, on ne sent plus le langage et les idées des historiens grecs et romains; on entre dans des régions inconnues. Deux mondes étrangement divers se présentent ici à la fois : Jésus-Christ sur la croix, Tibère à Caprée.

TIBÈRE. An de J. C. 33.

La publication de l'Évangile commença le jour de la Pentecôte de cette même année. L'Église de Jérusalem prit naissance : les sept diacres Étienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas, et Nicolas, furent élus [1]. Le premier martyre eut lieu dans

[1] Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide et spiritu sancto, et Philippum, et Pro-

la personne de saint Étienne [1]; la première hérésie se déclara par Simon le magicien [2], et fut suivie de celle d'Apollonius de Tyane. Saul, de persécuteur qu'il étoit, devint l'apôtre des gentils sous le grand nom de Paul. Pilate envoya à Rome les actes du procès du fils de Marie; Tibère proposa au sénat de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux [3]. Et l'histoire romaine a ignoré ces faits.

CALIGULA. An de J.C. 37. CLAUDE. An de J.C. 41.

Après Tibère, un fou et un imbécile, Caligula et Claude, furent suscités pour gouverner l'Empire, lequel alloit alors tout seul et de lui-même, comme leur prédécesseur l'avoit monté, avec la servitude et la tyrannie.

Il faut rendre justice à Claude, il ne vouloit pas la puissance: caché derrière une porte pendant le tumulte qui suivit l'assassinat de Caïus, un soldat le découvrit, et le salua empereur [4]. Claude, consterné, ne demandoit que la vie; on y ajoutoit l'empire, et il pleuroit du présent.

Sous Claude commença la conquête de la Grande-Bretagne: né à Lyon, l'empereur introduisit les Gaulois dans le sénat.

Les Juifs persécutés à Alexandrie députèrent Philon à Caligula. Hérode Antipas [5] et Pilate furent relégués dans les Gaules. Corneille est le premier soldat romain qui reçut la foi.

Le nombre des disciples de l'Évangile s'accroît, les sept Églises

chorum, et Nicanorem, et Timonem, et Parmenam, et Nicolaum advenam Antiochenum. (*Act. Apost. V. S. p.* 289. Lyon, 1684.)

[1] Et lapidabant Stephanum invocantem et dicentem: « Domine Jesu, suscipe spiritum meum. »

[2] Simon nimirum quidam Samaritanus, in vico cui Gitthon nomen est, natus sub Claudio Cæsare.... propter magicas quas exhibuit virtutes deus habitus, et statua apud eos veluti deus honoratur: quæ statua in amne Tiberi, inter duos pontes est erecta, latinam hanc habens inscriptionem: *Simoni deo sancto*: ac Samaritani prope omnes, ex aliis nationibus etiam perpauci, illum quasi primum deum esse confidentes, adorant quoque. (JUST. *Mart. Apol.*, tom. II, pag. 69.)

[3] Pilato de christianorum dogmate ad Tiberium referente, Tiberius retulit ad senatum, ut inter cætera sacra reciperetur. Verum, cum ex consultu patrum christianos eliminari Urbe placuisset, Tiberius post edictum, accusatoribus christianorum comminatus est mortem, scribit Tertullianus in *Apologetico*. (EUSEB. CÆS., *Chron.*, An. Dom. XXXVIII. — Bâle.)

[4] Neque multo post, rumore cædis exterritus, processit ad solarium proximum, interque prætenta foribus vela se abdidit: latentem discurrens forte gregarius miles, animadversis pedibus, e studio sciscitandi quisnam esset, agnovit, extractumque, et præ metu ad genua sibi accidentem, imperatorem salutavit. (*Vita Claudii*, cap. II, pag. 202; édit. de 1761, par Ophelot de la Pause. — Paris.)

[5] Anno Domini 38, — regnante Caligula, — Herodes Lugdunum Galliæ mittitur in exilium. (JOSEPH. 18-14.)

Interea Tiberius duobus et viginti circiter annis sui principatus exactis, vivendi finem fecit: postquam Caïus imperium suscepit: et continuo Judæorum principatum tradidit Agrippæ simul et Philippi ac Lysianæ tetrarchias, cum quibus et paulo post Herodis eidem pariter contulit. Ipsum vero Herodem, qui vel in Johannis nece autor extiterat, vel in passione Domini interfuerat, multis excruciatum modis, æterno damnat exilio, sicut

de l'Asie-Mineure se fondent. C'est dans Antioche que les disciples de l'Évangile reçoivent pour la première fois le nom de *chrétiens* [1]. Pierre, emprisonné à Jérusalem par Hérode Agrippa, est délivré miraculeusement. Ce prince d'une espèce nouvelle, dont les successeurs étoient appelés à monter sur le trône des Césars, entra dans Rome [2], le bâton pastoral à la main, la seconde année du règne de Claude. Avant de se disperser pour annoncer le Messie, les apôtres composèrent à Jérusalem le symbole de la foi. Cette charte des chrétiens, qui devoit devenir la loi du monde, ne fut point écrite : Jésus-Christ n'écrivit rien, sept de ses apôtres n'ont laissé que leurs œuvres ; il y en a d'autres dont on ne sait pas même le nom ; et la doctrine de ces inconnus a parcouru la terre ! Jean enseigna dans l'Asie-Mineure, et retira chez lui Marie que le Sauveur lui avoit léguée du haut de la croix ; Philippe alla dans la haute Asie, André chez les Scythes, Thomas chez les Parthes, et jusqu'aux Indes où Barthélemy porta l'évangile de saint Mathieu, écrit le premier de tous les évangiles. Simon prêcha en Perse, Matthias en Éthiopie, Paul dans la Grèce ; Marc, disciple de Pierre, rédigea son évangile à Rome, et Pierre envoya des missionnaires en Sicile, en Italie, dans les Gaules, et sur les côtes de l'Afrique. Saint Paul arrivoit à Éphèse lorsque Claude mourut, et il catéchisa lui-même dans la Provence et dans les Espagnes.

CLAUDE, emp. PIERRE, pape. An de J. C. 44.

Nous apprenons par les épîtres de cet apôtre que les premiers chrétiens et les premières chrétiennes à Rome furent Épenitas,

Josephus in his quæ supra inseruimus scribit. (EUSEBII CÆS. *Historiæ*, lib. II, pag. 482 ; edit. 1559 ; Basileæ, per Henricum Petri, in-4°.)

Voici le passage qu'Eusèbe, d'après Nicéphore et Josèphe (*Antiq. jud.*) rapporte dans l'endroit indiqué :

In tantas et tam graves calamitates, ut fertur, incurrit, ut necessitate adductus, sibi propria manu mortem conscisceret, suorumque ipse scelerum vindex existeret (EUSEB. *Hist. ecclesiast.*, lib. II, cap. VII.)

[1] Et annum totum conversati sunt ibi in Ecclesia, et docuerunt turbam multam ; ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli, christiani. (*Act. Apostolor.*, cap. XI, vers. XXVI, pag. 295. Lugduni, 1684.)

[2] Continuo namque in ipsis Claudii temporibus, clementia divinæ Providentiæ probatissimum omnium apostolorum et maximum fidei, magnificentiæ et virtutis merito primorum principem Petrum, ad urbem Romam, velut adversum humani generis communem perniciem repugnaturum deducit, ducem quemdam et magistrum militiæ suæ, scientem divina prælia gerere, et virtutum castra ductare, iste adveniens ex orientis partibus, ut cœlestis quidam negociator, mercimonia divini luminis, si quis sit comparare paratus, advexit, et salutaris prædicationis verbo primus in urbe Roma Evangelii sui clavibus januam regni cœlestis aperuit. (EUSEB. CÆS., *Eccles. Hist.*, lib. II, pag. 487, edit. Basileæ, per Henric. Petri, 1559, in-4°.)

Petrus Apostolus, natione Galilæus, christianorum pontifex, cum primum Antiochenam Ecclesiam fundasset, Romam proficiscitur, ubi Evangelium prædicans viginti quinque annis ejus urbis episcopus perseverat. (EUSEBII CÆSARIS *Chronicon*, D. Hieronymo interprete. Anno Dom. 44, p. 77 ; edit. Basileæ, per Henricum Petri, 1559.)

Marie, Andronic, Junia, Ampliat, Urbain, Stachys, Appelès. Paul salua encore les fidèles de la maison d'Aristobule et ceux de la maison de Narcisse [1], le fameux favori de Claude. Ces noms sont bien obscurs, et ne se trouvèrent point dans les documents fournis à Tacite; mais il est assez merveilleux, sans doute, de voir, du point où nous sommes parvenus, le monde chrétien commencer inconnu dans la maison d'un affranchi que l'Histoire a cru devoir inscrire dans ses fastes.

NÉRON, emp. SAINT PIERRE. An de J. C. 54.

De même que tous les conquérants sont devenus des Alexandre, tous les tyrans ont hérité du nom de Néron. On ne sait trop pourquoi ce prince a joui de cet insigne honneur, car il ne fut ni plus cruel que Tibère, ni plus insensé que Caligula, ni plus débauché qu'Éliogabale : c'est peut-être parcequ'il tua sa mère, et qu'il fut le premier persécuteur des chrétiens. Peut-être encore son enthousiasme pour les arts donna-t-il à sa tyrannie un caractère ridicule qui a servi à la faire remarquer. Le beau ciel de Baia et des fêtes étoient les tableaux où Néron aimoit à placer ses crimes.

Les sénateurs qui le condamnèrent à mort lui prouvèrent qu'un artiste ne vit pas partout, comme il avoit coutume de le dire, en chantant sur le luth [2]. Ces esclaves, qui jugèrent leur maître tombé, n'avoient pas osé l'attaquer debout : ils laissèrent vivre le tyran ; ils ne tuèrent que l'histrion.

An de J. C. 64.

L'incendie de Rome, dont on accusa les chrétiens, que l'on confondoit avec les juifs, produisit la première persécution : les martyrs étoient attachés en croix comme leur *Maître*, ou revêtus de peaux de bêtes et dévorés par des chiens, ou enveloppés dans des tuniques imprégnées de poix, auxquelles on mettoit le feu [3] : la matière fondue couloit à terre avec le sang. Ces premiers flambeaux de la foi éclairoient une fête nocturne que Néron donnoit dans ses jardins : à la lueur de ces flambeaux il conduisoit des chars.

[1] Salutate eos qui sunt ex Narcissi domo, qui sunt in Domino. (*Ep.* 16 B. PAULI *ad Romanos*, vers. 11.)

[2] Prædictum a mathematicis Neroni olim erat, fore ut quandoque destitueretur. Unde vox ejus celeberrima : *το τεχνιον πᾶσα γαῖα τρεφει.* (SUET., *in vit. Neronis.*)

[3] Pone Tigellinum, tæda lucebis in illa
Qua stantes ardent : qui fixo gutture fumant,
Et latum media sulcum deducit arena.

(JUV., *Sat.* 1, vers. 139.)

Afflicti periculis christiani. (SUET., *in vit. Neronis*, p. 251, cap. XVI.)

Nero quæsitissimis pœnis adfecit quos per flagitia invisos vulgus *christianos* appellabat.

Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent,

Paul, accusé devant Félix et devant Festus, vient à Rome, où il prêche l'Évangile avec Pierre [1].

Hérésie des nicolaïtes, laquelle avoit pris son nom de Nicolas, un des premiers sept diacres. Saint Jacques, évêque de l'Église juive, avoit souffert le martyre. La guerre de Judée commençoit sous Sextus Gallus, et les chrétiens s'étoient retirés de Jérusalem.

Apollonius de Tyane, débarqué dans la capitale du monde pour voir, disoit-il, quel animal c'étoit qu'un tyran [2], s'en fit chasser avec les autres philosophes. Pierre et Paul, enfermés dans la prison Mamertine au pied du Capitole, sont mis à mort : Paul a la tête tranchée, comme citoyen romain, auprès des eaux Salviennes, dans un lieu aujourd'hui désert où l'on voit trois fontaines, à quelque distance de la basilique appelée Saint-Paul-hors-des-murs, qu'un incendie a détruite au moment même de la mort de Pie VII. Pierre, réputé juif et de condition vile, fut crucifié la tête en bas sur le mont Janicule, et enterré le long de la voie Aurélia, près du temple d'Apollon [3] : là s'élèvent aujourd'hui le palais du Vatican, et cette église de Saint-Pierre qui lutte de grandeur avec les plus imposantes ruines de Rome. Néron ne savoit pas sans

An de J. C. 67. 29 juin.

aut crucibus affixi, aut flammandi, atque ubi defecisset dies, in usum nocturni luminis urerentur. (TACIT., *Annal.*, lib. XV, édit. de Barbou.)

[1] Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite. (*Act. Apost.*, cap. XXVIII, vers. 16.)

Mansit autem biennio toto in suo conducto : et suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum.

Prædicans regnum Dei, et docens quæ sunt de domino Jesu-Christo cum omni fiducia, sine prohibitione.

[2] Præterea tantum qui peragraverim terrarum, quantum antea mortalium nemo, belluasque viderim arabicas, indicasque varii generis; hæc tamen bellua quam tyrannum vulgo vocant, neque quot capita habeat novi, neque utrum curvis unguibus serratisque sit dentibus.

Καὶ ἄλλος ἐπεἰθων γῆν, δὴν οὔπω τὶς ἀνθρωπῶν, θηρία μὲν Αραβια τε καὶ Ινδικα καμπόλλα εἶδον, το δε θηρίον τουτο ο καλουσιν οἱ πολλοι τὺραννον, ουτε οποσαι κεφαλαι αυτῷ εἶδα, ουτε ει γαμψώνυχοστε καὶ καρχαρόδους εστι. (PHILOST., *in Vit. ap. Tyan.*)

[3] Paulum proinde Romæ, eo regnante, securi percussum, et Petrum etiam suffixum cruci, historiarum monumentis proditum est : quin etiam insignis ac testata Petri ac Pauli inscriptio, quæ in cœmeteriis Romæ ad hoc usque tempus manet, hujus rei gestæ fidem facit : atque hæc ita se habere confirmat itidem vir ecclesiasticus, Caïus nomine, qui Zephyrini pontificis romani temporibus vixit, inque disputatione scriptis prodita !...

Ego, inquit, apostolorum tropæa perspicue possum ostendere : nam, si lubet in Vaticanum proficisci, aut in viam quæ Ostiensis dicitur, te conferre, tropæa eorum qui istam Ecclesiam suo sermone et virtute stabiliverunt, invenies. Porro Dionysius, Corinthiorum episcopus, illos ambos martyrium eodem tempore pertulisse, sic ad Romanos scribens commemorat : Petrum et Paulum, qui Romanos et Corinthios primum in Ecclesiam Christi inseruerunt, prudenti quadam admonitione impulsi, in unum locum conclusistis... Nam ambo... eodem tempore pariter martyrium subierunt. (EUSEBII *Hist. ecclesiast.*, lib. II, pag. 49.)

Petrus ad extremum cum Romæ versaretur, capite deorsum statuto, sic enim perpeti

doute le nom des deux malfaiteurs de bas lieu condamnés par les magistrats, et c'étoient, après Jésus-Christ, les fondateurs d'une religion nouvelle; d'une société nouvelle, d'une puissance qui devoit continuer l'éternité de la ville de Romulus.

NÉRON, emp. LIN, pape. An de J. C. 67-68. CLET ou ANACLET, CLÉMENT, papes. An de J. C. 68-77.

Lin, dont il est question dans les épîtres de saint Paul, succéda à saint Pierre; saint Clément ou saint Clet, à saint Lin.

Le peuple romain aima Néron, il espéra le retrouver après sa mort dans des imposteurs; quelques chrétiens pensèrent que Néron étoit l'Ante-Christ, et qu'il reparoîtroit à la fin des temps[1] : le monde païen l'attendoit pour ses délices, le monde chrétien pour ses épreuves.

Ce fut encore sous le règne de Néron que saint Marc fonda l'Église d'Alexandrie, qui commença surtout parmi les thérapeutes, secte juive livrée à la vie contemplative[2], et qui servit de premier modèle aux ordres monastiques chrétiens. Les thérapeutes différoient des esséniens, qui ne se voyoient qu'en Palestine, et qui vivoient en commun du travail de leurs mains. L'école philosophique d'Alexandrie mêla aussi ses doctrines à celles du christianisme, subtilisa la simplicité évangélique, et produisit des hérésies fameuses.

La mort de Néron causa une révolution dans l'État. L'élection passa aux légions, et la constitution devint militaire. Jusque-là la dignité impériale s'étoit maintenue dans la famille d'Auguste par une espèce de droit de succession : le sénat, il est vrai, et les

cupiebat, cruci suffixus est... Quid attinet de Paulo dicere... Nerone summam rerum administrante, martyrio occubuit. Ista ab Origene ad verbum tertio tomo Commentariorum quos scripsit in *Genesim* revera commemorata sunt. (*Ibid.*, lib. III, cap. I, pag. 51.)

Petrus ad terram capite verso cruci affixus est in Vaticano, juxta viam Triumphalem sepultus... Paulus vero gladio animadversus et via Ostiensi sepultus. (BARON., *Martyr.*, p. 289.)

[1] Nero... Dignus exstitit qui persecutionem in Christianos primus inciperet, nescio an postremus expleril : si quidem opinione multorum receptum sit, ipsum Ante-Christum venturum. (SULPITII SEVERI *Sacræ Hist.*, lib. II, pag. 95; edit. Elzeviriana. Lugduni Batavorum, anno 1643.)

Cæterum cum ab eo de fine sæculi quæreremus, ait nobis (S. Martinus), Neronem et Ante-Christum prius esse venturos : Neronem in occidentali plaga regibus subactis decem, imperaturum, persecutionem autem ab eo hactenus exercendam, ut idola gentium coli cogat. (SULPITII SEVERI *Dialog.* II, p. 306, edit. ead.)

[2] Aiunt Marcum primum in Ægyptum trajecisse... Atque tanta hominum et mulierum fidem christianam amplexantium ex prima aggressione et conatu, per grave in primis, sanctum et severum ejus vivendi exemplum, ibi cogebatur multitudo, ut Philo ipse eorum studia, exercitationes, mores, frequentes congressus, communem inter ipsos victus rationem, suis scriptis persequi, operæ pretium existimaret... Apud nos ἀσκηταί, id est monachi... appellati sunt.... Ab Hebrais, ut videtur, ducebant originem. Propterea permulta vetera instituta, propius ad Judæorum consuetudinem accedentia, observabant. (EUSEB., *Hist. eccles.*, lib. II, pag. 29.)

prétoriens avoient plus ou moins ajouté de la force à ce droit; mais enfin l'élection étoit restée attachée à la ville éternelle et au sang du premier des Césars. Usurpée par les légions, elle amena des choses considérables : elle multiplia les guerres civiles, et partant les causes de destruction; l'armée, nommant son maître, et ne le recevant plus de la volonté des sénateurs et des dieux, méprisa bientôt son ouvrage. Les Barbares introduits dans l'armée s'accoutumèrent à faire des empereurs : quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Dans le despotisme héréditaire il y a des chances de repos pour les hommes; il perd de son âpreté en vieillissant. Dans le despotisme électif, chaque chef surgit à la souveraineté avec la force du prêmier-né de sa race, et se porte à l'oppression de toute l'ardeur d'un parvenu à la puissance : on a toujours le tyran dans sa vigueur élective, tandis que la nation, qui ne se renouvelle pas, reste dans sa servitude héréditaire. Et comme l'Empire romain occupoit le monde connu; comme l'empereur pouvoit être choisi partout, de là cette diversité de tyrannies, selon que le maître venoit de l'Afrique, de l'Europe ou de l'Asie. Toutes les variétés d'oppression répandues aujourd'hui dans les divers climats s'asseyoient par l'élection sur la pourpre où chaque candidat arrivoit avec son caractère propre et les mœurs de son pays.

Séjan, qui, profitant de la jalouse vieillesse de Tibère, avoit empoisonné Drusus, amené la disgrace et par suite la mort d'Agrippine et de ses deux fils aînés, n'atteignit point le troisième fils de Germanicus. Celui-ci fut Caïus Caligula : Claude, son oncle, frère de Germanicus, proclamé empereur par les prétoriens, et surtout par les Germains de la garde, eut de Messaline l'infortuné Britannicus. Agrippine, sœur de Caligula et fille de la première Agrippine, femme de Germanicus, épousa en secondes noces son oncle Claude, et lui fit adopter Néron, qu'elle avoit eu de son premier mariage avec Domitius Ahénobarbus. Néron, parvenu à l'empire après s'être défait de Britannicus, fut contraint de se tuer. En lui s'éteignit la famille d'Auguste. Malgré les vices et les crimes qui l'ont rendue exécrable, cette famille eut dans ses manières quelque chose d'élevé et de délicat que donnent l'exercice du pouvoir, l'habitude des richesses, les souvenirs d'une lignée historique. La maison de Jules prétendoit remonter d'un côté à Énée par les rois d'Albe, de l'autre à Clausus le Sabin, et à tous les Claudius, ses fiers descendants.

Galba, qui prit un moment la place de Néron, étoit encore de

race aristocratique; mais après lui commence une nouvelle sorte de princes. Toutes les fois qu'un grand changement dans la constitution d'un État s'opère, les anciennes familles disparoissent, soit qu'elles s'épuisent et s'éteignent réellement, soit qu'obéissant ou résistant au nouveau pouvoir, elles disparoissent dans le mépris qui s'attache à leur soumission, ou dans l'oubli qui suit leur fierté. Le despotisme étoit aristocratique par l'élection du sénat; il devint démocratique par l'élection de l'armée.

Remarquons, sous la première année du règne de Néron, la naissance de Tacite : il parut derrière les tyrans pour les punir, comme le remords à la suite du crime. Tite-Live étoit mort sous Tibère. Tite-Live et Tacite se partagèrent le tableau des vertus et des vices des Romains; les exemples rappelés par le premier furent aussi inutiles que les leçons données par le second.

Pendant le règne de Néron, la Grande-Bretagne se souleva et fut écrasée; les Parthes remuèrent, et furent contenus par Corbulon; les Germains restèrent tranquilles, hors les Frisons et les Ansibares, qui voulurent occuper le long du Rhin le pays que les Romains laissoient inculte. Le vieux chef des Ansibares, repoussé par le général romain, s'écria : « Terre ne peut nous manquer « pour y vivre ou pour y mourir [1]. » Nous devons conter les Ansibares au nombre de nos ancêtres; ils firent dans la suite partie de la ligue des Franks. Galba, Othon et Vitellius passèrent vite, ils eurent à peine le temps de se cacher sous le manteau impérial. Galba avoit dit à Pison, dans le beau discours que lui prête Tacite, que l'élection remplaceroit pour le peuple romain la liberté : cette liberté ne fut que la décision de la force.

GALBA, OTHON, VITELLIUS, emp. CLET, CLÉMENT, papes. An de J.C. 68-69.

Quelques mots de Galba sont dignes de l'ancienne Rome, dont il conservoit le sang. Des légionnaires sollicitoient une gratification nouvelle : « Je choisis des soldats, répondit-il, et ne les achète pas [2]. »

Othon venoit de soulever les prétoriens; un soldat se présente à Galba l'épée nue, affirmant avoir tué Othon: « Qui te l'a ordonné? » dit le vieil empereur [3].

Galba fut massacré sur la place publique. Entouré par les séditieux qu'avoit soulevés Othon, il tendit la gorge aux meurtriers, en leur disant: « Frappez, si cela est utile au peuple romain. » Sa

[1] Deesse nobis terra in qua vivamus, in qua moriamur, non potest. (TACIT., *Annal.*, lib. XIII, pag. 236. Apud Barbou, Parisiis, 1779.)

[2] Legere se militem, non emere consuesse. (SUET., *in vit. Galb.*)

[3] Quo auctore? (*Id.*, *ibid.*).

tête tomba; elle étoit chauve; un soldat, pour la porter, fut obligé de l'envelopper dans une étoffe[1]. Cette tête auroit dû mieux conseiller un vieillard de soixante-treize ans : étoit-ce la peine de mettre une couronne sur un front dépouillé?

Othon avoit voulu l'empire; il l'avoit voulu tout de suite, non comme un pouvoir, mais comme un plaisir. Trop voluptueux pour régner, trop foible pour vivre, il se trouva assez fort pour mourir. Ses soldats ayant été battus par les légions de Vitellius, il se couche, dort bien, se perce à son réveil de son poignard[2], et s'en va à petit bruit, sans avoir lu le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame, sans se déchirer les entrailles. Mais Caton expira avec la liberté; Othon ne quittoit que la puissance.

Vitellius, qui n'est guère connu que par ses excès de table, et dont le premier monument étoit un plat[3], Vitellius, successeur d'Othon, cassa les prétoriens, qui s'étoient déclarés contre lui. Bientôt il est attaqué par Primus, vainqueur au nom de Vespasien : on se bat dans Rome; des Illyriens, des Gaulois, des Germains légionnaires, s'égorgent au milieu des festins, des danses et des prostitutions.

Vitellius fuit avec son cuisinier et son boulanger; rentré dans son palais, il le trouve désert; saisi de terreur, il court se cacher dans la loge d'un portier, près de laquelle étoient des chiens qui le mordirent[4]. Il bouche la porte de cette loge avec le lit et le matelas du portier; les soldats arrivent, découvrent l'empereur, l'arrachent de son asile. Les mains liées derrière le dos, la corde au cou, les vêtements déchirés, les cheveux rebroussés, Vitellius

[1] Suétone ajoute quelques circonstances à ce récit :

Jugulatus est ad lacum Curtii, ac relictus ita uti erat, donec gregarius miles, a frumentatione rediens, abjecto onere, caput ei amputavit : et quoniam capillo præ calvitie arripere non poterat, in gremium abdidit : mox inserto per os pollice ad Othonem detulit. (SUET., *in vit. Galbæ*, pag 298 et 299.)

[2] Posthæc, sedata siti gelidæ aquæ potione, arripuit duos pugiones, et explorata utriusque acie, cum alterum pulvino subdidisset, foribus adopertis, arctissimo somno quievit : et circa lucem demum expergefactus, uno se trajicit ictu infra lævam papillam. (SUET., *in vita Othonis*, pag. 308.)

[3] Hanc (cœnam fratris) quoque superavit dedicatione patriæ, quam, ob immensam magnitudinem, *clypeum Minervæ*, *αἰγίδα πολιούχου*, dictitabat. (SUET., *in vit. Aul. Vitell.*, pag. 317.)

Hanc patinam, cum fictilis esse non posset propter magnitudinem, argenteam fecit : eaque diu permansit, veluti res diis consecrata, quousque Adrianus eamdem conspicatus, conflari jussit. (DION., *Hist. rom.*, *de Vitell.*, lib. LXV, p. 735.)

[4] Confugitque in cellulam janitoris, religato pro foribus cane. (SUET., *in vit. Aul. Vitell.*, pag. 321.)

Vitellius, sordido attritoque sagalo amictus, se abdit in obscurum locum ubi canes alebantur : sed investigatus inventusque, pannis obsitus et sanguine perfusus, quod eum canes læserant, deprehenditur. (DION., *Hist. rom.*, lib. LXVI.)

demi-nu est traîné le long de la voie Sacrée. Son visage rouge de vin, son gros ventre, sa démarche chancelante comme celle d'un Silène [1], sont des sujets d'insulte et de risées. On l'appelle incendiaire, gourmand, ivrogne; on lui jette des ordures; on lui attache une épée sur la poitrine, la pointe sous le menton, pour le contraindre à lever la tête qu'il baissoit de honte; on l'oblige de regarder ses statues renversées, et dont les inscriptions portoient qu'il étoit né pour le bonheur et la concorde des Romains [2]. Enfin, après l'avoir accablé d'outrages et de blessures, on l'achève; son corps est jeté dans le Tibre, sa tête plantée au bout d'une pique. Vitellius s'assit à l'empire qu'il avoit pris pour un banquet : ses convives le forcèrent d'achever le festin aux Gémonies.

Les Sarmates Rhoxolans furent battus pendant le court règne d'Othon. Tandis que Vespasien attaquoit Vitellius, les Daces attaquoient la Mœsie, et furent repoussés par Mucien. Civilis fit révolter les Bataves, et les Germains, alliés de Civilis, insultèrent les frontières romaines.

La mort de Vitellius suspendit le cours de ces ignominieuses adversités. Quatre-vingts années de bonheur, interrompues seulement par le règne de Domitien, commencèrent à l'élévation de Vespasien. On a regardé cette période comme celle où le genre humain a été le plus heureux; vrai est-il, si la dignité et l'indépendance des nations n'entrent pour rien dans leurs félicités.

Les premiers tyrans de Rome se distinguèrent chacun par un vice particulier, afin qu'on jugeât ce que la société peut supporter sans se dissoudre; les bons princes qui succédèrent à ces tyrans brillèrent chacun par une vertu différente, afin qu'on sentît l'insuffisance

[1] Religatis post terga manibus, injecto cervicibus laqueo, veste discissa, seminudus in Forum tractus est, inter magna rerum verborumque ludibria, per totum viæ Sacræ spatium, reducto coma capite, ceu noxii solent, atque etiam mento mucrone gladii subjecto ut visendam præberet faciem, neve submitteret; quibusdam stercore et cœno incessentibus, aliis *incendiarium et patinarium* vociferantibus, parte vulgi etiam corporis vitia exprobrante : erat enim in eo enormis proceritas, facies rubida plerumque ex vinolentia, venter obesus, alterum femur subdebile. (SUET., *in vit. Aul. Vitell.*, pag. 322.)

[2] Vitellium infestis mucronibus coactum modo erigere os et offerre contumeliis, nunc cadentes statuas suas, plerumque rostra, aut Galbæ occisi locum contueri. (TACIT., *Histor.*, lib. III, pag. 476; édit. de Barbou.)

Statuæ equestres cum plurifariam ei ponerentur... laurea religiosissime circumdederat. (SUET., *in vit. Vitell.*)

Solutum a latere pugionem, consuli primum, deinde, illo recusante, magistratibus ac mox singulis senatoribus porrigens, nullo recipiente quasi in æde Concordiæ positurus abscessit : sed quibusdam acclamantibus *ipsum esse Concordiam*, rediit : nec solum se retinere ferrum affirmavit, verum etiam *Concordiæ* recipere cognomen. (SUET. *in vit. Vitell.*)

des qualités personnelles pour l'existence des peuples, quand ces qualités sont séparées des institutions.

Tout ce qu'on peut imaginer de mérites divers parut à la tête de l'Empire : ceux qui possédèrent ces mérites pouvoient tout entreprendre : ils n'étoient gênés par aucune entrave; héritiers de la puissance absolue, ils étoient maîtres d'employer pour le bien l'arbitraire dont on avoit usé pour le mal. Que produisit ce despotisme de la vertu? rétablit-il la liberté? préserva-t-il l'Empire de sa chute? non. Le genre humain ne fut ni amélioré, ni changé. La fermeté régna avec Vespasien, la douceur avec Titus, la générosité avec Nerva, la grandeur avec Trajan, les arts avec Adrien, la piété avec Antonin, enfin la philosophie monta sur le trône avec Marc-Aurèle, et l'accomplissement de ce rêve des sages n'amena aucun bien solide. C'est qu'il n'y a rien de durable, ni même de possible, quand tout vient des volontés et non des lois; c'est que le paganisme survivant à l'âge poétique, n'ayant plus pour lui la jeunesse et l'austérité républicaines, transformoit les hommes en un troupeau de vieux enfants, sans raison et sans innocence.

Il y avoit dans l'Empire des chrétiens obscurs, persécutés même par Marc-Aurèle, et ils faisoient avec une religion méprisée ce que ne pouvoit accomplir la philosophie ornée du sceptre : ils corrigeoient les mœurs, et fondoient une société qui dure encore.

VESPASIEN, TITUS, emp. CLÉMENT, pape. An de J.C. 69-81.

Vespasien mit fin à la guerre de Civilis, et à la révolte d'où sortit la touchante aventure d'Éponine. Cette Gauloise doit être nommée dans une histoire des François.

Du petit nombre de ces hommes que la prospérité rend meilleurs, Titus ne fut point obligé de soutenir au dehors l'honneur de l'Empire; il n'eut à combattre que ses passions : il les vainquit pour devenir les délices du genre humain. On a voulu douter de sa constance pour la vertu, au cas que sa vie se fût prolongée[1] : pourquoi calomnier le néant d'un avenir si vain qu'il n'a pas même été?

On appliqua à Titus et à Vespasien les prophéties qui annonçoient des conquérants venus de la Judée[2]. Le Messie devoit être un prince de paix : en conséquence Vespasien fit bâtir à Rome, et consacrer à la Paix éternelle, un temple qui vit toujours la guerre, et dont les fondements, mis à nu aujourd'hui, ont à peine résisté aux assauts du temps. Le véritable prince de paix étoit le roi de

[1] DION, pag. 751.

[2] Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur : quæ ambages Vespasianum ac Titum prædixerant. (TACIT., *Hist.*, lib. V, cap. XIII.)

ce nouveau peuple qui croissoit et multiplioit dans les catacombes, sous les pieds du vieux monde passant au-dessus de lui.

Saint Clément écrivit aux Corinthiens pour les inviter à la concorde. Il raconte que saint Pierre avoit souffert plusieurs fois ; que saint Paul, battu de verges et lapidé, avoit été jeté dans les fers [1] *à sept reprises différentes*. Il indique l'ordre dans le ministère ecclésiastique, les oblations, les offices, les solennités : Dieu a envoyé Jésus-Christ, Jésus-Christ les apôtres, les apôtres ont établi les évêques et les diacres.

La religion accrut sa force, sous les règnes de Vespasien et de Titus, par la consommation d'un des oracles écrits aux livres saints : Jérusalem périt.

La guerre de Judée avoit commencé sous Néron. La multitude des Juifs qui se trouva à Jérusalem, l'an 66 de Jésus-Christ, pour la fête des azymes, fut comptée par le nombre des victimes pascales : il se trouva qu'on en avoit immolé deux cent cinquante-six mille cinq cents [2]. Dix et quelquefois vingt convives s'assembloient pour manger un agneau, ce qui donnoit, pour dix seulement, deux millions cinq cent cinquante-six mille assistants purifiés.

Des prodiges annoncèrent la destruction du Temple : une voix avoit été entendue qui disoit : *Sortons d'ici*. Jésus, fils d'Ananus, courant autour des murailles de la ville assiégée, s'étoit écrié : « *Malheur ! malheur sur la ville ! malheur sur le temple ! malheur sur* « *le peuple ! malheur sur moi* [3] ! » Famine, peste et guerre civile au dedans de la cité ; au dehors, les soldats romains crucifioient tout ce qui vouloit s'échapper : les croix manquèrent, et la place pour dresser les croix. On éventroit les fugitifs pour fouiller dans leurs entrailles l'or qu'ils avoient avalé. Six cent mille cadavres de pauvres furent jetés dans les fossés, par-dessus les murailles. On changeoit les maisons en sépulcres, et quand elles étoient pleines on en fermoit les portes. Titus, après avoir pris la forteresse Antonia, attaqua le Temple le 17 juillet 70 de Jésus-Christ, jour où le sacrifice perpétuel avoit cessé, faute de mains consacrées pour

[1] Petrus non unum aut alterum, sed plures labores sustulit... Paulus, propter æmulationem in vincula septies conjectus, verberibus cæsus, lapidatus, patientiæ præmium reportavit. (CLEMENTIS *ad Corinth. epist.*, pag. 8.)

[2] Hostiarum quidem ducenta et quinquaginta sex millia et quingentas numeravere. (JOSEPH., *Bell. Jud.*, lib. VII, cap. XVII, pag. 960.)

[3] Vocem audiere, quæ diceret : *Migremus hinc*. Supra murum enim circumiens iterum : « Væ ! væ ! civitati, ac fano, ac populo, » voce maxima clamitabat : cum autem ad extremum addidit : *Væ etiam mihi !* lapis tormento missus cum statim peremit, animamque adhuc omnia illa gementem dimisit. (JOSEPH., *de Bello Jud.*, lib. VII, pag. 96.)

l'offrir. Marie, fille d'Éléazar, rôtit son enfant et le mangea [1], dans la ville où une autre Marie avoit enseveli son fils. Jésus-Christ avoit dit aux femmes de Jérusalem, après le prophète : « Un jour « viendra où l'on dira : Heureuses les entrailles stériles et les ma- « melles qui n'ont point allaité ! »

Le Temple fut brûlé le 8 d'août de cette année 70, ensuite la ville basse incendiée, et la ville haute emportée d'assaut. Titus fit abattre ce qui restoit du Temple et de la ville, excepté trois tours; on promena la charrue sur les ruines. Telle fut la grandeur du butin, que le prix de l'or baissa de moitié en Syrie. Onze cent mille Juifs moururent pendant le siége, quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus [2]; à peine trouvoit-on des acheteurs pour ce vil troupeau. A la fête de la naissance de Domitien, à celle de l'anniversaire de l'avénement de Vespasien à l'Empire (24 octobre 70 et 1er juillet 71), plusieurs milliers de Juifs périrent par le feu et les bêtes, ou par les mains les uns des autres, comme gladiateurs. A Rome, Titus et son père triomphèrent de la Judée : Jean et Simon, chefs des Juifs de Jérusalem, marchoient enchaînés derrière le char. Des médailles frappées en mémoire de cet événement représentent une femme enveloppée d'un manteau, assise au pied d'un palmier, la tête appuyée sur sa main, avec cette inscription : *la Judée captive.*

Les chrétiens trouvoient dans cette catastrophe d'autres sujets d'étonnement que la multitude païenne : il n'y avoit pas trois années que saint Pierre étoit enseveli au Vatican ; saint Jean, qui avoit vu pleurer Jésus-Christ sur Jérusalem, vivoit encore ; peut-être même, selon quelques traditions, la mère du Fils de l'Homme étoit encore sur la terre; elle n'avoit point encore accompli son assomption en laissant dans sa tombe, au lieu de ses cendres, sa robe virginale ou une manne céleste [3].

Les Juifs furent dispersés : témoins vivants de la parole vivante, ils subsistèrent, miracle perpétuel, au milieu des nations. Étrangers partout, esclaves dans leur propre pays, ils virent tomber ce Temple dont il ne reste pas pierre sur pierre, comme mes yeux ont pu s'en convaincre. Une partie de leur population enchaînée

[1] Mulier quædam... Maria nomine, de vico Vetezobra... vi animi de necesitate compulsa... raptoque filio quem lactentem habebat... occidit, coctumque medium comedit, adopertumque reliquum servavit. (JOSEPH., lib. VII, cap. VIII, pag. 954 et 955.)

[2] Et captivorum quidem omnium qui toto bello comprehensi sunt, nonaginta et septem millia comprehensus est numerus, mortuorum vero per omne tempus obsidionis undecies centum millia. (JOSEPH., *de Bello Jud.*, lib. VII, cap. XVII.)

[3] Plurimi asseverant quia in sepulchro ejus, non nisi manna invenitur quod scaturire cernitur. (*De assumpt. B. Mariæ sermo, tributus divo Hieronymo*, tom. IX, pag. 67.)

vint élever à Rome cet autre monument où devoient mourir les chrétiens. Le ciseau sculpta sur un arc de triomphe qu'on admire encore les ornements qui brilloient aux pompes de Salomon, et dont, sans ce hasard, nous ignorerions la forme : l'orgueil d'un prince romain et le talent d'un artiste grec ne se doutoient guère qu'ils fournissoient une preuve de plus de la grandeur de la nation vaincue et de ses mystérieuses destinées. Tout devoit servir, gloire et ruine, à rendre éternelle la mémoire du peuple que Moïse forma, et qui vit naître Jésus-Christ.

Le Capitole, incendié dans les désordres qui signalèrent la fin de Vitellius, étoit la proie des flammes presque au moment où le temple de Jérusalem brûloit. Domitien fit dans la suite la dédicace du nouveau Capitole : l'autel de la servitude y remplaça celui de la liberté; on eut encore le malheur de n'y pouvoir rétablir l'image fameuse du chien, dont les gardiens répondoient sur leur vie. Soixante millions furent employés à la seule dorure de cet édifice. Jupiter, en vendant tout l'Olympe, disoit Martial [1], n'auroit pu payer le vingtième de cette somme. Le dieu des Juifs avoit prononcé la destruction de son Temple, et Julien essaya vainement de le relever.

La grande peste, et l'éruption du Vésuve qui fit périr Pline le naturaliste, sont de cette époque [2].

Ébion, Cérinthe, Ménandre, disciples de Simon, alloient prêchant leurs hérésies. Les philosophes furent de nouveau exclus de Rome. C'étoient Euphrate, Tyrien; d'abord ami et ensuite adversaire d'Apollonius de Tyane. Démétrius le cynique, Artémidore, Damis le pythagoricien, Epictète le stoïcien, Lucien l'épicurien, Diogène le jeune cynique, Héras et Dion de Pruse; Musonius seul trouva grace auprès de Vespasien.

Le pape Clément acheva de gouverner l'Église la soixante-dix-

[1] Quantum jam superis, Cæsar, cœloque dedisti,
Si repetas, et si creditor esse velis;
Grandis in æthereo licet auctio fiat Olympo,
Coganturque dei vendere quidquid habent;
Conturbabit Atlas, et non erit uncia tota,
Decidat tecum qua pater ipse deum.
Pro Capitolinis quid enim cedere templis,
Quid pro Tarpeio frondis honore potest?
Quid pro culminibus geminis matrona Tonantis?
Pallada prætereo; res agit illa tuas.
Quid loquar Alcidem, Phœbumque, piosque Laconas,
Addita quid Latio flavia templa polo?
Expectes, et sustineas, Auguste, necesse est :
Nam tibi quod solvat non habet arca Jovis.

(MART., lib. IX, *Epigr.* 4.)

[2] PLIN., lib. XXXIV, cap. VII.

ANACLET, pape.
An de J. C. 77.

septième année de Jésus-Christ; il céda sa chaire à saint Anaclet ou Clet, pour éviter un schisme[1]. On attribue à saint Clément les ouvrages les plus anciens après les livres canoniques.

DOMITIEN, emp.
ANACLET, ÉVARISTE, SIXTE, papes.
An de J.C. 82-97.

Jamais frère ne ressembla moins à son frère que Domitien à Titus. Sous Domitien, les peuplades du Nord, pressées peut-être par le grand corps des Goths qui s'approchoient, remuèrent aux frontières de l'Empire. Domitien fut battu par les Quades et les Marcomans en Germanie; il acheta la paix de Décébale, chef des Daces, en lui payant une espèce de redevance annuelle. Ce premier exemple de foiblesse profita aux Barbares : selon les temps et les circonstances, ils continuèrent à vendre aux empereurs une paix dont le prix leur servoit ensuite à recommencer la guerre.

Domitien vaincu ne s'en décerna pas moins les honneurs du triomphe : il prit avec raison le surnom de *Dacique*. Il donna des jeux, se consacra des statues, et se traîna dans la gloire où d'autres empereurs s'étoient précipités.

Ses armes furent plus heureuses dans la Grande-Bretagne. Agricola battit les Calédoniens, et sa flotte tourna l'île au septentrion.

Un coup funeste fut porté à l'Empire par l'augmentation de la paie des soldats; leur influence, déja trop considérable, s'accrut; le gouvernement dégénéra en république militaire : il faut toujours que la liberté, d'elle-même impérissable, se retrouve quelque part.

Domitien persécuta les philosophes[2], que l'on confondoit avec les chrétiens : ils se retirèrent à l'extrémité des Gaules, dans les déserts de la Libye et chez les Scythes. Apollonius, interrogé par Domitien, montra du courage et une rude franchise.

On commença à voir de tous côtés la succession des évêques : à Alexandrie, Abilius succéda à saint Marc; à Rome, saint Évariste à saint Clet; Alexandre Ier ou Sixte Ier, à saint Évariste. Vers la fin de son règne, Domitien se jeta sur les fidèles. L'apôtre saint Jean, relégué dans l'île de Pathmos, eut sa vision. Flavius Clément, consul et cousin germain de l'empereur, qui destinoit les deux enfants de Clément à l'empire, avoit embrassé la foi, et fut décapité. L'Évangile faisoit des progrès dans les hauts rangs de la société.

[1] Accepit impositionem manuum episcopatus, et eo recusato remoratus est; (dicit enim in una epistola sua : Secedo, abeo, erigatur populus Dei...) Cletus constituitur. (EPIPHANIUS *contra hæreses*, cap. VI.)

[2] Philosophia autem adeo perterrita est, ut, habitu mutato, alii in extremam Galliam aufugerent, alii in Libyæ Scythiæque deserta. (EUSEB., *Chron.*, ann. 92; PHILOST., *vit. Apoll.*, lib. VII, cap. IV.)

NERVA, TRAJAN, emp. ÉVARISTE, ALEXANDRE Ier, papes. An de J. C. 97-118.

Domitien assassiné, Nerva ne parut après lui que pour abolir le crime de lèse-majesté[1], punir les délateurs, et appeler Trajan à la pourpre : trois bienfaits qui lui ont mérité la reconnoissance des hommes.

Sous le règne de Trajan, l'Empire s'éleva à son plus haut point de prospérité et de puissance. Cet admirable prince n'eut que la foiblesse des grands cœurs : il aima trop la gloire. Vainqueur de Décébale, il réduisit la Dacie en province. Cette conquête, qui fut un sujet de triomphe, devoit être un sujet de deuil, car elle détruisit le dernier peuple qui séparoit les Goths des Romains. Trajan porta la guerre en Orient, donna un roi aux Parthes, prit Suze et Ctésiphon, soumit l'Arménie, la Mésopotamie et l'Assyrie, descendit au golfe Persique, vit la mer des Indes, se saisit d'un port sur les côtes de l'Arabie ; après tout cela il mourut, et son successeur, soit sagesse, soit jalousie, abandonna ses conquêtes.

Il faut placer à la dernière année du premier siècle de l'ère chrétienne la mort de saint Jean à Éphèse ; il ne se nommoit plus lui-même dans ses dernières lettres que le *vieillard* ou le *prêtre*, du mot grec *presbyteros*. « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » Telles étoient ses seules instructions. Il avoit assisté à la Passion soixante-six ans auparavant. Saint Jude, saint Barnabé, saint Ignace, saint Polycarpe, se faisoient connoître par leurs doctrines. Les successions des évêques étoient toujours plus abondantes et plus connues : Ignace et Héron à Antioche, Cerdon et Primin à Alexandrie. Après le pape Évariste vinrent Alexandre, Sixte et Télesphore, martyr.

Les chrétiens souffrirent sous Trajan, non précisément comme chrétiens, mais comme faisant partie de sociétés secrètes. Une lettre de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, fixe l'époque où les chrétiens commencent à paroître dans l'histoire générale. « . . . . . . On a proposé un libelle[2], sans nom d'auteur, contenant les noms de plusieurs qui nient d'être chrétiens, ou de « l'avoir été. Quand j'ai vu qu'ils invoquoient les dieux avec moi, « et offroient de l'encens et du vin à votre image, que j'avois exprès « fait apporter avec les statues des dieux, et de plus qu'ils mau« dissoient le Christ, j'ai cru devoir les renvoyer ; car on dit qu'il « est impossible de contraindre à rien de tout cela ceux qui sont « véritablement chrétiens. . . . . Voici à quoi ils disoient

[1] Claude avoit tenté cette abolition.

[2] Pour ne pas refaire moi-même ce qui est très bien fait, j'emprunte la traduction de Fleury, d'un style plus naturel et plus franc que l'élégante traduction de Sacy.

« que se réduisoit leur faute ou leur erreur : qu'ils avoient ac-
« coutumé de s'assembler un jour avant le soleil levé, et de dire
« ensemble, à deux chœurs, un cantique en l'honneur du Christ
« comme d'un dieu ; qu'ils s'obligeoient par serment, non à un
« crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultère, ne
« point manquer à leur parole et ne point dénier un dépôt ;
« qu'ensuite ils se retiroient, puis se rassembloient pour prendre
« un repas, mais ordinaire et innocent ; encore avoient-ils cessé
« de le faire depuis mon ordonnance, par laquelle, suivant vos
« ordres, j'avois défendu les assemblées. . . . . . . La chose
« m'a paru digne de consultation, principalement à cause du
« nombre des accusés ; car on met en péril plusieurs personnes de
« tout âge, de tout sexe et de toute condition. Cette superstition
« a infecté non-seulement les villes, mais les bourgades et la cam-
« pagne, et il semble que l'on peut l'arrêter et la guérir. Du moins
« il est constant que l'on a recommencé à fréquenter les temples
« presque abandonnés, à célébrer les sacrifices solennels après une
« grande interruption, et que l'on vend partout des victimes, au
« lieu que peu de gens en achetoient. D'où on peut aisément juger
« la grande quantité de ceux qui se corrigeront, si on donne lieu
« au repentir. »

L'univers chrétien a depuis longtemps démenti les espérances de Pline. Mais quels rapides et étonnants progrès ! Les temples abandonnés ! on ne trouve déja plus à vendre les victimes ! et l'évangéliste saint Jean venoit à peine de mourir !

Trajan, dans sa réponse au gouverneur, dit qu'on ne doit pas chercher les chrétiens ; mais que, s'ils sont dénoncés et convaincus, il les faut punir : quant aux libelles sans nom d'auteur, ils ne peuvent fournir matière à accusation ; les poursuivre seroit d'un très mauvais exemple, et indigne du siècle de Trajan [1].

L'histoire offre peu de documents plus mémorables que cette correspondance d'un des derniers écrivains classiques de Rome et d'un des plus grands princes qui aient honoré l'Empire, touchant l'état des premiers chrétiens.

ADRIEN, emp.
ALEXANDRE Ier,
SIXTE Ier,
TÉLESPHORE,
papes.
An. de J. C.
118-138.

Adrien maintint la paix en l'achetant des Barbares, peut-être parceque son prédécesseur avoit trouvé plus honorable et plus sûr d'employer le même argent à leur faire la guerre. Naturellement envieux des succès, il ne pardonna pas plus à Apollodore l'archi-

[1] EUS., lib. III, cap. XXXIII ; PLINE, lib. X, *epist.* XCVII, XCVIII. Tertullien a très bien fait remarquer ce qu'il y avoit de contradictoire et d'injuste dans le raisonnement et la décision de Trajan.

tecte qu'à Trajan l'empereur. Voyageur couronné, grand administrateur, ami des arts dont il renouvela le génie, il visita les lieux célèbres de son empire; l'histoire a remarqué qu'il évita de passer à Italica, son obscure patrie. Il persécuta ses amis, quitta le monde en plaisantant sur son ame [1], et laissant aux Romains, dignes du présent, un dieu de plus, Antinoüs.

Ce prince avoit fait une divinité, et pensa lui-même être rejeté de l'Olympe : ce fut avec peine qu'Antonin obtint pour lui cette apothéose, par qui les maîtres du monde prolongeoient l'illusion de leur puissance.

Les hérésies se multiplioient : Saturnin, Basilide, Carpocras, les gnostiques avoient paru. La calomnie croissoit contre les chrétiens; ils occupoient fortement le gouvernement et l'opinion publique. Le peuple les accusoit de sacrifier un enfant, d'en boire le sang, d'en manger la chair, de faire, dans leurs assemblées secrètes, éteindre les flambeaux par des chiens, et de s'unir dans l'ombre, au hasard, comme des bêtes.

Les philosophes, de leur côté, attaquoient le judaïsme et le christianisme, regardant le premier comme la source du second. Alors les fidèles commencèrent à écrire et à se défendre : Quadrat, évêque d'Athènes, présenta son apologie à Adrien; et Aristide, autre Athénien, publia une autre apologie. Adrien fit suspendre la persécution. Eusèbe nous a conservé la lettre qu'il écrivit à Minutius Fondatus, proconsul d'Asie [2] : « Si quelqu'un accuse les « chrétiens, disoit-il, et prouve qu'ils font quelque chose contre « les lois, jugez-les selon la faute; s'ils sont calomniés, punissez « le calomniateur. »

Adrien établit des colons à Jérusalem, et bâtit parmi ses débris une ville nommée Elea Capitolina. Des Juifs, assemblés dans cette cité nouvelle, se révoltèrent encore, et furent exterminés. La Judée se changea en solitude : on défendit aux Israélites dispersés d'entrer à Jérusalem, ni même de la regarder de loin: tant étoit insurmontable leur amour pour Sion! Une idole de Jupiter fut placée au Saint-Sépulcre, une Vénus de marbre élevée sur le Calvaire, un bois planté à Bethléem : la consécration à Adonis de la crèche où Jésus étoit né profana ces lieux d'innocence [3].

[1] Animula vagula, blandula, etc.

[2] Eus., lib. IV, *Hist.*, cap. VIII et IX.

[3] Ab Adriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, in loco resurrectionis simulacrum Jovis, in crucis rupe statua ex marmore Ve-

L'hérésie de Valentin, le martyre de saint Symphorose et de ses sept fils à Tibur, pour la dédicace des jardins et des palais d'Adrien, terminèrent à l'égard des chrétiens le règne de cet empereur.

ANTONIN, emp. HYGIN, PIE Ier, ANICET, papes. An de J. C. 139-162.

Antonin fut de tous les empereurs le plus aimé et le plus respecté des peuples voisins de l'Empire. Grand justicier, il eut avec Numa quelques traits de ressemblance ; son caractère de piété le rendit plus propre au gouvernement que ne l'avoient été les Titus et les Trajan : la science des lois est liée à celle de la religion.

Sous Antonin, les deux hérésiarques Marcion et Apelles parurent ; Justin, philosophe chrétien, publia sa première apologie, adressée à l'empereur, au sénat et au peuple romain. Il parla des mystères sans déguisement. Sainte Félicité confessa le Christ avec ses fils.

MARC AURÈLE, emp. ANICET, SOTER, ELEUTHÈRE, papes. An de J. C. 162-181.

Marc-Aurèle aimoit la paix par caractère et philosophie, et il eut à soutenir de nombreuses guerres avec les Barbares. Les Quades, qui se perdirent dans la ligue des Franks, menacèrent l'Italie d'une irruption ; les Marcomans, ou plutôt une confédération des peuples germains refoulés par les Goths, et d'autres peuples qui pesoient sur eux, cherchèrent des établissements dans l'Empire. Ils avoient profité du moment où les légions romaines étoient occupées à défendre l'Orient contre les Parthes : la grande invasion approchoit, et le monde commençoit à s'agiter. Marc-Aurèle, ayant associé à l'Empire son frère adoptif Marcus Verrus, repoussa avec lui les agresseurs : les Marcomans et les Quades furent vaincus. A la suite de ces guerres, cent mille prisonniers furent rendus aux Romains, et des colonies de Barbares formées dans la Dacie, la Pannonie, les deux Germanies, et jusqu'à Ravenne en Italie. Celles-ci se soulevèrent, et apprirent aux Romains ce qu'ils auroient à craindre de pareils laboureurs. Cent mille prisonniers rendus supposent déja chez les nations septentrionales une puissance et une régularité de gouvernement auxquelles on n'a pas fait assez d'attention.

Les arts et les lettres brillèrent d'un dernier éclat sous les règnes de Trajan, d'Adrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle : c'est le second siècle de la littérature latine, dans laquelle il faut comprendre ce

neris a gentibus posita colebatur, existimantibus persecutionis auctoribus quia tollerent nobis fidem resurrectionis et crucis, si loca sancta per idola polluissent...

Bethleem nunc nostram lucus inumbrabat Thamus, id est Adonidis, et in specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur. (HIER., *ad Paulinum*, pag. 102. Bâle, 1537.)

que fournit le génie expirant de la Grèce soumise aux Romains. Alors parurent Tacite, les deux Pline, Suétone, Florus, Gallien, Sextus Empiricus, Plutarque, Ptolémée, Arien, Pausanias, Appien, Marc-Aurèle et Épictète, l'un empereur, l'autre esclave; et enfin Lucien, qui se rit des philosophes et des dieux.

Marc-Aurèle mourut sans avoir pu terminer complétement la guerre des Barbares, et après avoir été obligé d'étouffer la révolte des colonies militaires. Il laissa l'Empire à Commode, son fils: faute de la nature que la philosophie auroit dû prévenir.

Si les Romains furent longtemps redevables du succès de leurs armes à la discipline, à l'organisation des légions, à la supériorité de l'art militaire, ils le durent encore à cette nécessité où se trouvoit le légionnaire de combattre dans tous les climats, de se nourrir de tous les aliments, de s'endurcir par de longues et pénibles marches. Les peuples de l'Europe moderne (la nation françoise exceptée, pendant les dernières conquêtes de sa dernière révolution), les peuples de l'Europe moderne, divisés en petits États, ont presque toujours combattu contre leurs voisins, ou sur le sol paternel, à peu de distance de leurs foyers. Mais l'Empire romain renfermoit dans son sein le monde connu; ses soldats passoient des rivages du Danube et du Rhin à ceux de l'Euphrate et du Nil, des montagnes de la Calédonie, de l'Helvétie et de la Cantabrie, à la chaîne du Caucase, du Taurus et de l'Atlas, des mers de la Grèce aux sables de l'Arabie et aux campagnes des Numides. On entreprend aujourd'hui de longs et périlleux voyages dans les pays que les légions parcouroient pour changer de garnison: ces entreprises d'outre-mer qui rendirent les croisades si célèbres n'étoient pour les Romains que le mouvement d'un corps de troupes qui, parti de la Batavie, alloit relever un poste à Jérusalem. Le général qui se transportoit sur des terrains si divers, qui, forcé d'employer les ressources du lieu, se servoit du chameau et de l'éléphant sous le palmier, du mulet et du cheval sous le chêne, accroissoit son expérience et son génie avec le vol de ses aigles.

Le monde romain n'offroit point un aspect uniforme; les peuples subjugués avoient conservé leurs mœurs, leurs coutumes, leurs langues, leurs dieux indigènes, leurs lois locales : au dehors on ne s'apercevoit de la domination étrangère que par les voies militaires, les camps fortifiés, les aqueducs, les ponts, les amphithéâtres, les arcs de triomphe, les inscriptions latines gravées aux monuments des républiques et des royaumes incorporés à l'Empire; au dedans, l'administration civile, fiscale et militaire, les préfets

et les proconsuls, les municipalités et les sénats, la loi générale qui dominoit les justices particulières, annonçoient un commun maître. Les Romains n'avoient imposé à la terre domptée que leurs armes, leur code, et leurs jeux.

Marc-Aurèle, stoïcien, n'aimoit pas les disciples de la croix, par une sorte de rivalité de secte : « Il faut être toujours prêt « à mourir, dit-il dans une de ses Maximes, en vertu d'un juge- « ment qui nous soit propre, non au gré d'une pure obstination, « comme les chrétiens. » Il y eut plusieurs martyrs sous son règne : Polycarpe à Smyrne, Justin à Rome après avoir publié sa seconde apologie, les confesseurs de Vienne et de Lyon, à la tête desquels brilla Potin, vieillard plus que nonagénaire, remplacé dans la chaire de Lyon par Irénée.

A cette époque les apologistes, tels qu'Athénagore, changèrent de langage, et d'accusés devinrent accusateurs : en défendant le culte du vrai Dieu, ils attaquèrent celui des idoles. D'une autre part, les magistrats ne furent pas les seuls promoteurs des persécutions; les peuples les demandèrent : le soulèvement des masses à Vienne, à Lyon, à Autun, multiplia les victimes dans les Gaules[1], ce qui prouve que les chrétiens n'étoient plus une petite secte bornée à quelques initiés, mais des hommes nombreux qui menaçoient l'ancien ordre social, qui armoient contre eux les vieux intérêts et les antiques préjugés. La légion Fulminante étoit en partie composée de disciples de la nouvelle religion ; elle fut la cause d'une victoire remportée en 174 sur les Sarmates, les Quades et les Marcomans, victoire retracée dans les bas-reliefs de la colonne Antonine; selon Eusèbe, Marc-Aurèle reconnut devoir son succès aux prières des soldats du Christ[2].

L'évangile avoit fait de tels progrès que Méliton, évêque de Sardis en Asie, disoit à Marc-Aurèle, dans une requête : « On « persécute à présent les serviteurs de Dieu... Notre philosophie

[1] (Epistolarum verba eorum citabo :) Servi Jesu-Christi, qui Viennam et Lugdunum Galliæ incolunt, fratribus in Asia et Phrygia... pax, gloria a Deo patre... Magnitudinem afflictionis qui hoc loco ingravescit, ingens Gentilium odium, contra sanctos incitatum... neque exprimi, neque comprehendi possunt... Ac primum cruciamenta quæ confertim erant, et tanquam cumulo a multitudine in illos coacervata... Vociferationes, plagas, violentos tractus, dilacerationes, lapidum projectiones, carceres et quidquid denique ab agresti et furiosa multitudine contra nos, velut contra hostes et inimicos, fieri solet. (Euseb., *Hist. eccl.*, lib. IV, cap. I, pag. 102.)

[2] Eadem historia apud Gentiles scriptores, qui longe a nostra religione dissentiunt... Nostrorum etiam Apollinarius qui affirmat legionem, cujus precibus miraculum edebatur, latino sermone *Fulmineam*, usque ab illo tempore appellatam : illudque nomen rei eventum scite exprimens, ab Aurelio Cæsare ei tributum. (Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, pag. 93.)

« étoit répandue auparavant chez les Barbares ; vos peuples, sous « le règne d'Auguste, en reçurent la lumière, et elle porta « bonheur à votre empire[1]. »

Un roi des Bretons, tributaire des Romains, écrivit, l'an 170, au pape Éleuthère, successeur de Soter, pour lui demander des missionnaires : ceux-ci portèrent la foi aux peuplades britanniques, comme le moine Augustin, envoyé par Grégoire le Grand, prêcha depuis l'Évangile aux Saxons vainqueurs des Bretons.

Marc-Aurèle avoit toutefois trop de modération pour s'abandonner entièrement à l'esprit de haine dont étoient animés les écoles philosophiques : il écrivit, la dixième année de son règne, à la communauté du peuple de l'Asie-Mineure assemblée à Éphèse, une lettre de tolérance. Il alla même plus loin que ses devanciers, car il disoit : « Si un chrétien est attaqué comme chrétien, que « l'accusé soit renvoyé absous, quand même il seroit convaincu « d'être chrétien, et que l'accusateur soit poursuivi[2]. » Mais il étoit difficile à la loi de lutter contre la superstition et la philosophie entrées dans une alliance contre nature pour détruire un ennemi commun.

Les Marcionites, les Montanistes, les Marcosiens jetèrent une nouvelle confusion dans la foi.

Avec Marc-Aurèle finit l'ère du bonheur des Romains sous l'autorité impériale, et recommencent des temps effroyables d'où l'on ne sort plus que par la transformation de la société. Un seul fait de cette histoire la peindra. Commode et ses successeurs jusqu'à Constantin périrent presque tous de mort violente. Quand Marc-Aurèle eut disparu, les Romains se replongèrent d'une telle ardeur dans l'abjection, qu'on les eût pris pour des hommes rendus nouvellement à la liberté : ils n'étoient affranchis que des vertus de leurs derniers maîtres.

Deux effets de la puissance absolue sur le cœur humain sont à remarquer.

Il ne vint pas même à la pensée des bons princes qui gouvernèrent le monde romain, de douter de la légalité de leur pouvoir et de restituer au peuple des droits usurpés sur lui.

La même puissance absolue altéra la raison des mauvais princes ; les Néron, les Caligula, les Domitien, les Commode, furent

[1] Multo magis te obsecramus, ne tam aperto latronicio nos spoliari permittas... Divina quam excolimus religio antea inter Barbaros insigniter viguit : quæ cum apud gentes tuas præclaro et eximio Augusti regno... floreret, ipsi imperio quo potiris, cumprimis fausto ac felici præsidio fuit. (EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. V, cap. XXV, pag. 108 et 109.)

[2] *Chron. Alex.* ; EUSEB., *Hist.*, IV, cap. XIII.

de véritables insensés : afin de ne pas trop épouvanter la terre, le ciel donna la folie à leurs crimes comme une sorte d'innocence.

COMMODE, emp. ÉLEUTHÈRE, pape. An de J. C. 181-192.

Commode, rencontrant un homme d'une corpulence extraordinaire, le coupa en deux pour prouver sa force et jouir du plaisir de voir se répandre les entrailles de la victime[1]. Il se disoit Hercule ; il voulut que Rome changeât de nom et prît le sien ; de honteuses médailles ont perpétué le souvenir de ce caprice. Commode périt par l'indiscrétion d'un enfant, par le poison que lui donna une de ses concubines, et par la main d'un athlète qui acheva en l'étranglant ce que le poison avoit commencé[2].

Sous le règne de Commode paroît une nouvelle race de destructeurs, les Sarrasins, si funestes à l'empire d'Orient.

PERTINAX, JULIANUS, emp. VICTOR, pape. An de J. C. 193.

Pertinax succède à Commode ; il se montra digne du pouvoir ; son ambition étoit de celles qu'inspire la conscience des talents qu'on a, et non l'envie des talents qu'on ne peut atteindre. Le nouvel empereur fit redemander à des Barbares le tribut qu'on leur accordoit, et ils le rendirent : démarche vigoureuse ; mais les devanciers de Pertinax, en immolant à leurs foiblesses ou à leurs vices la dignité et l'indépendance romaines, avoient fait un mal irréparable. Pouvoit-on racheter l'honneur d'un État qui alloit être vendu à la criée ?

Pertinax étoit un soldat rigide ; les prétoriens le massacrèrent. L'Empire est proposé au plus offrant : il se trouva deux fripiers de tyrannie pour se disputer les haillons de Tibère. Didius Julianus l'emporte sur son compétiteur par une surenchère de douze cents drachmes[3]. Les prétoriens livrent la marchandise de cent vingt millions d'hommes à Didius. Celui-ci ne put fournir le prix de l'adjudication[4], et il fut menacé d'être exécuté pour dettes. Ja-

[1] Obtunsi oneris pinguem hominem medio ventre dissecuit, ut ejus intestina subito funderentur. (*Hist. Aug.*, p. 128.)

[2] Erat autem Commodo pusio quidam... sumpto in manus, qui supra lectulum jacebat, libello, foras processit... incidit in Marciam... quæ libellum pueri manu aufert... Agnita Commodi manu... ubi se primam peti intellexit... electum accersit... placitum rem veneno agi... cum evomisset... veriti illi... Narcisso cuidam, audaci strenuoque adolescenti, persuaserunt ut Commodum in cubiculo strangularet. (HERODIAN., *Vit. Commod.*, lib. I, pag. 91-92.)

[3] Sed simul ad superiora vicena sestertia, altera quina adjecisset, eamque summam magno edito clamore in manibus ostendisset. (DION., *Hist. rom.*, lib. LXXIII, pag. 835.)

Sane cum vicena quina millia militibus promisisset, tricena dedit. (*Hist. Aug.*, pag. 64.)

Præterea militibus singulis, plus multo argenti daturum quam petere auderent, aut accepturos speraverant, neque in dando moram futuram. (HERODIAN., lib. II, pag. 130 et 131.)

[4] Sed spes militum fefellerat, nec implere fidem promissorum poterat. (HEROD., lib. II, pag. 134.)

dis le sénat avoit proclamé la vente d'un morceau du territoire de la république : c'étoit celle du champ où campoit Annibal.

Le sénat de Didius fut pourtant honteux ; il eut peur surtout quand il apprit le soulèvement des légions ; elles avoient élu trois empereurs On se hâta de réparer une bassesse par une cruauté : au bout de soixante-six jours Didius déposé fut condamné à mort : « Quel crime ai-je commis[1] ? » disoit-il en pleurant. Le malheureux n'avoit pas eu le temps d'apprendre la tyrannie ; il ignoroit qu'avoir acheté l'empire, et n'avoir ôté la vie à personne, étoit une contradiction qui rendoit son règne impossible : homme commun, il étoit au-dessous de son crime.

On ne sait pourquoi Rome rougit de l'élévation de Didius Julianus, si ce n'est par un de ces mouvements de dignité naturelle qui revient quelquefois au milieu de l'abjection. Denys, à Corinthe, disoit à ceux qui l'insultoient : « J'ai pourtant été roi. » Un peuple dégénéré, qui ne songeoit jamais à se passer de maîtres quand il avoit le pouvoir de s'en donner un, appela à l'empire Pescennius Niger, commandant en Orient ; mais Septime Sévère avoit été choisi par les légions d'Illyrie, et Clodius Albinus, par les légions britanniques. Alors recommencèrent les guerres civiles : Sévère, demeuré vainqueur de Niger, en trois combats en Asie, fut également heureux contre Albinus à la bataille de Lyon[2]. Sous prétexte de punir les partisans de ce dernier, il fit mourir un grand nombre de sénateurs. Les fortunes des familles sénatoriales étoient énormes ; on ne les pouvoit atteindre avec l'impôt mal entendu : le crime de lèse-majesté fut inventé comme une loi de finances ; il entraînoit la confiscation des biens. On voit des princes, en parvenant à l'empire, annoncer qu'ils ne feront mourir aucun sénateur : c'étoit déclarer qu'ils ne lèveroient aucune nouvelle taxe.

SEPTIME SÉVÈRE, empereur. VICTOR Ier, ZÉPHIRIN, papes. An de J. C. 193-212.

Sévère étoit né à Leptis sur la côte d'Afrique : il se trouva que le chef des Romains parloit la langue d'Annibal. Il avoit la cruauté et la foi puniques, et ne manquoit pas toutefois d'une certaine grandeur. A l'imitation de Vitellius, il cassa d'abord les gardes prétoriennes ; ensuite il les rétablit et les augmenta, en les com-

[1] Is imbellem miserumque senem... inter fœdissimas complorationes trucidavit. (HEROD., lib. II, pag. 170.)
Nihilque dixit percussoribus, nisi : Quid ergo peccavi? Quem interfeci? (DION., lib. LXXIV, pag. 839.)
Missi tamen a senatu quorum cura per militem gregarium in palatio idem Julianus occisus est, fidem Cæsaris implorans, hoc est Severi. (*Hist. Aug.*, pag. 63.)

[2] DION., lib. LXXIV ; HEROD., lib. VII ; SPART., *Hist.*, pag. 55.

posant des plus braves soldats des légions d'Illyrie : jusqu'alors on n'avoit admis dans ce corps que des hommes tirés de l'Italie, de l'Espagne et de la Norique, provinces depuis longtemps réunies à l'Empire. Les Barbares approchoient de plus en plus du trône; nous les verrons s'élever au rang de favoris et de ministres, pour devenir empereurs.

Sévère força les sénateurs à mettre Commode au rang des dieux : « Il leur convient bien, disoit-il, d'être difficiles! valent-ils mieux que ce tyran? » Il importoit à Sévère de ne pas laisser dégrader Commode, puisqu'il vouloit livrer le monde à Caracalla. Les empereurs cherchoient par le biais de l'association, et par les titres d'Auguste et de César, à rendre la pourpre héréditaire; mais deux corps, l'armée et le sénat, leur opposoient des obstacles : dans l'un de ces corps étoit le fait, dans l'autre le droit; et le fait et le droit, qui souvent se combattent, s'entendoient pour jouir de ce qu'ils s'étoient approprié en dépouillant le peuple romain.

Après avoir triomphé des Parthes, Sévère, sur la fin de sa vie, passa dans la Grande-Bretagne, battit les Calédoniens et éleva, pour les contenir, la muraille qui porte son nom; c'est l'époque de la fiction de Fingal.

L'empereur avoit épousé Julie Domna, née à Émèse en Syrie, femme de beauté, de grace, d'instruction et de courage : il en eut deux fils, Caracalla et Géta, qui furent ennemis dès l'enfance. Caracalla, pressé de régner, se voulut débarrasser de son père, lorsque celui-ci étoit engagé dans la guerre de la Calédonie. Sévère, rentré dans sa tente, se couche, met une épée à côté de lui et fait appeler son fils. « Si tu veux me tuer, lui dit-il, prends cette épée, « ou ordonne à Papinien ici présent de m'égorger; il t'obéira, car « je te fais empereur [1]. »

Peu de temps après, Sévère, malade à York, et sentant sa fin venir, dit : « J'ai été tout, et rien ne vaut [2] ». L'officier de garde s'étant approché de sa couche, il lui donna pour mot d'ordre : « Travaillons [3]; » et il tomba dans le repos éternel.

Les règnes de Commode, de Pertinax, de Julianus et de Sévère virent éclater l'éloquence des premiers Pères de l'Église : parmi

[1] Si me cupis, inquit Severus, interficere, hic me interfice. Quod si id recusas aut times tua manu facere, adest tibi Papinianus præfectus, cui jubere potes ut me interficiat; nam is tibi quidquid præceperis, propter ea quod sis imperator, efficiet. (Dion., *Hist. rom.*, lib. LXXVI, pag. 868.)

[2] Omnia fui, et nihil expedit. (Aurel. Vict.)

[3] Laboremus. (*Hist. Aug.*, pag. 364.)

les Pères grecs, on trouve saint Clément d'Alexandrie (le *Maître* et les *Stromates* sont des ouvrages remplis de faits curieux); parmi les Pères latins, Tertullien est le Bossuet africain. Saint Irénée, bien qu'il écrivît en grec, déclare, dans son Traité contre les hérésies, qu'habitant parmi les Celtes, obligé de parler et d'entendre une langue barbare, on ne doit point lui demander l'agrément et l'artifice du style. Il nous apprend que l'Évangile étoit déja répandu par tout le monde; il cite les Églises de Germanie, de Gaule, d'Espagne, d'Orient, d'Égypte, de Libye, éclairées, dit-il, de la même foi comme du même soleil [1]. Il nomme les douze évêques qui se succédèrent à Rome depuis Pierre jusqu'à Éleuthère. Il affirme qu'il avoit connu lui-même Polycarpe, établi évêque de Smyrne par les apôtres, lequel Polycarpe avoit conversé avec plusieurs disciples qui avoient vu Jésus-Christ [2]. C'est un des témoignages les plus formels de la tradition.

En ce temps-là Pantenus, chef de l'école chrétienne d'Alexandrie, prêcha la foi aux nations orientales : il pénétra dans les Indes; il y trouva des chrétiens en possession de l'Évangile de saint Matthieu, écrit en langue hébraïque, et que cette Église tenoit de l'apôtre Barthélemy [3].

On voit par les deux livres de Tertullien à sa femme, que les alliances entre les chrétiens et les païens commençoient à devenir fréquentes; mais, selon l'orateur, c'étoit les plus méchants des païens qui épousoient des chrétiennes, et les plus foibles des chrétiennes qui se marioient à des païens [4]. Ce traité répand de grandes lumières sur la vie domestique des familles des deux religions.

Le nombre des disciples de l'Évangile s'augmenta beaucoup à Rome sous le règne de Commode, surtout parmi les familles no-

[1] Etenim Ecclesia... per universum orbem usque ad extremos terræ fines dispersa... Ac neque hæ quæ in Germaniis sitæ sunt Ecclesiæ, aliter credunt aut aliter tradunt, nec quæ in Hispaniis aut Galliis, aut in Oriente, aut in Ægypto, aut in Africa, aut in Mediterraneis orbis regionibus sedem habent. Verum ut sol hic a Deo conditus, in universo mundo unus atque idem est. (S. Iræn., lib. I, cap. X, *contra hæreses*, p. 49.)

[2] Et Polycarpus autem, non solum ab apostolis edoctus et conversatus cum multis, ex iis qui Dominum nostrum viderunt, sed etiam ab apostolis in Asia, etc. (S. Irænei, *contra hæreses*, lib. III, cap. III, n° 4.)

[3] Pantenus ille, quem ad Indos devexisse diximus, ubi (ut fertur) Evangelium Matthæi, quod ante ejus adventum ibi fuerat receptum, in manibus quorumdam qui in illis locis Christum profitebantur, reperit: quibus Bartholomæum unum ex apostolis prædicasse, illisque Matthæi Evangelium, litteris hebraicis scriptum, reliquisse. (Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, pag. 95.)

[4] Igitur cum quasdam istis diebus nuptias de Ecclesia tolleret... (Tert., lib. II, cap. II, pag. 167.)

Solis pejoribus placet nomen christianum... Pleræque genere nobiles... cum mediocribus... ad licentiam conjunguntur. (*Ibid.*, cap. VIII, pag. 171.)

bles et riches. Apollonius, sénateur instruit dans les lettres et dans la philosophie, avoit embrassé le culte nouveau : dénoncé par un de ses esclaves, l'esclave subit le supplice de la croix, d'après l'édit de Marc-Aurèle qui défendoit d'accuser les chrétiens comme chrétiens [1]. Mais Apollonius fut condamné à son tour à perdre la tête, parceque tout chrétien qui avoit comparu devant les tribunaux, et qui ne rétractoit pas sa croyance, étoit puni de mort. Apollonius prononça en plein sénat une apologie complète de la religion.

Le pape Éleuthère mourut, et eut pour successeur Victor, qui gouverna l'Église de Rome pendant douze ans.

L'empereur Sévère aima d'abord les chrétiens, et confia l'éducation de son fils aîné à l'un d'eux, nommé Proculus; il protégea les membres du sénat convertis à la foi; mais il changea de conseil dans la suite, et provoqua une persécution générale : elle emporta Perpétue, Félicité, et saint Irénée avec une multitude de son peuple. Tertullien écrivit l'éloquente et célèbre apologie où il disoit : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons vos « cités, vos colonies, l'armée, le palais, le sénat, le forum : nous « ne vous laissons que vos temples [2]. » Il publia son *Exhortation aux martyrs*, ses traités des *Spectacles*, de *l'Idolâtrie*, des *Ornements des femmes*, et son livre des *Prescriptions* : admirable ouvrage qui servit de modèle à Bossuet pour son chef-d'œuvre des *Variations*. Tertullien tomba dans l'hérésie des Montanistes qui convenoit à la sévérité de son génie. Origène commençoit à paroître.

Sous la persécution de Sévère, les chrétiens cherchèrent à se mettre à l'abri à prix d'argent; cet usage fut continué.

CARACALLA, emp. ZÉPHIRIN, pape. An de J. C. 212-217.

Sévère mort, Caracalla régna avec son frère Géta; bientôt il le fit massacrer dans les bras de sa mère. Un mot de Papinien est resté : invité par l'empereur à faire l'apologie du meurtre de Géta, le jurisconsulte, moins complaisant que le philosophe Sénèque, répondit : « Il est plus facile de commettre un parricide « que de le justifier [3]. »

Avec Caracalla reparurent sur le trône la dépravation et la cruauté : des massacres eurent lieu à Rome, dans les Gaules, à Alexandrie. Cet empereur s'appela d'abord Bassianus, du nom de son aïeul, prêtre du Soleil en Phénicie. Il quitta ce nom, par ordre de Sévère, pour celui de Marc-Aurèle-Antonin. Les vices de Caracalla, en contraste avec les vertus sous le patronage des-

[1] EUSEB., *in Chron.*, an. 194. — [2] *Sola relinquimus templa.* (TERTUL., *Apolog.*)
[3] Non tam facile parricidium excusari quam posse fieri. (*Hist Aug.*, pag. 88.)

quelles on le vouloit mettre, ne servirent qu'à le rendre plus odieux. Le mépris du peuple fit évanouir des surnoms glorieux dans ce nom de *Caracalla*, emprunté d'un vêtement gaulois que le fils de Sévère affectoit.

Sévère avoit ébranlé l'État par l'introduction des Barbares dans les gardes prétoriennes; Caracalla acheva le mal en étendant le droit de citoyen à tous ses sujets : le sang romain fut dégradé de noblesse, et, par une sorte d'égalité démocratique, tout sujet, Barbare ou Romain, fut admis à concourir à la tyrannie. Peu à peu les distinctions de villes libres, de colonies, de droit latin ou droit italique, s'effacèrent. En théorie c'étoit un bien, en pratique un mal : il n'étoit pas question de liberté, mais d'argent; il s'agissoit, non d'affranchir les masses, mais de faire payer aux individus comme *citoyens* le vingtième sur les legs et héritages dont ils étoient exempts comme *sujets*. Les vieilles habitudes et l'homogénéité de la race se perdirent; on troqua la force des mœurs contre l'uniformité de l'administration [1].

Caracalla eut, comme tant d'autres, la passion d'imiter Alexandre : ces copistes d'un héros oublioient que la pique du Macédonien fit éclore plus de cités qu'elle n'en renversa. Sur les bords du Rhin et du Danube, Caracalla rencontra par hasard deux peuples nouveaux, les *Goths* et les *Allamans*. Il aimoit les Barbares; on prétend même que, dans des conférences particulières, il leur dévoiloit le secret de la foiblesse de l'Empire; secret que leur épée leur avoit déja révélé.

Passé en Asie, Caracalla visita les ruines de Troie. Pour honorer et rappeler la mémoire d'Achille, dont il se prétendoit la vraie ressemblance, il voulut pleurer la mort d'un ami; en conséquence, un poison fut donné à Festus, affranchi qu'il aimoit tendrement; après quoi il lui éleva un bûcher funèbre. Et, comme Achille, le plus beau des Grecs, coupa sa chevelure blonde sur le bûcher de Patrocle, Caracalla, laid, petit et difforme, arracha deux ou trois cheveux que la débauche lui avoit laissés, excitant la risée des soldats qui le voyoient chercher et trouver à peine sur son front la matière du sacrifice à l'ami qu'il avoit fait empoisonner [2].

Caracalla étoit malade de ses excès; son ame souffroit autant

[1] L'édit de Caracalla, ou un édit semblable, est attribué par quelques glossateurs à Marc-Aurèle. J'ai suivi l'opinion pour laquelle il y a un plus grand nombre d'autorités.

[2] Quumque esset raro capillo, et crinem quæreret ut imponeret ignibus, derídiculo erat omnibus : cæterum quos habuit capillos tamen totondit. (HERODIAN., lib. IV, pag. 310-311.)

que son corps; ses crimes lui apparoissoient; il se croyoit poursuivi par les ombres de son père et de son frère [1]. Il consulta Esculape, Apollon, Sérapis, Jupiter Olympien : il ne fut point soulagé : on ne guérit point des remords.

MACRIN, emp.
ZÉPHIRIN, pape.
An de J. C. 217-218.

Macrin, préfet du prétoire, menacé par Caracalla, le fit assassiner [2]. On croit que l'impératrice, accusée d'inceste avec Caracalla son fils, mourut d'une mort douloureuse, volontaire ou involontaire [3]. Il ne resta rien de la famille de Sévère, dont les malheurs, malgré le dire des historiens, frappèrent peu les hommes. Dans les vieilles races, c'est la chute qui étonne; dans les races nouvelles, c'est l'élévation : les premières, en tombant, sortent de leur position naturelle, les secondes y rentrent.

Caracalla eut des temples et des prêtres : Macrin demanda des autels pour son assassiné. Les Romains débarrassés de leurs tyrans, ils en faisoient des dieux. Ces tyrans jouissoient ainsi de deux immortalités : celle de la haine publique, et celle de la loi religieuse qui consacroit cette haine.

Macrin revêtoit d'un extérieur grave et d'une apparence de courage un caractère frivole et timide; il désira l'empire, l'obtint, et s'en trouva embarrassé. Il avoit l'instinct du mal, il n'en avoit pas le génie; impuissant à féconder ce mal, quand il avoit commis un crime, il ne savoit plus qu'en faire : c'est ce qui arrive lorsque l'ambition dépasse la capacité, qu'une haute fortune se trouve resserrée dans un esprit étroit et dans une ame petite, au lieu de s'étendre à l'aise dans une large tête et dans un grand cœur. Après quatorze mois de règne, l'armée ôta l'empire à Macrin aussi facilement qu'elle le lui avoit prêté.

Julie, femme de Septime Sévère et fille de Bassianus, avoit une sœur, Julia Mæsa : celle-ci, mariée à Julius Avitus, en eut deux filles : Sœmis et la célèbre Mamée. Mamée mit au jour Alexandre Sévère, et Sœmis fut mère d'Élagabale, plus connu sous le nom altéré d'Héliogabale. Sœmis avoit épousé Varius Marcellus, mais on ne sait si elle n'eut point un commerce secret avec Caracalla, et si Élagabale ne fut point le fruit de ce commerce.

Après la mort de Caracalla, Mæsa, sœur de l'impératrice Julie,

[1] Fuit ægra corporis valetudine... Sed mente imprimis insana quibusdam visis sæpenumero agitari a patre fratreque gladios gestantibus, videbatur. (DION., *Hist. rom.* lib. LXXVII, pag. 877.)

Pater ei cum gladio astitit in somnis, et : *Ut* tu, inquit, fratrem tuum interfecisti, ita ego te interficiam. (DION., *Hist.*, lib. LXXVIII, pag. 883.)

[2] Macrinus Antoninum occidit. (*Hist. Aug.*, pag. 88.)

[3] Julia, cognita filii cæde, ita affecta est ut se percuteret, ac mortem sibi consciscere

se retira à Émèse avec ses deux filles Sœmis et Mamée, toutes deux veuves, et chacune ayant un fils : Élagabale avoit treize ans, Alexandre neuf. Mæsa fit donner à Élagabale la charge de grand-prêtre du Soleil. Dans ses habits sacerdotaux il étoit d'une rare beauté ; on le comparoit aux plus parfaites statues de Bacchus. Une légion le vit, en fut charmée, et, par les intrigues de Mæsa, le proclama empereur. Qu'on juge du caractère de l'armée : elle choisit Élagabale parcequ'il étoit beau, et parcequ'elle le crut fils de Caracalla et de Sœmis, c'est-à-dire bâtard d'un monstre et d'une femme adultère.

Macrin dépêcha contre la légion un corps de troupes que commandoit Ulpius Julianus. Celui-ci, abandonné de ses troupes, périt par un assassinat. Un soldat lui coupa la tête, l'enveloppa, en fit un paquet qu'il cacheta avec le sceau de Julianus, et la présenta à Macrin comme la tête d'Élagabale : Macrin déroula le paquet sanglant, et reconnut que cette tête demandoit la sienne. Après avoir perdu une bataille contre son rival qui déploya de la valeur, il s'enfuit, fut arrêté et massacré. Son fils, qu'il envoyoit au roi des Parthes, éprouva le même sort.

ÉLAGABALE, emp. ZÉPHIRIN, CALIXTE, papes. An de J. C. 218-222.

Élagabale régna donc. Il falloit que toutes les passions et tous les vices passassent sur le trône, afin que les hommes consentissent à y placer la religion qui condamnoit tous les vices et toutes les passions.

Rome vit arriver un jeune Syrien, prêtre du Soleil, le tour des yeux peint, les joues colorées de vermillon, portant une tiare, un collier, des bracelets, une tunique d'étoffe d'or, une robe de soie à la phénicienne, des sandales ornées de pierres gravées ; ce jeune Syrien, entouré d'eunuques, de courtisanes, de bouffons, de chanteurs, de nains et de naines dansant et marchant à reculons devant une pierre triangulaire, Élagabale vint régner aux foyers du vieil Horace, rallumer le feu chaste de Vesta, prendre le bouclier sacré de Numa, et toucher les vénérables emblèmes de la sainteté romaine [1].

Au milieu de tant de règnes exécrables, celui d'Élagabale se

conaretur... Inedia consumpta moritur. Acceleravit ei mortem cancer, quem cum jam multo tempore in mamma habuisset quiescentem percusso pectore irritavit. (DION., lib. LXXVIII, pag. 886.)

[1] Fuit autem Heliogabali, vel Jovis, vel Solis sacerdos, atque Antonini sibi nomen asciverat...Vultum præterea eodem, quo Venus pingitur, schemate figurabat... Heliogabalum in Palatino monte, juxta ædes imperatorias, consecravit, eique templum fecit... et Vestæ ignem, et palladium, et ancilia, et omnia Romanis veneranda in illud transfert. *Hist. Aug.*, lib. CII.)

In penum Vestæ, quod solæ virgines solique pontifices adeunt, irrupit, pollutus ipse

distingue par quelque chose de particulier. Ce que l'imagination des Arabes a produit de plus merveilleux en fêtes, en pompes, en richesses, ne semble qu'une tradition confuse du règne du prêtre du Soleil : vous verrez ces détails à l'article des mœurs des Romains. Le vice qui gouverna plus particulièrement le monde sous Élagabale fut l'impudicité : ce prince choisissoit les agents du pouvoir d'après les qualités qui les rendoient propres à la débauche [1]; dédaignant les distinctions sociales ou les avantages du génie, il plaçoit la souveraineté politique dans la puissance qui tient le plus de l'instinct de la brute.

Il arriva qu'ayant pris plusieurs maris, il se donna pour maître tantôt un cocher du cirque, tantôt le fils d'un cuisinier [2]. Il se faisoit saluer du titre de *domina* et d'*impératrice;* il s'habilloit en femme, travailloit à des ouvrages en laine. Homme et femme, prostitué et prostituée, il n'auroit pas été plus pur quand il se fût consacré au culte de Cybèle, comme il en eut la pensée [3]. Il donna un siége à sa mère dans le sénat auprès des consuls, et créa un sénat de femmes qui délibéroit sur les préséances, les honneurs de cour et la forme des vêtements.

Élagabale n'étoit pas cependant dépourvu de courage. Le pressentiment d'une courte vie le poursuivoit : il avoit préparé pour se tuer, à tout événement, des cordons de soie, un poignard d'or, des poisons renfermés dans des vases de cristal et de porphyre, une cour intérieure pavée de pierres précieuses sur lesquelles il comptoit se précipiter du haut d'une tour. Ces ressources lui manquèrent; il vécut dans des lieux infames, et fut tué dans des latrines [4] avec sa mère. On lui coupa la tête; son cadavre, traîné jusqu'à un égout, ne put entrer dans l'ouverture trop étroite [5];

omni contagione morum, cum iis qui se polluerant. (*Ib.*, pag. 103.) Magorum genus aderat. (*Ib.*)

At vero Antoninus, e Syria profectus... cultum patrii numinis celebrare supervacuis saltationibus, vestitum usurpans luxuriosum, purpura intextum atque auro, monilibusque et armillis redimitus, coronas sustinens ad tiaræ modum. (HERODIAN., lib. V, pag. 376-377.)

Amphoras plurimas ante aras profundebat... chorosque circum aras agitabat, nullis non organis consonantibus, unaque mulieribus phœnissis cursitantibus in orbem, cymbalaque inter manus habentibus aut tympana, omni circumstante senatu et equestri ordine. (HERODIAN., lib. V, pag. 181.)

[1] Ad honores reliquos promovit commendatos sibi pudibilium enormitate membrorum. (*Hist. Aug.*, pag. 474.)

[2] Nupsit et coit ut et pronubum haberet, clamaretque *concide*, *magire*, et eo quidem tempore quo Zoticus ægrotabat. (*Hist. Aug.*, pag. 472; DIV., lib. LXXIX; HERODIAN., lib. V.)

[3] Jactavit autem caput inter præcisos fanaticos, et genitalia sibi devinxit.

[4] Atque in latrina, ad quam confugerat, occisus. (*Hist. Aug.*, pag. 478.)

[5] DION., lib. LXXIX; HERODIAN., lib. V, *Hist. Aug.*, pag. 478

ce hasard valut à Élagabale les honneurs du Tibre, d'où il reçut le surnom de *Tiberinus*, équivoque qui signifioit *le noyé dans le Tibre* ou *le petit Tibère* : ainsi les Romains jouoient avec leur infamie. Quand le despotisme descend si bas que sa dégradation lui ôte sa force, les esclaves respirent un moment : dans les temps d'opprobre, le mépris tient quelquefois lieu de liberté. N'oublions pas, afin d'être juste, qu'Élagabale étoit un enfant; il n'avoit guère que vingt-deux ans quand il fut massacré, et il avoit déjà régné trois ans neuf mois et quatre jours : sa mère, son siècle, et la nature du gouvernement dont il devint le chef, le perdirent.

Les mêmes femmes dont l'ambition s'étoit trouvée mêlée au règne de Caracalla, de Macrin et d'Élagabale, contribuèrent à la chute de ce dernier prince, et amenèrent l'inauguration de son successeur. Sœmis avoit déterminé son fils à créer auguste son cousin Alexandre. Élagabale, jaloux de la vertu d'Alexandre, essaya d'abord de le corrompre; n'y pouvant réussir, il le voulut tuer; Mamée, pour le sauver, le conduisit au camp des prétoriens. Une réconciliation eut lieu, et dura peu. Élagabale massacré, son cousin reçut la pourpre.

Chaque empereur, en passant au trône, y laissoit quelque chose pour la destruction de l'Empire : le luxe qu'Élagabale avoit exagéré dans les ameublements, les vêtements et les repas, resta. A dater de ce règne, la profusion de la soie et de l'or, les largesses aux légions allèrent croissant. Le prince syrien avoit fait frapper des pièces d'or, les unes doubles et quadruples des anciennes, les autres ayant dix, cinquante, cent fois cette valeur : il distribuoit cette monnoie aux soldats, à l'exemple de ses prédécesseurs; mais, comme il comptoit par le nombre et non par le poids des pièces, il centuploit quelquefois le prix du présent : or, pour changer les mœurs d'un État, il suffit d'en changer les fortunes.

L'*empereur* Élagabale n'étant plus, on renvoya en Syrie le *dieu* Élagabale, introduit à Rome avec son grand-prêtre. Un décret interdit à jamais l'entrée du sénat aux femmes. Les essais du despote d'Asie n'en avilirent pas moins les antiques institutions : Jupiter Capitolin avoit cédé sa place au Soleil, et une femme avoit siégé dans des sénatus-consultes. La religion est si nécessaire à la durée des États que, même lorsqu'elle est fausse, elle entraîne en s'écroulant l'édifice politique. L'ancienne société périt avec le polythéisme; mais dans son sein s'étoit élevé un autre culte prêt à remplacer le premier, et à devenir le fondement d'une société nouvelle.

ALEX. SÉVÈRE, emp. URBAIN Ier, PONTIEN, papes. An de J. C. 222-235.

Alexandre Sévère, prince économe et de bon sens, consacra presque tout son règne à des réformes : dans les vieux gouvernements, l'administration se perfectionne à mesure que les mœurs se détériorent : la civilisation passe de l'ame au corps. Malheureusement Alexandre ne put détruire le mal que le temps avoit fait : les légions, séditieuses et avides, ne pouvoient plus être réformées que par le fer des Barbares. Sous la quatrième année du règne de ce prince, on place une révolution en Orient.

Après qu'Alexandre le Grand eut passé, et que les Romains, sans les couvrir, se furent répandus sur ses traces, la monarchie des Parthes se forma. Artaban, dernier rejeton de la dynastie des Arsacides, étoit encore sur le trône lorsque Alexandre Sévère fut mis à la tête du monde romain. Artaban avoit été ingrat envers un de ses sujets, qui ne fut pas assez généreux pour pardonner l'ingratitude : il se révolte contre son maître, le renverse, et s'assied dans sa place [1]. Il se nommoit Artaxerxès ; fils adultérin de la femme d'un tanneur et d'un soldat, il prétendit descendre des souverains de Babylone : on ne conteste point la noblesse des vainqueurs ; il fut ce qu'il voulut être. Proclamé l'héritier et le vengeur de Darius, il fit quitter à sa nation le nom des Parthes pour reprendre celui des Perses, établit un empire fatal à Rome, lequel, après avoir duré quatre cent vingt-cinq ans, fut renversé par les Sarrasins.

Non content d'avoir affranchi sa patrie, Artaxerxès redemanda aux Romains les provinces qu'ils occupoient dans l'Orient : vouloit-il se faire légitimer par la gloire? On ne sait si Alexandre Sévère vainquit Artaxerxès, mais il revint à Rome, et triompha [2]. De là il se rendit dans les Gaules. Les mouvements des Goths et des Perses, aux deux extrémités de l'Empire, avoient obligé les Romains à porter leurs principales forces sur le Danube et sur l'Euphrate, et à retirer cinq des huit légions qui gardoient les bords du Rhin.

L'invasion des chrétiens suivoit parallèlement celle des Barbares. Mamée, mère d'Alexandre, professoit peut-être la religion nouvelle : du moins inspira-t-elle à son fils un grand respect pour cette religion. Il adoroit, dans une chapelle domestique, l'image de Jésus-Christ entre celles d'Apollonius de Tyane, d'Abraham

[1] DION., lib. LXXX ; HERODIAN., lib. VII.

[2] *Hist. Aug.*, pag. 133 ; HERODIAN., lib. VI. M. de Saint-Martin, dans ses notes sur l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, a jeté un nouveau jour sur l'histoire confuse des rois de Perse et d'Arménie.

et d'Orphée[1]. A l'exemple de la communauté chrétienne, qui publioit les noms des prêtres et des évêques avant leur ordination, il promulguoit les noms des gouverneurs de provinces[2], afin que le peuple pût blâmer ou approuver le choix impérial. Il prenoit pour règle de conduite la maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse ; » il avoit ordonné qu'elle fût gravée dans son palais et sur les murs des édifices publics. Quand le crieur châtioit un coupable, il lui répétoit la sentence favorite d'Alexandre[3] : une seule parole de l'Évangile créoit un prince juste au milieu de tant de princes iniques.

Mais les jurisconsultes placés dans les conseils et dans les charges de l'État, Sabin, Ulpien, Paul, Modestin, étoient ennemis des disciples de la croix ; leur culte paroissoit à ces magistrats, amateurs et gardiens du passé, une nouveauté destructive des anciennes lois[4] et des vieux autels. Ulpien avoit formé le septième livre d'un traité sur *le devoir d'un consul*, des édits statuant les délits à punir, et les peines à infliger aux chrétiens.

Ulpien, préfet du prétoire, égorgé de la main de ses soldats, avoit été disciple de Papinien. On compte ensuite Paul et Modestin : à ce dernier s'éteint le flambeau de cette jurisprudence dont les oracles furent recueillis par Théodose le jeune et par Justinien. Au surplus, si les belles lois attestent le génie d'un peuple, elles accusent aussi ses mœurs, comme le remède dénonce le mal. Au commencement les Romains n'eurent point de lois écrites : sous leurs trois derniers rois, une quarantaine de décisions furent

[1] Primum ut si facultas esset, id est si non cum uxore cubuisset, matutinis horis in larario suo, in quo et divos principes, sed optimos, electos, et animas sanctiores in queis Apollonium, et quantum scriptor suorum temporum dicit, Christum, Abrahamum et Orpheum, et hujusmodi cæteros habebat. (LAMPRID., *in Vit. Alex. Severi*, pag. 328.)

[2] Denique cum inter militares aliquid ageretur, multorum dicebat et nomina. — De promovendis etiam sibi annotabat, et perlegebat cuncta pittacia, et sic faciebat, diebus etiam pariter annotatis, et quis et qualis esset, et quo insinuante promotus. (LAMPRID., *Hist. Aug.*, pag. 320.)

Ubi aliquos voluisset rectores provinciis dare, vel propositos facere, vel procuratores, id est rationales, ordinare, nomina eorum proponebat, hortans populum, ut si quis quid haberet criminis, probaret manifestis rebus : si non probasset, subiret pœnam capitis : dicebatque *grave esse, cum id christiani et judæi facerent in prædicandis sacerdotibus qui ordinandi sunt, non fieri in provinciarum rectoribus, quibus et fortunæ hominum committerentur et capita.* (LAMPRID., *Hist. Aug.*, p. 345.)

[3] Clamabatque sæpius quod a quibusdam sive judæis, sive christianis, audierat et tenebat : idque per præconem, cum aliquem emendaret, dici jubebat : *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris :* quam sententiam usque adeo dilexit, ut et in palatio et in publicis operibus præscribi juberet. (LAMPRID., *Hist. Aug.*, pag. 350.)

[4] At enim puniendi sunt qui destruunt religiones.... (LACT., *Div. Inst.*, lib. V, pag. 417.)

recueillies sous le nom de code Papirien[1]. Les douze Tables, composant en tout cent cinquante textes (soit qu'elles aient été ou non empruntées à la Grèce et expliquées par l'exilé Hermodore[2]), suffirent à la république tant qu'elle conserva la vertu. Vinrent ensuite, toujours sous la république, le droit flavien et le droit ælien. Avec Auguste commença, sous l'Empire, la loi *Regia* qu'on a niée, et successivement s'entassèrent les diverses constitutions des empereurs jusqu'aux codes grégorien et hermogénien. Alors les Romains corrompus n'eurent plus assez des *sénatus-consultes*, des *plébiscites*, des *édits des princes*, des *édits des préteurs*, des *décisions des jurisconsultes* et du *droit coutumier*. La famille en vieillissant multiplioit les cas de jurisprudence : l'esprit des tribunaux

[1] C'est le plus ancien monument de la jurisprudence romaine. Sous Tarquin le Superbe, Sextus Papirius rassembla dans un seul volume les lois des rois, *qui leges regias in unum contulit*, dit Pomponius au sujet de la seconde loi du Digeste. Ces lois royales étoient écrites dans la vieille langue latine ou la langue osque, conservée dans l'inscription de la colonne de Duilius, sur la table de Scipion, fils de Barbatus, et dans le sénatus-consulte pour l'abolition des Bacchanales. Les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, prenoient un *d* à la fin d'un mot, quand ce mot surtout étoit à l'ablatif. L'*e* et l'*i* se mettoient souvent ensemble, ou l'un pour l'autre. L'*o* remplaçoit l'*e*, l'*u* s'écrivoit *ou*, ou simplement *o*, ou encore *uo*, ou enfin *oi*. Le *d* se prononçoit *du* et s'écrivoit *du*. La consonne *g* n'existoit pas, et étoit remplacée par le *c*; *fociunt* ou *fouciont*, ou *foicioint*, pour *fugiunt*, montre ces transformations. La consonne *m* se retranchoit souvent quand elle se trouvoit à la fin d'un mot, ou prenoit une voyelle : *urbe* pour *urbem*, *tama* pour *tam*. L'*r* se changeoit souvent en *s*, ou plutôt elle ne s'employoit qu'à la fin ou au commencement des mots. On a toujours dit *roma* et non pas *soma*; mais au milieu des mots, l'*r*, que l'on surnommoit *canina*, pour exprimer sa rudesse, se prononçoit et s'écrivoit *s* : *asa* pour *ara*; *x*, *y*, *z*, étoient des consonnes inconnues dans la langue osque. Les consonnes ne se redoubloient point. A l'exemple de Joseph Scaliger, Antoine Terrasson, dans son *Histoire de la Jurisprudence romaine*, a restitué quinze textes du droit papirien. Voici l'exemple du premier :

Jou' papeisianom.

I

Mensa. Deïcatam. Asai. veice. peasestase. jous. estod. utei. endo. Templod. Jounonei'. Poploniai. Aucousta. mensa. est.

Lisez :

Jus papirianum.

I

Mensam dedicatam aræ vicem præstare jus esto, ut in templo Junonis Populoniæ augusta mensa est.

[2] Les anciens glossateurs du droit romain racontent sérieusement que les Grecs, avant de faire part de leurs lois aux députés romains, envoyèrent à Rome un philosophe pour savoir ce que c'étoit que Rome. Ce philosophe, arrivé dans cette ville inconnue, fut mis en rapport avec un fou qui, par de certains signes des doigts, lui indiqua la Trinité. Le philosophe rendit compte de sa mission aux Grecs, et les Grecs trouvèrent que les Romains étoient dignes d'obtenir les lois qui ont fait le fond des douze Tables. *Quemdam stultum ad disputandum cum Græco posuerunt, ut si perderet, tantum derisio esset. Græcus sapiens nutu disputare cœpit, et elevavit unum digitum, unum Deum significans. Stultus, credens quod vellet eum uno oculo excæcare, elevavit duos, et cum eis elevavit etiam pollicem, sicut naturaliter evenit, quasi cæcare eum vellet utroque. Græcus autem credidit quod Trinitatem ostenderet.*

se subtilisoit à mesure que s'enchevêtroient les rapports des choses et des individus. Deux mille volumes, compilés par Tribonien, forment le corps du droit romain sous le nom de *Code*, de *Digeste* ou *Pandectes*, d'*Institutes* et de *Novelles*, sans parler du droit grec-romain, ou de la paraphrase de Théophile, et des sept volumes in-folio des *Basiliques*, ouvrage des empereurs Basile, Léon le Philosophe et Constantin Porphyrogénète; solide masse qui a survécu à Rome, mais qui n'a pu l'arc-bouter assez pour l'empêcher de crouler. La société vit plus par les mœurs que par les lois, et les nations, qui se sauvent avec leur innocence, périssent souvent avec leur sagesse.

Pendant les règnes de Sévère, de Caracalla, de Macrin, d'Élagabale et d'Alexandre, le pape Zéphirin succéda à Victor, martyr, Calixte à Zéphirin, Urbain à Calixte, et Pontien à Urbain. Minutius Félix écrivit son dialogue pour la défense du Christianisme. Minutius se promène un matin au bord de la mer à Ostie avec Octavius, chrétien, et Cécilius, attaché au paganisme : les trois interlocuteurs regardent d'abord des enfants qui s'amusoient à faire glisser des cailloux aplatis sur la surface de l'eau; ensuite Minutius s'assied entre ses deux amis. Cécilius, qui avoit salué une idole de Sérapis, demande pourquoi les chrétiens se cachent, pourquoi ils n'ont ni temples, ni autels, ni images? Quel est leur Dieu? d'où vient-il? où est-il, ce Dieu unique, solitaire, abandonné, qu'aucune nation libre ne connoît, Dieu de si peu de puissance qu'il est captif des Romains avec ses adorateurs? Les Ramains, sans ce Dieu, règnent et jouissent de l'empire du monde. Vous, chrétiens, vous n'usez d'aucuns parfums; vous ne vous couronnez point de fleurs; vous êtes pâles et tremblants; vous ne ressusciterez point comme vous le croyez, et vous ne vivez pas en attendant cette résurrection vaine.

Octavius répond que le monde est le temple de Dieu, qu'une vie pure et les bonnes œuvres sont le véritable sacrifice. Il réfute l'objection tirée de la grandeur romaine, et tourne à leur avantage le reproche de pauvreté adressé aux disciples de l'Évangile : Cécilius se convertit. Peu de dialogues de Platon offrent une plus belle scène et de plus nobles discours[1].

Origène, fils d'un père martyr, ouvrit à Alexandrie son école chrétienne; il y enseignoit toutes sortes de sciences. Mamée, mère de l'empereur, le voulut voir; les païens et les philosophes assis-

[1] MINUT. *in Octav.*

toient à ses cours, lui dédioient des ouvrages, et le vantoient dans leurs écrits. Il avoit appris l'hébreu; il étudioit encore l'Écriture dans la version des Septante, et dans les trois versions grecques d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque. Il composa un si grand nombre d'ouvrages, que sept sténographes étoient occupés à écrire chaque jour sous sa dictée[1] : on connoît sa faute et sa condamnation. Il eut le génie, l'éloquence et le malheur d'Abailard, sans le devoir à une passion humaine; il n'eut de foiblesse que pour la science et la vertu. C'est dans Origène que s'opéra la transformation du philosophe païen dans le philosophe chrétien : sa méthode étoit d'une clarté infinie, sa parole d'un grand charme. D'autres écrivains ecclésiastiques se firent aussi remarquer alors, en particulier Hippolyte, martyr, et peut-être évêque d'Ostie : il inventa, à l'effet de trouver le jour de Pâques, un cycle de seize ans qui nous est parvenu[2].

Vous avez vu Alexandre partir pour les Gaules, où trois légions seulement étoient restées. Le désordre s'étoit mis dans ces légions; l'empereur s'efforça d'y rétablir la discipline; elles se soulevèrent à l'instigation de Maximin. Le fils de Mamée avoit déja régné treize ans, et promettoit de vivre; c'étoit trop : les largesses que les gens de la pourpre faisoient au soldat à leur élection devinrent pour eux une nouvelle cause de ruine. L'Empire étoit une ferme que le prince prenoit à bail, moyennant une somme convenue, mais avec une clause tacite, en vertu de laquelle il s'engageoit à mourir promptement.

Des assassins, suscités par Maximin, tuèrent Alexandre avec sa mère dans le bourg de Sécila, près de Mayence.

L'Empire perdit le reste d'ordre dans lequel nous l'avons vu se survivre jusqu'ici : guerres civiles, invasion générale des Barbares, territoire démembré, provinces saccagées, plus de cinquante princes élevés et précipités, tel est le spectacle qu'on a sous les yeux pendant un demi-siècle, jusqu'au règne de Dioclétien, où le monde se reposa dans d'autres malheurs. Un État qui renferme dans son sein le germe de sa destruction marche encore si personne n'y porte la main; mais au moindre choc il se brise : la science consiste à le laisser aller sans le toucher.

Maximin remplaça Alexandre :

MAXIMIN, emp. ANTHÈRE, FABIEN, papes. An de J. C. 235-238.

Voici un premier Barbare sur le trône, et de cette race même qui produisit le premier vainqueur de Rome. Il étoit né en Thrace; son père se nommoit Micca, et étoit Goth; sa mère s'appeloit

[1] EUSEB., lib. VI, cap. 21, 23 et seq. — [2] *Hier. Script.*

Ababa, et descendoit des Alains. Pâtre d'abord, il devint soldat sous Septime Sévère, centurion sous Caracalla, tribun sous Élagabale, qu'il fut au moment de quitter par pudeur [1], et enfin commandant des nouvelles troupes levées par Alexandre : cet ambitieux Barbare sacrifia son bienfaiteur.

Il avoit huit pieds et demi de haut; il traînoit seul un chariot chargé, brisoit d'un coup de poing les dents ou la jambe d'un cheval, réduisoit des pierres en poudre entre ses doigts, fendoit des arbres, terrassoit seize, vingt et trente lutteurs sans prendre haleine, couroit de toute la vitesse d'un cheval au galop, remplissoit plusieurs coupes de ses sueurs, mangeoit quarante livres de viande, et buvoit une amphore de vin dans un jour [2]. Grossier et sans lettres, parlant à peine la langue latine, méprisant les hommes, il étoit dur, hautain, féroce, rusé, mais chaste et amateur de la justice; il étoit brave aussi, bien qu'il ne fût pas, comme Alaric, de ces soldats dont l'épée est assez large pour faire une plaie qui marque dans le genre humain. On sent ici une nouvelle race d'hommes, laquelle avoit trop de ce que l'ancienne n'avoit plus assez. Dieu prenoit par la main l'enrôlé dans ses milices pour le montrer à la terre, et annoncer la transmission des empires. Il n'y avoit que treize années entre le règne d'Élagabale et celui de Maximin : l'un étoit la fin, l'autre le commencement d'un monde.

Ainsi une même génération de Romains eut pour maîtres, en moins d'un quart de siècle, un Africain, un Assyrien et un Goth : vous allez bientôt voir passer un Arabe. De ces divers aventuriers, candidats au despotisme, qui affluoient à Rome, aucun ne vint de la Grèce; cette terre de l'indépendance se refusoit à produire

[1] Tum ille, ubi vidit infamem principem sic exorsum, a militia discessit... Fuit igitur Maximinus, sub homine impurissimo, tantum honore tribunatus, sed nunquam ad manum ejus accessit; nunquam illum salutavit... ut de eo in senatu verba faceret Severus Alexander talia : *Maximinus, patres conscripti, tribunus, cui ego latum-clavum addidi, ad me confugit qui sub impura illa bellua militare non potuit.* (*Hist. Aug.*, pag. 370.)

[2] Erat præterea (ut refert Codrus) magnitudine tanta, ut octo pedes digito videretur egressus : pollice ita vasto, ut uxoris dextrocherio uteretur pro annulo. Jam illa prope in aure mihi sunt posita, quod hamaxas manibus attraheret, rhedam onustam solus moveret : equo si pugnum dedisset, dentes solveret, si calcem, crura frangeret : lapides tophicios friaret, arbores teneriores scinderet : alii denique eum Crotoniatem Milonem, alii Herculem, Antæum alii vocarunt... Cum militibus ipse luctam exercebat, quinos, senos, et septenos ad terram prosternens... Sexdecim lixas uno sudore devicit... Volens Severus explorare quantus in currendo esset, equum admisit multis circuitionibus, et cum neque Maximinus, accurrendo permulta spatia desisset, ait ei... Bibisse illum sæpe in die vini capitolinam amphoram constat : comedisse et quadraginta libras carnis; ut autem Codrus dicit, etiam sexaginta... Sudores sæpe suos excipiebat, et in calices vel in vasculum mittebat : ita ut duos vel tres sextarios sui sudoris ostenderet. (*Hist. Aug.*, pag. 368, 369, 372.)

des tyrans. En vain les Goths firent périr ses chefs-d'œuvre; la dévastation et l'esclavage ne lui purent ravir ni son génie, ni son nom. On abattoit ses monuments, et leurs ruines n'en devenoient que plus sacrées; on dispersoit ces ruines, et l'on trouvoit au-dessous les tombeaux des grands hommes; on brisoit ces tombeaux, et il en sortoit une mémoire immortelle! Patrie commune de toutes les renommées! pays qui ne manqua plus d'habitants! car partout où naissoit un étranger illustre, là naissoit un enfant adoptif de la Grèce, en attendant la résurrection de ces indigènes de la liberté et de la gloire, qui devoient un jour repeupler les champs de Platée et de Marathon.

Les Romains, revenus de leur surprise, se soulevèrent; ils ne supportèrent pas l'idée d'être gouvernés par un Goth devenu *citoyen* en vertu du décret général de Caracalla: comme s'il étoit séant à ces esclaves de montrer quelque fierté!

Des conspirations éclatèrent, et furent punies: Maximin prétendoit réformer l'Empire de la même façon qu'il avoit rétabli la discipline des légions, par des supplices. A la moindre faute, il faisoit jeter aux bêtes, attacher en croix, coudre dans les carcasses d'animaux nouvellement tués les principaux citoyens. Il détestoit le sénat, et ces patriciens les plus vils et les plus insolents des hommes; il avoit la foiblesse de rougir de sa naissance devant ces nobles qui oublioient trop lâchement leur origine, pour avoir le droit de se remémorer la sienne. Des amis qui l'avoient secouru lorsqu'il étoit pauvre furent massacrés; il ne leur put pardonner leur souvenir[1]: ce n'étoit pas les témoins de sa misère qu'il devoit tuer; c'étoit ceux de sa fortune. Il inspira une telle frayeur aux sénateurs, qu'on fit des prières publiques afin qu'il plût aux dieux de l'empêcher d'entrer dans Rome.

On l'avoit appelé Hercule, Achille, Ajax, Milon le Crotoniate; on le nomma Cyclope, Phalaris, Busiris, Sciron, Typhon et Gygès; peuple retombé par la corruption dans les fables, comme on retourne à l'enfance par la vieillesse.

Maximin battit les Sarmates et les Germains. Il mandoit au sénat: « Nous ne saurions vous dire ce que nous avons fait, pères « conscrits; mais nous avons brûlé les bourgs des Germains, « enlevé leurs troupeaux, amassé des prisonniers, et exterminé « ceux qui nous résistoient. » Une autre fois: « J'ai terminé plus « de guerres qu'aucun capitaine de l'antiquité, transporté dans « l'Empire romain d'immenses dépouilles, et fait tant de cap-

[1] *Hist. Aug.*, p. 141; HERODIAN., lib. VII, pag. 237.

« tifs, qu'à peine les terres de la république pourroient les con-
« tenir[1]. »

Mais l'Afrique se soulevoit, et proclamoit augustes les deux Gordiens, le père et le fils.

Gordien le vieux, proconsul d'Afrique, descendoit des Gracques par sa mère, de Trajan par son père, de ce que Rome libre et esclave eut de plus illustre. Son père, son aïeul, son bisaïeul et lui-même avoient été consuls; ses richesses ne se pouvoient compter; on citoit ses jeux, ses palais, ses bains, ses portiques; c'étoit bien des prospérités pour mourir : il est vrai que l'empire l'atteignit malgré lui.

Un receveur du fisc ayant été massacré à Thysdrus en Afrique, les auteurs du meurtre, pour échapper à la vengeance de Maximin, revêtirent Gordien le vieux des insignes de la puissance. Il les repoussa, se roula par terre en pleurant : résistance inutile; on le condamna à la pourpre. Gordien le jeune fut salué auguste : ami des lettres, il déploroit les malheurs de sa patrie entre les femmes et les muses.

Le sénat confirma l'élection des deux Gordiens, et déclara Maximin ennemi de la république. L'empereur, à cette nouvelle, se heurta la tête contre les murs, déchira ses habits, saisit son épée, voulut arracher les yeux à son fils, but, et oublia tout. Le lendemain, il assemble ses troupes : « Camarades, les Africains ont
« trahi leurs serments; c'est leur coutume. Ils ont élu pour maî-
« tre un vieillard à qui le tombeau conviendroit mieux que l'Em-
« pire. Le très-vertueux sénat, qui jadis assassina Romulus et
« César, m'a déclaré ennemi de la patrie tandis que je combattois
« et triomphois pour lui. Marchons contre le sénat et les Africains :
« tous leurs biens sont à vous[2]. »

Lorsque Maximin tenoit ce discours, il n'avoit déjà plus rien à craindre des Gordiens[3] : Capellien, gouverneur de la Numidie, fidèle à Maximin, gagna une bataille où le jeune Gordien perdit la vie. Le vieux Gordien s'étrangla avec sa ceinture pour ne pas survivre à son fils, et pour sortir librement des grandeurs où il étoit entré de force.

Le sénat désigna deux nouveaux empereurs, Maxime Papien, brave soldat, et Claude Balbin, orateur et poëte; il les choisit parmi les vingt commissaires qu'il avoit chargés de la défense de l'Italie. Petit-fils du vieux Gordien, et neveu ou fils du jeune, un

[1] *Hist. Aug.* page 141; HERODIAN., lib. VII, page 237.—[2] HERODIAN., lib. VII, *Hist. Aug.*
[3] Le vieux Gordien avoit régné trente-six jours.

troisième Gordien, âgé de treize ans, fut en même temps proclamé césar. Des messagers coururent de toutes parts, ordonnant aux habitants des campagnes de détruire les blés, de chasser les troupeaux, de se retirer dans les villes, et d'en fermer les portes à Maximin.

Cependant un accident avoit fait éclater à Rome la guerre civile; il y eut des assauts, des combats, des incendies. La présence de l'enfant Gordien apaisa le tumulte : les deux partis se calmèrent à la vue de la pourpre ornée de l'innocence et de la jeunesse [1].

L'empereur n'avoit point communiqué son ardeur à ses soldats; sa rigueur à maintenir la discipline lui avoit enlevé l'amour des légions. Il mit le siége devant Aquilée : les habitants se défendirent; les femmes coupèrent leurs cheveux pour en faire des cordes aux machines de guerre. En mémoire de ce sacrifice, un temple fut élevé à Vénus la Chauve [2]. La fortune se retira de Maximin : on le massacra lui et son fils.

Le courrier qui transmit à Rome le message de l'armée trouva le peuple au théâtre; c'étoit là qu'on étoit toujours sûr de le rencontrer. Ce peuple, tourmenté de grandeur et de misère, nourri dans les fêtes et les proscriptions, devina la nouvelle avant de l'avoir entendue. Il s'écria : « Maximin est mort! » Les jeux finissent, on court aux temples remercier les dieux : tradition et moquerie des grands hommes et des hauts faits de la liberté républicaine. La tête de l'auguste et celle du césar furent dépêchées au sénat. Le fils du géant Maximin avoit été instruit dans les lettres; ses goûts, ses manières, sa parure, étoient élégants et recherchés; beaucoup de femmes l'avoient aimé. Au lieu de l'armure de fer de son père, il portoit une cuirasse d'or, un bouclier d'or, une lance dorée, un casque enrichi de pierreries [3]. Après sa mort, son visage meurtri, souillé de sang et de poussière, offroit encore des traits admirables. On avoit jadis appliqué au jeune césar les vers où Virgile compare la beauté du fils d'Évandre à l'étoile du matin, sor-

[1] HERODIAN., lib. VII, *Hist. Aug.*

[2] Tanta fide Aquileienses contra Maximinum pro senatu fuerunt, ut funes de capillis mulierum facerent, cum deessent nervi ad sagittas emittendas : quod aliquando Romæ dicitur factum. Unde in honorem matronarum, templum Veneri Calvæ senatus dicavit (*Hist Aug.*, pag. 308.)

Lactance raconte la même chose des femmes romaines.

Urbe a Gallis occupata, obsessi in Capitolio Romani cum ex mulierum capillis tormenta fecissent, ædem Veneri Calvæ consecrarunt. (LACT., *Div. Inst.*, pag. 88, in-4°.)

[3] Usus est autem idem adolescens (Maximin. junior) et aurea lorica, exemplo Ptolemæorum; usus est argentea, usus et clypeo gemmato inaurato, et hasta inaurata. Fecit et spathas argenteas, fecit etiam aureas... fecit et galeas gemmatas, fecit et bucculas. Quædam parens sua libros homericos omnes purpureos dedit, aureis litteris scriptos. (*Hist. Aug.*, pag. 306.)

tant tout humide du sein de l'Océan [1]. Son sort attendrit un moment la populace, qui brûla dans le Champ-de-Mars, avec mille outrages, la tête charmante sur laquelle elle venoit de pleurer. Ainsi finirent ces deux Goths souverains à Rome avant Alaric, mais par la pourpre et non par l'épée.

Il faut fixer au règne de Maximin le commencement de cette succession d'empereurs militaires nés des circonstances, qui, demi-Barbares, soutinrent l'Empire contre les efforts des Barbares. C'est aussi à cette époque qu'éclata la rivalité du sénat et de l'armée pour l'élection du prince; nouvelle cause de destruction ajoutée à toutes celles qui fermentoient dans l'État.

Ce sénat, d'ailleurs si abject, avoit jusque-là conservé, par ses traditions de gloire, par son nom, par la richesse de ses membres et les dignités dont ils étoient revêtus, une sorte de puissance inexplicable : c'étoit au sénat que les empereurs rendoient compte de leurs victoires; c'étoit le sénat qui gouvernoit dans les interrègnes. Les années se marquoient par consulat; la Religion et l'Histoire se rattachoient à l'existence sénatoriale. On lisoit partout S. P. Q. R., lorsqu'il n'y avoit plus ni sénat ni peuple : Rome parloit encore de liberté, comme ces rois modernes qui inscrivent au protocole de leurs titres les souverainetés qu'ils ont perdues.

Jusqu'au règne de Maximin, il y avoit eu sinon intelligence, du moins accord forcé entre les légions et le sénat; mais, pendant les troubles de ce règne, les sénateurs, ayant élu seuls trois maîtres, furent si satisfaits de ce retour d'autorité, qu'ils ne se purent empêcher de témoigner l'envie de la garder. Les légions s'en aperçurent, et ne se laissèrent pas dominer. Les empereurs proclamés dans les provinces par les armées s'habituèrent à considérer le sénat comme un ennemi de leur pouvoir, et dont le suffrage ne leur étoit pas nécessaire; ils s'éloignèrent de Rome, où ils ne résidèrent plus que rarement et malgré eux. La ville éternelle s'isola peu à peu au milieu de l'Empire; et tandis qu'on se battoit autour d'elle, elle s'assit à l'ombre de son nom, en attendant sa ruine.

[1] Usus est magistro græco litteratore Fabilio, cujus epigrammata multa exstant, maxime in imaginibus illius pueri, qui versus græcos fecit ex illis latinis Virgilii, cùm ipsum puerum describeret :

> Qualis ubi Oceani perfusus Lucifer unda
> Extulit os sacrum cœlo, tenebrasque resolvit;
> Talis erat juvenis primo sub nomine clarus *.
>
> (*Hist Aug.*, pag. 392.)

* Dans ce passage du huitième livre de l'*Énéide*, il y a un vers retranché et un vers interpolé.

Maximin persécuta la religion. On trouve dans cette persécution la première mention certaine de basiliques chrétiennes : toutefois, il est question d'un lieu consacré au culte du Christ sous le règne d'Alexandre Sévère.

Quelques auteurs ont cru que la persécution avoit eu pour but principal en Orient d'atteindre Origène : le peuple et les philosophes auroient regardé comme un grand triomphe l'apostasie de ce défenseur de l'Église [1], qui, par l'ascendant de son génie, avoit opéré une multitude de conversions.

D'autres écrivains ont pensé que la persécution prit naissance à l'occasion du soldat en faveur duquel Tertullien écrivit le livre *de la Couronne*. Je vous ai souvent dit qu'à l'élection d'un empereur l'usage étoit de faire des largesses aux soldats : ceux-ci, pour les recevoir, se couronnoient de lauriers. Lors de l'avénement de Maximin, un légionnaire s'avança, tenant sa couronne à la main ; le tribun lui demanda pourquoi il ne la portoit pas sur la tête comme ses compagnons : « Je ne le puis, répondit-il, je suis chré-« tien. »

Tertullien approuve le légionnaire [2], le couronnement de lauriers lui paroissant entaché d'idolâtrie.

Auprès des élections par le glaive, se continuoient les élections paisibles de ces autres souverains qui régnoient par le roseau. Le pape Urbain étant mort avoit eu pour successeur Pontien, lequel, exilé dans l'île de Sardaigne, abdiqua. Auteros, qui le remplaça, ne vécut qu'un mois, et Fabien fut proclamé évêque de Rome.

11 janvier 236.

La science, au milieu des guerres civiles et étrangères, brilloit dans les hautes intelligences chrétiennes. Théodore ou Grégoire de Pons, surnommé *le Thaumaturge*, paroissoit ; Africain écrivoit son *Histoire universelle*, qui, commençant à la création du monde, s'arrêtoit à l'an 221 de notre ère [3]. L'histoire y étoit traitée d'une manière jusqu'alors inconnue ; un chrétien obscur venoit dire à l'Empire éclatant des Césars qu'il étoit nouveau, que ses faits et ses fables n'avoient qu'un jour, comparés à l'antiquité du peuple de Dieu et de la religion de Moïse : à cette échelle devoit se mesurer désormais la vie des nations. La Chronique d'Africain ne se retrouve plus que dans celle d'Eusèbe.

Origène publia l'ouvrage qui lui avoit coûté vingt-huit ans de recherches [4] : c'étoit une édition de l'Écriture à plusieurs colonnes,

[1] OROS., lib. VII, cap. XIX. — [2] TERTUL., *de Cor.*

[3] EUSEB., lib. VI, *Hist.*, cap. XXXII ; PHOT., *Bibl.*, *cod.* XXXIV.

[4] EUS., lib. VI, *Hist.*, cap. XVI ; EPIPH., *de mens.*, n. 18, 19.

et qui prit le nom d'*Hexaple*, d'*Octaple*, et de *Tetraple*, selon le nombre des colonnes. Dans les Hexaples, la première colonne contenoit le texte hébreu en lettres hébraïques; la seconde, le même texte en lettres grecques; la troisième, la version grecque d'Aquila; la quatrième, celle de Symmaque; la cinquième, celle des Septante; la sixième, le texte hébreu de Théodotion.

Les Octaples avoient deux colonnes de plus, composées de deux versions grecques, l'une trouvée à Jéricho par Origène lui-même, l'autre à Nicopoli en Épire. L'idiome des maîtres du monde n'étoit pas employé dans cet immense travail. Quelques versions latines, faites sur la version des Septante, suffisoient aux besoins de l'Église de Rome et des autres Églises d'Occident. Les Grecs s'obstinoient à regarder la langue de Cicéron comme une langue barbare.

Les conciles se multiplioient, soit pour les besoins de la communauté chrétienne, soit pour régler la discipline et les mœurs, soit pour combattre l'hérésie. Cyprien, jeune encore, faisoit entendre sa voix à Carthage; homme dont l'éloquence fleurie devoit inspirer l'éloquence de Fénelon, comme la parole de Tertullien animer la parole de Bossuet.

Tout s'agitoit parmi les Barbares : les uns s'assembloient sur les frontières, les autres s'introduisoient dans l'Empire, ou comme vainqueurs, ou comme prisonniers, ou comme auxiliaires. Les chrétiens augmentoient également en nombre, et étendoient leurs conquêtes parmi les conquérants.

MAXIME et BALBIN, emp. FABIEN, pape. An de J. C. 238.

Maxime et Balbin se trouvèrent empereurs après la mort de Maximin; le premier étoit environné d'un corps de Germains qui lui étoient attachés comme les Suisses et les gardes écossoises à nos rois. Les prétoriens en prirent ombrage; ils n'approuvoient point une élection uniquement due au sénat. Ils coururent aux armes dans le temps que la ville étoit occupée des jeux capitolins : les empereurs, arrachés de leurs palais, furent égorgés avec les outrages jadis prodigués à Vitellius : il y avoit dans les archives de l'État des précédents pour toutes les espèces de meurtres et de vices. Maxime, fils d'un serrurier ou d'un charron, étoit un homme brave, habile dans la guerre, modéré, et si sérieux qu'on l'avoit surnommé *le triste*. Balbin, d'une famille qui passoit pour noble, sans être ancienne, étoit doux et affable : on disoit du premier qu'il faisoit accorder ce qui étoit dû; et du second, qu'il donnoit au delà. Le troisième Gordien, petit-fils de Gordien le vieux, avoit déja été nommé césar; les prétoriens le saluèrent auguste : le sénat et le peuple le reconnurent.

Ce prince régna trop peu : il eut pour beau-père son maître de rhétorique, Mysithée, qui l'arracha aux mains des eunuques[1] : Gordien fit de Mysithée son préfet du prétoire et son ministre. Mysithée avoit été un homme obscur avant de prendre les rênes de l'État ; condition nécessaire pour parvenir lorsqu'on est né avec des talents : dans la carrière politique, on ne monte point au pouvoir avec une réputation faite.

La guerre, sous Gordien III, ne fut pas considérable ; mais elle offrit de grands noms : Sapor, fils d'Artaxerxès, attaqua l'Empire en Orient, et les Franks se montrèrent dans les Gaules. Aurélien, depuis empereur, commandoit alors une légion ; il battit les Franks près de Mayence, en tua sept cents, et en fit trois cents prisonniers. Cela passa pour une victoire si importante que les soldats improvisèrent deux méchants vers qui sont restés :

> Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus ;
> Mille, mille, mille Persas quærimus[2].

Ainsi le nom de nos pères se trouve pour la première fois dans une chanson de soldat, qui exprime à la fois leur valeur et la frayeur des Romains.

Gordien III se prépare à repousser Sapor ; avant de sortir de Rome il ouvre le temple de Janus ; c'est la dernière fois qu'il est question de cette cérémonie dans l'Histoire. On présume que le temple ne se ferma plus : ce fut comme un présage des destinées de l'Empire. Gordien, passant par la Mœsie et par la Thrace, défit les Goths, et fut moins heureux contre les Alains. Il remporta quelques avantages sur Sapor. Il dut son succès à Mysithée, que le sénat honora du nom de tuteur de la république : Gordien eut la candeur d'en convenir en rendant compte de ses victoires au sénat[3] : c'est être digne de la gloire que de la rendre à celui qui nous la donne.

Rome caduque ne portoit qu'en souffrant un grand citoyen : quand par hasard elle en produisoit un, comme une mère épuisée elle n'avoit plus la force de le nourrir. Mysithée mourut, peut-être empoisonné par Philippe, qui lui succéda dans la charge de préfet du prétoire. Dès ce moment le bonheur abandonna Gordien : il y a des esprits faits pour paroître ensemble, et qui sont leur complément mutuel. Les sociétés, à leur naissance, réparent facilement la perte d'un homme habile ; mais quand elles touchent à

[1] *Hist. Aug.*, pag. 161. — [2] Vopisc., *in vit. Aurelian.*; *Hist. Aug.*
[3] *Hist. Aug.*, Aurel. Vict.

leur terme, si les gens de mérite qui leur restent viennent à manquer, tout tombe.

Le nouveau préfet du prétoire étoit Arabe et fils d'un chef de brigands : Philippe, d'abord associé à Gordien, finit par l'immoler. Gordien s'abaissa à demander successivement le partage égal du pouvoir, le rang de césar, la charge de préfet du prétoire, le titre de duc ou de gouverneur de province, enfin la vie : le meurtrier lui refusa tout, excepté de petites funérailles. Le dernier descendant des Gracques comptoit à peine vingt-trois années : l'humble tombeau du jeune empereur romain s'éleva loin du Tibre, au confluent du Chaboras et de l'Euphrate, à quelque distance des ruines de cette Babylone qui vit pleurer Israël auprès des sépulcres des grands rois.

PHILIPPE, emp. FABIEN, pape. An de J. C. 244-249.

Philippe, proclamé auguste, et son fils césar, conclurent la paix avec Sapor, et vinrent à Rome. Jugez de l'état où Rome étoit parvenue : on ne sait si l'on doit placer à l'époque de l'avénement de Philippe l'existence de deux empereurs, un Marcus, philosophe de métier, et un Severus Hostilianus. On ne connoît que les noms de ces deux titulaires du monde; on ignore même s'ils ont régné.

C'est aussi à compter de cette époque qu'on nomme *tyrans*, pour les distinguer des *empereurs*, les prétendants à l'Empire, lesquels, élus par les légions, n'étoient pas avoués du sénat. Il n'y avoit pourtant entre ces hommes également oppresseurs que l'inégalité de la fortune : on donnoit au succès le titre que l'on refusoit au malheur.

On est encore dans le doute sur la vérité d'un fait grave : Philippe étoit-il chrétien? les preuves sont foibles, et nous aurons dans la suite d'assez méchants princes de la Foi, sans revendiquer celui-ci; mais c'est une marche historique à signaler que la coïncidence de l'élévation à l'Empire d'un Goth dans Maximin, et peut-être d'un chrétien dans Philippe.

Philippe célébra les jeux séculaires (248 an. 21 avril) : Horace les avoit chantés sous Auguste; jeux mystérieux solennisés pendant trois nuits à la lueur des flambeaux au bord du Tibre [1], et qu'aucun homme ne voyoit deux fois dans sa vie : ils accomplissoient alors une période de mille ans pour l'ancienne Rome; ils furent interrompus. Plus de mille autres années s'écoulèrent avant qu'un prince de la Rome nouvelle les rétablît sous le nom de *jubilé*, l'an 1300 de l'ère vulgaire. Boniface VIII officia avec les ornements impériaux; deux cent mille pèlerins se trouvèrent réunis

[1] ZOSIM., lib. II.

à la fête. Clément VI, Urbain VI et Paul II fixèrent successivement le retour du jubilé, le premier à la cinquantième, le second à la trente-troisième, le dernier à la vingt-cinquième année; Clément, en considération de la brièveté de la vie; Urbain, en mémoire du temps que Jésus-Christ a passé sur la terre; Paul, pour la rémission plus prompte des fautes. Les esclaves et les étrangers n'assistoient point aux jeux séculaires de Rome idolâtre : les infortunés et les voyageurs étoient appelés au jubilé de Rome chrétienne.

Philippe fit la guerre aux Carpiens, peuples habitants des monts Carpathes dans le voisinage des Goths : ces derniers avoient commencé, dès le règne d'Alexandre Sévère, à recevoir un tribut des Romains; les Carpiens voulurent obtenir la même faveur, et furent vaincus.

Tout à coup s'élèvent deux nouveaux empereurs, Saturnien en Syrie, Marinus en Mœsie. Dèce, dont le nom rappelle la première grande invasion des Barbares, étoit né de parents obscurs; élevé au consulat ou par ses talents ou par les révolutions qui faisoient surgir indistinctement le mérite et la médiocrité, le vice et la vertu, Dèce se trouva chargé de punir les partisans de Marinus : ils le forcèrent de prendre sa place, de marcher contre Philippe et de lui livrer bataille. Les crimes étoient tombés dans le droit commun, et les guerres civiles formoient le tempérament de l'État. Philippe fut vaincu et tué à Vérone[1], son fils égorgé à Rome.

On raconte de ce jeune homme que depuis l'âge de cinq ans il n'avoit jamais ri; il ne monta point au trône, et perdit les joies de l'enfance : il les eût gardées s'il fût resté sous la tente de l'Arabe. Dans ces temps, un prince ne périssoit presque jamais seul; ses enfants étoient massacrés avec lui. Cette leçon répétée ne corrigeoit personne : on trouvoit mille ambitieux, pas un père.

Tel étoit l'état des hommes et des choses à l'avénement de Dèce; tout hâtoit la dissolution de l'État. Les Barbares n'avoient rien devant eux, sauf le Christianisme, qui les attendoit pour les rendre capables de fonder une société en bénissant leur épée.

[1] Zosim., lib. I; Zonar., lib. XII.

SECONDE PARTIE.

DE DÈCE OU DÉCIUS A CONSTANTIN.

DÉCIUS, emp. FABIEN, CORNEILLE, papes. An de J. C. 249-251.

La véritable histoire des Barbares s'ouvre avec le règne de Dèce. On les va maintenant mieux connoître; ils vont donner un autre mouvement aux affaires, ils vont mêler les races, multiplier les malheurs, accomplir les destinées du vieux monde, commencer celles du monde nouveau. Aux courses rapides, aux incursions passagères que les Calédoniens faisoient dans la Grande-Bretagne, les Germains et les Franks dans les Gaules, les Quades et les Marcomans sur le Danube, les Perses et les Sarrasins en Orient, les Maures en Afrique, succéderont des invasions formidables : les Goths paroîtront; les autres Barbares, campés sur les frontières, les pousseront, les suivront. Il semble déja que le bruit des pas et les cris de cette multitude font trembler le Capitole.

Les Goths, peut-être de l'ancienne race des Suèves, et séparés d'elle par Cotualde, les Goths, fils des conquérants de la Scandinavie, dont ils avoient peut-être chassé les Cimbres, avoient étendu leur domination sur une partie des autres Barbares, les Bastarnes, les Venèdes, les Saziges, les Roxolans, les Slaves, ou Vandales, ou Esclavons, les Antes et les Alains, originaires du Caucase [1]. Odin, leur premier législateur, fut aussi leur dieu de la

[1] Consultez, pour cette histoire embrouillée des Barbares, Bayer, Gatterer, Adelung, Schlœzer, Reineggs, Malte-Brun, etc., etc. Ces savants hommes ont des systèmes contradictoires : l'un ne voit en Germanie que des Suèves et des non Suèves; l'autre veut que les Slaves soient les Vandales; celui-ci fait des Slaves des Venèdes, et reconnoît des Slaves mêlés et des Slaves proprement dits. Les Suèves deviennent des Allamans, les Allemands d'aujourd'hui, etc., etc. Au milieu de tout cela, il faut encore trouver place pour le système par la division des langues, la race finnoise, caucasienne, que sais-je? J'ai présenté ici au lecteur, et dans l'*exposition* de ce discours, ce qui m'a semblé le moins obscur. Je crois avoir été le premier à recueillir les noms et le nombre des hordes de l'Amérique septentrionale (*Voyage en Amérique*); malgré l'aridité et la confusion des traditions de ces sauvages, il est moins difficile de s'en faire une idée approximative que de répandre quelque clarté sur l'histoire des peuples germaniques. Les Romains, qui ignoraient les langues de ces peuples, ont tout confondu; et quand ces peuples se sont civilisés, déja loin de leur origine, ils n'ont plus trouvé que quelques chansons et des traditions orales mélangées de fables et de christianisme. Malheureusement la grande *Histoire des Goths* de Cassiodore est perdue, et il ne nous en reste que l'abrégé de Jornandès. Grotius a donné une édition des écrivains goths. Agathias, et surtout Procope, offrent une des grandes sources de l'histoire gothique. Jornandès parle de quelques chroniques des Goths, en vers, citées par Ablavius; et l'on a dans la traduction des quatre Évangiles, par Ulphilas, le plus ancien monument de la langue teutonique. Il est du quatrième siècle. Ulphilas avoit été obligé d'inventer des lettres inconnues pour exprimer certains sons de la langue

guerre, à moins qu'on ne suppose deux Odin : en le plaçant dans le ciel, ils ne firent qu'une seule et même chose de la loi et de la religion. Odin avoit un temple à Upsal, où l'on immoloit tous les neuf ans deux hommes et deux animaux de chaque espèce, si toutefois Odin, Upsal et son temple existoient dans ces temps reculés [1], ou si même ils ont jamais existé.

Dans le siècle des Antonins, au moment où l'Empire romain arrivoit au plus haut point de sa puissance, les Goths firent leur premier pas, et s'établirent à l'embouchure de la Vistule. Les colonies des Vandales, ou sorties de leur sein, ou Slaves enrôlés à leur suite, se répandirent le long des rivages de l'Oder, des côtes du Mecklembourg et de la Poméranie. Les Goths, séparés en Ostrogoths et en Visigoths, Goths occidentaux et Goths orientaux, se subdivisèrent encore par bandes ou tribus, sous les noms d'Hérules, de Gépides, de Burgondes ou Bourguignons, de Lombards [2]. Si l'on ne veut pas que ces derniers soient d'origine gothique, il faudra du moins admettre qu'ils étoient devenus Goths par la conquête, et qu'ensuite détachés de la confédération gothique, quand celle-ci vint à se briser, ils fondèrent les monarchies des Burgondes et des Lombards.

Les Goths levèrent leur camp, firent un second pas, se montrèrent sur les confins de la Dacie, et bientôt arrivèrent au Pont-Euxin. Le roi qui gouvernoit alors leur monarchie héréditaire se nommoit Amala ; il prétendoit descendre des Anses [3] ou demi-dieux des Goths.

Trajan, en subjuguant les Daces au delà du Danube, rendit, sans le savoir, l'Empire voisin de ses destructeurs. Les Goths ne

des Goths. Le serment de Charles, en allemand, dans Nithard (842), est postérieur de plus de quatre cent quatre-vingts années à la traduction d'Ulphilas, et de plus de cinq siècles au chant teutonique qui célèbre la victoire de Louis, fils de Louis-le-Bègue, sur les Normands, en 881. La chronique de Marius, qui commence à l'an 455, et finit à l'an 581, contient des renseignements sur les Goths et sur les Bourguignons. On a une généalogie des rois goths, publiée d'après un manuscrit du monastère de Moissac.

[1] ADAM DE BRÊME, *Saxo gram.* Les *Eddas*, les *Saggas*, l'*Histoire de Suède, etc., etc.*

[2] On fait descendre les Burgondes ou Bourguignons des Vandales, Slaves ou Venèdes conquis par les Goths. Ils étoient ennemis des Allamans. (AMMIEN MARCELLIN, liv. XXVIII; PLINE, *Hist. Nat.*, IV.) Une tradition les faisoit venir des soldats romains qui gardoient vers les rives de l'Elbe les forteresses de Drusus. (OROSE, liv. VII.) Paul Warnefrid (le diacre) place le berceau des Goths et des Lombards dans la Scandinavie. Entre les règnes d'Auguste et de Trajan, on trouve les Lombards établis sur l'Elbe et l'Oder. (VELLEIUS PATERCULUS, II.)

[3] Proceres suos non puros homines, sed semi-deos, id est Anses, vocavere.—Horum ergo, ut suis fabulis ferunt, primus fuit Gaapt, qui genuit Halmal, Halmal vero genuit Augis, Augis genuit eum qui dictus est Amala, a quo et origo Amalorum decurrit. (JORNAND., *de Reb. Getic.*, pag. 607.)

furent connus sous leur véritable nom que pendant le règne de Caracalla : quand Rome l'eut appris, elle ne l'oublia plus.

Fiers de leurs conquêtes, grossis de toutes les hordes qu'ils s'étoient incorporées, les Goths, comme un torrent enflé par des torrents, se précipitèrent sur l'Empire vers l'époque de la chute de Philippe et de l'élévation de son successeur.

Conduit par leur roi Cniva, ils inondent la Dacie, franchissent le Danube, forcent Martianopolis à se racheter, se retirent, reviennent, assiégent Nicopolis, emportent Philippopolis d'assaut, égorgent cent mille habitants, et emmènent une foule de prisonniers illustres [1]. Chemin faisant, ils s'amusent à donner un maître au monde ; sauvages demi-nus, ils accordent la pourpre à Priscus, frère de Philippe, qui la leur avoit demandée. Dèce accourt avec son fils pour s'opposer à leurs ravages ; trahi par Gallus, qui veut aussi recevoir l'Empire de la main des Barbares, attiré dans un marais, il y reste avec son fils et son armée [2].

Dèce, prince remarquable d'ailleurs, qui vit commencer la grande invasion des Barbares, s'étoit de même armé contre les chrétiens : impuissant à repousser les uns et les autres, il ne put faire face aux deux peuples à qui Dieu avoit livré l'Empire. Cette persécution amena des chutes que saint Cyprien attribue au relâchement des mœurs des fidèles [3]. Dans l'amphithéâtre de Carthage le peuple crioit : « Cyprien aux lions ! » L'éloquent évêque se retira [4]. Denys d'Alexandrie fut sauvé ; ses disciples le cachèrent. Grégoire le Thaumaturge invita ses néophytes à se mettre en sûreté, et se tint lui-même à l'écart sur une colline déserte. L'exécution du prêtre Pionius à Smyrne, de Maxime en Asie, et de Pierre à Lampsaque, est restée dans les fastes de la religion. Le pape Fabien confessa d'ame et de corps le 20 de janvier l'an 250. A compter de son martyre, les années du pontificat romain deviennent certaines, comme l'ère du Christ est fixée à la croix. Alexandre, évêque de Jérusalem, Babylas, évêque d'Antioche, qui avoit obligé l'empereur Philippe et sa mère à se mettre au rang des pénitents la nuit de Pâques, périrent dans les cachots : l'un, vieillard, étoit éprouvé pour la seconde fois ; l'autre voulut être enterré avec ses fers [5]. Origène, cruellement torturé, résista.

Un jeune homme de la Basse-Thébaïde, nommé Paul, fuyant

[1] AMMIEN. MARCELL., lib. XXXI, cap. V.

[2] AUREL. VICTOR., cap. XXIX ; JORNANDÈS, cap. XVIII ; ZOSIME, lib. I ; ZONARE, lib. XII ; *Hist. Aug.*, pag. 225.

[3] Epist. 11.—[4] Epist. 10, 20, 59, 60.

[5] .... vinculis.... cum quibus suum corpus sepeliri mandavit (*Martyrol.*, 24 *jan.*)

la persécution, trouva une grotte ombragée d'un palmier, et dans laquelle couloit une fontaine qui donnoit naissance à un ruisseau. Paul s'enferma dans cette grotte, y vécut quatre-vingt-dix ans, et remporta cette gloire de la solitude qui a fait de lui le premier ermite chrétien[1].

Divers évêques fondèrent des églises dans les Gaules : Denys à Paris, Gatien à Tours, Stremoine à Clermont en Auvergne, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Martial à Limoges.

Après le martyre de Fabien, trois évêques proclamèrent pape Novatien, premier antipape, chef du premier schisme. Le clergé avoit élu de son côté Corneille, homme d'une grande fermeté : il y eut vacance du siége pendant seize mois. On comptoit alors à Rome quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers, quinze cents veuves, et autres pauvres nourris par l'Église[2]. Seize évêques avoient concouru à l'ordination de Corneille, confirmée par le peuple. Les soldats de Jupiter faisoient des tyrans, les soldats du Christ des saints ; différence des deux empires.

Gallus, proclamé auguste avec Hostilien, second fils de Dèce, s'engage à payer aux Goths un tribut annuel. Ils consentent à ce prix à respecter les terres romaines : on tient les conditions qu'on reçoit, non celles qu'on impose ; les Goths manquent à leur parole. Une peste effroyable se déclare. Gallus fait exécuter Hostilien, fils de Dèce, et le remplace par son propre fils. La persécution continue. Deux papes, Corneille et Lucius Ier, y succombèrent.

Gallus, Émilien, emp. Corneille, Lucius Ier, papes. An de J.C. 251-253.

Émilien bat les Goths en Mœsie, et prend la pourpre ; Gallus marche contre lui. Les troupes de Gallus se révoltent, le tuent lui et son fils, et passent sous les aigles d'Émilien. Valérien amenoit au secours de Gallus les légions de la Gaule. Celles-ci, en apprenant la mort de l'empereur, proclament Valérien ; Émilien est assommé à son tour par ses soldats[3]. Valérien partage la puissance avec son

[1] Prudentissimus adolescens ad montium deserta fugiens tandem reperit saxeum montem. Ad cujus radicem haud procul erat grandis spelunca quæ lapide claudebatur : quo remoto, avidius explorans, animadvertit intus grande vestibulum, quod, aperto desuper cœlo, patulis diffusa ramis vetus palma contexerat, fontem lucidissimum ostendens : cujus rivum tantummodo foras erumpentem statim modico foramine eadem quæ genuerat aquas terra sorbebat. (HIERON., *in vita Pauli Eremitæ*, pag. 538. Basileæ.)

[2] In qua tamen non ignorabat (Novatus) presbyteros esse quadraginta sex, diaconos septem, acoluthos quadraginta duos, exorcistas et lectores una cum ostiariis quinquaginta duos, viduas et alios morbo atque egestate afflictos mille et quingentos. (EUSEB., *Hist.*, lib. VI, cap. XXXV, pag. 178.)

[3] ZONAR., lib. XII ; EUTROP., lib. IX, cap. VI.

fils Gallien. Un tyran s'étoit élevé sous le règne de Dèce; un autre sous celui de Gallus.

VALÉRIEN, GALLIEN, emp. ÉTIENNE, SIXTE II, DENIS, papes. An de J. C. 253-260.

Éprouvé dans les emplois militaires et civils, député des deux premiers Gordiens au sénat, Valérien se trouva mêlé à toutes les affaires de son temps. La censure lui fut déférée d'une commune voix, lorsque les deux Décius rétablirent cette magistrature, réunie à la dignité impériale. « La vie de Valérien, disoit-« on, censure perpétuelle, retraçoit les mœurs de la vénérable « antiquité. » Pourtant Valérien n'étoit qu'un génie raccourci qui n'avoit pas la taille de sa fortune.

Gallien, que son père avoit fait auguste, alla commander dans les Gaules. Le père et le fils couroient de tous côtés pour s'opposer aux Barbares : ils étoient aidés d'habiles capitaines, Posthume, Claude, Aurélien, Probus, qui se formoient à l'école des armes par des crimes et par la nécessité. Les Germains, peut-être de la ligue des Franks, envahirent la Gaule jusqu'aux Pyrénées, traversèrent ces montagnes, ravagèrent une partie de l'Espagne, et se montrèrent sur les rivages de la Mauritanie, étonnés de cette nouvelle race d'hommes[1]. Ils furent combattus et repoussés par Posthume, sous les ordres de Gallien. Les Allamans, autres Germains, au nombre de trois cent mille, s'avancèrent en Italie, jusque dans le voisinage de Rome. Gallien les força à la retraite. Les Goths, les Sarmates et les Quades trouvèrent Valérien en Illyrie, qui les contint, assisté de Claude, d'Aurélien et de Probus.

La Scythie vomissoit ses peuples sur l'Asie-Mineure et sur la Grèce. Il est probable que ces Scythes Borans, qui se débordèrent alors, n'étoient autres qu'une colonne de Goths, vainqueurs du petit royaume du Bosphore. Ils s'embarquent sur le Pont-Euxin dans des espèces de cabanes flottantes, se confiant à une mer orageuse et à des marins timides. Repoussés en Colchide, ils reviennent à la charge, attaquent le temple de Diane et la ville d'Oéta, qu'immortalisèrent la fable et le génie des poëtes, emportent Pythionte, surprennent Trébizonde, ravagent la province du Pont, et, enchaînant les Romains captifs aux rames de leurs vaisseaux, retournent triomphants au désert[2].

D'autres Goths ou d'autres Scythes, qu'encourage cet exemple, font construire une flotte par leurs prisonniers, partent des bouches du Tanaïs, et voguent le long du rivage occidental du Pont-Euxin : une armée de terre marchoit de concert avec la flotte.

[1] EUTROP., lib. IX, cap. VI; AURELIUS VICTOR.

[2] ZOSIME, lib. I; GREG. THAUM., *epist. ap. Masc.*

Ils franchissent le Bosphore, abordent en Asie, pillent Chalcédoine, entrent dans Nicomédie où les appeloit le tyran Chrysogonas, saccagent les villes de Lius et de Pouse, et se retirent à la lueur des flammes dont ils embrasent Nicée et Nicomédie[1].

Pendant ces malheurs, Valérien étoit allé à Antioche; il s'occupoit d'une autre guerre à lui fatale. Sapor, invité par Cyriade aspirant à l'empire, étoit entré en Mésopotamie : Nisibe, Carhes et Antioche devinrent sa proie. Valérien arrive, rétablit Antioche, veut secourir Édesse, que pressoient les Perses, perd une bataille et demande la paix. Sapor lui propose une entrevue; il accepte, et demeure prisonnier d'un ennemi sans foi. La simplicité n'est admirable qu'autant qu'elle est unie à la grandeur; autrement, c'est l'allure d'un esprit borné. Valérien étoit un homme sincère, de même qu'il étoit un homme nul; ses vertus avoient le caractère de sa médiocrité.

En sa personne furent expiés la honte et le malheur de tant de rois humiliés au Capitole. Enchaîné et revêtu de pourpre, il prêtoit sa tête, son cou ou son dos en guise de marchepied à Sapor, lorsque celui-ci montoit à cheval[2]. Sapor croyoit à tort fouler la puissance : l'empire persan ne s'étoit pas élevé; c'étoit l'empire romain qui s'étoit abaissé.

Valérien mort, sa peau empaillée, tannée et teinte en rouge, resta suspendue pendant plusieurs siècles aux voûtes du principal temple de Perse[3]. Qu'est-ce que la vue de ce trophée fit au monde? rien. Gallien lui-même, regardant le malheur comme une abdication, se contenta de dire : « Je savois que mon père étoit mortel[4]. » Il prit l'autre moitié de la pourpre que Valérien avoit laissée, comme on dérobe le linceul d'un mort.

GALLIEN, emp.
DENIS, pape.
An de J.C. 260-268.

[1] ZOSIME, l. I.

[2] Rex Persarum Sapores qui eum ceperat, si quando libuerit aut vehiculum ascendere aut equum, inclinare sibi Romanum jubebat ac terga præbere, imposito pede super dorsum ejus. (LACTANT., *de Morte persecut.*, cap. v, pag. 60.)

Valerianus scilicet in captivitatem ductus a Sapore, non gladio sed ludibrio, omnibus vitæ suæ diebus merita pro factis percepit, ita ut quotiescumque rex Sapores equum conscendere vellet, non manibus, sed incurvato dorso et in cervice ejus pede posito, equo membra levaret. (EUTROP., *in vita Pontii manuscripta*; apud LACT., pag. 60.)

[3] Tandem a Sapore rege Persarum jussus excoriari, saleque conditus, in sempiternum tui infortunii tropæum ante omnium oculos statuisti. (EUSEB., *orat. Const.*, pag. 442.

Direpta est ei cutis, et eruta visceribus pellis, infecta rubro colore, ut in templo barbarorum deorum ad memoriam triumphi clarissimi poneretur. (LACT., *de Morte Pers.*, cap. v, p. 59.)

Agathias fait entendre que Valérien fut écorché vif. Constantin, écrivant à Sapor II en faveur des chrétiens, lui parle de l'horrible trophée que l'on voit encore, dit-il, dans son pays. (EUSEB., *Vit. Const.*)

[4] Ubi de Valeriano patre comperit quod captus esset, id quod philosophorum optimus

Il existe de très belles médailles de Valérien, représentant une femme couronnant l'empereur, avec ces mots : *Restitutori Orientis*. La fortune démentit l'effronterie de cette adulation. Gallien ne songea ni à racheter ni à venger son père, il en fit un Dieu[1] : cela coûtoit moins.

L'Empire présente à cette époque un spectacle affreux, mais singulier ; c'étoit comme une scène anticipée du moyen-âge. Jamais, depuis les beaux jours de la république, on n'avoit vu à la fois tant d'hommes remarquables : ces hommes, nés des événements qui forcent les talents à reprendre leur souveraineté naturelle, ne possédoient pas les vertus des Caton et des Brutus ; mais, fils d'un autre siècle, ils étoient habiles et aventureux. Rentrés malgré eux sous la tente, ces Romains de l'Empire avoient repris quelque chose de viril, par la fréquentation des mâles générations des Barbares.

Trente ou plus sûrement dix-neuf tyrans parurent pendant les règnes de Valérien et de Gallien : en Orient, Cyriade, Macrien, Baliste, Odénat et Zénobie ; en Occident, Posthume, Lokien, Victorin et sa mère Victoria, Marius et Tétricus ; en Illyrie et sur les confins du Danube, Ingennus, Régilien et Auréole ; dans le Pont, Saturnin ; en Isaurie, Trébellien ; en Thessalie, Pison ; Valens en Grèce ; en Égypte, Émilien ; Celsus en Afrique. La plupart de ces prétendants, qui défendirent l'Empire contre les ennemis du dehors, et qui se le voulurent approprier, auroient été des princes capables.

Macrien, vieillard rusé, politique et hardi, étoit estropié[2] : il faisoit porter les ornements impériaux par ses deux fils, jeunes et vigoureux, au lieu de les traîner lui-même[3].

Odénat, qui repoussa Sapor et vengea Valérien, est encore plus connu par sa femme *Zénobie* et par le rhéteur Longin[4].

Baliste, Ingennus, étoient d'illustres capitaines.

On donnoit à Calphurnius Pison le nom d'*homme*.

Régilien fut si renommé que le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, malgré sa révolte contre Gallien[5].

Posthume, qui étendit sa domination sur les Gaules, l'Espagne et peut-être la Grande-Bretagne, eut du génie.

de filio amisso dixisse fertur : *Sciebam me genuisse mortalem*, dixit ille : *Sciebam patrem meum esse mortalem*. (GALL., *in Hist. Aug.*)

[1] Patrem inultum reliquit. (*Hist. Aug.*, pag. 466.) Nec inter deos quidem, nisi coactus, retulit cum mortuum audisset. (*Ibid.*, pag. 468.)

[2] *Hist. Aug.*, pag. 146. *Triginta Tyran.* — [3] ZONAR., pag. 296.

[4] *Hist. Aug.*, pag. 215. — [5] *Hist. Aug.*, pag. 194.

Son successeur Victorin possédoit de grands talents, mais avec la foiblesse qui souvent les accompagne, l'amour des femmes[1].

Victoria, mère de Victorin, qui se donnoit le titre d'auguste et de mère des armées, fut la Zénobie des Gaules; celle-ci disoit d'elle: « J'aurois voulu partager l'Empire avec Victoria, qui me « ressemble. » Il n'y eut pas jusqu'à l'armurier Marius, élevé au rang d'auguste par Victoria, qui ne se trouvât être un partisan de caractère. « Amis, dit-il à ses compagnons d'armes devenus ses « sujets, on me reprochera mon premier état; plaise aux dieux « que je ne sois jamais amolli par le vin, les fleurs et les femmes! « Qu'on me reproche mon état d'armurier, pourvu que les nations « étrangères apprennent par leurs défaites que j'ai appris à manier « le fer! Je dis ceci parceque la seule chose que pourra me re- « procher Gallien, cette peste impudique, c'est que j'ai fabriqué « des armes[2]. »

Marius fut tué par un soldat, jadis ouvrier dans sa boutique, qui lui passa son épée au travers du corps, en lui disant: « C'est « toi qui l'as forgée[3]. »

Après la mort de Marius, Victoria ne s'effraya point: cette Gauloise fit encore un empereur, Tétricus, gouverneur de l'Aquitaine, qui prit la pourpre à Bordeaux.

De ces divers tyrans un seul étoit sénateur, et Pison seul étoit noble. Il descendoit de Numa par ses pères; ses alliances lui donnoient le droit de décorer ses foyers des images de Crassus et de Pompée. Les Calphurniens avoient échappé aux proscriptions: on les retrouve consuls depuis Auguste jusqu'à Alexandre Sévère. Rome se couvroit de plantes nouvelles: quand ses vieilles souches poussoient quelques rejetons, ils se flétrissoient vite, et ne se renouveloient plus.

D'autres hommes de mérite, tels qu'Aurélien, Claude et Probus, servoient Gallien en attendant la souveraine puissance.

[1] *Id.*, p. 187. Cupiditas voluptatis mulierariæ sic perdidit.

[2] Scio, commilitones, posse mihi objici artem pristinam, cujus mihi omnes testes estis. Sed dicat quisque quod vult: utinam semper ferrum exerceam! Non vino, Non floribus, non mulierculis, non popinis, ut facit Gallienus, indignus patre suo et sui generis nobilitate, depereeam. Ars mihi objiciatur ferraria, dum me et exteræ gentes attrectasse suis cladibus recognoscant in Italia. Denique ut omnis Allemania, omnisque Germania cum cæteris quæ adjacent gentibus Romanum populum ferratam putent gentem, ut specialiter in nobis ferrum timeant. Vos tamen cogitetis velim, fecisse vos principem qui nunquam quidquam sciverit tractare nisi ferrum. Quod idcirco dico, quia scio mihi a luxuriosissima illa peste nihil opponi posse nisi hoc, quod gladiorum armorumque artifex fuerim. (*Hist. Aug.*, *Trig. Tyran.*, pag. 500.)

[3] *Hic est gladius quem ipse fecisti.* (*Hist. Aug.*, *Trig. Tyran.*, pag. 500.)

Lui-même offroit un caractère sinon estimable, du moins peu commun.

Orateur et poëte [1], Gallien étoit indifférent à tout, même à l'Empire. Lui apprenoit-on que l'Égypte s'étoit révoltée : « Eh bien ! « disoit-il, nous nous passerons de lin [2]. » La Gaule et l'Asie sont perdues : « Nous renoncerons à l'aphronitre, nous ne porterons « plus de sagum d'Arras [3]. » Mais ne touchez pas aux plaisirs de Gallien ! Si le bruit d'une rébellion ou d'une invasion trop voisine menace sa paix, il court aux armes, déploie de la valeur, écarte le danger, et se replonge avec activité dans sa paresse. Féroce pour conserver son repos, il écrivoit à l'un de ses officiers après la révolte d'Ingennus, en Illyrie : « N'épargnez pas les mâles, quel que « soit leur âge, enfants ou vieillards. Tuez quiconque s'est permis une parole, une pensée contre moi [4]. » Il condamnoit à mort quatre ou cinq mille soldats rebelles, tout en bâtissant de petites chambres avec des feuilles de roses, et des modèles de forteresses avec des fruits [5]. Un marchand avoit vendu des perles de verre à l'impératrice pour de vraies perles : Gallien le condamne à être jeté aux bêtes, et fait lâcher sur lui un chapon [6].

A chaque nouvelle désastreuse, Gallien rioit, demandoit quels seroient les festins, les jeux du lendemain et de la journée [7]. Le

[1] Fuit enim (quod negari non potest) oratione, poemate atque omnibus artibus clarus. (*Hist. Aug.*, pag. 469.)

[2] Cum nuntiatum est ei Ægyptum dissecuisse, dixisse fertur : *Quid ! Sine lino ægyptio esse non possumus?*

[3] Cum autem vastatam Asiam.... *Quid!* inquit, *sine aphronitris esse non possumus?*... Perdita Gallia.... arrisisse et dixisse perhibetur : *Non sine Atrebatis sagis tuta respublica est?* (*Hist. Aug.*, pag. 464.)

[4] « Gallienus Variano.

« Non mihi satisfacies, si tantum armatos occideris, quos et fors belli interimere potuisset. Perimendus est omnis sexus virilis, si et senes atque impubères, sine reprehensione nostra occidi possent. Occidendus est quicumque male voluit ; occidendus est quicumque male dixit contra me, contra Valeriani filium, contra tot principum patrem et fratrem. Ingennus factus est imperator. Lacera, occide, concide; animum meum intelligere potes, mea mente irascere, quia hoc manu mea scripsi. » (TREBELL... POLL., *Trig. tyran.*, *de Ingenno*, *Hist. Aug.*, p. 500.)

[5] Terna millia et quaterna militum, singulis diebus occidit (pag. 476) ; cubicula de rosis fecit, de pomis castella composuit, uvas triennio servavit, hieme summa melones exhibuit ; mustum quemadmodum toto anno haberetur docuit, etc., etc. (*Hist. Aug.*, pag. 475.)

[6] Idem, cum quidam gemmas vitreas pro veris vendidisset ejus uxori, atque illa, re prodita, vindicari vellet, surripi quasi ad leonem venditorem jussit, deinde e cavea caponem emitti ; mirantibusque cunctis rem tam ridiculam, per curionem dici jussit : *Imposturam fecit et passus est.* (*Hist. Aug.*, pag. 471.)

[7] Sic de partibus mundi cum eas amitteret jocabatur (p. 464), nec ad talia movebatur.... Sed ab iis qui circa eum erant requirebat : *Ecquid habemus in prandio? ecquæ voluptates paratæ sunt? et qualis cras erit scena? quales circenses?* (*Hist. Aug.*, pag. 467.)

monde périssoit, et il composoit des vers pour le mariage de ses neveux : « Allez, aimables enfants, soupirez comme la colombe, « embrassez-vous comme le lierre, soyez unis comme la perle à la « nacre[1]. » Il philosophoit aussi; il accordoit à Plotin une ville ruinée de la Campanie pour y établir une république selon les lois de Platon[2]. Au milieu de la société croulante, couché à des banquets parmi des femmes[3], cet Horace impérial ne vouloit de la vie que le plaisir : tout fut troublé sous son règne[4], excepté sa personne; il ne maintenoit le calme autour de lui et pour lui, qu'à la longueur de son épée.

Représentez-vous l'État en proie aux diverses usurpations, les tyrans se battant entre eux, se défendant contre les troupes du prince légitime, repoussant les Barbares ou les appelant à leur secours : Ingennus avoit un corps de Roxolans à sa solde, Posthume un corps de Franks. On ne savoit plus où étoit l'Empire : Romains et Barbares, tout étoit divisé; les aigles romaines contre les aigles romaines, les enseignes des Goths opposées aux enseignes des Goths. Chaque province reconnoissoit le tyran le plus voisin; dans l'impossibilité d'être protégé par le droit, on se soumettoit au fait. Un lambeau de pourpre faisoit le matin un empereur, le soir une victime, l'ornement d'un trône ou d'un cercueil. Saturnin, obligé d'accepter la souveraine puissance, s'écria : « Soldats, « vous changez un général heureux pour faire un empereur « misérable[5]. »

Et, à travers tout cela, des jeux publics, des martyrs, des sectes parmi les chrétiens, des écoles chez les philosophes, où l'on s'occupoit de systèmes métaphysiques au milieu des cris des Barbares.

[1] Jocari se dicebat cum orbem terrarum undique perdidisset (pag. 475). Hujus est illud epithalamium...... cum ille manus sponsorum teneret, sæpius ita dixisse fertur :

> Ite, ait, o pueri, pariter sudate medullis
> Omnibus inter vos : non murmura vestra columbæ,
> Brachia non hederæ, non vincant oscula conchæ.
> (*Hist. Aug.*, p. 470.)

[2] Galienus et uxor ejus Plotinum honorabant; hic igitur eorum benevolentia fretus oravit ut dirutam quamdam olim in Campania civitatem philosophis aptam instauraret, regionemque circumfusam cultæ civitati donaret concederetque, civitatem habitaturis Platonis legibus gubernari, atque ipsam civitatem *Platonopolim* appellari..... Quod facile impetrasset nisi quidam imperatoris familiares invidia vel indignatione acriter obstitissent. (PLOTINI vita ejus operibus præfixa auctore.)

[3] Concubinæ in ejus tricliniis sæpe accubuerunt. (PORPHYR., *Hist. Aug.*, pag. 476.)

[4] Orbem terrarum triginta prope tyrannis vastari fecit, ita ut etiam mulieres melius eo imperarent. (*Hist. Aug.*, p. 475.)

[5] Commilitones, bonum ducem perdidistis et malum principem fecistis. (*Hist. Aug.*, *Trig. Tyran.*, pag. 522.)

La peste, continuant ses ravages, emportoit dans la seule Rome cinq mille personnes par jour : disette, famine, tremblement de terre, météores, ténèbres surnaturelles, révolte des esclaves en Cilicie, rébellion des Isauriens, qui renouvelèrent la guerre des anciens pirates; tumulte effroyable à Alexandrie : chaque édifice, dans cette immense cité, devint une forteresse, chaque rue un champ de bataille; une partie de la population périt, et le Brachion resta vide. Et, parmi ces calamités, il faut encore trouver place pour la suite de la grande invasion des Goths.

Sapor, rentrant dans l'Asie romaine, reprit Antioche, s'empara de Tarse en Cilicie et de Césarée en Cappadoce. Des Goths se jetèrent sur l'Italie; d'autres Goths ou d'autres Scythes sortirent une troisième fois du Pont-Euxin, assiégèrent Thessalonique, ravagèrent la Grèce[1], pillèrent Corinthe, Sparte, Argos, villes depuis longtemps oubliées, qui apparoissent dans ce siècle comme le fantôme d'un autre temps et d'une autre gloire. En vain Athènes avoit rétabli ses murailles renversées par Lysander et Sylla : un Goth voulut brûler les bibliothèques, un autre s'y opposa : « Laissons, « dit-il, à nos ennemis ces livres, qui leur ôtent l'amour des « armes[2]. » La patrie de Thémistocle fut cependant délivrée par Dexippe l'historien, surnommé le second Thucydide[3], et le dernier des Grecs dans ces âges moyens et dégénérés. Athènes revoyoit les Barbares : du temps des Perses, ses grands hommes la sauvèrent; ses chefs-d'œuvre n'ont point permis aux Goths de faire périr sa mémoire.

Enfin, les Goths allèrent brûler le temple d'Éphèse sept fois sorti de ses ruines et toujours plus beau[4] : il ne se releva plus. Un conseil éternel amenoit des désastres irréparables : il s'agissoit, non de la conservation des monuments, mais de la fondation d'une nouvelle société. Partout où le polythéisme avoit mis des dieux, un destructeur se présenta; chaque temple païen vit un homme armé à ses portes; la Providence n'arrêta la torche et le levier que quand la race humaine fut changée.

Toutefois l'heure finale n'étant pas sonnée, il y eut repos. Odénat vainquit Sapor et soulagea l'Asie; Posthume contint les

[1] Les auteurs varient sur l'époque de cette invasion; les uns la placent sous Valérien, d'autres sous Gallien, d'autres encore sous Claude, et même jusque sous Aurélien.

[2] ZONAR., lib. XII.

[3] Il avoit écrit l'*Histoire des temps* depuis Alexandre Sévère jusqu'à Claude, l'*Histoire des Guerres de Scythie*, et quatre livres de l'*Histoire des successeurs d'Alexandre*. Il nous reste deux fragments des guerres de Scythie dans les *Extraits des Ambassades*. (PHOT., *Biblioth.*, cap. LXXXII; *de Hist. græc.*, p. 243.)

[4] *Hist. Aug.*, pag. 178; JORNAND., cap. 20.

nations germaniques ; les autres ennemis furent repoussés tantôt par les tyrans, tantôt par les généraux des empereurs. Les tyrans eux-mêmes s'entre-détruisirent ; et lorsque Claude parvint au pouvoir, il ne trouva plus à combattre que Tétricus dans les Gaules et Zénobie en Orient. Elle s'étoit déclarée indépendante après qu'Odénat eut été massacré dans un festin.

Auréole ayant pris la pourpre en Italie, le bruit de cette usurpation pénétra jusqu'au fond du palais de Gallien, qui s'en importuna ; il quitte ses délices, et assiége Auréole dans Milan ; une flèche, lancée en trahison, le tue, lorsqu'à peine armé il couroit à cheval, l'épée à la main, pour repousser une sortie.

Marcien, qui venoit de battre les Goths en Illyrie, étoit le principal chef de cette conspiration.

Une innovation de Gallien resta : il interdit aux sénateurs le service militaire, soit que l'usurpation de Pison l'eût plus alarmé que les autres, soit que le sénat, repoussant un parti de Barbares qui s'étoit avancé jusqu'à la vue de Rome, eût agi avec trop de vigueur. Alors s'établit la distinction d'homme de robe et d'homme d'épée. Les sénateurs formèrent un corps de magistrature, dont les membres, ignorés du soldat, perdirent toute influence sur l'armée. Ils murmurèrent d'abord, mais ensuite leur lâcheté regarda comme un honneur le droit qu'elle obtint de se cacher. L'édit de Gallien acheva de rendre militaire la constitution de l'Empire, et prépara les grands changements de Dioclétien.

CLAUDE II, emp. FÉLIX, pape. An de J. C. 268-270.

Claude II, désigné à la pourpre par Gallien, le remplaça. Les grandeurs avoient cessé d'imposer ; tout étoit jugé, apprécié, connu ; on tuoit les princes comme d'autres hommes, et cependant chacun vouloit être souverain : jamais on ne fut aussi rampant, aussi prosterné aux pieds du pouvoir qu'au moment où l'on n'y croyoit plus. Le sénat confirma l'élection de Claude, et se porta aux dernières violences contre les amis et les parents de Gallien.

Il ne faut pas croire que ces décisions du sénat fussent le résultat de raisons graves, mûrement examinées ; ce n'étoient que les acclamations d'un troupeau d'esclaves qui se hâtoient de reconnoître leur servitude, comme si, entre deux règnes, ils eussent craint d'avoir un moment de liberté. Assemblés en tumulte au temple d'Apollon (ils ne se purent réunir assez longtemps au Capitole, à cause d'une fête de Cybèle), les sénateurs s'écrièrent[1] : « Auguste « Claude, que les dieux vous conservent pour nous ! » Cette ac-

[1] Hæc in Claudium dicta sunt : « Auguste Claudi, dii te nobis præstent (dictum sexagies) ; Claudi Auguste, principem aut qualis tu es semper optavimus (dictum quadragies) ; Claudi

clamation fut répétée soixante fois. « Claude Auguste, c'est vous « ou votre pareil que nous avions toujours souhaité (quarante « fois); Claude Auguste, la république vous desiroit (quarante fois); « Claude Auguste, vous êtes un père, un frère, un ami, un ex- « cellent sénateur, un empereur véritable (quatre-vingts fois); « Claude Auguste, délivrez-nous d'Auréole (cinq fois); Claude « Auguste, délivrez-nous de Zénobie et de Victoria (sept fois)! »

Et c'étoient là les héritiers d'un sénat de rois! Claude [1] extermina, en Macédoine, une armée de Goths, et coula à fond leur flotte, composée de deux mille barques. Parmi les prisonniers, il se trouva des rois et des reines. Les vaincus furent incorporés dans les légions, ou condamnés à cultiver la terre [2].

Claude, surnommé *le Gothique*, ayant triomphé, mourut. Son frère Quintillius [3] prit la pourpre en Italie, et se tua au bout de dix-sept jours.

AURÉLIEN, emp. FÉLIX, EUTICHIEN, papes. An de J. C. 270-275.

Aurélien, autre soldat de fortune, reçut l'empire à la recommandation de Claude. Sa mère étoit prêtresse du Soleil dans un village de l'Illyrie où son père étoit colon d'un sénateur romain. Passionné pour les armes, et toujours à cheval, vif, ardent, cherchant querelle et aventure, ses camarades lui avoient donné le nom d'*Aurélien l'épée à la main*, pour le distinguer d'un autre Aurélien [4]. C'est le premier Romain, comme je vous l'ai dit, qui eut affaire aux Franks.

Auguste, te respublica requirebat (dictum quadragies); Claudi Auguste, tu frater, tu pater, tu amicus, tu bonus senator, tu vere princeps (dictum octuagies); Claudi Auguste, tu nos ab Aureolo vindica (dictum quinquies); Claudi Auguste, tu nos a Zenobia et a Victoria libera (dictum septies); Claudi Auguste, Tetricus nihil fecit (dictum septies). (*Hist. Aug.*, *in vit. div. Claud.*, pag. 341.)

[1] Delevimus trecenta viginti millia Gothorum, duo millia navium mersimus: tecta sunt flumina scutis: spathis et lanceolis omnia littora operiuntur. Campi ossibus latent tecti, nullum iter purum est; ingens carrago deserta est. Tantum mulierum cepimus, ut binas et ternas mulieres victor sibi miles possit adjungere. (*Hist. Aug.*, *in vit. div. Claud.*, pag. 345.)

[2] Plerique capti reges; captæ diversarum gentium nobiles feminæ; impletæ barbaris servis senibusque cultoribus romanæ provinciæ; factus miles barbarus et colonus ex Gotho. Nec ulla fuit regio quæ Gothum servum triumphali quodam servitio non haberet. (*Ibid.*)

Quotquot autem incolumes evasere vel in ordines romanos recepti sunt, vel terram colendam nacti totos agriculturæ se dediderunt. (ZOSIM., *Hist.*, lib. I, pag. 43. Basileæ.)

[3] Quintillius inde Claudii frater dictus est imperator, qui ubi per paucos menses vixisset.... necessarii ejus auctores fuerunt ut mortem sibi consisceret, ac multo meliori vero sponte sua de imperio cederet. Quod fecisse perhibetur, a medico quodam vena secta continuatoque fluxu sanguinis donec exaruisset. (ZOSIM., *ibid.*)

Quintillius frater ejusdem delatum sibi omnium judicio suscepit imperium..... et septima decima die, quod se gravem et serium erga milites ostenderat..... eo genere quo Galba, quo Pertinax interemptus est. (*Hist. Aug.*, p. 549.)

[4] *Manus ad ferrum.* (*Hist. Aug.*, pag. 211.)

Aurélien, devenu chef souverain, rencontra deux ennemis redoutables, deux femmes : Victoria la Gauloise, Zénobie la Palmyrienne. Victoria mourut lorsque Aurélien passa dans les Gaules; il ne trouva plus que son ouvrage, le tyran Tétricus, qui trahit ses soldats et se rendit à Aurélien.

Zénobie s'étoit emparée de l'Égypte : Aurélien marcha contre elle, la battit à Émèse, l'assiégea dans Palmyre, et la fit prisonnière lorsqu'elle fuyoit. Palmyre fut livrée au pillage, et le philosophe Longin condamné à mort, pour le courage de ses conseils. Tous les tyrans détruits, l'Égypte soumise, la Gaule pacifiée, l'empereur voulut triompher à Rome. Avant de marcher en Orient, il avoit délivré l'Italie d'une espèce de ligue des Allamans, des Marcomans, des Juthongues et des Vandales.

Ce fut à l'occasion de ces courses de Barbares qu'Aurélien fit relever, ou plutôt bâtir les murailles de Rome. Jadis les sept collines, dans une circonférence de treize milles, avoient été fortifiées; mais Rome, se répandant au dehors avec sa puissance, ajouta, par d'immenses et magnifiques faubourgs, plusieurs villes à l'antique cité [1]. Zosime écrit [2] que, du temps d'Aurélien, l'ancienne clôture étoit tombée : celle de cet empereur ne fut achevée que sous Probus [3], et il paroît qu'on y travailloit encore sous Dioclétien [4]. On voit aujourd'hui mêlés aux constructions subséquentes quelques restes des constructions d'Aurélien. Les murailles de Rome ont elles seules donné lieu à une curieuse histoire [5] où les infortunes de la ville éternelle sont comme tracées par son enceinte; Rome s'est, pour ainsi dire, remparée de ses calamités. Un siècle et demi devoit encore s'écouler avant qu'elle subît le joug des Barbares, et déjà Aurélien élevoit les inutiles bastions qu'ils devoient franchir.

Aurélien, dans son triomphe, outre une multitude de prisonniers Goths, Alains, Allamans, Vandales, Roxolans, Sarmates, Suèves, Franks, traînoit après lui Tétricus, sénateur romain, revêtu de la pourpre impériale, et Zénobie, reine de Palmyre. Elle étoit si chargée de perles, qu'elle pouvoit à peine marcher; les grands de sa cour, captifs comme elle, la soulageoient du poids de ses chaînes d'or. Aurélien étoit monté sur un char traîné par quatre cerfs, autre espèce de dépouilles et de richesses d'un roi goth. Ce char alloit attendre Alaric au capitole [6].

Aurélien donna à Tétricus le gouvernement de la Lucanie en

[1] Exspatiantia tecta multos addere urbes.— [2] Zosim., lib. I, pag. 665.—[3] *Id., ibid.*
[4] Boll., 20 jan., pag. 278, *in act. S. Sebast.*, an. 287.— [5] Nibbi.
[6] *Aur. Vopisc. in Hist. Aug.*, pag. 220; *Trig. Tyran.*, cap. XXIII, XXIX.

échange de l'empire : Tétricus n'avoit pas le génie de Victoria ; il se contenta d'être heureux.

Quant à Zénobie, vous savez qu'elle étoit peut-être Juive de naissance ; Longin fut son maître de lettres grecques et de philosophie : elle avoit composé à son usage une histoire abrégée de l'Orient. Elle inclinoit aux sentiments des Hébreux touchant la nature de Jésus-Christ. On l'accuse d'avoir fait mourir le fils qu'Odénat avoit eu d'une autre femme, et peut-être Odénat lui-même. Elle eut trois filles et trois fils, dont l'un, Vaballath, devint roi d'un canton inconnu en Asie [1]. Ses trois filles, captives avec elle, se marièrent, et saint Zénobe, évêque de Florence du temps de saint Ambroise, descendoit de la reine de Palmyre. Le courage de Zénobie se démentit avec la fortune ; elle demanda la vie en pleurant. La belle élève du magnanime Longin ne fut plus à Rome que la délatrice de quelques sénateurs entrés dans une conjuration vraie ou supposée contre Aurélien. Elle habitoit une maison de campagne à Tibur, non loin des jardins d'Adrien et de la retraite d'Horace, laissant, avec un nom célèbre, des ruines qu'on va voir au désert.

Aurélien étoit naturellement sévère ; la prospérité le rendit cruel. Il ne vouloit pas que le soldat prît une seule poule au laboureur ; il disoit que les guerriers doivent faire couler le sang des ennemis et non les pleurs des citoyens [2] : beau sentiment et noble maxime ! Il eut à soutenir une singulière guerre au sein même de Rome, la guerre des monnoyeurs, qui lui tuèrent sept mille soldats dans un combat sur le mont Cœlius [3]. Les châtiments que l'empereur faisoit infliger étoient affreux. Il méditoit une persécution générale contre les chrétiens [4] ; et lorsqu'il se rendit en Orient, dans le dessein de porter la guerre chez les Perses, il fut tué par les officiers de son armée, entre Héraclée et Byzance [5].

Le monde demeura sept mois sans maître : le sénat et l'armée se renvoyèrent le choix d'un empereur. L'un refusoit d'user de son droit, l'autre de sa force [6]. Les deux derniers souverains avoient tellement affermi l'État, que rien ne bougea ; mais Rome ne reprit pas sa liberté : qu'en eût-elle fait ?

TACITE, emp. EUTICHIEN, pape. An de J. C. 275-276.

Claudius Tacite, sénateur, âgé de soixante-quinze ans, fut enfin proclamé par le sénat. Telle est la souveraineté naturelle du génie : il n'y a point d'homme qui ne préférât aujourd'hui avoir été Tacite l'historien à Tacite l'empereur. Celui-ci sembla craindre

[1] Le canton des Ucrimes. — [2] *Hist. Aug.*, pag. 222. — [3] *Suid.*, p. 494. — [4] Eus., *Chron.* [5] *Hist. Aug.*, p. 218. — [6] Vopisc., *Hist. Aug.*, p. 222.

la marque dont son aïeul avoit flétri les tyrans; il vécut sur la pourpre comme en présence et dans la frayeur du peintre de Tibère[1].

L'empereur rendit au sénat quelques-unes de ses prérogatives; et le sénat, dans sa décrépitude corrompue, crut voir renaître la chaste enfance de la république[2]. Tacite, allant se mettre à la tête de l'armée en Thrace pour repousser une attaque des Alains, à qui les Romains avoient manqué de foi, mourut de fatigue ou fut tué à Tharse, ou à Tyanes, ou dans le Pont, selon les versions différentes des historiens[3]. Peu de temps avant sa mort, la tombe de son père s'étoit ouverte, et il avoit vu l'ombre de sa mère : le tombeau de nos pères s'ouvre toujours pour nous, mais il y a ici quelques souvenirs confus du sépulcre d'Agrippine : le génie de l'historien dominoit l'imagination de l'empereur.

PROBUS, emp. EUTICHIEN, pape. An de J. C. 276-282.

Florien, frère de Tacite, se fit déclarer Auguste en Asie, Probus en Orient. Une guerre civile de deux ou trois mois termina la lutte en faveur du dernier. La défaite des Franks, des Bourguignons, des Vandales, des Logions ou Lyges, qui s'étoient emparés des Gaules, signala le commencement du règne de Probus. Il tua quatre cent mille Barbares, délivra et rétablit soixante-dix villes, transporta dans la Grande-Bretagne des colonies de prisonniers, soumit une partie de l'Allemagne, obligea les peuples vaincus de se retirer au delà du Necker et de l'Elbe, de payer aux Romains un tribut annuel en blé, vaches, brebis, et de prendre les armes pour la défense de l'Empire contre des nations plus éloignées[4]; enfin il bâtit un mur de deux cents milles de longueur, depuis le Rhin jusqu'au Danube[5]: Probus conçut le plan régulier de défendre l'Empire contre les Barbares avec des Barbares. Quand la république réunissoit des peuples à ses domaines, elle leur apportoit la vertu en échange de la force qu'elle recevoit d'eux. Que pouvoient les Romains du siècle de Probus pour les Barbares?

Une poignée de Franks auxiliaires, que Probus avoit relégués

[1] Dix copies des *Annales* et des *Histoires* devoient être placées annuellement, par ordre de Claudius Tacite, dans les bibliothèques publiques : si cet ordre avoit été exécuté, il est probable que nous posséderions entiers les chefs-d'œuvre que la main du temps a mutilés. Claudius Tacite étoit de la famille de Cornélius Tacite, mais il n'est pas certain qu'il descendit en ligne directe de l'historien. (*Hist. Aug.*, *Vit. Tacit.*)

[2] *Id.*, *ibid.* — [3] VICTOR., *jun.*; AUREL. VICTOR.; EUSEB., *Chron.*

[4] PROB. *vit.*, *Hist. Aug.*, pag. 238 et séq.; ZOS., lib. I; BUCHARII, *Hist. Belg.*, lib. III, pag. I; HIER., *Chron.*

[5] Limes inter Rhenum atque Danubium ab Hadriano imperatore ligneo muro munitus, a Germanis sub Aurelio eversus, a Probo restauratus, et muro lapideo fuit firmatus. (DANIELIS SCHOPFLINI ALSAT. *Illust.*, tom. I, pag. 223.)

sur les rivages du Pont-Euxin, s'ennuyèrent : ils s'emparèrent de quelques barques, franchirent le Bosphore, désolèrent les côtes de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, prirent et pillèrent Syracuse, entrèrent dans l'Océan, et, après avoir côtoyé les Espagnes et les Gaules, vinrent débarquer dans leur patrie aux embouchures du Rhin[1], laissant le monde étonné d'une audace qui annonçoit un grand peuple.

Probus passa en Égypte, défit dans la Thébaïde les Blemmyes, sauvages d'Éthiopie, dont on ne sait presque rien ; de là il marcha contre les Perses. Assis à terre sur l'herbe au haut d'une montagne d'Arménie, mangeant dans un pot quelques pois chiches, habillé d'une simple casaque de laine teinte en pourpre, la tête couverte d'un chapeau parcequ'il étoit chauve, sans se lever, sans discontinuer son repas, Probus reçut les ambassadeurs étonnés du grand-roi. Il leur dit qu'il étoit l'empereur ; que si leur maître refusoit justice aux Romains, il rendroit la Perse aussi nue d'arbres et d'épis que sa tête l'étoit de cheveux ; et il ôta son couvre-chef. « Avez-vous faim ? » ajouta ce Popilius de l'Empire, « partagez mon repas ; sinon, retirez-vous[2]. »

Probus donna des terres en Thrace à cent mille Bastarnes (nation scythe ou gothique), qui s'attachèrent au sol. Il en avoit partagé d'autres aux Gépides, aux Juthongues, aux Vandales, aux Franks ; tous ceux-ci se soulevèrent à divers intervalles.

On peut fixer au règne de Probus la fin de la première grande invasion des Barbares, bien que les mouvements s'en fissent encore sentir sous Carus, Carin, Numérien, et qu'ils se prolongeassent sous Dioclétien jusqu'à l'avénement de Constantin à l'Empire.

[1] Itidem cum Franci ad imperatorem accessissent, et ab eo sedes obtinuissent, pars eorum quædam defectionem molita, magnamque navium copiam nacta, totam Græciam conturbavit. In Siciliam quoque dela ta, et urbem Syracusanam adorta, magnam in ea cædem edidit. Tandem cum et in Africam adpulisset, ac refecta fuisset, adductis Carthagine copiis, nihilominus domum redire nullum passa detrimentum potuit. (Zosim., lib. I, p. 20, edit. Basileæ.)

[2] Quo in habitu deprehensum a legatis Carinum aiunt. Purpurea vestis humi per herbam jacebat ; cibus autem erat pridianum ex ipsis elixis pulmentum, in hisque frusta quædam et inveterata porcinarum carnium salsamenta. Eos ergo (Parthorum legatos) cum vidisset, neque surrexisse, neque quidquam mutasse fertur, sed, e vestigio vocatis, dixisse : Se quidem illos scire ad sese venire, se enim Carinum esse, juvenique regi in eadem die renuntiarent jubere, ni saperet, omnem ipsorum saltum, campumque omnem intra lunare spatium Carini capite fore nudiorem ; simulque dicentem detracto pileo caput ostendisse nihilo galea adjacente villosius : ac si quidem esurirent, ut manum una in ollam immitterent permissurum ; sin minus, jubere se eadem hora recedere.

Synesii episcopi Cyrenes de regno ad Arcadium imperat., interprete Dionysio Petavio Jesu Presbytero. (Pag. 18. Lutetiæ. 1633.) — On sait qu'il y a erreur dans le texte de Synésius, et qu'il faut rapporter à *Probus* ce qu'il attribue à *Carin*.

Probus, délivré des guerres étrangères, étouffa les révoltes de Saturnin, de Proculus et de Bonose. Dans le retour d'une si grande paix, il affirmoit qu'on n'auroit bientôt plus besoin d'armée. Il occupa les troupes oisives à planter des vignes dans la Pannonie, la Mœsie et les Gaules, et, selon Vopiscus, jusque dans la Grande-Bretagne : on croit que la Bourgogne lui est redevable de ses premières richesses. Probus, guerrier si digne du sceptre, n'en fut pas moins tué par ses soldats dans une guérite de fer, d'où il surveilloit les légions employées au desséchement des marais de Sirmich, sa patrie [1].

Carus, emp. et ses deux fils; Carin et Numérien. Eutichien, pape. An de J. C. 282-283.

Carus, qui vint après Probus, étoit né à Narbonne, selon les deux Victor. Il se disoit originaire de Rome, et il n'est pas sûr qu'il vit jamais cette capitale du monde dont il étoit souverain. Il fut foudroyé après des victoires remportées sur les Perses, non loin de Ctésiphon qu'il avoit pris [2]. Quand la terre fatiguée discontinuoit le meurtre de ses princes, le ciel s'en chargeoit.

Carin et Numérien Ier, emp. Caius, pape. An de J. C. 284.

Les fils de Carus, Carin et Numérien, reconnus empereurs, célébrèrent à Rome les jeux *romains* [3], que Calpurnius ou Calphurnius, poëte oublié comme ces jeux, a chantés [4].

[1] Vict., *Ep.*, Eut.

[2] Ctesiphontem usque pervenit... ut alii dicunt morbo, ut plures fulmine interemptus est. Negari non potest eo tempore quo periit, tantum fuisse subito tonitruum, ut multi terrore ipso exanimati esse dicantur : cum igitur ægrotaret atque in tentorio jaceret, ingenti exorta tempestate, immani coruscatione, immaniori, ut diximus, tonitru exanimatus est. (Carus, *Hist. Aug.*, pag. 666.)

[3] September habet dies 30. — 27. — Ludi romaniani. *Ægidii Bucherii.*

[4] Venimus ad sedes, ubi pulla sordida veste
Inter femineas spectabat turba cathedras.
Nam quæcumque patent sub aperto libera cœlo
Aut eques aut nivei loca densavere tribuni.
..... Stabam defixus.....
Tum mihi senior..... Quid
Ad tantas miraris opes? qui nescius auri
Sordida tecta, casas et sola mapalia nosti.
En ego..... et ista
Factus in urbe senex, stupeo tamen.....
Balteus en gemmis, en illita porticus auro
Certatim radiant. Nec non ubi finis arenæ,
Proxima marmoreo peragit spectacula muro :
Sternitur adjunctis ebur mirabile truncis,
Et coit in rotulam, tereti qua lubricus axis
Impositos subita vertigine falleret ungues,
Excuteretque feras. Auro quoque tota refulgent
Retia, quæ tortis in arenam dentibus exstant
Dentibus æquatis.....
..... Vidi genus omne ferarum,
Hic niveos lepores, et non sine cornibus apros,
Monticoram.....
Vidimus et tauros.....
..... Æquoreos ego cum certantibus ursis
Spectavi vitulos.....

Numérien, revenant de la Perse, fut tué par Aper, préfet du prétoire, dont il avoit épousé la fille. Montesquieu remarque que les préfets du prétoire étoient à cette époque auprès des empereurs, ce que sont les vizirs auprès des sultans [1]. Le jeune prince avoit versé tant de larmes sur la mort de son père, que sa vue en étoit affoiblie; on le portoit dans une litière au milieu des légions. Aper, qui convoitoit la pourpre, s'étoit trop hâté; son forfait avoit devancé ses brigues; le cadavre de Numérien, assassiné dans la litière fermée, tomba en pourriture avant que le meurtrier eût pu s'assurer du suffrage des soldats : la présence du crime et le néant des grandeurs humaines furent dénoncées par l'odeur qui s'en élevoit [2].

L'armée tint un conseil à Calcédoine, afin d'élire le chef de l'État. Dioclétien, qui commandoit les officiers militaires du palais, fut choisi [3]. Tout aussitôt, descendant de son tribunal, il perce Aper de son épée, et s'écrie : « J'ai tué le sanglier fatal. » Une druidesse de Tongres lui avoit promis l'empire quand il auroit tué un *sanglier*, en latin *aper* [4]. A cette élection, du 17 sep-

Ab! trepidi quoties..... arenæ
Vidimus in partes, ruptaque voragine terræ,
Emersisse feras : et eisdem sæpe latebris
Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.
(CALPURNII *ecloga septima.*)

J'ai pris place sur des bancs, au milieu des siéges des femmes, d'où la populace, dans les sales habits de sa misère, regardoit les jeux; car toute l'enceinte qui se trouve en plein air est occupée par les tribuns aux toges blanches ou par les chevaliers.

..... J'admirois..... Alors un vieillard :

Pourquoi t'étonner de tant de richesses? toi qui ne connois pas l'or et n'as jamais habité que sous un toit au hameau, puisque moi-même, que cette ville a vu vieillir, je suis ébloui..... L'or resplendit au portique, et les pierreries au pourtour. Au bas du mur de marbre qui environnoit l'arène étoit une roue formée de morceaux d'ivoire rapportés avec art, qui, par son axe arrondi et par sa surface glissante, fuyoit subitement sous les ongles des bêtes féroces, et empêchoit leur approche. Des filets dorés étoient enlacés sur l'arène à des dents d'éléphant toutes égales... J'ai vu toutes sortes d'animaux, des lièvres blancs, des sangliers armés de cornes, une menticore (un phoque), des taureaux, des veaux marins, combattant contre des ours.

Ah! combien de fois n'ai-je pas été saisi de frayeur, lorsque, l'arène s'entr'ouvrant, des bêtes sauvages sortoient du gouffre! souvent aussi du brillant abîme poussoient des arbousiers aux tiges safranées.

[1] *Grandeur et décadence des Romains.*

[2] Patre mortuo, cum nimio fletu oculos dolere cœpisset.... dum lectica portaretur, factione Arrii Apri soceri sui, qui invadere conabatur imperium, occisus est. Sed cum per plurimos dies de imperatoris salute quæreretur a milite, concionareturque, Aper idcirco illum videri non posse, quod oculos invalidos a vento et sole subtraheret; fetore tamen cadaveris res esset prodita; omnes invaserunt Aprum, eumque ante signa et principia protraxere. (FLAV. VOPISC., *Numerianus. Hist. Aug.*, pag. 669.)

[3] *Domesticus regens.* (CAR., *Aug. Vit.*, pag. 250.)

[4] *Id.*, *ibid.*, pag. 252. Avant le meurtre d'Aper, il avoit coutume de dire qu'il tuoit toujours des sangliers, mais qu'un autre les mangeoit : *utitur pulpamento.*

tembre 284, commença l'ère fameuse dans l'Église connue sous le nom de l'ère de *Dioclétien* ou des Martyrs [1].

Dioclétien livra divers combats à Carin, dont les mœurs rappeloient celles des princes déréglés, prédécesseurs des empereurs militaires. Carin triompha, mais ses soldats victorieux lui ôtèrent la vie à l'instigation d'un tribun dont il avoit déshonoré la couche : ils se soumirent à Dioclétien.

Vous aurez à considérer plusieurs choses sous le règne des derniers empereurs, Gallus, Émilien, Valérien, Gallien, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, Carus et ses fils, par rapport aux chrétiens.

Bien que tous les évêques portassent le nom de pape, l'unité de l'Église s'établissoit : un traité de saint Cyprien la recommande [2].

Gallus et Valérien excitèrent des persécutions; outre ces persécutions générales, il y en avoit de particulières. Les empereurs ayant publié des édits contradictoires au sujet de la religion nouvelle, et ces édits ne s'abrogeant pas mutuellement, il arrivoit que les délégués du pouvoir, selon leurs caractères, leurs principes et leurs préjugés, usoient de la tolérance ou de l'intolérance de la loi [3].

Les papes Corneille, Étienne, Sixte II, succombèrent : celui-ci avoit transporté les corps de saint Pierre et de saint Paul dans les catacombes qui servoient de temple et de tombeau aux chrétiens. En parlant des mœurs des fidèles, je vous raconterai quelque chose du martyre de saint Laurent.

Cyprien eut la tête tranchée à Carthage; trois cents chrétiens sans nom égalèrent à Utique la fermeté de Caton : ils furent précipités dans une fosse de chaux vive [4]. Théogène, évêque, souffrit à Hippone, Fructueux à Tarragone, Paturin à Toulouse, Denis à Lutèce [5], première illustration de cette bourgade inconnue : comme un arbre dans le clos des morts, le christianisme poussoit vigoureusement dans le champ des martyrs. Grégoire le Thaumaturge, près d'expirer, demande s'il reste encore quelques idolâtres dans sa ville épiscopale; on lui répond qu'il en reste dix-sept. « Je laisse « donc à mon successeur autant d'infidèles que je trouvai de chré- « tiens à Néocésarée [6]. »

[1] Elle servit longtemps au comput de la fête de Pâques, et elle est encore employée par les Cophtes et les Abyssins.

[2] De unitate Ecclesiæ catholicæ, vulgo de simplicitate prælatorum. (*Opera Cyp.*, pag. 206.)

[3] PAGIAN., 252; *Catalog.* BUCHER. — [4] PRUDENT. PERISTEPH., 12

[5] *Martyr.*, 14 mai. — [6] GREG. NYSS., pag. 1006. D.

Les Barbares, en entrant dans l'Empire, étoient venus chercher des missionnaires : les envoyés de la miséricorde de Dieu allèrent au-devant des envoyés de sa colère, pour la désarmer. Des évêques, la chaîne au cou, guérissoient les malades en prêchant la sainte parole. Les maîtres prenoient confiance dans ces esclaves médecins ; ils se figuroient obtenir par eux la victoire, et demandoient le baptême. Les prisonniers se changeoient en pasteurs ; des Églises nomades commençoient au milieu des hordes guerrières rentrées dans leurs forêts comme sous leurs tentes. Ces diverses nations se combattoient les unes les autres, se formoient en confédérations, dissoutes et recomposées selon les succès et les revers, gens féroces qui brisoient tous les jougs, et se soumettoient au frein de quelques prêtres captifs.

De tous les corps de l'État, l'armée romaine étoit celui où le Christianisme faisoit le moins de progrès. Les chrétiens répugnoient à l'enrôlement, parcequ'ils regardoient les festins, la *mesure* et la *marque* comme mêlés de paganisme. Maximilien, appelé au service, disoit au proconsul Dion, à Tebeste en Numidie : « Je ne recevrai point la marque, j'ai déja reçu celle de Jésus-« Christ[1]. » D'une autre part, le légionnaire, attaché à ses aigles, renonçoit difficilement à l'idolâtrie de la gloire.

Les hérésiarques et les philosophes continuèrent leur succession : Manès avec sa doctrine des deux principes, Plotin et Porphyre, beaux esprits, ennemis du Christ.

DIOCLÉTIEN et MAXIMIEN, emp. CAÏUS et MARCELIN, papes. An de J. C. 294-305.

Dioclétien associa Maximien au pouvoir suprême, et nomma deux césars, Galère et Constance : l'Orient et l'Italie tomboient dans le département des augustes ; les césars eurent la garde du Danube et du Rhin, en deçà desquels se plaçoient les provinces de l'Occident. La possession romaine se trouva divisée en quatre despotats, ce qui prépara la séparation finale des deux Empires d'Orient et d'Occident.

L'armée, obéissant à quatre maîtres, n'eut plus assez de force pour les créer ; il n'y eut plus assez de trésors dans l'une des quatre divisions territoriales pour fournir à un usurpateur le moyen d'acheter l'élection. Dioclétien diminua le nombre des prétoriens et leur opposa deux nouvelles cohortes, les joviens et les herculiens.

Mais ce qui fit la sûreté du prince causa la ruine de l'État : ces légions, qui choisissoient les empereurs, repoussoient en même

[1] Milita et accipe signaculum.—Non accipio signaculum. Jam habeo signum Christi dei mei. (*Acta sincera Ruinartii*, p. 310.)

temps les Barbares ; c'étoit une république militaire qui se donnoit des maîtres nationaux et n'en vouloit point d'étrangers. Lorsque Dioclétien eut opéré ses changements ; lorsque Constantin, continuant la même politique, eut cassé les prétoriens ; lorsque, au lieu de deux préfets du prétoire, il en eut nommé quatre ; lorsqu'il eut rappelé les légions qui gardoient les frontières pour les mettre en garnison dans le cœur de l'Empire, le règne des légions expira, le pouvoir domestique prit naissance. Le droit d'élection fut partagé entre les soldats et les eunuques [1] : la liberté romaine, qui avoit commencé dans le sénat, passé au forum, traversé l'armée, alla s'enfermer dans le palais avec des esclaves à part de la race humaine ; geôliers de la liberté qui n'avoient pas même la puissance de perpétuer dans leur famille la servitude héréditaire.

Le sénat partagea l'abaissement des légions. Rome ne vit presque plus ses empereurs : ils résidèrent à Trèves, à Milan, à Nicomédie, et bientôt à Constantinople. Dioclétien modela sa cour sur celle du grand-roi : il se donna le surnom de *Jupiter ;* au lieu de la couronne de laurier, il ceignit le diadème, et ajouta au manteau de pourpre la robe d'or et de soie. Des officiers du palais de diverses sortes, et partagés en diverses *écoles*, furent constitués : les eunuques avoient la garde intérieure des appartements. Quiconque étoit introduit devant l'empereur se prosternoit et adoroit. Les successeurs de Dioclétien, et peut-être lui-même, se firent appeler *votre Éternité*, et ils vécurent un jour [2]. Sachez néanmoins que les empereurs s'arrogèrent ce titre par une espèce de droit d'héritage. Rome se surnommoit la ville éternelle ; le peuple romain avoit vu dans l'immutabilité du dieu Terme le présage de la durée de sa puissance : en usurpant les pouvoirs politiques, les despotes usurpèrent aussi les forces religieuses. Toutefois cette transmission du sort de l'espèce au destin de l'individu n'étoit qu'une fausseté impie : les nations qui changent de mœurs, de lois, de nom, de sang, ne meurent point, il est vrai ; mais est-il rien de plus vite et de plus mortel que l'homme ?

Ce ne fut guère que six ans après l'association de Maximien à

[1] Adrien de Valois remarque qu'autre chose étoit *milites* chez les Romains et autre chose *exercitus* ; à l'appui de sa remarque il cite ce passage d'Idace : *Apud Constantinopolis Marcianus a* MILITIBUS *et ab* EXERCITU, *instante etiam sorore Theodosii Pulcheria Regina, efficitur imperator*. Le savant historien entend par *exercitu* la cour et les officiers du palais : il a raison. Grégoire de Tours, et d'autres auteurs, emploient la même distinction : la suite des faits démontre que l'élection étoit devenue double, c'est-à-dire qu'elle s'opéroit par le concours des officiers du palais et de ceux de l'armée. *Valesiana*, p. 79.

[2] AUR. VICT., pag. 323 ; EUTROP., pag. 586 ; GREG. NAZ., or. 3 ; ATH., *apolog. cont. Arian.* ; AMMIAN. MARCEL., lib. XV.

l'empire que Dioclétien s'adjoignit les deux césars Galérius et Constance. On vit dans les Gaules, sous le nom de Bagaudes[1], une insurrection de paysans assez semblable à celles qui éclatèrent en France dans le moyen-âge. OElianus et Amandus, chefs de ces paysans, prirent la pourpre: leurs médailles nous sont parvenues[2], moins comme une preuve historique du pouvoir d'un maître que comme un monument de la liberté : on a cru qu'OElianus et Amandus étoient chrétiens[3]. Maximien soumit ces hommes rustiques dont le nom reparut au cinquième siècle: Salvien, à cette dernière époque, excuse leur révolte par leurs souffrances: la faction de la misère est enracinée.

Carausius dans la Grande-Bretagne, Aquilée en Égypte, furent vaincus, l'un par Constance, l'autre par Dioclétien, après une usurpation plus ou moins longue. Galérius, d'abord défait par les Perses, les défit à son tour.

Dioclétien, grand administrateur, homme fin et habile[4], répara et augmenta les fortifications des frontières; battit, à l'aide de ses associés et de ses généraux, les Blemmyes en Égypte, les Maures en Afrique, les Franks, les Allamans, les Sarmates en Europe; il

[1] Aur. Vict., pag. 524. — [2] Eutrop., pag. 585; Goltzii *mes. rei antiq.*, pag. 12.

[3] *Vit. S. Babol. in And. Du Ch. Hist. Fr. Scrip.*

[4] J'ai tracé dans *les Martyrs* les portraits de Dioclétien, de Galérius et de Constantin, avec la fidélité historique la plus scrupuleuse; au lieu de les refaire, qu'il me soit permis de les rappeler.

« Dioclétien a d'éminentes qualités; son esprit est vaste, puissant, hardi; mais son caractère, trop souvent foible, ne soutient pas le poids de son génie. Tout ce qu'il fait de « grand et de petit découle de l'une ou de l'autre de ces sources. Ainsi l'on remarque « dans sa vie les actions les plus opposées: tantôt c'est un prince plein de fermeté, de lumière et de courage, qui brave la mort, qui connoît la dignité de son rang, qui force Galérius à suivre à pied le char impérial comme le dernier des soldats; tantôt c'est un « homme timide qui tremble devant ce même Galérius, qui flotte irrésolu entre mille projets, qui s'abandonne aux superstitions les plus déplorables, et qui ne se soustrait aux « frayeurs du tombeau qu'en se faisant donner les titres impies de Dieu et d'Éternité. « Réglé dans ses mœurs, patient dans ses entreprises, sans plaisirs et sans illusions, ne « croyant point aux vertus, n'attendant rien de la reconnoissance, on verra peut-être ce « chef de l'Empire se dépouiller de la pourpre par mépris pour les hommes, et afin d'apprendre à la terre qu'il étoit aussi facile à Dioclétien de descendre du trône que d'y « monter.

« Soit foiblesse, soit nécessité, soit calcul, Dioclétien a voulu partager sa puissance avec « Maximien, Constance et Galérius. Par une politique dont il se repentira peut-être, il a « pris soin que ces princes fussent inférieurs à lui, et qu'ils servissent seulement à rehausser son mérite. Constance seul lui donnoit quelque ombrage à cause de ses vertus; « il l'a relégué loin de la cour au fond des Gaules, et il a gardé près de lui Galérius. Je ne « vous parlerai point de Maximien, auguste, guerrier assez brave, mais prince ignorant « et grossier, qui n'a aucune influence. Je passe à Galérius.

« Né dans les huttes des Daces, ce gardeur de troupeaux a nourri dès sa jeunesse, sous « la ceinture du chevrier, une ambition effrénée. Tel est le malheur d'un État où les « lois n'ont point fixé la succession au pouvoir; tous les cœurs sont enflés des plus vastes

sema la division parmi les Goths, les Vandales, les Gépides, les Bourguignons, qui se consumèrent en guerres intestines. Ceux des Barbares du Nord que l'on avoit faits prisonniers, furent ou distribués comme esclaves aux habitants des territoires de Trèves, de Langres, de Cambray, de Beauvais et de Troyes, ou adoptés comme colons, nommément quelques tribus de Sarmates, de Bastarnes et de Carpiens.

Au moment de triompher, le Christianisme eut à soutenir une persécution générale. Poussé par Galérius, qu'excitoit sa mère, adoratrice des dieux des montagnes, Dioclétien assembla un conseil de magistrats et de gens de guerre. Ce conseil fut d'avis de poursuivre les ennemis du culte public. L'empereur envoya consulter Apollon de Milet : Apollon répondit que les justes répandus sur la terre l'empêchoient de dire la vérité ; la pythonisse se plaignoit d'être muette. Les aruspices déclarèrent que les justes dont parloit Apollon étoient les Chrétiens. La persécution fut résolue. On en fixa l'époque à la fête des Terminales, dernier jour de l'année romaine [1], jour réputé heureux et qui devoit mettre fin à la religion de Jésus. Dioclétien et Galérius se trouvoient à Nicomédie.

L'attaque commença par la démolition de la basilique bâtie dans cette ville sur une colline, et environnée de grands édifices [2]. On y chercha l'idole qu'on n'y trouva point.

Le décret d'extermination portoit en substance : Les églises seront renversées et les livres saints brûlés ; les chrétiens seront privés de tous honneurs, de toutes dignités, et condamnés au supplice sans distinction d'ordre et de rang ; ils pourront être

« desirs ; il n'est personne qui ne puisse prétendre à l'Empire ; et comme l'ambition ne « suppose pas toujours le talent, pour un homme de génie qui s'élève, vous avez vingt ty- « rans médiocres qui fatiguent le monde.

« Galérius semble porter sur son front la marque, ou plutôt la flétrissure de ses services ; « c'est une espèce de géant dont la voix est effrayante et le regard horrible. Les pâles des- « cendants des Romains croient se venger des frayeurs que leur inspire ce césar, en lui « donnant le surnom d'*Armentarius*. Comme un homme qui fut affamé la moitié de sa vie, « Galérius passe les jours à table, et prolonge dans les ténèbres de la nuit de basses et cra- « puleuses orgies. Au milieu de ces saturnales de la grandeur, il fait tous ses efforts pour « déguiser sa première nudité sous l'effronterie de son luxe ; mais plus il s'enveloppe dans « les replis de la robe du césar, plus on aperçoit le sayon du berger.

« Outre la soif insatiable du pouvoir et l'esprit de cruauté et de violence, Galérius ap- « porte encore à la cour une autre disposition bien propre à troubler l'empire : c'est une « fureur aveugle contre les chrétiens. La mère de ce césar, paysanne grossière et supersti- « tieuse, offroit souvent, dans son hameau, des sacrifices aux divinités des montagnes. In- « dignée que les disciples de l'Évangile refusassent de partager son idolâtrie, elle avoit « inspiré à son fils l'aversion qu'elle sentoit pour les fidèles. Galérius a déja poussé le foi- « ble et barbare Maximien à persécuter l'Église ; mais il n'a pu vaincre encore la sage mo- « dération de l'empereur. »

[1] 23 février 304. — [2] EUSEB., lib. VII, cap. II.

poursuivis devant les tribunaux, et ne pourront poursuivre personne, pas même en réclamation de vol, réparation d'injures ou d'adultère; les affranchis redeviendront esclaves [1].

C'est toujours par l'effet rétroactif des lois ou par leur déni, que les grandes iniquités sociales s'accomplissent: le refus de justice est le point où l'homme se trouve le plus éloigné de Dieu. Un édit particulier frappoit les évêques, et ordonnoit de les mettre aux fers, et de les forcer à abjurer.

La persécution, d'abord locale, s'étendit ensuite à toutes les provinces de l'Empire. La maison de l'empereur fut particulièrement tourmentée: Valérie, fille de Dioclétien, et Prisca, sa femme, accusés de christianisme, sacrifièrent; Dorothée, le premier des eunuques, Gorgonius, Pierre, Judes, Mygdonius et Mardonius souffrirent. On mit du sel et du vinaigre dans les plaies de Pierre; étendu sur un gril, ses chairs furent rôties comme les viandes d'un festin [2]. On jeta pêle-mêle dans les bûchers femmes, enfants et vieillards; d'autres victimes, entassées dans des barques, furent précipitées au fond de la mer [3].

[1] EUSEB., lib. VII, c. II. — [2] LACT., *de Morte persec. martyr.* 26 déc.

[3] Voici le tableau de cette persécution, encore emprunté des *Martyrs*; ce n'est qu'un abrégé exact du long récit d'Eusèbe et de Lactance. (EUSEB., cap. VI, VII, VIII, IX, X, XI, lib. IV, LACT.):

« La persécution s'étend dans un moment des bords du Tibre aux extrémités de l'Em« pire. De toutes parts on entend les églises s'écrouler sous les mains des soldats; les ma« gistrats, dispersés dans les temples et dans les tribunaux, forcent la multitude à sacrifier; « quiconque refuse d'adorer les dieux est jugé et livré aux bourreaux; les prisons regorgent « de victimes: les chemins sont couverts de troupeaux d'hommes mutilés qu'on envoie mou« rir au fond des mines ou dans les travaux publics. Les fouets, les chevalets, les ongles de « fer, la croix, les bêtes féroces déchirent les tendres enfants avec leurs mères; ici l'on « suspend par les pieds des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expirer dans ce « supplice honteux et cruel: là, on attache les membres du martyr à deux arbres rap« prochés de force: les arbres, en se redressant, emportent les lambeaux de la victime. « Chaque province a son supplice particulier: le feu lent en Mésopotamie, la roue dans « le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, au milieu des « tourments, on apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au visage dans la « crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigué de brûler séparément « les fidèles, on les précipite en foule dans le bûcher: leurs os sont réduits en poudre, et « jetés au vent avec leurs cendres. . . . .
« . . . .

« Les villes sont soumises à des juges militaires, sans connoissances et sans lettres, qui « ne savent que donner la mort. Des commissaires font les recherches les plus rigoureuses « sur les biens et les propriétés des sujets; on mesure les terres, on compte les vignes et « les arbres, on tient registre des troupeaux. Tous les citoyens de l'Empire sont obligés de « s'inscrire dans le livre du cens, devenu un livre de proscription. De crainte qu'on ne « dérobe quelque partie de sa fortune à l'avidité de l'Empereur, on force, par la violence « des supplices, les enfants à déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, « les femmes contre leurs maris. Souvent les bourreaux contraignent des malheureux à « s'accuser eux-mêmes et à s'attribuer des richesses qu'ils n'ont pas. Ni la caducité, ni la « maladie, ne sont une excuse pour se dispenser de se rendre aux ordres de l'exécuteur; on

La bassesse, comme toujours, se trouva à point nommé pour faire l'apologie du crime : deux philosophes [1] écrivirent à la lueur des bûchers contre les chrétiens.

Le martyre de la légion thébéenne, massacrée par ordre de Maximien, est de cette époque. Nantes, dans l'Armorique, se consacra par le sang des deux frères Donatien et Rogatien [2].

Arnobe et Lactance défendirent le Christianisme; le dernier nous a peint la mort des persécuteurs et l'extinction de leur race [3] : Licinius Galérius et Candidien son fils; Maximien avec son fils âgé de huit ans, sa fille âgée de sept, sa femme noyée dans l'Oronte où elle avoit fait noyer des chrétiennes; Dioclétien, Valérie et Prisca fugitives, cachées sous de misérables habits, reconnues, arrêtées, décapitées à Thessalonique, et jetées dans la mer : victimes de la tyrannie de Licinius, elles n'étoient coupables que d'appartenir à un sang maudit.

Dioclétien et Maximien étoient venus triompher en Italie, l'un des Égyptiens, l'autre des peuples du Nord; c'est le dernier triomphe authentique qu'ait vu Rome. L'empereur ne descendit du char de sa victoire que pour monter à Nicomédie sur le tribunal de son abdication. Cette scène eut lieu dans une plaine qu'inondoit la foule des grands, du peuple et des soldats. Dioclétien déclara qu'ayant besoin de repos, il cédoit l'empire à Galérius. En même temps il indiqua le césar qui devoit remplacer Galérius devenu auguste : c'étoit Daïa ou Daza Maximin, fils de la sœur de Galérius. Il jeta son manteau de pourpre sur les épaules de ce pâtre [4], et Dioclétien, redevenu Dioclès, prit le chemin [5] de Salone, sa patrie.

Cet homme extraordinaire avoit les larmes aux yeux en déposant le pouvoir; il avoit également pleuré lorsque Galérius, dans un entretien secret, lui signifia qu'il prétendoit être le maître, et que si lui, Dioclétien, ne vouloit pas s'éloigner, lui, Galérius, l'y sauroit contraindre. D'autres ont écrit que Dioclétien renonça au

« fait comparoître la douleur même et l'infirmité; afin d'envelopper tout le monde dans « des lois tyranniques, on ajoute des années à l'enfance, on en retranche à la vieillesse : « la mort d'un homme n'ôte rien au trésor de Galérius, et l'Empereur partage la proie « avec le tombeau. Cet homme, rayé du nombre des humains, n'est point effacé du rôle du « cens, et il continue de payer pour avoir eu le malheur de vivre. Les pauvres, de qui on « ne pouvoit rien exiger, sembloient seuls à l'abri des violences par leur propre misère ; « mais ils ne sont point à l'abri de la pitié dérisoire du tyran : Galérius les fait entasser « dans des barques, et jeter ensuite au fond de la mer, afin de les guérir de leurs maux. » (*Martyrs*, liv. XVIII.)

[1] PAGI, an. 302, n. 13; EPIPHAN. *hœres*. 68. — [2] *Act. sinc.*, p. 295.

[3] *De Morte persecut.* — [4] EUTROP., pag. 56; VICT., *Epit.*

[5] *Rhedæ impositus*, dit le texte.

trône par mépris des grandeurs humaines[1]. Soit que ce prince ait quitté l'empire de gré ou de force, avec courage ou foiblesse, sa retraite à Salone a donné à sa vie un caractère de philosophie qui fait aujourd'hui sa principale renommée.

Dioclétien habitoit, au bord de la mer, une maison de campagne[2], que Constantin le Grand dit avoir été simple[3], et que Constantin Porphyrogénète[4] a crue magnifique. Maximien-Hercule se dépouilla de l'autorité souveraine à Milan en faveur de Constance Chlore, et nomma césar Valérius Sévère, obscur favori de Galérius, le même jour que Dioclétien accomplissoit son sacrifice à Nicomédie. Maximien, ayant dans la suite ressaisi la pourpre, fit inviter Dioclétien à suivre son exemple. Dioclétien répondit : « Je « voudrois que vous vissiez les beaux choux que j'ai plantés, vous « ne me parleriez plus de l'Empire[5]. » Paroles démenties par des regrets.

Pendant les neuf années que Dioclétien vécut à Salone, sa femme et sa fille périrent misérablement, et il ne put les sauver, obligé qu'il fut alors de reconnoître l'impuissance d'un prince auquel il ne reste d'autorité que celle des larmes. Menacé par Constantin et Licinius, peut-être même par le sénat[6], il résolut d'abréger sa vie. On est incertain du genre de sa mort ; on parle de poison, d'abstinence, de mélancolie[7]. L'empereur sans empire ne dormoit plus, ne mangeoit plus ; il soupiroit ; il gémissoit : saint Jérôme laisse entendre qu'avant d'expirer il vomit sa langue rongée de vers[8].

La philosophie fut aussi inutile à Dioclétien, pour mourir, que la religion à Charles-Quint : tous deux eurent des remords d'avoir abandonné le pouvoir ; le premier, sur son lit et sur la terre, où il se rouloit au milieu de ses larmes[9]; le second, au fond du cercueil, où il se plaça pour assister à la représentation de ses funérailles[10].

[1] EUTROP., lib. IX, cap. XVIII. AUREL. VICT. *Lumen Panegyr. vet.* VII, 15.

[2] Peut-être Spalatro.— [3] *Ad cœtum sanct.*, cap. XXV. EUSEB.

[4] *De Administr. imp. ad Rom. fil.*, pag. 72, 85, 86.

[5] VICT., *Ep.*, pag. 223. EUTROP., pag. 587. — [6] LACT., *de Morte pers.*

[7] *Id.*, *ib.* EUSEB., lib. VIII, cap. XVII. VICT. *Epit.*

[8] Nos autem dicemus, omnes persecutores qui afflixerunt Ecclesiam Domini, ut taceamus de futuris cruciatibus, etiam in præsenti seculo recepisse quæ fecerint. Legamus ecclesiasticas historias : quid Valerianus, quid Decius, quid Diocletianus, etc., passi sint, et tunc rebus probabimus etiam juxta litteram prophetiæ veritatem esse completam : quod computruerint carnes eorum, et oculi contabuerint, et lingua in pedorem et saniem dissoluta sit. (*Commentarior.* D. HIERON., *in Zachar.*, lib. III, cap. XIV, pag. 370-h. Romæ, in ædibus populi romani, 1571.)

[9] LACT., *de Mort. pers.*

[10] He resolved to celebrate his own obsequies before his death. He ordered his tomb to

Dioclétien multiplia les impôts; il couvrit l'Empire de monuments onéreux qu'il faisoit souvent abattre et recommencer sur un plan nouveau. La providence a voulu qu'une salle des *Thermes* du persécuteur des chrétiens soit devenue, à Rome, l'église de *Notre-Dame-des-Anges*. Dans le cloître, jadis vaste cimetière de cet édifice, l'espace se trouve aujourd'hui trop grand pour la mort; un petit retranchement, pratiqué au pied de trois ou quatre colonnes, suffit aux tombeaux diminuants de quelques chartreux qui finissent aussi, et qui, dans leur abdication du monde, ne regrettent rien de la terre.

Galérius, Constance, emp. Marcelin, pape. An de J.C. 306.

Les faits sont comme il suit après l'abdication de Dioclétien. Constance gouvernoit les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne; il étoit doux, juste, tolérant envers les chrétiens, et si dénué de fortune, qu'il étoit obligé d'emprunter de l'argenterie lorsqu'il donnoit un festin [1]. Suidas l'appelle *Constance le Pauvre* [2], un des plus beaux surnoms que jamais prince absolu ait portés.

Il eut d'Hélène, fille d'un hôtelier, sa femme légitime ou sa concubine, Constantin le Grand, et de Théodora, fille de la femme de Maximien-Hercule, trois filles et trois garçons. On le força de répudier Hélène, comme étant d'une naissance trop inférieure.

Constantin avoit alors dix-huit ans : entraîné dans l'humiliation de sa mère, il fut attaché à Dioclétien, et porta les armes en Égypte et dans la Perse. Galérius, jaloux de la faveur dont le fils de Constance jouissoit auprès des soldats, se voulut défaire de lui, en l'excitant à se battre, d'abord contre un Sarmate, ensuite contre un lion [3]. Constantin, sorti heureusement de ces épreuves, se

be erected in the chapel of the Monastery. His domestics marched thither in funeral procession, with black tapers in their hands; he himself followed his shroud, he was laid in his coffin with much solemnity. The service for the dead was chanted, and Charles joined in the prayers which were offered up for the rest of his soul, mingling his tears with those which his attendants shed, as if they had been celebrating a real funeral. The ceremony closed with sprinkling holy water on the coffin in the usual form, and at the assistants retiring, the doors of the chapel were shut. Then Charles arose out of the coffin. (ROBERTSON'S, *Hist. of Charl. V,* vol. the third, pag. 317, 1760.)

Sibi adhuc viventi suprema officia repræsentari suoque ipse funeri interesse voluit atratus. Itaque monachis immistus mortuale sacrum canentibus, æternam sibimet requiem tanquam deposito inter sedes beatas apprecatus fuit, majori circumstantium luctu quam cantu : et genibus nixus summo rerum conditori animam suam humili precatione commendavit : inde inter gementium famulorum manus in cellam relatus. (MARIANÆ *Hist. Hisp. continuatio ab Emmanuele Miniana,* lib. V, pag. 216, tom. IV.)

[1] EUT., p. 587. Adeo autem cultus modici, ut feriatis diebus, si cum amicis numerosioribus esset epulandum, privatorum ei argento ostiatim petito triclinia sternerentur. (EUTROP. *Rer. romanar.*, lib. II, pag. 133. Basileæ, anno 1532.)

[2] Pauper ita vocabatur Constantius. Πανπερ οὕτω ἐκαλεῖτο Κωνστάντιος. (SUIDÆ *Lexicon*, tom. II. Genevæ, 1690.)

[3] PHOTII *Bib.*, cap. LXII. *In Praxag.*; ZONAR., *Ann. Vitæ Diocl.*

déroba par la fuite aux complots de Galérius; afin de n'être pas poursuivi, il fit couper de poste en poste les jarrets des chevaux dont il s'étoit servi [1]. Il rejoignit son père à Boulogne, au moment où celui-ci, vainqueur de Carausius, s'embarquoit pour la Grande-Bretagne. Constance mourut à York. Les légions, par un dernier essai de leur puissance, sans attendre l'élection du palais, proclamèrent Constantin empereur, au nom des vertus de son père. Galérius n'accorda à Constantin que le titre de césar, conférant à Valère celui d'Auguste.

Galérius avoit ordonné un recensement des propriétés, afin d'asseoir une taxe générale sur les terres et sur les personnes; il y voulut soumettre l'Italie : Rome se soulève, appelle à la pourpre Maxence, gendre de Galérius, et fils de Maximien-Hercule. Le vieil empereur abdiqué sort de sa retraite, se joint à son fils. Sévère, réfugié dans Ravenne, qu'il rend par capitulation à Maximien-Hercule, est condamné à mort, et se fait ouvrir les veines.

CONSTANTIN, emp. MARCELLUS, EUSÈBE, MELCHIADE, SILVESTRE Ier, pap. An de J. C. 307-333.

Maximien s'allie avec Constantin, lui donne Fausta, sa fille, en mariage, et le nomme auguste. Galérius fond sur l'Italie avec une armée : parvenu jusqu'à Narni, et forcé de retourner en arrière, il élève Licinius, son ancien compagnon d'armes, au rang d'où la mort avoit précipité Sévère. Maximin Daïa, le césar qui gouvernoit l'Égypte et la Syrie, enflammé de jalousie, se décore aussi de la dignité d'auguste. Six empereurs (ce qui ne s'étoit jamais vu, et ce qui ne se revit jamais) règnent à la fois : Constantin, Maxence et Maximien en Occident, Licinius, Maximin et Galérius en Orient.

La discorde éclate entre Maximien-Hercule et Maxence, son fils. Maximien se retire en Illyrie, ensuite dans les Gaules, auprès de Constantin, son gendre. Il conspire contre lui, et, sur une fausse nouvelle de la mort de ce prince, s'empare d'un trésor déposé dans la ville d'Arles. Constantin, occupé au bord du Rhin à repousser un corps de Franks, revient, assiége son beau-père dans Marseille, le prend, et condamne à mort un vieillard dont l'ambition étoit tombée en enfance [2].

Galérius meurt à Sardique d'une maladie dégoûtante [3], attribuée par les chrétiens à la vengeance céleste. Galérius avoit été le véritable auteur de la persécution. Maximin Daïa et Licinius se partagent ses États. Licinius fait alliance avec Constantin, Maximin

[1] ZOSIM., lib. II, et les deux VICTOR.

[2] Il y a divers récits contradictoires de sa mort.

[3] LACT., *de Morte pers.*; EUSEB., cap. XVI.; AUREL. VICT. *Epit.*

avec Maxence. Constantin, vainqueur des Franks et des Allamans, livre leur prince aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trèves [1].

Maxence, oppresseur de l'Afrique et de l'Italie, invente le don gratuit [2] que les rois et les seigneurs féodaux exigèrent dans la suite pour une victoire, une naissance, un mariage, et pour l'admission de leurs fils à l'ordre de chevalerie : sous les Romains, il s'agissoit du consulat du jeune prince. Maxence immole les sénateurs et déshonore leurs femmes. Sophronie, chrétienne et femme du préfet de Rome, se poignarde afin de lui échapper [3].

Maxence médite d'envahir la Gaule. Constantin, décidé à prévenir son ennemi, voit dans les airs le labarum, et commence à s'instruire de la foi. Maxence avoit rétabli les prétoriens; son armée se composoit de cent soixante-dix mille fantassins et de dix-huit mille cavaliers. Constantin ne craignit point d'attaquer Maxence avec quarante mille vieux soldats. Il passe les Alpes Cottiennes sur une de ces voies indestructibles qui n'existoient pas du temps d'Annibal ; il emporte Suse d'assaut, défait un corps de cavalerie pesante aux environs de Turin, un autre à Bresse : Vérone capitule ; la garnison captive est liée des chaînes forgées avec les épées des vaincus [4], Constantin marche à Rome, et gagne la bataille où Maxence perd l'empire et la vie.

Cette bataille est du petit nombre de celles qui, expression matérielle de la lutte des opinions, deviennent, non un simple fait de guerre, mais une véritable révolution. Deux cultes et deux mondes se rencontrèrent au pont Milvius ; deux religions se trouvèrent en présence, les armes à la main, au bord du Tibre, à la vue du Capitole. Maxence interrogeoit les livres sibyllins, sacrifioit des lions, faisoit éventrer des femmes grosses, pour fouiller dans le sein des enfants arrachés aux entrailles maternelles : on supposoit que des cœurs qui n'avoient pas encore palpité ne pouvoient recéler aucune imposture. Constantin, dans son camp, se contentoit de dire, ce qu'on grava sur son arc de triomphe, qu'il arrivoit par l'impulsion de la divinité et la grandeur de son génie [5]. Les anciens dieux du Janicule rangèrent autour de leurs autels les légions qu'ils avoient envoyées à la conquête de l'univers : en face de ces soldats étoient ceux du Christ. Le laba-

[1] *Paneg. Orat. int. vet. paneg.* — [2] AUREL. VICT., pag. 526.

[3] RUFIN., *Hist. eccl.*, pag. 445.

[4] Tu divino monitus instinctu, de gladiis eorum gemina manibus aptari claustra jussisti, ut servarent deditos gladii sui, quos non defenderant repugnantes. (*Incerti panegyricus Constantino Augusto*, cap. II, pag. 498, t. II. Trajecti ad Rhenum, 1787.)

[5] *Instinctu divinitatis, mentis magnitudine.*

rum domina les aigles, et la terre de Saturne vit régner celui qui prêcha sur la montagne : le temps et le genre humain avoient fait un pas.

Six mois après la victoire de Constantin, Maximin Daïa voulut enlever à Licinius la partie de l'Empire qu'il gouvernoit ; vaincu auprès d'Héraclée, il alla mourir à Nicomédie. Des six empereurs il ne restoit plus que Constantin et Licinius.

Ceux-ci se brouillèrent. Une première guerre civile, suivie d'une seconde, amenèrent les batailles de Cibalis, de Mardie, d'Andrinople et de Chrysopolis, où Constantin fut heureux. Licinius, resté aux mains du vainqueur, fut exilé à Thessalonique. Quelque temps après, on lui demanda sa tête, sous prétexte d'une conspiration ourdie par lui dans les fers : ce moyen de crime, si souvent reproduit dans l'Histoire, accuse de stérilité les inventions de la tyrannie.

Constantin, demeuré en possession du monde, résolut, vers la fin de sa vie, de donner une seconde capitale à ses états : Constantinople s'éleva sur l'emplacement de Byzance, au nom de Jésus-Christ, comme Rome s'étoit élevée sur les chaumières d'Évandre, au nom de Jupiter [1]. Le fondateur de l'empire chrétien déclara qu'il bâtissoit la nouvelle cité par l'ordre de Dieu [2] : il racontoit qu'endormi sous les murs de Byzance, il avoit vu dans un songe une femme, accablée d'ans et d'infirmités, se changer en une jeune fille brillante de santé et de grace, laquelle il lui sembloit revêtir des ornements impériaux [3]. Constantin, interprétant ce songe, obéit à l'avertissement du ciel : armé d'une lance, il conduit lui-même les ouvriers qui traçoient l'enceinte de la ville. On lui fait observer que l'espace déja parcouru étoit immense : « Je suis, répond-il, le guide invisible qui marche devant moi ; je ne m'arrêterai que quand il s'arrêtera [4]. »

La cité naissante fut embellie de la dépouille de la Grèce et de l'Asie : on y transporta les idoles des dieux morts, et les statues des grands hommes, qui ne meurent pas comme les dieux. La vieille métropole paya surtout son tribut à sa jeune rivale, ce qui fait dire à saint Jérôme que Constantinople s'étoit parée de la nudité des autres villes [5]. Les familles sénatoriales et équestres furent

[1] Cum muros, arcemque procul, et rara domorum
Tecta vident, quæ nunc romana potentia cœlo
Æquavit. (VIRG.)

[2] *Cod. Theod.*, lib. V. — [3] SOZOMÈNE, p. 444, *Conq. de Const.*, liv. I.

[4] PHILOSTORG., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. IX.

[5] *Constantinopolis dedicantur pene omnium urbium nuditate*, Chron., pag. 181. *Nu-*

appelées des rivages du Tibre à ceux du Bosphore, pour y trouver des palais semblables à ceux qu'elles abandonnoient. Constantin éleva l'église des Apôtres, qui, vingt ans après sa dédicace, étoit tombante; et Constance bâtit Sainte-Sophie, plus célèbre par son nom que par sa beauté. L'Égypte demeura chargée de nourrir la nouvelle Rome aux dépens de l'ancienne.

Il y a des jugements que les historiens répètent sans examen; vous aurez souvent lu que Constantin avoit hâté la chute de la puissance des césars en détruisant l'unité de leur siége : c'est, au contraire, la fondation de Constantinople qui a prolongé jusque dans les siècles modernes l'existence romaine. Rome, demeurée seule métropole, n'en eût pas été mieux défendue; l'Empire se seroit écroulé avec elle, lorsqu'elle succomba sous Alaric, si la nouvelle capitale n'eût formé une seconde tête à cet empire; tête qui n'a été abattue que plus de mille ans[1] après la première par le glaive de Mahomet II.

Mais ce qui fut favorable à la durée du pouvoir temporel, tel que le créa Constantin, devint contraire au pouvoir spirituel dont il se déclara le protecteur. Fixés dans l'Occident, sous l'influence de la gravité latine et du bon sens des races germaniques, les empereurs ne seroient point entrés dans les subtilités de l'esprit grec : moins d'hérésies auroient ensanglanté le Monde et l'Église. Constantinople naquit chrétienne; elle n'eut point, comme Rome, à renier un ancien culte, mais elle défigura l'autel que Constantin lui avoit donné.

ditas, qui n'est pas de la bonne latinité, ne peut être employé ici que dans le sens de la *Bible*. Les principaux objets d'arts transportés à Constantinople furent les trois serpents qui soutenoient, à Delphes, le Trépied d'or consacré en mémoire de la défaite de Xerxès, le Pan également consacré par toutes les villes de la Grèce, et les Muses d'Hélicon. La statue de Rhée fut enlevée au mont de Dyndème; mais, par une barbarie digne de ce siècle, on changea la position des mains de la déesse, pour lui donner une attitude suppliante, et on la sépara des lions dont elle étoit accompagnée.

[1] Mille quarante-sept ans.

ÉTUDE SECONDE

OU

SECOND DISCOURS

SUR

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS

DU CHRISTIANISME

ET L'INVASION DES BARBARES.

PREMIÈRE PARTIE.

DE CONSTANTIN A VALENTINIEN ET VALENS.

CONSTANTIN, emp. MARCELLUS, EUSÈBE, MELCHIADE, SILVESTRE, MARC, JULES Ier, papes. An de J.C. 307-337.

EN entrant dans cette seconde Étude, vous rentrez avec moi dans l'unité du sujet. Je ne me trouve plus obligé de séparer les trois faits des nations païennes, chrétiennes et barbares : ces dernières, ou fixées dans le monde romain, ou préparant au dehors la décisive invasion, se sont déja inclinées aux mœurs et à la nouvelle religion de l'Empire.

D'un autre côté, le christianisme s'assied sur la pourpre ; ses affaires ne sont plus celles d'une secte en dehors des masses populaires ; son histoire est maintenant l'histoire de l'État. Bien que la majorité des populations soumises à la domination de Rome est et demeure encore longtemps païenne, le pouvoir et la loi deviennent chrétiens.

Des intérêts nouveaux, des personnages d'une nature jusqu'alors inconnue, se révèlent. Depuis le règne de Néron jusqu'à celui de Constantin, les dissentiments religieux n'avoient guère été, parmi les fidèles, que des démêlés domestiques méprisés ou contenus par l'autorité ; mais aussitôt que le fils de sainte Hélène eut levé l'étendard de la croix, les schismes se changèrent en querelles publiques : quand les persécutions du paganisme finirent, celles des

hérésies commencèrent. A peine Constantin avoit-il pris les rênes du gouvernement, qu'Arius divisa l'Église.

Avec Arius parurent ces grands évêques nourris aux écoles d'Antioche, d'Alexandrie et d'Athènes, les Alexandre, les Athanase, les Grégoire, les Basile, les Chrysostome, lesquels, renouvelant la philosophie, l'éloquence et les lettres, poussèrent l'esprit humain hors des vieilles règles, le firent sortir des routines où il avoit si longtemps marché sous la domination des anciens génies et d'une religion tombée. Les Pères de l'Église latine, saint Paulin, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, conduisirent l'Occident à la même rénovation.

Les discours et les actions de ces prêtres attiroient l'attention principale du gouvernement; les généraux et les ministres furent relégués dans une classe secondaire d'intérêt et de renommée. Les conciles prirent la place des conseils, ou plutôt furent les véritables conseils du souverain, qui se passionna pour des vérités ou des erreurs que souvent il ne comprenoit pas. Le monde païen essayoit de lutter, avec ses fables surannées et les systèmes discrédités de ses sages, contre un siècle qui l'entraînoit.

Le Christianisme avoit eu à supporter les persécutions du paganisme : les rôles changent; le Christianisme va proscrire à son tour le paganisme. Mais étudiez la différence des principes et des hommes.

Les païens, comme les chrétiens, ne tinrent point obstinément à leur culte, ne coururent point au martyre : pourquoi? parce que le polythéisme étoit à la fois l'idée fausse et l'idée décrépite, succombant sous l'idée vraie et rajeunie de l'unité d'un Dieu. L'ancienne société ne trouva donc pas pour se défendre l'énergie que la société nouvelle eut pour attaquer.

Jusqu'alors les mouvements du monde civilisé avoient été produits par les impulsions d'un culte corporel, les réclamations de la liberté, les usurpations du pouvoir, enfin par les passions politiques ou guerrières : un autre ordre de faits commence; on s'arme pour les vérités ou les erreurs du pur esprit. Ces subtilités métaphysiques, obscures, qui le seront toujours, qui firent couler tant de sang, n'en sont pas moins la preuve d'un immense progrès de l'espèce humaine. Plus l'homme s'éloigne de l'homme matériel pour se concentrer dans l'homme intelligent, plus il se rapproche du but de son existence; s'il ne perdoit pas quelquefois le courage physique et la vertu morale, en développant sa nature divine, il

atteindroit avec moins de lenteur le perfectionnement auquel il est appelé.

Avec Constantin se forme l'*Église* proprement dite. Alors prit naissance cette monarchie religieuse qui, tendant à se resserrer sous un seul chef, eut ses lois particulières et générales, ses conciles œcuméniques et provinciaux, sa hiérarchie, ses dignités, ses deux grandes divisions du clergé régulier et séculier, ses propriétés régies en vertu d'un droit différent du droit commun, tandis que, honorés des princes et chéris des peuples, les évêques, élevés aux plus hauts emplois politiques, remplaçoient encore les magistrats inférieurs dans les fonctions municipales et administratives, s'emparoient par les sacrements des principaux actes de la vie civile, et devenoient les législateurs et les conducteurs des nations.

Remarquez deux choses peu observées, qui vous expliqueront la manière dont le Christianisme parvint à dominer la société tout entière, peuples et rois.

L'*Église* se constitua en monarchie (élective et représentative), et la *communauté chrétienne* en république : tout étoit obéissance et distinction de rangs dans l'une, bien que le chef suprême fût presque toujours choisi dans les rangs populaires : tout étoit liberté et égalité dans l'autre. De là cette double influence du clergé qui, d'un côté, convenoit aux grands par ses doctrines de pouvoir et de subordination, et de l'autre satisfaisoit les petits par ses principes d'indépendance et de nivellement évangélique ; de là aussi ce langage contradictoire, sans cesser d'être sincère : le prêtre étoit auprès des souverains le tribun de la république chrétienne, leur rappelant les droits égaux des enfants d'Adam, et la préférence que le Rédempteur de tous accorde aux pauvres et aux infortunés sur les riches et les heureux ; et ce même prêtre étoit auprès du peuple le mandataire de la monarchie de l'Église, prêchant la soumission et ordonnant de rendre à César ce qui appartient à César.

Jamais la société religieuse ne s'altère que la société politique ne change : je vous ai déja dit comment l'élection de l'empereur passa des camps au palais. Les révolutions se concentrèrent au foyer impérial ; les guerres civiles n'arrivèrent plus que rarement par les insurrections et les ambitions militaires ; elles sortirent des divisions de la famille régnante, comme il advient dans les empires despotiques de l'Orient.

Sous Constantin on voit paroître, avec l'établissement de l'Église, cette espèce d'aristocratie à la façon moderne, qui ne remplaça jamais dans l'Empire le patriciat auquel Rome dut sa première

liberté. Constantin multiplia, s'il n'inventa pas, les titres de nobilissime, de clarissime, d'illustre, de duc, de comte (dans le sens honorifique de ces deux derniers mots). Ces titres, avec ceux de *baron* et de *marquis*, d'origine purement barbare, ont passé à la noblesse de nos temps. Ainsi, à l'époque dont nous discourons, une transfusion d'éléments se prépare : au premier autel de Constantinople, autel qui fut chrétien, se rattache un des premiers anneaux de la chaîne de la nouvelle société. Si les créations politiques de Constantin ne furent point l'effet immédiat du Christianisme, elles en furent l'effet médiat. Tout tend à se mettre de niveau dans la cité : avancer sur un point, et rester en arrière sur un autre, ne se peut; les idées d'une société sont analogiques, ou la société se dissout.

Les institutions de la vieille patrie mouroient donc avec le vieux culte. Le paganisme, depuis la disparition de l'âge religieux et de l'âge héroïque, s'étoit rarement mêlé à la politique; il sanctifioit quelques actes de la vie du citoyen; il protégeoit les tombeaux; il présidoit à la dénonciation du serment; il consultoit le ciel touchant le succès d'une entreprise; il honoroit l'empereur vivant, lui offroit des libations, lui immoloit des victimes et couronnoit ses statues; il l'admettoit après sa mort au rang des dieux : là se bornoit à peu près l'action du paganisme. Les devins, astrologues et magiciens, venus d'Orient, ajoutèrent quelques fourberies aux mensonges des oracles réguliers.

Mais avec le ministre chrétien s'introduisit la sorte de puissance nationale que les brachmanes de l'Inde, les mages de la Perse, les druides des Gaules, les prêtres chaldéens, juifs, égyptiens, tous serviteurs d'une religion plus ou moins allégorique et mystique, avoient jadis exercée. Le sanctuaire réagit sur les idées du pouvoir en raison du plus ou moins d'immatérialité du dieu, et de son plus grand rapprochement de la vérité religieuse. L'idolâtrie auroit mal servi et n'auroit jamais enfanté l'espèce d'aristocratie qu'impatronisa Constantin. Aussi, lorsque Julien essaya de revenir au polythéisme, il dédaigna les titres et le régime nouveau de la cour. Il n'y eut après le règne de ce prince que l'aristocratie de fraîche invention qui se pût soutenir, parce que l'ordre ecclésiastique dont elle dérivoit s'établit : ce qui retraçoit l'ancienne aristocratie disparut : les souvenirs ne surmontent point les mœurs; en voici la preuve.

Constantin avoit formé dans son autre Rome un patriciat à l'instar du corps fameux qu'immortalisèrent tant de grands citoyens.

Cette noblesse ressuscitée acquit si peu de considération qu'on rougissoit presque d'en faire partie. On proposa vainement de soutenir sa pauvreté par des pensions [1], de masquer par un langage, par des habits, des us et coutumes d'autrefois, une naissance d'hier : les priviléges ne sont pas des ancêtres ; l'homme ne se peut ôter les jours qu'il a, ni se donner ceux qu'il n'a pas. Les sénateurs de Constantin demeurèrent écrasés sous le nom antique et éclatant de *Patres conscripti*, dont on outrageoit leur récente obscurité.

En embrassant le Christianisme et fondant l'Église, en fixant les Barbares dans l'Empire, en établissant une noblesse titrée et hiérarchique, Constantin a véritablement engendré ce moyen-âge [2] dont on place la naissance, je l'ai déja dit, cinq siècles trop tard.

Ce prince ne monta point au Capitole après sa victoire sur Maxence, et sembla répudier avec les dieux la gloire de la ville éternelle. Il publia un édit favorable aux chrétiens, et plus tard un second édit pour les confesseurs et martyrs. Il accorda des immunités et des revenus aux églises, et des priviléges aux prêtres ; il ne fit point aux papes la donation inventée au VIIIe siècle par Isidore, mais il leur céda le palais de Latran, palais de l'impératrice Fausta, et il y bâtit l'édifice connu sous le nom de Basilique de Constantin [3].

[1] ..... Nec a stultitia ulla re honor iste videretur..... Ac tunc quidem et latifundiorum et pecuniarum auctoramento illecti, munera hæc escam quamdam esse putabant, qua ad illic figendum domicilium attrahebantur. (THEMISTII *Orat.* III, pag. 48. Parisiis, 1684.)

[2] Il faut entendre cette expression dans le sens général : le moyen-âge proprement dit n'a guère commencé qu'à Robert, fils de Hugues Capet, et il a fini à Louis XI.

[3] On croit que Constantin fit encore bâtir à Rome six autres églises : Saint-Pierre au Vatican, Saint-Paul hors des murs, Sainte-Croix-de-Jérusalem, Sainte-Agnès, Saint-Laurent hors des murs, Saint-Marcelin et Saint-Pierre, martyrs. Des domaines en Italie, en Afrique et dans la Grèce, formoient à l'église de Latran un revenu de 13,934 sous d'or. D'autres églises, à Ostie, à Albe, à Capoue, à Naples, possédoient un revenu de 17,717 sous d'or. Ces églises avoient encore une redevance en aromates dans l'Égypte et l'Orient. L'église de Saint-Pierre étoit propriétaire de maisons et de terres à Antioche, à Tharse, à Tyr, à Alexandrie, et à Cyr dans la province de l'Euphrate. Ces terres fournissoient du nard, du baume, du storax, de la cannelle et du safran, pour les lampes et les encensoirs. Toutes ces dotations se composoient des immeubles confisqués sur les martyrs, et dont il ne se trouvoit point d'héritiers, du revenu des temples détruits et des jeux abolis. Anastase, le bibliothécaire, des compilations duquel nous tirons ces détails, donne un catalogue des vases d'or et d'argent employés au service de ces églises ; le voici :

Hic fecit in urbe Roma ecclesiam in prædio qui cognominabatur Equitius. Patenam argenteam pensantem libras viginti, ex dono Aug. Constantini. Donavit autem scyphos argenteos duos, qui pensaverunt singuli libras denas ; calicem aureum pensantem libras duas ; calices ministeriales quinque pensantes singuli libras binas; amas argenteas binas pensantes singulæ libras denas; patenam argenteam; chrismatem auro clusum pensantem libras quinque ; phara coronata decem pensantia singula libras octonas ; phara ærea viginti pensantia singula libras denas; canthara cerostrota duodecim ærea pensantia libras tricenas. (ANAST. *Bibliothec.*, *de vitis pontificum roman.*, p. 13.)

Le supplice de la croix fut prohibé [1]; la vacation du dimanche [2] et peut-être la sanctification du samedi ou du vendredi [3] devinrent coutumières. L'idolâtrie fut condamnée, et toutefois la liberté du culte laissée aux idolâtres; nonobstant quoi divers temples furent dépouillés et quelques-uns démolis [4]. Hélène renversa à Jérusalem le simulacre de Vénus, découvrit le Saint-Sépulcre et la vraie croix, bâtit l'église de la Résurrection, celle de l'Ascension sur le mont des Olives, celle de la Crèche à Bethléem. Eutropia, mère de l'impératrice Fausta, remplaça par un oratoire chrétien, au chêne de Mambré, un autel profane. Constantine, Maïum, échelle ou port de Gaza, d'autres villes ou d'autres villages, embrassèrent la religion du Christ [5]. Ne semble-t-on pas entrer dans le monde moderne, en reconnoissant les lieux et les noms familiers à nos yeux et à notre mémoire?

Des lois de Constantin rendent la liberté à ceux qui étoient retenus contre leur droit en esclavage [6], permettent l'affranchissement dans les églises devant le peuple, sur la simple attestation d'un évêque [7] : les clercs mêmes avoient le pouvoir de donner la liberté à leurs esclaves, par testament ou par concession verbale, ce qui, sans les désordres des temps, auroit affranchi tout d'un coup une nombreuse partie de l'espèce humaine. D'autres lois défendent les concubines aux personnes mariées [8], ordonnent la salubrité des prisons, interdisent les cachots [9], exceptent de la confiscation ce qui a été donné aux femmes et aux enfants avant le délit des maris et des pères, proscrivent des choses infâmes et les combats de gladiateurs [10]. Ces divers règlements n'eurent pas d'abord leur plein effet, mais ils signalent les premiers moments de l'établissement légal du Christianisme, par la condamnation de l'idolâtrie, de l'esclavage, de la prostitution et du meurtre.

Constantin eut à s'occuper des hérésies : dans l'Occident, celle des donatistes fut anathématisée à Arles; dans l'Orient, la doctrine d'Arius exigea la convocation du premier concile œcuménique. La

[1] AUREL. VICT., pag. 526. — [2] *Cod. Just.*, lib. III, *de Fer.*

[3] EUSEB., *vit. Const.*, lib. IV, cap. XVIII; SOZOM., lib. I, cap. XVIII.

[4] En particulier, les temples d'Aphaque sur le mont Liban, d'Héliopolis en Phénicie, et les temples d'Esculape et d'Apollon en Cilicie.

[5] SOCRAT., lib. I, cap. XVII; SOZOM., lib. II, cap. I, IV; EUSEB., *vit. Const.*, lib. IV, cap. XXXVII.

[6] *Cod. Theod.*, tom. I, pag. 447.

[7] *Cod. Just.*, tom. XIII, lib. I; *Cod. Theod.*, tom. I, pag. 354; SOZOM., lib. I, cap. IX.

[8] *Cod. Just.*, tom. XXVI, pag. 464. — [9] *Cod. Theod.*, tom. III, pag. 33.

[10] *Cod. Theod.*, tom. V, pag. 397; EUSEB., *vit. Const.*, lib. IV, cap. XXV; SOCRAT., lib. I, cap. XVIII.

question théologique intéresse peu aujourd'hui[1], mais le concile de Nicée est resté un événement considérable dans l'histoire de l'espèce humaine. On eut alors la première idée et l'on vit le premier exemple d'une société existant en divers climats, parmi les lois locales et privées, et néanmoins indépendante des princes et des sociétés sous lesquels et dans lesquelles elle étoit placée; peuple formant partie des autres peuples, et cependant isolé d'eux, mandant ses députés de tous les coins de l'univers à traiter des affaires qui ne concernoient que sa vie morale et ses relations avec Dieu. Que de droits tacitement reconnus par ce bris des scellés du pouvoir sur la volonté et sur la pensée!

Pour la première fois encore depuis les jours de Moïse, émancipateur de l'homme au milieu des nations esclaves de l'ignorance et de la force, se renouvela la manifestation divine du Sinaï; comme autour du camp des Hébreux, les idoles étoient debout autour du concile de Nicée, lorsque les interprètes de la nouvelle loi proclamèrent la suprême vérité du monde : l'existence et l'unité de Dieu. Les fables des prêtres qui avoient caché le principe vivant, les mystères dans lesquels les philosophes l'avoient enveloppé, s'évanouirent : le voile du sanctuaire fut déchiré avec la croix du Christ; l'homme vit Dieu face à face. Alors fut composé ce symbole que les chrétiens répètent, après quinze siècles, sur toute la surface du globe; symbole qui expliquoit celui dont les apôtres et leurs disciples se servoient comme de mot d'ordre pour se reconnoître : en les comparant, on remarque les progrès du temps et l'introduction de la haute métaphysique religieuse dans la simplicité de la foi.

« Nous croyons en un seul Dieu, père tout-puissant, Créateur « de toutes choses visibles et invisibles, et en un seul Seigneur « Jésus-Christ, fils unique de Dieu, engendré du Père, c'est-à- « dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lu- « mière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non fait, consub- « stantiel au Père, par qui toutes choses ont été faites au ciel et « sur la terre...... Nous croyons au Saint-Esprit[2]. »

Le concile de Nicée a fait ces choses immenses; il a proclamé l'unité de Dieu et fixé ce qu'il y avoit de probable dans la doctrine de Platon. Constantin, dans une harangue aux Pères du concile, déclare et approuve ce que ce philosophe admet : un premier Dieu suprême source d'un second; deux essences égales en perfections, mais l'une tirant son existence de l'autre, et la seconde exécutant

[1] J'y reviendrai dans le tableau des hérésies. — [2] FLEURY, *Hist. ecc.*, liv. II, pag. 122.

les ordres de la première. Les deux essences n'en font qu'une; l'une est la raison de l'autre, et cette raison étant Dieu est aussi fils de Dieu [1].

Et quels étoient les membres de cette convention universelle réunie pour reconnoître le monarque éternel et son éternelle cité? Des héros du martyre, de doctes génies, ou des hommes encore plus savants par l'ignorance du cœur et la simplicité de la vertu. Spyridion, évêque de Trimithonte, gardoit les moutons et avoit le don des miracles [2]; Jacques, évêque de Nisibe, vivoit sur les hautes montagnes, passoit l'hiver dans une caverne, se nourrissoit de fruits sauvages, portoit une tunique de poil de chèvre et prédisoit l'avenir [3]. Parmi ces trois cent dix-huit évêques, accompagnés des prêtres, des diacres et des acolytes, on remarquoit des vétérans mutilés à la dernière persécution : Paphnuce, de la haute Thébaïde et disciple de saint Antoine, avoit l'œil droit crevé et le jarret gauche coupé [4]; Paul de Néocésarée, les deux mains brûlées [5]; Léonce de Césarée, Thomas de Cyzique, Marin de Troade, Eutychus de Smyrne, s'efforçoient de cacher leurs blessures, sans en réclamer la gloire. Tous ces soldats d'une immense et même armée ne s'étoient jamais vus; ils avoient combattu sans se connoître, sous tous les points du ciel, dans l'action générale, pour la même foi.

Entre les hérésiarques se distinguoient Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, Maris de Calcédoine, et Arius lui-même, appelé à rendre compte de sa doctrine devant Athanase qui n'étoit alors qu'un simple diacre attaché à Alexandre, évêque d'Alexandrie.

Des philosophes païens étoient accourus à ce grand assaut de l'intelligence. Vous venez de voir que Constantin même, dans une harangue, s'expliqua sur la doctrine de Platon. Un vieillard laïque, ignorant et confesseur, attaqua l'un de ces philosophes fastueux, et lui dit tout le Christianisme en peu de mots : « Philosophe, au nom de Jésus-Christ, écoute : « Il n'y a qu'un Dieu qui a

[1] CONST. MAG., *in Orat. sanctor. cœt.*, cap. IX.

[2] Hic pastor ovium, etiam in episcopatu positus permansit. Quadam vero nocte cum ad caulas fures venissent, et manus improbas quo aditum educendis ovibus facerent extendissent, invisibilibus quibusdam vinculis restricti, usque ad lucem velut traditi tortoribus permanserunt. (RUFF., lib. I, cap. V.)

[3] JACOBUS enim, episcopus Antiochiæ Mygdoniæ, quam Syri vulgo et Assyri Nisibim appellant, plurima fecit miracula. (THEODOR., lib. I, cap. III, pag. 24.)

[4] Paphnutius, homo Dei, episcopus ex Ægypti partibus confessor, ex illis quos Maximianus, dexteris oculis effossis et sinistro poplite succiso, per metalla damnaverat. (RUFF., lib. I, cap. IV.)

[5] Paulus vero, episcopus Neocæsareæ, ambabus manibus fuerat debilitatus, candente ferro eis admoto. (THEODOR., lib. I, cap. VII, pag. 25.)

« tout fait par son Verbe, tout affermi par son Esprit. Ce Verbe « est le fils de Dieu; il a pris pitié de notre vie grossière, il a « voulu naître d'une femme, visiter les hommes et mourir pour « eux. Il reviendra nous juger selon nos œuvres[1]. »

Constantin ouvrit en personne le concile le 19 juin, l'an 325. Il étoit vêtu d'une pourpre ornée de pierreries : il parut sans gardes et seulement accompagné de quelques chrétiens. Il ne s'assit sur un petit trône d'or au fond de la salle qu'après avoir ordonné aux Pères, qui s'étoient levés à son entrée, de reprendre leurs siéges. Il prononça une harangue en latin, sa langue naturelle et celle de l'Empire; on l'expliquoit en grec. Le concile condamna la doctrine d'Arius malgré une vive opposition, promulgua vingt canons de discipline, et termina sa séance le vingt-cinquième d'août de cette même année 325.

Transportez-vous en pensée dans l'ancien monde pour vous faire une idée de ce qu'il dut éprouver, lorsqu'au milieu des hymnes obscènes, enfantines ou absurdes à Vénus, à Bacchus, à Mercure, à Cybèle, il entendit des voix graves chantant au pied d'un autel nouveau : « O Dieu, nous te louons! ô Seigneur, nous te confes- « sons! ô Père éternel, toute la terre te révère! » La prière latine composée pour les soldats n'étoit pas moins explicite que l'hymne de saint Ambroise et de saint Augustin[2].

L'esprit humain se dégagea de ses langes : la haute civilisation, la civilisation intellectuelle, sortie du concile de Nicée, n'est plus retombée au-dessous de ce point de lumière. Le simple catéchisme de nos enfants renferme une philosophie plus savante et plus sublime que celle de Platon. L'unité d'un Dieu est devenue une croyance populaire; de cette seule vérité reconnue date une révolution radicale dans la législation européenne, longtemps faussée par le polythéisme, qui posoit un mensonge pour fondement de l'édifice social.

[1] Dialectici quibusdam sermonum prolusionibus... sese exercebant... Laicus quidam, ex confessorum numero, recto ac simplici præditus sensu, cum dialecticis congreditur, hisque illos verbis compellavit.—Christus et apostoli non artem nobis dialecticam, nec inanem versutiam tradiderunt, sed apertam ac simplicem sententiam, quæ fide bonisque actibus custoditur. Quæ cum dixisset, omnes qui aderant, admiratione perculsi, ei assenserunt. (SOCRAT., *Hist. eccles.*, lib. I, cap. VIII, p. 19.)

[2] Te solum agnoscimus Deum, te regem profitemur; te adjutorem invocamus. Tui muneris est quod victorias retulimus, quod hostes superavimus : tibi ob præterita jam bona gratias agimus, et futura a te speramus. Tibi omnes supplicamus, utque imperatorem nostrum Constantinum, una cum piissimis ejus liberis, incolumem et victorem diutissime nobis serves, rogamus.

Hoc die solis a militaribus numeris fieri, et hæc verba inter precandum ab iis proferri præcepit. (EUSEB. PAMPH., *de vit. Const.*, lib. IV, pag. 443.)

Cependant (telle est la difficulté de se tenir dans les régions de la pure intelligence!) tandis que le polythéisme et la religion corporelle tendoient à sortir des nations, ils y rentroient par une double voie : les philosophes, pour se rendre accessibles au vulgaire, inventoient les *génies;* et les chrétiens, pour envelopper dans des signes sensibles la haute spiritualité, honoroient les *saints* et les *reliques*.

On a conservé le catalogue des prélats qui portèrent les décrets du concile aux diverses Églises[1]. Les Germains et les Goths connoissoient la foi, Frumence l'avoit semée en Éthiopie, une femme esclave l'avoit donnée aux Ibériens, et des marchands de l'Osroëne à la Perse. Tiridate, roi d'Arménie, professa le Christianisme avant les empereurs romains.

Au surplus Constantin se mêla trop des querelles religieuses, où l'entraînèrent quelques femmes de sa famille, et les obsessions des évêques des deux partis. Après avoir exilé Arius, il le rappela, et bannit Athanase, qui remplaça Alexandre sur le siége d'Alexandrie. Arius expira tout à coup à Constantinople en rendant ses entrailles, lorsque Eusèbe de Nicomédie s'efforçoit de le ramener triomphant[2]. Le vieil évêque Alexandre avoit demandé à Dieu sa propre mort ou celle de l'hérésiarque, selon qu'il étoit plus utile à la manifestation de la vérité[3].

Constantin défit successivement les Sarmates et les Goths, et reçut des députations des Blemmyes, des Indiens, des Éthiopiens et des Perses. Il se déclara l'auxiliaire des Sarmates dans une guerre que ceux-ci eurent à soutenir contre les Goths; puis il contracta une nouvelle alliance avec les derniers, qui s'engagèrent à lui fournir quarante mille soldats appelés *fœderati*, alliés[4]. Les

[1] Hosius, episcopus Cordulæ, sanctis Dei Ecclesiis quæ Romæ sunt, et in Italia et Hispania tota, et in reliquis ulterius nationibus usque ad Oceanum commorantibus, per eos qui cum ipso erant, romanos presbyteros Vitonem et Vincentium. (*Gelasii Cyziceni*, *act. Concil. Nicœn.*, lib. III, pag. 807, *in Concil. gener. Eccles. cath.*, tom. I, Romæ, 1608.)

[2] Eusebianis satellitum instar eum stipantibus per mediam civitatem magnifice incedebat. (SOCRAT., *Histor. ecclesiast.*, lib. I, cap. XXXVIII, pag. 65.)

[3] Cum orasset Alexander ac rogasset Dominum, ut aut ipsum auferret... Votum sancti impletum est... nam Arius... crepuit. (EPIPHAN., *episc. Constantiæ*, *opus contra octoginta hæreses*, lib. II, pag. 321. Parisiis, 1564.)

Petitio Alexandri erat hujusmodi : ut si quidem recta esset Arii sententia, ipse diem disceptioni præstitutum nusquam videret; sin vera esset fides quam ipse profiteretur, ut Arius impietatis pœnas lueret. (SOCRAT., lib. I, cap. XXXVII, pag. 61.)

[4] Nam et dum famosissimam et Romæ æmulam in suo nomine conderet civitatem, Gothorum interfuit operatio, qui, fœdere inito cum imperatore, XL suorum millia illi in solatia contra gentes varias obtulere; quorum et numerus, et millia usque ad præsens in republica nominantur, id est fœderati. (AMM., p. 648; AUR. V., pag. 527; JORN., *de reb. get.*, p. 640, cap. 221.)

Sarmates avoient armé leurs esclaves; chassés par ces mêmes esclaves, ils sollicitèrent et obtinrent des terres dans l'Empire [1].

Sapor II, alors assis sur le trône de la Perse, portoit un nom fatal aux empereurs romains. Son père, Hormisdas II, laissa en mourant sa femme enceinte. Les Mages déclarèrent qu'elle accoucheroit d'un fils; ils mirent la tiare sur le ventre de cette reine, et l'embryon roi, Sapor, fut couronné dans les entrailles de sa mère [2]. Ce fut à ce prince que Constantin écrivit une lettre en faveur des chrétiens, lui rappelant la catastrophe de Valérien puni pour les avoir persécutés. Sapor se put souvenir de cette lettre lorsque Julien marcha contre lui. Le monarque des Perses avoit un frère aîné exilé, Hormisdas, que vous retrouverez à Rome.

Constantin, heureux comme monarque, n'échappa pas au malheur comme homme. Les calamités qui désolèrent la famille du premier Auguste païen semblèrent se reproduire dans la famille du premier Auguste chrétien.

De Minervine, sa première femme, Constantin avoit eu Crispus, prince de valeur et de beauté, élevé par Lactance. Soit que le fils de Minervine inspirât une passion à Fausta, sa marâtre; soit que Fausta fût jalouse pour ses propres enfants des grandes qualités de Crispus, elle l'accusa auprès de son mari [3], et renouvela la tragique aventure de Phèdre. Constantin fit mourir son fils, ainsi que le jeune Licinius son neveu, âgé de onze ans : Crispus eut la tête tranchée à Pôle, en Istrie [4]. Bientôt instruit par sa mère Hélène de l'innocence de Crispus, et des mœurs dépravées de Fausta, Constantin ordonna la mort de cette femme, qui fut étouffée dans un bain chaud [5]. Les chrétiens et les gentils jugèrent diversement ces actions : saint Chrysostome en conclut qu'il ne faut ni desirer la puissance, ni chercher d'autre félicité que celle de la vertu et du ciel [6]; le philosophe Sopâtre, consulté par Constantin, selon Zo-

[1] Eus., *vit. Const.*, p. 529; Amm., pag. 476; Jorn., pag. 641.

[2] Qui, cum responderent masculam prolem parituram, nihil ultra morati sunt, sed, cidari utero imposita, embryum regem pronuntiarunt. (*Agathiæ scholast.*, lib. IV, pag. 135. Paris, 1670.

[3] Crispum filium Cæsaris ornatum titulo quod in suspicionem venisset quasi cum Fausta noverca consuesceret, nulla ratione juris naturalis habita sustulit. (Zosim., *Histor.*, lib. II, pag. 34. Basileæ.)

[4] Hier., *Chr. Eut.*, pag. 588; Amm., lib. XIV, pag. 29.

[5] Nam cum balneum accendi supra modum jussisset, eique Faustam inclusisset, mortuam inde extraxit. (Zosim., *Hist.*, lib. II, pag. 34. Basileæ.)

[6] Αὐτὸς δὲ ὁ νῦν κρατῶν οὐχὶ ἐξ οὗ τὸ διάδημα περιέθετο ἐν πόνοις,... Ἀλλ' οὐχ ἡ Βασίλεια τοιαύτη τῶν οὐρανῶν.

Alter vero qui nunc rerum potitur, nonne ex quo diadema gestat, perpetuo versatur in

sime, déclara que la religion des Grecs n'avoit point d'expiation pour de pareils crimes[1]. Cependant l'idolâtrie avoit trouvé des dieux indulgents pour Néron et Tibère.

Est-il vrai que Constantin se repentit, qu'il passa quarante jours dans les larmes, qu'il éleva à Crispus une statue d'argent à tête d'or, avec cette inscription : « A mon fils malheureux, mais innocent[2] ? » L'autorité sur laquelle repose ce fait est suspecte. Dieu ne demandoit point à Constantin une statue de Crispus ; il lui demanda le reste de sa famille.

Constantin ne reçut le baptême que peu d'instants avant sa mort, à Achiron, près de Nicomédie. Il avoit témoigné le desir d'être baptisé dans les eaux du Jourdain, comme le Christ ; le temps lui manqua. Dépouillé de la robe de pourpre pour quitter les royaumes de la terre, et revêtu de la robe blanche pour solliciter les grandeurs du ciel, le premier empereur chrétien expira à midi, le jour de la Pentecôte. Trois cent trente-sept ans s'étoient écoulés depuis que la religion chrétienne étoit née parmi des bergers dans une étable : Constantin la laissoit sur ce trône du monde dont elle n'avoit pas besoin.

CONSTANCE, emp. JULES Ier, LIBÉRIUS, pap. An de J. C. 338-361.

Constantin avoit eu trois frères de père, par Théodora, belle-fille de Maximien-Hercule ; savoir : Dalmatius, Jules Constance, Annibalien.

Dalmatius mourut et laissa un fils de son nom, fait césar, et un autre fils, Claudius Annibalien, nommé roi du Pont et de l'Arménie.

Jules Constance eut de Galla, sa première femme, Gallus, et de Basiline, sa seconde femme, Julien. On ignore la postérité d'Annibalien, ou l'on n'en sait rien de précis.

Les frères, les neveux et les principaux officiers de Constantin furent massacrés après sa mort, à l'exception des deux fils de Jules Constance. Les causes de cette conspiration spontanée de l'armée et du palais, que rien n'avoit semblé présager, ne sont pas clairement expliquées : l'authenticité de l'écrit posthume de Constantin, et dans lequel il déclaroit à ses trois fils avoir été empoisonné par ses deux frères, est à bon droit suspecte. Constance immola-t-il à la seule fureur de son ambition ses deux oncles, sept

laboribus, molestiis, calamitatibus?... At non hujusmodi cœlorum regnum. (S. J. CHRYSOST., *ad Phelip., homcl.* XV, tom. XI, pag. 319.)

[1] Ad flamines accedens, admissorum lustrationes poscebat : illis respondentibus non esse traditum lustrationis modum qui tam fœda piacula posset eluere. (ZOSIM., *Hist.*, lib. II, p. 31. Basileæ.)

[2] Tandem permotus pœnitentia integros quadraginta dies illum luxit, tanta animi ægritu-

de ses cousins, le patricien Optatus et le préfet Ablavius? Mais il restoit à Constance des frères qui n'étoient pas alors en sa puissance. Julien, saint Athanase, saint Jérôme, Zosime, Socrate, autorités si contraires, se réunissent néanmoins pour charger sa mémoire [1]. Il est probable que ces meurtres furent le fruit de diverses passions combinées avec la politique du despote, qui enseigne à chercher le repos dans le crime. Le paganisme, l'hérésie, la turbulence militaire, trouvèrent des satisfactions et des vengeances dans cette extermination de la famille impériale.

L'Empire demeura partagé entre les trois fils de Constantin : Constantin, Constance, et Constant. Constantin et Constant prirent les armes l'un contre l'autre; Constantin périt auprès d'Aquilée [2], dès la première campagne; Constant, seul maître de l'Occident, fut attaqué par les Franks; et Libanius nous a laissé, à l'occasion de cette guerre, quelques détails sur les mœurs et le caractère de nos ancêtres [3].

Magnence, Barbare d'origine et chef des Joviens et des Herculéens, salué auguste par ses amis, obligea Constant à prendre la fuite, et le fit assassiner au pied des Pyrénées. Ce prince ne trouva qu'un seul homme qui voulût s'associer à sa mauvaise fortune : c'étoit un Frank nommé Laniogaise [4], plus fidèle au malheur des rois qu'à leur autorité.

L'unique fils de Constantin qui restât alors, Constance, après avoir mal combattu les Perses, après avoir dépouillé Vétranion, usurpateur de la pourpre en Illyrie, après avoir refusé de traiter avec Magnence, vainquit celui-ci à Murza [5] : bientôt après il le réduisit à se tuer.

Avant d'obtenir ce succès, une faute avoit été commise; elle montre le degré de foiblesse et de misère auquel l'Empire étoit déja descendu : retenu en Orient par des affaires graves, Constance, lorsqu'il apprit la révolte des Gaules, invita les Allamans à passer le Rhin, afin d'arrêter les forces de Magnence. Les Alla-

dine, ut nunquam lavaret corpus, nec lecto recumberet. Præterea statuam ei posuit ex argento puro et ex parte inauratam præter caput, quod ex puro auro confectum erat : inscriptis in fronte his versibus : *Filius meus injuria affectus* (ὁ ἠδικημένος υἱός μοῦ). GEORG. CODIN., *de Antiquitatibus Constantinopolitanis*, pag. 34. Parisiis, 1650.

[1] JULIAN., *ad Athen.*, *Ath. ad Solit.*, *vit. Agent.*, tom. I, p. 856; HIER., *Chr.;* ZOS., *Hist.*, pag. 692; SOCR., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. I, pag. 165.

[2] EUTR., AUR. VICT., *Epit.*— [3] LIBAN., *Orat.*, III, pag. 158.

[4] ZOS., lib. II, p. 693; VICT., *Epit.;* EUTR., *Hieron. chr.;* IDAC., *Chr.*, an. 350; AMM., lib. XV, cap. V. Laniogaiso... solum adfuisse morituro Constanti supra retulimus.

[5] Il resta cinquante mille hommes sur le champ de bataille, selon Victor, et il prétend que les Romains ne se relevèrent jamais de cette perte.

mans obéirent, et, depuis la source du Rhin jusqu'à son embouchure, ils occupèrent trente lieues de pays en largeur, sans compter celui qu'ils ravageoient.

Les panégyristes affirment que Constance, héritier de tous les États de son père, usa bien de sa victoire; les historiens assurent qu'il ne put porter sa fortune. Durant ces discordes, on voit des capitaines franks et des corps franks servir différents partis, des évêques aller d'un camp à l'autre en qualité d'ambassadeurs; à la bataille de Murza, l'empereur se retire dans une église pour prier; il eût mieux fait de combattre; ce n'est déja plus le monde antique.

On fixe au règne de Constance le règne des eunuques, jusqu'alors abîmés sous le poids des édits. Ces hommes (excepté trois ou quatre, doués du génie militaire), en butte au mépris public, se réfugièrent dans les sentines du palais : trop dégradés pour les affaires publiques, ils s'enfoncèrent aux intrigues de cour, et se dédommagèrent par la virilité de leurs vices de l'impuissance de leurs vertus. Eusèbe, eunuque, chambellan et favori de Constance, dans son triple état de bassesse, fit prononcer la sentence de mort de Gallus.

Gallus et Julien, neveux de Constantin et cousins de Constance, avoient le premier douze ans, et le second six, quand arriva le massacre de la famille impériale. Marc, évêque d'Aréthuse, avoit sauvé Julien, qui fut caché dans le sanctuaire d'une église[1] : Gallus, épargné comme malade et près de mourir, ne sembla pas valoir la peine d'être tué.

L'enfance de ces deux princes fut environnée de soupçons et de périls; ils demeurèrent six ans enfermés dans la forteresse de Marcellum, ancien palais des rois de Cappadoce. Gallus à vingt-cinq ans, honoré du titre de césar par Constance, épousa la princesse Constantina, fille de Constantin le Grand, et veuve d'Annibalien, roi du Pont et de l'Arménie. Il établit sa résidence à Antioche, d'où il gouverna ce qu'on appeloit alors les cinq diocèses de la préfecture orientale.

Passé de la solitude à la puissance, Gallus transporta l'inquiétude et l'âpreté de la première dans la placidité et la modération nécessaires à la seconde : il devint un tyran bas et cruel, livré aux espions, espion lui-même. Il s'en alloit déguisé dans les lieux publics : son travestissement ne l'empêchoit pas d'être reconnu, car Antioche étoit éclairée la nuit d'une si grande quantité de lumiè-

[1] NAZ., orat. III, pag. 90; ROLL., XXII; MART., gr., p. 16.

res, qu'on y voyoit comme en plein jour [1], ce qui rappelle la police des villes modernes. Constantina, femme de Gallus, étoit encore plus que lui altérée de sang et de rapine : on l'accusoit de prendre en secret le titre d'*augusta* [2], dans l'intention de donner publiquement celui d'auguste à son mari.

Mandé à la cour de Milan après le massacre de deux ministres que lui avoit envoyés l'empereur, Gallus eut l'imprudence d'obéir [3]. La lettre qui l'appeloit étoit pleine de protestations d'amitié et de services. Il fut arrêté à Pettau, conduit à Flone en Istrie, dépouillé de la chaussure des césars, interrogé par l'eunuque Eusèbe, condamné à mort et exécuté non loin de Pôle, où vingt-huit ans auparavant Crispus avoit été décapité [4]. Que de têtes, l'effroi des peuples, furent abattues par le boürreau [5] !

Les Isaures et les Sarrasins désoloient l'Asie [6]; les Franks et les autres Germains continuoient leurs courses transrhénanes; Rome se soulevoit pour du vin au milieu de ses débauches et de ses spectacles [7]. Constantin et Constance singulièrement attachés aux Barbares, et les ayant promus à presque toutes les charges de l'État, il se trouva que Silvain, fils de Bonit, chef frank, commandoit l'infanterie romaine dans les Gaules : c'étoit un homme doux et de mœurs polies, quoique né d'un père barbare; *il savoit même souffrir*, dit l'Histoire en parlant de lui. On l'accusa d'aspirer à la pourpre, et il étoit fidèle; la calomnie en fit un traître : il prit l'empire comme un abri. Vingt-huit jours après son usurpation, obligé de chercher un plus sûr asile, il n'eut pas le temps d'y entrer : il fut tué par ses compagnons lorsqu'il essayoit de se réfugier dans une église [8].

Alors les Franks, les Allamans, les Saxons, se précipitèrent de nouveau sur les Gaules, dévastèrent quarante villes le long du

[1] *Ubi pernoctantium luminum claritudo dierum solet imitari fulgorem.* (Amm., lib. XIV, cap. I.) De quelle manière Antioche étoit-elle éclairée? Le texte de l'historien ne l'explique pas. Ammien Marcellin, qui décrit minutieusement les machines de guerre, n'a pas cru devoir entrer dans le détail d'un usage journalier. Comme il est sujet à l'enflure du style, il ne faut pas prendre trop à la lettre la grande clarté dont il fait ici mention. Saint Jérôme (epist. XIV) parle des feux qu'on allumoit sur les places publiques, à la lueur desquels on se rassembloit et l'on disputoit sur les intérêts du moment. *Dum audientiam et circulum lumina jam in plateis accensa solverent, et inconditam disputationem nox interrumperet.*

[2] PHILOSTORG., *Hist. eccles.*, lib. III, cap. CCXXII.

[3] Constantina mourut en route à Cène, village de Bithynie. — [4] AMM., lib. XIV, cap. XI.

[5] *Quot capita, quæ horruere gentes, funesti carnifices absciderunt.*

[6] AMM., lib. XIV, pag. 3 et seq. — [7] *Id. ibid.*

[8] *Id.*, lib. XV, cap. V; AUR. VICT., *Epit.*; EUTR., HIER., *Chr.* Selon Ammien, Silvain étoit déja retiré dans une petite chapelle chrétienne; on l'en arracha tout tremblant pour le massacrer. *Silvanum extractum ædicula, quo exanimatus confugerat, ad conventiculum ritus christiani tendentem, densis gladiorum ictibus trucidarunt.*

Rhin, se saisirent de Cologne, et la ruinèrent[1]. Les Quades et les Sarmates pilloient la Pannonie et la Haute-Mœsie[2]; les généraux de Sapor troubloient la Mésopotamie et l'Arménie : ce fut l'époque de l'élévation de Julien.

Jusqu'à l'âge de quinze ans, Julien reçut sa première éducation d'Eusèbe, évêque de Nicomédie, qui menoit à la cour l'intrigue arienne, et de l'eunuque Mardonius, personnage grave, Scythe de nation, grand admirateur d'Hésiode et d'Homère. Le futur apostat fut ensuite réuni à Gallus dans la forteresse de Marcellum : il apprit de bonne heure à se contraindre, et parut se plaire aux vérités de la foi. Lorsque Gallus eut été nommé césar, Julien obtint la permission de suivre ses études à Constantinople, sous la surveillance d'Hérébole, d'abord chrétien, puis infidèle avec son élève, puis chrétien encore après la mort de celui-ci[3]. Julien visita les écoles de l'Ionie : Constance même favorisoit les exercices de son cousin, dans l'espoir que les livres lui feroient oublier l'Empire; mais bientôt la supériorité de l'écolier, même dans les lettres, l'alarma.

Après la mort de Gallus, Julien, conduit à Milan, étroitement gardé pendant sept mois, fut enfin relégué à Athènes. Il y rencontra, avec saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, une foule de rhéteurs qui achevèrent de le gagner à leurs doctrines : il prit toutes les allures du philosophe. Universellement instruit, sa mémoire égaloit son intelligence : il pensoit et il écrivoit en grec, mais il se servoit aussi du latin[4]. Les Gaules étant désolées par les Franks et les Allamans, l'impératrice Eusébie décida Constance à créer Julien césar, afin de l'opposer aux Barbares. Le disciple de Platon reçut la lettre qui l'appeloit au rang suprême comme un arrêt de mort : il leva les mains vers ce temple dont les admirables ruines ne semblent avoir été conservées qu'afin d'attester la beauté de l'ancienne liberté grecque à cette liberté renaissante. Julien monte à la citadelle, embrasse les colonnes du Parthénon, les mouille de ses larmes, implore la protection de la déesse. Il s'éloigne ensuite de l'immortelle cité où des déclamateurs et des sophistes fouloient les cendres de Démosthènes et de Socrate, mais où Minerve régnoit encore par le génie de Phidias et de Périclès.

Arrivé à Milan, il traça ces mots pour l'impératrice : « Puisses-

[1] Zos., lib. III, pag. 702; AMM., lib. XV. — [2] ZOSIM., lib. III, pag. 702.
[3] AMM., lib. XV, cap. XII.
[4] Epist. IX, LVI, or. III; EUTROP., lib. XV; EUNAP., *vit. Max.*, lib. or. X; SOCR., lib. III.

« tu avoir des enfants, que Dieu t'accorde ce bonheur et d'autres « prospérités! mais, je t'en conjure, laisse-moi retourner à mes « foyers[1]. » C'étoit ainsi que Julien appeloit la Grèce. Le billet écrit, il n'osa l'envoyer, arrêté qu'il fut, dit-il, par les menaces des dieux : l'apostat prit la voix de l'ambition pour l'ordre du Ciel.

Les officiers du palais s'emparèrent de l'étudiant d'Athènes, le dépouillèrent du manteau et de la barbe du philosophe, et le revêtirent de l'habit du soldat. Il a peint lui-même sa gaucherie dans ce nouvel accoutrement, son embarras à la cour et les railleries des eunuques[2]. La dernière partie de l'éducation de Julien avoit été populaire; il assistoit aux cours des rhéteurs à Constantinople, comme les autres élèves : en se plongeant dans les mœurs publiques, il y puisa des enseignements qui manquent à l'éducation privée des princes.

Constance, le sixième jour de novembre, l'an de Jésus-Christ 335, ayant assemblé à Milan les légions, proclama Julien césar. L'orphelin dans la pourpre, au milieu des meurtriers de sa famille, répétoit tout bas un vers d'Homère : « La mort *pourprée* et son invincible destin l'enlevèrent. »

Après avoir épousé Hélène, sœur de l'empereur, Julien partit pour son gouvernement des Gaules, auquel on avoit ajouté la Grande-Bretagne, et peut-être l'Espagne[3]. Eusébie lui donna des livres ses conseillers; Constance, des valets ses maîtres[4]. Tenu dans une tutelle jalouse, il ne pouvoit ni prendre seul une résolution, ni intimer un ordre, ni changer un domestique; tout étoit réglé dans son intérieur par les ordres de Constance, jusqu'aux mets de sa table; aucune lettre ne lui parvenoit qu'elle n'eût été lue : il se sevroit de la compagnie de ses amis, dans la crainte de les compromettre et de s'exposer lui-même à sa perte. A peine mit-on à sa disposition quelques soldats[5]. Sa seule consolation, en entrant dans le pays ravagé que l'on confioit à son inexpérience, fut de rencontrer une vieille femme aveugle, qui le salua du nom de restaurateur des temples[6].

Durant les cinq années que Julien gouverna les Gaules, il courut d'une ville à l'autre, d'Autun à Auxerre, d'Auxerre à Troyes, de Troyes à Cologne, de Cologne à Trèves, de Trèves à Lyon :

[1] Ad Ath. — [2] JULIAN., ad Ath.
[3] AMM., lib. XX; ZOSIM., lib. III. — [4] JULIAN., ad Ath., or. III.
[5] AMM., lib. XVII, XX, XXI, XXII; ZOSIM., lib. III; LIBAN., or. XII; JULIAN., ad Ath.
[6] Tunc anus quædam orba luminibus, cum, percontando quinam esset ingressus, Julianum Cæsarem comperisset, exclamavit hunc deorum templa reparaturum.

on le voit assiégé dans la ville de Sens; on le voit passant le Rhin cinq fois, gagnant la bataille de Strasbourg sur les Allamans, faisant prisonnier Chrodomaire, le plus puissant de leurs rois, rétablissant les cités, punissant les exacteurs, diminuant les impôts, et enfin, ce qui nous intéresse par les liens du sang, soumettant les Camaves et les Franks Saliens : on commence à vivre avec les Franks au milieu de la future France. Julien avoit écrit ses guerres des Gaules : cet ouvrage, que l'on mettoit auprès des *Commentaires de César*, est malheureusement perdu; il auroit jeté une vive lumière sur l'histoire obscure de nos aïeux au quatrième siècle.

Julien passa au moins à Lutèce les deux hivers de 358 et de 359. Il aimoit cette bourgade qu'il appeloit sa *chère Lutèce*[1], et où il avoit rassemblé, autant qu'il avoit pu au milieu de ses entreprises militaires, des savants et des philosophes. Oribase le médecin, dont il nous reste quelques travaux, y rédigea son *Abrégé* de Galien : c'est le premier ouvrage publié dans une ville qui devoit enrichir les lettres de tant de chefs-d'œuvre.

On se plaît à rechercher l'origine des grandes cités, comme à remonter à la source des grands fleuves : vous serez bien aise de relire le propre texte de Julien.

« Je me trouvois, pendant un hiver, à ma chère Lutèce[2] (c'est « ainsi qu'on appelle dans les Gaules la ville des Parisii). Elle occupe une île au milieu d'une rivière; des ponts de bois la joi« gnent aux deux bords. Rarement la rivière croît ou diminue; « telle elle est en été, telle elle demeure en hiver : on en boit vo« lontiers l'eau très pure et très riante à la vue[3]. Comme les Pa« risii habitent une île, il leur seroit difficile de se procurer d'autre « eau. La température de l'hiver est peu rigoureuse, à cause, di« sent les gens du pays, de la chaleur de l'Océan, qui, n'étant « éloigné que de neuf cents stades, envoie un air tiède jus« qu'à Lutèce : l'eau de mer est en effet moins froide que l'eau

[1] Φίλην Λευκετίαν. *Caram Lutetiam.*

[2] ΜΙΣΟΠΩΓΩΝ Η ΑΝΤΙΟΧΙΚΟΣ. JULIAN., *Op.*, p. 340. D. Lipsiæ, 1696.

[3] Tout cela s'accorde peu avec ce que nous voyons aujourd'hui, excepté ce qui concerne la salubrité de l'eau. Même à l'époque dont parle Julien, les débordements de la Seine étoient assez fréquents. Si Julien étoit né à Rome, ou même s'il eût jamais vu le Tibre, la Seine auroit pu lui paroître limpide en comparaison de ce fleuve (*flavus Tiberinus*). Il est vrai que, dans l'Ionie, Julien n'avoit rencontré que l'Hermus (*turbidus Hermus*); il n'avoit trouvé à Athènes que deux ruisseaux; et l'Éridan, dans la Lombardie, laissoit encore l'avantage à la Seine pour la clarté de l'eau. Mais enfin Julien avoit habité les rives du lac de Cosme; il avoit vu les autres fleuves de la Gaule, les rivières de la Cappadoce; il écrivoit le *Misopogon* aux bords de l'Oronte, et bientôt ses cendres devoient reposer sur ceux du Cydnus : comment donc la Seine lui paroissoit-elle si limpide? La Marne, comme on l'a cru, couloit-elle au-dessous de Paris?

« douce. Par cette raison, ou par une autre que j'ignore, les choses « sont ainsi[1]. L'hiver est donc fort doux aux habitants de cette « terre; le sol porte de bonnes vignes; les Parisii ont même « l'art d'élever des figuiers[2] en les enveloppant de paille de blé « comme d'un vêtement, et en employant les autres moyens dont « on se sert pour mettre les arbres à l'abri de l'intempérie des « saisons.

« Or, il arriva que l'hiver que je passois à Lutèce fut d'une vio- « lence inaccoutumée: la rivière charrioit des glaçons comme des « carreaux de marbre: vous connoissez les pierres de Phrygie? « tels étoient, par leur blancheur, ces glaçons bruts, larges, se « pressant les uns contre les autres, jusqu'à ce que, venant à « s'agglomérer, ils formassent un pont[3]. Plus dur à moi-même « et plus rustique que jamais, je ne voulus point souffrir que l'on « échauffât à la manière du pays, avec des fourneaux, la cham- « bre où je couchois[4]. »

Julien raconte qu'il permit enfin de porter dans sa chambre quelques charbons dont la vapeur faillit l'étouffer.

Il y avoit à Lutèce des thermes construits sur le modèle de ceux de Dioclétien à Rome: on croit que Julien et Valentinien Ier y demeurèrent; Ammien en parle assez souvent. Il est probable que ces thermes étoient bâtis avant l'arrivée de Julien dans les Gaules, peut-être du temps de Constantin ou de Constance Chlore. D'autres ont pensé, mal à propos, que Julien occupoit dans l'île un palais élevé sur le terrain où fut construit depuis le palais de nos rois. On voyoit encore à Lutèce un champ de Mars et des arènes : celles-ci devoient se trouver du côté de la porte Saint-Victor: c'est ce qui résulte de quelques titres du treizième siècle[5]. La flotte chargée de garder la Seine étoit stationnée chez les Parisii; elle

[1] L'observation des Gaulois-Romains étoit juste: les hivers sont plus humides, mais moins froids, aux bords de la mer que dans l'intérieur des terres.

[2] On voit que le climat de Paris n'a guère changé. Il y a longtemps que l'on cultive la vigne à Surêne. Julien ne se piquoit pas de se connoître en bon vin; il préféroit, dit-il, les Nymphes à Bacchus. Quant aux figuiers, on les enterre et on les empaille encore à Argenteuil.

[3] Julien peint très bien ce que nous avons vu ces derniers hivers. Les glaçons que la Seine laisse sur ses bords, après la débâcle, pourroient être pris pour des blocs de marbre.

[4] Ces fourneaux étoient apparemment des poêles. Il faudroit aussi conclure du charbon que Julien fit porter dans sa chambre, que l'on n'échauffoit pas les appartements avec du bois, soit qu'il fût rare dans les environs de Paris, ou qu'on préférât l'usage des fourneaux. Les Romains, comme on peut s'en assurer par ce qui nous reste de leurs constructions domestiques, avoient porté l'art d'échauffer leurs maisons au plus haut degré de raffinement.

[5] D.-T. du Ples., *Nouv. Ann. de Paris*; Breul., *Ant. de Paris*.

avoit vraisemblablement pour bassin l'espace que couvre aujourd'hui la nef gothique de Notre-Dame [1].

Tandis que Julien habitoit la petite et naissante Lutèce, Constance visitoit la grande et mourante Rome que n'avoit jamais vue cet empereur des Romains.

Il existoit sans doute à Rome quelque vieillard à qui, dans son enfance, son aïeul avoit raconté l'entrée d'un prêtre de Syrie, Élagabale, sautant avec la pourpre, au milieu des eunuques et des danseuses, devant une pierre triangulaire consacrée au Soleil : voici venir dans une pompe triomphale pour un succès obtenu sur des Romains [2], voici venir une espèce d'idole chrétienne, Constance, pareillement environné d'eunuques, mais immobile sur un haut char éclatant de pierreries, les yeux fixes, ne se remuant ni pour cracher, ni pour se moucher, ni pour s'essuyer le front ; baissant seulement quelquefois sa courte stature afin de passer sous de hautes portes [3]. Autour de lui flottoient, au bout de longues piques dorées, des étendards de pourpre découpés en forme de dragons, dont les queues effilées siffloient dans les vents. Des gardes superbement armés, des cavaliers couverts de fer, ressemblant non à des hommes, mais à des statues polies par la main de Praxitèle [4], l'environnoient. En approchant de Rome, Constance rencontra les patriciens, le sénat, qu'il ne prit pas, comme Cinéas, pour une assemblée de rois, mais pour le conseil du monde [5] ; il crut, en voyant les flots de la foule, que le genre humain étoit accouru à Rome [6].

Lorsqu'il eut pénétré jusqu'aux Rostres, il demeura stupéfait au souvenir de l'ancienne puissance du Forum [7]. De là l'auguste

[1] *Præfectus classis Andericianorum Parisiis.* Notit. Imper. Mézerai, dont la lecture et la critique doivent être suivies avec précaution, conjecture que cette flotte se tenoit à Andresy, vers le confluent de l'Oise et de la Seine, parce que les matelots qui montoient cette flotte sont nommés dans la notice *Andériciens.* On jugera de la force de l'argument. (*Histoire de France avant Clovis*, liv. III.) J'ai suivi l'opinion de l'abbé Dubos.

[2] La défaite de Magnence.

[3] *Corpus perhumile curvabat portas ingrediens celsas, et velut collo munito rectam aciem luminum tendens, nec dextra vultum, nec læva flectebat, tanquam figmentum hominis : non cum rota concuteret nutans, nec spuens, aut os aut nasum tergens vel fricans, manumve agitans visus est nunquam.* (Amm., lib. XVI, cap. X.)

[4] *Limbis ferreis cincti, ut Praxitelis manu polita crederes simulacra, non viros.* (Id., ibid.)

[5] *Non ut Cineas ille, Pyrrhi legatus, in unum coactam multitudinem regum, sed asylum mundi totius adesse existimabat.* (Id., ibid.)

[6] *Stupebat qua celeritate omne quod ubique est hominum genus confluxerit Romam.* (Id., ibid.)

[7] *Proinde Romam ingressus, imperii virtutumque omnium larem, cum venisset ad Rostra, perspectissimum priscæ potentiæ Forum obstupuit.* (Id., ib.)

oriental alla descendre à l'ancien palais d'Octave, qui n'avoit ni marbre, ni colonne, et dans lequel le fondateur de l'Empire, l'ami d'Horace, habita quarante ans la même chambre hiver et été[1].

Ammien Marcellin, dont ces détails sont empruntés, nous peint ensuite deux choses considérables : une partie des édifices de Rome, tels qu'ils existoient de son temps, l'étonnement de Constance à la vue de ces édifices. Que d'événements étoient survenus, que de jours s'étoient écoulés, pour que le maître de l'Empire romain ne fût qu'un étranger dans la capitale de cet Empire ! pour qu'il demeurât muet d'admiration au milieu des ouvrages de tant de génies, de tant de fortunes, de tant de siècles, de tant de liberté et d'esclavage, comme un voyageur qui rencontreroit aujourd'hui Rome tout entière dans un désert ! Mais ces monuments des mœurs vivantes d'un peuple ne vivent point eux-mêmes ; leurs masses insensibles ne purent s'émerveiller de la petitesse de Constance, comme il s'ébahissoit de leur grandeur.

Il est un certain travail du temps qui donne aux choses humaines le principe d'existence qu'elles n'ont point en soi ; les hommes cessent, et ne sont rien par eux-mêmes, mais leurs vies mises bout à bout, leurs tombeaux rangés à la file, forment une chaîne dont la force augmente en raison de la longueur : de ces néants réunis se compose l'immortalité des Empires. Le nom de Rome étoit la seule puissance qui restât à vaincre aux Barbares : Rome, quoique habitée d'une foule innombrable, n'étoit plus réellement défendue que par les souvenirs de quelques vieux morts. Constance visita curieusement cette cité, dont il empruntoit l'autorité qu'on vouloit bien encore passer à sa pourpre. Il harangua le sénat et le peuple : qu'eût répondu Marius, s'il eût mis la tête hors de sa tombe ?

En parcourant les sept collines couvertes de monuments sur leurs pentes et sommets, l'empereur se figuroit à chaque pas que l'objet qu'il venoit de voir étoit inférieur à celui qu'il voyoit[2] : le temple de Jupiter Tarpéien, les bains, pareils à des villes de pro-

[1] Ammien a seulement *in palatium receptus*. Je me range à l'opinion de Gibbon, qui veut que ce soit l'ancien palais d'Auguste dont Suétone dit :

Ædibus modicis neque laxitate neque cultu conspicuis ut in quibus porticus breves essent, albanarum columnarum et sine marmore ullo, aut insigni pavimento conclavia, ac per annos amplius quadraginta eodem cubiculo hieme et æstate mansit. (C. SUETON. TRANQ. *Octav.*, pag. 109. Antuerpiæ.)

[2] *Deinde intra septem montium culmina, per acclivitates planitiemque posita urbis membra collustrans et suburbana, quidquid vide[illegible] prim[illegible]n, id eminere inter cunc[illegible]ta sperabat.* (AMM.)

vince, la masse de l'amphithéâtre bâti de pierres tiburtines, et dont les regards se fatiguoient à mesurer la hauteur, la voûte du Panthéon suspendue comme le ciel, les colonnes couronnées des statues des empereurs, et dans lesquelles on montoit par des degrés, la place et le temple de la Paix, le théâtre de Pompée, l'Odéon, le Stade, magnifiques ornements de la ville éternelle[1]. Mais au Forum de Trajan Constance s'arrêta confondu, promenant ses regards sur ces constructions gigantesques que, dans leur ineffable beauté, l'historien déclare ne pouvoir décrire[2].

Le grand roi, le monarque légitime de la Perse, le frère aîné de ce Sapor II si funeste à Julien et à l'Empire romain, Hormisdas étoit réfugié dans cet Empire : il accompagnoit Constance dans sa visite de Rome. L'empereur, se tournant vers son hôte, lui dit : « Si je ne puis reproduire en entier ce forum, j'espère du moins « faire imiter le cheval de la statue équestre du prince. » — « Tu « le peux, dit Hormisdas ; mais bâtis d'abord une semblable « écurie, afin que ton cheval y soit à l'aise comme celui que nous « voyons[3]. »

Ce même exilé, interrogé sur ce qu'il pensoit de Rome : « Ce « qui m'y plaît, répondit-il, c'est que les hommes y meurent « comme ailleurs[4]. »

Hormisdas suivit Julien dans son expédition contre les Perses, et s'entendit appeler traître par un officier de Sapor, lequel Sapor occupoit, contre le droit, le trône de son frère. Hormisdas vit mourir Julien ; il avoit vu passer Constantin et Constance : il laissa un fils, que Théodose Ier chargea de conduire une troupe de Goths en Égypte. Le dernier successeur du héros macédonien qui renversa l'ancien empire de Cyrus, Persée détrôné vint mourir greffier parmi ses vainqueurs ; l'héritier du nouvel empire des Perses, rétabli sur les ruines de celui d'Alexandre, vint chercher un abri dans les palais croulants des Césars. Au lieu d'assister à l'histoire de son propre pays, Hormisdas fut un témoin des Parthes,

[1] *Jovis Tarpeii delubra, quantum terrenis divina præcellunt : lavacra in modum provinciarum exstructa : amphitheatri molem solidatam lapidis tiburtini compage, ad cujus summitatem ægre visio humana conscendit : Pantheum velut regionem teretem, speciosa celsitudine fornicatam ; elatosque vertices qui scansili suggestu consurgunt, priorum principum imitamenta portantes, et urbis templum, forumque Pacis, et Pompei theatrum, et Odeum, et Stadium, aliaque inter hæc decora urbis æternæ.* (AMM., lib. XVI, cap. X.)

[2] *Ut opinamur... nec relatu ineffabiles, nec rursus mortalibus appetendos.* (Id., ibid.)

[3] *Ante imperator stabulum tale condi jubeto, si vales ; equus quem fabricare disponis, ita late succedat, ut iste quem videmus.* (Id., ibid.)

[4] *Id tantum sibi placuisse quod didicisset ibi quoque homines mori.* (Id., ibid.)

envoyé pour assister à l'inventaire des monuments romains mis à l'encan des nations, et pour certifier véritable la chute de Rome. Vous ne savez pas tout: Hormisdas, nourri par les mages, étoit chrétien. Ainsi vont les choses et les hommes dans l'enchaînement des conseils éternels [1].

Constance déclara que la renommée, coutumière de mensonge, de malignité, et toujours d'exagération, étoit restée, dans ce qu'elle racontoit de Rome, fort au-dessous de la vérité [2]. Il y voulut laisser quelques traces de son passage; mais, sentant sa propre impuissance, il emprunta à la terre des tombeaux une parure funèbre pour la Reine expirante du monde: l'obélisque du temple d'Héliopolis, que Constantin avoit projeté de transporter à Constantinople, fut envoyé du Nil au Tibre, et élevé à Rome dans le grand Cirque. Depuis, Sixte-Quint en décora la place de Saint-Jean-de-Latran. On peut voir encore aujourd'hui debout ce monument d'un Pharaon, d'un empereur et d'un pape également tombés [3].

Constance, auquel il manquoit, selon Libanius, le cœur d'un prince et la tête d'un capitaine; ce souverain, qui passa son règne dans les transes des discordes civiles et d'une guerre peureuse contre Sapor, se donnoit encore l'embarras des querelles ecclésiastiques. Sa cour étoit arienne: dans les conciles de Séleucie et de Rimini, il embrassa lui-même le parti des Ariens. A la sollicitation de Constant, son frère, il avoit d'abord rappelé Athanase de son premier exil; il le maintint encore sur son siége, après la déposition prononcée au concile arien d'Antioche, mais il l'abandonna au troisième concile de Milan. Il y eut des évêques bannis, intrus, catholiques, ariens, semi-ariens. Le premier concile de Paris ou de Lutèce se tint alors [4], et se déclara catholique sous la

[1] J'ai suivi particulièrement Zosime pour l'histoire d'Hormisdas; mais Zonare, Agathias et Albufarage (*ex arabico latine reddita Historia*) diffèrent de Zosime en plusieurs points.

[2] *Imperator de fama querebatur ut invalida vel maligna, quod augens omnia semper in majus, erga hæc explicanda quæ Romæ sunt obsolescit.* (AMM., lib. XVI, cap. X.)

[3] Constance avoit voulu faire transporter à Constantinople un autre obélisque; Julien reprit ce projet; il en écrivit aux Alexandrins, leur proposant, en échange de l'obélisque, une statue colossale qui venoit d'être achevée, et qui vraisemblablement étoit la sienne. Julien ajoute que des solitaires se tenoient sur la pointe de cet obélisque, que d'autres personnes y dormoient au milieu des immondices, et y commettoient des infamies. Il veut donc, dit-il, détruire à la fois cette superstition et cette honte: il prétend que les Alexandrins auront un grand plaisir à reconnoître de loin, en arrivant à Constantinople, le présent dont ils auront embelli la ville natale de l'Apostat. On croit que cet obélisque, transporté à Constantinople par Julien ou par Valens, fut élevé par Théodose dans l'Hippodrome. L'édition allemande dont je me sers n'a point la fin de cette lettre aux Alexandrins sous le n° 58. Cette fin, retrouvée par Muratori, a été transportée des *Anecdotes grecques* dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius.

[4] HIER., *de Scriptor. eccles.*; RUFIN, *pro Orig.*; HILARII *Fragmenta a Pithœo Ed.*

protection de Julien, qui méditoit au même lieu le rétablissement du paganisme. Saint Hilaire de Poitiers, exilé en Orient, trouva les mêmes désordres en rentrant dans son église. Il écrivit contre l'empereur Constance : « Vous saluez les évêques du baiser par « lequel Jésus-Christ fut trahi ; vous courbez la tête pour recevoir « leur bénédiction, et vous foulez aux pieds leur foi. » Lucifer de Cagliari, plus hardi encore, menace du glaive de Matathias et de Phinées Constance infidèle. Saint Martin, qui commençoit à paroître, servit d'abord comme soldat dans les troupes de l'Apostat, et donna naissance au premier monastère des Gaules, Lugugiacum ou Ligugé, à deux lieues de Poitiers. Pacôme, Hilarion, Macaire, avoient succédé à saint Antoine et à saint Paul, et saint Basile méditoit déja la règle qui devoit gouverner dans l'Orient un peuple de solitaires.

La turbulence et la légèreté de Constance ruinoient l'Empire en convocations de conciles, transports d'évêques par les voitures et les chevaux des postes impériales[1]. Ses profusions augmentoient sa convoitise; il portoit des sentences injustes, et la torture arrachoit des mensonges qu'il transformoit en vérités[2]. Au lieu d'employer son autorité à éteindre les disputes religieuses, il les enflammoit par sa manie d'argumenter et par les rêveries mystiques des femmes et des eunuques.

Les papes Jules et Libère s'étoient déclarés successivement à Rome pour saint Athanase, bien que Libère eût d'abord été foible, et que saint Hilaire l'eût anathématisé. Libère, persécuté, se cacha dans les cimetières autour de la ville, fut enlové, conduit à Milan, où l'empereur l'interrogea. Il défendit Athanase et répondit à Constance, qui l'accusoit de soutenir seul un impie : « Quand je serois seul, la foi ne succomberoit pas[3]. » Exilé à Bérée, dans la Thrace, il refusa l'argent que l'empereur, l'impératrice et l'eunuque Eusèbe lui offroient. « Tu as rendu désertes les églises du « monde, dit-il au dernier, et tu m'offres une aumône comme à « un criminel[4] ! » Félix, archidiacre de l'Église romaine, devint l'antipape arien.

Le séjour de Constance à Rome eut lieu à l'époque de la plus grande chaleur des partis attachés à Félix et à Libère. Les ma-

[1] Amm. Marcell., lib. xxi, cap. xvi. — [2] *Id., ibid.*

[3] Imperator Liberio dixit : Quota pars es orbis terrarum, ut tu solus homini impio suffragari velis?.. Liberius dixit : Etiamsi solus sim, fidei causa non idcirco minuitur. (Parisiis, 1683; Theodor., *Hist. eccles.*, lib. ii, cap. xvi, pag. 94.)

[4] Ecclesias orbis terrarum vacuas ac desertas fecisti, et mihi tanquam noxio eleemosynam adfers! (*Id.*, pag. 95.)

trones romaines catholiques se présentèrent à l'empereur dans la magnificence accoutumée de leur parure, le suppliant de rendre au troupeau le pasteur absent. L'empereur consentit à rappeler Libère, pourvu qu'il gouvernât l'Église en commun avec Félix. Cette résolution fut lue dans le Cirque au peuple assemblé : les deux factions païennes, qui se distinguoient par leurs couleurs, dirent, en se moquant, qu'elles auroient chacune leur pasteur; puis la foule chrétienne fit entendre cette acclamation : Un Dieu! un Christ! un Évêque[1]! Naguère cette même foule s'écrioit : Les chrétiens aux bêtes!

Au milieu de cette confusion, Constance retourné en Orient[2], et devenu jaloux des triomphes de Julien, songea à l'affoiblir en lui demandant la plus grande partie de son armée, sous le prétexte de continuer la guerre contre Sapor. Julien pressa ses troupes, ou feignit de les presser de partir. C'est la première grande scène militaire dont Paris ait été témoin.

Assis sur un tribunal élevé aux portes de Lutèce, Julien invite les soldats à obéir aux ordres d'Auguste : les soldats gardent un silence morne et se retirent à leur camp. Julien caresse les officiers, leur témoigne le regret de se séparer de ses compagnons d'armes sans les pouvoir récompenser dignement. A minuit les légions se soulèvent, sortent en tumulte du banquet donné pour leur départ, environnent le palais, et, tirant leurs épées à la lueur des flambeaux, s'écrient : Julien auguste[3]!

Il avoit ordonné de barricader les portes; elles furent forcées au point du jour. Les soldats se saisissent du césar, le portent à son tribunal aux cris mille fois répétés de Julien auguste! Julien prioit, conjuroit, menaçoit ses violents amis, qui, à leur tour, lui déclarèrent qu'il s'agissoit de la mort ou de l'empire : il céda. Une acclamation le salua maître ou compétiteur du monde. Il fut élevé sur un bouclier[4] comme un roi frank, et couronné comme un despote asiatique : le collier militaire d'un hastaire[5] lui servit de diadème, car il refusa d'user à cette fin (étant chose de mauvais augure) d'un collier de femme[6] ou d'un ornement de cheval que lui présentoient les soldats.

[1] Unus Deus, unus Christus, unus Episcopus. (THEODORET., lib. II, pag. 96.)

[2] Je ne parle point de l'autel de la Victoire que Constance fit ôter du sénat, et qui y fut replacé vraisemblablement par Julien. Il en sera question sous Théodose Ier.

[3] *Augustum Julianum horrendis clamoribus concrepabant.* (AMM., lib. XX, cap. IV.)

[4] Impositusque scuto pedestri. (*Id.*, *ibid.*) Libanius s'écrie : *O felix scutum, in quo solemnis inaugurationis mos peractus est, omni tibi tribunali convenientius!*

[5] Il se nommoit *Maurus.*

[6] Le texte parle aussi en particulier d'une parure de tête de sa femme : *Uxoris colli vel capitis.*

Afin qu'il ne manquât rien d'extraordinaire à l'avénement du restaurateur de l'idolâtrie, Julien écrivit au peuple et au sénat athénien (*Ad S. P. Q. Ath.*) la relation de ce qui s'étoit passé à Lutèce. Il adressa des lettres explicatives à Constance, lui demandant la confirmation du titre d'auguste. Pour trouver un second exemple d'un empereur proclamé à Paris, il faut passer de Julien à Napoléon. Après des négociations inutiles, Constance rejeta les prières de son rival; il lui enjoignit de quitter la pourpre, non sans le traiter d'ingrat : « Rappelle-toi que je t'ai protégé alors que « tu étois orphelin. » — « Orphelin! dit Julien dans sa réponse à « Constance; le meurtrier de ma famille me reproche d'avoir été « orphelin[1] ! »

Julien rassemble à Lutèce le peuple et l'armée, leur communique les messages venus d'Orient, et leur demande s'il doit abdiquer le titre d'auguste. Un grand bruit s'élève avec ces paroles : « Sans Julien auguste la puissance est perdue pour les provinces, « les soldats et la république[2]. »

Le questeur Léonas fut chargé de porter la réponse publique à son maître, avec une lettre particulière remplie de la colère et du mépris de Julien.

Décidé à marcher sur l'Orient, Julien part avec trois mille soldats; il étoit à peine suivi de trente mille autres. Tout s'épouvante: Taurus, préfet d'Italie, s'enfuit; Florent, préfet de l'Illyrie, s'enfuit; Nébridius, préfet du prétoire en Occident, demeure seul fidèle à Constance; il perd une main d'un coup d'épée, et Julien refuse de serrer la noble main qui reste à Nébridius[3].

Le nouvel auguste descend le Danube, tantôt côtoyant ses bords, tantôt s'abandonnant à son cours; Sirmium, capitale de l'Illyrie occidentale, le reçoit; il se saisit du pas de Suques, entrée de la Thrace, et s'arrête pour attendre son armée[4].

Il tourne alors le visage au passé et le dos à l'avenir; et, se préparant la triste gloire d'avoir été le premier prince apostat, il abjure publiquement le Christianisme; il déclare qu'il confie sa vie et sa cause aux dieux immortels, fait rouvrir à grand bruit les portes des temples, efface l'eau du baptême par la cérémonie du taurobole : une seule des divinités évoquées apparut un moment à la fumée des sacrifices de Julien, la Victoire.

Les soldats qui l'accompagnoient, brandissant leurs épées au-

[1] JULIAN., *Orat. ad S. P. Q. Athen.*; LIBAN., *Orat. parent.*; ZONAR., lib. XIII.
[2] *Auguste Juliane ut provincialis, et miles, et reip. decrevit auctoritas.* (AMM., lib. XX, cap. XI.)
[3] AMM., lib. XXI. LIBAN., *Orat. parent.* — [4] MAMERT., *Paneg.*; LIBAN., *Orat.*

dessus de leurs têtes, ou tournant la pointe de ces épées contre leurs poitrines, avoient juré de mourir pour lui : cependant plusieurs d'entre eux étoient chrétiens; mais Julien les avoit trompés. Avant de quitter les Gaules, il étoit entré le jour de l'Épiphanie dans l'église de Vienne, et y avoit fait sa prière. Ammien Marcellin affirme qu'en ce moment même il professoit secrètement le paganisme [1] : qu'est-ce donc que le parjure avoit dit à Vienne au Dieu des chrétiens ?

Constance se préparoit à repousser l'invasion : il meurt à Mopsucrène en Cilicie, après avoir été baptisé par Euzoïus, de la communion arienne. Le sénat de la nouvelle capitale se range du côté de la fortune; Julien entre dans sa ville natale, que Constance, dit-il, aimoit comme sa sœur, et que lui Julien aimoit comme sa mère [2]. Constantinople chrétienne reçoit l'idolâtrie ainsi que Rome païenne avoit reçu l'Évangile.

JULIEN, emp. DUMAS, pape. An de J. C. 362-363.

Une commission établie à Chalcédoine jugea les ministres de Constance : Paul, Apodème et l'eunuque Eusèbe, furent justement punis; d'autres subirent injustement la mort et l'exil.

La cour éprouva une réforme totale : on congédia des milliers de cuisiniers et de barbiers. Un de ces derniers se présente superbement vêtu pour couper les cheveux du successeur de Constance. « Je n'ai pas demandé un trésorier, dit Julien, mais un barbier [3]. » Les *agents*, au nombre de plus de dix mille, furent réduits à dix-sept; les *curieux*, autres espions, abol ,.

Maintenant il convient de connoître plus intimement l'homme qui a pris dans l'histoire une place tout à part, en opposant son génie et sa puissance à la transformation sociale dont les peuples modernes sont sortis.

[1] *Adhærere cultui christiano fingebat a quo jampridem occulte desciverat.* (Lib. XX.)

[2] Ὃ μὲν γὰρ αὐτὴν ὡς ἀδελφὴν ἐγὼ δὲ ὡς μητέρα φιλῶ. (JULIAN., epist. 58.)

[3] *Ego non rationalem jussi, sed tonsorem acciri.*

SECONDE PARTIE.

DE JULIEN A THÉODOSE Ier.

Lorsque Julien fut relégué à Athènes par Constance, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze s'y trouvoient. Le dernier nous a laissé un portrait de l'Apostat où se reconnoît l'inimitié du peintre. « Il étoit de médiocre taille, le cou épais, les épaules larges, « qu'il haussoit et remuoit souvent, aussi bien que la tête. Ses « pieds n'étoient point fermes, ni sa démarche assurée. Ses yeux « étoient vifs, mais égarés et tournoyants : le regard furieux, le « nez dédaigneux et insolent, la bouche grande, la lèvre d'en bas « pendante, la barbe hérissée et pointue : il faisoit des grimaces « ridicules et des signes de tête sans sujet; rioit sans mesure, et « avec de grands éclats; s'arrêtoit en parlant, et reprenoit ha- « leine; faisoit des questions impertinentes, et des réponses em- « barrassées l'une dans l'autre qui n'avoient rien de ferme ni de « méthodique[1]. »

Ammien Marcellin, qui voyoit Julien en beau, conserve pourtant, dans le portrait de ce prince, quelques traits de celui de Grégoire de Nazianze[2]; et Julien lui-même, dans le *Misopogon*, semble attester la fidélité malveillante du pinceau chrétien.

« La nature, comme je le présume, n'a pas donné beaucoup « d'agréments à mon visage, et moi, morose et bizarre, je lui ai

[1] Cette traduction n'est pas tout à fait exacte, et n'a pas surtout l'âpreté de l'original; mais il y a quelque chose de si simple, de si naturel, de si grave dans le style de Fleury, que je n'ai pas eu la témérité d'entreprendre de refaire ce qu'il a fait. Fleury et Tillemont sont deux hommes qui ne permettent pas qu'on retouche ce qu'ils ont touché. Le dernier a du génie à force de savoir, de conscience et d'exactitude. Il est en présence des faits et des hommes, comme un chrétien des premiers siècles en présence de la vérité : il aimeroit mieux mourir que de faire un mensonge. Son style incorrect, sauvage et nu, est mêlé de choses qui étonnent. C'est ainsi que, peignant les derniers moments de Julien, il dit, dans le langage des Pères de l'Église : « Il mourut dans la disgrace de Dieu et des « hommes. »

[2] *Mediocris erat staturæ, capillis tanquam pexisset mollibus, hirsuta barba in acutum desinente vestitus, venustate oculorum micantium flagrans, qui mentis ejus angustias indicabant, superciliis decoris et naso rectissimo, ore paulo majore, labro inferiore demisso, opima et incurva cervice, humeris vastis et latis, ab ipso capite usque unguium summitates lineamentorum recta compagine, unde viribus valebat et cursu.* (Amm., lib. xxv, cap. iv.) D'après ce portrait, Julien avoit les cheveux doux, les sourcils charmants, le nez tout à fait grec; la beauté de ses yeux étincelants annonçoit que son ame étoit mal à l'aise dans l'étroite prison de son corps. Si on lit *argutias* au lieu d'*angustias*, dans le texte, on retrouveroit les yeux vifs, mais *égarés et tournoyants*, qu'attribue à Julien saint Grégoire de Nazianze.

« ajouté cette longue barbe pour lui infliger une peine, à cause
« de son air disgracieux. Dans cette barbe, je laisse errer des in-
« sectes [1] comme d'autres bêtes dans une forêt. Je ne puis boire,
« ni manger à mon aise; car je craindrois de brouter imprudem-
« ment mes poils avec mon pain. Il est heureux que je ne me soucie
« ni de donner, ni de recevoir des baisers.....

« Vous dites qu'on pourroit tresser des cordes avec ma barbe :
« je consens de tout mon cœur que vous en arrachiez les brins;
« prenez garde seulement que leur rudesse n'écorche vos mains
« molles et délicates.

« N'allez pas vous figurer que vos moqueries me désolent; elles
« me plaisent; car enfin, si mon menton est comme celui d'un
« bouc, je pourrois, en le rasant, le rendre semblable à celui
« d'un beau garçon ou d'une jeune fille sur qui la nature a ré-
« pandu sa grace et sa beauté. Mais vous autres, de vie efféminée
« et de mœurs puériles, vous voulez, jusque dans la vieillesse,
« ressembler à vos enfants : ce n'est pas comme chez moi, aux
« joues, mais à votre front ridé, que l'homme se fait reconnoître.

« Cette barbe démesurée ne me suffit pas : ma tête est sale; ra-
« rement je la fais tondre; je coupe mes ongles rarement, et j'ai
« les doigts noircis par ma plume.

« Voulez-vous connoître mes imperfections secrètes? ma poi-
« trine est horrible et velue comme celle du lion, roi des animaux.
« Je n'ai jamais voulu la peler, tant mes habitudes sont brutes et
« abjectes. Je n'ai jamais poli aucune partie de mon corps : fran-
« chement, je vous dirois tout, quand j'aurois même un poireau
« comme Cimon [2]. »

Et c'est le maître du monde qui parle de lui de cette façon ! Mais cette brutale humilité est l'orgueil de la puissance.

Julien avoit des vertus, de l'esprit et une grande imagination :

[1] *Discurrentes in ea pediculos.*

[2] Spanheim a traduit le *Misopogon*; La Bletterie en a donné une autre traduction avec celle des *Césars* et de quelques lettres choisies; le marquis d'Argens a traduit, sous le nom de *Défense du paganisme*, ce que saint Cyrille d'Alexandrie nous a conservé de l'ouvrage de Julien contre les chrétiens; enfin, M. Tourlet a publié une traduction complète des œuvres de cet empereur. Je me suis aidé des excellents travaux de mes devanciers, sans adopter tout à fait leur version. La traduction du *Misopogon* de La Bletterie, que M. Tourlet a conservée en la corrigeant, est élégante, mais elle ne dit pas tout l'original. La Bletterie, d'ailleurs homme d'esprit, de raison, d'instruction et de talent, est resté dans l'ironique; il n'a pas osé aborder le sardonique; il a eu peur de l'effronterie des mots : je ne parle pas du collectif *messieurs* adressé aux habitants d'Antioche, petite politesse de notre bonne compagnie, qu'il étoit aisé de faire disparoître. La Bletterie croit que Julien calomnie sa barbe; je le pense aussi; il est probable qu'il répétoit les railleries des Antiochiens, ou qu'enchérissant lui-même sur ces railleries, il exagéroit ses défauts

on a rarement écrit et porté une couronne comme lui. Il détestoit les jeux, les théâtres, les spectacles; il étoit sobre, laborieux, intrépide, éclairé, juste, grand administrateur, ennemi de la calomnie et des délateurs. Il aimoit la liberté et l'égalité, autant que prince le peut; il dédaignoit le titre de seigneur ou de maître. Il pardonna dans les Gaules à un eunuque chargé de l'assassiner.

Un jour on lui signala un citoyen qui, disoit-on, aspiroit à l'empire, parcequ'il faisoit préparer en secret une chlamyde de pourpre. Julien chargea l'officieux ami du prince légitime de porter à l'usurpateur une paire de brodequins ornés de pourpre, afin qu'il ne manquât rien au vêtement impérial [1]. La loi défendoit, sous peine de mort, de fabriquer pour les particuliers une étoffe de pourpre; un usurpateur étoit réduit, dans le premier moment de son élection, à voler la pourpre des enseignes militaires et des statues des dieux.

Maris, évêque arien de Chalcédoine, insultoit Julien qui sacrifioit dans un temple de la Fortune. Julien lui dit: « Vieillard, le « Galiléen ne te rendra pas la vue. » Maris étoit aveugle. — « Je « le remercie, répondit l'évêque, de m'épargner la douleur de « voir un apostat comme toi [2]. » L'empereur supporta cet accablant reproche.

Delphidius, célèbre avocat de Bordeaux, plaidoit devant Julien contre Numérius, accusé de concussion dans le gouvernement de la Gaule Narbonnoise; Numérius nioit les faits. « Qui ne sera

pour tomber de plus haut sur les vices contraires de ses détracteurs. Nous voyons Julien se baigner dans une maison de campagne, se faire couper les cheveux en arrivant à Constantinople; cela n'annonce pas un homme si indifférent au soin de sa personne. Saint Augustin, dont la philosophie n'étoit pas, il est vrai, celle de Julien, pense que la propreté est une demi-vertu.

M. Tourlet a réuni plusieurs fragments de Julien qui ne se trouvent pas dans les anciennes éditions de ses œuvres. Il a rendu ainsi un véritable service aux lettres; mais la grande découverte à faire seroit celle de l'*Histoire des guerres de Julien dans les Gaules*. Cet ouvrage est perdu, tandis que des discours assez insignifiants se sont conservés. Cela vient en partie de l'esprit du siècle où vivoit Julien : on attachoit une extrême importance aux écrits dogmatiques de l'Apostat pour les admirer ou les combattre, et l'on se soucioit peu de ce qui étoit en dehors des controverses religieuses. C'est ainsi que Cyrille d'Alexandrie, dans ses dix livres *Pro sancta christianorum religione adversus libros athei Juliani*, nous a transmis une grande partie de l'ouvrage de cet empereur contre la religion chrétienne.

[1] *Jubet periculoso garritori pedum tegmina dari purpurea ad adversarium perferenda.* (AMM.)

[2] Illum (Julianum) graviter objurgavit, impium et apostatam vocans et religionis expertem. At ille conviciis reddens convicia cæcum eum appellavit : Neque vero, inquit, Deus tuus galilæus te unquam sanaturus est. *Gratias*, inquit Maris, *ago Deo, qui me luminibus orbavit ne viderem vultum tuum qui in tantam prolapsus est impietatem.* (SOCRAT., *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XII, pag. 150.)

« innocent, s'écria l'avocat, s'il suffit de nier? » — « Qui sera in-
« nocent, repartit Julien, s'il suffit d'être accusé [1]? »

D'autres avocats louoient Julien : « Je me réjouirois de vos « éloges, leur dit-il, si vous aviez le courage de me blâmer [2]. »

Un certain Thalassius étoit dénoncé par le peuple d'Antioche, comme exacteur et comme ancien ennemi de Gallus et de Julien. « Je reconnois, dit l'empereur, qu'il m'a offensé; c'est ce qui doit « suspendre vos poursuites jusqu'à ce que j'aie tiré raison de mon « ennemi. » Il pardonna à l'accusé [3].

Un homme vint se prosterner à ses pieds dans un temple, criant merci pour sa vie. « C'est Théodote, lui dit-on, chef du conseil « d'Hiéraple, qui jadis demandoit votre tête à Constance. » — « Je « savois celà depuis longtemps, répondit l'empereur. Retourne en « paix à tes foyers, Théodote. J'ai à cœur de diminuer le nombre « de mes ennemis et d'augmenter celui de mes amis [4]. »

Une femme plaidoit contre un domestique militaire renvoyé du palais; elle n'avoit osé l'assigner tant qu'il avoit été en faveur. Celui-ci se présente à l'audience impériale avec la ceinture de son emploi; la femme se croit perdue, présumant que son adversaire est rentré en grace : « Femme, dit Julien, soutiens ton accusa- « tion; le défendeur n'a mis sa ceinture que pour marcher plus vite « dans la boue; elle ne peut rien contre ton droit [5]. »

La publication du *Misopogon* tient à la même élévation de nature : à part l'orgueil cynique de cet ouvrage, un homme investi du pouvoir absolu, environné d'une armée de Barbares dévoués à ses ordres, un prince qui pouvoit d'un seul signe faire exterminer ses insolents détracteurs, et qui se contente de tirer raison d'un libelle par un pamphlet, est un exemple unique dans l'histoire des peuples et des rois. César, dans l'*Anti-Caton*, n'eut à se venger que de la vertu, et il ne la put vaincre, même en joignant les armes à la satire.

Les *Césars* sont encore plus extraordinaires que le *Misopogon*. Quel souverain a jamais jugé ses prédécesseurs avec autant de ri-

[1] *Ecquis innocens esse poterit, si accusasse sufficiet?* (AMM.)

[2] *Gaudebam plane præ meque ferebam, si ab his laudarer quos et vituperasse posse adverterem, si quid factum sit secus aut dictum.* (AMM.)

[3] *Agnosco quem dicitis offendisse me justa de causa; et silere vos interim consentaneum est, dum mihi inimico potiori faciat satis.* (AMM.)

[4] *Abi securus ad lares, exutus omni metu, clementia principis, qui, ut prudens definivit, inimicorum minuere numerum augereque amicorum sponte sua contendit ac libens.* (AMM.)

[5] *Prosequere, mulier, si quid te læsam existimas : hic enim sic cinctus est ut expeditius per lutum incedat : at parum nocere tuis partibus potest.* (AMM.)

gueur et de supériorité? Jules César entre le premier au banquet des dieux : Silène avertit Jupiter que ce convive pourroit bien songer à le détrôner, et Jupiter trouve que la tête de ce mortel ne ressemble pas mal à la sienne. Vient Auguste, dont les couleurs du visage changent comme celles du caméléon; Tibère, à la mine fière et terrible, et au dos couvert de lèpre; Caligula, monstre sur-le-champ précipité dans le Tartare; Claude, pauvre prince qui n'est rien sans Pallas, Narcisse et Messaline; Néron, une couronne de laurier sur la tête, une lyre à la main, et qu'Apollon jette dans le Cocyte; ensuite des gens de toutes sortes, les Galba, les Othon, les Vitellius; Vespasien, qui accourt pour éteindre le feu mis aux temples [1]; Titus, qu'on envoie à la Vénus publique; Domitien, qu'on enchaîne auprès du taureau de Phalaris; Nerva, à propos duquel Silène s'écrie : « Vous autres dieux, vous laissez « quinze années un monstre sur le trône, et ce vieillard affable « et juste n'a pas régné un an entier! » Jupiter apaise Silène en lui annonçant que des princes vertueux vont suivre Nerva.

Trajan paroît : aussitôt Silène recommande à Jupiter de veiller sur celui qui verse à boire aux immortels. Que cherche Adrien? son Antinoüs? Il n'est point dans l'Olympe. Antonin, modéré, excepté en amour, s'arrêteroit à couper en portions égales un grain de cumin. A la vue de Marc-Aurèle, Silène déclare qu'il n'a rien à lui reprocher.

Survient un débat entre Alexandre et César, jouteurs de gloire. César affirme qu'il a effacé les grands hommes ses contemporains et les grands hommes de tous les siècles et de tous les pays. Que prétend Alexandre avec sa conquête de la Perse? Peut-il opposer quelque chose à la journée de Pharsale? Quel étoit le capitaine le plus habile, de Pompée ou de Darius? Où étoient les meilleurs « soldats? Toi, Alexandre, tu as égorgé les citoyens de Thèbes, « incendié les villes des malheureux Grecs; moi, César, j'ai « conquis les Gaules, passé le Rhin, franchi l'Océan, sauté sur le « rivage des Bretons. Tu as vaincu dix mille Grecs : j'ai défait cent « cinquante mille Romains. »

Alexandre, qui commençoit à entrer en fureur, apostrophe Jupiter et lui demande quand enfin ce babillard romain cessera de se donner des éloges. Il a triomphé de Pompée! Pompée, pauvre homme qui profita des triomphes de Lucullus! on lui donna le nom de grand, par flatterie; mais pouvoit-on le comparer à Marius, aux deux Scipions, à Camille? « Tu as battu Pompée, César?

[1] Allusion à l'incendie du temple de Jérusalem et du Capitole.

« Pompée, si amoureux de sa coiffure qu'il ne s'osoit gratter la
« tête que du bout du doigt ! Tu ne soumis les Gaulois et les Ger-
« mains que pour asservir ta patrie : fut-il jamais rien de plus im-
« pie et de plus détestable ? Ne traite pas avec tant de dédain les
« dix mille Grecs que je me vis forcé d'accabler. Vous, Romains,
« qui à peine avez pu vous rendre maîtres de la Grèce dans sa dé-
« cadence, vous qui vous êtes épuisés à soumettre un petit État
« presque ignoré aux beaux jours de l'Hellénie, que seriez-vous
« devenus s'il vous eût fallu combattre les Grecs unis et florissants ?
« Il vous sied bien de parler avec mépris de ma conquête de la
« Perse, fameux conquérants qui, après trois siècles de guerre,
« êtes parvenus, à la sueur de votre front, à vous emparer de
« quelques villages au delà du Tigre ! Moins de dix ans ont suffi
« à Alexandre pour dompter la Perse et les Indes. » La satire con-
tinue de cette manière impitoyable, haute et juste, jusqu'à Constan-
tin, outrageusement traité par le restaurateur de l'idolâtrie : il le li-
vre à la déesse de la mollesse qui l'embrasse, le revêt d'une robe
de femme de diverses couleurs, et le conduit par la main à la
Luxure. Auprès d'elle Constantin trouve un de ses fils (Crispus) qui
crioit incessamment : « Corrupteurs de femmes, homicides, sacrilé-
« ges, scélérats, vous tous qui avez besoin d'expiation, approchez !
« avec un peu d'eau je vous rendrai purs. Si vous retombez dans
« vos fautes, frappez-vous la poitrine, battez-vous la tête : tout
« vous sera remis [1]. »

Ici il y a triple calomnie et haine atroce : on ne reconnoît plus le souverain supérieur qui condamne les mauvais princes, et le grand homme qui juge ses pairs.

Julien étoit musicien, et poëte de talent : nous avons de lui deux épigrammes élégantes, l'une contre la bière, l'autre où l'orgue est décrit à peu près tel que nous le connoissons [2]. Ses lettres

[1] Ὅσις φθορεὺς, ὅσις μιαιφόνος, ὅσις ἐναγὴς καὶ βδελυρὸς, ἴτω θαῤῥῶν· ἀποφανῶ γὰρ αὐτὸν τουτωὶ τῷ ὕδατι λούσας, αὐτίκα καθαρόν. Κἂν πάλιν ἔνοχος τοῖς αὐτοῖς γένηται, δώσω τὸ στῆθος πλήξαντι, καὶ τὴν κεφαλὴν πατάξαντι καθαρῷ γένεσθαι. Quisquis mulierum corruptor, quisquis homicida est, quisquis piaculo aut exsecrando scelere se obstrinxit, fidenter huc adito. Etenim simul atque hac aqua ablutus fuerit, illico ego eum purum reddam. Quod si iisdem rursus se flagitiis contaminarit, efficiam uti, tunso pectore e capite percusso, expietur. (*In Cæsar.*, pag. 336. B.)

[2] Il existe en manuscrit, dit-on, un poëme de Julien sur le soleil, et quelques harangues non publiées. D'une grande quantité de lettres sorties de la plume féconde de Julien, on n'en connoît guère plus de soixante-quatre. Vossius assure que *les Césars* étoient intitulés, dans les anciens manuscrits, *les Saturnales et le Banquet* ; mais Suidas distingue *les Césars* des *Saturnales*, et cite de ce dernier ouvrage des choses qui ne se trouvent point dans *les Césars*. Suidas indique encore deux ouvrages perdus de Julien, l'un sur *les trois figures*, l'autre sur *l'origine du mal contre les ignorants*. Eunape, dans ses Vies des so-

sont instructives, quoique d'un style peu naturel[1] : en voici une où il y a trop de Néréides, de Graces, de Nymphes, de lieux communs de mythologie, et qui ressemble assez à ces épîtres toutes fleuries de lis et de roses, que le grand Frédéric écrivoit à des gens de lettres la veille d'une bataille; mais le sujet en est touchant et les descriptions agréables; elle nous apprend quelque chose d'intime de la vie et de la jeunesse de Julien.

L'aïeule maternelle de Julien lui avoit laissé une petite terre en Bithynie; l'empereur écrit à un ami dont on ignore le nom, pour lui en faire présent. Quel est le roi d'une province de l'Empire romain qui ne croiroit aujourd'hui déroger à sa puissance, démembrer le domaine de sa couronne, et compromettre la dignité de son sang, en offrant d'aussi bonne grace l'héritage de sa grand'-mère à un ami?

« La maison n'est pas à plus de vingt stades de la mer; mais « on n'y est point étourdi par le marchand, ou par le matelot « criard et querelleur. Cependant on y jouit des présents des Né« réides, et l'on peut y avoir le poisson frais et palpitant. Si tu « montes sur un tertre peu éloigné de la maison, tu verras la

phistes, parle souvent de Julien; il en avoit écrit l'histoire; peut-être faisoit-elle partie de son *Histoire des empereurs depuis Alexandre Sévère*. On croit que celle-ci se retrouve en partie dans les deux livres de Zosime, qui se seroit contenté de retoucher le travail d'Eunape; Calliste, au rapport de Socrate, avoit mis en vers la vie de Julien. On présumoit, dans le dix-septième siècle, que l'histoire politique d'Eunape étoit dans les bibliothèques d'Italie. Le monde littéraire doit au savant M. Boissonade une édition grecque d'Eunape, dont M. Cousin, juge compétent, parle ainsi; son suffrage sera d'un tout autre poids que le mien : « Personne, en effet, n'étoit mieux préparé à donner une édi« tion critique d'Eunape que M. Boissonade, qui a déjà si bien mérité de la philosophie « néoplatonicienne en publiant une nouvelle édition de la Vie de Proclus par Marinus, « et le commentaire inédit de Proclus sur le *Cratyle*. Et comme si ses propres ressour« ces ne lui suffisoient point, sa modestie lui a fait un devoir de se procurer tous les « matériaux amassés par ses devanciers. Le *specimen* de Carpzow le mettoit en possession « des notes de Fabricius, et par l'intermédiaire de Schœfer, Erfurt, entre les mains du« quel étoient tombés les travaux inédits de Wagner, les a obligeamment communiqués « à M. Boissonade, avec des notes de Reinésius. Pour la vie de Libanius, il a eu les « notes inédites de Valois; et deux exemplaires d'Eunape, qui avoient appartenu à Walc« kenaer, lui ont fourni quelques corrections heureuses déposées sur les marges par « Walckenaer, ou par lui recueillies sur l'exemplaire de Vossius conservé à la biblio« thèque de Leyde, sans compter les conjectures de l'illustre évêque d'Avranches, Huet, « que contient un des exemplaires de la bibliothèque de Paris, et d'autres secours qu'il « seroit trop long d'énumérer, et qui tous disparoissent devant la vaste collection de re« marques de toute espèce dont Wyttenbach a enrichi l'ouvrage de notre savant compa« triote : de sorte que les deux volumes dont se compose cette édition d'Eunape présentent « les travaux des maîtres de différents pays et de différents siècles, habilement employés « par un des maîtres du siècle présent. »

[1] Libanius prétend avoir atteint la perfection du style épistolaire, et il accorde la seconde place à Julien. Pline le jeune offre le modèle de ce bel-esprit élégant et recherché, imité par Julien et les Grecs de son temps.

« Propontide, ses îles et la ville qui porte le noble nom d'un em-
« pereur. Là tu ne seras point au milieu des algues, des mousses
« et des autres plantes désagréables et inconnues que la mer jette
« sur ses grèves, mais au milieu des saules, parmi le thym et les
« herbes parfumées. Couché, un livre à la main, après une lec-
« ture attentive, tu pourras reposer tes yeux fatigués : la mer et
« les vaisseaux te seront un charmant spectacle. Dans mon en-
« fance, ce lieu me plaisoit, parceque j'y trouvois des fontaines
« qui n'étoient pas à mépriser, des bains assez propres, un pota-
« ger et des arbres. Lorsque je devins homme, je désirai ardem-
« ment revoir ce lieu ; j'y suis maintes fois retourné en compagnie
« de quelques amis. Je m'y suis même assez occupé d'agriculture
« pour y laisser, comme un monument, une petite vigne qui
« donne un vin suave et parfumé. Tu verras dans mon clos Bac-
« chus et les Graces : la grappe pendante au cep, ou portée au
« pressoir, exhale l'odeur des roses ; la liqueur dans le tonneau
« est déja du nectar, si nous en croyons Homère. Tu me demande-
« ras peut-être, puisque les vignes viennent si bien dans ce sol,
« pourquoi je n'en ai pas planté davantage ? mais d'abord je ne
« suis pas un cultivateur bien habile ; ensuite les Nymphes tem-
« pèrent pour moi la coupe de Bacchus ; je ne voulois de vin qu'au-
« tant qu'il en falloit pour moi et mes convives, dont tu sais que
« le nombre n'est pas grand. Accepte donc ce présent, ô tête ché-
« rie [1] ! Il est petit, sans doute ; mais ce qui va d'un ami à un ami,
« de la maison à la maison, est très doux, comme le dit le sage
« poëte Pindare [2]. »

Les discours de Julien ont les défauts de la littérature de son temps ; mais celui qu'il adresse aux Athéniens, en partie purgé de ces défauts, montre avec quelle gravité il avoit pu écrire l'histoire des guerres des Gaules et de la Germanie. Il est fâcheux que l'Apostat, dans deux panégyriques, ait si bien loué Constance, son persécuteur, et qu'il ait été si froid dans l'éloge d'Eusébie, sa bienfaitrice, et peut-être quelque chose de plus [3].

[1] Φίλη κεφαλή ! *O carum caput!* Horace a transporté ce tour dans le latin, et Racine dans le françois.

[2] Epist. XLVI.

[3] Cette princesse, aussi belle qu'humaine, dit Julien (*Paneg. Eus.*), est représentée comme aimant les lettres, et pleine de compassion pour les malheureux : *in culmine tam celso humana.* On la voit protéger Julien, le défendre contre ses ennemis, lui fournir des livres, prendre pour lui tous les soins de la puissance et de la tendresse ; ensuite on la voit donner un breuvage à Hélène pour la faire délivrer de son fruit avant terme. Comment Eusébie, qui avoit élevé Julien à la pourpre, et qui conséquemment ne sembloit pas craindre son ambition, vouloit-elle le priver de postérité ? Eusébie étoit stérile ; Hélène n'étoit

Grand admirateur du passé, Julien a voulu faire remonter le vocabulaire dont il s'est servi aux jours classiques de la Grèce : assez souvent il habille à l'antique des idées modernes ; on peut se faire une idée de ce contraste par un exemple en sens opposé. L'auteur des *Vies des grands hommes* a écrit en grec dans un idiome complet et vieilli, et il a été traduit en françois dans un idiome incomplet et naissant, d'où il est arrivé une chose assez extraordinaire : le génie de Plutarque étoit naïf, et sa langue ne l'étoit plus ; Amyot est venu, et il a donné à Plutarque la langue qui manquoit à son génie. Mais Amyot échoue dans les *morales* : le gaulois, qui s'étoit si bien prêté aux récits du biographe, n'a pu rendre les idées complexes et les expressions métaphysiques du philosophe.

De grandes imperfections balançoient dans Julien ses éminentes qualités : il gâtoit son caractère original en copiant d'autres grands hommes, et sembloit n'avoir de naturel que sa perpétuelle imitation. Il s'étoit surtout donné pour modèles Alexandre et Marc-Aurèle ; sa mémoire envahissoit ses actions ; il avoit fait entrer son érudition dans sa vie. Lorsqu'il renvoya aux évêques le traité de Diodore de Tarse, en faveur du Christianisme, avec ces trois mots : *anegnôn*, *egnôn*, *categnôn :* Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων : *J'ai lu*, *j'ai compris*, *j'ai condamné*, il rappeloit mal le *veni*, *vidi*, *vici* de César. Ses actes de clémence étoient peu méritoires, le dédain y ayant plus de part que la générosité. Léger, railleur, pétulant, questionneur sans dignité, d'une loquacité intarissable, il eût été cruel s'il se fût laissé aller à son penchant [1]. Dans des emportements involontaires il s'abaissoit jusqu'à frapper de la main et du pied les gens du peuple qui se présentoient à ses audiences [2]. On pourroit soupçonner sa pudicité : bien que Mamertin assure que son lit étoit plus chaste que celui d'une vestale, il est probable, s'il n'est certain, qu'il eut des enfants naturels [3]. Telle est la puissance d'un mot : le nom d'Apostat, donné à Julien, suffit pour flétrir sa mémoire, même aujourd'hui que nous sommes séparés de ce prince par quatorze siècles, et que tombent les institutions qu'il proscrivoit.

L'antipathie de Julien pour le culte des chrétiens se fortifia de

pas jeune, mais elle étoit féconde. Ces contradictions s'expliqueroient par la folie d'une passion. Dans cette hypothèse, Eusébie auroit desiré placer Julien sur le trône du monde, mais elle n'auroit pu souffrir qu'une femme plus heureuse qu'elle fût la mère des enfants de Julien.

[1] SOCRAT., lib. III, cap. XXI. — [2] NAZ., pag. 121.

[3] JULIAN., epist. XL. *Educator meorum liberorum.*

la haine que lui inspira le prince qui massacra son père, livra son frère au bourreau, et menaça longtemps sa vie : les anciens autels étant devenus les autels persécutés, Julien s'y attacha comme un caractère généreux s'attache à la patrie, à la foiblesse et au malheur; il voulut croire à des absurdités que sa raison condamnoit ; il employa son génie, comme les philosophes de son temps, à expliquer par des allégories le culte de ces divinités, personnifications des objets de la nature, ou passions matérialisées. La beauté des cérémonies du paganisme enchantoit son imagination poétique, nourrie des songes de la Grèce : à la renaissance des lettres, au seizième siècle, quelques écrivains de la France et de l'Italie, ravis des belles fables, devinrent de véritables païens, et firent abjuration entre les mains d'Homère et de Virgile. Julien attribuoit son salut à sa piété envers les dieux qui l'avoient excepté seul de la juste condamnation prononcée contre la maison impie de Constantin.

Son aversion pour le Christianisme se put augmenter encore du spectacle qu'offroit la société lorsqu'il parvint à l'empire. L'hérésie d'Arius avoit tout divisé et subdivisé; ce n'étoient qu'anathèmes lancés et reçus ; les catholiques mêmes ne s'entendoient plus; les évêques se disputoient des siéges, et le schisme ajoutoit ses désordres à ceux de l'hérésie. Julien avoit remarqué que les chrétiens sont plus cruels entre eux que les bêtes ne le sont aux hommes [1] (c'est un auteur païen qui l'affirme). Athanase fait la même remarque sur les Ariens [2]. Ces querelles dans toutes les villes, dans tous les villages, dans tous les hameaux, affoiblissoient l'Empire au dehors, paralysoient le pouvoir au dedans, rendoient l'administration périlleuse et difficile. Les juges et les gouverneurs n'étoient occupés qu'à réprimer les délits et les séditions des chrétiens. Le fameux Georges, évêque arien d'Alexandrie, persécuteur des païens et des catholiques, avoit désolé l'Égypte par ses rapines et ses cruautés. Diodore, un de ses adhérents, coupoit de sa propre autorité la chevelure des enfants; chevelure que l'idolâtrie maternelle laissoit croître en l'honneur de quelque divinité protectrice. Le peuple lassé se souleva, massacra Georges, pilla sa bibliothèque, dont Julien recommanda au préfet d'Égypte de rassembler soigneusement les débris. La folie des Galiléens,

[1] Nullas infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique christianorum expertus. (AMM., lib. XII, cap. V.)

[2] Ariani Scythis ipsis crudeliores. (ATH., *Hist. Arian.*)

dit le même prince dans sa lettre à Artabius, a presque tout perdu [1].

Julien, qui n'auroit pu reconnoître la vérité chrétienne parmi des hommes qui ne s'entendoient pas sur la nature du Christ, put donc croire qu'il supprimeroit à la fois tous les maux en étouffant toutes les sectes sous l'ancien culte : erreur d'un juge préoccupé qui prit les effets pour la cause ; qui ne vit que l'extérieur des troubles, qui ne fut frappé que du mouvement à la surface, et n'aperçut pas l'idée immobile reposant au fond de ces troubles. Une révolution étoit accomplie, un changement opéré dans l'espèce humaine.

Cependant l'éducation d'enfance du grand ennemi de la croix avoit été toute chrétienne ; il avoit disputé de dévotion à Macellum avec son frère Gallus ; il paroît même qu'après avoir été *lecteur* dans l'église de Nicomédie, il s'étoit fait tondre pour se faire moine [2] ; intention qu'on a voulu attribuer à l'hypocrisie, et qu'il est plus équitable de regarder comme le mouvement d'une ame exaltée. Julien ne pouvoit être ni chrétien ni philosophe à demi, la nature ne lui avoit laissé que le choix du fanatisme.

Quoi qu'il en soit, aussitôt que ce prince fut séparé de Gallus, il s'abandonna à la passion de l'étude, que lui avoit inspirée Mardonius, son premier maître. Il visita à Pergame Édésius, dont l'école jetoit un grand éclat.

Chef du néoplatonisme dont Plotin étoit le fondateur, Édésius, disciple et successeur de Jamblique, étoit un vieillard dont l'esprit vigoureux s'élevoit vers le ciel à mesure que son corps se penchoit vers la terre. Julien vouloit en tirer toute la science ; mais le vieillard lui dit : « Aimable poursuivant de la sagesse, mon corps est un « édifice en ruine prêt à tomber : interrogez mes enfants [3]. »

Ces enfants d'Édésius étoient ses disciples : Maxime, Priscus, Eusèbe et Chrysanthe. Julien s'adressa d'abord aux deux derniers. Eusèbe ne croyoit point à la théurgie, et parloit à Julien contre les opérateurs de prodiges ; il lui raconta que Maxime avoit fait sourire devant lui au moyen d'un grain d'encens purifié, et d'un hymne chanté à voix basse, la statue de la déesse au temple d'Hécate ; qu'ensuite les flambeaux s'étoient allumés d'eux-mêmes [4]. Aussitôt Julien, transporté de curiosité, ne voulut plus écouter les

[1] *Etenim Galilæorum amentia, propemodum omnia afflixit ac perdidit.* (JULIAN., epist. VII.)

[2] *Et ad cutem usque tonsus monasticam vitam simulavit.* (SOCRAT.)

[3] EUNAP., *Vit. Jambl.*; *Vit. Max.* — [4] Id., ibid.

raisonnements d'Eusèbe, et s'empressa d'aller chercher Maxime à Éphèse.

Maxime, d'un âge approchant de la vieillesse, portoit une longue barbe blanche; son éloquence étoit entraînante; le son de sa voix se marioit si bien avec l'expression de ses regards qu'on ne lui pouvoit résister[1]. Pressé par Julien, il fit venir Chrysanthe, et tous les deux l'instruisirent. Maxime conduisit le jeune prince dans le souterrain d'un temple : après les évocations on entendit un grand bruit, et des spectres de feu apparurent. Julien, saisi de frayeur, fit involontairement et par habitude le signe de la croix: tout s'évanouit. Julien ne se pouvoit empêcher d'admirer la puissance du signe des chrétiens, lorsque le philosophe lui dit d'une voix sévère : « Croyez-vous avoir fait peur aux dieux? ils se sont « retirés, parcequ'ils ne veulent pas avoir de relations avec des « profanes tels que vous[2]. »

On ignore le reste de cette initiation; mais on assure que Maxime prédit l'empire à Julien, s'il juroit d'abolir le Christianisme et de rétablir l'ancien culte.

Au surplus, quels que fussent les nuages dont le néoplatonisme environnoit sa doctrine, on sait qu'il admettoit des puissances subordonnées avec lesquelles on commerçoit par la science de la Cabale. Comme les philosophes ne pouvoient justifier les folies du polythéisme pris dans le sens absolu, ils composoient un système d'allégories dans lesquelles ils renfermoient les vérités de la physique, de la morale et de la théologie. Ils admettoient un Dieu-Principe dont les attributs devenoient des divinités inférieures. Les astres, la terre, la mer, les royaumes, les villes, les maisons, de même que les vertus et les arts, avoient leurs génies : ceux qui tout à la fois rougissoient et se glorifioient des anciennes superstitions, chargeoient ainsi l'imagination d'inventer, pour les justifier, un système digne d'elles.

Le fond de l'ancienne doctrine platonicienne subsistoit : l'intervalle incommensurable qui sépare l'homme de Dieu, étant rempli par des êtres plus ou moins sublimes à mesure qu'ils sont plus voisins de Dieu ou de l'homme, notre ame, selon le degré de sa vertu, remonte cette longue chaîne de héros, de génies et de dieux, et va s'abîmer dans le sein du Grand-Être, beauté, vérité, souverain bien, science complète.

Plutôt alléché aux mystères que rassasié de secrets, Julien alla

[1] EUNAP., *ibid.*; LIBAN., *Paneg.*, 175.

[2] THEODOR., lib. III, cap. III; GREG. NAZ., or. III, pag. 71.

chercher jusqu'au fond de la Grèce un vieux prêtre d'Éleusis, qui passoit pour ne rien ignorer. Si nous en croyons Eunape, seule autorité pour ce récit, Julien, au moment de rompre avec Constance, appela ce prêtre dans les Gaules, et lui fit part du projet qu'il n'avoit révélé qu'à Oribase, son médecin, et à Évhémère, son bibliothécaire.

Julien étoit versé dans la théurgie et les deux divinations : ses croyances se composoient d'un mélange de néoplatonisme et de quelque souvenir de sa première éducation chrétienne, le tout enveloppé dans l'hellénisme, ou les mythes homériques. Le néoplatonisme joignoit à la doctrine de Platon des idées empruntées aux écoles pythagoricienne, stoïcienne et péripatéticienne. En vertu de la loi de la métempsycose, Julien pensoit avoir hérité de l'ame d'Alexandre : superstition naturelle du courage, du génie et de la gloire.

Libanius compare la vérité rentrant dans l'esprit de Julien, purifiée du Christianisme, à la statue des dieux replacée dans un temple autrefois profané. Selon le même Libanius, des divinités amies éveilloient le disciple impérial en touchant doucement ses mains et ses cheveux [1]; il distinguoit la voix de Jupiter de celle de Minerve, et ne se trompoit point sur la forme d'Hercule ou d'Apollon : platonicien par l'esprit, stoïcien par le caractère, cynique par quelques habitudes extérieures, Julien prioit et jeûnoit en l'honneur d'Isis, de Pan ou d'Hécate, comme les Pères du désert ses contemporains jeûnoient et prioient aux jours de vigiles et d'abstinence. Si, à cette époque, la philosophie affectoit des austérités et prétendoit opérer des prodiges, c'est qu'elle avoit été conduite à opposer quelque chose aux vertus et aux merveilles des chrétiens.

En effet, peu de temps après le règne de Julien, une persécution s'éleva contre les hommes accusés de magie; cette magie n'étoit que la réaction et la contre-partie des miracles. Le Christianisme avoit forcé l'hellénisme à l'imitation pour maintenir sa puissance. La cérémonie du taurobole ou du criobole, qui se rattachoit dans son principe à la plus haute antiquité, étoit devenue une simple parodie du baptême. Au bord d'une fosse couverte d'une pierre percée, le sacrificateur égorgeoit un taureau ou un bélier; le sang de la victime couloit au travers des trous sur le prosélyte placé au fond de la fosse, et les taches de ce pécheur se trouvoient effacées au moins pour vingt ans. Les philosophes

[1] LIBAN., *Paneg.*

étoient les *solitaires* de la religion de Jupiter ; comme les ermites du Christianisme, ils s'attribuoient un pouvoir surnaturel. Plotin évoquoit, à l'aide d'un Égyptien, son propre démon ; quand il mourut, un dragon sortit de dessous son lit et traversa une muraille. Jamblique s'élevoit en l'air, et tout son corps paroissoit resplendissant : au son d'une parole il fit un jour sortir les génies de l'amour, Éros et Anteros, du fond d'un bain. Édésius forçoit les dieux à descendre, et il en recevoit des oracles en vers hexamètres [1]. Vous venez de voir les jongleries de Maxime et Chrysanthe. Simon le magicien, Apollonius de Tyane, avoient eu les mêmes prétentions aux vertus théurgiques. Celse avoit opposé aux miracles de Jésus-Christ les prestiges d'Esculape, d'Apollon, d'Aristes et d'Abaris. Les philosophes affectoient un tel air de ressemblance avec les ascètes, que Julien, dans un moment d'humeur contre les cyniques, les compare aux moines galiléens [2] : vous allez bientôt voir ce prince essayant de régler la police des temples d'après la discipline des églises. Enfin, les idolâtres réformés avoient placé une Trinité à la tête de leurs dieux : vaincu de toutes parts, le paganisme étoit, pour ainsi dire, obligé de se faire chrétien.

Toutefois, dans cette transfusion du sang social, dans l'accomplissement de la plus grande révolution de l'intelligence, on doit aussi remarquer, afin d'être juste et sincère, ce que le Christianisme pouvoit avoir admis de la philosophie et du paganisme.

Le Christianisme a-t-il reçu de la philosophie les dogmes de la Trinité, du Logos ou du Verbe ?

J'ai déjà eu l'occasion de traiter ailleurs cette matière : j'ai fait observer [3] que la Trinité pouvoit avoir été connue des Égyptiens, comme le prouvoit l'inscription grecque du grand obélisque du Cirque-Majeur, à Rome ; j'ai cité un oracle de Sérapis, rapporté par Héraclide de Pont et Porphyre [4], lequel oracle exprime nettement le dogme de la Trinité [5].

1 EUNAP., *Vit. Soph.*; BRUKER., *Hist. philosoph.*; JULIAN., apud S. Cyril., lib. VI.

2 JULIAN., contra imperitos canes, or. VI.

3 *Génie du Christianisme*, tome I, liv. I, chap. III.

4 Porphyre appartient au néoplatonisme, postérieur à la prédication de l'Évangile : sous ce rapport, son témoignage est suspect.

5 La belle découverte de la lecture des hiéroglyphes a pu jeter de nouvelles lumières sur le système religieux des Égyptiens. Je dois à M. Charles Le Normant, qui a suivi M. Champollion en Égypte, la note savante qu'on va lire. L'auteur, en traitant de la triade égyptienne, dit aussi quelques mots du taurobole. (Voyez la Préface de ces *Études historiques*.)

« La triade égyptienne, identiquement semblable à la triade hindoue, repose sur une « croyance panthéistique : les deux principes fondamentaux (Ammon-Ra et *Mouth*, la

Les mages avoient une espèce de Trinité dans leur Metris, Oromasis et Arimanis, ou Mitra, Oromase et Arimane. Platon semble •

« grande mère, dans la forme la plus élevée) représentent l'esprit et la matière; ils ne sont « pas même corrélatifs, car il est dit qu'Ammon est *le mari de sa mère* *, ce qui veut dire « que l'esprit est une émanation de la matière préexistante, du chaos. Dans le *Rituel funéraire* **, la pièce capitale et le résumé de la théologie égyptienne, Ammon dit à « Mouth : *Je suis l'esprit, toi tu es la matière;* plus loin, dans la prière adressée à *Mouth*, « sous la forme secondaire de Neith, on lit ces mots : *Ammon est l'esprit divin, et toi, tu « es le grand corps, Neith, qui réside dans Saïs.* De leur union provient *Chons*, la plus « haute manifestation de l'esprit, la troisième personne de la triade thébaine. Chons est « tellement le même que le *Logos* de l'Inde, et même de la Perse, de Platon et de saint « Jean, qu'à Thèbes, dans le temple qui lui est dédié***, il est nommé *Chons Toth*, c'est-« à-dire *parole*. Cette triple unité de Dieu se retrouve ainsi dans toutes les dégradations « du théisme égyptien, jusqu'à la triple manifestation corporelle de Dieu dans les person-« nes d'Osiris, d'Isis et d'Horus. Puis vient un personnage complémentaire, un résumé des « formes multiples de la Divinité, *Ammon-Horus* ou *Horus-Ammon*, qui réunit les deux « anneaux opposés de cette chaîne immense, et renferme l'unité panthéistique du monde « concentrée dans les trois personnes de l'esprit, de la matière et du verbe ; Ammon-Ho-« rus est le *Pan* des Grecs.

« La trinité chrétienne est fondée sur l'existence d'un Dieu préexistant à la matière, qui « a tiré le monde du néant ; ce Dieu se manifeste incessamment dans son fils; l'esprit est « l'intermédiaire de cette manifestation, qui, dans la triplicité, constitue l'unité de Dieu. « On voit donc que, pour établir un rapport de cette trinité à la triade égyptienne, il fau-« droit supposer dans cette dernière l'abstraction du principe féminin et la division de « l'esprit en principe générateur et en esprit proprement dit. La différence fondamentale « des deux doctrines a pour base l'opinion différente que les panthéistes et les chrétiens « professent sur l'origine du mal : l'optimisme panthéistique le plus exalté ne peut détruire « l'inhérence du mal à la matière éternelle, et par conséquent la nécessité du mal ; Nephtis, « la sœur d'Isis, partage sa couche entre Osiris et Typhon.

« Les premiers apologistes ont aussi attribué au desir de contre-balancer l'influence des « cérémonies chrétiennes l'usage fréquent des sacrifices tauroboliques, à compter de la « dernière moitié du second siècle de notre ère. Mais il est plus que probable que ces sa-« crifices avoient une autre source que l'imitation des rites du baptême, ou même que « l'idée de réhabilitation d'où la cérémonie baptismale est dérivée. La purification expia-« toire par le sang est universelle dans les cultes de l'Orient ; on en retrouve la trace jus-« que dans le Lévitique : *Et sanguinem qui erat in altari aspersit super Aaron et vesti-« menta ejus, et super filios illius, ac vestes eorum*(VIII, 30). Tous les témoignages anciens « s'accordent à rattacher les tauroboles au culte phrygien de Cybèle. Or, ce culte, bien qu'in « troduit à Rome deux cent sept ans avant Jésus Christ, ne fut long-temps que toléré, et ne passa

* Sur le Pylone du temple de *Chons* à Karnak, appelé le *grand temple du Sud*, dans le grand ouvrage d'Égypte.

** Troisième partie, section III, traduction communiquée par M. Champollion.

*** Le même que ci-dessus ; le dernier signe, qui est l'Ibis, est le symbole du dieu *Toth*, et se résout phonétiquement dans le mot . . . . ou

tot, qui commence tous les discours des dieux. . . . . *parole d'Ammon-Ra, roi des dieux, etc.*

(Renseignement communiqué par M. Champollion.)

indiquer la Trinité dans le Timée, l'Épinomis; et, dans une lettre à Denys le jeune, il énonce le Verbe de la manière la plus claire. Selon lui le Verbe très divin a arrangé l'univers et l'a rendu visible[1]. Platon avoit emprunté le dogme de la Trinité de Timée de Locres, qui le tenoit de l'école italique. Les pythagoriciens avouoient l'excellence du ternaire : le TROIS n'est point engendré et engendre toutes les autres fractions, d'où il prenoit, dans l'école pythagoricienne, la qualification de nombre sans *mère*. Les stoïciens professoient la même théologie, ainsi que le témoigne Tertullien, qui cite Zénon et Cléanthes[2].

Aux Indes et au Thibet proprement dit, les livres sacrés mentionnent le Verbe et la Trinité. Enfin, les missionnaires anglois croient avoir retrouvé la Trinité jusque dans la religion des sauvages d'Otaïti[3].

Les principaux Pères de l'Église, presque tous sortis de l'école platonicienne, ont avoué que leur ancien maître s'étoit quelquefois approché de la pure doctrine : c'est ce qu'on voit dans Origène, dans Tertullien, dans saint Justin, saint Athanase[4], et dans saint Augustin. Ce dernier raconte qu'ayant lu les traités des platoniciens, il y découvrit les vérités de la foi, relatives au verbe de Dieu, telles qu'elles sont annoncées dans le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean. Il fait observer que plusieurs platoniciens, ayant entendu parler du Christianisme, convinrent que le

« tout à fait dans la chose publique que sous le règne d'Antonin. M. de Boze * a très bien rappelé les causes de la vénération superstitieuse de cet empereur pour les mystères de Cybèle: « il a montré en même temps que Faustine la mère étoit la première impératrice qui eût « pris sur les médailles le nom de *mère des dieux*. Or, le plus ancien taurobole que nous « trouvions constaté par une inscription se rapporte à l'an 160 de Jésus-Christ, et a été célébré pour la conservation des jours d'Antonin et de sa famille ** ; la plupart des monuments de ce genre ont, comme le précédent, une couleur politique. Que les idées de « régénération répandues par le Christianisme dans tout le monde aient contribué à étendre l'usage des sacrifices tauroboliques, c'est ce qu'il est difficile de nier; mais les apologistes eux-mêmes montroient la différence de principe, et par conséquent d'origine, « qui existoit entre le baptême et le taurobole : Le sang du taureau, disoit Firmicus ***, « ne rachète pas, il souille. C'est qu'effectivement l'idée de réhabilitation purifiante et celle « d'expiation sanglante appartiennent à deux systèmes opposés, dont le second a été aboli « par le sacrifice de la grande victime du Christianisme. S'il étoit permis d'assigner une « origine encore plus ancienne que les mystères de Cybèle au sacrifice taurobolique, « nous en retrouverions la trace dans le mythe persan de Mithra et dans l'immolation du « taureau, qui en est le symbole principal; or, on sait que la religion de la mère des dieux « n'est, en grande partie, qu'une émanation des doctrines persanes. »

[1] Plat., tom. II, pag. 986, in Epinomid. — [2] TERTULL., *Apologet.*

[3] *Génie du Christianisme*, tom. I, liv. I, chap. III.

[4] S. JUSTIN, *Apolog.*; ORIGEN. contr. Cels.; TERTULL., *Apolog.*; ATHAN., *de Incarn. verbi Dei*, pag. 83.

* Tom. II des *Mém. de l'Acad. des Inscript.* — ** Mémoire précité. — *** Cité par M. de Boze.

Messie étoit l'homme-Dieu, en qui la Vérité permanente, l'immuable Sagesse, s'étoit incarnée[1]. Platon avoit déclaré que, si le Juste venoit sur la terre, il seroit méconnu et crucifié. Une tradition confuse des incarnations du dieu indien s'étoit répandue à travers la Perse jusqu'au fond de l'Occident.

Constantin, dans la harangue que j'ai rappelée, signale Platon comme le premier philosophe qui attira les hommes à la contemplation des choses divines[2].

Qu'un homme du génie de Platon ait approché de la vérité révélée par la force de sa pénétration, rien de plus naturel : les vérités de l'intelligence, comme toutes les autres vérités, nous sont plus ou moins accessibles, selon le plus ou le moins de supériorité de notre esprit. Mais la philosophie de Platon est mêlée de tant d'obscurités, de contradictions et d'erreurs, qu'il est difficile d'en tirer le système des chrétiens. Ensuite Aristobule, Josèphe, saint Justin, Origène, Eusèbe de Césarée[3], ont avancé et prouvé que Platon avoit eu connoissance des livres hébreux, qu'il y avoit puisé cette partie de sa philosophie si peu ressemblante à ce qui lui appartient en propre, ou plutôt à Pythagore : les exemplaires des idées et de l'harmonie des sphères.

Mais aucune induction raisonnable ne peut être tirée des doctrines qui ont eu cours après l'avénement du Christ : le néoplatonisme, au lieu d'avoir donné aux chrétiens la Trinité, la lui auroit plutôt dérobée : Plotin et Porphyre ont rajusté leur système confus de triade sur le système positif et clair de la nouvelle religion. Alors parut le dogme trinitaire païen plus nettement énoncé, les trois dieux, les trois entendements, les trois rois réunis dans l'unité demiurgique. Les philosophes avoient une grande admiration pour ces premières paroles de l'Évangile selon saint Jean : « *Au commencement étoit le Verbe, et le Verbe étoit en Dieu, et le Verbe étoit Dieu* ; » ils disoient qu'il falloit les écrire en lettres d'or au frontispice des temples[4] ;

[1] AUG., *Confess.*, lib. VII ; id., *epist.* CXVIII.

[2] CONSTANT. MAG., *in Orat. Sanctor. cœl.*, cap. IX.

[3] ARISTOBUL. *apud Euseb.*, lib. XIII ; *Præp. Evang.*, cap. XII ; JOSEPH., lib. II, *contra Appion.* ; S. JUST., *Apologet.* ; ORIG., lib. XII, cont. Cels. ; EUSEB., lib. XI, *Præp. Evang. in proœmio.* La version des Septante est postérieure au voyage de Platon en Égypte ; mais il est prouvé par Aristobule (*apud Euseb.*, lib. XIII ; *Præp. Evang.*, cap. XII), et par Démétrius (*in epist. adorem. Eg. Reg. Papud Joseph Arist. et Euseb.*), que des parties considérables des livres hébreux étoient traduites en grec longtemps avant la version complète des Septante. (Voyez *Défense des SS. Pères, accusés de platonisme*, liv. IV, pag. 648 et suivantes.) Baltus sur ce point a complétement raison contre Leclerc.

[4] *Solebamus audire aureis litteris conscribendum et... in locis eminentissimis proponendum esse dicebat.* (AUG., *de Civit. Dei*, lib. X, cap. XXIX.)

saint Basile[1] assure qu'ils étoient allés jusqu'à s'emparer de ces paroles et à les insérer, comme leur appartenant, dans leurs ouvrages. Amélius, disciple de Plotin, est atteint et convaincu par Eusèbe de Césarée, Théodoret et saint Cyrille d'Alexandrie, d'être un plagiaire de l'Évangile de saint Jean, de cet apôtre qu'Amélius appelle dédaigneusement un Barbare[2]. Théodoret compare les néoplatoniciens, imitateurs des fidèles (et en particulier Porphyre), à des singes et à la corneille d'Ésope[3].

Je ne puis que vous indiquer, dans ces *Études*, des sujets qui demanderoient un développement considérable. Il conviendroit d'examiner si, avant le Christianisme révélé, il n'y a pas eu un christianisme obscur, universel, répandu dans toutes les religions et dans tous les systèmes philosophiques de la terre; si l'on ne retrouve pas partout une idée confuse de la Trinité, du Verbe, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la chute primitive de l'homme; si le Christianisme ne fit pas sortir du fond du sanctuaire les doctrines mystérieuses qui ne se transmettoient que par l'initiation; si, portant en lui sa propre lumière, il n'a pas recueilli toutes les lumières qui pouvoient s'unir à son essence; s'il n'a pas été une sorte d'éclectisme supérieur, un choix exquis des plus pures vérités.

Il y a longtemps qu'on s'est enquis du degré d'influence que la philosophie a pu exercer sur la doctrine des Pères de l'Église: d'un côté, on a soutenu qu'ils avoient transformé le Christianisme moral des apôtres dans le Christianisme métaphysique du concile de Nicée; de l'autre, on a combattu cette assertion[4].

Ceux qui vouloient défendre les Pères accusés de platonisme auroient pu faire valoir l'autorité même de Julien, qui prétend prouver la fausseté du système des chrétiens en lui opposant celui du chef de l'Académie : dans un passage d'une grande beauté de style et d'une grande élévation de pensée, il compare la création racontée par Moïse à la création telle que l'a supposée Platon. Le dieu de Moïse, dit-il, n'a créé, ou plutôt n'a *arrangé* que la nature matérielle, le *monde des corps;* il n'avoit aucune puissance pour engendrer la nature spirituelle, le *monde animé;* tandis que le

[1] Basil., *Hom.* 16, *in verba illa : In principio erat Verbum.*

[2] Euseb., *Præp. Evang.*, lib. xi, cap. xix; Theodor., *Sermo* xi, *ad Græc.*; Cyrill., Alex., lib. viii, *in Julian.*

[3] Theodor., *Serm.* vii, *ad Græc.*

[4] Les lecteurs qui seroient curieux de connoître à fond cette controverse peuvent lire *la Défense des Saints Pères accusés de platonisme*, par Baltus, 1 vol. in-4°, Paris, 1711; Moshem., *de turbata per Platonicos Ecclesia*, ap. Gudworth., System. intell., tom. ii, Lugd. Batav., 1783.

dieu de Platon enfante d'abord les êtres intelligents, les Puissances, les Anges, les Génies, lesquels créent ensuite, par délégation du Dieu suprême, les Formes ou la Nature visible qui les représentent, les cieux, le soleil et les sphères, qui sont les vêtements ou les images des Puissances, des Anges et des Génies.

Le principe essentiel de l'ame est un des mystères sur lesquels on s'est fixé le plus tard; les Pères hésitent et présentent différentes opinions : dans les neuvième, dixième et onzième siècles, le champ des discussions étoit encore resté ouvert sur ce point aux écrivains ecclésiastiques.

Tout ceci ne fait rien à la question fondamentale : fût-il possible de prouver que les doctrines du Christianisme ont été plus ou moins connues antérieurement à son ère, il n'auroit rien à perdre à cette preuve. Je vous l'ai déja dit : des esprits puissants ont pu atteindre à des vérités mères, avant que ces vérités eussent été acquises au genre humain par une révélation directe. Loin de détruire la foi, ce seroit un nouvel et merveilleux argument en sa faveur; car alors il seroit démontré qu'elle est conforme à la religion naturelle des plus hautes intelligences.

Telles sont les relations qui existoient entre la philosophie et le Christianisme. Quant au paganisme, le Christianisme en prit quelques formules applicables à toute religion, quelques rites, quelques prières, quelques pompes qui n'avoient besoin que de changer d'objet pour être véritablement saintes : l'encens, les fleurs, les vases d'or et d'argent, les lampes, les couronnes, les luminaires, le lin, la soie, les chants, les processions, les époques de certaines fêtes, passèrent des autels vaincus à l'autel triomphant. Le paganisme essaya d'emprunter au Christianisme ses dogmes et sa morale; le Christianisme enleva au paganisme ses ornements : le premier étoit incapable de garder ce qu'il déroboit; le second sanctifioit ce qu'il avoit ravi.

L'apostasie du cousin de Constance, d'abord soigneusement cachée à la foule, fut donc connue d'un petit nombre de philosophes et de prêtres qui attendoient la réhabilitation des anciens jours, comme des hommes, étrangers au monde où ils vivent, rêvent parmi nous l'impossible retour du passé. Cependant, le secret du changement de Julien ne put être si bien gardé, qu'il n'en transpirât quelque chose au dehors. Il nous reste une lettre de Gallus, de l'an 351 ou 352, dans laquelle le césar fait mention des bruits répandus dans Antioche. « On prétendoit, écrit-il à Julien alors en « Ionie, que vous aviez abandonné la religion de nos *ancêtres* pour

« embrasser l'hellénisme, mais j'ai été promptement détrompé.
« OEtius m'a dit que vous étiez au contraire plein de zèle pour bâtir
« des oratoires, et que vous vous plaisiez aux tombeaux des mar-
« tyrs. » Gallus appelle le Christianisme la religion de ses *ancêtres* :
saint Grégoire de Nazianze le nomme l'*ancienne religion*. Que le
monde romain étoit changé! combien avoit été rapide la conquête
de l'Évangile.

Mais si le Christianisme avoit fait de pareils progrès extérieurs,
le développement de sa puissance intérieure n'étoit pas moins
étonnant. Déja l'on pouvoit reconnoître son caractère universel,
non-seulement dans le sens de sa diffusion parmi les peuples, mais
dans le sens de sa convenance avec les diverses facultés de l'hom-
me : le voilà expliquant, à l'aide du plus beau langage, les idées les
plus sublimes, ce Christianisme qui fut prêché par des esprits obtus,
de grossiers compagnons sans éducation et sans lettres. Comment
Pierre le pêcheur avoit-il produit Grégoire le poëte, Basile le
philosophe, Jean Bouche-d'or, l'orateur? C'est que Jésus le Christ
étoit derrière Pierre l'apôtre, et que le Verbe incréé contenoit la
vertu de la parole humaine : fils de Dieu, source de toutes lumières
et de tous biens, il les distribuoit à ses serviteurs en proportion des
besoins successifs de la société, donnant à propos la simplicité ou
l'éloquence, la force des mœurs ou les clartés de l'esprit. De cette
croix si rude, de ce bois qui ne présenta d'abord à l'adoration de
l'univers qu'un gibet et un condamné, découlèrent graduellement
les perfections de l'Essence divine.

Julien, parvenu à l'empire, publia un édit de tolérance univer-
selle. Les évêques et les prêtres, à quelque communion qu'ils ap-
partinssent, ariens, donatistes, novatiens, eunomiens, macédo-
niens, catholiques, furent également protégés par celui qui les
méprisoit tous, et qui espéroit les affoiblir en les divisant. Néan-
moins, il fait lui-même observer qu'il rappela les évêques exilés à
leurs *foyers*, non à leurs *siéges*. Il assembloit les chefs des sectes, et,
quand ils s'emportoient, il leur crioit : « Écoutez-moi! les Franks
« et les Allamans m'ont bien écouté[1]. » Dans ses lettres il recom-
mande la modération envers les chrétiens, mais c'est en grimaçant
qu'il conserve l'impartialité philosophique; sa haine perce à tra-
vers sa tolérance affectée, et lui arrache des mots sanglants.

Athanase, par une préférence méritée, fut excepté de l'amnistie
de Julien. « Il seroit dangereux, dit l'Apostat dans sa lettre aux
« habitants d'Alexandrie, de laisser à la tête du peuple un intri-

[1] *Audite me quem Alamani audierunt et Franci.* (AMM.)

« gant, non pas un homme, mais un petit avorton sans valeur « qui s'estime d'autant plus grand qu'il appelle plus de dangers « sur sa tête [1]. » Et dans une lettre à Ecdicius, préfet d'Égypte, Julien ajoute : « Les dieux sont méprisés. Chassez le scélérat « Athanase; il a osé, sous mon règne, conférer le baptême à des « femmes grecques d'une naissance illustre [2]. »

Eunape ne nous laisse aucun doute sur la sincérité religieuse de Julien : il suffit d'ailleurs de lire ce qui nous reste des ouvrages de cet empereur, aussi singulier comme homme qu'extraordinaire comme prince, pour se convaincre qu'il étoit païen de bonne foi. Il avoit pris dans les initiations et les sociétés secrètes un degré d'enthousiasme qui alloit jusqu'à interpréter les songes et à croire aux apparitions.

Au lever et au coucher du soleil, il immoloit une victime à Apollon, sa divinité favorite : il croyoit à la trinité des platoniciens; le soleil étoit pour lui le *Logos*, le fils du Père souverain, le Verbe brûlant qui inspire la vie à l'univers. La nuit, Julien honoroit la lune et les étoiles auxquelles s'unissent les ames des héros. Dans les grandes solennités, il aimoit à jouer le rôle de sacrificateur et d'aruspice.

« Le beau spectacle que de voir l'empereur des Romains fendre « le bois, égorger les victimes, consulter leurs entrailles, souffler « le feu des autels en présence de quelques vieilles femmes, les « joues bouffies, excitant la risée de ceux-là même dont il desiroit « s'attirer les louanges! » Aux fêtes de Vénus il marchoit entre deux troupes de prostitués de l'un et de l'autre sexe, affectant la gravité au milieu des éclats de rire de la débauche, élargissant ses épaules, portant en avant sa barbe pointue, allongeant de petits pas pour imiter la marche d'un géant. Saint Chrysostome [3] doute que la postérité veuille croire à son récit; il adjure de la vérité de ses paroles les vieillards qui l'écoutoient, et qui pouvoient avoir été témoins de ces indignités.

L'empereur faisoit toutes ces choses comme souverain pontife, dignité attachée chez les Romains à la souveraineté politique. Il épuisoit l'État pour les frais d'un culte que rien ne pouvoit rétablir. Il offroit en holocauste des oiseaux rares : cent bœufs

[1] Ἀλλ' ἀνθρωπίσκος εὐτελής. *Quod si ne ille quidem vir est, sed contemptus homuncio.* (JULIAN., epist. LI.)

[2] Qui ausus est in meo regno feminas Græcorum illustres ad baptismum impellere. (JULIAN., epist. VI.)

[3] C'est à Antioche que Chrysostome parloit ainsi. Ammien lui-même dit à peu près la même chose, l. XXII, cap. XIV.

étoient quelquefois assommés à un seul autel dans un seul jour. Les peuples disoient que, s'il revenoit vainqueur des Perses, il détruiroit la race des taureaux. Il ressembloit en cela, selon la remarque d'Ammien Marcellin, au césar Marcus, à qui les bœufs blancs avoient écrit ce billet : « Les bœufs blancs au césar Marcus, « salut : c'est fait de nous si vous triomphez [1]. »

De magnifiques présents étoient prodigués par Julien aux sanctuaires célèbres, à Dodone, à Delphes, à Délos. En arrivant à Antioche, son premier soin fut de sacrifier sur la cime du mont Casius. Il apprit avec une sainte joie que le gouverneur de l'Égypte avoit retrouvé le bœuf Apis. Il fit déboucher, à Daphné, la fontaine Castalie ; mais, en visitant ce lieu renommé par sa beauté, il eut un grand sujet de douleur : le bois de lauriers et de cyprès n'étoit plus qu'un cimetière chrétien ; Gallus y avoit déposé le corps de saint Babylas. « Je me figurois d'avance, dit Julien, une pompe « magnifique : je ne rêvois que victimes, libations, parfums, « chœurs de beaux enfants dont l'ame étoit aussi pure que leur « robe étoit blanche. J'entre dans le temple, je n'y trouve ni en- « cens, ni gâteaux, ni victimes..... J'interroge le prêtre, je de- « mande ce que la ville sacrifiera aux dieux dans cette fête solen- « nelle. » — « Voici une oie que j'apporte de ma maison, » me répondit-il [2].

Les temples détruits par le temps ou par les chrétiens furent réparés. Julien fut le Luther païen de son siècle ; il entreprit la réformation de l'idolâtrie sur le modèle de la discipline des chrétiens. Plein d'admiration pour la fraternité évangélique, il desiroit que les païens se liassent ainsi d'un bout de la terre à l'autre ; il vouloit que les prêtres de l'hellénisme eussent la vertu des prêtres de la croix, qu'ils fussent comme eux irréprochables, que comme eux ils prêchassent la pitié, la charité, l'hospitalité. Il ordonna des prières graves et régulières à heures fixes, chantées à deux chœurs dans les temples ; enfin il se proposoit de fonder des monastères d'hommes et de femmes, et des hôpitaux. « Ne devons- « nous pas rougir que les Galiléens, ces impies, après avoir nourri « leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres laissés dans un « dénûment absolu [3] ? » Saint Grégoire de Nazianze remarque que

[1] Le texte de cette plaisanterie est en grec dans Ammien. (Voir la note des savants éditeurs, AMM., in-fol., Lugd. Batav., 1693.) On a appliqué cette épigramme à Marc-Aurèle.

[2] *Misopogon.*

[3] *Sed quid est causæ, cur in hisce, perinde ac si nihil amplius opus esset, conquiescamus, ac non potius convertamus oculos ad ea, quibus impia christianorum religio*

ces imitateurs des chrétiens ne se pouvoient appuyer de l'exemple de leurs dieux, et qu'il y avoit contradiction entre leur morale et leur foi.

Le zèle que Julien avoit pour le paganisme, il l'avoit pour la philosophie : il aimoit un rhéteur de la même tendresse qu'il chérissoit un augure. Lors de sa rupture avec Constance, il s'étoit flatté que Maxime accourroit dans les Gaules. Il revenoit de sa dernière expédition d'outre-Rhin ; il demandoit partout, chemin faisant, si quelque philosophe n'étoit point arrivé : il avise de loin un cynique ; il le prend pour Maxime, il est ravi de joie ; ce n'étoit qu'un autre philosophe, ami de Julien [1]. Ne croit-on pas voir un empereur chrétien humiliant sa pourpre devant un anachorète, ou un chevalier de la croisade baisant la manche de Pierre l'Ermite ?

Mais Julien ne fut pas plus heureux avec les philosophes qu'avec les prêtres : ils se corrompirent à sa cour. Maxime et quelques autres sophistes acquirent des fortunes scandaleuses ; ils démentirent par leurs mœurs la rigidité de leurs doctrines : Chrysanthe, Libanius et Aristomène se tinrent seuls dans une louable réserve. Julien avoit eu saint Basile pour compagnon d'études à Athènes ; il essaya de l'attirer auprès de lui : le philosophe chrétien, dans sa solitude, repoussa l'amitié du philosophe païen sur le trône.

« Aussitôt, dit saint Chrysostome (rudement traduit par Tille-« mont), aussitôt que Julien eut publié son édit pour le rétablis-« sement de l'idolâtrie, on vit accourir, de toutes les parties du « monde, les magiciens, les enchanteurs, les devins, les augures,

creverit, id est, ad benignitatem in peregrinos, ad curam ab illis in mortuis sepeliendis positam, et ad sanctimoniam vitæ quam simulant. . . . . Nam turpe profecto est, cum nemo ex Judæis mendicet, et impii Galilæi non suos modo, sed nostros quoque alant, ut nostri auxilio, quod a nobis ferri ipsis debeat, destituti videantur. (JULIAN., epist. XLIX.)

[1] Ce détail se trouve dans une lettre au philosophe Maxime. Julien nous fait connoître Besançon dans cette lettre, comme Paris dans le *Misopogon*.

Ad Gallos revertens, circumspiciebam, et percontabar de omnibus qui illinc venirent num quis philosophus, num quis scholasticus, aut pallio penulave indutus, eo appulisset. Cum autem Vesontionem (Βιχεντίωνα, Besançon) *appropinquarem (est autem oppidulum nunc refectum, magnum tamen olim, et magnificis templis ornatum, mœnibus firmissimis, et loci natura munitum, propterea quod cingitur Dubi* (Δανουβις, Doubs) : *estque, ut in mari, rupes excelsa, propemodum ipsis avibus inaccessa, nisi qua flumen ambiens tanquam littora quædam habet projecta); cum, inquam, prope abessem ab hac urbe, vir quidam cynicus cum pera et baculo mihi occurrit. Eum ego cum eminus aspexissem, teipsum esse putavi : cum accessit propius, a te omnino illum venire suspicatus sum. Est autem mihi quidem ille amicus, multum tamen infra expectationem meam.* (JULIAN., epist. XXXVIII.)

« et tous ceux qui faisoient métier d'imposture et d'illusion : de
« sorte que tout le palais se trouvoit plein de gens sans honneur
« et de vagabonds. Ceux qui depuis longtemps étoient réduits à
« la dernière misère, ceux qui, pour leurs sorcelleries et maléfices,
« avoient langui dans les prisons et dans les minières, ceux qui
« traînoient à peine une misérable vie dans les emplois les plus
« bas et les plus honteux ; tous ces gens, érigés en prêtres et en
« pontifes, se trouvoient en un instant comblés d'honneurs. L'em-
« pereur, laissant là les généraux et les magistrats, et ne dai-
« gnant pas seulement leur parler, menoit avec lui, par toute
« la ville, des jeunes gens perdus de débauches, et des cour-
« tisanes qui ne faisoient que sortir des lieux infâmes de leurs
« prostitutions. Le cheval de l'empereur et ses gardes ne le sui-
« voient que de fort loin, pendant que cette troupe infâme en-
« vironnoit sa personne et paroissoit, avec le premier rang d'hon-
« neur, au milieu des places publiques, disant et faisant tout ce
« qu'on peut attendre de gens de cette profession. »

L'apostasie conduisit Julien au fanatisme, et du fanatisme à la persécution : quand l'homme a commis une faute qu'il suppose irréparable, l'orgueil lui fait chercher un abri dans cette faute même. Julien essaya deux choses difficiles : réchauffer le zèle des idolâtres pour un culte éteint; provoquer des chutes parmi les chrétiens. Embaucheur de la cupidité et de la foiblesse, il offroit de l'or et des honneurs à l'apostasie : il échoua contre la foi fervente et contre la foi tiède. Lui-même se plaint de ne trouver presque personne disposé à sacrifier ; il avoue que son discours hellénique au sénat chrétien de Bérée, loué pour la forme, n'eut aucun succès pour le fond ; il gourmande les habitants d'Alexandrie d'abandonner les dieux d'Alexandre pour un Verbe que ni eux, ni leurs pères, n'ont jamais vu [1]. Chrysanthe usa de modération envers les chrétiens, prévoyant que leur culte ne tarderoit pas à triompher. L'ancien monde et le monde nouveau repoussèrent Julien ; l'un, dans sa décrépitude, eût vainement essayé de se redresser comme un jeune homme ; l'autre, adolescent vigoureux, ne se put rabougrir en vieillard.

La mission du césar-apôtre auprès des soldats eut le sort qu'elle devoit avoir dans les camps. Il ordonna aux officiers de quitter la foi ou l'épée : Valentinien déposa la dernière, qui lui laissa la main libre pour saisir la couronne. Quant aux légions, celles de l'Occi-

[1] Hunc vero quem neque vos, neque patres vestri videre, Jesum Deum esse Verbum creditis oportere. (JULIAN., epist. LI.)

dent, composées de Gaulois et de Germains, s'accommodèrent fort du vin, des hécatombes et des bœufs gras [1]; on laissa aux légions de l'Orient le labarum; mais on effaça le monogramme du Christ : l'idolâtrie se trouva cachée dans une confusion lâche et habile des emblèmes de la guerre et de la royauté.

L'empereur résolut de rebâtir le temple de Jérusalem, afin de confondre une prophétie sur laquelle les chrétiens s'appuyoient. Des globes de feu, s'élançant du sein de la terre, dispersèrent les ouvriers. L'entreprise fut abandonnée [2]; elle étoit peu digne d'un esprit philosophique. Dernier témoin de l'accomplissement des paroles du maître, j'ai vu Jérusalem : *Non relinquetur lapis super lapidem.*

Enfin Julien défendit aux fidèles d'enseigner les belles-lettres; c'étoit surtout par les enfants que l'Évangile s'emparoit des pères : « Laissez les petits venir à moi ! — Ou n'expliquez point, disoit « l'empereur dans son édit, les écrivains profanes, si vous con-« damnez leurs doctrines; ou, si vous les expliquez, approuvez « leurs sentiments. Vous croyez qu'Homère, Hésiode et leurs

[1] Petulantes ante omnes et Celtæ.... Augebantur ceremoniarum ritus immodice cum impensarum amplitudine antehac inusitata et gravi. (Amm.)

[2] Le texte d'Ammien Marcellin que je vais citer a fort embarrassé Gibbon, et avant lui Voltaire : un miracle affirmé par un païen étoit en effet une chose fâcheuse; il a donc fallu avoir recours à la physique. « Julien, dit judicieusement l'abbé de la Bletterie, et les phi-« losophes de sa cour mirent sans doute en œuvre ce qu'ils savoient de physique pour « dérober à la Divinité un prodige si éclatant. La nature sert la religion si à propos qu'on « devroit au moins la soupçonner de collusion. » M. Guizot, dans son excellente édition françoise de l'ouvrage de Gibbon, indique aussi quelques lois de la physique par lesquelles on pourroit expliquer, jusqu'à un certain point, l'apparition des feux qui chassèrent les ouvriers de Julien. M. Tourlet, par un calcul chronologique, établit que le phénomène arrivé à Jérusalem ne fut que le même tremblement de terre qui menaça Constantinople et dévasta Nicée et Nicomédie pendant le troisième consulat de Julien, en 362. Je suis trop ignorant pour disputer rien aux faits, et n'ai pas assez d'autorité pour les interpréter ou les combattre; je les rapporte comme je les trouve. Sozomène, Rufin, Socrate, Théodoret, Philostorge, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome et saint Ambroise confirment le récit d'Ammien Marcellin. Julien lui-même avoue qu'il avoit voulu rebâtir le temple : *Templum illud tanto intervallo a ruinis excitare voluerim.* En creusant les fondements du temple nouveau, on acheva de détruire les fondements de l'ancien temple, et l'on confirma les oracles de Daniel et de Jésus-Christ par la chose même qu'on faisoit pour les convaincre d'imposture. Au rapport de Philostorge (liv. VII, chap. IV), un ouvrier travaillant aux fondements du temple trouva, sous une voûte, au haut d'une colonne environnée d'eau, l'Évangile de saint Jean. Rien de plus positif que le texte d'Ammien; le voici : *Ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et internecira certamina, obsidente Vespasiano posteaque Tito, ægre est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis : negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum, prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum : hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum.* (Amm., lib. XXIII, cap. I.)

« semblables sont dans l'erreur : allez expliquer Matthieu et Luc « dans les églises des Galiléens [1]. »

Les maîtres chrétiens, privés des chaires d'éloquence et de belles-lettres, eurent recours à un moyen ingénieux pour prouver qu'ils n'étoient point des rustres, obligés de se tenir dans la barbarie de leur origine, comme disoit Julien. Ils composèrent (et l'usage en fut continué), sur des thèmes de morale et de théologie, et sur des sujets tirés de l'histoire sainte, des hymnes, des idylles, des élégies, des odes, des tragédies, et même des comédies. Il nous reste bon nombre de ces poëmes qui ouvrent des routes nouvelles au talent, appliquent l'art des vers aux aspérités de la haute métaphysique, et plient la langue des Muses aux formes des idées, comme elle l'avoit été de tout temps à celles des images [2].

Ce coup fut pourtant rude aux chrétiens : les beaux génies qui combattoient alors pour la foi auroient mieux aimé subir une persécution sanglante : ils ne s'en peuvent taire, ils reviennent sans cesse sur cette iniquité, et comme le siècle au milieu des Barbares armés étoit philosophique et littéraire, les païens mêmes n'applaudirent pas à l'ordre de Julien : Ammien le traite d'injuste [3].

Les controverses religieuses ou politiques commencent ordinairement par les écrits, et finissent par les armes; il en fut autrement lors de la révolution qui a fait voir le premier et l'unique exemple d'un changement complet dans la religion nationale d'un grand peuple civilisé. On tua d'abord les chrétiens dans dix batailles rangées, les dix persécutions générales, et les chrétiens livrèrent leur tête sans essayer de se défendre par la force; mais ils sentirent de bonne heure la nécessité d'écrire pour affirmer leur innocence et assurer leur foi. C'est au Christianisme que l'on doit la liberté de la pensée écrite; elle coûta cher à ceux qui en firent la conquête : on dédaigna d'abord de leur répondre autre-

[1] Sin in Deos sanctissimos putant ab illis auctoribus peccatum esse, eant in Galilæorum ecclesias, ibique Matthæum et Lucam interpretentur. (JULIAN., epist. XLII.)

[2] Saint Grégoire de Nazianze seul a composé plus de trente mille vers. Trois de ces poëmes sont sur la *virginité*, plusieurs sur *sa vie* et sur *les maux qu'il a soufferts*; quelques-uns accusent les mœurs du clergé et le luxe des femmes; d'autres font l'éloge des moines. Les poëmes intitulés *des Calamités de mon ame*, *de la Grandeur et de la Misère de l'homme*, *les Secrets de saint Grégoire*, sont admirables par la hauteur du sujet et la beauté de l'expression : il y a aussi beaucoup de vers sur le respect dû aux tombeaux. Les deux Apollinaire, le père et le fils, se signalèrent par leur combat poétique contre l'édit de Julien. Le premier mit en vers héroïques l'histoire sainte jusqu'au règne de Saül; il prit pour modèles de ses comedies, de ses tragédies et de ses odes pieuses, Ménandre, Euripide et Pindare : le second expliqua, dans des dialogues à la manière de Platon, les évangiles et la doctrine des apôtres.

[3] Lib. XXII, cap. X.

ment qu'avec des griffes de fer et les ongles des lions. Quand l'Évangile eut gagné la foule, le polythéisme, obligé de renoncer à la guerre de l'épée, accepta celle de la plume : l'idolâtrie se réfugia aux deux extrémités opposées de la société, les ignorants et les gens de lettres. Les philosophes, les rhéteurs, les poëtes, les grammairiens tinrent ferme au paganisme avec les hommes rustiques; les premiers par orgueil de la science, les autres par la privation de tout savoir. Depuis le troisième siècle de l'ère chrétienne jusqu'à l'abolition complète de l'idolâtrie, vous n'ouvrez pas un livre de philosophie, de religion, de science, d'histoire, d'éloquence, de poésie, où vous ne trouviez le combat des deux religions. Sous Julien vous rencontrez Libanius, Édésius, Priscus, Maxime, Sopâtre, orateurs et sophistes; Andronic et Delphide, poëtes; Ammien Marcellin et Aurélius Victor, historiens; Mamertin, panégyriste; Oribase, médecin, et Julien lui-même, orateur, poëte et historien; tous combattant contre Athanase, Basile, les deux Grégoire de Nysse et de Nazianze, Diodore de Tarse, orateurs, philosophes, poëtes, historiens; Césarius, médecin et frère de Grégoire de Nazianze; Prohérésius, rhéteur, lequel aima mieux abandonner sa chaire à Athènes que d'être excepté de l'édit qui défendoit aux chrétiens d'enseigner.

Julien préluda aux persécutions qu'il méditoit par une espèce d'apologie du paganisme : en innocentant ses dieux et en condamnant le Dieu qu'il avoit quitté, il justifioit indirectement son apostasie. Au milieu des soins qu'exigeoit de lui son empire, il trouva le temps de dicter l'ouvrage dont saint Cyrille nous a conservé une partie dans la réfutation qu'il en a faite.

Julien remonte jusqu'à Moïse, compare son système sur la création du monde à celui de Platon, et donne la préférence au dernier.

Dieu, après avoir fait l'homme, dit : « Il n'est pas bon que « l'homme soit seul; » et il crée la femme qui perd l'homme.

Que penser du serpent qui parle? dans quelle langue parloit-il? comment se moquer après cela des fables populaires de la Grèce?

Dieu interdit à nos premiers parents la connoissance du bien et du mal; il leur défend de toucher à l'arbre de vie dans la crainte qu'ils viennent à vivre toujours : blasphèmes contre Dieu, ou allégories. Alors pourquoi rejeter les mythes philosophiques?

Dieu choisit pour son peuple les Hébreux. Comment un Dieu juste a-t-il abandonné toutes les autres nations? chez les Grecs, le Dieu créateur est le roi et le père commun des hommes.

Julien remarque qu'il y a peu de nations dans l'Occident propres à l'étude de la philosophie èt de la géométrie : les temps sont bien changés.

Vous voulez que nous croyions à la tour de Babel, et vous ne voulez pas croire aux géants d'Homère, qui entassèrent trois montagnes les unes sur les autres pour escalader le ciel.

Le Décalogue ne contient que des préceptes vulgaires; le Dieu des Hébreux est un Dieu jaloux qui n'en souffre point d'autre. Galiléens, vous donnez un prétendu fils à ce Dieu qui ne le connut jamais.

Quel est ce Dieu toujours en courroux qui, voulant punir quelques hommes coupables, fait périr cent mille innocents[1]? Comparez le législateur des Hébreux aux législateurs de la Grèce et de Rome, aux grands hommes de l'Égypte et de la Babylonie.

Qu'est-ce que ce Jésus suborneur des plus vils d'entre les Juifs, et qui n'est connu que depuis trois cents ans, ce Jésus qui n'a rien fait dans le cours de sa vie, si ce n'est de guérir quelques boiteux et quelques démoniaques? Esculape est un tout autre sauveur de l'humanité.

L'inspiration divine envoyée par les dieux n'a qu'un temps : les oracles fameux cessent dans la révolution des âges.

Les Galiléens n'ont pris des Hébreux que leur fureur et leur haine contre l'espèce humaine : ils ont renoncé au culte d'un seul Dieu pour adorer des hommes misérables; comme la sangsue, ils ont sucé le sang le plus corrompu des Juifs, et leur ont laissé le plus pur.

Jésus et Paul n'ont pu prévoir les chimères que se formeroient un jour les Galiléens; ils ne pouvoient deviner le degré de puissance où ceux-ci parviendroient un jour. Tromper quelques servantes, quelques esclaves ignorants, Paul et Jésus n'avoient pas d'autre prétention.

Peut-on citer sous le règne de Tibère et de Claude des chrétiens distingués par leur naissance ou leur mérite?

L'eau du baptême n'ôte point la lèpre et les dartres, ne guérit ni la goutte, ni la dyssenterie; mais elle efface l'adultère, la rapine, et nettoie l'ame de tous les vices.

Si le Verbe est Dieu, venant de Dieu, comment Marie, femme mortelle, a-t-elle enfanté un Dieu?

Ni Paul, ni Matthieu, ni Luc, ni Marc, n'ont osé dire que Jésus fût un Dieu; mais quand dans la Grèce et dans l'Italie un grand

[1] Il est curieux de trouver dans les arguments de Julien tous les arguments de Voltaire.

nombre de personnes l'eurent reconnu pour tel, qu'elles eurent commencé à honorer les tombeaux de Pierre et de Paul, alors Jean déclara que le Verbe s'étoit fait chair, et qu'il avoit habité parmi nous. Cependant quand il nomme Dieu et le Verbe, il ne nomme ni Jésus, ni Christ. Jean doit être regardé comme la source de tout le mal.

Viennent après ceci quelques considérations sur le sacrifice d'Abraham.

Plusieurs choses vous auront frappé dans cet ouvrage tronqué de Julien. Les miracles de Jésus-Christ y sont avoués, les hommages rendus aux tombeaux de saint Pierre et de saint Paul reconnus, le silence des oracles attesté. Saint Jean, y est-il dit, *a fait tout le mal.* Cela signifie qu'il a énoncé la doctrine du Verbe, et qu'il n'y a pas moyen de soutenir que cette doctrine, établie par le disciple bien-aimé, a été empruntée deux siècles plus tard à l'école d'Alexandrie : du reste l'attaque est foible. Julien ne veut voir ni ce qu'il y a de sublime dans les livres de Moïse, ni d'ineffable dans l'Évangile ; ses raisonnements tournent à la gloire de ce qu'il prétend ravaler. Comment se fait-il que sous Claude et sous Tibère, à la naissance même de l'ère chrétienne, le Christianisme comptât à peine pour néophytes quelques servantes et quelques esclaves, et qu'immédiatement après l'apôtre Jean voie la Grèce et l'Italie couvertes de chrétiens et honorant les tombeaux de Pierre et de Paul? Julien ne s'aperçoit pas qu'il prête, par ce rapprochement, une nouvelle force au miracle de l'établissement du Christianisme. La cause humaine de la propagation étonnante de la foi, c'est que la première de toutes les vérités, la vérité qui enfante toutes les autres, la vérité de l'unité d'un Dieu, étoit venue détrôner le premier de tous les mensonges, le mensonge qui engendre toutes les erreurs, le mensonge de la pluralité des dieux. Une fois cette vérité répandue dans la foule après une absence de plusieurs milliers d'années, elle agit sur les esprits avec son essentielle et native énergie.

Julien, persécuteur d'une nouvelle sorte, affecta de substituer au nom de chrétien celui de Galiléen, dont s'étoient déja servis Épictète et quelques hérésiarques. Joignant la moquerie à l'injustice, il dépouilloit les disciples de l'Évangile en disant : « Leur admirable « loi leur enjoint de renoncer aux biens de la terre afin d'arriver « au royaume des cieux ; et nous, voulant gracieusement leur « faciliter le voyage, ordonnons qu'ils soient soulagés du poids « de tous les biens. » Quand les chrétiens s'osoient plaindre, il

répondoit : « La vocation d'un chrétien n'est-elle pas de souffrir ? »

Beaucoup d'édifices païens avoient été détruits sous le règne de Constance, d'autres changés en églises. Julien força le clergé de rendre les uns et de relever les autres : les intérêts acquis, se trouvant attaqués, produisirent des désordres. Marc, évêque d'Aréthuse, à la tête de son troupeau, avoit renversé un temple : trop pauvre pour en restituer la valeur, on saisit le prélat en vertu de la loi romaine qui livre aux créanciers la personne du débiteur insolvable. Battu de verges, la barbe arrachée, le corps nu et frotté de miel, le vieillard, suspendu dans un filet, fut exposé, sous les rayons d'un soleil ardent, à la piqûre des mouches. Marc avoit dérobé Julien enfant aux fureurs de Constance, comme Joad avoit soustrait Joas aux mains d'Athalie : il fut traité de même que Joad par le prince ingrat envers le pontife et infidèle au Dieu qui l'avoient sauvé.

Décidé à rendre au temple et au bois de Daphné son ancienne pompe, Julien fit enlever les reliques de saint Babylas du cimetière chrétien ; le peuple se mutina ; le temple d'Apollon fut brûlé. L'empereur, irrité, ordonna à son oncle Julien, comte d'Orient, et apostat comme lui, de fermer la cathédrale d'Antioche, et de confisquer ses revenus. Le comte mit en interdit les autres églises, souilla les vases sacrés, et condamna à mort saint Théodoret. Gaza, Ascalon, Césarée, Héliopolis, la plupart des villes de Syrie, se soulevèrent contre les chrétiens, non par ardeur religieuse, mais par cupidité, haine et envie. Après avoir déterré les morts, on tua les vivants ; on traîna dans les rues des corps déchirés : les cuisiniers perçoient les victimes avec leurs broches, les femmes avec leurs quenouilles ; les entrailles des prêtres et des recluses furent dévorées par des cannibales, ou jetées mêlées d'orge aux pourceaux. Quelques serviteurs du Christ périrent égorgés sur les autels des dieux [1]. Mais il est une chose difficile à croire, même sur le témoignage de deux saints et de deux hommes illustres [2] : le lit de l'Oronte, des puits, des caves, des fossés, des étangs demeurèrent encombrés, disent-ils, par les corps des martyrs nuitamment exécutés, ou par ceux des nouveau-nés et des vierges que l'empereur immoloit dans ses opérations magiques. Les premiers chrétiens avoient été accusés de sacrifier des enfants : la calomnie étoit renvoyée à Julien.

[1] SOZOMEN., lib. V ; THEODOR lib. IX ; GREG. NAZ., or. IX.
[2] CHRYSOST., cont. gent. ; GREG. NAZ., ibid. ; THEOD., ibid.

Théodoret raconte que Julien, marchant sur la Perse, vint à Carrhes, où Diane àvoit un temple; il se renferma dans ce temple avec quelques-uns de ses confidents les plus intimes; lorsqu'il en sortit, il en fit sceller les portes, y mit des gardes, et défendit de laisser pénétrer personne dans l'intérieur de l'édifice jusqu'à son retour : il ne revint point. On rouvrit le temple; qu'y trouva-t-on? une femme pendue par les cheveux, les mains déployées, et le ventre fendu. Julien, en cherchant l'avenir dans le sein de cette victime, y avoit fait entrer la mort : elle y resta pour lui[1].

Le sincère fanatisme de ce prince et la familiarité des Romains avec le meurtre qu'autorisoit l'ancien droit paternel, le droit de l'esclavage, le pouvoir du glaive, et celui du juge souverain dans le chef absolu de l'Empire, donnent de la vraisemblance au récit de Théodoret : Ammien, admirateur de Julien, l'accuse d'avoir été plus superstitieux que religieux. Auguste et Claude avoient défendu les sacrifices humains; mais, dans la législation du despotisme, ce qui est interdit au peuple est permis au tyran : le prince qui crée le crime, qui fait la loi et l'applique, est au-dessus de l'un et de l'autre.

Julien méditoit contre les chrétiens un plan de persécution digne d'un sophiste; il en avoit remis l'exécution à son retour de la guerre des Perses : il lui falloit un triomphe pour faire de l'injustice avec de la gloire. Exclusion des Galiléens de tous les emplois, interdiction des tribunaux, nécessité d'offrir de l'encens aux idoles afin de conserver le droit de plaider ou même d'acheter du pain[2] : tel étoit le dessein que la haine philosophique, la jalousie littéraire et l'amour-propre blessé avoient inspiré à l'Apostat. Un trait caractéristique de l'histoire du peuple qui nous occupe, est cette privation de la justice, toujours ordonnée comme la plus grande peine qu'on pût infliger à un citoyen. La société, chez cette nation magistrale, étoit pénétrée de la loi, et incorporée avec elle; les fastes de l'Empire étoient un grand recueil de jurisprudence, le monde romain un grand tribunal.

Julien régna vingt mois seize ou vingt-trois jours depuis la mort de Constance. Enflé de ses succès contre les Franks, fier des ambassadeurs qu'il recevoit des peuples les plus éloignés, tels que ceux de la Taprobane, il refusa la paix que lui offroit Sapor. Ce roi des rois, que la tiare avoit coiffé jusque dans la nuit du sein

[1] THEOD., lib. III, cap. XXI.
[2] THEODORET, lib. III, c. XXIII; SOZOM., l. IV; GREG. NAZ., or. III.

maternel, ce frère du soleil et de la lune [1], poursuivoit avec acharnement les chrétiens, peut-être par animosité contre le frère aîné dont il avoit usurpé le trône, Hormisdas l'exilé et le chrétien : on a évalué à deux cent quatre-vingt-dix mille le nombre des victimes immolées dans les États de Sapor. Celui qui vouloit détruire les disciples de l'Évangile par la loi, et celui qui les livroit à l'épée, alloient en venir aux mains : la Providence armoit l'apostat contre le persécuteur. Julien se croyoit si sûr de la victoire qu'il refusa l'alliance des Sarrasins : il traita avec hauteur Arsace, roi d'Arménie, dont il réclamoit néanmoins l'assistance ; Arsace professoit le Christianisme. Une grande famine, augmentée encore par une fausse mesure sur les blés, avoit régné à Antioche ; le rassemblement d'une nombreuse armée accrut le fléau. Quelque chose sembloit pousser Julien ; et, dans une entreprise militaire d'une si haute importance, on ne reconnoissoit plus ses talents accoutumés. Il avoit dédaigné d'attaquer les Goths ; c'étoit la Perse qu'il se flattoit de conquérir comme Alexandre ; il n'eut que la gloire d'y mourir comme Socrate : toujours en présence de ses souvenirs, ses actions les plus nobles ne paroissoient que de hautes imitations. Il lioit de grands projets pour l'Empire, et surtout contre la croix, à cette conquête espérée : l'homme, dans ses desseins, oublie de compter l'heure qu'il ne verra pas.

Julien s'avança dans le pays ennemi, et, comme s'il eût craint que sa philosophie n'eût fait soupçonner son courage, il s'exposoit sans ménagement. Il se laissa tromper par des transfuges, brûla sa flotte sur le Tigre, hésita sur le chemin qu'il avoit à prendre, car il vouloit voir la plaine d'Arbelles : bientôt manquant de vivres, harcelé par la cavalerie des Perses, il est obligé de commencer la retraite. Près de succomber avec son armée, il donnoit encore à l'étude et à la contemplation les heures les plus silencieuses de la nuit : dans une de ces heures solitaires, comme il lisoit ou écrivoit sous la tente, le Génie de l'Empire, qu'il avoit déjà vu à Lutèce avant d'avoir été salué auguste, se montra à lui : il étoit pâle, défiguré, et s'éloigna tristement en couvrant d'un voile sa tête et sa corne d'abondance [2]. Julien se lève, s'empresse d'offrir une libation aux dieux : il aperçoit une étoile qui traverse le ciel et s'évanouit [3] ; le pieux serviteur de l'Olympe croit recon-

[1] Frater solis et lunæ.

[2] *Vidit squalidius, ut confessus est proximis, speciem illam Genii publici, quam cum ad augustum surgeret culmen conspexit in Galliis, velata cum capite cornucopia per aulæa tristius discedentem.* (AMM., lib. XXV, cap. II.)

[3] *Flagrantissimam facem cadenti similem visam, aeris parte sulcata evanuisse*

noître dans ce météore l'astre menaçant du dieu Mars. Le lendemain, lorsqu'il combattoit sans cuirasse à la tête de ses soldats, une javeline lui rase le bras, lui perce le côté droit et pénètre dans la partie inférieure du foie : il tombe de cheval, défaille, et quand il rouvre les yeux, il juge, malgré les soins de l'habile Oribase, que sa blessure est mortelle.

Un général atteint au champ de bataille expire sur des drapeaux; noble lit, mais que l'honneur accorde souvent à ses fidèles. Ici se présente un spectacle sans exemple : Julien, étendu sur une natte recouverte d'une peau, sa couche ordinaire, est entouré de soldats et de sophistes; sa mort est la mort d'un héros, ses paroles sont celles d'un sage : « Amis, dit-il, le temps est « venu de quitter la vie : ce que la nature me redemande, débi- « teur de bonne foi, je le lui rends allégrement. Toutes les maximes « des philosophes m'ont appris combien l'ame est d'une substance « plus fortunée que le corps. Je sais aussi que les immortels ont « souvent envoyé la mort à ceux qui les révèrent, comme la plus « grande récompense. Les douleurs insultent aux lâches, et cè- « dent aux courageux. J'espère avoir conservé sans tache la puis- « sance que j'ai reçue du Ciel et qui en découle par émanation. « Je remercie le Dieu éternel de m'enlever du monde au milieu « d'une course glorieuse. Celui qui desire la mort lorsque le temps « n'en est pas venu, ou qui la redoute lorsqu'elle est opportune, « manque également de cœur.....

« Je n'ai plus la force de parler, je m'abstiens de désigner un « empereur, dans la crainte de me tromper sur le plus digne, « ou d'exposer celui que j'aurois jugé le plus capable, si mon « choix n'étoit pas suivi : en fils tendre et en homme de bien, « je souhaite que la république trouve après moi un chef in- « tègre[1]. »

Après avoir ainsi parlé d'une voix tranquille, il disposa de ses biens de famille en faveur de ses intimes, et s'enquit d'Anatolius, maître des offices. Le préfet Salluste répondit qu'Anatolius étoit *heureux*[2] : Julien comprit qu'il avoit été tué, et il déplora la mort d'un ami, lui si indifférent à la sienne! Ceux qui l'entouroient fondoient en larmes. Julien les réprimanda, disant qu'il ne convenoit pas de pleurer une ame prête à se réunir au ciel et aux astres. On fit silence, et il continua de discourir de l'excellence

existimavit : horroreque perfusus est, ne ita aperte minax Martis apparuerit sidus. (Amm., lib. xxv, cap. ii.)

[1] Amm., lib. xxv, cap. iii.

[2] Beatum fuisse... intellexit occisum. (Amm., lib. xxv, cap. iii.)

de l'ame avec les philosophes Maxime et Priscus. Sa blessure se rouvrit, il demanda un peu d'eau froide, et expira sans efforts au milieu de la nuit[1]. Il n'étoit âgé que de trente-trois ans; il avoit été vingt ans chrétien[2].

S'il est vrai, comme on l'a voulu faire entendre, et comme le caractère de l'homme porteroit à le soupçonner, que Julien, calculant les événements de sa vie, avoit préparé d'avance son discours de mort, on n'a jamais si bien répété un si grand rôle : l'acteur égaloit le personnage qu'il représentoit. Les deux religions, en présence, luttèrent de prodiges dans les versions opposées des derniers moments de l'empereur. Théodoret, Sozomène, le compilateur des actes du martyre de saint Théodoret, prêtre d'Antioche, disent que Julien blessé reçut son sang dans ses mains, et le lança vers le ciel, en s'écriant : « Tu as vaincu, Galiléen[3] ! » D'autres prétendent qu'il se vouloit précipiter dans une rivière, afin de disparoître comme Romulus, et de se faire passer pour un dieu. D'après les actes de Théodoret, ce ne furent point des Perses, mais des anges sous la figure des Perses, qui combattirent Julien[4].

La manière dont il périt devint encore un objet de controverse : les Romains assuroient que la javeline avoit été lancée par un Perse, les Perses par un Romain. Libanius avance, dans un de ses ouvrages, que l'empereur fut tué en trahison comme Achille[5]; dans un autre il semble accuser le chef des chrétiens, qui, selon Gibbon, ne pouvoit être que saint Athanase[6]. La Vie de saint Basile et la Chronique d'Alexandrie contiennent l'histoire d'une vision de ce saint, de laquelle il résulteroit que Mercure, martyr de Cappadoce, avoit frappé Julien par ordre de Jésus-Christ[7].

[1] *Medio noctis horrore vita facilius est absolutus.* (AMM., lib. XXV, cap. III.)

[2] JULIAN., *epist.* LI. La Bletterie ne lui en donne que trente et un, et se trompe avec l'historien Socrate.

[3] Aiunt illum, vulnere accepto, statim haustum manu sua sanguinem in cœlum jecisse, hæc dicentem : Vicisti, Galilæe! (SOZOM., lib. III, cap. XXV, pag. 147.)

[4] Et cum omnia se obtinuisse putasset, subito ei irruit multitudo exercitus angelorum. (Passion. S. Theodor. presbyt.)

[5] Dolo enim mortuus est sicut Achilles. (Lib. pro Templis, p. 24. Genevæ, 1634.)

[6] Gibbon suit l'opinion de La Bletterie : le dernier remarque qu'on avoit, d'après une phrase de Libanius, soupçonné saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, mais que cette phrase désigneroit plutôt saint Athanase. Seize ans après la mort de Julien, Libanius ne craignit point de renouveler une accusation qui, d'ailleurs, étoit sans preuve, dans un discours adressé à l'empereur Théodose. Sozomène (lib. VI, cap. II) fait honneur à quelques chrétiens zélés de la mort de Julien, et compare ces héros inconnus à ces Grecs généreux qui se dévouoient autrefois pour la patrie. Libanius est si peu d'accord avec lui-même, qu'il dit positivement dans un autre discours (orat. II, pag. 258) que Julien avoit été tué par un Aquemenide, un Perse.

[7] Per nocturnam speciem, Basilius, Cæsareæ episcopus, vidit cœlos apertos et Chris-

Didyme, célèbre aveugle, Julien Sabbas, fameux solitaire, eurent des révélations de la même nature. Didyme aperçut en songe des guerriers montés sur des chevaux blancs courant dans l'air, et qui s'écrioient : « Dites à Didyme qu'aujourd'hui, à cette heure « même, Julien a été tué[1]. » Sabbas entendit une voix qui prononçoit ces mots : « Le sanglier sauvage qui ravageoit la vigne du « Seigneur est étendu mort[2]. » Libanius demandant à un chrétien d'Antioche : « Que fait aujourd'hui le fils du charpentier? » — « Un cercueil, » répondit le chrétien[3].

La plupart de ces faits sont contestés et très contestables; mais il s'agit moins de la critique historique à cette époque, que de la peinture du mouvement des esprits.

Les païens furent consternés en apprenant la fin prématurée du restaurateur de l'idolâtrie. « Je me souviens, dit saint Jérôme, « qu'étant encore enfant et étudiant la grammaire, lorsque toutes « les villes fumoient des feux des sacrifices, la nouvelle de la « mort de Julien se répandit tout à coup. Un philosophe s'écria : « Les chrétiens déclarent que leur Dieu est patient, et rien n'est « plus prompt que sa colère[4] ! »

Grégoire de Nazianze commence et termine ses invectives contre Julien par une sorte d'hymne où respire une joie aussi féroce qu'éloquente :

« Peuples, écoutez! soyez attentifs, vous tous qui habitez l'univers! j'élève de ce lieu, comme du haut d'une montagne, un cri immense. Écoutez, nations! écoutez, vous qui êtes aujourd'hui, et vous qui viendrez demain! Anges, Puissances, Vertus, écoutez! La destruction du tyran est votre ouvrage. Le dragon, l'a-

tum Salvatorem in solio pro tribunali sedentem, magnoque clamore vocantem : Mercuri, abi, occide Julianum imperatorem, illum hostem christianorum. Sanctus ergo Mercurius stans coram Domino, loricam ferream indutus, accepto a Domino mandato evanuit : rursus visus adstare ad tribunal Domini exclamavit : Julianus imperator expiravit uti imperasti, Domine. (*Chronicon Alexandrinum*, pag. 693-694.)

[1] Equos candidos per aerem discurrentes sibi videre visus est, virosque ipsis insidentes ita clamantes audire : Nuntiate Didymo hodie Julianum hac ipsa hora peremptum esse. (SOZOM., *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. II, pag. 548.)

[2] Suem agrestem, vastatorem vineæ Domini... mortuum jacere. (THEODOR., lib. III, cap. XXIX, pag. 637. Lutetiæ Parisiorum, 1642.)

[3] Iste fabri filius arcam ei ligneam parat ad tumulum. (SOZOMEN., *Hist. eccles.*; JULIAN., cap. II, pag. 549.) L'histoire de saint Mercure, dont on a fait un chevalier Mercure, est devenu le sujet d'un drame du moyen-âge.

[4] Dum adhuc essem puer, et in grammaticæ ludo exercerer, omnesque urbes victimarum sanguine polluerentur, ac subito in ipso persecutionis ardore Juliani nuntiatus esset interitus, eleganter unus de ethnicis : Quomodo, inquit, christiani dicunt Deum suum esse patientem... nihil iracundius, nihil hoc furore præsentius! (S. HIERON., *Comment.*, lib. II, cap. III, in Habacuc. pag. 243-244.)

postat, le grand et redoutable génie, l'ennemi du genre humain qui répandoit partout la terreur, qui vomissoit des blasphèmes contre le ciel, celui dont le cœur étoit encore plus souillé que la bouche n'étoit impure, est tombé! Cieux et Terre, prêtez l'oreille au bruit de la chute du persécuteur.

« Venez aussi, généreux athlètes, défenseurs de la vérité, vous qui avez été donnés en spectacle à Dieu et aux hommes! approchez, vous qui fûtes dépouillés de vos biens; accourez, vous qui, injustement bannis de votre patrie terrestre, avez été arrachés des bras de vos femmes et de vos enfants: enfin, je convoque à ces réjouissances tous ceux qui confessent un seul Dieu, souverain maître de toutes choses. C'est ce Dieu qui a exercé un jugement si éclatant, une vengeance si prompte; c'est le Seigneur qui a percé la tête de l'impie. Dans les saints transports qui m'animent, il n'est point de paroles qui répondent à la grandeur du bienfait. Nous verrons un jour combien les supplices de Julien damné sont au-dessus de ce que l'esprit humain se peut figurer de tourments. O homme! qui te disois le plus prudent et le plus sage des hommes, voilà l'oraison funèbre que Grégoire et Basile prononcent sur ton cercueil! O toi, qui nous avois interdit l'usage de la parole, comment es-tu tombé dans le silence éternel [1]? »

Si Antioche se réjouit par des festins et des danses; si la victoire de la croix fut non-seulement célébrée dans les églises, mais sur les théâtres; si l'on s'écrioit : Où sont vos oracles, insensé Maxime [2]? à Carrhes, le courrier porteur du fatal message fut lapidé [3]; quelques villes placèrent l'image de Julien parmi celles des dieux, et lui rendirent les honneurs divins [4].

Libanius se voulut percer de son épée [5], et se résolut à vivre pour travailler à l'apologie d'un prince dont Grégoire de Nazianze devoit écrire la satire : la louange est plus à l'aise que le blâme sur un tombeau. Tel est l'emportement du fanatisme, qu'un saint,

[1] GREG. NAZ., *Or. cont. Julian.* Ce beau mouvement : *Venez aussi, généreux athlètes*, a été visiblement imité par Bossuet dans l'admirable apostrophe qui termine l'Oraison funèbre du Grand Condé.

[2] Nec in ecclesiis solum ac martyriis, cuncti tripudiabant, sed in ipsis etiam theatris victoriam crucis prædicabant... Omnes siquidem juncti simul clamabant : Ubinam sunt vaticinia tua, Maxime stulte? (THEODOR., lib. III, cap. XXVIII, pag. 147-148.)

[3] Et Carrheni tantum percepere dolorem morte Juliani nuntiata, ut eum qui nuntium hunc adtulerat lapidibus obruerent. (ZOSIM., lib. III, pag. LIX, Basileæ.)

[4] Pleræque urbes illum deorum figuris repræsentarunt, atque ut divos honorant. (LIB., *Orat.* X, tom. I, pag. 330. Lutetiæ, 1637.)

[5] In ensem oculos conjeci, quasi vita acerbior omni jugulatione mihi futura esset. (LIB., *vit.*, pag. 45.)

un Père de l'Église, un homme supérieur par ses talents, n'a pas craint d'avancer que Julien avoit fait empoisonner Constance.

Le corps de Julien, transporté à Tarse, fut enterré en face du monument de Maximin-Daïa : le chemin qui conduit aux défilés du mont Taurus séparoit les sépulcres des deux derniers persécuteurs des chrétiens [1].

Les funérailles eurent lieu selon les rites du paganisme : des bouffons chantoient des airs funèbres ; un personnage représentoit le mort, et les baladins prenoient plaisir, au milieu de leurs danses et de leurs lamentations, à se moquer de la défaite et de l'apostasie de l'ennemi des théâtres [2].

Le chrétien Grégoire de Nazianze plaint la ville de Tarse, condamnée à garder la poussière de l'adorateur des démons ; poussière qui s'agitoit, et que la terre rejeta [3].

Le philosophe Libanius eût desiré saluer la dépouille mortelle de Julien auprès de celle du divin Platon dans les jardins de l'Académie [4].

Le soldat Ammien Marcellin souhaitoit que les cendres de son général fussent baignées non par le Cydnus, mais par le Tibre qui traverse la ville éternelle et embrasse les monuments des anciens Césars [5]. Toutefois la tombe de Julien aux bords du Cydnus, si renommé par la fraîcheur de ses ondes, devint une espèce de temple ; une main amie y grava cette épitaphe : *Ici repose Julien, tué au delà du Tigre. Excellent empereur, vaillant guerrier* [6]. Le polythéisme en étoit à son tour réduit aux reliques, et à pleurer dans ses sanctuaires abandonnés.

En dédaignant le faste de la cour de Constance, en recevant

[1] Porro cadaver Juliani, cum Merobandes, et qui cum illo erant, in Ciciliam deportassent, non consulto sed casu quodam e regione sepulchri in quo Maximini ossa erant condita deposuerunt, via publica duntaxat loculos eorum a se invicem separante. (PHILOSTORG., *Hist. ecclesiast.*, lib. VIII, pag. 541. Parisiis, 1673.)

[2] Mimi et histriones eum ducebant probris a scena petitis, ac ludibriis incessebant, eique fidei abjurationem et cladem vitæque finem exprobrantes. (S. GREGOR. *Theologi, oratio* V, tom. I, pag. 159. Lutetiæ, 1778.)

[3] Ut mihi quispiam narravit nec ad sepulturam assumptum, sed a terra quæ ipsius causa turbata fuerat excussum, æstuque vehementi projectum. (*Id.*, orat. XXI, pap. 408.)

[4] Atque eum quidem Tarsi in Cilicia recepit suburbanum : at potiori jure in Academia, proximo Platonis sepulchro, fuisset tumulatus. (LIBAN., *Orat. Parental.*, cap. CLVI, pag. 377.)

[5] Cujus suprema et cineres, si quis tunc juste consuleret, non Cydnus videre deberet, quamvis gratissimus amnis et liquidus : sed ad perpetuandam gloriam recte factorum præterlambere Tiberis, intersecans urbem æternam, divorumque veterum monumenta præstringens. (AMM., lib. XXV, cap. X.)

[6] AMM., lib. XXV, cap. X, pag. 540, n. z. Voyez ausi *Vie de Julien*, par La Bletterie, ad fin.

d'une armée mutinée le titre d'auguste, Julien avoit rendu momentanément le droit d'élection aux seuls soldats : ils s'assemblèrent après sa mort ; pressés de se donner un chef, ils offrirent la pourpre au préfet Salluste, qui rejeta cet honneur. Vous avez pu remarquer que l'on commençoit à refuser assez fréquemment l'autorité suprême : jusqu'au règne de Commode, l'Empire étoit la possession de tous les plaisirs dans le repos ; mais, après ce règne, le césar ne fut plus qu'un soldat courant les armes à la main, du Rhin à l'Euphrate, et du Nil au Danube, combattant ou repoussant l'ennemi, domestique ou étranger. Le pouvoir, qui cessoit d'être une jouissance, devint un fardeau : la médiocrité étoit toujours prompte à le mettre sur ses épaules, le mérite à le secouer.

Au défaut de Salluste, les légions élurent empereur Jovien, primicère des gardes, dont le nom avoit été prononcé par hasard. Il étoit chrétien et catholique comme Valentinien ; il avoit préféré comme lui sa foi à son épée ; mais Julien, qui le redoutoit peu, consentit à lui laisser l'une et l'autre. Jovien s'étoit trouvé chargé de conduire à Constantinople le corps de Constance, mort à Mopsucrène : assis dans le char funèbre, il avoit partagé les honneurs impériaux rendus à la poussière de son maître ; on en augura sa grandeur future : on y auroit pu trouver le présage de son second et prochain voyage sur le même char.

JOVIEN, emp. DAMAS Ier, pap. An de J. C. 364.

Jovien signa une paix de vingt-neuf ou de trente ans, et conclut un traité honteux avec Sapor : il céda aux Perses cinq provinces transtigritaines[1], la colonie romaine de Singare et la ville de Nisibe, malgré ses larmes, malgré son dernier siége, retracé éloquemment par Julien dans l'un de ses deux panégyriques de Constance. Obligés de livrer à Sapor les murs qu'ils avoient si vaillamment défendus contre lui avec Jacques, leur évêque, les Nisibiens, chassés de leurs foyers, dépouillés de leurs biens, offrirent encore à l'auteur de leur exil la couronne d'or que chaque ville étoit dans l'usage de présenter aux nouveaux empereurs : exemple touchant d'une fidélité qui ne se croyoit pas affranchie de ses devoirs par l'ingratitude[2].

Jovien rendit la paix à l'Église, et rappela saint Athanase.

Ainsi s'évanouirent tous les projets de Julien : il entreprit d'abattre la croix, et il fut le dernier empereur païen.

L'hellénisme retomba de tout le poids des âges dans la poudre d'où l'avoit soulevé à peine une main mal guidée. Les philosophes se rasèrent, jetèrent leur robe, et se contentèrent d'enseigner en

[1] Par rapport aux Perses. — [2] AMM., lib. XXV.

silence ou de gémir sur les générations qui leur échappoient : on craignoit tellement d'être pris pour l'un d'eux, que les citoyens qui portoient des manteaux à franges les quittèrent.

Julien s'étoit porté à la conquête des Perses, afin de revenir dompter les chrétiens : cette guerre, qui devoit renverser le trône du grand roi, amena le premier démembrement de l'Empire des Césars.

Il a fallu vous rappeler en détail cette dernière épreuve de l'Église, parcequ'elle fait époque et qu'elle se distingue des autres : elle tient d'une civilisation plus avancée; elle a un air de famille avec l'impiété littéraire et moqueuse qu'un esprit rare répandit au dix-huitième siècle. Mais l'impiété de l'empereur, qui pouvoit ordonner des supplices, ne laissa aux chrétiens que des couronnes, et l'impiété du poëte qui n'avoit pas la puissance du glaive leur légua des échafauds.

La persécution de Julien ne sortit point du paganisme populaire; elle vint du paganisme philosophique demeuré seul sur le champ de bataille, ayant pour chef un cynique à manteau de pourpre, qui portoit le vieux monde dans sa tête et l'empire dans sa besace. Mais, dans la lice où les deux partis cherchoient à s'enlever des champions, les hommes de talent passèrent successivement avec leur génie et leur vertu au Christianisme, comme les soldats qui désertent avec armes et bagages à l'ennemi : l'autre camp ne voyoit arriver personne.

Constantin étoit un prince inférieur à Julien, et pourtant il a attaché son nom à l'une des plus mémorables révolutions de l'ordre social : c'est qu'abstraction faite de ce qu'il peut y avoir de surnaturel dans l'établissement de la religion chrétienne, il se mit à la tête des idées de son temps, marcha dans le sens où l'espèce humaine marchoit, et grandit avec les mœurs croissantes qui le poussoient.

Julien, au contraire, se fit écraser par les générations qu'il prétendoit retenir; elles le jetèrent par terre malgré sa force, et lui passèrent sur la poitrine. Eût-il vécu, il auroit ralenti le mouvement; il ne l'eût pas arrêté : le calvaire nu, par où l'esprit de l'homme alloit maintenant chercher la vérité de Dieu, devoit dominer tous les temples. Les soins inutiles que se donna une vaste intelligence, un monarque absolu, un guerrier redoutable, pour rétablir l'ancien culte, prouvent qu'il n'est pas plus possible de ressusciter les siècles que les morts. Cent cinquante ans auparavant, Pline le jeune avoit aussi pensé qu'on pouvoit extirper le

Christianisme. La tentative rétrograde de Julien, événement unique dans l'histoire ancienne [1], n'est pas sans exemple dans l'histoire moderne : toutes les fois qu'ils ont voulu rebrousser le cours du temps, ces navigateurs en amont, bientôt submergés, n'ont fait que hâter leur naufrage.

Jovien ramena du désert des soldats sans vêtements, mendiant leur pain : le légionnaire qui avoit conservé un morceau de sa pique ou de son bouclier, ou qui rapportoit un de ses brodequins sur son épaule, magnifioit son courage : ainsi auroient été les Perses si Julien avoit vécu, dit Libanius. La fin de la retraite de l'armée fut le terme de la vie de Jovien : sa femme venoit au-devant de lui pour partager sa pourpre ; elle rencontra son convoi. Les officiers civils et militaires, les eunuques et l'armée voulurent décerner le diadème à Salluste qui le refusa une seconde fois. L'élection, après la proposition de divers candidats, s'arrêta sur Valentinien, confesseur de la foi sous Julien : il étoit sans lettres, mais il avoit une naturelle éloquence. Trente jours après son élévation, il associa son frère Valens à l'empire ; nom fatal qui rappelle la dernière et définitive invasion des Barbares.

Alors eut lieu, et pour toujours, la division de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident. Valentinien établit sa cour à Milan, Valens à Constantinople. Les deux frères quittèrent le château de Médiana, à trois milles de Naïsse, où s'étoit accompli le partage du monde romain ; ils allèrent ensemble à Sirmium : là, ils s'embrassèrent, se séparèrent, et ne se revirent plus [2].

[1] Léonidas à Sparte, sur un plus petit théâtre, se trompa et se perdit comme Julien.

[2] AMM., lib. XXVI ; PHILOSTORG., pag. 144. Théodose Ier ne fut un moment maître de tout l'empire que pour le partager entre ses deux fils.

ÉTUDE TROISIÈME

OU

TROISIÈME DISCOURS

SUR

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS

DU CHRISTIANISME

ET L'INVASION DES BARBARES.

PREMIÈRE PARTIE.

DE VALENTINIEN I[er] ET VALENS, A GRATIEN ET A THÉODOSE I[er].

VALENTINIEN, VALENS, emp. FÉLIX, DAMASE, papes. An de J. C. 364-376.

Pour éviter la confusion des sujets, vous aimerez mieux voir séparément ce qui se passoit aux empires d'Orient et d'Occident, sans toutefois perdre de vue leur connexité et ce qu'il y avoit de commun dans les événements, les mœurs et les lois des deux grandes divisions du monde romain.

L'Occident, dévolu à Valentinien, comprenoit l'Illyrie, l'Italie, les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Afrique; l'Orient, laissé à Valens, embrassoit l'Asie, l'Égypte, la Thrace et la Grèce.

La résidence particulière de Valentinien étoit à Milan; celle de Valens à Constantinople; mais les deux empereurs se transportoient là où leur présence étoit nécessaire.

Dans l'Occident, Valentinien eut à combattre les Allamans, qui se jetèrent sur la Gaule, et il fortifia de nouveau la ligne du Rhin. On voit paroître les Bourguignons issus des Vandales qui habitoient les bords de l'Elbe. Leur roi étoit connu sous le nom générique d'Hendinos, et leur grand-prêtre sous celui de Sinistus[1]. Ennemis des Allamans, les Bourguignons s'allièrent avec Valen-

[1] Apud hos generali nomine rex appellatur Hendinos... Sacerdos omnium maximus vocatur Sinistus. (AMM. MARCELL., lib. XXVIII, cap. V, p. 539. 1671.)

tinien, et s'engagèrent à lui fournir une armée de quatre-vingt mille hommes.

Les Saxons et les Franks reparurent sur les côtes de la Gaule et de la Grande-Bretagne; les Pictes et les Scots désolèrent cette dernière province. Théodose, général de Valentinien, les refoula au fond de la Calédonie.

Les peuples de la Gétulie, de la Numidie et de la Mauritanie ravagèrent l'Afrique : Théodose fut envoyé pour les repousser, et punir l'avidité de Romanus, commandant militaire de cette province : il réussit dans la première partie de sa mission.

Valens et Valentinien poursuivirent avec toute la rigueur des lois romaines leurs sujets accusés de magie. Les victimes furent nombreuses à Rome et à Antioche. Maxime, si fameux sous Julien, et d'autres philosophes, succombèrent; Jamblique s'empoisonna; Libanius échappa avec peine à l'accusation [1].

Valens étoit tyran par foiblesse, Valentinien par colère. Deux ourses, l'histoire en dit le nom, *Inoffensive* et *Paillette dorée*, avoient leurs loges auprès de la chambre à coucher de Valentinien; il les nourrissoit de chair humaine. *Inoffensive*, bien méritante, fut rendue à ses forêts [2].

L'empereur d'Occident gâtoit de grandes qualités par un tempérament cruel : il ordonnoit le feu pour les moindres fautes. Milan eut des victimes qui prirent de leur injuste condamnation le nom d'*Innocents*. Tout débiteur insolvable étoit mis à mort. Le prévenu récusoit-il un juge, c'étoit à ce juge qu'on le renvoyoit [3].

Vous êtes frappés de cet arbitraire de supplices qui souille les annales de Rome; le genre de peines à appliquer semble abandonné au caprice des magistrats et des particuliers : la loi criminelle, chez les Romains, étoit fort inférieure à la loi civile. Nous ne faisons pas assez d'attention aux améliorations évidemment apportées dans les lois par la mansuétude du Christ. Accoutumés que nous sommes à lire des faits atroces, quand nous voyons des hommes déchirés avec des ongles de fer, exposés nus et frottés de miel à la piqûre des mouches, torturés comme les prisonniers de

[1] Primus ex nobilibus philosophis interfectus est Maximus, et post illum oriundus ex Phrygia Hilarius qui ambiguum quoddam oraculum clarius fuisset interpretatus. Secundum hunc Simonides, et patricius Lydus et Andronicus e Caria. (ZOSIM., *Histor.*, lib. IV, p. 65. Basileæ.)

[2] Micam auream et Innocentiam : cultu ita curabat enixo, ut earum caveas prope cubiculum suum locaret. . . Innocentiam denique, post multas quas ejus laniatu cadaverum viderat sepulturas, ut bene meritam in sylvas abire dimisit. (AMM. MARCELL., lib. XXIX, cap. III.)

[3] AMM. MARCELL., l. XXVII, c. VII; l. XXIX, c. III; l. XXX, c. VIII.

guerre des Iroquois, par l'ordre d'un juge ou la vengeance d'un simple créancier, nous ne nous demandons pas comment cela arrivoit chez les nations civilisées de l'ancien monde, et comment cela n'arrive plus chez les nations civilisées du monde moderne. Le progrès si lent de la société ne suffit pas pour rendre compte de ces changements; il y faut reconnoître une cause plus prompte, plus efficace, plus générale : cette cause est l'esprit du Christianisme.

Le sang des empereurs païens se retrouve dans les cruautés de Valentinien; le caractère des empereurs chrétiens, dans les lois qui ordonnent des médecins pour les pauvres, et qui défendent l'exposition des enfants[1] : honneur à la bénignité évangélique, à qui l'on doit l'abolition d'une coutume qu'autorisoient les législations les plus fameuses de l'antiquité !

Parmi les lois de Valens et de Valentinien, je dois vous signaler encore l'institution des écoles, modèles de nos universités : l'éducation publique expira avec la liberté publique; les colléges modernes eurent leur origine lointaine dans les siècles de décadence et d'esclavage de l'Empire romain.

Valentinien donna aux villes des défenseurs officieux[2], sorte de magistrats élus par le peuple[3]; d'où il arriva que les Églises, devenues des espèces de municipes, eurent à leur tour des défenseurs qui se transformèrent en champions dans le moyen-âge. La liberté politique s'étoit changée en priviléges de bourgeoisie : on voit partout les empereurs adresser des lettres et des rescrits aux *communes* des diverses provinces de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie.

En suivant la série des institutions, le Code à la main, on remarque, avec une admiration reconnoissante, que le travail des princes chrétiens tend surtout à l'adoucissement des inflictions criminelles et à la réforme des mœurs : les enfants des suppliciés retrouvent les biens paternels; des règlements améliorent le sort des pauvres et des esclaves, multiplient les cas de liberté; les vices abominables chantés par les poëtes, et protégés des magistrats, sont punis. En un mot, c'est dans le recueil des lois romaines qu'il faut chercher la véritable histoire du Christianisme, bien plus que dans les fastes de l'Empire.

Valentinien accorda le libre exercice du culte à ses sujets, et ne prit aucun parti dans les querelles religieuses[4] : il se crut d'autant

[1] *Cod. Theod.*, tom. III, lib. VIII, p. 54. — [2] *Cod. Theod.*, tom. IX, lib. I, p. 197.
[3] *Cod. Just.*, tom. LV, lib. I et II, p. 166. — [4] BAV., ann. 371; SYMM., lib. X, epist. 54.

plus autorisé à cette tolérance, qu'il s'étoit montré chrétien indépendant sous Julien. Cependant il défendit aux païens les sacrifices, et les assemblées aux manichéens et aux donatistes. Il mit aussi des bornes à l'accroissement des richesses de l'Église et à la multiplication des ordres monastiques: il fut défendu au clergé d'admettre à la cléricature les propriétaires hommes du peuple, et les décurions des villes, à moins que ceux-ci n'abandonnassent leurs biens ou à la municipalité dont ils étoient membres, ou à quelques-uns de leurs parents [1]. Il fut également défendu au même clergé d'accepter des legs testamentaires. Déja le pouvoir et la fortune avoient amené la corruption : Damase disputa le siége de Rome à Ursin; on en vint aux mains [2]; cent trente-sept morts furent trouvés le matin dans la basilique de Sicinius, aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

Valentinien avoit eu de sa première femme, Sévéra, un fils nommé Gratien, qu'il éleva à Amiens, le 24 août 367, au rang d'auguste, sans le créer d'abord césar, selon l'usage. On a cherché la raison de cette innovation : elle est évidente. Il y avoit maintenant deux Empires; Gratien, âgé de huit ans, n'étoit plus un césar ou un général nommé pour défendre une partie de l'État, c'étoit un héritier qui devoit succéder à la souveraineté de son père.

Valentinien répudia Sévéra, et épousa Justine, Sicilienne d'origine; elle auroit, selon Zosime, été mariée d'abord au tyran Magnence. Justine étoit arienne, mais elle ne déclara son hérésie qu'après la mort de Valentinien. Elle donna à l'empereur un fils, qui fut Valentinien II, et trois filles, Justa, Grata et Galla; celle-ci devint la seconde femme de Théodose le Grand.

Les Quades et les Sarmates, justement irrités de la trahison des Romains, qui, après avoir attiré leur roi Gabinus à une entrevue, l'avoient massacré, ravageoient l'Illyrie; Valentinien accourt avec les forces de la Gaule; il meurt subitement à Bergetion [3], d'un accès de colère, dans une audience qu'il donnoit aux députés des Quades suppliants.

Mallobaud ou Mellobaud, chef d'une tribu de Franks, avoit obtenu un commandement sous Valentinien, et s'étoit distingué par ses gestes militaires; à la mort de l'empereur, il entreprit avec

[1] *Cod. Theod.*, tom. I, lib. LIX, p. 405.

[2] Damasius et Ursinus, supra humanum modum ad rapiendam episcopatus sedem ardentes, scissis studiis asperrime conflictabantur, adusque mortis vulnerumque discrimina adjumentis utriusque processis... Uno die centum triginta-septem reperta cadavera peremptorum. (AMM. MARCELL., lib. XXVII, cap. III, p. 481. Parisiis, 1677.)

[3] 17 novembre 375.

Équitius, comte d'Illyrie, de faire prévaloir les droits de Valentinien, fils de Justine, sur ceux de Gratien, fils de Sévéra. Valentinien II fut en effet proclamé empereur; mais son frère Gratien, déja auguste, au lieu de s'en offenser, reconnut l'élection. Valentinien eut dans son partage l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique; Gratien garda les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre; peut-être même n'y eut-il pas de véritable partage. Ce qu'il y a de certain, c'est que Gratien gouverna seul l'Occident jusqu'à sa mort, Valentinien n'étant encore qu'un enfant sous la tutelle de sa mère.

VALENS, GRATIEN, emp. DAMASE, pape. An de J. C. 376-378.

Valens n'approuvoit pas ces arrangements paisibles entre ses jeunes neveux; mais les mouvements des Goths arrêtèrent son intervention dans des affaires d'une moindre importance.

Mis en possession de l'Empire d'Orient par Valentinien I[er], Valens avoit eu, dès les premiers jours de son règne, des épreuves à subir. Procope, commandant de l'armée de Mésopotamie, prit la pourpre dans Constantinople même, par l'autorité de deux cohortes gauloises. Voulant légitimer son usurpation, il épousa Faustine, veuve de l'empereur Constance; elle avoit une fille âgée de cinq ans, dans laquelle les légions voyoient le dernier rejeton de la race de Constantin. La révolte de Procope dura peu; ses soldats l'abandonnèrent à la voix de leurs capitaines, qui gardèrent leur foi. Procope, trahi, fut traîné au camp de l'empereur d'Orient, et décapité.

Valens soutint foiblement contre Sapor les rois d'Arménie et d'Ibérie. On remarque dans cette guerre les aventures de Para, roi d'Arménie, monarque fugitif comme tant d'autres, protégé d'abord des Romains, ensuite égorgé par eux dans un repas.

Les Goths, restés fidèles à la famille de Constantin, s'étoient déclarés contre Valens en faveur de Procope, mari de la veuve de Constance. Valens remporta quelques avantages sur ces Barbares. Une paix fut le résultat de ces avantages, et six ans après les Huns précipitèrent les Goths sur l'Empire.

L'arianisme étoit la religion de Valens : il persécuta les catholiques, qu'il appeloit les athanasiens : saint Basile étoit devenu leur chef après la mort de saint Athanase. A ce grand homme de solitude et de charité est due la fondation du premier de ces monuments élevés aux misères humaines; monuments qui font la gloire éternelle du Christianisme. Les moines, presque tous catholiques, s'étoient accrus par l'esprit et le malheur de leur temps. Valens les fit enlever à main armée; on les força de s'enrôler dans les légions, et, quand ils résistèrent, on les massacra.

Nous arrivons au fameux événement qui hâta la chute de l'ancien monde.

Depuis leurs expéditions maritimes, les Goths, en paix avec les Romains, s'étoient multipliés dans les forêts : ils avoient assujetti autour d'eux les autres peuplades barbares. Hermanric, roi des Ostrogoths et de la noble race des Amali, devint conquérant à l'âge de quatre-vingts ans ; à cent dix ans il alloit encore au combat, et restoit le seul contemporain de sa gloire[1]. Il conquit les Hérules et les Venèdes. Sa puissance s'étendoit dans les bois et sur les hordes des bois, du Pont-Euxin à la Baltique, derrière les tribus saxonnes, allamanes, frankes, bourguignonnes et lombardes, plus rapprochées des rives du Rhin : le Danube séparoit l'Empire sauvage des Goths de l'Empire civilisé des Romains. Les Visigoths, réunis aux Ostrogoths, leur avoient cédé la prééminence ; leurs chefs, parmi lesquels se distinguoient Athanaric, Fritigern et Alavivus, avoient quitté le nom de rois pour descendre ou pour monter à celui de juges[2].

Telles étoient devenues les nations gothiques aux frontières de l'Empire d'Orient, lorsque tout à coup un bruit se répand : on raconte qu'une race inconnue a traversé les Palus-Méotides. La présence des Huns fut annoncée par un tremblement de terre qui secoua presque tout le sol du monde romain, et fit pencher sur la tête d'Hermanric sa couronne séculaire. Les Huns étoient la dernière grande nation mandée à la destruction de Rome ; les autres nations avoient fait une halte pour les attendre ; ils venoient de loin. A peine avoient-ils paru, qu'on entendit parler des Lombards, dernier flot de cet océan.

Un nouveau système historique fait descendre les Huns des peuples ouralo-finnois. Dans ce système fondé sur une meilleure critique, une connoissance plus avancée des peuples et des langues de l'Asie et de l'Europe septentrionale, on suit cependant avec moins de facilité la marche et les progrès des soldats futurs d'Attila.

Dans l'ancien système que Gibbon a adopté, il est plus aisé de se reconnoître. En rejetant de la primitive monarchie des Huns la partie confuse et romanesque, laissant de côté ce qu'ont pu faire ou ne pas faire les Huns au nord de la muraille de la Chine, 1210 ans avant l'ère vulgaire, négligeant leur invasion de la Chine, leur défaite par l'empereur Voulé de la dynastie des Huns, on trouve qu'au temps de la mission du Christ deux divisions des Huns

[1] JORN., cap. XXII — [2] *Id.*, *ibid.*

s'avancèrent dans l'Occident, l'une vers l'Oxus, l'autre vers le Volga : celle-ci se fixa au bord oriental de la mer Caspienne, et fut connue sous le nom des Huns blancs ; ils eurent de fréquents démêlés avec les Perses.

L'autre division des Huns pénétra avec difficulté au Volga, conserva ses mœurs en augmentant sa force par des alliances volontaires, des adjonctions de peuples conquis ; et par l'habitude des combats : cette division subjugua les Alains : la plus grande partie des vaincus entra dans les rangs des vainqueurs, tandis qu'une colonie indépendante des premiers alla se mêler aux races germaniques et s'associer à leur guerre contre l'Empire[1].

Les Huns parurent effroyables aux Barbares eux-mêmes : quand ils eurent franchi les Palus-Méotides, ils se trouvèrent en présence des tributaires de la puissance d'Hermanric. Les deux monarchies des Huns et des Goths ; l'une composée de sauvages à cheval, l'autre de sauvages à pied, c'est-à-dire les deux races scythe et tartare, se heurtèrent. Les Goths étoient divisés ; Hermanric, abusant du pouvoir, avoit fait écarteler la femme d'un chef roxolan qui s'étoit retiré de lui[2]. Les frères de cette femme la vengèrent en poignardant Hermanric vainement cuirassé d'un siècle, et à qui cent dix années avoient encore laissé du sang dans le cœur : il ne resta pas sous le coup. Balamir, roi des Huns, profita de cet événement : il attaqua les Ostrogoths, qui furent abandonnés des Visigoths ; Hermanric, impatient de la douleur que lui causoit sa blessure, et encore plus tourmenté de la ruine de son empire, mit fin à des jours que la mort avoit oubliés[3]. Withimer, chargé après lui du gouvernement, en vint avec les Huns et les Alains à une bataille dans laquelle il fut tué[4]. Saphrax et Alathæus sauvèrent le jeune roi des Ostrogoths, Witheric, et conduisirent les débris indépendants de leurs compatriotes sur les bords du Niester.

Cependant les Visigoths, séparés des Ostrogoths, s'étoient retirés chez les Gépides leurs alliés ; ils y furent poursuivis par les Huns.

[1] DEGUIGNES, GIBBON, JORNANDÈS, AMMIEN MARCELLIN, etc.

[2] Dum enim quamdam mulierem Sanielh nomine pro mariti fraudulento discessu, rex furore commotus, equis ferocibus illigatam, incitatisque cursibus per diversa divelli præcepisset : fratres ejus Sarus et Ammius, germanæ obitum vindicantes, Ermanarici latus ferro petierunt. (JORNAND., *de Reb. geticis*, cap. XXIV, pag. 70-71. (Lugduni Batavorum.)

[3] Inter hæc Ermanaricus tam vulneris dolorem, quam etiam incursiones Hunnorum non ferens, grandævus et plenus dierum, centesimo decimo anno vitæ suæ defunctus est. (JORN., cap. XXIV.)

[4] AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. III.

Un corps de cavalerie tartare passa le Niester à gué pendant la nuit, au clair de la lune : Athanaric, juge des Visigoths, qui défendoit les bords de la rivière, parvint à gagner des hauteurs avec son armée ; il s'y vouloit fortifier, mais les Visigoths se précipitent vers le Danube, envoient des ambassadeurs à Valens, et le conjurent de leur accorder la Mœsie inférieure pour asile : ils offroient d'embrasser la religion chrétienne. « Valens, dit Jornandès, dé« pêcha des évêques hérésiarques aux Visigoths, et fit de ces sup« pliants des sectateurs d'Arius au lieu de disciples de Jésus-Christ. « Les Visigoths communiquèrent le venin aux Gépides leurs « hôtes, aux Ostrogoths leurs frères ; ils se répandirent dans la « Dacie, la Thrace, la Mœsie supérieure, et tous les Goths se « trouvèrent ariens[1]. »

L'historien se trompe : tous les Goths sans doute n'étoient pas encore chrétiens en 376, mais ils avoient déja reçu les semences de la foi. Théophile, au concile de Nicée, est appelé l'évêque des Goths[2]; ceux-ci avoient un petit sanctuaire catholique à Constantinople. Vers l'an 325, Audius, chef d'un schisme, fut banni par Constantin en Scythie ; il pénétra chez les Goths, y prêcha l'Évangile, et établit dans leur pays des vierges, des ascètes et des monastères [3]. Les Goths mêmes avoient exercé de grandes cruautés dans la persécution arienne de 372, et ce fut le célèbre évêque Ulphilas que ce peuple fugitif députa, en 376, à Constantinople [4].

Fritigern et Alavivus commandoient les Visigoths qui tendoient les mains à Valens : Athanaric, suivi de quelques compagnons, ne voulut point paroître sur les terres de l'Empire en qualité de parjure ou de suppliant, et se retira dans les forêts de la Transylvanie.

Valens, bigot sectaire, se croyoit un profond politique ; il acquiesça à la demande des Visigoths ; il se félicitoit de cantonner sur les frontières de ses États des guerriers qui promettoient de le défendre et de se faire ariens. Il les voulut tous, même ceux qui pouvoient être attaqués d'une maladie mortelle[5] ; mais il atta-

[1] Et ut fides uberior illis haberetur, promittunt se, si doctores linguæ suæ donaverit, fieri christianos. . . . . Sic quoque Vesegothæ a Valente imperatore ariani potius quam christiani effecti. De cætero, tam Ostrogothis quam Gepidis parentibus suis, per affectionis gratiam evangelizantes, hujus perfidiæ culturam edocentes, omnem ubique linguæ hujus nationem ad culturam hujus sectæ invitavere. Ipsi quoque (ut dictum est) Danubium transmeantes, Daciam, ripensem Mœsiam, Thraciasque permissu principis insedere. (JORN., c. XXV.)

[2] SOCRAT., lib. II, cap. XLI. — [3] SULP. SEV., lib. XVI, n. 42 ; EPIPH., *Hær.*, LXX, n. 9, 14.

[4] SOZOM., lib. VI, c. XXXVII.

[5] Et navabatur opera diligens, ne qui romanam rem eversurus derelinqueretur vel quassatus morbo letali. (AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. IV.)

cha deux conditions à son bienfait : les Visigoths eurent ordre de livrer leurs enfants et leurs armes ; leurs enfants comme otages, leurs armes comme vaincus. Et Valens prétendoit que ces bras désarmés se lèveroient pour protéger sa tête ! Les Visigoths se soumirent.

Le Danube étoit enflé par des pluies. On assembla une multitude de barques, de radeaux, de troncs d'arbres creusés, et l'on vit, par la permission de Dieu, les Romains occupés nuit et jour à transporter dans l'Empire les destructeurs de l'Empire. Des commissaires désignés à cet effet essayèrent de compter les Barbares à leur passage d'une rive du Danube à l'autre ; mais ils furent obligés de renoncer au dénombrement[1]. Ammien Marcellin, citant deux vers de Virgile, prétend qu'on auroit plutôt compté les sables que le vent du midi soulève sur les rivages de la Libye. Une évaluation moins poétique porte l'émigration des Visigoths à un million d'individus.

Les enfants mâles des familles les plus distinguées furent séparés de leurs pères ; on les distribua dans différentes provinces : les habitants de ces provinces étoient étonnés des brillantes parures et de la beauté martiale des jeunes exilés.

Quant aux armes, elles ne furent point livrées ; les Visigoths arrivoient avec les tributs qu'ils avoient jadis reçus, et les anciennes richesses qu'ils avoient enlevées aux Romains ; on les crut opulents, parcequ'ils étoient chargés de dépouilles ; pour garder du fer, ils soûlèrent la cupidité des officiers de Valens avec des tapis, des tissus précieux, des esclaves et des troupeaux. A ceux qui préférèrent un autre lucre, ils prostituèrent leurs filles[2] ; ils vendirent leur honneur pour acheter un empire, sûrs qu'avec leurs épées ils feroient bientôt passer les filles des Césars dans le lit des Goths.

Les Ostrogoths, conduits par Saphrax et Alathæus, qui avoient sauvé Witheric, se présentèrent à leur tour sur la rive septentrionale du Danube, et sollicitèrent inutilement la faveur obtenue par leurs compatriotes : la peur commençoit chez les Romains.

Les Visigoths s'avancèrent dans les Thraces. On s'étoit chargé

[1] Proinde permissu imperatoris transeundi Danubium copiam colendique adepti Thraciæ partes, transfretabantur in dies et noctes, navibus ratibusque et cavatis arborum alveis agminatim impositi. . . . . Ita turbido instantium studio orbis romani pernicies ducebatur. Illud sane neque obscurum est neque incertum, infaustos transvehendi barbaram plebem ministros numerum ejus comprehendere calculo sæpe tentantes, conquievisse frustratos. (AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. IV.)

[2] ZOSIM.

de les nourrir ; on ne les nourrit point : on leur fournit de la chair infecte de chien, et d'autres animaux morts de maladie ; un pain coûtoit un esclave, un agneau six livres d'argent. Après leurs esclaves ils n'eurent plus à livrer que le reste de leurs enfants[1]. On fit (parcequ'enfin Rome devoit périr) d'un million d'alliés un million d'opprimés : la reconnoissance finit où l'injustice commence.

Les Ostrogoths, cessant de prier, passèrent le Danube, et se trouvèrent ennemis indépendants sur le territoire romain. Fritigern, chef des Visigoths, forma des liaisons secrètes avec les nouveaux émigrants, et s'efforça de réunir les Goths dans le même intérêt.

Maxime et Lupicinus, généraux de Valens, avoient alors le commandement dans les Thraces : ils étoient, par leur avarice et leur foiblesse, la première cause de tous ces malheurs. La discorde éclate à Marcianopolis, capitale de la Basse-Mœsie, à soixante-dix milles du Danube : Lupicinus avoit invité les chefs des Goths à un repas, dans le dessein de les faire assassiner ; les gardes de ces chefs, restés aux portes de la ville, se prirent de querelle avec les soldats romains ; leurs clameurs pénétrèrent jusqu'à la salle du festin. Fritigern et ses amis tirent leurs épées, s'ouvrent un passage à travers la foule, sortent de la ville, et ont le bonheur[2] d'échapper. « Ce jour-là, dit Jornandès, ôta la faim aux Goths et la « sûreté aux Romains ; les premiers ne se regardèrent plus comme « des vagabonds et des étrangers, mais comme des citoyens et « comme les seigneurs de l'Empire[3]. »

Lupicinus, se fiant à la discipline des légions et à la supériorité de leurs armes, attaqua les Goths : ceux-ci, déployant leur bannière, firent entendre le lamentable son de cette corne, célèbre dans le récit de leurs combats, et à la ronflée de laquelle devoit s'écrouler le Capitole[4] ; les Romains furent vaincus.

Une troupe de Goths, avant la migration générale de ces peuples, étoit entrée au service de Valens, sous la conduite de Suérid et de Colias ; attaquée par les habitants mutinés d'Andrinople, elle

[1] Cœperunt duces (avaritia compellente) non solum ovium, boumque carnes, verum etiam canum, et immundorum animalium, morticina eis pro magno contradere : adeo, ut quodlibet mancipium in unum panem aut decem libras in unam carnem mercarentur. (Jorn., cap. xxvi.)

[2] Amm. Marcell., lib. xxxi ; Jorn., cap. xxvi.

[3] Illa namque dies Gothorum famem Romanorumque securitatem ademit : cœperuntque Gothi jam non ut advenæ et peregrini, sed ut cives et domini possessoribus imperare. (Jorn., cap. xxvi.)

[4] Rauca cornua. (Claudian., *in Ruf.*) Auditisque triste sonantibus. (Amm. Marcell., lib. xxxi.)

les repoussa, et alla rejoindre le grand corps de ses compatriotes. Fritigern franchit l'Hémus, et mit le siége devant Andrinople, qu'il ne put prendre. Les ouvriers employés aux mines du Rhodope se révoltent, se réfugient chez les Barbares, et leur servent ensuite de guides aux réduits les plus secrets des Romains. Les Goths délivrent leurs enfants captifs [1], qui leur racontent ce qu'ils ont eu à souffrir de la lubricité et de la cruauté de leurs maîtres. Une partie des Huns et des Alains font alliance avec les Goths.

Alors Valens songe à porter remède au mal qu'il avoit fait; il retire les légions d'Arménie, et demande des secours au jeune empereur Gratien, qui venoit de succéder à Valentinien, son père: Richomer, comte des domestiques, est dépêché à Valens avec les légions gauloises. Une première armée romaine, sous les ordres de Trajan et Profuturus, s'approcha des Visigoths campés vers l'embouchure méridionale du Danube, à soixante milles au nord de Tôme, exil d'un poëte: Fritigern fait élever des feux pour rappeler ses bandes répandues dans le plat pays. Les Visigoths se lient d'un serment terrible, et entonnent les chants à la gloire de leurs aïeux; les Romains y répondirent par le *barritus*, cri militaire commencé presque à voix basse, allant toujours grossissant, et finissant par une explosion effroyable [2]. La bataille de Salices, qui a pris son nom des arbres paisibles sous lesquels elle fut donnée, dura la journée entière, et la victoire resta indécise. Les Visigoths rentrèrent dans leur camp. Les Romains n'osèrent renouveler le combat, et résolurent d'enfermer les Barbares dans ce coin de terre entre le Danube, la mer Noire et le mont Hémus. Les Ostrogoths et le parti des Huns et des Alains, avec lequel Fritigern s'étoit ménagé une alliance, les dégagèrent.

Valens, suspendant sa guerre contre les moines, partit enfin d'Antioche avec une seconde armée. Arrivé à Constantinople, il maltraita le général Trajan, ami de saint Basile. Au bout de quelques jours, il sortit de la capitale de l'Orient, chassé par le mépris populaire et les clameurs de la foule qui le pressoit de marcher à d'autres ennemis [3].

[1] Eo maxime adjumento præter genuinam erecti fiduciam, quod confluebat ad eos in dies ex eadem gente multitudo, dudum a mercatoribus venumdati, adjectis plurimis quos primo transgressu necati inedia, vino exili vel panis frustis mutavere vilissimis. (AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. VI.)

[2] Et Romani quidem voci undique martia concinentes, a minore solita ad majorem protolli, quam gentilitate appellant barritum, vires validas erigebant. (AMM MARCELL., lib. XXXI, cap. VII.)

[3] Venit Constantinopolim, ubi moratus paucissimos dies, seditione popularium pulsatus, etc. (AMM., lib. XXXI, pag. 639. Parisiis, 1677.)

Le moine Isaac sort de sa cellule voisine des chemins où passoit l'empereur; il s'avance au-devant de lui, et lui crie : « Où vas-tu? « Tu as fait la guerre à Dieu, il n'est plus pour toi. Cesse ton im- « piété, ou ni toi ni ton armée ne reviendront. » L'empereur dit : « Qu'on le mette en prison. Faux prophète, je reviendrai et je te « ferai mourir. » Isaac répondit : « Fais-moi mourir si tu me « trouves en mensonge [1]. » Le moine chrétien remplaçoit le philosophe cynique : il n'en différoit que par les mœurs.

Les Goths, après avoir encore une fois saccagé la Thrace et franchi l'Hémus, inondoient les environs d'Andrinople. Frigerid, général de Gratien, avoit défait quelques alliés des Goths, entre autres les Taïfales, barbares débauchés dont les prisonniers furent transportés sur les terres abandonnées de Parme et de Modène [2]. Sébastien, maître général de l'infanterie de Valens, s'étoit occupé à rétablir la discipline dans un corps particulier; ce corps avoit eu l'avantage sur un nombreux parti d'ennemis. Enivré de ces succès, Valens s'apprête à triompher des peuples gothiques, et s'établit dans un camp fortifié sous les murs d'Andrinople.

Richomer, accouru de l'Occident, vient annoncer à Valens que son neveu, vainqueur des Allamans, s'avance pour le soutenir.

En même temps un évêque envoyé par Fritigern, politique aussi rusé que général habile, se présente chargé d'humbles paroles et de soumissions. Il proteste publiquement de la fidélité des Goths, qui, selon lui, ne demandent qu'à paître leurs troupeaux dans la Thrace déserte; mais, par des lettres secrètes, Fritigern presse l'empereur de marcher [3], l'assurant que la seule terreur de son nom obligera les Goths à se soumettre. Valens, jaloux de la renommée de Gratien, ne veut point attendre un jeune prince qui pourroit ravir ou partager l'honneur de la victoire : il lève son camp le 9e d'août, l'an 378. Le trésor militaire et les ornements impériaux furent laissés dans Andrinople.

A huit milles de cette ville on découvrit rangés en cercle les chariots des Barbares. Les Romains firent tristement leurs dispo-

[1] Quo pergis, imperator, qui Deo bellum intulisti, nec eum habes adjutorem? Desine ergo bellum inferre ei... Nam neque reverteris, et exercitum præterea amittes...

Ad hæc imperator ira percitus :

Revertar, inquit, teque interficiam, et falsi vaticinii pœnas a te exigam.

Tum ille minas neutiquam reformidans : Interfice, inquit, si in verbis meis mendacium fuerit deprehensum. (THEODOR., *Episc.*; CYR., *Eccles. hist.*, lib. IV, pag. 195. Parisiis, 1673.)

[2] Cum... trucidasset omnes ad unum... vivos omnes circa Mutinam, Regiumque et Parmam, italica oppida, rura culturos exterminavit. (AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap IX.)

[3] AMM. MARCEL., lib. XXXI, cap. XII.

sitions militaires, aux lugubres clameurs des Goths[1] : les Goths, pareillement étonnés du bruit des armes et du retentissement des boucliers que frappoient les légionnaires, envoyèrent proposer la paix; leur cavalerie, sous la conduite d'Alathæus et de Saphrax, n'étoit point encore arrivée. Valens s'obstine à ne vouloir entendre que des négociateurs d'un rang élevé : le soldat romain s'épuise sous la chaleur du jour qu'augmentoit un vaste embrasement : le feu avoit été mis aux herbes et aux bois desséchés des campagnes[2]. Fritigern demande à son tour pour traiter un homme de distinction; Richomer s'offre, et part du consentement de Valens, à qui le cœur commençoit à faillir. A peine approchoit-il des retranchements ennemis, que les sagittaires et les scutaires engagent le combat. La cavalerie des Goths revenoit alors renforcée d'un corps d'Alains : sans laisser le temps à Richomer de remplir sa mission, elle se précipite sur les troupes impériales.

Les deux armées se choquèrent ainsi que des proues de vaisseaux, dit Ammien[3]. L'aile gauche des légions poussa jusqu'aux chariots; mais, abandonnée de sa cavalerie, elle fut accablée sous le nombre des Barbares, qui tombèrent sur elle comme un énorme éboulement de terre[4]. Les soldats romains s'arrêtent; serrés les uns contre les autres, ils manquent d'espace pour tirer l'épée; jamais plus grand danger ne menaça leurs têtes sous un ciel où la splendeur du jour étoit éteinte[5].

Dans ce chaos, Valens, saisi de frayeur, saute par-dessus des monceaux de morts, et se réfugie dans les rangs des lanciers et des matiaires, qui se défendoient encore. Les généraux Trajan et Victor cherchent vainement la réserve, formée des soldats bataves : les chemins étoient obstrués des cadavres des chevaux et des hommes. L'empereur, à l'approche de la nuit, fut tué d'une flèche; d'autres disent qu'il fut porté blessé avec quelques eunuques dans la maison d'un paysan. Les Goths survinrent; trouvant cette maison barricadée, et ignorant qui elle renfermoit, ils l'incendièrent[6].

[1] Atque ut mos est, ululante barbara plebe ferum et triste, Romani duces aciem struxere. (AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. XII.)

[2] Miles fervore calefactus æstivo, siccis faucibus commarceret relucente amplitudine camporum incendiis, quos lignis nutrimentisque aridis subditis, ut hoc fieret, iidem hostes urebant. (*Id.*, *ibid.*)

[3] Deinde collisæ in modum rostrorum navium acies. (*Id.*, cap. XIII.)

[4] Sicut ruina aggeris magni oppressum atque dejectum est. (*Id.*, *ibid.*)

[5] Diremit hæc nunquam pensabilia damna (quæ magno rebus stetere romanis) nullo splendore lunari nox fulgens. (*Id*, *ibid.*)

[6] Unde quidam de candidatis per fenestram lapsus, captusque a Barbaris, prodidit factum, et eos mœrore afflixit, magna gloria defraudatos quod romanæ rei rectorem non cepere superstitem. (*Id.*, *ibid.*)

Valens périt au milieu des flammes. « Il fut brûlé avec une pompe « royale, dit Jornandès, par ceux qui lui avoient demandé la vraie « foi, et qu'il avoit trompés, leur donnant le feu de la gehenne au « lieu du feu de la charité [1]. »

Les deux généraux Trajan et Sébastien; Valérien, grand-écuyer; Équitius, maire du palais; Potentius, tribun des Promus; trente-cinq autres tribuns et les deux tiers de l'armée romaine restèrent sur la place. Selon l'auteur déja cité, l'Histoire n'offre point de bataille où le carnage ait été aussi grand, excepté celle de Cannes [2].

Les Goths livrèrent l'assaut à Andrinople, qu'ils manquèrent: descendus jusqu'à Constantinople, ils admirèrent les édifices pyramidant au-dessus des murailles qui mettoient la ville à l'abri: leur destin fut de voir Constantinople, et de prendre Rome; entre ces deux bornes, le monde civilisé étoit la lice ouverte à leurs courses. Épouvantés de l'action d'un Sarrasin [3], ils rebroussèrent vers l'Hémus, forcèrent le pas de Suques, et se répandirent sur un pays fertile jusqu'au pied des Alpes Juliennes. Les lieux d'où s'étoit écoulée cette multitude n'offrirent plus que l'aspect d'une grève déserte et ravagée, quand le flux, qui avoit apporté des tempêtes et des vaisseaux, s'est retiré.

Libanius composa l'oraison funèbre de Valens et de son armée: « Les pluies du ciel ont effacé le sang de nos soldats, mais leurs « ossements blanchis sont restés, témoins plus durables de leur « courage. L'empereur lui-même tomba à la tête des Romains. « N'imputons pas la victoire aux Barbares; la colère des dieux « est la seule cause de nos malheurs. » Libanius se souvenoit de Julien.

Ammien, qui termine son ouvrage à la mort de Valens, cherche à rassurer les Romains sur les succès des Goths : il rappelle les différentes invasions des Barbares depuis celle des Cimbres, afin de prouver qu'elles n'ont jamais réussi : cette digression de l'historien montre mieux que tout ce que je vous pourrois dire la frayeur des peuples, et les pressentiments de l'avenir.

Ce même Ammien raconte (et ce sont presque les dernières lignes de ce soldat grec de la ville d'Antioche, qui écrivoit en latin ses souvenirs dans la ville de Rome), ce même Ammien raconte que le duc Julien, commandant au delà du Taurus, ordonna, par lettres secrètes, de massacrer à jour fixe et heure marquée les

[1] Cum regali pompa crematus est, haud secus quam Dei prorsus judicio, ut ab ipsis igne conbureretur, quos ipse veram fidem petentes in perfidiam declinasset et ignem charitatis ad gehennæ ignem detorsisset. (JORN., cap. XXVI.)

[2] AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap, XIII. — [3] J'en parlerai ailleurs.

Goths dispersés dans les provinces de l'Asie. « Par ce prudent artifice, l'Orient fut délivré sans bruit et sans combat d'un grand « danger [1]. » La leçon venoit de Mithridate : elle ne profita ni au royaume de Pont, ni à l'Empire romain. Gratien vengea mieux Valens, en élevant à la pourpre Théodose.

SECONDE PARTIE.

Gratien, Valentinien II, Théodose Ier, emp. Damase Ier, Siricius, papes. An de J. C. 379-395.

La famille de Théodose étoit espagnole comme celle de Trajan et d'Adrien. Théodose ne sollicita point la puissance : il n'eut pour intrigue que sa renommée, pour protecteurs que la nécessité. Il étoit exilé, et fils d'un père, grand général, injustement décapité à Carthage [2] ; il desiroit paix et peu, et il eut guerre et richesse ; un empereur qui n'avoit pas dix-neuf ans le fit son collègue.

Sous Théodose, successeur de Valens en Orient, les Goths se divisèrent et se soumirent. Les Visigoths furent établis dans la Thrace, les Ostrogoths dans la Phrygie et dans la Lydie : introduits dans l'Empire, ils n'en sortirent plus. Un parti, celui de Fravitta, païen de religion, vouloit rester fidèle aux Romains ; un autre parti, celui de Priulphe ou d'Ériulphe, soutenoit qu'on n'étoit pas obligé de garder la foi à des maîtres lâches et perfides. L'inimitié des deux chefs éclata dans un festin où Théodose les avoit invités : Fravitta suivit Priulphe, qui quittoit la table, et lui plongea son épée dans le ventre [3].

Gratien gouvernoit l'Occident, tandis que son frère, Valentinien II, encore enfant, résidoit en Italie. Le poëte Ausone, qui professoit l'hellénisme, avoit eu part à l'éducation de Gratien [4], et saint Ambroise avoit composé pour ce prince, qu'il appelle *Très Chrétien* [5], une instruction sur la Trinité. Gratien refusa de prendre la robe pontificale des idoles [6], publia, ensuite rappela un édit de tolérance [7], et exempta les femmes chrétiennes de monter sur le théâtre [8]. Le Christianisme étoit un droit futur à la liberté et un privilége actuel de vertu.

[1] Quo consilio prudenti sine strepitu vel mora completo, orientales provinciæ discriminibus ereptæ sunt magnis. (AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. XVI.)

[2] OROSE, p. 219. — [3] EUNAPE, p. 21, c. d.; ZOS., p. 755 et 777. — [4] AUSONE, p. 403.

[5] Christianissime. (AMBR., *de fide*, t. IV, p. 110.) — [6] ZOSIM., lib. IV, p. 771, d.

[7] Loi du 17 octobre 378, datée de Constantinople; loi du 3 d'août 379, datée de Milan. (*Cod. Theod.*)

[8] *Cod. Theod.*, XV, tit. VII, lib. IV, p. 365.

Gratien, préférant la chasse à tout autre plaisir, donnoit sa confiance aux Alains de sa garde, particulièrement distingués comme chasseurs : les autres Barbares à son service en conçurent une profonde jalousie. Mellobaudes, roi d'une tribu des Franks (ce Mellobaudes qui avoit voulu faire reconnoître Valentinien II pour régner sous le nom d'un enfant), étoit devenu, à force de souplesse, le favori de Gratien. Alors Maxime, soldat ambitieux, se laissa proclamer auguste dans la Grande-Bretagne. Il fondit sur les Gaules, accompagné de trente mille soldats et suivi d'une population nombreuse qui se fixa en partie dans l'Armorique. Gratien, qui séjournoit à Paris, prend la fuite, est arrêté par le gouverneur du Lyonnois, livré à Andragathius, général de la cavalerie de Maxime, et tué. Mellobaudes partagea le sort du maître qu'il avoit peut-être trahi[1]. L'empereur d'Orient toléra l'usurpation de Maxime.

Théodose rendit en faveur de la religion catholique un édit fameux : cet édit ordonne de suivre la religion enseignée par saint Pierre aux Romains, de croire à la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, autorisant ceux qui professoient cette doctrine à se nommer catholiques[2].

Cependant l'arianisme triomphoit aux rives mêmes du Bosphore : Rome et Alexandrie repoussoient depuis quarante ans la communion des évêques et des princes de Constantinople ; la controverse occupoit cette ville entière. « Priez un homme de vous changer une pièce d'argent, il vous apprendra en quoi le fils diffère du père ; demandez à un autre le prix d'un pain, il vous répondra que le fils est inférieur au père : informez-vous si le bain est prêt, on vous dira que le fils a été créé de rien[3]. »

Saint Grégoire de Nazianze essaya de fonder à Constantinople une église catholique : il y fut attaqué, et la discorde divisa son troupeau.

Théodose, après avoir reçu le baptême et publié son édit, enjoignit à Démophile, évêque arien, de reconnoître le symbole de Nicée, ou de céder Sainte-Sophie et les autres églises à des prêtres de la foi orthodoxe. Grégoire fut installé dans la chaire épiscopale par Théodose en personne, au milieu de ses gardes. Mais les sanctuaires étoient vides, et la population arienne poussoit

[1] SOCR., lib. V ; ZOS., lib. VII; PACAT., *Panegyr. ad Theod.*

[2] Loi du 28 de février 380, datée de Thessalonique. (*Cod. Theod.*, XVI, tit. 1, lib. II, pag. 4 et 5.)

[3] JORTIN, *Remarques sur l'histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 71 (5 vol. in-8°, 1673) ; et GIBBON.

des cris[1]. Cette résistance amena la proscription de l'arianisme dans tout l'Orient, et un synode convoqué à Constantinople, l'an 382, confirma le dogme de la consubstantialité. L'intervention du pouvoir politique n'empêcha pas saint Grégoire fatigué d'abdiquer son siége et d'aller mourir dans la retraite[2].

Maxime, usurpateur des Gaules, aussi orthodoxe que Théodose, fut le premier prince catholique qui répandit le sang de ses sujets pour des opinions religieuses. Priscillien, évêque d'Avila en Espagne, fondateur de la secte de son nom, fut exécuté à Trèves avec deux prêtres et deux diacres[3]. Le poëte Latronien, et Euchrocia, veuve de l'orateur Delphidius, subirent le même sort. Les Priscilliens étoient accusés de magie, de débauche et d'impiété. Saint Ambroise et saint Martin de Tours condamnèrent ces cruautés.

Je vous ai dit que l'impératrice Justine, seconde femme de Valentinien Ier, et mère de Valentinien II, étoit arienne. Elle entreprit d'ouvrir à Milan une église de sa confession; Ambroise s'y opposa; des troubles s'ensuivirent. Le saint qui les avoit excités par son zèle, les calma par son autorité. Néanmoins, condamné à l'exil, il refusa d'obéir, et le peuple prit sa défense. La liberté individuelle commençoit à renaître sous la protection de la vérité religieuse. Saint Augustin se trouvoit parmi les disciples de saint Ambroise.

Maxime, qui avoit enlevé à Gratien les Gaules, la Grande-Bretagne et les Espagnes, entreprend de dépouiller Valentinien des provinces de l'Italie; il trompe la cour de Milan malgré la clairvoyance de saint Ambroise, et franchit les Alpes avant que Justine se doutât de ses projets; elle n'eut que le temps de se sauver avec son fils. La population de Milan étoit catholique; elle renonça facilement à la fidélité jurée à une princesse et à un enfant ariens. Saint Ambroise refusa toute communication avec Maxime[4].

Justine, arrivée à Thessalonique, implore le secours de Théodose; il le lui promet, en lui faisant observer que le Ciel lui infligeoit le châtiment dû à son hérésie[5]. Valentinien avoit une sœur appelée Galla; cette sœur confirma dans le cœur de Théodose la résolution que lui inspiroit la reconnoissance envers la famille de Gratien Ier. Théodose épouse Galla et marche à la tête d'une armée de Romains, de Huns, d'Alains et de Goths, contre une

[1] GREG. NAZ., *de vita sua*, p. 21. — [2] *Id.*, *ibid.*
[3] SULP. SEV., lib. II; OROS., lib. VII, cap. XXXIV.
[4] ZOS, lib. IV, p. 767; THEODOR., lib. V, cap. XIV, p. 724.
[5] THEODOR., lib. V, cap. XV, p. 724.

armée de Romains, de Germains, de Maures et de Gaulois. Maxime, vaincu sur les bords de la Save, ne montra ni courage ni talent. Il se réfugia dans Aquilée, y fut pris, dépouillé des ornements impériaux, conduit au camp de Théodose, où sa tête tomba peu d'instants après sa couronne [1].

Un an avant la victoire de Théodose sur Maxime, la sédition d'Antioche avoit eu lieu; Libanius et saint Chrysostome nous en ont conservé le double récit. Théodose, bien qu'il eût prononcé une sentence terrible, se laissa toucher et pardonna : trois ans plus tard il ne montra pas la même indulgence pour Thessalonique. A Antioche on avoit renversé les statues de l'empereur, de son père Théodose, de sa première femme Flacilla, de ses deux fils Arcadius et Honorius; à Thessalonique le peuple avoit égorgé Botheric, commandant de la garnison, en vindicte de l'emprisonnement d'un infâme, cocher du cirque, épris de la beauté d'un jeune esclave de Botheric. Théodose donna l'ordre d'exterminer ce peuple; ordre qu'il révoqua quand il étoit exécuté. La foule appelée aux jeux du cirque fut assaillie par des troupes cachées dans les édifices environnants. Un marchand avoit conduit ses deux fils au spectacle; entouré de meurtriers, il leur offre sa vie et sa fortune pour la rançon de ses fils : les soldats répondent qu'ils sont obligés de fournir un certain nombre de têtes, mais ils consentent à épargner une des deux victimes, et pressent le marchand de désigner celle qu'il veut sauver. Tandis que le père regarde en pleurant ses deux fils, et qu'il hésite, les impatients barbares épargnent à sa tendresse l'horreur du choix : ils égorgent les deux enfants [2].

Saint Ambroise apprend à Milan le massacre de Thessalonique; il se retire à la campagne, et refuse de venir à la cour. Il écrit à l'empereur : « Je n'oserois offrir le sacrifice, si vous prétendez « y assister. Ce qui me seroit interdit pour le sang répandu d'un « seul homme, me seroit-il permis par le meurtre d'une foule « d'innocents [3]? »

[1] PACAT., *Panegyr. ad Theod.*, p. 280. *Inter veteres Panegyricos duodecimus.*

[2] Mercator quidam, pro duobus filiis qui comprehensi fuerant semetipsum offerens, rogabat ut ipse quidem necaretur, filii vero abirent incolumes; et pro hujus beneficii mercede quidquid habebat auri militibus pollicebatur. Illi calamitatem hominis miserati, pro altero ex filiis quem vellet, supplicationem ejus admiserunt. Utrumque vero dimittere haudquaquam sibi tutum fore dixerunt, eo quod numerus deficeret. Verum pater cum ambos aspiceret flens et gemens neutrum ex duobus eximere valuit. Sed dubius ancepsque animi quoad interficerentur permansit, utriusque amore ex æquo flagrans. (SOZOMENI *Hist. eccl.*, lib. VII, p. 747. Parisiis, 1678.)

[3] Offerre non audeo sacrificium, si volueris assistere; an quod in unius innocentis sanguine non licet, in multorum licet. (AMBR., epist. LI, n. 11.)

Théodose n'est point retenu par cette lettre; il veut entrer dans l'église; il trouve sous le portique un homme qui l'arrête; c'est Ambroise : « Tu as imité David dans son crime, s'écrie le saint, « imite-le dans son repentir [1]. »

Huit mois s'écoulèrent; l'empereur n'obtenoit point la permission de pénétrer dans le lieu saint. « Le temple de Dieu, répétoit-« il, est ouvert aux esclaves et aux mendiants, et il m'est fermé! » Ambroise demeuroit inexorable; il répondoit à Rufin, qui le pressoit : « Si Théodose veût changer sa puissance en tyrannie, je lui « livrerai ma vie avec joie [2]. » Enfin, touché du repentir de l'empereur, l'évêque lui accorda l'expiation publique; mais, en échange de cette faveur, il obtint une loi suspensive des exécutions à mort pendant trente jours, depuis le prononcé de l'arrêt : belle et admirable loi qui donnoit le temps à la colère de mourir et à la pitié de naître! sublime leçon qui tournoit au profit de l'humanité et de la justice! si trente jours s'étoient écoulés entre la sentence de Théodose et l'accomplissement de cette sentence, le peuple de Thessalonique eût été sauvé [3].

Dépouillé des marques du pouvoir suprême, l'empereur fit pénitence au milieu de la cathédrale de Milan. Prosterné sur le pavé, il implora la merci du Ciel avec sanglots et prières [4]. Saint Ambroise, lui prêtant le secours de ses larmes, sembloit être pécheur et tombé avec lui [5]. Cet exemple, à jamais fameux, apprenoit au peuple que les crimes font descendre au dernier rang ce qu'il y a de plus élevé; que la cité de Dieu ne connoît ni grand, ni petit; que la religion nivelle tout et rétablit l'égalité parmi les hommes. C'est un de ces faits complets, rares dans l'histoire, où les trois vérités, religieuse, philosophique et politique, ont agi de concert. A quelle immense distance le paganisme est ici laissé! L'action de saint

[1] Secutus es errantem, sequere corrigentem. (PAUL., *in vita Ambrosii*, in t. I Operum, pag. 62.)

[2] Quod si imperium mutarit in tyrannidem, cædem quidem lubens excipiam. (THEOD., lib. V, c. XVIII.)

[3] AMBR., *de ob. Theod.*, cap. XXXIV; AUG., *de Civit. Dei*, lib. V, cap. XXVI. Il y a dans le code Théodosien (lib. XIII, *de pœn.*) une loi semblable qui porte le nom de Gratien, datée du consulat d'Antoine et de Syagrius, 18 août 382. Ce ne peut être celle rendue en 390 par Théodose, sur la demande de saint Ambroise. Apparemment que la loi de Gratien n'étoit point exécutée.

[4] In templum ingressus, non stans, Dominum precatus est, nec genibus flexis, sed pronus humique abjectus, versum illum Davidis recitavit : « Adhæsit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum. » (THEOD., lib. V, *Hist.*, c. XIV.)

[5] Si quidem quotiescumque illi aliquis ad percipiendam pœnitentiam lapsus suos confessus esset, ita flebat ut illum flere compelleret; videbatur enim sibi cum jacente jacere. (PAUL., *in vita Ambrosii*, p. 65.)

Ambroise est une action féconde qui renferme déja les actions analogues d'un monde à venir : c'est la révélation d'une puissance engendrée dans la décomposition de toutes les autres.

Théodose rétablit Valentinien II dans la possession de l'Empire d'Occident, et retourna à Constantinople. Justine mourut.

Arbogaste, élevé aux grandes charges militaires, s'empara de la maison du jeune prince : on a pu voir, à propos de Mellobaudes, que les Franks s'introduisirent dans toutes les affaires du palais et de l'État. Retenu quasi prisonnier à Vienne dans les Gaules par son hautain sujet, Valentinien fit connoître sa position à saint Ambroise et à Théodose ; mais il n'eut pas la patience d'attendre. Il mande Arbogaste, le reçoit assis sur son trône, et lui remet l'ordre qui le destitue de ses emplois. « Tu ne m'as pas donné « le pouvoir, tu ne me le peux ôter, » dit le Frank en jetant le papier à terre [1]. Valentinien saisit l'épée d'un de ses gardes pour s'en frapper, ou pour en percer Arbogaste [2]. On le désarma ; quelques jours après il fut trouvé étouffé dans son lit [3].

Arbogaste dédaigna de revêtir la pourpre ; il en emmaillota un Romain, jadis son secrétaire, Eugène, professeur de rhétorique latine, et devenu garde-sac, place du palais [4]. Théodose se prépare deux années entières à venger Valentinien ; il envoie consulter Jean, solitaire de la Thébaïde, qui lui promet la victoire [5]. Stilicon rassemble les légions avec Timasius ; les Barbares auxiliaires joignent l'armée ; Alaric, le destructeur de Rome, se trouvoit parmi les recrues de Théodose : la plupart des personnages qui devoient voir tomber la ville éternelle étoient maintenant sur la scène.

Le soldat frank Arbogaste attendit sur les confins de l'Italie, avec son empereur Eugène, le soldat goth Alaric, qui venoit avec son empereur Théodose. Premier choc sous les murs d'Aquilée ; dix mille Goths périssent avec Bacurius, général des Ibères. Théodose passa la nuit retranché sur les montagnes ; au lever du jour il s'aperçut que sa retraite étoit coupée : il eut recours à un expédient souvent employé auprès des Barbares, peu soucieux et de la

[1] Nec imperium mihi dedisti, ait, nec auferre poteris : discerptoque libello, et in terram abjecto, discedebat. (Zos., p. 83, Basileæ.)

[2] Gladio ducem confodere voluit, et sibi ipsi manus inferre Valentinianus finxit. (Philost., lib. xi, cap. i, pag. 144 et 145.)

[3] Imperatori dormienti gulam fregerunt. (Socr., lib. v, cap. xxv, p. 294 ; Zos., lib. vii, cap. xxii, p. 739.)

[4] Grammaticus quidam, qui, cum litteras latinas docuisset, tandem in palatio militavit, et magister scriniorum imperatoris factus est. — Ce n'est pas le *scrinii magister* de la chancellerie. (Socr., lib. v, p. 240).

[5] Ruf., p. 191 ; Theodor., p. 738.

cause et des maîtres pour lesquels ils versoient leur sang ; il entama des négociations avec Arbitrion, chef des troupes qui lui barroient le chemin. Un traité fut conclu et écrit à la hâte (le papier et l'encre manquant) sur les tablettes [1] impériales.

Théodose mène aussitôt ses récents alliés à l'attaque du camp d'Eugène. Il marche en avant des bataillons, fait le signe de la croix, et s'écrie : « Où est le dieu de Théodose [2] ? » Une tempête s'élève et jette la terreur parmi les Gaulois : Eugène trahi est saisi, lié, garrotté, conduit à Théodose, tué prosterné à ses pieds.

Arbogaste erra deux jours parmi les rochers, et se donna de son coutelas dans le cœur : la vie et la mort d'un Frank n'appartenoient qu'à lui. Saint Ambroise n'avoit point voulu reconnoître Eugène; il eut le plaisir d'embrasser vainqueur son illustre pénitent. L'évêque de Milan [3], Rufin [4], Orose [5], et saint Augustin, qui semblent autorisés par Claudien même [6], disent que les *apôtres Jean et Philippe combattirent à la tête des chrétiens dans un tourbillon.* Théodose avoit tant pleuré la veille de la bataille, afin d'obtenir l'assistance du Ciel, que l'on suspendit à un arbre, pour les sécher, ses habits trempés de larmes [7]; trophée de l'humilité, qui devint celui de la victoire. Jean, le solitaire de la Thébaïde, fut instruit de cette victoire à l'heure même où elle s'accomplit [8]. Un possédé, à Constantinople, ravi en l'air au moment du combat, s'écria en apostrophant le tronc décollé de saint Jean-Baptiste : « C'est donc par toi que je suis vaincu; c'est donc toi qui ruines « mon armée [9]? » Voilà les temps comme ils sont.

Théodose fit abattre les statues de Jupiter placées sur la pente des Alpes; les foudres en étoient d'or : les soldats disoient qu'ils

[1] Tum vero imperator, cum chartam et atramentum quæsitum non reperisset, acceptis tabulis quas quidam ex astantibus forte gerebat, honoratæ et convenientis ipsis militiæ proscripsit gradum. (Soz., p. 742, a, b, c.)

[2] Ubi est Theodosii Deus? (Amb., *In obitu Theodosii imp. Serm.*, t. iv, p. 117.)

[3] Ambr., *de Spiritu Sancto*, 36, p. 692.

[4] Fracto adversariorum animo, seu potius divinitus expulso. (Ruf., lib. ii, cap. xxxiii, pag. 192.)

[5] Oros., p. 220, b.

[6] A Theodosii partibus in adversarios vehemens ventus ibat. Unde poeta (Claudianus) :

> O nimium dilecte deo, cum fundit ab antris
> Eolus armatas hyemes, cui militat æther,
> Et conjurati veniunt ad classica venti.
> (Aug., *de Civ. Dei*, lib. iv, cap. xxvi.)

[7] Oros., lib. vii, cap. xxxv, p. 220. — [8] Ruf., *de Vitis patrum*, cap. i, p. 457.

[9] A dæmone in sublimem raptum Joanni Baptistæ conviciatum esse, eumque quasi capite truncatum probris appetiisse, ita vociferando : « Tu me vincis, et exercitui meo insidiaris ! » (Soz., p. 743.)

voudroient être frappés de ces foudres; l'empereur leur livra le dieu tonnant [1].

Les nombreuses réminiscences d'un autre ordre de choses, qui fourmillent dans ces récits, ne vous auront point échappé. Les fictions de l'hellénisme vivoient au fond des esprits convertis à l'Évangile; ils s'en accusoient; ils s'en défendoient comme du crime de magie, mais ils en étoient obsédés. Les poëmes d'Homère et de Virgile étoient comme des temples défendus par un démon puissant : les évêques, les prêtres, les solitaires ne les osoient brûler; mais ils déroboient à ces édifices merveilleux tout ce qu'ils pouvoient convertir à un saint usage. Reine détrônée, régnant encore par ses charmes, la Mythologie s'empara non-seulement de la littérature chrétienne, mais de l'Histoire : il fallut que les nations scandinaves et germaniques descendissent des Grecs et des Troyens, que l'*Iliade* et l'*Énéide* devinssent les premières chroniques des Franks. Les Barbares du Nord se reconnurent enfants d'Homère, comme les Arabes veulent être fils d'Abraham; miraculeux pouvoir du génie, qui donnoit pour père à la vérité le père des fables!

Nous voyons sous Théodose les destructeurs de l'Empire établis dans l'Empire; des Huns et des Goths au service des princes qu'ils alloient exterminer; des Franks officiers du palais, faisant et défaisant des empereurs; des Calédoniens, des Maures, des Sarrasins, des Perses, des Ibériens cantonnés dans les provinces : l'occupation militaire du monde romain précéda de cinquante années le partage de ce monde. Les hommes même qui défendoient encore le trône des Césars, craquant sous les pas de tant d'ennemis, ne procédoient pas de la lignée des Sylla et des Marius : Stilicon étoit du sang des Vandales, Ætius du sang des Goths. L'Empire latin-romain n'étoit plus que l'Empire romain-barbare : il ressembloit à un camp immense que des armées étrangères avoient pris en passant pour une espèce de patrie commune et transitoire. Il ne manquoit à l'achèvement de la conquête que quelques destructions, le mélange momentané des races, et ensuite leur séparation.

L'invasion morale s'étoit tenue à la hauteur de l'invasion physique ou matérielle; les chrétiens avoient créé des empereurs comme les Barbares, et ils avoient soumis les Barbares eux-mêmes : « Nous voyons, dit saint Jérôme, affluer sans cesse à

[1] Eorumque fulmina quod aurea fuissent..... se ab illis fulminari velle dicentibus, hilariter benigniterque donavit. (AUG., *de Civ. Dei*, lib. V, cap. XXVI, p. 440.)

« Jérusalem des troupes de religieux qui nous arrivent des Indes, « de la Perse, de l'Éthiopie. Les Arméniens déposent leurs car- « quois, les Huns commencent à chanter des psaumes. La cha- « leur de la foi pénètre jusque dans les froides régions de la « Scythie; l'armée des Goths, où flottent des chevelures blondes « et dorées, porte des tentes qu'elle transforme en églises [1]. »

Des règnes de Théodose et de Gratien date la grande ruine du paganisme : ces princes frappèrent à la fois l'idolâtrie et l'hérésie.

Gratien s'empara des biens appartenant au collége des Prêtres et à la congrégation des Vestales : il fit aussi enlever à Rome l'autel de la Victoire, du lieu où les sénateurs avoient coutume de s'assembler; Constance l'avoit déja abattu, et Julien restauré. Le sénat chargea Symmaque de solliciter le rétablissement de cet autel et la restitution des biens saisis. Le préfet de Rome plaida la cause du monde païen, l'évêque de Milan celle du monde chrétien. On est toujours obligé de rappeler le passage si connu du discours de Symmaque.

Rome, chargée d'années, s'adresse aux empereurs Théodose, Valentinien II et Arcadius : « Très-excellents princes, pères de la « patrie, respectez les ans où ma piété m'a conduite; laissez-moi « garder la religion de mes ancêtres; je ne me repens pas de l'a- « voir suivie. Que je vive selon mes mœurs, puisque je suis libre. « Mon culte a rangé le monde sous mes lois; mes sacrifices ont « éloigné Annibal de mes murailles et les Gaulois du Capitole. « N'ai-je donc tant vécu que pour être insultée au bout de ma lon- « gue carrière? J'examinerai ce que l'on prétend régler; mais la « réforme qui arrive dans la vieillesse est tardive et outrageuse [2]. »

Symmaque demande où seront jurées les lois des princes, si l'on détruit l'autel de la Victoire [3]. Il soutient que la confiscation du revenu des temples, inique en fait, ajoute peu au trésor de l'État. Les adversités des empereurs, la famine dont Rome a été affligée, proviennent du délaissement de l'ancienne religion : le sacrilége a séché l'année [4].

[1] HIERON., epist. VII, p. 54.

[2] Romam huc putemus assistere, atque his vobiscum agere sermonibus : Optimi principes, patres patriæ, reveremini annos meos, in quos me pius ritus adduxit. Utar cerimoniis avitis, neque enim me pœnitet. Vivam more meo, quia libera sum. Hic cultus in leges meas orbem redegit. Hæc sacra Annibalem a mœnibus, a Capitolio Senonas repulerunt. Ad hoc ergo servata sum, ut longæva reprehendar? Videro, quale sit quod instituendum putatur. Sera tamen et contumeliosa est emendatio senectutis. (SYMM., lib. X, epist. LIV, p. 287, etc.; et AMBR., t. II, p. 828.)

[3] Ubi in leges vestras et verba jurabimus? (AMBR., t. II, p. 828.)

[4] Sacrilegio annus exaruit. (*Id.*, *ibid.*

Saint Ambroise répond à Symmaque. Rome, s'exprimant par la voix d'un prêtre chrétien, déclare « que ses faux dieux ne sont « point la cause de sa victoire, puisque ses ennemis vaincus ado- « roient les mêmes dieux : la valeur des légions a tout fait. Les « empereurs qui se livrèrent à l'idolâtrie ne furent point exempts « des calamités inséparables de la nature humaine : si Gratien, « qui professoit l'Évangile, a éprouvé des malheurs, Julien l'A- « postat a-t-il été plus heureux? La religion du Christ est l'unique « source de salut et de vérité. Les païens se plaignent de leurs « prêtres, eux qui n'ont jamais été avares de notre sang! Ils veu- « lent la liberté de leur culte, eux qui, sous Julien, nous ont « interdit jusqu'à l'enseignement et la parole! Vous vous regardez « comme anéantis par la privation de vos biens et de vos privi- « léges? C'est dans la misère, les mauvais traitements, les sup- « plices, que nous autres chrétiens nous trouvons notre accrois- « sement, notre richesse et notre puissance. Sept vestales, dont « la chasteté à terme est payée par de beaux voiles, des cou- « ronnes, des robes de pourpre, par la pompe des litières, par la « multitude des esclaves et par d'immenses revenus [1], voilà tout « ce que Rome païenne peut donner à la vertu chaste! D'innom- « brables vierges évangéliques d'une vie cachée, humble, austère, « consument leurs jours dans les veilles, les jeûnes et la pauvreté. « Nos églises ont des revenus! s'écrie-t-on. Pourquoi vos temples « n'ont-ils pas fait de leur opulence l'usage que nos églises font de « leurs richesses? Où sont les captifs que ces temples ont rachetés, « les pauvres qu'ils ont nourris, les exilés qu'ils ont secourus? « Sacrificateurs! on a consacré à l'utilité publique des trésors qui « ne servoient qu'à votre luxe, et voilà ce que vous appelez des « calamités [2] ! »

Dix-huit ou vingt ans après saint Ambroise, Prudence se crut obligé de réfuter de nouveau Symmaque : il redit à peu près, dans les deux chants de son poëme, ce qu'avoit dit l'évêque de Milan; mais il emploie un argument qui semble emprunté à notre siècle, et qu'on oppose aujourd'hui aux hommes amateurs exclusifs du passé. Symmaque regrettoit les institutions des ancêtres; Prudence

[1] Quot tamen illis virgines præmia promissa fecerunt, vix septem vestales capiuntur puellæ. En totus numerus, quem infulæ vittati capitis, purpuratarum vestium murices, pompa lecticæ ministrorum circumfusa comitatu, privilegia maxima, lucra ingentia, præscripta denique pudicitiæ tempora coegerunt. Non est virginitas, quæ pretio emitur, non virtutis studio possidetur. (AMBR., libell. II, *contr. relat. Symm.*)

[2] Je n'ai pu traduire littéralement le texte diffus et prolixe des deux lettres de saint Ambroise. Je me suis contenté d'en donner la substance et d'en resserrer les arguments.

répond que si la manière de vivre des anciens jours doit être préférée, il faut renoncer à toutes les choses successivement inventées pour le bien-être de la vie, il faut rejeter les progrès des arts et des sciences et retourner à la barbarie[1] ! Quant aux vestales, Prudence nie leur chasteté et leur bonheur ; selon le poëte : « La « pudeur captive est conduite à l'autel stérile. La volupté ne périt « pas dans les infortunées parcequ'elles la méprisent, mais parce- « qu'elle est retranchée de force à leur corps demeuré intact ; « leur ame n'est pas également restée entière. La vestale ne trouve « point de repos dans sa couche ; une invisible blessure fait sou- « pirer cette femme sans noces pour les torches nuptiales[2]. »

Prudence se livre ensuite à des moqueries sur la permission accordée aux vestales de se marier après quarante ans de virginité : « La vieille en vétérance, désertant le feu et le travail divin aux- « quels sa jeunesse fut consacrée, se marie : elle transporte ses « rides émérites à la couche nuptiale, et enseigne à attiédir dans « un lit glacé un nouvel hymen[3]. »

Si les plaidoyers de Symmaque et de saint Ambroise n'étoient que les amplifications de deux avocats jouant au barreau, l'histoire dédaigneroit de s'y arrêter ; mais c'étoit un procès réel, et le plus grand qui ait jamais été porté au tribunal des hommes : il ne s'agissoit de rien moins que de la chute d'une religion et d'une société, et de l'établissement d'une société et d'une religion. La cause païenne fut perdue aux yeux des empereurs ; elle l'étoit devant les peuples.

Théodose, dans une assemblée du sénat, posa cette question : « Quel Dieu les Romains adoreront-ils, le Christ ou Jupiter[4] ? » La majorité du sénat condamna Jupiter. Les pères le regrettoient

[1] . . . . Placet damnare gradatim
Quicquid posterius successor repperit usus.
(PRUD. *cont. Symm.*, lib. II, v. 280 et seq.)

[2] Captivus pudor ingratis addicitur aris.
Nec contempta perit miseris, sed adempta voluptas
Corporis intacti, non mens intacta tenetur.
Nec requies datur ulla toris quibus innuba cæcum
Vulnus et amissas suspirat femina tædas.
(*Id.*, *ib.*)

[3] Nubit anus veterana, sacro perfuncta labore,
Desertisque focis, quibus est famulata juventus,
Transfert emeritas ad fulcra jugalia rugas,
Discit et in gelido nova nupta tepescere lecto.
(PRUD. *cont. Symm.*, lib. II, v. 1081—1084.)

[4] Orationem habuit qua eos hortabatur ut missum facerent errorem (sic enim appellabat), quem hactenus secuti fuissent, et christianorum fidem amplecterentur. (ZOSIM., *Hist.*, lib. IV. Basileæ.

peut-être, mais les enfants préférèrent le Dieu d'Ambroise au Dieu de Symmaque. La prospérité de l'Empire n'émanoit point de ces simulacres auxquels des mœurs pures ne communiquoient plus une divinité innocente : l'autel de la Victoire n'avoit eu de puissance que lorsqu'il étoit placé auprès de celui de la Vertu.

Prudence nous a laissé le récit de la conversion de Rome.

« Vous eussiez vu les pères conscrits, ces brillantes lumières du « monde, se livrer à des transports, ce conseil de vieux Catons « tressaillir en revêtant le manteau de la piété plus éclatant que la « toge romaine, et en déposant les enseignes du pontificat païen. « Le sénat entier, à l'exception de quelques-uns de ses mem« bres restés sur la roche Tarpéienne, se précipite dans les tem« ples purs des nazaréens ; la tribu d'Évandre, les descendants « d'Énée accourent aux fontaines sacrées des apôtres. Le premier « qui présenta sa tête fut le noble Anitius..... Ainsi le raconte « l'auguste cité de Rome. L'héritier du nom et de la race divine « des Olybres saisit, dans son palais orné de trophées, les fastes « de sa maison, les faisceaux de Brutus, pour les déposer aux « portes du temple du glorieux martyr, pour abaisser devant Jé« sus la hache d'Ausonie. La foi vive et prompte des Paulus et « des Bassus les a livrés subitement au Christ. Nommerai-je les « Gracques si populaires ? Dirai-je les consulaires qui, brisant les « images des dieux, se sont voués avec leurs licteurs à l'obéis« sance et au service du crucifié tout-puissant ? Je pourrois comp« ter plus de six cents maisons de race antique rangées sous ses « étendards. Jetez les yeux sur cette enceinte, à peine y trouve« rez-vous quelques esprits perdus dans les rêveries païennes ; « attachés à leur culte absurde, se plaisant à demeurer dans les « ténèbres, à fermer les yeux à la splendeur du jour [1]. »

[1] Exultare patres videas, pulcherrima mundi
Lumina, conciliumque senum gestire Catonum ;
Candidiore toga niveum pietatis amictum
Sumere et exuvias deponere pontificales.
Jamque ruit, paucis Tarpeia in rupe relictis,
Ad sincera virum penetralia nazareorum,
Atque ad apostolicos Evandria curia fontes,
Anniadum soboles.....
Fertur enim ante alios generosus Anitius urbis
Illustrasse caput : sic se Roma inclyta jactat.
Quin et Olybriaci generisque et nominis hæres,
Adjectis fastis, palmata insignis ab aula,
Martyris ante fores Bruti submittere fasces
Ambit, et Ausoniam Christo inclinare securim.
Non Paulinorum, non Bassorum dubitavit
Prompta fides dare se Christo.....
Jam quid plebicolas percurram carmine Gracchos,
Jure potestatis fultos, et in arce senatus

Ne croiroit-on pas, à ces vers de Prudence, que Rome existoit au commencement du cinquième siècle avec ses grandes familles et ses grands souvenirs? il écrivoit l'an 403! sept ans après, Alaric remuoit et balayoit cette vieille poussière des Gracques et des Brutus, dont se couvroit l'orgueil de quelques nobles dégénérés.

Théodose étendit la proscription du paganisme aux diverses provinces de l'Empire. Une commission fut nommée pour abolir les priviléges des prêtres, interdire les sacrifices, détruire les instruments de l'idolâtrie, et fermer les temples. Le domaine de ces temples fut confisqué au profit de l'empereur, de l'Église catholique et de l'armée. « Nous défendons, dit le dernier édit de Théodose, « à nos sujets, magistrats ou citoyens, depuis la première classe « jusqu'à la dernière, d'immoler aucune victime innocente en « l'honneur d'aucune idole inanimée. Nous défendons les sacri- « fices de la divination par les entrailles des victimes. »

Les fils de Théodose, Arcade et Honorius, et leurs successeurs, multiplièrent ces édits : on peut voir toutes ces lois dans le Code [1]; mais, plus comminatoires qu'expresses, elles étoient rarement exécutées; quelquefois même elles étoient suspendues ou rappelées selon les besoins et les fluctuations de la politique. Le pape Innocent, à l'occasion du premier siége de Rome par Alaric (408), permit les sacrifices, *pourvu qu'ils se fissent en secret*. Les princes, agissant contradictoirement à leurs édits, conservoient des païens dans les hautes charges de l'État, et donnoient des titres aux pontifes des idoles. Aucune loi ne défendoit aux Gentils d'écrire contre les chrétiens et leur religion; aucune loi n'obligeoit un païen à embrasser le Christianisme sous peine d'être recherché dans sa personne ou dans ses biens. Il y a plus, nombre d'édits de cette époque (j'en ai déja cité quelques-uns) s'opposent aux envahissements du clergé par voie de testament ou de donation, retirent des immunités accordées, règlent ce nouveau genre de propriétés de main-

P ræcipuos simulacra Deum jussisse revelli?
Cumque suis pariter lictoribus omnipotenti
Suppliciter Christo se consecrasse regendos?
Sexcentas numerare domos de sanguine prisco
Nobilium licet, ad Christi signacula versas.
. . . .
Respice ad illustrem, lux est ubi publica, cellam :
Vix pauca invenies gentilibus obsita nugis
Ingenia, obstrictos ægro retinentia cultus,
Et quibus exactas placeat servare tenebras,
Splendentemque die medio non cernere solem.

(AUREL. PRUDENTIUS, vir consularis, contra Symmachum, præfectum urbis. *Corpus poetarum*, t. IV, p. 785, v. 128-161.)

[1] Au titre *de Paganis sacrificiis et templis.*

morte introduit avec l'Église, interdisent l'entrée des villes aux moines, et fixent le sort des religieuses. Bien que le pouvoir politique fût chrétien, il étoit déja inquiet de la lutte; il craignoit d'être entraîné : n'ayant plus rien à craindre du paganisme, il commençoit à se mettre en garde contre les entreprises de l'autre culte. Les mœurs brisèrent ces foibles barrières, et le zèle alla plus loin que la loi.

De toutes parts on démolit les temples, perte à jamais déplorable pour les arts ; mais le monument matériel succomba, comme toujours, sous la force intellectuelle de l'idée entrée dans la conviction du genre humain.

Saint Martin, évêque de Tours, suivi d'une troupe de moines, abattit dans les Gaules les sanctuaires, les idoles et les arbres consacrés. L'évêque Marcel entreprit la destruction des édifices païens dans le diocèse d'Apamée, capitale de la seconde Syrie. Le temple quadrangulaire de Jupiter présentoit sur ses quatre faces quinze colonnes de seize pieds de circonférence; il résista; il fallut en produire l'écroulement à l'aide du feu. Plus tard, à Carthage, des chrétiens moins fanatiques sauvèrent le temple devenu céleste, en le convertissant en église, comme, depuis, Boniface III sauva le Panthéon à Rome.

Le renversement du temple de Sérapis à Alexandrie est demeuré célèbre. Ce temple, où l'on déposoit le Nilomètre, étoit bâti sur un tertre artificiel; on y montoit par cent degrés; une multitude de voûtes éclairées de lampes le soutenoient : il y avoit plusieurs cours carrées environnées de bâtiments destinés à la bibliothèque, au collége des élèves, au logement des desservants et des gardiens. Quatre rangs de galeries, avec des portiques et des statues, offroient de longs promenoirs. De riches colonnes ornoient le temple proprement dit : il étoit tout de marbre; trois lames de cuivre, d'argent et d'or, en revêtoient les murs. La statue colossale de Sérapis, la tête couverte du mystérieux boisseau, touchoit de ses deux bras aux parois de la Celle, et à un certain jour le rayon du soleil venoit reposer sur les lèvres du dieu [1].

Les païens ne consentirent pas facilement à abandonner un pareil édifice : ils y soutinrent un véritable siége, animés à la défense par le philosophe Olympius [2], homme d'une beauté admirable et

[1] RUF., lib. XXII, p. 192; SOCR., p. 276, lib. VII, c. XX; *Expositio totius mundi*, GEOGR. *minor*., tom. III, p. 8.

[2] Ad postremum grassantes in sanguine civium ducem sceleris et audaciæ suæ deligunt Olympium quemdam, nomine et habitu philosophum, quo antesignano arcem defenderent, et tyrannidem tenerent. (RUF., lib. XX-XXII.)

d'une éloquence divine. Il étoit plein de Dieu, et avoit quelque chose du prophète[1]. Deux grammairiens, Hellade et Ammone, combattoient sous ses ordres : le premier avoit été pontife de Jupiter, et le second d'un singe[2]. Théophile, archevêque d'Alexandrie, armé des édits de Théodose et appuyé du préfet d'Égypte, remporta la victoire. Hellade se vantoit d'avoir tué neuf chrétiens de sa main[3]. Olympius s'évada après avoir entendu une voix qui chantoit *alleluia* au milieu de la nuit dans le silence du temple[4]. L'édifice fut pillé et démoli. « Nous vîmes, dit Orose, malgré son « zèle apostolique, les armoires vides des livres; dévastations qui « portent mémoire des hommes et du temps[5]. » La statue de Sérapis, frappée d'abord à la joue par la hache d'un soldat, ensuite jetée à bas et rompue vive, fut brûlée pièce à pièce, dans les rues et dans l'amphithéâtre. Une nichée de souris[6] s'étoit échappée de la tête du dieu, à la grande moquerie des spectateurs.

Les autres monuments païens d'Alexandrie furent également renversés, les statues de bronze fondues[7]. Théodose avoit ordonné d'en distribuer la valeur en aumônes; Théophile s'en enrichit lui et les siens[8].

On mit rez-pied, rez-terre, le temple de Canope, fameuse école des lettres sacerdotales où se voyoit une idole symbolique dont la tête reposoit sur les jambes : peu auparavant, Antonin le philosophe y avoit enseigné avec éclat la théurgie, et prédit la chute du paganisme : Sosipatre, sa mère, passoit pour une grande magicienne. Des religieuses et des moines prirent à Canope la place des dieux et des prêtres égyptiens[9].

Ainsi périt encore, sur les confins de la Perse, un temple im-

[1] Οὕτω δὲ ἦν Ὀλυμπος πλήρης τοῦ θεοῦ ὥστε. Olympus autem adeo plenus erat Deo ut, etc. (SUIDAS, in voce Ὀλυμπος.)

[2] Ἑλλάδιος μὲν οὖν ἱερεὺς τοῦ Διὸς εἶναι ἐλέγετο Ἀμμώνιος δὲ Πιθήκου. Helladius quidem Jovis, Ammonius vero simiæ sacerdos esse dicebatur. (SOCR., lib. V, cap. XVI, p. 275.)

[3] Helladius vero apud quosdam gloriatus est quod novem homines sua manu in conflictu interemisset. (SOCRAT., lib. V, cap. XVI.)

[4] Olympius vero, sicut à quibusdam accepi, nocte intempesta quæ illum diem præcesserat, quemdam in Serapio *alleluia* canentem audivit. (ZOS., p. 588, c, d.)

[5] Nos vidimus armaria librorum, quibus direptis, exinanita ea a nostris hominibus, nostris temporibus memorant. (OROS., lib. VI, cap. XV, pag. 421.)

[6] Ubi caput truncatum est, murium agmen ex internis eripuit. (THEODOR., *Hist. eccl.*, lib. V, p. 229. Parisiis, 1673.)

[7] Ac templa quidem disturbata sunt. Statuæ vero in lebetes et alios alexandrinæ ecclesiæ usus conflatæ. (SOCR., p. 275.)

[8] Cultus numinis et Serapidis delubrum Alexandriæ disturbata dissipataque fuere... Imperante tunc Theodosio prætorii præfecto, piaculari homine, et Eurymedonte quopiam... templi qui dona vix manus hostiliter injecerunt. (EUNAP., p. 83. Antuerpiæ, 1568.)

[9] Monacos Canopi quoque collocarunt. (EUNAP., p. 85.)

mense qui servoit de forteresse à une ville. « Sérapis s'étant fait « chrétien, dit saint Jérôme, le dieu Marmas pleura enfermé « dans son temple à Gaza : il trembloit, attendant qu'on le vînt « abattre[1]. »

Le sang chrétien que répandirent les mains philosophiques d'Hellade fut trop expié plusieurs années après par celui d'Hypatia[2]. Fille de Théon le géomètre, d'un génie supérieur à son père, elle étoit née, avoit été nourrie et élevée à Alexandrie. Savante en astronomie au-dessus des convenances de son sexe, elle fréquentoit les écoles et enseignoit elle-même la doctrine d'Aristote et de Platon : on l'appeloit le *Philosophe*. Les magistrats lui rendoient des honneurs; on voyoit tous les jours à sa porte une foule de gens à pied et à cheval qui s'empressoient de la voir et de l'entendre[3]. Elle étoit mariée, et cependant elle étoit vierge : il arrivoit assez souvent alors que deux époux vivoient libres dans le lien conjugal[4], unis de sentiments, de goûts, de destinée, de fortune, séparés de corps. L'admiration qu'inspiroit Hypatia n'excluoit point un sentiment plus tendre : un de ses disciples se mouroit d'amour pour elle; la jeune platonicienne employa la musique à la guérison du malade, et fit rentrer la paix par l'harmonie dans l'ame qu'elle avoit troublée[5]. L'évêque d'Alexandrie, Cyrille, devint jaloux de la gloire d'Hypatia[6]. La populace chrétienne, ayant à sa tête un *lecteur*, nommé Pierre[7], se jeta sur la fille de Théon, lorsqu'elle rentroit un jour dans la maison de son père : ces forcenés la traînèrent à l'église Césarium, la mirent toute nue, et la déchiquetèrent avec des coquilles tranchantes; ils brûlèrent ensuite sur la place Cinaron[8] les membres de la créature céleste qui vivoit dans la société des astres qu'elle égaloit en beauté et dont elle avoit ressenti les influences les plus sublimes.

Le combat des idées anciennes contre les idées nouvelles à cette époque offre un spectacle que rend plus instructif celui auquel

[1] HIER., epist. VII, p. 54, d.

[2] La ruine du temple de Sérapis est de l'année 391, et la mort d'Hypatia est de l'année 415.

[3] SUIDAS, voce Ὑπατία.

[4] Isidori philosophi conjux, sed ita ut conjugii usu abstineret. (FABRIC., *Bibl. gr.*, lib. V, cap. XXII.)

[5] Hypatiam ope musicæ illum a morbo isto liberasse. — [6] SUIDAS, v. Ὑπατία, p. 533.

[7] Quorum dux erat Petrus quidam lector. (SOCR., *Hist. eccl.*, lib. VII, cap. XV. Parisiis, 1678.)

[8] Eamque e sella detractam ad ecclesiam quæ Cæsareum cognominatur, rapiunt : et vestibus exutam testis interemerunt. Cumque membratim eam discerpsissent, membra in locum quem Cinaronem vocant comportata incendio consumpserunt. (SOCR., *Hist. eccles.*, lib. VII, cap. XV, p. 352.)

nous assistons[1]. Ce n'étoit plus, comme au temps de Julien, un mouvement rétrograde; c'étoit, au contraire, une course sur la pente du siècle; mais de vieilles mœurs, de vieux souvenirs, de vieilles habitudes, de vieux préjugés disputoient pied à pied le terrain : en abandonnant le culte des aïeux, on croyoit trahir les foyers, les tombeaux, l'honneur, la patrie. La violence, exercée en opposition avec l'esprit de la loi, rendoit le conflit plus opiniâtre; on reprochoit aux chrétiens d'oublier dans la fortune les préceptes de charité qu'ils recommandoient dans le malheur.

Hommes de guerre et hommes d'état, sénateurs et ministres, prêtres chrétiens et prêtres païens, historiens, orateurs, panégyristes, philosophes, poëtes, accouroient à l'attaque ou à la défense des anciens et des modernes autels.

Théodose est un empereur violent et foible, livré au plaisir de la table, selon Zosime[2] : c'est un saint qui règne dans le ciel avec Jésus-Christ aux yeux de saint Ambroise[3].

Les temples s'écroulent à la voix et sous les mains des moines et des évêques; ils tombent aux chants de victoire de Prudence : le vieux Libanius ranime sa piété philosophique pour attendrir Théodose en faveur de ces mêmes temples.

« Celui-ci, dit-il à l'empereur, celui qui, lorsque j'étois en-
« core enfant (Constantin), abattit à ses pieds le prince qui l'avoit
« traité avec outrage (Maxence), croyant qu'il lui convenoit
« d'adopter un autre Dieu, se servit des trésors et des revenus
« des temples pour bâtir Constantinople; mais il ne changea rien
« au culte solennel : si les maisons des dieux furent pauvres, les
« cérémonies demeurèrent riches. Son fils (Constance) s'aban-
« donna aux mauvais conseils de faire cesser les sacrifices. Le
« cousin de ce fils (Julien), prince orné de toutes les vertus, les
« rétablit. Après sa mort, l'usage des sacrifices subsista quelque
« temps : il fut aboli, il est vrai, par deux frères (Valentinien et
« Valens), à cause de quelques novateurs; mais on conserva la
« coutume de brûler des parfums. Vous avez vous-même toléré
« cette coutume, en sorte que nous avons autant à vous re-
« mercier de ce que vous nous avez accordé qu'à nous plaindre
« de ce dont on nous prive. Vous avez permis que le feu sacré
« demeurât sur les autels, qu'on y brûlât de l'encens et d'autres
« aromates.

[1] Nous n'y assistons plus; il est fini. Je corrige, le 13 août 1830, ces épreuves tirées avant le 27 juillet. Insensés qui êtes placés à la tête des états, profiterez-vous de cette rapide et terrible leçon?

[2] Zos., lib. IV. — [3] AMBR., tom. V, *Sermo de diversis*, p. 122, f.

« Et voilà pourtant qu'on renverse nos temples! Les uns tra-
« vaillent à cette œuvre avec le bois, la pierre, le fer; les autres
« emploient leurs mains et leurs pieds: proie de Mysiène (pro-
« verbe grec qui signifie *conquête facile*)! On enfonce les toits; on
« sape les murailles; on enlève les statues; on renverse les autels.
« Pour les prêtres, il n'y a que deux partis à prendre: se taire ou
« mourir. D'une première expédition, on court à une seconde,
« à une troisième; on ne se lasse pas d'ériger des trophées inju-
« rieux à vos lois.

« Voilà pour les villes: dans les campagnes, c'est bien pis en-
« core! là se rendent les ennemis des temples; ils se dispersent,
« se réunissent ensuite, et se racontent leurs exploits; celui-là
« rougit qui n'est pas le plus criminel. Ils vont comme des tor-
« rents sillonnant la contrée et bondissant contre la maison des
« dieux. La campagne privée de temples est sans yeux; elle est
« ruinée, détruite, morte; les temples, ô empereurs! sont la vie
« des champs; ce sont les premiers édifices qu'on y ait vus, les
« premiers monuments qui soient parvenus jusqu'à nous à travers
« les âges; c'est aux temples que le laboureur confie sa femme,
« ses enfants, ses bœufs, ses moissons. . . . .

« Voilà la conduite des chrétiens: ils protestent qu'ils ne *font
« la guerre qu'aux temples;* mais cette guerre est le profit de ces
« oppresseurs; ils ravissent aux malheureux les fruits de la terre,
« et s'en vont avec les dépouilles, comme s'ils les avoient con-
« quises et non volées.

« Cela ne leur suffit pas: ils attaquent encore les possessions
« particulières, parceque, au dire de ces brigands, *elles sont con-
« sacrées aux dieux.* Sous ce prétexte, un grand nombre de pro-
« priétaires sont privés des biens qu'ils tenoient de leurs ancêtres,
« tandis que leurs spoliateurs, qui, à les entendre, *honorent la
« Divinité par leurs jeûnes,* s'engraissent aux dépens des victimes.
« Va-t-on se plaindre au *pasteur* (nom qu'on affecte de donner à
« un homme qui n'a certainement pas la douceur en partage), il
« chasse les réclamants de sa présence, comme s'ils devoient s'es-
« timer heureux de n'avoir pas souffert davantage. . . . .

« On prétend que nous avons violé la loi qui défend les sacri-
« fices. Nous le nions. On répond que, si aucun sacrifice n'a eu
« lieu, on a égorgé des bœufs au milieu des festins et des réjouis-
« sances: cela est vrai; mais il n'y avoit pas d'autels pour rece-
« voir le sang; on n'a brûlé aucune partie de la victime; on n'a
« point offert de gâteaux; on n'a point fait de libations. Or, si un

« certain nombre de personnes, pour manger un veau ou un « mouton, se sont rencontrées dans quelque maison de campagne, « si, couchées sur le gazon, elles se sont nourries de la chair de « ce veau ou de ce mouton, après l'avoir fait bouillir ou rôtir, je « ne vois pas quelles lois ont été transgressées ; car, ô divin em- « pereur! vous n'avez pas prohibé les réunions domestiques. « Ainsi, bien qu'on ait chanté un hymne en l'honneur des dieux, « et qu'on les ait invoqués, on n'a point violé votre édit, à moins « que vous ne vouliez transformer en crime l'innocence de ces « festins.

« Nos persécuteurs se figurent que, par leur violence, ils nous « amènent à la pratique de leur religion ; ils se trompent : ceux « qui paroissent avoir varié dans leur culte sont restés tels qu'ils « étoient. Ils vont avec les chrétiens aux assemblées ; mais, lors- « qu'ils font semblant de prier, ils ne prient point, ou ce sont leurs « anciens dieux qu'ils adjurent. . . . .

« En matière de religion, laissez tout à la persuasion, rien à la « force. Les chrétiens n'ont-ils pas une loi conçue en ces termes : « *Pratiquez la douceur ; tâchez d'obtenir tout par elle ; ayez horreur* « *de la nécessité ou de la contrainte?* Pourquoi donc vous précipitez- « vous sur nos temples avec tant de fureur? vous transgressez « donc aussi vos lois. . . . .

« . . . . . Mais puisque les chrétiens allèguent l'exemple de « celui qui le premier a dépouillé les temples (Constantin), j'en « vais parler à mon tour. Je ne dirai rien des sacrifices ; il n'y « toucha pas : mais qui fut jamais plus rigoureusement puni que « le ravisseur des trésors sacrés? De son vivant, il vengea les « dieux sur lui-même, sur sa propre famille ; après sa mort, ses « enfants se sont égorgés.

« Les chrétiens s'autorisent encore de l'exemple du fils de ce « prince (Constance) ; il démolit les temples avec d'aussi grands « travaux qu'il en eût fallu pour les reconstruire (tant il étoit dif- « ficile de séparer ces pierres liées ensemble par un fort ciment!) ; « il distribuoit les édifices aux favoris dont il étoit entouré, de la « même manière qu'il leur eût donné un cheval, un esclave, un « chien, un bijou. Hé bien! ces présents devinrent funestes à celui « qui les accordoit comme à ceux qui les acceptoient. . . . . .

« De ces favoris, les uns moururent dans l'infortune, sans pos- « térité, sans testament ; les autres laissèrent des héritiers ; mais « qu'il eût mieux valu pour eux n'en avoir point! Nous les voyons « aujourd'hui, ces enfants qui habitent au milieu des colonnes

« arrachées aux temples ; nous les voyons couverts d'infamie et se « faisant une guerre cruelle[1]. »

Cette citation, trop instructive pour être abrégée, offre un tableau presque complet du quatrième siècle : usage et influence des temples dans les campagnes ; fin de ces temples ; commencement de la propriété du clergé chrétien par la confiscation de la propriété du clergé païen ; cupidité et fanatisme des nouveaux convertis, qui s'autorisent des lois en les dénaturant, pour commettre des rapines et troubler l'intérieur des familles ; et, de même que Lactance a raconté la mort funeste des persécuteurs du Christianisme, Libanius raconte les désastres arrivés aux persécuteurs de l'idolâtrie. Mais, quoi qu'il en soit, Dieu, qui punit l'injustice particulière de l'individu, n'en laisse pas moins s'accomplir les révolutions générales calculées sur les besoins de l'espèce.

Les moines furent les principaux ouvriers de la démolition des temples ; aussi les outrages et les éloges leur sont-ils également prodigués.

Sozomène assure que les pères du désert pratiquent une philosophie divine.

« Les religieux, dit saint Augustin, ne cessent d'aimer les « hommes, quoiqu'ils aient cessé de les voir, s'entretenant avec « Dieu et contemplant sa beauté[2]. »

Saint Chrysostome, au sujet de la sédition d'Antioche, compare la conduite des philosophes et des moines. « Où sont maintenant, « s'écrie-t-il, ces porteurs de bâtons, de manteaux, de longues « barbes, ces infâmes cyniques, au-dessous des chiens leurs mo- « dèles ? Ils ont abandonné le malheur ; ils se sont allés cacher dans « les cavernes. Les vrais philosophes (les moines des environs « d'Antioche) sont accourus sur la place publique ; les habitants « de la ville ont fui au désert ; les habitants du désert sont venus « à la ville. L'anachorète a reçu la religion des apôtres ; il imite « leur vertu et leur courage. Vanité des païens ! foiblesse de la « philosophie ! on voit à ses œuvres qu'elle n'est que fable, co- « médie, parade et fiction[3]. »

« Quels sont les destructeurs de nos temples ? dit à son tour « Libanius. Ce sont des hommes vêtus de robes noires qui man- « gent plus que des éléphants, qui demandent au peuple du vin « pour des chants, et cachent leur débauche sous la pâleur artifi- « cielle de leur visage[4]. »

[1] LIBAN., *Pro templis*. — [2] AUG., *Lib. retractatio*, cap. XXI.
[3] CHRYSOST., *Hom.* XVII, p. 196, c. — [4] LIBAN., *Pro templis*.

« Il y a une race appelée *moines*, dit pareillement Eunape ; ces « moines, hommes par la forme, pourceaux par la vie, font et se « permettent d'abominables choses. . . . .
« Quiconque porte une robe noire et présente au public une sale « figure, a le droit d'exercer une autorité tyrannique [1]. »

« Sur la haute mer (c'est le poëte Rutilius qui parle) s'élève « l'île de Capraria, souillée par des hommes qui fuient la lumière. « Eux-mêmes se sont appelés *moines*, parcequ'ils aspirent à vivre « sans témoins. Ils redoutent les faveurs de la fortune, parce-« qu'ils n'auroient pas la force de braver ses dédains ; ils se font « malheureux de peur de l'être. Rage stupide d'une cervelle dé-« rangée ! s'épouvanter du mal et ne pouvoir souffrir le bien ! Leur « sort est de renfermer leurs chagrins dans une étroite cellule, et « d'enfler leur triste cœur d'une humeur atrabilaire [2]. »

Après avoir passé Capraria, petite île entre la côte de l'Étrurie et celle de la Corse, Rutilius aperçoit une autre île, la Gorgone : « Là s'est enseveli vivant, au sein des rochers, un citoyen romain. « Poussé des furies, ce jeune homme, noble d'aïeux, riche de « patrimoine, et non moins heureux par son mariage, fuit la « société des hommes et des dieux. Le crédule exilé se cache au « fond d'une honteuse caverne ; il se figure que le ciel se plaît « aux dégoûtantes misères ; il se traite avec plus de rigueur que « ne le traiteroient les dieux irrités. Dites-moi, je vous prie, cette « secte n'a-t-elle pas des poisons pires que les breuvages de Circé? « Alors se transformoient les corps ; à présent se métamorphosent « les ames [3]. »

[1] Monacos sic dictos ; homines quidem specie, sed vitam turpem porcorum more exigentes, qui in propatulo infinita atque infanda scelera committebant..... Nam ea tempestate quivis atram vestem indutus, quique in publico sordido habitu spectari non abnuebat, is tyrannicam obtinebat auctoritatem. (EUNAP., *in vita Ædesii*, p. 84. Antuerpiæ, 1568.)

[2] Processu pelagi jam se Capraria tollit,
Squalet lucifugis insula plena viris.
Ipsi se monachos grajo cognomine dicunt,
Quod soli nullo vivere teste volunt.
Munera fortunæ metuunt, dum damna verentur ;
Quisquam sponte miser, ne miser esse queat.
Quænam perversi rabies tam stulta cerebri,
Dum mala formides, nec bona posse pati
Sive suas repetunt fato ergastula pœnas,
Tristia seu nigro viscera felle tument.
Sic nimiæ bilis morbum adsignavit Homerus
Bellerophonteis sollicitudinibus ;
Nam juveni offenso, sævi post tela doloris,
Dicitur humanum displicuisse genus.
(RUTILII *Itinerarium*, lib. I, p. 105.)

[3] Adversus scopulos, damni monumenta recentis,
Perditus hic vivo funere civis erat.

Les foiblesses et les jongleries des prêtres du paganisme étoient exposées par le clergé chrétien à la risée de la multitude. Ils se servoient de l'aimant pour opérer des prodiges, pour suspendre un char de bronze attelé de quatre chevaux [1], ou faire monter un soleil de fer à la voûte d'un temple [2]. Ils s'enfermoient dans des statues creuses adossées contre des murailles, et ils rendoient des oracles.

Fleury a osé rappeler, dans l'*Histoire ecclésiastique* [3], une anecdote racontée avec moins de pudeur par Ruffin [4]. « Un prêtre de Sa-« turne, nommé Tyran, abusa ainsi de plusieurs femmes des « principaux de la ville : il disoit au mari que Saturne avoit or-« donné que sa femme vînt passer la nuit dans le temple. Le « mari, ravi de l'honneur que ce dieu lui faisoit, envoyoit sa « femme parée de ses plus beaux ornements, et chargée d'offran-« des. On l'enfermoit dans le temple devant tout le monde; Ty-« ran donnoit les clefs des portes et se retiroit; mais pendant la « nuit il venoit par sous terre, et entroit dans l'idole. Le temple

Noster enim nuper juvenis, majoribus amplis,
Nec censu inferior, conjugiove minor,
Impulsus furiis homines divosque reliquit,
Et turpem latebram credulus exul agit.
Infelix putat illuvie cœlestia pasci,
Seque premit læsis sævior ipse deis.
Non, rogo, deterior Circæis secta venenis?
Tunc mutabantur corpora, nunc animi.
(RUTILII *Itinerarium*, lib. I, v. 517-526.)

Saint Augustin parle avec estime de ces moines de l'île de Capraria si décriés par Rutilius. Il raconte que Mascerel descendit dans cette île, qu'il en emmena avec lui deux religieux, Eustathe et André, aux prières desquels il dut en Afrique sa victoire sur Gildon, son frère. (*Epist.*, LXXXI, pag. 142.)

[1] PROSPER., lib. III, cap. XXXVIII, p. 150. — [2] RUF., p. 138.

[3] Tom. IV, liv. XIX, p. 628.

[4] Sacerdos erat apud eos Saturni, Tyrannus nomine. Hic, quasi ex responso numinis, adorantibus in templo nobilibus quibusque et primariis viris, quorum sibi matronæ ad libidinem placuissent, dicebat Saturnum præcepisse ut uxor sua pernoctaret in templo. Tum is qui audierat, gaudens quod uxor sua dignatione numinis vocaretur, exornatam comptius insuper et donariis onustam, ne vacua scilicet repudiaretur, conjugem mittebat ad templum. In conspectu omnium conclusa intrinsecus matrona, Tyrannus, clausis januis et traditis clavibus, discedebat. Deinde, facto silentio, per occultos et subterraneos aditus intra ipsum Saturni simulacrum patulis erepebat cavernis. Erat autem simulacrum illud a tergo excisum, et parieti diligenter annexum. Ardentibusque intra ædem luminibus intentæ supplicantique mulieri vocem subito per simulacrum oris concavi proferebat, ita ut pavore et gaudio infelix mulier trepidaret, quod dignam se tanti numinis putaret alloquio. Posteaquam vero quæ libitum fuerat vel ad consternationem majorem, vel ad libidinis incitamentum, disseruisset numen impurum, arte quadam linteolis obductis, repente lumina extinguebantur universa. Tum descendens obstupefactæ et consternatæ muliérculæ adulterii fucum profanis commentationibus inferebat. Hæc cum per omnes miserorum matronas multo jam tempore gererentur, accidit quamdam pudicæ mentis feminam horruisse facinus, et attentius designantem cognovisse vocem Tyranni, ac domum regressam viro de fraude sceleris indicasse. (RUFF., *Hist. eccl.*, lib. II, p. 245.)

« étoit éclairé, et la femme attentive à sa prière, ne voyant per-
« sonne, et entendant tout d'un coup une voix sortir de l'idole,
« étoit remplie d'une crainte mêlée de joie. Après que Tyran,
« sous le nom de Saturne, lui avoit dit ce qu'il jugeoit à propos
« pour l'étonner davantage ou la disposer à le satisfaire, il étei-
« gnoit subitement toutes les lumières, en tirant des linges dis-
« posés pour cet effet. Il descendoit alors et faisoit ce qui lui plai-
« soit à la faveur des ténèbres. Après qu'il eut ainsi trompé des
« femmes pendant longtemps, une plus sage que les autres eut
« horreur de cette action; écoutant plus attentivement, elle re-
« connut la voix de Tyran, retourna chez elle, et découvrit la
« fraude à son mari. Celui-ci se rendit accusateur. Tyran fut mis
« à la question, et convaincu par sa propre confession, qui couvrit
« d'infamie plusieurs familles d'Alexandrie, en découvrant tant
« d'adultères et rendant incertaine la naissance de tant d'enfants.
« Ces crimes publiés contribuèrent beaucoup au renversement
« des idoles et des temples. »

Une aventure à peu près pareille avoit eu lieu à Rome sous le règne de Tibère [1]; elle rappeloit encore celle de ce jeune homme qui, jouant le rôle du fleuve Scamandre, abusa de la simplicité d'une jeune fille [2]. On étaloit, à la honte de l'idolâtrie, les poupées empaillées, les simulacres ridicules, obscènes ou monstrueux, les instruments de magie, et jusqu'aux têtes coupées de quelques enfants dont on avoit doré les lèvres [3]; toutes divinités trouvées dans les sanctuaires les plus secrets des temples abattus.

Les païens tenoient ferme et rendoient mépris pour mépris; ils insultoient le culte des martyrs : « Au lieu des dieux de la pensée, les moines obligent les hommes à adorer des esclaves de la pire espèce; ils ramassent et salent les os et les têtes des malfaiteurs condamnés à mort pour leurs crimes; ils les translatent çà et là, les montrent comme des divinités, s'agenouillent devant ces reliques, se prosternent à des tombeaux couverts d'ordure et de poussière. Sont appelés martyrs, ministres, intercesseurs auprès du Ciel, ceux-là qui jadis esclaves infidèles ont été battus de verges et portent sur leurs corps la juste marque de leur infamie; voilà les nouveaux dieux de la terre [4]. »

Au milieu de ces combattants animés, des hommes plus justes et plus modérés, dans l'un et l'autre parti, reconnoissoient ce qu'il pouvoit y avoir à louer ou à blâmer parmi les disciples des

[1] JOSEPH., *Ant.*, lib. VIII, cap. IV. — [2] LUCIAN. — [3] RUF., p. 188.
[4] EUNAP., *in vita Ædes.*

deux religions. Ammien Marcellin, parlant du pape Damase, remarque que les chrétiens avoient de bonnes raisons pour se disputer, même à main armée, le siége épiscopal de Rome : « Les « candidats préférés sont enrichis par les présents des femmes; « ils sont traînés sur des chars, et vêtus d'habits magnifiques; la « somptuosité de leurs festins surpasse celle des tables impériales. « Ces évêques de Rome, qui étalent ainsi leurs vices, seroient « plus révérés s'ils ressembloient aux évêques de province, so- « bres, simples, modestes, les regards baissés vers la terre, « s'attirant l'estime et le respect des vrais adorateurs du Dieu « éternel [1]. »

« Faites-moi évêque de Rome, disoit le préfet Pretextus à Da- « mase, et je me fais chrétien [2]. »

Saint Jérôme, souvent raisonnable à force d'être passionné, écrit : « Voici une grande honte pour nous : les prêtres des faux « dieux, les bateleurs, les personnes les plus infâmes peuvent « être légataires, les prêtres et moines seuls ne peuvent l'être; « une loi le leur interdit, et une loi qui n'est pas faite par des « empereurs ennemis de notre religion, mais par des princes chré- « tiens. Cette loi même, je ne me plains pas qu'on l'ait faite, mais « je me plains que nous l'ayons méritée : elle fut inspirée par une « sage prévoyance; mais elle n'est pas assez forte contre l'avarice: « on se joue de ses défenses par de frauduleux fidéi-commis [3]. »

Le même Père dit ailleurs : « Il y en a qui briguent la prêtrise « ou le diaconat, pour voir les femmes plus librement. Tout leur « soin est de leurs habits, d'être chaussés proprement, d'être « parfumés. Ils frisent leurs cheveux avec le fer, les anneaux « brillent à leurs doigts : ils marchent du bout du pied; vous les « prendriez pour de jeunes fiancés, plutôt que pour des clercs. Il « y en a dont toute l'occupation est de savoir les noms et les de- « meures des femmes de qualité, et de connoître leurs inclina- « tions : j'en décrirai un qui est maître en ce métier. Il se lève

[1] Neque ego abnuo, ostentationem rerum considerans urbanarum, hujus rei cupidos ob impetrandum quod appetunt omni contentione laterum jurgari debere : cum id adepti, futuri sint ita securi, ut ditentur oblationibus matronarum procedantque vehiculis insidentes, circumspecte vestiti, epulas currentes profusas, adeo ut eorum convivia regales superent mensas. Qui esse poterant beati revera, si magnitudine urbis despecta cum vitiis, ad imitationem antistitum quorumdam provincialium viverent : quos tenuitas edendi potandique parcissime, vilitas etiam indumentorum, et supercilia humum spectantia, perpetuo numini verisque ejus cultoribus ut puros commendant et verecundos. (AMM. MARCELL., lib. XXVII, cap. IV.)

[2] Facite me Romanæ urbis episcopum, et ero protinus christianus. (HIERON., t. II, pag. 165.)

[3] J'emprunte l'élégante imitation de M. Villemain. (*Mél. hist. et littér.*)

« avec le soleil ; l'ordre de ses visites est préparé ; il cherche les
« chemins les plus courts ; et ce vieillard importun entre presque
« dans les chambres où elles dorment. S'il voit un oreiller, une
« serviette, ou quelque autre petit meuble à son gré, il le loue, il
« en admire la propreté, il le tâte, il se plaint de n'en avoir
« point de semblable, et l'arrache plutôt qu'il ne l'obtient [1]. »

Grégoire de Nazianze parle des chars dorés, des beaux chevaux, de la suite nombreuse des prélats ; il représente la foule s'écartant devant eux comme devant des bêtes féroces [2].

Ces controverses avoient lieu partout ; elles passoient les mers ; elles se continuoient par lettres de la Grotte de Bethléem à Hippone, du Désert de la Thébaïde à Alexandrie, d'Antioche à Constantinople, de Constantinople à Rome. Tous les esprits étoient émus dans tous les rangs, à mesure que la catastrophe approchoit ; mais, par un effet naturel, ceux qui s'attachoient à la cause perdue afin de parvenir à la puissance, n'y trouvoient que leur ruine.

Photius nous a conservé un fragment de Damascius, dans lequel ce philosophe fait l'énumération des personnages qui entreprirent inutilement de ressusciter le culte des Hellènes. Julien est nommé le premier. Lucius, capitaine des gardes à Constantinople, voulut tuer Théodose pour ramener l'idolâtrie ; mais il ne put tirer son épée, effrayé qu'il fut d'une femme au regard terrible, qui se tenoit derrière l'empereur, et l'entouroit de ses bras. Marsus et Illus perdirent la vie dans une entreprise de la même nature ; Ammonius, après avoir conspiré, déserta à un évêque ; Severianus ourdit une nouvelle trame ; mais il fut trahi par Americhus, qui découvrit le complot à Zénon, empereur d'Orient [3].

Eugène, empereur d'Arbogaste, met l'image d'Hercule dans ses bannières, rend aux temples leurs revenus, et ordonne de rétablir à Rome l'autel de la Victoire. Dans cette même Rome qui avoit tant de peine à renoncer au dieu Mars, un oracle s'étoit répandu : des vers grecs annonçoient que le Christianisme subsisteroit pendant trois cent soixante-cinq ans : Jésus étoit innocent de son culte ; mais Pierre, versé dans les arts magiques, avoit consacré pour ce nombre fixe d'années la religion du Christ [4]. Or,

[1] FLEURY, *Hist. eccl.*, t. IV, lib. XVIII, p. 493. Molière a imité quelque chose de ce tableau dans *le Tartufe*.

[2] GREG. NAZ., *Orat.* XXXII, p. 526. — [3] *Vid.* et Voss., *de Histor. gr.*, lib. II, cap. XXI.

[4] Cum enim viderent, nec tot tantisque persecutionibus eam potuisse consumi, sed his potius mira incrementa sumpsisse, excogitaverunt nescio quos versus græcos, tanquam consulenti cuidam divino oraculo effusos, ubi Christum quidem ab hujus tanquam sacrilegii

à compter de la résurrection, cette période expiroit sous le consulat d'Honorius et d'Eutychianus, l'an 398 de l'ère chrétienne. Les païens pleins de joie attendoient l'abolition complète et immédiate de la oi évangélique, et ce même an les temples de l'Afrique furent renversés ou fermés par les ordres d'Honorius [1].

Une autre espérance survint : Radagaise, païen et Barbare, ravageoit l'Italie et menaçoit Rome. « Comment, disoient les pieux « idolâtres, pourrons-nous résister à un homme qui offre soir et « matin d'agréables victimes à ces dieux que nous abandonnons [2] ? » Et Radagaise fut vaincu, tandis qu'Alaric, Barbare aussi, mais chrétien, entra dans Rome. Eucher, fils de Stilicon, étoit l'objet de vœux secrets; il professoit le paganisme.

Attale même, ce jouet des Goths, eut des partisans; il avoit distribué les principaux offices de l'État à des polythéistes, et Zosime remarque que la famille chrétienne des Anices s'affligeoit seule *du bonheur public* [3]. La passion ne pouvoit aller plus loin.

Enfin un des derniers fantômes d'empereur créés par Ricimer, Anthémius, donna une dernière palpitation au cœur des vieux hellénistes : il inclinoit aux idoles; il avoit promis à Sévère, tout livré à l'ancien culte, de rétablir la Ville éternelle dans sa première splendeur, et de lui rendre les dieux auteurs de sa gloire. Le pape Hilaire traversa ce dessein en faisant promettre à Anthémius d'écarter de lui un certain Philothée [4], de la secte des Macédoniens, qui plaçoit Anthémius entre le paganisme et l'hérésie : Alaric et Genseric avoient déja pillé Rome, et Odoacre, roi d'Italie, étoit au moment de remplacer l'empereur d'Occident.

Le paganisme alla s'ensevelir dans les catacombes d'où le Christianisme étoit sorti : on trouve encore aujourd'hui, parmi les chapelles et les tombeaux des premiers chrétiens, les sanctuaires et les simulacres des derniers idolâtres [5]. Non-seulement les restes de la religion grecque se conservèrent en secret, mais elle domina publiquement quelque partie du nouveau culte : saint Boniface, dans le huitième siècle, s'en plaint à la cour de Rome [6].

crimine faciunt innocentem. Petrum autem maleficiis fecisse subjungunt, ut coleretur Christi nomen per trecentos sexaginta quinque annos; deinde completo memorato numero annorum sine mora sumeret finem. (*De Civit. Dei*, lib. XVIII, cap. LIII.)

[1] *Id.*, *ibid.* — [2] *Id.*, lib. V, cap. XXIII, p. 65.

[3] ZOSIM., lib. V, p. 827. — [4] PHOT., c. CCXLII, p. 1040.

[5] D'AGINCOURT, *Monuments du moyen-âge à Rome.*

[6] BONIF., *Epist. ad Serran.*; et D. MART., *Thes. Anecd.*

TROISIÈME PARTIE.

Le combat moral et intellectuel se termina de la même manière que le combat politique. Après le sac de Rome, l'idolâtrie accusa les fidèles d'être la cause de toutes les calamités publiques, accusation qu'elle avoit souvent reproduite, et qu'elle renouveloit à sa dernière heure. Des chrétiens foibles joignoient leur voix à celle des païens, et disoient : « Pierre, Paul, Laurent, sont enterrés à « Rome, et cependant Rome est saccagée [1]. » Pour réfuter cet argument rebattu, saint Augustin composa le grand ouvrage de *la Cité de Dieu*. Son but, en relevant la beauté, la vérité et la sainteté du Christianisme, est de prouver que les Romains n'ont dû leur perte qu'à la corruption de leurs mœurs et à la fausseté de leur religion. Il les poursuit, leur histoire à la main.

« Vous dites proverbialement : « Il ne pleut pas, les chrétiens « en sont la cause. » Vous oubliez donc les fléaux qui ont désolé l'Empire avant qu'il se soumît à la foi? Vous vous confiez en vos dieux : quand vous ont-ils protégés? Les Barbares, respectant le nom de Jésus-Christ, ont épargné tout ce qui s'étoit réfugié dans les églises de Rome : les guerres des païens n'offrent pas un seul exemple de cette nature ; les temples n'ont jamais sauvé personne. Au temps de Marius, le pontife Mutius Scévola fut tué au pied de l'autel de Vesta, asile réputé inviolable, et son sang éteignit presque le feu sacré. Rome idolâtre a plus souffert de ses discordes civiles, que Rome chrétienne du fer des Goths; Sylla a fait mourir plus de sénateurs qu'Alaric n'en a dépouillé.

« La Providence établit les royaumes de la terre; la grandeur passée de l'Empire ne peut pas plus être attribuée à l'influence chimérique des astres, qu'à la puissance de dieux impuissants. La théologie naturelle des philosophes ne sauroit être opposée à son tour à la théologie divine des chrétiens, car elle s'est souvent trompée. L'école italique que fonda Pythagore, l'école ionique que Thalès institua, sont tombées dans des erreurs capitales. Thalès, appliqué à l'étude de la physique, eut pour disciple Anaximandre; celui-ci instruisit Anaximène, qui fut maître d'Anaxagore, et Anaxagore de Socrate, lequel rapporta toute la philosophie aux mœurs. Platon vint après Socrate, et s'approcha beaucoup des vérités de la foi.

[1] AUG, *Serm.*, p 1200.

« Mais comment est-il que les chrétiens, tout en prétendant n'adorer qu'un seul Dieu, élèvent des temples aux martyrs? Le fait n'est point exact : notre respect pour les sépulcres des confesseurs est un hommage rendu à des hommes témoins de la vérité jusqu'à mourir : mais qui jamais entendit un prêtre, officiant à l'autel de Dieu sur les cendres d'un martyr, prononcer ces mots : « Pierre, Paul ou Cyprien, je vous offre ce sacrifice? »

« Les païens se glorifient des prodiges opérés par leur religion : Tarquin coupe une pierre avec un rasoir; un serpent d'Épidaure suit Esculape jusqu'à Rome; une vestale tire une galère avec sa ceinture; une autre puise de l'eau dans un crible : sont-ce là des merveilles à comparer aux miracles de l'Écriture? Le Jourdain, suspendant son cours, laisse passer les Hébreux; les murs de Jéricho tombent devant l'arche sainte. Ah! ne nous attachons point à la Cité de la terre; tournons nos pas vers la Cité du ciel qui prit naissance avant la création du monde visible.

« Les anges sont les premiers habitants de cette Cité divine; ils tiennent du ciel et de la lumière; car au commencement Dieu fit le ciel, et il dit : *que la lumière soit faite*. Dieu ne créa qu'un seul homme; nous étions tous dans cet homme. Il répandit en lui une ame douée d'intelligence et de raison, soit qu'il eût déja créé cette ame auparavant, soit qu'il la communiquât en soufflant contre la face de l'homme dont le corps n'étoit que limon. Il donna à l'homme une femme pour se reproduire; mais, comme toute la race humaine devoit venir de l'homme, Ève fut formée de l'os, de la chair et du sang d'Adam.

« L'homme, à qui le Seigneur avoit dit : « Le jour que vous mangerez du fruit défendu, vous mourrez, » mangea du fruit défendu, et mourut. La mort est la peine attachée au péché. Mais si le péché est effacé par le baptême, pourquoi l'homme meurt-il à présent? Il meurt afin que la foi, l'espérance et la vertu ne soient pas détruites.

« Deux amours ont bâti les deux Cités : l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu a élevé la Cité terrestre; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même a édifié la Cité céleste. Caïn, citoyen de la Cité terrestre, bâtit une ville; Abel n'en bâtit point : il étoit citoyen de la Cité du ciel, et étranger ici-bas. Les deux Cités peuvent s'unir par le mariage des enfants des saints avec les filles des hommes, à cause de leur beauté : la beauté est un bien qui nous vient de Dieu.

« Les deux Cités se meuvent ensemble : la Cité terrestre, depuis

les jours d'Abraham, a produit les deux grands Empires des Assyriens et des Romains; la Cité céleste arrive, par le même Abraham, de David à Jésus-Christ. Il est venu des lettres de cette Cité sainte dont nous sommes maintenant exilés; ces lettres sont les Écritures. Le roi de la Cité céleste est descendu en personne sur la terre pour être notre chemin et notre guide.

« Le souverain bien est la vie éternelle; il n'est pas de ce monde : le souverain mal est la mort éternelle, ou la séparation d'avec Dieu. La possession des félicités temporelles est une fausse béatitude, une grande infirmité. Le juste vit de la foi.

« Lorsque les deux Cités seront parvenues à leurs fins au moyen du Christ, il y aura pour les pécheurs des supplices éternels. La peine de mort sous la loi humaine ne consiste pas seulement dans la minute employée à l'exécution du criminel, mais dans l'acte qui l'enlève à l'existence : le juge éternel retranche le coupable de la vivante éternité, comme le juge temporel retranche le coupable du temps vivant. L'Éternel peut-il prononcer autre chose que des arrêts éternels?

« Par la même raison, le bonheur des justes sera sans terme. L'ame toutefois ne perdra pas la mémoire de ses maux passés : si elle ne se souvenoit plus de son ancienne misère, si même elle ne connoissoit pas la misère impérissable de ceux qui auront péri, comment chanteroit-elle sans fin les miséricordes de Dieu, ainsi que nous l'apprend le Psalmiste? Dans la Cité divine cette parole sera accomplie : « *Demeurez en repos; reconnoissez que je suis Dieu,* » c'est-à-dire qu'on y jouira de ce sabbat, de ce long jour qui n'aura point de soir, et où nous reposerons en Dieu. »

Cet ouvrage du Platon chrétien est empreint de la mélancolie la plus profonde : on y sent une ame tendre, inquiète, regrettant peut-être des illusions, et dont les vagues sentiments passent à travers un esprit abstrait et une imagination mystique. Celui qui, jeune encore, s'étoit confessé avec tant de charme d'avoir demandé la pureté, *mais pas trop tôt*[1], *d'avoir desiré d'aimer*[2]; celui qui avoit dit : « Lorsque vous m'aurez connu tel que je suis, priez « pour moi[3]; » le père d'Adéodat répand sur les pages échappées à sa vieillesse ce dégoût de la terre, bonheur des saints, et partage des infortunés. Le spectacle des calamités publiques contribuoit sans doute à attrister le génie d'Augustin : quel temps pour écrire que les années qui séparent Alaric de Genseric, second

[1] *Confes.*, lib. VIII, c. VII, num. XVII. — [2] *Id.*, *ibid.*, lib. III et IV.
[3] *Id.*, Epist. CCXXXI, num. VI.

destructeur de Rome et de Carthage; que les années qui s'écoulèrent entre le sac de la ville éternelle par les Goths et le sac d'Hippone par les Vandales!

Volusien, homme d'une famille puissante à Carthage, avoit mandé à saint Augustin qu'un de ses amis manifestoit le desir de trouver un chrétien capable de résoudre certaines difficultés relatives au nouveau culte. Saint Augustin, dans une réponse affable et polie, lui envoie une sorte d'abrégé de *la Cité de Dieu.*

Le même Père entretient une correspondance avec la population païenne de Madaure : « Réveillez-vous, peuples de Ma-« daure, mes parents! mes frères [1]!... Puisse le vrai Dieu vous « convertir à la foi, vous délivrer des vanités de ce monde! » Un évêque, un controversiste ardent, saint Augustin, appelle des idolâtres ses *parents*, ses *frères.*

Quelques années auparavant il avoit eu un commerce de lettres avec Maxime, grammairien dans cette même ville de Madaure : Maxime l'avoit prié de laisser de côté son éloquence et les subtiles arguments de Chrysippe, pour lui dire quel étoit le Dieu des chrétiens. « Et à présent, homme excellent [2] qui as abandonné « ma communion, cette lettre sera jetée au feu ou détruite d'une « autre manière. S'il en est ainsi, un peu de papier périra, mais « non ma doctrine... Puissent les Dieux te conserver! les dieux par « qui les peuples de la terre adorent en mille manières différentes, « dans un harmonieux discord, le Père commun de ces dieux et « des hommes [3]. » Voici le païen qui appelle à son tour les bénédictions du ciel sur la tête d'un chrétien.

Longinien écrit ces mots à saint Augustin : « Seigneur et ho-« noré Père, quant au Christ en qui tu crois, et l'Esprit de Dieu « par qui tu espères aller dans le sein du vrai, du souverain, du « bienheureux auteur de toutes choses, je n'ose ni ne puis expri-« mer ce que je pense; il est difficile à un homme de définir ce qu'il « ne comprend pas, mais tu es digne du respect que je porte à « tes vertus [4]. »

Saint Augustin répond : « J'aime ta circonspection à ne rien

[1] Expergiscimini aliquando, fratres mei, et parentes mei madaurenses. (Epist. CCXXXII.)

[2] Vir eximie.

[3] Dii te servent, per quos et eorum atque cunctorum mortalium communem patrem universi mortales, quos terra sustinet, mille modis concordi discordia veneramur et colimus! (*Ap.* AUGUSTIN., ep. XVI, al. XLIII, t. II.)

[4] Ut autem me cultorem tuarum virtutum dignatus es. (AUGUSTIN., epist. CCXXXIII, n. 3.)

« nier, à ne rien affirmer touchant le Christ; c'est une louable « réserve dans un païen [1]. »

L'illustre évêque d'Hippone expira à soixante-seize ans dans sa ville épiscopale assiégée, en plein exercice des devoirs d'un pasteur courageux et charitable. « Il mourut, » dit l'élégant auteur que vous aimerez encore à retrouver, « il mourut les yeux attachés « sur cette cité céleste dont il avoit écrit la merveilleuse histoire [2]. »

Mais, avant ces lettres d'Augustin, on trouve peut-être un monument encore plus extraordinaire de la tolérance religieuse entre des esprits supérieurs : ce sont les lettres de saint Basile à Libanius, et de Libanius à saint Basile. Le sophiste païen avoit été le maître du docteur chrétien à Constantinople. « Quand vous fûtes « retourné dans votre pays, écrit Libanius à Basile, je me disois : « Que fait maintenant Basile? plaide-t-il au barreau? enseigne-t-il « l'éloquence? J'ai appris que vous aviez suivi une meilleure voie, « que vous ne vous étiez occupé qu'à plaire à Dieu, et j'ai envié « votre bonheur [3]. »

Basile envoie de jeunes Cappadociens à l'école de Libanius sans crainte de les infecter du venin de l'idolâtrie. « Il suffira, lui « mande-t-il, qu'avant l'âge de l'expérience ces jeunes gens soient « comptés parmi vos disciples [4]. » — « Basile est mon ami, s'écrie « Libanius dans une autre lettre, Basile est mon vainqueur, et « j'en suis ravi de joie [5]. » — « Je tiens votre harangue, dit Basile; « je l'ai admirée : ô Muses! ô Athènes! que de choses vous en- « seignez à vos élèves [6]! »

Est-ce bien l'ennemi de Julien, l'ami de Grégoire de Nazianze, le fondateur de la vie cénobitique; est-ce bien l'ardent sectateur de Julien, le violent adversaire des moines, l'orateur qui défendoit les temples; sont-ce bien ces deux hommes qui ont ensemble un pareil commerce de lettres?

Synésius, de la colonie lacédémonienne fondée en Afrique dans la Cyrénaïque, descendoit d'Eurysthène, premier roi de Sparte de la race dorique : il étoit philosophe; comme saint Augustin dans sa jeunesse, il partageoit ses jours entre la lecture et la chasse. Le peuple de Ptolémaïde, en Libye, le demande pour évêque. Synésius déclare qu'il ne se reconnoît point la pureté de mœurs nécessaire à un si saint état; que Dieu lui a donné une femme,

[1] Proinde quod de Christo nihil tibi negandum vel affirmandum putasti, hoc in pagani animo temperamentum non invitus acceperim. (Epist. CCXXXV.)

[2] Traduct. de M. VILLEMAIN, *Mél. hist. et litt.* — [3] Ep. CCCXXXVI. — Edit Bened.

[4] Ep. CCCXXXVII. — [5] Ep. CCCXXXVIII. — [6] Ep. CCCLIII.

qu'il ne veut ni la quitter, ni s'approcher d'elle furtivement comme un adultère ; qu'il souhaite avoir un grand nombre d'enfants beaux et vertueux. Il ajoutoit : « Je ne dirai jamais que l'ame soit créée « après le corps ; je ne croirai jamais que le monde doit périr en « tout ou en partie : la résurrection me paroît une chose fort « mystérieuse, et je ne me rends point aux opinions du vulgaire[1]. » On lui laissa sa femme et ses opinions, et on le fit évêque. Quand il fut ordonné, il ne put pendant sept mois se résoudre à vivre au milieu de son troupeau ; il pensoit que sa charge étoit incompatible avec sa philosophie ; il vouloit s'expatrier, et passer en Grèce[2]. On lui laissa sa philosophie, et il resta à Ptolémaïde.

Synésius avoit été disciple d'Hypatia, à Alexandrie. Les lettres qu'il lui écrit sont ainsi suscrites : *Au philosophe. Au philosophe Hypatia*[3]. Dans une de ces lettres (et il étoit alors évêque), il l'appelle sa mère, sa sœur, sa maîtresse[4]. Il lui trouve une ame très divine[5]. Il félicite Herculien de lui avoir fait connoître cette femme extraordinaire qui révèle les mystères de la vraie philosophie[6]. Ces relations paisibles s'entretenoient dans un coin du monde, l'an 410 de J. C., l'année même qui vit entrer Alaric dans la ville éternelle. Cinq ans auparavant, les Macètes et d'autres peuples barbares avoient assiégé Cyrène[7]. La main de Dieu se montroit dans la nue ; sous cette main, les siècles, les empires, les monuments s'abîmoient, et les hommes poursuivoient le cours ordinaire de leur destinée : en ce temps-là il y avoit beaucoup de vie, parcequ'il y avoit beaucoup de mort.

Il n'est pas jusqu'aux poëtes dans les deux cultes qui ne gémissent de ne pouvoir chanter aux mêmes fontaines et sur la même montagne. Ausone, de la religion d'Homère, écrit à Paulin, de la religion du Christ : « Muses, divinités de la Grèce, entendez « cette prière ; rendez un poëte aux Muses du Latium ! » Le poëte de la Croix répond : « Pourquoi rappelles-tu en ma faveur les « Muses que j'ai répudiées ? Un plus grand Dieu subjugue mon « ame..... Rien ne t'arrachera de ma mémoire..... Cette ame ne « peut t'oublier, puisqu'elle ne peut mourir[8]. »

Le temps, comme vous le voyez, avoit usé la violence des partis : les hommes supérieurs, le moment de l'action passé, ne tardent

[1] *Syn.* Ep., LVII. — CV. — [2] Ep. XCV. — *ad Olymp.*

[3] Τῇ φιλοσόφῳ. Τῇ φιλοσόφῳ Ὑπατίᾳ. Ep. XV, p. 172 ; ep. X, p. 170.

[4] Μῆτερ, καὶ ἀδελφὴ, καὶ διδάσκαλε. Ep. XVI, p. 173.

[5] Τῆς θεοτότης σου ψυχῆς. Ep. X, p. 170. — [6] Ep. CXXXVI, p. 272.

[7] Ep. CCLXV. — CCXLIX. — [8] VILLEMAIN, *Mél. hist. et litt.*, p. 449.

pas à s'entendre ; il est entre ces hommes une paix naturelle qu'on pourroit appeler la paix des talents, semblable à cette paix de Dieu qu'une religion commune établissoit entre les vaillants et les forts. Aussi, vers la fin du quatrième siècle et dans les deux siècles suivants, la tendance que les philosophes des deux religions ont à se rapprocher est visible : la haine a disparu ; il ne reste que les regrets. Les contentions n'existent plus que parmi les chrétiens des différentes sectes.

Néanmoins quelques caractères rigides, instruits aux rudes enseignements apostoliques, désapprouvoient ces ménagements ; ils condamnoient orateurs et poëtes, et méprisoient la délicatesse du langage. Saint Jérôme confesse avec larmes son penchant pour les auteurs profanes ; il expie d'avance par le jeûne, les veilles et les prières, la lecture qu'il se prépare à faire de Cicéron et de Platon. Rufin accuse Jérôme d'un crime énorme : d'avoir occupé certains religieux du mont des Olives à copier les dialogues de Cicéron, et d'avoir, dans sa grotte de Bethléem, expliqué Virgile à des enfants chrétiens.

Les philosophes, après le règne de Julien, avoient cessé de se distinguer de la foule par les habits et les mœurs ; mais la suite des doctrines et la succession des maîtres se prolongèrent bien au delà du règne de l'Apostat. Dans le cinquième et dans le sixième siècle, les chaires publiques à Athènes étoient encore occupées par des païens[1] : Syrannius fut le prédécesseur de Proclus, qui transmit le doctorat à Marinus, converti du judaïsme samaritain à l'hellénisme. Proclus étoit auteur d'un double commentaire sur Homère et sur Hésiode, de deux livres de théurgie, de quatre livres sur la *République* de Platon, de dix livres sur les Oracles, de plusieurs autres traités, et de dix-huit Arguments contre les chrétiens, réfutés par Philoponus[2]. Marinus nous a laissé la biographie de son maître : alors un saint écrivoit la vie d'un saint, un philosophe la vie d'un philosophe ; ils se partageoient la gloire du ciel et de la terre.

Marinus attribue à Proclus une vertu surnaturelle de bienfaisance : il en apporte en preuve la guérison miraculeuse de la jeune Asclépigénie, fille d'Archiades et de Plutarcha. Il remarque que la maison de Proclus touchoit au temple d'Esculape ; car, dit-il, Athènes étoit encore assez heureuse pour conserver dans son en-

[1] Ionlius donne le catalogue de la succession des philosophes athéniens. Pages 301 et 302 : *De Scriptoribus hist. philosophicæ.*

[2] SUIDAS, *Lex.*, *voce Procl.* ; FABRIC., *de Procli script. edit.*, p. 80.

tier le temple du *Sauveur*. Platon étoit pauvre (c'est toujours Marinus qui parle); il n'avoit qu'un jardin dans l'enceinte de l'Académie, et un revenu de la valeur de trois pièces d'or; mais, du temps de Proclus, le revenu de l'Académie s'élevoit à plus de mille[1].

Marinus nous donne encore l'époque certaine de la perte de la fameuse statue de Phidias, la Minerve du Parthénon : échappée aux ravages des Goths, elle n'échappa point à ceux des chrétiens. « Minerve, dit-il, manifesta le grand attachement qu'elle avoit pour Proclus, quand la statue de cette déesse, qui jusqu'alors étoit restée au Parthénon, fut enlevée par ceux *qui touchent aux choses qui ne devroient pas être touchées*. Quand donc Minerve eut été chassée de son temple, une femme d'une beauté exquise apparut en songe à Proclus; elle lui commanda de parer ses foyers, en lui disant : « Minerve veut habiter et dormir avec toi[2]. »

Marinus date la mort de Proclus de l'an 124 à partir de celle de Julien[3] : c'étoit une ère à l'usage des regrets et de la reconnoissance philosophiques. Les chrétiens comptoient ainsi de l'époque des martyrs.

Plus tard encore, vers l'an 550, nous trouvons Damascius le stoïcien lié d'amitié avec Simplicius et Eulanius. L'aventure de ces derniers philosophes du monde romain mérite d'être racontée.

Damascius de Syrie, Simplicius de Cilicie, Eulanius de Phrygie, Ermias et Diogène de Phœnicie, Isidore de Gaza, accablés du triomphe de la croix, résolurent de s'expatrier et d'aller vivre chez les Perses. Arrivés dans la contrée des Mages, ils trouvèrent que le roi n'étoit pas un philosophe, que les nobles étoient pleins d'orgueil, que le peuple, rusé et voleur, ne valoit pas mieux que le peuple romain. Ils furent surtout révoltés du spectacle de la polygamie, impuissante même à prévenir l'adultère : ils se repentirent et desirèrent rentrer dans leur pays. Chosroès, qui négocioit alors un traité avec la cour de Constantinople, y fit généreusement

[1] PHOT., *cod.* CCXLII, p. 1054. DAMASC., *in vit. Isidor*.

[2] MARIN., *in vit. Procli*, cap. XXX, p. 62. Nous devons à M. Boissonnade une excellente édition de la vie de Proclus par Marinus, et du commentaire inédit de Proclus sur le Cratyle.

Je ne sais si, par rapport à l'histoire de l'art, ce passage a jamais été remarqué. Il m'avoit échappé dans mon mémoire sur l'histoire de Sparte et d'Athènes, dans l'introduction à l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. M. Quatremère de Quincy ne le cite point dans son *Jupiter Olympien*. Il y avoit deux statues de Minerve à Athènes de la main de Phidias : celle de la *citadelle*; elle étoit de bronze, et l'on apercevoit l'aigrette de son casque du cap Sunium; celle du *Parthénon*, elle étoit d'or et d'ivoire. Marinus parle évidemment de la dernière.

[3] MARIN., *in vit. Procli*, cap. XXXVI, p. 73.

insérer une clause en faveur de ses hôtes : on ne les inquiéta point à leur retour, et ils jouirent en paix à leurs foyers de la liberté de conscience [1].

Dans cette agonie d'une société prête à passer, l'assimilation de langage, d'idées et de mœurs étoit presque complète entre les hommes supérieurs des deux religions ; mêmes principes de morale, mêmes expressions de *salut*, de *grace* divine, mêmes invocations au Dieu unique, éternel, au Dieu *Sauveur*. Quand on lit Synésius et Marinus, Fulgence et Damascius, et les autres écrivains religieux et moraux de cette époque, on auroit peine à déterminer la croyance à laquelle ils appartiennent, si les uns ne s'appuyoient de l'autorité homérique, les autres de l'autorité biblique.

Boëce dans l'Occident, Simplicius dans l'Orient, terminèrent cette série des beaux génies qui s'étoient placés entre le ciel et la terre : ils virent entrer la solitude dans les écoles où le Christianisme avoit été nourri, et dont il chassa l'auditoire ; ils fermèrent avec honneur les portes du Lycée et de l'Académie des sages. Justinien supprima les écoles d'Athènes quarante-quatre ans après la mort de Proclus [2]. Boëce, chrétien et persécuté, étoit un philosophe ; Simplicius, philosophe et heureux, avoit le caractère d'un chrétien. « O Seigneur, dit-il (dans la prière qui termine son « commentaire de l'*Enchiridion* d'Épictète), ô Seigneur, père, « auteur et guide de notre raison, permets que nous n'oubliions « jamais la dignité dont tu décoras notre nature ! Fais que nous « agissions comme des êtres libres ; que, purifiés de toutes passions « déréglées, nous sachions, si elles s'élèvent, les combattre et les « gouverner ! Guidé par la lumière de la vérité, que notre jugement nous attache aux choses véritablement bonnes ! Je te « supplie, ô mon SAUVEUR ! de dissiper les ténèbres qui couvrent « les yeux de nos ames, afin que nous puissions, comme le dit « Homère, distinguer et l'homme et Dieu. »

Boëce, enfermé dans un cachot à Ticinum (Pavie), se plaint du changement de sa fortune et des malheurs de sa vieillesse : les Muses l'environnent dans des vêtements de deuil. Tout à coup une femme majestueuse se montre à lui ; ses regards sont perçants, ses couleurs brillantes. Elle est jeune, et pourtant on voit que sa naissance a précédé celle des hommes du siècle : tantôt elle

[1] AGATHIAS, lib. II, p. 69 *et seq.* ; SUIDAS, voce Πρέσβεις : BRUCKER, *Hist. crit. de la philosoph.*, t. II, p. 451.

[2] JOAN. MATT., t. II, p. 487 ; ALEMAN., p. 406.

ne paroît pas s'élever au-dessus de la taille commune; tantôt son front touche aux nues, et se cache aux regards des mortels. Un tissu d'une matière incorruptible forme sa robe; l'éclat de cette robe est légèrement adouci par une espèce de teinte semblable à celle que le temps répand sur les vieux tableaux. Cette femme tient un livre dans sa main droite, un sceptre dans sa main gauche. Dès qu'elle aperçoit les Muses dictant des vers à la douleur de Boëce, elle chasse ces courtisanes, qui, loin de fermer les blessures, les tiennent ouvertes avec un poison subtil. Ensuite elle s'assied sur le lit du prisonnier et lui adresse ces paroles : « Est-ce « donc toi que j'ai nourri de mon lait, que j'ai élevé avec un si « tendre soin? toi dont j'avois fortifié l'esprit et le cœur, tu te « serois laissé vaincre à l'adversité! me reconnois-tu? Tu gardes « le silence! » La Divinité essuie avec un pan de sa robe les larmes qui roulent dans les yeux de Boëce : aussitôt il reconnoît la mère féconde des vertus, son amie céleste, la Philosophie. Elle donne ses dernières leçons à son élève ; elle lui répète que le souverain bien ne se trouve qu'en Dieu, et comme Simplicius, la Philosophie, ou plutôt Boëce, s'écrie : « Être infini! source de tous les biens! « Dieu SAUVEUR! élevez nos ames jusqu'au séjour que vous ha- « bitez! répandez sur nous cette lumière qui seule peut donner à « nos yeux la force de vous contempler! »

Y a-t-il rien de plus beau et en même temps de plus semblable que ces derniers accents de Simplicius et de Boëce? A cette époque le Christianisme étoit philosophique; il rétrograda; il devint monacal par l'ignorance et les malheurs répandus sur la terre : c'est précisément ce qui fit sa force. Le temps de la barbarie couva les germes de la société moderne, et son incubation fut d'une énergie prodigieuse. Le Christianisme, philosophique trop tôt à la suite d'une vieille civilisation qui n'étoit pas née de lui, se seroit épuisé; il falloit qu'il traversât des siècles de ténèbres, qu'il fût lui-même l'auteur de la civilisation nouvelle, pour arriver à son âge philosophique *naturel*, âge qu'il atteint aujourd'hui.

Entre Platon et saint Augustin, entre Socrate et Boëce, s'accomplit une des grandes périodes de l'histoire de l'esprit humain. Les maîtres de la sapience païenne remirent, en se retirant, le style et les tablettes aux maîtres de la sapience évangélique. Le principe de la philosophie ne périt point, parcequ'aucun principe ne se détruit, parceque la philosophie est à la fois la langue de l'esprit et la haute région où l'ame habite à part de son enveloppe.

La théologie s'assit sur les bancs que la philosophie abandonnoit, et la continua. Les systèmes d'Aristote et de Platon, la forme et l'idée, divisèrent toujours les intelligences, jusqu'au temps où les ouvrages du Stagyrite, rapportés à l'Europe par les Arabes, renouvelèrent la doctrine des péripatéticiens et enfantèrent la scolastique. La branche gourmande du Christianisme, l'hérésie, qui ne cessa de pousser avec vigueur, reproduisit de son côté le fruit philosophique dont le germe l'avoit fait naître.

En lisant le récit de la spoliation des temples sous le règne de Théodose, vous aurez cru assister à la destruction des églises, perpétrée de nos jours. Mais l'écroulement de nos églises n'a point amené la chute de la religion du Christ, tandis que la religion de Jupiter, ruinée d'ailleurs, disparut avec ses temples. La vérité ne tient point à une pierre; elle subsiste indépendamment d'un autel: l'erreur ne peut vivre, si elle n'est enfoncée dans les ténèbres d'un sanctuaire. Le Christianisme, au temps de Théodose et de ses fils, se trouvoit prêt à remplacer le paganisme: le Christianisme n'a point d'héritier dans notre siècle. La philosophie humaine qui se présenteroit pour succéder à la foi, ainsi qu'elle s'offrit pour tenir lieu de l'idolâtrie, qu'auroit-elle à nous donner? Une théurgie? Qui l'admettroit? Et cette théurgie, que cacheroit-elle sous ses voiles, sinon ces mêmes vérités de l'Essence divine, que les enseignements publics de l'Église ont mises à la portée du vulgaire? Les mystères des initiations sont révélés à la foule dans le Symbole que répète aujourd'hui l'enfant du peuple.

Si l'on imaginoit d'établir autre chose que les vérités reçues de la foi, le panthéisme, par exemple, le pourroit-on? Le Christianisme est la synthèse de l'idée religieuse; il en a réuni les rayons: le panthéisme est l'analyse de la même idée, il en disperse les éléments. Chacun aura-t-il à ses foyers une petite fraction de la vérité divine, dont il se fera un Dieu pour sa consommation particulière? Les Pénates, les Fétiches, les Manitous, les Énones, les Génies, ressusciteroient-ils? L'idolâtrie reviendroit-elle encore une fois par cette route fausser la société? Y auroit-il autant d'autels que de familles? autant de prêtres, de cérémonies, de rites que d'imaginations pour les inventer? La pluralité des religions privées remplaceroit-elle l'unité de la religion publique? Auroit-elle le même effet sur l'homme? Quel chaos que le mouvement et l'exercice de ces cultes infinis et divers! toutes les bizarreries, tous les désordres d'esprit et de mœurs qui ont décrédité les sectes philosophiques et les hérésies, revivroient; toutes les aberrations sur la

nature de Dieu renaîtroient. Qu'est-il, ce Dieu? est-il éternel? a-t-il créé la matière? existe-t-il à part auprès d'elle? est-il une source d'où sortent et où rentrent les intelligences? La matière même existe-t-elle? L'univers est-il en nous? hors de nous? Qu'est-ce que l'esprit, effet ou cause? Ira-t-on jusqu'à supposer, dans un nouveau système, que Dieu n'est pas encore complet, qu'il se forme chaque jour par la réunion des ames dégagées des corps; de sorte que ce ne seroit plus Dieu qui auroit formé l'homme, mais les hommes qui seroient les créateurs de Dieu? Et comment revêtirez-vous d'une forme sacrée, pour remplacer la forme chrétienne, ces allégories, ces mythes, ces rêveries, ces vapeurs des esprits défectueux, nébuleux et vagues, qui cherchent la religion et qui n'en veulent pas? Le mysticisme, l'éclectisme ou le choix des vérités dans chaque système, peuvent-ils devenir un culte? ces vérités sont-elles évidentes, et tous les esprits consentent-ils aux mêmes abstractions métaphysiques?

Enfin tout système philosophique, en s'implantant dans les ruines du Christianisme, ne trouveroit plus pour véhicule populaire le moyen qui se rencontra autrefois : la prédication de la morale universelle. L'Évangile eut à développer ces grands principes de liberté et d'égalité qui, connus de quelques génies privilégiés, étoient ignorés des nations et combattus par les lois. Aujourd'hui l'ouvrage est accompli : la philosophie peut recommander une réforme, mais elle n'a aucun enseignement nouveau à propager. Comment alors, sans la ressource d'une morale à établir, déterminerez-vous les hommes à changer les mystères chrétiens contre d'autres mystères, aussi difficiles à comprendre?

Ces choses étant impossibles, on n'aperçoit réellement derrière le Christianisme que la société matérielle; société bien ordonnée, bien réglée, jusqu'à un certain point exempte de crimes, mais aussi bien bornée, bien enfantine, bien circonscrite aux sens polis et hébétés. Lorsque dans la société matérielle on pousseroit les découvertes physiques et les inventions des machines jusqu'aux miracles, cela ne produiroit que le genre de perfectionnement dont la machine même est susceptible. L'homme, privé de ses facultés divines, est indigent et triste; il perd la plus riche moitié de son être : borné à son corps, qu'il ne peut ni rajeunir, ni faire vivre, il se dégrade dans l'échelle de l'intelligence. Nous deviendrions par l'absence de religion des espèces d'Indiens ou de Chinois. La Chine et l'Inde, l'une par le matérialisme, l'autre par une philosophie pétrifiée, sont de véritables nations-momies : assises

depuis des milliers de siècles, elles ont perdu l'usage du mouvement et la faculté de progression, semblables à ces idoles muettes et accroupies, à ces sphinx couchés et silencieux qui gardent encore le désert dans la Thébaïde.

Religieusement parlant, on est obligé de conclure de ces investigations impartiales, qu'il n'y a rien après le Christianisme.

Mais si le Christianisme tombe comme toute institution que l'homme a touchée et à laquelle il a communiqué la défaillance de sa nature, si le temps de cette religion est accompli, qu'y faire? Le mal est sans remède. Je ne le pense pas. Le Christianisme intellectuel, philosophique et moral, a ses racines dans le ciel, et ne peut périr; quant à ses relations avec la terre, il n'attend pour se renouveler qu'un grand génie. On aperçoit très bien aujourd'hui la possibilité de la fusion des diverses sectes dans l'unité catholique: mais la première condition pour arriver à la recomposition de l'unité, c'est l'affranchissement complet des cultes. Tant que la religion catholique sera une religion soldée, dépendante de l'autorité politique et de la forme variable des gouvernements, tant qu'elle continuera d'être gênée dans ses mouvements, entravée dans ses assemblées particulières et générales, contaminée dans ses chaires et ses écoles par l'argent du fisc; en un mot, tant qu'elle ne retournera pas au pied et à la liberté de la croix, elle languira dégénérée.

Le tableau de la chute du polythéisme et de la destruction des écoles philosophiques auroit été mal aperçu, s'il s'étoit déroulé lentement dans l'ordre chronologique du récit : le triomphe complet de la religion chrétienne, sous le règne de Théodose, indiquoit la place où ce tableau devoit être exposé. Reprenons la suite des faits politiques et militaires.

ÉTUDE QUATRIÈME

OU

QUATRIÈME DISCOURS

SUR

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS

DU CHRISTIANISME

ET L'INVASION DES BARBARES.

PREMIÈRE PARTIE.

D'ARCADE ET HONORIUS A THÉODOSE II ET VALENTINIEN III.

ARCADE, HONORIUS, emp. SIRICIUS, ANASTASE Ier, INNOCENT Ier, papes. An de J. C. 395-408.

Théodose ne survécut que trois mois à sa victoire sur Eugène : il mourut à Milan ; son corps fut transporté à Constantinople. Il laissa deux fils, Arcade et Honorius. Arcade avoit été déclaré auguste par son père, la cinquième année du règne de ce dernier. Honorius fut revêtu de la même dignité après la mort de Valentinien II, et lorsque Théodose se préparoit à marcher contre Eugène. Arcade hérita de l'empire d'Orient, Honorius de celui d'Occident ; Arcade s'ensevelit dans le palais de Constantinople, Honorius dans les murs de Ravenne. Arcade étoit petit, mal fait, laid, noir et bête ; il avoit les yeux à demi endormis, comme un serpent [1] ; Honorius étoit fainéant et léger [2]. Rufin se chargea de tromper et d'avilir les deux empereurs ; Stilicon, de les trahir et de les défendre. Arcade subissoit le joug des eunuques et de sa femme ; Honorius élevoit une poule appelée Rome, et Alaric prenoit la cité de Romulus.

Rufin fut le ministre d'Arcade, comme Stilicon le ministre d'Honorius. Originaire d'Éause, dans les Gaules, Rufin avoit ob-

[1] PHILOST., *Hist. eccl.*, lib. XI, cap. III ; PROCOP, *de Bel. Persic.*, lib. I, cap. II.

[2] PROCOP., *de Bel. Vandal*, lib., I, cap. II ; PHOT., c. LXXX.

tenu sous Théodose, qui le favorisa trop, les charges de grand maître du palais, de consul et de préfet du prétoire. Il est accusé d'ambition, de perfidie, de cruauté et surtout d'avarice, par Claudien, Suidas, Zosime, Orose, saint Jérôme et Symmaque[1], lequel louant tout le monde ne louoit personne, ainsi qu'on l'a remarqué.

Déclaré préfet d'Orient, aspirant secrètement à l'empire, Rufin avoit une fille qu'il prétendoit donner en mariage à Arcade. Eutrope l'eunuque déjoua ce projet, et Arcade mit dans le lit impérial Eudoxie, fameuse par ses démêlés avec saint Jean Chrysostome; elle étoit fille de Bauton, vaillant chef frank, devenu comte et général romain.

Stilicon gouvernoit l'Occident sous Honorius; c'étoit un grand capitaine de race vandale[2]. Il avoit épousé Serène, nièce de Théodose. Cette alliance enfloit le cœur du demi-barbare[3]; il prétendoit que son oncle Théodose lui avoit laissé la tutelle de ses deux fils, et ne supportoit qu'avec impatience l'autorité dont Rufin jouissoit en Orient.

Celui-ci, trompé dans ses projets par le mariage d'Eudoxie, craignant les entreprises de Stilicon, qui levoit des soldats, déchaîna les Barbares sur l'Empire; il invita les Huns à se précipiter sur l'Asie, et il livra l'Europe aux Goths[4]. Ces derniers étoient commandés par Alaric.

Alaric étoit né dans l'île de Peucé, à l'embouchure du Danube, au sein même de la Barbarie. Claudien appelle poétiquement le Danube le dieu paternel d'Alaric. Cet homme, un des cinq ou six hommes millenaires ou fastiques, n'étoit pas de la famille des *Amales*, la première de la nation des Goths, mais de la seconde, la famille des *Balthes*. Son courage lui avoit fait donner parmi ses compatriotes le surnom de Balt, qui signifie le hardi ou le vaillant.

Tout jeune encore, Alaric avoit passé le Danube en 376 avec les Visigoths, lorsqu'ils fuyoient devant les Huns. Il s'étoit trouvé aux combats qui précédèrent et amenèrent la défaite et la mort de Valens[5]. Il fit la paix avec Théodose, et le suivit en qualité d'allié dans l'expédition contre Eugène.

Rufin alla déterrer, pour venger sa querelle domestique, l'homme

[1] *In Ruf.* Suid., p. 690; Zosim., lib. v; Oros., p. 224; Hier., epist. iii; Symm., lib. vi, epist. xv.

[2] Oros., lib. vii, cap. xxxvii. — [3] Hier., ep. xxi.

[4] Hier., ep. iii, xxx, xx, p. 783.

[5] Claud., *de Sext. Hon. consul.*, p. 447; *id.*, *de Bell. Get.*, p. 470; Symm., lib. ii; Jornand., cap. xiv, p. 29.

que Dieu avoit destiné pour venger la querelle du monde. Afin que le Goth ne rencontrât aucun obstacle, le favori d'Arcade plaça deux traîtres, Antioque et Géronce, l'un à la garde des Thermopyles, l'autre à celle de l'isthme de Corinthe [1] : ces deux portiers de la Grèce la devoient ouvrir aux Barbares.

Alaric, feignant donc quelque mécontentement de la cour d'Arcade, marauda tout le pays, entre la mer Adriatique et le Pont-Euxin. Les Goths promenoient avec eux quelques troupes de Huns qui, l'hiver d'antan, avoient passé le Danube sur la glace. Les Barbares butinèrent jusque sous les murs de Constantinople, d'où Rufin sortit en habit goth pour parlementer avec eux [2].

Stilicon, sous prétexte de secourir l'Orient, se mit en marche avec l'armée que Théodose avoit employée contre Eugène.

Alors arrive un ordre d'Arcade, qui redemande à Stilicon l'armée de Théodose, et lui défend de passer outre de sa personne : Stilicon obéit ; il remet le commandement de l'armée à Gaïnas, capitaine goth qui servoit sous lui, et le charge secrètement de tuer Rufin ; entreprise dans laquelle il ne manqua pas d'être assisté par l'eunuque Eutrope [3].

Rufin se flattoit d'être proclamé empereur par les soldats qui lui apportoient une autre pourpre ; il alla avec Arcade au-devant d'eux : Gaïnas le fit envelopper, et tout aussitôt massacrer aux pieds d'Arcade. Sa tête, détachée de son corps, fut portée à Constantinople au bout d'une pique, et promenée par les rues ; sa main droite coupée accompagnoit sa tête ; on présentoit cette main de porte en porte [4]. Un caillou introduit dans la bouche du mort la tenoit ouverte, et les lèvres entre-bâillées étoient censées demander l'aumône que la main [5] attendoit ; satire populaire d'une effrayante énergie contre l'exaction et le pouvoir. On ne gagna

[1] Zos., p. 782. — [2] CLAUD., *in Ruf*, p. 22.

[3] Zos., p. 785 ; PHILOST., lib. II, cap. III.

[4] Data a Gaine tessera simul universi Rufinum circumdatum gladiis feriunt. Et hic quidem ei dexteram adimebat, ille manum alteram procidebat. Alius a cervice revulso capite recedebat consuetos victoriæ Poanas accinens... et manum ejus ubique per urbem circumgestarent et ab occurrentibus peterent insatiabili pecuniam darent. (Zos., *Hist.*, lib. V, p. 89.)

Rufinus quidem etiam imperatorium nomen ad se ipsum trahere omni arte studebat... Milites, in loco qui Tribunal dicitur, ad ipsos imperatoris pedes gladiis contrucidarunt... eo ipso die quo ii qui militum delectum agebant, purpuram ipsi circumdaturi erant. (PHILOSTORG., *Hist. eccl.*, lib. IX, p. 528.)

[5] Porro milites cum Rufino caput amputassent, lapidem ori ejus immiserunt : hastæque infixum circumferentes quaquaversum discurrere cœperunt. Dextram quoque ejusdem præcisam gestantes, per singulas officinas urbis circumtulerunt, hæc addentes : Date stipem insatiabili. Magnamque auri vim hujusmodi postulatione collegerunt. (*Id.*, *ibid.*)

rien au changement du ministre : Eutrope prit la place de Rufin.

Alaric et ses Goths, n'ayant plus rien à piller ni à combattre, passèrent le défilé des Thermopyles, qui n'étoit défendu que par le tombeau de Léonidas. Des pâtres avoient enseigné aux Perses le sentier de la montagne ; des *Robes noires* (ce qui, dans le langage d'Eunape, signifie des moines) le découvrirent aux Goths[1]. Quel prodigieux changement dans les temps! Quelle révolution parmi les hommes!

Les murailles de Thèbes la protégèrent[2]; les souvenirs de cette ville venoient d'OEdipe, passoient par Épaminondas et Alexandre. Alaric épargna Athènes, qui n'étoit plus qu'une université, moins fameuse par sa philosophie que par son miel[3]. Il accepta un repas et se baigna dans la cité de Périclès et d'Aspasie pour montrer qu'il n'étoit pas étranger à la civilisation[4]. Mais l'Attique fut livrée aux flammes. On voit encore aujourd'hui cette Athènes qui ressemble, comme elle ressembloit au temps des Goths, à la peau vide et sanglante d'une victime dont la chair avoit été offerte en sacrifice[5]. On affirmoit que Minerve avoit remué sa lance ; que l'ombre d'Achille avoit effrayé Alaric[6]. Des esprits débilités par des fables sont bien petits dans les réalités des empires : la Grèce, conservée et comme embaumée dans ses fictions, opposoit puérilement les mensonges du passé aux terribles vérités du présent.

Alaric continua sa marche vers le Péloponèse : Cérès périt à Éleusis avec ses mystères ; plusieurs philosophes moururent de douleur, ou par l'épée des Barbares, entre autres Protaire, Hilaire et Priscus si chéri de Julien[7]. Corinthe, Argos et Sparte virent leur gloire foulée aux pieds. Alors périt aussi peut-être ce Jupiter Olympien qui n'avoit d'immortel que sa statue. Malheureusement il étoit d'or et d'ivoire ; s'il eût été de marbre, quelque espoir resteroit de le retrouver sous les buissons de l'Élide, à moins que la pensée broyée de Phidias ne fût devenue la chaux d'une cahute ou d'un minaret.

Stilicon débarque avec une armée sur les côtes de la Grèce ; il

[1] EUNAP., cap. VI, p. 93, *in vita Philosoph.* — [2] ZOS., p. 783.

[3] Athenæ vero quondam civitas fuit, sapientum domicilium, nunc eam mellatores celebrant : quibus pars illud sapientum plutarcheorum adjice, qui non orationum suarum fama juvenes in theatris congregant, sed mellis ex Hymeto amphoris. (SYNES., epist. CXXXV, *ad fratrem*, p. 272.)

[4] ZOS., p. 784.

[5] Nihil enim jam Athenæ splendidum habent, præter celeberrima locorum nomina. Ac velut ex hostia consumpta sola pellis superest animalis, quod olim aliquando fuerat indicium. (SYNES., *ad fratrem*, ep. CXXXV, p. 272.)

[6] ZOS., p. 784. — [7] EUNAP., cap. VI, p. 93-94.

enferme Alaric dans le mont Pholoë, et le laisse ensuite échapper[1]. Sorti du Péloponèse, Alaric, par un soudain changement de fortune, est déclaré maître général de l'Illyrie orientale, au nom de l'empereur Arcade. Ce prince prétendoit qu'Honorius n'avoit pas eu le droit de le secourir, parceque la Grèce étoit du ressort de l'empire d'Orient[2] : Arcade ne vouloit rien perdre de la légitimité de sa couardise. Il crut gagner Alaric en l'investissant du commandement d'une province, et ne fit que le rendre plus redoutable. Une éternelle justice punit la lâcheté : Alaric venoit d'égorger les fils ; on lui donna la puissance sur les pères : on ne règne point par de pareils moyens.

Les Goths déclarent Alaric roi, sous le nom de roi des Visigoths : ils envahissent l'Italie, la première année même de ce cinquième siècle, fameux par la destruction de l'empire d'Occident et la fondation des royaumes barbares. Stilicon rassemble une armée; Alaric se retire; Honorius va triompher à Rome. Je ne vous parle de ce ridicule triomphe qu'afin de rappeler le véritable triomphateur; c'étoit un moine qui portoit un nom voué à l'immortalité : Télémaque, sorti tout exprès de sa solitude de l'Orient, étoit venu à Rome sans autre autorité que celle de son froc, pour accomplir ce que les lois de Constantin n'avoient pu faire. Il se jette dans l'amphithéâtre au milieu des gladiateurs, et s'efforce de les séparer avec ses mains pacifiques. Les spectateurs, enivrés de l'esprit du meurtre, le massacrèrent[3]; vrai martyr de l'humanité, il racheta de son sang le sang répandu au spectacle de la mort. De ce jour, les combats des gladiateurs furent définitivement abolis.

Stilicon, dont Honorius épousa successivement les deux filles, avoit traité avec les Franks aux bords du Rhin. Marcomir et Sunnon, frères, régnoient sur ces peuples. L'un fut banni en Toscane, l'autre tué par ses compatriotes. On veut que Marcomir ait été père de Pharamond[4].

Saint Ambroise étoit mort dès l'année 397. Stilicon regarda sa mort comme la ruine de l'Italie[5].

[1] Zos, p. 784. — [2] Claud., *de Bel. Get.*

[3] Telemachus, monasticæ vitæ deditus. Hic ab Orientis partibus profectus, ejusque rei causa Romam ingressus... Ipse quoque in amphitheatrum venit. Et in arenam descendens, gladiatores qui inter se pugnabant compescere conabatur. Sed cruentæ cædis spectatores cum ægre ferentes, et dæmonis qui eo sanguine oblectabatur furorem animis suis concipientes, pacis autorem lapidibus obruerunt. (Theod. *episcop.*; Cyri *eccl. Hist.*, lib. v, cap. xxvi, p. 234. Parisiis, 1673.)

[4] Adrian; Val., *rer. Fr.*, lib. iii. — [5] Ambr., *vit. P.*, cap. xlv.

Guidon se révolta en Afrique, et fut défait par son frère Marcezel. « L'incertitude des choses de ce siècle est si grande, écrivoit alors saint Augustin, on voit si souvent tomber les princes de la terre, que ceux qui mettent en eux leurs espérances y trouvent leur ruine[1]. » Marcezel fut jeté dans une rivière près de Milan, par ordre de Stilicon jaloux.

Les Scots et les Pictes ravagèrent l'Angleterre. Alaric, sorti d'Italie, y rentra vers la fin de l'an 402. L'histoire confuse de cette époque ne laisse pas voir les causes de ces mouvements divers. Les partis s'accusent mutuellement : tantôt c'est Alaric représenté comme un chef sans foi, se jouant des serments qu'il prête tour à tour aux deux empereurs Arcade et Honorius : tantôt c'est Stilicon soupçonné de vouloir faire tomber la couronne sur la tête d'Eucher, son fils, et suscitant à dessein les Barbares : mais cette fièvre à redoublements n'étoit que l'effet de la décomposition du corps social dans sa maladie de mort. L'Italie fut consternée à la seconde irruption d'Alaric. Rome répara les murailles d'Aurélien ; Honorius, prêt à fuir, trembloit dans les marais de Ravenne. Stilicon attaque les Goths à Pollence, sur les confins de la Ligurie, et remporte une victoire chèrement achetée[2]. Les Goths avoient d'abord refusé le combat, à cause de la célébration des fêtes de Pâques (403). La femme et les enfants d'Alaric demeurèrent prisonniers entre les mains de Stilicon, et, pour les délivrer, Alaric consentit à évacuer ses conquêtes. Dieu avoit, au milieu de l'Empire romain, deux armées de Goths investies de ses justices : l'une conduite par un Goth chrétien, Alaric ; l'autre par un Goth païen, Radagaise, ou Rhodogaise selon la forme grecque. L'armée de celui-ci étoit composée de toute la race gothe trans-danubienne et trans-rhénane. Il menoit aux batailles deux cent mille soldats.

Radagaise monta à son tour en Italie (405), comme une haute marée remplace celle qui est descendue. Stilicon rassemble des Alains, des Huns, et d'autres Goths commandés par Sarus. Les ennemis pénètrent jusqu'à Florence. Saint Ambroise apparoit à un chrétien dont jadis il avoit été l'hôte dans cette ville, et lui pro-

[1] Deus noster refugium et virtus ; sunt quædam refugia quo quisque cum fugerit magis infirmatur quam confirmetur. Confugis, verbi gratia, ad aliquem in seculo magnum... Tanta hujus seculi incerta sunt et ita potentum ruinæ quotidianæ crebrescunt, ut cum ad tale refugium perveneris, plus tibi timere incipias. (AUG., *Enarrationes in Psalmos* XLV, v. II, p. 299, c. IV.)

[2] CLAUD., *de Bell. Get.*, p. 173 ; PRUD., *in Sym.*, lib. II ; OROS., lib. VII, c. XXXVII ; JORN., p. 633. Pollence est encore un petit village dans le Piémont, sur le Tanaro.

met une délivrance subite. Le lendemain Stilicon, par force ou par famine, contraint la multitude barbare à fuir ou à se rendre. Radagaise est pris, chargé de chaînes, et enfin exécuté : ses compagnons, parqués en troupeaux, sont vendus un écu pièce. Ils moururent presque tous à la fois : ce qu'on avoit épargné en les achetant fut dépensé pour creuser leurs fosses.

Un an après la défaite de Radagaise (406), les Alains, les Vandales et les Suèves envahirent les Gaules, toujours, supposoit-on, excités par Stilicon, qui renversoit les Barbares par ses batailles, et les relevoit par ses intrigues.

Les Bourguignons et les Franks suivirent les Alains, les Vandales et les Suèves dans les Gaules, en 407, et n'en sortirent plus.

Les légions de la Grande-Bretagne élurent cette même année, pour empereur, Marcus, qu'ils massacrèrent, et ensuite un soldat, nommé Constantin. Celui-ci passa dans le continent, battit ce qu'il rencontra, et s'établit à Arles. Il fut reconnu ou toléré par Honorius, qui faisoit paisiblement des lois assez bonnes pour des sujets qu'il n'avoit plus. Il proscrivit les priscillianistes et les donatistes.

Constant, fils de ce Constantin, empereur d'Arles, d'abord moine, ensuite césar et auguste, se rendit maître de l'Espagne. Il en ouvrit la porte aux Barbares, en retirant la garde des Pyrénées aux fidèles et braves paysans chargés de les défendre [1].

Honorius épouse, en 408, Thermancie, seconde fille de Stilicon. Alaric traite avec Stilicon par députés ; il obtient la qualité de général des armées d'Honorius dans l'Illyrie occidentale. Ætius, donné en otage à Alaric, passa trois ans auprès de lui.

Alaric, non encore satisfait, s'avança vers l'Italie, et demanda quatre mille livres pesant d'or que Stilicon lui fit accorder.

Honorius commençoit à se défier de Stilicon, à la fois son oncle et son beau-père, et accusé de songer à la pourpre pour Eucher, son fils, ouvertement attaché au paganisme.

Un camp réuni à Pavie, secrètement travaillé par Olympe, favori d'Honorius, donna le signal de la révolte. Stilicon apprend cette révolte à Bologne, en devine la cause, et se retire à Ravenne. Deux ordres d'Honorius arrivent, l'un pour arrêter, l'autre pour tuer le sauveur de l'Empire, déclaré ennemi public : il eut la tête tranchée le 23 d'août 408 ; c'étoit Rome qui portoit sa tête sur l'échafaud. Héraclien exécuta Stilicon de sa propre main,

[1] Orose, p. 223.

et fut fait comte d'Afrique : par une vertu d'extraction, le sang d'un grand homme anoblissoit son bourreau. Eucher, qui vouloit les temples, et qui chercha à Rome un abri dans une église, fut tué; Thermancie, femme d'Honorius, eut le même sort. Olympe hérita de la faveur dont avoit joui Stilicon.

Durant ces troubles de l'Occident, l'Orient avoit été gouverné par Arcade, successivement gouverné lui-même par Rufin et par Eutrope; l'un, mauvais favori, qui se croyoit haï à cause de sa fortune, et ne l'étoit que pour sa personne; l'autre, hideux eunuque, devenu consul, d'esclave d'un palefrenier qu'il avoit été, avide publicain qui prenoit tout, même des femmes, qui vendoit tout par habitude, se souvenant d'avoir été vendu [1]. Vous avez vu la mort de Rufin.

Eutrope, pour défendre sa bassesse, inventa des lois qui restent dans le Code comme un monument de la honte humaine [2]. Ces lois appliquent le crime de lèse-majesté à ceux qui conspirent contre les personnes dévouées à l'empereur; elles punissent la pensée, et s'appesantissent jusque sur les enfants des coupables de lèse-favoris. Ces lois, qui ne mirent pas même leur auteur à l'abri, firent trembler des esclaves, et n'arrêtèrent pas des Goths. Tribigilde, chef d'une colonie d'Ostrogoths établie par Théodose dans la Phrygie, se révolta à l'instigation de Gaïnas, cet autre Goth, meurtrier de Rufin. Tribigilde, opprimé tant qu'il fut ami, fut respecté quand il devint ennemi; on reconnut qu'il avoit été fidèle lorsqu'il cessa de l'être. L'eunuque régnant, accusé de ces désordres, les paya de sa chute. Il avoit osé insulter l'impératrice Eudoxie. Saint Chrysostome, qui devoit le siége épiscopal de Constantinople à Eutrope, eut le courage de défendre son bienfaiteur; s'il ne le put sauver du glaive de la loi, il l'arracha du moins aux fureurs populaires; il le peignit trop vil pour être égorgé, et réclama en sa faveur l'inviolabilité du mépris. Eutrope, tout tremblant, la tête couverte de poussière, s'étoit réfugié dans l'église à laquelle il avoit retiré le droit d'asile. « Elle lui ouvrit son « sein, dit Chrysostome, elle l'admit au pied de l'autel; elle le « cacha des mêmes voiles qui couvroient le lieu sacré; elle ne per- « mit pas qu'on l'arrachât du sanctuaire dont il embrassoit les « colonnes [3]. »

Eutrope fut banni dans l'île de Chypre, ramené à Pantique et décapité. Cet homme, qui avoit possédé plus de terre qu'on n'en

[1] CLAUD., *in Eutrop. eun.*, lib. I, p. 94 et seq. — [2] *Cod. Theod.*, loi du 4 septembre 397.
[3] *Homelia* IV, p. 60.

pouvoit mesurer, obtint à peine le peu qu'il en falloit pour couvrir son cadavre [1].

Saint Chrysostome sauva la vie à Aurélien et à Saturnin, que Gaïnas accusoit d'être les auteurs des troubles de l'Orient. Gaïnas, trompé dans ses projets de vengeance, conspira ouvertement. Les Goths qu'il commandoit, et à l'aide desquels il vouloit surprendre Constantinople, furent massacrés, et lui-même, après avoir été défait par Fravitas, trouva la mort chez les Huns, de l'autre côté du Danube, dans l'ancienne patrie des Goths.

Eudoxie, proclamée augusta, ordonna d'honorer ses images. Une statue d'argent élevée à cette femme ambitieuse, assez près de l'église de Sainte-Sophie, excita le zèle de saint Chrysostome, et devint la principale cause de l'exil de ce grand prélat. Il sortit de Constantinople le 20 de juin 404. Eudoxie succomba le sixième jour d'octobre : une *fausse couche termina sa vie, son règne, sa fierté, son animosité et tous ses crimes* [2].

HONORIUS, THÉODOSE II, emp. INNOCENT Ier, ZOSIME, BONIFACE Ier, CÉLESTIN Ier, papes. An de J. C. 409-423.

Arcade mourut le 1er mai de l'année 408, quelques mois avant la fin tragique de Stilicon; il laissa un fils unique, Théodose II. Anthemius, préfet d'Orient, fut son tuteur. Les Huns et les Squières envahirent la Thrace.

Pulchérie, sœur aînée de Théodose, devint, dès l'âge de quinze ans, l'institutrice de son frère. Le palais se changea en monastère. Théodose se levoit de grand matin avec ses sœurs pour chanter à deux chœurs les louanges de Dieu. Jamais ce prince ne vengea une injure; il laissa rarement exécuter un criminel à mort. Il disoit : « Il est aisé de faire mourir un homme, mais Dieu seul lui « peut rendre la vie. » Un jour le peuple demandoit un athlète pour combattre les bêtes féroces; Théodose, qui étoit présent, répondit : « Ne savez-vous pas qu'il n'y a rien de cruel et d'inhu- « main dans les combats où nous avons accoutumé d'assister [3] ? »

Ce prince doux avoit inventé une lampe perpétuelle, afin que ses domestiques ne fussent pas obligés de se lever la nuit pour la rallumer [4]. Instruit [5], aimant les arts jusqu'à peindre et à modeler de sa propre main, il écrivoit si bien, qu'on lui avoit donné le sur-

[1] Ac tantum telluris possedit quantum nec facile nominare qui nunc exigua conditur humo, et quantulum ei non nemo miseratione motus impertiea. (CHRYS., tom. IV, p. 484, a, d.)

[2] TILLEMONT, *Hist. des Emp.*, t. V, p 472.

[3] Populus vociferari cœpit : Cum fera bestia audax quidam bestiarius pugnet! Quibus ille ita respondit :
Nescitis nos cum humanitate et clementia spectaculis interesse solitos! (SOCR., p. 362.)

[4] SOZ., *Prolegom.*, p. 396.

[5] Semper lectitandis libris occupatus. (*Constantini Manassis Compendium*, p. 55.)

nom de *calligraphe*. Du reste, il manquoit de grandeur d'ame, avoit peu de cœur, n'aimoit point la guerre, achetoit la paix des Barbares, et particulièrement d'Attila. Il mettoit son seing au bas de tous les papiers qu'on lui présentoit sans les lire, tant il avoit aversion des affaires[1]. Il signa de la sorte l'acte de l'esclavage de l'impératrice[2]. Ce fut Pulchérie qui essaya de le corriger par cette innocente leçon. Saint Augustin remarque que cet empereur auroit été un saint dans la solitude[3].

Théodose étoit livré aux eunuques, qui débauchoient la virilité du prince : Antioque, grand chambellan du palais, conduisoit tout. Théodose se mêla trop des affaires ecclésiastiques; il favorisa l'hérésie d'Eutichès et appuya les violences de Dioscore.

Je dois vous faire remarquer sous Théodose quelques lois caractéristiques du temps : lois contre les hérésiarques de toutes les sortes : Manichéens, Pépuzeniens, Phrygiens, Priscillianistes, Ariens, Macédoniens, Tunoniens, Novatiens, Sabastiens; lois pour les professeurs des lettres à Constantinople; dix professeurs latins pour les humanités, dix grecs, trois latins pour la rhétorique, cinq grecs appelés sophistes; un pour les secrets de la philosophie; deux pour le droit. C'étoit le sénat qui choisissoit les professeurs publics; ils subissoient un examen : lois pour défendre d'enseigner (419) aux Barbares la construction des vaisseaux, et qui prononcent la peine de mort contre les délinquants : lois qui accordent à chacun le droit de fortifier ses terres et ses propriétés[4]. Ce droit est tout le moyen-âge.

En 421 Théodose épouse Eudocie, fille d'Héraclide, philosophe d'Athènes, ou de Léonce, sophiste; elle s'appeloit Athénaïde avant d'être baptisée. Athènes, qui n'avoit pas fourni un tyran à l'Empire romain, lui donnoit pour reine une muse : Eudocie étoit poëte; elle mit en vers cinq livres de Moïse, Josué, les Juges, et la touchante églogue de Ruth.

Il ne faut pas confondre Eudocie avec Eudoxie, nom de sa belle-mère, et nom aussi de la fille qu'elle eut de Théodose, et qui fut mariée à Valentinien III, l'an 437.

[1] Si quis ei chartam offerret, rubris et in ea litteris nomen imperatorium subscribebat, non inspectis prius eis quæ essent in ea præscriptis. (*Constantini Manassis Compendium*, p. 55)

[2] Quamobrem divinis exornata dotibus Pulcheria fratrem ab hoc vitio revocare studens, singulari diligentia imperatorem monebat... Litteras fingit, in quibus perscriptum foret, imperatorem Pulcheriæ sorori conjugem suam veluti mancipium donasse. Hanc chartam fratri offert, rogat hanc scripturam litteris imperatoriis munire ac subsignare velit. Imperator precibus sororis annuit, mox calamum prehendit manu, et exaratis purpurei coloris litteris, chartam confirmat. (*Id.*, *ibid.*)

[3] *Epist.* — [4] *Cod. Th.*

Revenons aux affaires de l'Italie.

Honorius, s'étant privé du secours de Stilicon, auroit pu donner le commandement des troupes romaines à Sarus le Goth, homme de guerre ; mais il le rejeta parceque Sarus étoit païen. Alaric proposoit la paix à des conditions acceptables ; on les refusa : il vint mettre le siége devant Rome [1]. Serène, veuve de Stilicon, étoit dans cette ville ; le sénat la crut d'intelligence avec Alaric, et la fit étouffer par le conseil de Placidie, sœur d'Honorius.

Alaric ferma le Tibre : la famine et la peste désolèrent les assiégés [2]. Alaric consentit à s'éloigner moyennant une somme immense [3]. On dépouilla les statues des richesses dont elles étoient ornées, entre autres celles du Courage et de la Vertu [4].

Honorius, renfermé dans Ravenne, ne ratifioit point le traité conclu. Le sénat lui députa Attale, intendant des largesses, Cécilien et Maximien : ils n'obtinrent rien de l'empereur, dominé par Olympe.

Alaric se rapprocha de Rome, et battit Valens, qui la venoit secourir.

Olympe disgracié, puis rétabli, puis disgracié encore, eut les oreilles coupées, et on l'assomma. Jove succéda à Olympe ; il avoit connu Alaric en Épire ; il étoit païen et versé dans les lettres grecques et latines. La nécessité des temps avoit amené une tolérance momentanée ; une loi d'Honorius, de 409, accorde la liberté de religion aux païens et aux hérétiques.

Alaric assiége de nouveau la ville éternelle ; l'habile et dédaigneux Barbare, voulant trancher les difficultés qu'il avoit avec l'empereur, change le chef de l'Empire ; il oblige les Romains à recevoir pour auguste Attale, devenu préfet de Rome. Attale plaisoit aux Goths parcequ'il avoit été baptisé par leur évêque.

Attale nomme Alaric général de ses armées. Il va coucher une nuit au palais, et prononce un discours pompeux devant le sénat.

Il marche ensuite contre Honorius, son digne rival. Honorius envoie des députés à Attale, et lui offre la moitié de l'empire d'Oc-

[1] An 408.

[2] Portas undique concluserat, et occupato Tiberi flumine, subministrationem commeatus e porta impediebat... Famem pestis comitabatur. (ZOSIM., *Hist.*, lib. V, pag. 105. Basileæ.)

[3] Omne aurum quod in urbe foret et argentum. (*Id.*, p. 106.)

[4] Non ornamenta duntaxat sua simulachris ademerunt, verum etiam nonnulla ex auro et argento facta conflarunt : quorum erat in numero Fortitudinis quoque simulachrum quam Romani Virtutem vocant.

Quo sane corrupto quidquid fortitudinis atque virtutis apud Romanos superabat extinctum fuit. (*Id.*, p. 107.)

cident. Attale propose la vie à Honorius et une île pour lieu d'exil. Jove trahit à la fois Honorius et Attale. Alaric, qui tient Ravenne bloquée, et qui commence à se dégoûter d'Attale, lui soumet néanmoins toutes les villes de l'Italie, Bologne exceptée[1]. Ces scènes étranges se passent en 409.

En Espagne, Géronce se soulève contre Constantin, l'usurpateur qui régnoit à Arles, et communique la pourpre à Maxime.

L'Angleterre, que Rome ne défend plus, se met en liberté. Dans les Gaules, les provinces armoricaines se forment en républiques fédératives[2]. Les Alains, les Vandales et les Suèves entrent en Espagne (409, 28 septembre). Les Vandales avoient pour roi Gonderic, et les Suèves, Ermeric. Les provinces ibériennes sont tirées au sort : la Galice échoit aux Suèves et aux Vandales de Gonderic ; la Lusitanie et la province de Carthagène sont adjugées aux Alains ; la Bœtique tombe en partage à d'autres Vandales, dont elle prit le nom de *Vandalousie*. Quelques peuples de la Galice se maintinrent libres dans les montagnes[3].

En 410, sur des négociations entamées avec Honorius, Alaric dégrade Attale ; il le dépouille publiquement des ornements impériaux à la porte de Rimini[4]. Attale et son fils Ampèle restent sur les chariots de leur maître. Alaric gardoit aussi dans ses bagages Placidie, sœur d'Honorius, demi-reine, demi-esclave. Il essaie de conclure la paix avec le frère de cette princesse, auquel il envoie le manteau d'Attale. Honorius hésite ; Alaric reprend son empereur parmi ses valets, remet la pourpre sur le dos d'Attale, et marche à Rome. L'heure fatale sonna le vingt-quatrième jour d'août, l'an 410 de Jésus-Christ.

Rome est forcée ou trahie : les Goths, élevant leurs enseignes au haut du Capitole, annoncent à la terre le changement des races[5].

Après six jours de pillage, les Goths sortent de Rome comme effrayés ; ils s'enfoncent dans l'Italie méridionale ; Alaric meurt : Ataulphe, son beau-frère, lui succède.

Dans les années 411 et 412 il n'y eut plus de consul, comme il n'y avoit plus de monde romain ; du moins on ne retrouve pas leurs fastes dans ces deux années. Il s'éleva pourtant alors un général de race latine. Constance étoit de Naïsse, patrie de Constantin ; il s'étoit fait connoître du temps de Théodose ; il avoit le titre de comte lorsque Honorius songea à l'employer. Si l'on ne

[1] Zos., p. 829 et seq. — [2] *Id.*, *ibid.*
[3] Aug., ep. 122 ; Pros., Chr., Soz., p. 814 ; Idat., *Chr.*, p. 40. — [4] Soz., p. 830.
[5] Les détails se trouveront à l'art. des *Mœurs des Barbares*.

connoissoit l'orgueil humain, on ne comprendroit pas qu'Honorius pardonnât moins à un chétif compétiteur qui lui disputoit le diadème, qu'aux Barbares qui le lui arrachoient : Constance eut ordre d'aller attaquer Constantin, tyran des Gaules.

Géronce, qui avoit proclamé Maxime auguste en Espagne, tenoit Constantin assiégé dans Arles : il fut abandonné de son armée aussitôt que Constance parut. Maxime tomba avec Géronce, et vécut parmi les Barbares dans la misère.

Constantin, délivré de Géronce, se remit lui et son fils Julien entre les mains du général d'Honorius : il s'étoit fait ordonner prêtre avant de se rendre [1], par Héros, évêque d'Arles ; précaution qui ne le sauva pas : il fut envoyé avec son fils en Italie ; on les décapita à douze lieues de Ravenne.

Édobic ou Édobinc, chef frank et général de Constantin, avoit essayé de le secourir. Constance et Ulphilas, capitaine goth qui commandoit sa cavalerie, défirent Édobic sur les bords du Rhône. Édobic se réfugia chez Ecdice, seigneur gaulois auquel il avoit jadis rendu des services [2]. Ecdice coupa la tête à son hôte, et la porta à Constance [3]. « L'Empire, dit Constance en recevant le pré« sent, remercie Ulphilas de l'action d'Ecdice [4] ; » et Constance chassa de son camp, comme y pouvant attirer la colère du Ciel, ce traître à l'amitié et au malheur [5].

Jovin prit la pourpre à Mayence dans l'année 412.

Les Goths, après avoir évacué l'Italie, étoient descendus dans la Provence. Ataulphe s'allie avec Jovin, lequel avoit nommé auguste Sébastien son frère : il se brouille bientôt avec eux, et les extermine [6]. Les généraux d'Honorius s'étoient joints aux Goths dans cette expédition.

L'an 413, Héraclien se révolte en Afrique. Il aborde en Italie, est repoussé, s'enfuit à Carthage, et va mourir inconnu dans le temple de Mnémosyne.

[1] Post hanc victoriam... Constantinus, cognita Edonici cæde, purpuram et reliqua imperii insignia deposuit.

Cumque ad ecclesiam venisset, illic presbyter ordinatus est. (Soz., cap. xv, lib. ix, p. 816, d.)

[2] Profugit ad Ecdicium, qui multis olim beneficiis ab Edobico affectus, amicus illi esse putabatur. (*Id., ibid.*)

[3] Verum Ecdicius caput Edobici amputatum ad Honorii duces detulit. (*Id., ibid.*)

[4] Constantius vero caput quidem accepi jussit, dicens rempublicam gratias agere Ulfilæ ob facinus Ecdicii. (*Id. ibid.*)

[5] Sed cum Ecdicius apud eum manere vellet, abscedere eum jussit, nec sibi nec exercitui commodam fore ratus consuetudinem hujus viri, qui tam male hospites suos exciperet. (*Id., ibid.*)

[6] Oros., p. 224 ; Idat., *Chr.*

Honorius avoit une qualité singulière : c'étoit de n'entendre à aucun arrangement ; il opposoit son ignominieuse lâcheté à tout, comme une vertu. Lui offroit-on la paix lorsqu'il n'avoit aucun moyen de se défendre, il chicanoit sur les conditions, les éludoit, et finissoit par s'y refuser. Sa patience usoit l'impatience des Barbares ; ils se fatiguoient de le frapper, sans pouvoir l'amener à se reconnoître vaincu. Mais admirez l'illusion de cette grandeur romaine qui imposoit encore, même après la prise de Rome !

Ataulphe desiroit ardemment épouser Placidie, toujours captive ; il la demandoit toujours en mariage à son frère, qui la refusoit toujours. Pendant ces négociations, cent fois interrompues et renouées, le successeur d'Alaric s'empara de Narbonne et peut-être de Toulouse ; il échoua devant Marseille ; il y fut repoussé et blessé par le comte Boniface : Bordeaux lui ouvrit ses portes.

Les Franks, dans l'année 413, brûlèrent Trèves. Les Burgondes ou Bourguignons[1] s'établirent définitivement dans la partie des Gaules à laquelle ils donnèrent leur nom.

Las du refus d'Honorius, Ataulphe résolut de prendre à femme celle dont il eût pu faire sa concubine par le droit de victoire. Le mariage avoit peut-être eu lieu à Forli[2], en Italie ; il fut solennisé à Narbonne, au mois de janvier, l'an 414. Ataulphe étoit vêtu de l'habit romain, et cédoit la première place à la grande épousée : on la voyoit assise sur un lit orné de toute la pompe d'une impératrice. Cinquante beaux jeunes hommes, vêtus de robes de soie, eux-mêmes partie de l'offrande, déposèrent aux pieds de Placidie cinquante bassins remplis d'or et cinquante remplis de pierreries[3]. Attale, qui d'empereur étoit devenu on ne sait quelle chose à la suite des Goths, entonna le premier épithalame[4]. Ainsi un roi goth, venu de la Scythie, épousoit à Narbonne Placidie, son esclave, fille de Théodose et sœur d'Honorius, et lui donnoit en présent de noces les dépouilles de Rome : à ces noces dansoit et chantoit un autre Romain que les Barbares faisoient histrion, comme ils l'avoient fait empereur, comme ils le firent ambassadeur auprès d'un

[1] Il y a aussi les Burugondes, qu'il ne faut pas confondre avec les Burgondes ou Bourguignons.

[2] Jornand., cap. xxxi.

[3] Inter alia nuptiarum dona, donatur Adulphus etiam quinquaginta formosis pueris, serica veste indutis, ferentibus singulis utraque manu ingentes discos binos, quorum alter auri plenus, alter lapillis pretiosis, vel pretii inæstimabilis, quæ ex romanæ urbis direptione Gothi deprædati fuerant. (Idat., *Chr.*, an 414. Voyez aussi Olymp. *apud Photium.*)

[4] Idat., *Chron.*, an 414 ; Olymp. *ap. Phot.*

aspirant à l'empire, comme il leur plut de lui jeter de nouveau la pourpre.

Finissons-en avec Attale. Après le mariage de Placidie, ce maître du monde, qui n'avoit ni terre, ni argent, ni soldats, nomme intendant de son domaine le poëte Paulin, petit-fils du poëte Ausone[1]. Abandonné par les Barbares, Attale, qui avoit suivi les Goths en Espagne, s'embarque pour aller on ne sait où : il est pris sur mer, et conduit enchaîné à Ravenne. A la nouvelle de cette capture, Constantinople se répandit en actions de graces[2], et s'épuisa en réjouissances publiques. Honorius, dans une espèce de triomphe à Rome, en 417, fit marcher devant son char le formidable vaincu, le contraignit ensuite de monter sur le second degré de son trône, afin que Rome, déshonorée par Alaric, pût contempler et admirer l'illustre victoire du grand César de Ravenne. Le prisonnier eut la main droite coupée, ou tous les doigts, ou seulement un doigt de cette main[3] : on ne craignoit pas qu'elle portât l'épée, mais qu'elle signât des ordres; apparemment qu'il y avoit encore quelque chose au-dessous d'Attale pour lui obéir. Il acheva ses jours dans l'île de Lipari qu'il avoit jadis proposée à Honorius; et comme il étoit possédé de la fureur de vivre, il est probable qu'il fut heureux. On avoit vu un autre Attale, chef d'un autre empire: c'étoit ce martyr de Lyon à qui l'on fit faire le tour de l'amphithéâtre, précédé d'un écriteau portant ces mots: *Le chrétien Attale.*

Honorius avoit conclu la paix avec Ataulphe, son beau-frère; celui-ci s'engageoit à évacuer les Gaules et à passer en Espagne. Placidie accoucha d'un fils qu'on nomma Théodose, et qui vécut peu. Retiré au delà des Pyrénées, Ataulphe est tué d'un coup de poignard par un de ses domestiques, à Barcelone (415). Les six enfants qu'il avoit eus d'une première femme sont tués après lui.

Les Visigoths mettent sur le trône Sigéric, frère de Sarus; Sigéric est massacré le septième jour de son élection. Son successeur fut Vallia : Vallia traite avec Honorius, et lui renvoie Placidie, redevenue esclave, pour une rançon de six cent mille mesures de blé[4].

Constance, général des armées d'Occident, épousa la veuve

[1] PAULIN., *Pœnit. Euchar.*, poem., p. 287. — [2] *Chron. Alex.*, p. 708.

[3] OROS., p. 224; PHILOST., lib. XII, cap. V; ZOS., lib. VI.

[4] PROS., *Chron.*; PHOT.; ZOS., lib. IX, cap. IX; PHILOST., lib. XII, cap. IV, p. 534; OROS., p. 224.

d'Ataulphe malgré elle : elle lui donna une fille, Justa Grata Honoria, et un fils, Valentinien III.

L'année qui précéda l'éclipse de 418 marque le commencement du règne de Pharamond[1].

En 418, Vallia extermina les Silinges et les Alains en Espagne. Les Goths revinrent dans les Gaules, où Honorius leur céda la seconde Aquitaine, tout le pays depuis Toulouse jusqu'à l'Océan[2].

Le royaume des Visigoths prenoit la forme chrétienne sous les évêques-ariens[3]. Théodoric porta la couronne après Vallia. Vallia laissa une fille mariée à un Suève, dont elle eut ce Ricimer[4] qui devoit achever la ruine de l'empire d'Occident. Une constitution d'Honorius et de Théodose, adressée l'an 418 à Agricola, préfet des Gaules, lui enjoint d'assembler les états généraux des trois provinces d'Aquitaine, et de quatre provinces de la Narbonnoise. Les empereurs décident que, selon un usage déja ancien, les états se tiendront tous les ans dans la ville d'Arles, des ides d'août aux ides de septembre (du 15 août au 13 septembre). Cette constitution est un très grand fait historique qui annonce le passage à une nouvelle espèce de liberté.

Constance, père d'Honoria et de Valentinien III, est fait auguste et meurt.

Honorius oblige sa sœur Placidie, qu'il aimoit trop peut-être[5], à se retirer à Constantinople avec sa fille Honoria et son fils Valentinien. Au bout d'un règne de vingt-huit ans, qui n'a d'exemple pour le fracas de la terre que les trente dernières années où j'écris, Honorius expire à Ravenne, douze ans et demi après le sac de Rome, attachant son petit nom à la traîne du grand nom d'Alaric.

Cette époque compte quelques historiens ; elle eut aussi des poëtes. Ceux-ci se montrent particulièrement au commencement et à la fin des sociétés : ils viennent avec les images ; il leur faut des tableaux d'innocence ou de malheurs ; ils chantent autour du berceau ou de la tombe, et les villes s'élèvent ou s'écroulent au son de la lyre. Une partie des ouvrages d'Olympiodore, de Frigerid, de Claudien, de Rutilius, de Macrobe, sont restés.

Honorius publia (414) une loi par laquelle il étoit permis à tout individu de tuer des lions en Afrique, chose anciennement prohibée. « Il faut, dit le rescrit d'Honorius, que l'intérêt de nos « peuples soit préféré à notre plaisir. »

[1] VALESII, *Re Franc.*, lib. III, p. 118.—[2] *Id.*, *ibid.*, p. 115.— [3] SID. AP., carm. II, p. 300.
[4] DOM. BOUQ., *Re. Gal. et Franc. script.* ; SID. AP.
[5] PHOT., cap. LXXX, p. 197, *voce* Olymp.

SECONDE PARTIE.

DE THÉODOSE II ET VALENTINIEN III A MARCIEN, AVITUS, LÉON Ier, MAJORIEN, ANTHÈME, OLYBRE, GLYCÉRIUS, NÉPOS, ZÉNON ET AUGUSTULE.

Théodose II, Valentinien III, Marcien, Avitus, Léon Ier, Majorien, Anthème, Olybre, Glycérius, Népos, Zénon et Augustule, emp. Célestin Ier, Sixte III, Léon Ier, Hilaire et Simplicius, papes. An de J. C. 423-476.

L'empereur d'Occident, Valentinien III, étoit à Constantinople avec sa mère Placidie lorsque Honorius décéda. Jean, premier secrétaire, profita de la vacance du trône, et se fit déclarer auguste à Rome. Pour soutenir son usurpation il sollicita l'alliance des Huns. Théodose défendit les droits de son cousin. Ardaburius passa en Italie avec une armée. Jean, abandonné des siens, fut pris : on le promena sur un âne au milieu de la populace d'Aquilée; on lui avoit déja coupé une main [1]; on lui trancha bientôt la tête. Ce prince d'un moment décréta la liberté perpétuelle des esclaves [2] : les grandes idées sociales traversent rapidement la tête de quelques hommes, longtemps avant qu'elles puissent devenir des faits : c'est le soleil qui essaie de se lever dans la nuit.

Valentinien avoit six ans lorsqu'on le proclama auguste sous la tutelle de sa mère. L'Illyrie occidentale fut abandonnée à l'empire d'Orient. Un édit déclara qu'à l'avenir les lois des deux empires cesseroient d'être communes.

Deux hommes jouissoient à cette époque d'une réputation méritée : Ætius et Boniface ont été surnommés les derniers Romains de l'Empire, comme Brutus est appelé le dernier Romain de la République : malheureusement ils n'étoient point, ainsi que Brutus, enflammés de l'amour de la liberté et de la patrie; cette noble passion n'existoit plus. Brutus aspiroit au rétablissement de l'ancienne liberté affranchie de la tyrannie domestique : qu'auroient pu rêver Ætius et Boniface? le rétablissement du vieux despotisme délivré du joug étranger. Ce résultat ne pouvoit avoir pour eux la force d'une vertu publique : aussi combattoient-ils avec des talents personnels pour des intérêts privés nés d'un autre ordre de choses. Il se mêloit à leurs actions un sentiment d'honneur militaire; mais l'indépendance de leur pays, s'ils l'avoient conquise, n'eût été qu'un accident de leur gloire.

La défaite d'Attila a immortalisé Ætius; la défense de Marseille contre Ataulphe et la reprise de l'Afrique sur les partisans de l'usurpateur Jean, ont fait la renommée de Boniface : il est devenu

[1] PHILOST., p. 538; PROC., *de Bell. Vand.*, lib. I, cap. III.
[2] *Cod. Theod.*, tom. III, p. 938.

plus célèbre pour avoir livré l'Afrique aux Barbares que pour l'avoir délivrée des Romains. Dans les titres d'illustration de Boniface, on trouve l'amitié de saint Augustin. Placidie devoit tout à ce grand capitaine, il lui avoit été fidèle au temps de ses malheurs; Ætius, au contraire, avoit favorisé la révolte de Jean, et négocié le traité qui faisoit passer soixante mille Huns des bords du Danube aux frontières de l'Italie.

Ætius étoit fils de Gaudence, maître de la cavalerie romaine et comte d'Afrique: élevé dans la garde de l'empereur, on le donna en otage à Alaric vers l'an 403, et ensuite aux Huns, dont il acquit l'amitié. Ætius avoit les qualités d'un homme de tête et de cœur: un trait particulier le distinguoit des gens de sa sorte: l'ambition lui manquoit, et pourtant il ne pouvoit souffrir de rival d'influence et de gloire. Cette jalouse foiblesse le rendit faux envers Boniface, quoiqu'il eût de la droiture: il invita Placidie à retirer à Boniface son gouvernement d'Afrique, et il mandoit à Boniface que Placidie le rappeloit dans le dessein de le faire mourir[1]. Boniface s'arme pour défendre sa vie qu'il croit injustement menacée; Ætius représente cet armement comme une révolte qu'il avoit prévue. Poussé à bout, Boniface a recours aux Vandales répandus dans les provinces méridionales de l'Espagne.

Gonderic, roi de ces Barbares, venoit de mourir: son frère bâtard Genseric, ou plus correctement Gizerich, avoit pris sa place. Sollicité par Boniface, il fait voile avec son armée et aborde en Afrique, au mois de mai 429: trois siècles après, le ressentiment et la trahison d'un autre capitaine devoient appeler d'Afrique en Espagne des vengeurs d'une autre querelle domestique: les Maures s'embarquèrent où les Vandales avoient débarqué; ils traversèrent en sens contraire ce détroit dont les tempêtes ne purent défendre le double rivage contre les passions des hommes.

Les troubles que produisoit en Afrique le schisme des donatistes facilitèrent la conquête de Genseric: ce prince étoit arien; tous ceux qu'opprimoit l'Église orthodoxe regardèrent l'étranger comme un libérateur[2]. Les Vandales, assistés des Maures, furent bientôt devant Hippone, où mourut saint Augustin.

Boniface et Placidie s'étoient expliqués: la fourberie d'Ætius avoit été reconnue. Boniface repentant essaya de repouser l'ennemi: on répare le mal qu'un autre a fait, rarement le mal qu'on fait soi-même. Boniface, vaincu dans deux combats, est obligé d'abandonner l'Afrique, quoiqu'il eût été secouru par Aspar, gé-

[1] Procop., *de Bell. Vand.*, lib. I, cap III, p. 183. — [2] Gibb., *Fall of the Rom. Emp.*

néral de Théodose [1] : Placidie le reçut généreusement, l'éleva au rang de patrice et de maître général des armées d'Occident. Ætius, qui triomphoit dans les Gaules, accourt en Italie avec une multitude de Barbares. Les deux généraux, comme deux empereurs, vident leur différend dans une bataille : Boniface remporta la victoire (432), mais Ætius le blessa avec une longue pique qu'il s'étoit fait tailler exprès [2]. Boniface survécut trois mois à sa blessure : par une magnanimité que réveilloient en lui les malheurs de la patrie, il conjura sa femme, riche Espagnole, veuve bientôt, de donner sa main à Ætius [3]. Placidie déclare Ætius rebelle, l'assiége dans les forteresses où il essaie de se défendre, et le force de se réfugier auprès de ces Huns qu'il devoit battre aux champs catalauniques.

Après avoir négocié un traité de paix avec Valentinien III, pour se donner le temps d'exterminer ses ennemis domestiques, Genseric s'approcha de Carthage, surnommée la Rome africaine; il y entra le 9 octobre 439. Cinq cent quatre-vingt-cinq ans s'étoient écoulés depuis que Scipion le jeune avoit renversé la Carthage d'Annibal.

L'année de la prise de la Carthage romaine par un Vandale fut celle du voyage d'Eudocie, l'Athénienne, femme de Théodose II, à Jérusalem. Assise sur un trône d'or, elle prononça, en présence du peuple et du sénat, un panégyrique des Antiochiens [4], dans la ville dont Julien avoit fait la satire. De Jérusalem, elle envoya à Pulchérie, sa belle-sœur, le portrait de la Vierge, fait, disoit-on, de la main de saint Luc [5]. La tradition de cette image arriva par la succession des peintres jusqu'au pinceau de Raphaël : la religion, la paix et les arts marchent inaperçus à travers les siècles, les révolutions, la guerre et la barbarie. Eudocie, soupçonnée d'un attachement trop vif pour Paulin, retourna à Jérusalem, où elle mourut. Une pomme que Théodose avoit envoyée à Eudocie, et qu'Eudocie donna à Paulin, découvrit un mystère dont l'ambition de Pulchérie profita [6].

Maintenant que je vous ai retracé l'invasion des Goths et des divers peuples du Nord, il me reste à vous parler de celle des Huns, qui engloutit un moment toutes les autres.

Lorsque les Huns passèrent les Palus-Méotides, ils avoient pour

[1] PROCOP., *de Bell. Vand.*, lib. I, cap. III.
[2] IDAT., *Chron.*; MARCEL., *Chron.*; *Excerp. ex Hist. Goth.*; PRISC.
[3] MARCEL., *Chron.*
[4] *Chron. Alex.*, p. 732; LE SAG., *de Hist. eccl.*, p. 227.
[5] NICEPHOR., lib. XIV, cap. II, p. 44, b, c. — [6] *Chron. Pascal. seu Alexand.*, p. 315-16.

chef Balamir ou Balamber ; on trouve ensuite Uldin et Caraton [1].. Les ancêtres d'Attila avoient régné sur les Huns, ou, si l'on veut, ils les avoient commandés. Munduique ou Mundzucque, son père, avoit pour frères Octar et Rouas, ou Roas, ou Rugula, ou Rugilas, et il étoit puissant. Les Huns multiplièrent leurs camps entre le Tanaïs et le Danube [2] : ils possédoient la Pannonie et une partie de la Dacie, lorsque Rouas mourut [3]; il eut pour successeurs ses deux neveux, Attila et Bléda, qui pénétrèrent dans l'Illyrie. Attila tua Bléda, et resta maître de la monarchie des Huns [4]. Il attaqua les Perses en Asie, et rendit tributaire le nord de l'Europe : la Scythie et la Germanie reconnoissoient son autorité ; son empire touchoit au territoire des Franks et s'approchoit de celui des Scandinaves ; les Ostrogoths et les Gépides étoient ses sujets ; une foule de rois et sept cent mille guerriers marchoient sous ses ordres [5].

On veut aujourd'hui, sur l'autorité des *Nibelungen*, poëme allemand de la fin du douzième siècle ou du commencement du treizième, que le nom original d'Attila ait été *Etzel* : je n'en crois rien du tout. Dans tous les cas il n'est guère probable que le nom d'Etzel fasse oublier celui d'Attila [6].

Vainqueur du monde barbare, Attila tourna ses regards vers le monde civilisé. Genseric, craignant que Théodose II n'aidât Valentinien III à recouvrer l'Afrique, excita les Huns à envahir de préférence l'empire d'Orient [7]. Vous remarquerez combien les Barbares étoient rusés, astucieux, amateurs des traités, combien les intérêts des diverses cours leur étoient connus, avec quel art ils négocioient en Europe, en Afrique, en Asie, au milieu des événements les plus divers et les plus compliqués. Une querelle pour une foire, au bord du Danube, fut le prétexte de la guerre entre Attila [8] et Théodose (407 ou 408).

Le débordement des Huns couvrit l'Europe dans toute sa largeur, depuis le Pont-Euxin jusqu'au golfe Adriatique. Trois batailles perdues par les Romains amenèrent Attila aux portes de Constantinople. Une paix ignominieuse termina ces premiers ravages. Attila en se retirant emporta un lambeau de l'empire d'Orient : Théodose lui donna six mille livres d'or, et s'engagea à lui payer un tribut annuel du sixième ou des deux sixièmes de cette somme [9].

[1] JORNAND., cap. XXIV-XLVIII ; VALES., *Re. Franc.*, lib. III ; PHOT., cap. LXXX.
[2] AM. MARCEL., lib. XXXI. — [3] PRISC., p. 47 ; PROSP. TIR., *Chron.*
[4] PROSP. ; MARCEL. — [5] PRISC., p. 64 ; PROSP., *Chron.* ; JORNAND.
[6] Voyez les *Éclaircissements* à la fin des *Études historiques*. — [7] PRISC., p. 40. — [8] *Id.*, p. 33.
[9] EVAG., *de Hist. eccl.*, p. 62 ; MARCEL., *Chron.* ; JORN., *Rer. Goth.*, cap. XLIV ; PRISC., p. 44 ; THEOPH., *Chronogr.*, p. 88.

A la suite de ces événements, le roi des Huns avoit envoyé à Constantinople (449) une députation dont faisoit partie Oreste, son secrétaire, qui fut père d'Augustule, dernier empereur romain. Ces guerres prodigieuses, ces changements étranges de destinée, nous étonnoient plus il y a un demi-siècle qu'ils ne nous frappent aujourd'hui : accoutumés au spectacle de petits combats renfermés dans l'espace de quelques lieues et qui ne changeoient point les empires, nous étions encore habitués à la stabilité héréditaire des familles royales. Maintenant que nous avons vu de grandes et subites invasions; que le Tartare, voisin de la muraille de la Chine, a campé dans la cour du Louvre, et est retourné à sa muraille; que le soldat françois a bivouaqué sur les remparts du Kremlin ou à l'ombre des Pyramides; maintenant que nous avons vu des rois, de vieille ou nouvelle race, mettre le soir dans leurs porte-manteaux leurs sceptres vermoulus ou coupés le matin sur l'arbre, ces jeux de la fortune nous sont devenus familiers : il n'est monarque si bien apparenté qui ne puisse perdre dans quelques heures le bandeau royal du trésor de Saint-Denis; il n'est si mince clerc ou gardeur de cavales qui ne puisse trouver une couronne dans la poussière de son étude ou dans la paille de sa grange.

L'eunuque Chrysaphe, favori de Théodose, essaya de séduire Édécon, un des négociateurs d'Attila, et crut l'avoir engagé à poignarder son maître. Édécon, de retour au camp des Huns, révéla le complot. Attila renvoya Oreste à Constantinople avec des preuves et des reproches, demandant pour satisfaction la tête du coupable. Les patrices Anatole et Nomus furent chargés d'apaiser Attila avec des présents [1]; Priscus les accompagnoit; il nous a laissé le récit de sa mission et de son voyage. Ce même Priscus avoit vu Mérovée, roi des Franks, à Rome [2].

Sur ces entrefaites Théodose mourut à Constantinople, l'an 450, d'une chute de cheval [3]; il étoit âgé de cinquante ans. Le code qui porte son nom a fait la seule renommée de ce prince; monument composé des débris de la législation antique, semblable à ces colonnes qu'on élève avec l'airain abandonné sur un champ de bataille; monument de vie pour les Barbares, de mort pour les Romains, et placé sur la limite de deux mondes.

Les historiens ecclésiastiques sont de cette époque; les rappeler, c'est reconnoître la position de l'esprit humain : Sozomène, Socrate, Théodoret, Philostorge, Théodore, auteur de l'*Histoire Tripartite*, Philippe de Side, Priscus et Jean l'orateur.

[1] PRISC., *de Leg.*, p. 34 et seq. — [2] *Id.*, *ibid.*, p. 40. — [3] THEODOR., p. 55.

Pulchérie, depuis longtemps proclamée *augusta*, plaça la couronne de son frère Théodose sur la tête de Marcien : pour mieux assurer les droits de ce citoyen obscur, moitié homme d'épée, moitié homme de plume, elle l'épousa et demeura vierge (451)[1]. Cette élection ne fut contestée, ni du sénat, ni de la cour, ni de l'armée : prodigieux changement dans les mœurs. Ici commence un esprit inconnu à l'antiquité, et qui fait pressentir ce moyen-âge, où tout étoit aventures : des femmes disposent des empires ; Placidie, sœur d'Honorius et captive d'un Goth, passe dans le lit de ce Goth qui aspire à la pourpre ; Pulchérie, sœur de Théodose II, porte l'Orient à Marcien ; Honoria, sœur de Valentinien III, veut donner l'Occident à Attila ; Eudoxie, fille de Théodose II et veuve de Valentinien III, appelle Genseric à Rome ; Eudoxie, fille de Valentinien III, épouse Hunneric, fils de Genseric. C'est par les femmes que le monde ancien s'unit au monde nouveau : dans ce mariage, dont nous sommes nés, les deux sociétés se partagèrent les sexes : la vieille prit la quenouille, et la jeune l'épée.

Marcien étoit digne du choix de Pulchérie ; il possédoit ce mérite qu'on ne retrouve que dans les classes inférieures au temps de la décadence des nations. Il a été loué par saint Léon le Grand[2] : on a dit qu'il avoit le cœur au-dessus de l'argent et de la crainte. Il apaisa les troubles de l'Église par le concile de Chalcédoine ; il répondit à Attila qui lui demandoit le tribut : « J'ai de l'or pour mes « amis, du fer pour mes ennemis[3]. » Lorsque Aspar, général de Théodose, attaqua l'Afrique, Marcien l'accompagnoit en qualité de secrétaire ; Aspar fut défait par les Vandales, et Marcien se trouva au nombre des prisonniers de Genseric : attendant son sort, il se coucha à terre, et s'endormit dans la cour du roi. La chaleur étoit brûlante ; un aigle survint, se plaça entre le visage de Marcien et le soleil, et lui fit ombre de ses ailes. Genseric l'aperçut, s'émerveilla, et, s'il en faut croire cette ingénieuse fable, il rendit la liberté au prisonnier dont il préjugea la grandeur[4].

La fière réponse de Marcien à Attila blessa l'orgueil de ce conquérant : le Tartare hésitoit entre deux proies ; du fond de sa ville de bois, dans les herbages de la Pannonie, il ne savoit lequel de

[1] Evag., lib. I, cap. I.— [2] Leo., ep. LXXXIX, p. 616 ; — *Id.*, ep. XCIV, p. 628.

[3] Prisc., p. 39.

[4] Illi sub dium coacti circiter meridiem, cum a sole quippe æstivo languescerent, sederant : inter quos Marcianus negligenter stratus ducebat somnum ; quadam interim, ut perhibent, aquila supervolante, quæ passis alis ita se librabat, eumdemque in aere locum insistebat, ut umbra blandiretur uni Marciano. Rem Gizericus e superiori contemplatus ædium parte, atque ut erat sagacissimus vir ingenio, divinum ostentum interpretatus... Deus illi destinasset imperium. (Procop., *de Bell. Vand.*, l. I, p. 185 et 186.)

ses deux bras il devoit étendre pour saisir l'empire d'Orient ou l'empire d'Occident, et s'il arracheroit Rome ou Constantinople de la terre.

Il se déeida pour l'Occident, et prit son chemin·par les Gaules. Ætius étoit rentré en grace auprès de Placidie : on a vu qu'il avoit été l'hôte et le suppliant des Huns.

Le royaume des Visigoths, dans les provinces méridionales des Gaules, s'étoit fixé sous le sceptre de Théodoric, que quelques-uns ont cru fils d'Alaric. Clodion, le premièr de nos rois, avoit étendu ses conquêtes jusqu'à la Somme; Ætius le surprit et le repoussa [1]; mais Clodion finit par garder ses avantages. Clodion mort, ses deux fils se disputèrent son patrimoine; l'un d'eux, peut-être Mérovée, qui tout jeune encore étoit allé en ambassade à Rome [2], implora le secours de Valentinien, et son frère aîné rechercha la protection d'Attila [3].

Honoria, sœur de Valentinien, rigoureusement traitée à la cour de son frère, avoit été aimée d'Eugène, jeune Romain attaché à son service [4]. Des signes de grossesse se manifestèrent; l'impératrice Placidie fit partir Honoria pour Constantinople. Au milieu des sœurs de Théodose et de leurs pieuses compagnes, Honoria, qui avoit senti les passions, ne put goûter les vertus : de même que Placidie, sa mère, étoit devenue l'épouse d'un compagnon d'Alaric, elle résolut de se jeter dans les bras d'un Barbare : elle envoya secrètement un de ses eunuques porter son anneau au roi des Huns. Attila étoit horrible, mais il étoit le maître du monde et le fléau de Dieu [5].

Armé de l'anneau d'Honoria, le chef des Huns réclamoit la dot de sa haute fiancée, c'est-à-dire une portion des États romains : on lui répondit que les filles n'héritoient pas de l'Empire. Attila se prétendoit encore attiré par des intérêts que mettoit en mouvement une autre femme. Théodoric avoit marié sa fille unique à Hunneric, fils de Genseric : sur un soupçon d'empoisonnement, Genseric la renvoya à son père, après lui avoir fait couper le nez et les oreilles. Les Visigoths menaçoient les Vandales de leur vengeance, et Genseric appeloit Attila son allié pour retenir Théodoric son ennemi [6].

[1] IDAT., *Ch.*, p. 19; VALES., *Re. Franc.*, lib. III. — [2] PRISC., *Leg.*, p. 40.

[3] SID., *Car.* VII; GREG. TUR., lib. II. — [4] MARCEL., *Chron.*

[5] Jornandès place plus tôt l'envoi de cet anneau; mais il confond les temps.

[6] Hujus ergo mentem ad vastationem orbis paratam comperiens Gizericus, rex Vandalorum, quem paulo ante memoravimus, multis muneribus ad Vesegotharum bella precipitat, metuens ne Theodoricus, Vesegotharum rex, filiæ ulcisceretur injuriam, quæ Hun-

Trois causes ou trois prétextes amenoient donc Attila en Gaule : la réclamation de la dot d'Honoria, l'intervention réclamée dans les affaires du royaume des Franks, la guerre contre les Visigoths, en vertu de l'alliance existante entre les Huns et les Vandales. Arbitre des nations, défenseur d'une princesse opprimée, le ravageur du monde, devancier de la chevalerie, se prépara à passer le Rhin au nom de l'amour, de la justice et de l'humanité.

Des forêts entières furent abattues ; le fleuve qui sépare les Gaules de la Germanie se couvrit de barques [1] chargées d'innombrables soldats, comme ces autres barques qui transportent aujourd'hui, le long du Pénée, les abeilles nomades des bergers de la Thessalie [2]. Saint Agnan, évêque d'Orléans, saint Loup, évêque de Troyes, sainte Geneviève, gardeuse de moutons à Nanterre, s'efforcèrent de conjurer la tempête : vous verrez l'effet et le caractère de leur intervention, quand je vous parlerai des mœurs des chrétiens.

Ætius n'avoit rien négligé pour combattre ses anciens amis : les Visigoths s'étoient, non sans hésitation, joints à ses troupes ; beaucoup de négociations avoient eu lieu entre Théodoric, Attila et Valentinien [3]. Ætius marcha au-devant des Huns, et les rencontra occupés et retardés devant Orléans, dont la destinée étoit de sauver la France ; Attila se retira dans les plaines catalauniques, appelées aussi mauritiennes, longues de cent lieues, dit Jornandès, et larges de soixante-dix [4] : il y fut suivi par Ætius et Théodoric.

Les deux armées se mirent en bataille. Une colline qui s'élevoit insensiblement bordoit la plaine ; les Huns et leurs alliés en occupoient la droite, les Romains et leurs alliés la gauche. Là se trouvoit rassemblée une partie considérable du genre humain [5], comme si Dieu avoit voulu faire la revue des ministres de ses vengeances, au moment où ils achevoient de remplir leur mission : il leur al-

nericho, Gizerici filio, juncta, prius quidem tanto conjugio lætaretur : sed postea, ut erat ille et in sua pignora truculentus, ob suspicionem tantummodo veneni ab ea parati, eam, amputatis naribus, spolians decore naturali, patri suo ad Gallias remiserat, ut turpe funus miseranda semper offerret, et crudelitas, qua etiam moverentur externi, vindictam patris efficacius impetraret. (JORNAND., *de Reb. Get.*, c. XXXVI.)

[1] . . . . cecidit cito secta bipenni
Hercynia in lintres, et Rhenum texuit alno.
(SID. AP., carm. VII, p. 97.)

[2] POUQUEVILLE, *Voyage en Grèce*. — [3] JORNAND, cap. XXXVI.

[4] C leugas, ut Galli vocant, in longum tenentes, et LXX in latum. (*Id.*, *ibid.*)

[5] Fit ergo area innumerabilium populorum pars illa terrarum. (*Id.*, *ibid.*)

loit partager la conquête, et désigner les fondateurs des nouveaux royaumes. Ces peuples, mandés de tous les coins de la terre, s'étoient rangés sous les deux bannières du monde à venir et du monde passé, d'Attila et d'Ætius. Avec les Romains marchoient les Visigoths, les Lœti, les Armoricains, les Gaulois, les Bréonnes, les Saxons, les Bourguignons, les Sarmates, les Alains, les Allamans, les Ripuaires et les Franks soumis à Mérovée; avec les Huns se trouvoient d'autres Franks et d'autres Bourguignons, les Rugiens, les Érules, les Thuringiens, les Ostrogoths et les Gépides. Attila harangua ses soldats :

« Méprisez ce ramas d'ennemis désunis de mœurs et de lan-« gage, associés par la peur. Précipitez-vous sur les Alains et les « Goths, qui font toute la force des Romains : le corps ne se peut « tenir debout quand les os en sont arrachés. Courage! que la « fureur accoutumée s'allume! Le glaive ne peut rien contre les « braves avant l'ordre du destin. Cette foule épouvantée ne pourra « regarder les Huns en face. Si l'événement ne me trompe, voici « le champ qui nous fut promis par tant de victoires. Je lance le « premier trait à l'ennemi : quiconque oseroit devancer Attila au « combat, est mort [1]. »

Cette bataille (453) fut effroyable, sans miséricorde, sans quartier. Celui qui pendant sa vie, dit l'historien des Goths, fut assez heureux pour contempler de pareilles choses et qui manqua de les voir, se priva d'un spectacle miraculeux [2]. Les vieillards du temps de l'enfance de Jornandès se souvenoient encore qu'un petit ruisseau, coulant à travers ces champs héroïques, grossit tout à coup non par les pluies, mais par le sang, et devint un torrent. Les blessés se traînoient à ce ruisseau pour y étancher leur soif, et buvoient le sang dont ils l'avoient formé[3]. Cent soixante-deux mille morts couvrirent la plaine; Théodoric fut tué, mais Attila vaincu. Retranché derrière ses chariots pendant la nuit, il chan-

[1] Adunatas despicite dissonas gentes. Judicium pavoris est, societate defendi. . . . . . Alanos invadite, in Vesegothas incumbite. . . . . . Nec potest stare corpus, cui ossa substraxerit. Consurgant animi, furor solitus intumescat. . . . . Victuros nulla tela conveniunt, morituros et in ocio fata præcipitant. . . . . Non fallor eventu, hic campus est quem nobis tot prospera promiserant. Primus in hostes tela conjiciam. Si quis potuerit Attila pugnante ocium ferre, sepultus est. (JORNAND., cap. XXXVI.)

[2] Ubi talia gesta referuntur, ut nihil esset, quod in vita sua conspicere potuisset egregius, qui hujus miraculi privaretur aspectu. (*Id.*, cap. XL.)

[3] Nam si senioribus credere fas est, rivulus memorati campi humili ripa prolabens, peremptorum vulneribus sanguine multo provectus, non auctus imbribus, ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrens factus est cruoris augmento. Et quos illic coegit in aridam sitim vulnus inflictum, fluenta mixta clade traxerunt : ita constricti sorte miserabili sordebant, potantes sanguinem quem fudere sauciati. (*Id.*, *ibid.*)

toit en choquant ses armes; lion rugissant et menaçant à l'entrée de la caverne où l'avoient acculé les chasseurs [1].

L'armée triomphante se divisa, soit par l'impatience ordinaire des Barbares, soit par la politique d'Ætius, qui craignit qu'Attila passé ne laissât les Visigoths trop puissants. Comme je marque à présent tout ce qui finit, la victoire catalaunienne est la dernière grande victoire obtenue au nom des anciens maîtres du monde. Rome, qui s'étoit étendue peu à peu jusqu'aux extrémités de la terre, rentroit peu à peu dans ses premières limites; elle alloit bientôt perdre l'empire et la vie dans ces mêmes vallées des Sabins où sa vie et son empire avoient commencé; il ne devoit rester de ce géant qu'une tête énorme, séparée d'un corps immense.

Attila s'attendoit à être attaqué; il ne s'aperçut de la retraite des vainqueurs qu'au long silence des campagnes [2] abandonnées aux cent soixante-deux mille muets de la mort. Échappé contre toute attente à la destruction, et rendu à sa destinée, il repasse le Rhin. Plus puissant que jamais, il entre l'année suivante en Italie, saccage Aquilée, et s'empare de Milan. Valentinien quitte sa cache de Ravenne pour se recacher dans Rome, avec l'intention d'en sortir à l'approche du péril: la peur le faisoit fuir, la lâcheté le retint; également indigne de l'empire en l'abandonnant ou en le vendant. Deux consuls, Avienus et Trigesius, et le pape saint Léon, viennent traiter avec Attila. Le Tartare consent à se retirer, sur la promesse de ce qu'il appeloit toujours la dot d'Honoria: une raison plus intérieure le toucha; il fut arrêté par une main qui se montroit partout alors, au défaut de celle des hommes: cela sera dit en son lieu.

Attila se jette une seconde fois sur les Gaules, d'où Thorismond, successeur de Théodoric, le repousse. Le Hun rentre encore dans sa ville de bois, méditant de nouveaux ravages: il y disparoît. Le héros de la barbarie meurt, comme le héros de la civilisation, dans l'enivrement de la gloire et les débauches d'un festin; il s'endormit une nuit sur le sein d'une femme, et ne revit plus le soleil; une hémorragie l'emporta: le conquérant creva du trop de sang qu'il avoit bu et des voluptés dont il se gorgeoit. Le monde romain se crut délivré; il ne l'étoit pas de ses vices; châtié, il n'étoit pas averti.

[1] Strepens armis tubis canebat, incussionemque minabatur: velut leo venabulis pressus, speluncæ aditus obambulans. (*Id.*, *ib.*)

[2] Sed ubi hostium absentia sunt longa silentia consecuta, erigitur mens ad victoriam,

L'invasion d'Attila en Italie donna naissance à Venise. Les habitants de la Vénétie se renfermèrent dans des îlots voisins du continent. Leurs murailles étoient des claies d'osier : ils vivoient de poisson ; ils n'avoient pour richesses que leurs gondoles, et du sel qu'ils vendoient le long des côtes. Cassiodore les compare à des oiseaux aquatiques qui font leur nid au milieu des eaux [1]. Voilà cette opulente, cette mystérieuse, cette voluptueuse Venise, de qui les palais rentrent aujourd'hui dans le limon dont ils sont sortis.

La Grande-Bretagne, malgré ses larmes et ses prières, avoit été abandonnée des Romains.

Quand l'épée d'Attila fut brisée, Valentinien, tirant pour la première fois la sienne, l'enfonça dans le cœur du dernier Romain : jaloux d'Ætius, il tua celui qui avoit retardé si longtemps la chute de l'Empire [2]. Valentinien viole la femme de Maxime, riche sénateur de la famille Anicienne [3] : Maxime conspire ; Valentinien, dernier prince de la famille de Théodose, est assassiné en plein jour par deux Barbares, Transtila et Optila, attachés à la mémoire d'Ætius [4]. Maxime est élu à la place de Valentinien ; son règne fut de peu de jours, et il le trouva trop long. « Fortuné Damoclès ! « s'écrioit-il, regrettant l'obscurité de sa vie, ton règne commença « et finit dans un même repas [5]. »

Maxime, devenu veuf, avoit épousé de force Eudoxie, veuve de Valentinien, et fille de Théodose II. Eudoxie cherche un vengeur, et n'en voit point de plus terrible que Genseric. Les Vandales étoient devenus des pirates habiles et audacieux ; ils avoient dévasté la Sicile, pillé Palerme, ravagé les côtes de la Lucanie et de la Grèce. Genseric, appelé par Eudoxie [6], ne refuse point la proie ; ses vaisseaux jettent l'ancre à Ostie. Maxime se veut échapper ; il est arrêté par le peuple, qui le déchire. Saint Léon essaie

gaudia præsumuntur, atque potentis regis animus in antiqua fata revertitur. (JORNAND., cap. XLI.)

[1] Aquatilium avium more domus est. (VARIAR., lib. XII, epist. XXIV.)

Voyez aussi *Verona illustrata* de MAFFEI, et l'*Histoire de Venise*, par M. DARU.

[2] PROSP., IDAT., an 454.

[3] Maximus quidam erat senator romanus... Uxorem habebat singulari continentia et forma, commendatissimæ famæ præditam... Huic nactæ concubitu, obscœni libidine ardens Valentinianus... vim attulit obluctanti. (PROCOP., *de Bell. Vand.*, lib. II, cap. IV., p. 187.)

[4] *Id.*, *ibid.*; EVAG., lib. II, cap. VII.

[5] Dicere solebat vir litteratus atque ob ingenii merita quæstorius Fulgentius, se ex ore ejus frequenter audisse, cum perosus pondus imperii veterem desideraret securitatem : Felicem te, Damocles, qui non uno longius prandio regni necessitatem toleravisti ! (SID. AP., ep. XIII, lib. II, p. 166.)

[6] PROCOP., *de Bell. Vand.*, p. 188.

de sauver une seconde fois son troupeau, et n'obtient point de Genseric ce qu'il avoit obtenu d'Attila : la Ville éternelle est livrée au pillage pendant quatorze jours et quatorze nuits. Les Barbares se rembarquent ; la flotte de Genseric apporte à Carthage les richesses de Rome, comme la flotte de Scipion avoit apporté à Rome les richesses de Carthage. Le chantre de Didon sembloit avoir prédit Genseric dans Annibal. Parmi le butin se trouvèrent les ornements enlevés au temple de Jérusalem : quel mélange de ruines et de souvenirs! Tous les vaisseaux arrivèrent heureusement, excepté celui qui étoit chargé des statues des dieux [1]. Ces nouvelles calamités n'étonnèrent pas : Alaric avoit tué Rome; Genseric ne fit que dépouiller le cadavre.

Avitus, d'une famille puissante de l'Auvergne, beau-père de Sidoine Apollinaire, et maître général des forces romaines dans les Gaules, remplaça Maxime. Il reçut la pourpre des mains de Théodoric II, roi des Visigoths, régnant à Toulouse. Ce Théodoric étoit frère de Thorismond, fils de Théodoric Ier, tué aux champs catalauniques. Il soumit le reste des Suèves en Espagne; mais, tandis qu'il avoit l'air de combattre pour la gloire de l'empereur son ouvrage, Avitus étoit déja tombé : il fut dégradé par le sénat de Rome, qui sembloit puiser ce pouvoir d'avilir dans sa propre dégradation. Ricimer ou Richimer, fils d'un Suève et de la fille du roi Goth Vallia, comme je vous l'ai déja dit, fut le principal auteur de cette chute. Ce chef des troupes barbares, à la solde des Romains en Italie, donna une double marque de sa puissance en nommant l'empereur déposé (16 octobre 457) évêque de Plaisance [2] : la tonsure alloit devenir la couronne des rois sans couronne. On ne sait trop comment finit Avitus : privé de l'empire, il le fut aussi de la vie, dit pourtant un historien [3].

Ricimer passa la pourpre à Majorien, ancien compagnon d'Ætius. Majorien étoit un de ces hommes que le Ciel montre un moment à la terre dans l'abâtardissement des races : étrangers au monde où ils viennent, ils ne s'y arrêtent que le temps nécessaire pour empêcher la prescription contre la vertu [4]. Majorien ranima la gloire romaine en attaquant les Franks et les Vandales avec les vieilles bandes sans chef d'Attila et d'Alaric. On a de lui plusieurs belles lois. Ricimer ne l'avoit placé sur le trône que parcequ'il le croyoit sans génie; quand il s'aperçut de sa méprise, il fit naître

[1] Navibus Giserici unam qua simulachra vehebantur periisse ferunt. (PROCOP., *de Bell. Vand.*, lib. II, p. 189.)

[2] VICT. TUN. — [3] IDAT., *Chron.*

[4] SID. AP., carm. V, p. 312; PROCOP., *de Bell. Vand.*, l. I, c. VII.

une sédition, et Majorien abdiqua. On croit qu'il fut empoisonné[1] (7 août 461). Le faiseur et le défaiseur de rois (à cette époque de révolutions, cela ne supposoit ni talents supérieurs ni grands périls), remit le diadème à Libius Sévère : il prit garde cette fois que le prince ne fût pas un homme, et il y réussit. On ne connoît guère que le titre impérial de ce Libius Sévère : l'excès de l'obscurité pour les rois a le même résultat que l'excès de la gloire; il ne laisse vivre qu'un nom.

Deux hommes, fidèles à la mémoire de Majorien, refusèrent de reconnoître la créature de Ricimer : Marcellin, sous le titre de patrice de l'Occident, resta libre dans la Dalmatie; Ægidius, maître général de la Gaule, conserva une puissance indépendante : ce fut lui que les Bretons implorèrent, et que les Franks nommèrent un moment leur chef, quand ils chassèrent Childéric.

L'Italie continua d'être livrée aux courses des Vandales; chaque année, au printemps, le vieux Genseric y rapportoit la flamme. Par un renversement de l'ordre du destin, dit Sidoine, la brûlante Afrique versoit sur Rome les fureurs du Caucase[2].

Léon Ier, surnommé le Grand, ou le Boucher, ou plus souvent Léon de Thrace, avoit été élu empereur d'Orient après la mort de Marcien, arrivée vers la fin de janvier, l'an 457. Constantinople, échappée aux Barbares, obtenoit sur Rome la prééminence, non la supériorité, que donne le bonheur sur l'infortune. L'Empire d'Occident, sur son lit de mort, ressembloit à un guerrier ou à un roi dont on pille la tente ou le palais, tandis qu'il expire, ne lui laissant pas un linceul pour l'ensevelir. Léon, qui voyoit donner des maîtres à Rome, lui accorda Anthème (468) en qualité d'empereur sur la demande du sénat. Ricimer empoisonna Libius Sévère, et épousa la fille d'Anthème. Il y eut de grandes réjouissances; tout parut consolidé dans une ruine.

Vous avez vu qu'Anthème pensoit à rétablir le culte des idoles[3]. Les deux empires, et surtout celui d'Orient, préparèrent un puissant armement contre les Vandales. Le commandement en fut donné à Basilisque, qui laissa brûler sa flotte devant Carthage, réduit à la nécessité de passer pour un traître, afin de conserver la réputation d'un grand général. Sauvé de ce danger, Genseric reprit ses courses et s'empara de la Sicile.

[1] Selon une autre version, Majorien fut déposé par Ricimer, qui le fit tuer cinq jours après sa déposition.

[2] . . . . conversoque ordine fati
Torrida caucaseos infert mihi Byrsa furores. (SIDON. APOLL.)

[3] Ci-dessus, p. 280.

Théodoric II avoit rompu ses traités avec Rome à la mort de l'empereur Majorien; il réunit Narbonne à son royaume. Euric, son frère, qui l'assassina, acheva la conquête des Espagnes sur les Romains et sur les Suèves : ceux-ci reconnurent son autorité, en restant en possession de la Galice. Dans les Gaules, Euric ne fut pas moins heureux; il étendit sa domination, d'un côté, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône; de l'autre, jusqu'à la Loire. En ce temps, les Bourguignons étoient alliés de Rome, et se déchiroient entre eux; il en étoit ainsi des Franks et des Saxons.

Cependant Ricimer se brouille avec Anthème, son beau-père, et se détermine à changer encore le maître titulaire de l'Occident. Il appelle à la pourpre Olybre, qui avoit épousé Placidie, fille de Valentinien III. Il en résulte une guerre civile. Rome est saccagée une troisième fois, dit le pape Gélase, et les misérables restes de l'Empire sont foulés aux pieds. Anthème est tué (11 juillet 472), Olybre meurt, et Ricimer le précède dans la tombe où il avoit précipité cinq empereurs, tous faits de sa main [1].

Gondivar ou Gondibalde, neveu de Ricimer, et élevé à la dignité de patrice par Olybre, pousse Glycérius à s'emparer du pouvoir. Gondibalde est peut-être le célèbre roi des Bourguignons. A Constantinople, on proclama Julius Népos empereur d'Occident. Il surprit son compétiteur Glycérius, le fit raser et ordonner évêque de Salone [2]. Julius Népos céda l'Auvergne à Euric, roi des Visigoths, croyant qu'on pouvoit sacrifier ses amis à ses ennemis. Les troupes que Népos tenoit à sa solde se révoltent; il fuit, traînant dans sa retraite en Dalmatie un titre que lui seul reconnoissoit : il retrouva à Salone son rival impérial qu'il avoit fait évêque [3]. Népos ne valoit pas la peine d'un coup de poignard, et fut assassiné pourtant [4]. Les Ostrogoths, pendant l'apparition de Glycérius, s'étoient montrés en Italie.

Les autres Barbares, qui opprimoient plus qu'ils ne défendoient ce malheureux pays, avoient alors pour chef Oreste, ce secrétaire d'Attila dont je vous ai déja parlé. A la mort du roi des Huns, il passa au service des empereurs d'Occident, sous lesquels il devint

[1] Valois s'appuie de l'auteur anonyme, conforme, pour ces temps obscurs, à ce que l'on trouve dans les Fastes consulaires d'Onuphre, dans les actes des Conciles, dans Cassiodore, dans Victor de Tunne, dans la Chronique d'Alexandrie, etc., etc. (VALES., *Re. Franc.*)

[2] PHOT., cap. LXXVIII, p. 872; ONUPH.; JORN., *de Reg. ac temp. suc.*, p. 654.

[3] Quo comperto, Nepos fugit in Dalmatias, ibique defecit privatus regno, ubi jam Glycerius, dudum imperator, episcopatum Salonitanum habebat. (VALES., *Re. Franc.*, p. 227; *id. in not.* AMM. MARCEL.)

[4] ONUPH., p. 477; MARC., *Chron.* XVI.

patrice et maître général des armées; il avoit eu un fils d'une mère inconnue, ou peut-être de la fille de ce comte Romulus que Valentinien envoya en ambassade auprès d'Attila. Ce fils est Romulus-Auguste, surnommé Augustule : humiliez-vous, et reconnoissez le néant des empires!

Oreste refusa la pourpre que lui offroient ses soldats, et en laissa couvrir son fils [1]. Les Scyres, les Alains, les Rugiens, les Hérules, les Turcilinges, qui composoient ces défenseurs redoutables des misérables Romains, enflammés par l'exemple de leurs compatriotes établis en Afrique, dans les Espagnes et dans les Gaules, sommèrent Oreste de leur abandonner le tiers des propriétés de l'Italie : il leur crut pouvoir résister. Odoacre (peut-être fils d'Édécon, ancien collègue d'Oreste dans sa mission à Constantinople), Odoacre, après diverses aventures, se trouvoit investi d'une charge éminente dans les gardes de l'Italie; il se met à la tête des séditieux, assiége Oreste dans Pavie, emporte la place, le prend et le tue [2]. Le 23 août de l'an 476, Odoacre; arien de religion, est proclamé *roi d'Italie*. L'Empire romain avoit duré cinq cent sept ans moins quelques jours, depuis la bataille d'Actium; on comptoit douze cent vingt-neuf ans de la fondation de Rome.

Quand Augustule, dernier successeur d'Auguste, quitta les marques de la puissance, Simplicius, quarante-septième pontife depuis saint Pierre, occupoit la chaire de l'apôtre dont l'empire avoit commencé sous l'héritier immédiat d'Auguste : les successeurs de Simplicius, après treize cent cinquante-quatre ans, règnent encore dans les palais des Césars.

Odoacre établit son siége à Ravenne. Le sénat romain renonça au droit d'élire son maître; satisfait d'être esclave à merci, il déclara que le Capitole abdiquoit la domination du monde, et renvoya, par une ambassade solennelle, les enseignes à Zénon, qui gouvernoit l'Orient. Zénon [3] reçut à Constantinople les ambassadeurs avec un front sévère; il reprocha au sénat le meurtre d'Anthème et le bannissement de Népos : « Népos vit encore, dit-il « aux ambassadeurs; il sera, jusqu'à sa mort, votre vrai maître. » Ce brevet de tyran honoraire, délivré par Zénon à Népos, est le dernier titre de la légitimité des Césars.

Augustule, trouvé à Ravenne par Odoacre, fut dégradé de la

4..

[1] Augustulo à patre Oreste in Ravenna imperatore ordinato. (JORNAND., cap. XLV.)
[2] ENNODII TICIN., *Vit. Epiph.*, p. 387. — [3] MALCHNO., *Excerp. de Leg.*, p. 93.

pourpre [1]. L'histoire ne dit rien de lui, sinon qu'il étoit beau [2]. Le premier roi d'Italie accorda au dernier empereur de Rome une pension de 6,000 pièces d'or : il le fit conduire à l'ancienne *villa* de Lucullus [3], située sur le promontoire de Misène, et convertie en forteresse depuis les guerres des Vandales; elle avoit d'abord appartenu à Marius; Lucullus l'acheta [4].

Ainsi la Providence assignoit pour prison au fils du secrétaire d'Attila, à un prince de race gothique, revêtu de la pourpre romaine par les derniers Barbares qui renversoient l'empire d'Occident, la Providence assignoit, dis-je, pour prison à ce prince une maison où fut portée la dépouille des Cimbres, premiers Barbares du Septentrion qui menacèrent le Capitole. C'est là qu'Augustule passa sa jeunesse et sa vie inconnues, sans se douter de tout ce qui s'attachoit à son nom, indifférent aux leçons que donnoit sa présence, étranger aux souvenirs que rappeloient les lieux de son exil.

Ajoutons ceci, attentifs que nous sommes à l'immutabilité des conseils éternels et à la vicissitude des choses humaines : les reliques de saint Severin succédèrent à la personne d'Augustule dans la demeure que Marius décora de ses proscriptions et de ses trophées, Lucullus de ses fêtes et de ses banquets : elle se changea en une église [5]. Odoacre, n'étant encore qu'un obscur soldat, avoit visité saint Severin dans la Norique. Le solitaire, à l'aspect de ce Barbare d'une haute taille qui se courboit pour passer sous la porte de la cellule, lui dit : « Va en Italie; tu es maintenant « couvert de viles peaux de bêtes; un temps viendra que tu distri- « bueras des largesses [6]. »

Enfin, le Dieu qui d'une main abaissoit l'Empire romain, élevoit de l'autre l'Empire françois. Augustule déposoit le diadème l'an 476 de Jésus-Christ, et l'an 481 Clovis, couronné de sa longue chevelure, régnoit sur ses compagnons.

[1] Non multum post, Odovacer, Turcilingorum rex, habens secum Scyros, Herulos, diversarumque gentium auxiliarios, Italiam occupavit, et, Oreste interfecto, Augustulum filium ejus de regno pulsum. (JORNAND., cap. XLVI.)

[2] Pulcher erat. ANON. VALES.

[3] Deposuit (Odovacer) Augustulum de regno... Tamen donavit ei reditum sex millia solidos. (ANONYM. VAL., p. 706.) In Luculliano Campaniæ castello exsilii pœna damnavit. (JORNAND., cap. XLVI.)

[4] PLUT., *in Mario et in Lucul.* — [5] EUGIP., *in vit. S. Severin.*

[6] Vade ad Italiam, vade vilissimus nunc pellibus coopertus, sed multis cito plurima largiturus. (ANON. VAL., p. 717.)

ÉTUDE CINQUIÈME

OU

CINQUIÈME DISCOURS

SUR

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS

DU CHRISTIANISME

ET L'INVASION DES BARBARES.

PREMIÈRE PARTIE.

MOEURS DES CHRÉTIENS. AGE HÉROÏQUE.

ARRÊTONS-NOUS pour contempler les vastes ruines que nous venons de traverser. Ce n'est rien que de connoître les dates de leur éboulement, rien que d'avoir appris les noms des hommes employés à cette destruction : il faut entrer plus profondément, plus intimement dans les mœurs, dans la vie des trois peuples chrétien, païen et barbare qui se confondirent pour donner naissance à la société moderne. Elle va paroître, cette société, puisque l'empire d'Occident est détruit : voyons ce que fut le monde ancien dans les quatre siècles qui précédèrent sa mort, et ce qu'il étoit devenu lorsqu'il expira. Commençons par les chrétiens.

Le Christianisme naquit à Jérusalem, dans une tombe que j'ai visitée au pied de la montagne de Sion : son histoire se lie à celle de la religion des Hébreux.

Pendant la durée du premier Temple, tout fut renfermé dans la lettre de la loi de Moïse; quand le roi, le peuple, ou quelque partie du peuple, se livroit à l'idolâtrie, le glaive les châtioit.

Sous le second Temple, la pureté de la loi s'altéra par le mélange des dogmes exotiques : la synagogue se forma.

La conquête d'Alexandre introduisit à son tour la philosophie

grecque dans le système hébraïque. Des écoles juives se constituèrent; ces écoles, répandues dans la Médie, l'Élymaïde, l'Asie-Mineure, l'Égypte, la Cyrénaïque, l'île de Crète, et jusque dans Rome, subirent l'influence des religions, des lois, des mœurs, et de la langue même de ces divers pays. Les livres des Machabées se scandalisent de ces nouveautés.

« En ce temps-là il sortit d'Israël des enfants d'iniquité qui « donnèrent ce conseil à plusieurs : Allons, et faisons alliance « avec les nations qui nous environnent......

« Et ils bâtirent dans Jérusalem un collége à la manière des « nations [1].

« Les prêtres même...... ne faisoient aucun état de ce qui étoit « en honneur dans leur pays et ne croyoient rien de plus grand « que d'exceller en tout ce qui étoit en estime parmi les Grecs [2]. »

Il se forma bientôt quatre sectes principales : celle des Pharisiens, celle des Sadducéens, celle des Samaritains, celle des Esséniens.

Les Pharisiens altéroient le dogme et la loi en reconnoissant une sorte de destin impuissant qui n'ôtoit point la liberté à l'homme; ils se divisoient en sept ordres. Livrés à des imaginations bizarres, ils jeûnoient et se flagelloient; ils prenoient soin, en marchant, de ne pas toucher les pieds de Dieu, qui ne s'élèvent que de quarante-huit pouces au-dessus de terre. Ils mettoient surtout un grand zèle à propager leur doctrine.

Ce qui distingue les sectes juives des sectes grecques, c'est précisément cet esprit de propagation. La sagesse hellénique se réduisoit, en général, à la théorie; la sagesse juive avoit pour fin la pratique; l'une formoit des *écoles*, l'autre des *sociétés*. Moïse avoit imprimé une vertu législative au génie des Hébreux, et le Christianisme, juif d'origine, retint et posséda au plus haut degré cette vertu.

Les Sadducéens s'attachoient à la lettre écrite; ils rejetoient la tradition, et conséquemment la science cabalistique : ne trouvant rien sur l'ame dans les livres de Moïse, ils étoient matérialistes, et préféroient Épicure à Zénon.

Les Samaritains n'adoptoient que le Pentateuque, et remontoient à la religion patriarcale.

Les Esséniens de la Judée (qui produisirent les Thérapeutes de l'Égypte, secte plus contemplative encore) repoussoient la tradition comme les Sadducéens, et croyoient à l'immortalité de l'ame comme les Pharisiens. Ils fuyoient les villes, vivoient dans les

[1] MACHAB., lib. I, cap. I. — [2] *Id.*, lib. II, cap. IV.

campagnes, renonçoient au commerce, et s'occupoient du labourage. Ils n'avoient point d'esclaves et n'amassoient point de richesses : ils mangeoient ensemble, portoient des habits blancs qui n'appartenoient en propre à personne, et que chacun prenoit à son tour. Les uns demeuroient dans une maison commune, les autres dans des maisons particulières, mais ouvertes à tous. Ils s'abstenoient du mariage, et élevoient les enfants qu'on leur confioit. Ils respectoient les vieillards, ne mentoient point, ne juroient jamais. Ils promettoient le silence sur les *mystères* : ces mystères n'étoient autres que la morale écrite dans la loi.

Les premiers fidèles prirent des Esséniens cette simplicité de vie, tandis que les Thérapeutes donnèrent naissance à la vie monastique chrétienne.

Mais, d'une autre part, l'essénianisme étoit la seule secte juive qui n'attendît point le Messie et qui condamnât le sacrifice, en quoi les chrétiens ne la suivirent pas. Une opinion commune reposoit au fond de la société israélite : le sauveur de la race de David, de tous temps promis, étoit espéré de siècle en siècle, d'année en année, de jour en jour, d'heure en heure ; homme et Dieu, roi-conquérant pour les Sadducéens, les Caraïtes ou Scripturaires ; sage ou docteur pour les Samaritains.

Il y avoit encore chez ce peuple un fait qui n'appartenoit qu'à ce peuple, je veux dire la grande école poétique des prophètes : commençant auprès du berceau du monde, elle erra quarante ans avec l'arche dans le désert ; école que n'interrompirent point la captivité d'Égypte et celle de Babylone, la conquête d'Alexandrie, l'oppression des rois de Syrie, la domination romaine, la monarchie des Hérodes qui implantèrent de force et improvisèrent en Judée une civilisation étrangère. Cette école de l'avenir, évoquant le passé et dédaignant le présent, ne manqua de maîtres ni dans la prospérité, ni dans le malheur, ni sur les rivages du Nil, ni sur les bords du Jourdain, ni sur les fleuves de Babylone, ni sur les ruines de Tyr et de Jérusalem. Et quels maîtres! Moïse, Josué, David, Salomon, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, et le Christ, en qui s'accomplirent toutes les prophéties, et qui fut lui-même le dernier prophète.

Lorsqu'il eut paru, les Juifs le méconnurent : ils le regardèrent comme un séducteur. Les deux commentaires de la Mishna, le Talmud babylonien et le Talmud de Jérusalem donnent de singulières notions du Christ [1].

[1] La Mishna est un recueil des traditions juives, fait vers le milieu du second siècle de

« Un certain jour, lorsque plusieurs docteurs étoient assis à la
« porte de la ville, deux jeunes garçons passèrent devant eux :
« l'un couvrit sa tète, l'autre passa la tête découverte. Éliézer,
« voyant l'effronterie de celui-ci, le soupçonna d'être un enfant
« illégitime; il alla trouver la mère, qui vendoit des herbes au
« marché, et il apprit que non-seulement l'enfant étoit illégitime,
« mais qu'il étoit né d'une femme impure [1]. »

Marie est appelée plusieurs fois dans le Talmud une coiffeuse de femmes.

Des juifs composèrent deux histoires du Christ sous le titre de *Sepher toldos Jeschu* : livre des générations de Jésus. Joseph Pandera, de Bethléem, se prend d'amour pour une jeune coiffeuse nommée Mirjan (Marie), fiancée à Jochanan. Pandera abuse de Mirjan; elle accouche d'un fils, appelé Jehoscua (Jésus). Jehoscua, élevé par Elchanan, devient habile dans les lettres. Les sénateurs que Jehoscua ne voulut pas saluer à la porte de la ville firent publier, au son de trois cents trompettes, que sa naissance étoit impure. Il s'enfuit en Galilée, revient à Jérusalem, se glisse dans le temple, apprend et dérobe le nom de Dieu, l'écrit sur une peau [2], s'ouvre la cuisse sans douleur, et cache son larcin dans cette incision. Avec l'ineffable nom Schemhaméphoras, il accomplit une foule de prodiges. Jehoscua, condamné à mort par le sanhédrin, est couronné d'épines, fouetté et lapidé; on le vouloit pendre à du bois, mais tous les bois se rompirent parcequ'il les avoit enchantés. Les sages allèrent chercher un grand chou [3], et l'on y attacha Jehoscua.

Telle est une des misérables histoires que les juifs opposoient à la majesté du récit évangélique.

La première Église juive se composa des trois mille convertis.

l'ère chrétienne, par le rabbin Juda, fils de Simon, appelé le *Saint* à cause de la pureté de sa vie, et chef de l'école hébraïque à Tibériade en Galilée.

« Ea omnia secundum certa doctrinæ capita disposuit, et in unum volumen redegit, cui « nomen hoc *Mishna*, hoc est δευτέρωσις, imposuit. » Tela ignea Satanæ. (WAGEMEIL, pr., pag. 55.

[1] Cum aliquando seniores sederent in porta (urbis), præterierunt ante ipsos duo pueri, quorum alter caput texerat, alter detexerat. Et de eo quidem, qui caput proterve, et contra bonos mores, texerat, pronuntiavit R. Elieser, quod esset spurius. . . . . . Abiit ergo ad matrem pueri istius, quam cum videret sedentem in foro, et vendentem legumina. . . . Unde apparuit puerum istum esse non modo spurium, sed et menstruatæ filium.

[2] Venit itaque Jesus Nazarenus, et ingressus templum didicit litteras illas, et scripsit in pergameno : deinde scidit carnem cruris sui, et in incisione illa inclusit dictam chartulam, et dicendo nomen, nullum sensit dolorem, et rediit cutis continuo sicut ante erat.

[3] Ipse quippe per Schemhamephoras adjuraverat omnia ligna ne susciperent eum. Abierunt itaque, et adduxerunt stipitem unius caulis qui non est de lignis, sed de herbis, et suspenderunt eum super eum.

Ces convertis écoutoient les instructions des apôtres, prioient ensemble, et faisoient dans les maisons particulières la fraction du pain. Ils mettoient leurs biens en commun, et vendoient leurs héritages pour en distribuer le prix à leurs frères. Leur vie, comme je l'ai dit plus haut, étoit à peu près celle des Esséniens.

Cette simplicité se conserva longtemps; Domitien, ayant appris que certains chrétiens juifs se prétendoient issus de la race royale de David, les fit venir à Rome. Questionnés sur leurs richesses, ils répondirent qu'ils possédoient trente-neuf plèthres de terre, environ sept arpents et demi, qu'ils payoient l'impôt et vivoient de leurs champs; ils montrèrent leurs mains endurcies par le travail. L'empereur leur demanda ce que c'étoit que le royaume du Christ; ils répliquèrent qu'il n'étoit pas de ce monde; on les renvoya. Ces deux laboureurs étoient deux évêques. Ils vivoient encore sous Trajan [1].

En faisant l'histoire de l'Église on a confondu les temps; il est essentiel de distinguer deux âges dans le premier Christianisme : l'âge héroïque ou des martyrs; l'âge intellectuel ou l'âge philosophique : l'un commence à Jésus-Christ et finit à Constantin, l'autre s'étend de cet empereur à la fondation des royaumes barbares. C'est de l'âge héroïque que je vais d'abord parler. Je vous le vais montrer tel qu'il s'est peint lui-même et tel que l'ont représenté les païens.

« Chez nous, dit un apologiste, vous trouverez des ignorants,
« des ouvriers, de vieilles femmes, qui ne pourroient peut-être
« pas montrer par des raisonnements la vérité de notre doctrine;
« ils ne font pas de discours, mais ils font de bonnes œuvres. Ai-
« mant notre prochain comme nous-mêmes, nous avons appris à
« ne point frapper ceux qui nous frappent, à ne point faire de pro-
« cès à ceux qui nous dépouillent : si l'on nous donne un soufflet,
« nous tendons l'autre joue; si l'on nous demande notre tunique,
« nous offrons encore notre manteau. Selon la différence des an-
« nées, nous regardons les uns comme nos enfants, les autres
« comme nos frères et nos sœurs : nous honorons les personnes
« plus âgées comme nos pères et nos mères. L'espérance d'une
« autre vie nous fait mépriser la vie présente, et jusqu'aux plaisirs
« de l'esprit. Chacun de nous, lorsqu'il prend une femme, ne se

[1] Nec sibi in pecunia subsistere, sed in æstimatione terræ, quod eis esset in quadraginta minus uno jugeribus constituta, quam suis manibus excolentes, vel ipsi alerentur vel tributa dependerent. Simul et testes ruralis et diurni operis, manus labore rigidas et callis obduratas præferebant. Interrogati vero de Christo, quale sit regnum ejus... responderunt, quod non hujus mundi regnum. (HEGESIP., *ap. Euseb.*, lib. III, cap. XX.)

« propose que d'avoir des enfants, et imite le laboureur qui at-
« tend la moisson en patience. Nous avons renoncé à vos specta-
« cles ensanglantés, croyant qu'il n'y a guère de différence entre
« regarder le meurtre et le commettre. Nous tenons pour homi-
« cides les femmes qui se font avorter, et nous pensons que c'est
« tuer un enfant que de l'exposer. Nous sommes égaux en tout,
« obéissant à la raison sans la prétendre gouverner [1]. »

Remarquez que ce n'est pas là une *école*, une *secte*, mais une *société*, fondée sur la morale universelle inconnue des anciens.

Les repas se mesuroient sur la nécessité, non sur la sensualité: les frères vivoient plutôt de poisson que de viande, d'aliments crus de préférence aux aliments cuits; ils ne faisoient qu'un seul repas au coucher du soleil, et s'ils mangeoient quelquefois le matin, c'étoit un peu de pain sec. Le vin, défendu aux jeunes gens, étoit permis aux autres personnes, mais en petite quantité. La règle prohiboit les riches ameublements, la vaisselle, les couronnes, les parfums, les instruments de musique. Pendant le repas on chantoit des cantiques pieux : le rire bruyant, interdit, laissoit régner une gravité modeste.

Après le repas du soir on louoit Dieu du jour accordé, puis on se retiroit pour dormir sur un lit dur : on abrégeoit le sommeil afin d'allonger la vie. Les fidèles prioient plusieurs fois la nuit, et se levoient avant l'aube.

Leurs habits blancs, sans mélange de couleurs, ne devoient point traîner à terre, et se composoient d'une étoffe commune : c'étoit une maxime reçue que l'homme doit valoir mieux que ce qui le couvre. Les femmes portoient des chaussures par bienséance; les hommes alloient pieds nus, excepté à la guerre; l'or et les pierreries n'entroient jamais dans leurs parures : déguiser sa tête sous une fausse chevelure, se farder, se teindre les cheveux ou la barbe, sembloit chose indigne d'un chrétien. L'usage du bain n'étoit permis que pour santé et propreté.

Cependant quelques ornements étoient laissés aux femmes comme un moyen de plaire à leurs maris. Point d'esclaves, ou le moins possible; point d'eunuques, de nains, de monstres, aucune de ces bêtes que les femmes romaines nourrissoient aux dépens des pauvres.

Pour entretenir la vigueur du corps dans la jeunesse, les hommes s'exerçoient à la lutte, à la paume, à la promenade, et se livroient surtout au travail manuel : le ménage et le service domestique

[1] ATHENAG., *Apolog.*; trad. de FLEURY. (*Hist. eccl.*, l. III, t. I, p. 389.)

occupoient les femmes. Les dés et les autres jeux de hasard, les spectacles du Cirque, du Théâtre et de l'Amphithéâtre, étoient défendus, comme une source de corruption. On alloit à l'église d'un pas mesuré, en silence, avec une charité sincère. Le baiser de paix étoit le signe de reconnoissance entre les chrétiens; ils évitoient pourtant de se saluer dans les rues, de peur de se découvrir aux infidèles. Toutes ces règles étoient visiblement faites en opposition avec la société romaine, et établies comme une censure de cette société.

La virginité passoit pour l'état le plus parfait, et le mariage pour être dans l'intention du Créateur. Les vieillards disoient à ce sujet: « Il n'y a point, dans les maladies et dans le long âge, de soins « pareils à ceux que l'on reçoit de sa femme et de ses enfants. « Attachez-vous à l'ame; ne regardez le corps que comme une « statue dont la beauté fait songer à l'ouvrier et ramène à la beauté « véritable. » On reconnoissoit que la femme est susceptible de la même éducation que l'homme, et que l'on pouvoit philosopher sans lettres, le Grec, le Barbare, l'esclave, le vieillard, la femme et l'enfant: c'étoit l'espèce humaine rendue à sa nature.

Le chrétien honoroit Dieu en tout lieu, parceque Dieu est partout. « La vie du chrétien est une fête perpétuelle; il loue Dieu en « labourant, en naviguant, dans les divers états de la société. » Néanmoins il y avoit des heures plus particulièrement consacrées à la prière, comme tierce, sexte et none. On prioit debout, le visage tourné vers l'orient, la tête et les mains levées au ciel. En répondant à l'oraison finale, on levoit aussi symboliquement un pied comme un voyageur prêt à quitter la terre [1].

Dieu, pour les disciples du Sauveur, étoit sans figure et sans nom: quand ils l'appeloient Un, Bon, Esprit, Père, Créateur, c'étoit par indigence de la langue humaine. L'ame seule, qui est chrétienne d'extraction, trouve intuitivement le vrai nom de Dieu, lorsqu'elle est laissée à son libre témoignage: toutes les fois qu'elle se réveille, elle s'exprime de cette façon dans son for intérieur: « *Ce qui plaira à Dieu. Dieu me voit. Je le recommande à Dieu: Dieu* « *me le rendra.* » Et l'homme dont l'ame parle ainsi ne regarde pas le Capitole, mais le ciel [2].

Le pasteur avoit la simplicité du troupeau; l'évêque, le diacre

[1] CLEM. ALEX., *Pedag.*, lib. I, II, III; *id. in Strom.*

[2] Quod Deus dederit. Deus videt, et Deo commendo, et Deus mihi reddet... Denique pronuntians hoc non ad Capitolium, sed ad cœlum respicit. (TERTULL., *Apologeticus*, cap. XVII, p. 64. Parisiis, 1657.)

et le prêtre, dont les noms signifioient président, serviteur et vieillard, ne se distinguoient point par leurs habits du reste de la foule. Médiateurs à l'autel, arbitres aux foyers, il leur étoit recommandé d'être tendres, compatissants, pas trop crédules au mal, pas trop sévères, parceque nous sommes tous pécheurs [1]. S'ils étoient mariés, ils devoient n'avoir eu qu'une femme; ils devoient être en réputation de bonnes mœurs, de pères de famille exemplaires, et jouir d'une renommée sans tache, même parmi les païens. « Sous les épreuves, disoit saint Ignace, qu'ils demeurent « fermes comme l'enclume frappée [2]. » Ce même saint, dans les fers, écrivoit à l'Église de Rome: « Je ne serai vrai disciple de « Jésus-Christ que quand le monde ne verra plus mon corps. « Priez, afin que je me change en victime. Je ne vous donne pas « des ordres comme Pierre et Paul; c'étoient des apôtres, je ne « suis rien; ils étoient libres, je suis esclave [3]. »

Les évêques étoient choisis dans toutes les conditions de la vie: on voit des évêques laboureurs, bergers, charbonniers. Les diocèses, sortes de républiques fédératives, élisoient leurs présidents selon leurs besoins; éloquents et instruits pour les grandes cités, simples et rustiques pour les campagnes, guerriers même, quand il le falloit, pour défendre la communauté. Aussi fuyoit-on ces honneurs à grandes charges; c'étoit dans les cavernes, au fond des bois, sur les montagnes, que le peuple chrétien alloit chercher et enlever ces princes de la foi. Ils se cachoient, ils se déclaroient indignes, ils répandoient des larmes; quelques-uns même mouroient de frayeur.

Gérès, petite ville d'Égypte, à cinquante stades de Péluse, avoit élu pour évêque un solitaire nommé Nilammon: il demeuroit dans une cellule dont il avoit muré la porte, et s'obstinoit à refuser l'épiscopat. Théophile, évêque d'Alexandrie, s'efforça de le persuader: « Demain, mon père, dit l'ermite, vous ferez ce qu'il « vous plaira. » Théophile revint le lendemain, et dit à Nilammon d'ouvrir. « Prions auparavant, » répondit le solitaire du fond de son rocher. La journée se passe en oraisons. Le soir on appelle Nilammon à haute voix: il garde le silence; on enlève les pierres

[1] S. POLYC., Epist.

[2] Sta firmus velut incus quæ verberatur. (IGNAT. *ad Polyc.*, p. 206. Genevæ, 1623.)

[3] Tunc ero verus Jesu Christi discipulus, cum mundus nec corpus meum viderit. Deprecemini Dominum pro me ut per hæc instrumenta Deo efficiar hostia. Non ut Petrus et Paulus hæc præcipio vobis: illi apostoli Jesu Christi, ego vero minimus; illi liberi utpote servi Dei, ego vero etiamnum servus. (IGNATII *Epistola ad Romanos*, pag. 247 Genevæ, 1623.)

qui bouchoient l'entrée de l'ermitage : le solitaire gisoit mort au pied d'un crucifix [1].

Les premières églises étoient des lieux cachés, des forêts, des catacombes, des cimetières, et les autels, une pierre ou le tombeau d'un martyr : pour ornements, on avoit des fleurs, des vases de bois, quelques cierges, quelques lampes, à l'aide desquels le prêtre lisoit l'Évangile dans l'obscurité des souterrains ; on avoit encore des boîtes à secret, pour y cacher le pain du voyageur que l'on portoit au fidèle dans les mines, dans les cachots, au milieu des lions de l'amphithéâtre.

Tels étoient les chrétiens de l'âge héroïque.

Les païens les considéroient autrement.

Selon eux, ces sectaires grossiers, ignorants, fanatiques, populace demi-nue, prenoient plaisir à s'entourer de jeunes niais et de vieilles folles pour leur conter des puérilités [2]. Ils prétendoient que les Galiléens ne vouloient ni donner ni discuter les raisons de leur culte, ayant coutume de dire : « Ne vous enquérez pas [3] ; la sagesse de cette vie est un mal, et la folie un bien. » — « Votre « partage, écrivoit Julien [4], apostrophant les disciples de l'Évan« gile, est la grossièreté. Toute votre sagesse consiste à répéter « stupidement : Je crois. » La religion du Christ étoit appelée par les Latins *insania* [5], *amentia* [6], *dementia* [7], *stultitia, furiosa opinio* [8], *furoris insipientia* [9]. Les fidèles eux-mêmes étoient surnommés des *demi-morts*, à cause de leurs longs jeûnes et de leurs veilles [10].

Lucien, ou plutôt un auteur inconnu antérieur à Lucien, a peint, dans le dialogue satirique *Philopatris*, une assemblée de ces premiers chrétiens.

Critias. « J'étois allé dans une des rues de la ville : j'aperçus une « troupe de gens qui chuchotoient, et qui, pour mieux entendre, « colloient leur oreille sur la bouche de celui qui parloit. Je re« gardois ces hommes, afin d'y découvrir quelqu'un de connois« sance ; j'aperçus le politique Craton, avec qui je suis lié dès « l'enfance. »

[1] In oratione spiritum Deo reddidit. (*Martyr.*, 6 janvier.)

[2] Qui de ultima fæce collectis inferioribus et mulieribus credulis... plebem profanæ conjurationis instituunt... miseri... ipsi semi nudi... maxime indocti. (THEOP. *Antioch.*, l. II ; MINUT. FELIX, *Apol.*)

[3] Nihil perquiras, sed duntaxat credito... humanam hanc sapientiam pro noxia esse habendam ; et pro bona frugique stultitiam ... Malam esse in vita sapientiam (ORIG. *cont. Cels.*, lib. I.)

[4] *Apud* GREG. NAZ — [5] S. CYP., lib. *ad Demet.* — [6] PLIN., *epist. ad Traj.*

[7] TERT., *Ap.*, cap. I. — [8] MINUT. FEL. — [9] *Act. Proc. Mart. Scill.*

[10] GREG. NAZ. *cont. Julian.*

Tricphon. « Je ne sais qui tu veux dire : est-ce celui qui est
« préposé à la répartition des tributs? Qu'arriva-t-il? »

Critias. « Je m'approchai de lui après avoir fendu la presse; et,
« l'ayant salué, j'entr'ouïs un petit vieillard tout cassé, nommé
« Caricène, qui commença à dire d'une voix grêle et en parlant
« du nez, après avoir bien toussé et craché : *Celui dont je viens de*
« *parler payera le reste des tributs, acquittera toutes les dettes, tant*
« *publiques que particulières*, *et recevra tout le monde sans s'informer*
« *de la profession.*

« Caricène ajouta plusieurs autres futilités, également applau-
« dies par ceux qui étoient présents, et que la nouveauté des
« choses rendoit attentifs. Un autre frère, nommé Clévocarme,
« sans chapeau ni souliers, et couvert d'un manteau en loques,
« marmottoit entre ses dents : un homme mal vêtu, venant des
« montagnes, et qui avoit la tête rase, me le montra. . . . . .
« Alors un des assistants, à l'œil farouche, me tira par le man-
« teau, croyant que j'étois des siens, et me persuada à la mal-
« heure de me trouver au rendez-vous de ces magiciens. . . . .

« Nous avions déja passé le *seuil d'airain* et les *portes de fer*,
« comme dit le poëte, lorsque, après avoir grimpé au haut d'un
« logis par un escalier tortu, nous nous trouvâmes, non dans la
« salle de Ménélas, toute brillante d'or et d'ivoire, aussi n'y vîmes-
« nous pas Hélène, mais dans un méchant galetas : j'aperçus des
« gens pâles, défaits, courbés contre terre. Ils n'eurent pas plu-
« tôt jeté les regards sur moi, qu'ils m'abordèrent joyeux, me
« demandant si je n'apportois pas quelques mauvaises nouvelles;
« ils paroissoient desirer des événements fâcheux, et, semblables
« aux furies, ils se gaudissoient des malheurs.

« Après s'être parlé à l'oreille, ils me demandèrent qui j'étois,
« quelle ma patrie, quels mes parents. . . . .

« Ces hommes, qui marchent dans les airs, m'interrogèrent
« ensuite sur la ville et sur le monde. Je leur dis : — « Le peuple
« entier est dans la jubilation, et y sera de même à l'avenir. » —
« Eux, fronçant le sourcil, me répondirent qu'il n'en iroit pas ainsi,
« et qu'il se couvoit un mal que l'on verroit bientôt éclore. . . . .

« Là-dessus, comme s'ils eussent eu cause gagnée, ils commen-
« cèrent à débiter les choses où ils se plaisent : que les affaires
« alloient changer de face; que Rome seroit troublée par des divi-
« sions; que nos armées seroient défaites. Ne pouvant plus me
« contenir, et tout enflammé de colère, je m'écriai : « O misé-
« rables!... que les maux par vous annoncés retombent sur vos

« têtes, puisque vous aimez si peu votre patrie! » . . . .

Tricphon. « Que répliquèrent ces hommes à tête rase, et qui « ont l'esprit de même? »

Critias. « Ils passèrent cela doucement, et eurent recours à leurs « échappatoires ordinaires; ils prétendirent qu'ils voyoient ces « choses en songe, après avoir jeûné dix soleils et dépensé les « nuits à chanter leurs hymnes... Alors, avec un faux sourire, « ils se penchèrent hors des lits chétifs sur lesquels ils se repo- « soient[1]. »

Cette assemblée, peinte par un ennemi, diffère étrangement du concile de Nicée. Les chrétiens étoient si méprisés à l'époque où fut écrite cette satire, qu'on les mettoit au-dessous des Juifs. C'étoient pourtant ces hommes cachés dans un galetas, ces gueux que l'on traînoit au supplice aussitôt qu'ils étoient reconnus, ces coupables, non de crime, mais de naissance, ces créatures dégradées à qui l'on ne reconnoissoit pas même le droit des plus vils serfs; c'étoient ces esclaves mis hors la loi qui devoient rendre au genre humain ses lois et ses libertés.

L'embarras des chrétiens devant leurs pères païens offre une ressemblance singulière avec ce qui se passe de nos jours entre les anciennes générations et les générations nouvelles : les premières ne comprennent point et ne comprendront pas ce qui est clair et accompli pour les secondes[2]. Le Christianisme, véritable liberté sous tous les rapports, paroissoit, aux vieux idolâtres nourris au despotisme politique et religieux, une nouveauté détestable; ce progrès de l'espèce humaine étoit dénoncé comme une subversion de tous les principes sociaux. « Dans les maisons particulières on « voit, dit Celse, des hommes grossiers et ignorants, des ouvriers « en laine qui se taisent devant les vieillards et les pères de famille. « Mais rencontrent-ils à l'écart quelques enfants, quelques femmes, « ils les endoctrinent; ils leur disent qu'il ne faut pas écouter ni « leurs pères ni leurs pédagogues; que ceux-ci sont des radoteurs, « incapables de connoître et de goûter la vérité. Ils excitent ainsi « les enfants à secouer le joug; ils les engagent à se rendre au gy-

[1] PHILOPAT., et, dans BULL., *Hist. de l'établiss. du Christ.*, tirée des seuls auteurs juifs et païens, p. 261.

LARDNER, *Jewish and heathen testimonies*, *etc.*, tom. II, p. 366. J'ai conservé la version de Bullet, en faisant disparoître des contre-sens, des négligences et des obscurités de style; le texte est lui-même fort embarrassé, et n'a aucun rapport avec l'élégance de Lucien. Le *Philopatris* a été aussi traduit par d'Ablancourt et par Blin de Saint-Maure.

[2] Tout ceci étoit écrit longtemps avant les journées des 27, 28 et 29 juillet.

« nécée, ou dans la boutique d'un foulon, ou dans celle d'un cor-
« donnier, pour apprendre ce qui est parfait[1]. »

Les vertus, conséquence nécessaire du premier Christianisme, faisoient haïr ceux qui les pratiquoient, parcequ'elles étoient un reproche aux vices opposés. Un mari chassoit sa femme devenue sage depuis qu'elle étoit devenue chrétienne; un père désavouoit un fils autrefois prodigue et volontaire, transformé par le changement de religion en enfant soumis et ordonné[2]. Les accusations portées contre les chrétiens étoient l'histoire même de leur innocence : « J'en prends à témoin vos registres, disoit Tertullien, vous qui jugez les criminels : y en a-t-il un seul qui soit chrétien? L'innocence est pour nous une nécessité, l'ayant apprise de Dieu qui est un maître accompli. On nous reproche d'être inutiles à la vie, et pourtant nous allons à vos marchés, à vos foires, à vos bains, à vos boutiques, à vos hôtelleries. Nous faisons le commerce, nous portons les armes, nous labourons[3]. Il est vrai que les trafiquants de femmes perdues, que les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les aruspices, les devins, les astrologues, n'ont rien à gagner avec nous[4]. »

On accusoit les chrétiens d'être une faction, et ils répondoient :
« La faction des chrétiens est d'être réunis dans la même religion,
« dans la même morale, la même espérance. Nous formons une
« conjuration pour prier Dieu en commun, et lire les divines Écri-
« tures. Si quelqu'un de nous a péché, il est privé de la commu-
« nion, des prières et de nos assemblées jusqu'à ce qu'il ait fait
« pénitence. Ces assemblées sont présidées par des vieillards dont
« la sagesse a mérité cet honneur. Chacun apporte quelque argent
« tous les mois, s'il le veut ou le peut. Ce trésor sert à nourrir et à
« enterrer les pauvres, à soutenir les orphelins, les naufragés, les
« exilés, les condamnés aux mines ou à la prison pour la cause
« de Dieu. Nous nous donnons le nom de frères; nous sommes
« prêts à mourir les uns pour les autres. Tout est en commun entre

[1] ORIG. *cont. Cels.*

[2] Uxorem jam pudicam, maritus non jam zelotypus ejecit. Filium subjectum pater retro patiens abdicavit. (TERTULL., *Apologet.*, cap. III, tom II, pag. 16. Parisiis, 1648.)

[3] Itaque non sine foro, non sine macello, non sine balneis, tabernis, officinis, stabulis, nundinis vestris, cæterisque commerciis cohabitamus hoc seculum. Navigamus et nos vobiscum, et rusticamur et mercamur. (TERTULL., *Apologetic.*, pag. 345, cap. XLII, tom. II.)

[4] Plane confitebor si forte vere de sterilitate Christianorum conqueri possunt. Primi erunt lenones, perductores, aquarioli. Tum sicarii, venenarii, magi. Item aruspices, arioli, mathematici. His infructuosos esse magnus fructus est. (TERTULL., *Apologetic.*, cap. XLIII, pag. 356.)

« nous, hors les femmes. Notre souper commun s'explique par « son nom d'Agape, qui signifie *charité*[1]. »

La congrégation apostolique embrassoit alors le monde civilisé comme une immense société secrète qui s'avançoit vers son but, en dépit des proscriptions et de la folle inimitié de la terre. Dès l'âge héroïque du Christianisme, on entrevoit les changements radicaux que cette religion alloit apporter dans les lois : c'étoit la philosophie mise en pratique. En attendant l'abolition de l'esclavage par des transformations graduelles, l'émancipation du sexe féminin commençoit.

Les femmes parurent seules au pied de la croix; Jésus-Christ pendant sa vie pardonna à leur foiblesse, et ne dédaigna pas leur hommage : il les affranchit dans la personne de Marie, sa divine mère.

Des femmes suivoient les Apôtres pour les servir, comme Madeleine et les autres Maries avoient suivi le Christ[2]. Saint Paul salue à Rome les femmes de la maison de Narcisse.

Les femmes eurent une relation immédiate avec l'Église, en vertu de l'institution des diaconesses. La diaconesse devoit être chaste, sobre et fidèle. Les veuves choisies pour cette fonction ne pouvoient compter moins de soixante ans; elles devoient avoir nourri leurs enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des voyageurs, consolé les affligés[3].

Les instructions des apôtres et des premiers pères montrent de quelle importance étoient les femmes à la naissance même de la société chrétienne. Tertullien écrivit deux livres sur leurs ornements et l'usage de leur beauté. « Rejetez le fard, les faux che« veux, les autres parures; vous n'allez point aux temples, aux « spectacles, aux fêtes des gentils. Vos raisons pour sortir sont « sérieuses : visiter les frères malades, assister au saint sacrifice, « écouter la parole de Dieu[4]. Secouez les délices pour ne pas être « accablées des persécutions. Des mains accoutumées aux bracelets « supporteroient mal le poids des chaînes; des pieds ornés de ban-

[1] TERTULL., *Apologetic.*

[2] 55. Erant autem ibi mulieres multæ a longe, quæ secutæ erant Jesum a Galilea, ministrantes ei.

56. Inter quas erat Maria Magdalene, et Maria, Jacobi et Joseph mater.... (*Evang. secundum Matthæum*, cap. XXVII, v. 55—56.)

[3] 9. Vidua eligatur non minus sexaginta annorum, quæ fuerit unius viri uxor;

10. In operibus bonis testimonium habens si filios educavit, si hospitio recepit, si sanctorum pedes lavit, si tribulationem patientibus subministravit. (*Epist B. Pauli ad Timoth.*, cap. V, v. 9—10.)

[4] Nam nec templa circuitis, nec spectacula postulatis, nec festos dies gentilium nostis.

« delettes s'accommoderoient peu des entraves; une tête chargée « de perles et d'émeraudes ne laisseroit pas de place à l'épée.[1] »

Les vierges ne devoient paroître à l'église que voilées jusqu'à la ceinture : une pension leur étoit accordée ainsi qu'aux veuves.

Dans le traité *ad Uxorem*, on voit paroître la femme toute différente de la femme de l'antiquité, et telle qu'elle est aujourd'hui. C'est en même temps un tableau véritable de ce qui se passoit alors dans la communauté générale et dans la famille privée des chrétiens.

Tertullien invite sa femme à ne pas se remarier s'il venoit à mourir, surtout à ne pas épouser un infidèle. Le Christianisme, conforme à la nature et à l'ordre, condamnoit la polygamie des nations orientales, et le divorce admis par les Grecs et les Romains.

« La femme chrétienne, dit Tertullien, rendra à son mari païen « des devoirs de païenne : elle aura pour lui beauté, parure, « propreté mondaine, caresses honteuses. Il n'en est pas ainsi « chez les saints : tout s'y passe avec retenue sous les yeux de « Dieu[2].

« Comment pourra-t-elle (l'épouse chrétienne) servir le ciel, « ayant à ses côtés un esclave du démon chargé de la retenir? S'il « faut aller à l'église, il lui donnera rendez-vous aux bains plus « tôt qu'à l'ordinaire; s'il faut jeûner, il commandera un festin « pour le même jour; s'il faut sortir, jamais les serviteurs n'au- « ront été plus occupés[3]. Ce mari souffrira-t-il que sa femme « visite de rue en rue les frères dans les réduits les plus pauvres? « souffrira-t-il qu'elle se lève d'auprès de lui, afin d'assister aux « assemblées de nuit? souffrira-t-il qu'elle découche à la solennité « de Pâques? la laissera-t-il se rendre à la table du Seigneur, si « décriée parmi les païens? Trouvera-t-il bon qu'elle se glisse dans « les prisons pour baiser la chaîne des martyrs, pour laver les « pieds des saints, pour offrir avec empressement aux confesseurs

Nulla est strictius prodeundi causa, nisi imbecillis aliquis ex fratribus visitandus, aut sacrificium offertur, aut Dei verbum administratur. (TERTULL., *de cultu feminar.*, lib. II, pag. 315. Parisiis, 1568.)

[1] Discutiendæ enim sunt deliciæ quarum mollitia et fluxu fidei virtus effeminari potest. Cæterum nescio an manus spathalio circumdari solita in duritia catenæ stupescere sustineat. Nescio an crus de periscelio in nervum se patiatur arctari. Timeo cervicem, ne margaritarum et smaragdorum laqueis occupata, locum spathæ non det. (*Id.*, *ibid.*)

[2] Tanquam sub oculis Dei modeste et moderate transiguntur. (TERTULL., *ad Uxor.*, lib. II, cap. IV, pag. 332.)

[3] Ut statio facienda est, maritus de die condicat ad balneas. Si jejunia observanda sunt, maritus eadem die convivium exerceat. Si procedendum erit, nunquam magis familiæ occupatio adveniat. (*Id.*, *ibid.*)

« la nourriture [1] ? S'il vient un frère étranger, comment sera-t-il « logé? dans une maison étrangère? S'il faut donner quelque « chose, le grenier, la cave, tout sera fermé.

« Quand le mari païen consentiroit à tout, c'est un mal d'être « obligé de lui faire confidence des pratiques de la vie chrétienne. « Vous cacherez-vous de lui en faisant le signe de la croix sur « votre lit, sur votre corps, en soufflant pour chasser quelque « chose d'immonde? Ne croira-t-il pas que c'est une opération « magique? ne saura-t-il point ce que vous prenez en secret, « avant toute nourriture? et, s'il sait que c'est du pain, ne sup- « posera-t-il pas qu'il est tel qu'on le dit [2] ?

« Que chantera dans un festin la femme chrétienne avec son « mari païen? elle entendra des hymnes de théâtre : il n'y aura « ni mention de Dieu [3], ni invocation de Jésus-Christ, ni lec- « ture des Écritures, ni salutation divine.

« L'Église dresse le contrat du mariage chrétien, l'oblation « le confirme, la bénédiction en devient le sceau, les anges le « rapportent au Père céleste qui le ratifie. Deux fidèles portent « le même joug : ils ne sont qu'une chair, qu'un esprit; ils prient « ensemble; ils jeûnent ensemble, ils sont ensemble à l'église et « à la table de Dieu, dans la persécution et dans la paix [4]. »

Les femmes chrétiennes devinrent des missionnaires à leurs foyers, des intelligences du ciel au sein des familles païennes. Vous venez de voir qu'elles étoient chargées de soigner les malades et les pauvres : c'étoit surtout dans les temps de persécution qu'elles prodiguoient les trésors du zèle. Elles se glissoient dans les prisons, portoient les messages, distribuoient l'argent, pansoient les plaies des torturés, et mouroient elles-mêmes avec un héroïsme au-dessus de ce qu'on raconte des femmes de Sparte et

[1] Quis denique in solemnibus Paschæ abnoctantem securus sustinebit? Quis ad convivium dominicum illud quod infamat, sine sua suspicione dimittet? Quis in carcerem ad osculanda vincula martyris reptare patietur? aquam sanctorum pedibus offerre? (TERTULL., *ad Uxor.*, lib. II.)

[2] Il s'agit de l'eucharistie, et toujours de l'histoire de l'enfant que devoient manger les chrétiens.

Cum aliquid immundum flatu exspuis, non magiæ aliquid videberis operari? Non sciet maritus quid secreto ante omnem cibum gustes? et si sciverit panem, non illum credet esse qui dicitur? (TERTULL., *ad Uxor.*, p. 333.)

[3] Quid maritus suus illæ, vel marito quid illa cantabit? quæ Dei mentio? quæ Christi invocatio? (*Id.*, *ibid.*)

[4] Ecclesia conciliat, et confirmat oblatio. Obsignatum angeli renuntiant, pater rato habet. . . . . duo in carne una, ubi et una caro, unus et spiritus. Simul orant, simul jejunia transigunt. In ecclesia Dei pariter, in connubio Dei pariter, in angustiis, in refrigeriis. (*Id.*, *ibid.*)

de Rome. Dans leurs vertus, et jusque dans leurs foiblesses, étoit un charme pour adoucir les persécuteurs :.la nourrice de Caracalla et la maîtresse de Commode étoient chrétiennes.

Plus tard, dans l'âge philosophique du Christianisme, les femmes, mères, épouses, et filles d'empereurs, étendirent la puissance évangélique, tandis que d'autres femmes, emmenées en esclavage par les Barbares, convertissoient des nations entières; ainsi vous l'ai-je dit à propos des Ibériens. Vous avez également appris comment les Hélène et les Eudoxie renversèrent des temples et élevèrent des églises.

Plus tard encore, les vierges unies à Dieu dans les monastères se signalèrent par tous les genres de sacrifices et de dévouement. Saint Jérôme nous a fait connoître Marcelle, Aselle sa sœur, et leur mère Albine; Principia, fille de Marcelle; Paule, amie de Marcelle; Pauline, Eustochie, Léa, Fabiole, qui vendit son patrimoine pour fonder le premier hôpital que Rome ait opposé aux monuments de sang et de prostitution : dans cette maison de miséricorde, les descendantes des consuls servoient les pauvres et les étrangers, avant de venir mourir pauvres et étrangères dans la grotte de Bethléem. Accomplissement des choses! les femmes, qui adorèrent les premières au fond des Catacombes, remplissent les dernières ces églises où elles amenèrent les pères, où elles ne peuvent retenir les fils. Elles pleurèrent au pied du Calvaire qui vit expirer la grande victime; elles pleurent encore au pied de ce Calvaire, mais celui qu'elles mirent au tombeau est remonté au ciel : il n'y a plus rien sur la croix, rien au saint sépulcre.

L'émancipation de la femme n'est pas encore totalement achevée, surtout en ce qui regarde l'oppression des lois : elle le sera dans la rénovation chrétienne qui commence.

L'ère des martyrs offre un spectacle extraordinaire : chez un même peuple, des hommes et des femmes couroient aux jeux publics dans l'éclat du luxe et de l'enivrement des plaisirs ; et d'autres hommes et d'autres femmes, consacrés à tous les devoirs, faisoient, en répandant leur sang, partie essentielle de ces jeux. L'âge héroïque du paganisme eut ses Hercules guerriers; l'âge héroïque du Christianisme enfanta ses Hercules pacifiques qui domptèrent une autre espèce de monstres, les vices, les passions, les erreurs : héros dont la victoire étoit non de tuer, mais de mourir.

De tous les grands fondateurs de religions, Jésus est le seul qui n'ait point été puissant par la naissance, les armes, la politique, la poésie ou la philosophie; il n'avoit ni sceptre, ni épée, ni plume, ni

lyre; il fut pauvre, ignoré, calomnié, et le premier martyr de son culte. Ses apôtres souffrirent après lui; leur supplice forma la chaîne qui unit la passion aux passions particulières renouvelées pendant quatre siècles. L'hostie spirituelle étoit venue remplacer l'hostie matérielle; mais l'effusion du sang chrétien (qui étoit le sang même du Christ) ne se dut arrêter que quand l'holocauste païen disparut. Cela explique, d'après les fondements de la foi, la longueur des persécutions : il y eut des victimes chrétiennes à l'amphithéâtre, tant qu'il y eut des victimes païennes dans les temples; l'immolation des premières continua en proportion de celle des secondes. Constantin et ses fils abolirent le sacrifice, et le martyre cessa; Julien rétablit le sacrifice, et le martyre recommença.

Rendus habiles par le malheur, les chrétiens avoient perfectionné l'art de secourir : point de ruses que la charité n'inventât pour pénétrer dans les cachots, pour corrompre les geôliers, c'est-à-dire pour les faire chrétiens et les conduire avec leurs prisonniers à la mort. L'histoire du philosophe Pérégrin, qui se brûla à son de trompe et à jour marqué, nous a transmis une preuve inattendue de l'activité évangélique.

Pérégrin, en voyageant, s'étoit donné comme néophyte; arrêté en Palestine, les chrétiens se hâtèrent de l'environner. Dès le matin, des femmes, des veuves, des enfants, assiégeoient la prison; la nuit quelque prêtre s'introduisoit à prix d'argent auprès du philosophe. De toutes les cités de l'Asie affluoient des frères qui, par ordre de la communauté, venoient encourager le prisonnier. « C'est une chose inouïe, dit Lucien, que l'empressement « de ces hommes : quand quelques-uns d'entre eux sont tombés « dans le malheur, ils n'épargnent rien. Ces misérables se figurent « qu'ils vivront après leur vie. Ils méprisent la mort, et plusieurs « s'abandonnent volontairement aux supplices[1]. »

Dix batailles générales, les dix grandes persécutions, furent livrées, sans compter une multitude d'actions particulières : les femmes brillèrent dans ces combats. Symphorien étoit conduit au martyre à Autun, dans les Gaules; sa mère lui crioit du haut des murailles de la ville : « Mon fils, mon fils, Symphorien, élève ton « cœur en haut : on ne te ravit pas la vie; on te la change pour « une vie meilleure[2]. »

[1] Lucian., *in Pereg.*

[2] Nate, nate, Symphoriane. . . . . Sursum cor suspende, fili; hodie tibi vita non tollitur, sed mutatur in melius. (*Act. Martyr. in Symphor.*, pag. 72. Parisiis, 1689.)

Blandine, esclave, fut la dernière couronnée parmi les confesseurs de Lyon : elle subit les fouets, les bêtes, la chaise de fer embrasée; elle alloit à la mort comme au lit nuptial, comme au festin des noces [1].

Il y avoit en Égypte une autre esclave d'une rare beauté, nommée Potamienne; son maître, devenu amoureux d'elle, voulut d'abord la séduire, et ensuite la ravir de force : repoussé par la vertueuse fille, il la livra au préfet Aquila, comme chrétienne. « Le préfet invita Potamienne à céder aux désirs de son maître; sur son refus il la condamna à être plongée dans une chaudière de poix bouillante, et la menaça de la faire violer par les gladiateurs. Potamienne dit : « Par la vie de l'empereur, je vous supplie de ne « pas me dépouiller et de ne pas m'exposer nue. Que l'on me « descende peu à peu dans la chaudière avec mes habits. » Cette grace lui fut accordée, et Marcelle sa mère subit le supplice du feu [2].

La dérision qui se mêloit à la cruauté débauchée n'ôtoit rien à la gravité du malheur. Les sept vierges d'Ancyre, abandonnées à l'insolence de quelques jeunes hommes avant d'être noyées, ont effacé par un seul mot ce qui se pouvoit attacher d'étrange à l'infortune de leur vieillesse. La plus âgée ôta son voile, et montrant sa tête chenue au jeune homme : « Tu as peut-être une mère « *blanchie* comme moi. Laisse-nous nos larmes, et prends pour « toi l'espérance [3]. »

Félicité, matrone romaine d'un rang illustre, fut jugée à mort avec ses sept fils qu'elle encouragea à confesser hardiment.

Symphorose, de Tibur, avoit également sept fils; Adrien l'appela devant lui, et l'exhorta à sacrifier; elle répondit : « Gétulius, « mon mari, et son frère Amantius, étoient vos tribuns, et ils ont « préféré la mort à vos idoles. » Symphorose, pendue par les cheveux, fut précipitée dans ces cascades qui avoient baigné les courtisanes et rafraîchi le vin d'Horace. Les sept fils suivirent leur mère [4].

Un des quarante martyrs de Sébaste avoit résisté à la double

[1] Beata vero Blandina ultima omnium... festinat, exsultans, ovans, velut ad thalamum sponsi invitata, et ad nuptiale convivium. (EUSEB., lib. IV, cap. III, p. 359.)

[2] Cum venerabili matre Marcella ignis suppliciis consumata est. (EUSEB., lib. VI, cap. V.)

[3] Velum raptim discerpens ostendebat ei capitis sui canitiem; et hæc inquit : Reverere fili, nam et tu forsitan matrem jam canam habes. Et nobis quidem miseris relinque lacrymas; tibi vero spem habe. (*Act. Mart. sincera*, pag. 360. Parisiis, 1689.)

[4] Alia vero die jussit Adrianus imperator simul omnes septem filios ejus sibi præsentari et ad trochleas extendi. (*Id.*, pag. 29.)

épreuve de la glace et du feu : les bourreaux, l'oubliant à dessein et le laissant sur la place, espéroient qu'il abjureroit : sa mère le mit de ses propres mains dans le tombereau : « Va, dit-elle, mon « fils ! achève ton heureux voyage avec tes compagnons, afin que « tu ne te présentes pas à Dieu le dernier[1]. »

Il n'est rien de plus célèbre, dans les *Actes sincères* que le martyre de Perpétue et de Félicité à Carthage. Perpétue, femme noble, étoit âgée de vingt-deux ans ; son père et sa mère vivoient ; elle avoit deux frères ; elle étoit mariée et nourrissoit un enfant : Félicité étoit esclave et enceinte.

Le père de Perpétue, païen zélé, engageoit sa fille à sacrifier. « Après avoir été quelques jours sans voir mon père (c'est Per- « pétue qui écrit elle-même la relation du commencement de son « martyre), j'en rendis grace au Seigneur, et son absence me « soulagea. Ce fut dans ce peu de jours que nous fûmes baptisés : « je ne demandai, au sortir de l'eau, que la patience dans les « peines corporelles. Peu de jours après, on nous mit en prison ; « j'en fus effrayée, car je n'avois jamais vu de telles ténèbres. La « rude journée[2] ! un grand chaud à cause de la foule ! les soldats « nous poussoient. Enfin je mourois d'inquiétude pour mon enfant. « Alors les bienheureux diacres, Tertius et Pompone, qui nous « assistoient, obtinrent, pour de l'argent, que nous pussions sortir « et passer quelques heures en un lieu plus commode dans la « prison. Nous sortîmes ; chacun pensoit à soi : je donnois à téter « à mon enfant[3], je le recommandois à ma mère ; je fortifiois mon « frère ; je séchois de douleur de voir celle que je leur causois : je « passai plusieurs jours dans ces angoisses. . . . .

« . . . .

« Le bruit se répandit que nous devions être interrogés. Mon « père vint de la ville à la prison, accablé de tristesse ; il me disoit : « Ma fille, prends pitié de mes cheveux blancs ! aie pitié de moi[4] ! « si je suis digne que tu m'appelles ton père, si je t'ai moi-même « élevée jusqu'à cet âge, si je t'ai préférée à tes frères, ne me rends « pas l'opprobre des hommes ! Regarde ta mère, regarde ton fils « qui ne pourra vivre après toi : quitte cette fierté, de peur de « nous perdre tous ; car aucun de nous n'osera plus parler, s'il « t'arrive quelque malheur.

[1] O nate, inquit, perfice cum tuis contubernalibus iter beatum, ne unus desis illorum choro, ne reliquis serius Domino præsenteris. (*Act. sinc.*, pag. 469. Veron., 1731.)

[2] O diem asperum ! — [3] Ego infantem lactabam. (*Id.*, p. 81.)

[4] Miserere, filia, canis meis : miserere patris ! (*Id.*, p. 82.)

« Mon père s'exprimoit ainsi par tendresse, me baisant les « mains, se jetant à mes pieds, pleurant, ne me nommant plus sa « fille, mais *sa dame*[1]. Je le plaignois, voyant que de toute ma « famille il seroit le seul à ne se pas réjouir de notre martyre. Je « lui dis pour le consoler : « Sur l'échafaud, il arrivera ce qu'il « plaira à Dieu : car sachez que nous ne sommes point en notre « puissance, mais en la sienne[2]. » Il se retira contristé.

« Le lendemain, comme nous dînions, on vint nous chercher « pour être interrogés. Le bruit s'en répandit aussitôt dans les « quartiers voisins, il s'amassa un peuple infini. Nous montâmes « au tribunal. . . . .

« Le procureur Hilarien me dit : Épargne la vieillesse de ton père : « épargne l'enfance de ton fils : sacrifie pour la prospérité des « empereurs. — Je n'en ferai rien, répondis-je. — Es-tu chré- « tienne? me dit-il. Et je répliquai : Je suis chrétienne[3]. Comme « mon père s'efforçoit de me tirer du tribunal, Hilarien com- « manda qu'on l'en chassât, et il reçut un coup de baguette; je « le sentis comme si j'eusse été frappée moi-même, tant je souffris « de voir mon père maltraité dans sa vieillesse[4]. Alors Hilarien « prononça notre sentence, et nous condamna tous à être exposés « aux bêtes. Nous retournâmes joyeux à la prison. Comme mon « enfant avoit été accoutumé de me téter et de demeurer avec « moi, j'envoyai aussitôt le diacre Pompone pour le demander à « mon père : mais il ne le voulut pas donner[5], et Dieu permit « que l'enfant ne demandât plus la mamelle, et que mon lait ne « m'incommodât plus. »

La relation de Perpétue finit à la troisième des visions qu'elle eut dans son cachot.

« Félicité étoit grosse de huit mois, et voyant le jour du spec- « tacle si proche, elle étoit fort affligée, craignant que son mar- « tyre ne fût différé, parcequ'il n'étoit pas permis d'exécuter les « femmes grosses avant leur terme. Les compagnons de son sacri- « fice étoient sensiblement tristes de leur côté de la laisser seule « dans le chemin de leur commune espérance[6]. Ils se joignirent « donc tous ensemble à prier et à gémir pour elle, trois jours avant « le spectacle. Aussitôt après leur prière les douleurs la prirent : « et, comme l'accouchement est naturellement plus difficile dans

[1] Et lacrymis non filiam sed dominam vocabat.
[2] Scito enim nos non in nostra potestate esse constitutos, sed Dei.
[3] Christiana sum. (*Act. sinc.*, p. 82 et 83.)
[4] Sic dolui pro senecta ejus misera ! — [5] Sed dare pater noluit.
[6] Ne tam bonam sociam quasi comitem solam in via ejusdem spei relinquerent.

« le huitième mois, son travail fut rude, et elle se plaignoit.
« Un des guichetiers lui dit : Tu te plains; que feras-tu, quand
« tu seras exposée aux bêtes [1]? Elle accoucha d'une fille, qu'une
« femme chrétienne éleva comme son enfant. . . . .
« Les frères et les autres eurent la permission d'entrer dans la
« prison et de se rafraîchir avec eux. Le concierge de la prison
« étoit déja converti. Le jour de devant le combat on leur donna,
« suivant la coutume, le dernier repas, que l'on appeloit le *sou-*
« *per libre*[2], et qui se faisoit en public : mais les martyrs le con-
« vertirent en une agape. Ils parloient au peuple avec leur fer-
« meté ordinaire. . . . .
« Remarquez bien nos visages, disoient-ils, afin de nous recon-
« noître au jour du jugement [3].

« Celui du combat étant venu, les martyrs sortirent de la prison
« pour l'amphithéâtre comme pour le ciel, gais, plutôt émus de
« joie que de crainte. Perpétue suivoit d'un visage serein et d'un
« pas tranquille, comme une personne chérie de Jésus-Christ,
« baissant les yeux pour en dérober aux spectateurs la vivacité [4].
« Félicité étoit ravie de se bien porter de sa couche, pour com-
« battre les bêtes. Étant arrivés à la porte, on les voulut obliger,
« suivant la coutume, à prendre les ornements de ceux qui pa-
« roissoient à ce spectacle. C'étoit pour les hommes un manteau
« rouge, habit des prêtres de Saturne [5]; pour les femmes une
« bandelette autour de la tête, symbole des prêtresses de Cérès.
« Les martyrs refusèrent ces livrées de l'idolâtrie. . . . .
« . . . .

« Perpétue et Félicité furent dépouillées et mises dans des filets
« pour être exposées à une vache furieuse. Le peuple en eut hor-
« reur [6], voyant l'une si délicate, et l'autre qui venoit d'accou-
« cher : on les retira, et on les couvrit d'habits flottants. Perpétue
« fut secouée la première, et tomba sur le dos : elle se mit en son
« séant, et voyant son habit déchiré par le côté elle le retira pour
« se couvrir la cuisse, plus attentive à la pudeur qu'à la souf-
« france [7]. Elle renoua ses cheveux épars, pour ne pas paroître en
« deuil, et voyant Félicité toute froissée, elle lui donna la main
« afin de l'aider à se relever [8]. Elles allèrent ainsi vers la porte Sana-

[1] Quid facies objecta bestiis? (*Act. sinc.*, p. 86.)
[2] Illa cœna ultima quam liberam vocant. — [3] Ut cognoscatis nos in die illo judicii.
[4] Vigorem oculorum dejiciens. (*Act. sinc.*, p. 87.)
[5] Viri quidem sacerdotum Saturni. — [6] Horruit populus.
[7] Ad velamentum femorum adduxit, pudoris potius memor quam doloris.
[8] Sed manum ei tradidit, et sublevavit illam.

« Vivaria, où Perpétue fut reçue par un catéchumène nommé
« Rustique. Alors elle s'éveilla comme d'un profond sommeil, et
« commença à regarder autour d'elle, en disant : Je ne sais quand
« on nous exposera à cette vache. On lui dit ce qui s'étoit passé :
« elle ne le crut que lorsqu'elle vit sur son corps et sur son habit
« des marques de ce qu'elle avoit souffert [1]. Elle fit appeler son
« frère, et s'adressant à lui et à Rustique, elle leur dit : Demeurez
« fermes dans la foi ; aimez-vous les uns les autres, et ne soyez
« point scandalisés de nos souffrances. . . . .
« Le peuple demanda qu'on les ramenât au milieu de l'amphi-
« théâtre. Les martyrs y allèrent d'eux-mêmes, après s'être donné
« le baiser de paix [2]. Félicité tomba en partage à un gladiateur
« maladroit qui la piqua entre les os et la fit crier ; car ces exécu-
« tions des bestiaires demi-morts étoient l'apprentissage des nou-
« veaux gladiateurs. Perpétue conduisit elle-même à sa gorge la
« main errante du confecteur [3]. »

Dans cette même Carthage qui rappeloit tant d'autres souvenirs, Cyprien remporta la palme due à son éloquence et à sa foi ; ce premier Fénelon eut la tête tranchée : il se banda lui-même les yeux ; Julien, prêtre, et Julien, diacre, lui lièrent les mains ; ses néophytes étendirent des linges pour recevoir son sang.

Longtemps avant lui, Polycarpe, qui gouvernoit l'Église de Smyrne depuis soixante-dix ans, et qui avoit été placé par l'apôtre Jean, fit, d'après l'ordre du consul, son entrée sur un âne dans sa ville épiscopale, comme le Christ dans Jérusalem. Le peuple crioit : « C'est le docteur de l'Asie, le père des chrétiens, le destructeur « de nos dieux ; qu'on lâche un lion contre Polycarpe ! » Cela ne se put, parceque les combats des bêtes étoient achevés. Alors le peuple cria tout d'une voix : « Que Polycarpe soit brûlé vif ! »

Le bûcher préparé, Polycarpe ôta sa ceinture et se dépouilla de ses habits. On le vouloit clouer au bûcher comme son maître à la croix ; il déclara que cette précaution étoit inutile, et qu'il demeureroit ferme ; il fut donc simplement attaché : il ressembloit à un bélier choisi dans le troupeau comme un holocauste agréable et accepté de Dieu [4]. Le vieillard regarda le ciel, et dit :

[1] Quando, inquit, producimur ad vaccam, nescio.... Non prius credidit nisi quasdam notas vexationis in corpore et habitu suo recognovisset. (*Act. sinc.*, p. 590.)

[2] Osculati invicem ut martyrium per solemnia pacis consummarent.

[3] Inter costas puncta exulavit........ et errantem dexteram tirunculi gladiatoris ipsa in jugulum suum posuit. (*Act. sinc.*, pag. 88.)

[4] Tanquam aries insignis et immenso grege delectus, ut holocaustum gratum et acceptum Deo.

« Dieu de toutes les créatures, je te rends graces! Je prends
« part au calice de la passion de ton Christ, pour ressusciter à la
« vie éternelle. Je te bénis, je te glorifie par le Pontife Jésus-Christ,
« ton fils bien-aimé, à qui gloire soit rendue, à toi et à l'Esprit
« saint, dans les siècles à venir! Amen [1]. »

Quand il eut dit, le feu fut mis au bûcher; les flammes se déployèrent autour de la tête du martyr comme une voile de vaisseau enflée par le vent [2]. Ses actes portent qu'il ressembloit à de l'or ou de l'argent éprouvé au creuset [3], et qu'il exhaloit une odeur d'encens ou d'un parfum vital [4]. Le confecteur chargé d'achever les bêtes blessées perça Polycarpe; il sortit tant de sang des veines du vieillard, qu'il éteignit le feu [5].

Pothin, évêque de Lyon, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, foible et infirme, fut battu, foulé aux pieds, traîné dans l'arène et rejeté dans la prison, où il rendit l'esprit. Ses compagnons de souffrances sembloient, au milieu des supplices, se guérir d'une plaie par une plaie nouvelle; les exécuteurs, en les tourmentant, avoient moins l'air de bourreaux qui font des blessures que des médecins qui les pansent, tant ces confesseurs étoient joyeux. Plusieurs d'entre eux, du fond des cachots où on les replongea avant de leur donner le coup de la mort, écrivirent en grec le récit de leur martyre. La lettre portoit cette suscription : *Les serviteurs de Jésus-Christ, qui demeurent à Vienne et à Lyon, en Gaule, aux frères d'Asie et de Phrygie qui ont la même foi et la même espérance dans la rédemption : paix, grace et gloire de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ notre Seigneur* [6].

Je ne vous parlerai point du martyre de séduction, employé après l'inutilité des menaces et des douleurs : dignités, honneurs, fortune, voluptés même essayées par de belles femmes, furent sans succès comme les lions et le feu.

[1] Deus totius creaturæ, tibi gratias ago. In calice passionis Christi tui particeps fiam in resurrectionem vitæ æternæ! Te laudo, te benedico, te glorifico per Jesum Christum dilectum tuum filium pontificem : gloria nunc et in secula seculorum! Amen. (EUSEB., *Eccl. Hist.*, lib. IV, cap. XIV, p. 73.)

[2] Tanquam velum navigii ventorum flatibus turgescens, caput martyris undique obvallat. (*Ibid.*)

[3] Tanquam aurum et argentum in camino ignis ardore probatum. (*Ibid.*)

[4] Fragrantem odorem inde hauriebamus, velut ex thure odorifero, aut quam vitali aromate. (*Ibid.*)

[5] Tanta cruoris copia effluxit ut ignem prorsus exstingueret. (*Ibid.*, p. 72.)

[6] Servi J. C. qui Viennam et Lugdunum Galliæ incolunt, fratribus in Asia et Phrygia qui eamdem nobiscum redemptionis fidem et spem habent, pax, gratia et gloria, a Deo patre et Christo Jesu Domino nostro sit vobis. (*Id.*, lib. V, cap. I, p. 84.)

Il y a de la puissance dans le sang : ces générations de l'âge héroïque chrétien, qui subjuguèrent les classes industrielles, enfantèrent les générations de l'âge philosophique chrétien, qui conquirent à leur tour les hommes de l'intelligence. Cet âge philosophique n'est pas séparé brusquement de l'âge héroïque ; il prend naissance dans celui-ci ; ses premiers génies enseignent et meurent sur l'échafaud, mais leur doctrine règne et triomphe dans leurs successeurs, quand l'ère des confesseurs est passée. Le Christianisme philosophique ne détruisit pas non plus le Christianisme héroïque, mais les sacrifices s'accomplirent d'une autre façon dans les combats contre les hérésiarques, ou sous le fer des Barbares.

SECONDE PARTIE.

SUITE DES MOEURS DES CHRÉTIENS. AGE PHILOSOPHIQUE. HÉRÉSIES.

Dans ce second âge du Christianisme, la grandeur des mœurs publiques et la sublimité intellectuelle remplacent la vertu des mœurs privées et la beauté morale évangélique. Ce n'est plus l'Église militante, esclave, démocratique, dans les cachots et dans le sang ; c'est l'Église triomphante, libre, royale, à la tribune et sur la pourpre. Les docteurs succèdent aux martyrs : ceux-ci n'avoient eu que leur foi ; ceux-là ont leur foi et leur génie. La partie choisie du monde païen, qui n'avoit cédé ni à la simplicité apostolique ni à l'autorité des bûchers, écoute, s'étonne, et bientôt se rend, en retrouvant dans la bouche des Pères les systèmes des sages plus clairement et plus éloquemment expliqués.

Les hautes écoles chrétiennes ressembloient aux écoles philosophiques ; les chaires comptoient une suite non interrompue de professeurs comme à Athènes. Rodon hérite de Tatien, et Maxime, successeur de Rodon, examine la question de l'origine du mal et de l'éternité de la matière[1]. Clément d'Alexandrie, qui remplace Pathénus, s'étoit nourri des ouvrages de Platon ; il cite, dans ses *Stromates*, les maîtres sous lesquels il avoit étudié : un en Grèce, un en Italie, deux en Orient : « Mon maître en Palestine, dit-il, « étoit une abeille qui, suçant les fleurs de la prairie apostolique

[1] Rodon... eruditus a Tatiano, libros quam plurimos et contra Marcionis hæresim scripsit. (Euseb., *Hist.*, lib. v, c. 13.)

« et prophétique, déposoit dans l'esprit de ses auditeurs un doux « et immortel trésor. »

Dans son Traité du vrai *Gnostique* (celui qui connoît), Clément fait le portrait du sage même des philosophes : « Le gnostique n'est « plus sujet aux passions ; rien dans cette vie n'est fâcheux « pour lui : il a reçu la lumière inaccessible ; il ne fait pas sortir « son corps volontairement de la vie, parceque Dieu le lui défend, « mais il retire son ame des passions [1]. Le gnostique use de toutes « les connoissances humaines [2]. C'est foiblesse de craindre la phi- « losophie des païens ; la foi qu'elle ébranleroit seroit bien fra- « gile [3]. Le gnostique se sert de la musique pour régler les « mœurs ; il vit libre, ou, s'il est marié et s'il a des enfants, il « regarde sa femme comme sa sœur, puisque sa femme ne sera « plus pour lui qu'une sœur quand elle sera dans le ciel. Les « sacrifices agréables à Dieu sont les vertus et l'humilité avec la « science. »

La renommée d'Origène étoit répandue dans tout le monde romain, et les polythéistes même admiroient le docteur chrétien. Étant un jour entré dans l'école de Plotin au moment où celui-ci faisoit sa leçon, Plotin rougit, interrompit son discours, et ne le continua qu'à la sollicitation de son illustre auditeur, dont il fit un pompeux éloge en reprenant la parole [4].

Plotin, fondateur du néoplatonisme, n'en étoit pas l'inventeur ; c'étoit Ammonius Saccas qui avoit enseigné mystérieusement sa doctrine à Plotin et à Origène : Origène trahit le secret.

Ces Pères de l'Église, la plupart sortis des écoles philosophiques et nés de familles païennes, furent non-seulement des professeurs éloquents, mais encore des hommes politiques : alors brillèrent ces évêques qui bravoient la puissance des empereurs et la brutalité des rois barbares. Athanase livre ses combats contre les Ariens : cité au concile de Tyr, déposé à celui de Jérusalem, il est exilé à Trèves par Constantin. Il revient ; les peuples accourent sur son passage ; il rentre en triomphe dans sa ville épiscopale. Quatre-vingt-dix évêques ariens, ayant à leur tête Eusèbe de Nicomédie,

[1] Seipsum quidem a vita non educit, non est enim ei permissum, sed animam abducit a motibus et affectionibus. (CLEMENT. ALEXAND. *Stromatum* lib. VI, p. 652. Lutetiæ Parisiorum, 1641.)

[2] Sive judaicas, sive philosophorum discit scripturas.... communem facit veritatem. (*Id.*, *ibid.*, p. 941.)

[3] Multi autem, non secus ac picti larvas, timent græcam philosophiam, dum verentur ne eos abducat. Veritas enim est insuperabilis, dissolvitur autem falsa opinio. (*Id.*, p. 655.)

[4] EUSEB., *Hist. eccl.*, lib. VI, c. XIX.

le condamnent de nouveau à Antioche; cent évêques orthodoxes le déclarent innocent dans Alexandrie : le pape Jules confirme cette sentence à Rome. Le prélat remonte sur son siége; il en est chassé par ordre de Constance, qui met à exécution les décrets ariens des conciles d'Arles et de Milan. Athanase célébroit une fête solennelle dans l'église de Saint-Théon à Alexandrie; comme il chantoit le psaume du triomphe d'Israël sur Pharaon, le peuple répétant à la fin de chaque verset : « La miséricorde du Seigneur « est éternelle, » des soldats enfoncent les portes : le peuple fuit; Athanase reste à l'autel entouré des prêtres et des moines qui le dérobent à la perquisition des soldats. Il se réfugie dans les lieux écartés de l'Égypte; les religieux qui lui donnent asile sont inquiétés : ce génie enthousiaste s'enfonce plus avant dans la solitude, comme un glaive ardent dans le fourreau. Un serviteur qui lui reste va chaque jour, au péril de sa vie, chercher la nourriture de son maître. Que fait Athanase parmi les sables? Il écrit : les sépulcres des princes de Tanis, les puits où dorment les momies des persécuteurs de Moïse, sont les bibliothèques de ce seul vivant; c'est là qu'il trace les pages qui du fond du désert remuent les passions du monde. A la mort de Constance, Athanase reparoît au milieu de son peuple; Julien le force à rentrer dans la Thébaïde; il revient quand Julien est passé. Valens le proscrit, et il se cache au tombeau de son père. Enfin il émerge une dernière fois de l'ombre, et, torrent calmé, achève paisiblement sa course. Sur les quarante-six années de l'épiscopat d'Athanase, vingt s'étoient écoulées dans l'exil.

Grégoire de Nazianze, nommé évêque orthodoxe de Constantinople, dont il ne fut d'abord que le missionnaire, eut à soutenir les outrages des Ariens : Théodose, qui l'avoit intronisé à main armée, l'abandonna. Grégoire, obligé de s'arracher à l'Église de sa création et de son amour, lui fit ces adieux pathétiques qui ont retenti jusqu'à nous. Il passa la fin de ses jours dans sa retraite de Cappadoce, chantant, car il étoit poëte, l'inconstance des amitiés humaines, la fidélité du commerce de Dieu, et la beauté qui fait oublier toutes les autres, celle de la vertu.

Basile, archevêque de Césarée, mérita le surnom de grand. Il donna des règles en Orient à la vie cénobitique. On a de lui plus de trois cent cinquante lettres, des homélies et un panégyrique des quarante martyrs. Ces ouvrages nous apprennent une infinité de choses; ils sont écrits d'un grand style : saint Basile est peut-être, avec saint Éphrem, un des Pères qui s'éloignent le plus du

génie antique et se rapprochent le plus du génie moderne. Il excelle dans les descriptions de la nature. Je ne citerai point, parcequ'elle est trop connue, sa lettre à Grégoire de Nazianze sur la solitude que lui, Basile, avoit choisie dans le Pont [1] : ses neuf homélies sur l'*Hexaméron*, ou l'œuvre de six jours, sont une espèce de cours d'histoire naturelle; il les prêchoit pendant le jeûne du carême, le matin et le soir, et, lorsqu'il reprenoit la parole, il renvoyoit ses auditeurs à ce qu'il avoit dit la veille. La physique de l'*Hexaméron* n'est pas bonne, mais les détails en sont charmants. L'orateur s'applique à faire sortir de l'histoire des plantes et des animaux les instructions de la morale. Un jour, parlant des reptiles et des quadrupèdes, il passoit sous silence les oiseaux [2]; aussitôt la rustique assemblée de lui indiquer son oubli par des signes. Le naturaliste chrétien, naïvement interrompu, reconnoît son tort; il change de sujet, et décrit l'instinct des oiseaux avec un bonheur extraordinaire : il tire même un enseignement religieux d'une erreur : selon lui il est des oiseaux chastes qui se reproduisent sans s'unir : de là la virginité de Marie [3].

Valens voulut contraindre Basile à embrasser l'arianisme; il lui envoya Modeste, préfet d'Orient, avec ordre de l'effrayer par des menaces. Modeste s'étonna de la fermeté de Basile. « Apparemment, lui dit le saint, que vous n'avez jamais rencontré d'évêque. » Après sa mort, Basile fut en si grande renommée, qu'on cherchoit à l'imiter jusque dans ses défauts : on affectoit sa pâleur, sa barbe, sa démarche, sa lenteur à parler, car il étoit pensif et recueilli. On s'habilloit comme lui, on se couchoit comme lui; on se nourrissoit de choses dont il aimoit à se nourrir. Cet évêque universel a fondé les premiers hôpitaux de l'Asie.

Flavien et Jean Chrysostome furent encore plus mêlés que Basile à la politique. Dans la sédition d'Antioche, Chrysostome, alors simple prêtre, sema des consolations par ses discours; et Flavien, malgré son grand âge, se rendit à Constantinople. Arrivé au palais de l'empereur, introduit dans les appartements, il se tint debout sans parler, baissant la tête, se cachant le visage comme s'il eût été seul coupable du crime de son peuple. Théodose s'ap-

[1] Voyez encore les nouveaux *Mélanges historiques et littéraires* de M. Villemain, p. 322 et suiv. Il en existe aussi deux autres traductions.

[2] Et sermo hujusmodi nobis cum avibus evolaverat. (S. AMBR., *Hexameron*, lib. V, p. 90, t. I. Parisiis, 1586.)

[3] Impossibile putatur in Dei matre quod in vulturibus possibile non negatur. Avis sine masculo parit, et nullus refellit; et quia virgo Maria peperit, pudori ejus quæstionem faciunt. (*Id.*, *ibid.*, lib. V, c. XX, p. 97.)

procha de lui, et lui représenta l'ingratitude des Antiochiens. Alors l'évêque fondant en larmes : « Vous pouvez en cette occasion « orner votre tête d'un diadème plus brillant que celui que vous « portez. On a renversé vos statues; élevez-en de plus précieuses « dans le cœur de vos sujets.

« Quelle gloire pour vous quand un jour on dira : Une grande « ville étoit coupable; gouverneurs et juges épouvantés n'osoient « ouvrir la bouche; un vieillard s'est montré, il a touché le prince ! « Je ne viens pas seulement de la part du peuple, je viens de la « part de Dieu vous déclarer que si vous remettez aux hommes « leurs fautes, votre père céleste vous remettra vos péchés. D'autres « vous apportent de l'or, de l'argent, des présents; moi je ne vous « offre que les saintes lois, vous exhortant à imiter notre maître; « ce maître nous comble de ses biens, quoique nous l'offensions « tous les jours. Ne trompez pas mes espérances : si vous par- « donnez à notre ville, j'y retournerai plein de joie; si vous la « condamnez, je n'y rentrerai jamais. »

En entendant ce discours, Théodose s'écria : « Serions-nous « implacables envers les hommes, nous qui ne sommes que des « hommes, lorsque le maître des hommes a prié sur la croix pour « ses bourreaux [1] ? » Le Christianisme étoit à la fois un principe et un modèle : on ne sauroit croire combien cet exemple du pardon du Christ, incessamment rappelé pendant les siècles de barbarie et de despotisme, a été salutaire à l'humanité.

Saint Chrysostome avoit pratiqué quatre ans la vie ascétique sur les montagnes; il passa deux années entières dans une caverne sans se coucher et presque sans dormir : il avoit fui, parcequ'on avoit songé à le faire évêque. Si dans l'âge héroïque chrétien, quand il s'agissoit d'être le premier martyr, ce n'étoit pas un léger fardeau que l'épiscopat, ce fardeau n'étoit pas moins pesant dans l'âge philosophique du Christianisme : il falloit avoir le talent de la parole, la science de l'homme de lettres, l'habileté de l'homme d'état, la fermeté de l'homme de bien. Plus tard, lors de l'invasion des Barbares, toutes les tribulations des temps tomboient à la charge des prélats. Jean Bouche-d'Or, devenu évêque de Constantinople, corrigea le clergé, gouverna par ses conseils les Églises de la Thrace et de l'Asie, et résista aux entreprises du Goth Gaïnas. Quelquefois il étoit obligé de quitter l'autel, ayant l'esprit trop agité pour offrir le sacrifice. On conspira contre lui; on l'accusa d'orgueil, d'injustice, de violence, d'amour des femmes : afin de

[1] CHRYSOST., *Homel.*

se justifier de cette dernière foiblesse, il offrit d'exposer l'état où l'avoient réduit les austérités de sa jeunesse. Condamné au concile du Chênes, chassé de Constantinople, et bientôt rappelé, il osa braver Eudoxie, qui jura sa mort. Ce fut alors qu'il prononça le fameux discours où il disoit : « Hérodiade est encore furieuse, elle « danse encore, elle demande encore la tête de Jean. » Précipité, comme Démosthènes, de la tribune dont il étoit la gloire, enlevé de l'autel où il avoit donné un asile à Eutrope, Chrysostome reçoit l'ordre de quitter Constantinople. Il dit aux évêques, ses amis : « Venez, prions; prenons congé de l'ange de cette église. » Il dit aux diaconesses : « Ma fin approche; vous ne reverrez plus mon « visage. » Il descendit par une route secrète aux rives du Bosphore pour éviter la foule, s'embarqua, et passa en Bithynie. Exilé à Cucuse, les peuples, les moines, les vierges accouroient à lui; tous s'écrioient : « Mieux vaudroit que le soleil perdît ses rayons « que Bouche-d'Or ses paroles. »

Tout banni qu'il étoit, les ennemis de Chrysostome le redoutoient encore, et sollicitèrent pour lui un exil plus lointain. Il fut enjoint au confesseur de se transporter à Pytionte, sur le bord du Pont-Euxin. Le voyage dura trois mois : les deux soldats qui conduisoient Chrysostome le contraignoient de marcher sous la pluie ou à l'ardeur du soleil, parcequ'il étoit chauve. Quand ils eurent passé Comane, ils s'arrêtèrent dans une église dédiée à saint Basilisque, martyr. Le saint se trouva mal; il changea d'habits, se vêtit de blanc, communia (il étoit à jeun), distribua aux assistants ce qui lui restoit, prononça ces mots qu'il avoit ordinairement à la bouche : « Dieu soit loué de tout; » puis, allongeant les pieds, il dit le dernier *amen* [1].

Rien de plus complet et de plus rempli que la vie des prélats du quatrième et du cinquième siècle. Un évêque baptisoit, confessoit, prêchoit, ordonnoit des pénitences privées ou publiques, lançoit des anathèmes ou levoit des excommunications, visitoit les malades, assistoit les mourants, enterroit les morts, rachetoit les captifs, nourrissoit les pauvres, les veuves, les orphelins, fondoit des hospices et des maladreries, administroit les biens de son clergé, prononçoit comme juge de paix dans des causes particulières, ou arbitroit des différends entre des villes : il publioit en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie,

[1] Candidas vestes requirit, exutisque prioribus eas sibi jejunus induit, omnibus ad calceamenta usque mutatis, atque reliquas præsentibus distribuit; et cum dixisset more suo : *Gloria Deo propter omnia*, et ultimum *Amen* obsignasset, extendit pedes. (PALLAD, DIALOG. *de vit. S. Chrysost.*, p. 101.)

écrivoit contre les hérésiarques et contre les philosophes, s'occupoit de science et d'histoire, dictoit des lettres pour les personnes qui le consultoient dans l'une et l'autre religion, correspondoit avec les Églises et les évêques, les moines et les ermites, siégeoit à des conciles et à des synodes, étoit appelé aux conseils des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer ou les contenir : les trois pouvoirs religieux, politique et philosophique, s'étoient concentrés dans l'évêque. Saint Ambroise va en ambassade auprès de Maxime, fait sortir Théodose du sanctuaire, réclame les cendres de Gratien, ne peut sauver Valentinien II, et refuse de communiquer avec Eugène : au milieu de ces grandes occupations, il compose tous ces ouvrages qui nous restent, introduit la musique dans les Églises d'Occident, et laisse des chants si renommés que, dans les siècles suivants, le mot *hymne* et le mot *Ambrosianum* devinrent synonymes.

Les travaux de saint Augustin ne sont point surpassés par ceux de saint Ambroise. Quatre-vingt-treize ouvrages en deux cent trente-deux livres, sans compter ses lettres, attestent la fécondité et la variété du génie du fils de Monique. « Si je pouvois, dit-il « dans une lettre à Marcelin, vous rendre compte de mon temps « et des ouvrages auxquels j'ai été obligé de mettre la main, vous « seriez surpris et affligé de la quantité d'affaires qui m'accablent.
« . . . .
« Quand j'ai un peu de relâche de la part de ceux qui ont recours « à moi, je ne manque pas d'autre travail ; j'ai toujours quelque « chose à dicter qui me détourne de suivre ce qui seroit plus de « mon goût dans les courts intervalles de repos que m'accor- « dent les besoins ou les passions des autres [1]. » Augustin écrit contre les donatistes ; ceux-ci veulent le tuer, il intercède pour eux : il a un démêlé avec saint Jérôme ; il s'occupe d'arbitrage ; il reçoit les fugitifs après le sac de Rome. Son amitié et ses liaisons avec le comte Boniface sont célèbres : la lettre qu'il écrivit à cet homme offensé, pour le rappeler à l'amour de la patrie, lui fait grand honneur. « Jugez vous-même : si l'Empire romain vous a « fait du bien, ne lui rendez pas le mal pour le bien ; si l'on vous

[1] Si autem rationem omnium dierum et lucubrationum aliis necessitatibus impensarum tibi possem reddere, graviter contristatus mirareris quanta me distendant... Cum enim ab eorum hominum necessitatibus aliquantulum vaco, qui me sic angariant, non desunt quæ dictanda propono... Tales ergo mihi necessitates dictandi aliquid, quod me ab eis dictationibus impediat quibus magis inardesco, deesse non possunt ; cum paululum spatii vix datur inter acervos occupationum, quibus nos alienæ vel cupiditates vel necessitates angariatæ trahunt. (Aug., epist., p. 139.)

« a fait du mal, ne rendez pas le mal pour le mal. » Augustin étoit propre, mais simple dans ses vêtements. « Il faut, disoit-il, que « mes habits soient tels que je les puisse donner à mes frères, s'ils « n'en ont point; il faut qu'ils conviennent par leur modestie à « ma profession, à un corps cassé de vieillesse et à mes cheveux « blancs[1]. » Il étoit chaussé, et disoit à ceux qui alloient pieds nus: « J'aime votre courage; souffrez ma foiblesse. » Aucune femme n'entroit dans sa maison, pas même sa sœur; s'il étoit absolument obligé de communiquer avec des femmes, il ne leur parloit qu'en présence d'un prêtre : il se souvenoit de sa chute. Il mourut dans Hippone assiégée sans faire de testament, car dans son extrême pauvreté il n'avoit rien à laisser à personne.

Saint Jérôme est une autre grande figure de ces temps, mais d'une tout autre nature : orageux, passionné, solitaire, regrettant le monde dans le désert, le désert dans le monde; voyageur qui cherche partout un abri et qui se surcharge de travaux comme il se couvre de sable, pour étouffer ce qu'il ne sauroit étouffer : matelot naufragé, pèlerin sauvage et nu qui apporte ses douleurs aux lieux des douleurs du Fils de l'Homme, et qui, courbé sous le poids des jours, peut à peine rester au pied de la croix.

Augustin et Jérôme appartiennent aux temps modernes; on reconnoît en eux un ordre d'idées, une manière de sentir, ignorés de l'antiquité. Le Christianisme a fait vibrer dans ces cœurs une corde jusqu'alors muette; il a créé des hommes de rêverie, de tristesse, de dégoût, d'inquiétude, de passion, qui n'ont de refuge que dans l'éternité.

Le clergé régulier formoit une partie considérable de l'organisation chrétienne : dans le monde civilisé romain, les moines étoient des hommes de la nature, comme ils furent des hommes de la civilisation dans le monde barbare. On distinguoit trois sortes de religieux : les reclus enfermés dans leurs cellules, les anachorètes dispersés dans les déserts, les cénobites qui vivoient en communauté. Les règles de quelques ordres monastiques étoient des chefs-d'œuvre de législation. Trois causes générales peuplèrent les cloîtres : la religion, la philosophie et le malheur; on se mit à part de la société, quand elle eut perdu le pouvoir de protéger. Les couvents devinrent par cela même une pépinière d'hommes de talent et d'indépendance.

L'occupation manuelle des cénobites étoit de faire des cordes,

[1] Vestes ejus vel lectualia ex moderato et competenti habitu erant, nec nitida nimirum nec abjecta plurimum. (Posid., *in vit. Aug.*, c. XXII.)

des paniers, des nattes, du papier; ils transcrivoient aussi des livres[1]; travaux dont saint Éphrem se plaît à tirer des leçons.

Paul ermite, Antoine, Pacôme, Hilarion, Macaire, Siméon Stylite, sont des personnages inconnus à l'hellénisme : leurs vêtements, leurs palmiers, leurs fontaines, leurs corbeaux, leurs lions, leurs montagnes, leurs grottes, leurs vieux tombeaux, les ruines où les démons les tentoient, les colonnes qui leur élevoient dans les airs une autre solitude, appartiennent à la puissance de l'imagination orientale chrétienne.

Les ascètes erroient en silence sur le Sinaï comme les ombres du peuple de Dieu. Ces aspirants du ciel exerçoient un grand pouvoir sur la terre : les empereurs les envoyoient consulter. Constantin adresse une lettre à saint Antoine et l'appelle son père; saint Antoine assemble ses moines et leur dit : « Ne soyez pas surpris qu'un « empereur nous écrive, ce n'est qu'un homme; étonnez-vous « plutôt de ce que Dieu ait écrit une loi pour les hommes[2]. » Antoine se refuse à toute réponse; ses disciples le pressent; alors il mande à Constantin et à ses deux fils : « Méprisez le monde, son- « gez au jugement dernier, souvenez-vous que Jésus-Christ est le « seul roi véritable et éternel; pratiquez l'humanité et la justice[3]. »

Dans la sédition d'Antioche, les moines descendirent de leurs montagnes, et s'établirent à la porte du palais, implorant la grace des coupables. Un d'entre eux, Macédonius, surnommé le Critophage, rencontre dans la ville deux commissaires de l'empereur; il en saisit un par le manteau, et leur ordonne à tous deux de descendre de cheval : la hardiesse de ce petit vieillard couvert de haillons indigne les commissaires; mais, ayant appris qui il étoit, ils lui embrassent les genoux. « Amis, s'écrie l'ermite, intercédez « pour le sang des coupables; dites à l'empereur que ses sujets « sont aussi des hommes faits à l'image de Dieu; que s'il s'irrite « pour des statues de bronze, une image vivante et raisonnable « est bien préférable à ces statues. Quand celles-ci sont détruites, « d'autres peuvent être faites : mais qui donnera un cheveu à

[1] Funiculos efficis...? In mente habeto illos qui per mare navigant. Sportulas exiguas operaris? Quæ nuncupatur mallaccia cogita... Pulchre et eleganter scribis? Odiorum fabricatores cogita. (*S. patris Ephræm. Syri Parænesis quadragesima septima*, p. 337. Antuerpiæ, 1619.)

[2] Ne miremini si ad nos scribat imperator, homo cum sit; sed miramini potius quod legem hominibus scripserit Deus. (*S. Anastasii archiepiscop.*, *S. Antonii vita*, t. II, p. 856. Parisiis, 1698.)

[3] Sed potius diei judicii recordarentur, scirentque Christum solum et æternum esse imperatorem. Rogabat ut humanitati studerent ac curam justitiæ pauperumque gererent. (*Id.*, *ibid.*)

« l'homme qu'on a fait mourir[1] ? » Ainsi renaissoient la liberté et la dignité de l'homme par le Christianisme : ces ermites, exténués de jeûnes, retrouvoient dans l'indépendance et le mépris de la vie les droits que la société avoit perdus dans le luxe et l'esclavage.

Les leçons n'étoient pas épargnées aux empereurs : Lucifer, de Caliari, apostrophe Constance au sujet d'Athanase : « Si tu étois « tombé entre les mains de Mathatias ou de Phinées, ils t'auroient « frappé du glaive ; et moi, parceque je blesse de ma parole ton « esprit trempé du sang chrétien, je te fais injure ! Que ne te « venges-tu d'un mendiant ? Devons-nous respecter ton diadème, « tes pendants d'oreilles, tes bracelets, tes riches habits, au mé- « pris du Créateur ? Tu m'accuses d'outrages : à qui t'en plaindras- « tu ? A Dieu, que tu ne connois pas ! A toi-même, homme mor- « tel qui ne peux rien contre les serviteurs de Dieu ! Si tu nous « fais mourir, nous arriverons à une meilleure vie. Nous te de- « vons obéissance, mais seulement pour les bonnes œuvres, non « pour les mauvaises et pour condamner un innocent[2]. »

Lucifer étoit légat du pape Libère : on voit déja poindre l'esprit véhément et dominateur des futurs Grégoire VII.

Des vices s'étoient glissés à travers les vertus : les passions privées se nourrissent dans le silence de la retraite ; les passions publiques naissent au bruit du monde. Saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin, Salvien, plusieurs autres Pères, se plaignent de l'ambition des prélats, de la cupidité des prêtres et des mœurs des moines. Vous avez déja vu des exemples à l'appui de ces reproches, et j'ai rappelé les lois qui s'opposoient aux empiétements du clergé : que l'homme triomphe par les vertus ou par les armes, la victoire le corrompt. Ce fut surtout dans les sectes séparées de l'unité de l'Église qu'eurent lieu les plus grands désordres : les hérésies furent au Christianisme ce que les systèmes philosophiques furent au paganisme, avec cette différence que les systèmes philosophiques étoient les vérités du culte païen, et les hérésies les erreurs de la religion chrétienne.

Les hérésies sortoient presque toutes des écoles de la sagesse

[1] Ad principes ipsos accedentes cum fiducia loquebantur pro reis, et omnes sanguinem effundere parati erant, et capita deponere, ut captos ab exspectatis tribulationibus eriperent. . . . . Statuæ quidem defectæ rursum erectæ fuerunt ; si autem vos Dei imaginem occideretis, quomodo rursum poteritis peremptum revocare ? (S. J. CHRYSOST., *Hom.* XVII, p. 173, t. II. Parisiis, 1718.)

[2] Subditos nos debere esse in bonis operibus, non in malis. An bonum est opus si eum quem innocentem scimus... interimamus... (De non parcendo in Deum delinquentibus.— *Luciferi, episcopi Calaritani, ad Constantium. Constantini magni Imp. Aug. Opuscula*, p. 299. Parisiis, 1568.)

humaine. Les philosophies des Hébreux, des Perses, des Indiens, des Égyptiens, des Grecs, s'étoient concentrées dans l'Asie sous la domination romaine : de ce foyer allumé par l'étincelle évangélique, jaillit cette multitude d'hérésies aussi diverses que les mœurs des hérésiarques étoient dissemblables. On pourroit dresser un catalogue des systèmes philosophiques, et placer à côté de chaque système l'hérésie qui lui correspond. Tertullien l'avoit reconnu : « La philosophie, dit-il, qui entreprend témérairement de « sonder la nature de la Divinité et de ses décrets, a inspiré « toutes les hérésies. De là viennent les *Éones* et je ne sais quelles « formes bizarres, et la trinité humaine de Valentin, qui avoit été « platonicien; de là le Dieu bon et indolent de Marcion, sorti des « stoïciens : les épicuriens enseignent que l'ame est mortelle. « Toutes les écoles de philosophie s'accordent à nier la résurrection « des corps. La doctrine qui confond la matière avec Dieu est la « doctrine de Zénon. Parle-t-on d'un Dieu de feu, on suit Héra- « clite. Les philosophes et les hérétiques traitent les mêmes su- « jets, s'embarrassent dans les mêmes questions : *D'où vient le « mal, et pourquoi est-il? d'où vient l'homme, et comment?* et ce que « Valentin a proposé depuis peu : *Quel est le principe de Dieu?* A « l'entendre, c'est la pensée et un avorton [1]. »

Saint Augustin comptoit de son temps quatre-vingt-huit hérésies, en commençant aux Simoniens et finissant aux Pélagiens, et il avoue qu'il ne les connoissoit pas toutes. Comme l'esprit ne fait souvent que se répéter, il n'est pas inutile de remarquer que le mot hérésie signifie *choix*, et c'est aussi ce que veut dire le mot éclectisme si fort en vogue aujourd'hui : l'éclectisme est l'hérésie des hérésies ou le choix des choix philosophiques.

Ainsi, au moment de la destruction de l'Empire romain en Occident, le Christianisme marchoit avec douze persécutions générales [2], les persécutions de Néron, de Domitien, de Trajan, de Marc-Aurèle, de Sévère, de Maximin, de Décius, de Valérien, d'Aurélien, de Dioclétien, de Constance (persécution arienne), de Julien; avec trois schismes de l'Église romaine, les schismes des antipapes Novatien, Ursien et Eulalius; avec plus de cent hérésies. Par schisme il faut entendre ce qu'on entendoit alors, le dissentiment sur les personnes; par hérésie, les différences dans les doctrines.

[1] *Præscript. cont. hæret.* FLEURY.

[2] Les *Actes des Apôtres* démontrent qu'il y avoit eu des persécutions particulières, même avant la persécution de Néron. S. Luc en fait foi, et les *Actes des Apôtres*, quoi qu'on en ait dit, sont authentiques.

Les hérésies du premier siècle furent de trois sortes : les premières appartenoient à des fourbes qui prétendoient être le véritable Messie, ou tout au moins une intelligence divine ayant la vertu des miracles ; les secondes sortirent de ces esprits creux qui recouroient au système des émanations pour expliquer les prodiges des apôtres ; les troisièmes furent les imaginations de certains rêveurs qui voyoient en Jésus-Christ un Génie sous la forme d'un homme, ou un homme dirigé par un Génie : ils disoient encore que Jésus-Christ avoit enseigné deux doctrines, l'une publique, l'autre secrète ; ils mutiloient les livres du Nouveau-Testament, composoient de faux évangiles et fabriquoient des lettres des apôtres. Dans ces trois classes d'hérésiarques on trouve Simon, Dosithée, Ménandre, Théodote, Gorthée, Cléobule, Hymenée, Philète, Alexandre, Hermogènes, Cérinthe, les Ébionistes et les Nazaréens. Presque toutes les hérésies du premier siècle furent juives d'extraction.

Au second siècle les hérésies devinrent grecques et orientales. Plusieurs philosophes de l'Asie avoient embrassé le Christianisme ; ils y apportèrent les idées spéculatives dont ils s'étoient nourris : la doctrine des deux principes, la croyance des génies, les émanations chaldéennes, en un mot tout l'abstrait de l'Orient modifié par la philosophie grecque, pétrie et repétrie dans l'école d'Alexandrie. Il y eut aussi des réformateurs du Christianisme qu'ils trouvoient déja altéré : Montan, Praxéas, Marcion, Saturnin, Hermias, Artemon, Basilide, Hermogènes, Apelle, Talien, Héracléon, Cerdon, Sévère, Bardesanes, Valentin, furent les plus célèbres hérétiques de cette époque.

Praxéas, de l'hérésie de Montan, soutenoit que Dieu le père étoit le même que Jésus-Christ, et qu'en conséquence il avoit souffert. Les disciples de Praxéas furent appelés *Patropassiens*, parcequ'ils attribuoient au Père comme au Fils la passion et la croix[1].

Valentin, suivant le génie grec qui personnifioit tout, transformoit les *noms* en *personnes* : les siècles qui dans l'Écriture portent le nom d'Éones ou d'Aiones, devenoient des êtres ayant chacun leur nom. Le premier Éone se nommoit *Proon*, préexistant, ou *Bythos*, profondeur : il avoit vécu longtemps inconnu avec *Ennoia*, la pensée, ou *Charis*, la grace, ou *Sigé*, le silence. *Bythos* engendra avec *Sigé Nous* ou l'intelligence, son fils unique. *Nous* devint le père de toutes choses. *Nous* enfanta deux autres Éones, *Logos* et *Zoé*, le verbe et la vie : de *Logos* et de *Zoé* naquirent *Anthropos*

[1] *Append. ad Tertul. Præscrip., in fin.*

et *Ecclesia*, l'homme et l'église. Enfin après trente Eones qui formoient le *Pleroma* ou la plénitude, se trouvoit la vertu du *Pleroma*, *Horos* ou *Stauros*, le terme ou la croix [1]. Cette théologie s'étendoit beaucoup plus loin ; mais l'esprit humain a des folies trop nombreuses pour les suivre dans toutes leurs ramifications.

Au troisième siècle, la philosophie grecque continua ses ravages dans le Christianisme : les hommes qui passoient incessamment des écoles d'Athènes et d'Alexandrie à la religion évangélique cherchoient à rendre celle-ci *naturelle*, c'est-à-dire qu'ils s'efforçoient d'expliquer les mystères, afin de répondre aux objections des païens. Cette fausse honte de l'esprit produisit les erreurs de Sabellius, de Noët, d'Hiérax, de Bérylle, de Paul de Samosate : on compte aussi celles des Ophites, des Caïnites, des Sethiens et des Melchisédéciens.

Manès, dont l'hérésie éclata vers l'an 277, étoit un esclave appelé Coubric, surnommé Manès, ce qui signifioit en persan l'art de la parole ; Manès prétendoit y exceller. Il eut pour disciple Thomas, et rapporta de la Perse l'ancienne doctrine des deux Principes : le bon Principe est la lumière ; le mauvais Principe, les ténèbres. Le monde étoit l'invasion du mauvais Principe, ou du principe ténébreux, dans le bon Principe ou le principe lumineux. Manès infiltroit sa doctrine dans le Christianisme par l'histoire de la tentation de l'homme produite de Satan, et par la mission de Jésus-Christ envoyé du bon Principe pour détruire l'action de Satan ou du mauvais Principe [2].

Les hérétiques cherchoient assez souvent à rentrer dans le sein de l'Église ; on ne s'y refusoit pas, mais on différoit sur les conditions de leur réintégration : autre source de schismes au troisième siècle ; celui des Novatiens est un des plus connus.

Le quatrième siècle se distingue par la grande hérésie d'Arius. Le monde philosophique à cette époque étoit devenu néoplatonicien ; le néoplatonisme ne trouvoit plus de contradicteurs, et se rapprochoit de la théologie chrétienne, à laquelle il s'étoit assimilé. La puissance politique ayant passé du côté des chrétiens, les hérésies affectèrent le caractère de la domination et les mœurs du palais ; elles voulurent régner, et montèrent en effet sur le trône avec Constance : elles servirent de marchepied au paganisme pour reprendre un moment la pourpre avec Julien. Con-

[1] TERTUL. *adv. Valent.*

[2] BEAUSOBRE, *Histoire du Manich.*; HERBELOT, THEODOR. *Hæret.*; *Acta disput. Arch.*; *Monument. eccl.*, grec et lat., *ap. Vales. et D. Cel.*

stance ayant divisé la doctrine orthodoxe par l'arianisme, il parut tout simple que la religion changeât dans Julien comme elle avoit changé dans Constance, et que l'un forçât ses sujets d'adopter sa communion, ainsi que l'autre les y avoit obligés.

Sabellius avoit établi la distinction des personnes trinitaires; Marcion et Cerdon reconnoissoient trois substances incréées; Arius voulut concilier ces opinions en faisant de la Trinité trois substances; mais, posant en principe que le Père seul étoit incréé, le Verbe devenoit une créature : Macédonius nia depuis la divinité du Saint-Esprit. Le mot *consubstantiel* fut inventé pour écarter les subtilités des Ariens; mot latin qui ne traduisoit pas exactement le fameux mot grec *homoousios*, employé par les Pères de Nicée. Eusèbe et Théognis usèrent de supercherie en souscrivant le symbole [1]; ils introduisirent un iota dans le mot *homoousios*, et écrivirent *homoiousios, semblable en substance*, au lieu de *même substance*. On chicana sur cet iota qui causa bien des persécutions et fit couler beaucoup de sang. Saint Hilaire, avec la droiture et la raison des peuples occidentaux, admit les deux expressions, disant que rien ne pouvoit être semblable selon la nature qui ne fût de même nature [2]. L'arianisme divisé en plusieurs branches, eusébien, demi-arien, etc., passa des Romains aux Goths; son caractère se mélangeoit de faste, de violence et de cruauté. Arius, son fondateur, étoit pourtant un homme doux quoique obstiné : l'antagoniste d'Arius fut, vous le savez, le fameux Athanase.

Avec Arius, dans le quatrième siècle, vinrent aussi des réformateurs qui attaquèrent la discipline de l'Église et le culte de la Vierge : par l'austérité des mœurs, ils arrivoient à la dépravation. On compte Helvidius, Bonose, Audée, Collathe, Jovinien, Priscillius et plusieurs autres.

Le cinquième siècle vit les hérésies placées dans les prélats : celle du violent Nestorius, évêque de Constantinople, éclata. Il nia l'union hypostatique, admettant toutefois l'incarnation du Christ, mais disant qu'il n'étoit pas sorti du sein de la Vierge. L'Orient se divisa; il y eut conciles contre conciles, anathèmes contre anathèmes, persécutions, dépositions, exils. Après le concile d'Éphèse, le nestorianisme triompha; bientôt Eutychès vint combattre Nestorius et remplacer une erreur par une erreur. Le nestorianisme supposoit deux personnes dans Jésus-Christ; Eutychès, par un autre excès, prétendoit que les deux natures de l'Homme-Dieu, la nature humaine et la nature divine, étoient

[1] PHILOST., l. I, c. IX. — [2] SULP. SEV., l. XIII.

tellement unies qu'elles n'en faisoient qu'une. Les moines avoient soutenu contre les Nestoriens la maternité de la Vierge ; ils s'enrôlèrent presque tous sous les bannières d'Eutychès. L'empire d'Orient, berceau de toutes les hérésies, continua de s'engloutir dans ces subtilités déplorables. Les patriarches de Constantinople acquirent une puissance qui leur permettoit de disposer de la pourpre. Après Eutychès, des moines scythes, dans le sixième siècle, posèrent en principe qu'une des personnes de la Trinité avoit souffert. Dans le septième siècle, autres chimères ; dans le huitième, Léon Isaurien donna naissance à la secte des Iconoclastes ; et enfin, vers le milieu du neuvième siècle, s'établit le grand schisme des Grecs.

L'Occident, ravagé par les Barbares au cinquième siècle, enfanta des hérésies qui sentoient le malheur ; des chrétiens opprimés cherchèrent une cause aveugle à des souffrances en apparence non méritées : Pélage, moine breton qui avoit beaucoup voyagé, fut l'auteur d'un nouveau système ; il disoit l'homme capable d'atteindre le plus haut degré de perfection par ses propres forces. De cette hauteur stoïque, il étoit aisé de glisser à cette rigueur du destin qui écrase le juste sans l'abattre. Entraîné de conséquences en conséquences, tout en ayant l'air d'admettre la nécessité de la grace, Pélage se voyoit obligé de nier cette nécessité, de rejeter la contrainte du péché originel, laquelle auroit détruit la possibilité de la perfection sans la grace. Julien, évêque d'Éclane, succéda à Pélage. Des semi-pélagiens engendrèrent la prédestination : ils soutenoient que la chute d'Adam a suspendu le libre arbitre, et que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous : le résultat étoit la damnation éternelle et la salvation éternelle forcées par la prescience de Dieu. Cette hérésie dura [1] ; elle parvint jusqu'à Gohescale, et même jusqu'à Jean Scot Érigène.

Dans les sixième, septième, huitième et neuvième siècles, l'unité croissante de l'Église catholique et l'autorité de Charlemagne diminuèrent les hérésies dogmatiques ; mais il se forma des hérésies d'imagination : elles eurent leur source dans une nouvelle espèce de merveilleux né des faux miracles, des vies des saints, de la puissance des reliques, et du caractère crédule et guerrier prêt à procréer le moyen-âge. La lumière classique jeta un rayon perdu à travers les ténèbres du neuvième siècle, et fit éclore une superstition, du moins excusable : un prêtre de Mayence prouva que Cicéron et Virgile étoient sauvés. L'étude de l'Écriture amena

[1] NORIS., *Hist Pelag.*, l. II ; DUCHESNE, *Prædest.*; *Ann. Benedict.*, t. II, an. 829.

des discussions subtiles, sur le nom de Jésus, sur le mot Chérubin, sur l'Apocalypse, sur les nombres arithmétiques, sur les couches de la Vierge. Tel fut ce long enchaînement de mensonges, de folies ou de puérilités.

Des doctrines passons aux hommes, du tableau des croyances à la peinture des mœurs, de l'hérésie à l'hérésiarque : il est rare que la fausseté de l'esprit ne fasse pas gauchir la droiture du cœur, et qu'une erreur n'engendre pas un vice.

Marc, disciple de Valentin, séduisoit les femmes en prétendant leur donner le don de prophétie ; il s'en faisoit aimer passionnément ; elles le suivoient partout. Ses disciples [1] possédoient le même talisman, et des troupes de femmes s'attachoient à leurs pas dans les Gaules. Ils se nommoient *Parfaits;* ils se prétendoient arrivés à la vertu inénarrable. Selon eux le dieu Sabaoth avoit pour fils un diable, lequel avoit eu d'Ève Caïn et Abel.

Les Docites maudissoient l'union des sexes, disant que le *fruit défendu* étoit le mariage, et les *habits de peau* la chair dont l'homme est vêtu [2].

Les Carpocratiens, disciples de Carpocras, tenoient que l'ame étoit tout, que le corps n'étoit rien, et qu'on pouvoit faire de ce corps ce qu'on vouloit. Épiphane prêchoit la même doctrine : de là pour ces hérésiarques le rétablissement de l'égalité et de la communauté naturelles. Ils prioient nus comme une marque de liberté : ils avoient le jeûne en horreur ; ils festinoient, se baignoient, se parfumoient. Les propriétés et les femmes appartenoient à tous : quand ils recevoient des hôtes, le mari offroit sa compagne à l'étranger. Après le repas ils éteignoient les lumières et se plongeoient aux débauches dont on calomnioit les premiers chrétiens ; mais ils arrêtoient autant que possible la génération, parceque le corps étant infâme, il n'étoit pas bon de le reproduire [3].

Montan couroit le monde avec deux prophétesses, Prisca et Maximilla. Il se disoit le Saint-Esprit et le continuateur des prophètes. Les pratiques des Montanistes étoient d'une rigueur excessive.

[1] Iren., lib. I, cap. VIII et IX ; Theodor., *Hær.*, lib. I, cap. X et XI.

[2] Clem. III, *Strom.*

[3] Nudi toto corpore precantur, tanquam per hujusmodi operationem inveniant dicendi apud Deum libertatem ; corpora autem sua tum muliebria tum virilia noctu ac diu curant unguentis, balneis, epulationibus, concubitibusque et ebrietatibus vacantes, et detestantur jejunantem. Atque humanæ carnis esu peracto... Non ad generandam sobolem corruptio apud ipsos instituta est, sed voluptatis gratia, diabolo illudente talibus, et seductam errore Dei creaturam subsannante. (Epiph., *episcop. Constantiæ*, *contra hæreses*, p. 71. Lutetiæ Parisiorum, 1612.)

Paul de Samosate se créa une immense fortune par le débit de ses erreurs. Dans les assemblées ecclésiastiques, il s'asseyoit sur un trône; en parlant au peuple, il se frappoit la cuisse de sa main, et l'on entonnoit des cantiques à sa louange.

Au milieu des Donatistes, en Afrique, se formèrent les Circoncellions, furieux qui pilloient les cabanes des paysans, apparoissoient au milieu des bourgades et des marchés, mettoient en liberté les esclaves et délivroient les prisonniers pour dettes. Ils assommoient les catholiques avec des bâtons qu'ils appeloient des *israélites*, et commençoient les massacres en chantant: *Louange à Dieu!* Comme certains disciples de Platon, saisis de la frénésie du suicide, ils se donnoient la mort ou se la faisoient donner à prix d'argent. Hommes, femmes, enfants s'élançoient dans des précipices ou dans des bûchers [1].

Plusieurs conciles, et entre autres celui de Nicée, prononcent des peines contre les eunuques volontaires. A l'imitation d'Origène, il s'étoit formé une secte entière de ces hommes dégradés; on les nommoit Valésiens: ils mutiloient non-seulement leurs disciples, mais leurs hôtes [2]; ils guettoient les étrangers sur les chemins pour les délivrer des périls de la volupté. Ils habitoient au delà du Jourdain, à l'entrée de l'Arabie [3].

Les Gnostiques partageoient l'espèce humaine en trois classes: les hommes matériels ou hyliques, les hommes animaux ou psychiquiques, les hommes spirituels ou pneumatiques. Les Gnostiques se subdivisoient eux-mêmes en une multitude de sectes: celle des Ophites révéroit le serpent comme ayant rendu le plus grand service à notre premier père, en lui apprenant à connoître l'arbre de la science du bien et du mal. Ils tenoient un serpent enfermé dans une cage; au jour présumé de la séduction d'Ève et d'Adam, on ouvroit la porte au reptile qui glissoit sur une table et s'entortilloit au gâteau qu'on lui présentoit: ce gâteau devenoit l'eucharistie des Ophites [4].

Des Gnostiques d'une autre sorte croyoient que tout étoit êtres sensibles, et ils se laissoient presque mourir de faim dans la crainte de blesser une créature de Dieu. Quand enfin ils étoient obligés

[1] Altorum montium cacuminibus viles animas projicientes, se præcipitantes dabant. (OPTATI AFRI, *Nileritani episcopi, de schismate Donatistarum*, l. III, p. 59. Lutetiæ Parisiorum, 1700.)

[2] Non solum proprios hoc modo perficiunt, sed sæpe etiam peregrinos accedentes, et adhuc apud ipsos hospitio exceptos: abripiunt enim tales intus et vinculis illigatos per vim castrant, ut non amplius sint in voluptatis periculo impulsi.

[3] In Bacathis, regione Philadelphina ultra Jordanem. (EPIPH., *episcop. Const., adversus hæreses*, LVIII, p. 407.)

[4] ORIG. *cont. Cels.*

de prendre un peu de nourriture, ils disoient au froment : « Ce « n'est pas moi qui t'ai broyé; ce n'est pas moi qui t'ai pétri; ce « n'est pas moi qui t'ai mis au four, qui t'ai fait cuire. » Ils prioient le pain de leur pardonner, et ils le mangeoient avec pitié et remords.

Les Priscilliens, dont la doctrine étoit un mélange de celle des Manichéens et des Gnostiques, cassoient les mariages en haine de la génération, parceque la chair n'étoit pas l'ouvrage de Dieu, mais des mauvais anges; ils s'assembloient la nuit; hommes et femmes prioient nus comme les Carpocratiens, et se livroient à mille désordres toujours justifiés par la vileté du corps[1]. L'Espagne, infestée de cette secte, devint une école d'impudicité.

L'Église faisoit tête à toutes ces hérésies; sa lutte perpétuelle donne la raison de ces conciles, de ces synodes, de ces assemblées de tous noms et de toutes sortes que l'on remarque dès la naissance du Christianisme. C'est une chose prodigieuse que l'infatigable activité de la communauté chrétienne : occupée à se défendre contre les édits des empereurs et contre les supplices, elle étoit encore obligée de combattre ses enfants et ses ennemis domestiques. Il y alloit, il est vrai, de l'existence même de la foi : si les hérésies n'avoient été continuellement retranchées du sein de l'Église par les canons, dénoncées et stigmatisées dans des écrits, les peuples n'auroient plus su de quelle religion ils étoient. Au milieu des sectes se propageant sans obstacles, se ramifiant à l'infini, le principe chrétien se fût épuisé dans ses dérivations nombreuses, comme un fleuve se perd dans la multitude de ses canaux.

Il résulte de cet aperçu que les hérésies s'imprégnèrent de l'esprit des siècles où elles se succédèrent. Leurs conséquences politiques furent énormes; elles affoiblirent et divisèrent le monde romain : les moines ariens ouvrirent la Grèce aux Goths, les Donatistes l'Afrique aux Vandales; et, pour se dérober à l'oppression des Ariens, les évêques catholiques livrèrent la Gaule aux Franks. Dans l'Orient, le nestorianisme refoulé sur la Perse gagna les Indes, alla s'unir au culte du Lama, et constituer sous un dieu étranger la hiérarchie et les ordres monastiques de l'Église chrétienne : il fit naître aussi l'espèce de puissance problématique et fantastique du prêtre Jean. D'un autre côté une foule de sectes variées, que proscrivoit le fanatisme grec, se réfugièrent pêle-mêle en Arabie : de la confusion de leurs doctrines, professées ensemble dans l'exil et travaillées par la verve orientale, sortit le

[1] SULP. SEV., lib. III; AUG., *Hæres.*, LXX.

mahométanisme, hérésie judaïque-chrétienne, de qui la haine aveugle contre les adorateurs de la croix se compose des haines diverses de toutes les infidélités dont la religion du Coran s'est formée.

A voir les choses de plus haut dans leurs rapports avec la grande famille des nations, les hérésies ne furent que la vérité philosophique, ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, refusant son adhésion à la chose adoptée. Prises dans ce sens, les hérésies produisirent des effets salutaires : elles exercèrent la pensée, elles prévinrent la complète barbarie, en tenant l'intelligence éveillée dans les siècles les plus rudes et les plus ignorants ; elles conservèrent un droit naturel et sacré, le droit de *choisir*. Toujours il y aura des hérésies, parceque l'homme né libre fera toujours des choix. Alors même que l'hérésie choque la raison, elle constate une de nos plus nobles facultés, celle de nous enquérir sans contrôle et d'agir sans entraves.

TROISIÈME PARTIE.

MOEURS DES PAÏENS.

Un long paganisme et des institutions contraires à la vérité humaine avoient porté la gangrène dans le cœur du monde romain. L'Évangile pouvoit faire des saints isolés, des familles pieuses, charitables, héroïques ; mais il ne pouvoit extirper subitement un mal enraciné par une civilisation anti-naturelle. Le Christianisme réforma les mœurs publiques avant d'épurer les mœurs privées ; il corrigea les lois, posa les dogmes de la morale universelle, avant d'agir efficacement sur la généralité des individus. Ainsi vous avez vu l'esclavage, la prostitution, l'exposition des enfants, les combats des gladiateurs, attaqués légalement par Constantin et ses successeurs (glorieux effet du Christianisme au pouvoir) ; mais vous avez retrouvé aussi le même fond de corruption sur le trône. Les empereurs, il est vrai, ne se rendoient pas coupables de ces infamies effrontées dont s'étoient souillés, à la face du soleil, Tibère, Caligula, Néron, Domitien, Commode, Élagabale ; mais les crimes intérieurs du palais, une dépravation secrète, une vie d'intrigues, quelque chose qui ressembloit davantage aux cours modernes commença : tout ce que le Christianisme put faire d'abord fut de contraindre les vices à se cacher.

La pourriture de l'Empire romain vint de trois causes princi-

pales : du culte, des lois et des mœurs. Et comme cet Empire renfermoit dans son sein une foule de nations placées dans divers climats, à différents degrés de civilisation, toutes ces nations mêloient leurs corruptions particulières à la corruption du peuple dominateur : ainsi l'Égypte donna à Rome ses superstitions, l'Asie sa mollesse, l'Occident et le Nord de l'Europe son mépris de l'humanité.

La société romaine parloit deux langues, étoit composée de deux génies : la langue latine et la langue grecque, le génie grec et le génie latin. La langue latine se renfermoit dans une partie de l'Italie, dans quelques colonies africaines, illyriennes, daciques, gauloises, germaniques, bretonnes, tandis qu'Alexandre avoit porté sa langue maternelle jusqu'aux confins de l'Éthiopie et des Indes : elle servoit d'idiome intermédiaire entre les peuples qui ne s'entendoient pas ; elle étoit parlée à Rome, même par les esclaves et les marchandes d'herbes. Le génie grec communiqua aux Romains la corruption intellectuelle, les subtilités, le mensonge, la vaine philosophie, tout ce qui détériore la simplicité naturelle ; le génie latin voua ces mêmes Romains à la corruption matérielle, aux excès des sens, à la débauche, à la cruauté.

De ces généralités si nous passons à l'examen particulier de la religion, des lois et des mœurs, nous trouvons l'idolâtrie merveilleusement calculée pour autoriser les vices : l'homme ne faisoit qu'imiter les actions du dieu [1]. Jupiter a séduit une femme en se changeant en pluie d'or, pourquoi moi chétif mortel n'en ferois-je pas autant [2] ? Ovide (et l'autorité est singulière) ne veut pas que les jeunes filles aillent dans les temples parcequ'elles y verroient combien Jupiter a fait de mères [3]. Les femmes se prostituoient publiquement dans le temple de Vénus à Babylone [4]. Dans l'Arménie, les familles les plus illustres consacroient leurs filles vierges encore à cette déesse [5]. Les femmes de Biblis qui ne consentoient pas à couper leurs cheveux au deuil d'Adonis étoient contraintes, pour se laver de cette impiété, de se livrer un jour entier aux étrangers. L'argent qui provenoit de cette sainte souillure étoit consacré à la déesse [6]. Les filles, dans l'île de Chypre, se rendoient au bord de la mer avant de se marier, et gagnoient avec le premier venu l'argent de leur dot [7].

[1] EURIP., *ap. Just.* — [2] Ego homuncio, hoc non facerem ? (TER., *Eun.*, act. III.)

[3] Quam multas matres fecerit ille Deus. (*Trist.*, lib. II.)

[4] HERODOT., lib. I. — [5] STRAB., lib. XVI. — [6] LUCIAN., *de Assyria*, *init.*

[7] Dotalem pecuniam quæsituras... pro reliqua pudicitia libamenta Veneri soluturas. (JUST., lib. XVIII.)

Rien de plus célèbre que le Temple de Corinthe; il renfermoit mille ou douze cents prostituées offertes à la Mère des Amours. Ces courtisanes étoient consultées et employées dans les affaires de la république comme des vestales [1].

Lucien, dans les *Dialogues des dieux*, flagelle en riant les turpitudes de la mythologie: Junon se plaint à Jupiter qu'il ne la caresse plus depuis qu'il a enlevé Ganymède; Mercure se moque avec Apollon de l'aventure de Mars enchaîné par Vulcain dans les bras de Vénus; Vénus invite Pâris à l'adultère: « Hélène n'est pas noire, « puisqu'elle est née d'un cygne; elle n'est pas grossière, puis« qu'elle est éclose dans la coquille d'un œuf. J'ai deux fils: l'un « rend aimable, l'autre amoureux; je mettrai le premier dans tes « yeux, le second dans le cœur d'Hélène, et je t'amènerai les Graces « pour compagnes avec le Desir. » Mercure dit à Pan: « Tu ca« resses donc les chèvres? »

Les voleurs, les homicides et le reste, avoient leurs protecteurs dans le ciel: « Belle Laverne, donne-moi l'art de tromper, et « qu'on me croie juste et saint [2]. »

Les mystères d'Adonis, de Cybèle, de Priape, de Flore, étoient représentés dans les temples et dans les jeux consacrés à ces divinités. On voyoit à la lumière du soleil ce que l'on cache dans les ténèbres, et la sueur de la honte glaçoit quelquefois l'infâme courage des acteurs [3].

L'ordre légal, conforme à l'ordre religieux, faisoit de ces déréglements des mœurs approuvées. La loi Scantinie pensoit sans doute être rigoureuse, en n'exceptant de la prostitution publique que *les garçons de condition*. On versoit au trésor le tribut que payoient les prostituées; Alexandre Sévère appliqua cet argent à la réparation du cirque et des théâtres [4].

Dans une société où moins de dix millions d'hommes disposoient de la liberté de plus de cent vingt millions de leurs semblables, on conçoit la facilité que les diverses cupidités avoient à se satisfaire. L'esclavage étoit une source inépuisable de corruption; la seule

[1] ATHEN., lib. XIII.

[2] . . . . pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri. (HORAT., ep. XVI, lib. I.)

[3] Exuuntur etiam vestibus populo flagitante meretrices, quæ tunc mimorum funguntur officio, et in conspectu populi usque ad satietatem impudicorum luminum cum pudendis motibus detinentur. (LACTANT., *de falsa religione*, lib. I, p. 64. Basileæ.)

[4] Lenonum vectigal et meretricum et exoletorum in sacrum ærarium inferri vetuit, sed sumptibus publicis ad instaurationem theatri, circi, amphitheatri et ærarii deputavit. (LAMPRID., *in Alex. Sev.*)

définition légale de l'esclave disoit tout : *Non tam vilis quam nullus;* moins vil que nul. Le maître avoit le droit de vie et de mort sur l'esclave, et l'esclave ne pouvoit acquérir qu'au profit du maître. Vous lisez au livre vingt-unième du titre premier de l'édit *Ediles*, au sujet de la vente des esclaves : « Ceux qui vendent des « esclaves doivent déclarer aux acheteurs leurs maladies et dé- « fauts; s'il sont sujets à la fuite ou au vagabondage; s'ils n'ont « point commis quelques délits ou dommages. . . . .

« Si depuis la vente l'esclave a perdu de sa valeur; si, au con- « traire, il a acquis quelque chose, comme une femme qui auroit « eu un enfant; . . . . si l'esclave s'est rendu cou- « pable d'un délit qui mérite la peine capitale; s'il a voulu se don- « ner la mort; s'il a été employé à combattre contre les bêtes dans « l'arène, etc. »

Immédiatement après ce titre vient un article sur la vente des chevaux et autre bétail, commençant de la même manière que celui sur la vente des esclaves : « Ceux qui vendent des chevaux « doivent déclarer leurs défauts, leurs vices ou leurs maladies, etc. »

Toutes les misères humaines sont renfermées dans ces textes que les légistes romains énonçoient sans se douter de l'abomination d'un tel ordre social.

Les cruautés exercées sur les esclaves font frémir : un vase étoit-il brisé, ordre aussitôt de jeter dans les viviers le serviteur maladroit, dont le corps alloit engraisser les murènes favorites ornées d'anneaux et de colliers. Un maître fait tuer un esclave pour avoir percé un sanglier avec un épieu, sorte d'armes défendue à la servitude [1]. Les esclaves malades étoient abandonnés ou assommés; les esclaves laboureurs passoient la nuit enchaînés dans des souterrains : on leur distribuoit un peu de sel, et ils ne recevoient l'air que par une étroite lucarne. Le possesseur d'un serf pouvoit le condamner aux bêtes, le vendre aux gladiateurs, le forcer à des actions infâmes. Les Romains livroient aux traitements les plus cruels, pour la faute la plus légère, les femmes attachées à leur personne. Si un esclave tuoit son maître, on faisoit périr avec le coupable tous ses compagnons innocents. La loi *Petronia*, l'édit de l'empereur Claude, les efforts d'Antonin-le-Pieux, d'Adrien et de Constantin, furent sans succès pour remédier à ces abus que le Christianisme extirpa.

L'instinct de la cruauté romaine se retrouvoit dans les peines applicables aux crimes et aux délits. La loi prescrivoit la croix

[1] CICER., *in Verr.*, V, cap. III.

(à laquelle fut substituée la potence[1]), le feu, la décollation, la précipitation, l'étranglement dans la prison, la fustigation jusqu'à la mort, la livraison aux bêtes, la condamnation aux mines, la déportation dans une île et la perte de la liberté.

Dans les premiers temps on pendoit le coupable, la tête enveloppée d'un voile, à des arbres appelés *malheureux*, et maudits par la religion, tels que le peuplier[2], l'aune et l'orme, réputés stériles. On ne pouvoit faire mourir qu'avec le glaive, non avec la hache, l'épée, le poignard et le bâton. La mort par le poison ou par la privation d'aliments, d'abord permise, fut ensuite prohibée.

Étoient exemptés de la question les militaires, les personnes illustres ou distinguées par leur vertu : celles-ci transmettoient ce privilége à leur postérité jusqu'à la troisième génération. Étoient encore soustraits à la question les hommes libres de race non plébéienne, excepté le cas d'accusation de crime de lèse-majesté au premier chef : or, la frayeur des tyrans et la bassesse des juges faisoient survenir cette accusation dans toutes les causes.

Les supplices de la question étoient : le chevalet, lequel étendoit les membres et détachoit les os du corps ; les lames de fer rouge, les crocs à traîner [3], les griffes à déchirer. Le même homme pouvoit être mis plusieurs fois à la torture. Si nombre de gens étoient prévenus du même crime, on commençoit la question par le plus timide ou le plus jeune[4].

Ces épouvantables inventions de l'inhumanité ne suffisoient pas, et les bornes des tourments étoient laissées à la discrétion du juge[5]. De là cet arbitraire des supplices dont je vous ai parlé.

Avant de mettre les esclaves à la question, l'accusateur en déposoit le prix : le gouvernement confisquoit les esclaves qui survivoient, lorsqu'ils avoient déposé contre leurs maîtres[6].

De ce récit succinct de la corruption de Rome païenne par la religion et les lois, passons à la peinture de la corruption dans les mœurs.

[1] Callistratus scripserat crucem ; Tribonanius furcam substituit, quia Constantinus supplicium crucis abrogaverat. (*Pandect.*, lib. XLVIII, tit. IX, *de pœn.*)

[2] Erant autem *infelices arbores*, damnatæque religione, quæ nec seruntur nec fructum ferunt : quales populus, alnus, ulmus. (PLIN., *Hist. nat.*, lib. XXVI ; *Pandect.*, *loc. cit.*)

[3] Unco trahebantur. (PLIN. ; SENEC.)

[4] Ut ab eo primum incipiatur qui timidior est, vel teneræ ætatis videtur. (*Pandect.*, lib. XLVIII, tit. XVIII.)

[5] Quæstionis modum magis et judices arbitrari oportere. (*Id.*, *ibid.*)

[6] Voyez tout l'effroyable titre *de Quæstionibus*. L'esprit de cette dernière loi est logique dans sa cruauté.

Le seul peuple qui ait jamais fait un spectacle de l'homicide est le peuple romain : tantôt c'étoient des gladiateurs, et même des *gladiatrices* de famille noble [1], qui s'entre-tuoient pour le divertissement de la populace la plus abjecte, comme pour le plaisir de la société la plus raffinée ; tantôt c'étoient des prisonniers de guerre que l'on armoit les uns contre les autres, et qui se massacroient au milieu des fêtes, la nuit, aux flambeaux, en présence de courtisanes toutes nues : on forçoit des pères, des fils, des frères, de s'égorger mutuellement afin de désennuyer un Néron, et mieux encore un Vespasien et un Titus.

Les panthères, les tigres, les ours, étoient appelés à ces jeux des hommes par une juste égalité et fraternité. La mort se voulut montrer un jour au milieu de l'arène dans toute son opulence ; elle y fit paroître à la fois une multitude de lions : tant de bouches affamées auroient manqué de pâture, si les martyrs ne s'étoient heureusement trouvés pour fournir du sang et de la chair à ces armées du désert. Onze mille animaux de différentes sortes furent immolés après le triomphe de Trajan sur les Daces, et dix mille gladiateurs succombèrent dans les jeux qui durèrent cent vingt-trois jours.

La loi romaine étendoit ses soins maternels sur les bêtes de meurtre ; elle défendoit de les tuer en Afrique, comme on défend de tuer les brebis, mères des troupeaux. Le retentissement des glaives, les rugissements des animaux, les gémissements des victimes dont les entrailles étoient traînées sur un sable parfumé d'essence de safran ou d'eaux de senteur [2], ravissoient la foule : au sortir de l'amphithéâtre, elle couroit se plonger dans les bains, ou dans les lieux dont les enseignes brilloient sous les voûtes qui ont donné leur nom à la transgression de la chasteté. Ces impitoyables spectateurs de la mort, qui la regardoient sans pouvoir apprendre à mourir, accordoient rarement la vie : si le gladiateur crioit merci, les Délie, les Lesbie, les Cynthie, les Lydie, toutes ces femmes des Tibulle, des Catulle, des Properce, des Horace, donnoient le signe du trépas de la même main dont les Muses avoient chanté les molles caresses [3].

[1] Per id tempus factum est mulierum certamen... Cum crudele pugnavissent, essentque ob eam causam cæteras nobilissimas feminas conviciis consectatæ, cautum est ne quæ mulier usquam in reliquum tempus muneribus gladiatoris fungeretur. (DION., *Hist. rom.*, lib. LXXVI, p. 838. Hanovriæ, 1806.)

[2] Croco diluto aut aliis fragrantibus liquoribus. (MARTIAL., V. 26, et *de Spect.*, III.)

[3] Pollicem vertebant. (JUVENAL., *Sat.*, III, v. 36.)

Quis nescit ? vel quis non vidit vulnera pali ?
Quem cavat assiduis sudibus, scutoque lacessit,

Les festins particuliers étoient rehaussés par ce plaisir du sang : quand on s'étoit bien repu et qu'on approchoit de l'ivresse, on appeloit des gladiateurs ; la salle retentissoit d'applaudissements lorsqu'un des deux assaillants étoit tué. Un Romain avoit ordonné, par testament, de faire combattre ainsi de belles femmes qu'il avoit achetées ; et un autre, de jeunes esclaves qu'il avoit aimés [1].

Le luxe des édifices à Rome passe ce qu'on en sauroit dire : la maison d'un riche étoit une ville entière ; on y trouvoit des forum, des cirques, des portiques, des bains publics, des bibliothèques. Les maîtres y vivoient, pendant le jour, dans des salles ornées de peintures, que la lumière du soleil n'éclairoit point : on ne les peut encore voir qu'à la lueur des torches, aujourd'hui que la nuit des siècles et les ténèbres des ruines ont ajouté leur obscurité à celle de ces voûtes. Un ouvrage, faussement attribué à Lucien, fait l'éloge d'un *appartement* : cette demeure est représentée comme une femme modeste dont la parure est à ses charmes *ce que la pourpre est à un vêtement*. Et cependant l'habitation qui paroissoit si simple à l'auteur de cette pièce de rhétorique, a des murs peints à fresque, des plafonds encadrés d'or, et tout ce qui en feroit pour nous un palais de la plus grande magnificence.

Descendant de la cruauté à la débauche, qui ne sait les *spinthriæ* de Tibère et les incestes de Caligula? qui n'a entendu parler de Messaline et du lit où elle rapportoit l'odeur de ses souillures? Néron se marioit publiquement à des hommes [2]. Par la blessure qu'il fit à Sporus, il inventa une femme nouvelle. Je ne redirai plus rien des Vitellius et des Domitien.

Le luxe des repas et des fêtes épuisoit les trésors de l'État et la fortune des familles : il falloit aller chercher les oiseaux et les poissons les plus rares, dans les pays et sur les côtes les plus éloignés. On engraissoit toutes sortes de bêtes pour la table, jusqu'à

Atque omnes implet numeros, dignissima prorsus
Florali matrona tuba ; nisi quid in illo,
Pectore plus agitat veræque paratur arenæ.
Quem præstare potest mulier galeata pudorem,
Quæ fugit a sexu ?
(JUV., *sat.* VI, p. 151. Lugduni Batav., 1695.)

[1] Quidam testamento formosissimas mulieres quas emerat, eo pugnæ genere confligere inter se; alius, impuberes pueros quos vivus in deliciis habebat. (ATHEN., lib. IV, p. 154, edit. 1598.)

[2] Nero tanto Sabinæ desiderio teneri cœpit, ut puerum libertum (Sporus nominabatur) exsecari jusserit quod Sabinæ simillimus erat, eoque in cæteris rebus pro uxore usus sit ; quin etiam progrediente tempore eum in uxorem duxit, quanquam ipse nuptus Pythagoræ liberto. (DION., lib. LXII, p. 715.)

des rats. Des truies on ne mangeoit que les mamelles; le reste étoit livré aux esclaves.

Athénée consacre onze livres de son *Banquet* à décrire tous les poissons, tous les coquillages, tous les quadrupèdes, tous les oiseaux, tous les insectes, tous les fruits, tous les végétaux, tous les vins dont les anciens usoient dans leurs repas. Il se donne la peine d'instruire la postérité que les cuisiniers étoient des personnages importants, familiarisés avec la langue d'Homère, et à qui l'on faisoit apprendre par cœur les dialogues de Platon. Ils mettoient les plats sur la table, comptant : *Un, deux, trois*[1], et répétant ainsi le commencement du *Timée*. Ils avoient trouvé le moyen de servir un cochon entier, rôti d'un côté, et bouilli de l'autre[2]. Ils piloient ensemble des cervelles de volailles et de porcs, des jaunes d'œufs, des feuilles de rose, et formoient du tout une pâte odoriférante, cuite à un feu doux, avec de l'huile, du garum, du poivre et du vin[3]. Avant le repas on mangeoit des cigales pour se donner de l'appétit[4].

Je vous ai parlé de cet Élagabale à qui ses compagnons avoient donné le surnom de *Varius*, parcequ'ils le disoient fils d'une femme publique et de plusieurs pères. Il nourrissoit les officiers de son palais d'entrailles de barbot, de cervelles de faisans et de grives, d'œufs de perdrix et de têtes de perroquets[5]. Il donnoit à ses chiens des foies de canards, à ses chevaux des raisins d'Apamène, à ses lions des perroquets et des faisans[6]. Il avoit, lui, pour sa part, des talons de chameau, des crêtes arrachées à des coqs vivants, des tétines et des vulves de laies, des langues de paons et de rossignols, des pois brouillés avec des grains d'or, des lentilles avec des pierres de foudre, des fèves fricassées avec des morceaux d'ambre, et du riz mêlé avec des perles[7] : c'étoit encore avec des perles, au lieu de poivre blanc, qu'il saupoudroit les truffes et les poissons. Fabricateur de mets et de breuvages, il

[1] ATHEN., lib. IX, cap. VII. — [2] *Id.*, lib. IX, cap. VI, *ad fin.*

[3] Fragrantissimis rosis in mortario tritis, addo gallinarum et porcorum elixa cerebra, deinde oleum, garum, piper, vinum, omnia curiose trita in ollam novam effundens, subjecto igni blando et continuo. (ATHEN., *Deipnosoph.*, lib. IX, p. 406.)

[4] Lib. IV, cap. VI.

[5] Exhibuit palatinis ingentes dapes extis mullorum refertas, et cerebellis phœnicopterum, et perdicum ovis, et cerebellis turdorum, et capitibus psittacorum et phasianorum et pavonum. (ÆLII LAMPRID. *Hist. Aug.*, *vit. Heliogab.*, p. 108. Parisiis, 1620.)

[6] Canes jecinoribus anserum pavit. Misit et uvas Apamenas in præsepia equis suis. Et psittacis atque phasianis leones pavit. (*Id.*, *ibid.*)

[7] Comedit calcanea camelorum et cristas vivis gallinaceis demptas; linguas pavonum et lusciniarum, pisum cum aureis, lentem cum cerauniis, fabam cum electris et orizam cum albis. (*Id.*, *ibid.*)

méloit le mastic au vin de rose. Un jour il avoit promis à ses parasites un phénix, ou, à son défaut, mille livres d'or [1].

En été il donnoit des repas dont les ornements changeoient chaque jour de couleur : sur les réchauds, les marmites, les vases d'argent du poids de cent livres, étoient ciselées des figures du dessin le plus impudique [2]. De vieux sycophantes, assis auprès du maître du banquet, le caressoient en mangeant.

Les lits de table, d'argent massif, étoient parsemés de roses, de violettes, d'hyacinthes et de narcisses. Des lambris tournants lançoient des fleurs avec une telle profusion, que les convives en étoient presque étouffés [3]. Le nard et des parfums précieux alimentoient les lampes de ces festins, qui comptoient quelquefois vingt-deux services. Entre chaque service on se lavoit, et l'on passoit dans les bras d'une nouvelle femme [4].

Jamais Élagabale ne mangeoit de poisson auprès de la mer; mais, lorsqu'il en étoit très éloigné, il faisoit distribuer à ses gens des laitances de lamproies et de loups marins. On jetoit au peuple des pierres fines avec des fruits et des fleurs; on l'envoyoit boire aux piscines et aux bains remplis de vins de rose et d'absinthe [5].

J'ai déja touché quelque chose des impuretés et des noces d'Élagabale. Il aimoit particulièrement à représenter l'histoire de Pâris : ses vêtements tomboient tout à coup; il paroissoit nu, tenant d'une main une de ses mamelles, de l'autre se voilant comme la Vénus de Praxitèle; il s'agenouilloit et se présentoit aux ministres de ses voluptés [6]. Il avoit quitté Zoticus le cocher, et s'étoit donné en mariage à Hiéroclès; il porta la passion pour celui-ci à un tel degré d'obscénité, qu'on ne le sauroit dire : il prétendoit célébrer ainsi les jeux sacrés de Flore [7]. En bon Romain, il mêloit l'immolation des victimes humaines à la débauche; il les choisissoit

[1] Fertur et promisisse phœnicem conviviis, vel pro ea libras auri mille. (*Id.* p. 109.)

[2] Deinde æstiva convivia coloribus exhibuit.... Semper varie per dies omnes æstivos.... Vasa centenaria argentea sculpta, et nonnulla schematibus libidinosis inquinata. (*Id.*, p. 107.)

[3] Oppressit in tricliniis versatilibus parasitos suos violis et floribus, sic ut animam aliqui efflaverint, quum crepere ad summum non possent. (*Id.*, p. 108.)

[4] Idem in lucernis balsamum exhibuit. Exhibuit et aliquando tale convivium ut haberet viginti et duo fercula ingentium epularum; sed per singula lavaret, et mulieribus uterentur ipse et amici cum jurejurando quod voluptatem efficerent. (*Id.*, p. 111.)

[5] Ad mare piscem nunquam comedit : in longissimis a mari locis omnia marina semper exhibuit : murænarum lactibus et luporum in locis mediterraneis pavit, et rosis piscinas exhibuit, et bibit cum omnibus suis caldaria, miscuit gemmas pomis ac floribus; jecit et per fenestram cibos. (*Id.*, *ibid.*)

[6] Posterioribus eminentibus in subactorem rejectis et oppositis. (*Id.*, p. 109.)

[7] Ut eidem inguina oscularetur. (*Id.*, *ibid.*)

parmi les enfants des meilleures familles, prenant soin qu'ils eussent père et mère vivants, afin qu'il y eût plus de douleur [1].

Élagabale étoit vêtu de robes de soie brodées de perles. Il ne portoit jamais deux fois la même chaussure, la même bague, la même tunique [2]; il ne connut jamais deux fois la même femme [3]. Les coussins sur lesquels il se couchoit étoient enflés d'un duvet cueilli sous les ailes des perdrix [4]. A des chars d'or incrustés de pierres précieuses (Élagabale dédaignoit les chars d'argent et d'ivoire), il enchaînoit deux, trois et quatre belles femmes, le sein découvert, et il se faisoit traîner sur le quadrige. Quelquefois il étoit nu ainsi que son élégant attelage, et il rouloit sous des portiques semés de paillettes d'or [5], comme le Soleil conduit par les Heures.

Si ces iniquités et ces folies n'appartenoient qu'à un seul homme, il n'en faudroit rien conclure des mœurs d'un peuple; mais Élagabale n'avoit fait que réunir dans sa personne ce qu'on avoit vu avant lui, depuis Auguste jusqu'à Commode. Se faut-il étonner qu'il y eût alors dans les catacombes de Rome, dans les sables de la Thébaïde, un autre peuple qui, par des austérités et des larmes, appelât la création d'un autre univers? Ces cochers du Cirque, ces prostituées des temples de Cybèle, qui faisoient rougir la lune [6] de leurs affreux débordements, ces poursuivants de testaments, ces empoisonneurs, ces Trimalcions, toute cette engeance de l'amphithéâtre, toute cette race jugée et condamnée devoit disparoître de la terre.

L'impureté n'étoit pas le fruit particulier de l'éducation des tyrans, un privilége de palais, une bonne grace de cour; elle étoit le vice dominant de la terre païenne, grecque et latine. La pudeur comme vertu, non comme instinct, est née du Christianisme: si quelque chose pouvoit excuser les anciens, c'est que, ne remontant pas plus haut que le penchant animal, ils n'avoient pas de la chasteté l'idée que nous en avons.

[1] Credo ut major esset utrique parenti dolor. (LAMPRID., *vit. Elagabal*, p. 109.)

[2] Calceamentum nunquam iteravit; annulos etiam negatur iterasse, pretiosas vestes sæpe conscidit. (*Id.*, p. 112.)

[3] Idem mulierem nunquam iteravit præter uxorem. (*Id.*, p. 109.)

[4] Nec cubuit in accubitis facile, nisi iis qui pilum leporinum haberent, aut plumas perdicum, sub alares culcitras, sæpe permutans. (*Id.*, pag. 108.)

[5] Habuit et gemmata vehicula et aurata, contempsit argentatis et eboratis et æratis. Junxit et quaternas mulieres pulcherrimas et binas ad papillam, vel ternas et amplius, et sic vectatus est: sed plerumque nudas, cum nudum illæ traherent. (*Id.*, p. 111.) Scobe auri porticum stravit. . . . . ut fit de aurosa arena. (*Id.*, p. 112.)

[6] Inque vices equitant, ac, luna teste, moventur. (JUV., *sat.* VI.)

Des savants, dans Athénée, examinent doctement quand l'amour pour les jeunes garçons commença. Les uns le font remonter à Jupiter et les autres à Minos, qui devint amoureux de Thésée ; les autres à Laïus, qui enleva Chrysippe, fils de Pélops son hôte. Hiéronyme, le péripatéticien, loue cet amour, et fait l'éloge de la légion de Thèbes ; Agnon, l'académicien, rapporte que chez les Spartiates il étoit licite à la jeunesse des deux sexes de se prostituer légalement avant le mariage.

Dans le dialogue *des Amours*, qui n'est vraisemblablement pas de Lucien, l'auteur introduit sur la scène deux personnages, Chariclès et Callicratidas ; ils plaident dans un bois du temple de Cnide, l'un l'amour des femmes, l'autre l'amour des garçons : Lycinus et Théomneste sont juges du débat. Chariclès, attaquant son adversaire, après avoir fait l'éloge des femmes, lui dit : « Ta « victime souffre, et pleure dans tes odieuses caresses [1] ; si l'on « permet de tels désordres parmi les hommes, il faut laisser aux « Lesbiennes leur stérile volupté [2]. »

Callicratidas prend la parole ; il repousse quelques-uns des arguments de Chariclès : « Les lions n'épousent pas des lions, dis- « tu ? c'est que les lions ne philosophent pas [3]. » Callicratidas fait ensuite une peinture satirique de la femme : « Le matin, au sortir du lit, la femme ressemble à un singe ; des vieilles et des servantes, rangées à la file comme dans une procession, lui apportent les instruments et les drogues de sa toilette, un bassin d'argent, une aiguière, un miroir, des fers à friser, des fards, des pots remplis d'opiats et d'onguents pour nettoyer les dents, noircir les sourcils, teindre et parfumer les cheveux ; on croiroit voir le laboratoire d'un pharmacien. Elle couvre à moitié son front sous les anneaux de sa chevelure, tandis qu'une autre partie de sa chevelure flotte sur ses épaules. Les bandelettes de sa chaussure sont si serrées qu'elles entrent dans sa chair ; elle est moins vêtue qu'enfermée sous un tissu transparent qui laisse voir ce qu'il est censé cacher. Elle attache des perles précieuses à ses oreilles, des bracelets en forme de serpents d'or à ses poignets et à ses bras ;

[1] Principio quidem dolores ac lacrymæ oboriuntur, ubi per tempus dolor aliquid remisit, nihil quicquam, ut aiunt, moleste feceris, voluptas autem ne ulla quidem. (LUCIANI *Amores*, p. 572. Lutetiæ Parisiorum, an. 1615.)

[2] Congrediantur et illæ inter se mutuo. Tribadum obscœnitatis istius passim ac libere vagetur. (*Id.*, *ibid.*)

[3] Non amant sese leones, nec enim philosophantur.

Ουκ ερωσι λεοντες, ουδε γαρ φιλοσοφουσιν.

(LUCIANI *Amores*, p. 576.)

une couronne de diamants et de pierreries des Indes repose sur sa tête ; de longs colliers pendent à son cou ; des talons d'or ornent sa chaussure de pourpre ; elle rougit ses joues impudentes afin de dissimuler sa pâleur. Ainsi parée, elle sort pour adorer des déesses inconnues et fatales à son mari. Ces adorations sont suivies d'initiations mal famées et de mystères suspects [1]. Elle rentre, et passe d'un bain prolongé à une table somptueuse ; elle se gorge d'aliments, elle goûte à tous les mets du bout du doigt. Un lit voluptueux l'attend ; elle s'y livre à un sommeil inexplicable, si c'est un sommeil ; et quand on sort de cette couche moelleuse, il faut vite courir aux thermes voisins [2]. »

De cette satire, Callicratidas passe à l'éloge du jeune homme : « Il se lève avant l'aurore, se plonge dans une eau pure, étudie les maximes de la sagesse, joue de la lyre, dompte sa vigueur sur des coursiers de Thessalie, et lance le javelot ; c'est Mercure, Apollon, Castor. Qui ne seroit l'ami d'un pareil jeune homme [3] ? L'amour étoit le médiateur de l'amitié entre Oreste et Pylade ; ils voguoient ensemble sur le même vaisseau de la vie [4] : il est beau de s'exciter aux actions héroïques par une triple communauté de plaisirs, de périls et de gloire. L'ame de ceux qui aiment de cet amour céleste habite les régions divines, et *deux amants de cette sorte reçoivent, après la vie, le prix immortel de la vertu* [5]. » Callicratidas exprime ici l'opinion de Platon, et de Socrate, déclaré le plus sage des hommes !

Licinius juge le procès : il laisse les femmes aux hommes vulgaires, et les petits garçons aux philosophes. Théomneste rit de la prétendue pureté de l'amour philosophique, et finit par la pein-

[1] Etiam corona caput circumcirca ambit, lapillis indicis stellata, pretiosa autem de cervicibus monilia dependent. Impudentes etiam genas rubefaciunt illitis fucis. . . . . Nempe statim e domo egressæ, sacrificia faciunt arcana et absque viris suspecta mysteria. (LUCIANI *Amores*, p. 579.)

[2] Domi statim prolixa balnea ac sumptuosa quidem ac lauta mensa. Posteaquam enim nimis quam repletæ fuerint sua ipsarum gulositate, summis digitis velut inscribentes appositorum unumquodque degustant. Et diversorum corporum somnos et muliebritate lectum refertum, ex quo surgens statim lavacro opus habet. (*Id.*, *ibid.*) Ce latin ne rend pas le texte grec.

[3] Mane surgens ex lecto, postquam residentem in oculis somnum reliquum aqua simplici abstersit. Illi apta atque sonora lyra. Thessali equi illi curæ sunt, ac breviter juventutem domant ac subjugant ; in pace meditatur res bellicas, evibrando jacula. . . . . Quomodo vero, non amaret illum in palæstris quidem Mercurium, inter lyras autem Apollinem, equitatorem vero Castorem ?

[4] Amor Orestem et Pyladem conjunxit : atque in uno eodemque vitæ navigio simul navigarunt.

[5] Etiam æther post terram excipit eos qui hæc sectantur : illi autem meliori fato morientes, virtutis præmium hoc incorruptibile consequuntur. (LUCIANI *Amores*, p. 585.)

ture d'une séduction dont les nudités sont à peine supportables sous le voile de la langue grecque ou latine.

Les plus grands personnages de la Grèce et les plus hautes renommées passèrent sous le joug de ces dégradantes passions. Alexandre fit rougir ses soldats de sa familiarité avec l'eunuque Bagoas. Périclès vivoit publiquement avec la femme de son fils [1]; il défendit devant les tribunaux Cimon accusé d'inceste avec sa sœur Elpinice, et Elpinice devint le prix de l'éloquence tarée du triomphant orateur [2]. Sophocle sort d'Athènes avec un jeune garçon qui lui dérobe son manteau; Euripide se raille de Sophocle et lui déclare qu'il a possédé pour rien la même créature [3]. Sophocle lui répond en vers : « Euripide, ce fut le soleil et non un « jeune garçon qui me dépouilla en me faisant éprouver sa cha« leur; pour toi, c'est Borée qui t'a glacé dans les bras d'une « femme adultère [4]. » Le sale Diogène dansoit avec l'élégante Laïs qui se livroit à lui, et le voluptueux Aristippe, amant de Laïs, approuvoit le partage. Sur le tombeau de Dioclès, de jeunes garçons célébroient chaque année la fête des baisers : le plus lascif obtenoit la couronne [5] : Dioclès avoit été un infâme. Athénée nous apprend encore le rôle que jouoient les courtisanes, et Lucien, les leçons qu'elles se donnoient entre elles : Aspasie, Phrynée, Laïs, Glycère, Flora, Gnathène, Gnathénion, Manie et tant d'autres, sont devenues des personnages mêlés aux plus graves comme aux plus beaux souvenirs de l'histoire, des arts, et du génie.

Un trait particulier distingue le dialogue des *Courtisanes* dans Lucien. L'auteur met souvent en scène une mère et une fille : c'est la mère qui corrompt la fille, qui cherche à lui enlever tout remords, toute pudeur, qui l'instruit au libertinage, au mensonge, au vol, qui lui conseille de se prostituer au plus rustre, au plus laid, au plus infâme, pourvu qu'il paie bien et qu'on le puisse dé-

[1] ATHEN., lib. XIII, cap. V. — [2] *Id.*, *ibid.*

[3] Sophoclem venustum puerum extra mœnia civitatis duxisse ut cum eo coiret, eumque Sophoclis pallula direpta discessisse. Euripides cachinnans per ludibrium dixit illo se aliquando puero usum fuisse, verum sibi furto nihil amissum. (ATHEN., p. 604.)

[4] Hoc ubi Sophocles audiit, in Euripidem epigramma scripsit hujusmodi :

> Sol quidem, o Euripides, non puer, cum me tepefaceret,
> Veste nudavit : tibi vero alienam uxorem osculanti
> Incessit Boreas, etc.
> Ηλιος ην παις, Ευριπιδη, ος με χλιαινων, etc.
> (ATHEN., *Deipnosoph.*, p. 604.)

[5] Quique labra labris dulcius applicaverit,
Is coronis oneratus ad suam matrem revertitur.
(THÉOC., *Idyll.*, XII.)

pouiller. Quant aux jeunes courtisanes, elles éprouvent presque toujours une passion sincère et naïve ; elles ont recours à des enchantements comme la magicienne de Théocrite, pour rappeler des amants volages ; on les voit occupées à les arracher non-seulement à leurs rivales, mais encore à leurs *rivaux*, les philosophes. Chélidonion propose à Drosé d'écrire avec du charbon sur la muraille du Céramique : *Aristenet corrompt Clinias.* Cet Aristenet étoit un philosophe qui avoit enlevé Clinias à Drosé. Enfin l'on trouve parmi les Dialogues de Lucien, celui de Clonarion et de Léæna, consacré à la peinture des désordres entre les femmes ; ils y sont peints comme les désordres entre les hommes. Léæna est aimée d'une riche femme de Lesbos, Mégille, déja liée avec Démonasse, femme de Corinthe. Ces deux saphiennes invitent Léæna à partager leur commune couche. Mégille jette au loin sa fausse chevelure, paroît nue, et la tête rase comme un athlète [1]. Léæna entre dans des détails assez étendus avec Clonarion, et refuse de lui donner les derniers [2].

Vous auriez une fausse idée de ces ouvrages, si vous vous les représentiez comme ces mauvais livres destinés parmi nous à la dépravation de la jeunesse, mais qui ne peignent point l'état général de la société. Les Pères de l'Église s'expriment comme Lucien et comme Athénée : Clément d'Alexandrie indique des choses de la même nature que celles rappelées aux dialogues des *Amours*, et il cite ailleurs des faits racontés par Lucien lui-même [3] ; il parle de la Vénus de Cnide souillée dans son temple, et de Philœnis, « à qui, dit Fleury, on attribuoit un écrit touchant les impudici-« tés les plus criminelles dont les femmes soient capables. » Saint Justin, dans son *Apologie*, assure que l'ouvrage de Philœnis étoit entre les mains de tout le monde [4].

Chez plusieurs nations, un prix étoit décerné au plus impudique [5]. Il y avoit des villes entières consacrées à la prostitution :

[1] Megilla comam ut illam fictitiam habebat a capite rejecit, ipsa autem jacebat omnino similis atque æquiparanda gladiatori, alicui vehementer virili atque robusto ad vivum usque cute detonsa.

[2] Ne quære accuratius omnia, turpia enim sunt.
(LUCIANI *dialogi meretricii Clonarium et Leæna*, ad finem, p. 970.)

[3] *In Pædagog.*, lib. II, cap. X ; *In Protreptico*, p. 24 et 38.

[4] Un auteur italien trop célèbre a reproduit l'ouvrage de Philœnis. Avant lui, un grave et religieux savant du onzième siècle avoit écrit un livre de même nature ; Brantôme a renouvelé les mêmes histoires ; mais le véritable auteur de l'ouvrage grec n'étoit point la courtisane Philœnis ; c'étoit un sophiste nommé Polycrate, comme nous l'apprend Athénée.

[5] Impios infamia turpissima. . . . . (PHILO., *de præmiis et pœnis*, p. 586, in-fol. Parisiis, 1552.)

des inscriptions écrites à la porte des lieux de libertinage, et la multitude des simulacres obscènes trouvés à Pompéi, ont fait penser que cette ville jouissoit de ce privilége. Des philosophes méditoient pourtant sur la nature de Dieu et de l'homme dans cette Sodome; leurs livres déterrés ont moins résisté aux cendres du Vésuve que les images d'airain du Musée secret de Portici. Caton le Censeur louoit les jeunes gens abandonnés au vice que chantoient les poëtes [1]. Après les repas, on voyoit sur les lits du festin de malheureux enfants qui attendoient les outrages [2].

Ammien Marcellin a peint les descendants des Cincinnatus et des Publicola au quatrième siècle [3]. « Ils se distinguent par de « hauts chars; ils suent sous le poids de leur manteau, si léger « pourtant que le moindre vent le soulève. Ils le secouent fré- « quemment du côté gauche pour en étaler les franges et laisser « voir leur tunique où sont brodées diverses figures d'animaux. « Étrangers, allez les voir, ils vous accableront de caresses et de « questions. Retournez-y, il semble qu'ils ne vous aient jamais « vus. Ils parcourent les rues avec leurs esclaves et leurs bouf- « fons... Devant ces familles oisives, marchent d'abord des cuisi- « niers enfumés, ensuite des esclaves avec les parasites. Le cortége « est fermé par des eunuques, vieux et jeunes, pâles, livides, « affreux.

« Envoie-t-on savoir des nouvelles d'un malade, le serviteur « n'oseroit rentrer au logis avant de s'être lavé de la tête aux « pieds. La populace n'a d'autre abri pendant la nuit que les « tavernes ou les toiles tendues sur les théâtres; elle joue aux dés « avec fureur ou s'amuse à faire un bruit ignoble avec les na- « rines [4].

« Ceux qui s'enorgueillissent de porter les noms des Reburri, « des Faburri, des Pagoni, des Geri, des Dali, des Tarrasci, des « Perrasi, vont aux bains, couverts de soie et accompagnés de « cinquante esclaves. A peine entrés dans la piscine, ils s'écrient : « Où sont mes serviteurs? » S'il se trouve quelque créature jadis « usée au service du public, quelque vieille qui a trafiqué de son

[1] Horat., *Satir.*, lib. I.

[2] Transeo puerorum infelicium greges quos post transacta convivia aliæ cubiculi contumeliæ expectant. (Senec., *epist.* 95.)

[3] Les Romains, sous le règne de Trajan, d'Antonin-le-Pieux et de Marc-Aurèle, ressembloient déjà beaucoup aux Romains dont parle Ammien Marcellin. Lucien, qui vivoit sous ces empereurs, nous a laissé dans le *Nigrinus* un tableau des mœurs romaines dont l'historien semble avoir emprunté plusieurs traits : le premier s'étend seulement davantage sur le goût pour les chevaux, sur le luxe, les funérailles, les testaments, etc.

[4] Amm. Marcell., lib. XIV.

« corps, ils courent à elle et lui prodiguent de sales caresses. Et
« voilà les hommes dont les ancêtres admonestoient un sénateur
« pour avoir donné un baiser à sa femme devant sa fille ! Les pré-
« tendez-vous saluer, tels que des taureaux qui vont frapper de la
« corne, ils baissent la tête de côté, et ne laissent que leur genou
« ou leur main au baiser de l'humble client. . . . .

« Au milieu des festins, on fait apporter des balances pour peser
« les poissons, les loirs et les oiseaux. Trente secrétaires, les ta-
« blettes à la main, font l'énumération des services. Si un esclave
« apporte trop tard de l'eau tiède, on lui administre trois cents
« coups de fouet. Mais si un vil favori a commis un meurtre : Que
« voulez-vous? dit le maître; c'est un misérable! Je punirai le
« premier de mes gens qui se conduira ainsi.

« Ces illustres patrices vont-ils voir une maison de campagne
« ou une chasse que d'autres exécutent devant eux; se font-ils
« transporter dans des barques peintes, par un temps un peu
« chaud, de Putéoles à Cajète, ils comparent leurs voyages à ceux
« de César et d'Alexandre. Une mouche qui se pose sur les franges
« de leur éventail doré, un rayon de soleil qui passe à travers
« quelque trou de leur parasol, les désolent; ils voudroient être
« nés parmi les Cimmériens[1].

« Cincinnatus eût perdu la gloire de la pauvreté si, après sa
« dictature, il eût cultivé des champs aussi vastes que l'espace
« occupé par un seul des palais de ses descendants[2]. Le peuple
« ne vaut pas mieux que les sénateurs; il n'a pas de sandales aux
« pieds, et il se fait donner des noms retentissants; il boit, joue
« et se plonge dans la débauche; le grand cirque est son temple,
« sa demeure, son forum. Les plus vieux jurent par leurs rides et
« leurs cheveux gris, que la république est perdue, si tel cocher
« ne part le premier et ne rase habilement la borne. Attirés par
« l'odeur des viandes, ces maîtres du monde suivent des femmes
« qui crient comme des paons affamés, et se glissent dans la salle
« à manger des patrons[3]. »

La mollesse du peuple passa à l'armée; le soldat préféroit la
chanson obscène au cri de guerre; une pierre, comme autrefois,
ne lui servoit plus d'oreiller sur un lit armé, et il buvoit dans des

[1] Ubi si inter aurata flabella laciniis sericis insederint muscæ, vel per foramen umbraculi pensilis radiolus irruperit solis, queruntur quod non sunt apud Cimmerios nati. (AMM. MARCELL., lib. XXVIII, cap. IV, p. 411. Lugduni Batavorum, 1693.)

[2] Quorum mensuram si in agris consul Quintius possedisset, amiserat etiam post dictaturam gloriam paupertatis. (*Idem*, lib. XXII, cap. IV.)

[3] *Id.*, lib. XXVIII, cap. IV.

coupes plus pesantes que son épée [1]; il connoissoit le prix de l'or et des pierreries; le temps n'étoit plus où un légionnaire ayant trouvé dans le camp d'un roi de Perse un petit sac de peau rempli de perles, les jeta, sans savoir ce que c'étoit, et n'emporta que le sac [2].

Le soldat romain quitta la cuirasse, abandonna le pilum et la courte épée : alors, nu comme le Barbare et inférieur en force, il fut aisément vaincu. Végèce attribue les défaites successives des légions à l'abandon des anciennes armes [3].

Les désordres de la police de Rome étoient extrêmes : on en jugera par un événement arrivé sous le règne de Théodose I[er].

Les empereurs avoient bâti de grands édifices où se trouvoient les moulins et les fours qui servoient à moudre la farine et à cuire le pain distribué au peuple. Plusieurs cabarets s'étoient élevés auprès de ces maisons; des femmes publiques attiroient les passants dans ces cabarets; ils n'y étoient pas plutôt entrés qu'ils tomboient par des trappes dans des souterrains. Là, ils demeuroient prisonniers le reste de leur vie, contraints à tourner la meule, sans que jamais leurs parents pussent savoir ce qu'ils étoient devenus. Un soldat de Théodose, pris à ce piége, s'arma de son poignard, tua ses détenteurs et s'échappa. Théodose fit raser les édifices qui couvroient ces repaires; il fit également disparoître les maisons de prostitution où étoient reléguées les femmes adultères [4].

L'anarchie dans les provinces égaloit celle qui régnoit dans la capitale : Salvien déclare qu'il n'y a point de châtiment que ne méritassent les Romains; il les compare aux Barbares, et les trouve inférieurs à ceux-ci en charité, sincérité, chasteté, générosité, courage. Il fait la description de la Septimanie : « Vignes, « prairies émaillées de fleurs, vergers, campagnes cultivées, « forêts, arbres fruitiers, fleuves et ruisseaux, tout s'y trouve. « Les habitants de cette province ne devroient-ils pas remplir leurs « devoirs envers un Dieu si libéral pour eux? Eh bien! le peuple « le plus heureux des Gaules en est aussi le plus déréglé [5]. La « gourmandise et l'impureté dominent partout. Les riches mépri- « sent la religion et la bienséance; la foi du mariage n'est plus un

[1] Cum miles cantilenas meditaretur pro jubilo molliores : et non saxum erat ut antehac armato cubile. . . . . . . et graviora gladiis pocula, testa enim bibere jam pudebat. (AMM., lib. XXII, cap. IV.)

[2] *Id.*, *ibid.* — [3] *De re milit.*, cap. X. — [4] SOCRAT., lib. V, cap. XVIII.

[5] In omnibus quippe Gallis sicut divitiis primi fuere, sic vitiis. (SALV., *de Gubern. Dei*, lib. XII, p. 230.)

« frein, la femme légitime se trouve confondue avec les concu-
« bines. Les maîtres se servent de leur autorité pour contraindre
« leurs esclaves à se rendre à leurs desirs. L'abomination règne
« dans les lieux où des filles n'ont plus la liberté d'être chastes. On
« trouve des Romains qui se livrent à tous les désordres, non dans
« leur maison, mais au milieu des ennemis et dans les fers des
« Barbares.

« Les villes sont remplies de lieux infâmes, et ces lieux ne sont
« pas moins fréquentés par les femmes de qualité que par celles
« d'une basse condition : elles regardent ce libertinage comme un
« des priviléges de leur naissance, et ne se piquent pas moins de
« surpasser les autres femmes en impureté qu'en noblesse [1].

« Il n'y a plus personne, continue le nouveau Jérémie, pour
« qui la prospérité d'autrui ne soit un supplice. Les citoyens se
« proscrivent les uns les autres : les villes et les bourgs sont en
« proie à une foule de petits tyrans, juges et publicains. Les pau-
« vres sont dépouillés, les veuves et les orphelins opprimés. Des
« Romains vont chercher chez les Barbares une humanité et un
« abri qu'ils ne trouvent plus chez les Romains; d'autres, réduits
« au désespoir, se soulèvent et vivent de vols et de brigandage;
« on leur donne le nom de Bagaudes [2]; on leur fait un crime de
« leur malheur; et pourtant ne sont-ce pas les proscriptions, les
« rapines, les concussions des magistrats, qui ont plongé ces in-
« fortunés dans un pareil désordre? Les petits propriétaires, qui
« n'ont pas fui, se jettent entre les bras des riches pour en être
« secourus, et leur livrent leurs héritages. Heureux ceux qui
« peuvent reprendre à ferme les biens qu'ils ont donnés! Mais ils
« n'y tiennent pas longtemps : de malheur en malheur, de l'état
« de colon où ils se sont réduits volontairement, ils deviennent
« bientôt esclaves [3]. »

Ce passage de Salvien est un des documents les plus importants de l'histoire; il nous apprend comment l'état des propriétés et des personnes changea au sixième siècle, comment le petit propriétaire

[1] Apud Aquitanicas vero quæ civitas in locupletissima ac nobilissima sui parte non quasi lupanar fuit? quis potentum ac divitum non in luto libidinis vixit? Quis non se barathro sordidissimæ colluvionis immersit? haud multum matrona abest a vilitate ancillarum. (SALV., *de Gubern. Dei*, lib. VII, p. 252.)

[2] Quos compulimus esse criminosos, imputatur his infelicitas sua : quibus enim aliis rebus Bagaudæ facti sunt nisi iniquitatibus nostris, nisi eorum proscriptionibus et rapinis qui exactionis publicæ in quæstus proprii emolumenta vertant? (*Id.*, *ibid.*, l. v, p. 159.)

[3] Coloni divitum fiunt..... in hanc necessitatem redacti ut et jus libertatis amittant. (*Id.*, *ibid.*, lib. x, cap. v, p. 169.)

livra son bien et ensuite sa personne au grand propriétaire pour en recevoir protection. Cet effet violent de la nécessité se convertit en usage, et bientôt en loi : on donna son *aleu* au Barbare, qui le rendit en *fief,* moyennant service; et ainsi s'établit la mouvance et la propriété féodale.

Il faut joindre aux causes de la destruction des lois et des mœurs païennes une dernière cause, puissante dans les hauts rangs de la société : la philosophie.

Je vous ai déja fait observer que les sectes philosophiques étoient au paganisme ce que les hérésies étoient au Christianisme, dans le rapport inverse de la vérité à l'erreur. La vérité philosophique ne fut dans son origine que la vérité religieuse, ou, pour parler plus correctement, la philosophie qui prit naissance dans les temples fut d'abord cultivée en secret par les prêtres. La vérité philosophique (indépendance de l'esprit de l'homme dans la triple science des choses intellectuelles, morales et naturelles) se dut trouver altérée, selon le temps et les lieux. Les hommes, placés au berceau du monde, cherchèrent et crurent découvrir les lois mystérieuses de la nature dans la cause la plus agissante sous leurs yeux.

Ainsi les prêtres de la Chaldée regardèrent la lumière dont ils étoient inondés dans leur beau climat, comme une émanation de l'ame universelle; bientôt ils attribuèrent aux astres qu'ils observoient une influence toute particulière sur l'homme et sur la nature. La lumière, diminuant de force en s'éloignant de son foyer, créoit, sur son chemin du ciel à la terre, des êtres dont l'intelligence varioit selon le degré de fécondité qui restoit au rayon créateur. Le système des prêtres chaldéens donna naissance à la théorie des génies : les usages et les mœurs s'enchaînèrent à la marche des saisons.

Les Mages, ne considérant dans la lumière que la chaleur, firent du feu le principe de tout. Et, comme il y avoit, selon les Mages, une matière brute qui résistoit à l'action du feu, de là les deux principes : l'esprit et la matière, le bien et le mal. Par le feu ou la chaleur se reproduisoient l'ame humaine et les génies de la religion secrète des Chaldéens.

Les prêtres d'Égypte se persuadèrent, au bord du Nil, que l'eau étoit l'agent d'une ame universelle pour la production des corps. Ayant remarqué qu'il y a dans l'homme un esprit et dans l'animal un instinct, ils en conclurent une intelligence qui tend à s'unir à la matière, cette intelligence voulant toujours produire des choses parfaites, et la matière s'opposant toujours à la perfection. Mais il

paroît qu'ils regardoient le bon et le mauvais principe comme également matériels, ce qui faisoit une doctrine d'athéisme et de matérialisme chez le peuple le plus superstitieux de la terre.

Aujourd'hui que les Indes nous sont mieux connues, que leurs langues sacrées sont dévoilées aux savants de l'Europe, nous trouvons dans ces immenses régions des systèmes métaphysiques de toutes les sortes, des cultes de toutes les formes, même de la forme chrétienne; nous trouvons trois principes excellents, bien que mêlés de choses extravagantes : l'existence d'un Dieu suprême, l'immortalité de l'ame, et la nécessité morale de faire le bien.

Mais cette nécessité morale de la philosophie indienne eut une conséquence aussi inattendue que désastreuse : d'après la nécessité du bien, l'ame de l'homme devoit retourner au sein de Dieu, si elle pratiquoit la vertu, ou s'emprisonner dans d'autres corps sur la terre, si elle s'étoit abandonnée aux vices. Ce cercle inévitable de la société religieuse rendit la société politique stationnaire; tout s'incrusta dans des castes qui ne remuoient pas plus que ces bonzes fixés des jours entiers dans la même attitude, par esprit de sacrifice et de perfection. Ce que le matérialisme opéra en Chine, et la superstition en Égypte, la philosophie l'accomplit aux Indes : elle ligatura l'homme dans son berceau et dans sa tombe.

La haute science fut donc captive dans les colléges sacerdotaux de la Chaldée, de la Perse, des Indes et de l'Égypte. Rendons justice aux Grecs : ils tirèrent la philosophie du fond des temples, comme le Christianisme la fit sortir des écoles philosophiques. Ainsi la philosophie fut pratiquée secrètement par les prêtres : c'est son premier pas; elle fut étudiée par quelques hommes supérieurs de la Grèce hors des sanctuaires: c'est son second pas; elle fut livrée à la foule par les chrétiens : c'est son troisième et dernier pas.

Les Grecs qui dérobèrent les premiers la philosophie aux initiations furent des poëtes et des législateurs, tels que Linus, Orphée, Musée, Eumolpe, Mélampe. Ensuite vinrent, dans une société plus avancée, Thalès, Pythagore, Phérécide; voyageurs aux Indes, en Perse, en Chaldée, en Égypte, ils pénétrèrent leurs systèmes des doctrines qu'ils avoient étudiées chez les prêtres de ces contrées. Thalès, comme les Égyptiens, admit l'eau pour élément général, et devint le chef de la philosophie expérimentale : une des branches de son école donna naissance à la philosophie morale personnifiée dans Socrate. Pythagore engendra la philosophie in-

tellectuelle que divinisa Platon. Aristote, esprit positif et universel, supposa une matière éternelle, et des formes mathématiques invariables renfermées dans cette matière. Le monde finit par se partager entre les deux écoles de Platon et d'Aristote, entre le système des formes et celui des idées.

Les conquêtes d'Alexandre répandirent la philosophie grecque sur le globe, où elle s'enrichit de nouvelles connoissances.

« Alexandre commanda à tous les hommes vivants d'estimer la « terre habitable être du pays, et son camp en est le château et le « donjon ; tous les gens de bien, parents les uns des autres, et les « méchants seuls étrangers : au demeurant, que le Grec et le « Barbare ne seroient point distingués par le manteau, ni à la « façon de la targe, ou au cimeterre, ou par le haut chapeau ; « mais remarqués et discernés, le Grec à la vertu et le Barbare « au vice, en réputant tous les vertueux Grecs, et tous les vi- « cieux Barbares. . . . . . . Quel plaisir de voir ces belles et « saintes épousailles, quand il comprit dans une même tente cent « épousées persiennes, mariées à cent époux macédoniens et « grecs, lui-même étant couronné de chapeaux de fleurs, et en- « tonnant le premier le chant nuptial d'Hyménéus, comme un « cantique d'amitié générale[1] ! »

Amyot, qui introduit ici, sans le savoir, la langue et le reflet des mœurs de son siècle dans la peinture de l'âge philosophique et poli de la Grèce, n'ôte rien à la vérité des faits, et leur ajoute un charme étranger. Il n'est point de mon sujet d'entrer dans le détail des sectes philosophiques[2] ; mais je dois rappeler que la philosophie de Platon, mêlée aux dogmes chaldéens et aux traditions juives, s'établit à Alexandrie sous les Ptolémées : tous les systèmes, toutes les opinions convergèrent à ce centre de lumières et de ténèbres dont le Christianisme débrouilla le chaos.

La philosophie des Grecs, introduite à Rome, ébranla le culte national dans la ville la plus religieuse de la terre. Le poëte satirique Lucile, l'ami de Scipion, s'étoit moqué des dieux de Numa, et Lucrèce essaya de les remplacer par le voluptueux néant d'Épicure. César avoit déclaré en plein sénat qu'après la mort rien n'étoit ; et Cicéron, qui, cherchant la cause de la supériorité de Rome, ne la trouvoit que dans sa piété, disoit, contradictoirement, qu'à

[1] PLUTARQ., *de la fortune d'Alexandre*, trad. d'Amyot.

[2] L'*Essai historique sur les Révolutions* contient un aperçu rapide de ces sectes ; on peut consulter, dans cet ouvrage, le tableau synoptique que j'en ai dressé (tome I, p. 429). On le pourra corriger à l'aide du *Manuel de l'histoire de la Philosophie* de Tenneman, traduit excellemment par M. Cousin.

la tombe finit tout l'homme. L'épicurisme régna chez les Romains durant la majeure partie du premier siècle de l'ère chrétienne : Pline, Sénèque, les poëtes et les historiens l'attestent par leurs écrits, leurs maximes et leurs vers. Le stoïcisme prit le dessus quand la vertu fut élevée à la pourpre.

Ces diverses philosophies, qui ne descendoient point dans le peuple, décomposoient la société : elles ne guérissoient point la superstition des esclaves, et ôtoient la crainte des dieux aux maîtres. Les arts magiques plus ou moins mêlés aux dogmes scolastiques, la théurgie et la goétie, ramenoient des erreurs tout aussi déplorables que les mensonges de la mythologie.

Les philosophes, tantôt chassés de Rome, tantôt rappelés, devenoient des personnages importants ou ridicules qui se prêtoient complaisamment aux idolâtries, aux mœurs et aux crimes de leurs siècles. On en remarque auprès de tous les tyrans; on en trouve au milieu des débauches d'Élagabale; il est vrai que, pour l'honneur de la vertu, ceux-ci se voiloient la tête comme Agamemnon se couvroit le visage au sacrifice de sa fille [1] : Plotin même assistoit aux désordres de Gratien.

Ces sages s'attribuoient des dons surnaturels : depuis Apollonius, qui se transportoit par l'air où il vouloit, jusqu'à Proclus, qui conversoit avec Pan, Esculape et Minerve, il n'y a pas de miracles dont ils ne fussent capables. L'affectation des allures de leur vie rendoit suspect le naturel de leurs principes : Ménédus de Lampsaque paroissoit en public vêtu d'une robe noire, coiffé d'un chapeau d'écorce où se voyoient gravés les douze signes du zodiaque : une longue barbe lui descendoit à la ceinture, et, monté sur le cothurne, il tenoit un bâton de frêne à la main; il se prétendoit un esprit revenu des enfers pour prêcher la sagesse aux hommes [2].

Anaxarque, maître de Pyrrhon, étant tombé dans une ravine, Pyrrhon refusa de l'en retirer, parceque toute chose est indifférente de soi, et qu'autant valoit demeurer dans un trou que sur la terre [3].

Lorsque Zénon marchoit dans les villes, ses amis l'accompagnoient de peur qu'il ne fût écrasé par les chars : il ne se donnoit pas la peine d'échapper à la fatalité [4]. Diogène faisoit le chien dans un tonneau; Démocrite s'enfermoit dans un sépulcre [5]. Hé-

[1] Erant amici improbi, et senes quidam et specie philosophi, qui caput reticulo componerent. (LAMPRID., *in vit. Elag.*, p. 103.)

[2] SUID.; ATHEN., l. IV, p. 162. — [3] LAERT., *lib. in Pyrrhon.* — [4] *Id.*, lib. VII. — [5] *Id.*, lib. IX, *in Dem.*

raclite broutoit l'herbe de la montagne [1]. Empédocle, voulant passer pour une divinité, se précipita dans l'Etna : le volcan rejeta les sandales d'airain de l'impie, et la fourbe fut découverte [2].

Ces sophistes, de même que les hérésiarques, se livroient à toutes sortes de folies : des platoniciens se tuoient comme les Circoncellions, et des cyniques bravoient la pudeur comme les Priscilliens. Dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie, les maîtres mêloient le peuple à leurs factions : leurs disciples couroient au-devant des nouveaux venus pour les attirer à leur doctrine, criant, sautant, frappant, à l'instar des furieux.

Lucien représente Ménippe affublé d'une massue, d'une lyre et d'une peau de lion, et s'écriant : « Je te salue, portique superbe, « entrée de mon palais! » Ensuite Ménippe raconte à Philonide que, fatigué de l'incertitude des doctrines, il s'adressa à un disciple de Zoroastre. Ce magicien par excellence, appelé Mithrobarzanes, avoit de longs cheveux et une longue barbe. Il prit Ménippe, le lava trois mois entiers dans l'Euphrate, en suivant le cours de la lune et marmottant une longue prière; il lui cracha trois fois au nez, le plongea de l'Euphrate dans le Tigre, le purifia avec de l'oignon marin, le ramena chez lui à reculons, l'arma de la massue, de la lyre, de la peau du lion, et lui recommanda de se nommer à tout venant Ulysse, Hercule ou Orphée. L'initiation achevée, Ménippe descendit aux enfers, conduit par Mithrobarzanes. Là, Tirésias lui conseilla de quitter les chimères philosophiques, en lui disant : « La meilleure vie est la plus com- « mune. »

Les sectes à l'encan offrent le tableau complet des diverses sectes. Jupiter fait préparer des siéges; Mercure, investi de la charge d'huissier, appelle les marchands pour acheter toutes sortes de vies philosophiques; on fera crédit pendant une année, moyennant caution. Jupiter ordonne de commencer par la secte italique.

MERCURE.

Holà, Pythagore! descends et fais le tour de la place. Voici une vie céleste : qui l'achètera? qui veut être plus grand que l'homme? qui veut connoître l'harmonie des sphères et revivre après sa mort?

UN MARCHAND.

D'où es-tu?

[1] Laert., *in Heracl.* — [2] *Id.*, lib. VIII; Lucian.; Strab., lib. VI.

PYTHAGORE.

De Samos.

LE MARCHAND.

Où as-tu étudié?

PYTHAGORE.

En Égypte, chez les sages.

LE MARCHAND.

Si je t'achète, que m'apprendras-tu?

PYTHAGORE.

Je te ferai souvenir de ce que tu sus autrefois.

LE MARCHAND.

Comment cela?

PYTHAGORE.

En purifiant ton ame.

LE MARCHAND.

Comment l'instruiras-tu?

PYTHAGORE.

Par le silence. Tu seras cinq ans sans parler.

LE MARCHAND.

Après?

PYTHAGORE.

Je t'enseignerai la géométrie, la musique et l'arithmétique.

LE MARCHAND.

Je sais celle-ci.

PYTHAGORE.

Comment comptes-tu?

LE MARCHAND.

Un, deux, trois, quatre.

PYTHAGORE.

Tu te trompes : quatre est dix, le triangle parfait et le serment, etc.

(On déshabille Pythagore, et l'on découvre qu'il a une cuisse d'or. Trois cents marchands l'achètent dix mines.)

(On appelle Diogène.)

UN MARCHAND.

Que pourrai-je faire de cet animal, sinon un fossoyeur ou un porteur d'eau?

MERCURE.

Non pas, mais un portier : il aboie, et il se nomme lui-même un chien.

LE MARCHAND.

Je crains qu'il ne me morde ; il grince les dents et me regarde de travers.

MERCURE.

Ne crains rien, il est apprivoisé.

LE MARCHAND.

Ami, de quel pays es-tu?

DIOGÈNE.

De tous pays.

LE MARCHAND.

Quelle est ta profession?

DIOGÈNE.

Médecin de l'ame, héraut de la liberté et de la vérité.

LE MARCHAND.

Maître, si je t'achète, que m'apprendras-tu?

DIOGÈNE.

Je t'enfermerai avec la misère ; tu ne te soucieras ni de parents, ni de patrie ; tu quitteras la maison de ton père ; tu habiteras quelque masure, quelque sépulcre, ou, comme moi, un tonneau. Ton revenu sera dans ta besace pleine de rogatons et de vieux bouquins : tu disputeras de félicité avec Jupiter ; si l'on te fouette, tu n'en feras que rire.

LE MARCHAND.

Il faudroit que ma peau fût une écaille d'huître ou de tortue.

DIOGÈNE.

Voici ma doctrine : trouver à redire à tout, avoir la voix rude comme un chien, la mine barbare, l'allure farouche et sauvage, vivre au milieu de la foule comme s'il n'y avoit personne, être seul au milieu de tous, préférer la Vénus ridicule, et se livrer en public à ce que les autres rougissent de faire en secret. Si tu t'ennuies, tu prendras un peu de ciguë et tu t'en iras de ce monde : voilà le bonheur : en veux-tu?

Après Diogène, pour lequel on donne deux oboles, Mercure fait venir Aristippe ; il est ivre et ne peut répondre. Mercure explique

sa doctrine : ne se soucier de rien, se servir de tout, chercher la volupté n'importe où.

Héraclite et Démocrite, abrégé de la sagesse et de la folie, succèdent à Aristippe : l'un rit, l'autre pleure. Démocrite rit parceque tout est vanité, et que l'homme n'est qu'un concours d'atomes produits du hasard. Héraclite pleure parceque le plaisir est douleur, le savoir ignorance, la grandeur bassesse, la santé infirmité, le monde un enfant qui joue aux osselets, et se tourmente pour un songe. Héraclite regrette le passé, s'ennuie du présent, et s'épouvante de l'avenir.

Jupiter fait semondre Socrate.

UN MARCHAND.

Qu'es-tu?

SOCRATE.

Amateur de petits garçons et maître ès-arts d'aimer[1].

LE MARCHAND.

Dans ce cas, mon fils est trop beau pour que je te confie son éducation.

SOCRATE.

Je ne suis pas amoureux du corps, mais de l'esprit : quand je dormirois avec ton fils, il ne se passeroit rien de déshonnête.

LE MARCHAND.

Cela m'est fort suspect....

SOCRATE.

Je le jure par le chien et le platane.

LE MARCHAND.

Quelle est ta doctrine?

SOCRATE.

J'ai inventé une république, et je me gouverne d'après ses lois.

LE MARCHAND.

Que fait-on dans ta république?

SOCRATE.

Les femmes n'y appartiennent pas à un seul mari; chaque homme peut avoir commerce avec elles toutes.

[1] Le texte est plus net :

Παιδεραστής εἰμι, καὶ σοφὸς τὰ ἐρωτικά.
(Luc., *Vitar. Auct.*, p. 193.)

LE MARCHAND.

Les lois contre l'adultère sont-elles donc abrogées?

SOCRATE.

Niaiseries.

LE MARCHAND.

Et qu'as-tu statué pour les beaux et jeunes garçons?

SOCRATE.

Ils deviendront le prix de la vertu, et leur amour sera la récompense du courage.

Socrate est vendu deux talents.

Épicure vient après Socrate : C'est, dit Mercure, le disciple du grand rieur Démocrite et du grand débauché Aristippe; il aime les choses douces et emmiellées.

Chrysippe le stoïcien, à la barbe longue et aux cheveux courts, est présenté aux criées comme la vertu même et le censeur du genre humain. Chrysippe est le seul sage, le seul riche, le seul éloquent, le seul beau, le seul juste; il explique au marchand ébahi qu'il y a des choses principales et des choses moins principales, des accidents et des accidents d'accidents; il lui prétend enseigner les syllogismes : *Le moissonneur, le dominant, l'électra, le masqué;* il lui prouve que lui marchand ne connoît pas son père, qu'il est une pierre ou un animal, un animal ou une pierre [1].

Le péripatéticien succède au stoïcien : il sait combien de temps vit un moucheron, à quelle profondeur les rayons du soleil pénètrent dans la mer, et quelle est l'ame des huîtres [2]. Le dialogue se termine à Pyrrhias (pour Pyrrhon).

LE MARCHAND.

Que sais-tu, Pyrrhias?

LE PHILOSOPHE.

Rien [3].

LE MARCHAND.

Comment rien?

LE PHILOSOPHE.

Parceque je ne sais pas s'il y a quelque chose.

[1] Lapis est corpus: nonne et animal corpus est. Tu vero lapis et animal. (LUCIAN., *Vitar. Auct.*, p. 197.)

[2] Quam profunde sol radios emittat in mare:
Denique qualem animam habeant ostra. (*Id.* p. 198.)

[3] Οὐδέν. (*Id.*, *ibid.*)

LE MARCHAND.

Est-ce que nous n'existons pas?

LE PHILOSOPHE.

Je ne sais [1].

LE MARCHAND.

Et toi, n'existes-tu pas?

LE PHILOSOPHE.

Je le sais encore moins [2].

LE MARCHAND.

Je viens de t'acheter; n'es-tu pas à moi?

LE PHILOSOPHE.

Je m'abstiens et je considère [3].

LE MARCHAND.

Suis-moi, tu es mon esclave.

LE PHILOSOPHE.

Qui le sait?

LE MARCHAND.

Ceux qui sont ici.

LE PHILOSOPHE.

Est-ce qu'il y a quelqu'un ici?

LE MARCHAND.

Je te prouve que je suis ton maître. (*Il le bat.*)

LE PHILOSOPHE.

Je m'abstiens et je considère.

Lucien, dans l'*Hermotine* ou les *Sectes*, achève de ruiner l'échafaudage de l'orgueil de l'homme.

Ainsi se montroient flétris et vaincus du temps ces philosophes jadis l'honneur de l'humanité, ces sages qui, au milieu des nations souillées et matérialisées, avoient conservé les vérités de la science, de la morale et de la religion naturelle, jusqu'à ce qu'ils se corrompissent avec la foule, et par l'infirmité même de la sagesse.

Voilà la société romaine : ses générations étoient mûres; les

[1] Ουδε τουτο οἶδα. (LUCIAN. *Vitar. Auct.*, p. 198.)

[2] Πολυ μαλλον ετι τουτ' αγνοω. (*Id.*, *ibid.*) — [3] *Idem*, p. 199.

Barbares se présentoient comme les faucheurs qui nous viennent des provinces éloignées pour abattre nos foins et nos blés; les chrétiens et les païens alloient tomber sur les sillons, selon le poids de leur valeur respective. L'homme attaché aux joies de la vie ne voyoit approcher le Frank, le Goth, le Vandale, qu'avec les terreurs de la mort, tandis que l'anachorète, le prêtre, l'évêque, cherchoient comment ils adouciroient les vainqueurs, et comment ils feroient des calamités publiques un moyen d'enrôler de nouveaux soldats sous l'étendard du Christ.

ÉTUDE SIXIÈME

OU

SIXIÈME DISCOURS

SUR

LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS

DU CHRISTIANISME

ET L'INVASION DES BARBARES.

PREMIÈRE PARTIE.

MOEURS DES BARBARES.

TOUT ce qui se peut rencontrer de plus varié, de plus extraordinaire, de plus féroce dans les coutumes des Sauvages, s'offrit aux yeux de Rome; elle vit, d'abord successivement, et ensuite tout à la fois, dans le cœur et dans les provinces de son Empire, de petits hommes maigres et basanés ou des espèces de géants aux yeux verts [1], à la chevelure blonde lavée dans l'eau de chaux, frottée de beurre aigre ou de cendres de frêne [2]; les uns nus, ornés de colliers, d'anneaux de fer, de bracelets d'or; les autres couverts de peaux, de sayons, de larges braies, de tuniques étroites et bigarrées [3]; d'autres encore la tête chargée de casques faits en guise de mufles de bêtes féroces [4]; d'autres encore le menton et

[1] ....Tum lumine glauco
Albet aquosa acies..............
(APOLLIN., *in Paneg. Major.*)

[2] Calcis enim lixivia frequenter capillos lavant.
(DIOD., lib. V.)

Infundens acido comam butyro...
(APOLLIN., carm. XII.)

[3] Strictius assutæ vestes procera coercent (*Franci*)
Membra virum, patet his altato tegmine poples. (*Ibid.*)

Coloratis sagulis pube tenus amicti. (AMM., lib. XIV, cap. IV.)

[4] Tous les cavaliers cimbres avoient des casques en forme de gueules ouvertes et de

l'occiput rasés [1], ou portant longues barbes et moustaches. Ceux-ci s'escrimoient à pied avec des massues, des maillets, des marteaux, des framées, des angons à deux crochets, des haches à deux tranchants [2], des frondes, des flèches armées d'os pointus [3], des filets et des lanières de cuir [4], de courtes et de longues épées; ceux-là enfourchant de hauts destriers bardés de fer [5], ou de laides et chétives cavales, mais rapides comme des aigles [6]. En plaine, ces hommes hostoyoient éparpillés [7], ou formés en coin [8], ou roulés en masse; parmi les bois, ils montoient sur les arbres, objets de leur culte, et combattoient [9] portés sur les épaules et dans les bras de leurs dieux.

Des volumes suffiroient à peine au tableau des mœurs et des usages de tant de peuples.

Les Agathyrses, comme les Pictes, se tachetoient le corps et les cheveux d'une couleur bleue; les gens d'une moindre espèce portoient leurs mouchetures rares et petites; les nobles les avoient larges et rapprochées [10].

mufles de toutes sortes de bêtes étranges et épouvantables, et, les rehaussant par des panaches faits comme des ailes, et d'une hauteur prodigieuse, ils paroissoient encore plus grands. Ils étoient armés de cuirasses de fer très brillantes, et couverts de boucliers tout blancs. (PLUT. *in Mar.*)

1 Ad frontem coma tracta jacet, nudataque cervix
Setarum per summa nitet.
(APOLLIN., *in Panegyr. Major.*)

2 Ancipitibus, securibus et angonibus præcipue rem gerunt (Franci); sunt vero angones hastæ quædam neque admodum parvæ, neque admodum magnæ, ad jactu feriendum, sic ubi opus fuerit, et ubi cominus collato pede confligendum est, impetusque faciendus, accommodatæ. Hæ pleraque sui parte ferro sunt obductæ, ita ut perparum ligni a laminis ferreis nudum conspiciatur, atque adeo vix totæ imæ hastæ cuspis. (AGATH., *Hist.*, l. II.)

3 Sola in sagittis spes, quas inopia ferri ossibus asperant. (TAC., *de Mor. Ger.*) Missilibus telis acutis ossibus arte mira coagmentatis. (AMM., lib. XXXI, cap. II.)

4 Contortis laciniis illigant, ut laqueatis resistentium membris equitandi vel gravandi adimant facultatem. (AMM., lib. XXXI, cap. II.) Laqueis interceperunt hostes trahendo conficere. (POMP. MEL., lib. I, *cap. ult.*)

5 Ceux-là enfourchoient de hauts destriers bardés de fer. (*Panegyr. veter.*, VI-VII, p. 158, 166, 167.) On voit ici que l'armure complète de fer, empruntée des Perses par les Romains, étoit connue bien avant la chevalerie. Il en est ainsi d'une foule d'autres usages qu'on a placés trop bas dans les siècles.

6 Equis. . . . . duris. . . . . sed deformibus. (AMM., l. XXXI, cap. II.)

7 Et his artibus Hunni Gothis superiores evasere, partim enim circumequitando, partim excurrendo et opportune retrocedendo, jaculantes ex equis maximam Gothorum cædem fecere. (*Teste* ZOSIMO, p. 747; VALES, *Annot. in Amm.*, lib. XXXI, cap. II, p. 475.)

8 Acies per cuneos componitur. (TACIT., *de Mor. Germ.*, c. VI.)

9 Molientibus hostium rari apparuere, qui conjunctis arborum truncis..... velut e fastigiis turrium, sagittas tormentorum ritu effudere..... (GREG. TUR., lib. II, cap. IX; HERODIAN., lib. VII, cap. V.)

10 Agathyrsi interstincti colore cæruleo corpora simul et crines; et humiles quidem minutis atque raris, nobiles vero latis, fucatis et densioribus notis. (AMM. MARC., l. XXXI, cap. II.)

Les Alains ne cultivoient point la terre; ils se nourrissoient de lait et de la chair des troupeaux; ils erroient avec leurs chariots d'écorce de déserts en déserts. Quand leurs bêtes avoient consommé tous les herbages, ils remettoient leurs villes sur leurs chariots et les alloient planter ailleurs [1]. Le lieu où ils s'arrêtoient devenoit leur patrie [2]. Les Alains étoient grands et beaux; ils avoient la chevelure presque blonde, et quelque chose de terrible et de doux dans le regard [3]. L'esclavage étoit inconnu chez eux; ils sortoient tous d'une source libre [4].

Les Goths, comme les Alains, de race scandinave, leur ressembloient; mais ils avoient moins contracté les habitudes slaves, et ils inclinoient plus à la civilisation. Apollinaire a peint un conseil de vieillards goths. « Selon leur ancien usage, leurs vieillards se « réunissent au lever du soleil; sous les glaces de l'âge, ils ont le « feu de la jeunesse. On ne peut voir sans dégoût la toile qui « couvre leur corps décharné, les peaux dont ils sont vêtus leur « descendent à peine au-dessous du genou. Ils portent des bot- « tines de cuir de cheval, qu'ils attachent par un simple nœud au « milieu de la jambe, dont la partie supérieure reste découverte [5]. » Et pourquoi ces Goths étoient-ils assemblés? pour s'indigner de la prise de Rome par un Vandale, et pour élire un empereur romain!

Le Sarrasin, ainsi que l'Alain, étoit nomade : monté sur son dromadaire, vaguant dans des solitudes sans bornes, changeant à chaque instant de terre et de ciel, sa vie n'étoit qu'une fuite [6].

Les Huns parurent effroyables aux Barbares eux-mêmes; ils considéroient avec horreur ces cavaliers au cou épais, aux joues déchiquetées, au visage noir, aplati et sans barbe, à la tête en forme de boule d'os et de chair, ayant dans cette tête des trous plutôt que des yeux [7], ces cavaliers dont la voix étoit grêle et le geste sauvage. La renommée les représentoit aux Romains comme

[1] Velut carpentis civitates impositas vehunt. (AMM. MARC., lib. XXXI, cap. II.)

[2] Quocumque ierint illic genuinum existimant larem. (*Id.*, *ib.*)

[3] Crinibus mediocriter flavis, oculorum temperata torvitate, terribiles. (*Id.*, *ib.*)

[4] Le latin dit plus : *Omnes generoso semine procreati.* (*Id.*, *ib.*) — [5] APOLL. *in Avit.*

[6] Errant semper per spatia longe, lateque distenta. . . . Nec idem perferunt diutius cœlum, aut tractus unius soli illis unquam placet. Vita est illis semper in fuga. (AMM. MARC., l. XIV, c. V.)

[7] Eo quod erat eis species pavenda nigredine, sed velut quædam (si dici fas est) deformis offa, non facies, habensque magis puncta quam lumina..... nam maribus ferro genas secant.... hinc imberbes senescunt. (JORNAND., *de Reb. Get.*, cap. XXIV.) Ubi quoniam ab ipsis nascendi primitiis infantum ferro sulcantur altius genæ. (AMM. MARCELL.)

des bêtes marchant sur deux pieds, ou comme ces effigies difformes que l'antiquité plaçoit sur les ponts [1]. On leur donnoit une origine digne de la terreur qu'ils inspiroient : on les faisoit descendre de certaines sorcières appelées *Aliorumna*, qui, bannies de la société par le roi des Goths Félimer, s'étoient accouplées dans les déserts avec les démons [2].

Différents en tout des autres hommes, les Huns n'usoient ni de feu, ni de mets apprêtés ; ils se nourrissoient d'herbes sauvages et de viandes demi-crues, couvées un moment entre leurs cuisses ou échauffées entre leur siége et le dos de leurs chevaux [3]. Leurs tuniques, de toile colorée, et de peaux de rats des champs, étoient nouées autour de leur cou ; ils ne les abandonnoient que lorsqu'elles tomboient en lambeaux [4]. Ils enfonçoient leur tête dans des bonnets de peau arrondis, et leurs jambes velues dans des tuyaux de cuir de chèvre [5]. On eût dit qu'ils étoient cloués sur leurs chevaux, petits et mal formés, mais infatigables. Souvent ils s'y tenoient assis comme les femmes ; ils y traitoient d'affaires, délibérant, vendant, achetant, buvant, mangeant, dormant sur le cou étroit de leur bête, s'y livrant dans un profond sommeil à toutes sortes de songes [6].

Sans demeure fixe, sans foyer, sans lois, sans habitudes domestiques, les Huns erroient avec les chariots qu'ils habitoient. Dans ces huttes mobiles, les femmes façonnoient leurs vêtements, s'a-

[1] Prodigiosæ formæ et pandi, ut bipedes existimes bestias, vel quales in commarginandis pontibus effigiati stipites dolantur incompte. (Amm., lib. xxxi, cap. ii.)

[2] Sicut a nobis dictum est, reperit in populo suo (Filimer, rex Gothorum) quasdam magas mulieres quas patrio sermone *Aliorumnas* is ipse cognominat, easque habens suspectas de medio sui proturbat, longeque ab exercitu suo fugatas in solitudinem coegit terræ. Quas spiritus immundi per eremum vagantes dum vidissent, et earum se complexibus in coitu miscuissent, genus hoc ferocissimum ediderе. (Jornand., cap. xxiv.)

[3] In hominum autem figura licet insuavi ita viri sunt asperi, ut neque igni, neque saporatis indigeant cibis, sed radicibus herbarum agrestium et semicruda cujusvis pecoris carne vescantur : quam inter femora sua et equorum terga subsertam, fotu calefaciunt brevi. (Amm., lib. xxxi, c. ii.)

[4] Indumentis operiuntur linteis, vel ex pellibus silvestrium murium consarcinatis..... Sed semel obsoleti coloris tunica collo inserta non ante deponitur aut mutatur, quam diuturna carie in pannulos defluxerit defrustata. (Amm., lib. xxxi, c. ii.)

[5] Galeris incurvis capita tegunt, hirsuta crura coriis munientes hædinis. (*Id.*, *ib.*) Saint Jérôme appelle ces bonnets des tiares, *tiaras galeis*. (*In epitaph. Nepot.*)

[6] Verum equis prope affixi duris quidem, sed deformibus, et muliebriter iisdem nonnunquam insidentes funguntur muneribus consuetis. Ex ipsis quivis in hac natione pernox et per dies emit et vendit, cibumque sumit et potum, et inclinatus cervici angustæ jumenti, in altum soporem adusque varietatem effunditur somniorum. (*Id.*, *ibid.*)

Nec plus nubigenas duplex natura biformes
Cognatis aptavit equis. . . . .
(Claudian., *in Ruf.*, *de Hunn.*, lib. i.)

bandonnoient à leurs maris, accouchoient, allaitoient leurs nourrissons jusqu'à l'âge de puberté. Nul, chez ces générations, ne pouvoit dire d'où il venoit, car il avoit été conçu loin du lieu où il étoit né, et élevé plus loin encore [1]. Cette manière de vivre dans des voitures roulantes étoit en usage chez beaucoup de peuples, et notamment parmi les Franks. Majorien surprit un parti de cette nation : « Le coteau voisin retentissoit du bruit d'une noce; les « ennemis célébroient en dansant, à la manière des Scythes, « l'hymen d'un époux à la blonde chevelure. Après la défaite on « trouva les préparatifs de la fête errante, les marmites, les mets « des convives, tout le régal prisonnier et les odorantes couronnes « de fleurs. . . . . Le vainqueur enleva le chariot de la « mariée [2]. »

Sidoine est un témoin considérable des mœurs des Barbares dont il voyoit l'invasion. « Je suis, dit-il, au milieu des peuples che- « velus, obligé d'entendre le langage du Germain, d'applaudir, « avec un visage contraint, au chant du Bourguignon ivre, les « cheveux graissés avec du beurre acide. . . . Heureux vos yeux, « heureuses vos oreilles, qui ne les voient et ne les entendent « point! heureux votre nez, qui ne respire pas dix fois le matin « l'odeur empestée de l'ail et de l'oignon [3]! »

Tous les Barbares n'étoient pas aussi brutaux. Les Franks, mêlés depuis longtemps aux Romains, avoient pris quelque chose de

[1] Omnes enim sine sedibus fixis, absque lare vel lege aut ritu stabili dispalantur, semper fugientium similes cum carpentis in quibus habitant : ubi conjuges tetra illis vestimenta contexunt, et coeunt cum maritis, et pariunt et adusque pubertatem nutriunt pueros. Nullusque apud eos interrogatus respondere unde oritur potest, alibi conceptus, natusque procul, et longius educatus. (*Id.*, *ibid.*)

[2] . . . . fors ripæ colle propinquo,
Barbaricus resonabat hymen, scythicisque choreis
Erubebat flavo similis nova nupta marito.
. . . .
Barbarici vaga festa tori convictaque passim
Fercula, captivasque dapes, cirroque madente
Ferre coronatos redolentia serta lebetes,
. . . . rapit esseda victor
Nubentemque nurum. . . . .
(APOLLIN., *in Panegyr. Major.*)

[3] Inter crinigenas situm catervas,
Et germanica verba sustinentem,
Laudantem tetro subinde vultu,
Quos Burgundio cantat esculentus,
Infundens acido comam butyro ?
Felices oculos tuos et aures,
Felicemque libet vocare nasum,
Cui non allia sordidæque cepæ
Ructant mane novo decem apparatus.
(APOLLIN., carm. XII.)

leur propreté et de leur élégance. « Le jeune chef marchoit à pied
« au milieu des siens; son vêtement d'écarlate et de soie blanche
« étoit enrichi d'or; sa chevelure et son teint avoient l'éclat de sa
« parure. Ses compagnons portoient pour chaussure des peaux de
« bêtes garnies de tous leurs poils; leurs jambes et leurs genoux
« étoient nus; les casaques bigarrées de ces guerriers montoient
« très-haut, serroient les hanches et descendoient à peine au
« jarret; les manches de ces casaques ne dépassoient pas le coude.
« Par-dessous ce premier vêtement se voyoit une saie de couleur
« verte bordée d'écarlate, puis une rhénone fourrée, retenue par
« une agrafe [1]. Les épées de ces guerriers se suspendoient à un
« étroit ceinturon, et leurs armes leur servoient autant d'orne-
« ment que de défense : ils tenoient dans la main droite des piques
« à deux crochets ou des haches à lancer; leur bras gauche étoit
« caché par un bouclier aux limbes d'argent et à la bosse dorée [2]. »
Tels étoient nos pères.

Sidoine arrive à Bordeaux, et trouve auprès d'Euric, roi des Visigoths, divers Barbares qui subissoient le joug de la conquête. « Ici se présente le Saxon aux yeux d'azur : ferme sur les flots, il « chancelle sur la terre. Ici l'ancien Sicambre, à l'occiput tondu, « tire en arrière, depuis qu'il est vaincu, ses cheveux renaissants « sur son cou vieilli; ici vagabonde l'Hérule aux joues verdâtres « qui laboure le fond de l'Océan, et dispute de couleur avec les « algues; ici le Bourguignon, haut de sept pieds, mendie la paix « en fléchissant le genou [3]. »

Une coutume assez générale chez tous les Barbares, étoit de boire la cervoise (la bière), l'eau, le lait et le vin dans le crâne des ennemis. Étoient-ils vainqueurs, ils se livroient à mille actes de férocité; les têtes des Romains entourèrent le camp de Varus, et les centurions furent égorgés sur les autels de la divinité de la guerre [4]. Étoient-ils vaincus, ils tournoient leur fureur contre

[1] Sorte de manteau en usage chez les peuples des bords du Rhin.

[2] APOLLIN., lib. IV, *Epist. ad Domnit.*

[3] Istic Saxona cœrulum videmus,
Assuetum ante salo, solum timere.
Hic, tonso occipiti, senex Sicamber,
Postquam victus est, elicit retrorsum
Cervicem ad veterem novos capillos :
Hic glaucis Herulus genis vagatur,
Imos Oceani colens recessus,
Algoso prope concolor profundo.
Hic Burgundio septipes frequenter
Flexo poplite supplicat quietem.
(APOLLIN., lib. VIII, epist. IX.)

[4] Medio campi albentia ossa, ut fugerant, ut restiterant, disjecta vel aggerata. Adjace-

eux-mêmes. Les compagnons de la première ligne des Cimbres que défit Marius furent trouvés sur le champ de bataille attachés les uns aux autres; ils avoient voulu impossibilité de reculer et nécessité de mourir. Leurs femmes s'armèrent d'épées et de haches; hurlant, grinçant des dents de rage et de douleur, elles frappoient et Cimbres et Romains, les premiers comme des lâches, les seconds comme des ennemis; au fort de la mêlée, elles saisissoient avec leurs mains nues les épées tranchantes des légionnaires, leur arrachoient leurs boucliers, et se faisoient massacrer. Sanglantes, échevelées, vêtues de noir, on les vit, montées sur les chariots, tuer leurs maris, leurs frères, leurs pères, leurs fils, étouffer leurs nouveau-nés, les jeter sous les pieds des chevaux et se poignarder. Une d'entre elles se pendit au bout du timon de son chariot, après avoir attaché par la gorge deux de ses enfants à chacun de ses pieds. Faute d'arbres pour se procurer le même supplice, le Cimbre vaincu se passoit au cou un lacs coulant, nouoit le bout de la corde de ce lacs aux jambes ou aux cornes de ses bœufs : ce laboureur d'une espèce nouvelle, pressant l'attelage avec l'aiguillon, ouvroit sa tombe[1].

On retrouvoit ces mœurs terribles parmi les Barbares du cinquième siècle. Leur cri de guerre faisoit palpiter le cœur du plus intrépide Romain : les Germains poussoient ce cri sur le bord de leurs boucliers appliqués contre leurs bouches[2]. Le bruit de la corne des Goths étoit célèbre; j'en ai parlé.

Avec des ressemblances et des différences de coutumes, ces peuples se distinguoient les uns des autres par des nuances de caractères : « Les Goths sont fourbes, mais chastes, dit Salvien; « les Allamans, impudiques, mais sincères; les Franks, menteurs, « mais hospitaliers; les Saxons, cruels, mais ennemis des volup- « tés[3]. » Le même auteur fait aussi l'éloge de la pudicité des Goths, et surtout de celle des Vandales. Les Taïfales, peuplade de la Dacie, péchoient par le vice contraire. Chez eux, les jeunes

bant fragmina telorum, equorumque artus, simul truncis arborum antefixa ora; lucis propinquis barbaræ aræ, apud quas tribunos, ac primorum ordinum centuriones mactaverant : et cladis ejus superstites, pugnam aut vincula elapsi, referebant, hic cecidisse legatos, illic raptas aquilas. (TACIT., *Ann.*, 1, 61.)

[1] PLUTARC., *in vit. Marii.*

[2] Nec tam voces illæ quam virtutis concentus videntur. Adfectatur præcipue asperitas soni, et fractum murmur, objectis ad os scutis, quo plenior et gravior vox repercussu intumescat. (TAC., *de Mor. Germ.*, III.)

[3] Gothorum gens perfida, sed pudica est. Alamanorum impudica, sed minus perfida : Franci mendaces, sed hospitales : Saxones crudelitate efferi, sed castitate mirandi. (SALVIAN., *de Gubern. Dei*, lib. VII, p. 256. Parisiis, 1608.)

garçons étoient forcés de se marier par contrat avec des hommes: la fleur de leur jeunesse se consumoit dans ces exécrables unions; ils ne pouvoient être délivrés de ces incestes qu'après avoir tué un sanglier ou un ours [1].

Les Huns, perfides dans les trèves, étoient dévorés de la soif de l'or. Abandonnés à l'instinct des brutes, ils ignoroient l'honnête et le déshonnête. Obscurs dans leur langage, libres de toute religion et de toute superstition, aucun respect divin ne les enchaînoit. Colères et capricieux, dans un même jour ils se séparoient de leurs amis sans qu'on eût rien dit pour les irriter et leur revenoient sans qu'on eût rien fait pour les adoucir [2].

Quelques-unes de ces races étoient anthropophages. Un Sarrasin tout velu et nu jusqu'à la ceinture, poussant un cri rauque et lugubre, se précipite, le glaive au poing, parmi les Goths arrivés sous les murs de Constantinople après la défaite de Valens; il colle ses lèvres au gosier de l'ennemi qu'il avoit blessé, et en suce le sang aux regards épouvantés des spectateurs [3]. Les Scythes de l'Europe montroient ce même instinct du furet et de la hyène [4]: saint Jérôme avoit vu dans les Gaules des Atticotes, horde bretonne, qui se nourrissoient de chair humaine : quand ils rencontroient dans les bois des troupeaux de porcs et d'autre bétail, ils coupoient les mamelles des bergères et les parties les plus succulentes des pâtres, délicieux festin pour eux [5]. Les Alains arrachoient la tête de l'ennemi abattu, et de la peau de son cadavre ils caparaçonnoient leurs chevaux [6]. Les Budins et les Gelons se faisoient aussi des vêtements et des couvertures de cheval avec la peau des vaincus [7] dont ils se réservoient la tête [8]. Ces mêmes Gelons

[1] Ut apud eos nefandi concubitus fœdere copulentur maribus puberes; ætatis viriditatem in eorum pollutis usibus consumpturi. Porro si quis jam adultus aprum exceperit solus, vel interemerit ursum immanem, colluvione liberatur incesti. (AMM., lib. XXXI, cap. IX.)

[2] AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. II.

[3] Ex ea enim crinitus quidam, nudus omnia præter pubem, subraucum et lugubre strepens, educto pugione agmini se medio Gothorum inseruit, et interfecti hostis jugulo labra admovit, effusumque cruorem exsuxit. (AMM., lib. XXXI, c. XVI.)

[4] Ipsis ex vulneribus ebibere. (POMP. MELA, *de Scyth. Europ.*, l. II, c. I.)

[5] Quid loquar de cæteris nationibus, quum ipse adolescentulus in Gallia viderim Atticotos, gentem britannicam, humanis vesci carnibus; et quum per silvas porcorum greges et armentorum pecudumque reperiant, pastorum *nates* et feminarum, et *papillas* solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari? (S. HIERON., t. IV, p. 201; *ad Jovin.*, lib. II.)

[6] Interfectorum avulsis capitibus detractas pelles pro phaleris jumentis accommodant bellatoriis. (AMM. MARC., lib. XXI, c. II.)

[7] Budini sunt et Geloni perquam feri, qui detractis cutibus hostium indumenta sibi, equisque tegmina conficiunt. (*Id.*, *ibid.*)

[8] Illos, reliqui corporis; se, capitum... (POMP. MELA, l. XI, c. IV.)

se découpoient les joues; un visage tailladé, des blessures qui présentoient des écailles livides surmontées d'une crête rouge, étoient le suprême honneur [1].

L'indépendance étoit tout le fond d'un Barbare, comme la patrie étoit tout le fond d'un Romain, selon l'expression de Bossuet. Être vaincu ou enchaîné paroissoit à ces hommes de batailles et de solitudes chose plus insupportable que la mort : rire en expirant étoit la marque distinctive du héros. Saxon le Grammairien dit d'un guerrier : « Il tomba, rit et mourut [2]. » Il y avoit un nom particulier dans les langues germaniques pour désigner ces enthousiastes de la mort : le monde devoit être la conquête de tels hommes.

Les nations entières, dans leur âge héroïque, sont poëtes : les Barbares avoient la passion de la musique et des vers; leur muse s'éveilloit aux combats, aux festins et aux funérailles. Les Germains exaltoient leur dieu Tuiston [3] dans de vieux cantiques : lorsqu'ils s'ébranloient pour la charge, ils entonnoient en chœur le Bardit, et de la manière plus ou moins vigoureuse dont cet hymne retentissoit ils présageoient le destin futur du combat [4].

Chez les Gaulois, les Bardes étoient chargés de transmettre le souvenir des choses dignes de louange [5].

Jornandès raconte qu'à l'époque où il écrivoit, on entendoit encore les Goths répéter les vers consacrés à leur législateur [6]. Au banquet royal d'Attila, deux Gépides célébrèrent les exploits des anciens guerriers : ces chansons de la gloire attablée animoient d'un attendrissement martial le visage des convives. Les cavaliers qui exécutèrent autour du cercueil du héros tartare une espèce de tournoi funèbre, chantoient. « C'est ici Attila, roi des Huns, « engendré par son père Mundzuch. Vainqueur des plus fières « nations, il réunit sous sa puissance la Scythie et la Germanie, « ce que nul n'avoit fait avant lui. L'une et l'autre capitales de « l'Empire romain chanceloient à son nom : apaisé par leur sou- « mission, il se contenta de les rendre tributaires. Attila, aimé

[1] Illustri jam tum donatur celsus honore,
Squameus et rutilis etiamnum livida crestis
Ora gerens. . . . .
(APOLLIN., *in Paneg. Avit.*, v. 241.)

[2] MALLET, *Introd. à l'hist. du Danem.*, c. XIX; SAX. GRAMM.

[3] Celebrant carminibus antiquis Tuistonem deum.

[4] Sunt illis hæc quoque carmina quorum relatu, quem *Barditum* vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur. (TAC., *de Mor. Germ.*, III.)

[5] Bardi, qui de laudationibus rebusque poeticis student. (STRAB., l. VI.)

[6] JORNAND., l. VIII.

« jusqu'au bout du destin, a fini ses jours, non par le fer de l'en-
« nemi, non par la trahison domestique, mais sans douleur, au
« milieu de la joie. Est-il une plus douce mort que celle qui n'ap-
« pelle aucune vengeance[1] ? »

Un manuscrit originaire de l'abbaye de Fulde, maintenant à Cassel[2], a par hasard sauvé de la destruction le fragment d'un poëme teutonique qui réunit les noms d'Hildebrand, de Théodoric, d'Hermanric, d'Odoacre et d'Attila. Hildebrand, que son fils ne veut pas reconnoître, s'écrie : « Quelle destinée est la mienne !
« J'ai erré hors de mon pays soixante hivers et soixante étés, et
« maintenant il faut que mon propre enfant m'étende mort avec
« sa hache, ou que je sois son meurtrier. »

L'Edda (l'aïeule), recueil de la mythologie scandinave, les Sagga ou les traditions historiques des mêmes pays, les chants des Scaldes rappelés par Saxon le Grammairien, ou conservés par Olaüs Wormius, dans sa *Littérature runique,* offrent une multitude d'exemples de ces poésies. J'ai donné ailleurs une imitation du poëme lyrique de Lodbrog, guerrier scalde et pirate. « Nous avons
« combattu avec l'épée. . . . . Les aigles
« et les oiseaux aux pieds jaunes poussoient des cris de joie. . .
« . . . . Les vierges ont pleuré longtemps. . . .
« . . . . Les heures de la vie s'écoulent : nous sou-
« rirons quand il faudra mourir[3]. » Un autre chant tiré de l'Edda reproduit la même énergie et la même férocité.

Hogni et Gunar, deux héros de la race des Nifflungs, sont prisonniers d'Attila. On demande à Gunar de révéler où est le trésor des Nifflungs, et d'acheter sa vie pour de l'or.

Le héros répond :

« Je veux tenir dans ma main le cœur d'Hogni, tiré sanglant

[1] Præcipuus Hunnorum rex Attila, patre genitus Mundzucco, fortissimarum gentium dominus, qui inaudita ante se potentia solus scythica et germanica regna possedit, nec non utraque romanæ urbis imperia captis civitatibus terruit, et ne præda reliqua subderent, placatus precibus, annuum vectigal accepit. Quumque hæc omnia proventu felicitatis egerit, non vulnere hostium, non fraude suorum, sed gente incolumi inter gaudia lætus, sine sensu doloris occubuit. Quis ergo hunc dicat exitum, quem nullus æstimat vindicandum? (JORNAND., cap. XLV.)

[2] Voyez ci-après la note I, p. 406.

[3] *Martyrs*, liv. VI.

> Pugnavimus ensibus. . . . . . .
> . . . .
> Vitæ elapsæ sunt horæ;
> Ridens moriar.

Le texte scandinave de cette ode a été publié en lettres runiques par Wormius, *Litt. run.*, p. 197, et transporté dans le recueil de Biorner : elle a vingt-neuf strophes.

« de la poitrine du vaillant héros, arraché avec un poignard
« émoussé du sein de ce fils de roi.

« Ils arrachèrent le cœur d'un lâche qui s'appeloit Hialli; ils le
« posèrent tout sanglant sur un plat, et l'apportèrent à Gunar.

« Alors Gunar, ce chef du peuple, chanta : « Ici je vois le cœur
« sanglant d'Hialli; il n'est pas comme le cœur d'Hogni le brave;
« il tremble sur le plat où il est placé, il trembloit la moitié
« davantage quand il étoit dans le sein du lâche. »

« Quand on arracha le cœur d'Hogni de son sein, il rit; le
« guerrier vaillant ne songea pas à gémir. On posa son cœur san-
« glant sur un plat, et on le porta à Gunar.

« Alors ce noble héros, de la race des Nifflungs, chanta : « Ici je
« vois le cœur d'Hogni le brave; il ne ressemble pas au cœur d'Hialli
« le lâche; il tremble peu sur le plat où on l'a placé; il trembloit
« la moitié moins quand il étoit dans la poitrine du brave.

« Que n'es-tu, ô Atli (Attila), aussi loin de mes yeux que tu le
« seras toujours de nos trésors! en ma puissance est désormais le
« trésor caché des Nifflungs; car Hogni ne vit plus.

« J'étais toujours inquiet quand nous vivions tous les deux;
« maintenant je ne crains rien; je suis seul [1]. »

Ce dernier trait est d'une tendresse sublime.

Ce caractère de la poésie héroïque primitive est le même parmi tous les peuples barbares; il se retrouve chez l'Iroquois qui pré-

[1] Je dois ce chant, tiré de l'Edda, et le fragment du poëme épique du manuscrit de Fulde, à M. Ampère, dont j'ai parlé dans la préface de ces *Études*. On sera bien aise d'entendre ce jeune littérateur, plein de savoir et de talent, sur un genre d'étude qu'il a approfondi, et qui manquoit à la France. Mon travail auroit paru moins aride aux lecteurs, si j'avois toujours pu l'enrichir de morceaux pareils à celui qui va terminer cette note.

« La grande famille des nations germaniques (c'est M. Ampère qui parle) peut se
« diviser en trois branches, la branche gothique, la branche teutonique et la branche
« scandinave.

« Il ne reste d'autre monument des langues gothiques que la traduction de la Bible par
« Ulphilas.

« Le plus ancien monument des langues teutoniques est un fragment épique conservé
« dans un manuscrit contenant le livre de la Sagesse et quelques autres traités religieux.
« Ce manuscrit, originaire de l'abbaye de Fulde, est maintenant à Cassel, où je l'ai vu.
« Dans l'intérieur de la couverture, une main inconnue avoit tracé le fragment dont je
« parle, le tout du huitième siècle ou de la première moitié du neuvième *. Les person-
« nages qui paroissent dans ce court morceau, ceux dont on parle, leur situation respec-
« tive, et les événements auxquels il est fait allusion, tout cela appartient à ce grand
« cycle épique de l'ancienne poésie allemande, dont les *Niebelungen* et *le livre des Hé-*
« *ros* sont des refontes plus modernes. Cette page du manuscrit de Cassel est donc le plus
« ancien et le plus curieux débris de ce cycle. Il nous intéresse à double titre, car ce mo-
« nument germanique est pour nous un monument national. La langue dans laquelle

* *Grimm, die beiden ältesten deutschen Gedichte*. Cassel, 1812, p. 35.

céda la société dans les forêts du Canada, comme chez le Grec redevenu sauvage, qui survit à la société sur ces montagnes du Pinde où il n'est resté que la muse armée. « Je ne crains pas la « mort, disoit l'Iroquois; je me ris des tourments. Que ne puis-je « dévorer le cœur de mes ennemis! »

« il est écrit est le haut allemand, dont l'idiome des Francs étoit un dialecte. Ce mor-« ceau faisoit probablement partie de ces poëmes *barbares et déja très-anciens* au com-« mencement du neuvième siècle, que Charlemagne avoit fait recueillir et transcrits de sa « propre main *.

« Ce fragment contient le récit d'une rencontre entre deux guerriers du cycle dont j'ai « parlé : le vieil Hildebrand et son fils Hadebrand. Hildebrand est l'ami, le mentor du « héros par excellence, de Théodoric. Selon la légende, et non pas selon l'histoire, Théo-« doric avoit été forcé de laisser son royaume aux mains d'Hermanric, qui, à l'instiga-« tion d'Odoacre, s'en étoit emparé. Le héros fugitif avoit trouvé un asile chez le roi des « Huns, Attila. Ainsi s'étoit groupé, d'une manière fabuleuse, le souvenir de ces quatre « noms historiques resté confusément dans la mémoire des peuples. L'usurpateur étant « mort, Théodoric revenoit dans ses états avec le vieil Hildebrand, quand celui-ci ren-« contre son fils Hadebrand, qui étoit resté à *Bern* (Vérone). Ils ne se connoissoient ni « l'un ni l'autre. Ici commence le fragment, dont le grand style rappelle l'école homé-« rique. »

*J'ai ouï dire que se provoquèrent dans une rencontre Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils. Alors les héros arrangèrent leur sarrau ** de guerre, se couvrirent de leur vêtement de bataille, et par-dessus ceignirent leurs glaives. Comme ils lançoient les chevaux pour le combat, Hildebrand, fils d'Herebrand, parla : c'étoit un homme noble, d'un esprit prudent. Il demanda brièvement qui étoit son père parmi la race des hommes, ou : De quelle famille es-tu? Si tu me l'apprends, je te donnerai un vêtement de guerre à triple fil: car je connois, ô guerrier! toute la race des hommes.*

Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : Des hommes vieux et sages dans mon pays, qui maintenant sont morts, m'ont dit que mon père s'appelait Hildebrand; je m'appelle Hadebrand. Un jour il s'en alla vers l'Est; il fuyoit la haine d'Odoacre (Othachr), il étoit avec Théodoric (Theothrich) et un grand nombre de ses héros. Il laissa seuls, dans son pays, sa jeune épouse, son fils encore petit, ses armes qui n'avoient plus de maître; il s'en alla du côté de l'Est. Depuis, quand commencèrent les malheurs de mon cousin Théodoric, quand il fut un homme sans amis, mon père ne voulut plus rester avec Odoacre. Mon père étoit connu des guerriers vaillants; ce héros intrépide combattoit toujours à la tête de l'armée; il aimoit trop à combattre, je ne pense pas qu'il soit encore en vie. — Seigneur des hommes, dit Hildebrand, jamais du haut du ciel tu ne permettras un combat semblable entre hommes du même sang. Alors il ôta un précieux bracelet d'or, qui entouroit son bras, et que le roi des Huns lui avoit donné. Prends-le, dit-il à son fils, je te le donne en présent. Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : C'est la lance à la main, pointe contre pointe, qu'on doit recevoir de semblables présents. Vieux Hun! tu es un mauvais compagnon; espion rusé, tu veux me tromper par tes paroles, et moi je veux te jeter bas avec ma lance. Si vieux, peux-tu forger de tels mensonges? Des hommes de mer, qui avoient navigué sur la mer des Vendes, m'ont parlé d'un combat dans lequel a été tué Hildebrand, fils d'Herebrand. Hildebrand, fils d'Herebrand, dit : Je vois bien à ton armure que tu ne sers aucun chef illustre, et que dans ce royaume tu n'as rien fait de vaillant. Hélas! hélas! Dieu puissant! quelle destinée est la mienne! J'ai erré hors de mon pays soixante hivers et

* L'opinion si souvent énoncée que Charlemagne ne savoit pas écrire pourroit bien être une fable. Voici ce que dit de lui un contemporain : *Item barbara et antiquissima carmina quibus veterum actus et bella cantabantur scripsit memoriæque mandavit.* (EGINHART, *Vita Car. Magni*, cap. XXIX.)

** Ce mot est d'origine germanique, il est ici employé dans le texte (*saro*). Je l'ai conservé, ne sachant comment le remplacer.

« Mange, oiseau (c'est une tête qui parle à un aigle dans l'éner-
« gique traduction de M. Fauriel), mange, oiseau, mange ma
« jeunesse; repais-toi de ma bravoure; ton aile en deviendra
« grande d'une aune, et ta serre d'un empan [1]. »

Les lois mêmes étoient du domaine de la poésie. Un homme d'un rare talent dans l'histoire, M. Thierry, a fort ingénieusement remarqué que les *premières lignes du prologue* de la loi salique semblent être le texte littéral d'une ancienne chanson; il les rend ainsi d'un style ferme et noble.

« La nation des Franks, illustre, ayant Dieu pour fondateur,
« forte sous les armes, ferme dans les traités de paix, profonde
« en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une

soixante étés. On me plaçoit toujours à la tête des combattans; dans aucun fort on ne m'a mis les chaînes aux pieds, et maintenant il faut que mon propre enfant me pourfende avec son glaive, m'étende mort avec sa hache, ou que je sois son meurtrier. Il peut t'arriver facilement, si ton bras te sert bien, que tu ravisses à un homme de cœur son armure, que tu pilles son cadavre; fais-le, si tu crois en avoir le droit, et que celui-là soit le plus infâme des hommes de l'Est qui te détourneroit de ce combat, dont tu as un si grand desir. Bons compagnons qui nous regardez, jugez dans votre courage qui de nous deux aujourd'hui peut se vanter de mieux lancer un trait, qui saura se rendre maître de deux armures. Alors ils firent voler leurs javelots à pointes tranchantes, qui s'arrêtèrent dans leurs boucliers; puis ils s'élancèrent l'un sur l'autre. Les haches de pierre résonnoient...... Ils frappoient pesamment sur leurs blancs boucliers; leurs armures étoient ébranlées, mais leurs corps demeuroient immobiles.....

« Ici s'arrête le fragment. Je cite les premiers vers du texte pour donner idée de l'alle-
« mand d'alors: on verra qu'il étoit beaucoup plus sonore que l'allemand d'aujourd'hui:

Ik gihorta that seggen, that sih urhettun anon muotin
Hildibranth enti Hathubrant untar heriuntuem.
Sunu fatar ungo. Iro saro rithun,
Garuntun se iro guthamun, gurtur sih iro suert ana,
Helidos, uber ringa do si to dero hiltu ritum.

« Comme exemple de l'ancienne poésie scandinave, je citerai le trait suivant tiré de
« l'Edda. Ici nous trouverons autant de grandeur, mais moins de calme; plus de violence
« et de férocité, mais une férocité sublime. »

(Ici M. Ampère donne le chant de Gunar tel que je l'ai transporté dans mon récit, p. 405.)

« Voici, continue le savant traducteur, un échantillon de la langue scandinave an-
« cienne, dans laquelle existe ce morceau remarquable, comme en général tous ceux de
« l'Edda, par un caractère sombre et grand.

Hiarta skal mér Havgna
i hendi liggja
Blóthugt ór briósti
Scorit bald-ritha
Saxi slithr-beito
Syni thio thaus.
Skaro their hiarta
Hjalla ór briósti
Blothuct that a bjoth langtho
Ok báro for Gunar.

[1] Chants populaires de la Grèce.

« beauté singulière, hardie, agile et rude au combat, depuis peu
« convertie à la foi catholique, libre d'hérésie; lorsqu'elle étoit
« encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu,
« recherchant la clef de la science, selon la nature de ses qualités,
« desirant la justice, gardant sa piété; la *loi salique* fut dictée
« par les chefs de cette nation, qui en ce temps commandoient
« chez elle. . . . .

« Vive le Christ qui aime les Franks! Qu'il regarde leur royaume...
« Cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte,
« secoua de sa tête le dur joug des Romains. »

La métaphore abondoit dans les chants des scaldes : les fleuves sont la *sueur de la terre et le sang des vallées*, les flèches sont les *filles de l'infortune*, la hache est la *main de l'homicide*, l'herbe est la *chevelure de la terre*, la terre est le *vaisseau qui flotte sur les âges*, la mer est le *champ des pirates*, un vaisseau est leur *patin* ou le *coursier* des flots.

Les Scandinaves avoient de plus quelques poésies mythologiques. « Les déesses qui président aux combats, les belles Walky-
« ries étoient à cheval, couvertes de leur casque et de leur bou-
« clier. Allons, disent-elles, poussons nos chevaux au travers de
« ces mondes tapissés de verdure qui sont la demeure des dieux. »

Les premiers préceptes moraux étoient aussi confiés en vers à la mémoire : « L'hôte qui vient chez vous a les genoux froids,
« donnez-lui du feu. Il n'y a rien de plus inutile que de trop boire
« de bière : l'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'eni-
« vrent, et leur dérobe leur ame. Le gourmand mange sa mort.
« Quand un homme allume du feu, la mort entre chez lui avant
« que ce feu soit éteint. Louez la beauté du jour quand il est fini.
« Ne vous fiez ni à la glace d'une nuit, ni au serpent qui dort, ni
« au tronçon de l'épée, ni au champ nouvellement semé. »

Enfin les Barbares connoissoient aussi les chants d'amour : « Je
« me battis dans ma jeunesse avec les peuples de Devonstheim, je
« tuai leur jeune roi; cependant une fille de Russie me méprise.

« Je sais faire huit exercices; je me tiens ferme à cheval; je
« nage, je glisse sur des patins, je lance le javelot, je manie la
« rame; cependant une fille de Russie me méprise[1]. »

Plusieurs siècles après la conquête de l'Empire romain, l'usage des hymnes guerriers continua : les défaites amenoient des complaintes latines dont l'air est quelquefois noté dans les vieux ma-

[1] *Les deux Edda*, *les Sagha*; WORM., *litt. Runic.*; MALLET, *Hist. de Danem.*

nuscrits : Angelbert gémit sur la bataille de Fontenay et sur la mort de Hugues, bâtard de Charlemagne. La fureur de la poésie étoit telle, qu'on trouve des vers de toutes mesures jusque dans les diplômes du huitième, du neuvième et du dixième siècle [1]. Un chant teutonique conserve le souvenir d'une victoire remportée sur les Normands, l'an 881, par Louis, fils de Louis le Bègue. « J'ai connu un roi appelé le seigneur Louis, qui servoit Dieu de « bon cœur, parceque Dieu le récompensoit..... Il saisit la lance « et le bouclier, monta promptement à cheval, et vola pour tirer « vengeance de ses ennemis [2]. » Personne n'ignore que Charlemagne avoit fait recueillir les anciennes chansons des Germains.

La Chronique saxonne donne en vers le récit d'une victoire remportée par les Anglois sur les Danois, et l'Histoire de Norvége, l'apothéose d'un pirate du Danemark tué avec cinq autres chefs de corsaires sur les côtes d'Albion [3].

Les nautoniers normands célébroient eux-mêmes leurs courses; un d'entre eux disoit : « Je suis né dans le haut pays de Norvége, « chez des peuples habiles à manier l'arc; mais j'ai préféré hisser « ma voile, l'effroi des laboureurs du rivage. J'ai aussi lancé ma « barque parmi les écueils, *loin du séjour des hommes.* » Et ce scalde des mers avoit raison, puisque les *Danes* ont découvert le Vineland ou l'Amérique.

Ces rhythmes militaires se viennent terminer à la chanson de Roland, qui fut comme le dernier chant de l'Europe barbare. « A la bataille d'Hastings, dit admirablement le grand peintre « d'histoire que je viens de citer, un Normand appelé Taillefer « poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le « chant des exploits, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne « et de Roland. En chantant il jouoit de son épée, la lançoit en « l'air avec force, et la recevoit dans sa main droite; les Normands « répétoient ces refrains ou crioient : Dieu aide! Dieu aide [4] ! »

Wace nous a conservé le même fait dans une autre langue :

Taillefer, qui moult bien chantoit
Sur un cheval qui tost alloit,
Devant eus alloit chantant
De Karlemagne et de Rollant,
Et d'Olivier et des vassaux
Qui moururent à Rainschevaux.

[1] Voyez entre autres une charte de l'an 835.

[2] *Rerum Gall. et Franc. script.*, t. IX, p. 99.

[3] Voyez ces chants dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. A. Thierry, t. I, p. 131 de la 3e. édit.

[4] THIERRY, *Hist. de la conquête de l'Angl. par les Normands*, t. I, p. 215.

Cette ballade héroïque, qui se devroit retrouver dans le roman de Rollant et d'Olivier, de la bibliothèque des rois Charles V, VI et VII [1], fut encore chantée à la bataille de Poitiers.

Les poésies nationales des Barbares étoient accompagnées du son du fifre, du tambour et de la musette. Les Scythes, dans la joie des festins, faisoient résonner la corde de leur arc [2]. La cithare ou la guitare étoit en usage dans les Gaules [3], et la harpe dans l'île des Bretons : il y avoit trois choses qu'on ne pouvoit saisir pour dettes chez un homme libre du pays de Galles : son cheval, son épée et sa harpe.

Dans quelles langues tous ces poëmes étoient-ils écrits ou chantés? Les principales étoient la langue celtique, la langue slave, les langues teutonique et scandinave : il est difficile de savoir à quelle racine appartenoit l'idiome des Huns. L'oreille dédaigneuse des Grecs et des Romains n'entendoit dans les entretiens des Franks et des Tartares que des croassements de corbeaux [4] ou des sons non articulés, sans aucun rapport avec la voix humaine [5]; mais quand les Barbares triomphèrent, force fut de comprendre les ordres que le maître donnoit à l'esclave. Sidoine Apollinaire félicite Syagrius de s'exprimer avec pureté dans la langue des Germains : « Je ris, dit « le littérateur puéril, en voyant un *Barbare* craindre devant vous « de faire un *barbarisme* dans sa langue [6]. » Le quatrième canon du concile de Tours ordonne que chaque évêque traduira ses sermons latins en langue romane et tudesque [7]. Louis le Débonnaire fit mettre la *Bible* en vers teutons. Nous savons par Loup de Ferrières que sous Charles le Chauve on envoyoit les moines de Ferrières à Pruym pour se familiariser avec la langue germanique [8]. On fit connoître à la même époque les caractères dont les Normands se servoient pour garder la mémoire de leurs chansons; ces caractères s'appeloient *runstabath ;* ce sont les lettres runiques : on y joignit celles qu'Ethicus avoit inventées auparavant, et dont saint Jérôme avoit donné les signes.

La parole usitée dans les forêts est dès sa naissance une parole complète pour la poésie : sous le rapport des passions et des images,

[1] DU CANGE, voce *cantilena Rollandi*; *Mém. de l'Ac. des Inscript.*, t. I, partie I, p. 317; *Hist. litt. de la France*, t. VII, Avertiss., p. 73.

[2] DIOD. SIC. — [3] PLUT *in Demetr.* — [4] JULIAN. *Op.*

[5] Nec alia voce notum, nisi quæ humani sermonis imaginem assignabat. (JORNAND., cap. XXIV, *de reb. Get.*)

[6] Æstimari minime potest quanto mihi cæterisque sit risui, quoties audio quod te præsenti formidet facere linguæ suæ barbarus barbarismum. (*Rer. Gall. et Franc. script.*, t. I, p. 794.)

[7] *Concil. Gall.* — [8] LUP. FERR., ep. LXX et XCI.

elle dégénère en se perfectionnant. L'homme perd en imagination ce qu'il gagne en intelligence ; enchaîné dans la sociabilité, l'esprit s'effraie d'une expression indépendante, et dépouille sa libre et fière allure. Il n'y a rien d'aussi vivant que le grec d'Homère, depuis longtemps passé avec Ulysse et Achille : ce ne sont pas les langues primitives qui sont mortes, c'est le génie qui n'est plus là pour les parler et les entendre.

Quelques monuments des langues de nos ancêtres nous restent ; on est obligé d'avouer qu'elles étoient plus douces et plus harmonieuses dans leur âge héroïque, qu'elles ne le sont aujourd'hui dans leur âge humain. L'évêque des Goths, Ulphilas, traduisit dans son idiome paternel, au quatrième siècle, les Évangiles : conservés jusqu'à nos jours, ils ont été imprimés avec des glossaires et de savantes recherches [1]. Si vous comparez le teutonique d'Ulphilas avec le teutonique du serment de Charles et de Louis, tel que Nithard [2] nous l'a transmis, et avec le teutonique du chant de victoire de Louis, fils de Louis le Bègue [3], vous reconnoîtrez qu'à mesure que l'on descend vers l'allemand moderne, la prononciation devient plus rude et plus difficile. Les mots de l'idiome d'Ulphilas se terminent très-souvent par des voyelles, et surtout par la voyelle *a* : *wisandona* (existence), *Gotha* (Dieu) ; *waldufuja* (puissance), *godamma* (bon), etc. Ce gothique a beaucoup de rapport avec le scandinave du fragment manuscrit de Fulde et du chant de Gunar, tiré de l'*Edda* [4]. On ne voit pas même, dans le *fac simile* du texte d'Ulphilas, les lettres qu'il fut, dit-on, obligé d'inventer pour rendre la prononciation de ses compatriotes ; on y remarque seulement quelques ligatures grecques mêlées aux caractères latins, mais ne présentant pas dans leur agrégation le même pouvoir labial, lingual et guttural qu'elles expriment dans le grec.

D'après un passage d'Hérodote, un système assez plausible assigne aux peuples de la Finlande et de la Gothie une origine asiatique ; on les fait descendre d'une colonie des Mèdes, et l'on a trouvé des analogies entre la langue des Perses et celle des Suédois et des Danois. Des noms propres surtout ont paru les mêmes dans les deux idiomes : le *Gustaff* ou *Gustaw* des Suédois répond au *Gustaspe* ou *Hystaspe* des Perses ; *Oten*, *Olstanus*, *Ostanus*, rois de Suède, portent les noms persans d'*Otanus*, *Olstanes* et *Ostanes*.

[1] ULPHILAS, *Gothische Bibel-Uebersetzung*. (Édit. de Jean Christ. Zahn, Weissenfels, 1805.)

[2] NITHARDI *Histor.*, lib. III, p. 227, *in rer. Gall. script.*, t. VII.

[3] *Rer. Gall. script.*, t. IX, p. 99.

[4] Voyez plus haut, p. 406, 407 et 406, note 1, ce chant et ce fragment.

Gibert[1], à l'appui de son système (aujourd'hui étendu et reproduit), auroit pu remarquer que l'*Edda* mentionne un peuple conquérant venu de l'Asie dans les régions septentrionales de la Baltique. Le savant Robert Henri, ministre de la communion calviniste à Édimbourg, a enrichi son *Histoire d'Angleterre* de différents *specimen* des dialectes bretons et anglo-saxons à différentes époques : le tableau placé à la fin de ce discours vous donnera une idée des langues que parloient les destructeurs du monde romain.

Passons à la religion des Barbares. Les historiens nous disent que les Huns n'en avoient aucune[2]; nous voyons seulement qu'ils croyoient, comme les Turcs, à une certaine fatalité. Les Alains, comme les peuples d'origine celtique, révéroient une épée nue fichée en terre[3]. Les Gaulois avoient leur terrible *Dis*, père de la Nuit, auquel ils immoloient des vieillards sur le *dolmin*, ou la pierre druidique[4]; les Germains adoroient la secrète horreur des forêts[5]. Autant la religion de ceux-ci étoit simple, autant celle des Scandinaves étoit compliquée.

Le géant Ymer fut tué par les trois fils de Bore : Odin, Vile et Ve. La chair de Ymer forma la terre, son sang la mer, son crâne le ciel[6]. Le Soleil ne savoit pas alors où étoit son palais, la Lune ignoroit ses forces, et les Étoiles ne connoissoient point la place qu'elles devoient occuper.

Un autre géant, appelé Norv, fut le père de la Nuit. La Nuit, mariée à un enfant de la famille des Dieux, enfanta le Jour. Le Jour et la Nuit furent placés dans le ciel, sur deux chars conduits par deux chevaux ; Hrim-Fax (crinière gelée) conduit la Nuit ; les gouttes de ses sueurs font la rosée : Skin-Fax (crinière lumineuse)

[1] *Mémoires pour servir à l'hist. des Gaules*, p. 241.
[2] Sine lare, vel lege aut ritu stabili. (Amm. Marc.)
[3] Gladius barbarico ritu humi figitur nudus. (*Id.*, lib. XXXI, cap. IX.)
[4] Tertull. et August. — [5] Tacit., *de Mor Germ.*
[6] Texte scandinave :

Or ymis holdi
Var iörp vm skavpvd,
En or sveita sær,
. . . .
En or hausi himin.

Traduction latine :

Ex Ymeris carne
Terra creata est ;
Ex sanguine autem mare ;
. . . .
Ex cranio autem cœlum.
(*Edda sæmundar hinns froda*, Hafniæ, 1787.)

mène le Jour[1]. Sous chaque cheval se trouve une outre pleine d'air : c'est ce qui produit la fraîcheur du matin.

Un chemin ou un pont conduit de la terre au firmament : il est de trois couleurs et s'appelle l'arc-en-ciel. Il sera rompu quand les mauvais Génies, après avoir traversé les fleuves des Enfers, passeront à cheval sur ce pont.

La cité des Dieux est placée sous le chêne Ygg-Drasill[2] qui ombrage le monde. Plusieurs villes existent dans le ciel.

Le dieu Thor est fils aîné d'Odin ; Tyr est la divinité des victoires. Heindall aux dents d'or a été engendré par neuf vierges. Loke est l'artisan des tromperies. Le loup Fenris est fils de Loke[3] ; enchaîné avec difficulté par les Dieux, il sort de sa bouche une écume qui devient la source du fleuve Vam (les vices).

Frigga est la principale des Déesses guerrières qui sont au nombre de douze ; elles se nomment Walkyries : Gadur, Rosta et Skulda (l'avenir), la plus jeune des douze fées, vont tous les jours à cheval choisir les morts[4].

Il y a dans le ciel une grande salle, le Valhalla, où les braves sont reçus après leur vie. Cette salle a cinq cent quarante portes ; par chacune de ces portes sortent huit cents guerriers morts pour se battre contre le Loup[5]. Ces vaillants squelettes s'amusent à se briser les os, et viennent ensuite dîner ensemble : ils boivent le lait de la chèvre Heidruna qui broute les feuilles de l'arbre Lœrada[6]. Ce lait est de l'hydromel : on en remplit tous les jours

[1] *Skin-Faxi* (juba splendens) vocatur
Qui serenum trahit
Diem super humanum genus.
. . . .
Hrim-Faxi (juba pruinosus) vocatur
Qui singulas trahit
Noctes super benefica numina.
De lupatis stillare facit guttas
Quovis mane,
Inde venit ros in convalles.
(*Edda*, p. 8 et 9.)

[2] Subtus ab arbore Ygg-Drasilli.
. . . .
Qui curret
Per æsculum Ygg-Drasilli.

[3] SNOR. EDDA, fab. XXIX. — [4] *Id.*, *ibid.*

[5] Quingenta ostiorum
Et ultra quadraginta,
Ita puto in *Valhalla* esse :
Octingenti *Einheriorum*
Exeunt simul per unum ostium,
Cum contra lupum pugnatum eunt.
(*Edda sæmundar hinns froda*, p. 63.)

[6] *Heidruna* vocatur capra
Quæ stat supra aulam Odini

une cruche assez large pour enivrer les héros décédés. Le monde finira par un embrasement.

Des magiciens ou des fées, des prophétesses, des dieux défigurés empruntés de la mythologie grecque, se retrouvoient dans le culte de certains Barbares. Le surnaturel est le naturel même de l'esprit de l'homme : est-il rien de plus étonnant que de voir des Esquimaux assemblés autour d'un *sorcier* sur leur mer solide, à l'entrée même de ce passage si longtemps cherché, qu'une éternelle barrière de glace fermoit au vaisseau de l'intrépide capitaine Parry[1] ?

De la religion des Barbares descendons à leurs gouvernements.

Ces gouvernements paroissent avoir été en général des espèces de républiques militaires dont les chefs étoient électifs, ou passagèrement héréditaires par l'effet de la tendresse, de la gloire, ou de la tyrannie paternelle. Toute l'antiquité européenne du paganisme et de la barbarie n'a connu que la souveraineté élective : la souveraineté héréditaire fut l'ouvrage du Christianisme ; souveraineté même qui ne s'établit qu'au moyen d'une sorte de surprise laissant dormir le droit à côté du fait.

La société naturelle présente les variétés de gouvernement de la société civilisée : le despotisme, la monarchie absolue, la monarchie tempérée, la république aristocratique ou démocratique[2]. Souvent même les nations sauvages ont imaginé des formes politiques d'une complication et d'une finesse prodigieuses, comme le prouvoit le gouvernement des Hurons. Quelques tribus germaniques, par l'élection du roi et du chef de guerre, créoient deux autorités souveraines indépendantes l'une de l'autre : combinaison extraordinaire.

Les peuples sortis de l'orient de l'Asie différoient en constitutions des peuples venus du nord de l'Europe : la cour d'Attila offroit le spectacle du sérail de Stamboul ou des palais de Pékin, mais avec une différence notable ; les femmes paroissoient publi-

Et pabulum sibi carpit ex *Læradi* ramis :
Craterem illa (quotidie) implebit
Liquidi illius melonis.
Non potis est iste potus deficere. (*Id.*, *ibid.*)

Voyez aussi Mallet, *Introd. à l'histoire de Danemark*, et les *Monuments de la mythologie des anciens Scandinaves*, pour servir de preuve à cette introduction, par le même auteur, in-4°. Copenhague, 1766.

[1] Second voyage du capitaine Parry pour découvrir le passage au nord-ouest de l'Amérique.

[2] Voyez, dans le vol. IV de cette édition, le *Voyage en Amérique*, gouvernement des Sauvages.

quement chez les Huns. Maximin fut présenté à Cerca, principale reine ou sultane favorite d'Attila; elle étoit couchée sur un divan; ses suivantes brodoient assises en rond sur les tapis qui couvroient le plancher. La veuve de Bléda avoit envoyé en présents aux ambassadeurs de belles esclaves.

Les Barbares, qui, en raison de quelques usages particuliers, ressembloient aux Sauvages que j'ai vus au Nouveau-Monde, différoient d'eux essentiellement sous d'autres rapports. Une centaine de Hurons dont le chef tout nu portoit un chapeau bordé à trois cornes, servoient autrefois le gouverneur françois du Canada : les pourroit-on comparer à ces troupes de race slave ou germanique, auxiliaires des troupes romaines? Les Iroquois, au temps de leur plus grande prospérité, n'armoient pas plus de dix mille guerriers : les seuls Goths mettoient, comme un excédant de leur conscription militaire, un corps de cinquante mille hommes à la solde des empereurs; dans le quatrième et dans le cinquième siècle, les légions entières étoient composées de Barbares. Attila réunissoit sous ses drapeaux sept cent mille combattants, ce qu'à peine seroit en état de fournir aujourd'hui la nation la plus populeuse de l'Europe. On voit aussi, dans les charges du palais et de l'Empire, des Franks, des Goths, des Suèves, des Vandales : nourrir, vêtir, équiper tant d'hommes, est le fait d'une société déja poussée loin dans les arts industriels; prendre part aux affaires de la civilisation grecque et romaine suppose un développement considérable de l'intelligence. La bizarrerie des coutumes et des mœurs n'infirme pas cette assertion : l'état politique peut être très avancé chez un peuple, et les individus de ce peuple conserver les habitudes de l'état de nature.

L'esclavage étoit connu de toutes ces hordes ameutées contre le Capitole. Cet affreux droit, émané de la conquête, est pourtant le premier pas de la civilisation : l'homme entièrement sauvage tue et mange ses prisonniers; ce n'est qu'en prenant une idée de l'ordre social, qu'il leur laisse la vie afin de les employer à ses travaux.

La noblesse étoit connue des Barbares comme l'esclavage; c'est pour avoir confondu l'espèce d'égalité militaire, qui naît de la fraternité d'armes, avec l'égalité des rangs, que l'on a jamais pu douter d'un fait avéré. L'histoire prouve invinciblement que différentes classes sociales existoient dans les deux grandes divisions du sang scandinave et caucasien. Les Goths avoient leurs *Ases* ou demi-dieux : deux familles dominoient toutes les autres, les Amali et les Baltes.

Le droit d'aînesse étoit ignoré de la plupart des Barbares; ce fut avec beaucoup de peine que la loi canonique parvint à le leur faire adopter. Non-seulement le partage égal subsistoit chez eux, mais quelquefois le dernier né d'entre les enfants, étant réputé le plus foible, obtenoit un avantage dans la succession. « Lorsque les frè-« res ont partagé le bien de leur père, dit la loi gallique, le plus « jeune a la meilleure maison, les instruments de labourage, la « chaudière de son père, son couteau et sa cognée[1]. » Loin que l'esprit de ce qu'on appelle la *loi salique* fût en vigueur dans la véritable loi salique, la ligne maternelle étoit appelée avant la ligne paternelle dans les héritages et les affaires résultant d'iceux. On va bientôt en voir un exemple à propos de la peine de l'homicide[2].

Le gouvernement suivoit la règle de la famille; un roi, en mourant, partageoit sa succession entre ses enfants, sauf le consentement ou la ratification populaire : la loi politique n'étoit dans sa simplicité que la loi domestique.

Chez plusieurs tribus germaniques, la possession étoit annale; propriétaire de ce qu'on avoit cultivé, le fonds, après la moisson, retournoit à la communauté[3]. Les Gaulois étendoient le pouvoir paternel jusque sur la vie de l'enfant; les Germains ne disposoient que de sa liberté[4]. Au pays de Galles, le Pencénedlt ou chef du clan gouvernoit toutes les familles[5].

Les lois des Barbares, en les séparant de ce que le christianisme et le Code romain y ont introduit, se réduisent à des lois pénales pour la défense des personnes et des choses. La loi salique s'occupe du vol des porcs, des bestiaux, des brebis, des chèvres et des chiens, depuis le cochon de lait jusqu'à la truie qui marche à la tête d'un troupeau, depuis le veau de lait jusqu'au taureau, depuis l'agneau de lait jusqu'au mouton, depuis le chevreau jusqu'au bouc, depuis le chien conducteur de meutes jusqu'au chien de berger. La loi gallique défend de jeter une pierre au bœuf attaché à la charrue, et de lui trop serrer le joug[6].

Le cheval est particulièrement protégé : celui qui a monté un

[1] *Leg. Wall.*, lib. II, cap. XVII.

[2] On trouve une très-bonne note sur la succession de la *Terre salique*, art. V du titre LXII, dans la nouvelle traduction des lois des Franks, par M. J.-F.-A. Peyré. J'aime à rendre d'autant plus de justice à cet estimable auteur, qu'on a peu ou point parlé de son travail, auquel M. Isambert a joint une préface. On ne sauroit trop encourager ces études sérieuses qui coûtent tant de peine et rapportent si peu de gloire

[3] Arva per annos mutant. (TACIT., *de Mor. Germ.*, c. XXVI.)

[4] CÆSAR, *de Bell. Gall.*, lib. VI, cap. XIX. — [5] *Leg. Wall.*, p. 164.

[6] *Leg. Wall.*, lib. III, cap. IX.

cheval ou une jument sans la permission du maître est mis à l'amende de quinze ou de trente sous d'or. Le vol du cheval de guerre d'un Frank, d'un cheval hongre, d'un cheval entier et de ses cavales, entraîne une forte composition [1]. La chasse et la pêche ont leurs garants : il y a rétribution pour une tourterelle ou un petit oiseau dérobés aux lacs où ils s'étoient pris, pour un faucon happé sur un arbre, pour le meurtre d'un cerf privé qui servoit à embaucher les cerfs sauvages, pour l'enlèvement d'un sanglier forcé par un autre chasseur, pour le déterrement du gibier ou du poisson cachés, pour le larcin d'une barque ou d'un filet à anguilles. Toutes les espèces d'arbres sont mises à l'abri par des dispositions spéciales; veiller à la vie des forêts [2], c'étoit faire des lois pour la patrie.

L'association militaire, ou la responsabilité de la tribu et la solidarité de la famille, se retrouvent dans l'institution des co-jurants ou compurgateurs : qu'un homme soit accusé d'un délit ou d'un crime, il peut, selon la loi allemande et plusieurs autres, échapper à la pénalité, s'il trouve un certain nombre de ses *pairs* pour jurer avec lui qu'il est innocent. Si l'accusé étoit une femme, les compurgateurs devoient être femmes [3].

Le courage étant la première qualité du Barbare, toute injure qui en suppose le défaut est punie; ainsi appeler un homme LEPUS, *lièvre*, ou CONCACATUS, *embrené*, amène une composition de trois ou six sous d'or [4]; même tarif pour le reproche fait à un guerrier d'avoir jeté son bouclier en présence de l'ennemi.

La barbarie se montre tout entière dans la législation des blessures; la loi saxonne est la plus détaillée à cet égard : quatre dents cassées au-devant de la bouche ne valent que six schillings; mais une seule dent cassée auprès de ces quatre dents doit être payée quatre schillings; l'ongle du pouce est estimé trois schillings, et une des membranes du nez le même prix [5].

La loi ripuaire s'exprime plus noblement : elle demande trente-six sous d'or pour la mutilation du doigt qui sert à décocher les flèches [6] : elle veut qu'un ingénu paye dix-huit sous d'or, pour la

[1] *Lex Salic.*, tit. XXV. — *Lex Rip.*, tit. XLII.

[2] *Lex Salic.*, tit. VIII. — *Lex Ripu.*, tit. LXVIII. — [3] *Leg. Wall.*

[4] *Lex Salic.*, tit. XXXII.

Renart se pense qu'il fera,
Et comment le chunchiera.
(*Roman du Renart*, apud Cang. gloss., voce *Concac.*)

[5] *Lex Anglo-saxonic.*, p. 7.

[6] Si secundus digitus, unde sagittatur. (*Lex Ripuar.*, tit. V, art. XII.)

blessure d'un autre ingénu dont le sang aura coulé jusqu'à terre[1]. Une blessure à la tête, ou ailleurs, sera compensée par trente-six sous d'or, s'il est sorti de cette blessure un os d'une grosseur telle qu'il rende un son en étant jeté sur un bouclier placé à douze pieds de distance[2]. L'animal domestique qui tue un homme est donné aux parents du mort avec une composition ; il en est ainsi de la pièce de bois tombée sur un passant. Les Hébreux avoient des règlements semblables.

Et néanmoins ces lois, si violentes dans les choses qu'elles peignent, sont beaucoup plus douces en réalité que nos lois : la peine de mort n'est prononcée que cinq fois dans la loi salique et six fois dans la loi ripuaire, et, chose infiniment remarquable ! ce n'est jamais, un seul cas excepté, pour châtiment du meurtre : l'homicide n'entraîne point la peine capitale, tandis que le rapt, la prévarication, le renversement d'une charte, sont punis du dernier supplice ; encore, pour tous ces crimes ou délits, y a-t-il la ressource des co-jurants.

La procédure relative au seul cas de mort en réparation d'homicide est un tableau de mœurs. Quiconque a tué un homme et n'a pas de quoi payer la composition, doit présenter douze co-jurants, lesquels déclarent que le délinquant n'a rien ni dans la terre, ni hors la terre, au delà de ce qu'il offre pour la composition. Ensuite l'accusé rentre chez lui, et prend de la terre aux quatre coins de sa maison ; il revient à la porte, se tient debout sur le seuil, le visage tourné vers l'intérieur du logis ; de la main gauche, il jette la terre par-dessus ses épaules sur son plus proche parent. Si son père, sa mère et ses frères ont fait l'abandon de tout ce qu'ils avoient, il lance la terre sur la sœur de sa mère ou sur les fils de cette sœur, ou sur les trois plus proches parents de la ligne maternelle[3]. Cela fait, déchaussé et en chemise, il saute à l'aide d'une perche par-dessus la haie dont sa maison est entourée ; alors les trois parents de la ligne maternelle se trouvent chargés d'acquitter ce qui manque à la composition. Au défaut des parents maternels, les parents paternels sont appelés. Le parent pauvre qui ne peut payer jette à son tour la terre recueillie aux quatre coins de la maison, sur un parent plus riche. Si ce parent ne peut achever le montant de la composition, le demandeur oblige

[1] Ut sanguis exeat, terram tangat. (*Id.*, tit. II, art. XII.)

[2] Os exinde exierit, quod, super viam duodecim pedum in scuto jactum, sonaverit. (*Lex Ripuar.*, tit. LXX, art. I.)

[3] Voilà l'exemple de la préférence dans la ligne maternelle.

le défendeur meurtrier à comparoître à quatre audiences successives; et enfin, si aucun des parents de ce dernier ne le veut rédimer, il est mis à mort : *de vita componat.*

De ces précautions multipliées pour sauver les jours d'un coupable, il résulte que les Barbares traitoient la loi en tyrans et se prémunissoient contre elle; ne faisant aucun cas de leur vie ni de celle des autres, ils regardoient comme un droit naturel de tuer ou d'être tués. Un roi même, dans la loi des Saxons, pouvoit être occis; on en étoit quitte pour payer sept cent vingt livres pesant d'argent. Le Germain ne concevoit pas qu'un être abstrait, qu'une loi pût verser son sang. Ainsi, dans la société commençante, l'instinct de l'homme repoussoit la peine de mort, comme dans la société achevée la raison de l'homme l'abolira : cette peine n'aura donc été établie qu'entre l'état purement sauvage et l'état complet de civilisation, alors que la société n'avoit plus l'indépendance du premier état, et n'avoit pas encore la perfection du second.

SECONDE PARTIE.

SUITE DES MOEURS DES BARBARES.

Les conducteurs des nations barbares avoient quelque chose d'extraordinaire comme elles. Au milieu de l'ébranlement social, Attila sembloit né pour l'effroi du monde; il s'attachoit à sa destinée je ne sais quelle terreur, et le vulgaire se faisoit de lui une opinion formidable. Sa démarche étoit superbe; sa puissance apparoissoit dans les mouvements de son corps, et dans le roulement de ses regards. Amateur de la guerre, mais sachant contenir son ardeur, il étoit sage au conseil, exorable aux suppliants, propice à ceux dont il avoit reçu la foi. Sa courte stature, sa large poitrine, sa tête plus large encore, ses petits yeux, sa barbe rare, ses cheveux grisonnants, son nez camus, son teint basané, annonçoient son origine [1].

Sa capitale étoit un camp ou grande bergerie de bois, dans les

[1] Vir in concussionem gentis natus in mundo, terrarum omnium metus : qui nescio qua sorte terrebat cuncta, formidabili de se opinione vulgata. Erat namque superbus incessu, huc atque illuc circumferens oculos, ut elati potentia ipso quoque motu corporis appareret. Bellorum quidem amator, sed ipse manu temperans, consilio validissimus, supplicantibus exorabilis, propitius in fide semel receptis. Forma brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, rarus barba, canis aspersus, simo naso, teter colore, originis suæ signa restituens. (JORNAND., c. XXXV, *de reb. Get.*)

pacages du Danube : les rois qu'il avoit soumis veilloient tour à tour à la porte de sa baraque ; ses femmes habitoient d'autres loges autour de lui. Couvrant sa table de plats de bois et de mets grossiers, il laissoit les vases d'or et d'argent, trophée de la victoire et chefs-d'œuvre des arts de la Grèce, aux mains de ses compagnons [1]. C'est là qu'assis sur une escabelle, le Tartare recevoit les ambassadeurs de Rome et de Constantinople. A ses côtés siégeoient non les ambassadeurs, mais des Barbares inconnus, ses généraux et capitaines : il buvoit à leur santé, finissant, dans la munificence du vin, par accorder grace aux maîtres du monde [2]. Lorsque Attila s'achemina vers la Gaule, il menoit une meute de princes tributaires qui attendoient, avec crainte et tremblement, un signe du commandeur des monarques pour exécuter ce qui leur seroit ordonné [3].

Peuples et chefs remplissoient une mission qu'ils ne se pouvoient eux-mêmes expliquer : ils abordoient de tous côtés aux rivages de la désolation, les uns à pied, les autres à cheval ou en chariots, les autres traînés par des cerfs [4] ou des rennes, ceux-ci portés sur des chameaux, ceux-là flottant sur des boucliers [5] ou sur des barques de cuir et d'écorce [6]. Navigateurs intrépides parmi les glaces du nord et les tempêtes du midi, ils sembloient avoir vu le fond de l'Océan à découvert [7]. Les Vandales qui passèrent en Afrique avouoient céder moins à leur volonté qu'à une impulsion irrésistible [8].

[1] Attilæ in quadra lignea, et nihil præter carnes. Conviviis aurea et argentea pocula quibus bibebant suppeditabantur. Attilæ poculum erat ligneum. (*Ex Prisc. rhetore gothicæ Historiæ excerpta*, *Carolo Cantoclaro interprete*, p. 60. Parisiis, 1606.)

[2] Tum convivarum primum ordinem, ad Attilæ dextram sedere constituerunt, secundum ad lævam : in quo nos et Berichus, vir apud Scythas nobilis, sed Berichus superiore loco. (*Ex Prisc. rhet. goth. Hist. excerpt.*, p. 48.)

Sedentes ordine salutavit. Reliquis deinceps ad hunc modum honore affectis, Attila nos, ex Thracum instituto, ad parium poculorum certamen provocavit. (*Id.*, p. 49.)

[3] Turba regum, diversarumque nationum ductores, ac si satellites, absque aliqua murmuratione cum timore et tremore unusquisque adstabat, aut certe quod jussus fuerat exsequebatur. (JORNAND., c. XXXVIII, *de reb. Get.*)

[4] Fuit alius currus quatuor cervis junctus, qui fuisse dicitur regis Gothorum. (VOPISC., *in vit. Aurelian.*)

[5] Enatantes super parma positi amnem, in ulteriorem egressi sunt ripam. (GREG. TUR., l. III, p. 15.)

[6] Quin et Aremoricus piratum Saxona tractus
Superabat, cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et aperto glaucum mare findere lembo.
(APOLL., *in Panegyr. Avit.*)

[7] Imos Oceani colens recessus. (*Id.*, lib. VIII, epist. IX.)

[8] Cœlestis manus ad punienda Hispanorum flagitia, etiam ad vastandam Africam transire cogebat. Ipsi denique fatebantur non suum esse quod facerent, agi enim se divino jussu ac perurgeri. (SALVIAN., *de Gubernat. Dei*, l. VII, p. 250.)

Ces conscrits du Dieu des armées n'étoient que les aveugles exécuteurs d'un dessein éternel : de là cette fureur de détruire, cette soif de sang qu'ils ne pouvoient éteindre ; de là cette combinaison de toutes choses pour leurs succès, bassesse des hommes, absence de courage, de vertu, de talent, de génie. Genseric étoit un prince sombre, sujet aux accès d'une noire mélancolie ; au milieu du bouleversement du monde, il paroissoit grand, parce-qu'il étoit monté sur des débris. Dans une de ses expéditions maritimes, tout étoit prêt, lui-même embarqué : où alloit-il? il ne le savoit pas. « Maître, lui dit le pilote, à quels peuples veux-tu « porter la guerre?» — « A ceux-là, répond le vieux Vandale, contre « qui Dieu est irrité [1]. »

Alaric marchoit vers Rome : un ermite barre le chemin au conquérant ; il l'avertit [2] que le Ciel venge les malheurs de la terre : « Je ne puis m'arrêter, dit Alaric, quelqu'un me presse et me « pousse à saccager Rome. » Trois fois il assiége la ville éternelle avant de s'en emparer : Jean et Brazilius, qu'on lui députe lors du premier siége pour l'engager à se retirer, lui représentent que s'il persiste dans son entreprise, il lui faudra combattre une multitude au désespoir. « L'herbe serrée, repart l'abatteur d'hom-« mes, se fauche mieux [3]. » Néanmoins il se laisse fléchir, et se contente d'exiger des suppliants tout l'or, tout l'argent, tous les ameublements de prix, tous les esclaves d'origine barbare : « Roi, « s'écrient les envoyés du sénat, que restera-t-il donc aux Ro-« mains? » — « La vie [4]. »

Je vous ai déja dit ailleurs qu'on dépouilla les images des dieux, et que l'on fondit les statues d'or du Courage et de la Vertu. Alaric reçut cinq mille livres pesant d'or, trente mille pesant d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écar-

[1] Cum e Carthaginis portu velis passis soluturus esset, interrogatus a nauclero quo tendere populabundus vellet, respondisse : Quo Deus impulerit. (Zosim., *de bello Vandalico*, l. I, p. 188.)

Narrant cum e Carthaginis portu solvens a nauta interrogaretur quo bellum inferre vellet, respondisse : In eos quibus iratus est Deus. (Procop., *Hist. Vand.*, l. I.)

[2] Probus, aliquis monachus ex his qui in Italia erant, Romam festinanti Alarico consuluisse ut urbi parceret, nec se tantorum malorum auctorem constitueret. Alaricus respondisse dicitur, se non volentem hoc tentare, sed esse quemdam qui se obtundendo urgeat, ac præcipiat ut Romam evertat. (Sozom., l. IX, c. VI, p. 484.)

[3] Spissius, inquit, fœnum rariore facilius resecatur. (Zosim., l. V, p. 106.)

[4] Aiebat enim non aliter se finem obsidionis facturum nisi aurum omne, quod in urbe foret, et argentum accepisset, prætorea quidquid supellectilis in urbe reperiret : itemque mancipia barbara. Huic cum dixisset alter legatorum si quidem hæc abstulisset quid eis tandem relinqueret in urbe qui essent? Animas, respondit. (*Id.*, *ib.*)

late, et trois mille livres de poivre [1]. C'étoit avec du fer que Camille avoit racheté des Gaulois les anciens Romains.

Ataulphe, successeur d'Alaric, disoit : « J'ai eu la passion d'effacer le nom romain de la terre, et de substituer à l'Empire des Césars l'Empire des Goths, sous le nom de Gothie. L'expérience m'ayant démontré l'impossibilité où sont mes compatriotes de supporter le joug des lois, j'ai changé de résolution ; alors, j'ai voulu devenir le restaurateur de l'Empire romain, au lieu d'en être le destructeur. »

C'est un prêtre nommé Jérôme qui raconte en 416, dans sa grotte de Bethléem, à un prêtre nommé Orose, cette nouvelle du monde [2] : autre merveille.

Une biche ouvre le chemin aux Huns à travers les Palus Méotides, et disparoît [3]. La génisse d'un pâtre se blesse au pied dans un pâturage ; ce pâtre découvre une épée cachée sous l'herbe, il la porte au prince tartare : Attila saisit le glaive, et sur cette épée, qu'il appelle l'épée de Mars [4], il jure ses droits à la domination du monde. Il disoit : « L'étoile tombe ; la terre tremble, je suis le « marteau de l'univers. » Il mit lui-même parmi ses titres le nom de *fléau de Dieu*, que lui donnoit la terre [5].

C'étoit cet homme que la vanité des Romains traitoit de *général au service de l'Empire ;* le tribut qu'ils lui payoient étoit à leurs

[1] Quinquies mille libras auri, et præter has tricies mille libras argenti, quater mille tunicas sericas, et ter mille pelles coccineas, et piperis pondus quod ter mille libras æquaret. (ZOSIM., l. V, p. 107.)

[2] Nam ego quoque ipse virum quemdam Narbonensem, illustris sub Theodosio militiæ, etiam religiosum prudentemque et gravem, apud Bethleem, oppidum Palestinæ, beatissimo Hieronymo presbytero referente, audivi se familiarissimum Ataulpho apud Narbonam fuisse : ac de eo sæpe sub testificatione didicisse quod ille, quum esset animo, viribus ingenioque nimius, referre solitus esset se in primis ardenter inhiasse, ut obliterato romano nomine, romanum omne solum Gothorum imperium et faceret et vocaret : essetque, ut vulgariter loquar, Gothia quod Romania fuisset, ... At ubi multa experientia probavisset, neque Gothos ullo modo parere legibus posse propter effrenatam barbariem, neque reipublicæ interdici leges oportere, elegisse se saltem, ut gloriam sibi et restituendo in integrum augendoque romano nomine, Gothorum viribus, quæreret, haberetur que apud posteros Romanæ restitutionis auctor, postquam esse non poterat immutator. (OROS., l. VII.)

[3] Mox quoque ut Scythica terra ignotis apparuit, cerva disparuit. (JORNAND., *de reb. Get.*, c. XXIV.)

[4] Quum pastor quidam gregis unam buculam conspiceret claudicantem, nec causam tanti vulneris inveniret, sollicitus vestigia cruoris insequitur : tandemque venit ad gladium, quem depascens herbas bucula incaute calcaverat, effossumque protinus ad Attilam defert. Quo ille munere gratulatus, ut erat magnanimus, arbitratur se totius mundi principem constitutum, et per Martis gladium potestatem sibi concessam esse bellorum. (PRISC., *ap. Jornand.*, c. XXXV.)

[5] *Stella cadit, tellus tremit : en ego malleus orbis.* Seque juxta eremitæ dictum *flagellum Dei* jussit appellari. (*Rerum hungariarum scriptores varii.* Francofurti, 1600.)

yeux ses *appointements;* ils en usoient de même avec les chefs des Goths et des Burgondes. Le Hun disoit à ce propos : « Les géné-« raux des empereurs sont des valets, les généraux d'Attila des « empereurs [1]. »

Il vit à Milan un tableau où des Goths et des Huns étoient représentés prosternés devant des empereurs; il commanda de le peindre, lui, Attila, assis sur un trône, et les empereurs portant sur leurs épaules des sacs d'or qu'ils répandoient à ses pieds [2].

« Croyez-vous, demandoit-il aux ambassadeurs de Théodose II, « qu'il puisse exister une forteresse ou une ville, s'il me plaît de « la faire disparoître du sol [3]? »

Après avoir tué son frère Bléda, il envoya deux Goths, l'un à Théodose, l'autre à Valentinien, porter ce message : « Attila, « mon maître et le vôtre, vous ordonne de lui préparer un pa-« lais [4]. »

« L'herbe ne croît plus, disoit encore cet exterminateur, par-« tout où le cheval d'Attila a passé. »

L'instinct d'une vie mystérieuse poursuivoit jusque dans la mort ces mandataires de la Providence. Alaric ne survécut que peu de temps à son triomphe : les Goths détournèrent les eaux du Busentum, près Cozence; ils creusèrent une fosse au milieu de son lit desséché; ils y déposèrent le corps de leur chef avec une grande quantité d'argent et d'étoffes précieuses; puis ils remirent le Busentum dans son lit, et un courant rapide passa sur le tombeau d'un conquérant [5]. Les esclaves employés à cet ouvrage furent égorgés, afin qu'aucun témoin ne pût dire où reposoit celui qui avoit pris Rome, comme si l'on eût craint que ses cendres ne fussent recherchées pour cette gloire ou pour ce crime.

Attila, expiré sur le sein d'une femme, est d'abord exposé dans

[1] Jam tum enim cum irascebatur dicebat exercituum duces, suos esse servos : qui quidem Attilæ, non tamen imperatoribus romanis, erant honore et dignitate pares. (*Ex Prisc. rhet. Gothic. hist. excerpt.*, p. 46.)

[2] Cum autem in pictura vidisset Romanorum quidem reges, in aureis thronis sedentes, Scythas vero cæsos et ante pedes ipsorum jacentes, pictorem accersitum jussit se pingere sedentem in solio : Romanorum vero reges ferentes saccos in humeris, et ante ipsius pedes aurum effundentes. (SUID., *in voc.* Μεδιολανον, p. 547.)

[3] Quæ enim urbs, quæ arx qua late patet Romanorum imperium, salva et incolumis evadere potuit quam evertere aut diruere apud se constitutum habuerit. (*Excerpta ex historia Gothica Prisci rhetoris de legationibus, in corpore historiæ Byzant.*, p. 53.)

[4] Imperat tibi per me dominus meus et dominus tuus Attila, uti sibi palatium seu regiam Romæ egregie adornes. (*Chronicon Alexandrinum*, p. 734.)

[5] Hujus ergo in medio alveo, collecto captivorum agmine, sepulturæ locum effodiunt. In cujus fodiæ gremio Alaricum multis opibus obruunt : rursusque aquas in suum alveum reducentes, ne a quoquam quandoque locus cognosceretur, fossores omnes interemerunt. (JORNAND., *de reb. Get.*, c. XXX.)

son camp entre deux longs rangs de tentes de soie. Les Huns s'arrachent les cheveux et se découpent les joues pour pleurer Attila, non avec des larmes de femme, mais avec du sang d'homme [1]. Des cavaliers tournent autour du catafalque en chantant les louanges du héros. Cette cérémonie achevée, on dresse une table sur le tombeau préparé, et les assistants s'asseyent à un festin mêlé de joie et de douleur. Après le festin, le cadavre est confié à la terre dans le secret de la nuit; il étoit enfermé en un triple cercueil d'or, d'argent et de fer. On met avec le cercueil des armes enlevées aux ennemis, des carquois enrichis de pierreries, des ornements militaires et des drapeaux. Pour dérober à jamais aux hommes la connoissance de ces richesses, les ensevelisseurs sont jetés avec l'enseveli [2].

Au rapport de Priscus, la nuit même où le Tartare mourut, l'empereur Marcien vit en songe, à Constantinople, l'arc rompu d'Attila [3]. Ce même Attila, après sa défaite par Aëtius, avoit formé le projet de se brûler vivant sur un bûcher composé des selles et des harnois de ses chevaux, pour que personne ne se pût vanter d'avoir pris ou tué le maître de tant de victoires [4]; il eût disparu dans les flammes comme Alaric dans un torrent : images de la grandeur et des ruines dont ils avoient rempli leur vie et couvert la terre.

Les fils d'Attila, qui formoient à eux seuls un peuple [5], se divisèrent. Les nations que cet homme avoit réunies sous son glaive se donnèrent rendez-vous dans la Pannonie, au bord du fleuve Netad, pour s'affranchir et se déchirer. Une multitude de soldats sans chef [6], le Goth frappant de l'épée, le Gépide balançant le ja-

[1] Ut præliator eximius non femineis lamentationibus et lacrymis, sed sanguine lugeretur virili. (JORNAND., c. XLIX.)

[2] Nam de tota gente Hunnorum electissimi equites in eo loco quo erat positus, in modum circensicum cursibus ambientes, facta ejus cantu funereo tali ordine referebant...... Postquam talibus lamentis est defletus, stravam super tumulum ejus, quam appellant ipsi, ingenti commessatione concelebrant, et contraria invicem sibi copulantes, luctum funereum mixto gaudio explicabant, noctuque secreto cadaver est terra reconditum. Cujus fercula primum auro, secundo argento, tertio ferri rigore communiunt. . . . . Addunt arma hostium cædibus acquisita, phaleras vario gemmarum fulgore pretiosas, et diversi generis insignia, quibus colitur aulicum decus. Et ut tot et tantis divitiis humana curiositas arceretur, operi deputatos detestabili mercede trucidarunt, emersitque momentanea mors sepelientibus cum sepulto. (JORNAND., *de reb. Get.*, c. XLIX.)

[3] Arcum Attilæ in eadem nocte fractum ostenderet. (PRISC., *in Jornand.*, c. XL.)

[4] Equinis sellis construxisse pyram, seseque, si adversarii irrumperent, flammis injicere voluisse; ne aut aliquis ejus vulnere lætaretur, aut in potestatem hostium tantarum gentium dominus perveniret. . . . . multarum victoriarum dominus. (JORNAND., *de reb. get.*, c. XL-XLIII.)

[5] Filii Attilæ, quorum per licentiam libidinis pene populus fuit. (JORNAND., c. L.)

[6] Committitur in Pannonia juxta flumen cui nomen est Netad. Illic concursus factus est

velot, le Hun jetant la flèche, le Suève à pied, l'Alain et l'Hérule, l'un pesamment, l'autre légèrement armés [1], se massacrèrent à l'envi : trente mille Huns restèrent sur la place, sans compter leurs alliés et leurs ennemis. Ellac, fils chéri d'Attila, fut tué de la main d'Aric, chef des Gépides. L'héritage du monde qu'avoit laissé le roi des Huns n'avoit rien de réel ; ce n'étoit qu'une sorte de fiction ou d'enchantement produit par son épée : le talisman de la gloire brisé, tout s'évanouit. Les peuples passèrent avec le tourbillon qui les avoit apportés. Le règne d'Attila ne fut qu'une invasion.

L'imagination populaire, fortement ébranlée par des scènes répétées de carnage, avoit inventé une histoire qui semble être l'allégorie de toutes ces fureurs et de toutes ces exterminations. Dans un fragment de Damascius, on lit qu'Attila livra une bataille aux Romains, aux portes de Rome : tout périt des deux côtés, excepté les généraux et quelques soldats. Quand les corps furent tombés, les ames restèrent debout, et continuèrent l'action pendant trois jours et trois nuits : ces guerriers ne combattirent pas avec moins d'ardeur morts que vivants [2].

Mais, si d'un côté les Barbares étoient poussés à détruire, d'un autre ils étoient retenus : le monde ancien, qui touchoit à sa perte, ne devoit pas entièrement disparoître dans la partie où commençoit la société nouvelle. Quand Alaric eut pris la ville éternelle, il assigna l'église de Saint-Paul et celle de Saint-Pierre pour retraite à ceux qui s'y voudroient renfermer. Sur quoi saint Augustin fait cette belle remarque : Que si le fondateur de Rome avoit ouvert dans sa ville naissante un asile, le Christ y en établit un autre plus glorieux que celui de Romulus [3].

Dans les horreurs d'une cité mise à sac, dans une capitale tombée

gentium variarum, quas in sua Attila tenuerat ditione. Dividuntur regna cum populis, fiuntque ex uno corpore membra diversa, nec quæ unius passioni compaterentur, sed quæ exciso capite invicem insanirent; quæ nunquam contra se pares invenerant, nisi ipsi, mutuis se vulneribus saucïantes, se ipsos discerperent fortissimæ nationes. (JORNAND., c. L.)

[1] Pugnantem Gothum ense furentem, Gepidam in vulnere suorum cuncta tela frangentem, Suevum pede, Hunnum sagitta præsumere, Alanum gravi, Herulum levi armatura aciem instruere. (*Id.*, *ibid.*)

[2] Commissa pugna contra Scythas ante conspectum urbis Romæ, tanta utrinque facta est cædes, ut nemo pugnantium ab utraque parte servaretur, præterquam duces paucique satellites eorum : cum cecidissent pugnantes, corpore defatigati, animo adhuc erecti, pugnabant tres integras noctes et dies, nihil viventibus pugnando inferiores, neque manibus neque animo. (PHOT., *Bibl.*, p. 1039.)

[3] Romulus et Remus asylum constituisse perhibentur quærentes creandæ multitudinem civitatis : mirandum in honorem Christi præcessit exemplum. Hoc constituerunt eversores urbis quod instituerant antea conditores. (AUG., *Civ.*, lib. I, cap. XXXIV, pag. 22. Basileæ.)

pour la première fois et pour jamais du rang de dominatrice et de maîtresse de la terre, on vit des soldats (et quels soldats!) protéger la translation des trésors de l'autel. Les vases sacrés étoient portés un à un et à découvert; des deux côtés marchoient des Goths l'épée à la main : les Romains et les Barbares chantoient ensemble des hymnes à la louange du Christ [1].

Ce qui fut épargné par Alaric n'auroit point échappé à la main d'Attila : il marchoit à Rome, saint Léon vint au-devant de lui; le fléau de Dieu est arrêté par le prêtre de Dieu [2], et le prodige des arts a fait vivre le miracle de l'histoire dans le nouveau Capitole, qui tombe à son tour.

Devenus chrétiens, les Barbares mêloient à leur rudesse les austérités de l'anachorète : Théodoric, avant d'attaquer le camp de Litorius, passa la nuit vêtu d'une [3] haire, et ne la quitta que pour reprendre le sayon de peau.

Si les Romains l'emportoient sur leurs vainqueurs par la civilisation, ceux-ci leur étoient supérieurs en vertus. « Lorsque nous « voulons insulter un ennemi, dit Luitprand, nous l'appelons « *Romain* : ce nom signifie bassesse, lâcheté, avarice, débauche, « mensonge; il renferme seul tous les vices [4]. » Les Barbares rejetoient l'étude des lettres, disant : « L'enfant qui tremble sous la « verge ne pourra regarder une épée sans trembler [5]. » Dans la loi salique, le meurtre d'un Frank est estimé deux cents sous d'or; celui d'un Romain propriétaire, cent sous, la moitié d'un homme [6].

Dignités, âge, profession, religion, n'arrêtèrent point les fureurs de la débauche; au milieu des provinces en flamme, on ne se pouvoit arracher aux jeux du cirque et du théâtre : Rome est

[1] Super capita elata palam aurea atque argentea vasa portantur, exsertis undique ad defensionem gladiis pia pompa munitur. Hymnus Deo, Romanis Barbarisque concinentibus, canitur. — Personat late in excidio urbis salutis tuba... (OROS., *Historiar.* lib. VII, c. XXXIX, p. 574. Lugduni Batavorum, 1767.)

[2] Occurrente sib (Attila) extra portas sancto Leone episcopo, cujus supplicatio ita eum Deo agente lenivit, ut, cum omnia in potestate ipsius essent, tradita sibi civitate, ab igne tamen et cæde atque suppliciis abstineret. (PROSP., *Chronic.*)

[3] Indutus cilicio pernoctavit. (SALVIAN., *de Gubern. Dei*, p. 165.)

[4] Vocamus Romanum, hoc solo, id est quidquid luxuriæ, quidquid mendacii, imo quidquid vitiorum est comprehendentes. (LUITPRAND., *legat. apud Murat., Scriptor. ital.*, vol. II, part. 1, p. 481.)

[5] Eos nunquam hastam aut gladium despecturos mente intrepida, si scuticam tremuissent. (PROCOP., *de Bell. gothico*, l. I, p 312.)

[6] Si quis ingenuus Francum, aut hominem barbarum, occiderit, qui lege salica vivit, VIII denariis qui faciunt solidos CC, culpabilis judicetur. (Tit. XLIII, art. I.) Si Romanus homo possessor occisus fuerit, IV denariis qui faciunt solidos C, culpabilis judicetur. (Tit. XLIII, art. VII.)

saccagée, et les Romains fugitifs viennent étaler leur dépravation aux yeux de Carthage, encore romaine pour quelques jours[1]. Quatre fois Trèves est envahie, et le reste de ses citoyens s'assied, au milieu du sang et des ruines, sur les gradins déserts de son amphithéâtre.

« Fugitifs de la ville de Trèves, s'écrie Salvien, vous vous « adressez aux empereurs afin d'obtenir la permission de rouvrir « le théâtre et le cirque : mais où est la ville, où est le peuple « pour qui vous présentez cette requête[2] ? »

Cologne succombe au moment d'une orgie générale; les principaux citoyens n'étoient pas en état de sortir de table, lorsque l'ennemi, maître des remparts, se précipitoit dans la ville[3].

Presque toutes les maisons de Carthage étoient des lieux de prostitution : des hommes erroient dans les rues couronnés de fleurs, répandant au loin l'odeur des parfums, habillés comme des femmes, la tête voilée comme elles, et vendant aux passants leurs abominables faveurs[4]. Genseric arrive : au dehors le fracas des armes, au dedans le bruit des jeux; la voix des mourants, la voix d'une populace ivre, se confondent; à peine le cri des victimes de la guerre se peut-il distinguer des acclamations de la foule au cirque[5].

Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue le train du monde, qu'à cette époque Rutilius mettoit en vers son voyage de Rome en Étrurie, comme Horace, aux beaux jours d'Auguste, son voyage de Rome à Brindes; que Sidoine Apollinaire chantoit ses délicieux jardins dans l'Auvergne envahie par les Visigoths; que les disciples d'Hypatia ne respiroient que pour elle dans les douces

[1] Quæ (pestilentia dæmonum) animos miserorum adeo obcæcavit tenebris, tanta deformitate fœdavit, ut etiam modo, Romana urbe vastata fugientes, Carthaginem venire potuerunt, in theatris quotidie certatim pro histrionibus delirarent..... Vos nec contriti ab hoste luxuriam repressistis : perdidistis utilitatem calamitatis et miserrimi facti estis, et pessimi permansistis. (AUG., *de Civ. Dei*, l. I, c. XXXII.)

[2] Theatra igitur quæritis, circum a principibus postulatis : quæso cui statui, cui populo, cui civitati? (SALVIAN., *de Gubern. Dei*, l. VI, p. 217.)

[3] Ad gressum nutabundi (p. 213). Barbaris pene in conspectu omnium sitis, nullus metus erat hominum, non custodia civitatum. (SALV., *de Gubern. Dei*, l. VI, p. 214.)

[4] Adeo omnia pene compita, omnes vias, quasi foveæ libidinum. Fœtebant, ut ita dixerim, cuncti urbis illius cives cœno libidinis spurcum sibimetipsis mutuo impudicitiæ nidorem inhalantes (p. 260).

Indicia sibi quædam monstruosæ impuritatis innectebant ut femineis tegminum illigamentis capita velarent atque publice in civitate (p. 266). Latrono quodam modo excubias videret (p. 269). (SALV., *de Gubern. Dei*, l. VII.)

[5] Fragor, ut ita dixerim, extra muros et intra muros, præliorum et ludicrorum confundebantur : vox morientium voxque bacchantium : ac vix discerni forsitan poterat plebis ejulatio quæ cadebat in bello, et sonus populi qui clamabat in circo. (SALVIAN., *de Gubern. Dei*, l. VI, p. 210.)

relations de la science et de l'amour; que Damascius à Athènes attachoit plus d'importance à quelque rêverie philosophique qu'au bouleversement de la terre; qu'Orose et saint Augustin étoient plus occupés du schisme de Pélage que de la désolation de l'Afrique et des Gaules; que les eunuques du palais se disputoient des places qu'ils ne devoient posséder qu'une heure; qu'enfin il y avoit des historiens qui fouilloient comme moi les archives du passé au milieu des ruines du présent, qui écrivoient les annales des anciennes révolutions au bruit des révolutions nouvelles; eux et moi prenant pour table, dans l'édifice croulant, la pierre tombée à nos pieds, en attendant celle qui devoit écraser nos têtes.

On ne se peut faire aujourd'hui qu'une foible idée du spectacle que présentoit le monde romain, après les incursions des Barbares: le tiers (peut-être la moitié) de la population de l'Europe et d'une partie de l'Afrique et de l'Asie fut moissonné par la guerre, la peste et la famine.

La réunion de tribus germaniques, pendant le règne de Marc-Aurèle, laissa sur les bords du Danube des traces bientôt effacées; mais lorsque les Goths parurent au temps de Philippe et de Dèce, la désolation s'étendit et dura. Valérien et Gallien occupoient la pourpre quand les Franks et les Allamans ravagèrent les Gaules et passèrent jusqu'en Espagne.

Dans leur première expédition navale, les Goths saccagèrent le Pont; dans la seconde, ils retombèrent sur l'Asie-Mineure; dans la troisième, la Grèce fut mise en cendres. Ces invasions amenèrent une famine et une peste qui dura quinze ans; cette peste parcourut toutes les provinces et toutes les villes; cinq mille personnes mouroient dans un seul jour [1]. On reconnut par le registre des citoyens qui recevoient une rétribution de blé à Alexandrie, que cette cité avoit perdu la moitié de ses habitants [2].

Une invasion de trois cent vingt mille Goths, sous le règne de Claude, couvrit la Grèce; en Italie, du temps de Probus, d'autres Barbares multiplièrent les mêmes malheurs. Quand Julien passa en Gaule, quarante-cinq cités venoient d'être détruites par les Allamans: les habitants avoient abandonné les villes ouvertes, et ne cultivoient plus que les terres encloses dans les murs des villes fortifiées. L'an 412, les Barbares parcoururent les dix-sept

[1] Nam et pestilentia tanta existebat vel Romæ, vel in Achaicis urbibus, ut uno die quinque millia hominum pari morbo perirent. (*Hist. Aug.*, p. 177.)

[2] Quærunt etiam quamobrem civitas ista maxima non amplius tantam habitatorum multitudinem ferat, quantam senum..... quorum nomina in tabulas publicas pro divisione frumenti factitatas. (Euseb., *Hist. eccl.*, l. vii, c. xxi.)

provinces des Gaules, chassant devant eux comme un troupeau, sénateurs et matrones, maîtres et esclaves, hommes et femmes, filles et garçons. Un captif qui cheminoit à pied au milieu des chariots et des armes n'avoit d'autre consolation que d'être auprès de son évêque, comme lui prisonnier : poëte et chrétien, ce captif prenoit pour sujet de ses chants les malheurs dont il étoit témoin et victime. « Quand l'Océan auroit inondé les Gaules, il n'y auroit « point fait de si horribles dégâts que cette guerre. Si l'on nous a « pris nos bestiaux, nos fruits et nos grains; si l'on a détruit nos « vignes et nos oliviers, si nos maisons à la campagne ont été « ruinées par le feu ou par l'eau, et si, ce qui est encore plus « triste à voir, le peu qui en reste demeure désert et abandonné : « tout cela n'est que la moindre partie de nos maux. Mais, hélas! « depuis dix ans, les Goths et les Vandales font de nous une hor- « rible boucherie. Les châteaux bâtis sur les rochers, les bour- « gades situées sur les plus hautes montagnes, les villes envi- « ronnées de rivières, n'ont pu garantir les habitants de la fureur « de ces Barbares, et l'on a été partout exposé aux dernières « extrémités. Si je ne puis me plaindre du carnage que l'on a fait « sans discernement, soit de tant de peuples, soit de tant de per- « sonnes considérables par leur rang qui peuvent n'avoir reçu que « la juste punition des crimes qu'ils avoient commis, ne puis je « au moins demander ce qu'ont fait tant de jeunes enfants enve- « loppés dans le même carnage, eux dont l'âge étoit incapable de « pécher? Pourquoi Dieu a-t-il laissé consumer ses temples [1]? »

L'invasion d'Attila couronna ces destructions; il n'y eut que deux villes de sauvées au nord de la Loire, Troyes et Paris. A Metz, les Huns égorgèrent tout, jusqu'aux enfants que l'évêque s'étoit hâté de baptiser; la ville fut livrée aux flammes : longtemps après on ne reconnoissoit la place où elle avoit été, qu'à un oratoire échappé seul à l'incendie [2]. Salvien avoit vu des cités remplies de corps morts; des chiens et des oiseaux de proie, gorgés de la viande infecte des cadavres, étoient les seuls êtres vivants dans ces charniers [3].

Les Thuringes qui servoient dans l'armée d'Attila exercèrent, en

[1] Si totus Gallus sese effudisset in agros
Oceanus, vastis plus superesset aquis, etc.
(*De Provid. div.* Trad. de TILLEMONT, *Hist. des emp.*)

[2] Nec remansit in ea locus inustus, præter oratorium beati Stephani, primi martyris ac levitæ. (GREG. TUR., l. II, c. VI.)

[3] Jacebant si quidem passim, quod ipse vidi atque sustinui, utriusque sexus cadavera nuda, lacerata, urbis oculos incestantia, avibus canibusque laniata. (SALV., *de Gubern. Dei*, l. VI, p. 216.)

se retirant à travers le pays des Franks, des cruautés inouïes que Théodoric, fils de Khlovigh, rappeloit quatre-vingts ans après pour exciter les Franks à la vengeance. « Se ruant sur nos pères, ils « leur ravirent tout. Ils suspendirent leurs enfants aux arbres par « le nerf de la cuisse. Ils firent mourir plus de deux cents jeunes « filles d'une mort cruelle; les unes furent attachées par les bras « au cou des chevaux qui, pressés d'un aiguillon acéré, les mirent « en pièces; les autres furent étendues sur les ornières des che- « mins, et clouées en terre avec des pieux : des charrettes char- « gées passèrent sur elles; leurs os furent brisés, et on les donna « en pâture aux corbeaux et aux chiens[1]. »

Les plus anciennes chartes de concessions de terrains à des monastères déclarent que ces terrains sont soustraits des forêts[2], qu'ils sont déserts, *eremi*, ou plus énergiquement qu'ils sont pris du désert[3], *ab eremo*. Les canons du concile d'Angers (4 octobre 453) ordonnent aux clercs de se munir de lettres épiscopales pour voyager; ils leur défendent de porter des armes; ils leur interdisent les violences et les mutilations, et excommunient quiconque auroit livré des villes : ces prohibitions témoignent des désordres et des malheurs de la Gaule.

Le titre quarante-septième de la loi salique : *De celui qui s'est établi dans une propriété qui ne lui appartient point, et de celui qui la tient depuis douze mois*, montre l'incertitude de la propriété et le grand nombre de propriétés sans maîtres. « Quiconque aura été « s'établir dans une propriété étrangère, et y sera demeuré douze « mois sans contestation légale, y pourra demeurer en sûreté « comme les autres habitants[4]. »

Si, sortant des Gaules, vous vous portez dans l'est de l'Europe, un spectacle non moins triste frappera vos yeux. Après la défaite de Valens, rien ne resta dans les contrées qui s'étendent des murs de Constantinople au pied des Alpes Juliennes; les deux Thraces offroient au loin une solitude verte, bigarrée d'ossements blanchis.

[1] Inruentes super parentes nostros, omnem substantiam abstulerunt, pueros per nervum femoris ad arbores appendentes, puellas amplius ducentas crudeli nece interfecerunt : ita ut ligatis brachiis super equorum cervicibus ipsique acerrimo moti stimulo per diversa petentes, diversas in partes feminas diviserunt. Aliis vero super orbitas viarum extensis, sudibusque in terram confixis, plaustra desuper onerata transire fecerunt, confractisque ossibus, canibus avibusque eos in cibaria dederunt. (GREG. TUR., lib. III, cap. VII.)

[2] *Act. S. Sever.* — [3] *S. Bern. Vit.*

[4] Si autem quis migraverit in villam alienam, et ei aliquid infra duodecim menses secundum legem contestatum non fuerit, securus ibidem consistat sicut et alii vicini. (ART. IV.)

L'an 448, des ambassadeurs romains furent envoyés à Attila : treize jours de marche les conduisirent à Sardique incendié, et de Sardique à Naïsse : la ville natale de Constantin n'étoit plus qu'un monceau informe de pierres ; quelques malades languissoient dans les décombres des églises, et la campagne à l'entour étoit jonchée de squelettes[1]. « Les cités furent dévastées, les hommes égorgés, « dit saint Jérôme ; les quadrupèdes, les oiseaux et les poissons « même disparurent ; le sol se couvrit de ronces et d'épaisses « forêts[2]. »

L'Espagne eut sa part de ces calamités. Du temps d'Orose, Tarragone et Lérida étoient dans l'état de désolation où les avoient laissées les Suèves et les Franks ; on apercevoit quelques huttes plantées dans l'enceinte des métropoles renversées. Les Vandales et les Goths glanèrent ces ruines ; la famine et la peste achevèrent la destruction. Dans les campagnes, les bêtes, alléchées par les cadavres gisants, se ruoient sur les hommes qui respiroient encore ; dans les villes, les populations entassées, après s'être nourries d'excréments, se dévoroient entre elles ; une femme avoit quatre enfants ; elle les tua et les mangea tous[3].

Les Pictes, les Calédoniens, et ensuite les Anglo-Saxons, exterminèrent les Bretons, sauf les familles qui se réfugièrent dans le pays de Galles ou dans l'Armorique. Les insulaires adressèrent à Aëtius une lettre ainsi suscrite : « *Le gémissement de la Bretagne* « *à Aëtius trois fois consul.* » Ils disoient : « Les Barbares nous « chassent vers la mer, et la mer nous repousse vers les Barbares ; « il ne nous reste que le genre de mort à choisir, le glaive ou les « flots[4]. »

Gildas achève le tableau : « D'une mer à l'autre, la main sacri- « lége des Barbares venus de l'Orient promena l'incendie : ce ne

[1] Venimus Naissum quæ ab hostibus fuerat eversa et solo æquata ; itaque eam desertam hominibus ostendimus, præterquam quod in ruinis sacrarum ædium erant quidam ægroti. Omnia enim circa ripam erant plena ossibus eorum qui bello ceciderant. (*Excerpta e legationibus ex Hist. Goth.* PRISCI *rhetoris*, *in corp. Byz. histor.*, p. 59. Parisiis, e typographia regia, 1660.)

[2] Vastatis urbibus, hominibusque interfectis, solitudinem et raritatem bestiarum quoque fieri, et volatilium pisciumque....... crescentes vepres et condensa sylvarum cuncta parierunt. (HIER., *ad Sophon.*)

[3] Fames dira grassatur, adeo ut humanæ carnes ab humano genere vi famis fuerint devoratæ, matres quoque necatis vel coctis per se natorum suorum sint pastæ corporibus.

Bestiæ occisorum gladio, fame, pestilentia, cadaveribus adsuetæ, quousque hominum fortiores interimunt. (IDATII *episcop. Chronicon*, p. II. Lutetiæ Parisiorum, 1619.)

[4] « *Aetio ter consuli gemitus Britannorum.* » — Et in processu epistolæ ita calamitates suas explicant : Repellunt Barbari ad mare, mare ad Barbaros. Inter hæc oriuntur duo genera funerum, aut jugulamur aut mergimur. (BEDÆ *presbyt.*, *Hist. eccl. gentis Anglorum*, cap. XIII. Coloniæ, anno 1612.)

« fut qu'après avoir brûlé les villes et les champs sur presque toute
« la surface de l'île, et l'avoir balayée comme d'une langue rouge,
« jusqu'à l'Océan occidental, que la flamme s'arrêta. Toutes les
« colonnes croulèrent au choc du bélier; tous les habitants des
« campagnes avec les gardiens des temples, les prêtres et le peuple
« périrent par le fer ou par le feu. Une tour vénérable à voir s'é-
« lève au milieu des places publiques; elle tombe : les fragments
« de murs, les pierres, les sacrés autels, les tronçons de cadavres
« pétris et mêlés avec du sang, ressembloient à du marc écrasé
« sous un horrible pressoir.

« Quelques malheureux échappés à ces désastres étoient atteints
« et égorgés dans les montagnes; d'autres, poussés par la faim,
« revenoient et se livroient à l'ennemi pour subir une éternelle
« servitude, ce qui passoit pour une grace signalée; d'autres ga-
« gnoient les contrées d'outre-mer, et, pendant la traversée,
« chantoient avec de grands gémissements, sous les voiles : *Tu
« nous as, ô Dieu! livrés comme des brebis pour un festin; tu nous as
« dispersés parmi les nations*[1]. »

La misère de la Grande-Bretagne est peinte tout entière dans une des lois galliques; cette loi déclare qu'aucune compensation ne sera reçue pour le larcin du lait d'une jument, d'une chienne ou d'une chatte[2].

L'Afrique dans ses terres fécondes fut écorchée par les Vandales, comme elle l'est dans ses sables stériles par le soleil[3]. « Cette dé-
« vastation, dit Posidonius, témoin oculaire, rendit très-amer à
« saint Augustin le dernier temps de sa vie; il voyoit les villes
« ruinées, et à la campagne les bâtiments abattus, les habitants
« tués ou mis en fuite, les églises dénuées de prêtres, les vierges
« et les religieux dispersés. Les uns avoient succombé aux tour-

[1] De mari usque ad mare, ignis orientali sacrilegorum manu exaggeratus, et finitimas quasque civitates agrosque populans, qui non quievit accensus donec cunctam pene exurens insulæ superficiem rubra occidentalem trucique Oceanum lingua delamberet. Ita ut cunctæ columnæ crebro impetu, crebris arietibus, omnesque coloni cum præpositis ecclesiæ, cum sacerdotibus ac populo, mucronibus undique micantibus, ac flammis crepitantibus, simul solo sternerentur; et, venerabili visu, in medio platearum una turrium, edito carmine evulsarum, murorumque celsorum, saxa, sacra altaria, cadaverum frusta, crustis ac gelantibus purpurei cruoris tecta velut in quodam horrendo torculari mixta viderentur.

Itaque nonnulli miserarum reliquiarum in montibus deprehensi acervatim jugulabantur; alii, fame confecti, accedentes, manus hostibus dabant in ævum servituri. . . . . quod altissimæ gratiæ stabat in loco. Alii transmarinas petebant regiones cum ululatu magno, hoc modo sub velarum sinibus cantantes : *Dedisti nos tanquam oves escarum, et in gentibus dispersisti nos, Deus.* (*Histor. Gildæ, liber querulus de excidio Britanniæ*, p. 8, *in Hist. Brit. et Ang. script.*, t. II.)

[2] *Leges Wallicæ*, lib. III, cap. III, p. 207-260. — [3] BUFFON, *Hist. Natur.*

ments; les autres péri par le glaive; les autres, encore réduits en captivité, ayant perdu l'intégrité du corps, de l'esprit et de la foi, servoient des ennemis durs et brutaux. . . . .
Ceux qui s'enfuyoient dans les bois, dans les cavernes et les rochers, ou dans les forteresses, étoient pris et tués, ou mouroient de faim. De ce grand nombre d'églises d'Afrique, à peine en restoit-il trois, Carthage, Hippone et Cirthe, qui ne fussent pas ruinées, et dont les villes subsistassent [1]. »

Les Vandales arrachèrent les vignes, les arbres à fruit, et particulièrement les oliviers, pour que l'habitant retiré dans les montagnes ne pût trouver de nourriture [2]. Ils rasèrent les édifices publics échappés aux flammes : dans quelques cités, il ne resta pas un seul homme vivant. Inventeurs d'un nouveau moyen de prendre les villes fortifiées, ils égorgeoient les prisonniers autour des remparts; l'infection de ces voiries sous un soleil brûlant se répandoit dans l'air, et les Barbares laissoient au vent le soin de porter la mort dans des murs qu'ils n'avoient pu franchir [3].

Enfin, l'Italie vit tour à tour rouler sur elle les torrents des Allamans, des Goths, des Huns et des Lombards; c'étoit comme si les fleuves qui descendent des Alpes, et se dirigent vers les mers opposées, avoient soudain, détournant leur cours, fondu à flots communs sur l'Italie. Rome, quatre fois assiégée et prise deux fois, subit les maux qu'elle avoit infligés à la terre. « Les femmes, selon « saint Jérôme, ne pardonnèrent pas même aux enfants qui pen- « doient à leurs mamelles, et firent rentrer dans leur sein le fruit « qui ne venoit que d'en sortir [4]. Rome devint le tombeau des peu- « ples dont elle avoit été la mère..... La lumière des nations fut « éteinte; en coupant la tête de l'Empire romain, on abattit celle « du monde [5]. » — « D'horribles nouvelles se sont répandues, s'é-

[1] Traduct. de Fleury, *Hist. ecclés.*

[2] Sed nec arbustis fructiferis parcebant, ne forte quos antra montium occultaverant, post eorum transitum, illis pabulis nutrirentur; ab eorum contagione nullus remansit locus immunis. (VICTOR., *Vitensis episc.*, lib. I, *de Persecutione africana*, p. 2. Divione, 1664.)

[3] Ubi vero munitiones aliquæ videbantur, quas hostilitas barbarici furoris oppugnare nequiret, congregatis in circuitu castrorum innumerabilibus turbis, gladiis feralibus cruciabant, ut putrefactis cadaveribus, quos adire non poterant arcente murorum defensione, corporum liquescentium enecarent fœtore. (*Id.*, p. 3.)

[4] Ad. . . . . ; dum mater non parcit lactenti infantiæ, et suo recipit utero quem paulo ante effuderat. (HIERON., ep. XVI, pag. 121 (*Epistolæ tribus prioribus contentæ in eodem volumine*), t. II, p. 186. Parisiis, 1579.)

[5] Quis credat ut totius orbis exstructa victoriis Roma corrueret, ut ipsa suis populis et mater fieret et sepulchrum. . . . . Postquam vero clarissimum terrarum omnium

« crioit saint Augustin du haut de la chaire, en parlant du sac de « Rome : carnage, incendie, rapine, extermination! Nous gé- « missons, nous pleurons, et nous ne sommes point consolés[1]. »

On fit des règlements pour soulager du tribut les provinces de la Péninsule, notamment la Campanie, la Toscane, le Picenum, le Samnium, l'Apulie, la Calabre, le Brutium et la Lucanie; on donna aux étrangers qui consentoient à les cultiver, les terres restées en friche[2]. Majorien[3] et Théodoric s'occupèrent de réparer les édifices de Rome, dont pas un seul n'étoit resté entier, si nous en croyons Procope[4]. La ruine alla toujours croissant avec les nouveaux temps, les nouveaux siéges, le fanatisme des chrétiens et les guerres intestines : Rome vit renaître ses conflits avec Albe et Tibur; elle se battoit à ses portes; les espaces vides que renfermoit son enceinte devinrent le champ de ces batailles qu'elle livroit autrefois aux extrémités de la terre. Sa population tomba de trois millions d'habitants au-dessous de quatre-vingt mille[5]. Vers le commencement du huitième siècle, des forêts et des marais couvroient l'Italie; les loups et d'autres animaux sauvages hantoient ces amphithéâtres qui furent bâtis pour eux; mais il n'y avoit plus d'hommes à dévorer.

Les dépouilles de l'Empire passèrent aux Barbares; les chariots des Goths et des Huns, les barques des Saxons et des Vandales, étoient chargés de tout ce que les arts de la Grèce et le luxe de Rome avoient accumulé pendant tant de siècles : on déménageoit le monde comme une maison que l'on quitte. Genseric ordonna aux citoyens de Carthage de lui livrer, sous peine de mort, les richesses dont ils étoient en possession : il partagea les terres de la province proconsulaire entre ses compagnons; il garda pour lui-même le territoire de Byzacium et des terres fertiles en Numidie

lumen exstinctum est, imo romani imperii truncatum caput et, ut verius dicam, in una urbe totus orbis interiret. . . . . obmutui. (HIERON., *in Ezech.*)

[1] Horrenda nobis nuntiata sunt : strages facta, incendia, rapinæ, interfectiones, excruciationes hominum.... Omnia gemuimus, sæpe flevimus, vix consolati sumus. (AUG., *de Urb. excidio*, t. VI, p. 624.)

[2] *Cod. Theodos.*, lib. XI, XIII, XV.

[3] Antiquarum ædium dissipatur speciosa constructio, et, ut aliquid reparetur, magna diruuntur, etc. (NOV. MAJORIAN., tit. VI, p. 35.)

[4] . . . Omnique direpta, magna Romanorum cæde edita, pergunt allo. (PROCOP., *Hist. Vand.*) La Chronique de Marcellin ajoute : *Partem urbis Romæ cremavit*; et Philostorge va bien au delà.

[5] Brottier et Gibbon ne portent cette population qu'à douze cent mille, évaluation visiblement trop foible, comme celle de Juste-Lipse et de Vossius est trop forte; il s'agiroit, d'après ces derniers auteurs, de quatre, de huit et de quatorze millions. Un critique moderne italien a rassemblé avec beaucoup de sagacité les divers recensements de l'ancienne Rome.

et en Gétulie[1]. Ce même prince dépouilla Rome et le Capitole, dans la guerre que Sidoine appelle la quatrième guerre Punique[2] : il composa d'une masse de cuivre, d'airain, d'or et d'argent, une somme qui s'élevoit à plusieurs millions de talents[3].

Le trésor des Goths étoit célèbre : il consistoit dans les cent bassins remplis d'or, de perles et de diamants, offerts par Ataulphe à Placidie ; dans soixante calices, quinze patènes et vingt coffres précieux pour renfermer l'Évangile[4]. Le *Missorium*, partie de ces richesses, étoit un plat d'or de cinq cents livres de poids, élégamment ciselé. Un roi goth, Sisenand, l'engagea à Dagobert pour un secours de troupes ; le Goth le fit voler sur la route, puis il apaisa le Frank par une somme de deux cent mille sous d'or, prix jugé fort inférieur à la valeur du plat[5]. Mais la plus grande merveille de ce trésor étoit une table formée d'une seule émeraude : trois rangs de perles l'entouroient ; elle se soutenoit sur soixante-cinq pieds d'or massif incrustés de pierreries ; on l'estimoit cinq cent mille pièces d'or ; elle passa des Visigoths aux Arabes[6] : conquête digne de leur imagination.

L'histoire, en nous faisant la peinture générale des désastres de l'espèce humaine à cette époque, a laissé dans l'oubli les calamités particulières, insuffisante qu'elle étoit à redire tant de malheurs. Nous apprenons seulement par les apôtres chrétiens quelque chose des larmes qu'ils essuyoient en secret. La société, bouleversée dans ses fondements, ôta même à la chaumière l'inviolabilité de son indigence ; elle ne fut pas plus à l'abri que le palais : à cette époque, chaque tombeau renferma un misérable.

[1] PROCOP., *de Bell. Vand.*, lib. I, c. V ; VICTOR. VITENS., *de Persecut. Vandal.*, lib. I, cap. IV.

[2] SID. APOLL., *Paneg. Avit.*

[3] Ne æs quidem aut quicquam aliud unde pretium fieri posset in palatio reliquerat. Diripuerat et Capitolium, Jovis templum, tegularumque partem abstulerat alteram, quæ ex ære purissimo factæ, auroque largiter oblitæ, magnificam plane mirandamque speciem præbebant. (PROCOP., *Hist. Vand.*, l. I.)

[4] Nam sexaginta calices, quindecim patenas, viginti Evangeliorum capsas detulit, omnia ex auro puro, ac gemmis pretiosis ornata. Sed non est passus ea confringi. (GREG. TURON., l. III, c. X.)

Les Gestes des Franks, p. 557, répètent le même fait.

[5] In hujus beneficii repensionem missorium aureum nobilissimum ex thesauris Gothorum. . . . . . Dagoberto dare promisit, pensantem auri pondus quingentos. . . . . Cumque a Sisenando rege missorius ille legatariis fuisset traditus, a Gothis per vim tollitur, nec eum exinde exhibere permiserunt. Postea discurrentibus legatis ducenta millia solidorum missorii hujus pretii Dagobertus a Sisenando accipiens, ipsumque pensavit. (FREDEG., *Chron.*, c. 73.)

Le troisième fragment de Frédégaire et les *Gestes* de Dagobert, c. 29, redisent cette anecdote,

[6] *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes*, par M. Cardonne.

Le concile de Brague en Lusitanie, souscrit par dix évêques, donne une idée naïve de ce que l'on faisoit et de ce que l'on souffroit pendant les invasions. L'évêque Pancratien prit la parole : « Vous voyez, mes frères, dit-il, comme l'Espagne est ravagée « par les Barbares. Ils ruinent les églises, tuent les serviteurs de « Dieu, profanent la mémoire des saints, leurs os, leurs sépul- « cres, les cimetières. . . . . Mettez « devant les yeux de notre troupeau l'exemple de notre constance, « en souffrant pour Jésus-Christ quelque partie des tourments « qu'il a soufferts pour nous [1]. . . . » Alors Pancratien fit la profession de foi de l'Église catholique, et à chaque article, les évêques répondoient : *Nous le croyons* [2]. « Ainsi, que ferons-nous « maintenant des reliques des saints? » dit Pancratien. Clipand de Coimbre dit : « Que chacun fasse selon l'occasion; les Barbares « sont chez nous et pressent Lisbonne; ils tiennent Mérida et « Astracan; au premier jour ils viendront sur nous; que chacun « s'en aille chez soi, qu'il console les fidèles; qu'il cache douce- « ment les corps des saints, et nous envoie la relation des lieux et « des cavernes où on les aura mis, de peur qu'il ne les oublie avec le « temps. » Pancratien dit : « Allez en paix. Notre frère Pontamius « demeurera seulement à cause de la destruction de son église d'É- « minie que les Barbares ravagent. » Pontamius dit : « Que j'aille « aussi consoler mon troupeau et souffrir avec lui pour Jésus-Christ. « Je n'ai pas reçu la charge d'évêque pour être dans la prospérité, « mais dans le travail. » Pancratien dit : « C'est très-bien dit. Dieu « vous conserve! » Tous les évêques dirent : « Dieu vous con- « serve ! » Tous ensemble : « Allons en paix à Jésus-Christ [3]. »

Lorsque Attila parut dans les Gaules, la terreur se répandit devant lui : Geneviève de Nanterre rassura les habitants de Paris; elle exhortoit les femmes à prier réunies dans le Baptistère, et leur promettoit le salut de la ville : les hommes qui ne croyoient

[1] Notum vobis est, fratres et socii mei, quomodo barbaræ gentes devastant universam Hispaniam : templa evertunt, servos Christi occidunt in ore gladii, et memorias sanctorum, ossa, sepulchra, cœmeteria profanant. (*Lab. concil.*, p. 1508.)

[2] Similiter et nos credimus. (*Id.*, *ibid.*)

[3] *Pancratianus dixit* : Abite in pace omnes, solus remaneat frater noster propter destructionem Ecclesiæ suæ quam Barbari vexant.

Pontamius dixit : Abeam et ego ut confortem oves meas, et simul cum eis pro nomine Christi patiar labores et anxietates : non enim suscepi munus episcopi in prosperitate, sed in labore.

Pancrat. : Optimum verbum ; justum consilium : profertum approbo. Deus te conservet!

Omnes episcopi : servet te Deus!

Omnes simul : Abeamus in pace Jesu Christi. (*Conc.*, t. II, p. 1500.)

point aux prophéties de la bergère s'excitoient à la lapider ou à la noyer[1]. L'archidiacre d'Auxerre les détourna de ce mauvais dessein, en les assurant que saint Germain publioit les vertus de Geneviève : les Huns ne passèrent point sur les terres des Parisii[2]. Troyes fut épargnée, à la recommandation de saint Loup. Dans sa retraite, le fléau de Dieu se fit escorter par le saint[3] : saint Loup, esclave et prisonnier, protégeant Attila, est un grand trait de l'histoire de ces temps.

Saint Agnan, évêque d'Orléans, étoit renfermé dans sa ville que les Huns assiégeoient ; il envoie sur les murailles attendre et découvrir des libérateurs : rien ne paroissoit. « Priez, dit le saint, « priez avec foi ; » et il envoie de nouveau sur les murailles. Rien ne paroît encore : « priez, dit le saint, priez avec foi ; » et il envoie une troisième fois regarder du haut des tours. On apercevoit comme un petit nuage qui s'élevoit de terre.— « C'est le secours du Sei- « gneur ! » s'écrie l'évêque[4].

Genseric emmena de Rome en captivité Eudoxie et ses deux filles, seuls restes de la famille de Théodose[5]. Des milliers de Romains furent entassés sur les vaisseaux du vainqueur : par un raffinement de barbarie, on sépara les femmes de leurs maris, les

[1] Dies aliquot in Baptistorio vigilias exercentes, jejuniis et orationibus ac vigiliis insisterent ut suaserat Genovefa, Deo vacarunt. Viris quoque suadebat ne bona sua a Parisio auferrent. Urbem Parisium fore incontaminatam ab inimicis. Insurrexerunt in eam cives, dicentes pseudoprophetissam : tractaverunt ut Genovefam, aut lapidibus obrutam, aut vasto gurgite submersam punirent. (BOLL. III, p. 139.)

[2] Interea adveniente Autissiodorensi urbe archidiacono, qui olim audierat sanctum Germanum magnificum testimonium de Genovefa dedisse. . . . . dixit : Nolite tantum admittere facinus. . . . . . . Prædictum exercitum ne Parisium circumdaret procul abegit. (VITA S. GENOV. *ap. Boll.*, 3 janv.)

[3] Redux in Gallias, Lupus urbem suam ab Attilæ Hunnorum regis furore servavit an. 451, qui post vastas Romani imperii plurimas provincias, Thraciam, Illyriam, etc., Galliam quoque invaserat, ubi Remos, Cameracum, Lingonas, Autissiodorum, aliasque urbes ferro flammisque vastarat. Attilam Rhenum usque comitatus Lupus, inde reversus tum ut se arctius vocationibus divinis implicaret. (*Gall. Christ.*, t. XII, p. 485. *Vit. S. Lup. ap. Suri.*, p. 348.)

[4] Adspicite de muro civitatis, si Dei miseratio jam succurrat. . . . . . . Adspicientes autem muro, neminem viderunt. Et ille : Orate, inquit, fideliter. . . . . . . Orantibus autem illis, ait : Adspicite iterum. Et cum adspexissent, neminem viderunt qui ferret auxilium. Ait eis tertio : Si fideliter petitis, Dominus velociter adest. Exacta quoque oratione, tertio juxta senis imperium adspicientes de muro, viderunt a longe quasi nebulam de terra consurgere. Quod renuntiantes, ait sacerdos : Domini auxilium est. (GREG. TUR., l. II, p. 161.)

Du récit des guerriers *combattant après leur mort*, et de l'histoire de saint Agnan à Orléans, on peut conclure que des poëmes et des contes, devenus populaires dans le dernier siècle, ont leur origine, pour le fond ou pour la forme, dans les chroniques du cinquième au quinzième siècle.

[5] At Eudoxiam Gizerichus filiasque ejus ex Valentiniano duas, Eudociam et Placidiam, captivas abduxit. (PROCOP., *Hist. Vand.*, l. I.)

pères de leurs enfants [1]. Deogratias, évêque de Carthage, consacra les vases saints au rachat des prisonniers. Il convertit deux églises en hôpitaux, et, quoiqu'il fût d'un grand âge, il soignoit les malades qu'il visitoit jour et nuit. Il mourut, et ceux qu'il avoit délivrés crurent retomber en esclavage [2].

Lorsque Alaric entra dans Rome, Proba, veuve du préfet Pétronius, chef de la puissante famille Anicienne, se sauva dans un bateau sur le Tibre [3]; sa fille Læta, et sa petite-fille Démétriade, l'accompagnèrent : ces trois femmes virent de leur barque fugitive les flammes qui consumoient la ville éternelle. Proba possédoit de grands biens en Afrique; elle les vendit pour soulager ses compagnons d'exil et de malheur [4].

Fuyant les Barbares de l'Europe, les Romains se réfugioient en Afrique et en Asie; mais, dans ces provinces éloignées, ils rencontroient d'autres Barbares : chassés du cœur de l'Empire aux extrémités, rejetés des frontières au centre, la terre étoit devenue un parc où ils étoient traqués dans un cercle de chasseurs.

Saint Jérôme reçut quelques débris de tant de grandeurs dans cette grotte où le Roi des rois étoit né pauvre et nu. Quel spectacle et quelle leçon que ces descendants des Scipions et des Gracques réfugiés au pied du Calvaire! Saint Jérôme commentoit alors Ézéchiel; il appliquoit à Rome les paroles du prophète sur la ruine de Tyr et de Jérusalem : « Je ferai monter contre vous plu-
« sieurs peuples, comme la mer fait monter les flots. Ils détrui-
« ront les murs jusqu'à la poussière..... Je mettrai sur les enfants
« de Juda le poids de leurs crimes..... Ils verront venir épouvante
« sur épouvante [5]. » Mais lorsque lisant ces mots, *ils passeront d'un pays à un autre et seront emmenés captifs*, le solitaire jetoit les yeux sur ses hôtes, il fondoit en larmes.

Et pourtant la grotte de Bethléem n'étoit pas un asile assuré; d'autres ravageurs dépouilloient la Phénicie, la Syrie et l'Égypte [6]. Le désert, comme entraîné par les Barbares et changeant de place avec eux, s'étendoit sur la face des provinces jadis les plus fertiles; dans des contrées qu'avoient animées des peuples innombrables,

[1] VICTOR. VITENS., l. I, c. VIII. — [2] *Id.*, *ibid.*; FLEURY, *Hist. eccl.*, t. VI, p. 491.

[3] Probam fuisse matronam inter senatorias fama ac divitiis insignem. . . . . Jam et portum et amnem, potito hoste, familiæ suæ præcepisse, ut noctu portam panderent. (PROCOP., *Hist. Vand.*, l. I.)

[4] HIER., *epist.* VIII, *ad Demet.*, t. I, p. 62-73; SULP., XXIX, N. ult.; TILL., *Vie de sain Augustin.*

[5] Cap. VII, v. 26: cap. XII, v. 11.

[6] Invasis excisisque civitatibus atque castellis. . . . . (AMM. MARCELL.)

il ne restoit que la terre et le ciel [1]. Les sables mêmes de l'Arabie, qui faisoient suite à ces champs dévastés, étoient frappés de la plaie commune; saint Jérôme avoit à peine échappé aux mains des tribus errantes, et les religieux du Sina venoient d'être égorgés : Rome manquoit au monde, et la Thébaïde aux solitaires.

Quand la poussière qui s'élevoit sous les pieds de tant d'armées, qui sortoit de l'écroulement de tant de monuments, fut tombée; quand les tourbillons de fumée qui s'échappoient de tant de villes en flammes furent dissipés; quand la mort eut fait taire les gémissements de tant de victimes; quand le bruit de la chute du colosse romain eut cessé, alors on aperçut une croix, et au pied de cette croix un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Évangile à la main, assis sur des ruines, ressuscitoient la société au milieu des tombeaux, comme Jésus-Christ rendit la vie aux enfants de ceux qui avoient cru en lui.

[1] .... Ubi præter cœlum et terram.... cuncta perierunt. (HIERON. *ad Sophron.*)

ÉCLAIRCISSEMENTS.

SUR ATTILA.

Le nom d'Etzel n'est évidemment que la forme teutonique du nom caucasien Attila. Les imprimés et les manuscrits ne varient point sur ce nom, trop connu des Romains pour qu'ils pussent l'altérer, et dont la composition et l'euphonie n'avoient rien d'étranger à leur oreille. Vous les voyez au contraire varier sans cesse dans les noms que leur oule saisissoit mal, et pour lesquels leur alphabet n'offroit pas de lettres composées. Ainsi ils écrivoient Gaiseric, Geiseric, Gizeric, Genseric, etc. Le nom même de *Hun* s'altère; on le trouve souvent écrit *Chun*: les partisans de l'origine chinoise des Huns pourront en tirer une de ces inductions empruntées des langues, dont on fait aujourd'hui trop de cas. La science étymologique peut sans doute jeter quelque jour sur l'histoire, mais elle a aussi ses systèmes souvent plus propres à brouiller les origines qu'à les démêler. Le philologue Brigant démontroit doctement que tous les idiomes de la terre dérivoient du bas-breton; il lui paroissoit très probable qu'Adam et Ève parloient dans le paradis terrestre la langue qu'on parle à Quimper-Corentin; seulement il ne savoit pas au juste si c'étoit avant ou après leur péché.

Pour revenir au nom d'Attila, la syllabe *la* n'est pas dans ce nom une adjonction latine : je ferai voir que les anciennes langues barbares avoient une foule de mots terminés par la voyelle *a*. Etzel est si peu le nom primitif d'Attila, que même, dans un chant de l'*Edda*, il est écrit *Atil*, en omettant la voyelle finale; je citerai ce chant quand je parlerai de la poésie des peuples septentrionaux.

Quoi qu'il en soit, on lira avec un extrême plaisir les notes suivantes sur le poëme des *Nibelüngen*: je les dois à la politesse et à l'obligeance de S. Exc. M. Bunsen, digne et savant ami de M. Niebuhr, ministre de S. M. le roi de Prusse à Rome, et dont une triste prévoyance de l'avenir m'a fait cesser trop tôt d'être le collègue.

NOTES

COMMUNIQUÉES PAR S. EXC. M. BUNSEN.

"Le poëme épique germanique connu sous le titre de *Der Nibelüngen Not*, c'est-à-dire « la fin tragique (ou les malheurs) des Nibelongs », doit sa forme actuelle à un des premiers poëtes de la fin du douzième ou du commencement du treizième siècle : il n'est pas sûr que ce poëte fût *Wolfram von Eschenbach*, selon l'opinion générale, ou *Heinrich von Ofterdingen*, comme le croit M. Auguste-Guillaume de Schlegel.

Le nom de *Nibelüngen* est absolument ignoré. Le pays des *Nibelüngen* (ce qui paroit signifier pays des brouillards) pourroit bien être la Norwége; mais, dans le poëme, les héros de la Bourgogne sont eux-mêmes appelés les *Nibelüngen*.

"Les personnages historiques qui se trouvent dans le poëme sont les suivants."

I. *Cinquième et sixième siècles.*

1. *Etzel :* c'étoit le nom original d'Attila (+ 545), comme l'a déja remarqué Jean Müler dans son *Histoire de la Suisse* (I, 7, note 30). Ce nom signifie peut-être le prince de la Wolga, car ce fleuve est appelé *Etzel* par les Tartares. Entre les vassaux d'Etzel, paroît le grand roi des Ostrogoths, Théodoric (+ 527), appelé dans le poëme *Dietrich* de Bern (Vérone). D'après l'histoire, il ne naquit que quatre ans avant la mort d'Attila. Le poëme connoît encore *Irnfrid*, probablement *Hermenfrid*, roi de Thuringe, qui avoit pour épouse la nièce de Théodoric, et le roi des Ostrogoths, Vitiges, appelé *Witthich* (+ 542).

2. A côté de ces personnages des cinquième et sixième siècles se trouve le margrave Rudiger de Pechlarn, personnage historique vivant vers la moitié du dixième siècle. Il étoit margrave du pays au-dessous de l'Ens (en Autriche).

Le poëme nomme *Blodel*, frère du roi des Huns, que l'histoire appelle *Bleda*.

3. *Gunther*, roi des Bourgùignons, résidant à Worms, frère de Chriemhild, épouse de Sigfrid : Prosper Aquitanus a écrit ce qui suit en 431 :

« Gundicarium, Burgundionum regem, intra Gallias habitantem, Actius bello « obtinuit, pacemque ei supplicanti dedit; qua non diu potitus est, siquidem il- « lum Huni *cum populo suo ac stirpe* deleverunt. »

Le nom du frère *Giselher* se trouve dans un document du roi Gundobald, de l'an 517, parmi les rois de Bourgogne. Parmi les chevaliers de sa cour, *Volcher* rappelle le nom de *Talco*, qui assassina (en 577) Chilperich par ordre de Brunhild, sa belle-sœur.

4. *Sigfrid*, l'Achille du poëme, invulnérable comme le héros grec, à l'exception d'un seul endroit : Sigfrid, vainqueur des Nibelongs, d'un dragon et de la reine d'Ijenland, l'amazone Brunhild, qui devint épouse du roi Gunther et reine de Bourgogne. Son père, nommé *Sigmunt*, est roi des Pays-Bas (*Niderlant*), et réside à Santen, sur le bas Rhin.

Il est remarquable que le monument sépulcral du roi Siegbert (qui n'est qu'une autre manière d'écrire le même nom), élevé à Soissons dans l'église de Saint-Médard, que ce prince avoit bâtie, montre le dragon sous les pieds du roi. La vie de ce malheureux prince offre encore une ressemblance avec celle du héros du poëme, en ce qu'il vainquit, comme Sigfrid, les Saxons et les Danois, et qu'il fut assassiné (en 575) à l'instigation de sa belle-sœur Frédégonde, comme Sigfrid par les suggestions de Brunhild. Siegbert étoit roi d'Austrasie, dans laquelle se trouve *Santen*. *Guntran*, qui paroît être le même nom que Gunther ou *Gundar*, étoit son frère. Enfin la femme de Siegbert s'appelle *Brunehild*, fille du roi des Visigoths, Atanahild d'Espagne, qui fut assassinée en 613. La version de l'histoire du poëme, dans l'*Edda*, nomme Sigurd (Sigfrid) le premier époux de Brunehild.

Voilà tous les personnages du poëme : quelques-uns rappellent des noms, d'autres la vie et les faits d'hommes illustres, chez les Bourguignons, les Franks et les Goths des cinquième et sixième siècles. A l'exception du margrave Rudiger, qui appartient à un cercle postérieur du neuvième et du dixième siècle : je citerai maintenant les principaux noms historiques de ces deux derniers siècles.

II. *Neuvième et dixième siècles.*

Le poëme nomme les *Russes* qui paroissent sur la scène en 862, les Hongrois et les Huns qui s'y montrent, d'après l'opinion ancienne, en 900. Entre les per-

sonnages qui accueillent les Bourguignons lorsqu'ils se rendent par la Bavière et l'Autriche chez Attila, en Hongrie, se trouve l'évêque *Piligrin* ou *Pilgerin de Passau* (en Bavière). C'est le grand apôtre des Hongrois. Il fut évêque d'une partie de Hongrie et d'Autriche, depuis 971 jusqu'à 991. Les Bourguignons le trouvent à Passau : il y reçoit *Chriemhild* comme sa nièce.

III. *Onzième et douzième siècles.*

Au onzième siècle seulement peut appartenir la mention des Polonais, et au *douzième* celle de la ville de *Vienne*, bâtie en 1162.

Le grand génie de ce douzième siècle, qui sut réunir ces éléments épiques, tels qu'ils s'étoient formés dans le cours de l'histoire des peuples germaniques, en attachant les héros de plusieurs époques au principal événement de l'histoire des Bourguignons, la défaite du roi Gunther par les Huns; ce grand génie, dis-je, a donné à son récit la couleur du moyen-âge féodal et chevaleresque. Le poëme n'est donc historique, à proprement parler, que pour ce temps même, et ne présente des époques antérieures que l'image transmise par la tradition populaire. Ainsi la cour de Gunther est celle d'un prince du douzième siècle : l'armure des héros, et toute la vie sociale, est celle du même temps : les Huns du cinquième siècle vivent comme les Hongrois du onzième.

Les notices détaillées sur l'origine et l'histoire de ce poëme épique (auquel on peut, avec beaucoup de probabilité, rapporter le passage célèbre de la vie de Charlemagne : « Item barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum ac« tus et bella canebantur, scripsit memoriæque mandavit ») ont été recueillies par les savants *frères Grimm*, dans leur journal, le *Deutsche Wälder*. La meilleure dissertation sur son importance nationale et sa beauté épique est de M. *Aug.-G. Schlegel*, dans le Musée germanique (Deutsches Museum), publié par M. *Frédéric Schlegel.*

La première édition, faite en 1757 par *Bodmer*, fut dédiée à Frédéric le Grand, au génie duquel n'échappa point la grandeur de la conception de ce poëme, qui ne fut cependant apprécié par la nation qu'au commencement de notre siècle. Publié successivement par *Hagen* et *Zeume*, il a été dernièrement imprimé, d'après le manuscrit le plus ancien, avec un talent de critique éminent, par le célèbre philologue de Berlin, M. *Lachmann.*

Une traduction françoise de ce poëme, que les *Goëthe* et les *Schlegel* ont trouvé digne du nom de l'Iliade germanique, une traduction faite dans le style simple et naïf des chroniques, et précédée d'une notice historique et d'une analyse qui feroit ressortir la sublimité de la conception et les beautés de détail de cette épopée, obtiendroit un succès général. Elle demanderoit cependant un homme très versé dans la littérature allemande ancienne, pour bien comprendre la langue dans laquelle le poëme original est écrit.

EXTRAIT DU POËME DES NIBELÜNGEN,

Écrit en 4316 strophes de quatre vers rimés (espèce d'alexandrins), divisé en quarante *aventures.*

Gunther, fils de Danckart et d'Ute, roi de Bourgogne, résidant à Worms, avoit deux frères, *Gernot* et *Giselher*, et une sœur, objet de leurs soins, nommée *Chriemhild*; leur cour étoit la première de ce temps, et les plus célèbres chevaliers

y servoient : la jeune princesse étoit également célèbre dans tout le monde par sa beauté et la noblesse de son cœur. Elle eut un songe : elle rêva que, tenant dans ses mains un faucon, deux aigles se précipitoient sur lui et le tuoient. Sa mère lui expliqua ce songe : le faucon signifioit un noble chevalier qu'elle auroit pour époux, et qu'elle perdroit par une mort violente.

En ce temps-là, il y avoit à Santen un héros qui, par sa beauté et sa bravoure, surpassoit tous les chevaliers : *Sigfrid*, fils de *Sigmunt* et de *Sigelint*. Après avoir tué un dragon, dont le sang le rendit invulnérable, à l'exception d'un endroit entre les deux épaules, après avoir vaincu les frères Nibelong et Schilbong, propriétaires d'un trésor, il alla à la cour de Worms pour demander la main de Chriemhild. *Hagen*, le premier des chevaliers du roi, s'y opposoit ; mais Sigfrid ayant rendu deux grands services au roi, le roi lui promit de lui donner sa fille en mariage.

Le premier service fut de combattre les puissants ennemis de Gunther, les Saxons et les Danois : le second fut de l'aider à vaincre la célèbre amazone *Brunehild*, reine d'Isenlant ; elle obligeoit tous ceux qui venoient demander sa main de combattre trois fois avec elle ; ils perdoient la tête s'ils étoient vaincus ; ils obtenoient la reine pour épouse s'ils réussissoient à la vaincre. Jusqu'ici tous avoient péri : Gunther auroit eu le même sort si Sigfrid ne l'avoit assisté invisiblement : un habit magique, qu'il avoit enlevé à un nain, *Albrich*, gardien du trésor des Nibelongs, lui procura cet avantage.

Brunehild, vaincue, fut emmenée à Worms, où l'on célébra les noces de Gunther et de Sigfrid. La fière Brunehild ne permit pas à Gunther d'user de ses droits : lorsqu'il s'approcha d'elle, elle le lia, et lui fit promettre de n'attenter jamais à sa virginité. Mais Sigfrid aida encore son beau-frère à vaincre la belle amazone : ils attachèrent une nuit Brunehild sans qu'elle s'en aperçût ; elle cria merci, et devint dès lors épouse obéissante de Gunther.

Dans la lutte avec Brunehild, Sigfrid lui enleva sa ceinture et l'emporta : cette ceinture fut la première cause de son malheur et de la chute de toute la maison de Bourgogne.

Chriemhild, ayant découvert cette ceinture, tourmenta son mari par sa jalousie, jusqu'à ce que celui-ci dans un moment de foiblesse, et contre la parole donnée à Gunther, trahit le mystère : il donna la ceinture de Brunehild à sa femme, qui, de son côté, lui promit de la garder secrètement.

Quelque temps après, les deux princesses se rendirent à l'église ; Brunehild ne voulut pas permettre à l'épouse de Sigfrid, qui avoit été présentée comme vassale de Gunther, d'entrer à côté d'elle. Chriemhild offensée lui montra la ceinture, et l'appela concubine de son mari. Brunehild jura de tirer vengeance de cet affront ; elle accusa Sigfrid de s'être vanté d'avoir joui des faveurs de la reine : celui-ci prouva son innocence par un serment public. Le roi étoit satisfait, mais la reine appela Hagen, qui lui promit de la venger par la mort de Sigfrid. Il communiqua son dessein aux princes et au roi, qui céda aux insinuations du traître et aux larmes de sa femme. Hagen feignit la plus grande amitié pour Sigfrid, et voyant Chriemhild, qui n'oublioit point son rêve, inquiète sur le sort de son mari, il lui promit de ne s'éloigner jamais de lui, en ajoutant toutefois que cela paroissoit assez inutile, puisque le héros étoit invulnérable. Alors Chriemhild révéla à Hagen le point vulnérable, et marqua, par une croix rouge, l'endroit entre les épaules où le sang du dragon n'avoit pas pénétré.

Le succès de la trahison étant assuré, on arrangea une chasse sur une île du

Rhin; et, lorsque le héros alla se désaltérer à une fontaine dans la forêt, Hagen le perça : il fit placer le corps inanimé de Sigfrid devant la porte de Chriemhild, qui le lendemain fut épouvantée de ce spectacle lorsqu'elle sortit de ses appartements.

La première partie du poëme se termine ici. Chriemhild vécut dans le deuil le plus profond pendant treize années, pleurant la perte de son mari et le trésor des Nibelongs qu'on lui avoit enlevé.

Etzel, roi des Huns, ayant entendu parler de la gloire de Sigfrid et de la beauté de sa veuve, résolut, après la mort de sa première femme, *Helche*, de demander la main de Chriemhild. L'idée de se remarier, et surtout à un païen, effraya Chriemhild : elle ne céda que lorsqu'un des vassaux allemands d'Etzel, le margrave Rudiger, lui promit de ne l'abandonner jamais, de l'aider à venger l'assassinat de son premier mari et l'enlèvement du trésor des Nibelongs.

Chriemhild épousa le roi des Huns, qui la reçut à Vienne. Sa douleur continua, et sa soif de vengeance contre Hagen s'accrut. Elle feignit de mourir du désir de revoir ses parents. Etzel, pour la consoler, lui promit d'inviter toute la cour des Bourguignons à venir la voir. Gunther fut ainsi invité : Hagen lui conseilla de ne pas y aller, mais le roi partit avec mille soixante chevaliers et neuf mille de ses gens.

Arrivés au Danube, Hagen se fit prédire l'issue du voyage par les nymphes du fleuve, auxquelles il enleva leurs habits : elles lui déclarèrent que tous devoient périr dans cette expédition, hors le chapelain du roi. Hagen, pour faire mentir la destinée, précipita le prêtre dans le fleuve : mais celui-ci fut sauvé miraculeusement. Alors Hagen brisa le seul vaisseau sur lequel ils avoient traversé le Danube, et annonça à ses compagnons qu'ils ne retourneroient plus chez eux.

Etzel reçut ses hôtes avec cordialité : mais la reine ne cacha point sa fureur contre Hagen. Elle tenta de le faire tuer lui seul; n'ayant pu réussir, elle résolut de les faire périr tous. Tandis que les héros de Bourgogne étoient assis à un banquet, le maréchal du roi arriva, tout ensanglanté, avec la nouvelle que ses neuf mille soldats avoient été massacrés par Blodei, frère d'Etzel, qu'il venoit de tuer. Hagen se lève, abat la tête du jeune prince, fils d'Etzel et de Chriemhild, assis à table, et se retire avec les autres Bourguignons au château qui leur avoit été assigné pour demeure. Les Huns envoyés par la reine, ne pouvant pas y pénétrer, mirent le feu aux quatre coins de la forteresse : les chevaliers de Bourgogne étouffèrent l'incendie sous les cadavres des ennemis, et ranimèrent leurs forces épuisées en buvant du sang, d'après les conseils de Hagen, ce qui leur donna une rage et un courage invincibles.

Le lendemain, Rudiger et Théodoric cherchèrent en vain à obtenir le libre retour des Bourguignons : Chriemhild voulut la tête de Hagen, mais le roi refusa fortement de le livrer à sa vengeance. Rudiger, dont la fille devoit épouser le prince Giselher de Bourgogne, fut forcé, comme vassal d'Etzel, de renouveler l'attaque : après une scène attendrissante entre ce prince et Hagen, auquel il donna son bouclier (touché de l'héroïsme de son ennemi qui lui demanda ce dernier signe de son estime), il attaqua les héros de Bourgogne : le prince Gernot tomba entre ses mains : enfin lui et Giselher périrent au même moment en combattant corps à corps l'un contre l'autre.

Les gens de Rudiger furent tous tués. Lorsque les vassaux de Dietrich, roi des Amelongs (Ostrogoths), apprirent cette nouvelle, ils demandèrent la permission

d'enlever le corps du margrave. Le roi Gunther étoit disposé à le leur donner, mais Volkner et Hagen exigèrent d'eux de venir le reconnoître parmi les autres morts. Ainsi commença une querelle qui eut pour suite un nouveau combat, où tous les hommes de Dietrich, envoyés vers les Bourguignons, restèrent sur la place.

Le grand prince des Amelongs s'avança alors avec Hildebrandt, le plus brave de ses compagnons. Il pria le roi de se livrer à lui avec le peu de héros qui vivoient encore : sous cette condition il promit de sauver leur vie.

Les fiers Bourguignons refusèrent de se rendre : le héros des Ostrogoths vainquit le roi et Hagen, l'un après l'autre, et les emmena liés devant Chriemhild, en l'exhortant à respecter leur vie. Chriemhild parla d'abord à Hagen seul, en lui promettant la vie sauve, s'il vouloit lui dire ce qu'étoit devenu le trésor des Nibelongs. Hagen refusa de trahir le secret tant que son roi vivroit. Chriemhild lui fit montrer aussitôt la tête de Gunther. En la voyant, Hagen lui dit qu'il avoit prévu sa cruauté, et qu'il avoit voulu la pousser jusqu'au meurtre de son propre frère : il lui déclara qu'elle ne sauroit jamais le secret, que maintenant lui seul possédoit, après la mort de tous les princes de Bourgogne.

A ces mots, Chriemhild saisit un glaive, et fit voler la tête du héros. Hildebrandt, compagnon de Dietrich, à qui la garde de Hagen étoit confiée, saisi d'horreur, assomma la reine. Ainsi périrent les Bourguignons, et Etzel resta seul avec Dietrich pour pleurer les morts.

J'ajouterai à ces notes, communiquées par S. Exc. M. Bunsen, que les Allemands ont une tragédie d'Attila, de Warner. Il existe une Vie d'Attila, écrite dans le douzième siècle par Juvencus Cæcilius Calanus Delmaticus, et une autre Vie écrite dans le seizième par Olaüs, archevêque d'Upsal. Il a paru dernièrement en Allemagne une Histoire des Huns.

Teutonique. Ulphilas [1].

MARK. CAP. I.

MARC. CAP. I.

AIWAGGELJO THAIRH MARKU ANASTODEITH.

EVANGELIUM PER MARCUM INCIPIT.

1. Anastodeins aiwaggeljons Jesuis Christaus sunaus Goths.
Initium evangelii Jesu Christi filii Dei.

2. Swe gamelith ist in Esaün praufetau. Sai ik insandja aggilu
Sicut scriptum est in Esaia propheta. Ecce ego mitto angelum
meinana faura thus. Saei gamanweith wig theinana faura thus.
meum præ tibi. Qui parat viam tuam præ tibi.

[1] Voyez dans ce volume, page 415.

Teutonique du serment des peuples de Charles et Louis. An 842.

Obo Karl teu eid then er sine no bruodher Ludhuwige gesuor gele istit, ind Ludhuwig min herro then er imo gesuor forbrih chit: obi hina nes iou ven denne mag, noh ih, noh thero, noh hein thenihes, irrwenden mag vuidhar Karle imo ce folus tine vuirdhit.

Si Charles garde le serment que son frère Louis a juré, et si monseigneur Louis, de son côté, ne le tient, si je ne puis l'en détourner (Louis), et que moi et nul autre ne le puisse, je ne lui donnerai aucune aide contre Charles.

Teutonique de la chanson en l'honneur de Louis, fils de Louis le Bègue. An 881.

Elnen kuning weiz ich,	*Regem novi,*
Heisset herr Ludwig,	*Vocatur dominus Ludovicus,*
Der gerne Gott dienet,	*Qui lubens Deo servit,*
Weil er ihms lohnet.	*Quippe qui eum præmiis afficit.*

Teutonique saxon du commencement du huitième siècle.

ORAISON DOMINICALE.

Urin fader thic arth in heofnas;
Sic gehalgud thin noma;
To cymeth thin ryc;
Sic thin willa sue is in heofnas and in eortho;
Urin hlaf offirwistlio sel us to daig;
And forgese us scylda urna, sue we forgefan scyldgum urum,
And no inlead usig in custnung,
Ah gefrig usig from ifle.

Teutonique saxon du dixième siècle.

ORAISON DOMINICALE.

Thu vre Fader the eart on heofinum,
Cum thin ric;
Si thin willa on eorthan swa swa on heofinum;
Syle us to daeg urn daegthanlican hlaf;
And forgif us ure giltat, swa swa we forgifath tham the with us agyltath.

Suève ou scandinave de la plus ancienne Edda.

ODINN.	ODINUS.
Rap pv men nv Frigg.	*Da mihi consilium, Frigga!*
Allz mic fara tipir	*Si quidem cupio*
At vitia *Vafprupnis.*	*Invisere* Vasthrudnem.
Forvitni micla	*Aviditatem magnam*
Qvep ec mer a fornom starfom	*Profiteor esse mihi contendendi de antiquis litteris (mysteriis)*
Vip pann inn alsvinna iotunn.	*Cum omniscio isto gigante.*

Celtique.

ORAISON DOMINICALE.

Eyen taad rhuvn wytyn y neofoedodd,
Santeiddier yr hemvu tan :
De vedy drynas daw :
Guueler dy wollys arryddayar megis agyn y nefi.
Eyn-bara beunydda vul dyro inihеddivu :
Ammaddew ynny eyn deledion ; megis agi maddevu in deledwir ninaw ;
Agna thowys ni in brofedigaeth :
Namyn gvvaredni rahg drug. Amen.

Langue erse.

ORAISON DOMINICALE.

Ar nathairne ata ar neamh.
Goma beannuigte hainmsa.
Gu deig do Rioghachdsa.
Dentar do Tholsi air dtalmhuin mar ata air neamh.
Tabhair dhuinn ar bhfcacha, amhuil mhathmuid dar bhfeicheamhnuibh.
Agas na leig ambuadhread sinn.
Achd saor sinn o olc.
Oir is leatta an Rioghachd an cumhachd agas an gloir gu scorraidh. Amen.

ANALYSE RAISONNÉE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.



ANALYSE RAISONNÉE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LE REGNE DE KHLOVIGH JUSQU'A CELUI
DE PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

PREMIÈRE RACE.

QU'ÉTOIENT devenues les trois vérités de l'ordre social, quand l'Empire d'Occident s'écroula?

La vérité religieuse avoit fait un pas immense : le polythéisme étoit détruit, et avec le dogme d'un Dieu s'établissoient les vérités corollaires de ce dogme.

La vérité philosophique étoit rentrée dans la vérité religieuse comme au berceau de la civilisation.

La vérité politique avoit suivi les progrès de la vérité religieuse. Les destructeurs du monde romain étoient libres; ils trouvèrent sur leur chemin une société organisée dans la servitude : la jeune liberté sauvage s'assit d'abord sur cette société, comme le vieux despotisme romain l'avoit fait : des républiques militaires, frankes, burgondes, visigothes, saxonnes, gouvernèrent des esclaves à l'instar des anciennes républiques civiles, grecques et latines.

Voilà le point où avoient abouti les faits nés du choc des générations païennes, chrétiennes et barbares, à partir du règne d'Auguste pour arriver à celui d'Augustule.

Maintenant les trois vérités fondamentales, combinées d'une autre façon, vont produire aussi les faits du moyen-âge : la vérité religieuse, dominant tout, ordonnera la guerre et commandera la paix, favorisera la vérité politique (la liberté, dans les rangs inférieurs de la société, ou soutiendra partiellement le pouvoir dans des intérêts privés; elle poursuivra avec le fer et le feu la vérité philosophique échappée de nouveau du sanctuaire sous l'habit de quelque moine savant ou hérétique. Ainsi continuera

la lutte jusqu'au jour où les trois vérités, se pondérant, produiront la société perfectionnée des temps actuels.

J'ai dit que l'Empire romain-latin étoit devenu l'Empire romain-barbare un siècle et demi avant la chute d'Augustule. Cet Empire mixte subsista plus de quatre siècles encore après la déposition de ce prince. Les Franks, les Bourguignons et les Visigoths en Gaule, les Ostrogoths et les Lombards en Italie, furent des possesseurs que les populations connoissoient, qu'elles avoient vus dans les légions, et qui, soumis à leurs lois nationales, laissoient au monde assujetti ses mœurs, ses habitudes, souvent même ses propriétés : une religion commune étoit le lien commun entre les vaincus et les vainqueurs. Ce n'est qu'après l'invasion des Normands, sous les derniers rois franks de la race karlovingienne, que la transformation sociale commence à frapper les yeux.

Il n'y eut jamais de complète barbarie, comme on se l'est persuadé. On ne peut pas dire qu'un peuple soit entièrement barbare, quand il a conservé la culture de l'intelligence et la connoissance de l'administration. Or, l'étude des lettres, de la philosophie et de la théologie continua parmi le clergé ; l'administration municipale, fiscale, publique et domestique demeura longtemps ce qu'elle avoit été sous l'Empire. La science militaire périt dans la discipline, mais l'art de la fortification ne se détériora point, et même les machines de guerre se perfectionnèrent. Il n'y a donc rien de nouveau à remarquer sous les deux premières races, si ce n'est les mœurs particulières des familles investies du pouvoir, l'achèvement de la monarchie, de l'Église, et les hautes sources qui, comme des écluses, lâchèrent sur l'Europe le torrent des siècles féodaux.

Toutefois, deux observations doivent être faites. Le chef du gouvernement étoit électif sous la race mérovingienne et sous la race karlovingienne, de même qu'il l'avoit été au temps des Césars; mais auprès du gouvernement des Franks se trouvoit une institution qui le faisoit différer de l'antiquité romaine : des conseils, composés d'évêques et de chefs militaires décidoient les affaires avec le roi ; des assemblées générales, ou plutôt les grandes revues des mois de mars et de mai, recevoient une communication assez légère de la besogne traitée dans ces assemblées particulières : celles-ci étoient nées de la tradition des états des Gaules rétablis un moment par Arcade et Honorius, mais elles s'étoient surtout modelées sur l'organisation des conciles. Si l'on veut avoir une idée juste de ces temps, sans y chercher des nouveau-

tés qui n'y sont pas, il faut reconnoître que la société entière prit la forme ecclésiastique : tout se gouverna pour l'Église et par l'Église, depuis les nations jusqu'aux rois, dont le sacre étoit purement le sacre d'un évêque. Que les laïques fussent admis à siéger avec le clergé, ce n'étoit pas coutume insolite : dans plusieurs conventions religieuses, les empereurs romains présidoient, et les grands-officiers de la couronne délibéroient. Nous avons vu des philosophes et des païens même assister au concile de Nicée.

La seconde observation sur cette époque historique est relative aux maires du palais. Le premier maire dont il soit fait mention est Goggon, qui fut envoyé à Athanaghilde de la part de Sighebert, pour lui demander la main de Brunehilde.

Deux origines doivent être assignées à la *mairie*, l'une romaine, l'autre franke ou germanique. Le *maire* représentoit le *magister officiorum;* celui-ci acquit dans le palais des empereurs la puissance que le *maire* obtint dans la maison du roi frank. Considérée dans son origine romaine, la charge de maire du palais fut temporaire sous Sighebert et ses devanciers, viagère sous Khlother, héréditaire sous Khlovigh II : elle étoit incompatible avec la qualité de prêtre et d'évêque. Elle porte dans les auteurs le nom de *magister palatii, præfectus aulæ, rector aulæ, gubernator palatii, major domus, rector palatii, moderator palatii, præpositus palatii, provisor aulæ regiæ, provisor palatii.*

Pris dans son origine, franke ou germanique, le maire du palais étoit ce *duc* ou chef de guerre, dont l'élection appartenoit à la nation tout aussi bien que l'élection du roi : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* J'ai déja indiqué ce qu'il y avoit d'extraordinaire dans cette institution, qui créoit chez un même peuple deux pouvoirs suprêmes indépendants. Il devoit arriver, et il arriva que l'un de ces deux pouvoirs prévalut. Les maires, s'étant trouvés de plus grands hommes que les souverains, les supplantèrent. Après avoir commencé par abolir les assemblées générales, ils confisquèrent la royauté à leur profit, s'emparant à la fois du pouvoir et de la liberté. Les maires n'étoient point des rebelles; ils avoient le droit de conquérir, parceque leur autorité émanoit du peuple ou de ce qui étoit censé le représenter, et non du monarque : leur élection nationale, comme chefs de l'armée, leur donnoit une puissance légitime. Il faut donc réformer ces vieilles idées de sujets oppresseurs de leurs maîtres et détenteurs de leur couronne. Un roi et un général d'armée, également souverains par une élection séparée (*reges et duces sumunt*), s'attaquent; l'un triomphe de

l'autre, voilà tout. Une des dignités périt, et la mairie se confondit avec la royauté par une seule et même élection. On n'auroit pas perdu tant de lecture et de recherches à blâmer ou à justifier l'usurpation des maires du palais; on se seroit épargné de profondes considérations sur les dangers d'une charge trop prépondérante, si l'on eût fait attention à la double origine de cette charge, si l'on n'eût pas toujours voulu voir un *grand-maître de la maison du roi*, là où il falloit aussi reconnoître un chef militaire librement choisi par ses compagnons : « *Omnes Austrasii, cum eligerent Chro-* « *dinum majorem domus.* »

J'ai déja fait observer qu'il ne seroit pas rigoureusement exact de comparer les nations germaniques et slaves aux hordes sauvages de l'Amérique. Dans le tableau général que j'ai tracé des mœurs des Barbares, celles des Franks occupent une place considérable; j'ai donc peu de chose à ajouter ici. Cependant je dois remarquer que les Franks passoient encore pour le peuple le moins grossier de tous ces peuples; le témoignage d'Agathias est formel : « Les Franks, dit-il, ne ressemblent point aux autres Barbares « qui ne veulent vivre qu'aux champs et ont horreur du séjour « des villes. . . . . . . Ils sont très soumis aux lois, très polis; « ils ne diffèrent guère de nous que par le langage et le vêtement : « *nihiloque a nobis differre quam solummodo barbarico vestitu et* « *linguæ proprietate.* » Longtemps avant le sixième siècle, leurs relations avec les Romains avoient urbanisé leurs coutumes, sinon humanisé leur caractère. Salvien dit qu'ils étoient *hospitaliers*, ce qui signifie ici *sociables*. Dans le tombeau de Khildéric Ier, découvert en 1653 à Tournay, se trouva une pierre gravée : l'empreinte représentoit un homme fort beau, portant les cheveux longs, séparés sur le front et rejetés en arrière, tenant un javelot de la main droite; autour de la figure étoit écrit le nom de Khildéric en lettres romaines; un globe de cristal, signe de la puissance, un style avec des tablettes, des anneaux, des médailles de plusieurs empereurs, des lambeaux d'une étoffe de pourpre, étoient mêlés à des ossements : il n'y a rien dans tout cela de trop barbare. On lit aux histoires que les Germains adoucissoient leur rudesse au delà du Rhin par le voisinage des Franks. Selon Constantin Porphyrogénète, Constantin le Grand fut l'auteur d'une loi qui permettoit aux empereurs de s'allier au sang des Franks, tant ce sang paroissoit noble.

Mais, quel que fût le degré de sociabilité des Franks, il me semble qu'il n'en faut faire ni un peuple civilisé ni un peuple sau-

vage, et qu'il faut lui laisser surtout sa perfidie, sa légèreté, sa cruauté, sa fureur militaire, attestées par les auteurs contemporains. Vopiscus, et après lui Procope, accusent les Franks de se faire un jeu de violer leur foi, et Salvien leur reproche le peu d'importance qu'ils attachent au parjure. « Les Franks, dit Na- « zaire, surpassent toutes les nations barbares en férocité. » Un panégyriste anonyme prétend qu'ils se nourrissoient de la chair des bêtes féroces, et Libanius assure que la paix étoit pour eux une horrible calamité.

L'opinion dominante fait des Franks une ligue de quelques tribus germaniques associées pour la défense de leur liberté : c'est encore une de ces opinions sans preuve, qu'aucun document historique n'appuie. Les Franks étoient tout simplement des Germains, comme le témoignent saint Jérôme, Procope et Agathias. Que nos ancêtres aient reçu leur nom de la liberté, ou qu'ils le lui aient communiqué, notre orgueil national n'a rien à souffrir de l'une ou de l'autre hypothèse. Libanius, altérant le nom de *Frank* pour lui trouver une étymologie grecque, le fait dériver de φρακτοι, *habiles à se fortifier ;* d'autres veulent qu'il signifie *indomptable* dans une langue nommée *lingua attica* ou *hattica*, sans nous dire ce que c'est que cette langue. Le savant et judicieux greffier du Tillet, frère du savant évêque de Meaux, avance que le nom de *Frank* vient de deux mots teutons *Freien ansen*, libres jeunes hommes, ou libres compagnies, prononcés par synérèse *Fransen;* il remarque qu'un privilége de marchands octroyé par Louis le Gros a retenu le mot *anse*, *société*. Une grande autorité (M. Thierry) suppose au mot tudesque *Frank* ou *Frak* la puissance du mot latin *ferox ;* nous en restons toujours à la chanson des soldats de Probus pour autorité première. *Francus* étoit-il un sobriquet militaire donné par les soldats de Probus à cette poignée de Germains qu'ils vainquirent dans les environs de Mayence? Que vouloit dire ce sobriquet? Un savant[1] l'explique du mot *Fram* ou *Framée*, comme si les soldats de Probus avoient entendu les Barbares crier : A la lance ! à la lance ! aux armes ! aux armes ! Mais alors les Germains se seroient tous appelés Franks, puisqu'ils portoient tous la framée : *Frameas gerunt angusto et brevi ferro*, dit Tacite.

Quoi qu'il en soit, les Franks habitoient de l'autre côté du Rhin, à peu près au lieu où les place la carte de Peutinger, dans ce pays qui comprend aujourd'hui la Franconie, la Thuringe, la Hesse et

[1] GIBERT.

la Westphalie. Ils ravagèrent les Gaules sous Gallien, et pénétrèrent jusqu'en Espagne; ils reparurent sous Probus, sous Constance et sous Constantin. Constance transplanta une de leurs colonies dans le pays d'Amiens, de Beauvais, de Langres, de Troyes, et conclut un traité avec le reste. Après cette époque, des Franks entrèrent au service des empereurs. On voit successivement Sylvanus, Mellobald, Mérobald, Balton, Rikhomer, Carietton, Arbogaste, revêtus des grandes charges militaires de l'Empire. Mais d'autres Franks indépendants, Genobalde, Markhomer et Sunnon, restèrent ennemis, et firent, du temps de Maxime, une irruption dans les Gaules; ils paroissent s'y être fixés pendant le règne d'Honorius, vers l'an 420, et on leur donne pour conducteur le roi Pharamond. Comprenons toujours bien que ce nom de roi ne signifie que *chef* militaire (*koning*) de différents degrés : sur-roi, sous-roi, demi-roi : *ober-, under, halfkoning* (THIERRY).

Il n'est pas du tout sûr qu'il ait existé un Pharamond, et que ce Pharamond fût le père de Khlodion; mais il est certain que Khlodion, ou plutôt Khlogion le Chevelu, étoit roi des Franks occidentaux en 427, et qu'il s'empara de Tournay et de Cambray en 445. Aëtius le chassa de ses conquêtes en deçà du Rhin. Khlodion mourut en 447 ou 448.

Les uns lui donnent deux fils, les autres trois, parmi lesquels se trouveroit Auberon, dont on feroit descendre Ansbert, tige de la famille de la seconde race.

On ignore quel fut le père de Mérovée ou Mérovigh, successeur de Khlodion : étoit-il son fils? avoit-il un frère aîné, lequel implora le secours d'Attila, tandis que Mérovigh se jeta sous la protection des Romains? Il est prouvé que Mérovigh n'étoit pas ce beau jeune Frank qui portoit une longue chevelure blonde, qu'Aëtius adopta pour fils, et que Priscus avoit vu à Rome. Les savants ont fort disserté sur tout cela, sans réfléchir que la royauté, ou plutôt la *cheftainerie*, étant élective chez les Franks, il n'y avoit rien de plus naturel que de trouver des chefs successifs qui n'étoient pas fils les uns des autres. Ricoron dit qu'après la mort de Khlodion, Mérovigh fut élu roi des Franks. Frédégher raconte que la femme de Khlodion, se baignant un jour dans la mer, fut surprise par un monstre dont elle eut Mérovigh : fable mêlée de mythologie grecque et scandinave.

« Selon un certain poëte, appelé *Virgile*, dit le même auteur, « Priam fut le premier roi des Franks, et Friga fut le successeur

« de Priam. Troie étant prise, les Franks se séparèrent en deux « bandes : l'une, commandée par le roi Francio, s'avança en Eu-« rope, et s'établit sur les bords du Rhin. » L'auteur des *Gestes des Rois franks*, Paul Diacre, Roricon, Aimoin, Sighebert de Ghem-blours, font le même récit. Annius de Viterbe, enchérissant sur ces chroniques, compose une généalogie des rois gaulois et des rois franks; il donne vingt-deux rois aux Gaulois avant la guerre de Troie. Sous Rémus, le dernier de ces rois, arriva la prise de Troie; et Francus, fils d'Hector, vint épouser dans les Gaules la fille de Rémus. On veut que les Franks qui combattirent dans l'armée romaine, aux champs catalauniques, fussent commandés par Mérovigh.

Mérovigh eut pour successeur, l'an 456, Khildérik Ier, son fils. Khildérik, enlevé encore enfant par un parti de l'armée des Huns, fut délivré par un Frank nommé Viomade. Khildérik étoit un chef dissolu que les Franks chassèrent. Il se retira en Thuringe, auprès d'un roi nommé Bisingh. Les Franks se donnèrent pour chef Égidius, commandant les armées romaines. Au bout de huit ans, Khildérik fut rappelé; Viomade lui renvoya la moitié d'une pièce d'or qu'ils avoient rompue, et qui devoit être le signe d'une réconciliation avec son pays. Le vrai de tout cela, c'est que Khildérik étoit allé à Constantinople, d'où l'empereur le dépêcha en Gaule pour contre-balancer l'autorité suspecte d'Égidius.

Bazine, femme du roi de Thuringe, accourut auprès de son hôte Khildérik, et lui dit : « Je viens habiter avec toi; si je savois « qu'il y eût outre-mer quelqu'un qui me fût plus utile que toi, « je l'eusse été chercher pour dormir avec lui. » Khildérik se réjouit, et la prit à femme. La première nuit de leur mariage, Bazine dit à Khildérik : « Abstenons-nous; lève-toi, et ce que tu « verras dans la cour du logis, tu le viendras dire à ta servante. » Khildérik se leva et vit passer des bêtes qui ressembloient à des lions, à des licornes et à des léopards. Il revint vers sa femme, et lui dit ce qu'il avoit vu, et sa femme lui dit : « Maître, va de-« rechef, et ce que tu verras, tu le raconteras à ta servante. » Khildérik sortit de nouveau, et il vit passer des bêtes semblables à des ours et à des loups. Ayant raconté cela à sa femme, elle le fit sortir une troisième fois, et il vit des bêtes d'une race inférieure. Là-dessus Bazine explique à Khildérik toute sa postérité, et elle engendra un fils nommé Khlovigh : celui-ci fut grand, guerrier illustre, et semblable à un lion parmi les rois. Voici déja poindre l'imagination du moyen-âge; elle se retrouve dans l'his-

toire du mariage de Khlothilde, ou Khrotechilde, fille de Khilpérik et nièce de Gondebald, roi de Bourgogne.

Le Gaulois Aurélien, déguisé en mendiant, portant sur son dos une besace au bout d'un bâton, est chargé du message : il devoit remettre à Khlothilde un anneau que lui envoyoit Khlovigh, afin qu'elle eût foi dans les paroles du messager. Aurélien, arrivé à la porte de la ville (Genève), y trouva Khlothilde assise avec sa sœur Sœdehleuba : les deux sœurs exerçoient l'hospitalité envers les voyageurs, car elles étoient chrétiennes. Khlothilde s'empresse de laver les pieds d'Aurélien. Celui-ci se penche vers elle, et lui dit tout bas : « Maîtresse, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, « si tu me veux conduire dans un lieu où je te puisse parler en « secret. » — « Parle, » lui répond Khlothilde. Aurélien dit : « Khlovigh, roi des Franks, m'envoie vers toi ; si c'est la volonté « de Dieu, il desire vivement t'épouser, et, pour que tu me « croies, voilà son anneau. » Khlothilde l'accepte, et une grande joie reluit sur son visage ; elle dit au voyageur : « Prends ces cent « sous d'or pour récompense de ta peine, avec mon anneau. Re- « tourne vers ton maître ; dis-lui que, s'il me veut épouser, il « envoie promptement des ambassadeurs à mon oncle Gonde- « bald. » C'est une scène de l'*Odyssée*.

Aurélien part ; il s'endort sur le chemin ; un mendiant lui vole sa besace, dans laquelle étoit l'anneau de Khlothilde ; le mendiant est pris, battu de verges, et l'anneau retrouvé. Khlovigh dépêche des ambassadeurs à Gondebald, qui n'ose refuser Khlothilde. Les ambassadeurs présentent un sou et un denier, selon l'usage, fiancent Khlothilde au nom de Khlovigh, et l'emmènent dans une basterne. Khlothilde trouve qu'on ne va pas assez vite ; elle craint d'être poursuivie par Aridius, son ennemi, qui peut faire changer Gondebald de résolution. Elle saute sur un cheval, et la troupe franchit les collines et les vallées.

Aridius, sur ces entrefaites, étant revenu de Marseille à Genève, remontre à Gondebald qu'il a égorgé son frère Khilpérik, père de Khlothilde ; qu'il a fait attacher une pierre au cou de la mère de sa nièce, et l'a précipitée dans un puits ; qu'il a fait jeter dans le même puits les têtes des deux frères de Khlothilde ; que Khlothilde ne manquera pas d'accourir se venger, secondée de toute la puissance des Franks. Gondebald, effrayé, envoie à la poursuite de Khlothilde ; mais celle-ci, prévoyant ce qui devoit arriver, avoit ordonné d'incendier et de ravager douze lieues de pays derrière elle. Khlothilde sauvée s'écrie : « Je te rends graces, Dieu

« tout-puissant, de voir le commencement de la vengeance que « je devois à mes parents et à mes frères [1] ! » Véritables mœurs barbares, qui n'excluent pas la mansuétude des mœurs chrétiennes mêlées dans Khlothilde aux passions de sa nature sauvage.

Avant son mariage, Khlovigh, âgé de vingt ans, avoit attaqué la Gaule. Les monuments historiques prouvent que son invasion fut favorisée, surtout dans le midi de la France, par les évêques catholiques, en haine des Visigoths ariens. Khlovigh battit les Romains à Soissons, et les Allemands à Tolbiak. Il se fit ensuite chrétien : saint Remi lui conféra le baptême le jour de Noël, l'an 496.

Les Bourguignons et les Visigoths subirent tour à tour les armes de Khlovigh. Les Armoriques (la Bretagne), depuis longtemps soustraites à l'autorité des Romains, consentirent à reconnoître celle du fils de Mérovigh. Anastase, empereur d'Orient, envoya à Khlovigh le titre et les insignes de patrice, de consul et d'auguste.

Ce fut à peu près à cette époque que Khlovigh vint à Paris : Khildérik, son père, avoit occupé cette ville quand il pénétra dans les Gaules.

Khlovigh tua ou fit tuer tous ses parents, petits rois de Cologne, de Saint-Omer, de Cambray et du Mans.

Le premier concile de l'Église gallicane se tint sous Khlovigh à Orléans, l'an 511. On y trouve les principes du droit de régale, droit qui faisoit rentrer au fisc les revenus d'un bénéfice laissé sans maître pendant la vacance du bénéfice. Khlovigh ne comprit sans doute ce droit que comme un impôt que les prêtres lui accordoient sur leurs biens : quelques legs testamentaires du chef des Franks me font présumer qu'il ne parloit pas latin. Il suffit de mentionner ce droit de régale, pour entrevoir les abîmes qui nous séparent du passé : étrangers à notre propre histoire, ne nous semble-t-il pas qu'il s'agisse de quelque coutume de la Perse ou des Indes? On fixe à cette même année 511 la rédaction de la loi salique, la mort de sainte Genovefe (Geneviève) et celle de Khlovigh. La bergère gauloise et le roi frank furent inhumés dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui prit dans la suite le nom de la patronne de Paris; on célébroit encore au commencement de la révolution une messe pour le repos de l'ame du Sicambre, dans l'église même où il avoit été enterré.

La vérité religieuse a une vie que la vérité philosophique et la

[1] *Hist. Franc.*, eplt.

vérité politique n'ont pas : combien de fois les générations s'étoient-elles renouvelées, combien de fois la société avoit-elle changé de mœurs, d'opinions et de lois, dans l'espace de 1280 ans ! Qui s'étoit souvenu de Khlovigh à travers tant de ruines et de siècles ? un prêtre sur un tombeau.

Khlovigh laissa quatre fils, Thierry, fils d'une concubine ; Khlodomir, Khildebert, Khlother, fils de Khlothilde. Le royaume fut partagé selon la loi salique comme un bien de famille ; on en fit quatre lots qui furent tirés au sort : il n'y avoit point de droit d'aînesse ; nous avons vu que les lois des Barbares favorisoient le cadet. La France s'étendoit alors du Rhin aux Pyrénées et de l'Océan aux Alpes ; elle possédoit de plus la terre natale des Franks, au delà du Rhin, jusqu'à la Westphalie ; mais ces limites changeoient à tout moment. Une section géographique plus fixe avoit lieu ; le royaume de ce côté-ci de la Loire se divisoit en oriental et occidental, Oster-Rike et Néoster-Rike : l'Austrasie comprenoit le pays entre le Rhin, la Meuse et la Moselle ; la Neustrie embrassoit le territoire entre la Meuse, la Loire et l'Océan. Au delà de la Saône et de la Loire étoit la Gaule conquise sur les Burgondes ou Bourguignons et les Visigoths. Les chroniqueurs et les hagiographes disent souvent la *France* et la *Gaule*, distinguant l'une de l'autre.

Les quatre rois, pour succéder à la couronne, obtinrent le consentement des Franks. Les quatre royaumes étoient fédératifs sous une même loi politique ; il y avoit une assemblée commune qui délibéroit sur les affaires communes aux quatre États.

Les fils de Khlovigh eurent à soutenir la guerre contre Théodoric, roi d'Italie, contre Amalaric, roi des Visigoths d'Espagne, contre Balric, roi de Thuringe, contre Sighismond et Gondemar, rois de Bourgogne. La Bourgogne fut subjuguée et réunie à la France : ce royaume des Burgondes avoit subsisté cent vingt ans. Khlodomir, roi d'Orléans, fut tué à la bataille de Veseronce près de Vienne.

Il laissa trois fils : Théodebert, Gonther et Khlodoald, élevés par Khlothilde, veuve de Khlovigh. Khildebert et Khlother, pour s'emparer de ces jeunes enfants, députent Arcade à Khlothilde : c'étoit un sénateur de la ville de Clermont, homme choisi parmi ces vaincus qui ne refusent aucune condition de l'esclave, et qu'on attache au crime comme à la glèbe. Il portoit à Khlothilde des ciseaux et une épée nue, et il lui dit : « O glo-« rieuse reine, tes fils, nos seigneurs, desirent connoître ta vo-

« lonté concernant tes petits-enfants : ordonnes-tu qu'on leur « coupe les cheveux, ou qu'on les égorge? » A ce message, Khlothilde, saisie de terreur, regardant tour à tour l'épée nue et les ciseaux, répondit : « Si mes petits-enfants ne doivent pas régner, « je les aime mieux voir morts que tondus. » Arcade, ne laissant pas à l'aïeule le temps de s'expliquer plus clairement, revint trouver les deux rois, et leur dit : « Accomplissez votre dessein ; « la reine étant favorable se veut bien rendre à votre conseil. » Paroles ambiguës qu'on pouvoit expliquer dans un sens divers, selon l'événement. Khlother saisit le plus âgé des enfants, le jette contre terre, et lui enfonce son couteau sous l'aisselle. A ses cris son frère se prosterne aux pieds de Khildebert, embrasse ses genoux, et lui dit tout en larmes : « Secoure-moi, mon très cher « père, afin qu'il ne soit pas fait à moi comme à mon frère. » Alors Khildebert se prit à pleurer, et dit : « Je t'en prie, mon « très doux frère, que ta générosité m'accorde la vie de celui-ci. « Ce que tu me demanderas je te l'accorderai, pourvu qu'il ne « meure point. » Khlother, obstiné au meurtre, dit : « Rejette « l'enfant loin de toi, ou meurs pour lui : tu as été l'instigateur « de la chose, et maintenant tu me veux fausser la foi ! » Khildebert entendant ceci repoussa l'enfant, et Khlother lui perça le côté avec son couteau, comme il avoit fait à son frère ; ensuite Khlother et Khildebert tuèrent les nourriciers et les enfants compagnons de leurs neveux : l'un étoit âgé de dix ans, l'autre de sept. Khlodoald, le troisième fils de Khlodomir, fut sauvé par le secours d'hommes puissants [1]. Khlodoald, devenu grand, abandonna le royaume de la terre, passa à Dieu, coupa ses cheveux, et, persistant dans les bonnes œuvres, sortit prêtre de cette vie (7 septembre 560). Il bâtit un monastère au bourg de Noventium, qui changea son nom pour prendre celui du petit-fils de Khlovigh. Et Saint-Cloud vient de voir partir pour un dernier exil le dernier successeur du premier de nos rois !

Dans ces crimes de Khlother et de Khildebert, distinguez ce qui appartient à la civilisation de ce qui tient à la barbarie. Le massacre par les propres mains de Khlother est du sauvage ; le desir d'envahir un trône et d'accroître un état est de l'homme civilisé. Tous les frères de Khlother étant morts, il hérite d'eux : il livre bataille à son fils Khramn, qui s'étoit déja révolté ; il le défait, et le brûle avec toute sa famille dans une chaumière. Khlother meurt à Compiègne (562).

[1] Viros fortes. . . . . qui postea vulgo barones appellati sunt.

Ses quatre fils partagèrent de nouveau ses états, toujours avec l'assentiment des Franks; mais les quatre royaumes n'eurent pas les mêmes limites.

Sighebert épousa Brunehilde, fille puînée d'Athanaghilde, roi des Visigoths : elle étoit arienne, et se fit catholique. Khilpérik Ier eut pour maîtresse Frédégonde, qu'il épousa lorsque Galswinte, sa femme, sœur aînée de Brunehilde, fut morte.

Les démêlés et les fureurs de ces deux belles femmes amènent des guerres civiles, des empoisonnements, des meurtres, et occupent les règnes confus de Karibert, de Gontran, de Sighebert Ier, de Khilpérik Ier, de Khildebert II, de Khlother II, de Thierry Ier, de Théodebert II. Khlother II se trouve enfin seul maître du royaume des Franks en 613.

Les Lombards s'étoient établis en Italie (563) seize ans après l'extinction du royaume des Ostrogoths. L'exarchat de Ravenne avoit commencé sous le patrice Longin, envoyé de l'empereur Justin. Les maires du palais firent sentir leur autorité croissante dans l'Austrasie et la Bourgogne.

Les Gascons ou Wascons, vers l'an 593, descendirent des Pyrénées et s'établirent dans la Novempopulanie, à laquelle ils donnèrent leur nom; ils s'étendirent peu à peu jusqu'à la Garonne. Il y eut guerre avec ces peuples : Théodebert II, après les avoir défaits, leur donna pour chef Genialis, qui fut le premier duc de Gascogne.

Il ne faut croire ni tout le bien que Fortunat, Grégoire de Tours et saint Grégoire, pape, ont dit de Brunehilde, ni tout le mal qu'en ont raconté Frédégher, Aimoin et Adon, qui d'ailleurs n'étoient pas contemporains de cette princesse : c'étoit, à tout prendre, une femme de génie, et dont les monuments sont restés. Si elle fut mise à la torture pendant trois jours, promenée sur un chameau au milieu d'un camp, attachée à la queue d'un cheval, déchirée et mise en pièces par la course de cet animal fougueux, ce ne fut pas pour la punir de ses adultères, puisqu'elle avoit près de quatre-vingts ans. Si elle avoit fait mourir dix rois (ce qui est prouvé faux), il eût été plus juste de lui faire un crime des princes qu'elle avoit mis au monde, que de ceux dont elle avoit délivré la France.

Khlother décéda l'an 628. Il eut deux fils : Dagobert et Karibert. Karibert mourut vite, et Dagobert donna du poison à Khildérik, fils aîné de Karibert. Un autre fils de ce prince, Bogghis, se contenta de l'Aquitaine à titre de duché héréditaire.

Le roi Dagobert menoit toujours avec lui grande tourbe de concubines, c'est-à-dire de meschines qui pas n'étoient ses épouses, sans autres qu'il avoit autre part, qui avoient et nom et aornements de roynes. (*Mer des Hist. et chron.*) Grégoire de Tours cite trois reines : Nanthilde, Vulfgunde et Berthilde ; il se dispense de nommer les concubines, parcequ'elles sont, dit-il, en trop grand nombre. Les trésors de Dagobert et de saint Éloi sont demeurés fameux. *En chasses le roi se déportoit acoustumément.* (*Mer des Hist.*) Il y a une belle et poétique histoire d'un cerf qui se réfugia dans une petite chapelle bâtie à *Catulliac* par sainte Genovefe, sur les corps de saint Denis et de ses compagnons. Ce fut là que Dagobert jeta les fondements de ce Capitole des François où se conservoient leurs chroniques avec les cendres royales, comme les pièces à l'appui des faits. Buonaparte fit reconstruire les souterrains dévastés, et leur promit sa poussière en indemnité des vieilles gloires spoliées : il a déçu sa tombe. Louis XVIII occupe à peine un coin obscur des caveaux vides, avec les restes plus ou moins retrouvés de Marie-Antoinette, de Louis XVI, et quelques ossements rapportés de l'exil. Puis s'est venu cacher auprès de son père le dernier des Condé, devant le cercueil duquel Bossuet fût demeuré muet. Enfin le duc de Berry attend inutilement son père, son frère et son fils dans ces sépulcres d'espérance. Que sert-il de préparer d'avance un asile au néant, quand l'homme est chose si vaine qu'il n'est pas même sûr de naître ?

Les deux fils de Dagobert, Sighebert II ou III, roi d'Austrasie, Khlovigh II, roi de Bourgogne et de Neustrie, gouvernèrent l'Empire des Franks. Peppin le Vieux avoit été maire du palais sous Dagobert ; il continua de l'être sous Sighebert.

Suit l'histoire confuse de Dagobert II et III, de Khlother III, de Khildérik II, de Thierry III. La puissance royale avoit passé aux maires du palais après les sanglants démêlés de Grimoald, d'Arkembald, de l'évêque Léger, et d'Ébroïn.

Ébroïn est assassiné ; plusieurs maires du palais sont élus ; Berther est le dernier. Peppin de Héristal, duc d'Austrasie, petit-fils de Peppin le Vieux, père de Karle le Martel, aïeul de Peppin le Bref, et trisaïeul de Charlemagne, fait la guerre à Thierry, auquel il donnoit toujours le nom de roi. Thierry est battu, et Peppin, au lieu de le détrôner, règne à côté de lui sous le nom de maire du palais. Peppin fait rentrer dans l'obéissance les peuples qui s'étoient soustraits à l'autorité des Franks.

A Thierry III commence la série des rois surnommés *fainéants*.

L'âpre séve de la première race s'affadit promptement, et les fils de Khlovigh tombèrent vite du pavois dans un fourgon traîné par des bœufs.

Peppin continua de régner sous Khlovigh III, Khildebert III, fils de Thierry, et sous une partie du règne de Dagobert III, fils de Khildebert III (de 692 à 714). Peppin meurt et paroît, avant de mourir, ou méconnoître les grandes qualités de son fils Karle (Martel), ou n'oser le faire élire à sa place, parceque Karle n'étoit que le fils d'une concubine, Alpaïde : il lui substitua son petit-fils Theudoalde. Un enfant devint maire du palais sous la tutelle de Plectrude, son aïeule, comme s'il eût été un roi héréditaire. Karle, qui ne portoit pas encore son surnom, est emprisonné au desir de Plectrude. Les Franks se soulèvent : Theudoalde fuit; Karle se sauve de sa prison; les Austrasiens le reconnoissent pour leur duc.

Les Sarrasins appelés par le comte Julien chassoient alors les Visigoths et envahissoient l'Espagne. Les peuples du Nord se ruoient sur la France.

Dagobert meurt, et laisse un fils nommé Thierry; mais les Franks choisirent Daniel, fils de Khildérik II, qui régna sous le nom de Khilpérik II.

Il combattit Karle, duc d'Austrasie, qui le vainquit. Celui-ci fit nommer roi Khlother IV. Ce Khlother mourut tôt, et Khilpérik II, retiré en Aquitaine, fut rappelé par Karle, qui se contenta d'être son maire du palais.

Thierry IV, dit de Chelles, fils de Dagobert III, succède à Khilpérik II (720). C'est sous ce règne que Karle le Martel déploya ces talents de victoire qui lui valurent son surnom. Les Sarrasins avoient déja traversé l'Espagne, passé les Pyrénées, et inondé la France jusqu'à la Loire. Karle le Martel les écrasa entre Tours et Poitiers, et leur tua plus de trois cent mille hommes (732). C'est un des plus grands événements de l'histoire : les Sarrasins victorieux, le monde étoit mahométan. Karle abattit encore les Frisons, les fit catholiques, bon gré, mal gré, et réunit leur pays à la France.

Karle vainquit Eudes, duc d'Aquitaine, et força Hérald, fils d'Eudes, à lui faire hommage des domaines de son père.

Thierry étant décédé, Karle régna seul sur toute la France comme duc des Franks, depuis 737 jusqu'à 741. Il contint les Saxons soulevés de nouveau, chassa les Sarrasins de la Provence. Grégoire III lui proposa de se soustraire, lui pape, à la domina-

tion de l'empereur Léon, et de le proclamer, lui Karle, consul de Rome : commencement de l'autorité temporelle des papes.

Karle meurt (741). Karloman et Peppin, ses fils, se partagent l'autorité royale. Peppin, élu chef de la Neustrie, de la Bourgogne, et de la Provence, proclame roi Khildérik III, fils de Khildérik II, dans cette partie du royaume; Karloman reste gouverneur de l'Austrasie, puis se retire à Rome, et embrasse la vie monastique.

Quand le voyageur françois regarde le Soracte à l'horizon de la campagne romaine, se souvient-il qu'un Frank, fils de Karle le Martel, frère de Peppin le Bref et oncle de Charlemagne, habitoit une cellule au haut de cette montagne?

Khildérik III est détrôné, tondu et enfermé dans le monastère de Sithiu (Saint-Bertin). Il mourut en 754. Son fils Thierry passa sa vie à l'ombre des cloîtres dans le couvent de Fontenelle, en Normandie. Les Mérovingiens avoient régné deux cent soixante-dix ans.

Si les *Études* qui précèdent sont fondées sur des faits incontestables, le lecteur ne s'est point trouvé en un pays nouveau dans le royaume des Franks; c'est toujours l'*Empire barbare-romain*, tel qu'il existoit plus d'un siècle avant l'invasion de Khlovigh. Seulement le peuple vainqueur, qui s'est substitué à la souveraineté des Césars, parle sa langue maternelle, et se distingue par quelques coutumes de ses forêts; le fond de la société est demeuré le même. Au lieu de généraux romains, on voit des chefs germaniques qui se font gloire de jeter sur leur casaque étroite et bigarrée la pourpre consulaire qu'on leur envoie de Constantinople, mais à laquelle ils n'étoient pas étrangers. Tout étoit romain, religion, lois, administration : les Gaules, et surtout le Lyonnois, l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, la Guienne étoient couverts de temples, d'amphithéâtres, d'aqueducs, d'arcs de triomphe, et de villes ornées de Capitoles; les voies militaires existoient partout; Brunehilde les fit réparer. Il est vrai que les rois de la première race et les maires du palais les plus fameux, entre autres Karle le Martel, saccagèrent des cités qu'avoient épargnées les précédents Barbares. Avignon fut détruit de fond en comble; Agde et Béziers éprouvèrent le même sort. C'est encore Karle le Martel qui renversa Nîmes (738); il y ensevelit ces ruines que nous essayons d'exhumer.

La nature des propriétés ne changea pas davantage sous la domination des Franks; l'esclavage étoit de droit commun chez les Barbares comme chez les Romains, bien qu'il fût plus doux chez les premiers. Ainsi la servitude que l'on remarque en Gaule

devenue franke n'étoit point le résultat de la conquête; c'étoit tout simplement ce qui existoit parmi le peuple vainqueur et parmi le peuple vaincu, l'effet de ces lois grossières nées de la rude liberté germanique, et de ces lois élaborées, écloses du despotisme raffiné de la civilisation romaine. Les Gaulois, que la conquête franke trouva libres, restèrent libres; ceux qui ne l'étoient pas portèrent le joug auquel les condamnoient le Code romain, les lois saliques, ripuaire, saxonne, gombette et visigothe. La propriété moyenne continuoit à se perdre dans la grande propriété, par les raisons qu'en donne Salvien : *De Gub.* (Voyez l'*Étude cinquième, troisième partie.*)

Quant à l'état des personnes, le tarif des *compositions* annonce bien la dégradation morale de ces personnes, mais ne prouve pas le changement de leur état. Les noms seuls suffisent pour indiquer la position des hommes : presque tous les noms des évêques et des chefs des emplois civils sont latins de ce côté-ci de la Loire, dans les premiers siècles de la monarchie, et presque tous les noms de l'armée sont franks; mais en Provence, en Auvergne, et de l'autre côté de la Loire jusqu'aux Pyrénées, presque tous les noms sont d'origine latine ou gothique dans l'armée, l'Église et l'administration. Lorsque les chefs franks commencèrent à entrer eux-mêmes dans le clergé, et que le soldat devint moine, l'évêque et le moine se firent à leur tour soldats. On voit, dès la première race, l'évêque d'Auxerre, Haincmar, combattre avec Karle le Martel contre les Sarrasins, et contribuer puissamment à la victoire. (*Hist. epis. Autis.*)

Les sciences et les lettres furent, à cette époque, dans les Gaules, ce qu'elles étoient dans le monde romain, selon le degré d'instruction et le plus ou moins de tranquillité des diverses provinces de l'empire. Fortunat, Frédégher, Grégoire de Tours, Marculfe, saint Remi, une foule d'ecclésiastiques et quelques laïques lettrés écrivoient alors.

Sous le rapport politique, nous voyons le dernier des Mérovingiens tondu et renfermé dans un cloître : ce n'est point encore là une nouveauté; l'usage remontoit plus haut; on rasoit les derniers empereurs d'Occident pour en faire des prêtres et des évêques.

Mais il ne me semble pas certain que Khilpérik devînt moine, bien qu'on lui coupât les cheveux et qu'on le confinât dans un monastère. Couper les cheveux à un Mérovingien, c'étoit tout simplement le déposer et le reléguer dans la classe populaire. On dépouilloit un roi frank de sa chevelure comme un empereur

de son diadème. Les Germains, dans leur simplicité, avoient attaché le signe de la puissance à la couronne naturelle de l'homme.

Il arriva que l'inégalité des rangs se glissa, par cette coutume, dans la nation. Pour que les chefs fussent distingués des soldats, il fallut bien que ceux-ci se coupassent les cheveux : le simple Frank portoit les cheveux courts par derrière et longs par devant (SIDOINE). Khlovigh et ses premiers compagnons, en revenant de la conquête du royaume des Visigoths, offrirent quelques cheveux de leur tête à des évêques. Ces Samsons leur laissoient ce gage comme un signe de force et de protection. Un pêcheur trouva le corps d'un jeune homme dans la Marne; il le reconnut pour être le corps de Khlovigh II, à la longue chevelure dont la tête étoit ornée, et dont l'eau n'avoit pas encore déroulé les tresses (GREG. TUR., lib. VIII). Les Bourguignons, à la bataille de Véseronce, reconnurent au même signe qu'un chef frank, Khlodomir, avoit été tué. « Ces chefs, dit Agathias, portent une chevelure « longue; ils la partagent sur le front et la laissent tomber sur « leurs épaules; ils la font friser; ils l'entretiennent avec de l'huile; « elle n'est point sale, comme celle de quelques peuples, ni tressée en petites nattes, comme celle des Goths. Les simples Franks « ont les cheveux coupés en rond, et il ne leur est pas permis de « les laisser croître. »

On prêtoit serment sur ses cheveux.

A douze ans on coupoit pour la première fois la chevelure aux enfants de la classe commune; cela donnoit lieu à une fête de famille appelée *capitolatoria*.

Les clercs étoient tondus comme serfs de Dieu : la tonsure a la même origine.

On condamnoit les conspirateurs à s'inciser mutuellement les cheveux.

Les Visigoths paroissent avoir attaché aux cheveux la même puissance que les Franks : un canon du concile de Tolède, de l'an 628, déclare qu'on ne pourra prendre à roi celui qui se sera fait couper les cheveux.

Quand les cheveux repoussoient, le pouvoir revenoit. Thierry III recouvra la dignité royale, qu'il avoit perdue en perdant ses cheveux (*Quam nuper tonsoratus amiserat, recepit dignitatem*). Khlovigh avoit fait couper les cheveux au roi Khararik et à son fils: Khararik pleuroit de sa honte; son fils lui dit : « Les feuilles tondues sur le bois vert ne se sont pas séchées; elles renaissent

promptement. « (*In viridi ligno hæ frondes succisæ sunt, nec omnino arescunt; sed velociter emergunt.*)

La couronne même de Charlemagne n'usurpa point sur la chevelure du Frank l'autorité souveraine. Lother se vouloit saisir de Karle, son frère, pour le tondre et le rendre incapable de la royauté; la nature avoit devancé l'inimitié fraternelle, et la tête de Karle le Chauve offroit l'image de son impuissance à porter le sceptre.

Mais, vers la fin du sixième siècle, il y avoit déjà des Gaulois-Romains qui laissoient croître leur barbe et leurs cheveux : les Franks toléroient cette imitation, pour cacher peut-être leur petit nombre. « Grégoire de Tours remarque que le bienheureux « Léobard n'étoit pas de ceux qui cherchent à plaire aux Barbares « en laissant flotter épars les anneaux de leurs cheveux. » (*Dimissis capillorum flagellis Barbarum plaudebat.* De Vit. Patrum.). Le précepteur de Dagobert, Saudreghesil, avoit une longue barbe, puisque Dagobert la lui coupa. Enfin, dans le douzième siècle, les rois abrogèrent la loi qui défendoit aux serfs de porter les cheveux longs. Cette abrogation fut obtenue à la sollicitation de Pierre Lombard, évêque de Paris, et de plusieurs autres prélats. Les ecclésiastiques, en envoyant leurs serfs à la guerre, et les donnant pour champions, exigèrent qu'ils eussent l'extérieur des ingénus contre lesquels ils combattoient. Voilà comment la longue chevelure a marqué parmi nous une grande époque historique, comment elle a servi à marquer le passage de l'esclavage à la liberté, et la transformation du Frank en François. Il faut toutefois remarquer qu'il y avoit des Gaulois appelés *Capillati, Crinosi,* une Gaule chevelue, *Gallia comata;* que les Bretons portoient les cheveux longs comme les Franks (Frédégher); que, dans les vies de plusieurs saints gaulois, on voit ces saints arranger leur chevelure. Est-il probable que les Franks, en se fixant au milieu de leurs conquêtes, aient forcé tous les peuples qui reconnoissoient leur domination à quitter leurs usages? C'est donc particulièrement de la nation victorieuse qu'il faut entendre tout ce qui est dit concernant les cheveux dans notre histoire.

Je ne m'arrêterai point à l'examen de cette seconde invasion des Franks, qu'on place à l'avénement des maires de la race karlovingienne, laquelle invasion aurait donné la couronne à cette race : qu'il y eut des guerres civiles continuelles entre les Franks de l'Austrasie et les Franks de la Neustrie, rien n'est plus vrai; que ces guerres conférèrent la puissance à ceux qui avoient le

génie, et qu'elles mirent les Karlovingiens à la place des Mérovingiens, rien n'est encore plus exact; mais, dans tout cela, il le faut dire, il n'y a pas trace d'invasion nouvelle. En attendant des preuves qui jusqu'ici ne se trouvent point, je ne puis penser comme des hommes habiles dont je me plais, d'ailleurs, à reconnoître tout le mérite[1].

Il y eut, sous la première race, et jusque sous la seconde, dans les familles souveraines barbares un désordre qui n'exista point dans les familles souveraines romaines. Les princes franks avoient plusieurs femmes et plusieurs concubines, et les partages avoient lieu entre les enfants de ces femmes sans distinction de droit d'aînesse, sans égard à la bâtardise et à la légitimité.

En résumé, la société, dans sa décomposition et sa recomposition, lente et graduelle, fut presque immobile sous les Mérovingiens : une transformation sensible ne se manifesta que vers la fin de la seconde race. Il n'y a donc rien d'important à examiner dans les cinq cents premières années de la monarchie, si ce n'est la marche ascendante de l'Église vers le plus haut point de sa domination. Les bas siècles furent tout entiers le règne et l'ouvrage de l'Église : je montrerai bientôt sa position, quand nous serons arrivés à l'entrée même de cette autre espèce de barbarie, qu'on appelle le Moyen-Age; barbarie d'où sont sorties, par la fusion complète des peuples païen, chrétien et barbare, les nations modernes.

SECONDE RACE.

Traiter d'usurpation l'avénement de Peppin à la couronne, c'est un de ces vieux mensonges historiques qui deviennent des vérités à force d'être redits. Il n'y a point d'usurpation là où la monarchie est élective, on l'a déja remarqué; c'est l'hérédité qui dans ce cas est une usurpation. « Peppin fut élu de l'avis et du consentement de tous les Franks, » ce sont les paroles du premier continuateur de Frédégher. (*Cap.* XII.) Le pape Zacharie, consulté par Peppin, eut raison de répondre : « Il me paroît bon et utile que « celui-là soit roi qui, sans en avoir le nom, en a la puissance, de « préférence à celui qui, portant le nom de roi, n'en garde pas « l'autorité. »

[1] *Voyez* la Préface.

Les papes d'ailleurs, pères communs des fidèles, ne peuvent entrer dans ces questions de droit; ils ne doivent reconnoître que le fait : sinon la cour de Rome se trouveroit enveloppée dans toutes les révolutions des cours chrétiennes; la chute du plus petit trône au bout de la terre ébranleroit le Vatican. « Le prince, dit « Éginhard, se contentoit d'avoir les cheveux flottants et la barbe « longue; il étoit réduit à une pension alimentaire, réglée par le « maire du palais; il ne possédoit qu'une maison de campagne « d'un revenu modique, et quand il voyageoit, c'étoit sur un « chariot traîné par des bœufs, et qu'un bouvier conduisoit à la « manière des paysans. »

Les intérêts, sans doute, vinrent à l'appui des réalités politiques. Il avoit existé de grandes liaisons entre les papes Grégoire II, Grégoire III, et le maire du palais Karle le Martel. Peppin desiroit être roi des Franks, comme Zacharie desiroit se soustraire au joug des empereurs de Constantinople, protecteurs des Iconoclastes, et à l'oppression des Lombards. Saint Boniface, évêque de Mayence, ayant besoin de l'entremise des Franks pour étendre ses missions en Germanie, fut le négociateur qui mena toute cette affaire entre Zacharie et Peppin. Et pourtant Peppin crut devoir demander l'absolution de son infidélité envers Khildérik III, au pape Étienne, bien aise qu'étoit celui-ci qu'on lui reconnût le droit de condamner ou d'absoudre.

D'un autre côté, les ducs d'Aquitaine refusèrent assez longtemps de se soumettre à Peppin; nous les voyons, jusque sous la troisième race, renier Hugues Capet et dater les actes publics : *Rege terreno deficiente*, *Christo regnante*. Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine à cette époque, ne reconnut d'une manière authentique que Robert, fils de Hugues : *Regnante Roberto*, *rege theosopho*. On eût ignoré les causes secrètes des rudes guerres que Peppin d'Héristal, Karle le Martel, Peppin le Bref et Charlemagne firent aux Aquitains, si la charte d'Alaon, imprimée dans les conciles d'Espagne, commentée et éclaircie par dom Vaissette, ne prouvoit que les ducs d'Aquitaine descendoient d'Haribert par Bogghis, famille illustre qui s'est perpétuée jusqu'à Louis d'Armagnac, duc de Nemours, tué à la bataille de Cérignoles, en 1503. Ainsi les ducs d'Aquitaine venoient en directe ligne de Khlovigh; la force seule les put réduire à n'être que les vassaux d'une couronne dont leurs pères avoient été les maîtres. Il est curieux de remarquer aujourd'hui l'ignorance ou la mauvaise foi d'Éginhard; après avoir dit que Charles et Carloman succédèrent à Peppin leur père, il ajoute :

« L'Aquitaine ne put demeurer longtemps tranquille, par suite des « guerres dont elle avoit été le théâtre. *Un certain Hunold*, aspi- « rant au pouvoir, excita les habitants, etc. » Or, ce certain Hunold étoit fils d'Eudes, duc d'Aquitaine et père de Waiffer, également duc d'Aquitaine et héritier de la maison des Mérovingiens. Je me suis arrêté à ces guerres d'Aquitaine, dont aucun historien, Gaillard et La Bruère exceptés, n'a touché la vraie cause : c'étoit tout simplement une lutte entre un ancien fait et un fait nouveau, entre la première et la seconde race.

Peppin, élu roi à Soissons (751), défait les Saxons; il passe en Italie à la prière du pape Étienne III, pour combattre Astolphe, roi des Lombards, qui menaçoit Rome après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne. Peppin reprend l'exarchat, le donne au pape, et jette les fondements de la royauté temporelle des pontifes.

Après Peppin vient son fils, qui ressuscite l'Empire d'Occident. Charlemagne continue contre les Saxons cette guerre qui dura trente-trois années; il détruit en Italie la monarchie des Lombards, et refoule les Sarrasins en Espagne. La défaite de son arrière-garde à Roncevaux engendre pour lui une gloire romanesque qui marche de pair avec sa gloire historique.

On compte cinquante-trois expéditions militaires de Charlemagne; un historien moderne en a donné le tableau. M. Guizot remarque judicieusement que la plupart de ces expéditions eurent pour motifs d'arrêter et de terminer les deux grandes invasions des Barbares du Nord et du Midi.

Charlemagne est couronné empereur d'Occident à Rome par le pape Léon III (800). Après un intervalle de trois cent vingt-quatre années, fut rétabli cet Empire dont l'ombre et le nom restent encore après la disparition du corps et de la puissance.

Une sensibilité naturelle pour l'honneur d'un grand homme a porté presque tous les écrivains à se taire sur la destinée des cousins de Charlemagne : Peppin le Bref avoit laissé deux fils, Karloman et Karle; Karloman eut à son tour deux fils, Peppin et Siaghre. Le premier a disparu dans l'histoire; pendant près de neuf siècles on a ignoré le sort du second. Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pons de Nice, envoyé à l'évêque de Meaux, a fait retrouver Siaghre dans un moine de cette abbaye. Siaghre, devenu évêque de Nice, a été mis au rang des saints, et il étoit réservé à Bossuet de laver d'un crime la mémoire de Charlemagne.

Ce prince, qui étoit allé chercher les Barbares jusque chez eux pour en épuiser la source, vit les premières voiles des Normands :

ils s'éloignèrent en toute hâte de la côte que l'empereur protégeoit de sa présence. Charlemagne se leva de table, se mit à une fenêtre qui regardoit l'Orient et y demeura longtemps immobile : des larmes couloient le long de ses joues; personne n'osoit l'interroger. « Mes fidèles, dit-il aux grands qui l'environnoient, savez-vous « pourquoi je pleure? Je ne crains pas pour moi ces pirates, mais « je m'afflige que, moi vivant, ils aient osé insulter ce rivage. Je « prévois les maux qu'ils feront souffrir à mes descendants et à « leurs peuples. » (*Moine de Saint-Gall.*)

Ce même prince associant son fils, Hlovigh le Débonnaire, à l'empire, lui dit : « Fils, cher à Dieu, à ton père, et à ce peuple, « toi que Dieu m'a laissé pour ma consolation; tu le vois, mon « âge se hâte; ma vieillesse même m'échappe : le temps de ma « mort approche. . . . . . Le pays des Franks m'a vu naître, « Christ m'a accordé cet honneur; Christ me permit de posséder « les royaumes paternels : je les ai gardés non moins florissants « que je ne les ai reçus. Le premier d'entre les Franks j'ai obtenu « le nom de César, et transporté à la race des Franks l'empire « de la race de Romulus. Reçois ma couronne, ô mon fils, Christ « consentant, et avec elle les marques de la puissance. . . . . . »

« Karle embrasse tendrement son fils, et lui dit le dernier » adieu. » (*Ermold. Nigel.*)

Le vieux chrétien Charlemagne pleurant à la vue de la mer, par le pressentiment des maux qu'éprouveroit sa patrie quand il ne seroit plus; puis associant à l'empire, avec un cœur tout paternel, ce fils qui devoit être si malheureux père; racontant à ce fils sa propre histoire, lui disant qu'il étoit né dans le pays des Franks, qu'il avoit transporté à la race des Franks l'empire de la race de Romulus; Charlemagne annonçant que son temps est fini, que la vieillesse même lui échappe : ce sont de belles scènes qui attendent le peintre futur de notre histoire. Les dernières paroles d'un père de famille, au milieu de ses enfants, ont quelque chose de triste et de solennel : le genre humain est la famille d'un grand homme, et c'est elle qui l'entoure à son lit de mort.

Le poëte de Hlovigh fait venir son nom *Hludovicus* du mot latin *Ludus*, ou, ce qui est beaucoup plus vrai, des deux mots teutons, *Hlut*, fameux, et *Wigh*, dieu à la guerre. Hlovigh le Débonnaire étoit malheureusement trop bon écolier; il savoit le grec et le latin : l'éducation littéraire donnée aux enfants de Charlemagne fut une des causes de la prompte dégénération de sa race. Hlovigh hérita du titre d'empereur et de roi des Franks;

Peppin, autre fils de Charlemagne, avoit eu en partage le royaume d'Italie.

Hlovigh le Débonnaire associa son fils Lother à l'empire (817), créa son autre fils Peppin, duc d'Aquitaine, et son autre fils Hlovigh, roi de France. Son quatrième fils Karle II, dit le Chauve, qu'il avoit eu de Judith, sa seconde femme, n'eut d'abord aucun partage.

Les démêlés de Hlovigh le Débonnaire et de ses fils eurent pour résultat deux dépositions et deux restaurations de ce prince, qui expira en 840 d'inanition et de chagrin.

Karle le Chauve n'avoit que dix-sept ans lorsque son père décéda : il étoit roi de France, de Bourgogne et d'Aquitaine. Il s'unit à Hlovigh, roi de Bavière, son frère de père, contre Lother, empereur et roi d'Italie et de Rome. La bataille de Fontenai, en Bourgogne, fut livrée le 25 juin 841. Karle le Chauve et Hlovigh de Bavière demeurèrent vainqueurs de Lother et du jeune Peppin, fils de Peppin, roi d'Aquitaine, dont la dépouille avoit été donnée par Hlovigh le Débonnaire à Karle le Chauve.

On a porté jusqu'à cent mille le nombre des morts restés sur la place : exagération manifeste. (Voir *la savante Dissertation de l'abbé Lebœuf.*) Mais ces affaires entre les Franks étoient extrêmement cruelles, et l'ordre profond qu'ils affectoient dans leur infanterie amenoit des résultats extraordinaires. Thierry remporta, en 612, une victoire sur son frère Théodebert à Tolbiac, lieu déja célèbre. « Le meurtre fut tel des deux côtés, dit la Chronique de Frédé-« gher, que les corps des tués n'ayant pas assez de place pour « tomber restèrent debout serrés les uns contre les autres, comme « s'ils eussent été vivants. » (*Stabant mortui inter cæterorum cadavera stricti, quasi viventes*, cap. XXXVIII.)

Un des premiers historiens des temps modernes, M. Thierry, a fixé avec une rare perspicacité à la bataille de Fontenai le commencement de la transformation du peuple frank en nation françoise. La plus grande perte étant tombée sur les tribus qui se servoient encore de la langue germanique, les vainqueurs firent graduellement prévaloir les mœurs et la langue romanes. Cette bataille prépara encore une révolution par un autre effet : la plupart des anciens chefs franks y périrent, comme les anciens nobles françois restèrent au champ de Crécy ; ce qui amena au rang supérieur de la société les chefs d'un rang secondaire, de même encore que la seconde noblesse françoise surgit après les déroutes de Crécy et de Poitiers. Ces seconds Franks, fixés dans leurs fiefs,

devinrent, sous la troisième race, la tige de la haute noblesse françoise.

L'empereur Lother, retiré à Aix-la-Chapelle, leva une nouvelle armée de Saxons et de Neustriens. Advint alors le traité et le serment entre Karle et Hlovigh, écrits et prononcés dans les deux langues de l'empire, la langue romane et la langue tudesque. Je ferai néanmoins observer qu'il y avoit une troisième langue, le celtique pur, que l'on distinguoit de la langue *gauloise* ou *romane*, comme le prouve ce passage de Sulpice Sévère : Parlez celtique ou gaulois, si vous aimez mieux : *In vero celtice, vel si mavis, gallice loquere.* Au milieu de ces troubles parurent les Normands, qui devoient achever de composer avec les Gaulois-Romains, les Burgondes ou Bourguignons, les Visigoths, les Bretons, les Wascons ou Gascons, et les Franks, la nation françoise : Robert le Fort, bisaïeul de Hugues Capet, et qui possédoit le duché de Paris, fut tué d'un coup de flèche, en combattant contre les Normands dans les environs du Mans.

L'empereur Lother meurt en habit de moine (855) : prince turbulent, persécuteur de son père et de ses frères.

Karle le Chauve est empoisonné par le juif Sédécias, dans un village au pied du Mont-Cénis, en revenant en France (3 octobre 877).

Hlovigh le Bègue succède au royaume des Franks, et est couronné empereur par le pape Jean VIII. Karloman, fils de Hlovigh le Germanique, lui disputa l'empire, et fut peut-être empereur; mais, après la mort de Karloman, Karle le Gros, son frère, obtint l'empire.

Karle le Gros, empereur, devint encore roi de France à l'exclusion de Karle, fils de Hlovigh le Bègue. Il posséda presque tous les états de Charlemagne. Siége de Paris par les Normands, qui dure deux ans et que Karle le Gros fait lever à l'aide d'un traité honteux. Il avoit recueilli autant de mépris que de grandeurs; on l'avoit dépouillé de la dignité impériale avant sa mort, arrivée en 888.

Karle, fils de Hlovigh le Bègue, fut proposé pour empereur : on n'en voulut pas plus qu'on n'en avoit voulu pour roi de France. Arnoul, bâtard de l'empereur Carloman, succède à l'empire de Karle le Gros; Eudes, comte de Paris et fils de Robert le Fort, est proclamé roi des Franks dans l'assemblée de Compiègne, Eudes avoit défendu Paris contre les Normands. En 892, Karle III est enfin proclamé roi dans la ville de Laon. Il y eut partage entre

Eudes et Karle : Eudes eut le pays entre la Seine et les Pyrénées, et Karle les provinces depuis la Seine jusqu'à la Meuse.

Après la mort d'Eudes (898), Karle III, dit le Simple, recueillit la monarchie entière. Alors commençoient les guerres particulières entre les chefs devenus souverains des provinces dont ils avoient été les commandants. A Saint-Clair-sur-Ept fut conclu (912) le traité en vertu duquel Karle le Simple donne sa fille Ghisèle en mariage à Rollon, et cède à son gendre cette partie de la Neustrie que les conquérants appeloient déja de leur nom. Rollon la posséda à titre de duché, sous la réserve d'en faire hommage à Karle et d'embrasser la religion chrétienne; il demanda et obtint encore la seigneurie directe et immédiate de la Bretagne : grand homme de justice et d'épée, il fut le chef de ce peuple qui renfermoit en lui quelque chose de vital et de créateur propre à former d'autres peuples.

L'empereur Hlovigh IV étant mort, Karle, resserré dans un étroit domaine par les seigneuries usurpées, ne put intervenir, et l'empire sortit de la France. Conrad, duc de Franconie, et ensuite Henric Ier, tige de la maison impériale de Saxe, furent élus empereurs. Le fils d'Henric, Othon, dit le Grand, couronné à Rome (962), réunit le royaume d'Italie au royaume de Germanie.

Robert, frère du roi Eudes, est proclamé roi et sacré à Reims (922). Karle le Simple lui livre bataille, le défait et le tue. Tout épouvanté de sa victoire, il s'enfuit auprès de Henric, roi de Germanie, et lui cède une partie de la Lothingarie. De là il s'enfuit chez Herbert, comte de Vermandois, d'où il s'enfuit enfin dans sa tombe (929). Oghine, fille d'Édouard Ier, roi des Anglois, se retire à Londres auprès d'Adelstan, son frère; elle emmène avec elle son fils Hlovigh, qui prit le surnom d'*Outre-mer*.

En 923, on veut décerner la couronne à Hugues, qui la fait donner à son beau-frère Raoul, duc et comte de Bourgogne : Raoul ne fut jamais reconnu roi dans les provinces méridionales de la France. Il meurt à Autun, en 936. Hugues, dit le Grand, dit l'Abbé, dit le Blanc, ne veut point encore de la couronne, et fait revenir Hlovigh d'Outre-mer, fils de Charles le Simple. Celui-ci, âgé de seize ans, monte au trône.

En 954, il meurt d'une chute de cheval, et laisse deux fils, Lother et Karle, duc de Lothingarie.

Lother est élu roi, sous le patronage de Hugues le Grand; le royaume, devenu trop petit, ne se partage point entre les deux frères. Hugues décède (956). Lother voit ses états presque réduits,

par l'envahissement des grands vassaux, à la ville de Laon; ainsi s'étoit rétréci le large héritage de Charlemagne. Charles VII fut aussi *roi de Bourges*, mais il sortit de cette ville pour reconquérir son royaume, et Lother ne reprit pas le sien. Il mourut à Reims, en 986, du poison que lui donna sa femme, fille de Lother, roi d'Italie. Son fils, Louis V, surnommé mal à propos le Fainéant, fut le dernier roi de la race karlovingienne. Il ne régna qu'un an, et partagea le destin de son père; sa femme, Blanche d'Aquitaine, l'empoisonna; il ne laissa point de postérité. Karle, son oncle, avoit des prétentions à la couronne; mais l'élection se fit en faveur de Hugues Capet, duc des François. Hugues commença la race de ces rois dont le dernier vient de descendre du trône : force est de reconnoître cette grandeur du passé par le vide et le mouvement qu'elle creuse et qu'elle cause dans le monde en se retirant.

Les soixante premières années de la seconde race n'offrent aucun changement remarquable dans les mœurs et dans le gouvernement; c'est toujours la société romaine dominée par quelques conquérants. Le rétablissement de l'empire d'Occident donne même à cetté époque un plus grand air de ressemblance avec les temps antérieurs. Sous le rapport militaire, Charlemagne ne fait que ce que beaucoup d'empereurs avoient fait avant lui; il se transporte en diverses provinces de l'Europe pour repousser des Barbares, comme Probus, Aurélien, Dioclétien, Constantin, Julien, avoient couru d'un bout du monde à l'autre dans la même nécessité. Sous le rapport de la législation et des études, Charlemagne avoit encore eu des modèles; les empereurs, même les plus ignorés et les plus foibles, s'étoient distingués par la promulgation des lois et l'établissement des écoles; mais il faut convenir que ces nobles entreprises de Charlemagne amenèrent d'autres résultats; elles étoient aussi plus méritoires dans le soldat teuton qui fit recueillir les chansons des anciens Germains; « *qui mist* « *noms aux douze mois selonc la langue toyse*, *et noms propres aux* « *douze vents; car avant ce n'estoient nomé que li quatre vent cardinal;* « dans un soldat *qui se vestoit à la manière de France*, *vestoit en yver* « *un garnement forré de piaus de loutre ou de martre*, dans un sol- « dat *qui levoit un chevalier armé sur sa paume*, *et de Joyeuse*, *son* « *épée*, *coupoit un chevalier tout armé.* » (*Chron. Saint-Denis.*)

On retrouve à la cour des rois des deux premières races les charges et les dignités de la cour des Césars, ducs, comtes, chanceliers, référendaires, camériers, domestiques, connétables, grands-

maîtres du palais : Charlemagne seul garda la première simplicité des Franks ; ses devanciers et ses successeurs affectèrent la magnificence romaine. On voit auprès de Hlovigh le Débonnaire, Hérold le Danois portant une chlamyde de pourpre, ornée de pierres précieuses et d'une broderie d'or ; sa femme, par les soins de la reine Judith, revêt une tunique également brodée d'or et de pierreries ; un diadème couvre son front, et un long collier descend sur son sein. La reine danoise, il est vrai, a aussi des cuissards de mailles d'or et de perles, et un capuchon d'or retombe sur ses épaules : ce sont des sauvages se parant à leur fantaisie dans le vestiaire d'un palais. Dans une chasse brillante, l'enfant Karle (Karle le Chauve) *frappe de ses petites armes une biche que lui ont ramenée ses jeunes compagnons :* Virgile ne disoit pas mieux d'Ascagne.

Les Capitulaires de Charlemagne, relatifs à la législation civile et religieuse, reproduisent à peu près ce que l'on trouve dans les lois romaines et dans les canons des conciles : mais ceux qui concernent la législation domestique sont curieux par le détail des mœurs.

Le Capitulaire *de Villis fisci* se compose de soixante-dix articles, vraisemblablement recueillis de plusieurs autres Capitulaires.

Les intendants du domaine sont tenus d'amener au palais où Charlemagne se trouvera le jour de la Saint-Martin d'hiver, tous les poulains, de quelque âge qu'ils soient, afin que l'empereur, après avoir entendu la messe, les passe en revue.

On doit au moins élever dans les basses-cours des principales métairies cent poules et trente oies.

Il y aura toujours dans ces métairies des moutons et des cochons gras, et au moins deux bœufs gras, pour être conduits, si besoin est, au palais.

Les intendants feront saler le lard ; ils veilleront à la confection des cervelas, des andouilles, du vin, du vinaigre, du sirop de mûres, de la moutarde, du fromage, du beurre, de la bière, de l'hydromel, du miel et de la cire.

Il faut, pour la dignité des maisons royales, que les intendants y élèvent des laies, des paons, des faisans, des sarcelles, des pigeons, des perdrix et des tourterelles.

Les colons des métairies fourniront aux manufactures de l'empereur du lin et de la laine, du pastel et de la garance, du vermillon, des instruments à carder, de l'huile et du savon.

Les intendants défendront de fouler la vendange avec les pieds :

Charlemagne et la reine, qui commandent également dans tous ces détails, veulent que la vendange soit très propre.

Il est ordonné, par les articles 39 et 65, de vendre au marché, au profit de l'empereur, les œufs surabondants des métairies et les poissons des viviers.

Les chariots destinés à l'armée doivent être tenus en bon état, les litières doivent être couvertes de bon cuir et si bien cousues, qu'on puisse s'en servir au besoin comme de bateaux pour passer une rivière.

On cultivera dans les jardins de l'empereur et de l'impératrice toutes sortes de plantes, de légumes et de fleurs : des roses, du baume, de la sauge, des concombres, des haricots, de la laitue, du cresson alénois, de la menthe romaine, ordinaire et sauvage, de l'herbe aux chats, des choux, des oignons, de l'ail et du cerfeuil.

C'étoit le restaurateur de l'empire d'Occident, le fondateur des nouvelles études, l'homme qui, du milieu de la France, en étendant ses deux bras, arrêtoit au nord et au midi les dernières armées d'une invasion de six siècles, c'étoit Charlemagne enfin qui faisoit vendre au marché les œufs de ses métairies, et régloit ainsi avec sa femme ses affaires de ménage.

Quand je parlerai de la chevalerie, je montrerai qu'on en doit rattacher l'origine à la seconde race, et que les romanciers du onzième siècle, en transformant Charlemagne en chevalier, ont été plus fidèles qu'on ne l'a cru à la vérité historique.

Les Capitulaires des rois francs jouirent de la plus grande autorité : les papes les observoient comme des lois; les Germains s'y soumirent jusqu'au règne des Othons, époque à laquelle les peuples au delà du Rhin rejetèrent le nom de Franks qu'ils s'étoient glorifiés de porter. Karle le Chauve, dans l'édit de Pitres (chap. VI), nous apprend comment se dressoit le Capitulaire. « La loi, dit ce « prince, devient irréfragable par le consentement de la nation et « la constitution du roi. » La publication des Capitulaires, rédigés du consentement des assemblées nationales, étoit faite dans les provinces par les évêques et par les envoyés royaux, *missi dominici*.

Les Capitulaires furent obligatoires jusqu'au temps de Philippe le Bel : alors les Ordonnances les remplacèrent. Rhenanus les tira de l'oubli en 1531 : ils avoient été recueillis incomplétement en deux livres par Angesise, abbé de Fontenelles (et non pas de Lobes), vers l'an 827. Benoît, de l'Église de Mayence, augmenta cette

collection en 845. La première édition imprimée des Capitulaires est de Vitus; elle parut en 1545.

Les assemblées générales où se traitoient les affaires de la nation avoient lieu deux fois l'an, partout où le roi ou l'empereur les convoquoit. Le roi proposoit l'objet du Capitulaire : lorsque le temps étoit beau, la délibération avoit lieu en plein air; sinon, on se retiroit dans des salles préparées exprès. Les évêques, les abbés et les clercs d'un rang élevé se réunissoient à part; les comtes et les principaux chefs militaires de même. Quand les évêques et les comtes le jugeoient à propos, ils siégeoient ensemble, et le roi se rendoit au milieu d'eux; le peuple étoit forclos; mais, après la loi faite, on l'appeloit à la sanction (HINCMAR. *Hunold.*).La liberté individuelle du Frank se changeoit peu à peu en liberté politique, de ce genre représentatif inconnu des anciens. Les assemblées du huitième et du neuvième siècle étoient de véritables états tels qu'ils reparurent sous saint Louis et Philippe le Bel; mais les états des Karlovingiens avoient une base plus large, parcequ'on étoit plus près de l'indépendance primitive des Barbares : le *peuple* existoit encore sous les deux premières races; il avoit disparu sous la troisième, pour renaître par les *serfs* et les *bourgeois*.

Cette liberté politique karlovingienne perdit bientôt ce qui lui restoit de populaire : elle devint purement aristocratique, quand la division croissante du royaume priva de toute force la royauté.

La justice, dans la monarchie franke, étoit administrée de la manière établie par les Romains; mais les rois chevelus, afin d'arrêter la corruption de cette justice, instituèrent les *missi dominici*, sorte de commissaires ambulants qui tenoient des assises, rendoient des arrêts au nom du souverain, et sévissoient contre les magistrats prévaricateurs. Quand il s'agira de la féodalité et des parlements, je montrerai comment la source de la justice, chez les peuples modernes, fut autre que la source de la justice chez les Grecs et les Latins.

Sous les successeurs de Charlemagne se déclare la grande révolution sociale qui changea le monde antique dans le monde féodal : second pas de la liberté générale des hommes, ou passage de l'*esclavage* au *servage*. J'expliquerai en son lieu cette mémorable transformation.

Charlemagne, comme tous les grands hommes, par l'attraction naturelle du génie, concentra l'administration et le mouvement social en sa personne; à sa mort l'unité disparut : ses

contemporains, qui avoient vu se former son empire, en déplorèrent la division.

Alexandre, n'ayant point de famille, livra à ses capitaines, comme à ses enfants, les débris de sa conquête : en quittant la Macédoine il ne s'étoit réservé que l'espérance; en quittant la vie il ne garda que la gloire. Charlemagne n'étoit point dans la même position : il commençoit un monde; Alexandre en finissoit un. Charlemagne partagea son empire entre ses trois fils; ses fils le morcelèrent entre les leurs. En 888, à la mort de Karle le Gros, il y avoit déja sept royaumes dans la monarchie du fils de Karle le Martel : le royaume de France, le royaume de Navarre, le royaume de Bourgogne cis-jurane, le royaume de Bourgogne trans-jurane, le royaume de Lorraine, le royaume d'Allemagne, le royaume d'Italie. Karle le Chauve établit l'hérédité des bénéfices. « Si, après notre mort, dit-il, quelqu'un de nos fidèles a un « fils ou tel autre parent. . . . .
« qu'il soit libre de lui transmettre ses bénéfices et honneurs « comme il lui plaira. » Ce n'étoit que changer le fait en droit; car les ducs, comtes et vicomtes, retenoient déja les châteaux, villes et provinces dont ils avoient reçu le commandement. A la fin du neuvième siècle, vingt-neuf fiefs ou souverainetés aristocratiques se trouvoient établis. Un siècle après, à la chute de la race karlovingienne, le nombre s'en étoit accru jusqu'à cinquante-cinq. A mesure que ces petits états féodaux se multiplioient, les grands états monarchiques diminuoient : les sept royaumes existants du temps de Karle le Gros étoient réduits à quatre lorsque Hugues Capet reçut la couronne.

Les fiefs usurpés donnèrent naissance aux maisons aristocratiques que l'on voit s'élever à cette époque : alors les Barbares substituèrent à leurs noms germaniques et ajoutèrent à leurs prénoms chrétiens les noms des domaines dans lesquels ils s'étoient impatronisés. Les noms propres de lieux ont précédé les noms propres d'individus. Le Sauvage donne à sa terre une dénomination tirée de ses accidents, de ses qualités, de ses produits, avant de prendre lui-même une appellation particulière dans la famille commune des hommes. Un globe pourroit avoir une géographie et n'avoir pas un seul habitant.

Le gentilhomme proprement dit, dans le sens où nous entendons ce mot aujourd'hui, commença de paroître vers la fin de la seconde race. La noblesse titrée, que Constantin mit à la place du patriciat, s'infiltra chez les Franks par leur mélange avec les gé-

nérations romaines, par les emplois qu'ils occupèrent dans l'Empire, par l'influence que les vaincus civilisés exercèrent dans l'intimité du foyer sur leurs vainqueurs agrestes.

Dans les autres parties de l'Europe, la même cause agit, les mêmes faits s'accomplissent : le monarque n'est plus que le chef de nom d'une aristocratie religieuse et politique dont les cercles concentriques se vont resserrant autour de la couronne. Dans chacun de ces cercles s'inscrivent d'autres cercles qui ont des centres propres à leur mouvement : la royauté est l'axe autour duquel tourne cette sphère compliquée, république de tyrannies diverses.

L'Église eut la principale part à la création de ce système ; elle avoit atteint le complément de ses institutions dans la période que les deux premières races mirent à s'écouler ; elle avoit saisi l'homme dans toutes ses facultés : aujourd'hui même on ne peut jeter les regards autour de soi, sans s'apercevoir que le monde extraordinaire d'où nous sommes sortis étoit presque entièrement l'ouvrage de la religion et de ses ministres.

Les précédentes *Études* nous ont montré le Christianisme avançant à travers les siècles, changeant non de principe, mais de moyen, d'âge en âge, se modifiant pour s'adapter aux modifications successives de la société, s'accroissant par les persécutions et s'élevant quand tout s'abaissoit. L'Église (qu'il faut toujours bien distinguer de la communauté chrétienne, mais qui étoit la forme visible de la foi et la constitution politique du Christianisme), l'Église s'organisoit de plus en plus : ses milices s'étoient portées d'Orient en Occident ; Benoît avoit fondé au mont Cassin son ordre célèbre.

Le long usage des conciles avoit rendu ceux-ci plus réguliers ; on les savoit mieux tenir, on connoissoit mieux leur puissance. Sur les conciles se modelèrent les corps délibérants des deux premières races, et les prélats, qui, dans la société religieuse, représentoient les grands, furent admis au même rang dans la société politique. Les évêques se trouvèrent tout naturellement le premier ordre de l'état par la raison qu'ils étoient à la tête de la civilisation par l'intelligence. Les preuves de la considération et de l'autorité des évêques sous les races mérovingienne et karlovingienne sont partout.

La composition pour le meurtre d'un évêque dans la loi salique est de neuf cents sous d'or, tandis que celle du meurtre d'un Frank n'est que de deux cents sous ; on peut tuer un Romain

convive du roi pour trois cents sous, et un antrustion pour six cents.

Un des premiers actes de Khlovigh est adressé aux *évêques et abbés*, aux hommes illustres les magnifiques ducs, etc., *omnibus episcopis*, *abbatibus*, etc. Khlother fait la même chose en 516.

Guntran et Khilpérik s'en remettent de leurs différends au jugement des *évêques* et des anciens du peuple : *ut quidquid sacerdotes vel seniores populi judicarent.* Guntran et Khildebert se soumettent à la médiation des *prêtres : mediantibus sacerdotibus* (588). Khlother II assemble les *évêques* de Bourgogne pour délibérer sur les affaires de l'état et le salut de la patrie : *Cum pontifices et universi proceres regni sui...... pro utilitate regia et salute patriæ conjunxissent* (627).

Les évêques sont toujours nommés les premiers dans les diplômes ; aucune assemblée où l'on ne les voie paroître : ils jugent avec les rois dans les plaids, et leur nom est placé au bas de l'arrêt immédiatement après celui du roi ; ils sont souverains de leurs villes épiscopales ; ils ont la justice ; ils battent monnoie ; ils lèvent des impôts et des soldats : Savarik, évêque d'Auxerre, s'empara de l'Orléanois, du Nivernois, des territoires de Tonnerre, d'Avalon et de Troyes, et les unit à ses domaines. Le prêtre, dans le camp, s'appeloit l'*Abbé des armées.*

L'unité de l'Église, qui s'étoit établie par la doctrine, prit une nouvelle force par la création du temporel de la cour de Rome. Une fois la papauté portant couronne, son influence politique augmenta ; elle traita d'égal à égal avec les maîtres des peuples. Aussi voit-on les pontifes signer au testament des rois, approuver ou désapprouver le partage des royaumes, parvenir enfin à cet excès d'autorité, qu'ils disposoient des sceptres et forçoient les empereurs à leur venir baiser les pieds. Et cependant cette puissance sans exemple sur la terre n'étoit qu'une puissance d'opinion, puisque les papes qui imposoient leur tiare au monde étoient à peine obéis dans la ville de Rome.

Les successeurs de saint Pierre étant montés au rang de souverains, il en fut de même des évêques ; la plupart des prélats en Allemagne étoient des princes : par une rencontre naturelle mais singulière, lorsque l'empire devint électif, les dignités devinrent héréditaires ; l'élu fut amovible, l'électeur inamovible.

Le grand nom de Rome, de Rome tombée aux mains des papes, ajouta l'autorité à leur suprématie en l'environnant de l'illusion des souvenirs : Rome, reconnue des Barbares eux-mêmes pour

l'ancienne souree de la domination, parut recommencer son existence, ou continuer la ville éternelle.

La cour théocratique donnoit le mouvement à la société universelle : de même que les fidèles étoient partout, l'Église étoit en tous lieux. Sa hiérarchie, qui commençoit à l'évêque, et remontoit au souverain pontife, descendoit au dernier clerc de paroisse, à travers le prêtre, le diacre, le sous-diacre, le curé et le vicaire. En dehors du clergé séculier étoit le clergé régulier; milice immense qui, par ses constitutions, embrassoit tous les accidents et tous les besoins de la société laïque : il y avoit des ecclésiastiques et des moines pour toutes les espèces d'enseignements ou de souffrances. Le prêtre célibataire de l'unité catholique ne se refusa point, comme le ministre marié séparé de cette communion, aux calamités populaires; il devoit mourir dans un temps de peste en secourant les pestiférés; il devoit mourir dans un temps de guerre en défendant les villes et en montant à cheval, malgré l'interdiction canonique; il devoit mourir en se portant aux incendies; il devoit mourir pour le rachat des captifs; à lu étoient confiés le berceau et la tombe; l'enfant qu'il élevoit ne pouvoit, lorsqu'il étoit devenu homme, prendre une épouse que de sa main. Des communautés de femmes remplissoient envers les femmes les mêmes devoirs; puis venoit la solitude des cloîtres pour les grandes études et les grandes passions. On conçoit qu'un système religieux ainsi lié à l'humanité devoit être l'ordre social même.

Les richesses du clergé, déja si considérables sous les empereurs romains qu'on avoit été obligé d'y mettre des bornes, continuèrent de s'accroître jusqu'au douzième siècle, bien qu'elles fussent souvent attaquées, saisies et vendues dans les besoins urgents de l'état. Le monastère de Saint-Martin d'Autun possédoit, sous les Mérovingiens, cent mille manses. La manse étoit un fonds de terre dont un colon se pouvoit nourrir avec sa famille et payer le cens au propriétaire. L'abbaye de Saint-Riquier, plus riche encore, nous montre ce que c'étoit qu'une ville de France au neuvième siècle.

Héric, en 831, présenta à Hlovigh le Débonnaire l'état des biens de la susdite abbaye. Dans la ville de Saint-Riquier, propriété des moines, il y avoit deux mille cinq cents manses de séculiers; chaque manse payoit douze deniers, trois setiers de froment, d'avoine et de fèves, quatre poulets et trente œufs. Quatre moulins devoient six cents muids de grain mêlé, huit porcs et douze vaches. Le

marché, chaque semaine, fournissoit quarante sous d'or, et le péage vingt sous d'or. Treize fours produisoient chacun, par an, dix sous d'or, trois cents pains et trente gâteaux dans le temps des Litanies. La cure de Saint-Michel donnoit un revenu de cinq cents sous d'or, distribués en aumônes par les frères de l'abbaye. Le casuel des enterrements des pauvres et des étrangers étoit évalué, année courante, à cent sous d'or, également distribués en aumônes. L'abbé partageoit chaque jour aux mendiants cinq sous d'or; il nourrissoit trois cents pauvres, cent cinquante veuves et soixante clercs. Les mariages rapportoient annuellement vingt livres d'argent pesant, et le jugement des procès soixante-huit livres.

La rue des Marchands (dans la ville de Saint-Riquier) devoit à l'abbaye, chaque année, une pièce de tapisserie de la valeur de cent sous d'or, et la rue des Ouvriers en fer, tout le ferrement nécessaire à l'abbaye. La rue des Fabricants de boucliers étoit chargée de fournir les couvertures de livres; elle relioit ces livres et les cousoit, ce qu'on estimoit trente sous d'or. La rue des Selliers procuroit des selles à l'abbé et aux frères; la rue des Boulangers délivroit cent pains hebdomadaires; la rue des Écuyers étoit exempte de toute charge (*Vicus servientium per omnia liber est*). La rue des Cordonniers munissoit de souliers les valets et les cuisiniers de l'abbaye; la rue des Bouchers étoit taxée, chaque année, à quinze setiers de graisse; la rue des Foulons confectionnoit les sommiers de laine pour les moines, et la rue des Pelletiers les peaux qui leur étoient nécessaires; la rue des Vignerons donnoit par semaine seize setiers de vin et un d'huile; la rue des Cabaretiers, trente setiers de cervoise (bière) par jour; la rue des Cent dix *Milites*, Chevaliers, devoit entretenir pour chacun d'eux un cheval, un bouclier, une épée, une lance, et les autres armes.

La chapelle des nobles octroyoit chaque année douze livres d'encens et de parfum; les quatre chapelles du commun peuple (*populi vulgaris*) payoient cent livres de cire et trois d'encens. Les oblations présentées au sépulcre de saint Riquier valoient par semaine deux cents marcs ou trois cents livres d'argent.

Suit le bordereau des vases d'or et d'argent des trois églises de Saint-Riquier, et le catalogue des livres de la bibliothèque. Vient la liste des villages de Saint-Riquier, au nombre de vingt : Buniac, Vallès, Drusiac, Neuville, Gaspanne, Guibrantium, Bagarde, Cruticelle, Croix, Civinocurtis, Haidulficurtis, Maris, Nialla, Langradus, Alteica, Rochonismons, Sidrunis, Concilio, Buxudis,

Ingoaldicurtis. Dans ces villages se trouvoient quelques vassaux de Saint-Riquier, qui possédoient des terres à titre de bénéfices militaires. On voit de plus treize autres villages sans mélange de fief; et ces villages, dit la notice, sont moins des villages que des villes et des cités.

Le dénombrement des églises, des villes, villages et terres dépendant de Saint-Riquier, présente les noms de cent chevaliers attachés au monastère, lesquels chevaliers composent à l'abbé, aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, une cour presque royale. En résumé, le monastère possédoit la ville de Saint-Riquier, trieze autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies, ce qui produisoit un revenu immense. Les offrandes en argent, faites au tombeau de saint Riquier, s'élevoient seules par an à quinze mille six cents livres de poids, près de deux millions numériques de la monnoie d'aujourd'hui.

Khlovigh gratifia l'église de Reims de terres dans la Belgique, la Thuringe, l'Austrasie, la Septimanie et l'Aquitaine; il donna de plus à l'évêque qui l'avoit baptisé tout l'espace de terre qu'il pourroit parcourir pendant que lui, Khlovigh, dormiroit après son dîner. L'église de Besançon étoit une souveraineté : l'archevêque de cette église avoit pour hommes-liges le vicomte de Besançon, les seigneurs de Salins, de Montfaucon, de Montferrand, de Durnes, de Montbeillard, de Saint-Seine; le comte de Bourgogne relevoit même, pour la seigneurie de Gray, de Vesoul et de Choye, de l'archevêché de Besançon.

Charlemagne ordonna, en 805, le renouvellement du testament d'Abbon en faveur du monastère de la Novalaise; cette charte contient la nomenclature des lieux donnés : M. Lancelot en a recherché la situation; on peut voir ce document curieux.

Il seroit impossible de calculer la quantité d'or et d'argent, soit monnoyés, soit employés en objets d'art, qui existoit dans les bas siècles; elle devoit être considérable, à en juger par l'opulence des églises, par l'abondance incroyable des aumônes et des offrandes, et par la multitude infinie des impôts. Les Barbares avoient dépouillé le monde, et leurs rapines étoient restées dans les lieux où ils s'étoient établis; on sait aujourd'hui qu'une armée féconde les champs qu'elle ravage.

La seule chose à remarquer maintenant sur les richesses du clergé, c'est comment elles servirent à la société, et de quelle autre propriété elles se composèrent.

Sous les races mérovingienne et karlovingienne, le droit de

conquêtes dominoit; les terres ne furent point enlevées au propriétaire par la loi positive, mais le fait se dut mettre et se mit souvent en contradiction avec le droit. Quand un Frank se vouloit emparer du champ d'un Gaulois-Romain, qui l'en pouvoit empêcher? Lorsque Khlovigh donne à saint Remi l'espace que le saint pourra parcourir tandis que le roi dormira [1], il est clair que le saint dut passer sur des terres déja possédées qui n'appartenoient plus à leur ancien propriétaire lorsque le roi se réveilla. Mais ces terres qui changèrent de possesseur ne changèrent point de régime, et c'est sur ce point que toutes les notions historiques ont été faussées.

L'imagination s'est représenté les possessions d'un monastère comme une chose sans aucun rapport avec ce qui existoit auparavant : erreur capitale.

Une abbaye n'étoit autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. Le père abbé étoit le maître; les moines, comme les affranchis de ce maître, cultivoient les sciences, les lettres et les arts. Les yeux même n'étoient frappés d'aucune différence dans l'extérieur de l'abbaye et de ses habitants; un monastère étoit une maison romaine pour l'architecture : le portique ou le cloître au milieu, avec les petites chambres au pourtour du cloître. Et, comme sous les derniers Césars il avoit été permis, et même ordonné aux particuliers de fortifier leurs demeures, un couvent enceint de murailles crénelées ressembloit à toutes les habitations un peu considérables. L'habillement des moines étoit celui de tout le monde : les Romains, depuis longtemps, avoient quitté le manteau et la toge; on avoit été obligé de porter une loi pour leur défendre de se vêtir à la *gothique;* les braies des Gaulois et la robe longue des Perses étoient devenues d'un usage commun. Les religieux ne nous paroissent aujourd'hui si extraordinaires dans leur accoutrement, que parcequ'il date de l'époque de leur institution.

L'abbaye, pour le répéter, n'étoit donc qu'une maison romaine; mais cette maison devint bien de main-morte par la loi ecclésiastique, et acquit par la loi féodale une sorte de souveraineté : elle eut sa justice, ses chevaliers et ses soldats; petit état complet dans toutes ses parties, et en même temps ferme ex-

[1] Karle le Martel fit une concession de la même nature : il dédommageoit le clergé, aux dépens des voisins, des biens qu'il lui avoit pris.

périmentale, manufacture (on y faisoit de la toile et des draps), et école.

On ne peut rien imaginer de plus favorable aux travaux de l'esprit et à l'indépendance individuelle, que la vie cénobitique. Une communauté religieuse représentoit une famille artificielle toujours dans sa virilité, et qui n'avoit pas, comme la famille naturelle, à traverser l'imbécillité de l'enfance et de la vieillesse : elle ignoroit les temps de tutelle et de minorité, et tous les inconvénients attachés à l'infirmité de la femme. Cette famille, qui ne mouroit point, accroissoit ses biens sans les pouvoir perdre, et, dégagée des soins du monde, exerçoit sur lui un prodigieux empire. Aujourd'hui que la société n'a plus à souffrir de l'accaparement d'une propriété immobile, du célibat, nuisible à la population, et de l'abus de la puissance monacale, elle juge avec impartialité des institutions qui furent, sous plusieurs rapports, utiles à l'espèce humaine à l'époque de sa formation.

Les couvents devinrent des espèces de forteresses où la civilisation se mit à l'abri sous la bannière de quelque saint : la culture de la haute intelligence s'y conserva avec la vérité philosophique qui renaquit de la vérité religieuse. La vérité politique, ou la liberté, trouva un interprète et un complice dans l'indépendance du moine qui recherchoit tout, disoit tout et ne craignoit rien. Ces grandes découvertes dont l'Europe se vante n'auroient pu avoir lieu dans la société barbare; sans l'inviolabilité et le loisir du cloître, les livres et les langues de l'antiquité ne nous auroient point été transmis, et la chaîne qui lie le passé au présent eût été brisée. L'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, le droit civil, la physique et la médecine, l'étude des auteurs profanes, la grammaire et les humanités, tous les arts eurent une suite de maîtres non interrompue, depuis les premiers temps de Khlovigh jusqu'au siècle où les universités, elles-mêmes religieuses, firent sortir la science des monastères. Il suffira, pour constater ce fait, de nommer Alcuin, Anghilbert, Eghinard, Téghan, Loup de Ferrières, Éric d'Auxerre, Hincmar, Odon de Cluny, Gherbert, Abbon, Fulbert, ce qui nous conduit au règne de Robert, second roi de la troisième race. Alors naissent de nouveaux ordres religieux, et celui de Cluny n'eut plus le beau privilége d'être à peu près l'unique dépôt de l'instruction.

On sait tout ce qui avoit lieu relativement aux livres : tantôt les moines en multiplioient les exemplaires par zèle ou par ordre, tantôt ils en faisoient des copies par pénitence ; on transcrivoit

Tite-Live pendant le carême par esprit de mortification. Il est malheureusement vrai qu'on gratta des manuscrits pour substituer à un texte précieux l'acte d'une donation ou quelque élucubration scolastique. On voit dans le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier, an 831, des exemplaires de Cicéron, d'Homère et de Virgile. On trouve au dixième siècle, dans la bibliothèque de Reims, les œuvres de Jules César, de Tite-Live, de Virgile et de Lucain. Saint-Bénigne de Dijon possédoit un Horace. A Saint-Benoît-sur-Loire, chaque écolier (ils étoient cinq mille) donnoit à ses maîtres deux volumes pour honoraires; à Montierender, on montroit, en 990, la *Rhétorique* de Cicéron et deux Térence. Loup de Ferrières fit corriger un Pline mal transcrit; il envoya à Rome des Suétone et des Quinte-Curce. Dans l'abbaye de Fleury, on avoit le traité de Cicéron *de la République*, qui n'a été retrouvé que de nos jours, encore non en entier. Je ne me souviens pas d'avoir vu mentionné dans les catalogues de ces anciennes bibliothèques de France un seul Tacite.

La musique, la peinture, la gravure, et surtout l'architecture, ont des obligations infinies aux gens d'église. Charlemagne montroit pour la musique le goût naturel que conserve encore aujourd'hui la race germanique : il avoit fait venir des chantres de Rome; il indiquoit lui-même dans sa chapelle, avec le doigt ou avec une baguette, le tour du clerc qui devoit chanter; il marquoit la fin du motet par un son guttural qui devenoit le diapason de la phrase recommençante. Le moine de Saint-Gall raconte qu'un clerc, ignorant les règles établies, et obligé de figurer dans un chœur, agitoit la tête circulairement, et ouvroit une énorme bouche pour imiter les chantres qui l'environnoient. Charlemagne garda son sang-froid, et fit donner à ce clerc de bonne volonté une livre d'argent pour sa peine.

Il y avoit des écoles de musique : les moines connoissoient l'orgue et les instruments à cordes et à vent. Les séquences de la messe étoient fameuses au dixième siècle; on y poussoit le son à toute l'étendue de la voix; elles produisoient des effets si extraordinaires, qu'une femme en mourut de ravissement et de surprise. Les séquences, d'origine barbare, portoient le nom de *Frigdora*.

L'art de graver sur pierres précieuses n'étoit pas perdu au huitième et au neuvième siècle : deux chanoines de Sens, Bernelin et Bernuin, construisirent une table d'or ornée de pierreries et d'inscriptions; Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, peignoit; Tutilon, moine de Saint-Gall, exerçoit à Metz l'art de

graveur et de sculpteur. L'architecture dite *lombarde* se rattache à l'époque religieuse de Charlemagne : le moine de Gozze étoit un habile architecte du dixième siècle. Plus tard l'architecture, que nous appelons mal à propos *gothique*, dut en majeure partie sa gloire, dans le douzième et le treizième siècle, à des clercs, des abbés, des moines et des hommes affiliés aux établissements ecclésiastiques. Hugues Libergier et Robert de Coucy, *maître de Notre-Dame et de Saint-Nicaise de Reims*, avoient fourni les plans et dirigé la construction de l'église métropole de cette ville, ainsi que de l'église de Saint-Nicaise, admirable édifice détruit par les barbares du dix-huitième siècle. Aroun al Rascheld, ami et contemporain de Charlemagne, aimoit et protégeoit, comme lui, les sciences et les arts; mais les lettres ont péri dans le moyen-âge du mahométisme, et elles se sont rajeunies et renouvelées dans le moyen-âge du Christianisme.

Le corps du clergé étoit constitué de manière à favoriser le mouvement progresseur : la loi romaine qu'il opposoit aux coutumes absurdes et arbitraires, les affranchissements qu'il ne cessoit de commander, les immunités dont ses vassaux jouissoient, les excommunications locales dont il frappoit certains usages et certains tyrans, étoient en harmonie avec les besoins de la foule. Il est vrai qu'en ce faisant, les prêtres avoient pour objet principal l'augmentation de leur puissance; mais cette puissance étoit elle-même plébéienne; ces libertés, réclamées au nom des peuples, ne leur étoient pas incessamment données, mais elles répandoient dans la société des idées qui s'y devoient développer, et tourner au profit de l'espèce humaine.

Le clergé régulier étoit encore plus démocratique que le clergé séculier. Les ordres mendiants avoient des relations de sympathie et de famille avec les classes inférieures; vous les trouvez partout à la tête des insurrections populaires : la croix à la main, ils menoient les bandes de *pastoureaux* dans les champs, comme les *processions* de la Ligue dans les murs de Paris. En chaire ils exaltoient les petits devant les grands, et rabaissoient les grands devant les petits; plus les siècles étoient superstitieux, plus il y avoit de cérémonies, plus le moine avoit d'occasions d'expliquer ces vérités de la nature déposées dans l'Évangile : il étoit impossible qu'à la longue elles ne descendissent pas de l'ordre religieux dans l'ordre politique. La milice de saint François se multiplia, parce-que le peuple s'y enrôla en foule; il troqua sa chaîne contre une corde, et reçut de celle-ci l'indépendance que celle-là lui ôtoit; il

put braver les puissants de la terre, aller avec un bâton, une barbe sale, des pieds crottés et nus, faire à ces terribles châtelains d'outrageantes leçons. Le maître, intérieurement indigné, étoit obligé de subir la réprimande de son *homme de poeste* transformé en *ingénu* par cela seul qu'il avoit changé de robe. Le capuchon affranchissoit plus vite encore que le heaume, et la liberté rentroit dans la société par des voies inattendues. A cette époque le peuple se fit prêtre, et c'est sous ce déguisement qu'il le faut chercher.

Enfin, on s'est élevé avec raison contre les richesses de l'Église qui possédoit la moitié des propriétés de la France; mais, pour rester dans la vérité historique, il eût été juste de remarquer que les deux tiers au moins de ces immenses richesses étoient entre les mains de la partie *plébéienne* du clergé. J'insiste sur ce mot *plébéien,* parcequ'en développant tout ce qu'il renferme, on arrive à une nouvelle vue, et une vue très-exacte, d'un sujet jusqu'ici mal compris et mal représenté.

L'esprit d'égalité et de liberté de la *république* chrétienne avoit passé dans la *monarchie* de l'Église. Cette monarchie étoit élective et représentative; tous les chrétiens, même laïques, quel que fût leur rang, pouvoient arriver, en vertu de l'élection, à la première dignité. La papauté n'étoit qu'une souveraineté viagère; en certains cas même les conciles généraux pouvoient déposer le souverain, et en choisir un autre; il en étoit ainsi des évêques élus primitivement par la communauté diocésaine.

Il arriva donc que le suprême pontife étoit très souvent un homme sorti de la dernière classe sociale; tribun-dictateur que le peuple envoyoit pour mettre le pied sur le cou de ces rois et de ces nobles, oppresseurs de la liberté. Grégoire VII, qui réduisit en pratique la théorie de cette souveraineté, et qui exerça dans toute sa rigueur son mandat populaire, étoit un moine de néant; Boniface VIII, qui déclaroit les papes compétents à ravir et à donner les couronnes, étoit un obscur légiste; Sixte V, qui approuvoit le régicide, avoit gardé les pourceaux. Aujourd'hui même, après tant de siècles, cet esprit d'égalité n'est point altéré : il est rare que le souverain pontife soit tiré des grandes familles italiennes : un prêtre parvient au cardinalat; son frère, petit marchand, illumine sa boutique, à Rome, en réjouissance de l'élévation de son frère. Le pape futur, né dans le sein de l'égalité, entroit dans le cloître, où il retrouvoit une autre sorte d'égalité mêlée à la théorie et à la pratique de l'obéissance passive : il sortoit

de cette école avec l'amour du nivellement et la soif de la domination.

Pour expliquer la puissance temporelle du saint-siége, on est allé chercher des raisons d'ignorance et de religion, qui, sans doute, contribuèrent à l'augmenter, mais qui n'en étoient pas l'unique source. Les papes la tenoient, cette puissance, de la liberté républicaine; ils représentoient, en Europe, la vérité politique détruite presque partout; ils furent, dans le monde gothique, les défenseurs des franchises populaires. La querelle du sacerdoce et de l'empire est la lutte des deux principes sociaux au moyen-âge, le pouvoir et la liberté : les Guelfes étoient les démocrates du temps, les Gibelins les aristocrates. Ces trônes, déclarés vacants et livrés au premier occupant; ces empereurs qui venoient, à genoux, implorer le pardon d'un pontife; ces royaumes mis en interdit; ces églises fermées, et une nation entière privée de culte par un mot magique; ces souverains frappés d'anathème, abandonnés non-seulement de leurs sujets, mais encore de leurs serviteurs et de leurs proches; ces princes, évités comme des lépreux, séparés de la race mortelle en attendant leur retranchement de l'éternelle race; les aliments dont ils avoient goûté, les objets qu'ils avoient touchés, passés à travers les flammes, ainsi que choses souillées; tout cela n'étoit que les effets énergiques de la souveraineté populaire déléguée à la religion, et par elle exercée.

La papauté marchoit alors à la tête de la civilisation, et s'avançoit vers le but de la société générale. Et comment ces monarques sans sujets, sans armées, fugitifs même, et persécutés lorsqu'ils lançoient leurs foudres; comment ces souverains, trop souvent sans mœurs, quelques-uns couverts de crimes, quelques autres ne croyant pas au Dieu qu'ils servoient; comment auroient-ils pu détrôner les rois avec un moine, une parole, une idée, s'ils n'eussent été les chefs de l'opinion? Comment, dans toutes les régions du globe, les hommes chrétiens auroient-ils obéi à un prêtre dont le nom leur étoit à peine connu, si ce prêtre n'eût été la personnification de quelque vérité fondamentale? Aussi les papes ont-ils été maîtres de tout, tant qu'ils sont restés Guelfes ou démocrates; leur puissance s'est affoiblie lorsqu'ils sont devenus Gibelins ou aristocrates. L'ambition des Médicis fut la cause de cette révolution : pour obtenir la tiare, ils favorisèrent, en Italie, les armes impériales, et trahirent le parti populaire; dès ce moment l'autorité papale déclina, parcequ'elle avoit menti à sa propre nature, abandonné son principe de vie. Le génie des arts masqua d'abord

aux yeux de la foule cette défaillance intérieure; mais les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, qui s'effacent sur les murs du Vatican, n'ont point remplacé le pouvoir dont les papes se dépouillèrent en déchirant leur contrat primitif. C'est la même tendance à un faux pouvoir qui perdit la royauté sous Louis XIV : cette royauté, qui, jusqu'au règne de Louis XIII, s'étoit mélangée des libertés publiques, crut augmenter sa puissance en les étouffant, et elle se frappa au cœur. Les arts vinrent aussi embellir l'envahissement de nos franchises nationales : le Louvre du grand roi est encore debout comme le Vatican; mais par quels soldats a-t-il été pris et est-il gardé?

TROISIÈME RACE.

Avec la troisième race finit l'histoire des Franks et commence l'histoire des François.

La monarchie de Hugues Capet subit quatre transformations principales :

Elle fut purement féodale jusqu'au règne de Philippe le Bel.

A Philippe le Bel s'élève la monarchie des trois états[1] et du parlement, qui dure jusqu'à Louis XIII.

Louis XIV impose la monarchie absolue que détruit la monarchie constitutionnelle ou représentative de Louis XVI.

Les faits de la monarchie purement féodale sont : la formation même et le caractère de ce gouvernement, le mouvement insurrectionnel et l'affranchissement des communes, la conquête de l'Angleterre par les Normands, les croisades extérieures et intérieures, et la querelle du sacerdoce et de l'Empire.

La monarchie des trois états et du parlement voit naître les lois générales, civiles et politiques, l'administration et la petite propriété; elle voit les démêlés de Philippe le Bel avec le pape, la destruction de l'ordre des Templiers, l'avénement au trône de la double lignée des Valois, la longue rivalité de la France et de l'Angleterre avec tous ses événements et tous ses malheurs, la destruction de la première haute noblesse, le soulèvement des paysans et des bourgeois, les troubles des trois états, l'établissement de l'impôt régulier et des troupes soldées, la séparation du parlement

[1] Appelés depuis états-généraux.

des conseils du roi par la création du conseil d'état, l'extinction des deux maisons de Bourgogne, la réunion successive des grands fiefs à la couronne, les guerres d'Italie, les changements dans les lois, les mœurs, la langue, les usages et les armes. Les lettres renaissent; les grandes découvertes s'accomplissent; Luther paroît, les guerres de religion éclatent; les Bourbons arrivent à la couronne; la monarchie des états et la constitution aristocratique expirent sous Louis XIII. Le parlement en garde les traditions à travers la monarchie absolue.

La courte monarchie absolue de Louis XIV se compose de la gloire de ce prince, de la honte de Louis XV et de l'intrusion des idées dans l'ordre social comme faits.

La monarchie constitutionnelle ou représentative a pour accidents le jugement de Louis XVI, le passage de la république à l'Empire, de l'Empire à la restauration, et de la restauration à la monarchie républicaine, si ces deux mots se peuvent allier.

Je ne prétends pas établir ici des divisions tranchées, commençant tout juste à telle date, finissant tout juste à telle autre; les choses sont plus mêlées dans la société : les siècles s'élèvent lentement à l'abri des siècles; les mœurs nouvelles, au milieu des anciennes mœurs, sont comme les jeunes générations qui grandissent sous la protection des vieilles générations d'où elles sont sorties. Ainsi Louis le Gros n'a point affranchi les communes dans le sens absolu du mot; il y avoit des communes libres et des communes insurgées avant qu'il leur octroyât des chartes; mais c'est à partir de son règne que les affranchissements se multiplient tant par la couronne que par les seigneurs : ainsi Philippe le Bel n'a pas appelé le premier le tiers-état aux délibérations publiques; avant lui plusieurs rois avoient convoqué des assemblées de notables, et particulièrement le roi saint Louis; mais depuis Philippe le Bel, en 1303, jusqu'à Louis XIII, en 1614, on trouve une série de convocations d'états, qui n'est guère interrompue que vers la fin du quatorzième siècle.

J'en dis autant des autres divisions que je n'adopte que comme une formule historique, propre à servir de *layette* ou de case aux faits et d'aide à la mémoire. Je sais tout aussi bien que personne que la monarchie féodale ne tombe pas quand la monarchie des états et du parlement s'élève; loin de là, elle est à son apogée; elle descend ensuite pendant tout le quatorzième siècle, et se vient abîmer sous Charles VII.

HUGUES CAPET.

De 987 à 996.

Il faut dire de la royauté de Hugues Capet ce que j'ai dit de celle de Peppin : il n'y eut point usurpation parcequ'il y avoit élection; la légitimité étoit un dogme inconnu. Charles, duc de la Basse-Lorraine, fils de Louis d'Outre-mer et oncle de Louis V, le dernier des Karlovingiens, fut un prétendant que repoussa la majorité des suffrages : voilà tout. Il prit les armes, s'empara de la ville de Laon; mais l'évêque de cette ville la livra à Hugues Capet (2 avril 991). Charles, mort en prison, laissa deux fils qui ne régnèrent point, et auxquels on ne pensa plus.

Mais dans la personne de Hugues Capet s'opère une révolution importante; la monarchie élective devient héréditaire; en voici la cause immédiate qu'aucun historien, du moins que je sache, n'a encore remarquée : le sacre usurpa le droit d'élection.

Les six premiers rois de la troisième race firent sacrer leurs fils aînés de leur vivant. Cette élection religieuse remplaça l'élection politique, affermit le droit de primogéniture, et fixa la couronne dans la maison de Hugues Capet. Philippe-Auguste se crut assez puissant pour n'avoir pas besoin durant sa vie de présenter au sacre son fils Louis VIII; mais Louis VIII, près de mourir, s'alarma, parcequ'il laissoit en bas âge son fils Louis IX qui n'étoit pas sacré : il lui fit prêter serment par les seigneurs et les évêques; non content de cela, il écrivit une lettre à ses sujets, les invitant à reconnoître pour roi son fils aîné. Tant de précautions font voir que 239 ans n'avoient pas suffi à la confirmation de l'hérédité absolue, et de l'ordre de primogéniture dans la monarchie capétienne. Le souvenir même du droit d'élection se perpétuoit dans une formule du sacre : on demandoit au peuple présent s'il consentoit à recevoir le nouveau souverain.

Lorsque la couronne échut en ligne collatérale aux descendants de Hugues Capet, rien ne parut moins certain que l'existence de la loi salique, laquelle loi contestée mettoit pareillement en doute l'hérédité. Ces questions s'agitèrent vivement sous Philippe le Long, Charles le Bel et Philippe de Valois. Sous Charles VI une fille hérita de la couronne. En 1576 une ordonnance décida que les princes du sang précéderoient tous les pairs, et qu'ils se placeroient selon leur proximité au trône. A ce propos, Christophe de Thou dit à Henri III que, depuis le règne de Philippe de Valois, il ne s'étoit

fait chose aussi utile à la conservation de la loi salique : certes il falloit que le doute fût bien enraciné dans les esprits, pour qu'un magistrat, à la fin du seizième siècle, vît une loi politique dans un règlement de préséance. Catherine de Médicis songea à faire passer le sceptre à sa fille. Les états de la Ligue parlèrent de mettre l'infante d'Espagne sur le trône de France. Enfin, sous la régence du duc d'Orléans, pendant la minorité de Louis XV, il fut déclaré que, la famille royale venant à s'éteindre, les François seroient libres de se choisir un chef : n'étoit-ce pas reconnoître leur droit primitif?

L'hérédité mâle, constituée dans la famille royale, devint à la fois le germe destructeur de la féodalité et le principe générateur de la monarchie absolue. L'aristocratie subsista dans l'empire d'Allemagne et se détruisit dans le royaume de France, parceque la dignité impériale demeura élective, et que la couronne françoise devint héréditaire.

Les assemblées nationales cessèrent sous les premiers rois de la troisième race, de même qu'elles avoient été interrompues sous les derniers rois de la seconde. Hugues Capet étoit un très-petit seigneur. « Le royaume, dit Montesquieu, se trouva sans do-« maine, comme est aujourd'hui l'empire : on donna la couronne « à un des plus puissants vassaux. » Hugues, quand il en auroit eu l'envie, n'auroit pu réunir des états; les autres grands vassaux ne s'y seroient pas rendus; souverains comme le duc de France, ils ne lui auroient pas obéi. La liberté politique qui se montroit sous ces assemblées ne se trouva plus; elle se plaça ailleurs dans une autre forme.

La France alors étoit une république aristocratique fédérative, reconnoissant un chef impuissant. Cette aristocratie étoit sans peuple : tout étoit esclave ou serf. Le servage n'avoit point encore englouti la servitude; le bourgeois n'étoit point encore né; l'ouvrier et le marchand appartenoient encore à des maîtres dans les ateliers des abbayes et des seigneuries; la moyenne propriété n'avoit point encore reparu; de sorte que cette monarchie (aristocratie de droit et de nom) étoit de fait une véritable démocratie; car tous les membres de cette société étoient égaux, ou le croyoient être. On ne rencontroit point au-dessous de l'aristocratie cette classe distincte et plébéienne qui, par l'infériorité relative du rang, fixe la nature du pouvoir qui la domine. Voilà pourquoi les chroniques de ces temps ne parlent jamais du *peuple :* on s'enquiert de ce peuple; on est tenté de croire que les historiens l'ont

caché, qu'en fouillant des chartes on le déterrera, qu'on découvrira une nation françoise inconnue, laquelle agissoit, administroit, gagnoit les batailles, et dont on a enseveli jusqu'à la mémoire. Après bien des recherches on ne trouve rien, parcequ'il n'y a rien, et que cette aristocratie sans peuple est, à cette époque, la véritable nation françoise.

Marquons le commencement de l'institution de la pairie : les pairs avoient existé avant la pairie; dans l'origine, les pairs étoient des jurés qui prononçoient sur les différends advenus entre leurs égaux. La pairie prit un caractère politique quand les fiefs se convertirent en biens patrimoniaux et héréditaires. Les pairs du roi furent des seigneurs plus puissants que les pairs d'un comte ou d'un duc. Tous les systèmes qui placent l'origine de la pairie plus haut ou plus bas que le règne de Hugues Capet ne se peuvent soutenir.

L'introduction de la dignité de la pairie favorisa l'élection des Capétiens. Il y avoit sept pairs laïques; Hugues en étoit un : les six autres pairs, dont les seigneuries relevoient immédiatement de la couronne, s'entendirent, comme aujourd'hui des électeurs s'entendent dans un collége électoral, pour porter leurs voix sur leur compagnon. La pairie se trouva ainsi réunie à la royauté, et il ne resta que six pairs de France. L'égalité étoit si complète entre les pairs, que, Hugues Capet ayant demandé à Adalbert *qui l'avoit fait comte*, Adalbert lui répondit : *Ceux qui l'ont fait roi.*

Outre les pairs laïques, il y avoit des pairs ecclésiastiques du ressort du trône, à la différence des autres seigneuries, qui n'avoient point de pairs ecclésiastiques. On peut dire de la pairie, avant ses différentes dégénérations, qu'elle étoit une espèce de sénat de rois, ou, plus exactement, un conseil aristocratique supérieur à la royauté même.

> Élisez douze pairs qui soyent compagnons,
> Qui mènent vos batailles par grand' dévotion.

Quand les pairs furent au nombre de douze, on les appela *les douze compagnons*, et Froissard les nomme *frères du royaume de France.* Les grands effets politiques de la pairie se virent dans le jugement de Jean-sans-Terre et du prince de Galles.

Hugues Capet mourut en 996. Je dirai, pour ne plus parler des successions royales, que, sous la troisième race, l'apanage remplaça le partage des biens patrimoniaux entre les enfants.

ROBERT.

De 996 à 1031.

Robert, héritier du trône de Hugues, étoit un prince pieux, et savant pour son siècle; il étoit poëte : l'Église chante encore des répons et des séquences composés par ce fils aîné de l'Église : *O constantia martyrum! Veni, Sancte Spiritus!* Il craignoit beaucoup sa femme, et se laissoit voler par les pauvres. Son règne fut long; c'est ce qu'il falloit alors pour un monde au berceau.

HENRI Ier.

De 1031 à 1060.

Le règne de Henri, qui vint après celui de Robert, fut encore un règne nourricier et tout rempli de petites guerres féodales.

Robert Guiscard paroissoit en Italie lorsque Guillaume le Bâtard occupoit la seigneurie de son père, Robert le Diable. Ces deux Normands devoient jouer un rôle important à l'occident et à l'orient de l'Europe, et, lorsque Henri mourut, Grégoire VII n'étoit plus qu'à quelques années de distance.

Le petit-fils de Hugues Capet fut un homme d'une valeur héroïque : il porta le premier un nom peu répété sur le trône de France, et funeste à tous les rois marqués de ce nom.

PHILIPPE Ier.

De 1060 à 1108.

Les quatre-vingt-une années qui s'écoulèrent de Hugues Capet à Philippe Ier furent des années de conception, de travail, d'éducation première; mais au règne de Philippe Ier, la nuit, qui couvroit une enfance sociale laborieuse, se dissipe : le moyen-âge paroît dans l'énergie de sa jeunesse, l'ame toute religieuse, le corps tout barbare, et l'esprit aussi vigoureux que le bras.

Guillaume le Bâtard convoque les aventuriers de l'Europe pour aller subjuguer l'Angleterre; il triomphe à la bataille d'Hastings, et le roi de France se trouve avoir un vassal-roi plus puissant que lui.

Cet événement, qui fut bientôt suivi des croisades, donne un nouveau mouvement aux populations. On avoit vu des invasions fortuites, des peuples marchant en avant et au hasard, sans savoir où ils s'arrêteroient, allant plutôt à des découvertes qu'à des con-

quêtes, comme ces navigateurs qui cherchent des terres inconnues; il en est tout autrement de Guillaume et de ses bandes. Pour la première fois un peuple est méthodiquement subjugué : le sol envahi reçoit de nouvelles forêts; les anciennes propriétés sont cadastrées afin d'être imposées ou prises; la langue et les lois des vaincus sont changées par système; des espèces de moines armés bâtissent de toutes parts des châteaux moitié forteresses, moitié églises, et chaque soir le peuple conquis se couche au son d'une cloche, comme dans un couvent, grand tableau qui n'est plus à faire depuis qu'il a été peint de la main de M. Thierry. Gildas avoit dit que les Angles (Anglois) n'étoient ni puissants dans la guerre, ni fidèles dans la paix : *Angli nec in bello fortes, nec in pace fideles;* les historiens des Siciliens et des Normands font observer que la Grande-Bretagne et la Sicile changèrent de face et devinrent des pays renommés aussitôt qu'ils eurent reçu la race normande : *Jam inde Anglia non minus belli gloria quam humanitatis cultu inter florentissimas orbis christiani gentes in primis floruit.* (MALMESB.) *Siculi quod in patrio solo sunt, quod liberi sunt, quod omnes hodie christiani sunt ingenio Normannis acceptum ferunt.* (PROSP. FASEL., *de Reb. sic.*)

En Italie, un mauvais petit garçon de chétive mine devint d'abord moine de Cluny, ensuite cardinal, et enfin pape, sous le nom de Grégoire VII. Hildibrand dépose Boleslas, roi de Pologne, enlève le titre de royaume à la Pologne même, ordonne à l'empereur victorieux de Constantinople d'abdiquer, rend les aventuriers normands de la Pouille feudataires du saint-siége, écrit à l'archevêque de Reims que le roi de France est un tyran indigne du sceptre, mande aux princes chrétiens de l'Espagne que saint Pierre est seigneur suzerain de leurs petits états, et que la Hongrie est un domaine de l'Église de Rome. Dans une lettre au roi Démétrius, Grégoire VII lui dit : « Votre fils nous a déclaré qu'il « vouloit recevoir la couronne de nos mains; cette demande nous « a paru juste; et nous lui avons donné votre royaume de la part « de saint Pierre. »

On sait comment l'empereur Henri IV fut déposé par Hildibrand, comment il fut obligé, pour obtenir son pardon, de se présenter au bas des murailles de la forteresse de Canosse, sans gardes, dépouillé des habits impériaux, nu-pieds et couvert d'un cilice. Après trois jours de jeûne et de larmes, il fut admis à baiser humblement la mule du pontife : un retour de fortune rendit l'empire à Henri IV. Après diverses entreprises guerrières où

l'on voit paroître Godefroi de Bouillon et un saccagement de Rome, Hildibrand va mourir fugitif, non vaincu, à Salerne, laissant après lui un grand nom mêlé à ceux de la comtesse Mathilde et de l'aventurier Guiscard. Une plume habile [1] nous prépare l'histoire de ce fameux pontificat. La querelle des Investitures ne finit pas avec Henri IV et Grégoire VII; l'esprit de domination populaire et religieuse se perpétua dans les successeurs d'Hildibrand. Mathilde légua ses états au saint-siége.

Philippe Ier, peu de chose par lui-même, étoit un de ces hommes qui vivent seulement afin que tout s'arrange autour d'eux : il aimoit les femmes, et répudia la reine Berthe sous prétexte de parenté. Il enleva Bertrade de Montfort, femme de Foulque le Réchein, comte d'Anjou. De là des excommunications et des guerres dont Philippe triompha par sa fermeté dans le mal. Destiné aux grands spectacles sans y prendre part, Philippe vit la première croisade délibérée et résolue dans son royaume, au concile de Clermont, que présida Urbain II (1098). En ce même concile le nom de pape fut attribué exclusivement au souverain pontife.

Les flots des Barbares s'étoient calmés dans le bassin de la France où Dieu les avoit versés, et où la main de Karle le Martel et celle de son fils les avoient contenus; mais, après deux siècles de stagnation, gonflés par des générations nouvelles, ils se débordèrent. Les croisades furent comme un souvenir ou comme une prolongation de cette invasion générale qui avoit ravagé le monde; elles furent en outre des guerres de représailles. Les Sarrasins avoient menacé l'Europe de leur joug trois siècles avant que l'Europe eût pris les armes contre eux : leur migration, sortant de l'Arabie, conquit la Syrie et l'Égypte, s'avança le long de l'Afrique d'orient en occident jusqu'au détroit de Gade, passa ce détroit, inonda l'Espagne, surmonta les Pyrénées, et ne s'arrêta qu'au milieu des Gaules contre l'épée de Karle le Martel.

Trop occupées alors, les populations chrétiennes remirent à un autre temps la vengeance; mais, quand ce temps fut venu, elles s'ébranlèrent à leur tour, se portèrent d'occident en orient par l'Europe, traversèrent le Bosphore, et allèrent attaquer les enfants du prophète aux lieux mêmes d'où ils étoient partis. Je ne sache pas de plus grand spectacle que ces invasions des peuples de l'Asie et des peuples de l'Europe marchant en sens opposé, les uns sous l'étendard de Mahomet, les autres sous l'étendard du Christ, autour de cette mer qu'avoit bordée la civilisation grecque et ro-

[1] M. Villemain.

maine. Les Portugais et les Espagnols ont seuls reproduit ces merveilles, lorsque les premiers à travers les mers de l'Orient, les seconds à travers les mers de l'Occident, retrouvoient un monde perdu et découvroient un monde nouveau.

Des mœurs pleines de splendeur et de naïveté, des crimes et des vertus, des croyances ardentes, des faits héroïques, des souvenirs merveilleux, d'immenses résultats matériels et moraux, scientifiques et politiques, voilà ce que présentent les croisades. Les rudes et simples expressions des chroniqueurs relèvent l'éclat des actions; les ermites sont les historiens des chevaliers; des moines racontent, avec l'humilité de la religion et la simplicité du langage, l'orgueil de la conquête et la grandeur des exploits guerriers, ces pèlerinages commencés avec le bourdon et continués avec l'épée. On doit aux croisades la recomposition des armées nationales, décomposées par les petits cantonnements militaires de la féodalité : tant de cheftains éparpillés sur le sol, et étrangers les uns aux autres, apprirent à se connoître à la tête de leurs vassaux; les serfs recommencèrent le peuple françois dans les camps, comme les bourgeois dans les villes. La chrétienté parut aussi pour la première fois sous la forme d'une immense nation, agissant par l'impulsion d'un seul chef. Et qu'alloit-elle conquérir? un tombeau.

Les derniers croisés, embarqués dans le dessein de reprendre Jérusalem sur un soudan ismaélite, prirent Constantinople sur un empereur chrétien; fin extraordinaire d'une aventure de quatre siècles, d'une chevalerie romanesque ranimée à Rhodes devant Mahomet, évanouie à Malte devant l'homme historique qui devoit lui-même aller toucher la Cité sainte, pour y puiser une autre sorte de merveilleux.

LOUIS VI.

De 1108 à 1137.

Louis VI, dit le Gros, successeur de son père Philippe, avoit pour tout royaume le duché de France et une trentaine de seigneuries. Il se battoit contre ses vassaux à Corbeil, à Mantes, à Montlhéry, à Montfort, au Puysaye dont le château lui coûta trois années de siége : c'étoit plus qu'il n'en avoit fallu aux François pour ravager l'Asie et prendre Jérusalem.

C'est ici l'occasion de remarquer que les noms les plus répétés dans notre histoire n'ont pas pour cela une origine plus ancienne que les autres noms. Les nobles dont les terres se trouvoient dans

le duché de Paris étoient par cette raison même mentionnés aux chroniques du petit domaine royal; ces chroniques racontèrent les guerres que ces vassaux avoient eues avec la couronne, ou les honneurs qu'ils avoient obtenus du monarque. Les autres nobles, cantonnés au loin dans leurs châteaux, restèrent ignorés; on ne parla d'eux qu'à l'occasion de quelques batailles où ils avoient été appelés en vertu des services du fief. Il est arrivé de là qu'une centaine de noms ont rempli les fastes nationaux dans la monarchie féodale; au lieu des annales de France, vous ne lisez réellement que celles du duché de France, et pour ainsi dire des voisins du roi.

Sous la monarchie absolue, Versailles et la cour envahirent à leur tour notre histoire, comme le duché de France l'avoit jadis usurpée : c'est toujours une centaine d'hommes de la banlieue de Paris qui, tantôt chevaliers, tantôt valets décorés, deviennent les personnages de la nation; héros domestiques dont la gloire avoit le vol du chapon autour des antichambres de leur seigneur. Si l'on veut connoître enfin notre ancienne patrie, il en faut recomposer le tableau général avec les tableaux particuliers des provinces : seul moyen de rétablir le caractère aristocratique que notre histoire doit avoir, au lieu du caractère monarchique qu'on lui a mensongèrement donné.

Au temps de Louis le Gros les quatre frères Guerlande et l'abbé Suger firent faire un pas à la puissance royale, en diminuant l'autorité des justices particulières, en affranchissant les serfs, en établissant les communes : cet établissement, dont on a fait tant de bruit, doit être entendu avec restriction.

La France, au commencement du onzième siècle, loin d'être homogène, étoit composée de trois ou quatre peuples différents de mœurs, de lois, de langage; il ne faut pas prendre ce qui se passoit dans le duché de Paris, en Picardie, en Champagne, le long du cours de la Marne et de l'Oise, de la Seine et de l'Yonne, pour ce qui se passoit au delà de la Loire et du Rhône, au delà de l'Orne, de la Sarthe et de la Vilaine. Nos rois n'ont pas pu affranchir ce qui n'étoit pas de leur dépendance.

Mais l'histoire, qui n'admet que les faits prouvés, en refusant à Louis le Gros l'honneur d'avoir fait naître la classe intermédiaire et libre de la bourgeoisie, ne peut pas non plus recevoir comme une vérité incontestable cet esprit général de liberté dont on pense que les villes furent simultanément saisies au douzième siècle : cette coïncidence n'existe pas. Presque toutes les communes du

midi de la France étoient libres et demeurées libres depuis l'administration romaine et visigothe; quelques priviléges, ajoutés à leur liberté primitive, ne constituent pas des chartes communales de la date du douzième siècle.

D'une autre part, on ne peut dire que Louis le Gros, en donnant des chartes à sept ou huit communes, n'ait fait que suivre l'impulsion d'un mouvement qu'il n'auroit pu arrêter. Nous voyons les rois étouffer avec la plus grande facilité les libertés municipales renaissantes, tirer tour à tour de l'argent de la commune qui avoit secoué le joug de son seigneur, et du seigneur qui, à l'aide de la force royale, avoit remis sa commune sous le joug.

Je ne puis me refuser au plaisir de citer un passage de la dixneuvième lettre sur l'*Histoire de France*. L'auteur (M. A. Thierry), après avoir cité les noms des treize bourgeois bannis de la commune de Laon, termine son récit par ces paroles d'une gravité pathétique : « Je ne sais si vous partagerez l'impression que j'é-« prouve en transcrivant ici les noms obscurs de ces proscrits du « douzième siècle. Je ne puis m'empêcher de les relire et de les « prononcer plusieurs fois, comme s'ils devoient me révéler le « secret de ce qu'ont senti et voulu les hommes qui les portoient « il y a sept cents ans. Une passion ardente pour la justice, et la « conviction qu'ils valoient mieux que leur fortune, avoient ar-« raché ces hommes à leurs métiers, à leur commerce, à la vie « paisible, mais sans dignité, que des serfs dociles pouvoient « mener sous la protection de leurs seigneurs. Jetés, sans lumières « et sans expérience, au milieu des troubles politiques, ils y por-« tèrent cet instinct d'énergie qui est le même dans tous les temps, « généreux dans son principe, mais irritable à l'excès, et sujet à « pousser les hommes hors des voies de l'humanité. Peut-être ces « treize bannis, exclus à jamais de leur ville natale, au moment « où elle devenoit libre, s'étoient-ils signalés, entre tous les bour-« geois de Laon, par leur opposition contre le pouvoir seigneu-« rial : peut-être avoient-ils souillé par des violences cette opposi-« tion patriotique; peut-être enfin furent-ils pris au hasard pour « être seuls chargés du crime de leurs concitoyens. Quoi qu'il en « soit, je ne puis regarder avec indifférence ce peu de noms et « cette courte histoire, seul monument d'une révolution qui est « loin de nous, il est vrai, mais qui fit battre de nobles cœurs et « excita ces grandes émotions que nous avons tous, depuis qua-« rante ans, ressenties ou partagées. »

Le bourgeois du moyen-âge, qui reconstruisit la moyenne pro-

priété dans les cités, n'étoit pas du tout le bourgeois de la monarchie absolue : c'étoit un personnage important, souvent appelé à délibérer sur les plus graves affaires de la patrie. Il y avoit de grands, de petits et de francs bourgeois : le bourgeois pouvoit posséder certains fiefs. Le nom de bourgeois signifioit quelquefois *homme de guerre;* il ne dérogeoit point à la noblesse. *Noble homme, damoiseau et bourgeois,* sont des qualités données à une même personne dans des titres du quinzième siècle. Les nobles qui étoient *bourgeois* de certaines villes se trouvoient dispensés de l'arrière-ban. Les bourgeois de Paris s'appeloient les *Bourgeois du Roi.* « Au regard des non-nobles ils sont en deux manières : dont « les aucuns sont franches personnes, bourgeois du roi ou des « seigneuries sur lesquelles ils demeurent, et les autres sont serfs « et de serve condition. » (*Coutum. gén.*)

Cette classe intermédiaire entre le noble et le serf a donné naissance à une portion du *peuple.* Charles V accorda des lettres de noblesse à tous les bourgeois de Paris; Charles VI, Louis XI, François Ier et Henri II, confirmèrent ces lettres de noblesse. Paris ne fut jamais une commune, parcequ'il étoit franc par la seule présence du roi.

LOUIS VII

De 1137 à 1180.

Le règne de Louis VII, dit le Jeune, vit beaucoup de choses : le Code de Justinien retrouvé; la doctrine d'Abailard condamnée au concile de Soissons; la faction des Guelfes et des Gibelins répandue en Italie; la seconde croisade prêchée par saint Bernard. Suger et Bernard étoient deux hommes supérieurs, de nature antipathique l'un à l'autre; mais Bernard, sans être ministre, gouvernoit le monde en sa double qualité de saint et de moine réformateur.

Louis le Jeune, revenu de la croisade, répudie Éléonore d'Aquitaine pour cause présumée d'adultère avec un jeune Sarrasin : il lui restitue la Guienne et le Poitou. Éléonore se remarie à Henri, comte d'Anjou et duc de Normandie, qui, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Henri II, se trouva roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine. Cette restitution probe, mais impolitique, à laquelle Suger s'étoit opposé, parcequ'il en prévoyoit les résultats, démembra la monarchie, introduisit l'ennemi dans le cœur du pays,

et favorisa les grandes guerres que l'Angleterre fit à la France avec des François.

Le douzième siècle est mémorable par de rapides progrès vers d'autres idées. Alexandre III, dans le troisième concile de Latran, déclara que tous les chrétiens devoient être exempts de la servitude : la croix portoit son fruit.

Les écoles se multiplièrent dans les cathédrales et dans les monastères; les colléges s'établirent en dehors de ces monastères; l'Université prenoit de nouvelles forces; les étudiants étrangers égaloient dans Paris le nombre des habitants.

En Angleterre survint le différend fameux entre Henri II et Thomas Becket, relativement aux immunités ecclésiastiques.

PHILIPPE II.

De 1180 à 1223.

Philippe Auguste, parvenu au trône, réunit à la couronne, par la confiscation féodale, appuyée des armes, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou; il fit l'acquisition des comtés d'Auvergne et d'Artois; il recouvra la Picardie, grand nombre de places dans le Berry, et divers autres comtés, châtellenies et seigneuries. Il rétablit la subordination parmi les grands vassaux et fit sentir la monarchie; il cita Jean Sans-Terre devant la cour des pairs pour y être jugé sur le meurtre d'Arthur commis dans le ressort du royaume : c'est le premier important arrêt politique de cette haute cour.

Philippe fit couronner son fils roi d'Angleterre à Londres. Les Anglois conquirent à cette époque la grande Charte : entre plusieurs articles favorables aux communes et à l'indépendance des tribunaux, le trente-troisième porte que nul homme ne sera arrêté, emprisonné, dépouillé, banni, mis à mort arbitrairement; que le roi n'agira ou ne fera agir contre qui que ce soit autrement que d'après le jugement légal des pairs de l'accusé, ou d'après la loi du pays. C'est le fondement de toutes les libertés chez tous les peuples.

La bataille de Bouvines est la première où l'on reconnoisse un esprit de nationalité; la transformation est accomplie; les Franks sont devenus François. Philippe n'offrit point avant le combat sa couronne au plus digne, mais en remportant la victoire sur l'empereur Othon il courut risque de la vie. Jeté à bas de son

cheval, « s'il n'eût été protégé, dit Guillaume le Breton, de la « main de Dieu et d'une excellente armure, il eût été tué. »

Au règne de Philippe Auguste se rattachent deux incidents remarquables : la croisade contre Saladin et la croisade contre les Albigeois; on avoit appris en marchant contre les infidèles à marcher contre les chrétiens.

Saladin avoit repris Jérusalem l'an 1187 de Jésus-Christ. Il laissa sortir tous les chrétiens au prix d'une rançon modique. Un historien arabe leur applique ce passage de l'Alcoran : « Oh! com- « bien ils quittèrent alors de jardins et de fontaines, de champs « ensemencés et de nobles demeures qui faisoient leurs délices, « et que nous donnâmes en héritage à un autre peuple! » (*Bibl. des Crois.*, par M. MICHAUD, *chron. Arab.*)

Les princes d'Occident se croisèrent pour aller une seconde fois délivrer la Ville sainte. Philippe passa en Orient; mais il y fut éclipsé par ce Richard Cœur-de-Lion dont l'ombre faisoit tressaillir les chevaux sarrasins, et qui revenoit du combat *la cuirasse hérissée de flèches comme une pelote couverte d'aiguilles* (VINISANF); de ce Richard que Blondel ne délivra pas de sa prison par une chanson, mais qui chantoit lui-même dans la tour en langue romane :

> **Ja nus hom pris non dira sa raison ;**
> **Adreitament se com hom dolent non :**
> **Ma per conort pot il faire chanson ;**
> **Pro a d'amis, mas pouve son li don :**
> **Onta i auron se por ma reezon,**
> **Sois fait dos yver prison.**

La troisième croisade, commencée en 1187, fut suivie de la quatrième, en 1204, et se termina à la prise de Constantinople par les croisés. Baudouin, comte de Flandre, fut élu empereur, et établit cet empire des Latins, qui ne dura que 58 ans.

L'an 1206 ouvrit la croisade contre les Albigeois : Innocent III, saint Dominique, Raymond, comte de Toulouse, Simon, comte de Montfort, sont les personnages de cet abominable épisode de notre histoire.

Le progrès de l'esprit philosophique renaissant par l'hérésie est remarquable dans les opinions diverses des Albigeois. Les principaux chefs ligués contre Raymond VI, leur protecteur, furent Eudes, duc de Bourgogne, Henri, comte de Nevers, et Simon, comte de Montfort. Simon étoit un homme dissimulé et ambitieux, vaillant, du reste, réglé dans ses mœurs, ayant,

comme tous les hommes à part, commandement sur la fortune.

Cette guerre vit naître l'inquisition, et se distingua par ses auto-da-fé. On jetoit les femmes dans des puits; on égorgeoit sans merci, et, pendant les massacres, les prêtres du comte de Montfort chantoient le *Veni*, *Creator*. Béziers fut emporté d'assaut: « Là se fit le plus grand massacre qui se fût jamais fait dans le « monde entier; car on n'épargna ni vieux, ni jeunes, pas même « les enfants qui tétoient; on les tuoit et faisoit mourir. Voyant « cela, ceux de la ville se retirèrent, ceux qui le purent, tant « hommes que femmes, dans la grande église de Saint-Nazaire. « Les prêtres de cette église devoient faire tinter les cloches « quand tout le monde seroit mort; mais il n'y eut son de cloche, « car ni prêtre, vêtu de ses habits, ni clerc ne resta en vie. »

Toulouse, dont toutes les maisons étoient fortifiées, et dont les bourgeois se défendirent de rue en rue, est prise et reprise, inondée de sang, à moitié brûlée.

Longtemps après, les ossements du vieux Raymond, qui ne furent jamais enterrés, se montroient dans un coffre, tout *profanés et à moitié mangés des rats*, chez des frères hospitaliers de Saint-Jean de Toulouse. Une simple commune de France, la petite république de Toulouse, brava, pendant vingt ans, les anathèmes des papes, les fureurs de l'inquisition, les assauts de trois rois de France, parmi lesquels on compta Philippe Auguste et saint Louis. Simon de Montfort introduisit, avec ses *François*, la langue picarde, ou le *françois wallon*, dans les villes de Languedoc. La belle langue romane se perdit, et ne subsista plus qu'altérée dans le patois des campagnes.

L'inquisition, née des troubles vaudois, ne se put établir en France, parcequ'elle rencontra une rivale puissante dans la justice parlementaire. « L'inquisition a été quelque temps en France en quelques endroits; mais elle n'y a proprement fait que des apparitions. Il n'y en reste plus qu'un vestige dans un village nommé Quingey, entre Besançon et Dôle, où un dominicain, qui y vit d'un petit hospice, porte le nom de *Pape de Quingey*. Tout son pouvoir est, Dieu merci, restreint à donner permission de lire les livres prohibés. Avant la conquête de la Franche-Comté, ce petit pape de Quingey fit briller plus d'une fois par feu clair et vermeil le pouvoir de l'inquisiteur. » (*Note sur Boulainvilliers.*)

Philippe Auguste fit enclore et paver Paris. « Le bon roi......... « se mit à une des fenêtres de laquelle il s'appuyoit aucunes fois

« pour regarder la Seine couler.......... si advint que charrette
« vint à mouvoir si bien la boue et l'ordure.......... que le roi
« sentit cette pueur si corrompue, et s'entourna de cette fenêtre
« en grande abomination de cœur. Lors fit mander li prévôt et
« bourgeois de Paris, et li commanda que toutes les rues fussent
« pavées, bien et soigneusement de grès gros et forts. »

Les deux cent trente-six rues de Paris étoient pleines de gens qui crioient :

Seigneurs, voulez-vous baigner,
Entrez donc sans délaïer ;
Les bains sont chauds, c'est sans mentir.

. . . .

Le bon vin fort à trente-deux,
A seize, à douze, à dix, à huit.

LOUIS VIII.

De 1223 à 1226.

« Louis VIII, dit du Haillant, fut bon et vertueux prince, et « si peu de temps roi, qu'il n'a autre surnom, sinon de père du « roi saint Louis. » Du Haillant se trompe : fils d'un grand roi, et père d'un roi plus grand encore, Louis fut surnommé Cœur-de-Lion ou Lion-Pacifique, tout à la fois à cause de son courage et de sa douceur. Il *choisit* son fils aîné pour lui succéder, laissant à ses autres enfants des apanages ; l'accession du premier-né à la couronne n'étoit pas encore un droit indépendant de la *volonté* paternelle.

Sous le règne de Louis VIII, on remarque l'établissement du premier ordre des moines mendiants. On signale aussi une multitude de lépreux. Il fut *défendu aux femmes amoureuses, filles de joie et paillardes*, de porter robes à *collets renversés, queue, ni ceinture dorée.*

LOUIS IX.

De 1226 à 1270.

Chaque époque historique a un homme qui la représente : saint Louis est l'homme-modèle du moyen-âge ; c'est un législateur, un héros et un saint. Le temps où il a vécu rehausse encore sa gloire par le contraste de la naïveté et de la simplicité de ce temps. Soit que Louis combatte sur le pont de Taillebourg ou à la Massoure ; soit que, dans une bibliothèque, il rende compte de la matière d'un livre à ceux qui le viennent demander ; soit qu'il donne des audiences publiques ou juge des différends aux *Plaids* de la

Porte ou sous le chêne de Vincennes, *sans huissier ou gardes;* soit qu'il résiste aux entreprises des papes; soit que des princes étrangers le choisissent pour arbitre; soit qu'il meure sur les ruines de Carthage, on ne sait lequel le plus admirer du chevalier, du clerc, du patriarche, du roi et de l'homme. Marc Aurèle a montré la puissance unie à la philosophie, Louis IX la puissance unie à la sainteté : l'avantage reste au chrétien.

Les amours et les chansons de Thibaut, comte de Champagne, ont répandu quelque chose de romanesque sur le temps orageux de la tutelle de saint Louis.

Saint Louis résista aux usurpations de la cour de Rome, et réclama en faveur des libertés de l'Église gallicane : toutes les libertés sont sœurs.

Les *Établissements de saint Louis* sont une espèce de Code où les diverses coutumes de la monarchie, les ordonnances des rois, les canons des conciles, les décisions des Décrétales, se trouvent mêlés au droit romain.

Louis avoit devancé son siècle : ses *Établissements* ne furent point admis ; s'il les eût publiés au commencement de son règne, peut-être leur auroit-il pu donner quelque chose de l'autorité de sa vie ; mais les *Établissements* furent le dernier présent et comme les derniers adieux qu'un saint faisoit à la terre. L'ignorance, les intérêts, les passions, qui ne purent rien contre la mémoire de ce grand homme, furent tout-puissants contre ses lois.

Il s'embarqua le 1er juillet 1270 à Aigues-Mortes, ville à laquelle il donna une charte que nous avons encore. Le temps, qui change tout, a reculé la mer qui baignoit la ville d'où saint Louis quitta pour jamais la France. Les remparts qu'il avoit élevés, et qui devroient être sacrés, sont au moment d'être détruits par des générations nouvelles qui se retireront à leur tour comme les flots.

J'ai vu le lieu de la mort de saint Louis : les historiens futurs trouveront peut-être dans le récit que j'ai fait de cette mort[1] quelques détails que mes devanciers ont ignorés, et dont je n'ai dû la connoissance qu'aux vicissitudes de ma vie. *Vita est in fuga.*

Des pièces de monnoie qui nous restent de saint Louis sont percées ; on croyoit qu'elles guérissoient de tous maux, et on les portoit suspendues au cou comme des reliques : ce roi passoit pour avoir conservé la puissance de soulager ses peuples, même après sa mort.

[1] *Itinéraire de Paris à Jérusalem*

PHILIPPE III.

De 1270 à 1285.

Philippe le Hardi se trouve placé entre saint Louis son père et Philippe le Bel son fils, de même que Louis VIII l'avoit été entre Philippe Auguste et saint Louis : comme le laboureur laisse une terre en friche entre deux moissons, la Providence laissoit reposer la France entre deux grands règnes. Philippe quitta Tunis, débarqua en Sicile, passa dans les Calabres, entra dans Rome, ville des tombeaux, portant avec lui les os du roi son père, du comte de Nevers son frère et d'Isabelle d'Aragon sa femme. Arrivé en France, il déposa les restes de sa famille à Saint-Denis, et seize années après il mourut à Perpignan, non loin du port où son père s'étoit embarqué pour l'Afrique.

Philippe le Hardi donna les premières lettres d'anoblissement ; attaque à la constitution aristocratique.

Au dehors de la France, la nature des événements faisoit entrer dans le royaume des idées nouvelles. Le grand corps de la féodalité françoise étoit flanqué en Allemagne par un empire dont le chef étoit électif, ce qui produisoit des troubles et élevoit des doutes sur le droit divin des rois ; en Angleterre, une monarchie représentative avoit des parlements votant des subsides, et allant jusqu'à juger le souverain ; en Espagne, les cortès et les lois de l'état n'octroyoient les trônes qu'avec des réserves ; en Italie, où les guerres des Guelfes et des Gibelins continuoient, la plupart des villes s'étoient affranchies. Charles d'Anjou, qui ne mourut que sous le règne de son neveu Philippe le Hardi, roi de France, portoit la couronne de Sicile, en vertu de la donation d'un pape qui n'avoit pas eu le droit de la donner : le premier en Europe, il fit décapiter un prince souverain injustement condamné. Prêt à poser la tête sur le billot, Conradin jeta son gant dans la foule : qui l'a relevé ? Louis XVI, descendant de saint Louis, dont Charles d'Anjou étoit frère.

PHILIPPE IV.

De 1285 à 1314.

Au règne de Philippe le Bel commence la monarchie des trois états et la monarchie du parlement.

Sous les rois des deux premières races, le peuple entier (c'est-à-dire les soldats ou les conquérants) paroissoit aux assemblées de mars et de mai, donnoit son suffrage pour la formation des

lois et sa voix pour l'élection des souverains. Il ne faut pas confondre le *tiers-état*, appelé par Philippe, et avant lui par saint Louis, avec ces masses militaires. Le tiers-état se composoit des *bourgeois* nés dans les villes du moyen-âge, des gens de métiers affranchis, et des anciens magistrats municipaux romains. Ce furent ces bourgeois qui se soulevèrent dans le douzième siècle, qui devinrent *propriétaires collectifs*, et par conséquent *seigneurs*, obtinrent de Louis le Gros quelques chartes, et prirent le nom de *communes*, nom *nouveau* et *exécrable*, dit un auteur contemporain ; ce furent ces bourgeois qui, arrivés aux *états*, commencèrent le *peuple françois* dans les villes, après la disparition de la *peuplade franke* et la métamorphose de la *servitude* en *servage*.

Ce n'est pas, je l'ai déja dit, qu'avant le règne de Philippe le Bel on ne trouve des *assemblées de notables*, des bourgeois de bonnes villes semondrés par nos rois ; mais ce n'est qu'à l'occasion des démêlés de Philippe IV avec le pape Boniface, et surtout à l'occasion d'une taxe générale de six deniers sur les denrées vendues, « qu'Enguerrand de Marigny, surintendant de ses finances, ministre plus célèbre encore par ses malheurs que par son grand « talent dans les affaires, pour obvier à ces émeutes, pourpensa « d'obtenir cela du peuple avec plus de douceur. Dans cette vue « il engagea le monarque à convoquer à Paris les états-généraux « du royaume. On fit dresser un échafaud ; là, en présence du « roi, le surintendant, après avoir loué hautement la capitale, « l'appelant la Chambre royale, où les souverains anciennement « prenoient leurs premières nourritures, exposa avec beaucoup « de force les motifs qu'avoit ce prince d'aller punir la désobéissance des Flamands, exhortant vivement les trois états à le secourir dans cette nécessité publique, où il s'agissoit du fait de « tous. » (PASQUIER.)

Au moment où les trois états prennent siége, le parlement de Paris, qui devoit hériter de la puissance politique de ces états, devient sédentaire ; le même roi qui constitue ces deux pouvoirs établit en même temps une nouvelle sorte de pairie : trois coups mortels portés à la monarchie féodale.

Les trois états, nommés depuis *états-généraux*, qui offrirent souvent de grands talents et un haut instinct politique, n'entrèrent cependant jamais bien avant dans les mœurs du pays. D'abord ils n'agissoient pas sur une monarchie homogène : il y avoit des états de la langue d'Oc et de la langue d'Oyle, et des états particuliers de provinces. Les grands vassaux et les petites sei-

gneuries indépendantes ne se soumettoient que selon leur bon plaisir aux décisions des états.

Quant aux trois ordres, la noblesse, minée graduellement par la couronne, ne sentit ni n'aima jamais cet autre pouvoir collectif qu'on lui donnoit dans ces assemblées mêlées du tiers-état et du clergé, en dédommagement de sa puissance aristocratique; elle s'y montra très indépendante quant aux opinions, mais elle ne songea point à reprendre sur la couronne, en entrant dans les intérêts communs de la patrie, l'autorité qu'elle avoit perdue : cette idée abstraitement politique ne pouvoit venir d'ailleurs aux gentilshommes du moyen-âge.

Le clergé, qui avoit ses synodes particuliers et généraux, se soucioit peu de ces réunions mixtes où sa voix ne comptoit que pour un tiers des suffrages. Ses intérêts, défendus dans les conciles, ne l'incitoient point à jouer un rôle important dans les états : il y porta de l'humeur, une opposition factieuse et des talents administratifs que lui seul possédoit alors.

Le tiers-état faisoit entendre quelques doléances, mais il n'étoit guère occupé qu'à se tenir attaché au trône, son abri naturel contre les deux autres ordres; il y étoit encore enclin par le penchant naturel qu'a la démocratie au pouvoir absolu.

Les guerres civiles et étrangères, les invasions, le soulèvement des peuples, la défiance des rois, les résistances des seigneurs, la confusion qui régnoit dans les attributions politiques, mirent des obstacles à la tenue régulière des états : il y a des temps où ces états, enchevêtrés aux assemblées de notables, aux chambres du parlement de Paris et au conseil du monarque, se peuvent à peine distinguer des pouvoirs auxquels ils étoient réunis.

Un mot à présent sur le parlement.

Lorsque le roi cessa de juger, son conseil jugea pour lui. Ce conseil, sous le nom de parlement, *parlamentum* (vers l'an 1000), succéda aux *placita* de Grégoire de Tours et de Frédégher et au *mallum*[1] *imperatoris* des Capitulaires. Le parlement, d'abord ambulant avec le monarque, fut ensuite rendu sédentaire; il eut des sessions fixes et devint enfin perpétuel : des conseillers *jugeurs* tirés de la classe de la noblesse et de l'église, des conseillers *rapporteurs* choisis parmi la classe des clercs et des bourgeois, le composoient. La noblesse d'épée se retira peu à peu du parlement; la noblesse de robe y demeura seule : d'où il arriva que les juges inamovibles (les nobles) laissèrent le dépôt de la justice aux juges

[1] C'est du mot *mallum* qu'est venu notre mot *mail*, lieu planté d'arbres.

amovibles (les bourgeois). Charles VII, en créant le conseil d'état, acheva de séparer le parlement de la couronne, et chercha à le livrer aux pures fonctions judiciaires. Louis XI donna en 1467 un édit pour la perpétuité des offices de judicature; à la vérité il ne tint compte de son édit, parce qu'il n'étoit fidèle qu'à son despotisme de bas aloi. La vénalité des charges, si fâcheuse dans son principe, ramena l'inamovibilité et enfin l'hérédité de la magistrature.

Lorsque le roi, grand justicier de son royaume, venoit à mourir, toute justice cessoit [1], parceque toute justice émanoit du roi. Le parlement paroissoit aux obsèques du prince et entouroit le cercueil; quand le cri de la perpétuité de l'empire s'étoit fait entendre: *Le Roi est mort, vive le Roi!* les tribunaux se rouvroient, et la justice renaissoit avec la monarchie.

D'autres parlements furent successivement érigés à l'instar du parlement de Paris dans les différentes provinces. Celui-ci usurpa des droits politiques que n'exerçoient point les trois états dans les longs et irréguliers intervalles de leurs sessions; les peuples s'accoutumèrent à le regarder comme le défenseur de leurs droits: « Par l'usage d'enregistrer l'impôt, il acquit, selon l'expression « énergique de Pasquier, le droit de vérifier les volontés de nos « princes. » La monarchie parlementaire survécut à celle des états, joua un rôle indépendant au temps de la Fronde, disparut dans la monarchie absolue de Louis XIV, fut brisée sous Louis XV, rétablie sous Louis XVI, et servit au rappel des états-généraux de 1789.

Pour la justice civile, le parlement de Paris jugeoit d'après les coutumes des pays qui ressortissoient à son tribunal; pour la justice criminelle, il employoit le droit royal (les ordonnances) mêlé au droit romain, et au droit canon lorsque la religion étoit incidente au délit ou au crime. Ce furent des personnages comparables à ce qu'il y a de plus grave et de plus illustre dans l'histoire que les Flotte, les L'Hôpital, les de Thou, les Harlay, les Nicolaï, les Lamoignon, les d'Aguesseau, les Brisson, les Molé, les Séguier; avec les gens d'église, les clercs, les lettrés, les savants, les artistes et une centaine d'hommes de guerre de terre et de mer, ils forment les grands hommes de la partie plébéienne de l'ancienne monarchie. Néanmoins plusieurs magistrats étoient de familles nobles; quelques parlements étoient nobles, et la haute magistrature s'appela la noblesse de robe.

[1] Nous verrons ci-après l'origine de la justice chez les Franks.

Une multitude de rois s'en étoient allés à la fois, quand Philippe monta sûr le trône; il commença son règne au milieu des générations renouvelées. Ses querelles avec Boniface VIII sont célèbres : il s'agissoit d'abord de quelques levées de deniers faites ou à faire sur le clergé. Boniface s'emporta; Philippe repartit qu'il ne se soumettroit jamais au pape pour les choses temporelles.

L'évêque de Pamiers, légat de Boniface, insulte le roi en pleine audience; le roi le chasse de son conseil et le fait accuser de crime de haute trahison : une bulle de Boniface ordonne de livrer l'évêque au tribunal ecclésiastique. Autre bulle qui déclare le roi de France soumis au pape, tant au temporel qu'au spirituel. Le garde des sceaux, Pierre Flotte, adresse au pape de la part du roi une lettre commençant ainsi : « Philippe, par la grace de Dieu, roi « des François, à Boniface prétendu pape, peu ou point de salut. « Que votre très grande fatuité sache que nous ne sommes sou- « mis à personne pour le temporel, etc. »

Survint alors une bulle où sont retracés les principaux torts de Philippe : « Il accable ses sujets d'impôts; il altère les monnoies; « il perçoit les revenus des bénéfices vacants. En vain il rejetteroit « tous ses torts sur de mauvais ministres, il doit changer ces mi- « nistres à l'admonition du saint-siége. » Si ces reproches étoient déplacés, ils étoient justes, et ces violences mêmes étoient utiles. La papauté avoit seule alors le droit de parler, et remplaçoit l'opinion publique pour les nations; les répliques que les rois étoient obligés de faire dévoiloient les abus de la cour de Rome : par les doubles passions de la couronne et de la tiare, les peuples obtenoient une partie des lumières qui sont aujourd'hui le résultat de la liberté de la presse.

Les trois ordres écrivirent à Rome, le clergé en latin, la noblesse, et vraisemblablement le tiers-état, en françois. La lettre du clergé étoit respectueuse, mais ferme; celle de la noblesse violente, et celle du tiers-état, qu'on n'a plus, vraisemblablement aussi vigoureuse que celle de la noblesse, à en juger par la réponse des cardinaux. Le pape traita l'Église gallicane de fille folle, et se plaignit de ce que la noblesse et les communes n'avoient pas même daigné lui accorder le titre de souverain pontife.

Après la tenue d'un consistoire, l'assemblée d'un concile à Rome, et la promulgation de nouvelles bulles, Guillaume de Nogaret, chevalier du roi, dans une assemblée des prélats et des barons (1303), déclara que Boniface n'étoit point un pape; qu'il étoit, aux termes de l'Évangile, un voleur et un brigand; qu'il étoit temps

d'arrêter ce misérable, de le mettre au cachot, d'assembler un concile pour le juger, ce qu'étant fait, les cardinaux éliroient un vrai pape. Boniface lança une bulle d'excommunication contre Philippe, et mit le royaume en interdit : il se trompoit d'époque; le siècle de Grégoire VII étoit déja loin.

Les deux nonces chargés de porter au roi la sentence papale furent jetés en prison, les bulles saisies, le temporel des ecclésiastiques françois qui s'étoient rendus à Rome confisqué, les ordres du royaume convoqués au Louvre afin d'aviser au moyen de se venger du pontife. Dans cette assemblée, un procès public fut intenté à Boniface par Guillaume de Plasian; les principaux articles portoient que le pape nioit l'immortalité de l'ame, qu'il doutoit de la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, qu'il étoit souillé du péché infâme, et qu'il appeloit les François *Patarins*. Le roi, sur les conclusions de Nogaret et de Plasian, en appelle des bulles de Boniface aux conciles futurs et aux papes futurs. Les trois états adhèrent à cette déclaration.

Nogaret se trouvoit alors en Italie; il fut chargé de signifier au pape la résolution de l'assemblée générale de France. Le violent pontife, retiré à Anagni, sa ville natale, préparoit de nouveaux foudres. Nogaret avoit reçu l'ordre de l'enlever, de le conduire à Lyon, où il seroit privé des clefs dans un concile général : c'étoient à leur tour les rois qui déposoient les papes.

Nogaret s'entendit avec Colonne, de cette puissante famille romaine que Boniface avoit persécutée. L'entreprise fut conduite avec secret et succès : Nogaret et Colonne, à l'aide de quelques seigneurs gagnés et d'aventuriers enrôlés, s'introduisent dans Anagni, le 7 septembre 1303, au lever du jour. Le peuple se joint aux assaillants, et force le palais du pape. Les portes de son appartement sont brisées; on entre : le pontife étoit assis sur un trône, portant sur les épaules le manteau de saint Pierre, sur sa tête une tiare ornée de deux couronnes, symbole des deux puissances, et tenant à la main la croix et les clefs.

Nogaret, étonné, s'approche avec respect de Boniface, accomplit sa mission, et l'invite à convoquer à Lyon le concile général. « Je me consolerai, répondit Boniface, d'être condamné par des « Patarins. » Le grand-père de Nogaret étoit Patarin, c'est-à-dire Albigeois, et avoit été brûlé vif comme hérétique. « Veux-tu dé- « poser la tiare? » s'écria Colonne. — « Voilà ma tête, répliqua « Boniface; je mourrai dans la chaire où Dieu m'a assis. » Pie VI, prisonnier, à moitié expirant, dépouillé des marques de sa puis-

sance, étoit arrivé à Valence; le peuple, entourant la maison où il étoit déposé, l'appeloit à grands cris; le vicaire de Jésus-Christ se traîne à une fenêtre, et, se montrant à la foule, dit : *Ecce homo!* C'étoit là toute une autre grandeur et toute une autre manière de mourir.

Boniface, après sa haute réponse à Colonne, se répandit en outrages contre Philippe. Colonne donne un soufflet au pape, et lui auroit plongé son épée dans la poitrine, si Nogaret ne l'eût retenu. « Chétif pape, s'écrie Colonne, regarde de monseigneur le « roi de France la bonté, qui te garde par moi et te défend de tes « ennemis. » Boniface, craignant le poison, refusa tout aliment; une pauvre femme le nourrit pendant trois jours avec un peu de pain et quatre œufs. Le peuple, par une de ses inconstances accoutumées, délivra le souverain pontife, qui partit pour Rome; il y mourut d'une fièvre frénétique (11 octobre 1303). Quelques auteurs ont écrit qu'il se brisa la tête contre les murs, après s'être dévoré les doigts.

Les troubles de la Flandre, à peine conquise par Philippe le Bel, recommencèrent. Il y eut de grands massacres, principalement à Bruges. Pour reconnoître les François qu'on vouloit égorger, on les forçoit de répéter ces mots en bas allemand : *Scilt ende wriendt*, *bouclier et ami;* le mot *ciceri* avoit ainsi servi d'arrêt de mort aux Vêpres siciliennes. Il y a des mots auxquels les Gaulois et les François ont encore mieux dénoncé leur double race : pour s'épargner l'ennui d'apprendre les langues étrangères, ils ont enseigné la leur, les armes à la main, à toute la terre; il est probable que ce ne fut pas en latin que Brennus prononça au Capitole le *væ victis*.

Le massacre de Bruges fut suivi de la bataille de Courtray; des paysans et des bourgeois, commandés par le tisserand Pierre le Roy, qui se fit armer chevalier à la tête du camp, remportèrent une victoire signalée sur les plus grands capitaines et la plus haute noblesse de France. Il demeura prouvé que la valeur n'étoit pas exclusivement du côté de la chevalerie; lumière de plus montrée aux peuples. Quatre mille paires d'éperons dorés furent enlevées à quatre mille *chevaliers* par les *bons hommes* de Flandre (1303).

Cette victoire donna lieu à une singulière aventure : quelques Flamands déguisés en mendiants se firent passer pour des seigneurs françois échappés à la journée de Courtray, ayant juré de demeurer pendant sept ans sous l'habit de pauvres, sans révéler leur naissance; les veuves les prétendirent reconnoître, et les admirent à jouir de leurs droits.

Philippe prit sa revanche à la bataille de Mons en Puèle : la consécration de la statue grossière que l'on voyoit encore avant la révolution dans la cathédrale de Paris attestoit cette victoire.

La découverte de la boussole est du règne de Philippe le Bel, et coïncide avec celle de la poudre ; inventions qui ont changé, l'une le globe, l'autre la société matérielle, en attendant la découverte de l'imprimerie, qui devoit transformer le monde de l'intelligence. Il n'est pas clair néanmoins que Jean Gira, ou Goya, ou Flavio Jivia d'Amalfi, soit l'inventeur de la boussole ; Marc Paul pouvoit l'avoir apportée de la Chine vers l'an 1260, et un vieux poëte, François Guyot, de Provins, décrit exactement la boussole, sous le nom de *Marinette ou pierre marinière*, vers la fin du douzième siècle, cinquante ans et plus avant le voyage du Vénitien en Chine. La fleur de lis, qui chez tous les peuples signale le nord sur la rose des vents, semble assurer à la France l'invention ou le perfectionnement de la boussole : cette fleur a de même indiqué bien d'autres gloires, avant l'époque où elle n'a plus marqué que des malheurs.

Le mouvement général des esprits, qui fait du quatorzième siècle un siècle à jamais mémorable, amena, en 1308, l'insurrection des trois cantons de Schweitz, d'Uri et d'Unterwalden ; la liberté se réveilla au milieu des lacs et des rochers des Alpes : tandis que les communes de Flandre préparoient dans leurs plaines les républiques industrielles des Artavelle, la république agricole et guerrière de Guillaume Tell se formoit dans les montagnes de la Suisse.

Lyon, en 1310, fut réuni à la couronne. Cette même année vit la conquête de l'île de Rhodes par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Le concile de Vienne, 1311, termina le démêlé de la couronne de France et de la tiare ; car Philippe avoit poursuivi la mémoire même de Boniface. Ce concile traita aussi de l'abolition de l'ordre des Templiers : elle remplit la fin du règne de Philippe.

Neuf gentilshommes françois établirent, en 1118, l'ordre des Templiers à Jérusalem. Cet ordre acquit d'immenses richesses, et devint suspect aux peuples et aux rois. Les Templiers étoient accusés de se vouer entre eux à d'infâmes voluptés, de renier le Christ, de cracher sur le crucifix, d'adorer une idole à longue barbe, aux moustaches pendantes, aux yeux d'escarboucle, et recouverte d'une peau humaine ; de tuer les enfants qui naissoient d'un Templier, de les faire rôtir, de frotter de leur graisse la barbe et les moustaches de l'idole ; de brûler les corps des Templiers décédés, et de boire leurs cendres détrempées dans

un philtre. On peut toujours deviner les siècles au genre des calomnies historiques : brutales et absurdes dans les temps de grossièreté et de foi, raffinées et presque vraisemblables dans les temps de civilisation et de doute.

L'abolition de l'ordre des Templiers ne fut pas cependant une pure affaire de finances : il paroît assez prouvé que les chevaliers appartenoient à la secte des Manichéens, et que Philippe se montra plus jaloux de leur autorité qu'avide de leurs trésors. Quoi qu'il en soit, l'humanité et la justice furent également violées dans ce procès : la nature des accusations fut si bien calculée pour frapper l'esprit de la foule, que l'opinion vulgaire a transformé en monstres ces moines-chevaliers qui n'étoient vraisemblablement coupables que de passions et d'erreurs. Ce n'est qu'au commencement du dix-neuvième siècle qu'un savant et un poëte a vengé leur mémoire (M. Raynouard). Il faut descendre presque jusqu'à nos jours pour trouver, dans l'abolition de l'ordre des Jésuites (la différence des époques admise), quelque chose de l'appareil et du fracas qu'excita dans le monde catholique l'abolition de l'ordre des Templiers.

Le ministre de Philippe le Bel, Enguerrand de Marigny, fut, dans le règne suivant, victime de cette même iniquité des hommes qu'il avoit soulevée contre les Templiers ; il expia par une injuste mort le supplice injuste de Jacques de Molay : Dieu patient et vengeur suspend quelquefois son bras, mais ne détourne jamais les yeux.

Si l'on en croit une vieille chronique, les chevaliers du Temple, sur le bûcher, citèrent Philippe le Bel et Clément V à comparoître dans l'an et jour au tribunal suprême ; et le prince et le pontife se présentèrent dans le délai légal à la barre de l'éternité. Ferdinand IV, roi de Castille, mandé de même à l'audience de Dieu par deux gentilshommes qu'il avoit fait mourir, expira juste au terme de l'assignation ; d'où lui resta le terrible surnom de *Ferdinand l'Ajourné.* Ces récits ne sont point sans dignité morale ; l'histoire se plaît aux choses graves et tragiques : on ne doit point écarter les faits qui peignent les croyances, les mœurs, la disposition des esprits, et qui donnent de salutaires leçons. Dans tous les cas, il sera toujours vrai que le Ciel entend la voix de l'innocence et du malheur, et que l'oppresseur et l'opprimé paroîtront tôt ou tard aux pieds du même juge.

Philippe le Bel ouvrit un des siècles les plus féconds en transformations sociales, et ce prince lui-même fut une nouveauté :

il connut la raison d'état, et commença la conversion du vassal en sujet. Mais si d'un côté la liberté religieuse, politique et civile, fit un pas considérable sous son règne par le choc de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle, par la convocation des trois états, par l'établissement du parlement sédentaire; d'un autre côté, Philippe donna naissance à l'esprit de la monarchie absolue et montra dans l'avenir des rois tels que la France ne les devoit pas longtemps supporter.

LOUIS X.

De 1314 à 1316.

Philippe le Bel laissa trois fils : Louis X, surnommé le Hutin, Philippe V, dit le Long, et Charles IV, dit le Bel. Tous trois moururent vite, tous trois furent déshonorés par leurs femmes. Cette succession de trois frères se présente deux autres fois dans notre histoire, et toujours à la male heure : François II, Charles IX, Henri III; Louis XVI, Louis XVIII, et Charles X. Marguerite, reine de Navarre, femme de Louis le Hutin, Blanche, fille cadette d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, femme de Charles le Bel, furent enfermées au château Gaillard, bâti par Richard Cœur-de-Lion, et où l'on racontoit qu'il avoit plu du sang; on les tondit et rasa, punition de l'adultère : Marguerite fut étranglée avec le linceul de sa bière; Blanche, répudiée, prit le voile dans l'abbaye de Maubuisson. Jeanne, comtesse de Bourgogne, sœur aînée de Blanche et femme de Philippe le Long, emprisonnée d'abord au château de Dourdan, acquittée ensuite par arrêt du parlement, rentra dans le lit de Philippe. Les séducteurs de Marguerite et de Blanche étoient deux frères bossus, Philippe et Gaulthier d'Aulnay : ils furent écorchés vifs, traînés dans la prairie de Maubuisson nouvellement fauchée, mutilés, et pendus à un gibet par-dessous les bras :

> Que ils furent vifs escorchiés
> Puis fu lor nature copée
> Aux chiens et aux bestes jetée.

Ils ne croyoient pas avoir acheté trop cher leur supplice.

Enguerrand de Marigny fut alors poursuivi pour anciennes concussions sous le règne de Philippe le Bel. L'avocat qui plaida contre lui *allégua les exemples des serpents qui desgatoient la terre de Poitou au temps de monseigneur de saint Hilaire, et appliqua et comparagea les serpents à Enguerrand et à ses parents et affins.* On ne permit

pas même à l'accusé de parler : *Si ne lui fut en aucune manière audience donnée de soi défendre.* Le comte de Valois persécutoit Marigny à cause de quelques paroles hautaines proférées au jour de la fortune. On ne put cependant faire condamner cet homme illustre qu'en produisant l'accusation de sorcellerie, dernière ressource de l'injustice et de la délation dans ces temps, comme on employoit l'accusation de trahison dans la république romaine, et de lèse-majesté dans l'empire romain : toutes les consciences se fermoient et se taisoient au seul mot de sorcellerie, et l'innocent devenoit coupable. Le roi déclara qu'il *ôtoit sa main* de Marigny : Charles Ier ôta sa main de Strafford. Le parlement ne jugea point Marigny, qui fut pendu (30 avril 1315) au gibet de Montfaucon avant le lever du jour, par arrêt d'une commission de barons et de chevaliers, convoquée au bois de Vincennes ; c'est la première commission assemblée dans ce bois ; on sait quelle a été la dernière. « Montfaucon a apporté tel malheur, dit Pasquier (dans le « chapitre intitulé : *Plus malheureux que le bois dont on fait le gibet*, « l. VIII, chap. XL, pag. 742), à ceux qui s'en sont meslez, que « le premier qui le fit bastir (qui fut Enguerrand de Marigny) y « fut pendu ; et depuis, ayant esté refaict par le commandement « d'un nommé Pierre Remy (général des finances sous Charles le « Bel), luy-mesme y fut semblablement pendu (sous Philippe de « Valois) ; et, de nostre temps, maître Jean Moulnier, lieutenant « civil de Paris, y ayant fait mettre la main pour le refaire, la for- « tune courut sur luy, sinon de la penderie, comme aux deux « autres, pour le moins d'amende honorable, à laquelle il fut « depuis condamné. »

Ici la civilisation rétrograde ; la justice recule et est moins avancée que dans les *Établissements de saint Louis*, et dans les *Règlements de Philippe le Bel ;* mais l'exécution de nuit et la corde pour le gentilhomme ne sont point, comme on l'a pu croire, des infractions à la loi des temps. Les *Établissements de saint Louis* stipulent qu'un gentilhomme coupable du déshonneur d'une fille de famille sera pendu. Il y avoit, ce cas échéant, égalité de supplice pour le noble et le roturier ; on supposoit que le crime faisoit déroger. Depuis, les gentilshommes ont prétendu qu'il y avoit des crimes de race, comme il y avoit une noblesse d'extraction, et ils ont réclamé le privilége de l'échafaud.

Les regrets du roi et du peuple vengèrent Marigny. En ce temps-là l'imagination des hommes, plus sensible parcequ'il y avoit plus de foi en toute chose, expioit les fautes des passions : une calamité

générale qui survenoit (comme il arriva alors) après une injustice individuelle étoit prise pour un châtiment du Ciel : Dieu, juge en dernier ressort, établissoit, pensoit-on, la peine auprès de la prévarication; grave système qui lioit par la morale les destinées de tout un peuple à l'iniquité accomplie sur un seul homme; système sans danger qui n'affoiblissoit point le pouvoir en lui commandant le repentir, parceque l'ordre émanoit de la puissance éternelle.

Mais si la civilisation recula dans l'ordre civil à propos du supplice d'Enguerrand, la voici qui avance dans l'ordre politique. Louis le Hutin publia, le 3 juillet 1315, des *lettres* qui méritent d'être rapportées pour l'honneur des rois *francs* et du peuple *franc.*

« Louis, par la grace de Dieu, roi de France et de Navarre, etc. : « Comme selon le droit de nature chacun doit naistre *franc;* et « par aucuns usages ou coustumes, qui de grant ancienneté ont « esté introduites et gardées jusques cy en nostre royaume, et par « aventure *pour le meffet de leurs prédécesseurs,* moult de per- « sonnes de nostre commun pueple, soient encheües *en lien de « servitudes et de diverses conditions,* qui moult nous desplaist. *Nous* « considérants que nostre royaume est dit et nommé *le royaume « des Francs,* et voulants que la chose en vérité soit accordant « au nom, et que la condition des gents *amende de nous en la « venuë de nostre nouvel gouvernement.* Par délibération de nostre « grand conseil, *avons ordené et ordenons,* que generaument, par « tout nostre royaume, de tant comme il peut appartenir à nous « et à nos successeurs, *telles servitudes soient ramenées à franchises;* « et à tous ceux qui de *ourine, ou ancienneté,* ou de nouvel *par « mariage,* ou par *residence de lieues de serve condition,* sont en- « cheües ou pourroient eschoir en liens de servitudes, *franchise « soit donnée o bonnes et convenables conditions.* »

L'esprit philosophique de cette loi, ses considérations générales *sur la liberté, qui est un droit de nature,* contrastent avec l'enfance du dialecte : les idées sont plus vieilles que la langue.

Des historiens ont pensé que ces lettres ne furent qu'un moyen de finances imaginé dans le but d'obtenir, par le rachat du servage, un argent dont on avoit grand besoin. La remarque de ces historiens fût-elle vraie, je dirois encore : peu importe comment la liberté arrive aux hommes, pourvu qu'elle leur arrive; toutes les interprétations possibles ne détruisent pas un fait indicateur d'une importante révolution commencée dans l'état social. Mais la remarque tombe à faux : le roi, en affranchissant ses serfs, gens de corps, gens de poueste, gens de morte-main, diminuoit

ses revenus, car les serfs étoient soumis à certaines taxes; il étoit donc équitable que la couronne, en accordant la liberté, ne le fît pas aux dépens de sa force; c'est ce que l'ordonnance exprime très bien : « Vous *commettons* (collecteurs, sergents, etc.) *et man-« dons* pour traitez et accordez avec eus (serfs) de certaines com-« positions, par lesquelles soffisant *recompensation* nous soit faite « des émoluments qui *desdites servitudes* povent venir à nous et à « nos successeurs. »

Si les idées étoient plus vieilles que le langage, il se trouve encore que le roi devançoit le peuple : très peu de serfs consentirent à se racheter; on voit d'autres lettres par lesquelles Louis X déclare que *plusieurs n'ont pas connu la grandeur du bienfait qui leur étoit accordé*, et ordonne qu'on les contraigne à payer de grosses sommes, c'est-à-dire qu'on les oblige à devenir libres. Toute révolution qui n'est pas accomplie dans les mœurs et dans les idées échoue : la dégradation qu'amène la dépendance est pour l'être accoutumé à obéir une sorte de tempérament, une nature qui accomplit ses lois dans le dernier ordre de l'intelligence; or, il y a dans les lois accomplies un certain bien-aise. Délivré des soucis de la pensée et des soins de l'avenir, l'esclave s'habitue à son ignominie; sans liens sociaux sur la terre, la servitude devient son indépendance; si vous l'émancipez tout à coup, épouvanté de sa liberté il redemande ses chaînes. Le génie de l'homme est comme l'aigle; lorsqu'il est nourri dans la domesticité, et qu'on le veut rendre aux champs de l'air, il refuse de s'envoler, et ne sait user ni de ses serres, ni de ses ailes.

Louis rappela les Juifs chassés par Philippe le Bel (28 juillet 1315). Il leur fut défendu de prêter *sus vessel ou aournements d'église, ne sus gages sanglants* [1], *ne sus gages mouillés fraîchement ;* il leur étoit ordonné de porter *le signel, là où ils l'avoient accoutumé, et sera large d'un blanc tournois d'argent au plus, et sera d'autre couleur que la robe, pour être mieus et plus clerement apparent* [2]. Les Juifs étoient gens de poueste à perpétuité ; si leurs enfants avoient une nourrice chrétienne, les clercs la pouvoient excommunier : *Sed benevolunt quod nutrices Judæorum excommunicentur*, dit un *Établissement* de Philippe Auguste. Un commentateur croit qu'on peut lire *meretrices* pour *nutrices* [3] (prostituées au lieu de nourrices). Que

[1] Cet article se trouve dans une charte latine de Philippe Auguste (février 1218).

[2] Ce signe étoit une rouelle jaune ou moitié blanche et rouge, que le Juif devoit porter en vertu du chapitre LXVIII du concile de Latran, de l'an 1215 : *ut omni tempore in medio pectoris rotam portent*, ajoute un statut de l'église de Rhodez.

[3] BRUSSEL, *tract. de Usu feud.*, t. I, p. 583.

veulent dire tant de dédains pour ce peuple vivant à part dans tous les temps; isolé au milieu de tous les autres peuples; ne changeant jamais; n'ayant passé, comme les races renouvelées, ni par la barbarie, ni par la civilisation; toujours au même degré de sociabilité; jamais conquis, parcequ'il l'a été une fois et pour toujours; jamais libre, parceque toutes les nations le regardent comme un esclave qui leur est dévolu de droit, comme s'il y avoit pour lui une origine mystérieuse, fatale, incontestée, de servitude! Est-ce Dieu qui avoit mis sur la poitrine des Juifs, dans le moyen-âge, le *signel* de sa main? Il leur étoit défendu de prêter sur *gages sanglants* ou sur *vêtements mouillés* : on les soupçonnoit donc de profiter de la dépouille de l'assassiné et du noyé? Ne sembloient-ils pas poursuivis par le souvenir de cette robe tirée au sort, et vendue au prix de trente deniers? Enfin, leurs enfants ne paroissoient pas dignes d'être abreuvés d'un lait légitime; la nourrice chrétienne qui prenoit à son sein l'enfant d'un Juif tomboit dans la réprobation éternelle dont étoit frappée l'innocente créature que la pitié avoit mise dans ses bras.

Après dix-neuf mois de règne, Louis X mourut âgé de vingt-quatre ou vingt-six ans. Il avoit continué la guerre malheureuse de Flandre. Ce jeune prince eut des qualités : il confirma d'utiles ordonnances pour la protection des laboureurs; *personne, sous peine de quadruple et d'infamie, ne pouvant s'emparer de leurs biens.* Il vouloit ôter aux seigneurs le droit de battre monnoie, il ne le put; la royauté n'avoit point encore détrôné l'aristocratie. Louis X aima les sciences, les lettres et les arts, et se laissa bien conseiller par la *clergie laïque.*

PHILIPPE V.

De 1316 à 1322.

Louis X avoit eu, de sa première femme adultère, une fille nommée Jeanne, laquelle, héritant du royaume de Navarre, le porta dans la maison d'Évreux, dont elle épousa le chef. La seconde femme de Louis, Clémence de Hongrie, étoit enceinte lorsqu'il mourut; il y eut une sorte d'interrègne pendant lequel Philippe, second frère de Louis, eut la régence. Les douze pairs décidèrent que si l'enfant à naître étoit femelle, la couronne passeroit à Philippe : c'est la première fois qu'il est parlé dans notre histoire de la loi salique, et de l'application de cette loi. Clémence accoucha d'un fils, Jean Ier; il ne vécut que cinq jours [1] (an 1316) : plu-

[1] *Spicil.*, t. III, p. 72, *Trésor des Chartes.*

sieurs historiens l'ont omis dans le catalogue des rois, tant il passa vite; on ne retrouve que dans des Chartes oubliées les dates rapprochées de sa naissance et de sa mort : heureux si un autre orphelin royal eût de même caché sa courte vie dans le trésor poudreux de nos Chartes, s'il n'eût jamais senti le poids de la couronne, qu'il n'a cependant pas portée!

Philippe V, dit le Long, fut proclamé roi; il y eut contestation; plusieurs princes, et entre autres le frère du roi, qui fut depuis Charles le Bel, vouloient qu'on examinât les droits que Jeanne, fille de Louis X, pouvoit avoir aux couronnes de France et de Navarre. Le sacre se fit à huis clos. Une assemblée d'évêques, de seigneurs et de bourgeois de Paris, déclara qu'au royaume de France la femme ne succède pas [1], et cela contre la maxime du droit féodal, par qui presque tous les grands fiefs tomboient de *lance en quenouille*. Un traité conclu, en 1316, entre Philippe V, alors régent, et le duc de Bourgogne, avoit stipulé que, si la veuve de Louis X accouchoit d'une fille, cette princesse, et Jeanne sa sœur, du premier lit, ou l'une des deux, en cas que l'autre mourût, auroient le royaume de Navarre avec les comtés de Champagne et de Brie, et *qu'elles donneroient quittance du reste du royaume de France* [2]. Ne croiroit-on pas voir d'obscurs héritiers se partageant une ferme en famille? Ces anciennes monarchies chrétiennes étoient singulières, tant pour le droit que pour les mœurs; elles avoient à la fois quelque chose de rustique et de violent, d'équitable et d'injuste, comme la vieille république romaine : deux femmes *donnoient quittance* de cette mâle patrie, qui, portant sa gloire en tous lieux, donnoit souvent elle-même, en se retirant, quittance de ses conquêtes.

Jeanne épousa Philippe, fils aîné du comte d'Évreux, auquel elle porta en dot le royaume de Navarre. Elle fut mère de Charles le Mauvais. Philippe le Bel avoit marié sa fille Isabelle à Édouard II, roi d'Angleterre; elle fut mère d'Édouard III, autre fléau de la France. Le royaume de Navarre, entré, par le mariage de Philippe le Bel, dans la maison de France, en sortit sous le règne de ses fils, pour y rentrer quatre siècles après par une autre princesse du nom de Jeanne, mère d'Henri IV; époque à laquelle nos monarques reprirent ce titre et ne le quittèrent plus qu'en perdant les deux couronnes. Disons donc aussi tout d'un coup que Charles

[1] *Contin. Chron. Guill. de Nangis; Spicil.*, t. III, p. 72.

[2] *Trés. des Cha. Nav.*, layette III, pièce VII; DUPUIS, *Traité de la maison des rois*; LEIBNITZ, *in Cod. diplom.*, p. 70; *Mém. de l'Ac. des bel.-let.*, t. XVII, p. 205.

le Bel, érigeant la baronnie de Bourbon en duché-pairie en faveur de Louis Ier, fils aîné de Robert, sixième fils de saint Louis, obligea celui-ci à renoncer au nom de Clermont, et à reprendre celui de la mère de sa femme, Agnès de Bourbon : de là vint ce nom de Bourbon, auquel il n'a manqué, pendant tant de siècles, que cette gloire de l'adversité, qu'il a enfin magnifiquement obtenue. Ainsi se montrent, à peu près à la même époque, dans notre histoire, ces Bourbons et ces Navarrois, lesquels, accablés sous la même couronne, devoient voir leur premier roi tomber sous le poignard du fanatique, et le dernier sous la hache de l'athée.

Philippe V, de même que ses prédécesseurs, étoit toujours en querelle avec les princes flamands ; il finit néanmoins par mettre un terme à une guerre qui avoit duré vingt-cinq années, en donnant sa fille Marguerite en mariage au comte de Nevers, à condition qu'il succéderoit au comté de Flandre. L'Allemagne étoit divisée entre les deux prétendants à l'Empire, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. L'Italie prenoit part à cette division dans les deux partis guelfes et gibelins : les Visconti s'élevèrent dans ces troubles. Le pape publia contre eux une croisade, comme autrefois contre les comtes de Toulouse.

Reparurent sous Philippe le Long ces bandes de paysans armés, qui, sous le nom de *Pastoureaux*, avoient déja désolé la France pendant la captivité de saint Louis, et qui, sous prétexte d'aller délivrer la Terre-Sainte, ravagèrent leur propre pays et massacrèrent les Juifs. Le mouvement qui, pendant plusieurs siècles, avoit poussé les Germains vers le Midi, et les Arabes vers le Nord, conserva son principe dans les races qui l'avoient opéré. L'humeur vagabonde et inquiète des Barbares continua de s'agiter, tant que la société demeura privée de ses droits ; c'étoit l'indépendance naturelle de l'individu qui se montroit à défaut de la liberté politique de l'espèce.

Quelques ordonnances sur la justice font honneur à Philippe V. Il est défendu aux juges de débiter *nouvelles ou esbattements* pendant les audiences, de recevoir paroles privées[1]. Il est défendu de *passer* ou *conseiller* au roi aucune lettre contraire aux anciens règlements[2]. *Messire Dieu, qui tient sous sa main tous les rois, ne les a établis en terre qu'afin qu'ils gouvernent ensuite dûment*[3]. On fixe au règne de Philippe V l'époque du droit qui rend le domaine de la couronne inaliénable[4] (1321). Les lois générales prenoient la

[1] *Ordonn. des R.*, t. I, p. 673, 702, 729. — [2] *Ordonn. des R.*, t. I, p. 672, 673.
[3] *Ordonn. des R.*, t. I, p. 669. — [4] *Ordonn. des R.*, t. I, p. 665.

place des lois privées. Le roi ne pouvoit plus acquérir ni vendre, comme les autres possesseurs des grands fiefs; il sortoit du pérage : mis à part de l'aristocratie et de la démocratie, il commençoit ce pouvoir inviolable que la liberté lui reconnoît aujourd'hui pour sa propre garantie et pour le maintien de l'ordre. Mais la nation renaissante, en même temps qu'elle élevoit la royauté à une hauteur inaccessible, régularisoit le mouvement de cette royauté, et il y avoit une loi supérieure à la volonté de la couronne, l'inaliénabilité.

Philippe le Long s'occupa de l'administration; il régla la dépense de sa maison. Il faut prendre garde de confondre les idées par la ressemblance des mots. Les anciens rois n'avoient point de liste civile, ils vivoient des revenus de leurs domaines; quand ils administroient leur maison, ils administroient de fait les revenus de la couronne; l'impôt, qui avoit toujours une destination spéciale, étoit applicable aux lieux où il étoit levé, et ne tomboit dans les coffres du roi que par abus. Toutes ces grandes charges, aujourd'hui antiquailles de la royauté, qui n'ont plus de place dans la constitution de l'état, qui coûtent beaucoup et ne sont bonnes à rien, étoient, dans l'origine, des places administratives. Le maître de l'écurie du roi devint, sous Philippe V, premier écuyer du corps; il se changea en grand-écuyer sous Louis XI. Philippe établit des capitaines généraux dans les grandes villes; le système d'élection prévaloit toujours, et ces capitaines étoient élus par le conseil des prud'hommes. Enfin, Philippe avoit songé à établir l'égalité des poids et mesures, et une seule monnoie pour la France. Les siècles marchoient.

Philippe aimoit les lettres; il s'entoura de poëtes et de savants, ce qui n'est remarquable que par ses ordonnances, dans lesquelles l'on sent un esprit quelque peu philosophique, étranger à cet âge. Toulouse devint métropole; seize évêchés nouveaux furent établis. A peu près à cette époque, le Dante mourut en Italie, et le sire de Joinville en France. Celui-ci étoit plus que centenaire : représentant des temps de saint Louis parmi des hommes qui déja ne lui ressembloient plus, il devoit nous transmettre cette chronique pleine de charmes dont la langue n'est plus la nôtre; nous lui devons le premier monument de notre littérature, comme le Dante a glorifié sa patrie de cet ouvrage, à la fois portrait vivant et statue colossale du moyen-âge.

CHARLES IV.

De 1322 à 1328.

Philippe V mourut à Longchamp le 3 janvier, âgé de vingt-huit ans, après en avoir régné six. Il laissa quatre filles : un fils qu'il avoit eu de Jeanne, héritière du comté de Bourgogne, mourut en bas âge. Charles IV, dit le Bel, succéda à Philippe. L'archevêque de Reims, Robert de Courtenay, sacra les trois frères; Louis Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel[1] : honneurs répétés dont il offre en sa personne le seul exemple, et qui prouvoient en même temps la vanité et la rapidité des honneurs de la terre.

Charles IV s'occupa vivement, dans les premiers moments de son règne, d'une croisade pour secourir les chrétiens de Chypre et d'Arménie[2]. Ce ne fut qu'un projet coûteux. On fit la recherche des financiers, presque tous Lombards. Gérard Laguette, receveur général des revenus de la couronne[3], mourut dans les tortures de la question.

Des commissions royales allèrent dans les provinces châtier les juges prévaricateurs et les nobles qui s'emparoient du bien d'autrui. Jourdain de Lille, seigneur de Cazaubon, étoit accusé de rapt, de vol et d'assassinat; cité à la cour du roi, il assomma l'huissier qui vint lui signifier l'ordre, et osa comparoître devant ses juges, accompagné de la principale noblesse de sa province. Il n'en fut pas moins condamné à mort, traîné à la queue d'un cheval, et pendu[4]. Ce fait prouve l'usurpation de la couronne et la décadence du pouvoir féodal. Jourdain de Lille étoit un brigand, mais il étoit souverain dans son château; s'il eût manqué de foi au roi, comme son homme-lige, il eût été punissable; il n'avoit commis que des *crimes privés*, et dans la loi du temps, ne tenant sa puissance que de Dieu, il n'étoit punissable que de Dieu. Mais la monarchie n'étoit plus la monarchie d'Hugues Capet, et les masses roturières avoient gagné, par l'intervention du trône, ce que leurs oppresseurs aristocratiques avoient perdu.

Des contestations, en Flandre, pour la succession du comté, entre Louis II, petit-fils du vieux comte de Nevers, et Robert de Cassel, fils de ce même comte (de 1323 à 1325); une défaite des Navarrois par les Basques; une guerre, en Guienne, occasionnée, pour la construction d'un château, entre le roi de France et le roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine, remplissent les années

[1] BALUZE, t. II, p. 440. — [2] RUIN., an 1322, n° 36 et suiv.
[3] ABR. *Chron.*, t. II, p. 839. — [4] *Spicil.*, t. III, p. 80, 81; *Hist. des Lang.*, t. IV, p. 191.

1323, 1324 et 1325. A Toulouse, s'établirent des débats plus pacifiques : l'académie de la *gaie société des sept trobadors* donna naissance à celle des jeux floraux. Ce règne de six ans, de Charles le Bel, n'est remarquable que par la révolution qu'il amena en finissant, et par les idées qui se développèrent en Angleterre.

Édouard II avoit épousé Isabelle de France, sœur de Charles le Bel, et dont il eut Édouard III; je l'ai dit. Édouard II étoit livré aux favoris. Gaveston, gentilhomme de Gascogne, lui avoit déja été arraché par les seigneurs; il prit un autre favori, Hugues Spencer, lequel, avec son père, aussi nommé Hugues, devint le maître de l'état.

Les barons s'assemblèrent; les Spencer en firent décapiter vingt-deux, parmi lesquels se trouvoit Thomas de Lancastre, oncle du roi. Après beaucoup d'événements et d'aventures, Édouard II, accusé au parlement d'avoir violé les lois du pays, et de s'être livré à d'indignes ministres, fut, par arrêt de ce même parlement, déposé, condamné à garder une prison perpétuelle, la couronne passant immédiatement à Édouard III [1]. L'arrêt lui fut lu en prison, en ces termes : *Moi Guillaume Trussel, procureur du parlement et de toute la nation angloise, je vous déclare, dans leur nom et de leur autorité, que je révoque et rétracte l'hommage que je vous ai fait; et dès ce moment je vous prive de la puissance royale, et proteste que je ne vous obéirai plus comme à mon roi.*

Voilà, dès l'an 1327 (14 janvier), un roi jugé et déposé par ses sujets.

L'Angleterre devoit multiplier ces exemples. Le roi Jean avoit déja concédé la grande Charte; les communes étoient entrées au parlement comme dans nos états; en 1265, le parlement appelé Leicester avoit offert le premier modèle de la division du parlement en deux chambres; événement qu'on ne remarqua point, mais dont les conséquences devoient être senties si loin et si fort. On fit dire au jeune Édouard III, dans sa proclamation, que son père *s'en est ousté des governement du roïalme de* SA BONE VOLUNTÉ [2]; mais ces principes de souveraineté absolue, de succession, de non-élection, étoient encore si peu reconnus, quoi qu'on en ait dit, que nous allons voir Édouard III disputer la couronne de France à Philippe de Valois, nonobstant la loi salique. Édouard II, renfermé au château de Barclay, fut assassiné au moyen d'un fer rouge qu'on lui enfonça dans le fondement à travers un tuyau de corne.

[1] THOYR., *Hist. d'Ang.*, t. III, p. 132; HUME. — [2] RYM., t. II, p. 171.

Un vieux poëte anglois représente Édouard regardant des bergers dans la campagne à travers les fenêtres grillées de sa tour, et disant à peu près comme Lucrèce : « Heureux, ô vous qui re« gardez du rivage, et qui n'êtes point engagés dans le naufrage « que vous voyez ! »

Oh ! happy you, who look as from the shore,
And had no venture in the wreck you see!

L'évêque de Hereford, consulté pour savoir s'il étoit loisible de tuer un roi détrôné, avoit répondu par une phrase qui, selon la ponctuation, pouvoit signifier que cela étoit permis, ou que cela n'étoit pas permis : le crime étoit chargé de la vraie lecture [1].

La mère d'Édouard fut reléguée au château de Rising [2]; Mortimer, son favori, subit le supplice que Spencer avoit lui-même subi; et ce fut en raison des droits de cette reine captive, infidèle, déshonorée, qui avoit privé son mari de la couronne et de la vie, qu'Édouard III réclama la couronne de France.

Charles IV, qui passa dans son temps pour un philosophe, décéda au bois de Vincennes, le 1er de février 1328. Il avoit eu à soutenir la cruelle et ridicule guerre des *bâtards*, vagabonds sortis de la Gascogne, qui se disoient fils naturels des gentilshommes gascons : c'étoient les *pastoureaux* sous une autre forme. Charles avoit épousé trois femmes : Blanche de Bourgogne, Marie de Luxembourg et Jeanne d'Évreux. Les enfants des deux premières moururent à la mamelle; Jeanne lui donna deux filles. Il la laissa grosse de sept mois en mourant; il dit aux seigneurs assemblés autour de son lit, que si la reine accouchoit d'une fille, *ce seroit aux grands barons de France à adjuger la couronne à qui de droit appartiendroit.* Il nomma Philippe de Valois régent du royaume pour l'interrègne [3] : cela confirme tout ce que j'ai dit sur le peu de fixité du principe héréditaire.

Avec le règne de Philippe VI, dit de Valois, commence une ère nouvelle pour la France : nous avons atteint le point culminant des temps féodaux, qui vont maintenant décliner. Si les révolutions n'alloient pas si vite dans ma patrie; si les heures qui suffisent aujourd'hui à la besogne des siècles ne m'emportoient avec elles, j'aurois placé ici les quatre grands tableaux de la monarchie féodale : la Féodalité, la Chevalerie, l'Éducation, les mœurs générales des douzième, treizième et quatorzième siècles. Mais à peine puis-je consacrer une centaine de pages à ce qui demanderoit des

[1] RYM., t. X, p. 63, dans la note. — [2] FROISSARD. — [3] *Idem.*

volumes. Je vais présenter une ébauche qu'achèveront des mains plus habiles et plus heureuses..

FÉODALITÉ, CHEVALERIE, ÉDUCATION, MŒURS GÉNÉRALES DES DOUZIÈME, TREIZIÈME ET QUATORZIÈME SIÈCLES.

Lorsque les Francs s'établirent en Gaule, ce pays pouvoit contenir de dix-sept à dix-huit millions d'hommes, sur lesquels cinq cent mille chefs de famille tout au plus étoient de condition à payer la capitation ; cela veut dire que plus des deux tiers des habitants étoient de condition servile. L'esclavage portoit sa peine en soi : les invasions étoient faciles chez des peuples dont les deux tiers, désarmés et opprimés, n'avoient aucun intérêt à défendre la patrie. Le même terrain qui fourniroit maintenant plus de quinze mille hommes en état de résister n'avoit pas deux mille citoyens à opposer à la conquête.

Les esclaves, chez les Romains et chez les Grecs, étoient de deux sortes principales, les uns attachés à la maison et à la personne du maître, les autres plantés sur le sol qu'ils cultivoient. Les Germains ne connoissoient que ce dernier genre d'esclaves ; ils les traitoient avec douceur, et en faisoient des colons plutôt que des serfs.

Les Franks multiplièrent ces esclaves de la terre dans les Gaules ; peu à peu l'*esclavage* se changea en *servage*, lequel servage se convertit en *salaire*, lequel salaire se modifiera à son tour : nouveau perfectionnement qui signalera la troisième ère et le troisième grand combat du Christianisme.

Si la moyenne propriété industrielle recommença par la bourgeoisie, la petite propriété agricole recommença par les serfs affranchis devenus fermiers-propriétaires moyennant une redevance, quand la servitude germanique eut prévalu sur la servitude romaine. Celle-ci paroît même avoir été complétement abolie sous les rois de la seconde race. On ne voit plus, en effet, sous cette race, de *serfs de corps* ou d'*esclaves domestiques* dans les maisons[1]. Il en résulta ce bel axiome de jurisprudence nationale : Tout esclave qui met le pied sur terre de France est libre.

[1] L'esclavage de corps ne cessa pas partout à la fois : il se prolongea surtout en Angleterre par trois causes : le dur esprit des habitants, l'invasion normande qui ranima le droit de conquête, l'usage du pays qui n'admet l'abolition formelle d'aucune loi. En 1283 les Annales du prieuré de Dunstale fournissent cette note : « Au mois de juillet de la pré« sente année, nous avons vendu Guillaume PYKE, notre esclave, et reçu un marc du mar« chand. » C'étoit moins que le prix d'un cheval. Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, dans ces guerres que les Anglois faisoient à Charles Ier pour la *liberté des hommes*, on

C'est donc un fait étrange, mais certain, que la féodalité a puissamment contribué à l'abolition de l'esclavage par l'établissement du servage. Elle y contribua encore d'une autre manière, en mettant les armes à la main du vassal : elle fit du serf attaché à la glèbe un soldat sous la bannière de sa paroisse; si on le vendoit encore quand et quand la terre, on ne le vendoit plus comme individu avec les autres bestiaux. Le serf sur les murs de Jérusalem escaladée, ou vainqueur des Anglois avec Du Guesclin, ne portoit plus le fer qui enchaîne, mais le fer qui délivre. Le paysan serf, demi-soldat, demi-laboureur, demi-berger du moyen-âge, étoit peut-être moins opprimé, moins ignorant, moins grossier que le paysan libre des derniers temps de la monarchie absolue.

On doit néanmoins faire une remarque qui expliquera la lenteur de l'affranchissement complet dans le régime féodal. L'affranchissement, chez les Romains, ne causoit presque aucun préjudice au maître de l'affranchi; il n'étoit privé que d'un *individu*. Le serf constituoit une partie du *fief*; en l'affranchissant on *abrégeoit* le fief, c'est-à-dire qu'on le diminuoit, qu'on amoindrissoit à la fois la *qualité*, le *droit* et la *fortune* du possesseur. Or, il étoit difficile à un homme d'avoir le courage de se dépouiller, de s'abaisser, de se réduire soi-même à une espèce de servitude, pour donner la liberté à un autre homme.

Voyons maintenant quelle étoit la classe d'hommes qui dominoit les serfs, les gens de *poueste*, les vilains, *taillables à merci de la tête jusqu'aux pieds*.

L'égalité régnoit dans l'origine parmi les Franks. Leurs dignités militaires étoient électives. Le chef ou le roi se donnoit des *fidèles* ou compagnons, des *leudes*, des *antrustions*. Ce titre de leude étoit personnel; l'hérédité en tout étoit inconnue. Le leude se trouvoit de droit membre du grand conseil national et de l'espèce de cour d'appel de justice que le roi présidoit : je me sers des locutions modernes pour me faire comprendre.

J'ai dit que cette première noblesse des Franks, si c'étoit une noblesse, périt en grande partie à la bataille de Fontenai. D'autres chefs franks prirent la place de ces premiers chefs, usurpèrent ou reçurent en don les provinces et les châteaux confiés à leur garde : de cette seconde noblesse franke personnelle sortit la première noblesse françoise héréditaire.

voit ces fameux niveleurs vendre comme esclaves des royalistes faits prisonniers sur le champ de bataille.

Celle-ci, selon la qualité et l'importance des fiefs, se divisa en quatre branches : 1° les grands vassaux de la couronne, et les autres seigneurs qui, sans être au nombre des grands vassaux, possédoient des fiefs à grande mouvance; 2° les possesseurs de fiefs de bannière; 3° les possesseurs de fiefs de haubert; 4° les possesseurs de fiefs de simple écuyer.

De là quatre degrés de noblesse : noblesse du sang royal, haute noblesse, noblesse ordinaire, noblesse par anoblissement.

Le service militaire introduisit chez la noblesse la distinction du chevalier, *miles*, et de l'écuyer, *servitium scuti*. Les nobles abandonnèrent dans la suite une de leurs plus belles prérogatives, celle de juger. On comptoit en France quatre mille familles d'ancienne noblesse, et quatre-vingt-dix mille familles nobles pouvant fournir cent mille combattants. C'étoit, à proprement parler, la population militaire libre.

Les noms des nobles, dans les premiers temps, n'étoient point héréditaires, quoique le sang, le privilége et la propriété le fussent déja. On voit dans la loi salique que les parents s'assembloient la neuvième nuit pour donner un nom à l'enfant nouveau-né. Bernard le Danois fut père de Torfe, père de Turchtil, père d'Anchtil, père de Robert d'*Harcourt*. Le nom héréditaire ne paroît ici qu'à la cinquième génération.

Les armes conféroient la noblesse; la noblesse se perdoit par la lâcheté; elle dormoit seulement quand le noble exerçoit une profession roturière non dégradante; quelques charges la communiquoient; mais la haute charge même de chancelier resta longtemps en roture. Dans certaines provinces, *le ventre anoblissoit*, c'est-à-dire que la noblesse étoit transmise par la mère.

Les échevins de plusieurs villes recevoient la noblesse; on l'appeloit *noblesse de la cloche*, parceque les échevins s'assembloient au son d'une cloche. L'étranger noble, naturalisé en France, demeuroit noble.

Les nobles prirent des titres selon la qualité de leurs fiefs (ces titres, à l'exception de ceux de baron et de marquis, étoient d'origine romaine); ils furent ducs, barons, marquis, comtes, vicomtes, vidames, chevaliers, quand ils possédèrent des duchés, des marquisats, des comtés, des vicomtés, des baronnies. Quelques titres appartenoient à des noms sans être inhérents à des fiefs; cas extrêmement rare.

Le gentilhomme ne payoit point la taille personnelle, tant qu'il ne faisoit valoir de ses propres mains qu'une seule métairie; il ne

logeoit point les gens de guerre : les coutumes particulières lui accordoient une foule d'autres priviléges.

Les nobles se distinguoient par leurs armoiries, qui commencèrent à se multiplier au temps des croisades. Ils portoient ordinairement un oiseau sur le poing, même en voyage et au combat : lorsque les Normands assaillirent Paris sous le roi Eudes, les Franks qui défendoient le Petit-Pont, ne l'espérant pas pouvoir garder, donnèrent la liberté à leurs faucons. Les tournois dans les villes, les chasses dans les châteaux, étoient les principaux amusements de la noblesse.

On ne se peut faire une idée de la fierté qu'imprima au caractère le régime féodal ; le plus mince aleutier s'estimoit à l'égal d'un roi. L'empereur Frédéric Ier traversoit la ville de Thongue ; le baron de Krenkingen, seigneur du lieu, ne se leva pas devant lui, et remua seulement son chaperon en signe de courtoisie. Le corps aristocratique étoit à la fois oppresseur de la liberté commune et ennemi du pouvoir royal ; fidèle à la personne du monarque, alors même que ce monarque étoit criminel, et rebelle à sa puissance alors même que cette puissance étoit juste. De cette fidélité naquit l'honneur des temps modernes : vertu qui consiste souvent à sacrifier les autres vertus ; vertu qui peut trahir la prospérité, jamais le malheur ; vertu implacable quand elle se croit offensée ; vertu égoïste et la plus noble des personnalités ; vertu enfin qui se prête à elle-même serment et qui est sa propre fatalité, son propre destin. Un chevalier du Nord tombe sous son ennemi ; le vainqueur, manquant d'arme pour achever sa victoire, convient avec le vaincu qu'il ira chercher son épée ; le vaincu demeure religieusement dans la même attitude jusqu'à ce que le vainqueur revienne l'égorger : voilà l'honneur, premier-né de la société barbare. (MALLET, *Introd. à l'Hist. du Danem.*)

De l'état des hommes passons à l'état des propriétés.

Le fief, qui naquit à l'époque où le servage germanique débouta la servitude romaine, constitua la féodalité. Dans les temps de révolutions et d'invasions successives, les petits possesseurs, n'étant plus protégés par la loi, donnèrent leur champ à ceux qui le pouvoient défendre : c'est ce que nous avons appris de Salvien. De cet état de choses à la création du fief il n'y avoit qu'un pas, et ce pas fut fait par les Barbares : ils avoient déja l'exemple du bénéfice militaire, c'est-à-dire de la concession d'un terrain à charge d'un service, bien que les *fe-ods* ne soient pas exactement les *prædia militaria*. Il arriva que le roi et les autres

chefs ne voulurent plus accepter des immeubles, en installant le propriétaire donateur comme fermier de son ancienne propriété; mais ils la lui rendirent, à condition de prendre les armes pour ses protecteurs : ils s'engageoient de leur côté à secourir cette espèce de sujet volontaire. Voilà le vasselage et la seigneurie.

Toutes les propriétés, dans la féodalité, se divisent en deux grandes classes: l'aleu ou le franc-aleu, le fief et l'arrière-fief. « Tenir en aleu, dit la *Somme rurale*, si est tenir terre de Dieu « tant seulement, et ne doivent cens, rente, ne relief, ne autre « redevance à vie ne à mort. »

Cujas fait venir le mot aleu, *alodium*, d'un possesseur des terres *sine lode*. Il est plus naturel de le tirer de la terre du *Leude*, fidèle, ou du *Drude*, ami: *druli et vassalli* sont souvent réunis dans les actes. Leude est *le compagnon* de Tacite, *l'homme de la foi* du roi dans la loi salique, et *l'antrustion du roi* des formules de Marculfe.

L'aleu fut dans l'origine inaliénable sans le consentement de l'héritier. Il y eut deux sortes de franc-aleu : le noble et le roturier; le noble étoit celui qui entraînoit justice, censive ou mouvance, le roturier celui auquel toutes ces conditions manquoient; ce dernier, le plus ancien des deux, représentoit le faible reste de la propriété romaine.

Les parlements différoient de principes sur le maintien du franc-aleu. Les pays coutumiers et de droit écrit, dans le ressort des parlements de Paris et de Normandie, ne reconnoissoient le franc-aleu que par *titres;* titres qu'il étoit presque toujours impossible de produire. La coutume de Bretagne, sous le parlement de la même province, rejetoit absolument le franc-aleu. Les quatre parlements de droit écrit, Bordeaux, Toulouse, Aix et Grenoble, varioient dans leurs *us*, et rendoient des arrêts en sens divers : le parlement de Provence ne recevoit pas le franc-aleu, et le parlement de Dauphiné l'admettoit dans quelques dépendances sur titres. Le Languedoc prétendoit jouir du franc-aleu avant les *Établissements* de Simon de Montfort, qui transporta dans le comté de Toulouse la coutume de Paris. « Après ce grand progrès d'ar- « mes, Simon, comte de Montfort, se voyant seigneur de tant « de terres, de mesnagement ennuyeux et pénible, il les dépar- « tit entre les gentilshommes, tant françois qu'autres. . . . . . : « . . . . . . Pour contenir l'esprit de ses vassaux et assurer ses « droits, il establit des loix générales en ses terres, par advis de « huict archevesques ou évesques et autres grands personnages. »

Tam inter barones, ac milites, quam inter burgenses et rurales, seu succedant hæredes, in hæreditatibus suis, secundum morem et usum Franciæ, circa Parisiis.

« Les coutumes de Troyes, de Vitry et de Chaumont, répu-
« toient toute terre franche ou alodiale. Le fief et l'aleu étoient
« la lutte et la coexistence de la propriété selon l'ancienne so-
« ciété, et de la propriété selon la société nouvelle. »

Quelquefois le fief se changea en aleu, mais l'aleu finit presque généralement par se perdre dans le fief. *Nulle terre sans seigneur* devint l'adage des légistes. L'esprit du fief s'empara à un tel point de la communauté, qu'une pension accordée, une charge conférée, un titre reçu, la concession d'une chasse ou d'une pêche, le don d'une ruche d'abeilles, l'air même qu'on respiroit, s'inféoda; d'où cette locution : *fief en l'air, fief volant, sans terre, sans domaine.*

Fief, *feudum, feodum, foedum, fochundum, fedum, fedium, fenum,* vient d'*a fide*, latin, ou plutôt de *fehod*, saxon, prix. La formule de la vassalité remonte au temps de Charlemagne. *Juro ad hæc sancta Dei Evangelia, ... ut vassalum domino.*

Le fief étoit la confusion de la propriété et de la souveraineté : on retournoit de la sorte au berceau de la société, au temps patriarcal, à cette époque où le père de famille étoit roi dans l'espace que paissoient ses troupeaux, mais avec une notable différence : la propriété féodale avoit conservé le caractère de son possesseur; elle étoit conquérante; elle asservissoit les propriétés voisines. Les champs autour desquels le seigneur avoit pu tracer un cercle avec son épée relevoient de son propre champ. C'est le premier âge de la féodalité.

Le mot *vassal*, qui a prévalu pour signifier homme de fief, ne paroît cependant dans les actes que depuis le treizième siècle. *Vassus* ou *vassallus* vient de l'ancien mot franc *gesell*, compagnon; conversion de lettres fréquente dans les auteurs latins : *Wacta*, guet; *wadium*, gage; *wanti*, gants, etc.

Il y avoit des fiefs de trois espèces générales : fief de bannière, fief de haubert, fief de simple écuyer.

Le fief banneret fournissoit dix ou vingt-cinq vassaux sous bannière.

Le fief de haubert devoit un cavalier armé de toutes pièces, bien monté et accompagné de deux ou trois valets.

Le fief de simple écuyer ne devoit qu'un vassal armé à la légère.

Tous les fiefs et arrière-fiefs ressortissoient au manoir des sei-

gneurs, comme à la tente du capitaine : la grosse tour du Louvre étoit le *fief dominant* ou le pavillon du général. Le terrain sur lequel Philippe Auguste l'avoit bâtie, il l'avoit acheté du prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre, pour une rente de trente sous parisis : ainsi, ce donjon majeur, d'où relevoient tous les fiefs, grands et petits, de la couronne, relevoit lui-même du prieuré de Saint-Denis.

Quand le roi possédoit des terres dans la mouvance d'une seigneurie, il devenoit vassal du possesseur de cette seigneurie ; mais alors il se faisoit *représenter* pour prêter, comme vassal, foi et hommage à son propre vassal ; on vouloit bien user de cette indulgence envers lui, sans qu'il se pût néanmoins soustraire à la loi générale de la féodalité. Philippe III rend, en 1284, hommage à l'abbaye de Moissac. En 1350, le grand-chambellan rend hommage, au nom du roi Jean, à l'évêque de Paris, pour les chastellenies de Tournant et de Torcy : *Joannes, Dei gratia, Francorum rex. . . . . . . Robertus de Loriaco, de præcepto nostro, homagium fecit.* On citera encore un exemple, parcequ'il est rare dans son espèce, et qu'il affectera les lecteurs françois comme l'historien qui le rappelle. Henri VI, *roi d'Angleterre*, rend hommage à des *bourgeois de Paris.*

« Henry, par la grace de Dieu, roi *de France et d'Angleterre*,
« à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir fai-
« sons, que, comme autresfois a fait nostre très cher seigneur et
« ayeul, feu le roi Charles (Charles VI), dernier trespassé, à qui
« Dieu *pardoint*, par ses lettres sur ce faites, données le 21e jour
« de mai dernier passé, nous avons député et députons Me Jean
« Le Roy, notre procureur au Chastelet de Paris, pour, et en lieu
« de nous, à homme et vassal, de ceux de qui sont mouvans et
« tenus en fiefs les terres, possessions et seigneuries, à nous adve-
« nues, en la ville et vicomté de Paris, depuis quatre ans en çà ;
« et en faire les debvoirs, tels qu'il appartient. . . . . . . Donné
« à Paris, le 15e jour de mai 1423, et de notre règne le premier.
« Ainsi signé par le roi, à la relation du conseil tenu par l'ordon-
« nance de monseigneur le régent de France, duc de Betfort. »

Paris étoit un composé de fiefs ; neuf d'entre eux relevoient de l'évêché : le Roule, la Grange-Batelière, l'outre Petit-Pont, etc. Les autres fiefs de la ville de Paris appartenoient aux abbayes de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor, du grand prieuré de France, et du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. On comptoit en France soixante-dix mille fiefs ou arrière-fiefs,

dont trois mille étoient titrés. Le vassal prêtoit hommage tête nue, sans épée, sans éperons, à genoux, les mains dans celles du seigneur, qui étoit assis et la tête couverte; on disoit: « *Je deviens* « *votre homme de ce jour en avant, de vie, de membre, de terrestre* « *honneur, et à vous serai féal et loyal, et foi à vous porterai des tene-* « *ments que je reconnois tenir de vous, sauf la foi que je dois à notre* « *seigneur le roi.* » Quand cette formule étoit prononcée par un tiers, le vassal répondoit *voire*: Oui, je le jure. Alors le vassal étoit reçu par le seigneur *audit hommage à la foi et à la bouche*, c'est-à-dire au baiser, pourvu que ce vassal ne fût pas un *vilain*. « Quelquefois « un gentilhomme de bon lieu est contraint de se mettre à genoux « devant un moindre que lui: de mettre ses mains fortes et géné- « reuses dans celles d'un lasche et efféminé. » (*Traité des fiefs*:)

Quand l'hommage étoit rendu par une femme, elle ne pouvoit pas dire: « *Jeo deveigne vostre feme, pur ceo que n'est convenient* « *que feme dira que el deviendra feme à aucun home, fors que à sa* « *baron, quand ele est espouse;* » mais elle disoit, etc.

Main, fils de Gualon, du consentement de son fils Eudon, et de Viete sa bru, donne à Dieu et à Saint-Albin en Anjou la terre de Brilchiot; en foi de quoi le père et le fils baisèrent le moine Gaulthier; mais comme c'étoit chose inusitée qu'une femme baisât un moine, Lambert, avoué de Saint-Albin, est délégué pour recevoir le baiser de la donatrice, avec la permission du moine Gaulthier: *Jubente Walerio monacho.*

Robert d'Artois, comte de Beaumont, ayant à recevoir deux hommages de son *amée cousine madame Marie de Brebant, dame d'Arschot et de Vierzon*, ordonna: « Que nous et la dame de Vierzon « devons être à cheval, et notre cheval les deux pieds devant en « l'eau du gué de Noies, et les deux pieds derrière à terre sèche « par devant notre terre de Meun, et le cheval à ladite dame de « Vierzon les deux pieds derrière en l'eau dudit gué, et les deux « devant à terre sèche par devers notre terre de Meun. »

L'hommage étoit *lige* ou *simple;* l'hommage *ordinaire* ne se doit pas compter. L'homme-lige (il y avoit six espèces d'hommes dans l'antiquité franke) s'engageoit à servir en *personne* son seigneur *envers et contre toute créature qui peut vivre et mourir.* Le vassal simple pouvoit fournir un remplaçant. On fait venir *lige* ou du latin *ligare*, *liga*, *ligamen*, etc., ou du frank *leude*: Vous êtes de *Tournay, laquelle est toute lige au roi de France.*

Tantôt le vassal étoit obligé à *pléje* ou *plejure*, tantôt à service *de son propre corps*, à devenir caution ou champion pour son sei-

gneur : c'étoit la continuation de la clientèle franke et de l'inscription au rôle *Vassaticum*.

Quand les rois *semonoient* pour le service du fief militaire leurs vassaux *directs*, les ducs, comtes, barons, chevaliers, châtelains, cela s'appeloit le *Ban ;* quand ils *semonoient* leurs vassaux directs et leurs vassaux *indirects*, c'est-à-dire les seigneurs et les vassaux des seigneurs, les possesseurs d'arrière-fiefs, cela s'appeloit l'*Arrière-ban*. Ce mot est composé de deux mots de la vieille langue : *har*, camp, et *ban*, appel, d'où le mot de basse latinité *heribannum*. Il n'est pas vrai que l'arrière-ban soit le réitératif du ban.

« Les vassaux, hommes et cavaliers, estoient comme des digues, « des remparts, des murs d'airain, opposez aux ennemis ; victimes « dévouez à la fortune de l'Estat, possédans une vie flottante, in- « certaine, le plus souvent ensevelie dans les ruines communes. » (*Du Franc-aleu.*)

Les vassaux devoient aide en monnoie à leur seigneur en trois cas : lorsqu'il partoit pour la Terre-Sainte, lorsqu'il marioit sa sœur ou son fils aîné, lorsque ce fils recevoit les éperons de la chevalerie.

Il y avoit des fiefs *rendables* et *receptables :* le fief étoit rendable quand le vassal, en certains cas, remettoit les châteaux du fief au seigneur, en sortoit avec toute sa famille, et n'y rentroit que quarante jours après la guerre finie ; le fief étoit *receptable* quand le feudataire, sans sortir des châteaux qu'il tenoit, étoit obligé d'y donner asile à son seigneur. L'un et l'autre de ces fiefs étoient *jurables*, à cause du serment réciproque.

L'investiture, qui remonte à l'origine de la monarchie, se faisoit pour le royaume, sous la première race, par la franciske, le hang ou angon ; sous la seconde race, par la couronne et le manteau ; sous la troisième, par le glaive, le sceptre et la main de justice.

L'investiture ou saisine du fief avoit lieu au moyen de quelque marque extérieure et symbolique, suivant la nature du fief ecclésiastique ou militaire, titré ou simple : on juroit sur une crosse, sur un calice, sur un anneau, sur un missel, sur des clefs, sur quelques grains d'encens, sur une lance, sur un heaume, sur un étendard, sur une épée, sur une cape, sur un marteau, sur un arc, sur une flèche, sur un gant, sur une étrille, sur une courroie, sur des éperons, sur des cheveux, sur une branche de laurier, sur un bâton, sur une bourse, sur un denier, sur un couteau, sur une broche, sur une coupe, sur une cruche remplie d'eau de mer, sur une paille, sur un fétu noué, sur un peu

d'herbe, sur un morceau de bois, sur une poignée de terre. On trouve encore de vieux actes dans les plis desquels ces fragiles symboles sont conservés ; le gage n'étoit rien parceque la foi étoit tout. « *Le seigneur est tenu à son homme comme l'homme à son sei-* « *gneur, fors que seulement en révérence.* » Une société à la fois libre et opprimée, innocente et corrompue, raisonnable et absurde, naïve, capricieuse, attachée au passé comme la vieillesse, forte, féconde, avide d'avenir comme la jeunesse, une société entière reposa sur de simples engagements, et n'eut d'autre loi d'existence qu'une parole.

La création des terres nobles dans le régime féodal étoit une idée politique la plus extraordinaire et en même temps la plus profonde : la terre ne meurt point comme l'homme ; elle n'a point de passion ; elle n'est point sujette aux changements, aux révolutions ; en lui attribuant des droits, c'étoit communiquer aux institutions la fixité du sol ; aussi la féodalité a-t-elle duré huit cents ans, et dure encore dans une partie de l'Europe. Supposez que certaines terres eussent conféré la liberté au lieu de donner la noblesse, vous auriez eu une république de huit siècles. Encore faut-il remarquer que la noblesse féodale étoit, pour celui qui la possédoit, une véritable liberté.

Le roturier ne put d'abord acquérir un fief, parcequ'il ne pouvoit porter la *lance* et l'*éperon*, marques du service militaire ; ensuite on se relâcha de cette coutume : le roi dont les trésors s'épuisoient, le seigneur accablé de dettes, furent aises de laisser vendre et de vendre des terres nobles à de riches bourgeois ; la terre transmit le privilége, et le roturier, investi du fief, fut à la troisième génération *demené* comme gentilhomme.

Tout feudataire pouvoit prendre les armes contre son seigneur pour déni de justice, ou pour vengeance de famille ; traditions de l'indépendance et des mœurs des Franks. La querelle se pouvoit terminer par le duel, par l'*assurement* (caution), ou par une sentence enregistrée à la justice seigneuriale du suzerain. « C'est la « paix de Raolin d'Argées, de ses enfants et de leur lignage, d'une « part ; et de l'ermite de Stenay, de ses enfants, de leur lignage « et de tous leurs consorts, d'autre part. L'ermite a juré sur les « saints, lui huitième de ses amis, que bien ne lui fut de la mort « de Raolin, mais beaucoup d'angoisse ; a donné cent livres pour « fonder une chapelle où l'on chantera pour le repos de l'ame du « défunt ; s'est engagé d'envoyer incessamment un de ses fils en « Palestine. »

On peut remarquer, dans ce traité de la fin du treizième siècle, les co-jurants des lois ripuaire et saxonne.

Si une veuve noble marioit sa fille orpheline sans le consentement du seigneur suzerain, ses meubles étoient confisqués : on lui laissoit deux robes, une pour les jours ouvrables, l'autre pour le dimanche, un lit, un palefroi, une charrette et deux roussins.

Une héritière de haut lignage étoit obligée de se marier pour desservir le fief, comme on voit aujourd'hui les marchandes qui perdent leur mari épouser leur premier commis pour faire aller l'établissement. Si cette héritière avoit plus de soixante ans, elle étoit dispensée du mariage.

Les droits seigneuriaux ont été puisés dans les entrailles même du fief. Dans l'origine ils étoient appelés *honneurs*, *faveurs*, comme reconnoissances faites aux seigneurs par le vassal, des aliénations et transmissions des fiefs d'une personne à l'autre. C'est ce que veut dire *lods* et ventes : *laudimia*, *laudæ*, *laudationes*, *lausus*, de louer, complaire, agréer. Ces droits étoient ou militaires, ou fiscaux, ou honorifiques.

Non-seulement le roi, grand chef féodal qui se sustentoit du revenu de ses domaines, levoit encore des taxes; mais tous les seigneurs suzerains et non suzerains, ecclésiastiques ou laïques, en levoient aussi de leur côté. Les droits de quint et requint, de lods et ventes, de my-lods, de ventrolles, de reventes, de reventons, de sixièmes, huitièmes, treizièmes, de resixièmes, de rachats et reliefs, de plait, de morte-main, de rettiers, de pellage, de couletage, d'affouage, de cambage, de cottage, de péage, de vilainage, de chevage, d'aubain, d'ostize, de champart, de mouture, de fours banaux, s'étoient venus joindre aux droits de justice, au casuel ecclésiastique, aux cotisations des jurandes, maîtrises et confréries, et aux anciennes taxes romaines : en inventions financières nous sommes fort inférieurs à nos pères. Il est probable que la masse entière du numéraire passoit chaque année dans les mains du fisc royal et particulier; car les marchands et les ouvriers, serfs encore, appartenoient à des corporations de villes ou à des maîtres; ils ne formoient pas une classe généralement indépendante; ils touchoient à peine un bas salaire; le prix de leurs denrées et le travail de leurs journées souvent n'étoient pas à eux.

Quant aux droits *honorifiques*, ils servoient de marques à une souveraineté locale : tels fiefs, par exemple, allouoient la faculté de prendre le cheval du roi, lorsque le roi passoit sur les terres du

possesseur de ces fiefs. D'autres droits n'étoient que des divertissements rustiques que la philosophie a pris assez ridiculement pour des abus de la force : lorsqu'on apportoit un œuf garrotté dans une charrette traînée par quatre bœufs ; lorsque les poissonniers, en l'honneur de la dame du lieu, sautoient dans un vivier à la Saint-Jean ; lorsqu'on couroit la *quintaine* avec une lance de bois ; lorsque, pour l'investiture d'un fief, il falloit venir baiser la serrure, le cliquet ou le verrou d'un manoir, marcher comme un ivrogne, faire trois cabrioles accompagnées d'un bruit ignoble et impur, c'étoient là des plaisirs grossiers, des fêtes dignes du seigneur et du vassal, des jeux inventés dans l'ennui des châteaux et des camps de paroisse, mais qui n'avoient aucune origine oppressive. Nous voyons tous les jours sur nos petits théâtres, dans ce siècle poli, des joies qui ne sont pas plus élégantes.

Si, ailleurs, les serfs étoient obligés de battre l'eau des étangs, quand la châtelaine étoit en couches ; si le châtelain se réservoit le droit de markette (*cullagium*, *marcheta*) ; si des curés même réclamoient ce droit, et si des évêques le convertissoient en argent, c'est à la *servitude grecque et romaine* qu'il faut restituer ces abus : les rescrits des empereurs défendent aux maîtres de forcer leurs esclaves à des *choses infâmes*; soit ignorance, soit défaut de réflexion, on n'a pas vu ou l'on n'a pas voulu voir ce que l'*esclavage* avoit laissé dans le *servage*. Quant à la multitude et à la diversité des coutumes, elles s'expliquent naturellement par les règlements des différents chefs de cette nation armée, cantonnée sur le sol de la France.

Au milieu de la propriété mobile du fief, s'élevoit une propriété immobile, comme un rocher au milieu des vagues, et qui grossissoit par de quotidiennes adhérences : l'amortissement étoit la faculté d'acquérir accordée à des gens de main-morte. Une fois l'acquêt consommé au moyen d'un dédommagement ou d'un rachat pour la seigneurie dont l'acquêt relevoit, la propriété *mouroit*, c'est-à-dire qu'elle étoit retirée de la circulation, et que tous les droits de mutation se perdoient. Une terre ainsi tombée à des églises, à des abbayes, à des hôpitaux, à des ordres de chevalerie, représentoit, pour le fisc et pour le maître du fief, un capital enfoui et sans intérêts. De sorte qu'avec la main-mortable, le domaine inaliénable de la couronne, les substitutions, le retrait lignager et féodal (c'est-à-dire le droit de retirer un bien de famille ou une terre mouvante d'un fief), il seroit résulté à la longue un fait incroyable dans la nature déja si extraordinaire de la possession

territoriale du moyen-âge : toutes les propriétés se seroient fixées sous la main de propriétaires héréditaires; et, comme ces propriétés étoient privilégiées, l'impôt direct et foncier eût péri; l'État se seroit trouvé réduit aux dons gratuits, la plus casuelle des taxes.

Le droit de justice tenoit une haute place dans la féodalité.

Chez les Grecs et les Romains, la justice émanoit du peuple : ce peuple étant tombé sous le joug, la justice resta foible dans les tribunaux où, souveraine détrônée, elle put à peine cacher la liberté qui se réfugia auprès d'elle. Il ne s'éleva point au sein de ces tribunaux un grand corps de magistrature indépendante, appelé à prendre part aux affaires du gouvernement.

La justice, au contraire, parmi les nations de races germaniques, découla de trois sources : la royauté, la propriété et la religion. Les rois, chez les Franks, comme chez les Germains leurs pères, étoient les premiers magistrats : *Principes qui jura per pagos reddunt.* Quand donc saint Louis et Louis XII rendoient la justice au pied d'un chêne, ils ne faisoient que siéger au tribunal de leurs aïeux. La justice prit dans son air quelque chose d'auguste, comme les générations royales qui la portoient dans leur sein, et la faisoient régner.

Par la raison que les Franks lièrent la souveraineté et la noblesse au sol, ils y attachèrent la justice : fille de la terre, elle devint immuable comme elle. Tout seigneur qui possédoit des *propres* avoit droit de justice. L'axiome de l'ancien droit françois étoit : « La justice est patrimoniale. » Pourquoi cela? parceque le patrimoine étoit la souveraineté.

La religion ajouta une nouvelle grandeur à notre magistrature : la loi ecclésiastique mit la justice sur l'autel. Au défaut du public, un crucifix assistoit dans la salle d'audience à la défense de l'accusé et à l'arrêt du juge : ce témoin étoit à la fois le dieu, le souverain arbitre et l'innocent condamné.

Née du sol, appuyée sur le sceptre, l'épée et la croix, la justice régla tout. Chez les nations antiques le droit civil dériva du droit politique; chez les François le droit politique découla du droit civil : la justice étoit pour nous la liberté.

La justice seigneuriale se divisoit en deux degrés, haute et basse justice; toutes deux étoient du ressort du seigneur de trois châtellenies et d'une ville close, ayant droit de marchés, de péage, de lige-estage, c'est-à-dire du seigneur qui pouvoit obliger ses vassaux à faire la garde de son chastel.

Sénéchal et *bailli*, noms attribués aux juges : on appeloit *séné-*

chal-au-duc un grand-officier des ducs de Normandie, chargé de l'expédition des affaires litigieuses, dans l'intervalle des sessions de l'échiquier.

Le baron ne pouvoit être jugé que par ses pairs : il y avoit des pairs bourgeois pour les bourgeois. Saint Louis voulut que les hommes du baron ne fussent responsables ni des dettes qu'il avoit contractées, ni des crimes qu'il avoit commis. Même alors il y avoit des suicides, car les meubles revenoient par confiscation au seigneur sur les terres duquel l'homme s'étoit donné la mort. Un trésor trouvé appartient au seigneur de la terre, s'il est en argent; en or, il va au roi : « *Nul n'a la fortune d'or s'il n'est roi.* »

La veuve noble avoit le *bail* et la garde de ses enfants : le bail étoit la jouissance des biens du mineur jusqu'à sa majorité : « *En* « *vilenage il n'y a point de bail de droit.* »

Le douaire se régloit à la porte du *moustier* où se contractoit le mariage : c'étoit le mariage *solennel*, un de ces actes que les Romains appeloient *légitimes.*

L'abominable législation sur les épaves, et les deux espèces d'aubains, *les mescrus et les méconnus*, consistoit à s'emparer des choses égarées, de la dépouille de la succession des étrangers.

Par le droit de *bâtardise*, quand les bâtards mouroient sans héritier, les biens échéoient au seigneur, sous la condition d'acquitter les legs et de payer le douaire à la femme.

Mais ceci doit être entendu des bâtards roturiers, serfs ou mainmortables de corps, incapables de succéder, ne pouvant ni se marier, ni acquérir, ni aliéner sans le congé du seigneur. Quant aux bâtards des nobles, il n'y avoit aucune différence entre eux et les enfants légitimes, lorsque le père les avoit reconnus : ils en étoient quittes pour croiser les armes paternelles d'une barre diagonale qui perpétuoit le souvenir du malheur ou de la honte de leur mère. Les bâtards étoient presque toujours des hommes remarquables, parcequ'ils avoient eu à lutter contre l'obstacle de leur berceau.

Dans quelques lieux le nouveau marié ne pouvoit avoir de commerce avec sa femme pendant les trois premières nuits de ses noces, à moins qu'il n'en eût obtenu la permission de son évêque. On tiroit la raison de cette coutume de l'histoire du jeune Tobie : on en auroit pu retrouver quelque chose dans les institutions de Lycurgue, si ce nom-là eût été connu des barons.

Les *déconfès* ou *intestats*, ceux qui mouroient sans confession ou sans faire de testament, avoient leurs biens envahis par le

seigneur. La mort subite amenoit la même confiscation : l'homme mort soudainement ne s'étoit point confessé ; donc Dieu l'avoit jugé à lui seul, l'avoit atteint tout vivant de sa réprobation éternelle. Les *Établissements* de saint Louis remédioient à cette absurde iniquité : ils ordonnoient que les biens d'un *déconfès*, frappé assez vite pour n'avoir pu appeler prêtre, passeroient à ses enfants. On sait à quel point le clergé poussa les abus et la captation à l'égard des testaments : il falloit en mourant laisser quelque chose à l'Église, même un dixième de sa fortune, sous peine de damnation et de non-inhumation : une pauvre femme offrit un petit chat pour racheter son ame.

La procédure civile et criminelle se régloit sur l'état des personnes. L'assignation avoit un terme de quinze jours. Les preuves étoient au nombre de huit, parmi lesquelles figuroit le combat judiciaire.

La déposition des témoins devoit être secrète ; mais saint Louis avoit voulu que cette déposition fût à l'instant communiquée aux parties.

L'appel aux justices royales étoit permis, non de droit, mais de *doléance*. Cet appel alloit directement au roi, qui étoit supplié de *dépiécer* le jugement. La pénalité étoit placée auprès du faux jugement, ou de la non-exécution de la loi.

La multiplication des cas de mort montre qu'on étoit déja loin de l'esprit des temps barbares.

La cause de ce changement fut l'introduction de l'ordre moral dans l'ordre légal : la morale va au-devant de l'action ; la loi l'attend : dans l'ordre moral, la mort saisit le crime ; dans l'ordre légal, c'est le crime qui saisit la mort.

La sentence se prononçoit par la bouche de certains jurés nommés *jugeurs*. Ces jugeurs ne pouvoient être tirés de la classe des *vilains* et *coutumiers*. Toutefois on voit des bourgeois-jugeurs dans quelques procès des gentilshommes ; l'accusé puisoit dans cet incident un moyen d'appel, pour incapacité de juges.

L'accusation de meurtre, de trahison, ou de rapt, amenoit un cas extraordinaire : il étoit loisible à l'accusé de récriminer contre l'accusateur ; tous les deux alloient en prison, deux procès commençoient pour le même fait, les deux parties étant à la fois plaignantes et demanderesses.

La caution étoit admise, excepté pour crime méritant peine capitale.

Le vol équipolloit l'assassinat ; la maison du coupable étoit rasée, ses blés étoient ravagés, ses foins incendiés, ses vignes

arrachées; on ne coupoit pas ses arbres, on les dépouilloit de leur écorce. Tuer un homme, ravir une femme, trahir son seigneur et son pays, ne constituoit pas un plus grand crime aux yeux de la loi que d'embler (voler) un cheval ou une jument. On arrachoit les yeux aux voleurs d'église et aux faux monnoyeurs. Le vice qui fit la honte de l'antiquité requéroit la mutilation en première offense, la perte d'un membre en récidive, le feu au troisième délit. La femme convaincue du même vice en même progression perdoit successivement les deux lèvres, et arrivoit au bûcher. En *menues choses* le vol postuloit le retranchement d'une oreille ou d'un pied; le caractère des lois salique et ripuaire se retrouve dans ces dispositions. Le premier infanticide d'une mère impétroit au renvoi de cette malheureuse devant le tribunal de pénitence; si elle le commettoit une seconde fois, on la brûloit morte. La volonté n'étoit point punie, lorsqu'il n'y avoit point eu commencement d'exécution : c'est aujourd'hui le principe universel.

Le prisonnier, même innocent, étoit pendu quand il forçoit la porte de sa prison, parceque la société entière reposoit sur la parole baillée ou reçue. Le clerc, le croisé et le moine, compétoient des cours ecclésiastiques, qui ne condamnoient jamais à mort : on sent combien ce titre de *croisé* favorisoit alors la classe du servage et de la bourgeoisie. L'hérétique, le sorcier, le *maléficier*, étoient jetés aux fagots; la saisie des meubles punissoit l'usurier. Si une bête rétive ou méchante tuoit une femme ou un homme, et que le propriétaire de cette bête avouât l'avoir connue vicieuse, on le pendoit : la bête étoit quelquefois attachée auprès de son maître. Un cochon, atteint et convaincu d'avoir mangé un enfant, eut son procès fait; après quoi il fut exécuté par la main du bourreau : la loi s'efforçoit de montrer son horreur pour le meurtre, dans ces temps de meurtre. L'enfant coupable subissoit la peine capitale comme l'homme en âge de raison : on lui accordoit dispense d'âge pour mourir.

A la porte de chaque chef-lieu des seigneuries s'élevoit un gibet composé de quatre piliers de pierre d'où pendoient des squelettes cliquetants.

Tout ce qui concerne la famille, dot, tutelle, partage, donation, douaire, s'enchevêtroit, dans l'ancienne jurisprudence du moyen-âge, de l'état des hommes et des choses. A cette complication, que l'on retrouve en partie dans les lois romaines en raison de la clientèle et de l'esclavage, se joignoit la confusion introduite par la féodalité, à savoir, le franc-aleu, le fief et l'arrière-fief, les

terres nobles et non nobles, les biens de main-morte, les diverses mouvances, les droits seigneuriaux et ecclésiastiques, les coutumes non-seulement des provinces, mais encore des cantons. Les mariages dans les familles royales et princières produisoient des compositions et des décompositions de fiefs; le sol, changeant sans cesse de limites, avoit la mobilité de la vie et de la fortune des hommes.

Indépendamment des raisons d'ambition, de jalousie, d'intérêts commerciaux et politiques, il suffisoit du service d'un fief pour mettre à deux nations le fer à la main. Un homme-lige du roi refusoit de rendre hommage; cet homme-lige étoit ou Allemand, ou Flamand, ou Savoyard, ou Catalan, ou Navarrois, ou Anglois: on saisissoit ses biens et l'Europe étoit en feu. Un procès civil ou criminel engendroit un procès politique qui se plaidoit et se jugeoit entre deux armées sur un champ de bataille. Jean, roi d'Angleterre, voit ses états confisqués par un arrêt de la cour des pairs de France; le Prince Noir est sommé de comparoître devant Charles V, afin de répondre aux accusations des barons de Gascogne : un huissier à verge est chargé d'appréhender au corps le vainqueur de Poitiers, et de signifier un exploit à la gloire.

Il me resteroit beaucoup à dire sur la féodalité, mais peut-être en ai-je déja parlé trop longtemps; je viens à la chevalerie.

CHEVALERIE.

La chevalerie, dont on place ordinairement l'institution à l'époque de la première croisade, remonte à une date fort antérieure. Elle est née du mélange des nations arabes et des peuples septentrionaux, lorsque les deux grandes invasions du nord et du midi se heurtèrent sur les rivages de la Sicile, de l'Italie, de l'Espagne, de la Provence, et dans le centre de la Gaule : cela nous donne une époque à peu près certaine, comprise entre l'année 700 et l'année 753.

Le caractère de la chevalerie se forma parmi nous de la nature sentimentale et fidèle du Teuton, et de la nature galante et merveilleuse du Maure, l'une et l'autre nature pénétrées de l'esprit et enveloppées de la forme du Christianisme. L'opinion exaltée, qui a tant contribué à l'émancipation du sexe féminin chez les nations modernes, nous vient des Barbares du nord; les Germains reconnoissoient dans les femmes quelque chose de divin (*inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant*). La mythologie de l'*Edda* et les poésies des Scaldes décèlent le même enthousiasme chez les

Scandinaves ; jusqu'au Soleil, dans ces poésies, est une femme, la brillante *Sunna*. Les lois gardent ces impressions délicates ; quiconque a coupé la chevelure d'une jeune fille est condamné à payer soixante-deux sous d'or et demi ; l'ingénu qui a pressé la main ou le doigt d'une femme de condition libre, est frappé d'une amende de quinze sous d'or, de trente s'il lui a pressé l'avant-bras, de trente-cinq s'il lui a pressé le bras au-dessus du coude, de quarante-cinq s'il lui a pressé le sein (*si mamillam strinxerit*).

De leur côté, les premiers Arabes professoient un grand respect pour les femmes, à en juger par le roman ou le poëme d'*Antar*, écrit ou recueilli par Asmaï le grammairien, sous le règne du kalife Aroun-al-Rasched. Antar, comme les chevaliers, est soumis à des épreuves ; il aime constamment et timidement la belle Ibla ; il court mainte aventure et fait des prouesses dignes de Roland ; il a un cheval nommé Abjir, une épée appelée d'Hamy, mais les mœurs arabes sont conservées : les femmes boivent du lait de chamelle, et Antar, qui souffre qu'on le *frappe*, paît souvent les troupeaux [1]. Saladin étoit un chevalier tout aussi brave et moins cruel que Richard. On connoît les tournois, les combats et les amours des Maures de Cordoue et de Grenade.

Mais si Asmaï écrivoit l'histoire d'Antar pour le kalife Aroun-al-Rasched, contemporain de Charlemagne, Charlemagne n'a point attendu, comme on l'a cru, le faux Turpin pour être transformé en chevalier lui et ses pairs.

Le roman publié sous le nom de Turpin, archevêque de Reims, fut composé par un certain moine Robert, sur la fin du onzième siècle, au moment de la première croisade. Ce moine se proposoit d'animer les chrétiens à la guerre contre les infidèles, par l'exemple de Charlemagne et de ses douze pairs. C'est sur cette chronique que les Anglois ont calqué l'histoire de leur roi Artus et des chevaliers de la Table Ronde.

Le prétendu Turpin n'étoit lui-même qu'un imitateur, fait qui me semble avoir échappé jusqu'ici à tous les historiens. Soixante-dix ans après la mort de Charlemagne, le moine de Saint-Gall écrivit la vie de Karle le Grand, véritable roman du genre de celui d'*Antar*. N'est-ce pas une chose curieuse de trouver la chevalerie tout juste à la même époque chez les Franks et les Arabes ?

[1] Voyez, dans la *Revue françoise* de juillet 1830, un article très ingénieux de M. de l'Écluse, sur *Antar*. Il paroît que le savant orientaliste, M. Hammer de Vienne, a fait une traduction françoise de ce roman-poëme, dont l'impression à Paris seroit confiée aux soins de M. Trébutien, à qui nous devons les *Contes inédits des Mille et Une Nuits*.

Le moine de Saint-Gall tenoit ses autorités, pour la législation ecclésiastique, de Wernbert, célèbre abbé de Saint-Gall; et pour les actions militaires, du père de ce même Wernbert. Le père de l'abbé Wernbert se nommoit Adalbert, et avoit suivi son seigneur Gherold à la guerre contre les Huns (Avares), les Saxons et les Esclavons. Le romancier dit naïvement : « Adalbert étoit déja « vieux, il m'éleva quand j'étois encore très petit; et souvent, « malgré mes efforts pour lui échapper, il me ramenoit et me « contraignoit d'écouter ses récits. »

Le vieux soldat raconte donc au futur jeune moine que les Huns habitoient un pays entouré de neuf cercles. Le premier renfermoit un espace aussi grand que la distance de Constance à Tours; ce cercle étroit étoit construit en troncs de chênes, de hêtres, de sapins, et de pierres très dures; il avoit vingt pieds de largeur et autant de hauteur : il en étoit ainsi des autres cercles; le terrible Charlemagne renverse tout cela. Ensuite il marche contre des Barbares qui ravageoient la France orientale; il les extermine et fait couper la tête à tous les enfants qui dépassoient la hauteur d'une épée. Charlemagne est trahi par un de ses bâtards, petit nain bossu, confiné au monastère de Saint-Gall. Karle avoit dans ses armées des héros à la manière de Roland : Cisher valoit à lui seul une armée; on l'eût pu croire de la race Enachim, tant il étoit grand; il montoit un énorme cheval, et quand le cheval refusoit de passer la Doire enflée par les torrents des Alpes, il le traînoit après lui dans les flots en lui disant : « Par monseigneur « Gall, de gré ou de force, tu me suivras. » Cisher fauchoit les Bohémiens comme l'herbe d'une prairie. « Que m'importent, s'é- « crioit-il, les Wenèdes, ces grenouillettes? j'en porte sept, huit « et même neuf enfilés au bout de ma lance, en murmurant je ne « sais quoi. »

Karle attaque Didier en Italie. Didier demande à Ogger si Karle est dans l'armée qu'il aperçoit : « Non, dit Ogger : quand vous « verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le sombre « Pô et le Tessin inonder les murs de la ville de leurs flots noir- « cis par le fer, vous pourrez croire à l'arrivée de Karle. » Alors s'élève au couchant un nuage qui change le jour en ténèbres : Karle, cet homme de fer, avoit la tête couverte d'un casque de fer, et les mains garnies de gantelets de fer; sa poitrine de fer et ses épaules étoient couvertes d'une armure de fer; sa main gauche élevoit en l'air une lance de fer, sa main droite étoit posée sur son invincible épée; ses cuissards étoient de fer, ses bottines de fer,

son bouclier de fer ; son cheval avoit la couleur et la force du fer ; le fer couvroit les champs et les chemins, et ce fer, si dur, étoit porté par un peuple dont le cœur étoit plus dur que le fer. Et tout le peuple de la cité de Didier de s'écrier : « O fer ! Ah ! que de fer ! » *O ferrum ! Heu ferrum !*

Une autre fois Karle, accoutré d'une casaque de peau de brebis, va à la chasse avec les grands de Pavie, vêtus de robes faites de peaux d'oiseaux de Phénicie, de plumes de coucous, de queues de paons mêlées à la pourpre de Tyr et ornées de franges d'écorce de cèdre. On voit Charlemagne, dans l'Histoire, armer son second fils Louis chevalier, en lui ceignant l'épée.

Le moine de Saint-Gall, qui se dit bégayant et édenté, mentionne aussi le lion tué par Pepin le Bref. Le vétéran Adalbert, redisant les exploits de Charlemagne à un enfant qui devoit les écrire lorsqu'à son tour il seroit devenu vieux, ne ressemble pas mal à quelque grenadier de Napoléon racontant la campagne d'Égypte à un conscrit : tant la fable et l'histoire sont mêlées dans la vie des hommes extraordinaires !

Ernold Nigel ou le Noir, dans son poëme sur Hlovigh le Débonnaire, décrit le siége de Barcelonne ; et c'est encore un ouvrage de chevalerie. Hlovigh ceint l'épée que Karle le Grand portoit à son côté. Les Maures, rangés sur les remparts, défendent la ville ; Zadun, leur chef, se dévoue pour les sauver ; il se glisse le long des murailles pour aller hâter le secours des Sarrasins de Cordoue ; il est pris. Mené à Louis, il crie aux siens : « Ouvrez vos portes ! » et leur fait en même temps un signe convenu pour les engager à se défendre. La ville est forcée : dans le butin envoyé à Karle se trouvent des cuirasses, de riches habits, des casques ornés de crinières, un cheval parthe avec son harnois et son frein d'or. L'armure de fer des chevaliers n'est point (comme on l'a cru encore mal à propos) du onzième siècle ; elle ne vient ni des Franks, ni des Arabes ; elle vient des Perses, de qui les Romains l'empruntèrent : on a vu la description qu'en fait Ammien Marcellin en parlant du triomphe de Constance à Rome ; on retrouve pareillement cette armure dans l'escadron de grosse cavalerie que Constantin culbuta lorsqu'il descendit des Alpes pour aller attaquer Maxence.

Les combats singuliers et les fêtes chevaleresques, la construction de ces monuments appelés *gothiques* qui virent prier les chevaliers des croisades, coïncident aussi avec l'avénement des rois de la seconde race. Hlovigh le Débonnaire envoie l'évêque Ebbon

prêcher la foi chez les Danois. Ebbon amène à Hlovigh Hérold, roi de ces peuples. Hlovigh se rend à Ingelheim, aux bords du Rhin : « Là s'élève sur cent colonnes un palais superbe. . . . .
« Non loin du palais est une île que le Rhin environne de ses « eaux profondes, retraite tapissée d'une herbe toujours verte, et « que couvre une sombre forêt ; » chasse superbe où Judith, femme de Hlovigh, magnifiquement parée, monte un noble palefroi.

Béro et Samilon, deux guerriers de nation gothique, combattent en champ clos devant Hlovigh, auprès du château d'Aix, dans un lieu entouré de murailles de marbre, orné de terrasses gazonnées et plantées d'arbres. « Les champions, d'une haute « taille, sont montés sur des coursiers rapides ; tous deux atten- « dent le signal qui doit être donné par le roi. Dans l'arène paroît « Gundold, qui se fait accompagner d'un cercueil, selon son usage « dans ces occasions. » Béro est vaincu ; les jeunes Franks l'arrachent à la mort, et Gundold renvoie son cercueil sous l'appentis d'où il l'avoit tiré :

Miratur Gundoldus enim, feretrumque remittit
Absque onere tectis, venerat unde, suum [1].

L'architecture dite lombarde, de l'époque des Karlovingiens, en Italie, n'étoit que l'invasion de l'architecture orientale ou néo-grecque dans l'architecture romaine. Hakem, au huitième siècle, bâtit la mosquée de Cordoue, type primitif de l'architecture sarrasine occidentale. Au commencement du neuvième siècle, le palais d'Ingelheim avoit des centaines de colonnes, des toitures de formes variées, des milliers de réduits, d'ouvertures et de portes : *centum perfixa columnis.... tectaque multimoda : mille aditus, reditus, millenaque claustra domorum.* L'église présentoit de grandes portes d'airain, et de plus petites enrichies d'or : *Templa Dei.... ærati postes, aurea ostiola.* Hérold, sa femme, ses enfants et ses compagnons contemploient avec étonnement le dôme immense de l'église : *Miratur Herold, conjux miratur, et omnes proles et socii culmina tanta Dei.* Voilà donc clairement aux huitième et neuvième siècles les mœurs, les aventures, les chants, les récits, les champions, les nains, les fêtes, les armes, l'architecture de l'époque vulgaire de la chevalerie ; les voilà en même temps et à la fois, d'une manière spontanée, chez les Maures et chez les chrétiens :

[1] Les savants bénédictins ne peuvent s'empêcher de s'écrier, dans une note, avec toute la joie naïve de l'érudition : « Gratiæ sint Nigello qui veterum ritus nobis ediscerit ! »

voilà Charlemagne et le kalife Aroun, Cisher et Antar, et leurs historiens contemporains, Asmaï et le moine de Saint-Gall.

Les romanciers du douzième siècle qui ont pris Charlemagne, Roland et Ogier pour leurs héros, ne se sont donc point trompés historiquement; mais on a eu tort de vouloir faire des chevaliers un *corps* de chevalerie. Les cérémonies de la réception du chevalier, l'éperon, l'épée, l'accolade, la veille des armes, les grades de page, de damoiseau, de poursuivant, d'écuyer, sont des usages et des institutions militaires qui remplaçoient d'autres usages et d'autres institutions tombées en désuétude; mais ils ne constituoient pas un corps de troupes homogène, discipliné, agissant sous un même chef dans une même subordination.

Les ordres religieux chevaleresques ont été la cause de cette confusion d'idées; ils ont fait supposer une chevalerie historique *collective*, lorsqu'il n'existoit qu'une chevalerie historique *individuelle*. Au surplus, cette chevalerie individuelle fut délicate, vaillante, généreuse, et garda l'empreinte des deux climats qui la virent éclore; elle eut le vague et la rêverie du ciel noyé des Scandinaves, l'éclat et l'ardeur du ciel pur de l'Arabie. La chevalerie historique produisit en outre une chevalerie romanesque qui se mêla aux réalités, retentit par un extrême écho jusque dans le règne de François I[er], où elle donna naissance à Bayard, comme elle avoit enfanté du Guesclin auprès du trône de Charles V. Le héros de Cervantes fut le dernier des chevaliers : tel est l'attrait de ces mœurs du moyen-âge et le prestige du talent, que la satire de la chevalerie en est devenue le panégyrique immortel.

Pour être reçu chevalier, dans l'origine, il falloit être noble de père et de mère, et âgé de vingt et un ans. Si un gentilhomme qui n'étoit pas de *parage* se faisoit armer chevalier, *on lui tranchoit les éperons dorés sur le fumier*. Les fils des rois de France étoient chevaliers sur les fonts de baptême : saint Louis arma ses frères chevaliers; du Guesclin, second parrain du second fils de Charles V, le duc d'Orléans, tira son épée, et la mit nue dans la main de l'enfant nu : *Nudo tradidit ensem nûdum*. Bayard, *sans paour et sans reprouche*, conféra la chevalerie à François I[er]. Le roi lui dit : « Bayard, mon ami, je veux qu'aujourd'hui sois fait chevalier « par vos mains. . . . . Avez vertueusement, en plusieurs « royaumes et provinces, combattu contre plusieurs nations. . . . « Je délaisse la France, en laquelle on vous connoît assez. . . . « Dépêchez-vous. » — Alors prit son épée Bayard et dit : « Sire, « autant vaille que si estois Roland, ou Olivier, Gaudefroy ou

« Baudouyn son frère. » — Et puis après si cria haultement, l'espée en la main dextre : « Tu es bien heureuse d'avoir au-« jourd'hui à un si beau et puissant roy donné l'ordre de che-« valerie. Certes, ma bonne espée, vous serez moult bien comme « relique gardée, et sur toutes aultres honorée ; et ne vous por-« teray jamais, si ce n'est contre Turcs, Sarrasins ou Mores. » — « Et puis feit deux saults, et après remit au fourreau son espée. »

Les chevaliers prenoient les titres de don, de sire, de messire et de monseigneur. Ils pouvoient manger à la table du roi; eux seuls avoient le droit de porter la lance, le haubert, la double cotte de mailles, la cotte d'armes; l'or, le vair, l'hermine, le petit-gris, le velours, l'écarlate : ils mettoient une girouette sur leur donjon; cette girouette étoit en pointe comme les pennons pour les simples chevaliers, carrée comme les bannières pour les chevaliers bannerets. On reconnoissoit de loin le chevalier à son armure : les barrières des lices, les ponts des châteaux s'abaissoient devant lui; les hôtes qui le recevoient poussoient quelquefois le dévouement et le respect jusqu'à lui abandonner leurs femmes.

La dégradation du chevalier félon étoit affreuse : on le faisoit monter sur un échafaud; on y brisoit à ses yeux les pièces de son armure; son écu, le blason effacé, étoit attaché et traîné à la queue d'une cavale, monture dérogeante; le héraut d'armes accabloit d'injures l'ignoble chevalier. Après avoir récité les vigiles funèbres, le clergé prononçoit les malédictions du psaume 108. Trois fois on demandoit le nom du dégradé, trois fois le héraut d'armes répondoit qu'il ignoroit ce nom, et n'avoit devant lui qu'une foi-mentie. On répandoit alors sur la tête du patient un bassin d'eau chaude; on le tiroit en bas de l'échafaud par une corde; il étoit mis sur une civière, transporté à l'église, couvert d'un drap mortuaire, et les prêtres psalmodioient sur lui les prières des morts.

La chevalerie se conféroit sur la brèche, dans la mine et la tranchée d'une ville assiégée, sur un champ de bataille au moment d'en venir aux mains. Le besoin de soldats s'accroissant à mesure que les nobles périssoient, le serf fut admis à la chevalerie; des lettres de Philippe de Valois déclarent gentilhomme le fils d'un serf qui avoit été armé chevalier : les François ont toujours attribué la noblesse à la charrue et à l'épée, et placé au même rang le laboureur et le soldat. Dans la suite, au milieu des grandes guerres contre les Anglois, on créa tant de chevaliers que ce titre s'avilit. François I[er] ajouta aux deux classes de chevaliers *bannerets* et *ba-*

cheliers une troisième classe composée de magistrats et de gens de lettres; ils furent appelés *chevaliers ès lois*. Enfin, il ne resta de la chevalerie qu'un nom honorifique écrit dans les actes, ou porté par les cadets de famille.

L'éducation militaire m'amène maintenant à parler de l'éducation civile dans les siècles dont nous nous occupons.

ÉDUCATION.

L'éducation, chez les Perses, les Grecs et les Romains, étoit persane, grecque et romaine; je veux dire qu'on enseignoit aux enfants ce qui regarde la patrie; on ne les instruisoit que des lois, des mœurs, de l'histoire et de la langue de leurs aïeux. Lorsqu'à l'époque d'une civilisation avancée les Romains se prirent d'admiration pour la Grèce, et vinrent aux écoles d'Athènes, ce n'étoit que la louable curiosité de quelques patriciens oisifs.

Le monde moderne a présenté un phénomène dont il n'y a aucun exemple dans le monde ancien : les enfants des Barbares se séparèrent de leur race par l'éducation; confinés dans des colléges, ils apprirent des langues que leurs pères ne parloient point, et qui cessoient d'être parlées sur la terre; ils étudièrent des lois qui n'étoient pas celles de leur nation; ils ne s'occupèrent que d'une société morte sans rapport avec la société vivant de leur temps. Les vaincus, sortis d'un autre sang et perpétuant le souvenir de ce qu'ils avoient été, renfermèrent avec eux les fils de leurs vainqueurs comme des otages.

Il se forma au milieu des générations brutes un peuple d'intelligence hors de la sphère où se mouvoit la communauté matérielle, guerrière et politique. Plus l'esprit autour des écoles étoit simple, grossier, naturel, illettré, plus dans l'intérieur de ces écoles il étoit raffiné, subtil, métaphysique et savant. Les Barbares avoient commencé par égorger les prêtres et les moines; devenus chrétiens, ils tombèrent à leurs pieds. Ils s'empressèrent de contribuer à la fondation des colléges et des universités : admirant ce qu'ils ne comprenoient pas, ils crurent ne pouvoir accorder aux étudiants trop de priviléges. Une véritable république, ayant ses tribunaux, ses coutumes et ses libertés, s'établit pour les enfants au centre même de la monarchie des pères.

L'Université de Paris, fille aînée de nos rois, bien qu'elle ne descendît pas de Charlemagne, n'étoit pas la seule en France; vingt autres existoient sur son modèle; celle de Montpellier devint

célèbre, on y professa le droit romain aussitôt que les exemplaires des *Pandectes* furent devenus moins rares par la découverte et les copies du manuscrit d'Amalfi. L'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, possédoient les mêmes corps enseignants. On voit dans les hagiographes et les chroniqueurs que le même écolier, afin d'embrasser les diverses branches des sciences, étudioit successivement à Paris, à Oxford, à Mayence, à Padoue, à Salamanque, à Coïmbre. L'Université de Paris avoit une poste à son usage, longtemps avant que Louis XI eût fait un pareil établissement.

On sent quelle activité les institutions universitaires, dégagées des lois nationales, devoient donner aux esprits; combien elles devoient accroître le trésor commun des idées : or, tout arrive par les idées; elles produisent les faits, qui ne leur servent que d'enveloppe.

Une multitude de colléges s'élevèrent auprès des universités. Sous Philippe le Bel, qui fonda l'université d'Orléans, on vit s'établir le collége de la reine de Navarre, celui du cardinal Le Moyne, et celui de Montaigu, archevêque de Narbonne. Depuis le règne de Philippe de Valois jusqu'à la fin du règne de Charles V, on compte l'érection du collége des Lombards pour les écoliers italiens, des colléges de Tours, de Lisieux, d'Autun, de l'*Ave Maria*, de Mignon ou Grandmont, de Saint-Michel, de Cambray, d'Aubusson, de Bonnecour, de Tournay, de Bayeux, des Allemands, de Boissy, de Dainville, de Maître-Gervais, de Beauvais. (*Hist. de l'Univ.*, t. III, liv. 3. *Antiq. de Paris*, *Trés. des Ch.*) A François I[er] est dû l'établissement du Collége royal, avec les trois chaires de langues hébraïque, grecque et latine : on avoit commencé à enseigner le grec dans l'Université de Paris, sous Charles VIII; on y expliquoit alors les dialogues de Platon. Henri II, Charles IX, Henri III, augmentèrent les chaires savantes d'une chaire de philosophie grecque et latine, d'une chaire de langue arabe et d'une chaire de chirurgie. Louis XIII, Louis XIV et Louis XV ajoutèrent au Collége royal des chaires pour l'étude du droit canon, pour celle des langues syriaque, turque et persane, pour l'enseignement de la littérature françoise, de l'astronomie, de la mécanique, de la chimie, de l'anatomie, de l'histoire naturelle, du droit de la nature et des gens. Le collége des Quatre-Nations rappelle le nom de Mazarin. Tout se formoit par grandes masses ou par grands corps dans l'ancienne monarchie : clergé, noblesse, tiers-état, magistrature, éducation.

Ces universités et ces colléges furent autant de foyers où s'allumèrent comme des flambeaux les génies dont la lumière pénétra les ténèbres du moyen-âge : nuit féconde, puissant chaos dont les flancs portoient un nouvel univers. Lorsque la barbarie envahit la civilisation, elle la fertilise par sa vigueur et sa jeunesse; quand, au contraire, la civilisation envahit la barbarie, elle la laisse stérile; c'est un vieillard auprès d'une jeune épouse : les peuples civilisés de l'ancienne Europe se sont renouvelés dans le lit des sauvages de la Germanie; les peuples sauvages de l'Amérique se sont éteints dans les bras des peuples civilisés de l'Europe.

Saint Bernard, Abailard, Scott, Thomas d'Aquin, Bonaventure, Albert, Roger Bacon, Henry de Gand, Hugues de Saint-Cher, Alexandre de Hallays, Alain de l'Ille, Yves de Triguer, Jacques de Voragines, Guillaume de Nangis, Jean de Mun, Guillaume Duranti, Jean Adam, Guillaume Pelletier, Barthélemi Glaunwil et Pierre Bercheur, Albert de Saxe, Froissard, Nicolas Oresne, Jean de Dondis, Nicolas Flamel, Accurse, Barthole, Gracien, Pierre d'Ailly, Nicolas Clémengis, Jerson, Thomas Connecte, Benoît Gentian, Jean de Courtecuisse, Vincent Ferier, Juvénal des Ursins, Pic de la Mirandole, Chartier, Martüel d'Auvergne, François Vilon et Robert Gaguin, forment la chaîne de ces hommes qui nous amènent des premiers jours du moyen-âge au temps de la renaissance des lettres. Leur célébrité fut grande, et les surnoms par lesquels on les distingua prouvent l'admiration naïve de leurs siècles. Albert fut surnommé le Grand; Thomas d'Aquin, l'Ange de l'école; Roger Bacon, le Docteur admirable; Henry de Gand, le Docteur solennel; Henry de Suze, la Splendeur du droit; Alexandre de Hallays, le Docteur irréfragable; Alain de l'Ille, le Docteur universel; Bonaventure, le Docteur séraphique; Scott, le Docteur subtil; Gilles de Rome, le Docteur très fondé.

Ces hommes, avec des talents divers, formoient des écoles, avoient des disciples comme les anciens philosophes de la Grèce. Albert inventa une machine parlante; Roger Bacon découvrit peut-être la poudre [1], le télescope et le microscope; Jacques de Dondis composa une horloge céleste ou une sphère mouvante. Saint Thomas d'Aquin est un génie tout à fait comparable aux plus rares génies philosophiques des temps anciens et modernes;

[1] Connue d'ailleurs à la Chine, ainsi que la boussole, l'imprimerie, le gaz, etc.; ces découvertes matérielles devoient naturellement avoir lieu chez une société à longue vie, comme celle des Chinois.

il tient de Platon et de Malebranche pour la spiritualité, d'Aristote et de Descartes pour la clarté et la logique. Les Scottistes et les Thomistes, les Réalistes et les Nominaux ressuscitèrent les deux sectes de la forme et de l'idée. Vers l'an 1050, les écrits d'Aristote avoient été apportés par les Arabes en Espagne, et de l'Espagne ils passèrent en France. Bérenger, Abailard, Gilbert de la Porée, firent revivre la doctrine du Stagyrite; mais les Pères grecs et latins ayant depuis longtemps frappé d'anathème cette doctrine, un concile, tenu à Paris en 1209, condamna au feu les écrits dans lesquels elle étoit renfermée. L'interdiction dura plus de quatre-vingt ans : on se relâcha ensuite, et en 1447 le triomphe d'Aristote fut tel, qu'on n'enseigna plus d'autre philosophie que la sienne. Un siècle après, Ramus, qui osa s'élever contre sa logique, fut la victime du fanatisme scolastique. Il fallut attendre Gassendi et Descartes pour triompher du précepteur d'Alexandre.

Duranti, Barthole, Alciat, et plus tard Cujas, furent les lumières du droit. On se fera une idée de l'influence que ces hommes exerçoient sur leur temps, en rappelant les effets de leurs leçons : la classe où Albert le Grand enseignoit ne suffisant plus à la multitude des auditeurs, il se vit obligé de professer en plein air, sur la place qui prit le nom de Maître-Albert. Foulques écrit à Abailard : « Rome t'envoyoit ses enfants à instruire; et celle qu'on avoit « entendue enseigner toutes les sciences, montroit, en te passant « ses disciples, que ton savoir étoit encore supérieur au sien. Ni « la distance, ni la hauteur des montagnes, ni la profondeur des « vallées, ni la difficulté des chemins parsemés de dangers et de « brigands, ne pouvoient retenir ceux qui s'empressoient vers « toi. La jeunesse angloise ne se laissoit effrayer ni par la mer « placée entre elle et toi, ni par la terreur des tempêtes, et à ton « nom seul, méprisant les périls, elle se précipitoit en foule. La « Bretagne reculée t'envoyoit ses habitants pour les instruire; « ceux de l'Anjou venoient te soumettre leur férocité adoucie. « Le Poitou, la Gascogne, l'Ibérie, la Normandie, la Flandre, « les Teutons, les Suédois, ardents à te célébrer, vantoient et pro- « clamoient sans relâche ton génie. Et je ne dis rien des habitants « de la ville de Paris et des parties de la France les plus éloignées « comme les plus rapprochées, tous avides de recevoir tes leçons, « comme si, près de toi seul, ils eussent pu trouver l'enseigne- « ment[1]. »

La foule des maîtres et des écoliers de l'Université étoit telle,

[1] Cette élégante traduction est d'une femme. *Œuvres de Madame* Guizot.

quand ils alloient en procession à Saint-Denis, que les premiers rangs du cortége entroient dans la basilique de l'abbaye lorsque les derniers sortoient de l'église des Mathurins de Paris. Appelée à donner son vote sur la question de l'extinction du schisme, l'Université fournit dix mille suffrages; elle proposa d'envoyer à un enterrement vingt-cinq mille écoliers pour en augmenter la pompe. On voit ce grand corps figurer dans toutes les crises politiques de la monarchie, et particulièrement sous les règnes de Charles V, de Charles VI et de Charles VII. Factieux ou fidèle, il lâchoit ou retenoit les flots populaires, tandis que des esprits novateurs, élevés à ses leçons, agitoient les questions religieuses, poussoient, par la hardiesse de leurs doctrines, par leurs déclamations contre les vices du clergé et des grands, à ces réformes dont Arnaud de Brescia avoit donné l'exemple en Italie, et Wickleff en Angleterre.

Cette vie des universités et des colléges occupe une place considérable dans le tableau des mœurs générales, qui me reste à peindre.

MŒURS GÉNÉRALES DES XIIe, XIIIe ET XIVe SIÈCLES.

L'histoire moderne doit prendre soin de détruire un mensonge, non des chroniqueurs qui sont unanimes sur la corruption des bas siècles, mais de l'ignorance et de l'esprit de parti des temps où nous vivons : on s'est figuré que si le moyen-âge étoit barbare, du moins la morale et la religion faisoient le contre-poids de sa barbarie; on se représente les anciennes familles grossières sans doute, mais assises dans une sainte union à l'âtre domestique avec toute la simplicité de l'âge d'or. Rien de plus contraire à la vérité.

Les Barbares s'établirent au milieu de la société romaine dépravée par le luxe, dégradée par l'esclavage, pervertie par l'idolâtrie. Les Franks, très-peu nombreux relativement à la population gallo-romaine, ne purent assainir les mœurs; ils étoient eux-mêmes fort corrompus quand ils entrèrent en Gaule.

C'est une grande erreur que d'attribuer l'innocence à l'état sauvage; tous les appétits de la nature se développent sans contrôle dans cet état : la civilisation seule enseigne les qualités morales. La profession des armes, qui inspire certaines vertus, ne produit point la tempérance : Sainte-Palaye est obligé de convenir que les chevaliers ne se recommandoient guère par la rigidité des mœurs.

De la société romaine et de la société barbare résulta une double corruption; on reconnoît très bien les vices de l'une et de l'autre société, comme on distingue à leur confluent les eaux de deux fleuves qui s'unissent : la rapine, la cruauté, la brutalité, la luxure animale, étoient frankes; la bassesse, la lâcheté, la ruse, la turpitude de l'esprit, la débauche raffinée, étoient romaines.

Et ces remarques ne se doivent pas entendre de quelques années, de quelques règnes : elles s'appliquent aux siècles qui précèdent le moyen-âge, depuis le règne de Khlovigh jusqu'à celui de Hugues Capet; et aux siècles du moyen-âge, depuis le règne de Hugues Capet jusqu'à celui de François Ier.

Le Christianisme chercha, autant qu'il le put, à guérir la gangrène des temps barbares; mais l'esprit de la religion étoit moins suivi que la lettre; on croyoit plus à la croix qu'à la parole du Christ; on adoroit au Calvaire; on n'assistoit point au sermon de la Montagne. Le clergé se déprava comme la foule. Si l'on veut pénétrer à fond l'état intérieur de cette époque, il faut lire les conciles et les chartes d'abolition (lettres de grace accordées par les rois); là se montrent à nu les plaies de la société. Les conciles reproduisent sans cesse les plaintes contre la licence des mœurs, et la recherche des remèdes à y apporter; les chartes d'abolition gardent les détails des jugements et des crimes qui motivoient les lettres royaux. Les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs sont remplis de dispositions pour la réformation du clergé.

On connoît l'épouvantable histoire du prêtre Anastase enfermé vivant avec un cadavre, par la vengeance de l'évêque Caulin (Grégoire de Tours). Dans les canons ajoutés au premier concile de Tours, sous l'épiscopat de saint Perpert, on lit : « Il nous a été « rapporté que des prêtres, ce qui est horrible (*quod nefas*), éta- « blissoient des auberges dans les églises, et que le lieu où l'on « ne doit entendre que des prières et des louanges de Dieu re- « tentit du bruit des festins, de paroles obscènes, de débats et « de querelles. »

Baronius, si favorable à la cour de Rome, nomme le dixième siècle le siècle de fer, tant il voit de désordres dans l'Église. L'illustre et savant Gherbert, avant d'être pape sous le nom de Sylvestre II, et n'étant encore qu'archevêque de Reims, disoit : « Déplorable Rome! tu donnas à nos ancêtres les lumières les « plus éclatantes, et maintenant tu n'as plus que d'horribles « ténèbres...... Nous avons vu Jean Octavien conspirer, au « milieu de mille prostituées, contre le même Othon qu'il avoit

« proclamé empereur. Il est renversé, et Léon le Néophyte lui « succède. Othon s'éloigne de Rome, et Octavien y rentre; il « chasse Léon, coupe les doigts, les mains et le nez au diacre « Jean, et, après avoir ôté la vie à beaucoup de personnages « distingués, il périt bientôt lui-même..... Sera-t-il possible de « soutenir encore qu'une si grande quantité de prêtres de Dieu, « dignes par leur vie et leur mérite d'éclairer l'univers, se doivent « soumettre à de tels monstres, dénués de toute connoissance « des sciences divines et humaines? »

Il nous reste une satire d'Adalbéron, évêque de Laon; c'est un dialogue entre le poëte et le roi Robert. « Adalbéron représente « les juges obligés de porter le capuchon, les évêques dépouillés « réduits à suivre la charrue, et les siéges épiscopaux, quand ils « viennent à vaquer, occupés par des mariniers et des pâtres. Un « moine est transformé en soldat; il porte un bonnet de peau « d'ours; sa robe, naguère longue, est écourtée, fendue par de-« vant et par derrière; à sa ceinture étroite est suspendu un arc, « un carquois, des tenailles, une épée. Il n'y avoit autrefois, « parmi les ministres du Seigneur, ni bourreaux, ni aubergistes, « ni gardeurs de cochons et de boucs; ils n'alloient point au mar-« ché public; ils ne faisoient point blanchir les étoffes. »

Adalbéron, étendant son sujet, remarque que le noble et le serf ne sont pas soumis à la même loi; que le noble est entièrement libre. Le roi prend la défense de la condition servile: « Cette « classe, dit-il, ne possède rien sans l'acheter par un dur travail. « Qui pourroit compter les peines, les courses et les fatigues « qu'ont à supporter les serfs? Il n'y a aucune fin à leurs larmes. » Adalbéron répond « que la famille du Seigneur est divisée en trois « classes: l'une prie, l'autre combat, la troisième travaille. »

Adalbéron avoit vu finir la seconde race et commencer la troisième; il avoit joué un rôle dans les trahisons qui se pratiquent à la chute et au renouvellement des empires. Peut-être avoit-il été lié intimement avec Emma, femme de Lother, quoiqu'il fût évêque; il étoit d'une grande famille de Lorraine; il avoit étudié sous Gherbert; il n'aimoit pas les moines, et il entroit dans la querelle des évêques nobles contre les religieux plébéiens. On retrouve en lui cette partie de la société intelligente qui ne fut jamais barbare.

Saint Bernard ne montre pas plus d'indulgence aux vices de son siècle; saint Louis fut obligé de fermer les yeux sur les prostitutions et les désordres qui régnoient dans son armée. Pendant le règne de Philippe le Bel, un concile est convoqué exprès pour re-

médier au débordement des mœurs. L'an 1351, les prélats et les ordres mendiants exposent leurs mutuels griefs à Avignon, devant Clément VII. Ce pape, favorable aux moines, apostrophe les prélats : « Parlerez-vous d'humilité, vous, si vains et si pompeux dans « vos montures et vos équipages? Parlerez-vous de pauvreté, vous « si avides, que tous les bénéfices du monde ne vous suffiroient « pas? Que dirai-je de votre chasteté?... Vous haïssez les men- « diants ; vous leur fermez vos portes, et vos maisons sont ouvertes « à des sycophantes et à des infâmes (*lenonibus et truffatoribus*). »

La simonie étoit générale; les prêtres violoient presque partout la règle du célibat; ils vivoient avec des femmes perdues, des concubines et des chambrières; un abbé de Noreis avoit dix-huit enfants. En Biscaye on ne vouloit que des prêtres qui eussent des *commères*, c'est-à-dire des femmes supposées légitimes.

Pétrarque écrit à un de ses amis : « Avignon est devenu un en- « fer, la sentine de toutes les abominations. Les maisons, les pa- « lais, les églises, les chaires du pontife et des cardinaux, l'air et « la terre, tout est imprégné de mensonge; on traite le monde « futur, le jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du « paradis, de fables absurdes et puériles. » Pétrarque cite à l'appui de ses assertions des anecdotes scandaleuses sur les débauches des cardinaux; et lui-même, abbé, chaste et fidèle amant de Laure, étoit entouré de bâtards : *Ebbe allora un figliuolo naturale, e, dopo alcuni anni, una figliuola; ma protestò che, non ostante queste licenze, egli non amò mai altra che Laura.* (Saggi.)

Dans un sermon prononcé devant le pape, en 1364, le docteur Nicolas Oresme prouva que l'Ante-Christ ne tarderoit pas à paroître, par six raisons, tirées de la perte de la doctrine, de l'orgueil des prélats, de la tyrannie des chefs de l'Église, et de leur aversion pour la vérité.

Les sirvantes, qui n'épargnoient ni les papes, ni les rois, ni les nobles, ne ménageoient pas plus le clergé que les sermons. « Dis « donc, seigneur évêque, tu ne seras jamais sage qu'on ne t'ait « rendu eunuque. — Ah ! faux clergé, traître, menteur, parjure, « débauché ! Saint Pierre n'eut jamais rentes, ni châteaux, ni « domaines; jamais il ne prononça excommunication. Il y a des « gens d'église qui ne brillent que par leur magnificence, et qui « marient à leurs neveux les filles qu'ils ont eues de leur mie. » (RAYNOUARD, *Troubadours*.)

« Une vile multitude qui ne combattit jamais enlève aux nobles « leur tour et leur chastel : le bouc attaque le loup. » — « Notre

« évêque vend une bière mille sous à ses amis décédés. » — « C'est
« le pape qui règne; il rampe aux pieds du monarque puissant;
« il accable le roi malheureux. »

Toute la terre féodale se ressembloit; mêmes censures en Angleterre :

An other abbai is ther bi,
For soth a gret nunnerie, etc.

« Auprès d'une abbaye se trouve un couvent de nonnes, au
« bord d'une rivière douce comme du lait. Aux jours d'été les
« jeunes nonnes remontent cette rivière en bateau, et, quand
« elles sont loin de l'abbaye, le diable se met tout nu, se couche
« sur le rivage, et se prépare à nager. Agile, il enlève les jeunes
« moines, et revient chercher les nonnes. Il enseigne à celles-ci
« une oraison : le moine, bien disposé, aura douze femmes à l'an-
« née, et il deviendra bientôt le père abbé. » Je supprime de grossières obscénités en vieux anglois.

Le *credo* de Pierre, laboureur (Peter Plowman), est une satire amère contre les moines mendiants.

I fond in a freture a Frere on a benche, etc.

« J'ai rencontré, assis sur un banc, un frère affreux; il étoit
« gros comme un tonneau; son visage étoit si plein qu'il avoit
« l'air d'une vessie remplie de vent, ou d'un sac suspendu à ses
« deux joues et à son menton. C'étoit une véritable oie grasse qui
« faisoit remuer sa chair comme une boue tremblante. »

Les châtelains et les châtelaines chantoient, aimoient, se gaudissoient, et par moments ne croyoient pas trop en Dieu. Le vicomte de Beaucaire menace son fils Aucassin de l'enfer, s'il ne se sépare de Nicolette, sa mie. Le damoiseau répond qu'il se soucie fort peu du paradis, rempli de moines fainéants demi-nus, de vieux prêtres crasseux et d'ermites en haillons. Il veut aller en enfer, où les grands rois, les paladins, les barons, tiennent leur cour plénière; il y trouvera de belles femmes qui ont aimé des ménestriers et des jongleurs, amis du vin et de la joie. (LE GRAND D'AUSSI, RAYNOUARD, *Hist. de Phil. Aug.* CAPEFIGUE, etc.) Un troubadour demande un *pater*, pour que Dieu accorde, à tous ceux qui aimèrent comme le fils du châtelain d'Aupais, le plaisir qu'il eut une nuit avec Ogine. La dame, comtesse de Die, écrivit au troubadour Rambaud, comte d'Orange : « Mon bel ami, viens ce
« soir occuper dans ma couche la place de mon mari. » La com-

tesse de Die étoit présidente de la cour d'amour. Guillaume, comte de Poitiers, fonda à Niort une maison de débauche, sur le modèle d'une abbaye : chaque *religieuse* avoit une cellule, et formoit des vœux de plaisirs; une prieure et une abbesse gouvernoient la communauté, et les vassaux de Guillaume furent invités à doter richement le monastère. Il y avoit des *maréchaux* de prostituées.

On voit un comte d'Armagnac, Jean V, épouser publiquement sa sœur, et vivre avec elle dans son château, en tout honneur de baronnage. Les fureurs lubriques du maréchal de Rais ne sont ignorées de personne.

Ces nobles de la gaie science n'étoient pas toujours si courtois et si damoiseaux qu'ils ne se transformassent en brigands sur les grands chemins et dans les forêts. Les bourgeois de Laon appelèrent à leur secours Thomas de Coucy, seigneur du château de Marne : Thomas, tout jeune encore, pilloit les pauvres et les pèlerins qui se rendoient à Jérusalem et qui revenoient de la Terre-Sainte; afin d'obtenir de l'argent de ses captifs, il les accrochoit de sa propre main, *testiculis appendebat propria aliquotiens manu* (GUIBERTI, *de vita sua*); une rupture s'opérant par le poids du corps, les intestins sortoient à travers l'ouverture. Thomas pendoit encore d'autres malheureux par les pouces, et leur mettoit de grosses pierres sur les épaules pour ajouter à leur pesanteur naturelle; il se promenoit en dessous de ces gibets vivants, et achevoit, à coups de bâton, les victimes qui ne possédoient rien, ou qui refusoient de payer. Ayant un jour jeté un lépreux au fond d'un cachot, le nouveau Cacus fut assiégé dans son antre par tous les lépreux de la contrée.

Un seigneur de Tournemine, assigné dans son manoir d'Auvergne par un huissier appelé *Loup*, lui fit couper le poing, disant que jamais loup ne s'étoit présenté à son château sans qu'il n'eût laissé sa patte clouée à la porte.

Régnault de Pressigny, seigneur de Marans près de La Rochelle, rançonneur de bourgeois, voleur de grands chemins, détrousseur de passants, se plaisoit à crever un œil et à arracher la barbe à tout moine traversant les terres de sa seigneurie. Quand il envoyoit au supplice les malheureux qui refusoient de se racheter, et que ceux-ci en appeloient à la justice du roi, Pressigny, qui apparemment savoit le latin, leur répondoit en équivoquant sur les mots, qu'ils se plaignoient à tort de ne pas mourir dans les règles, qu'ils mouroient *jure aut injuria*.

Le moyen-âge offre un tableau bizarre qui semble être le pro-

duit d'une imagination puissante, mais déréglée. Dans l'antiquité, chaque nation sort pour ainsi dire de sa propre source ; un esprit primitif, qui pénètre tout et se fait sentir partout, rend homogènes les institutions et les mœurs. La société du moyen-âge étoit composée des débris de mille autres sociétés : la civilisation romaine, le paganisme même, y avoient laissé des traces ; la religion chrétienne y apportoit ses croyances et ses solennités ; les Barbares franks, goths, bourguignons, anglo-saxons, danois, normands, retenoient les usages et le caractère propres à leurs races. Tous les genres de propriété se mêloient, toutes les espèces de lois se confondoient : l'aleu, le fief, la main-mortable, le Code, le Digeste, les lois salique, gombette, wisigothe, le droit coutumier. Toutes les formes de liberté et de servitude se rencontroient : la liberté monarchique du roi, la liberté aristocratique du noble, la liberté individuelle du prêtre, la liberté collective des communes ; la liberté privilégiée des villes, de la magistrature, des corps de métiers et des marchands ; la liberté représentative de la nation ; l'esclavage romain, le servage barbare, la servitude de l'aubain. De là ces spectacles incohérents, ces usages qui se paroissent contredire, qui ne se tiennent que par le lien de la religion. On diroit des peuples divers n'ayant aucun rapport les uns avec les autres, étant seulement convenus de vivre sous un commun maître autour d'un même autel.

Jusque dans son apparence extérieure, la France offroit alors un tableau plus pittoresque et plus national qu'elle ne le présente aujourd'hui. Aux monuments nés de notre religion et de nos mœurs nous avons substitué, par une déplorable affectation de l'architecture bâtarde romaine, des monuments qui ne sont ni en harmonie avec notre ciel, ni appropriés à nos besoins ; froide et servile copie, laquelle a porté le mensonge dans nos arts, comme le calque de la littérature latine a détruit dans notre littérature l'originalité du génie frank. Ce n'étoit pas ainsi qu'imitoit le moyen-âge ; les esprits de ce temps-là admiroient aussi les Grecs et les Romains ; ils recherchoient et étudioient leurs ouvrages ; mais, au lieu de s'en laisser dominer, ils les maîtrisoient, les façonnoient à leur guise, les rendoient françois, et ajoutoient à leur beauté par cette métamorphose pleine de création et d'indépendance.

Les premières églises chrétiennes dans l'Occident ne furent que des temples retournés : le culte païen étoit extérieur, la décoration du temple fut extérieure ; le culte chrétien étoit intérieur, la décoration de l'église fut intérieure. Les colonnes passèrent du

dehors au dedans de l'édifice, comme dans les basiliques où se tinrent les assemblées des fidèles quand ils sortirent des cryptes et des catacombes. Les proportions de l'église surpassèrent en étendue celles du temple, parceque la foule chrétienne s'entassoit sous la voûte de l'église, et que la foule païenne étoit répandue sous le péristyle du temple. Mais lorsque les chrétiens devinrent les maîtres, ils changèrent cette économie, et ornèrent aussi du côté du paysage et du ciel leurs édifices.

L'architecture néogrecque, par une même émancipation de l'esprit humain, se montra en Orient avec le néoplatonisme; il étoit naturel que les arts suivissent les idées, et surtout les idées religieuses, auxquelles ils sont appliqués de préférence chez les peuples. Les premiers essais, ou plutôt les premiers jeux de cette architecture, se firent remarquer dans les temples de Daphné, de Balbek et de Palmyre : elle se développa en Syrie dans les monuments de Sainte-Hélène; elle devenoit chrétienne à Jérusalem, à l'époque où le néoplatonisme devenoit chrétien au concile de Nicée. Justinien la fit régner en bâtissant, sur les fondements de la Sainte-Sophie romaine de Constance, la Sainte-Sophie néogrecque d'Isidore de Milet. De là elle passa en Italie, et déploya son art dans l'église octogone de Saint-Vital à Ravenne : Charlemagne, au huitième siècle, reproduisit ce monument agrandi à Aix-la-Chapelle. « Il édifia églises et abbayes en divers lieux, « en l'honneur de Dieu et au profit de son ame. Aucunes en com« mença et aucunes en parfit. Entre les autres fonda l'église de « Aix-la-Chapelle, d'œuvre merveilleuse, en l'honneur de Notre« Dame Sainte-Marie. . . . . Divers palais commença en « divers lieux, d'œuvre coûteuse : un en fit auprès de la cité de « Mayence, de lez une ville qui a nom Ingelheim; un autre « en la cité, sur le fleuve de Vahalam. Si commanda dans tout « son royaume, à tous les évêques et à tous ceux à qui les cures « appartenoient, que toutes les églises et toutes les abbayes qui « étoient déchues par vieillesse fussent refaites et restaurées : « et pour ce que cette chose ne fût mise en non chaloir, il leur « mandoit expressément par ses messages qu'ils accomplissent « ses commandements. »

Trois siècles plus tard, l'architectonique nouvelle aborda une seconde fois aux rivages latins, et annonça son retour par l'édification de la cathédrale de Pise. Il y a des erreurs que la voix populaire consacre, et auxquelles la science est obligée de se soumettre : le néogrec, en Italie, fut appelé l'*architecture lombarde,*

et en France, l'*architecture gothique;* et, ni les Lombards, ni les Goths, n'y avoient mis la main; Théodoric même se contenta d'imiter ou de réparer les masses du Forum et du Champ-de-Mars.

Tandis que l'architecture néogrecque, infidèle au Parthénon abandonné, s'emparoit des édifices chrétiens, elle envahissoit aussi les édifices mahométans. Les Arabes l'*orientalisèrent* pour le calife Aroun et les *Mille et une Nuits;* ils l'emmenèrent avec eux dans leurs conquêtes; elle arriva de la mosquée du Kaire en Égypte à celle de Cordoue en Espagne, à peu près au moment où les exarques de Ravenne l'introduisoient en Italie. Ainsi la puînée de l'Ionie parut dans l'Europe occidentale, portant d'une main l'étendard du prophète, et de l'autre celui du Christ : l'Alhambra à Grenade, et Saint-Marc à Venise, témoignent de son inconstance et des merveilles de ses caprices. Plus d'ordres distincts, plus d'architraves ou architraves brisées : au lieu de portique un portail; au lieu de fronton une façade; au lieu de frise, de corniche et d'entablement, une balustrade.

Enfin, avec le treizième siècle rayonna cette architecture à ogives, qui se plut surtout dans les pays de la domination franke, saxonne et germanique; au delà des Pyrénées et des Alpes, elle rencontra les préjugés et les chefs-d'œuvre de l'architecture mozarabique, du style bâtard romain, et du primitif dorique de la Grande-Grèce. L'architecture à ogives fut une conquête des croisades de Philippe Auguste et de saint Louis.

A la colonnette écourtée, aux grosses colonnes à chapiteaux historiés, succédèrent les minces et longues colonnes en faisceaux, ramifiées à leurs sommets, s'épanouissant en fusées projetant dans les airs leurs délicates nervures qui devenoient comme la fragile charpente des combles. Au plein cintre des arches, aux voussures en anse de panier, se substituèrent les ogives, arceaux en forme d'arête dont l'origine est peut-être persane, et le patron la feuille du mûrier indien, si toutefois l'ogive n'est pas le simple tracé d'un crayon facile. L'ogive ne se sépare pas tellement du néogrec qu'on ne l'y retrouve comme cent autres traits.

Le cercle, figure géométrique rigoureuse, ne laisse rien à l'arbitraire; l'ellipse, courbe flexible, se renfle ou se redresse au gré de celui qui l'emploie : l'ogive, dont le foyer n'est que la rencontre des deux ellipses d'un triangle curviligne, se pouvoit donc élargir et rétrécir depuis le plus court diamètre jusqu'au diamètre le plus long; propriété qui laissoit un jeu immense au goût de l'artiste, et qui explique la variété du gothique. Pas un seul monu-

ment dans cet ordre ne ressemble à l'autre, et dans chaque monument aucun détail n'est invinciblement symétrique; l'ornement même est quelquefois calculé pour ne pas produire son effet naturel : de petites figures logées dans des niches, ou dans les moulures concentriques des portes, y sont arrangées de manière qu'on les prendroit pour des arabesques, des volutes, des enroulements, des astragales, et non pour des dispositions de la statuaire.

En imitant les constructions sarrasines, les architectes chrétiens les exhaussèrent et les dilatèrent; ils plantèrent mosquées sur mosquées, colonnes sur colonnes, galeries sur galeries; ils attachèrent des ailes aux deux côtés du chœur, et des chapelles aux ailes. Partout la ligne spirale remplaça la ligne droite; au lieu du toit plat ou bombé, se creusa une voûte étroite fermée en cercueil ou en carène de vaisseau; les tours ouvragées dépassèrent en hauteur les minarets.

La chrétienté élevoit à frais communs, au moyen des quêtes et des aumônes, ces cathédrales dont chaque état en particulier n'étoit pas assez riche pour payer la main-d'œuvre, et dont aucune n'est achevée. Dans ces vastes et mystérieux édifices se gravoient en relief ou en creux, comme avec un emporte-pièce, les parures de l'autel, les monogrammes sacrés, les vêtements et les choses à l'usage des ministres : les bannières, les croix de divers agencements, les calices, les ostensoirs, les dais, les chapes, les capuchons, les crosses, les mitres dont les formes se retrouvent dans le gothique, conservoient les symboles du culte en produisant des effets d'art inattendus; assez souvent les gouttières étoient taillées en figures de démons obscènes ou de moines vomissants. Cette architecture du moyen-âge offroit un mélange du tragique et du bouffon, du gigantesque et du gracieux, comme les poëmes et les romans de la même époque.

Les plantes de notre sol, les arbres de nos bois, le trèfle et le chêne, décoroient aussi les églises, de même que l'acanthe et le palmier avoient embelli les temples du pays et du siècle de Périclès. Au dedans une cathédrale étoit une forêt, un labyrinthe dont les mille arcades, à chaque mouvement du spectateur, s'intersectoient, se séparoient, s'enlaçoient de nouveau en chiffres, en cerceaux, en méandres; cette forêt étoit éclairée par des rosaces à jour incrustées de vitraux peints, qui ressembloient à des soleils brillants de mille couleurs sous la feuillée : en dehors cette même cathédrale avoit l'air d'un monument auquel on auroit laissé sa cage, ses arcs-boutants et ses échafauds; et, afin que les appuis

de la nef aérienne n'en déparassent pas la structure, le ciseau les avoit tailladés; on n'y voyoit plus que des arches de ponts, des pyramides, des aiguilles et des statues.

Les ornements qui n'adhéroient pas à l'édifice se marioient à son style : les tombeaux étoient de forme gothique, et la basilique, qui s'élevoit comme un grand catafalque au-dessus d'eux, sembloit s'être moulée sur leur forme. On admire encore à Auch un de ces chœurs en bois de chêne si communs dans les abbayes, et qui répétoient les ornements de l'architecture. Tous les arts du dessin participoient de ce goût fleuri et composite : sur les murs et sur les vitraux étoient peints des paysages, des scènes de la religion et de l'histoire nationale.

Dans les châteaux, les armoiries coloriées, encadrées dans des losanges d'or, formoient des plafonds semblables à ceux des beaux palais du *cinque cento* de l'Italie. L'écriture même étoit dessinée; l'hiéroglyphe germanique, substitué au jambage rectiligne romain, s'harmonioit avec les écussons et les pierres sépulcrales. Les tours isolées qui servoient de vedettes sur les hauteurs; les donjons enserrés dans les bois, ou suspendus sur la cime des rochers comme l'aire des vautours; les ponts pointus et étroits jetés hardiment sur les torrents; les villes fortifiées que l'on rencontroit à chaque pas, et dont les créneaux étoient à la fois des remparts et des ornements; les chapelles, les oratoires, les ermitages placés dans les lieux les plus pittoresques au bord des chemins et des eaux; les beffrois, les flèches des paroisses de campagne, les abbayes, les monastères, les cathédrales; tous ces édifices que nous ne voyons plus qu'en petit nombre et dont le temps a noirci, obstrué, brisé les dentelles; tous ces édifices avoient alors l'éclat de la jeunesse; ils sortoient des mains de l'ouvrier : l'œil, dans la blancheur de leurs pierres, ne perdoit rien de la légèreté de leurs détails, de l'élégance de leurs réseaux, de la variété de leurs guillochis, de leurs gravures, de leurs ciselures, de leurs découpures, et de toutes les fantaisies d'une imagination libre et inépuisable.

Veut-on savoir à quel point la France étoit couverte de ces monuments? les treize volumes de la *Gallia christiana*, qui n'est pas achevée, donnent mille cinq cents abbayes ou fondations monastiques. Le pouillé général fournit un total de trente-mille quatre cent dix-neuf cures, dix-huit mille cinq cent trente-sept chapelles, quatre cent vingt chapitres ayant églises, deux mille huit cent soixante-douze prieurés, neuf cent trente et une maladreries; et le pouillé est fort incomplet. Jacques Cœur comptoit

dix-sept cent mille clochers en France, et la *Satire Ménippée* reproduit le même calcul.

Ce n'est pas trop de donner un château, chastel, ou chastillon, par douze clochers. Tout seigneur qui possédoit trois châtellenies et une *ville close* avoit droit de justice : or on comptoit en France soixante-dix mille fiefs ou arrière-fiefs, dont trois mille étoient titrés (voy. plus haut, pag. 535). Une moyenne proportionnelle fournit, sur ces soixante-dix mille fiefs, sept mille justices hautes ou basses, et suppose par conséquent sept mille *villes closes* ou fortifiées; somme totale approximative des monuments (tant églises que chapelles, villes, châteaux, etc.), un million huit cent soixante-douze mille neuf cent vingt-six, sans parler des basiliques, des monastères renfermés dans les cités, des palais royaux et épiscopaux, des hôtels de ville, des halles publiques, des ponts, des fontaines, des amphithéâtres, aqueducs et temples romains encore existants dans le midi de la France. Voilà, certes, un sol bien autrement orné qu'il ne l'est aujourd'hui. L'architecture religieuse, civile et militaire gothique, pyramidoit et attiroit de loin les yeux; la moderne architecture civile, et la nouvelle architecture militaire appropriée aux nouvelles armes, ont tout rasé : nos monuments se sont abaissés et nivelés comme nos rangs.

Notre temps laissera-t-il des témoins aussi multipliés de son passage que le temps de nos pères? Qui bâtiroit maintenant des églises et des palais dans tous les coins de la France? nous n'avons plus la royauté de race, l'aristocratie héréditaire, les grands corps civils et marchands, la grande propriété territoriale, et la foi qui a remué tant de pierres. Une liberté d'industrie et de raison ne peut élever que des bourses, des magasins, des manufactures, des bazars, des cafés, des guinguettes; dans les villes des maisons économiques, dans les campagnes des chaumières, et partout de petits tombeaux. Dans cinq ou six siècles, lorsque la religion et la philosophie solderont leurs comptes, lorsqu'elles supputeront les jours qui leur auront appartenu, que l'une et l'autre dresseront le pouillé de leurs ruines, de quel côté sera la plus large part de vie écoulée, la plus grosse somme de souvenirs?

La population en mouvement autour des édifices du moyen-âge est décrite dans les chroniques et peinte dans les vignettes; elle égaloit presque la population d'aujourd'hui. J'estime, d'après des calculs dont je ne puis insérer les preuves dans une analyse, que la surface du sol françois, tel qu'il existe maintenant, étoit cou-

verte par vingt-cinq millions d'hommes : ce chiffre se déduit des rôles de l'impôt, de la levée des hommes d'armes, du recensement des habitants des villes, et du dénombrement des masses communales quand elles étoient appelées sous leurs bannières.

Le pays étoit riche et bien cultivé ; c'est ce que démontrent l'immensité et la variété des taxes royales et seigneuriales que j'ai sommairement indiquées.

Lorsque Édouard III, après avoir rendu hommage à Philippe de Valois, retourna en Angleterre, « la reine Philippe de Hainaut « le reçut, disent les chroniques, moult joyeusement, et lui de- « manda des nouvelles du roi Philippe son oncle, et de son grand « lignage de France : le roi son mari lui en recorda assez et du « grand état qu'il avoit trouvé, et des honneurs qui étoient en « France, auxquelles de faire, ni de l'entreprendre à faire, nul « autre pays ne s'accomparaige. » Il est certain que la guerre, quand elle n'extermine pas totalement les peuples, les multiplie ; elle influe sur les institutions plus que sur les hommes : la féodalité, qui dut sa naissance et son pouvoir à la guerre, fut renversée par elle sous le règne de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII.

Les diverses classes de la société et les différentes provinces, dans le moyen-âge, se distinguoient les unes par la forme des habits, les autres par des modes locales : les populations n'avoient pas cet aspect uniforme qu'une même manière de se vêtir donne à cette heure aux habitants de nos villes et de nos campagnes. La noblesse, les chevaliers, les magistrats, les évêques, le clergé séculier, les religieux de tous les ordres, les pèlerins, les pénitents gris, noirs et blancs, les ermites, les confréries, les corps de métiers, les bourgeois, les paysans, offroient une variété infinie de costumes ; nous voyons encore quelque chose de cela en Italie. Sur ce point il s'en faut rapporter aux arts : que peut faire le peintre de notre vêtement étriqué, de notre petit chapeau rond et de notre chapeau à trois cornes ?

Du douzième au quatorzième siècle, le paysan et l'homme du peuple portèrent la jaquette ou la casaque grise liée aux flancs par un ceinturon. Le sayon de peau ou le *pélicon*, dont est venu le surplis, étoit commun à tous les états. La pelisse fourrée et la robe longue orientale enveloppoient le chevalier quand il quittoit son armure ; les manches de cette robe couvroient les mains ; elle ressembloit au cafetan turc d'aujourd'hui : la toque ornée de plumes, le capuchon ou chaperon, tenoient lieu du turban. De la

robe ample on passa à l'habit étroit, puis on revint à la robe, qui fut blasonnée sous Charles V. Les hauts-de-chausses, si courts et si serrés qu'ils en étoient indécents, s'arrêtoient au milieu de la cuisse; les deux bas de chausses étoient dissemblables; on avoit une jambe d'une couleur et une jambe de l'autre. Il en étoit de même du hoqueton mi-parti noir et blanc, et du chaperon mi-parti bleu et rouge. « Et si étoient leurs robes si étroites à vêtir « et à dépouiller, qu'il sembloit qu'on les écorchât. Les autres « avoient leurs robes relevées sur les reins comme femmes : si « avoient leurs chaperons découpés menument tout en tour. Et si « avoient leurs chausses d'un drap et l'autre de l'autre. Et leur « venoient leurs cornettes et leurs manches près de terre, et « sembloient mieux être jongleurs qu'autres gens. Et pour ce ne « fut pas merveilles si Dieu voulut corriger les mesfaits des Fran- « çois par son fléau. » L'étalage du luxe est odieux sans doute au milieu de la misère publique; mais le goût de la parure distingua notre nation alors même qu'elle étoit encore sauvage dans les bois de la Germanie. Un François met ses plus beaux habits pour marcher à l'échafaud ou à l'ennemi comme pour aller à un festin; ce qui l'excuse, c'est qu'il ne tient pas plus à sa vie qu'à son vêtement.

Par-dessus la robe, dans les jours de cérémonie, on attachoit un manteau tantôt court, tantôt long. Le manteau de Richard I[er] étoit fait d'une étoffe à raies, semé de globes et de demi-lunes d'argent, à l'imitation du système céleste (Winisauf). Des colliers pendants servoient également de parure aux hommes et aux femmes.

Les souliers pointus et rembourrés à la *poulaine* furent longtemps en vogue. L'ouvrier en découpoit le dessus comme des fenêtres d'église; ils étoient longs de deux pieds pour le noble, ornés à l'extrémité de cornes, de griffes ou de figures grotesques; ils s'allongèrent encore, de sorte qu'il devint impossible de marcher sans en relever la pointe et l'attacher au genou avec une chaîne d'or ou d'argent. Les évêques excommunièrent les souliers à la poulaine, et les traitèrent de *péché contre nature;* Charles V déclara qu'ils étoient *contre les bonnes mœurs*, et *inventés en dérision du Créateur*. En Angleterre, un acte du parlement défendit aux cordonniers de fabriquer des souliers ou des bottines dont la pointe excédât deux pouces. Les larges babouches carrées par le bout remplacèrent la chaussure à bec. Les modes varioient autant que de nos jours; on connoissoit le chevalier ou la dame qui le

premier ou la première avoit imaginé une *haligote* (mode) nouvelle: l'inventeur des souliers à la poulaine étoit le chevalier Robert le Cornu (W. MALMESBURY).

Les gentilfames usoient sur la peau d'un linge très fin; elles étoient vêtues de tuniques montantes enveloppant la gorge, armoiriées à droite de l'écu de leur mari, à gauche de celui de leur famille. Tantôt elles portoient leurs cheveux ras, lissés sur le front et recouverts d'un petit bonnet entrelacé de rubans; tantôt elles les bâtissoient en pyramide haute de trois pieds; elles y suspendoient ou des barbettes, ou de longs voiles, ou des banderoles de soie tombant jusqu'à terre et voltigeant au gré du vent : au temps de la reine Isabeau, on fut obligé d'élever et d'élargir les portes pour donner passage aux coiffures des châtelaines (MONSTRELET). Ces coiffures étoient soutenues par deux cornes recourbées, charpente de l'édifice : du haut de la corne, du côté droit, descendoit un tissu léger que la jeune femme laissoit flotter, ou qu'elle ramenoit sur son sein comme une guimpe, en l'entortillant à son bras gauche. Une femme en plein *esbatement* étaloit des colliers, des bracelets et des bagues; à sa ceinture enrichie d'or, de perles et de pierres précieuses, s'attachoit une escarcelle brodée : elle galoppoit sur un palefroi, portoit un oiseau sur le poing, ou une canne à la main. « Quoi de plus ridicule, dit Pétrarque dans une « lettre adressée au pape en 1366, que de voir les hommes le « ventre sanglé ! en bas, de longs souliers pointus; en haut, des « toques chargées de plumes; cheveux tressés allant de ci de là « par derrière comme la queue d'un animal, retapés sur le front « avec des épingles à tête d'ivoire ! » Pierre de Blois ajoute qu'il étoit du bel usage de parler avec affectation. Et quelle langue parloit-on ainsi? la langue du Wallace et du roman de Rou, de Ville-Hardouin, de Joinville et de Froissart.

Le luxe des habits et des fêtes passoit toute croyance; nous sommes de mesquins personnages auprès de ces Barbares des treizième et quatorzième siècles. On vit dans un tournoi mille chevaliers vêtus d'une robe uniforme de soie nommée *cointise*, et le lendemain ils parurent avec un accoutrement nouveau aussi magnifique (MATHIEU PARIS). Un des habits de Richard II, roi d'Angleterre, lui coûta trente mille marcs d'argent (KNYGHTON). Jean Arundel avoit cinquante-deux habits complets d'étoffe d'or (HOLLINGSHED CHRON.).

Une autre fois, dans un autre tournoi, défilèrent d'abord un à un soixante superbes chevaux richement caparaçonnés, conduits

chacun par un écuyer d'honneur, et précédés de trompettes et de ménestriers; vinrent ensuite soixante jeunes dames montées sur des palefrois, superbement vêtues, chacune menant en laisse, avec une chaîne d'argent, un chevalier armé de toutes pièces. La danse et la musique faisoient partie de ces *bandors* (réjouissances). Le roi, les prélats, les barons, les chevaliers, sautoient au son des vielles, des musettes et des *chiffonies*.

Aux fêtes de Noël arrivoient de grandes mascarades; l'infortuné Charles VI, déguisé en sauvage et enveloppé dans un linceul imprégné de poix, pensa devenir victime d'une de ces folies : quatre chevaliers masqués comme lui furent brûlés.

Les représentations théâtrales commençoient partout : en Angleterre, des marchands drapiers représentèrent la Création; Adam et Ève étoient tout nus. Des teinturiers jouèrent le Déluge : la femme de Noë, qui refusoit d'entrer dans l'arche, donnoit un soufflet à son mari. (*Histoire de la poésie angloise*, WARTON.)

La balle, le mail, le palet, les quilles, les dés affoloient tous les esprits : il reste un compte d'Édouard II pour payer à son barbier une somme de cinq schellings, laquelle somme il avoit empruntée de lui pour jouer à croix ou pile.

La chasse étoit le grand déduit de la noblesse : on citoit des meutes de seize cents chiens. On sait que les Gaulois dressoient les chiens à la guerre, et qu'ils les couronnoient de fleurs. On abandonnoit aux roturiers l'usage des filets. Les chasses royales coûtoient autant que les tournois : une de ces chasses se lie tristement à notre histoire.

Le Prince Noir étoit descendu en Angleterre, menant avec lui le roi Jean son prisonnier. Édouard avoit fait préparer à Londres une réception magnifique, telle qu'il l'eût ordonnée pour un potentat puissant qui le fût venu visiter. Lui-même au milieu des princes de son sang, de ses grands barons, de ses chevaliers, de ses veneurs, de ses fauconniers, de ses pages, des officiers de sa couronne, des hérauts d'armes, des meneurs de destriers, se mit à la tête d'une chasse brillante dans une forêt qui se trouvoit sur le chemin du roi captif.

Aussitôt que les piqueurs envoyés à la découverte lui annoncèrent l'approche de Jean, il s'avança vers lui à cheval, baissa son chaperon, et saluant son hôte malheureux : « Cher cousin, « lui dit-il, soyez le bienvenu dans l'île d'Angleterre. » Jean baissa son chaperon à son tour, et rendit à Édouard son salut. « Le roi d'Angleterre, disent les chroniques, fit au roi de France moult

grand honneur et révérence, l'invita au vol d'épervier à chasser, à déduire et à prendre tous ses ébattements. » Jean refusa ces plaisirs avec gravité, mais avec courtoisie; sur quoi Édouard, le saluant de nouveau, lui dit : « Adieu, beau cousin ! » et faisant sonner du cor, il s'enfonça avec la chasse dans la forêt. Cette générosité un peu fastueuse ne consoloit pas plus le roi Jean, que l'humble petit cheval du prince de Galles; en faisant trop voir la prospérité d'un monarque, elle montroit trop la misère de l'autre.

Quant au repas, on l'annonçoit au son du cor chez les nobles; cela s'appeloit *corner l'eau*, parcequ'on se lavoit les mains avant de se mettre à table. On dînoit à neuf heures du matin, et l'on soupoit à cinq heures du soir. On étoit assis sur des *banques* ou bancs, tantôt élevés, tantôt assez bas, et la table montoit et descendoit en proportion. Du banc est venu le mot *banquet*. Il y avoit des tables d'or et d'argent ciselées; les tables de bois étoient couvertes de nappes doubles appelées *doubliers;* on les plissoit comme *rivière ondoyante qu'un petit vent frais fait doucement soulever*. Les serviettes sont plus modernes. Les fourchettes, que ne connoissoient point les Romains, furent aussi inconnues des François jusque vers la fin du quatorzième siècle; on ne les trouve que sous Charles V.

On mangeoit à peu près tout ce que nous mangeons, et même avec des raffinements que nous ignorons aujourd'hui; la civilisation romaine n'avoit point péri dans la cuisine. Parmi les mets recherchés je trouve le *dellegrout*, le *maupigyrnum*, le *karumpie*. Qu'étoit-ce? On servoit des pâtisseries de formes obscènes, qu'on appeloit de leurs propres noms. Les ecclésiastiques, les femmes et les jeunes filles rendoient ces grossièretés innocentes par une pudique ingénuité[1]. La langue étoit alors toute nue; les traductions de la Bible de ces temps sont aussi crues et plus indécentes que le texte. L'*Instruction du chevalier Geoffroy Latour-Landry, gentilhomme angevin, à ses filles*, donne la mesure de la liberté des enseignements et des mots.

On usoit en abondance de bière, de cidre et de vins de toutes les sortes. Il est fait mention du cidre sous la seconde race. Le clairet étoit du vin clarifié mêlé à des épiceries; l'hypocras, du

[1] *Alias fingunt oblonga figura, alias spherica et orbiculari, alias triangula quadrangulaque; quædam ventricolæ sunt : quædam pudenda muliebria, aliæ virilia (si diis placet) repræsentant : adeo degeneravere boni mores ut etiam christianis obscena et pudenda in cibis placeant. Sunt etenim quos. . . . . saccharatos appellitent.* (De Re cibaria; Io. Bruyerino Campegio Lugdunensi auctore, lib. VI, c. VII, p. 402, prima editio. Lugduni, 1560.)

vin adouci avec du miel. Un festin donné par un abbé, en 1310, réunit six mille convives devant trois mille plats.

Les repas royaux étoient mêlés d'intermèdes. Au banquet que Charles V offrit à l'empereur Charles IV, s'avança un vaisseau mû par des ressorts cachés : Godefroi de Bouillon se tenoit sur le pont, entouré de ses chevaliers. Au vaisseau succéda la cité de Jérusalem avec ses tours chargées de Sarrasins; les chrétiens débarquèrent, plantèrent les échelles aux murailles, et la ville sainte fut emportée d'assaut.

Froissart va nous faire encore mieux assister au repas d'un haut baron de son siècle.

« En cet état que je vous dis le comte de Foix vivoit. Et quand « dans sa chambre à mi-nuit venoit pour souper en la salle, de- « vant lui avoit douze torches allumées que douze varlets por- « toient, et icelles douze torches étoient tenues devant sa table « qui donnoient grand'clarté en la salle, laquelle salle étoit pleine « de chevaliers et de écuyers; et toujours étoient à foison tables « dressées pour souper qui souper vouloit. Nul ne parloit à lui à « sa table si il ne l'appeloit. Il mangeoit par coutume foison de « volaille, et en spécial les ailes et les cuisses tant seulement, et « guère aussi ne buvoit. Il prenoit en toute menestrandie (musi- « que) grand ébattement, car bien s'y connoissoit. Il faisoit devant « lui ses clercs volontiers chanter chansons, rondeaux et virelais. « Il séoit à table environ deux heures, et aussi il véoit volontiers « étranges entremets, et iceux vus, tantôt les faisoit envoyer par « les tables des chevaliers et des écuyers.

« Brièvement et ce tout considéré et avisé, avant que je vinsse « en sa cour, je avois été en moult de cours de rois, de ducs, de « princes, de comtes et de hautes dames, mais je n'en fus oncques « en nulle qui mieux me plût, ni qui fût sur le fait d'armes plus « réjouie comme celle du comte de Foix étoit. On véoit en la salle « et ès chambres et en la cour chevaliers et écuyers d'honneur « aller et marcher, et d'armes et d'amour les oyoit-on parler. Toute « honneur étoit là-dedans trouvée. Nouvelles dequel royaume ni « dequel pays que ce fût là-dedans on y apprenoit; car de tous « pays, pour la vaillance du seigneur, elles y appleuvoient et ve- « noient. »

Ce comte, si célèbre par sa courtoisie, n'en avoit pas moins tué de sa propre main son fils unique : « Le comte s'enfelonna (s'irrita), « et, sans mot dire, il se partit de sa chambre et s'en vint vers la « prison où son fils étoit; et tenoit à la male heure un petit long

« coutel, et dont il appareilloit ses ongles et nettoyoit. Il fit ouvrir « l'huis de la prison et vint à son fils, et tenoit l'alemelle (lame) « de son coutel par la pointe, que il n'y en avoit pas hors de ses « doigts la longueur de l'épaisseur d'un gros tournois. Par mau- « talent (malheur), en boutant ce tant de pointe dans la gorge de « son fils, il l'assena ne sçais en quelle veine, et lui dit : « Ha trai- « tour (traître)! pourquoi ne manges-tu point? » Et tantôt s'en « partit le comte sans plus rien dire ni faire, et rentra en sa cham- « bre. L'enfès (enfant) fut sang mué et effrayé de la venue de son « père, avecques ce que il étoit foible de jeûner, et qu'il vit ou « sentit la pointe du coutel qui le toucha à la gorge, comme petit « fut en une veine; il se tourna d'autre part, et là mourut. »

Froissart est à la peine pour excuser le crime de son hôte, et ne réussit qu'à faire un tableau pathétique.

On avoit été obligé de frapper la table de lois somptuaires : ces lois n'accordoient aux riches que deux services et deux sortes de viande, à l'exception des prélats et des barons, qui mangeoient de tout en toute liberté; elles ne permettoient la viande aux négociants et aux artisans qu'à un seul repas; pour les autres repas, ils se devoient sustenter de lait, de beurre et de légumes.

Le carême, d'une rigueur excessive, n'empêchoit pas les réfections clandestines. Une femme avoit assisté nu-pieds à une procession, et *faisoit la marmiteuse plus que dix. Au sortir de là, l'hypocrite alla dîner avec son amant, d'un quartier d'agneau et d'un jambon. La senteur en vint jusqu'à la rue. On monta en haut. Elle fut prise, et condamnée à se promener par la ville avec son quartier à la broche, sur l'épaule, et le jambon pendu au col.* (BRANTÔME.)

Les voyageurs trouvoient partout des hôtelleries. Chevauchant avec messire Espaing de Lyon, maître Jehan Froissart va d'auberge en auberge, s'enquérant de l'histoire des châteaux qu'il aperçoit le long de la route, et que lui raconte le bon chevalier son compagnon. « Et nous vînmes à Tarbes, et nous fûmes tout « aises à l'hostel de l'Étoile, et y séjournâmes tout séjour; car « c'est une ville trop bien aisée pour séjourner chevaux : de bons « foins, de bonnes avoines et de belle rivière...... puis vînmes à « Orthez. Le chevalier descendit à son hostel, et je descendis à « l'hostel de la Lune. »

On rencontroit sur les chemins des basternes ou litières, des mules, des palefrois et des voitures à bœufs : les roues des charrettes étoient à l'antique. Les chemins se distinguoient en chemins *péageaux* et en *sentiers;* des lois en régloient la largeur ; le chemin

péageau devoit avoir quatorze pieds (Mss. SAINTE-PALAYE); les sentiers pouvoient être ombragés, mais il falloit élaguer les arbres le long des voies royales, excepté les *arbres d'abris* (*Capitulaires*). Le service des fiefs creusa cette multitude infinie de chemins de traverse dont nos campagnes sont sillonnées.

Les bains chauds étoient d'un usage commun, et portoient le nom d'étuves : les Romains nous avoient laissé cet usage, qui ne se perdit guère que sous la monarchie absolue, époque où la France devint sale. On crioit dans les rues de Paris sous Philippe Auguste :

> Seigneur, voulez-vous vous baigner?
> Entrez donc sans délaier;
> Les bains sont chauds, c'est sans mentir.

C'étoit le temps du merveilleux en toute chose : l'aumônier, le moine, le pèlerin, le chevalier, le troubadour, avoient toujours à dire ou à chanter des aventures. Le soir, autour du foyer à bancs, on écoutoit ou le roman de Lancelot du Lac, ou l'histoire lamentable du châtelain de Coucy, ou l'histoire moins triste de la reine Pédauque, « largement pattée, comme sont les oies, et comme « jadis à Toulouse les portoit (les pattes) la reine Pédauque » (RABELAIS); ou l'histoire du *gobelin* Orton, grand nouvelliste qui venoit dans le vent, et qui fut tué dans une grosse truie noire (FROISSART).

La belle Mélusine étoit condamnée à être moitié serpent tous les samedis, et fée les autres jours, à moins qu'un chevalier ne consentît à l'épouser en renonçant à la voir le samedi. Raimondin, comte de Forez, ayant trouvé Mélusine dans un bois, en fit sa femme; elle eut plusieurs enfants, entre autres un fils qui avoit un œil rouge et un œil bleu : Mélusine bâtit le château de Lusignan. Mais enfin Raimondin s'étant mis en tête de voir sa femme un samedi lorsqu'elle étoit demi-serpent, elle s'envola par une fenêtre, et elle demeurera fée jusqu'au jour du jugement dernier. Lorsque le manoir de Lusignan change de maître, ou qu'il doit mourir quelqu'un de la famille seigneuriale, Mélusine paroît trois jours sur les tours du château, et pousse de grands cris. Tels étoient la Psyché du moyen-âge et ce château de Lusignan, que Charles-Quint admira, et dont Brantôme déplore la ruine.

Avec ces contes on écoutoit encore ou le sirvente du trouvère contre un chevalier félon, ou la vie d'un pieux personnage. Ces vies de saints, recueillies par les Bollandistes, n'étoient pas d'une imagination moins brillante que les relations profanes : incanta-

tions de sorciers, tours de lutins et de farfadets, courses de loups-garous, esclaves rachetés, attaques de brigands ; voyageurs sauvés, et qui, à cause de leur beauté, épousent les filles de leurs hôtes (*saint Maxime*); lumières qui pendant la nuit révèlent au milieu des buissons le tombeau de quelque vierge; châteaux qui paroissent soudainement illuminés (*saint Viventius, Maure et Brista*).

Saint Deicole s'étoit égaré ; il rencontre un berger, et le prie de lui enseigner un gîte : « Je n'en connois pas, dit le berger, si ce « n'est dans un lieu arrosé de fontaines, au domaine du puissant « vassal Weissart. » — « Peux-tu m'y conduire ? » répondit le saint. — « Je ne puis laisser mon troupeau, » répliqua le pâtre. Deicole fiche son bâton par terre ; et quand le pâtre revint, après avoir conduit le saint, il trouva son troupeau couché paisiblement autour du bâton miraculeux. Weissart, terrible châtelain, menace de faire mutiler Deicole ; mais Berthilde, femme de Weissart, a une grande vénération pour le prêtre de Dieu. Deicole entre dans la forteresse ; les serfs empressés le veulent débarrasser de son manteau ; il les remercie, et suspend ce manteau à un rayon de soleil qui passoit à travers la lucarne d'une tour (BOLL., t. II, p. 202).

Chercher à dérouler avec méthode le tableau des mœurs de ce temps, seroit à la fois tenter l'impossible, et mentir à la confusion de ces mœurs. Il faut jeter pêle-mêle toutes ces scènes telles qu'elles se succédoient sans ordre ou s'enchevêtroient dans une commune action, dans un même moment : il n'y avoit d'unité que dans le mouvement général qui entraînoit la société vers un perfectionnement éloigné, par la loi naturelle de l'existence humaine.

D'un côté la chevalerie, de l'autre le soulèvement des masses rustiques ; tous les dérèglements de la vie dans le clergé et toute l'ardeur de la foi. Les *Galois* et *Galoises*, sorte de pénitents d'amour, se chauffoient l'été à de grands feux, et se couvroient de fourrures ; l'hiver ils ne portoient qu'une *cotte simple*, et ne mettoient dans leurs cheminées que des verdures. *Plusieurs transissoient de pur froid et mouroient tout roydes de lez leurs amyes, et aussi leurs amyes de lez eulx en parlant de leurs amourettes* [1]. Lors de la *Vaudoisie d'Arras*, les hommes et les femmes, retirés dans les bois, après avoir trouvé un certain démon, se livroient à une prostitution générale. Les Turlupins pratiquoient les mêmes désordres.

[1] LATOUR, *Hist. du Poitou*; SAINTE-PALAYE, *Mém. sur l'anc. chev.*, V^e partie, dans les notes, p. 387.

Des moines libertins se veulent venger d'un évêque réformateur qui venoit de mourir; pendant la nuit ils tirent du cercueil le cadavre du prélat, le dépouillent de son linceul, le fouettent, et en sont quittes pour payer chaque année quarante sous d'amende. Les Cordeliers avoient renoncé à *toute espèce de propriétés* : le pain quotidien qu'ils mangeoient étoit-il une propriété? Oui, disoient les religieux d'une autre robe; donc le Cordelier qui mange viole la constitution de son ordre, donc il est en état de péché mortel, par la seule raison qu'il vit, et qu'il faut manger pour vivre. L'empereur et les Gibelins se déclarèrent pour les Cordeliers, le pape et les Guelfes contre les Cordeliers. De là une guerre de cent ans; et le comte du Mans, qui fut depuis Philippe de Valois, passe les Alpes pour défendre l'Église contre les Visconti et les Cordeliers [1].

On couroit au bout du monde, et l'on osoit à peine, dans le nord de la France, hasarder un voyage d'un monastère à un autre, tant la route de quelques lieues paroissoit longue et périlleuse! Des Gyrovagues ou moines errants (pendants des chevaliers errants), cheminant à pied ou chevauchant sur une petite mule, prêchoient contre tous les scandales; ils se faisoient brûler vifs par les papes auxquels ils reprochoient leurs désordres, et noyer par les princes dont ils attaquoient la tyrannie. Des gentilshommes s'embusquoient sur les chemins et dévalisoient les passants, tandisque d'autres gentilshommes devenoient en Espagne, en Grèce, en Dalmatie, seigneurs des immortelles cités dont ils ignoroient l'histoire. Cours d'amour où l'on raisonnoit d'après toutes les règles du scottisme, et dont des chanoines étoient membres; troubadours et ménestrels vaguant de châteaux en châteaux, déchirant les hommes dans des satires, louant les dames dans des ballades; bourgeois divisés en corps de métiers, célébrant des solennités patronales où les saints du paradis étoient mêlés aux divinités de la fable; représentations théâtrales; fêtes des fous ou des cornards; messes sacriléges; soupes grasses mangées sur l'autel; l'*ite missa* répondu par trois braiements d'âne; barons et chevaliers s'engageant dans des repas mystérieux à porter la guerre dans un pays, faisant vœu sur un paon ou sur un héron d'accomplir des faits d'armes pour leurs mies; juifs massacrés et se massacrant entre eux, conspirant avec les lépreux pour empoisonner les puits et les fontaines; tribunaux de toutes les sortes, condamnant, en vertu de toutes les espèces de lois, à toutes les sortes

[1] *Spicil.*, tom. I, p. 73; *Hist. des ouvr. des sav.*, an 1700, p. 72; *Lettre sur le péché imaginaire*, p. 22 et suiv.

de supplices, des accusés de toutes les catégories, depuis l'hérésiarque écorché et brûlé vif, jusqu'aux adultères attachés nus l'un à l'autre et promenés au milieu du peuple; le juge prévaricateur substituant à l'homicide riche condamné un prisonnier innocent; des hommes de loi commençant cette magistrature qui rappela, au milieu d'un peuple léger et frivole, la gravité du sénat romain : pour dernière confusion, pour dernier contraste, la vieille société, civilisée à la manière des anciens, se perpétuant dans les abbayes; les étudiants des universités faisant renaître les disputes philosophiques de la Grèce; le tumulte des écoles d'Athènes et d'Alexandrie se mêlant au bruit des tournois, des carrousels et des pas d'armes. Placez enfin, au-dessus et en dehors de cette société si agitée, un autre principe de mouvement, un tombeau objet de toutes les tendresses, de tous les regrets, de toutes les espérances, qui attiroit sans cesse au delà des mers les rois et les sujets, les vaillants et les coupables; les premiers pour chercher des ennemis, des royaumes, des aventures; les seconds pour accomplir des vœux, expier des crimes, apaiser des remords.

L'Orient, malgré le mauvais succès des croisades, resta longtemps pour les François le pays de la religion et de la gloire : ils tournoient sans cesse les yeux vers ce beau soleil, vers ces palmes de l'Idumée, vers ces plaines de Rama où les infidèles se reposoient à l'ombre des oliviers plantés par Baudouin, vers ces champs d'Ascalon qui gardoient encore les traces de Godefroi de Bouillon et de Tancrède, de Philippe-Auguste et de Couci, de saint Louis et de Sargine; vers cette Jérusalem un moment délivrée, puis retombée dans ses fers, et qui se montroit à eux comme à Jérémie, insultée des passants, noyée dans ses pleurs, privée de son peuple, assise dans la solitude.

Tels furent ces siècles d'imagination et de force qui marchoient avec tout cet attirail au milieu des événements historiques les plus variés, au milieu des hérésies, des schismes, des guerres féodales, civiles et étrangères; ces siècles doublement favorables au génie ou par la solitude des cloîtres quand on la recherchoit, ou par le monde le plus étrange et le plus divers quand on le préféroit à la solitude. Pas un seul point de la France où il ne se passât quelque fait nouveau; car chaque seigneurie laïque ou ecclésiastique étoit un petit état qui gravitoit dans son orbite et avoit ses phases : à dix lieues de distance les coutumes ne se ressembloient plus. Cet ordre de choses, extrêmement nuisible à la civilisation générale, imprimoit à l'esprit particulier un mouvement extraor-

dinaire : aussi toutes les grandes découvertes appartiennent-elles à ces siècles. Jamais l'individu n'a tant vécu : le roi rêvoit l'agrandissement de son empire ; le seigneur la conquête du fief de son voisin ; le bourgeois, l'augmentation de ses priviléges ; le marchand, de nouvelles routes à son commerce. On ne connoissoit le fond de rien ; on n'avoit rien épuisé ; on avoit foi à tout ; on étoit à l'entrée et comme au bord de toutes les espérances, de même qu'un voyageur sur une montagne attend le lever du jour dont il aperçoit l'aurore. On fouilloit le passé ainsi que l'avenir ; on découvroit avec la même joie un vieux manuscrit et un nouveau monde ; on marchoit à grands pas vers des destinées ignorées, mais dont on avoit l'instinct, comme on a toute sa vie devant soi dans la jeûnesse. L'enfance de ces siècles fut barbare, leur virilité pleine de passion et d'énergie ; et ils ont laissé leur riche héritage aux âges civilisés qu'ils portèrent dans leur sein fécond.

HISTOIRE DE FRANCE.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.[1]

De 1328 à 1350.

Jusqu'au règne de Philippe de Valois, les contentions entre la France et l'Angleterre n'avoient annoncé rien d'antipathique et de violent ; mais sous ce règne elles devinrent une rivalité nationale, et cette rivalité divisa le monde : commencée sur la terre, elle s'y perpétua pendant deux siècles pour se prolonger ensuite sur la mer : la terre manqua aux Anglois, et non la haine ; ils continuèrent à gronder avec l'Océan contre ces rivages dont nous les avons rejetés.

Les deux peuples se séparèrent sans retour ; les liens de parenté et de famille se brisèrent ; l'Angleterre cessa d'être normande. Édouard III bannit des tribunaux la langue françoise ; l'idiome dédaigné du Saxon vaincu fut adopté par les vainqueurs, en inimitié de leur ancienne patrie. Le caractère commerçant des insulaires se développa : leurs laines se convertissoient en trésors aux marchés de la Flandre : elles s'améliorèrent encore par les troupeaux que le duc de Lancaster tira de l'Espagne et du Portugal : elles devinrent l'aliment des subsides dont Édouard III avoit besoin dans la guerre qu'il entretint contre nous. Heureusement la France n'est pas marchandise que l'on troque pour des sacs de laine : à tous les traités de partage du royaume de saint

Louis, que le prince anglois fit avec son compère Artevelle, le brasseur de bière, il ne manqua que la signature de Du Guesclin.

Le mal que fait un injuste ennemi profite à la nation opprimée, et c'est une belle loi de la Providence ; les premiers symptômes de l'émancipation nationale éclatèrent dans les états réunis à Paris pendant la captivité du roi Jean, les *Grandes Compagnies* et la *Jacquerie* furent des fléaux qui ajoutèrent néanmoins force au droit. Partout où les hommes ressaisissent leur indépendance naturelle, cette indépendance, en reprenant ensuite le frein des lois, fait faire un pas à la liberté politique. Quand la pensée a été élargie de prison, ne fût-ce que pour un moment, elle en garde le souvenir ; les idées une fois nées ne s'anéantissent plus ; elles peuvent être accablées sous les chaînes, mais, prisonnières immortelles, elles usent les liens de leur captivité.

A mesure que la liberté commune croissoit, le pouvoir régulier croissoit. La justice royale pénétroit dans les justices particulières ; les empiétements de la vie ecclésiastique s'arrêtèrent, et il lui fallut subir l'appel comme d'abus. La guerre nationale détruisit, par la composition des grandes armées, les guerres particulières : on pourroit presque dire que la poudre, en changeant la nature des armes, fit sauter en l'air le vieil édifice de la féodalité.

Mais tous ces progrès de la civilisation, toutes ces révolutions dans les esprits, dans les mœurs, dans les lois, ne s'opérèrent que graduellement au milieu de tous les désastres. Il fallut que les François reçussent les trois leçons de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, pour apprendre à délivrer leur patrie. Le règne de Philippe VI, dit de Valois, ouvre cette scène de notre histoire.

SOMMAIRE.

La veuve de Charles le Bel accouche d'une fille. — Une assemblée de prélats et de seigneurs adjuge la couronne à Philippe de Valois. — Examen des prétentions d'Édouard III à la couronne de France. — Premiers actes de l'administration de Philippe. — Recherche des financiers. — Jeanne de France, qui avoit épousé Philippe, comte d'Évreux, est proclamée reine de Navarre. — La Champagne et la Brie sont abandonnées à Philippe en échange des comtés d'Angoulême et de Mortain, avec deux rentes assignées sur le trésor du roi et sur les domaines de la couronne. — Sacre du roi. — Philippe est surnommé *le Fortuné*. — Louis, comte de Flandre, vient rendre foi et hommage à Philippe, et implorer son secours contre les communes de Flandre. — Guerre de Flandre. — Philippe va prendre l'oriflamme à Saint-Denis. — Couleurs nationales ; elles n'ont pas toujours été les mêmes ; leur histoire ; que le blanc étoit la couleur des Anglois, et le rouge celle des François jusqu'au règne de Philippe de Valois. A cette époque, Édouard III,

prétendant à la couronne de France, prit les couleurs françoises, et les François abandonnèrent ces couleurs lorsqu'ils les virent portées par les Anglois. — L'oriflamme n'étoit dans l'origine que la bannière de saint Denis; elle disparut sous Charles VII, et fut remplacée par la cornette blanche. — Victoire de Cassel. — Édouard est sommé de rendre hommage à Philippe, comme duc de Guienne et comte de Ponthieu. — Il vient à Amiens et prête solennellement cet hommage. — Conflit entre les juridictions seigneuriales et ecclésiastiques. — Discours de Pierre de Cugnières. — Édouard confirme l'hommage qu'il avoit rendu au roi à Amiens. — Projet de croisades. — Le pape songe à passer en Italie : le saint-siége à Avignon étoit un bien pour la France, un mal pour la chrétienté. — Le duc de Normandie, fils du roi, âgé de quatorze ans, épouse Bonne de Luxembourg, fille de Jean, roi de Bohême. — Le projet de croisade échoue. — Histoire du procès de Robert d'Artois, troisième du nom, et de Mahaud, comtesse d'Artois, sa tante. — Robert, convaincu d'avoir fait forger de faux titres et de s'en être servi, se retire auprès du duc de Brabant. — Il refuse de comparoître en cour de justice. — Le parlement le condamne à mort; le roi commue la peine en un bannissement perpétuel. — Robert, déguisé en marchand, se réfugie en Angleterre. — David Bruce, roi d'Écosse, cherche un asile auprès de Philippe. — Communes de Flandre. — Jacques d'Artevelle. — Édouard, qui cherchoit des torts à Philippe et qui méditoit la guerre, intrigue avec Artevelle. — Les deux monarques cherchent des alliés de part et d'autre. — Vœu du héron.

FRAGMENTS.

VOEU DU HÉRON.

Quoique Édouard nourrît depuis longtemps le dessein d'attaquer la France, la grandeur de l'entreprise, les embarras intérieurs de son gouvernement l'effrayoient et l'arrêtoient. Peut-être même ne se fût-il jamais déterminé à prendre les armes, sans les sollicitations de Robert d'Artois, qui, retiré depuis deux ans en Angleterre, souffloit au cœur de l'ambitieux Édouard la haine dont lui, Robert, étoit dévoré : le banni se servit, pour déterminer son hôte, d'un moyen extraordinaire.

A cette époque de nos annales le roman est tellement mêlé à l'histoire, et l'histoire au roman, qu'on les peut à peine séparer : de jeunes bacheliers anglois paroissent à la cour du comte de Hainaut, un œil couvert de drap, *ayant voué entre dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce que ils auroient fait aucunes prouesses de leur corps au royaume de France.* Messire Gauthier de Mauny avoit dit *à aucuns de ses plus privés, qu'il avoit promis en Angleterre, devant les dames et seigneurs, qu'il seroit le premier qui entreroit en France, et qu'il y prendroit chastel ou forte ville, et y feroit aucunes apertises d'armes.* Souvent les barons et les chevaliers juroient par un saint ou par une dame, au pied d'un rempart ennemi, d'emporter ce rempart dans un certain nombre de jours, dût leur serment leur être funeste ou à leur patrie. Ces faits, attes-

tés par toutes les chroniques, ne diffèrent point de ceux qu'on lit dans les romans; ils rappellent aussi les serments que faisoient les Barbares du Nord, lorsqu'ils se condamnoient à porter une longue barbe ou un anneau de fer, jusqu'à ce qu'ils eussent tué un Romain. La querelle de l'Angleterre et de la France dans le quatorzième siècle ranima l'esprit chevaleresque; les deux nations descendirent au champ clos, dont elles ne sont plus sorties. Comme les imaginations étoient remplies des chansons des troubadours et des aventures des Croisades, les mœurs se teignirent de ces couleurs, et les reflétèrent. On sent partout, avec la chevalerie historique, l'imitation de la chevalerie romanesque à laquelle la vie de châteaux, les chasses, les tournois, les croyances religieuses et les entreprises d'amour étoient d'ailleurs extrêmement favorables. Il y a tout à la fois quelque chose de vrai et de faux, de naturel et d'artificiel dans les mœurs de ces temps, que l'on doit, si l'on peut, saisir et peindre.

Sainte-Palaye regarde donc le vœu du héron comme un fait réel rimé; alors on chantoit encore l'histoire, comme jadis dans la Grèce : nous avons en vers *le Combat des Trente* et la première *Histoire de Du Guesclin*. Au commencement de l'automne de l'année 1338, et comme dit le poëte historien, *lorsque l'été va à déclin, que l'oiseau gai a perdu la voix, que les vignes sèchent, que meurent les roses, que les arbres se dépouillent, que les chemins se jonchent de feuilles, Édouard étoit à Londres en son palais, environné de ducs, de comtes, de pages, de dames, de jeunes filles et de jeunes hommes; il tenoit la tête inclinée en pensers d'amours*. Robert d'Artois, retiré en Angleterre, étoit allé à la chasse, *parcequ'il se souvenoit du très gentil pays de France dont il étoit banni*. Il portoit un petit faucon qu'il avoit nourri, *et tant vola le faucon par rivières, qu'il prit un héron*. Robert retourne à Londres, fait rôtir le héron, le met entre deux plats d'argent, s'introduit dans la salle du festin du roi, suivi *de deux maîtres de vielle*, d'un *quistreneus* (joueur de guitare), et *de deux pucelles, filles de deux marquis; elles chantoient accompagnées du son des vielles et de la guitare*. Robert s'écrie : *Ouvrez les rangs; laissez passer les preux que l'amour a surpris : Voici viande à preux, à ceux qui sont soumis à dames amoureuses qui tant ont beau visage. . . . . . Le héron est le plus couard des oiseaux; il a peur de son ombre. Je donnerai le héron à celui d'entre vous qui est le plus poltron; à mon avis c'est Édouard, déshérité du noble pays de la France, dont il étoit l'héritier légitime; mais le cœur lui a failli, et pour sa lâcheté il mourra privé de son royaume*. Édouard rougit de colère et de *mal talent*, le

cœur lui frémit; il jure par le Dieu du paradis et par sa douce mère qu'avant que six mois soient passés il défiera le roi de *Saint-Denis* (Philippe).

Robert *jeta un rire et dit tout en basset : A présent j'ai mon avis* (desir), *et par mon héron commencera grant guerre.*

Robert reprend le héron toujours entre les deux plats d'argent; il traverse la salle du banquet, suivi des deux ménestriers qui *vielloient doucement*, du joueur de guitare et des deux damoiselles qui chantoient ces paroles : « Je vais à la verdure, car Amour me « l'apprend. » Robert présente le héron au comte de Salisbury, qui étoit assis *de lez amyc* qui fut gentille et courtoise et de beau maintien; elle étoit fille du comte Derby, et Salisbury l'aimoit loyalement. Robert prie le comte de Salisbury de jurer sur le héron. Salisbury répondit : « Pourrai-je tenir un vœu parfaitement? « Je sers la dame la plus belle qui soit au firmament, et si la « Vierge Marie étoit ici, mettant à part sa divinité, je ne saurois « la distinguer de celle que j'aime. Je l'ai requise d'amour; « mais elle se défend : elle me donne pourtant un gracieux espoir « que j'aurai merci. Je la prie qu'elle me prête un doigt de sa main, « et qu'elle le mette sur mon œil droit.— Par ma foi, s'écria la « dame, j'en prêterai deux.— Et lui ferma l'œil droit avec deux « doigts.— Est-il bien clos, belle? dit le chevalier très gracieuse-« ment. — Oui, répond-elle.— Adonc, s'écria de bouche et de « cœur Salisbury, je veux et promets à Dieu tout-puissant, et à sa « douce mère qui resplendit de beauté, que jamais cet œil ne sera « ouvert ou par la longueur de temps, ou par vent, douleur ou « martyre, avant que je ne sois entré en France, que je n'y aie « porté la flamme et combattu les gens de Philippe en aidant « Édouard. A présent advienne qu'advienne. . . . . . Et quand « li quens Salebrin (le comte de Salisbury) eut fait son vœu, il « demeura l'œil clos en la guerre. »

SOMMAIRE.

Édouard déclare qu'il va prendre les armes pour se faire rendre les terres saisies autrefois en Guienne. — Philippe emploie les forces destinées pour la croisade à la défense de son royaume. — Premières hostilités d'une guerre qui devoit durer cent vingt-six ans. — Trève. — Édouard, pressé par Artevelle, s'embarque à Douvres, arrive à Anvers, où les princes de sa confédération étoient assemblés. — Il achète de Louis de Bavière le titre de vicaire de l'empire. — Déclaration solennelle de guerre. — Exploits de Gauthier de Mauny. — Invasion de la Picardie. — Les deux armées se rencontrent à Vironfosse, et se séparent sans combattre. —

Chevaliers du Lièvre. — Artevelle presse le roi d'Angleterre de prendre le titre de roi de France pour dégager la foi des Flamands. — Seconde campagne dans la Guienne et dans le Hainaut. — Combat naval de l'Écluse. — La flotte françoise est détruite.

FRAGMENTS.

PERTE DES FRANÇOIS AU COMBAT NAVAL DE L'ÉCLUSE. GODEMAR DU FAY. CAUSES DES MÉPRISES DANS CES GUERRES DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Notre perte en hommes fut évaluée à trente mille matelots et soldats : les Génois seuls, au nombre de dix mille, demandèrent et obtinrent la vie. Des trois amiraux qui commandoient la flotte, deux moururent glorieusement.

Cette action navale sembla nous prédire l'avenir. Que de sang françois a coulé sur les flots depuis cette bataille à l'embouchure de la Meuse jusqu'au combat livré dans les parages du Nil! L'Arabe, du milieu de ses sables, le Flamand, du bord de ses marais, ont contemplé nos derniers et nos premiers désastres, nos marins emportés dans des tourbillons de feu ou abîmés dans les eaux. Le caractère des peuples est quelquefois indépendant de leur sol et de leur position géographique; la France, flanquée de deux mers, n'a jamais su régner longtemps sur ces mers. Rome aussi, fille de la mer, ne dut point l'empire à Neptune. Nous n'avons eu de flottes redoutables qu'à de longs intervalles et pour un moment, sous Charlemagne, Louis XIV et Louis XVI. Vainqueurs dans les actions particulières où nos capitaines se battent comme dans une affaire d'honneur, nous succombons dans les actions générales où il faut obéissance et discipline : cet esprit d'insubordination et de jalousie, qui semble attaché à notre pavillon, éclate dès notre premier combat naval entre les amiraux chargés de s'opposer au passage d'Édouard. Nous n'avons point ou presque point participé à ces grandes découvertes qui ont changé la face du globe et les rapports des nations. Dans nos colonies, nous sommes devenus chasseurs, aventuriers, planteurs, jamais marins. Nous n'avons guère paru sur les flots qu'en chevaliers pour conquérir l'Angleterre et la Palestine, pour donner un monarque à Londres, un roi à Jérusalem, un empereur à Constantinople, un duc à Athènes, et un prince à cette Lacédémone que notre dernier triomphe maritime devoit délivrer à Navarin. Si la Méditerranée paroît nous être plus soumise que l'Océan, c'est que cette mer qui baigne des rivages immortels semble nous être dévolue par le droit de notre gloire.

Personne, dans le premier moment, n'avoit osé apprendre à

Philippe la destruction de sa flotte; il n'en fut instruit que par un de ces misérables qui représentoient alors au pied du trône la liberté sous le travestissement de l'esclave; hommes qui se sauvoient du mépris par l'insolence, et à qui l'on permettoit de tout dire, parcequ'ils pouvoient tout souffrir : le fou du roi apprit donc par une bouffonnerie la mort de trente mille François. Philippe ne s'emporta point contre la mémoire de sujets aussi fidèles, et, remettant sa vie entre les mains de Dieu, il songea à la défense du royaume.

Il prévit qu'Édouard attaqueroit Tournay. Cette place avoit pour commandant Godemar Du Fay, écuyer de Tournaisis ou gentilhomme de Bourgogne, que Philippe avoit nommé *souverain capitaine* et *régent* de tout le pays dépendant de Douay, de Lille et de Tournay. C'étoit un officier brave et expérimenté, qui sauva alors la France pour la perdre au passage de Blanche-Taque; soit qu'il y ait un terme à la fidélité et à l'honneur, soit que les talents s'épuisent, soit que le héros devienne semblable au vulgaire des hommes, quand il ne meurt pas au jour de sa renommée. Philippe augmenta la garnison de Tournay; il y *envoya droite fleur de chevalerie;* lui-même rassembla sous les murs d'Arras une brillante armée; il y eut beaucoup de petits faits d'armes et d'aventures. Des méprises déplorables advenoient souvent dans ces rencontres, entre des combattants dont les familles avoient des branches établies en France, dans la Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas; tous ces ennemis étoient des François. Les Anglois du quatorzième siècle parloient notre langue, avoient les mêmes mœurs et la même religion que nous; ils n'étoient pas encore assez éloignés du temps de la conquête pour avoir oublié leur origine; ils se faisoient gloire d'être Normands, de retrouver sur notre sol leurs aînés. Les provinces que la couronne d'Édouard (lui-même fils d'une princesse de France) possédoit en Guienne et en Picardie, multiplioient ces liens des deux peuples; la haine que nos voisins insulaires ont conçue contre nous n'a commencé qu'avec ces guerres, véritables guerres civiles.

SOMMAIRE.

Cartel envoyé par Édouard à *Philippe de Valois*, et daté de l'*an premier de notre règne de France*. — Philippe le refuse comme roi, par écrit, et l'accepte verbalement comme chevalier. — Jeanne de Valois, sœur du roi de France, négocie une trève; elle est prolongée pendant deux ans. — Affaire de Bretagne. — Histoire

de cette province. — Le comte de Montfort fait hommage du duché de Bretagne à Édouard. — La cour des pairs adjuge ce duché à Charles de Blois.

FRAGMENTS.

GUERRE DE BRETAGNE. LES BRETONS.

L'exécution de cet arrêt enveloppa le royaume dans les destinées d'une de ses provinces, ouvrit la France aux Anglois, et lui donna dans la personne de Du Guesclin un libérateur.

La Bretagne, jusqu'alors peu connue dans notre histoire, formoit, à l'extrémité occidentale de la France, un état différent du reste du royaume par le génie, les mœurs et la langue d'une partie de ses habitants. Cette longue presqu'île, d'un aspect sauvage, a quelque chose de singulier : dans ses étroites vallées, des rivières non navigables baignent des donjons en ruines, de vieilles abbayes, des huttes couvertes de chaume où les troupeaux vivent pêle-mêle avec les pâtres. Ces vallées sont séparées entre elles, ou par des forêts remplies de houx grands comme des chênes, ou par des bruyères semées de pierres druidiques autour desquelles plane l'oiseau marin, et paissent des vaches maigres avec de petites brebis. Un voyageur à pied peut cheminer plusieurs jours sans apercevoir autre chose que des landes, des grèves, et une mer qui blanchit contre une multitude d'écueils : région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, couverte de nuages, où le bruit des vents et des flots est éternel.

Il faut que ce pays et ses habitants aient frappé de tous temps l'imagination des hommes. Les Grecs et les Romains y placèrent les restes du culte des Druides, l'île de Sayne et ses vierges, la barque qui passoit en Albion les âmes des morts au milieu des tempêtes et des tourbillons de feu ; les Franks y trouvèrent Murman, et mirent Roland à la garde de ses *marches ;* enfin, les romanciers du Moyen-Age en firent le pays des aventures, la patrie d'Artus, d'Yseult aux blanches mains, et de Tristan le Léonois. Sur les bruyères et dans les vallées de la Bretagne, vous rencontrez quelques laboureurs couverts de peaux de chèvre, les cheveux longs, épars et hérissés ; ou vous voyez danser au pied d'une croix, au son d'une cornemuse, d'autres paysans portant l'habit gaulois, le sayon, la casaque bigarrée, les larges braies, et parlant la langue celtique.

D'une imagination vive, et néanmoins mélancolique, d'une humeur aussi mobile que leur caractère est obstiné, les Bretons se

distinguent par leur bravoure, leur franchise, leur fidélité, leur esprit d'indépendance, leur attachement pour la religion, leur amour pour leur pays. Fiers et susceptibles, sans ambition, et peu faits pour les cours, ils ne sont avides ni d'honneurs ni de places. Ils aiment la gloire, pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. Dans les lettres, les Bretons ont montré de l'instruction, de l'esprit, de l'originalité, de la grace, de la finesse, témoin Hardouin, Sévigné, Sainte-Foix, Duclos. Ils ont donné à la France le plus grand peintre de mœurs après Molière, Le Sage; ils ont aujourd'hui l'abbé de Lamennais; dans les sciences, ils revendiquent Descartes; dans les armes, leurs guerriers ont quelque chose d'à part qui les distingue au premier coup d'œil des autres guerriers : sous Charles V, Du Guesclin et ses compagnons, Clisson, Beaumanoir, Tinteniac; sous Charles VII, Tanneguy-Duchastel; sous Henri III, Lanoue, également respecté des ligueurs et des huguenots; sous Louis XIV, Duguay-Trouin; sous Louis XVI, Lamotte-Piquet et Du Coëdic; pendant la révolution, Charette, d'Elbée, La Rochejacquelein et Moreau. Tous ces soldats eurent des traits de ressemblance; et, par un genre d'illustration peu commun, ils furent peut-être encore plus estimés de l'ennemi qu'admirés de leur patrie.

SOMMAIRE.

Prise de Rennes par Charles de Blois.

FRAGMENTS.

SIÉGE DE HENNEBON. JEANNE, COMTESSE DE MONTFORT. AVENTURE DE GAUTHIER DE MAUNY ET DE LA CERDA.

Charles de Blois, dans l'espoir de terminer promptement la guerre après la reddition de Rennes, se hâta d'investir Hennebon, la plus forte place de la Bretagne, et où Jeanne, comme on l'a dit, s'étoit renfermée. Les assiégeants poussèrent vivement les attaques. La comtesse de Montfort, armée de pied en cap, chevauchoit de rue en rue, animoit, prioit, gourmandoit les soudoyers, ordonnoit aux femmes de dépaver les cours et les passages, de porter les pierres aux créneaux, avec des pots de chaux vive, pour les jeter sur l'ennemi. Cependant le beffroi sonne. Guillaume Cadoudal, qui s'étoit retiré à Hennebon après la prise de Rennes, Yves de Tréziguidy, le sire de Landremans, le châ-

telain de Guingamp, les deux frères de Guerich, Henri et Olivier de Spinefort, soutiennent les efforts des assaillants. La comtesse monte au haut d'un donjon pour surveiller le combat: elle s'aperçoit que le camp de Charles est désert; que seigneurs, chevaliers, communiers, étoient tous à l'assaut. Elle descend de la tour, s'élance sur son palefroi, sort par une poterne éloignée avec trois cents lances, et vient mettre le feu aux tentes des ennemis. Ceux-ci, apercevant derrière eux les tourbillons de flammes et de fumée, abandonnent l'escalade et accourent pour éteindre les flammes. La nouvelle Clorinde veut regagner la forteresse; mais la voie, au retour, lui est fermée: elle pousse son cheval sur le chemin d'Aurai, tenant à la main l'épée et le flambeau, instruments de sa victoire; Louis d'Espagne la poursuit sans pouvoir l'atteindre. Recueillie dans les murs d'Aurai, Jeanne rassemble cinq ou six cents aventuriers: on la croyoit perdue à Hennebon, quand le cinquième jour, au soleil levant, elle reparoît sous les remparts. Elle heurte avec son escadron à la porte d'une des tours, qu'on lui ouvre; elle rentre dans la ville assiégée, bannières au vent, trompettes sonnantes, à la confusion des soldats émerveillés.

Charles de Blois divise alors son armée: avec le duc de Bourbon et Robert Bertrand, maréchal de France, il court assiéger Aurai, laissant Louis d'Espagne avec le vicomte de Rohan devant Hennebon.

Louis, de la maison de La Cerda, brave Espagnol qui combattit pour la France sur terre et sur mer, fit venir douze machines de guerre, et commença à battre les murailles du château. Les habitants et les soudoyers s'épouvantèrent et demandèrent à capituler. L'évêque de Léon, renfermé dans la ville, appela son neveu Henri de Léon, qui, après avoir trahi Montfort, servoit dans l'armée du comte de Blois; ils convinrent de la reddition de la place. En vain la comtesse de Montfort conjuroit les assiégés d'attendre, leur promettant qu'avant trois jours ils recevroient le secours d'Angleterre, espérance qu'elle-même n'avoit pas. Elle passa la nuit dans l'inquiétude et les larmes: elle voyoit perdu le fruit de son courage et de ses sacrifices, son mari prisonnier, son fils dépouillé, errant, fugitif; elle se voyoit elle-même livrée à son ennemi, et recevant des fers des mains de celui à qui elle avoit disputé la souveraineté de la Bretagne. Le lendemain l'évêque de Léon fit dire à Henri, son neveu, de s'approcher des portes. Déja celui-ci s'avançoit pour recevoir la ville au nom de Charles de Blois, lorsque Jeanne, qui regardoit la mer par une fenêtre grillée du château, s'écria dans

un transport de joie : « Voilà le secours! » Deux fois elle jette le même cri. On monte aux créneaux, aux donjons, au beffroi; tous les yeux se tournent vers la mer : elle étoit couverte d'une multitude de grands et de petits vaisseaux qui entroient dans le port à pleines voiles. Le miraculeux secours plonge d'abord la foule dans le silence de l'étonnement; puis elle le salue des plus vives clameurs. L'accommodement est rompu; l'évêque de Léon seul se retire auprès de Charles de Blois; Mauny débarque avec son armée.

La comtesse fait tapisser des chambres et des salles, et préparer un festin à ses hôtes. Elle descend du château, *s'avance au-devant d'eux à joyeuse chère, et vient baiser messire Gauthier de Mauny et ses compagnons les uns après les autres, deux fois ou trois, comme vaillante dame.* Cependant Louis d'Espagne ordonne de redoubler l'attaque : durant toute la nuit qui suivit l'arrivée des Anglois, il frappa les murs avec les plus fortes machines, tandis qu'au dedans on n'entendoit que le bruit de la fête. Le surlendemain, Mauny fit une sortie, brisa les engins, et incendia une partie du camp françois. L'armée s'ébranla pour le repousser. Quand Mauny vit venir la chevauchée, *que jamais*, s'écria-t-il, *je ne sois baisé de dame, ni de douce amie, si jamais je rentre en chastel ou forteresse, jusqu'à tant que j'aie renversé un de ces venants!* Embrassant sa targe, il se précipite l'épée au poing sur les hommes d'armes de La Cerda, les charge, les met en fuite, *en fait verser plusieurs les jambes contremont,* et rentre dans la forteresse après avoir accompli son vœu de chevalier.

Louis d'Espagne, n'espérant plus pouvoir emporter Hennebon, leva le siége, rejoignit Charles de Blois devant Aurai, et s'empara ensuite de Dinan et de Guérande. Après avoir saccagé cette dernière ville, il monte sur quelques vaisseaux marchands qu'il trouve dans le port, et ravage les côtes de la Basse-Bretagne. Descendu auprès de Quimperlé, il s'avance dans les terres. Mauny accourt, forme trois corps de ses troupes, et marche sur les pas de Louis. Inférieur en forces, Louis veut retourner au rivage, et rencontre le premier corps des Anglois qu'il défait; mais, environné par les deux autres corps et par des paysans bretons qui l'assaillent à coups de fronde, il est blessé. Il se débarrasse de la foule, laissant sur la place un neveu qu'il aimait tendrement, et la plupart de ses soldats. Arrivé presque seul au bord de la mer, il trouve sa flotte entre les mains des archers de Mauny. Il se jette dans une barque avec quelques compagnons. Mauny le suit sur la mer, toujours près de le saisir, ne le pouvant jamais atteindre,

Louis s'échoue au port de Rhedon, saute à terre, emprunte de petits chevaux, et fuit de nouveau. A peine est-il débarqué que Mauny survient et se met à sa poursuite. La Cerda se sauve enfin dans les murs de Rennes avec la réputation d'un des meilleurs généraux et un des plus aventureux chevaliers de ce siècle.

Mauny regagna ses vaisseaux pour retourner à Hennebon; les vents contraires le forcèrent à faire côte aux environs de la Roche-Prion : *Seigneurs*, dit-il à ses amis, *tout travaillé que je suis, j'irois volontiers assaillir ce fort chastel, si j'avois compagnie.* Les chevaliers répondirent: *Sire, allez-y hardiment, et nous vous suivrons jusqu'à la mort.* Gérard de Maulain, qui défendoit la place, soutient l'assaut; il blesse grièvement Jean de Bouteiller et Matthieu Dufresnoy, qui avoient eu le plus de part à l'affaire de Quimperlé.

Or Gérard de Maulain avoit un frère, René de Maulain, capitaine d'un autre petit fort, appelé *Favet*, à une lieue de là : René, ayant appris ce qui se passoit à la Roche-Prion, se met en campagne avec quarante hommes pour secourir son frère, rencontre les chevaliers blessés, les enlève, et court les renfermer dans son donjon. Mauny quitte l'assaut pour aller à la *recousse;* brûlant de délivrer Bouteiller et Dufresnoy, il essaie d'emporter le fort de Favet : nouveau siége, nouveau combat. Gérard de Maulain sort à son tour de la Roche-Prion, et vient rendre à son frère le service qu'il en avoit reçu. Mauny craint d'être enveloppé, abandonne Favet, et commence sa retraite. Chemin faisant, il aperçoit un autre castel au milieu d'une forêt. L'infatigable chevalier l'attaque, l'emporte, et va retrouver dans Hennebon la comtesse de Montfort, qui le *festoya, baisa* et *accola* de grand courage.

Cependant Charles de Blois avoit pris Aurai, Vannes et Carhaix : il assiége de nouveau dans Hennebon sa rivale. La place avoit été fortifiée. Les habitants se moquoient des machines qui d'abord leur avoient fait tant de peur : à chaque pierre qui partoit des balistes, ils essuyoient en *gabant* sur les créneaux l'endroit où le coup avoit porté. Ils crioient du haut des murs aux assaillants : « Allez chercher vos compagnons qui reposent aux champs de « Quimperlé. »

Ces railleries rendoient furieux La Cerda, qui, non encore guéri de ses blessures, avoit rejoint Charles de Blois. Louis étoit Espagnol : ses ressentiments étoient terribles; il regrettoit amèrement le neveu qu'il avoit perdu à Quimperlé : résolu de se venger, il prie Charles de Blois, pour seule récompense de ses services, de lui accorder ce qu'il lui demanderoit. Du caractère le plus hu-

main, d'une vertu si éminente qu'il fut honoré comme un saint après sa mort, Charles n'aimant pas la guerre, quoique né intrépide, poussé seulement aux combats par l'ambition de sa femme, Charles ne pouvoit deviner le *guerdon* que Louis alloit requérir : il lui donne imprudemment sa parole devant une foule de seigneurs.

Alors Louis d'Espagne lui dit : *Je vous prie que vous fassiez ici tantôt venir les deux chevaliers qui sont en votre prison du chastel de Favet ; c'est à savoir messire Jean le Bouteiller et messire Hubert Dufresnoy, et me les donniez pour en faire ma volonté. C'est le don que je vous demande. Ils m'ont chassé, déconfit et blessé; ils ont occis monseigneur Alphonse, mon neveu. Si ne m'en sais autrement venger, fors que je leur ferai les têtes couper devant leurs compagnons qui céans sont renfermés.*

Messire Charles, qui de ce fut moult ébahy, lui dit : « Certes, les prisonniers vous donnerai volontiers, puisque demandez les avez, mais ce seroit grand'cruauté et blâme à vous si vous faisiez deux si vaillants hommes mourir, et auroient nos ennemis cause de faire ainsi aux nôtres, quand tenir les pourroient; car nous ne savons ce qui peut nous advenir de jour en jour. Pourquoi, cher sire et beau cousin, je vous prie que vous veuilliez être mieux avisé. »

Louis déclara que si Charles ne tenoit pas sa parole, il quitteroit à l'instant son service. La parole d'un chevalier étoit inviolable, et Charles, désespéré, fut obligé d'envoyer chercher les deux prisonniers. Il se les fit amener dans sa tente, et chercha encore, mais vainement, à détourner Louis de son dessein.

La nouvelle de ce qui se préparoit dans le camp françois parvint aux assiégés : Mauny fut saisi de douleur. Il assemble aussitôt un conseil : les chevaliers délibèrent ; ils proposent une chose et puis une autre ; ils ne savent quel parti prendre pour sauver Bouteiller et Dufresnoy. Gauthier parle le dernier : « *Compagnons, dit-il, ce seroit grand honneur à nous si nous pouvions délivrer nos frères d'armes. Si nous tentons l'aventure et que nous y succombions, le roi Édouard nous en louera, et ainsi feront tous pruds hommes qui pourront à l'avenir entendre parler de nous. Faisons donc notre devoir, chers seigneurs. On peut bien exposer sa vie pour sauver celle de si vaillants chevaliers.* » Alors Mauny explique le projet qu'il a conçu. Tous jurent de l'exécuter.

Il fut résolu qu'une partie de la garnison, commandée par Amaury de Clisson, attaqueroit de front le camp des François, tandis que Mauny avec une troupe d'hommes choisis, pénétrant par derrière jusqu'aux tentes du duc de Bretagne, enlèveroit Bouteiller et Dufresnoy. On prend les armes. Clisson fait ouvrir la principale

porte de la ville avec grands cris et bruits de trompettes, et fond sur les assiégeants : ceux-ci appellent au secours; les François se portent au lieu du combat. Cependant Mauny, sorti par une issue secrète, fait le tour du camp et parvient aux pavillons de Charles de Blois; quelques valets qui les gardoient prennent la fuite. Mauny fouille les tentes, et trouve les prisonniers : il les fait monter sur de vigoureux destriers amenés exprès, s'éloigne à toute bride, rentre dans Hennebon après avoir mis à fin une des plus nobles et des plus touchantes aventures dont l'amitié, l'honneur et la chevalerie aient conservé la mémoire. On crut que Charles de Blois avoit prêté les mains à l'enlèvement de Bouteiller et de Dufresnoy; car on soupçonne la vertu d'avoir commis une bonne action, aussi facilement qu'on accuse le vice de s'être rendu coupable d'un crime.

SOMMAIRE.

La comtesse de Montfort envoie des ambassadeurs solliciter de nouveaux secours en Angleterre. — Ils trouvent Édouard occupé de la guerre d'Écosse. — Caractère et mœurs des Écossois. — Robert d'Artois descend en Bretagne avec la comtesse de Montfort. — Il est blessé dans la ville de Vannes qu'il avoit prise, et vient mourir à Londres. — Descente d'Édouard sur les côtes du Morbihan. — Suspension d'armes convertie en trève. — Trève prolongée pour trois ans, et rompue presque aussitôt. — Tournoi à l'occasion du mariage du second fils de Philippe de Valois. — Clisson et dix autres chevaliers bretons sont arrêtés sur soupçon de trahison, et mis à mort.

FRAGMENTS.

AMOURS D'ÉDOUARD III ET DE LA COMTESSE DE SALISBURY.

On n'avoit point encore vu le sang de la noblesse couler sur l'échafaud, sang que Louis XI et le cardinal de Richelieu répandirent depuis largement. Les gentilshommes, qui composoient alors comme cavaliers la force de l'armée, ressentirent pour Philippe un éloignement que son adversité seule put vaincre : à Crécy ils oublièrent l'affront fait à leur corps, ne virent que l'honneur et leur roi malheureux; s'ils ne vainquirent pas, ils moururent. Philippe, appliquant la loi comme grand-juge sans expliquer ses motifs, parut un tyran, tandis qu'il n'étoit, dans la législation du temps, qu'un prince sévère. Aujourd'hui les tribunaux peuvent seuls ôter la vie aux coupables, et dans les causes criminelles un roi de France ne s'est réservé que le droit de pardonner.

Uu mari outragé fut, comme autrefois dans Rome, l'occasion

d'un événement tragique. Le roi d'Angleterre avoit marié Guillaume de Montagu, qui fut depuis comte de Salisbury, à Catherine, ou Alix, fille de lord Granfton, une des plus belles femmes de son siècle. Il paroît qu'Édouard fut dès lors frappé de la beauté d'Alix, si l'on en juge par le début du poëme du *Vœu du héron*. Édouard *ne pensoit point aux combats, mais en pensers d'amours il tenoit le chef enclin.* Les soins de la guerre occupèrent bientôt Édouard : sa passion naissante s'étoit presque éteinte, lorsqu'un événement la réveilla.

Les Écossois avoient envahi le nord de l'Angleterre. Des chevaliers de Suède et de Norwége, les petits princes des Hébrides et des Orcades, les Highlanders conduits par le roi David Bruce, avoient ravagé le plat pays, insulté Newcastle, et emporté Durham d'assaut.

Édouard, averti de ces dévastations par Jean de Neville, qui s'étoit échappé de Newcastle, ordonne à tous ses vassaux, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de soixante, de prendre les armes, et de venir le trouver sur les frontières du Yorkshire. Après le sac de Durham, David avoit marché le long de la rivière de Thyn, vers le pays de Galles, et s'étoit avoisiné du château de Salisbury. Ce château avoit été donné à Montagu, alors prisonnier en France, en récompense de ses services. La châtelaine sa femme se trouvoit enfermée dans le manoir, où commandoit Guillaume de Montagu, son neveu.

Les Écossois, ayant passé une nuit au pied du donjon, décampèrent le lendemain sans l'attaquer; mais le jeune Montagu sortit avec quarante cavaliers, tomba sur l'arrière-garde des ennemis, tua et blessa plus de deux cents hommes, se saisit de six vingts chevaux, chargés du butin fait à Durham, et les conduisit dans ses tours dont il referma les portes. L'armée d'Écosse revient sur ses pas; le château est escaladé, les assiégés repoussent les assiégeants. La nuit approchant, David ordonne de suspendre l'assaut jusqu'au retour du soleil, et de se loger aux environs. « *Lors pouvoit-on voir appareiller et frémir et quérir pièce de terre pour loger, les assaillants retraire, les navrés rapporter et rappareiller, et les morts rassembler.* » Le lendemain, nouvelle attaque plus furieuse que celle de la veille. « *Là étoit la comtesse de Salisbury, qu'on tenoit pour la plus belle dame et la plus sage du royaume d'Angleterre. Icelle comtesse réconfortoit moult ceux du dedans, et, par le regard d'une telle dame et de son doux admonestement, un homme doit bien valoir deux au besoin.* » Le second assaut n'eut pas plus de succès que le pre-

mier. Les Écossois se retirèrent au tomber du jour, résolus de faire un nouvel effort au lever de l'aube.

Cependant les assiégés dans les plus vives alarmes, accablés de fatigues et de blessures, craignoient d'être emportés au dernier assaut. Montagu assemble ses chevaliers pour prendre conseil ; il savoit, par la déclaration de quelques prisonniers, qu'Édouard étoit arrivé à Warwick ; il auroit desiré l'instruire de l'extrémité où il étoit réduit, mais comment sortir du château ? Les passages étoient soigneusement gardés. D'ailleurs tous les chevaliers vouloient rester pour défendre Alix, et, quand ils la regardoient baignée de larmes, aucun d'eux ne se pouvoit résoudre à l'abandonner.

Le jeune châtelain dit à ses compagnons : « *Seigneurs, je vois bien votre loyauté et bonne volonté. Je veux, pour l'amour de madame et de vous, mettre mon corps en aventure, et faire moi-même le message. De cette parole furent madame la comtesse et les compagnons moult joyeux.* »

Montagu, ayant fait ses préparatifs, sortit seul au milieu de la nuit dans le plus grand silence ; une pluie abondante qui survint le favorisa ; il passa au travers des gardes ennemies sans être aperçu. Il étoit déja assez loin, lorsqu'au jour naissant il rencontra deux Écossois qui conduisoient deux bœufs et une vache ; il tua les bœufs et blessa les deux soldats : « Allez, dit-il, apprendre à votre roi que Guillaume de Montagu a traversé son camp, et qu'il va chercher à Warwick le roi d'Angleterre. » Bruce, ne jugeant pas à propos d'attendre Édouard, leva le siége et se retira.

Édouard arriva à midi à l'endroit même d'où les Écossois étoient partis quelques heures auparavant : pressé peut-être par une passion mal éteinte, il avoit fait une extrême diligence, afin de secourir la noble dame, qu'il n'avoit pas vue depuis qu'elle s'étoit mariée au comte de Salisbury.

Sitôt qu'Alix ouït la venue du roi, elle fit ouvrir toutes les portes du château, et *s'avança hors tant richement vêtue, que chacun s'en émerveilloit. Et ne se pouvoit-on lasser de la regarder, et remirer sa grande noblesse avec la grande beauté et le gracieux parler et maintien qu'elle avoit. Quand elle fut venue au roi, elle s'inclina jusqu'à terre en le regraciant de son secours, et l'emmena au chastel pour le festoyer et l'honorer. Le roi ne se pouvoit tenir de la regarder ; et bien lui étoit avis qu'oncques n'avoit vu si noble, si frisque, ni si belle dame. Si le blessa tantôt une étincelle de fine amour au cœur, qui lui dura par longtemps. Rentrèrent au château main à main, et le mena la dame premièrement en*

la salle, et puis en sa chambre, qui étoit si noblement parée qu'il appartenoit à telle dame. Et toujours regardoit le roi la gentille dame si fort, qu'elle en devenoit toute honteuse. Quand il l'eut grande pièce regardée, il s'en alla à une fenêtre pour s'appuyer, et commença fort à penser.

La comtesse, ayant tout ordonné pour une fête, revint auprès du roi, qu'elle trouva plongé dans la même rêverie; elle attribua cette tristesse au déplaisir qu'il sentoit d'avoir manqué l'ennemi, et chercha à le consoler. « *Ah! chère dame,* dit Édouard, *autre chose me touche et me gît au cœur. Le doux maintien, le parfait sens, la grace, la grande noblesse, et la beauté que j'ai trouvées en vous, m'ont si fort surpris, qu'il convient que je sois de vous aimé.* » Lors dit la dame: « *Haa! cher sire, ne me veuillez mie moquer, ni tenter. Je ne pourrois croire que si noble et gentil prince comme vous êtes eût pensé à déshonorer moi et mon mari, qui est si vaillant chevalier, qui tant vous a servi, et gît pour vous en prison.* »

Le banquet servi, le roi, après avoir lavé, s'assit à table entre ses chevaliers, dîna peu, et demeura toujours pensif. Après le repas il se retira à l'appartement qu'on lui avoit préparé. Il demeura toute la nuit en grand trouble: tantôt il lui sembloit odieux de chercher à tromper un gentilhomme qui l'avoit servi avec tant de fidélité; *tantôt amour le contraignoit si fort, qu'il surmontoit honneur et loyauté.* Le lendemain il dit adieu à la comtesse, la conjurant de ne pas prendre de résolution contre lui; elle, le suppliant d'abandonner ses desseins.

Peu de temps après, le comte de Salisbury, échangé contre le comte de Moray, Écossois, revint en Angleterre. Il étoit tranquille, car il ignoroit la passion du roi, qui n'avoit pas encore éclaté. De retour à Londres, Édouard fit publier un tournoi dans l'espoir d'y attirer la comtesse. Il demanda au comte d'amener sa femme à la cour, et le comte promit d'obéir. « Si avez *bien entendu,* dit l'historien qui nous raconte si agréablement cette aventure, *comment le roi d'Angleterre avoit si ardemment aimé et par amour la belle et noble dame, madame Alix, comtesse de Salisbury. Amour l'admonestoit nuit et jour, et tellement lui représentoit la beauté et le frisque arroi d'elle, qu'il ne s'en sadoit conseiller et n'y faisoit que penser toujours.* » La châtelaine, invitée à se rendre au tournoi, n'osa refuser, dans la crainte de donner à son mari quelque soupçon des desseins du roi. Les fêtes durèrent quinze jours: on y vit briller le roi d'Angleterre lui-même, Guillaume II, comte de Hainaut, Jean de Hainaut son oncle, Robert d'Artois, les comtes Derby, de Salisbury, de Glocester, de Warwick, de Cornouailles et de Suffolk,

et un grand nombre de chevaliers. Joutes, castilles, pas d'armes, danses de toute espèce, surpassèrent ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Malheureusement Jean, fils aîné du comte de Beaumont, fut tué dans un dernier combat à la barrière. Alix parut vêtue d'une simple robe au milieu des dames chargées d'atours; elle n'en étoit que plus belle; et en voulant éteindre, par cette modestie, l'amour du monarque, elle l'enflamma.

On croit que ce fut à l'une des danses de ces fêtes qu'Alix laissa tomber le ruban bleu qui rattachoit une espèce d'élégant bas de chausse qu'on portoit alors. Édouard le releva avec vivacité; les courtisans sourirent; le roi se retourna vers eux en disant: *Honni soit qui mal y pense.* Quelques années après, le roi fit réparer le château de Windsor, *que le roi Arthus fit jadis faire et fonder, là où premièrement fut commencée la noble table ronde dont tant de vaillants hommes et chevaliers sortirent, et travaillèrent en armes et en prouesses par tout le monde.* L'esprit romanesque et l'ignorance des temps donnant crédit à ces fables, Windsor sembla propre à devenir le chef-lieu de l'établissement de l'ordre qu'Édouard vouloit créer en témoignage de sa passion; il fit bâtir une chapelle dédiée à saint Georges, et institua *l'ordre de la Jarretière*, qui parut aux chevaliers *une chose moult honorable, et où tout amour se nourriroit*; il est resté un des cinq grands ordres de l'Europe. Le monument fragile de la galanterie d'un roi d'Angleterre a résisté à toutes les tempêtes qui ont ébranlé le trône britannique. Cromwell fut un moment tenté de vendre ce qu'il est aujourd'hui pour l'honneur de porter un cordon emprunté au genou d'une femme. Qu'est-ce donc que les choses les plus graves de l'histoire, foi des autels, sainteté des mœurs, dignité de l'homme, indépendance, civilisation même, si elles doivent passer plus promptement que les statuts de la vanité et les chartres d'un caprice? L'antiquité ignora les femmes dans les fastes des nations, si ce n'est comme épouse, mère et fille; elle mêla peu la société à des foiblesses que le christianisme s'efforçoit d'avertir de ses leçons; l'antiquité ignora de même ces domesticités décorées de l'aristocratie du moyen-âge, et nous les voyons expirer par le retour des peuples à la liberté.

Édouard a été accusé de n'avoir vaincu Alix que par la violence: quoi qu'il en soit, le comte de Salisbury crut Alix coupable. Clisson et les seigneurs bretons décapités avoient pris des engagements secrets avec la comtesse de Montfort et le roi d'Angleterre. En témoignage de leur foi, ils avoient envoyé leurs sceaux à Édouard, qui les donna en garde au comte de Salisbury.

Le comte, profitant de l'occasion pour se venger du séducteur ou du ravisseur de sa femme, montra les sceaux à Philippe, et Philippe fit trancher la tête aux traîtres.

La preuve la plus frappante de l'infidélité des seigneurs bretons, c'est le ressentiment qu'Édouard témoigna de leur supplice. Si Clisson avoit toujours été ferme dans le parti du comte de Blois et de la France, pourquoi Édouard auroit-il été tant ému de sa mort? Il écrivit au pape pour s'en plaindre, qualifiant les condamnés de *nobles attachés* à sa personne. Il prétendit punir par une guerre inique une sentence arbitraire; il se déclara le vengeur de ceux dont il n'étoit pas le roi, le réparateur d'un tort dont il n'étoit pas le juge.

SOMMAIRE.

Geofroy d'Harcourt, après une querelle avec le maréchal de Briquebec, passe en Angleterre et fait hommage à Édouard, comme roi de France, des terres que lui, Geofroy, possédoit en Normandie. — Portrait de Geofroy d'Harcourt, homme médiocre dans une haute fortune. — Philippe, trahi de toutes parts, devient sombre et cruel. — Il fait alliance avec le roi de Castille. — Jean de Hainaut, comte de Beaumont, lui revient. — Nouveaux impôts; gabelle. — Finances sous la troisième race depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois. — Noms des chefs de la maltôte conservés par l'histoire avec les noms les plus illustres de la chevalerie, pour montrer les larmes des peuples derrière la gloire des armes. — Édouard demande des secours pécuniaires à son parlement, qui les lui accorde moyennant quelques concessions; subsides propices à l'Angleterre et funestes à la France, qui contribuoient à la liberté d'un peuple et à l'asservissement de l'autre. — Hostilités en Guienne. — Prise d'Aiguillon par les Anglois. — Gauthier de Mauny retrouve le tombeau de son père à La Réole. — Prouesse d'Agos dans le château de cette ville. — Reprise des hostilités en Bretagne. — Quimper est emporté d'assaut. — Le carnage ne cesse que lorsqu'on eut trouvé un enfant à la mamelle *qui tétoit encore sa pauvre mère morte*. — Mort du comte de Montfort. — Portrait de ce seigneur. — Montfort ne manqua point à la fortune, mais la fortune lui manqua, et sa femme lui ravit la gloire. — Événements de la Flandre.

FRAGMENTS.

CHUTE D'ARTEVELLE.

Artevelle, usé dans les troubles populaires, las peut-être de ses orgies démocratiques, qui n'avoient plus pour lui l'attrait de la nouveauté, n'ayant point agi par la conviction d'une opinion forte, mais par l'entraînement d'une petite jalousie plébéienne contre l'inégalité des rangs, Artevelle ne pensoit plus qu'à mettre à l'abri ses trésors; il auroit pu dire à ses fils : « Cet or sent-il le sang? » comme Vespasien demandoit à Titus si la pièce de monnoie qu'il

lui présentoit sentoit l'impôt dont elle étoit provenue. Mais, pour rire en paix des victimes qu'il avoit faites et du peuple qu'il avoit trompé, il falloit qu'Artevelle changeât de position. Il lui restoit deux partis à prendre : s'emparer du pouvoir suprême, ou descendre de sa puissance tribunitienne et se perdre dans la foule. S'emparer du suprême pouvoir demandoit un génie qu'Artevelle n'avoit pas ; se démettre de la puissance tribunitienne, Artevelle ne l'osoit. Il n'y a pas sûreté à abdiquer le crime ; cette couronne-là laisse des marques sur le front qui l'a portée ; il en faut subir la terrible légitimité.

Artevelle, ne s'arrêtant ni à l'un ni à l'autre parti, eut recours à un expédient qui montroit ce qu'il y avoit de vulgaire dans la nature de cet homme : après avoir déchaîné la foule, il songea à lui donner un maître, mais non l'ancien prince du pays qu'il haïssoit et qu'il croyoit avoir trop outragé. Il arrive souvent qu'un despote populaire, après s'être livré aux débauches de la liberté, se retire à l'abri sous le joug d'un autre tyran, pourvu que ce tyran soit de son choix, et qu'il ait participé à ses excès : Artevelle jeta les yeux sur Édouard qui avoit trempé dans tous ses complots, servi et approuvé toutes ses fureurs. Plus il étoit ignoble pour un monarque, selon les idées du temps, d'avoir été l'allié et le courtisan d'un marchand de bière, plus le monarque devoit entrer dans les projets de ce marchand. Artevelle machina de faire le jeune prince de Galles duc des Flamands, comme il avoit fait Édouard roi des François.

Pour négocier cette affaire, Édouard débarqua au port de l'Écluse vers le milieu du mois de juin de l'année 1345 ; il menoit avec lui son fils et *grande foison de barons et de chevaliers*. Les députés de Flandre se rendirent de leur côté à l'Écluse avec Artevelle ; ils ignoroient ce qu'on devoit traiter dans cette entrevue. On tint conseil à bord du grand vaisseau que montoit le roi d'Angleterre, et qui s'appeloit *Catherine*. Là Artevelle proposa de déshériter le comte Louis de Flandre et son jeune fils Louis, et de donner le comté de Flandre sous le nom de duché au prince de Galles, fils d'Édouard.

Il y a dans le cœur de l'homme un fonds de justice qui reparoît toutes les fois que les passions ne sont pas émues. Dans ce moment les députés de Flandre étoient de sang-froid, ils s'indignèrent à cette proposition qui blessoit l'esprit de bonté des uns et le caractère de loyauté des autres. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient prendre sur eux *une chose aussi pesante qui, au temps à*

venir, pourroit toucher à leur pays, et qu'il falloit prendre l'avis des Communes de Flandre ; et ils se retirèrent.

Artevelle, se laissant devancer à Gand par les députés, commit une de ces fautes qui décident du sort d'un homme : s'il eût parlé le premier, peut-être eût-il entraîné les bourgeois ; mais son crédit commençoit à s'affoiblir. Un rival dangereux, Gérard Denis, chef des tisserands, s'élevoit sur les débris de sa fortune. Soit que ce nouveau tribun fût gagné par l'argent de la France, soit qu'il embrassât un parti généreux par son propre penchant, soit qu'il agît par esprit d'opposition à Artevelle, il ne manquoit jamais de repousser les propositions de ce dernier. Artevelle sentoit si bien ce que Gérard Denis avoit pour lui de fatal, qu'il étoit résolu de s'en défaire.

Les députés, arrivés à Gand, convoquent le peuple à la place du marché ; ils rendent compte des conférences de l'Ecluse. Le peuple, aussi ardent dans le bien que dans le mal, manifeste son mécontentement par ses murmures ; alors Gérard Denis prend la parole :

« Bonnes gens, nous avons jusqu'ici combattu pour nos fran-
« chises : Artevelle, qui s'en disoit le défenseur, vous propose au-
« jourd'hui de les trahir. Mais, si nous cessons d'être libres, à
« l'instant tout nous accuse. Comment nous justifierons-nous ?
« Que nous restera-t-il de nos sanglantes rébellions ? des crimes
« et des chaînes ! Cet homme qui vous a entraînés veut vous li-
« vrer à l'Angleterre. Prince pour prince, n'en avons-nous pas un
« né de notre sang, élevé parmi nous, que nous connoissons, qui
« nous connoît, qui parle notre langue, pour lequel nous avons
« prié, dont nos enfants savent le nom comme celui de leurs voi-
« sins, dont les pères vécurent et moururent avec les nôtres ? Par-
« ceque nous avons réduit nos anciens comtes à être voyageurs,
« notre pays sera-t-il une propriété forfaite, et doit-il demeurer à
« l'Anglois par droit d'aubaine ? Ah ! pour Dieu, si nous voulons
« un maître, ne soyons pas trouvés en telle déloyauté de déshé-
« riter notre naturel seigneur, pour donner son lit au premier
« compagnon qui le demande. »

A de semblables discours, Denis et ses partisans ajoutent ce qui devoit agir plus immédiatement sur la foule : depuis neuf ans passés qu'Artevelle gouvernoit la Flandre, il avoit amassé un trésor, tant des forfaitures et des amendes que des revenus du domaine ; cet amour de l'argent, passion des ames communes, le perdit.

Artevelle, en quittant Édouard à l'Écluse, s'étoit rendu à Bru-

ges, et ensuite à Ypres, qu'il fit entrer dans ses desseins. De là il revint à Gand. En chevauchant par les rues, accompagné de ses amis et de la garde étrangère qu'Édouard lui avoit donnée, il s'aperçut qu'il se tramoit contre lui quelque chose; car ceux qui avoient coutume de le saluer lui tournoient le dos et rentroient dans leurs maisons. Le peuple murmuroit et disoit : « Voyez celui « qui est trop grand maître, et qui veut ordonner de la comté de « Flandre. » Arrivé à son hôtel, il en fit barricader les portes et les fenêtres; car l'habitude qu'il avoit du peuple lui fit, aux premiers signes, prévoir la tempête. A peine s'étoit-il renfermé, que tout le quartier se souleva; la maison du brasseur est entourée et assaillie. Les serviteurs d'Artevelle lui demeurèrent fidèles, ce qui arrive rarement aux malheureux; ils se défendirent bien, tuèrent et blessèrent plusieurs hommes; mais enfin les portes sont brisées, et la foule se répand dans l'intérieur de l'hôtel, en poussant des hurlements. Alors Artevelle paroît à une fenêtre, la tête nue, et en posture de suppliant : « Bonnes gens, que vous faut-il? Qui « vous meut? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi? En quoi « puis-je vous avoir courroucés? — Où est le trésor de Flandre? « s'écrièrent les attroupés. — Je n'en ai rien pris, dit Arte- « velle. Revenez demain, je vous satisferai. — Non, non, vous « ne nous échapperez pas ainsi : vous avez envoyé le trésor en « Angleterre, et pour cela il vous faut mourir. »

A cette menace, Artevelle joignit les mains et commença à pleurer. « Seigneurs, dit-il, je suis ce que vous m'avez fait. Vous « me jurâtes jadis que vous me défendriez contre tout homme, et « maintenant vous prétendez me tuer sans raison. Rappelez-vous « le temps passé, considérez mes courtoisies. Je vous ai gouvernés « en si grande paix que vous avez eu toutes choses à souhait, « blé, avoine, et toutes autres marchandises. Vous voulez me « rendre petit guerdon des grands biens que je vous ai faits. »

Il ne toucha point le peuple par des larmes; c'étoit le cerf pleurant aux veneurs. La foule cria tout d'une voix : « Descendez, et « ne nous sermonnez plus de si haut. » Dans ces paroles, Artevelle ouït son arrêt. Il ferme la fenêtre et se veut sauver par une porte de derrière pour se réfugier dans une église voisine; il espéroit trouver un asile aux pieds de celui dont la miséricorde ne se lasse pas comme la pitié des hommes. Mais déja plus de quatre cents forcenés remplissoient la maison : Artevelle, tombé au milieu d'eux, est déchiré. Il reçut la mort de la main de Gérard Denis, qui paroissoit agir pour une cause meilleure, et qui ne valoit

peut-être pas mieux que lui. Dans une république, le peuple étant législateur, juge et souverain, peut faire la loi, prononcer l'arrêt, et l'exécuter; le massacre par la démocratie est inique, mais légal: Artevelle avoit consenti à un pareil gouvernement.

Édouard apprit à l'Écluse la fin de celui qui étoit, selon Froissart, *son grand ami et son cher compère*. Il fit voile pour l'Angleterre, menaçant la Flandre, et se déclarant toujours le vengeur de la mort des traîtres. Il n'avoit pas plus d'envie de se brouiller avec les Flamands que les Flamands avec lui. Ils allèrent en députation le trouver à Londres. « *Cher sire*, lui dirent-ils, *vous avez de beaux enfants, fils et filles. Le prince de Galles ne peut manquer d'être encore un grand seigneur, sans l'héritage de Flandre. Et vous avez une damoiselle à fille moins aînée, et nous un jeune damoisel, que nous nourrissons et gardons, et qui est héritier de Flandre; si se pourroit encore bien faire un mariage d'eux deux.* » Ces paroles adoucirent la feinte douleur d'Édouard, et Artevelle fut oublié, comme tous ceux dont la renommée n'est fondée ni sur le génie ni sur la vertu.

SOMMAIRE.

Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, marche en Guienne, et, après avoir pris Angoulême, vient mettre le siége devant Aiguillon avec plus de 100,000 hommes. — Résistance des assiégés commandés par le comte Derby.

FRAGMENTS.

INVASION DE LA FRANCE PAR ÉDOUARD.

Ce siége fut fatal; il détermina Édouard à passer en France, et priva Philippe de cent mille hommes qui auroient pu se trouver à la bataille de Crécy. Tout se préparoit alors dans les conseils de Dieu. « Mais, dit le grave historien qui a le mieux connu nos « antiquités, les adversités advenues à la France et les grandes « victoires du roi Édouard ne doivent persuader la justice de sa « querelle, mais être estimées châtiment des vices des François. « La restitution des pertes et conservation de l'état jusqu'à pré- « sent manifestent que ce n'a été ruine. »

Le duc de Normandie avoit fait serment de ne point abandonner le siége d'Aiguillon que la ville ne fût prise, à moins que son père ne le rappelât. Il fit partir le connétable d'Eu et Tancarville, pour rendre compte à Philippe de la résistance qu'il éprouvoit. Philippe retint auprès de lui ces deux seigneurs, et fit dire à son fils de

continuer le siége jusqu'à ce qu'il obligeât la ville à se rendre par la famine, puisqu'il ne la pouvoit emporter de force.

Cependant le roi d'Angleterre, instruit de ce qui se passoit en Guienne, se préparoit à secourir en personne le comte Derby. Il assembla, dans le port de Southampton, mille vaisseaux, quatre mille hommes d'armes, dix mille archers, seize mille hommes d'infanterie légère, dont dix mille étoient Gallois et six mille Irlandois. Il laissa le gouvernement de l'Angleterre aux archevêques de Cantorbéry et d'York, aux évêques de Lincoln et de Durham, et aux seigneurs de Percy et de Neville; il donna la garde particulière de la reine au comte de Kent, son cousin. Le vent étant devenu favorable, Édouard, vers la fin du mois de juin de l'an 1346, fit voile, avec toute son escadre, pour les côtes de Gascogne.

Il avoit auprès de lui, sur son vaisseau, Geofroy d'Harcourt et le jeune prince de Galles, qui entroit dans sa quinzième année. Les autres seigneurs embarqués étoient les comtes d'Hereford, de Northampton, d'Arundel, de Cornouailles, de Warwick, de Huntingdon, de Suffolk et d'Oxford. Parmi les barons et chevaliers, on comptoit Jean Louis et Roger de Beauchamp, Renauld et Cobham, les sires de Mortimer, de Mowbray, de Roos, de Lucy, de Felton, de Bradestan, de Moulton, de Man, de Basset, de Berkley et de Willoughby. D'autres combattants, qui devinrent dans la suite célèbres, Jean Chandos, Fitz-Warren, Pierre et James d'Audelay, Roger de Wettevalle, Barthélemy de Burgherst, Richard de Pembridge, étoient aussi à bord de *la Navée*, au simple rang de bacheliers. Il faut encore compter quelques étrangers, Oulphart de Ghistellé, du pays de Hainaut, et cinq ou six chevaliers d'Allemagne.

Pendant deux jours, les vaisseaux firent bonne route vers le port qu'ils cherchoient : s'ils eussent entré dans la Gironde, la France étoit sauvée, et la France devoit être perdue. Celui qui commande à la mer fit cesser le vent, par qui la flotte sembloit être favorisée; il en envoya un autre qui la refoula violemment sur la Cornouailles; on jeta l'ancre. Édouard attendit, implora le retour de la première brise, ne se doutant pas que la tempête qui soulevoit alors son pavillon le menoit à la victoire.

Nous avons dit que Geofroy d'Harcourt étoit embarqué sur *la Nef royale;* il n'avoit jamais été d'avis d'attaquer la France du côté de la Guienne, trop éloignée du centre de notre empire, et défendue, comme province frontière, par une multitude de châteaux; quelque chose sembloit avoir fait à ce traître la révélation

de la colère du Ciel : rien de plus intelligent que la vengeance et la haine. Quand Harcourt vit la flotte repoussée aux côtes d'Angleterre, il profita de cet accident pour ébranler la résolution d'Édouard. « Sire, lui dit-il, je vous ai toujours conseillé et je « vous conseille encore de prendre terre en Normandie. Personne « ne s'opposera à votre descente. Depuis longtemps les peuples « de ce canton sont sans armes, et ils n'ont jamais vu la guerre. « Toute la noblesse de la province est au siége devant Aiguillon. « Vous trouverez un pays ouvert, rempli de grosses villes non « fermées où vos soldats s'enrichiront pour vingt ans. Je vous « supplie de m'écouter, et je réponds du succès sur ma tête. »

L'oreille du roi s'inclina à ce conseil. Édouard ordonne de lever l'ancre; lui-même veut servir de pilote; il passe avec son vaisseau à la tête de la flotte, et fait tourner la proue vers les côtes de la Normandie. Des calamités de cent années furent le fruit de l'inspiration d'un moment et du changement des vents dans le ciel.

Les François, qui tant de fois portèrent le ravage dans les contrées étrangères, alloient à leur tour sentir l'abomination de la conquête. Depuis l'invasion des Normands, ils n'avoient point vu les ennemis dans le cœur de leur pays; et voilà qu'après quatre siècles un Normand leur ramenoit la désolation. Les mille vaisseaux anglois parurent devant La Hogue-Saint-Wast en Cotentin. Couvert de ses armes, entouré de ses chevaliers, Édouard, monté sur son grand vaisseau qui précédoit tous les autres, déployoit au vent les couleurs de l'Angleterre; elles étoient blanches alors, et nous portions le rouge. Il aborde sans obstacle, comme Geofroy d'Harcourt le lui avoit prédit, au port de La Hogue, le 12 juillet 1346. Près du cap de ce nom, les François, sous le règne de Louis XIV, versèrent leur sang pour remettre un monarque anglois sur le trône de ses pères.

La terre de Saint-Sauveur, qui appartenoit à Geofroy d'Harcourt, s'étendoit jusqu'à La Hogue. Du bord des vaisseaux anglois, Harcourt découvroit le lieu même de sa naissance, et les rivages remplis des souvenirs de sa jeunesse. En montrant à Édouard le pays qu'il alloit ravager, il pouvoit lui dire : « Voilà la tour de « l'église où j'ai été baptisé; voilà le donjon du château où j'ai été « nourri : là vos soldats pourront déshonorer le lit de ma mère; « ici, déterrer les os de mes aïeux. »

Quand Geofroy mit le pied sur la grève, comment put-il voir sans être ému les paysans fuir devant lui dans ces mêmes champs où il avoit passé son enfance, par ces mêmes chemins qui le con-

duisoient au toit paternel? Un historien représente Rome disant à Manlius Capitolinus : « Manlius, je t'ai regardé comme le plus « cher de mes fils quand tu renversas les ennemis du haut du Capi- « tole ; mais puisque tu déchires mon sein, va, malheureux, et « sois précipité comme ces Gaulois que tu as vaincus. »

La France, percée de coups, les yeux en pleurs, enveloppée dans son manteau déchiré, auroit pu crier à Geofroy d'Harcourt : « Faux et traître chevalier, je t'attends à Crécy sur le corps san- « glant de ton frère fidèle à sa patrie! En vain tu te repentiras ; « ton repentir ne durera pas plus que ton innocence. Traître de « nouveau, tu mourras foi-mentie, doublement flétri par ton « crime et par le pardon de ton roi. »

La flotte ayant jeté l'ancre, le débarquement se fit sur un rivage désert, image de ce qu'alloit devenir le sol de notre patrie sous les pas des Anglois. Édouard tomba, dit-on, en mettant le pied sur la grève, comme César en Afrique, comme Guillaume le Bâtard en Angleterre. Le sang lui sortit du nez. Les chevaliers, effrayés du présage, dirent au roi : « Chier sire, retrayez-vous en « votre nef, et ne venez mès huy à terre, car voici un petit signe « pour vous. » Édouard répondit joyeusement : « C'est un très « bon signe ; cette terre me desire. » Il y a des paroles et des aventures qui sont de tous les conquérants ; le même instinct et les mêmes mœurs distinguent les animaux de proie.

A l'endroit du débarquement, le roi d'Angleterre arma chevalier son jeune fils le prince de Galles : cette terre de France a la propriété de faire des héros, même parmi ses ennemis. Édouard nomma connétable le comte d'Arundel, et maréchaux Geofroy d'Harcourt et le comte de Warwick.

Le Cotentin forme une presqu'île : Édouard rangea ses soldats selon la nature du terrain qu'il avoit à parcourir : divisés en trois corps, deux de ces corps, c'est-à-dire les deux ailes de l'armée commandées par les deux maréchaux, marchoient l'un à droite, l'autre à gauche, au bord de la mer, en balayant les deux rivages de la presqu'île, tandis que le corps de bataille où se trouvoient Édouard, le prince de Galles et le connétable, s'avançoit au centre par le milieu des terres. Chaque soir les deux ailes se replioient et venoient camper sur les flancs de la *chevauchée* du roi. Le comte d'Huntingdon, demeuré sur la flotte avec six vingts hommes d'armes et quatre cents archers, avoit ordre de suivre rez les côtes le mouvement des troupes. Par cette belle disposition militaire, l'armée d'Édouard, se mouvant sur une seule et longue

ligne, et embrasant tout devant elle, se dérouloit lentement sur la France comme une mer de feu.

Rien n'échappa, par mer et par terre, aux ravages de ce monarque, qui se disoit roi des François, et qui venoit pour régner sur des François; par mer, tous les vaisseaux, depuis le plus grand navire jusqu'à la plus petite barque, furent pris et réunis à la flotte angloise; par terre, toutes les villes et les villages furent saccagés et brûlés. Barfleur succomba la première; et, quoiqu'elle se fût rendue sans coup férir, elle n'en fut pas moins pillée; elle perdit *or, argent et chers joyaux. Il se trouva si grande foison de richesses, que compagnons n'avoient cure de draps fourrés de vert.* Les habitants, enlevés de la ville, furent entassés sur la flotte angloise. Cherbourg fut incendié; le château se défendit; Montebourg, Valognes, Carentan, furent renversés de fond en comble.

Le corps de bataille ne faisoit pas moins de mal au milieu du pays. *Geofroy d'Harcourt alloit en avant de la bataille du roi avec cinq cents armures de fer et deux mille archers;* et comme il connoissoit bien sa patrie, c'étoit lui qui traçoit le chemin. Il trouva *le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de bleds et d'avoines, les maisons pleines de toutes richesses, riches bourgeois, chars, charrettes, chevaux, pourceaux, moutons, bœufs, qu'on nourrissoit dans ce pays-là, et les plus beaux biens du monde. Ceux du pays fuyoient devant les Anglois de tant loin qu'ils en oyoient parler, et laissoient leurs maisons et leurs granges toutes pleines. Ainsi par les Anglois étoit arse* (brûlé), *robé, gâté et pillé le bon pays de Normandie.* Saint-Lô, où il y avoit alors des manufactures de drap considérables, périt, et les trois corps de l'armée angloise, s'étant réunis, s'avancèrent dans la plaine de Caen. C'est par le récit des malheurs de la France que nous apprenons le curieux détail de sa culture et de son industrie intérieure à cette époque.

On n'avoit point ignoré à Paris l'armement des Anglois, mais on n'avoit pu deviner sur quel point tomberoit l'orage; on n'eut pas plutôt appris qu'il éclatoit au cœur du royaume, que Philippe se hâta d'envoyer à Caen le comte d'Eu, connétable de France, et le comte de Tancarville, nouvellement arrivés du siége d'Aiguillon. Ils se jetèrent dans la ville, accompagnés de quelques hommes d'armes; ils y trouvèrent Guillaume Bertrand, évêque de Bayeux, qui s'y étoit renfermé avec la noblesse restée au pays. Caen étoit une ville marchande et peuplée, *pleine de riches bourgeois, de nobles dames et de belles églises;* mais ses murailles étoient ouvertes en plusieurs endroits, et son château, assez fort,

ne défendoit la ville que d'un côté. Trois cents Génois, commandés par le seigneur de Wargny, en formoient toute la garnison. C'étoit déja un grand progrès en administration que de pouvoir entretenir, comme Philippe le faisoit alors, cent mille hommes en Gascogne; mais le système des troupes soldées n'étant pas encore établi, le demeurant du royaume se trouvoit sans défense régulière. Le moyen-âge, qui n'eut point d'armée permanente, étoit dans l'état le plus favorable à la liberté, et, par le défaut de lumières, ce fut un temps de servitude : quand les lumières s'étendirent, les soldats arrivèrent.

La flotte angloise étoit parvenue à l'embouchure de l'Orne, petite rivière qui passe à Caen. Édouard, logé à deux lieues de la ville, s'attendoit à trouver quelque résistance. Le comte de Tancarville vouloit, avec raison, qu'on se contentât de défendre le pont sur l'Orne, le château, le corps de la ville, et qu'on abandonnât les faubourgs; les bourgeois dirent qu'ils se sentoient assez forts pour combattre le roi d'Angleterre en rase campagne. Le connétable appuya cette bravade; et, par tout ce qui suivit, il se fit accuser d'incapacité, de lâcheté ou de trahison. Il avoit jadis reçu des graces et des présents d'Édouard; pendant sa captivité en Angleterre, les caresses de ce prince achevèrent de le rendre suspect. Il faut des succès sur le trône, et Philippe ne connoissoit que des revers : le malheur délie les hommes du serment de fidélité.

Édouard, au soleil levant, prêt à exterminer une cité, entendit la messe; peu de temps après, en violant les tombeaux et en massacrant les peuples, il fit faire un magnifique service aux gentilshommes normands décapités pour la félonie de Geofroy d'Harcourt.

Cependant les bourgeois de Caen, rangés en bataille, ne tinrent pas ce qu'ils avoient promis. Aussitôt qu'ils virent approcher les bannières des Anglois, et qu'ils entendirent siffler les flèches, ils fuirent. Les ennemis entrèrent pêle-mêle avec eux dans la ville, car la rivière étoit si basse, qu'on la passoit partout à gué. Le connétable se retira à *sauveté* avec le comte de Tancarville, sous une porte à l'entrée du pont devant l'église de Saint-Pierre. Quelques chevaliers et écuyers se réfugièrent dans le château. Le connétable, monté aux créneaux, aperçut, en regardant le long de la grande rue, les archers anglois tuant les habitants et n'en recevant aucun à merci. Parmi ces soldats il reconnut un chevalier borgne, Thomas Holland, avec lequel il avoit autrefois contracté

amitié dans les guerres de Prusse et de Grenade. Il l'appela, et se rendit à lui avec le comte de Tancarville et une vingtaine de chevaliers.

Les habitants, voyant qu'on ne leur faisoit aucun quartier, se barricadèrent et commencèrent à se défendre; ils jetoient par les fenêtres et du haut des toits, sur les Anglois, des meubles, des briques et des pierres. Les Anglois enfonçoient les portes, se frayoient un chemin avec le fer et le feu, violoient les femmes au milieu des flammes, et massacroient tout, sans distinction d'âge, de sexe et de condition. Chaque maison étoit l'occasion d'un siége où se répétoient les horreurs accomplies dans une ville prise d'assaut. Plus de cinq cents Anglois avoient péri dans ce tumulte. Édouard, devenu furieux, ordonne qu'on passe tous les François au fil de l'épée, et qu'un vaste incendie couronne l'œuvre. Geofroy d'Harcourt se trouvoit présent lorsque cet ordre fut donné; pour la première fois, il sentit quelques remords : il représenta au monarque étranger qu'il lui restoit encore un grand pays à traverser, et Philippe à combattre; qu'il lui importoit de ménager ses soldats; que les bourgeois de Caen, poussés au désespoir, vendroient chèrement leur vie; que si, au contraire, on usoit de miséricorde, il se chargeoit, lui, d'Harcourt, de réduire la ville en peu d'heures.

Ce conseil, auquel Édouard obtempéra, en épargnant quelques maux particuliers, fit un mal général à la France. Au commencement d'une invasion, un exemple de dévouement enflamme les cœurs, les fait palpiter de vertu et de gloire, inspire cet enthousiasme qui rend une nation invincible : les trois cents Spartiates sauvèrent la Grèce aux Thermopyles. Harcourt chevaucha de rue en rue, commandant, de par le roi d'Angleterre, que nul, sous peine de la *hart*, ne fût assez hardi pour mettre le feu aux maisons, violer les femmes, tuer les hommes qui ne feroient point de résistance. Les bourgeois cessèrent aussitôt le combat, et ouvrirent leurs portes. Alors commença une espèce de pillage régulier qui dura trois jours. Édouard se réserva sur la part du butin les joyaux, la vaisselle d'argent, la soie, les toiles et les draps. Il acheta de Thomas de Holland, pour la somme de vingt mille nobles, le connétable et le comte de Tancarville. Ces deux seigneurs furent embarqués sur le grand vaisseau de la flotte angloise avec soixante chevaliers prisonniers, et trois cents bourgeois, dont on espéroit tirer rançon quoiqu'ils eussent déja tout perdu. Le vaisseau porta à Londres les captifs et les dépouilles les plus précieuses. C'étoit

une amorce au reste des Anglois pour accourir au sac de la France.

Caen renfermoit le tombeau de Guillaume le Bâtard ; le sol où ce tombeau se trouvoit placé avoit été jadis disputé aux os de ce prince par un bourgeois nommé Ascelin, lequel disoit que ce sol, propriété de son père, lui avoit été ravi contre toute justice par Guillaume vivant. Les enfants des compagnons que Guillaume avoit menés à la conquête de l'Angleterre revenoient conquérir et profaner ses cendres.

Deux cardinaux légats, qu'Édouard ne voulut point écouter, furent témoins de la ruine de Caen. On a déja remarqué, et l'on fera remarquer encore les efforts du saint-siége pour arrêter l'effusion du sang dans ces guerres cruelles. Rien n'étoit plus touchant que de voir des hommes de miséricorde suivant partout des hommes de sang, essayant de faire tomber les armes de leurs mains, suppliant avant le combat, pleurant après la victoire, toujours rebutés, jamais las, colombes de paix errant de champ de bataille en champ de bataille avec les vautours.

Philippe rassembloit à Saint-Denis une armée. Les princes ses vassaux, ses alliés ou ses amis, se hâtoient de se réunir à lui. Le comte de Beaumont, Jean de Hainaut, depuis peu réconcilié à la France, accourut avec un grand nombre de chevaliers ; le duc de Lorraine amena trois cents lances ; les comtes de Savoie, de Salbruges, de Flandre, de Namur, de Blois, toute la noblesse qui ne se trouvoit pas au siége d'Aiguillon, se rendirent à Saint-Denis. Jean, roi de Bohême, étoit alors dans ses états : son fils Charles venoit d'être élu empereur ; l'ancien empereur excommunié, Louis de Bavière, inquiétoit le nouvel empereur ; le roi de Bohême avoit perdu la vue ; tant de raisons paroissoient le devoir retenir en Allemagne ; mais, quand il reçut les courriers de Philippe, ses ministres le voulurent en vain arrêter. Ce vieux monarque, qui est devenu le modèle de la loyauté, dit à ses barons : « Ah ! ah ! quoi-« que aveugle, je n'ai mie oublié les chemins de France. Je veux « aller défendre mes chers amis et les enfants de ma fille, que les « Angleches veuillent rober. » Jean partit en effet avec son fils Charles, et vint trouver Philippe.

Édouard avoit quitté Caen. Les seuls titres des chapitres de nos chroniques donnent une idée de sa marche, *des maux que les Anglois firent en Normandie*, *comment telle ville fut pillée*, *comment tout le pays fut ars, essilé et robé*. Il prit d'abord la route d'Évreux ; mais cette ville étant fermée, il ne l'attaqua pas. Il emporta et in-

cendia Louviers, déja connue par ses manufactures de draps; de là il s'avança vers Rouen; les comtes d'Évreux et d'Harcourt y commandoient. Geofroy d'Harcourt put voir flotter sur les murs de Rouen la bannière de son frère.

Philippe avoit fait rompre tous les ponts de la Seine depuis Paris jusqu'à Rouen; lui-même, descendu de Par[illegible] avec son armée, se trouvoit à Rouen à l'instant où les Anglois se présentèrent de l'autre côté de la Seine. Édouard passa sans insulter la ville, dont la rivière le séparoit; il épioit l'occasion d'entrer en Picardie pour se retirer dans le Ponthieu, qui lui appartenoit. Il remonta la Seine, continuant ses ravages; Philippe marchoit sur le bord opposé, réglant ses mouvements sur ceux des ennemis : on les suivoit à la trace du sang et à la clarté des embrasements. Ils brûlèrent Pont-de-l'Arche, Vernon, Mantes et le faubourg de Meulan; des fourrageurs pénétrèrent dans le pays chartrain. L'armée angloise parvint ainsi jusqu'à Poissy, dont le pont avoit été détruit; malheureusement il en restoit encore les piles et les attaches, ce qui facilita son rétablissement : Philippe arriva à Paris en même temps qu'Édouard à Poissy. La civilisation des temps modernes a fait cesser ces désastres à plaisir de l'ancienne guerre; mais les Barbares eux-mêmes avoient rarement mené une invasion avec une aussi complète absence d'humanité que cette course sanglante d'Édouard.

Des partis anglois se répandirent dans les environs de Poissy. Le château de Saint-Germain-en-Laye, Nanterre, Ruel, Saint-Cloud, Neuilly, furent réduits en cendres. La nuit, à Paris, on apercevoit dans le ciel la réverbération des flammes, et le jour, du haut des tours de Notre-Dame, on découvroit les villages aux grosses fumées qui s'en élevoient. Depuis la descente des premiers Normands, un tel péril n'avoit point approché des Parisiens; comme les citoyens de Lacédémone avant le temps d'Épaminondas, leurs femmes n'avoient point vu les feux d'un camp ennemi. Aujourd'hui, Paris a reçu l'étranger dans ses murs, et Sparte sort de ses ruines.

Philippe voulut s'aller mettre à la tête de son armée à Saint-Denis. La foule se jeta à ses pieds. « *Haa! sire et noble roi, que* « *voulez-vous faire? Vous voulez laisser la noble cité de Paris. Les* « *ennemis sont à deux lieues près. Tantôt seront en cette ville. Quand* « *vous en serez parti, nous n'aurons personne qui nous défende contre* « *eux.* » Le roi répondit : « *Bonnes gens, ne craignez pas les Anglois,* « *ils ne vous approcheront pas de plus près. Je vais à Saint-Denis*

« devers mes gendarmes, car je veux chevaucher contre les Anglois et « les combattre. »

Ces paroles calmèrent peu les esprits : les frayeurs du peuple sont presque toujours mêlées de sédition et de folie; d'un côté on ne vouloit pas que le roi s'éloignât, parceque Paris étoit sans défense; de l'autre, on se refusoit aux mesures nécessaires pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Paris n'étoit point encore entouré de remparts, ou ceux qu'avoit élevés Philippe-Auguste n'existoient plus : le roi ordonna de faire des retranchements. Il falloit abattre quelques maisons; les propriétaires s'y opposèrent : remarquez cette force de la liberté civile, dans un temps où la liberté politique n'étoit rien. Le peuple prend le parti des propriétaires; le roi de Bohême accourt avec cinq cents chevaux pour calmer la sédition : on n'y parvient qu'en abandonnant l'ouvrage.

A ces émeutes, aux mutineries des hommes qui, n'ayant rien à perdre, se réjouissent des calamités publiques, se mêloient d'autres troubles et d'autres confusions : tout étoit plein de traîtres payés du prix des rapines d'Édouard; ces traîtres s'augmentoient du troupeau des foibles, de ces gens sans cœur et sans caractère, alliés naturels des méchants, sorte de traîtres que font la peur et l'adversité. Plusieurs commençoient à croire que le roi d'Angleterre avoit des droits au trône de France, puisqu'il étoit victorieux.

L'intérêt étoit puissant, et grand le spectacle : Édouard à Poissy, au berceau de saint Louis; Philippe à Saint-Denis, au tombeau du même roi; tous deux prêts à s'élancer de ces barrières pour se disputer le sceptre du monarque qui avoit emporté sa couronne dans le ciel.

A en juger par les apparences, le bon droit alloit triompher. Tant qu'Édouard n'avoit trouvé aucun obstacle, il s'étoit avancé en abîmant le pays; mais il lui fallut songer à la retraite aussitôt que Philippe parut, de même que le loup, dit Mézeray, après avoir fait un grand carnage dans une bergerie, entendant aboyer les mâtins, ne tâche qu'à se retirer dans le bois. La retraite n'étoit pas facile. Édouard n'auroit osé se jeter sur une ville comme Paris, appuyée d'une armée de cent mille hommes. Retourner en arrière? il eût été aussitôt poursuivi sur un sol mis à nu. Tenir au premier projet de se cantonner dans le Ponthieu? la Seine, dont les ponts étoient rompus, barroit le chemin au prince anglois; et même, quand il l'auroit passée, il se trouveroit renfermé entre

les eaux de cette rivière, celles de l'Oise, le cours de la Somme et l'armée françoise à Saint-Denis. C'étoit pourtant le seul plan qui présentât quelque chance de succès.

Il y avoit quatre jours qu'Édouard préparoit en secret les matériaux nécessaires au rétablissement du pont de Poissy ; il répandoit le bruit que, ne pouvant traverser la Seine dans l'endroit où il cantonnoit, il tenteroit le passage au-dessus de Paris. Le jour de l'Assomption, il chôma, à l'abbaye des Dames, la fête de la Vierge ; il affecta de donner un grand repas ; il y présida vêtu d'un habit sans manches, de drap d'écarlate fourré d'hermine, comme auroit pu faire saint Louis tranquille au sein de son royaume et au lieu de sa naissance : ses troupes avoient reçu l'ordre de se mettre en mouvement pour tourner Paris. Trompé par cette disposition et ces faux rapports, Philippe étoit venu camper au pont d'Antony, afin de couper le chemin aux ennemis. Il n'eut pas plutôt quitté Saint-Denis qu'Édouard, exécutant une contre-marche, revint passer la Seine à Poissy sur le pont qui avoit été rétabli avec une diligence merveilleuse. L'avant-garde des Anglois, sous le commandement de Geofroy d'Harcourt, étoit à peine de l'autre côté de la Seine qu'elle rencontra les milices d'Amiens, conduites par quatre chevaliers de Picardie : Harcourt attaqua ces communes qui se défendirent vaillamment ; mais elles furent défaites, et leurs bagages pris ; douze cents *bonnes gens* demeurèrent sur la place après avoir affronté les premiers les destructeurs de leur pays. Telles étoient ces communes qui formoient le fond de la véritable nation françoise, et dont notre ancienne histoire, à sa honte éternelle, ne parla jamais que pour les traiter de *ribaudailles* et de *pédailles*.... Ces nobles si hautains étoient-ils plus braves sous leurs corsets et leurs casques de fer, à l'épreuve de la flèche et de la lance, que ces paysans armés d'un bâton ou d'un fauchard, exposés demi-nus à la charge de ces centaures de bronze ? Le moment n'étoit pas loin où la poudre allumée à Crécy alloit égaliser les périls, niveler les rangs sur le champ de bataille, et permettre enfin à la gloire d'inscrire le peuple françois dans ses propres fastes.

Philippe n'apprit qu'au bout de deux jours la levée des tentes angloises : bien qu'il eût en tête un général plus habile que lui, il avoit un grand courage et ne manquoit point de capacité dans la guerre ; on ne peut attribuer une partie de ses incroyables fautes et du succès de ses ennemis, qu'à ce vertige d'infidélité qui avoit saisi une partie de ses sujets : tant il est vrai que la loi

salique n'étoit pas encore évidente à tous les esprits. Il reconnut alors, dit un historien, qu'il étoit environné de traîtres, lesquels le trompoient par de faux rapports, et donnoient avis aux Anglois de toutes ses démarches. Désespéré d'avoir laissé échapper sa proie, il se mit à sa poursuite. Il envoya offrir la bataille à Édouard ou dans la plaine de Vaugirard, s'il y vouloit venir, ou entre Pontoise et Franconville, s'il se vouloit arrêter et l'attendre. Édouard fit répondre qu'il n'avoit point de conseil à prendre d'un ennemi: il continua sa route.

Arrivé aux champs de Beauvais, il les faucha comme le reste, passa sous les murs de Beauvais, dont il brûla et pilla les faubourgs; la ville fut courageusement défendue par l'évêque. L'abbaye de Saint-Lucien, fondée par Khildérik, étoit, après Saint-Germain-des-Prés, le plus ancien édifice religieux de la France; Édouard y prit ses quartiers: comme il s'en éloignoit le lendemain, il vit, en regardant derrière lui, les flammes s'élever des tourelles de ses hôtes; il fit pendre quelques-uns des incendiaires. Il s'étoit ravisé par politique, et avoit commandé de respecter les églises; ordres dérisoires qui ne trompèrent point le ciel, et que n'écouta point le soldat.

Ainsi périssoient la patrie, ses cités, ses hameaux, les temples de sa religion, les monuments de ses rois. Crécy alloit couronner tant de désastres, et terminer la marche triomphale d'Édouard au travers des ruines.

De l'abbaye de Saint-Lucien il vint loger à Milly, de Milly à Grand-Villiers; il défila devant Dargies, brûla le château et fourragea le pays d'alentour. La ville de Poix fut trouvée sans défense: il n'étoit demeuré dans ses deux châteaux que deux *belles damoiselles*, filles du seigneur de Poix : elles auroient été déshonorées sans le sire de Basset et Jean Chandos, qui les menèrent au roi d'Angleterre. Les bourgeois de Poix se rachetèrent du pillage pour une somme considérable; mais le lendemain il s'éleva des contestations qui furent suivies du massacre général des habitants. Enfin Édouard vint camper à Airaines, et il envoya ses maréchaux chercher un passage sur la Somme.

Là auroient dû finir ses succès et commencer ses expiations: Philippe, accouru à marches forcées, étoit prêt à paroître à la tête de cent mille hommes animés, comme leur roi, de la plus juste vengeance.

Les Anglois n'avoient guère plus de trente mille combattants; ils étoient fatigués d'une longue route, et embarrassés de leur

butin : traqués entre la mer, l'armée françoise et la rivière de Somme, dont les ponts étoient rompus ou gardés, ils croyoient toucher au moment de leur perte. Les maréchaux anglois avoient en vain tenté de forcer le pont de Rémy, celui de Long en Ponthieu, et celui de Péquigny. N'ayant pu découvrir aucun passage sur la Somme, ils vinrent rendre compte à Édouard de leurs inutiles recherches. Philippe dans ce moment entroit à Amiens.

Le roi d'Angleterre, se repentant de ses triomphes, envoya proposer une suspension d'armes; il offroit de rendre ce qu'il avoit pris; mais pouvoit-il rendre la vie aux laboureurs, aux bourgeois paisibles, aux familles innocentes immolées à son ambition? Tant de calamités devoient-elles être regardées comme jeux de rois, qui ne laissent plus de traces quand il plaît à ces rois de les interrompre? Chef et père de la patrie, le monarque, plein de douleur et de ressentiment, refusa tout. Un historien dit que Philippe, en n'acceptant pas les propositions d'Édouard, devint injuste et se rendit coupable des malheurs de la France: c'est abuser de l'esprit philosophique, et juger de l'événement par le succès. Philippe devoit obtenir pour ses peuples une réparation solennelle; il devoit essayer de donner aux étrangers une leçon durable, en leur apprenant quel seroit leur sort, s'il leur prenoit jamais envie de renouveler ces incursions de brigands. Un ennemi d'aussi mauvaise foi qu'Édouard n'auroit pas plutôt échappé au péril, qu'il eût recommencé ses ravages. Mais la bataille de Crécy fut malheureuse. La fortune ne suit pas toujours la justice; les droits de la seconde ne sont pas moins réels, quoique abandonnée de la première.

Or, le roi d'Angleterre, dit Froissart, *étoit moult pensif à Airaines. Si ouït messe avant le soleil levant, lors fit sonner ses trompettes de délogement.* Il traversa le pays de Vimeu et s'approcha d'Abbeville. Il brûla un gros village aux environs, et vint gîter à l'hôpital d'Oisemont. Philippe, parti d'Amiens, étoit, à une heure de l'après-midi, à Airaines. Il y trouva des *pourveances de chair en hastées, pain et pâtes en four, vin en tonneaux et en barils, et moult de tables mises que les Anglois avoient laissées.* Les deux maréchaux d'Édouard, descendus le long de la Somme jusqu'à Saint-Valery, toujours pour s'enquérir d'un passage, revinrent le soir dire à leur maître qu'ils n'avoient pas été plus heureux qu'auparavant. Si Philippe avoit eu seulement l'avance de quelques heures, ou si le gué de Blanque-Taque eût été mieux gardé, c'en étoit fait des Anglois.

Ce monarque et cette armée, qui avoient causé tant d'épou-

vante, ressentoient à leur tour la terreur qu'ils avoient inspirée. Perdu de réputation comme général, méprisé comme roi, abhorré comme homme, Édouard alloit finir de la fin d'un aventurier et d'un incendiaire. La défaite en faisoit un chef sans mérite, sans prévoyance, sans courage; le triomphe en fit un capitaine illustre : le succès semble être le génie, un moment sépare la honte de la gloire.

Il étoit nuit; personne, dans le camp anglois, ne dormoit : ceux-ci regrettoient le butin qu'ils alloient perdre; ceux-là pleuroient leurs femmes, leurs enfants, leur patrie. Les soldats qui avoient exploré la rivière en faisoient des récits effrayants; d'autres croyoient entendre déja les clameurs de l'armée françoise, laquelle s'étoit promis de ne faire aucun quartier à l'ennemi; serment que Philippe avoit prononcé dans la colère, et qu'il eût rétracté dans la victoire.

Les chefs n'étoient pas en de moindres alarmes; acculé à la mer, et retiré sous sa tente comme une bête noire dans sa bauge, Édouard rouloit en silence autour de lui des regards sombres qui s'attendrissoient en tombant sur son fils : ce prince adolescent, destiné à devenir le modèle de la chevalerie, étoit, sans le savoir, à la veille de sa renommée, et déja comme tout brillant de l'aurore de cette gloire qui s'alloit lever pour lui. Son armure noire, donnant une bonne grace particulière à sa haute taille et à sa jeunesse, relevoit encore la blancheur de son teint; car il étoit grand et pâle, tel qu'on a représenté depuis le capitaine Bayard, mais il fut plus beau.

Édouard, pour prendre une dernière résolution, assemble aux flambeaux son conseil : inspiré par la mauvaise fortune de la France, il fait amener devant lui des prisonniers du pays de Vimeu et de Ponthieu; il s'informe s'ils ne connoîtroient point un gué au-dessous d'Abbeville, promettant à quiconque indiqueroit ce gué la liberté et celle de vingt autres captifs. Parmi ces malheureux se trouvoit un valet appelé Gobin-Agace; l'histoire a retenu son nom ignoble, comme celui d'un de ces hommes de perdition que la Providence emploie lorsqu'elle veut châtier les empires.

Ce valet déclara qu'il existoit un gué où douze soudoyers pouvoient passer de front à plusieurs endroits, deux fois par jour, à mer basse. Le fond de ce gué étoit composé d'un gravier blanc et dur, d'où lui étoit venu le nom de Blanque-Taque, ou de Blanche-Tache, ou de Blanche-Cayeux. Le valet ajouta qu'on le pouvoit

traverser avec des chariots, et que les hommes n'y avoient de l'eau que jusqu'au genou. « *Compains*, s'écria Édouard transporté de « joie, *si je trouve vrai ce que tu dis, je te quitterai ta prison à toi et à* « *tous tes compagnons, et je te baillerai cent écus nobles.* » Et Gobin-Agace lui répondit : « *Sire, oyle en péril de ma tête.* »

Aussitôt Édouard ordonne à ses capitaines de se tenir prêts. A minuit la trompette sonne; *sommiers sont troussés, chars chargés;* on prend les armes. Au point du jour les Anglois quittent Oisemont et commencent à défiler : Gobin-Agace servoit de guide; Harcourt étoit à l'avant-garde : deux François marchoient à la tête de la fuite de nos ennemis. Le soleil se levoit lorsqu'on atteignit le gué. Si la joie des Anglois avoit été grande quand ils s'étoient flattés de franchir la Somme, ils retombèrent dans le désespoir en arrivant sur ses bords : la mer étoit haute; le flux couloit à pleines rives. De l'autre côté du fleuve, on apercevoit douze mille François rangés en bataille, et commandés par ce brave Godemar du Fay qui avoit si vaillamment défendu Tournay. Philippe, prévoyant que l'ennemi découvriroit le gué de Blanche-Tache, avoit détaché de son armée mille hommes d'armes et six mille archers génois. Ce corps, auquel se réunirent les communes d'Abbeville, passa la Somme à Saint-Seigneur, et descendit à Blanche-Tache.

Quatre longues heures s'écoulèrent avant que le gué devînt praticable. Le monarque anglois donne alors le signal, commande aux deux maréchaux Warwick et d'Harcourt de traverser la Somme, *bannière au vent, au nom de Dieu et de saint Georges, les plus bachelereux et les mieux montés devant.* Édouard, suivi du prince de Galles, se jette dans l'eau l'épée à la main. Les chevaliers françois, au bord opposé, baissent la lance, viennent à la rencontre, et reçoivent chaudement l'ennemi. Un combat s'engage dans le lit même de la rivière. Le péril des Anglois étoit imminent : ils n'avoient plus que deux heures pour accomplir le passage de leurs troupes, chariots et bagages; le flux revenant les eût engloutis. Sur la rive qu'ils quittoient, on commençoit à apercevoir les coureurs de l'armée de Philippe. La nécessité double les forces et le courage des ennemis; leurs archers chassent à coups de flèches les archers génois qui longeoient la rive droite de la Somme. Harcourt et Warwick atteignent le bord avec quelques escadrons, chargent les François, les culbutent, gagnent un terrain où se forme derrière eux l'armée d'Édouard à mesure qu'elle sort de l'eau. Alors les milices commandées par du Fay prennent la fuite, et lui-même est obligé de se retirer.

A peine l'ennemi étoit-il passé, que l'avant-garde de notre armée entra au campement abandonné des Anglois; elle s'empara des chariots et prit trois ou quatre cents traînards. On auroit pu exercer des représailles sur ces brûleurs de chaumières : on leur accorda la vie. Philippe arrive, voit Édouard de l'autre côté de la Somme et le veut suivre; mais, déja montante, la marée noyoit le gué; il fallut perdre un jour pour rétrograder et traverser la rivière à Abbeville. Édouard effectua le passage le 24 d'août 1346, jour de Saint-Barthélemy.

Tel est le récit que Froissart, et plusieurs auteurs après lui, font de la rencontre de Blanche-Tache; mais le continuateur de Nangis et l'auteur anonyme de la chronique de Flandre affirment que Godemar du Fay se retira sans combattre. Mézeray ajoute qu'il étoit parent de Geofroy d'Harcourt, et qu'il se vendit à Édouard; il est certain que Philippe voulut dans la suite le faire pendre comme traître. Mais la colère du roi, excitée par le malheur, et le témoignage de deux historiens qui adoptent tous les bruits populaires, ne suffisent pas pour détruire le récit circonstancié de Froissart, pour déshonorer la mémoire d'un vieux capitaine qui avoit donné tant de preuves de courage et de fidélité. Philippe avoit cent mille combattants; si, au lieu de douze mille hommes, il en eût envoyé trente mille au gué de Blanche-Tache, nombre égal à celui de l'armée d'Édouard, il est probable que les Anglois étoient perdus.

Édouard, ayant passé le gué, rendit graces à Dieu, fit appeler Gobin-Agace, le délivra avec tous ses compagnons, lui donna les cent nobles promis et un roussin.

L'ennemi alloit entrer dans des plaines ouvertes où les François ne manqueroient pas de l'atteindre; il ne pouvoit vivre que de pillage, et ce pillage retardoit sa marche. Si Édouard pressoit sa retraite avec une armée harassée, devant des troupes fraîches et supérieures en nombre, cette retraite ne tarderoit pas à devenir une fuite; il savoit que les communes de Flandre lui envoyoient un secours de trente mille hommes. Ces diverses considérations le déterminèrent à ne rien précipiter, à choisir seulement de fortes positions pour se mettre à l'abri de Philippe, ou le combattre avec avantage.

Dans cette résolution, qui annonçoit les vues et les talents d'un capitaine, il désigna à son premier campement une hauteur qui domine Crécy, village à jamais fameux, au bord de la petite rivière de Maye. Le comté de Ponthieu avoit été donné en dot à

Isabelle, fille de Philippe le Bel et mère d'Édouard. Le roi d'Angleterre prit à bon augure de se défendre, s'il étoit attaqué, sur une terre maternelle qui sembloit devoir l'aimer. Les hommes se trouvent plus forts quand ils peuvent s'autoriser de quelque chose qui ressemble à la justice.

Philippe, qui craignoit de voir encore échapper l'ennemi, ne fit prendre aucun repos à ses troupes; elles défilèrent sur le pont d'Abbeville. Logé à l'abbaye de Saint-Pierre de cette ville, le roi donna à souper aux princes, dont la plupart firent alors ce que les martyrs chrétiens appeloient le *repas libre*, le dernier repas avant d'aller mourir. Le 25 août 1346, au lever de l'aurore, l'armée françoise tout entière avoit passé la Somme. A sa tête étoient quatre rois: Philippe le Fortuné, roi de France; Jean l'Aveugle, roi de Bohême; Charles, son fils, élu empereur, dit roi des Romains, et le roi détrôné de Majorque. On y voyoit encore le comte d'Alençon, frère du roi, qui fut cause de la perte de la bataille; le comte de Blois, son neveu; Louis, comte de Flandre, et son jeune fils; les comtes de Sancerre, d'Auxerre; Jean de Hainaut, comte de Beaumont; les ducs de Lorraine et de Savoie, toute la noblesse qui n'étoit pas au siége d'Aiguillon, et parmi les écuyers et chevaliers, Harcourt, frère aîné de Geofroy d'Harcourt.

Trompé par un faux rapport en sortant d'Abbeville, Philippe crut que les Anglois avoient abandonné Crécy : il avoit déja fait deux lieues sur une route opposée, lorsqu'il apprit qu'Édouard gardoit ses premières positions. Il fallut faire halte, changer de chemin, et envoyer reconnoître l'ennemi. Miles Desnoyers, porte-oriflamme, les seigneurs de Beaujeu, d'Aubigny et de Basèle, dit le Moine, furent chargés de cette mission.

L'armée angloise, divisée en trois corps, couvroit la colline de Crécy; au sommet de cette colline étoit un bois qu'Édouard avoit fait environner d'un fossé, et dans lequel on avoit enfermé les bagages et les chevaux; Édouard avoit mis à pied les hommes d'armes, excepté quelque douze cents chevaliers jetés sur les deux ailes de l'infanterie. Le bois formoit un dernier retranchement, lequel n'eût pourtant servi que d'abattoir, et non d'abri, aux soudoyers qui s'y seroient retirés, en cas de défaite. La gauche des Anglois étoit couverte par la forêt de Crécy, la droite par le village de ce nom, des ouvrages de terre et des arbres gisants : leur front demeuroit libre, mais étroit, de sorte que l'armée assaillante y devoit perdre l'avantage du nombre.

Les trois corps échelonnés dessinoient trois croissants parallèles sur la colline; chacun de ces corps étoit subdivisé en trois lignes : la première, d'archers; la seconde, d'infanterie galloise et irlandoise; la troisième, d'hommes d'armes ou de cavalerie à pied.

Le premier corps, servant d'avant-garde presque au bas de la colline, comptoit huit cents hommes d'armes, un tiers d'infanterie et deux mille archers : il étoit commandé par le prince de Galles, ayant auprès de lui Geofroy d'Harcourt, les comtes de Warwick et de Kenfort, Chandos, le sire de Man, et toute la fleur de la chevalerie.

Le deuxième corps, placé au-dessus du premier, étoit fort de huit cents hommes d'armes et de douze cents archers : il avoit pour chefs les comtes de Northampton et d'Arundel.

Le troisième corps couronnoit la colline, sous le commandement immédiat d'Édouard; il se composoit de sept cents hommes d'armes et deux mille archers. C'étoit peut-être au centre de ce corps qu'étoient cachées des machines inconnues.

Ainsi, pour remporter la victoire, Philippe se voyoit forcé de percer, en gravissant une pente, neuf lignes formidables.

Le soir, veille de la bataille, Édouard donna un grand souper à ses comtes et barons : lorsque ceux-ci se furent retirés, il entra dans son oratoire dressé sous une tente, et resta seul à genoux devant l'autel jusqu'à minuit. Sa prière faite, il se jeta sur une peau de brebis, et se releva le 26 à la pointe du jour : il entendit la messe et communia avec le prince de Galles. La plupart de ses gens se confessèrent, et se mirent en état de paroître devant Dieu : Philippe en avoit fait autant à l'abbaye de Saint-Pierre, à Abbeville. En ce temps-là, la prière prononcée sous le casque n'étoit point réputée foiblesse, car le chevalier qui élevoit son épée vers le ciel demandoit la victoire et non la vie.

Oraison faite et messe ouïe, les trois corps reprirent leurs places les uns au-dessus des autres, ainsi qu'il a été dit, chaque chevalier sous sa bannière, formant sur la colline un spectacle magnifique. Édouard, monté sur un petit palefroi, un bâton blanc à la main, *adextré* de ses maréchaux, alla *tout le pas* de rang en rang, *admonestant comtes, barons, chevaliers, écuyers, soudoyers, à garder leur honneur et à bien faire la besogne, et disoit ces langages en riant si doucement de si liée* (joyeuse) *chère*, que les plus timides étoient rassurés en le regardant. Quand il eut ainsi visité les trois batailles, il se retira à l'heure de *haute tierce* (environ midi) à celle qu'il commandoit en personne, et d'où il pourroit voir tous les

événements du combat. L'armée but et mangea par ordre des maréchaux, après quoi les soldats s'assirent à terre sans quitter leurs rangs, bacinets et arcs devant eux, attendant l'ennemi.

Le porte-oriflamme, Miles Desnoyers, les seigneurs de Beaujeu, d'Aubigny et de Basèle, envoyés par Philippe à la découverte, trouvèrent les ennemis assis de la sorte, comme des moissonneurs prêts à couper un champ de blé sur une colline; les Anglois aperçurent les chevaliers françois et les laissèrent tout examiner à loisir : cette supériorité de sang-froid et de confiance annonçoit déja de quel côté passeroit la fortune. Édouard avoit surtout défendu, sous quelque prétexte que ce fût, de rompre les files. Il comptoit avec raison sur la bouillante ardeur de nos soldats; on avoit déja appris à nous vaincre par l'excès de notre courage.

Le tumulte et la confusion de notre armée formoient un triste contraste avec le calme et la régularité de l'armée ennemie; nous avions mille intrépides capitaines, pas un général. Dès les premiers mouvements, on n'avoit point été d'accord sur l'ordre à tenir. Les arbalétriers génois étoient derrière la cavalerie, à la queue de la colonne : le roi de Bohême représenta qu'on faisoit trop peu de cas de ces étrangers, qu'il connoissoit leur valeur, et qu'eux seuls devoient être opposés aux archers anglois. La majesté de ce vieux roi et son expérience dans la guerre persuadèrent Philippe; il fit passer les Génois à la tête des troupes; mais l'impétueux comte d'Alençon murmura de cette disposition, qui l'empêchoit de se trouver le premier sur l'ennemi.

L'armée françoise, lorsqu'elle avança vers Crécy, se trouvoit divisée de la sorte : quinze mille arbalétriers, presque tous Génois, commandés par Charles Grimaldi et Antoine Doria, formoient l'avant-garde; Charles, comte d'Alençon et frère du roi, suivoit avec quatre mille hommes d'armes; le roi venoit ensuite conduisant le corps de bataille, également composé de cavalerie, où se trouvoient les rois étrangers et la haute noblesse. Le duc de Savoie, nouvellement arrivé avec mille chevaux, menoit l'arrière-garde conjointement avec le roi de Bohême. Une infanterie innombrable erroit au hasard dans la campagne, obstruant les chemins et gênant les troupes régulières. Chaque homme à cheval étoit accompagné de trois ou quatre fantassins pour le servir, comme de nos jours dans les corps de Mamelouks : nous devions aux guerres des Croisades cette organisation de la cavalerie, l'usage de l'arbalète et de l'habit long.

On vit revenir les quatre chevaliers envoyés à la découverte.

Philippe leur cria : « Quelles nouvelles? » Ils se regardèrent les uns les autres sans répondre; aucun n'osoit prendre la parole. Philippe ordonna au moine de Basèle de s'expliquer. Ce chevalier, suisse ou champenois, étoit au service du roi de Bohême, et passoit pour un des capitaines les plus expérimentés de l'armée. *Sire*, dit-il, *nous avons chevauché; si nous avons vu et considéré le convenant des Anglois. Si conseille ma partie, et sauf toujours le meilleur conseil, que vous laissiez toutes vos gens ici arrêter sur les champs et loger pour cette journée. Car ainçois* (avant) *que les derniers puissent venir, et vos batailles soient ordonnées, il sera tard; si seront vos gens lassés et travaillés et sans arroy, et trouveriez vos ennemis frais et nouveaux. Si pouvez le matin vos batailles ordonner plus mûrement et mieux, et par plus grand loisir adviser vos ennemis, et par quel côté on les pourra combattre; car soyez sûrs qu'ils vous attendront.*

Jamais avis plus salutaire n'avoit été donné : depuis plusieurs jours l'armée faisoit des marches forcées; elle avoit passé la nuit à défiler dans Abbeville; elle venoit de faire six lieues au trot de la cavalerie; elle étoit hors d'haleine, accablée de fatigue et de chaleur (on étoit dans les jours les plus chauds de l'été); elle n'avoit pris aucune nourriture; enfin un orage qui grondoit encore avoit trempé hommes et chevaux, mouillé les armes, et rendu les arcs des Génois presque inutiles.

Philippe sentit la sagesse de ce conseil; il ordonna de suspendre la marche de l'armée; les deux maréchaux de Montmorency et Saint-Venant coururent de toutes parts, criant : *Bannières, arrêtez! au nom de Dieu et de saint Denis;* mœurs, usages et langage qui montrent que *Dieu* étoit dans ce temps le seul souverain maître, et que les maréchaux de France remplissoient des fonctions aujourd'hui laissées aux officiers inférieurs.

Les Génois s'arrêtèrent, déposèrent leurs arbalètes, et commencèrent à préparer leurs étapes; mais le comte d'Alençon, qui les suivoit avec sa cavalerie, ou n'entendit point l'ordre, ou n'y voulut point obéir. La jeunesse qui l'entouroit se regardoit comme insultée, parceque les Génois devoient découvrir l'ennemi avant elle; elle jura qu'elle ne feroit halte que quand les pieds de derrière de ses chevaux tomberoient dans les pas des étrangers qui faisoient la tête de la colonne. Le comte d'Alençon trouve les Génois occupés de leur nourriture, les traite de lâches, et les force de continuer leur chemin. Les derniers corps de l'armée ne veulent point rester en demeure; un mouvement général entraîne le roi et les maréchaux, malgré leurs efforts. Les communiers, dont tous les

champs étoient couverts entre Abbeville et Crécy, entendant la voix des chefs, et voyant se hâter la cavalerie, croient que l'on en est venu aux mains : ils brandissent leurs diverses armes et crient tous à la fois : *A la mort! à la mort!* Chaque seigneur se précipite avec ses vassaux pour arriver le premier. Cent vingt mille hommes se heurtent, se poussent, se pressent dans un étroit espace; une éclipse frappe l'imagination, un orage augmente le désordre, et l'on arrive, au milieu des torrents de pluie, au bruit du tonnerre, au cri répété *à la mort! à la mort!* en face de l'ennemi.

Les Anglois se lèvent en silence : les archers placés à la première ligne font seuls un pas en avant; l'infanterie irlandoise et galloise au second rang tire sa large et courte épée, et les hommes d'armes au troisième rang dressent tous leurs lances *si droites, qu'elles sembloient un petit bois.*

Si Philippe n'avoit pu arrêter son armée lorsqu'elle n'étoit pas encore sur le champ de bataille, cela lui fut bien moins possible devant les Anglois : la vue de l'ennemi produisit sur lui ce qu'elle produit sur tous les François, l'ardeur du combat et la fureur guerrière. *Les voilà,* s'écria-t-il, *ces brigands qui ont occis mes pauvres peuples, gâté, ardé et essilé la France. Allons, messeigneurs, barons, chevaliers, écuyers et bons hommes des communes, vengeons nos injures, oublions haines et rancunes passées s'il y en a entre nous, et courtois sans orgueil, portons-nous en cette bataille comme frères et parents.*

Quoiqu'il fût déja trois heures de l'après-midi (26 août 1346), le signal est donné aux arbalétriers génois de commencer l'attaque: secrètement offensés des paroles outrageantes du frère du roi, ils demandent un moment de repos; ils représentent qu'ils sont accablés de fatigue et de faim; que la pluie a détendu les cordes de leurs arbalètes, et qu'ils ne sont *mie ordonnés pour faire grand exploit de bataille.* Ces paroles étant rapportées au comte d'Alençon, il s'écrie: *On se doit bien charger de telle ribaudaille qui faille au besoin!* et il marche sur eux. Obligés d'aller au combat, les Génois commencèrent à *juper moult épouvantablement pour les Anglois ébahir.* Trois fois ils recommencèrent à crier, s'arrêtant entre chaque cri, puis courant vers l'ennemi. Au troisième cri, ils lancent leurs flèches, qui tombent sans effet.

Les archers anglois découvrent leurs arcs, qu'ils avoient tenus dans leur étui pendant la pluie, courbent ces arcs jusqu'aux empennons des flèches, et en décochent à la fois un si grand nombre, qu'elles ressembloient, disent les historiens, à de la neige ou à une grande ondée descendant sur les Génois. Ces Italiens se ren-

versent sur les hommes d'armes du comte d'Alençon ; Grimaldi et Doria se font tuer en essayant de rallier leurs gens.

Philippe aperçut l'échauffourée, et, toujours poursuivi de l'idée de trahison, il s'écrie ! « *Tuez, tuez cette ribaudaille qui nous empêche* « *le chemin!* » Le comte d'Alençon fait sonner la charge, et passe, avec sa cavalerie, sur le ventre des Génois : percés des flèches angloises, foulés aux pieds par nos hommes d'armes, ils coupent les cordes de leurs arbalètes, et se dispersent dans toutes les directions ; les archers ennemis tirent dans le plus épais de cette mêlée, et les cavaliers tombent abattus de loin avec leurs chevaux.

Le comte d'Alençon s'ouvre un passage à travers les archers génois en fuite et les archers anglois avançant, heurte la seconde ligne des troupes commandées par le jeune fils d'Édouard, perce encore cette infanterie, et se trouve en face des chevaliers du prince de Galles, qui le chargent à leur tour. Le comte de Flandre, avec son fils le dauphin Viennois et le duc de Lorraine, se détachant du corps de bataille françois, accourent au partage de la gloire et des périls du comte d'Alençon. Les lances se croisent ; les épées remplacent les lances brisées. Tous ces rois, comtes, ducs, barons et chevaliers, au lieu de donner ensemble, combattent les uns après les autres. L'indépendance barbare dominoit encore tous les esprits avec les idées romanesques ; on ne cherchoit qu'à se faire une renommée particulière de vaillance, sans s'inquiéter du succès général. Jamais on ne vit plus de courage et moins d'habileté. La sérénité étoit revenue dans le ciel, mais au désavantage des François, car ils avoient le vent et le soleil au visage. A mesure qu'ils trébuchoient, ils étoient égorgés à terre par les Gallois et les Irlandois.

Philippe, apercevant le comte d'Alençon au plus épais de la seconde division des Anglois, est saisi de crainte pour son frère. Il se tourne vers ses gens et leur dit : Allons ! et s'ébranle avec le corps de bataille. Aussitôt la seconde division ennemie descend de la colline, afin de soutenir le prince de Galles et d'arrêter le roi de France. La bataille se ranime.

Le prince de Galles, assailli par le comte d'Alençon, est au moment de succomber ; Warwick et Geofroy d'Harcourt, qui avoient la garde du fils d'Édouard, envoient demander du secours à son père. « *Si*, dit Édouard au messager, *mon fils est-il mort, ou à terre, ou blessé qu'il ne puisse s'aider?* Le chevalier répondit : *Nenny, sire, si Dieu plaît.* Le roi dit : *Or, retournez devers lui et devers ceux qui vous ont envoyé, et leur dites de par moi qu'ils ne m'envoyent meshuy*

quérir pour adventure qui leur advienne tant que mon fils soit en vie, et leur dites que je leur mande qu'ils laissent à l'enfant gagner ses éperons. Je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne. »

Cette réponse, où la naïveté chevaleresque se mêle à la fermeté d'un vieux Romain, ranima le courage des deux maréchaux anglois. Harcourt devoit être puni de la victoire qu'il remportoit sur sa patrie, ainsi qu'il arrive à ceux qui s'obstinent à ces longues vengeances qui n'appartiennent qu'à Dieu. On avoit dit à Geofroy que la bannière du comte son frère avoit été vue; il le cherchoit pour le sauver; mais le comte n'avoit point voulu survivre à la honte du triomphe de Geofroy; il s'étoit fait tuer par les ennemis de la France.

Le roi de Bohême étoit à l'arrière-garde avec le duc de Savoie. On lui rendit compte des événements: *Et où est monseigneur Charles, mon fils?* dit-il. On lui répondit qu'il combattoit vaillamment, en criant: *Je suis roi de Bohême!* qu'il avoit déja reçu trois blessures.

Le vieux roi, transporté de paternité et de courage, presse le duc de Savoie de marcher au secours de leurs amis; le duc part avec l'arrière-garde. On n'alloit point assez vite au gré du monarque aveugle, qui disoit à ses chevaliers: « *Compagnons, nous* « *sommes nés en une même terre, sous un même soleil, élevés et nourris* « *à même destinée; aussi vous proteste de ne vous laisser aujourd'hui* « *tant que la vie me durera.* » Quand on fut près de joindre l'ennemi, il dit à sa suite: « *Seigneurs, vous êtes mes amis; je vous requiers que* « *vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'épée.* » Les chevaliers répondirent que *volontiers ils le feroient. Et à donc, afin qu'ils ne le perdissent dans la presse, ils lièrent son cheval aux freins de leurs chevaux, et mirent le roi tout devant, pour mieux accomplir son désir, et ainsi s'en allèrent ensemble sur leurs ennemis.*

Le roi de Bohême, conduit par ses chevaliers, pénétra jusqu'au prince de Galles. Ces deux héros, dont l'un commençoit, et dont l'autre finissoit sa carrière, essayèrent plusieurs passades de lances, pour illustrer à jamais leurs premiers et leurs derniers coups. La foule sépara ces deux champions, si différents d'âge et d'avenir, si ressemblants de noblesse, de générosité et de vaillance. *Le roi de Bohême alla si avant qu'il férit un coup de son épée, voire plus de quatre, et recombattit moult vigoureusement, et aussi firent ceux de sa compagnie; et si avant s'y boutèrent sur les Anglois, que tous y demeurèrent, et furent le lendemain trouvés sur la place autour de leur seigneur, et tous leurs chevaux liés ensemble;* vrai miracle de fidélité et d'honneur. Les Muses, qui sortoient alors du long sommeil de la

barbarie, s'empressèrent, à leur réveil, d'immortaliser le vieux roi aveugle; Pétrarque le chanta, et le jeune Édouard prit sa devise, qui devint celle des princes de Galles; c'étoient trois plumes d'autruche avec ces mots tudesques écrits à l'entour : *In riech*, JE SERS. Il n'appartenoit qu'à la France d'avoir de pareils serviteurs.

Cependant le combat continuoit; mais le comte d'Alençon et le comte de Flandre ayant été tués, les hommes d'armes de ces princes commencèrent à plier : le frère de Philippe expioit par une fin digne de sa race les malheurs dont il étoit la cause première.

Tout à coup nos soldats croient entendre éclater la foudre, et se sentent frappés d'une mort invisible : Dieu lui-même semble se déclarer en faveur de leurs ennemis et lancer le tonnerre au milieu de la bataille. Pour la première fois le bruit du canon frappoit l'oreille des François; ils frémirent. Ils eurent l'instinct des victoires nouvelles qu'ils devoient obtenir un jour par cette arme; un nuage de fumée, déchiré par des feux rapides, couvroit leur gloire et leur malheur. Cette obscurité guerrière devoit envelopper désormais ces hauts faits, ces grands combats, ce spectacle de sang, qui plaisoient tant au soleil et aux chevaliers.

Édouard avoit placé six pièces de canon sur la colline : la poudre étoit déja connue, mais on ne l'avoit point encore employée dans une bataille. La guerre antique et la guerre moderne, le génie de Du Guesclin et celui de Turenne, se rencontrèrent aux champs de Crécy. La lance, la flèche et le boulet atteignent à la fois le cheval et le cavalier; l'oriflamme, l'étendard royal, les bannières diverses, hachés par le sabre, sont aussi traversés par ces blocs de fer qui percent aujourd'hui les drapeaux. De si grands monceaux d'armes, de cadavres et de chevaux s'élèvent, que ce qui est encore vivant reste assiégé, bloqué et immobile dans ces barricades mortes.

Tout expire, rois, princes, chevaliers, hommes d'armes, communiers. Au milieu de ce massacre, Philippe ne cherchoit lui-même que le coup qui devoit mettre fin à sa vie. Dès la première charge, son cheval avoit été tué sous lui : on vit tomber le monarque; un cri s'éleva : « Sauvez le roi! » Dernière ressource des François, dernier sentiment qui les animoit quand ils avoient tout perdu. Ce cri d'honneur, de dévouement, de tendresse et de douleur, fut entendu des ennemis; il augmenta chez eux l'espoir de la victoire. Jean de Hainaut, qui étoit auprès de Philippe, par-

vint à grand'peine à le faire monter sur un autre cheval. Il l'engagea vainement à se retirer; Philippe, voulant toujours secourir son frère déja abattu, s'enfonce, sans rien écouter, dans les bataillons ennemis; il reçoit deux blessures, l'une à la gorge, l'autre à la cuisse. Déja le soleil étoit couché: le roi s'obstinoit à mourir pour les François morts pour lui; Jean de Hainaut fut obligé de lui faire violence. Il saisit le cheval du monarque par le frein, et entraînant Philippe: « *Sire,* s'écria-t-il, *retrayez-vous,* « *il est temps; ne vous perdez mie si simplement. Si vous avez perdu à* « *cette fois, vous recouvrerez à une autre.* »

La nuit, pluvieuse et obscure, favorisa la retraite de Philippe. Ce prince, entré sur le champ de bataille avec cent vingt mille hommes, en sortoit avec cinq chevaliers: Jean de Hainaut, Charles de Montmorency, les sires de Beaujeu, d'Aubigny et de Montsault. Il arriva au château de Broye; les portes en étoient fermées. On appela le commandant; celui-ci vint sur les créneaux, et dit: « Qui est-ce là, qui appelle à cette heure? » Le roi répondit: « Ouvrez: c'est la fortune de la France; » parole plus belle que celle de César dans la tempête, confiance magnanime, honorable au sujet comme au monarque, et qui peint la grandeur de l'un et de l'autre dans cette monarchie de saint Louis. Du château de Broye, Philippe se rendit à Amiens.

Il y avoit déja deux heures qu'il faisoit nuit; les Anglois ne se tenoient pas encore assurés du triomphe; ils n'apprirent toute leur victoire que par le silence qu'elle répandit sur le champ de bataille. Inquiets de ne plus rien entendre, ils allumèrent des falots, et entrevirent à cette pâle lueur les immenses funérailles dont ils étoient entourés. Quelques mouvements muets indiquoient des restes d'une vie sans intelligence; quelques blessés, sans parole et sans cri, élevoient la tête ou les bras au-dessus des régions de la mort: scène indéfinie et formidable entre la résurrection et le néant.

Édouard, qui pendant toute cette journée n'avoit pas même mis son casque, descendit alors de la colline vers le prince de Galles, et lui dit en le serrant dans ses bras: « Dieu vous doins « (donne) persévérance! vous êtes mon fils. » Le prince s'inclina et s'humilia en honorant son père. Les luminaires élevés par les soldats éclairoient ces embrassements au milieu de tant de jeunes hommes privés pour jamais des caresses paternelles. Le fils et le petit-fils de la fille de Philippe le Bel avoient dans leurs veines de ce sang françois qui souilloit leurs pieds; ils pouvoient aller racon-

ter à leur mère, qui vivoit encore, ce qu'ils avoient vu dans la vaste chambre ardente où gisoient les corps de ses parents et de ses amis.

Quand vint le jour, il faisoit un brouillard si épais, qu'on voyoit à peine à quelques pas devant soi. Les communes de Rouen et de Beauvais, une autre troupe commandée par les délégués de l'archevêque de Rouen et du grand-prieur de France, mille lances conduites par le duc de Lorraine, ignorant ce qui s'étoit passé, s'avançoient au secours de Philippe. Les Anglois plantèrent sur un lieu élevé les bannières tombées ontre leurs mains : attirés par ces enseignes de la patrie, les François venoient se ranger autour d'elles, et ils étoient égorgés ; le duc de Lorraine, l'archevêque de Rouen et le grand-prieur de France périrent avec leurs gens.

Édouard voulut connoître l'étendue de son succès : Regnault de Cobham et Richard de Stanfort furent dépêchés pour compter les morts, avec trois hérauts pour reconnoître les armoiries, et deux clercs pour écrire les noms : ils revinrent le soir apportant le rôle funèbre.

Dans ces fastes de l'honneur, on trouvoit inscrits, selon Froissart, onze cents chefs de princes, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers d'un écu (servant de leur seule personne), et trente mille hommes d'autres gens. Quelques historiens disent qu'il périt trente mille hommes le jour de la bataille, et soixante mille le lendemain; exagération visible : on oublie toujours, dans ces calculs des anciennes batailles, le temps matériel qu'il falloit pour tuer quand on n'employoit pas les machines de guerre, et alors surtout qu'on ignoroit cette artillerie des temps modernes qui emporte des files de soldats à la fois. Trente mille Anglois (car il faut compter presque pour rien l'effet de six pièces de canon tirant un moment vers le soir, et vraisemblablement mal servies), trente mille Anglois auroient tué quatre-vingt mille François dans cinq ou six heures à coups de flèches, de lances et d'épées : et c'est ne pas assez dire, car la division de l'armée ennemie commandée par Édouard en personne ne fut pas même engagée. Une lettre de Michel Northburgh, témoin oculaire, nous a été conservée par Robert d'Avesbury, dans son histoire d'Édouard III [1]. Cette lettre réduit le nombre des hommes d'armes tués le jour de la bataille, à quinze cent quarante-deux, sans y comprendre *communes et pédailles* (gens de pied), et le lendemain à deux mille et plus. Northburgh nomme, ainsi qu'il suit, les

[1] Voyez cette lettre dans l'excellente édition de FROISSART, par M. Buchon.

principaux chefs tués dans les diverses actions : « Furent morts :
« le roi de Bohême, le duc de Lorraine, le comte d'Alençon, le
« comte de Flandre, le comte d'Harcourt et ses deux fils (*particu-*
« *larité remarquable*), le comte d'Aumale, le comte de Nevers et
« son frère le seigneur de Thouars, l'archevêque de Sens, l'ar-
« chevêque de Nîmes, le haut-prieur de l'hôpital de France, le
« comte de Savoie, le seigneur de Morles, le seigneur de Guyes, le
« sire de Saint-Venant (*maréchal*), le sire de Rosingburgh, six
« comtes d'Allemagne, et tout plein d'autres comtes et barons
« et autres gens et seigneurs dont on ne peut encore savoir les
« noms. Et Philippe de Valois, et le marquis qui est appelé l'élu
« des Romains (*Charles de Luxembourg, élu roi des Romains*), échap-
« pèrent navrés (*blessés*). » Cette lettre est datée devant Calais, le
quatrième jour de septembre, neuf jours seulement après la ba-
taille.

A ces illustres morts il faut ajouter le roi de Majorque, le comte
de Blois, neveu du roi de France, les comtes de Sancerre et
d'Auxerre, le duc de Bourbon et les deux chefs des Génois, Gri-
maldi et Doria.

Les corps de ces seigneurs ayant été relevés par ordre d'Édouard,
il les fit inhumer en terre sainte au monastère de Mainteney près
Crécy. Knighton et Walsingham assurent que les Anglois ne per-
dirent qu'un écuyer, trois chevaliers et très peu de soldats : la
victoire ne compte pas ses morts ; qui triomphe n'a rien perdu.

La grande aristocratie françoise a éprouvé trois grandes défaites
par les Anglois : Crécy, Poitiers, Azincourt, comme la grande
aristocratie romaine perdit contre les Carthaginois les batailles de
la Trébie, de Trasimène et de Cannes. Ces désastres qui nous ôtè-
rent du sang, non de la gloire, tournèrent en dernier résultat au
profit de notre civilisation et de nos libertés. Il fut ouvert au champ
de Crécy une blessure dans le sein de la haute noblesse de France ;
blessure qui, élargie à Poitiers, à Azincourt, et à Nicopolis,
épuisa le corps aristocratique. Bientôt parut, après les déroutes
de Philippe de Valois et de Jean, son fils, une noblesse dont on
n'avoit presque point entendu parler, et qui succéda à la première,
de même que la seconde noblesse franke s'étoit montrée après
l'échec de Lother à la bataille de Fontenay. On avoit méprisé la
pauvreté des gentilshommes de province ; on fut heureux de trou-
ver leur épée : les Charny, les Ribaumont, les Du Guesclin, les
La Trémoille, les Boucicault, les Saintré, furent suivis des Po-
thon et des La Hire, et perpétuèrent cette race héroïque jusqu'à

Bayard et au capitaine La Noue. Cette chevalerie seconde, non moins illustre, substituée aux grands barons, forma la transition entre l'armée aristocratique et l'armée plébéienne. Du Guesclin commença l'art militaire moderne et la discipline; la Jacquerie et les grandes compagnies apprirent aux paysans qu'ils se pouvoient battre aussi bien que leurs seigneurs. Le ban et l'arrière-ban remplacèrent peu à peu la levée en masse des vassaux; ce ban et cet arrière-ban devinrent inutiles, quand les troupes régulières s'établirent sous le règne de Charles VII. La royauté, ainsi que l'armée nationale, accrut sa force de l'affoiblissement même du corps aristocratique-militaire : l'ancienne constitution de l'état s'altéra dans sa partie virtuelle, et la société marcha, par ce qui sembloit un malheur, vers ce degré de civilisation où nous la voyons aujourd'hui. On peut dire que la couronne de France et la nation françoise furent trouvées sous les morts du champ de bataille de Crécy.

La dernière apparition des nobles comme soldats eut lieu à la bataille d'Ivry, dans ce corps de deux mille gentilshommes armés à cru depuis la tête jusqu'aux pieds. Vers la fin du règne de Henri IV, la fureur des duels affoiblit ce qui restoit de la seconde aristocratie. Enfin sous Louis XIII et sous Louis XIV les gentilshommes ou servirent dans des corps privilégiés réputés nobles, ou devinrent les officiers de l'armée nationale. Dans cette nouvelle position, ils ne manquèrent point à leur renom : les batailles livrées par Condé et par Turenne attestent que si le gentilhomme avoit changé de fortune, il n'avoit pas dégénéré de valeur. Aux champs de Clostercamp et à ceux de Fontenoi sous Louis XV, dans la guerre d'Amérique sous Louis XVI, la France n'eut point à rougir des d'Assas et des La Fayette. Quand, au commencement de la révolution, il ne resta plus au pauvre gentilhomme, redevenu Frank, que son épée, il l'alla porter aux pieds de ceux qui, selon ses idées, avoient le droit d'en requérir le service; il laissa la victoire pour le malheur. Si ce fut une faute, ce fut celle de l'honneur; et puisque la noblesse devoit périr, mieux valoit qu'elle trouvât sa fin dans le principe même qui lui avoit donné la vie. Peu après éclatèrent les merveilles de l'armée plébéienne. Aujourd'hui, si la France parvient à généraliser le système des gardes nationales, elle détruira celui des armées permanentes; elle rétablira les anciennes levées en masse des communes; les convocations du ban et de l'arrière-ban plébéiens remplaceront les convocations du ban et de l'arrière-ban nobles; la démocratie fera ce qu'avoit fait l'aris-

tocratie. Les hommes tournent dans un cercle, et reproduisent incessamment les mêmes institutions dans un autre esprit, et sous des noms divers.

SOMMAIRE.

Philippe, arrivé à Amiens, essaie inutilement de rassembler de nouveaux soldats pour livrer une seconde bataille. — Il veut faire pendre Godemar du Fay, et il est détourné de ce dessein par Jean de Hainaut. — Geofroy d'Harcourt vient, la *touaille* au cou, se jeter aux pieds de Philippe, qui lui pardonne. — Édouard met le siége devant Calais; le duc de Normandie lève celui d'Aiguillon. — Les Anglois de la Guienne envahissent tout le pays jusqu'à la Loire. — Continuation de la guerre en Bretagne. — Héroïsme de Geofroy du Pontblanc dans Lannion. — Charles de Blois est fait prisonnier au siége de la Roche-de-Rieu. — Mort du vicomte de Rohan, des seigneurs de Châteaubriand et de Roye, des sires de Laval, de Tournemine, de Rieu, de Boisboissel, de Machecou, de Rosterner, de Loheac, et de la Jaille. — Bataille de Neville, où David Bruce, roi d'Écosse, est fait prisonnier par la reine d'Angleterre. — Accroissement des taxes. — Augmentation et altération des monnoies. — Multitude de pensions assignées sur le trésor en qualité de fiefs. — Aventure de Louis de Male, comte de Flandre, fils de Louis, tué à la bataille de Crécy. — Gauthier de Mauny obtient un sauf-conduit pour traverser la France et se rendre de la Guienne au camp d'Édouard, qui assiégeoit Calais. — Caractère du temps : la foi religieuse se fait sentir dans la foi politique; ce n'est pas la civilisation intellectuelle de l'espèce, mais la civilisation de l'individu. La politesse du haut rang fait disparoître la barbarie, et le fanatisme de l'honneur chevaleresque tient lieu de la vertu du citoyen. — Philippe marche au secours de Calais, qui ressentoit les horreurs de la famine. — Joie des Calaisiens lorsque, du haut de leurs remparts, ils aperçoivent l'armée de Philippe marchant la nuit en ordre de bataille au clair de la lune. — Leur douleur quand elle s'éloigne sans les avoir pu secourir.

FRAGMENTS.

REDDITION DE CALAIS.

Les habitants de la ville abandonnée aperçurent du haut de leurs remparts la retraite du roi; ils poussèrent un cri comme des enfants délaissés par leur père : « *Ils étoient en si grande douleur et* « *détresse que le plus fort d'entre eux se pouvoit à peine soutenir.* » Convaincus qu'il n'y avoit plus de secours à attendre, ils allèrent trouver Jean de Vienne, et le prièrent d'ouvrir des négociations avec Édouard.

Le gouverneur monte aux créneaux des murs de la ville, et fait signe aux ennemis qu'il desiroit pourparler; de quoi le roi d'Angleterre étant instruit, il envoya Gauthier de Mauny et sire Basset ouïr les propositions de Jean de Vienne. Quand ils furent à portée de la voix : « *Chers seigneurs*, s'écria le vieux capitaine,

« *vous êtes moult vaillants chevaliers en fait d'armes. Vous savez que le*
« *roi de France, que nous tenons à seigneur, nous a ici envoyés pour*
« *garder cette ville et châtel : nous avons fait ce que nous avons pu. Or,*
« *tout secours nous a manqué. Nous n'avons plus de quoi vivre, il fau-*
« *dra que nous mourions tous de faim, si le gentil roi, votre seigneur,*
« *n'a merci de nous. Laquelle chose lui veuillez prier en pitié, et qu'il*
« *nous laisse aller tout ainsi que nous sommes.* »

« — *Jean*, répondit Gauthier de Mauny, *ce n'est mie l'entente de*
« *monseigneur le roi que vous vous en puissiez aller ainsi. Son intention*
« *est que vous vous mettiez tous à sa pure volonté, pour rançonner ceux*
« *qu'il lui plaira, ou pour vous faire mourir.* »

Le gouverneur repartit : « *Gauthier, ce seroit trop dure chose pour*
« *nous. Nous sommes céans un petit nombre de chevaliers et écuyers qui*
« *loyalement avons servi le roi de France, notre souverain sire, comme*
« *vous feriez le vôtre en pareil cas. Nous avons enduré maint mal et*
« *mésaise, mais nous sommes résolus à souffrir ce qu'oncques gens darmes*
« *ne souffrirent plutôt que de consentir que le plus petit garçon de la*
« *ville eût autre mal que le plus grand de nous. Nous vous prions donc*
« *par votre humilité d'aller devers le roi d'Angleterre. Nous espérons en*
« *lui tant de gentillesse, qu'à la grâce de Dieu son propos changera.* »

Les deux chevaliers anglois retournèrent vers leur maître, et lui rapportèrent les paroles du gouverneur. Édouard, irrité de la longue résistance de la place, et remémorant les avantages que les habitants de Calais avoient obtenus sur les Anglois dans les combats de mer, vouloit tous les mettre à mort. Mauny, aussi généreux qu'il étoit brave, osa représenter au roi que, pour avoir été loyaux serviteurs envers leur prince, ces François ne méritoient pas d'être ainsi traités ; que Philippe, quand il prendroit quelque ville, pourroit user de représailles. « Enfin, ajouta-t-il, « vous pourriez bien, monseigneur, avoir tort ; car vous nous « donnez un très mauvais exemple. » Les barons et les chevaliers anglois qui étoient présents furent de l'opinion de Gauthier. « *Eh*
« *bien, seigneurs*, s'écria Édouard, *je ne veux mie être seul contre*
« *vous tous. Sire Gauthier, allez dire au capitaine de Calais qu'il me*
« *livre six des plus notables bourgeois de la ville ; qu'ils viennent la tête*
« *nue, les pieds déchaussés, la hart au cou, les clefs de la ville et du*
« *château dans leurs mains : je ferai d'eux à ma volonté, je prendrai le*
« *reste à merci.* »

Mauny porta cette réponse à Jean de Vienne, qui étoit resté appuyé aux créneaux. Jean pria Mauny de l'attendre pendant qu'il alloit instruire les bourgeois de la proposition d'Édouard. Il fait

sonner le beffroi; hommes, femmes, enfants, vieillards, se rassemblent aux halles. Le gouverneur leur raconte ce qu'il a fait, et quelle est la dernière volonté du roi d'Angleterre.

Un silence profond règne d'abord dans l'assemblée : tous les yeux cherchent les six victimes qui doivent racheter de leur sang la vie du reste des citoyens. Bientôt les sanglots éclatent dans cette foule à moitié consumée par la faim; « *lors commencèrent à* « *plorer toute manière de gens, et à mener tel deuil qu'il n'est si dur* « *cœur qui n'en eût pitié, et mêmement messire Jehan* (le vieux gou- « verneur) *en larmoyoit tendrement.* » Il falloit une prompte réponse, le temps accordé s'écouloit; un homme se lève; le lecteur l'a déja nommé : Eustache de Saint-Pierre. Sa grande fortune, la considération dont il jouissoit, le rendoient *notable*, et lui donnoient les conditions requises pour mourir. L'histoire nous a transmis son discours, paroles saintes auxquelles on ne doit rien changer : « *Seigneurs, grands et petits, grand'pitié et grand méchef seroit de laisser* « *mourir un tel peuple qui cy est, par famine ou autrement, quand on* « *y peut trouver aucun moyen, et seroit grand'aumône et grand'grace* « *envers Notre Seigneur qui de tel méchef les pourroit garder. J'ai si* « *grande espérance d'avoir pardon de Notre Seigneur, si je meurs pour* « *ce peuple sauver, que veux être le premier, et mettrai volontiers en* « *chemise à nu chef et la hart au cou, en la merci du roi d'Angleterre.* »

« *Quand sire Eustache eut dit ces paroles, chacun alla l'adorer de* « *pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à ses pieds en plo-* « *rant tendrement.* »

La vertu est contagieuse comme le vice : à peine Eustache eut-il cessé de parler, que Jean d'Aire, qui avoit deux *belles demoiselles à filles*, déclara qu'*il feroit compagnie à son compère.* Jacques et Pierre de Wissant, frères, dirent à leur tour qu'ils *feroient compagnie* à leurs cousins, Eustache de Saint-Pierre et Jean d'Aire; aussi magnanimes qu'Eustache dans leur sacrifice, car s'ils n'en eurent pas la première pensée, ils se dévouoient à une mort dont lui seul devoit recueillir l'honneur. En effet les noms de Jean d'Aire, de Pierre et Jacques de Wissant, sont presque ignorés, et tout le monde sait celui d'Eustache de Saint-Pierre. Et c'est pour cela que, parmi les six victimes, les deux seules qui n'ont pas de désignation dans nos chroniques doivent être réputées les plus illustres; tout François doit leur tenir compte de l'oubli de l'histoire; tout François doit rendre un tribut d'hommages à ces immortels sans noms, comme les anciens élevoient des autels aux dieux inconnus.

Les annales de Calais assurent que les deux derniers candidats pour la mort furent tirés au sort parmi plus de cent qui se proposèrent après les quatre premiers, et un écrivain conjecture que ce grand nombre de concurrents est peut-être ce qui a empêché les noms des deux derniers bourgeois de parvenir jusqu'à nous; ils se seront perdus dans la gloire commune de ces Décius. Une autre version, sans autorité, veut qu'Édouard eût demandé huit personnes, quatre chevaliers et quatre bourgeois.

Récemment blessé, accablé par les ans, les infirmités, la douleur et la fatigue, Jean de Vienne, se pouvant à peine soutenir, monte sur une petite haquenée, et escorte les six bourgeois jusqu'aux portes de la ville. Ceux-ci marchoient en chemise, la tête et les pieds nus, la hart au cou, ainsi que l'avoit exigé Édouard, et tels que les prêtres, à cette époque, s'avançoient suivis du peuple dans les calamités publiques, pour offrir un sacrifice expiatoire. Eustache et ses compagnons portoient les clefs de la ville; « *chacun en tenoit une poignée. Les femmes et les enfants d'iceux tordoient* « *leurs mains et crioient à haute voix très amèrement. Ainsi vinrent* « *eux jusqu'à la porte, convoqués en plaintes, en cris et pleurs :* » spectacle que n'avoit point vu le monde depuis le jour où Régulus sortit de Rome pour retourner à Carthage. Le gouverneur remit Eustache de Saint-Pierre, Jean d'Aire, Pierre et Jacques de Wissant et les deux inconnus entre les mains du sire de Mauny, les recommandant à sa courtoisie : « *Messire Gauthier, je vous délivre* « *comme capitaine de Calais, par le consentement du pauvre peuple* « *de cette ville, ces six bourgeois.... Si vous prie, gentil sire, que vous* « *veuilliez prier pour eux au roi d'Angleterre, que ces bonnes gens ne* « *soient mis à mort.* »

A donc fut la barrière ouverte, et les six bourgeois furent conduits à Édouard à travers le camp ennemi. Selon Thomas de la Moore et Knighton, le gouverneur de Calais accompagna, avec une partie de la garnison, les prisonniers, et remit lui-même les clefs de la ville au roi d'Angleterre. Les comtes, les barons et les chevaliers qui environnoient le roi d'Angleterre, saisis d'admiration au récit de Gauthier de Mauny, invitoient par un murmure Édouard à égaler la générosité de ces citoyens. Le monarque demeure inflexible : « *Il se tint tout coi et regarda moult fellement* (cruel-« lement) *les bourgeois, car moult haïssoit les habitants de Calais pour* « *les grands dommages et contraires qu'au temps passé sur mer lui* « *avoient faits.* »

Il ordonna de couper la tête aux prisonniers. « *Ah! gentil sire,*

« *s'écria Gauthier de Mauny, veuillez refrener votre courage!..... Si* « *vous n'avez pitié de ces gens, toutes autres gens diront que ce sera* « *grande cruauté, que vous fassiez mourir ces honnêtes bourgeois qui se* « *sont mis en votre merci pour les autres sauver.* »

« *A ce point grigna* (grinça) *le roi les dents*, et dit : *Messire Gau-* « *thier, souffrez-vous* (taisez-vous); et il ordonna de faire venir le « coupe-tête. »

La reine d'Angleterre se trouvoit alors dans le camp; elle étoit enceinte, et *elle pleuroit si tendrement de pitié qu'elle ne se pouvoit soutenir. Si se jeta à genoux par-devant le roi son seigneur, et dit :* « *Ah!* « *gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, je ne vous ai* « *rien requis ni demandé. Or vous prié-je humblement que, pour le* « *fils de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuilliez avoir de ces* « *six hommes merci.* »

Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme qui pleuroit à genoux moult tendrement. Si lui amollia le cœur et si dit : « *Ah! dame, j'aimerois trop mieux que vous fussiez autre part que cy...* « *Tenez, je vous les donne : si en faites votre plaisir.* » *La bonne dame dit :* « *Monseigneur, très grands mercies.* »

Lors se leva la reine et fit lever les six bourgeois et leur ôtoit les chevestres (cordes) *d'entour leur cou, et les emmena avec elle dans sa chambre, et les fit revêtir et donner à dîner toute aise, et puis donna à chacun six nobles, et les fit conduire hors de l'ost à sauveté.*

Édouard prit possession de Calais. *Il y chevaucha à grand'gloire avec les barons et les chevaliers avec si grand foison de ménestriers, de trompes, de tambours, de chalumeaux et de musettes, que ce seroit merveille à recorder.* On ne retint dans la ville que trois François, *un prêtre et deux autres anciens hommes bons coutumiers des lois et ordonnances de Calais; et fut pour enseigner les héritages, voulant le roi repeupler la ville de purs Anglois. Ce fut grand'pitié quand les grands bourgeois et les nobles bourgeoises et leurs beaux enfants furent contraints de guerpir* (quitter) *leurs beaux hôtels, leurs héritages, leurs meubles et leurs avoirs, car rien n'emportèrent.*

On croit lire une page de l'histoire des plus beaux temps de la république romaine, placée par aventure, et comme par méprise, au milieu de l'histoire de la chevalerie. Les vertus civiles d'Eustache de Saint-Pierre, de Jean d'Aire et des deux Wissant contrastent avec les vertus militaires des Ribaumont, des Charny et des Mauny : deux sociétés opposées se présentent ensemble, et toutes les deux font honneur à l'espèce humaine.

Calais fut repeuplé d'Anglois. Édouard y établit trente-six fa-

milles bourgeoises des plus riches, et trois cents autres personnes de moindre état. Les franchises accordées à cette ville y attirèrent une foule d'habitants. Édouard donna les meilleures maisons de la cité à quelques-uns de ses chevaliers, tels que Mauny, Cobham, Stanfort et Barthélemy de Burghersh : la reine Philippe eut, pour sa part, l'héritage de Jean d'Aire. Quelques François obtinrent aussi des propriétés à Calais. Eustache de Saint-Pierre rentra dans la possession d'une partie de ses biens, et obtint de plus une pension considérable.

Un esprit de dénigrement se répandit parmi nous vers la fin du dernier siècle ; on se plaisoit à rabaisser les actions héroïques ; de même qu'on ne vouloit plus de la religion de nos aïeux, on étoit incrédule à leur gloire. On n'eut pas plutôt découvert qu'Eustache de Saint-Pierre avoit reçu une pension d'Édouard, qu'on triompha de cette découverte ; on remarqua que les historiens anglois gardoient le silence sur les faits racontés par Froissart au sujet de la reddition de Calais, et l'on voulut douter de ces faits. Mais n'avoit-on pas vu tout le siècle d'Auguste se taire sur Cicéron? Les largesses d'Édouard pour Eustache de Saint-Pierre ne sont-elles pas un nouvel hommage rendu au dévouement de ce grand citoyen? L'estime qu'il inspira aux ennemis de la France doit-elle diminuer celle que nous lui devons? Malheur à qui va chercher dans la vie privée d'un homme des raisons de moins admirer ses actions publiques! A coup sûr, ce ravaleur des vertus ne fera jamais lui-même des actions dignes d'être racontées.

Une injustice de la même nature avoit commencé plus tôt pour Philippe de Valois : Froissart et le continuateur de Nangis avoient assuré que les habitants de Calais errèrent dans la France sans récompense et sans asile, en mendiant le pain de la charité. Philippe ne fut point coupable de cette ingratitude ; deux ordonnances de ce roi, et d'autres ordonnances de Jean et de Charles, ses successeurs immédiats, accordent aux Calaisiens des places, des priviléges et des propriétés. L'ordonnance du 8 septembre 1347 mentionne une concession remarquable ; Philippe livre aux Calaisiens chassés de leurs foyers tous les biens et héritages qui pourroient lui échoir par quelque raison que ce fût ; ainsi le monarque donnoit à ses sujets ses propres biens en échange des biens qu'ils avoient perdus : ce talion qu'il s'imposoit, non pour le crime, mais pour le malheur, est dans un esprit touchant d'égalité et de justice. Calais ne devoit être rendu à la France qu'en 1558, par François de Guise, homme destiné à faire disparoître la dernière

trace des maux qu'Édouard avoit faits à la France, et à en commencer de nouveaux.

SOMMAIRE.

Trèves continuées à diverses reprises jusqu'à la mort de Philippe. — Famine et peste générale. — Massacre des Juifs. — Flagellants. — Tentative sur Calais. — Combat singulier d'Édouard et d'Eustache de Ribaumont. — Le Dauphin d'Auvergne abandonne ses états à Philippe : le Roussillon, la Cerdagne et la seigneurie de Montpellier lui avoient déja été cédés par Jacques, roi de Majorque. — Le pape achète Avignon de la reine Jeanne de Naples. — Philippe épouse en secondes noces Blanche, fille de Philippe, roi de Navarre, qu'il avoit d'abord destinée à son fils Jean, duc de Normandie, devenu veuf. — Philippe meurt comme Louis XII, victime de sa passion pour la jeune reine, qui, prolongeant sa vie jusqu'à un âge très avancé, vit la désolation de la France commencer sous le roi Jean, finir sous Charles V, et recommencer sous Charles VI.

FRAGMENTS.

MORT DU ROI.

Philippe, étant sur son lit de mort, fit appeler ses fils, le duc de Normandie et le duc d'Orléans. Dans ce moment où toutes les illusions s'évanouissent, où il ne reste que le souvenir du bien ou du mal qu'on a fait, le roi protesta de son bon droit dans la guerre qu'il avoit été obligé de soutenir, et de ses titres légitimes à la couronne. « Mon fils, dit-il au duc de Normandie qui fut son « successeur, défendez donc courageusement la France après ma « mort. Il arrive quelquefois, comme j'en ai fait l'expérience, que « ceux qui combattent pour une chose juste éprouvent des revers; « mais ils doivent mettre leur espoir en Dieu, qui ne permet pas « que le règne de l'iniquité soit durable. Aimez-vous, mes fils, « maintenez la justice et soulagez les peuples. »

Un roi qui craint que ses revers ne le fassent regarder comme coupable, qui se croit obligé de prouver à son successeur la justice de ses droits malgré le peu de succès de ses armes, eût également confessé l'injustice de ces mêmes droits et les châtiments mérités d'une ambition criminelle. Et cette confession, à qui étoit-elle faite, à qui rappeloit-elle les voies impénétrables de la Providence? à ce roi Jean, que l'adversité marquoit déja de son sceau, adversité qui néanmoins ne devoit pas perdre la France; car Dieu *ne permet pas que le règne de l'iniquité soit durable.*

Le premier des Valois alla, le 22 août 1350, porter sa cause aux pieds de celui qui donne et retire les royaumes à sa volonté, laquelle n'est autre que le pouvoir éternel et l'infaillible justice.

JEAN II.

Depuis son avénement à la couronne jusqu'à la bataille de Poitiers.

De 1350 à 1356.

Philippe VI, dit de Valois, laissa le sceptre à son fils Jean, second du nom; car on compte un fils de Louis X, Jean I, qui ne vécut que cinq jours : Louis XVII, enfant, a pareillement été placé au nombre de nos monarques. La loi salique étoit en ce point d'accord avec le caractère national : en France, l'innocence et le malheur n'excluent pas de la couronne.

Jean avoit reçu une éducation aussi bonne que celle de son père avoit été négligée; il aima et protégea les lettres autant que Philippe les méprisoit : c'est à ses ordres que nous devons les premières traductions de Tite-Live, de Salluste, de Lucain, et des *Commentaires de César*. Il chercha et récompensa le mérite; il sentoit par le cœur ce qu'il ne voyoit pas par l'esprit. Il eut à la fois ces défauts et ces qualités propres à perdre les empires : l'impétuosité de caractère et l'irrésolution d'esprit; le courage, qui ne consulte que l'honneur, et la magnanimité, qui sacrifie tout à l'accomplissement de sa parole. Dans un temps où la justice étoit en France la liberté, il protégea la justice. En amitié, il n'y eut point d'homme plus fidèle; mais on pardonne rarement aux rois d'avoir des amis ou de n'en avoir pas.

A Reims, le 26 septembre 1350, Jean se para de la couronne qui devoit orner son cercueil à Londres. Le jour de son sacre, il arma chevaliers des princes et des gentilshommes qui ne devoient plus remettre dans le fourreau l'épée qu'ils prirent de sa main. La pompe fut superbe, la dépense prodigieuse; chaque nouveau chevalier reçut, selon l'usage, aux frais du roi, les habits de la cérémonie : fourrures précieuses, double tenture d'or et de soie. Paris s'émut à l'aspect de son monarque. Les rues furent tapissées; les artisans divisés en corps de métiers, les uns à pied, les autres à cheval, étoient vêtus d'une manière uniforme, mais différente pour chaque confrérie. Les fêtes durèrent huit jours : une exécution sanglante met fin à ces joies funestes.

Jean fait décapiter le comte d'Eu, connétable de France, nouvellement revenu, sur parole, de sa prison d'Angleterre. Il fut dit, mais sans preuves, que le connétable trahissoit sa patrie à l'exemple de tant de François.

SOMMAIRE.

La trêve conclue avec l'Angleterre sous le règne précédent est confirmée par les soins du pape ; elle est prorogée à diverses reprises pendant trois années. — Néanmoins les hostilités ne cessent jamais tout à fait dans la Guienne et dans la Bretagne. — Combat des trente. — Création de l'ordre de l'Étoile. — Surprise du château de Guines par Édouard, qui disoit que les trèves étoient marchandes. — Recherches inutiles, par la chambre des comptes, des malversations financières. — Jean, pris pour juge dans une querelle d'honneur entre le duc de Brunswick et le duc de Lancaster. — Mort du pape Clément VI. — Premier crime du roi de Navarre.

FRAGMENTS.

DU ROI DE NAVARRE.

Le troisième fléau de sa patrie, Charles le Mauvais, monte sur la scène après Robert d'Artois, déja disparu, et Geofroy d'Harcourt, qui va disparoître. Il étoit, comme on l'a déja dit, fils de Jeanne, fille de Louis le Hutin, reine de Navarre, et de Philippe, comte d'Évreux, prince du sang : par l'héritage maternel, il possédoit un état important vers les Pyrénées ; par l'héritage paternel, des terres, des villes, des châteaux en Normandie. Sa puissance s'accrut encore : il devint gendre du roi, qui lui donna pour accordée, en attendant mariage, sa fille Jeanne, âgée de huit ans. Plus Charles s'approchoit du trône, plus il sembloit l'envier et le haïr. Si la loi salique avoit été rejetée, le roi de Navarre eût eu à ce trône des prétentions mieux fondées que celles d'Édouard, puisqu'il étoit fils d'une fille de Louis le Hutin, et qu'Édouard ne descendoit que d'une fille de Philippe le Bel. C'est ce qui fit qu'Édouard ne secourut Charles qu'autant qu'il le fallut pour désoler la France, pas assez pour le faire triompher.

Charles le Mauvais mérita son nom : esprit inquiet, ame noire, impuissant dans les forfaits comme dans les débauches, ses qualités étoient avortées comme ses vices. L'histoire parle de sa beauté, de sa libéralité, de son éloquence, de sa bravoure, et cela ne le conduisit à rien : les monstres adorés au bord du Nil portoient aussi une parure.

Son caractère est tout à part au milieu des caractères de son siècle : Charles étoit moins un chevalier, qu'un de ces petits tyrans alors oppresseurs des républiques de l'Italie. Il naquit, comme Marcel, pour ces troubles civils qui alloient annoncer l'apparition de la nation dans ses propres affaires, et une révolution dans les mœurs.

La charge de connétable de France avoit été donnée, après

l'exécution du comte d'Eu, à Charles d'Espagne, frère de Louis d'Espagne. Ce jeune étranger, connu sous le nom de La Cerda, est le premier de cette race de favoris qui s'attacha aux Valois, comme une branche bâtarde de leur famille. On accusa La Cerda d'avoir poussé Jean à un acte de rigueur, afin de s'emparer des dépouilles de la victime. Que cette accusation fût fondée ou non, Charles d'Espagne devint odieux aussitôt qu'il eut pris l'épée de connétable. On pardonne quelquefois à celui qui verse le sang, jamais à celui qui en reçoit le prix.

SOMMAIRE.

Charles le Mauvais, jaloux de La Cerda, le fait assassiner. — Il passe de l'assassinat à la trahison, se lie avec l'Angleterre, et entraîne dans ses projets le comte d'Harcourt et Louis, son frère. — Traité honteux pour le roi Jean, conclu à Mantes, et pardon solennel accordé au roi de Navarre. — Celui-ci se brouille de nouveau. — Autre traité conclu à Valognes, presque aussi honteux que celui de Mantes. — La trève avec l'Angleterre expire. — Édouard aborde à Calais, et entre pour la première fois en France par la porte dont il tenoit les clefs. — Il retourne en Angleterre, rappelé par une invasion des Écossois. — Charles le Mauvais séduit Charles le Dauphin, âgé de dix-sept ans, et qui devint Charles le Sage. — Il l'engage à fuir de la cour sous prétexte que le roi Jean lui préféroit ses autres fils. — Le Dauphin, saisi de remords, révèle le secret à son père. — Jean, bien qu'il eût accordé de nouvelles lettres de grace au roi de Navarre, se détermine à se venger de lui. — Convocation des États.

FRAGMENTS.

LES TROIS ÉTATS.

En moins de cinquante ans, depuis la première convocation régulière des états jusqu'à la convocation de ces états sous le roi Jean, les principes politiques se développèrent avec une force et une clarté qu'il auroit été impossible de prévoir. Si le royaume eût été un corps compacte; si des vassaux n'avoient pas exercé la souveraineté dans les provinces par eux possédées; si une guerre d'invasion n'avoit pas détourné les esprits de la politique, il est probable que les trois états se fussent fondés comme le parlement d'Angleterre. Les états de 1355 et ceux qui les suivirent eurent des idées beaucoup plus nettes des droits d'une nation que le parlement britannique n'en avoit alors. On ne sait où des bourgeois à peine émancipés, où des prélats et des seigneurs féodaux avoient pu puiser des notions si claires du gouvernement représentatif au milieu des préjugés du temps, de l'obscurité et du

chaos des lois : la promptitude de l'esprit françois supplée à l'expérience des siècles.

Il est vrai que des malheurs, ces puissants maîtres de la race humaine, hâtèrent le développement de la vérité politique sous le règne de Jean et pendant la régence de son fils. Un grand fait se présente partout dans l'histoire : jamais les peuples ne sont entrés en jouissance de leurs droits qu'en passant au travers des maux inhérents aux révolutions combattues. Ces révolutions sont en vain accomplies au fond des mœurs ; en vain elles sont devenues inévitables comme les productions naturelles du temps ; les chefs des empires refusent de reconnoître que le moment est venu. Les intérêts particuliers font résistance aux intérêts généraux : la lutte commence et devient plus ou moins sanglante, selon le mouvement des passions, le caractère des individus, les hasards et les accidents de la fortune. Déplorons les calamités que tout changement amène, mais apprenons de l'histoire qu'elles sont des nécessités auxquelles les hommes ne se peuvent soustraire. Quand les révolutions s'accompliront-elles sans efforts et sans injustices ? Quand les lumières seront-elles assez répandues, la civilisation assez complète, pour que peuples et rois se cèdent mutuellement ce qu'ils ne doivent se dénier ni se ravir ? C'est le secret de Dieu.

Les états de la langue d'Oïle, c'est-à-dire du pays coutumier, dans lequel on reconnoissoit pourtant le Lyonnois, quoique pays de droit écrit, s'assemblèrent dans la grand'chambre du parlement, à Paris, le 2 décembre de l'année 1355. L'archevêque de Rouen, Pierre de Laforest, chancelier de France, ouvrit l'assemblée par un discours qu'il prononça au nom du roi ; il exposa les besoins du royaume ; il déclara que le roi étoit prêt à abandonner l'altération des monnoies, si les états trouvoient le moyen de remplacer cette sorte de taxe par un subside équivalent. Fixez au règne des Valois la naissance de l'impôt.

Jean de Craon, archevêque de Reims, au nom du clergé ; Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, au nom de la noblesse ; Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, au nom du tiers-état, protestèrent de leur dévouement et de leur fidélité au roi. Ils demandèrent la permission de se retirer, afin de délibérer entre eux sur les subsides à accorder et sur la réforme des abus.

Leur première déclaration fut ainsi conçue : Aucun règlement n'aura force de loi qu'autant qu'il sera approuvé par les trois ordres : l'ordre qui aura refusé son consentement ne sera pas lié par le vote des deux autres. Cette déclaration rend tout à coup le tiers-état

l'égal du clergé et de la noblesse. La liberté dépasse déjà la limite de la monarchie constitutionnelle; car la majorité absolue des suffrages est reconnue aujourd'hui bastante à l'achèvement de la loi : par le décret des états, il suffisoit d'un ordre corrompu ou factieux pour arrêter le mouvement du corps politique.

Il n'est pas dit que le roi fût appelé à donner sa sanction à ce décret constituant des états de 1355; ainsi le principe du pouvoir de la couronne, tel que nous l'admettons maintenant, étoit ignoré; mais cela est moins étonnant que la force acquise du tiers-état : il n'y avoit pas deux siècles qu'il étoit encore esclave, et il n'y avoit pas deux siècles que le roi n'étoit rien au milieu des grands vassaux. La liberté revient aux sociétés par tous les canaux, comme le sang remonte au cœur par toutes les veines.

Ce point obtenu, on le paya au roi Jean d'un vote qui mit à sa disposition trente mille hommes d'armes, ce qui devoit composer un corps de quatre-vingt-dix mille combattants : on ne comptoit point dans ce nombre les communes, infanterie de l'armée. Un impôt sur le sel, un autre de huit deniers sur toutes les choses vendues, excepté sur les ventes d'héritages, devoient, pendant l'espace d'une année, fournir une somme de 50,000 liv. par jour, somme jugée équipollente à l'entretien de trente mille hommes d'armes. Les états se réservoient le choix des personnes commises à la levée et à la régie de l'imposition, dont personne, pas même le roi et la famille royale, ne devoit être exempt.

Le roi rendit, le 28 décembre 1355, une ordonnance conforme à la délibération des états. Il promettoit de ne point toucher à l'argent levé pour la guerre, de le laisser distribuer aux hommes d'armes par une commission des députés des états, ce qui livroit le pouvoir exécutif au pouvoir législatif. Le roi s'engageoit en outre à fabriquer des monnoies fortes et stables, à renoncer dans les voyages, pour lui, sa maison et les grands officiers de bouche et de guerre, aux réquisitions de blé, de vin, de vivres, de charrettes, de chevaux, que les paysans étoient obligés de fournir. Défense à tout créancier de transporter sa dette à une personne privilégiée ou plus puissante que lui. Ordre à toute juridiction de ressortir aux juges ordinaires. Nombre des sergents restreint comme abusif, et injonction auxdits sergents de rien exiger au delà de leur salaire. Commerce interdit à tout juge et officier judiciaire dans quelque espèce de tribunal que ce fût. Toutes les ordonnances en faveur des laboureurs confirmées.

Quant aux choses militaires, le roi bailloit parole de ne plus

convoquer l'arrière-ban sans une nécessité évidente, et d'après l'avis des états, si faire se pouvoit. Les fausses montres étoient défendues sous des peines rigoureuses : les chevaux devoient être marqués pour être reconnus dans les revues, et afin que la solde ne fût pas payée à un homme d'armes deux ou trois fois pour le même cheval. Les capitaines étoient rendus responsables des désordres commis par leurs soldats. Les troupes ne pouvoient s'arrêter plus d'un jour dans les villes sur leur passage; si elles y demeuroient plus longtemps, on seroit libre de leur refuser l'étape, et de les contraindre à passer outre. Le roi s'obligeoit enfin à ne conclure ni paix, ni trève, que d'accord avec une commission des trois ordres des états.

Telle fut cette ordonnance que l'on a comparée, sous certains rapports, à la grande Charte de cet autre roi Jean d'Angleterre, première source de la liberté britannique : par les choses que cette ordonnance défend, on apprend ce qui avoit été permis. Mais les états de 1355 devançoient en principes politiques et administratifs les lumières de leur siècle; ils changeoient la nature de la monarchie. Aussi ne resta-t-il rien, pour le moment, de ces essais salutaires; les temps et les malheurs firent avorter, dans un sol encore mal préparé, ces germes d'une civilisation trop hâtive.

SOMMAIRE.

Le roi va à Rouen arrêter de sa propre main le roi de Navarre dans un banquet. — Il fait exécuter devant lui le comte d'Harcourt, le seigneur de Graville, Maubué de Mainant et Olivier Doublet. — Le roi de Navarre, fait prisonnier, est conduit à la tour du Louvre ou au château Gaillard, et de là au Châtelet.

FRAGMENTS.

BATAILLE DE POITIERS.

Les fautes du roi sont frappantes : sa colère l'aveugle, et passe plus vite que sa bonté, qui revint trop tôt pour épargner le seul coupable qu'il eût fallu punir; il se croit sûr de sa justice, et il est arrêté au milieu de l'exécution par sa miséricorde; il viole assez les lois pour faire haïr la couronne, pas assez pour la sauver; il prouva qu'un honnête homme ne peut devenir un mauvais roi, et qu'après tout il n'est pas si aisé d'être un tyran. Les erreurs qui, comme celles de Jean, sont sensibles, donnent aux esprits vulgaires l'occasion d'étaler des lieux communs de morale, et aux méchants un sujet de triomphe : les clameurs furent universelles;

Philippe de Navarre, frère de Charles, et Geofroy d'Harcourt, le fameux traître pardonné, oncle du comte décapité, soulèvent la Normandie; ils se livrent au roi d'Angleterre, le reconnoissent pour roi de France, jurent de le seconder dans la conquête de ce royaume, et lui font hommage de leurs domaines. Édouard, de son côté, agit comme il avoit fait autrefois à la mort des seigneurs bretons; il envoie à toutes les cours de la chrétienté un manifeste, déclarant : « Que les gentilshommes décapités ou emprisonnés par Jean, se disant roi de France, avoient été traîtreusement frappés; qu'ils n'avoient fait aucun traité avec lui, et qu'au contraire lui, Édouard, avoit toujours regardé le roi de Navarre et ses amis comme les ennemis de l'Angleterre. » Geofroy d'Harcourt étoit-il l'ennemi d'Édouard?

Pour appuyer ce manifeste, le duc de Lancastre descendit en Normandie; les Anglois, réunis aux Navarrois, formèrent une armée de quarante mille hommes d'armes, sans compter les gens de pied. Jean s'avança contre les alliés, qui venoient de prendre et de raser Verneuil au Perche; les Anglois se retirèrent dans les forêts de l'Aigle, et Jean mit le siége devant Breteuil, qui n'ouvrit ses portes qu'après deux mois de résistance.

Jean, de retour à Paris, apprend que le prince de Galles, après avoir ravagé l'Auvergne, le Limousin et le Berri, s'approchoit de la Touraine : il fait aussitôt le serment de marcher à lui, et de le combattre partout où il le rencontrera. Il convoque barons, grands vassaux, seigneurs, gentilshommes et chevaliers de son royaume, ordonnant qu'aucun d'eux ne se dispense de se trouver au rendez-vous sur les marches de Blois et de Tours.

On s'assemble dans les plaines de Chartres : Craon, Boucicault et l'Hermite de Chaumont se portent en avant avec trois cents hommes d'armes pour reconnoître et harceler l'ennemi.

Le prince Noir avoit eu d'abord le dessein de rejoindre dans le Perche l'armée du duc de Lancastre; mais trouvant les passages de la Loire gardés, et apprenant que le roi de France réunissoit des forces considérables, il reprit le chemin de Bordeaux par la Touraine et le Poitou : il perdit quelque temps au château de Romorantin, dans lequel Boucicault, Craon et l'Hermite de Chaumont s'étoient renfermés, à la suite d'une affaire d'avant-poste : c'est le premier siége, comme Crécy fut la première bataille, où l'on se soit servi de canon. Le prince de Galles avoit donc du canon dans son armée? Il ne l'employa pourtant pas à la bataille de Poitiers; nos grands barons dédaignèrent aussi d'en faire usage à

la bataille d'Azincourt, quoiqu'ils eussent avec eux une artillerie formidable pour le temps. La valeur chevaleresque méprisoit les armes qui pouvoient être également celles du lâche et du brave.

Le prince de Galles, en s'arrêtant devant Romorantin, avoit commis une faute qui le devoit perdre : ce fut cette faute qui le couvrit de gloire et la France de deuil; elle laissa à Jean le temps d'atteindre l'armée angloise qui (n'eût été ce siége imprudent) fût rentrée en Guienne sans coup férir.

Les François franchirent la Loire sur différents points.

Le prince Noir commençoit à manquer de vivres; il avoit fait un détour pour éviter Poitiers, resté fidèle à la France. Ce mouvement permit au roi, qui suivoit la ligne la plus courte, de se porter en avant des Anglois.

Or, ceux-ci envoyèrent à la découverte deux cents armures de fer « *tous montés sur fleur de coursiers* », et commandés par le captal de Buch. Elles tombèrent dans les troupes du roi, et virent la campagne couverte d'hommes d'armes : elles fondirent sur les traîneurs. Le bruit de l'attaque parvint à Jean au moment même où il alloit entrer dans Poitiers : il retourna sur ses pas avec le gros de son armée.

Les coureurs anglois, ayant rejoint le prince de Galles, lui racontèrent ce qu'ils avoient appris, et combien l'armée françoise étoit nombreuse. Il répondit : « Or, il nous faut savoir à présent « comment nous la combattrons à notre avantage. » Il prit poste sur un terrain de difficile accès; Jean de son côté s'arrêta : la nuit vint et couvrit les deux camps.

Le lendemain dimanche, 18 septembre, le roi fit chanter une messe dans sa tente, et communia avec ses quatre fils, Charles, Louis, Jean, Philippe, et les seigneurs des fleurs de lis, comme on appeloit alors les princes du sang.

Quand cela fut fait, Jean assembla son conseil : il proposa d'attaquer l'ennemi, et le conseil fut de l'avis du roi.

Les historiens ont blâmé cette résolution; mais ils n'ont considéré ni les circonstances ni les mœurs. Sans doute il eût été plus sûr d'affamer les Anglois et de les forcer à se rendre; mais il étoit aussi très possible et plus héroïque de les vaincre. Si l'on n'eût pas perdu un jour; si le duc d'Orléans ne se fût pas retiré avec un tiers de l'armée à l'abord de l'engagement, il est probable que le prince de Galles eût succombé. Et quel juste sujet de ressentiment le roi n'avoit-il pas contre les Anglois! Dans ces temps, d'ailleurs, les batailles n'étoient plus des calculs; elles étoient le

fruit du hasard, ou d'une impulsion guerrière; elles n'avoient presque jamais de grands résultats; elles ne changeoient pas la face des empires : c'étoient des actions où l'on décidoit non de l'existence, mais de l'honneur des nations. Aussi les princes s'envoyoient-ils des cartels pour se rencontrer en tel lieu convenu, comme de simples chevaliers s'appeloient en champ clos. Des hérauts d'armes portoient ces défis. « Vous irez à Troyes, dit le « comte de Buckingham aux deux hérauts d'armes qu'il envoya « au duc de Bourgogne, sous le règne de Charles V; vous parlerez aux seigneurs, et leur direz que nous sommes sortis d'An-« gleterre pour faire faits d'armes, et là où nous les croyons « trouver nous les demandons; et pour ce que nous savons qu'une « partie de la fleur de lis et de la chevalerie françoise repose là « dedans, nous sommes venus à ce chemin, et s'ils veulent rien « dire, ils nous trouveront sur les champs. »

On poussoit si loin quelquefois cette délicatesse du point d'honneur entre deux armées, qu'on se refusoit à prendre l'avantage du terrain. Souvent les généraux et les rois faisoient serment de combattre leur ennemi partout où ils le trouveroient, comme les dieux d'Homère juroient par eux-mêmes de faire des choses qui n'étoient pas toujours raisonnables, ou plutôt comme les vieux Germains s'engageoient à porter une longue barbe ou un anneau de fer jusqu'à ce qu'ils eussent abattu un Romain. Deux nations ainsi descendues dans la lice ne pouvoient pas plus refuser le combat qu'un homme de cœur ne se peut dispenser de tirer l'épée quand il a reçu un affront.

Il fut donc résolu, dans le conseil du roi, de marcher droit à l'ennemi. Aussitôt les ordres sont donnés : les cors de chasse et les trompettes sonnent haut et clair; les ménestriers jouent de leurs instruments, les soldats s'apprêtent; les seigneurs déploient leurs bannières; les chevaliers montent à cheval et viennent se ranger à l'endroit où l'étendard des lis et l'oriflamme flottoient au vent. On voyoit courir les chevaucheurs, les poursuivants, les hérauts d'armes, les pages, les varlets avec la casaque, le blason et la devise de leurs maîtres. Partout brilloient belles cuirasses, riches armoiries, lances, écus, heaumes et pennons; là se trouvoit toute la fleur de la France, car nul chevalier ni écuyer n'avoit osé demeurer au manoir. On entendoit, au milieu des fanfares, de la voix des chefs, du hennissement des chevaux, retentir les cris d'armes des différents seigneurs : *Montmorency au premier chrétien, Châtillon au noble duc, Montjoie au blanc épervier, Montjoie*

Bourgogne, Bourbon Notre-Dame. Tous ces cris étoient dominés par le cri de France, *Montjoie Saint-Denis*, par des complaintes en l'honneur de la Vierge, et par la chanson de Roland.

Des vassaux, tête nue, sous la bannière de leur paroisse, et portant des colobes et des tabards (espèce de chemise sans manches et de manteau court); des barons en chaperons, en robes longues et fourrées, marchant sous les couleurs de leurs dames; une infanterie en pelicon ou jaquette, armée d'arcs, d'arbalètes, de bâtons ferrés et de fauchards; une cavalerie couverte de fer et portant le bassinet et la lance; des évêques en cottes de mailles et en mitre; des aumôniers, des confesseurs; des croix, des images de saints, de nouvelles et d'anciennes machines de guerre; toute cette armée, enfin, présentoit aux feux du soleil un spectacle aussi extraordinaire que brillant et varié.

Les troupes réunies formoient plus de soixante mille combattants : on y voyoit le frère et les quatre fils du roi, la plupart des seigneurs des fleurs de lis, d'illustres commandants étrangers, trois mille chevaliers portant bannières. Tous ces guerriers avoient à leur tête le roi, qui, s'il n'étoit pas le plus grand capitaine de son royaume, en étoit du moins le plus brave soldat et le premier chevalier.

L'armée fut divisée en trois corps ou trois *batailles*, comme on parloit alors, par l'avis du connétable Jean de Brienne et des deux maréchaux d'Audeneham et Clermont. Le duc d'Orléans, frère du roi, ayant sous lui trente-six bannières et deux cents pennons, commandoit la première bataille; la seconde avoit pour chef le dauphin Charles, duc de Normandie, qui fut Charles le Sage; ses deux frères Louis et Jean marchoient avec lui : les trois princes étoient sous la garde des sires de Saint-Venant, de Landas, de Vondenay et de Cervolles, dit l'Archi-Prêtre, depuis célèbre aventurier. Le roi menoit la troisième bataille avec Philippe, le plus jeune de ses fils, tige de la seconde maison de Bourgogne.

Ces trois corps, qui auroient pu envelopper l'ennemi en tournant la position du prince de Galles, furent disposés sur une ligne oblique, un peu en arrière les uns des autres. L'aile gauche, la plus avancée vers l'ennemi, et sous les ordres du duc d'Orléans, n'étoit séparée des Anglois que par un monticule dont on négligea de s'emparer; le dauphin commandoit au centre, et le roi, à l'aile droite, la réserve. On jugera de la science militaire de ce temps, quand on saura que ces dispositions se faisoient avant d'avoir reconnu le terrain occupé par le prince de Galles.

Tandis que l'armée françoise se mettoit en bataille, le roi envoya Eustache de Ribaumont, Jean de Landas et Richard de Beaujeu examiner le camp du chevalier qui avoit gagné ses éperons à Crécy. Cependant Jean, monté sur un cheval blanc, parcouroit les lignes et disoit : « Quand vous êtes dans vos bonnes « villes, vous menacez les Anglois, et desirez avoir le bassinet « en la tête devant eux. Or, y êtes-vous. Je vous les montre : si « leur veuillez remontrer leurs maltalents, et contre-venger les « dommages qu'ils vous ont faits. » L'armée répondit d'une commune voix : « Sire, Dieu y ait part ! »

Les trois chevaliers envoyés à la découverte revinrent, et rendirent compte au roi de ce qu'ils avoient observé.

L'ennemi s'étoit retranché au milieu d'une vigne, sur une petite hauteur, auprès d'un village appelé *Maupertuis ;* pour aller à lui, il n'y avoit qu'un chemin creux bordé de deux haies épaisses, et si étroit, qu'à peine trois cavaliers y pouvoient passer de front. Le prince de Galles avoit embusqué des archers derrière ces haies. Parvenu au bout du défilé, on trouvoit l'armée angloise, composée en tout de deux mille hommes d'armes, de quatre mille archers et de quinze cents aventuriers. Il n'y avoit guère, sur ces sept à huit mille hommes, que trois mille Anglois ; le reste étoit François et Gascons.

Le prince avoit fait mettre pied à terre à sa cavalerie, qui ne pouvoit agir dans le lieu où elle se trouvoit : le tout formoit, sur la pente de la colline, un corps d'infanterie pesamment armé, retranché parmi des buissons et des vignes, couvert sur son front par des archers rangés en forme de herse. Cette disposition étoit l'ouvrage de James d'Audeley, chevalier d'une grande expérience.

Si le roi Jean avoit avec lui la fleur de la chevalerie de France, le prince Noir avoit pour compagnons les plus vaillants guerriers de l'Angleterre et de la Guienne : entre les premiers, on remarquoit Jean lord Chandos, les comtes de Warwick et de Suffolk, Richard Stanfort, James d'Audeley, et Pierre, son frère, sire Basset et plusieurs autres ; entre les seconds on comptoit le captal de Buch, Jean de Chaumont, les sires de Lesparre, de Rozem, de Montferrand, de Landuras, de Prumes, de Bourguenze, d'Aubrecicourt et de Ghistelles : c'est toujours nommer des François.

Ribaumont ayant peint au roi la position des ennemis, Jean lui demanda comment on les devoit attaquer. « Tous à pied, répon« dit Ribaumont, excepté trois cents armures de fer choisies en« tre les plus habiles et les plus chevalereuses ; elles entreront

« dans le chemin creux pour rompre les archers. Elles seront sui-
« vies du reste des hommes d'armes à pied pour donner sur les
« hommes d'armes anglois qui sont en bataille sur la hauteur au
« bout du défilé, et pour les combattre de la main à la main. »

Jean suivit cet avis, qui lui plaisoit par sa hardiesse : mieux conseillé, il auroit fait attaquer les archers à dos, et les eût chassés des deux haies avant de s'engager dans le défilé. Les maréchaux, d'après le plan adopté, désignèrent les trois cents cavaliers qui devoient ouvrir le chemin. Le reste des hommes d'armes fut démonté; on leur ordonna d'ôter leurs éperons, de tailler leurs piques, et de les réduire à cinq pieds de long, pour s'en servir avec plus de facilité dans la mêlée. Un corps d'Allemands, commandé par les comtes de Nidau, de Nassau et de Saarbruck, demeura à cheval afin de soutenir, en cas de besoin, les trois cents hommes d'armes à l'attaque du défilé. Le roi, accompagné de vingt chevaliers, se mit au milieu de ces Allemands pour voir de plus près le commencement de l'action. Tout étant ainsi disposé, on donne le signal du combat.

Déja les trois cents hommes d'armes avoient embrassé leurs targes, quand voici venir un cavalier qui demande à parler au roi : on reconnut le cardinal de Périgord. Le pape ne cessoit de travailler à la réconciliation de la France et de l'Angleterre; les deux cardinaux d'Urgel et de Périgord avoient été envoyés vers les deux armées pour les engager à la paix et traiter de la liberté du roi de Navarre. Le cardinal de Périgord ne s'étoit point rebuté du mauvais succès de ses premières tentatives, et, s'attachant aux pas des princes rivaux, il étoit arrivé à l'instant même où ils alloient vider leur querelle.

Il court vers le roi de France; aussitôt qu'il l'aperçoit, il descend de cheval, s'incline et s'écrie en joignant les mains : « Très
« cher sire, vous avez ici toute la fleur de la chevalerie de votre
« royaume, réunie contre un petit nombre d'ennemis. Si vous
« pouvez en obtenir ce que vous desirez sans combattre, vous
« épargnerez le sang chrétien et la vie de vos sujets. Vous savez
« que Dieu tient dans sa main le sort des armes; je vous conjure,
« au nom de ce Dieu et de la charité, de me permettre d'aller vers
« le prince de Galles lui représenter son péril et l'avantage de la
« paix. »

Le roi répondit : « Il nous plaît que cela soit ainsi : mais retour-
« nez vite. »

Le cardinal chevauche au camp anglois : au nom de la religion,

les barrières des deux armées s'abaissent et laissent passer son ministre : il trouva le fils d'Édouard au milieu de ses chevaliers, couvert de son armure noire, et portant la devise des princes de Galles, prise de l'écusson du vieux roi de Bohême ; présage qui promettoit à Poitiers le destin de Crécy. « Certes, beau fils, lui dit « l'envoyé du pape, si vous aviez examiné l'armée du roi de France, « vous me permettriez d'essayer de conclure avec lui un traité. » Le prince répondit : « J'entendrai à tout, fors à la perte de mon « honneur et de celui de mes chevaliers. » Le cardinal répliqua : « Beau fils, vous dites bien. » Et il retourna en toute hâte au camp françois.

Il supplia le roi de suspendre l'attaque jusqu'au lendemain. « Vos « ennemis, disoit-il, ne peuvent échapper ; accordez-leur quel- « ques instants pour apercevoir leur péril. » Jean s'y refusa d'abord sur l'avis de la plus grande partie de son conseil ; mais, par respect pour le saint-siége, il consentit enfin à ce délai, qui donna le temps aux Anglois de se retrancher, ralentit l'ardeur du soldat, et fut la principale cause de la perte de la bataille.

Le roi fit dresser une *belle tente de couleur vermeille* dans l'endroit même où il se trouvoit. Les troupes déposèrent leurs armes, à l'exception du corps commandé par le connétable et par les deux maréchaux.

Le cardinal, retourné au camp anglois, et revenu ensuite au camp françois, rapporta au roi les propositions du prince de Galles. Celui-ci offroit de rendre les prisonniers qu'il avoit faits, les villes et châteaux qu'il avoit pris depuis trois années ; il s'engageoit, pendant sept ans, à ne point porter les armes contre la France : Villani ajoute qu'il consentoit à payer deux cent mille nobles ou écus d'or pour les dégâts commis par son armée. Le prince demandoit en mariage une fille du roi, et, pour dot de cette princesse, le seul duché d'Angoulême ; enfin, il réclamoit la liberté de Charles le Mauvais, et s'engageoit à faire consentir Édouard aux conditions du traité.

Jean, que les historiens représentent comme un téméraire, n'avoit déja été que trop modéré en accordant aux Anglois une suspension d'armes ; il alloit donner une nouvelle preuve de son esprit conciliant en acceptant les offres du prince Noir, lorsque Renaud de Chauveau, évêque de Châlons, se leva dans le conseil.

« Sire, dit-il, s'il m'en souvient bien, le roi d'Angleterre, son « fils, et son frère le duc de Lancastre, vous ont, à plusieurs re- « prises, insulté, et ont rempli votre royaume de meurtres et de

« ruines. Sur terre, ils ont humilié votre père Philippe et massa-
« cré votre noblesse ; sur mer, ils ont assailli vos vaisseaux et
« brûlé vos ports comme des pirates. Quelle vengeance en avez-
« vous tirée ? Quoi ! pour prix de ces brigandages, vous donneriez
« votre fille à des mains teintes du sang françois ! Dieu vous livre
« votre principal ennemi, ces orgueilleux Anglois, ces Gascons
« infidèles, ces lâches qui viennent d'égorger les pâtres et les la-
« boureurs, ces incendiaires qui ont porté la flamme dans les ha-
« meaux qui fument encore, et vous les laisseriez échapper ! Et
« croyez-vous qu'ils soient de bonne foi dans ce qu'ils vous pro-
« posent ? Ne connoissez-vous pas leur perfidie ? Sous le prétexte
« de faire ratifier les conditions par le monarque anglois, ils ga-
« gneront du temps ; Édouard refusera de confirmer le traité con-
« clu. Cependant le duc de Lancastre, qui ravage le Perche avec
« son armée, aura rejoint le prince de Galles ; alors la victoire
« passera peut-être à vos ennemis. Dieu vous préserve de plus
« grands malheurs ! Je demande qu'aucun délai ne soit accordé,
« et que votre vengeance cesse d'être suspendue par des proposi-
« tions insidieuses et par les lenteurs de votre conseil. »

Ce discours, dont le prélat soutint la vigueur la pique à la main, fit bouillonner dans le sein du roi l'ardeur guerrière ; les barons crièrent : Aux armes ! « Allez, dit Jean au cardinal, allez signi-
« fier au prince de Galles qu'il ait à se rendre prisonnier, lui
« et cent de ses principaux chevaliers ; à cette condition je lais-
« serai passer son armée. » Le prince, au ouïr de ces paroles, qui lui furent rapportées par le cardinal, répondit : « Mes che-
« valiers ne seront pris que les armes à la main ; quant à moi,
« quelque chose qu'il arrive, l'Angleterre n'aura pas à payer ma
« rançon. »

Ces pourparlers occupèrent toute la journée du dimanche. Pendant la tenue du conseil, divers chevaliers des deux armées chevauchèrent le long des batailles. Dans une de ces courses, le maréchal de Clermont rencontra Jean Chandos : ils portoient tous les deux dans leurs armes le même emblème ; c'étoit une dame vêtue d'une robe bleue, au milieu des rayons d'un soleil. « Chandos, dit
« le maréchal, depuis quand avez-vous pris ma devise ? » — « Et
« vous la mienne ? » répliqua Chandos. » — « Si nos gens, reprit
« Clermont, n'étoient au moment de jouer des mains, je vous
« prouverois tout à l'heure que vous ne devez pas porter cette
« devise. » — « Eh ! s'écria Chandos, demain nous nous retrou-
« verons, et je vous prouverai que la dame bleue est plutôt mienne

« que vôtre. » Cette querelle de chevalerie coûta la vie au maréchal, qui fut tué par Chandos.

La nuit étoit venue : les François, abondamment pourvus de vivres, se fiant dans leur nombre et leur valeur, la passèrent à dormir ; les Anglois, manquant de tout, veillèrent et se retranchèrent : autour de leur camp et devant leurs archers, ils creusèrent des fossés profonds, qu'ils revêtirent de palissades ; dans la partie la plus foible de leur poste, ils se couvrirent avec leurs bagages et leurs chariots. Le prince de Galles commanda d'apporter le butin enlevé ; il en fit faire trois monceaux entre son camp et celui des François, et l'on y mit le feu. Ce sacrifice ne laissa plus rien à regretter aux Anglois ; tandis que les tourbillons de flammes et de fumée qui s'élevoient, la veille d'une bataille, dans les ténèbres, servirent à masquer les travaux de l'ennemi et à étonner nos soldats.

Le soleil qui devoit éclairer un jour si funeste à notre patrie se leva, et trouva les cœurs bercés de fausses espérances (19 septembre 1356). Les François se rangèrent dans le même ordre que le jour précédent ; les Anglois changèrent quelque chose à leurs dispositions : instruits, on ne sait comment, de la manière dont ils seroient attaqués, ils placèrent au front de leur ligne un certain nombre de cavaliers pour soutenir le choc des maréchaux ; ils cachèrent, en outre, trois cents hommes d'armes et trois cents archers à cheval derrière une petite colline, au revers de laquelle s'étendoit le corps commandé par le dauphin et ses deux frères. Ces six cents hommes avoient ordre, aussitôt qu'ils verroient l'action engagée, de tourner le mamelon et de prendre en flanc les troupes du dauphin. Le cardinal de Périgord reparut, mais on lui fit dire de la part des François de se retirer. Il passa alors chez le prince de Galles, dont il étoit sujet, comme natif de Guienne. « Beau fils, lui dit-il, faites ce que vous pourrez ; il vous faut « combattre. » Le prince répondit : « J'y compte, ainsi que mes « chevaliers ; Dieu veuille aider au droit ! » Le cardinal alla rejoindre l'autre légat au haut d'une colline, d'où ils élevèrent leurs mains vers le Dieu de paix, tandis que dans la plaine on invoquoit celui des armées.

Au milieu de ses compagnons d'armes, le prince Noir leur tint ce discours :

« Seigneurs, si nous ne sommes qu'un petit nombre contre « l'armée puissante de nos ennemis, il ne faut pas laisser s'affoi- « blir notre courage. Ce n'est pas le soldat, c'est Dieu qui donne

« la victoire. Si nous sommes vainqueurs, notre triomphe en sera
« plus éclatant ; si nous devons mourir, j'ai un père et deux frères ;
« vous, vous avez des amis qui nous vengeront ; ainsi ne songez
« qu'à bien combattre. S'il plaît à Dieu, vous me verrez aujour-
« d'hui bon chevalier. »

Le prince de Galles garda auprès de lui Chandos, qui cependant courut au choc des maréchaux de France : il desiroit aussi retenir d'Audeley ; mais celui-ci avoit fait vœu de combattre au premier rang dans toute affaire où le roi d'Angleterre, ou l'un de ses fils, se trouveroit en personne. Le prince de Galles lui permit donc d'accomplir son vœu, et il s'alla placer au front de la ligne, parmi les hommes d'armes qui soutenoient les archers.

Les François élèvent le cri d'armes : à ce signal les deux maréchaux de France, les comtes d'Audeneham et de Clermont entrent dans le défilé à la tête de trois cents cavaliers commandés pour frayer le chemin. A peine sont-ils engagés entre les deux haies qui bordent le chemin, que les archers retranchés derrière font pleuvoir sur eux une grêle de flèches. Ces flèches, longues, barbues, dentelées, lancées à bout portant par un ennemi invisible, frappent dans l'épais bataillon. Les chevaux, percés d'outre en outre, effrayés et rendus furieux par la douleur, hennissent, ronflent, se cabrent, refusent d'avancer, se tournent de côté, trébuchent et tombent sous leurs maîtres. Les derniers rangs essaient de passer sur les premiers rangs abattus, se renversent, et augmentent le péril et la confusion. Cependant les deux maréchaux, avec quelques chevaliers, surmontent les obstacles et parviennent au front de l'armée angloise : là ils trouvent une nouvelle ligne d'archers et sire James d'Audeley à la tête de ses hommes d'armes. Ces braves maréchaux, sortis presque seuls du défilé, ne peuvent soutenir un combat trop inégal : Clermont meurt de la main de Chandos ; d'Audeneham, porté à terre par d'Audeley, est forcé de se rendre.

Bientôt le bruit de cette défaite se répand. Les cavaliers arrêtés au milieu du défilé, entre leurs premiers rangs abattus et les hommes d'armes à pied qui les suivent, ne pouvant ni avancer ni reculer, restent immobiles, exposés aux flèches qui les transpercent et les clouent à leurs chevaux ; des cris et des rugissements sortent de l'horrible mêlée. Les hommes d'armes qui déja pénétroient dans le chemin se replient sur le corps commandé par le dauphin Charles. Au même moment les six cents cavaliers anglois cachés au revers de la colline sortent de leur embuscade, et viennent

prendre à dos ce même corps. La terreur s'empare des soudoyers; les hommes d'armes démontés se dispersent. Les seigneurs de Landas, de Vondenay, de Saint-Venant, qui avoient la garde des trois fils du roi, jugeant trop vite la bataille perdue, les forcent de s'éloigner. Landas et Vondenay, après avoir laissé les jeunes princes entre les mains de Saint-Venant, revinrent avec de l'Angle, Saintré et Cervolles, se ranger auprès du roi.

Les troupes du dauphin s'étant débandées, celles du duc d'Orléans prirent lâchement la fuite avec leur chef; il ne resta sur le champ de bataille que l'escadron de cavalerie allemande et la division conduite par le roi, à laquelle se joignirent plusieurs chevaliers qui n'avoient pu se résoudre à abandonner leur maître.

Instruit de la déroute des deux premiers corps françois, le prince de Galles ordonne à ses hommes d'armes de remonter à cheval. Jean Chandos dit au prince : « Sire, chevauchons avant; la journée « est vôtre; Dieu sera aujourd'hui dans votre main, marchons au « roi de France. Je sais bien que par vaillance il ne fuira point, « ainsi il nous demeurera. » Le prince répondit : « Allons, Jean! « vous ne me verrez d'aujourd'hui retourner en arrière. » Il crie aussitôt à sa bannière : « Bannière, chevauchez avant! au nom de « Dieu et de saint Georges! » et il descend de la colline avec toute son armée.

Le roi, faisant serrer les rangs, marche aux Anglois, qui sortoient du défilé pour l'attaquer : il se faisoit remarquer au milieu des siens par sa haute taille, son air martial, et par les fleurs de lis d'or semées sur sa cotte d'armes; il étoit à pied, comme le reste de ses chevaliers, et tenoit à la main une hache à deux tranchants, arme des vieux Franks. A ses côtés étoit son fils le jeune Philippe, à peine âgé de quatorze ans, comme le lionceau auprès du lion. Tous les historiens conviennent que si la quatrième partie de notre armée avoit combattu comme son roi, elle auroit remporté la victoire. Le choc fut rude : d'un côté c'étoit le prince Noir environné de Chandos, du captal de Buch, fameux rival de Du Guesclin, de d'Audeley, d'Aubrecicourt, des comtes de Warwick et de Suffolk, maréchaux d'Angleterre; de l'autre, le roi Jean, accompagné de Jacques de Bourbon et de Pierre de Bourbon, père de ce Louis II de Bourbon, dont les vertus annoncèrent celles de Henri IV; des deux princes d'Artois, fils d'un traître, et tous deux fidèles; des comtes de Saarbruck, de Nidau et de Nassau, tous trois Allemands, et dignes d'être François; de Guichard de Beaujeu, de Guillaume de Nesle, de Guillaume de Mon-

tagu, de Richard de l'Angle, des sires de Chambly, de la Heuse, de Pons, de Tancarville, de Laval, de Damp-Marie, de La Tour, d'Humières, d'Urfé, de Duras, de Gaucher de Brienne, connétable de France et duc d'Athènes, double titre qui lui imposoit l'obligation de tomber avec gloire; de l'évêque de Châlons, qui mourut le casque en tête comme Adhémar sur les murs de Jérusalem; de Geofroy de Charny, le vaillant porte-oriflamme; d'Eustache de Ribaumont, si célèbre par la couronne de perles qu'Édouard lui donna devant Calais; de La Fayette et de La Rochefoucauld, noms que les armes ont cédés aux lettres; enfin de Jean de Saintré, réputé le plus brave chevalier de son temps, et dont les romans gaulois ont consacré le nom.

La cavalerie allemande soutint bien la première charge; mais elle lâcha pied après avoir perdu les comtes de Saarbruck, de Nidau et de Nassau, qui la commandoient. Les chevaliers françois des diverses provinces, rangés, avec leurs écuyers, autour des bannières de leurs suzerains, combattoient tantôt par pelotons séparés, tantôt mêlés et confondus. Le prince de Galles, avec Chandos, attaqua la division du connétable, et le captal de Buch, avec les maréchaux d'Angleterre, se trouva en face du roi.

Jean le vit approcher avec une joie intrépide : abandonné des deux tiers de ses soldats, il ne lui vint pas même un moment la pensée de reculer, résolu qu'il étoit de sauver l'honneur françois, s'il ne pouvoit sauver la France. Nos hommes d'armes ayant raccourci leurs piques, le roi ne put les faire remonter à cheval comme le prince de Galles avoit fait remonter les siens. Les Anglois étoient, en outre, accompagnés d'archers qui décidèrent de la victoire, en perçant de loin des fantassins pesants, qui ne pouvoient joindre leurs légers ennemis. L'armée angloise, toute à cheval, se ruoit avec de grands cris sur l'armée françoise toute à pied. Les flots des combattants étoient poussés vers Poitiers, et ce fut près de cette ville que se fit le plus grand carnage. Les habitants, craignant que les vainqueurs n'entrassent pêle-mêle avec les vaincus, refusèrent d'ouvrir leurs portes.

Déja les plus braves avoient été tués; le bruit diminuoit sur le champ de bataille; les rangs s'éclaircissoient à vue d'œil, les chevaliers tomboient les uns après les autres, comme une forêt dont on coupe les grands arbres. Charny, haussant l'oriflamme, luttoit encore contre une foule d'ennemis qui la lui vouloient arracher. Jean, la tête nue (son casque étoit tombé dans le mouvement du combat), blessé deux fois au visage, présentoit son front sanglant

à l'ennemi. Incapable de crainte pour lui-même, il s'attendrit sur son jeune fils, déja blessé en parant les coups qu'on portoit à son père; il voulut éloigner l'enfant royal, et le confia à quelques seigneurs; mais Philippe échappa aux mains de ses gardes, et revint auprès de Jean, malgré ses ordres. N'ayant pas assez de force pour frapper, il veilloit aux jours du monarque en lui criant : « Mon « père, prenez garde! à droite, à gauche, derrière vous, » à mesure qu'il voyoit approcher un ennemi.

Les cris avoient cessé. Charny, étendu aux pieds du roi, serroit dans ses bras roidis par la mort l'oriflamme qu'il n'avoit pas abandonnée; il n'y avoit plus que les fleurs de lis debout sur le champ de bataille : la France tout entière n'étoit plus que dans son roi. Jean, tenant sa hache des deux mains, défendant sa patrie, son fils, sa couronne et l'oriflamme, immoloit quiconque l'osoit approcher. Il n'avoit autour de lui que quelques chevaliers abattus et percés de coups, qui se ranimoient dans la poussière à la voix de leur souverain, faisoient un dernier effort, et retomboient pour ne plus se relever. Mille ennemis essayoient de saisir le roi vivant, et lui disoient : « Sire, rendez-vous! » Jean, épuisé de fatigue, et perdant son sang, n'écoutoit rien, et vouloit mourir.

Un chevalier fend la foule, écarte les soldats, s'approche respectueusement du roi, et lui parlant en françois : « Sire, au nom de « Dieu, rendez-vous! » Le roi, frappé du son de cette voix, baisse sa hache, et dit : « A qui me rendrai-je? à qui? Où est mon cousin « le prince de Galles? si je le voyois, je parlerois. » — « Il n'est « pas ici, répondit le chevalier; mais rendez-vous à moi, et je « vous mènerai vers lui. » — « Qui êtes-vous? » repart le roi. — « Sire, je suis Denis de Morbec, chevalier d'Artois; je sers le roi « d'Angleterre parceque j'ai été obligé de quitter mon pays pour « avoir tué un homme. »

Jean ôta son gant de la main droite et le jeta au chevalier en lui disant : « Je me rends à vous. » Du moins le roi de France ne remit son épée qu'à un François.

On ne voyoit plus ni bannières, ni pennons de notre armée dans les champs de Poitiers. Le prince de Galles ignoroit encore toute sa gloire : Chandos lui conseilla de planter sa bannière sur un buisson, pour rallier ses troupes et se reposer. On dressa une petite tente rouge : le prince y entra. Les officiers de sa chambre lui détachèrent son casque et lui présentèrent à boire; les trompettes sonnèrent le rappel. Les chevaliers anglois et gascons accourent, amenant avec eux un nombre prodigieux de prisonniers;

il y avoit tel soldat qui à lui seul en avoit jusqu'à dix : on les traita avec une générosité extraordinaire : la plupart furent renvoyés sur parole, et sur la simple promesse d'une rançon qu'on eut soin de ne pas rendre assez forte pour les ruiner.

Les deux maréchaux d'Angleterre arrivèrent auprès du fils d'Édouard, qui leur demanda des nouvelles du roi de France. « Sire, « répondirent-ils, nous ne savons ce qu'il est devenu, mais il « faut qu'il soit mort ou pris, car il n'a pas quitté l'ost. » Chandos avoit déja jugé que Jean, par *vaillance*, ne fuiroit point; Warwick déclare qu'il est mort ou pris, car il n'a pas cessé de combattre; nous allons voir le prince de Galles proclamer Jean le plus brave gentilhomme de son armée : un monarque françois, dont la valeur est si hautement reconnue même de ses ennemis, peut être vaincu sans cesser de régner; les rois chevelus ne perdirent que sur la pourpre la couronne qu'ils avoient reçue sur un bouclier.

Le prince Noir dit à Warwick et à Cobham : « Allez, je vous « prie, et chevauchez si loin, que vous me puissiez apprendre « nouvelle du roi de France. » Warwick et Cobham partirent, et tout en chevauchant montèrent sur un tertre, afin de regarder autour d'eux. Ils découvrirent une troupe d'hommes qui marchoient lentement et s'arrêtoient à chaque pas. Les deux barons descendirent aussitôt de la colline et piquèrent de ce côté. Ils s'écrièrent en approchant de la troupe : « Qu'est-ce cy ! » On leur répondit : « C'est le roi de France qui est pris : il y a plus de dix « chevaliers et écuyers qui se le disputent. »

Jean, au milieu de ces soldats, menant son fils par la main, étoit exposé au plus grand péril : les Anglois et les Gascons s'arrachoient tour à tour la proie; ils l'avoient enlevée à Denis de Morbec. Chacun crioit en parlant du roi : « Je l'ai pris, je l'ai pris. » Jean disoit : « Menez-moi courtoisement, et mon fils aussi, devant « le prince de Galles, mon cousin. Ne vous querellez point pour « ma prise; car je suis assez grand seigneur pour vous faire tous « riches. » Ces paroles apaisoient un moment les hommes d'armes, mais ils n'avoient pas fait un pas qu'ils recommençoient leur contention. Warwick et Cobham se jettent dans la foule, écartent les soldats, leur défendent sous peine de vie d'approcher du roi, descendent de cheval, saluent le monarque et son fils, et les mènent à la tente du prince de Galles.

Déja averti de l'approche du roi, le fils d'Édouard sortit pour recevoir le grand prisonnier, s'inclina devant lui jusqu'à terre, l'accueillit de paroles courtoises, le pria d'entrer dans sa tente,

commanda d'apporter le vin et les épices, « et les présenta lui-« même à Jean et à son fils, disent les chroniques, en *signe de fort* « *grand amour.* » Ainsi sont écrites au ciel les défaites et les victoires; ainsi s'élèvent et tombent les empires! Huit siècles auparavant, le premier roi frank triompha des Visigoths presque au même lieu où Jean devint prisonnier des Anglois; et Charny succomba en défendant l'oriflamme dans les champs où, quatre cents ans après lui, La Rochejaquelein devoit mourir pour le drapeau blanc.

La nuit venue, le prince Noir fit dresser dans sa tente une table abondamment servie, où s'assirent avec le roi et son fils les plus illustres prisonniers, Jacques de Bourbon, Jean d'Artois, les comtes de Tancarville, d'Estampes, de Damp-Marie, de Graville, et le seigneur de Parthenay. Les autres barons et chevaliers françois, compagnons des périls et des malheurs de leur maître, étoient placés à d'autres tables. Le prince de Galles servoit lui-même ses hôtes; il refusa constamment de partager le repas du roi, disant qu'il n'étoit pas assez présomptueux pour s'asseoir à la table d'un si grand prince et d'un si vaillant homme. « Cher « sire, disoit-il à Jean, ne vous laissez abattre, si Dieu n'a pas « voulu faire aujourd'hui ce que vous desiriez; monseigneur mon « père vous traitera avec tous les honneurs que vous méritez, et « traitera avec vous à des conditions si raisonnables, que vous en « demeurerez pour toujours amis. Vous devez certainement vous « réjouir, quoique la journée n'ait pas été vôtre, car vous avez « acquis le haut renom de prouesse; vous avez surpassé tous ceux « de votre côté. Je ne dis mie cela, cher sire, pour vous consoler, « car tous mes chevaliers qui ont vu le combat s'accordent à vous « en donner le prix et la couronne. »

Jusque-là, Jean avoit supporté son malheur avec magnanimité; aucune plainte n'étoit sortie de sa bouche, aucune marque de foiblesse n'avoit trahi l'homme: mais quand il se vit traiter avec cette générosité; quand il vit ces mêmes ennemis qui lui refusoient sur le trône le titre de roi de France le reconnoître pour roi dans les fers, alors il se sentit réellement vaincu. Des larmes s'échappèrent de ses yeux et lavèrent les traces de sang qui restoient sur son visage. Au banquet de la captivité, le roi très chrétien put dire comme le saint roi: *Mes pleurs se sont mêlés au vin de ma coupe.*

Le reste des prisonniers se prit à pleurer en voyant pleurer le roi: le festin fut un moment suspendu. Les guerriers françois, si bons juges en nobles actions, regardoient avec un murmure d'admira-

tion leur vainqueur, à peine âgé de vingt-six ans. « Quel monar-
« que il promet à sa patrie, disoient-ils, s'il peut vivre et persé-
« vérer dans sa fortune! »

Les paroles des malheureux sont prophétiques : si le prince de Galles entendit celles de ses prisonniers, il put avoir, à la vue des inconstances du sort, un pressentiment de ses propres destinées. Ce prince vécut peu de jours. Son fils, qui monta sur le trône d'Angleterre, trahi par ces mêmes nobles qui avoient combattu à Poitiers, obligé de recourir à la protection de l'héritier du roi Jean, déposé par un parlement ingrat, enfermé dans une tour; son fils, dis-je, condamné à mourir de faim, lutta plusieurs jours contre la mort; desirant en vain à son dernier soupir les miettes de ce repas que son père, victorieux, servit à un monarque infortuné. La gloire même du vainqueur de Poitiers a péri dans les champs où elle jeta une si vive lumière.

Au-dessus de l'ancienne abbaye de Vouillé et du village de Beauvoir en Poitou, sur le haut d'une colline couverte de joncs marins, on croit trouver les vestiges d'un vieux camp. Vers le milieu de ce camp, on remarque l'ouverture d'un puits à demi comblé : c'est tout ce qui atteste le passage d'un héros. Le village de Maupertuis a disparu; personne dans le pays ne se souvient qu'il ait existé. Par une autre bizarrerie du sort, le lieu où l'on voit les traces du camp anglois s'appelle aujourd'hui *Carthage;* comme si la fortune, pour se jouer des hommes, s'étoit plu à effacer un nom fameux par un nom plus fameux encore, une ruine par une ruine, une vanité par une vanité[1].

[1] Voyez, sur ce mot de *Carthage*, l'*Essai de dissertation sur le* CAMPUS VOCLADENSIS, dans les *Dissertations* de LEBOEUF. Voyez encore les *Vies des capitaines illustres au Moyen-Age*, par M. MAZAS. On trouve dans ce consciencieux ouvrage des renseignements sur les batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. J'ai dans mon récit corrigé les noms propres misérablement estropiés par nos historiens qui ont suivi FROISSART et les Chroniques de Flandre. L'édition de FROISSART, par M. BUCHON, m'a beaucoup servi pour ces corrections, bien que je n'adopte pas entièrement toutes les lectures. J'ai reçu aussi de Poitiers, sur la bataille de ce nom, des plans et des documents.

ANALYSE RAISONNÉE

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LA BATAILLE DE POITIERS, SOUS LE ROI JEAN, EN 1356, JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE 1789.

JEAN II.

De 1356 à 1364.

La France paroît perdue; ses finances sont épuisées, ses armées se changent en troupes de brigands qui la déchirent; ses peuples se soulèvent; ses états attaquent le trône laissé vide par la captivité du roi; un prince du sang, échappé de prison, vient mêler aux violences de l'étranger les discordes domestiques; il donne du poison à l'héritier de la couronne captive: des traîtres dans l'Église et dans la noblesse, des factieux dans le tiers-état; au dedans les séditions et les crimes du tribunat, au dehors les horreurs de l'anarchie civile et militaire; et pour seul remède à tant de maux, un prince à peine âgé de dix-huit ans, que son projet de fuite avec le roi de Navarre et sa conduite à la bataille de Poitiers n'avoient fait estimer ni des François, ni des ennemis. Qui auroit pu croire que cet enfant étoit Charles le Sage, sauveur de son peuple, et l'un des plus utiles rois qui aient gouverné les hommes?

Mais Charles V n'étoit que la tête; il lui falloit un bras, et Dieu avoit en même temps formé ce bras. Tandis que le dauphin se retiroit obscurément de Poitiers, méprisé des vainqueurs, un pauvre gentilhomme, aussi inconnu que lui, combattoit pour Charles de Blois dans les bruyères de la Bretagne. Sans beauté, sans graces, sans fortune, d'un esprit si peu ouvert, qu'on ne lui avoit jamais pu apprendre à lire, ce gentilhomme, demi-paysan, n'avoit rien en apparence de ce qui annonce les héros; hors la valeur. Nos chroniques, qui en parlent pour la première fois à cette époque, l'appellent un *certain jeune bachelier*. C'étoit pourtant là Du Guesclin, le premier grand capitaine que l'Europe eût vu depuis les

jours de Rome, et que nos aïeux nommoient le *bon connétable*: tant ce sol de France est fécond! tant notre patrie a de ressources dans le malheur!

Charles et Du Guesclin viennent ensemble et l'un pour l'autre, et tous les deux pour la nation; d'autant plus illustres que tout est entraves à leurs victoires. Lorsque Dieu envoie les exécuteurs de sa vengeance, le monde est aplani devant eux, ils ont des succès extraordinaires avec des talents médiocres; aucun adversaire habile ne leur dispute le triomphe, tout s'arrange pour que leurs fautes mêmes servent à augmenter leur puissance. Le Ciel, afin de les seconder, assied sur tous les trônes la folie et la stupidité; pas un général dans les camps, pas un ministre dans les conseils. Ces exterminateurs obtiennent la soumission du peuple, au nom des calamités dont ils sont sortis, et de la terreur que ces calamités ont inspirée. Traînant après eux un troupeau d'esclaves armés, déshonorés par cent victoires, la torche à la main, les pieds dans le sang, ils vont au bout de la terre comme des hommes ivres, poussés par Dieu qui fait leur force et qu'ils renient.

Mais lorsque la Providence, au contraire, veut relever un royaume et non l'abattre; lorsqu'elle emploie des serviteurs et non des ennemis; lorsqu'elle destine à ses serviteurs une vraie gloire et non une épouvantable renommée, loin de leur rendre la route facile, elle leur oppose des obstacles dignes de leurs vertus. C'est ainsi que l'on peut toujours distinguer le fléau du sauveur, l'homme envoyé pour détruire et l'homme venu pour réparer. Le premier paroît dans l'absence des talents et du génie; le second rencontre à chaque pas d'habiles adversaires capables de balancer ses succès: l'un n'a rien contre lui, est maître de tout, se sert pour réussir de moyens immenses; l'autre a tout contre lui, n'est maître de rien, n'a entre les mains que les plus foibles ressources. Le dauphin se mesure avec Édouard, monarque puissant, heureux guerrier, souverain d'un royaume florissant et de la moitié de la France; il lutte contre Charles le Mauvais, prince qui donnoit par ses crimes de l'importance à ses artifices, contre Marcel, Le Coq et Pecquigny, triumvirat redoutable par la triple alliance du pouvoir populaire, aristocratique et religieux. Du Guesclin combat le prince de Galles, Chandos, le captal de Buch, rivaux qui le surpassoient en renommée et l'égaloient en mérite. Sans argent, sans crédit, c'est en vendant les joyaux de sa femme qu'il fait vivre ses compagnons d'armes. Tantôt il n'a pour soldats que des chevaliers braves, mais indociles, et des paysans in-

disciplinés ; tantôt son armée est composée d'un ramas de brigands qui ne le suivent que par le miracle de sa gloire. Et cependant le prince et le sujet viennent à bout de leur œuvre ; ils battent l'étranger, rétablissent l'ordre, font refleurir les lois, les lettres, le commerce et l'agriculture. Tous deux, après avoir brillé ensemble sur la scène du monde, en sortent tous deux presque en même temps : le bon connétable va dormir à Saint-Denis aux pieds de Charles le Sage. Réveillés de nos jours dans leurs tombeaux, toujours liés par la même destinée, ils se sont revus après une nuit de quatre siècles : les cendres du roi qui avoit arraché aux Anglois notre terre natale ont été jetées au vent, et des mains françoises ont brisé le cercueil de Du Guesclin ; arche sainte devant qui tomboient les remparts ennemis.

Paris, après la bataille de Poitiers, reçut le jeune Charles avec des honneurs et des respects ; soit que les hommes ne se puissent d'abord empêcher de saluer le malheur comme leur maître, soit qu'ils cherchent à s'acquitter vite envers lui, afin de s'en éloigner ensuite sans remords, et de mettre à l'aise leur ingratitude. Le dauphin avoit été nommé par son père lieutenant-général du royaume, quelque temps avant la bataille de Poitiers. Ce fut en cette qualité qu'il gouverna la France jusqu'à sa majorité, époque à laquelle il prit le titre de régent, que personne ne lui contesta. Le premier soin de Charles fut de convoquer les états qui, dans leur dernière session, s'étoient ajournés au mois de novembre. Ils se réunirent dans la chambre du parlement.

Huit cents députés composoient toute l'assemblée de la langue d'Oyl : la noblesse étoit présidée par le duc d'Orléans, frère du roi ; le clergé, par Jean de Craon, archevêque de Reims, et le tiers-état, par Étienne Marcel, prévôt des marchands. Le chancelier prononça le discours d'ouverture : il engagea les députés à s'occuper des besoins de la France et de la délivrance du roi. Les ordres s'assemblèrent séparément, nommèrent une commission composée de cinquante membres pris dans les trois ordres, et choisis parmi les députés les plus opposés au prince. Cette commission devoit travailler à un projet de réforme générale.

Les bases de ce plan arrêtées, on pria le dauphin de se rendre aux Cordeliers, où les états s'étoient transportés. Ils voulurent obliger le jeune prince de tenir secret ce qu'ils avoient à lui dire ; il s'y refusa.

Alors l'évêque de Laon, Robert le Coq, se leva, et prit la parole : il rejeta les malheurs publics sur les flatteurs et les conseillers dont le

roi Jean s'étoit entouré; il présenta une liste de proscription de vingt-deux personnes, requérant que leur procès leur fût fait; il proposa la formation d'une commission tirée du sein des états, pour surveiller les différentes branches de l'administration; enfin, il demanda que Charles ne pût prendre aucune mesure sans l'avis d'un conseil également choisi parmi les députés : l'évêque termina son discours en sollicitant la liberté du roi de Navarre. A ce prix, les états offroient la levée de trente mille hommes d'armes, une imposition d'un dixième et demi, ou de trois vingtièmes, sur les biens de la noblesse et du clergé. Le tiers-état s'engageoit à équiper et à payer par chaque dix feux un homme d'armes.

On est étonné de voir un corps qui n'avoit encore aucune expérience marcher si directement à son but, et suivre d'un pas ferme les routes que l'on a depuis suivies.

Ces états de 1356 (5 février) et ceux de 1357 (7 octobre) se trouvèrent à peu près dans la même position que l'Assemblée législative en 1792. La France, à ces deux époques, avoit à résister à une guerre étrangère, tandis qu'elle s'occupoit intérieurement de la réforme de ses lois, et qu'une grande révolution politique s'opéroit. La même cause donnée amena quelques-uns des mêmes effets : les états de 1356, par cet instinct naturel qui pousse les agrégations d'hommes comme les individus à profiter des circonstances, se constituèrent : déja ils avoient fait un grand pas depuis les précédentes sessions; ils en firent un bien plus considérable après la bataille de Poitiers.

Mais la pression des armes étrangères, les résistances locales, les divisions intérieures, corrompirent ces éléments, et produisirent quelque chose des crimes dont nous avons été témoins en 1793. Des tribuns s'élevèrent : Marcel, Robert le Coq et Pecquigny exaltèrent les passions de la multitude. Marcel, devenu le maître, disposoit à son gré de ces rois demi-nus, abrutis par la misère, vrais sauvages au milieu de la civilisation, mais sauvages dégradés de la noblesse des bois, et n'ayant que l'orgueil des haillons.

Le roi de Navarre, délivré de sa prison d'Arleux en Pailleul par Jean de Pecquigny, gouverneur d'Artois (1357), accourut à Paris et vint augmenter la discorde. Il harangua le peuple convoqué dans le Pré aux Clercs. Il y eut des espèces d'assemblées du Forum aux Halles et à Saint-Jacques de l'Hôpital, où Marcel, Consac, échevin, Jean de Dormans, chancelier du duché de Normandie, et le dauphin lui-même, prononcèrent des discours devant le peu-

ple, qui passoit d'une opinion à l'autre en écoutant tour à tour les orateurs. On n'a pas même vu cela en 1793; le peuple, qui prit alors une part si active aux événements, ne délibéra jamais en masse, et ne contraignit point les principaux personnages de l'état à venir plaider leur cause devant lui : la Convention même rejeta l'appel au peuple.

Paris devint un moment, en 1357, une espèce de démocratie ancienne, au milieu de la féodalité. On inventa des couleurs nationales; on prit le chaperon mi-parti de drap rouge et pers (bleu verdâtre), avec des fermails d'argent émaillé, portant cette inscription : *A bonne fin.* On ouvrit les prisons sur la demande du roi de Navarre, qui donna lui-même la liste des criminels que l'on devoit relâcher, à savoir : « *Larrons, meurtriers, voleurs de grands* « *chemins, faux monnoyeurs, faussaires, coupables de viol, ravis-* « *seurs de femmes, perturbateurs du repos public, assassins, sorciers,* « *sorcières, et empoisonneurs.* » Tout cela fut suivi de massacres. Le roi ne périt point dans ces troubles, car il étoit prisonnier des Anglois; mais l'héritier du trône fut exposé au danger le plus imminent.

Et qu'on ne dise pas que mettre un roi en jugement étoit une idée qui ne pouvoit venir alors; tout au contraire, c'étoit une idée naturelle aux anciens temps.

Le dix-huitième article du testament de Charlemagne contient cette disposition remarquable : « Si quelques-uns de nos petits-fils « nés ou à naître sont accusés, ordonnons qu'on ne leur rase pas la « tête, qu'on ne leur crève pas les yeux, qu'on ne leur coupe pas « un membre, ou qu'on ne les condamne pas à mort, sans bonne « discussion et sans examen [1]. » C'est Charlemagne qui parle ainsi, et dont les petits-fils nés ou à naître devoient être des rois!

Sous son fils, Louis le Débonnaire, une assemblée nationale jugea et condamna Bernard, roi d'Italie; une autre assemblée força ce même empereur, Louis, à descendre du trône, comme une autre assemblée l'y fit remonter. Peu de temps avant l'avénement de la branche des Valois à la couronne, le parlement d'Angleterre avoit ôté la couronne à Édouard II, père d'Édouard III. L'esprit des deux premiers ordres des états du moyen-âge tendoit

[1] De nepotibus vero nostris, scilicet filiis prædictorum filiorum nostrorum, qui ex eis vel jam nati sunt vel adhuc nascituri sunt, placuit nobis præcipere ut nullus eorum per quaslibet occasiones, quemlibet ex illis apud se accusatum sine justa discussione atque examinatione aut occidere, aut membris mancare, aut excæcare, aut invitum tondere faciat. (*Capitul.* BALUZ., tom. I, p. 446.)

à établir un droit de suprématie sur l'autorité royale : l'Église romaine délioit les sujets du serment de fidélité, et les conciles généraux privoient les papes de la tiare ; les grands vassaux regardoient les rois comme leurs pairs ; ce principe d'égalité n'avoit besoin que de la force et du malheur pour produire sa conséquence naturelle. Croit-on, par exemple, que Charles le Mauvais, qui avoit empoisonné le dauphin, qui avoit formé le dessein d'enlever le roi Jean, de l'enfermer dans une tour et de l'y tuer, se fût fait scrupule de juger ce même monarque ? Les diètes d'Allemagne conservoient le principe de l'élection à l'empire, et ces diètes déposoient les empereurs. Une assemblée de notables adjugea en France la régence d'abord, ensuite la couronne, à Philippe de Valois : on est bien près de retirer le sceptre lorsqu'on le donne.

Quant aux communes, celles de Flandre tenoient leurs princes en tutelle ; les communes d'Angleterre avoient eu voix dans l'arrêt qui condamna Édouard II ; elles eurent voix encore dans la déposition de Richard II. Les communes de France, en 1355, 1356 et 1357, constituèrent les états sans s'embarrasser des priviléges de la royauté, sans demander la sanction du prince pour rétablir l'indépendance.

Le droit divin n'étoit point encore passé en principe : les rois disoient bien qu'ils ne tenoient leur pouvoir que de Dieu et de leur épée ; mais c'étoit toujours en repoussant les prétentions de quelque puissance étrangère, non en combattant une autorité nationale. Jean Petit, sous Charles VI, soutint publiquement, à propos du meurtre du duc d'Orléans, la doctrine du régicide. A la fin du seizième siècle, le parlement de Paris commença le procès criminel de Henri III. Mariana ressuscita la doctrine de Jean Petit avant que Milton l'établît dans la cause de Charles Ier. Il faut donc reconnoître que le principe abstrait de l'inviolabilité de la personne du souverain, principe si sacré, si salutaire, appartient à cette monarchie constitutionnelle que l'ignorance passionnée se figure être contraire au pouvoir comme à la sûreté des rois ; il faut reconnoître que l'aristocratie et la théocratie avoient jugé, déposé et tué des souverains avant que la démocratie imitât cet exemple.

La trève qui suivit la bataille de Poitiers, au lieu d'être favorable à la France et aux travaux des états, augmenta la confusion.

Les troupes nationales et étrangères dont on n'avoit plus besoin, et que l'on ne pouvoit solder, se débandèrent ; elles élurent des

chefs, et formèrent ces grandes compagnies qui désolèrent la France. Une de ces compagnies, qui se surnomma *società dell' acquisto*, ravagea la Provence, et fit trembler le pape dans Avignon. Après ces premières compagnies parurent les *routiers* et les *tard-venus*, qui battirent Jacques de Bourbon à Brignais (1361), lequel mourut de ses blessures, ainsi que son fils Pierre : le jeune comte de Forez fut tué dans l'action. Arnaud de Cervolles, surnommé l'Archi-prêtre, le chevalier Vert, le petit Meschin, Aymèrigot Tête-Noire, et plusieurs autres, rappeloient, par leurs faits d'armes, dans les gorges des vallées qu'ils occupoient, dans les châteaux dont ils s'étoient emparés, tout ce que les romans nous racontent des mécréants et des enchanteurs.

Un autre fléau avoit éclaté, la Jacquerie. Les paysans se révoltèrent contre les gentilshommes auxquels ils avoient rendu le nom de *Jacques Bonhomme*, que les gentilshommes leur avoient d'abord donné : ils accusoient, ce qui étoit vrai, une partie de la noblesse d'avoir fui à Poitiers, de sorte que leur insurrection venoit à la fois du sentiment de l'oppression qu'ils avoient subie, de la soif d'indépendance qu'ils ressentoient, du desir de venger le roi, et d'un mouvement patriotique contre l'invasion étrangère. Ils combattirent les bandes angloises avec un courage qui eût plus tôt délivré la France, s'ils eussent été imités. Le soulèvement des paysans du Beauvoisis, du Soissonnois et de la Picardie, signale la naissance de la monarchie des états, comme le soulèvement des laboureurs de la Vendée marque la fin de cette monarchie. Au milieu des épouvantables cruautés de la Jacquerie, Guillaume Caillet, Guillaume Lalouette et le valet de ferme de celui-ci, le Grand-Ferré, furent pourtant des héros.

Les paysans, tant ceux qui s'étoient soulevés que ceux qui étoient restés chez eux, avoient fortifié leurs villages et placé des sentinelles dans les clochers de leurs paroisses : à l'approche de l'ennemi, ces sentinelles tintoient la campane ou donnoient l'alarme avec un cornet; aussitôt les laboureurs répandus sur les champs se réfugioient dans l'église. Les riverains de la Loire se retiroient la nuit dans des bateaux qu'ils arrêtoient au milieu du fleuve. A Paris, on défendit de sonner les cloches, excepté celle du *couvre-feu* (1358), *depuis les vêpres chantées jusqu'au grand jour du lendemain*, afin que les bourgeois en faction ne fussent distraits par aucun bruit. Les chemins se couvrirent d'herbe, les monastères furent abandonnés, les sillons laissés en friche ne servirent plus que de camps aux différentes troupes de brigands, de jacques,

de soudoyers anglois, navarrois, françois, qui s'y succédoient comme des hordes d'Arabes passant dans le désert : on ne reconnoissoit l'existence des hommes dans ces solitudes qu'à la fumée des incendies qui s'élevoit des hameaux. Nous avons encore les complaintes latines que l'on chantoit sur les malheurs de ces temps, et ce couplet pour les Bonshommes :

> Jacques Bonshommes,
> Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
> De piller et manger le bonhomme,
> Qui de longtemps Jacques Bonhomme
> Se nomme.

Voilà ce que firent les *jacques*, les *compagnons*, les *bourgeois* de Paris : la France leur fut redevable du commencement d'une infanterie nationale qui remplaça l'infanterie féodale des communes, joint à ce sentiment d'indépendance naturel à la force armée; force tyrannique quand elle triomphe régulièrement, libératrice quand elle naît spontanément dans le sein d'un peuple opprimé.

La France ne fut point délivrée de la conquête, sous Charles V, par l'énergie des masses populaires comme dans la dernière révolution, mais par la sagesse de la couronne : aussi la délivrance fut-elle plus lente. Il ne resta de l'insurrection parisienne que les fossés creusés et les remparts élevés en moins de deux ans par les bourgeois, dans un moment de terreur panique excitée par Marcel.

La révolution politique produite par les états de 1356 et 1357 ne passa point les murs de Paris. Paris ne donnoit pas alors le mouvement au royaume; Paris n'étoit point la capitale de la France; c'étoit celle des domaines du roi : grande commune qui agissoit spontanément, que les autres communes n'imitoient pas, et dont elles savoient à peine le nom : Saint-Denis en France, en raison de sa célébrité religieuse, étoit beaucoup plus connu que Paris. Dans le pays de la langue d'Oc, et même de la langue d'Oyl, il y avoit des villes qui égaloient en richesses et surpassoient en beauté cette boueuse Lutèce dont Philippe Auguste avoit à peine fait paver quelques rues.

Des germes de liberté politique se trouvèrent donc perdus au milieu de la monarchie féodale, qui, bien qu'ébranlée dans ses institutions, étoit encore toute-puissante par ses mœurs : aussi, après les états de 1356 et 1357, voit-on le pouvoir à peine né de ces états décroître. La couronne, qui les avoit convoqués pour se

défendre, en eut peur : leur retour dans des temps de calamités ne parut plus qu'un signal de détresse, et leur souvenir se lia à celui des malheurs qu'ils n'avoient pas faits, et qu'on ne leur laissoit pas le temps de réparer. Le parlement, dans leur absence, usurpa le pouvoir politique qui leur échappoit, particulièrement le droit de doléance et de sanction de l'impôt. Quoi qu'il en soit, c'est cette monarchie des trois états substituée à la monarchie féodale, qui nous a transmis la monarchie constitutionnelle, après la courte apparition de la monarchie absolue de Louis XIV et de Louis XV.

La paix fut conclue entre le régent et le roi de Navarre, en 1359. La même année, la trève avec l'Angleterre expira. On se battit, on négocia pour la délivrance du roi Jean. Un projet honteux de traité fut proposé, et rejeté par les trois ordres des états. Guillaume de Dormans, avocat général, du haut du perron de marbre de la cour, lut le traité au peuple assemblé ; le peuple s'écria que *ledit traité n'étoit point passable ni faisable, et que toute la nation étoit résolue de faire bonne guerre au roi anglois.*

Advint enfin le traité de paix de Brétigny, signé à Brétigny-lez-Chartres, le 8 mai 1360. Une observation qui me semble avoir échappé aux historiens doit être faite : Jean, en cédant tant de provinces à Édouard, ne cédoit pourtant presque rien des domaines de son royaume proprement dit. C'étoient des seigneurs indépendants, les La Marche, les Comminges, les Périgord, les Châtillon, les Foix, les Armagnacs, les Albrets, qui changeoient seulement de seigneur, qui, ne reconnoissant jamais que la couronne de France eût eu le droit de leur donner un autre souverain, en appelèrent sous Charles V à cette couronne, et secouèrent le joug étranger. Ainsi ce démembrement de la monarchie féodale ne se pourroit comparer en aucune manière au démembrement de la monarchie compacte et constitutionnelle d'aujourd'hui.

Le roi Jean revint en France, après quatre ans un mois et six jours de captivité, le 25 octobre 1360 ; il assista à un tournoi à Saint-Omer, vint prier à Saint-Denis, ce qui valoit mieux, et fit son entrée dans Paris le 13 décembre. Il marchoit sous un drap d'or soutenu par quatre lances ; des fontaines de vin couloient dans les rues tapissées. Le peuple françois admire le malheur comme la gloire.

A cette époque Du Guesclin s'attacha au service de la France. Il commençoit à devenir fameux. « Vous verrez (lecteur) une « ame forte nourrie dans le fer, pétrie sous des palmes, dans la-

« quelle Mars fit école longtemps. La Bretagne en fut l'essai, « l'Anglois son boute-hors, la Castille son chef-d'œuvre; dont les « actions n'étoient que hérauts de sa gloire, les défaveurs, théâ- « tres élevés à sa constance, le cercueil, embassement d'un im- « mortel trophée. » (*Vie de Du Guesclin.*)

La France avoit perdu des provinces par le traité de Brétigny; elle reçut, en compensation de cette perte, un présent qui lui devint funeste : Philippe de Rouvre, âgé de quinze ans, dernier duc de la première maison de Bourgogne, qui avoit subsisté trois cent trente années depuis Robert de France, premier duc, fils du roi Robert, et petit-fils de Hugues Capet, mourut au château de Rouvre vers les fêtes de Pâques, en 1362. Le duché et une partie du comté de Bourgogne, et tout ce qui provenoit de l'héritage direct d'Eudes IV, échut au roi Jean, fils de Jeanne de Bourgogne, sœur d'Eudes. Jean avoit d'abord réuni cette riche succession à la couronne; s'il eût maintenu cette réunion, il auroit évité bien des malheurs à sa race; mais il donna l'investiture du duché de Bourgogne à son quatrième fils Philippe, premier duc de la seconde maison de Bourgogne. « Pour reconnoître, disent « les lettres datées de Germiny, le 6 septembre 1363, le zèle que « Philippe lui avoit témoigné à lui Jean, en s'exposant à la mort « et combattant intrépidement à ses côtés à la bataille de Poitiers, « où ce fils si cher avoit été blessé et fait prisonnier avec lui. » Ces mêmes lettres instituent le duc de Bourgogne premier pair de France. Jean régularisa le guet ou la garde nationale à Paris, et retourna en Angleterre pour mourir.

Se voulut-il donner lui-même en otage au lieu de son fils, le duc d'Anjou, qui avoit faussé sa foi? Cela est bien dans son caractère. Retourna-t-il à Londres afin de satisfaire une passion, *causa joci?* dit le continuateur de Nangis. Auroit-il été le rival d'Édouard auprès de la comtesse de Salisbury? Édouard avoit cinquante ans; la comtesse n'étoit plus jeune; Jean lui-même étoit âgé de quarante-quatre ans. Les personnages qui avoient figuré sous Philippe de Valois vieillissoient; un grand nombre d'entre eux avoient déja quitté la scène; un monde nouveau s'élevoit; le prince Noir, qui ne fut jamais populaire en Angleterre, étoit devenu prince souverain d'Aquitaine; on entrevoyoit déja dans Charles régent, Charles le Sage; Du Guesclin faisoit oublier le héros de Poitiers. Jean termina-t-il sa tragique histoire par un roman? On peut tout croire des hommes. Jean mourut le 8 avril de l'année 1364 : quatre mille torches et quatre mille cierges éclairèrent ses funérailles

dans l'église de Saint-Paul à Londres : c'étoit moins de flambeaux que les Anglois n'en avoient allumé pour voir les morts sur le champ de bataille de Crécy. Le corps du roi Jean fut rapporté en France et enterré auprès du grand autel de l'abbaye de Saint-Denis, le 6 mai de la même année 1364.

En dehors du règne de Jean remarquons la république de Nicolas Rienzi à Rome, et la condamnation de Marin Falieri, doge de Venise. De temps en temps les principes populaires se faisoient jour, comme les volcans à travers les masses qui pèsent sur eux.

CHARLES V.

De 1364 à 1380.

Une seule qualité doit être relevée dans Charles V, parmi celles qu'il possédoit : la connoissance des hommes et l'intelligence nécessaire pour les apprécier. Il se servit de ce qu'il y avoit de supérieur autour de lui, sans être obligé d'atteindre lui-même à une grande supériorité. A n'en citer que deux exemples, il choisit pour ses armées Bertrand Du Guesclin, et Bureau de Larivière pour ses conseils. Les défauts mêmes de Charles V lui furent utiles ; la foiblesse de son corps, le condamnant à la retraite, favorisa le développement de son esprit. Du Guesclin délivra la France des grandes-compagnies en les menant en Espagne. Les guerres du prince de Transtamare et de Pierre le Cruel se mêlèrent aux guerres de la France, et amenèrent des révolutions où le prince Noir et Du Guesclin augmentèrent leur renommée. En Bretagne, Clisson avoit paru, Charles de Blois avoit été tué à la bataille d'Aurai.

Les grands barons de la Gascogne se soulevèrent contre les Anglois qui les avoient opprimés. Charles V fit sommer le prince Noir de se rendre à Paris pour *ouyr droict sur les dictes complaintes et griefs émeus de par vous à faire sur vostre peuple qui clame à avoir et à ouyr ressort en nostre cour, et à ce n'y êtes point de faulte.* Un valet de l'hôtel du roi porta à Londres une lettre de Charles V qui dénonçoit la guerre à Édouard : celui-ci ne pouvoit en croire ses yeux ; lui et ses ministres examinèrent à diverses reprises les sceaux attachés à cette déclaration inattendue. Édouard, endormi sur les lauriers de la victoire, ne s'étoit aperçu ni de la fuite des ans, ni des changements survenus autour de lui, ni de ce renouvellement de la race humaine au milieu de laquelle restent quelques hommes du passé que l'on ne comprend plus, et qui ne

comprennent rien. L'astre du vainqueur de Crécy pâlissoit : sa gloire d'un autre siècle ne touchoit plus une jeunesse qui, avec d'autres passions, découvroit un autre avenir. Le lecteur de l'histoire est comme l'homme qui avance dans la vie, et qui voit tomber un à un ses contemporains et ses amis ; à mesure qu'il tourne les pages, les personnages disparoissent ; un feuillet sépare les siècles, comme une pelletée de terre les générations.

Chandos n'étoit plus ; le prince de Galles étoit mourant. Édouard fit une tentative pour aborder en France, dans le dessein de secourir Thouars, la dernière place qui lui restât en Poitou : cette fois la mer méconnut sa tête blanchie, et le repoussa ; le vent de la fortune enfloit d'autres voiles. Le prince de Galles, transporté à Londres, expira, âgé de quarante-six ans, au palais de Westminster. Il laissoit un fils, le malheureux Richard II, à qui l'on disputa jusqu'à la légitimité de sa naissance. Édouard III ne tarda pas à suivre le prince Noir dans la tombe : ce n'étoit plus le brillant chevalier de la comtesse de Salisbury, c'étoit l'esclave d'une courtisane qui le vola sur son lit de mort, et lui arracha l'anneau qu'il portoit au doigt (1377).

On peut remarquer, en 1371, la naissance de Jean de Bourgogne et de Louis, duc d'Orléans : ainsi se forme la chaîne des prospérités et des calamités des empires. Le grand schisme d'Occident éclata en 1379 par la mort de Grégoire XI et la double élection d'Urbain VI et de Clément VII. Charles V adhéra à ce dernier pape, et l'Université suivit le même parti. Les troubles commencèrent en Flandre : le duc de Bretagne, tenant ferme à l'alliance angloise, vit la noblesse de son duché se soulever contre lui. Enfin Du Guesclin, après avoir éprouvé une disgrace de cour, et remis peut-être l'épée de connétable à Charles V, ce qui n'est pas prouvé, alla mourir devant *Castel-Neuf* de Randan. On sait que les clefs de la ville furent remises à son cercueil ; il respiroit encore cependant, lorsqu'elles furent apportées. Dans le testament de Du Guesclin, et dans le codicille de ce testament, daté du 9 et du 10 juillet 1380, il prend le titre de connétable de France. Bertrand dit à Olivier de Clisson, son compagnon : « Messire Olivier, je « sens que la mort m'approche de près, et ne vous puis dire « beaucoup de choses. Vous direz au roi que je suis bien marry « que je ne lui aie fait plus longtemps service, de plus fidèle « n'eussé-je pu, et, si Dieu m'en eût donné le temps, j'avois bon « espoir de lui vuider son royaume de ses ennemis d'Angleterre. « Il a de bons serviteurs qui s'y emploieront de mêmes effets que

« moi ; et vous, messire Olivier, pour le premier. Je vous prie de « reprendre l'épée qu'il me commit, quand il me donna l'épée « de connétable, et la lui rendre ; il sçaura bien en disposer et « faire élection de personne digne. Je lui recommande ma femme « et mon frère ; et adieu, je n'en puis plus. » Du Guesclin n'écrivoit pas, mais il savoit signer. J'ai vu sa signature, *Bertrand*, au bas de quelques dispositions de famille.

Charles V ne survécut à Du Guesclin que de deux mois et quatre jours ; il mourut au château de Beauté-sur-Marne, le 16 septembre, à midi, de l'an 1380. Ce prince disoit des rois : « Je ne « les trouve heureux que parcequ'ils peuvent faire du bien : » mot qui peint toute sa vie.

Le règne de Charles V fut un règne de réparation, et de recomposition de la monarchie. L'art militaire fit des progrès considérables sous le bon connétable, Bayard dans sa jeunesse, Turenne dans son âge mûr. Une sagesse obstinée renferma Charles V dans son palais ; il se souvenoit de Crécy et de Poitiers ; il vouloit confier le sort de la France, non à l'impétuosité, mais à la patience du courage françois. Il laissa le royaume ouvert à toutes les courses d'Édouard, qui promena ses troupes de Bordeaux à Calais et de Calais à Bordeaux, tant qu'il voulut. Nos soldats voyoient avec dépit, du haut des remparts où on les tenoit confinés, ces courses ; mais les Anglois perdoient toujours quelques places ; les provinces cédées se fatiguoient du joug étranger ; les anciens grands vassaux de la couronne portoient leurs plaintes aux pieds de Charles V, qui, la main appuyée sur le cœur de la France, et sentant la vie revenir, parloit en maître.

CHARLES VI.

De 1380 à 1422.

La minorité de Charles VI fut en proie aux déprédations et aux rivalités des trois oncles paternels et tuteurs de ce prince, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne : le duc de Bourbon, homme estimable, ne put presque rien pour contre-balancer les maux d'une administration sans talent et sans justice.

Soulèvement de Rouen et de Paris ; juifs, fermiers et receveurs, pillés et massacrés ; états où l'on entend parler du *peuple* et de la nation ; guerre civile en Bretagne ; désordres occasionnés par le schisme : tel est le prologue de la tragédie dont le premier acte s'ouvre à la folie de Charles VI. Le vertueux avocat général, Jean Desmarets, fut traîné à l'échafaud comme complice des

séditions auxquelles il avoit au contraire opposé l'autorité de sa vertu.

« Maître Jean, lui disoit-on en le menant au supplice, criez « merci au roi à fin qu'il vous pardonne. » Desmarets répondit : « J'ai servi au roi Philippe son grand-aïeul, au roi Jean, et au roi « Charles son père, bien et loyaument ; ne oncques ces trois rois « ne me sçurent que demander, et aussi ne feroit cestuy s'il avoit « connoissance d'homme : à Dieu seul veux crier merci. » Paroles magnanimes s'il en fut jamais !

Les exécutions nocturnes, commencées sous ce règne, continuèrent ; on ne dérobe pas l'iniquité en la cachant.

Les corps étoient jetés dans la Seine avec cet écriteau : « Lais-« sez passer la *justice du roi.* » Avertissement à la Loire en 1793, pour laisser passer la *justice du peuple.* Les assassinats juridiques datent du gouvernement des Valois : on marchoit vers la monarchie absolue.

Jean, fils du duc de Bourgogne, fut marié à Marguerite de Hainaut, et Charles VI, âgé de 17 ans, épousa Isabeau, fille d'Étienne, duc de Bavière, âgée de 14 ans. Il y a des noms qui sont à eux seuls l'arrêt des destinées (1385) : « Il est d'usage en « France, dit Froissart, que quelque dame, comme fille de haut « seigneur que ce soit, qu'il convient qu'elle soit regardée et « avisée toute nue par les dames pour savoir si elle est propre et « formée pour porter enfants. » Du moins les flancs de cette femme qui devoit être si souvent *regardée toute nue* devoient porter Charles VII.

Grand projet de descente en Angleterre (1386) ; quinze cents vaisseaux rassemblés au port de l'Écluse ; cinquante mille chevaux destinés à être embarqués ; des munitions de guerre et de bouche, parmi lesquelles on remarque des barils de jaunes d'œufs cuits et pilés comme de la farine. Une ville de bois de trois mille pas de diamètre, munie de tours et de retranchements, étoit composée de pièces de rapport qui se démontoient et remontoient à volonté ; elle pouvoit contenir une armée : nous n'avons pas aujourd'hui, dans notre état perfectionné d'industrie, l'idée d'un ouvrage aussi gigantesque de menuiserie et de charpenterie ; il est évident, par les boiseries qui nous restent du moyen-âge, que l'art du menuisier étoit poussé beaucoup plus loin que de nos jours. Les vaisseaux de la flotte étoient ornés de sculptures et de peintures, les mâts couverts d'or et d'argent, magnificence qui rappelle la flotte de Cléopâtre. La haute aristocratie étoit descendue

du plus haut point de sa puissance au plus haut degré de sa richesse; elle avoit abouti au luxe, comme tout pouvoir, et par conséquent sa force déclinoit : les petits hommes qui faisoient ces grands préparatifs furent écrasés dessous. Les intrigues et les passions du duc de Berry, les vols de toutes les espèces d'agents, le retour de la mauvaise saison, empêchèrent la France de reporter en Angleterre les maux que celle-ci lui avoit faits, et ce fut en vain que les propriétaires furent taxés à la valeur du quart de leur revenu pour une inutile parade (1386).

Ces princes de la première maison de Valois étoient des esprits fastueux, bornés et ingouvernables : ils avoient rempli leur maison de cette foule de valets décorés, sangsues du peuple et plaies des cours. Cette noble tourbe jouissoit d'immunités abusives; il n'y avoit pas de surnuméraire de garde-robe qui, en attendant l'exercice de ses fonctions, ne fût exempt des charges publiques.

Le 1er janvier de cette année 1386 vit la fin du roi de Navarre, homme qui aimoit le crime de la même ardeur qu'il aimoit la débauche : s'il eût connu un moyen d'en ranimer le goût dans son cœur, il s'en seroit servi comme il se servoit du linceul imprégné d'esprit-de-vin, où il se faisoit coudre pour rappeler ses forces épuisées avec les femmes, et dans lequel il fut brûlé.

Il faut placer à l'année 1386 le duel judiciaire de Jean de Carrouges et de Jacques Legris. La dame de Carrouges prétendoit avoir été violée dans le donjon de son château par Jacques Legris, gentilhomme du comte d'Alençon. « Jacquet, Jacquet, dit-elle à « Legris, vous n'avez pas bien fait de m'avoir vergondée, mais « le blâme n'en demeurera pas sur moi, si Dieu donne que mon- « seigneur mon mari retourne. » Il étoit alors en Écosse. Legris fut tué, Carrouges passa en Afrique pour combattre les Maures, et ne revint plus.

En 1387 eut lieu l'aventure d'Olivier de Clisson et du duc de Bretagne, aventure racontée partout, et dernièrement encore par un historien qui ne me laisse plus rien à dire (M. de Barante). Bavalan sauva à son maître un crime et des remords. Clisson paya une amende de cent mille livres, et livra quatre places au duc : ainsi les nobles avoient encore des places fortifiées à eux. Les seigneurs de Laval et de Châteaubriand furent cautions de l'amende. En 1387, Charles VI, devenu majeur, prit les rênes du gouvernement.

En 1389 on célébra un service solennel à Saint-Denis, pour le repos de l'ame de Du Guesclin. L'évêque d'Auxerre fit l'éloge du

bon connétable : la première oraison funèbre fut prononcée pour Du Guesclin, la dernière pour le grand Condé; car, après Bossuet, il ne faut compter personne : nouveau genre d'éloquence inspirée par la gloire de nos armes, et noblement épuisée entre les cercueils de deux grands capitaines.

L'Europe trembla au nom de cette puissance ottomane qui bientôt, maîtresse de Constantinople, alloit opprimer l'ancienne patrie de la civilisation, et qui expire aujourd'hui en rendant la liberté à la Grèce.

Bajazet annonçoit qu'il passeroit en Occident, et feroit manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre, à Rome; réaction des croisades, comme les croisades elles-mêmes étoient la réaction du premier débordement des nations islamistes sur les pays chrétiens. La guerre d'extermination n'a cessé entre les peuples du Christ et de Mahomet, que quand le principe religieux s'est affoibli chez ces deux peuples.

Marchèrent au secours de Sigismond, roi de Hongrie, dix mille François, parmi lesquels on comptoit mille chevaliers et mille écuyers des plus grandes familles de France, commandés par les plus grands seigneurs, ayant à leur tête Jean de Nevers, prince qui fut le second duc de Bourgogne : pour faire tant de mal à la France, il alloit conquérir dans les prisons de Bajazet le surnom de Jean sans Peur. La bataille de Nicopolis perdue contribua, comme je l'ai déja remarqué, avec les batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, à la dislocation de l'armée aristocratique, et à l'établissement de l'armée nationale. Quand le duc de Bourgogne sortit des cachots de Bajazet, Bajazet entra dans la cage de Tamerlan. Les grandes invasions étoient maintenant en Asie.

Le duc de Touraine, devenu depuis duc d'Orléans, épousa Valentine de Milan, fille de Galéas Visconti. Pierre de Craon, favori du duc de Touraine, fut disgracié pour avoir révélé à Valentine de Milan une infidélité de son mari. Craon étoit l'ennemi du connétable de Clisson, et parent du duc de Bretagne.

Isabeau commençoit à manifester son penchant au luxe et à la galanterie : la cour d'amour fut instituée sur le modèle des cours de justice. Parmi les officiers de cette cour, on trouve avec les princes du sang et les plus anciens gentilshommes de la France des docteurs en théologie, des grands-vicaires, des chapelains, des curés et des chanoines. C'est à cette époque que les romanciers ont placé les aventures du petit Jehan de Saintré. Les plus terribles vérités n'interrompirent point ces fictions; on voit mar-

cher, tantôt séparés, tantôt confondus dans ce siècle, les forfaits et les amours, les fêtes et les massacres, l'histoire et le roman, tous les désordres d'un monde réel et d'un monde fictif : l'imagination entroit dans les crimes, les crimes dans l'imagination. Les fureurs du schisme et l'invasion des Anglois compliquèrent les querelles des Bourguignons et des Armagnacs.

En 1392, le duc de Touraine obtint le duché d'Orléans, en échange de celui de Touraine.

Craon assassine le connétable de Clisson, le jour de la fête du Saint-Sacrement 1392 : Clisson ne mourut pas de ses blessures. Charles VI voulut tirer vengeance de Craon réfugié auprès du duc de Bretagne. L'armée eut ordre de se mettre en marche. Dans la forêt du Mans, une espèce de fantôme enveloppé d'un linceul, la tête et les pieds nus, se précipite d'entre deux arbres sur la bride du cheval de Charles VI, disant : « *Roi, ne chevauche plus avant; retourne, car tu es trahi.* » Le spectre rentre dans la forêt sans être poursuivi. Charles frémissant, et les traits altérés, continue sa route. Un page qui portoit la lance du roi la laissa tomber sur le casque d'un autre page; à ce bruit le roi sort de sa stupéfaction, tire son épée, fond sur les pages en s'écriant : « Avant! avant sur « ces traîtres! » Le duc d'Orléans accourt; Charles se jette sur lui : « Fuyez, beau neveu d'Orléans, lui crie le duc de Bourgo- « gne, monseigneur vous veut occire : haro! le grand meschef, « monseigneur est tout dévoyé! Dieu! qu'on le prenne. » Le roi ne tua ni ne blessa personne, quoi qu'en ait dit Monstrelet. Il fut ramené au Mans *sur une charrette à bœufs*. Les oncles du roi, le duc de Berry et le duc de Bourgogne, prirent en main le gouvernement. Larivière, Lemercier, Montaigu et Le Bègues de Vilaines, ministres de Charles, eurent ordre de se retirer; le connétable de Clisson fuit en Bretagne après que le duc de Berry l'eut menacé de lui crever le seul œil qui lui restât. Benoît, le pape de Rome, prétendit que Dieu avoit ôté le jugement au roi, parcequ'il avoit soutenu l'anti-pape d'Avignon; Clément, le pape d'Avignon, soutenoit que le roi avoit perdu l'esprit, parcequ'il n'avoit pas détruit l'anti-pape de Rome. Le peuple françois plaignit le jeune monarque et pria pour lui, tandis que les grands se réjouissoient de pouvoir conduire à leur gré les affaires de l'état. Georges III, dans une monarchie constitutionnelle, a été privé plusieurs années d'intelligence, et c'est l'époque la plus glorieuse de la monarchie angloise; Charles VI, dans une monarchie absolue, resta à peu près le même nombre d'années dans un état d'insanité, et c'est l'époque la plus

désastreuse de la monarchie françoise : dans la monarchie constitutionnelle, la raison nationale prend la place de la raison du roi ; dans la monarchie absolue, la folie de la cour succède à la folie royale.

Le parlement, toutes les chambres assemblées (1392), confirma l'édit de Charles V, qui fixe à quatorze ans la majorité des rois. La tutelle des enfants de France fut mise entre les mains de la reine et de Louis de Bavière, frère de la reine; des lettres de régence furent accordées quelque temps après au duc d'Orléans, frère du roi. Il y avoit un conseil de tutelle de douze personnes; il n'y avoit point de conseil de régence assigné. Charles VI fit son testament, et il vécut, après avoir lui-même disposé de tout comme s'il étoit mort.

Et c'est de ce roi mort que l'on entend parler ensuite comme père d'enfants qui naissent au hasard, comme ayant été sur le point d'être brûlé dans un bal masqué où cet insensé figuroit déguisé en sauvage; comme niant qu'il eût été roi, comme effaçant avec fureur son nom et ses armes; priant qu'on éloignât de lui tout instrument avec lequel il eût pu blesser quelqu'un, disant qu'il aimoit mieux mourir que de faire du mal à personne; conjurant au nom de Jésus-Christ ceux qui pouvoient être coupables de ses souffrances de ne le plus tourmenter, et de hâter sa fin; s'écriant, à l'aspect de la reine : « *Quelle est cette femme? Qu'on m'en délivre!* » et recevant, dans son lit trompé, la fille d'un marchand de chevaux que cette reine lui envoyoit pour la remplacer : ombre auguste, malheureuse et plaintive, autour de laquelle s'agitoit un monde réel de sang et de fêtes! spectre royal dont on empruntoit la main glacée pour signer des ordres de destruction, et qui, innocent des actes revêtus de son nom à la lumière du soleil, revenoit la nuit parmi les vivants pour gémir sur les maux de son peuple! Quel témoin nous reste-t-il de cette infirmité d'un monarque que ne purent guérir un *magicien* de Guienne, avec son livre *Simagorad*, et deux moines qui furent les premiers criminels assistés à la mort par des confesseurs? Quel monument durable atteste, au milieu de nous, les calamités d'un règne qui s'écoula entre l'apparition d'un fantôme et celle d'une bergère? Une amère dérision de la destinée des empires et de la fortune des hommes : un jeu de cartes.

Sous l'année 1395, on remarque l'ordonnance qui donne des confesseurs aux condamnés; mais le sacrement de l'eucharistie leur étoit encore refusé dans le dernier siècle. Plusieurs conciles

avoient réprouvé cette rigueur, incompatible, en effet, avec la charité chrétienne et avec le principe moral d'une religion qui fait du repentir l'innocence.

Les prisonniers envoyés à l'échafaud s'arrêtoient deux fois en chemin; dans la cour des Filles-Dieu, ils baisoient le crucifix, recevoient l'eau bénite, buvoient un peu de vin, et mangeoient trois morceaux de pain : cela s'appeloit *le dernier morceau du patient*. Sauval remarque que cet usage ressemble au repas que les Juives faisoient aux personnes condamnées à mort, et au vin de myrrhe que les Juifs présentèrent à Jésus-Christ. Ne seroit-ce pas plutôt un souvenir du dernier repas des martyrs, *le repas libre?* Les exécutions avoient presque toujours lieu le dimanche et les jours de fête. Les cordeliers assistèrent d'abord les criminels, et eurent pour successeurs les docteurs en théologie de la maison de Sorbonne : sublime fonction du prêtre, qui commença en 1395 par l'édit d'un roi de France malheureux, et qui devoit donner en 1793 un dernier consolateur à un roi de France encore plus infortuné.

L'usage étoit aussi d'offrir du vin aux juges qui assistoient à la mort du condamné : l'exécuteur des hautes œuvres faisoit les avances du prix de ce vin. Une somme de 12 livres 6 deniers fut allouée au bourreau en 1477, par le prévôt de Paris, pour avoir fourni du pain, des poires et douze pintes de vin à messieurs du parlement et officiers du roi, étant au grenier de la salle, pendant que le duc de Nemours (Armagnac) se confessoit.

La dernière année du quatorzième siècle vit deux papes renoncés, deux rois jugés et déposés par deux assemblées nationales : le roi d'Angleterre Richard II, et Venceslas, empereur d'Allemagne. Venceslas, ivrogne et débauché, se soucioit si peu de l'empire, qu'il vendit aux habitants de Nuremberg, après sa déposition, un droit de souveraineté qu'il avoit conservé sur eux, pour quelques pipes de vin. Louis d'Anjou manqua son expédition sur Naples. Le duc de Bourbon voulut surprendre Bordeaux et Bayonne pendant les troubles qu'amena la déposition de Richard II; il ne réussit pas, et la cour de France, ne pouvant dépouiller Henri de Lancastre, s'arrangea avec lui.

Les querelles des maisons d'Orléans et de Bourgogne éclatent. Il y a quelque chose de plus grand dans la maison de Bourgogne, quelque chose de plus attachant dans celle d'Orléans; on se range malgré soi de son parti; on lui pardonne la foiblesse de ses mœurs en faveur de son goût pour les arts, de sa fidélité au malheur, et

de son héroïsme. Par sa branche illégitime, on passe de Dunois aux Longueville ; par sa branche légitime, on arrive de Valentine de Milan à Louis XII et à François Ier.

Le premier attentat vint de la maison de Bourgogne. Jean sans Peur, qui avoit succédé à son père Philippe le Hardi, fait assassiner le duc d'Orléans le 23 novembre 1407. Les deux princes s'étoient juré dans le conseil du roi une amitié inviolable ; *ils avoient pris les épices et bu du vin ;* ils s'étoient embrassés en se quittant ; ils avoient communié ensemble ; le duc de Bourgogne avoit promis de dîner chez le duc d'Orléans, qui l'avoit invité : il n'alla pourtant point chercher au repas des morts, où il l'envoya le lendemain, son convive de Dieu à la sainte table, et son hôte au festin des hommes.

Le duc de Bourgogne nia d'abord son crime, et s'en vanta ensuite : dernière ressource de ceux qui sont trop coupables pour n'être pas convaincus, et trop puissants pour être punis. Le peuple détestoit le duc d'Orléans, et chansonna sa mort : les forfaits n'inspirent d'horreur que dans les sociétés en repos ; dans les révolutions, ils font partie de ces révolutions mêmes, desquelles ils sont le drame et le spectacle.

Le bruit de l'assassinat s'étant répandu dans Paris, la reine, épouvantée, se fit porter en l'hôtel de Saint-Pol ; la femme adultère se mit sous la protection de la royale folie. Bientôt elle est obligée de fuir devant le duc de Bourgogne, et emmène à Tours le roi malade. Valentine de Milan succombe à sa douleur, sans avoir pu obtenir justice. On l'accusa de sortiléges : les sortiléges de Valentine étoient ses graces. Cette Italienne, apportant dans notre rude climat, dans la France barbare, des mœurs polies et le goût des arts, dut paroître une magicienne ; on l'auroit brûlée pour sa beauté, comme on brûla Jeanne d'Arc pour sa gloire.

Le traité de Chartres donna tout pouvoir au duc de Bourgogne ; on trancha la tête au sire de Montaigu, administrateur des finances, ce qui ne remédia à rien : on convoqua une assemblée pour réformer l'état, et l'état ne fut point réformé. Les princes, mécontents, prirent les armes contre le duc de Bourgogne. Le duc d'Orléans, fils du duc assassiné, avoit épousé en secondes noces Bonne d'Armagnac, fille du comte Bernard d'Armagnac, d'où le parti du duc d'Orléans, conduit par le comte Bernard, prit le nom d'*Armagnac*. On traite inutilement à Bicêtre ; on se prépare de nouveau à la guerre. Les Armagnacs assiégent Paris ; le duc

de Bourgogne arrive avec une armée, et en fait lever le siége. A travers tous ces maux, la vieille guerre des Anglois se ranime.

Une sédition éclate dans Paris : les palais du roi et du dauphin sont forcés; la faction des bouchers prend le chaperon blanc; le duc de Bourgogne perd son pouvoir et se retire : on négocie à Arras.

Le roi d'Angleterre descend en France. La bataille d'Azincourt, perdue, renouvelle tous les malheurs de Crécy et de Poitiers. Paris est livré aux Bourguignons, après avoir été gouverné par les Armagnacs : les prisons sont forcées, les prisonniers massacrés. Les Anglois s'emparent de Rouen, et Henri V prend le titre de roi de France.

Un traité de paix est conclu à Ponceau entre le duc de Bourgogne et le dauphin (1419). Vaine espérance! les inimitiés étoient trop vives : Jean sans Peur est assassiné sur le pont de Montereau.

Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, s'allie aux Anglois pour venger son père. Henri V épouse Catherine de France, et Charles VI le reconnoît pour son héritier au préjudice du dauphin. Deux ans après la signature du traité de Troyes, Henri V meurt à Vincennes, et Charles VI à Paris.

Le duc de Bedford, revenant des funérailles de Henri V, roi d'Angleterre, ordonne celles de Charles VI, roi de France. Cette course entre deux cercueils, entre le cercueil du plus glorieux comme du plus heureux des monarques, et le cercueil du plus obscur comme du plus misérable des souverains, est une leçon aussi sérieuse que philosophique. Qui en profitera? personne.

CHARLES VII.

De 1422 à 1461.

Le dauphin se trouvoit à Espally, château situé en Velay; d'autres disent à Mehun-sur-Yèvres en Berry, lorsqu'il apprit la mort de son père. Proclamé roi par le petit nombre de fidèles qui l'environnoient, il s'habille de noir et entend la messe dans la chapelle du château; puis on déploie la bannière aux fleurs de lis d'or. Une douzaine de serviteurs crient *Noël!* et voilà un roi de France.

Richemond, Dunois, Xaintraille, La Hire, soutiennent l'honneur françois sans pouvoir arracher la France aux étrangers : Jeanne paroît et la patrie est sauvée.

Quelque chose de miraculeux dans le malheur, comme dans la prospérité, se mêle à l'histoire de ces temps. Une vision extraordinaire avoit ôté la raison à Charles VI; des révélations mystérieuses arment le bras de la Pucelle; le royaume de France est enlevé à la race de saint Louis par une cause surnaturelle; il lui est rendu par un prodige.

On trouve dans le caractère de Jeanne d'Arc la naïveté de la paysanne, la foiblesse de la femme, l'inspiration de la sainte, le courage de l'héroïne.

Lorsqu'elle eut conduit Charles VII à Reims, et l'eut fait sacrer, elle voulut retourner garder les troupeaux de son père; on la retint. Elle tomba aux mains des Bourguignons dans une sortie vigoureuse qu'elle fit à la tête de la garnison de Compiègne. Le duc de Bedford ordonna de chanter un *Te Deum*, et crut que la France entière étoit à lui. Les Bourguignons vendirent la Pucelle aux Anglois pour une somme de 10,000 francs. Elle fut transportée à Rouen dans une cage de fer, et emprisonnée dans la grosse tour du château. Son procès commença : l'évêque de Beauvais et un chanoine de Beauvais conduisirent la procédure. « *Cette fille si simple*, disent les historiens, *que tout au plus savoit-elle son* PATER *et son* AVE, ne se troubla pas un instant, et fit souvent des réponses sublimes. » Condamnée à être brûlée vive comme sorcière, la sentence fut exécutée le 30 mai 1431.

Un bûcher avoit été élevé sur la place du Vieux-Marché, à Rouen, en face de deux échafauds où se tenoient des juges séculiers et ecclésiastiques, ou plutôt les assassins dans les deux lois. Jeanne étoit vêtue d'un habit de femme, coiffée d'une mitre, où étoient écrits ces mots : *apostate, relapse, idolâtre, hérétique*. Jeanne n'avoit pourtant servi que les autels de son pays. Deux dominicains la soutenoient; elle étoit garrottée. Les Anglois avoient fait lier par leurs bourreaux ces mains que n'avoient pu enchaîner leurs soldats.

Jeanne prononça à genoux une courte prière, se recommanda à Dieu, à la pitié des assistants, et parla généreusement de son roi, qui l'oublioit. Les juges, le peuple, le bourreau, et jusqu'à l'évêque de Beauvais, pleuroient.

La condamnée demanda un crucifix; un Anglois rompit un bâton dont il fit une croix : Jeanne la prit comme elle put, la baisa, la pressa contre son sein, et monta sur le bûcher : Bayard voulut expirer penché sur le pommeau de son épée, qui formoit une croix de fer.

Le second confesseur de la Pucelle rachetoit par ses vertus l'infamie du premier; il étoit auprès de sa pénitente. Comme on avoit voulu la donner en spectacle au peuple, le bûcher étoit très élevé, ce qui rendit le supplice plus douloureux et plus long. Lorsque Jeanne sentit que la flamme l'alloit atteindre, elle invita le frère Martin à se retirer, avec un autre religieux, son assistant. La douleur arracha quelques cris à cette pauvre, jeune et glorieuse fille. Les Anglois étoient rassurés; ils n'entendoient plus cette voix que sur le champ du martyre. Le dernier mot que Jeanne prononça au milieu des flammes fut *Jésus*, nom du consolateur des affligés et du Dieu de la patrie.

Quand on présuma que la Pucelle étoit expirée, on écarta les tisons ardents, afin que chacun la vît : tout étoit consumé, hors le cœur, qui se trouva entier.

Trois grands poëtes ont chanté Jeanne : Shakspeare, Voltaire et Schiller. La Pucelle, dans Shakspeare, est une sorcière qui a des démons à ses ordres; dans Schiller, c'est une femme divine inspirée du Ciel, qui doit sa force à son innocence et qui perd cette force lorsqu'elle éprouve une passion. La Pucelle de Shakspeare renie son père, simple berger; elle se déclare grosse pour retarder son supplice : tantôt elle dit que c'est *Alençon qui a eu son amour*, tantôt que c'est *René, roi de Naples, qui a triomphé de sa vertu;* mais Shakspeare, malgré son sang anglois, prête à la Pucelle des sentiments héroïques. Il lui fait dire à Charles VII, qui hésite à attaquer l'ennemi : « Commandez la victoire, et la victoire est à vous. » Quand elle est prise, elle s'écrie : « L'heure est donc venue où la « France doit couvrir d'un voile son superbe panache, et laisser « tomber sa tête dans le giron de l'Angleterre! » Lorsque l'héroïne est condamnée, elle prononce ces paroles : « Jeanne d'Arc vécut « chaste et sans reproche dans ses pensées; son sang pur, que vos « mains barbares versent injustement, criera vengeance contre « vous aux portes du ciel[1]. »

Schiller, dans son admirable tragédie, met ces mots dans la bouche de Jeanne inspirée : « Ce royaume doit-il tomber? Cette « contrée glorieuse, la plus belle que le soleil éclaire dans sa « course, pourroit-elle porter des chaînes?..... Eh quoi! nous « n'aurions plus de roi à nous! de souverain né sur notre sol! Le « roi qui ne meurt jamais disparoîtroit de notre pays!..... L'é- « tranger qui veut régner sur nous pourroit-il aimer une terre où « ne reposent pas les dépouilles de ses ancêtres? Notre langage

[1] *Œuvres de* SHAKSPEARE, collect. GUIZOT.

« pourroit-il être entendu de son cœur? A-t-il passé ses premières « années au milieu d'une jeunesse françoise, et peut-il être le « père de nos enfants [1]? »

Et Voltaire, le poëte françois, entre le poëte anglois et le poëte allemand, que fait-il dire à la Pucelle? Reconnoissons-le, à l'honneur du temps où nous vivons, ce crime du génie, cette débauche du talent ne seroit plus possible aujourd'hui; Voltaire seroit forcé d'être François, par ses sentiments comme par sa gloire. Avant l'établissement de nos nouvelles institutions, nous n'avions que des mœurs privées; nous avons maintenant des mœurs publiques, et, partout où celles-ci existent, les grandes insultes à la patrie ne peuvent avoir lieu : la liberté est la sauvegarde de ces renommées nationales qui appartiennent à tous les citoyens. Au surplus, Voltaire, historien et philosophe, est juste, autant que Voltaire, poëte et impie, est inique [2].

Le traité d'Arras réconcilia le roi de France et le duc de Bourgogne; Paris ouvrit ses portes au maréchal de l'Isle-Adam (1436), et Charles VII, un an après, y fit son entrée solennelle. Une trève avoit été conclue entre la France et l'Angleterre; elle expira en 1448.

Charles VII et ses généraux reprennent toute la Normandie, la Guienne et Bordeaux. Les Anglois sont chassés de France, où, après une si longue occupation et tant de malheurs, ils ne conservent que Calais, première conquête d'Édouard III (1449, 1450, 1451, 1452, 1453). Talbot, le dernier des héros de cet âge dans les rangs anglois, avoit été tué à la bataille de Castillon.

Alors vivoit Agnès Sorel, *dame de beauté*, qui régnoit sur le roi et le poussoit à la gloire. Charles VII eut trois filles d'Agnès Sorel, Charlotte, Marguerite et Jeanne. Monstrelet assure que ce monarque n'entretint jamais qu'un commerce d'ame et de pensées avec sa maîtresse (1445, 1446).

Le dauphin (Louis XI), cantonné dans le Dauphiné pendant quinze ans, tantôt en révolte ouverte, tantôt en conspiration secrète contre son père, se retire auprès du duc de Bourgogne, où il demeure six ans (1456).

Procès fait au duc d'Alençon, prince du sang. Il est condamné à mort; la peine est commuée en une prison, d'où Louis XI le délivra pour l'y remettre encore, parcequ'il conspira de nouveau.

Rivalité des maisons d'York et de Lancastre, en Angleterre.

[1] Théâtre allemand, collect. Ladvocat. — [2] Voir l'*Essai sur les mœurs*.

Révolutions et guerre de *la rose blanche et de la rose rouge* (1457, 1458, 1459, 1460, 1461).

Charles VII se laisse mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné par son fils. Il expire à Meun, en Berry, le 22 juillet 1461. On a dit ingénieusement qu'il n'avoit été que le témoin des merveilles de son règne.

Charles VII étoit ingrat, insouciant et léger; défauts qui lui furent utiles dans la mauvaise fortune, parcequ'en la sentant moins il eut l'art de la dominer.

Vingt années de malheurs mûrirent les esprits et leur communiquèrent une activité prodigieuse. Les lois, l'administration, l'art militaire, les sciences, les lettres s'éclairèrent des besoins d'une société tourmentée par tous les fléaux de la guerre civile et de la guerre étrangère. La puissance populaire s'accrut de tout ce que perdit la puissance aristocratique; en même temps que la royauté contestée, que la couronne attaquée dans son hérédité, consacrèrent leurs droits légitimes, en étant obligées de recourir à ceux mêmes de la nation.

Les grandes scènes et les grandes causes ne se jugent ni ne se plaident devant les peuples sans que de nouvelles idées ne s'introduisent dans les masses, et que le cercle de l'esprit humain ne s'élargisse. Aussi voyons-nous sous Charles VI et Charles VII les mouvements populaires succéder aux mouvements aristocratiques, et des excès d'une autre nature se commettre : des massacres de prêtres et de nobles dans les prisons annoncent la renaissance des passions plébéiennes. L'augmentation de la moyenne propriété; l'accroissement des cités et de leur population; le progrès du droit civil; la destruction matérielle du corps des nobles; la multiplication des cadets de famille qui, presque tous privés d'héritage, n'avoient plus la ressource de vivre commensaux de leurs aînés, et se perdoient par misère dans la roture : voilà les principales causes qui amenèrent, pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII, une des grandes transformations de la monarchie.

Sous Charles VII expirèrent les lois de la féodalité, dont il ne demeura que les habitudes. La conquête étrangère ayant obligé à la défense commune, on se donna naturellement au chef militaire autour duquel on s'étoit rassemblé; or, cela n'arrive jamais sans que des libertés périssent. L'impôt levé pour la solde des compagnies régulières ne fut point et ne put être consenti par la nation pendant les troubles de l'état; il resta de ces troubles, à la couronne, un impôt non voté et une armée permanente, les deux

pivots de la monarchie absolue. Les mœurs devinrent demi-chevaleresques, demi-soldatesques; le *chevalier* se métamorphosa en *cavalier*, et le *pédaille* en *fantassin*. Les frères Bureau fondèrent l'artillerie : tout le monde à cette époque, bourgeois et gens de plume, avoit porté les armes,

Charles VII institua le conseil d'état, qui devint le conseil exécutif. Le parlement, ne faisant plus partie du conseil du roi, vit mieux les limites de ses fonctions judiciaires, en même temps qu'il garda les fonctions politiques dont il s'étoit emparé, car, vers la fin du quatorzième siècle, les états avoient presque cessé d'être convoqués.

L'histoire des idées commence à se mêler à l'histoire des faits. Les spectacles modernes prennent naissance, ou du moins, étant déja nés, ils se développent. Aux combats d'animaux, aux mimes de la première et de la seconde race, succédèrent, sous la troisième, les troubadours et les trouvères, les jongleurs, les ménestriers, l'association de la *Mère folle*, les *Confrères de la Passion*, les *Enfants sans souci*, les *Coqueluchiers*, les *Cornards*, les *Moralités* jouées par les clercs de la basoche, la *Royauté des fous* par les écoliers, et enfin les *Mystères*, plaisirs grossiers sans doute, enfance de l'art où tout se trouvoit confondu, musique, danse, allégorie, comédie, tragédie, mais scènes pleines de mouvement et de vie, et dont nous aurions tiré une littérature bien plus originale et bien plus féconde, si notre génie, sous Louis XIV, ne s'étoit fait grec et latin. Les *Enfants sans souci* jouoient particulièrement la comédie; leur chef s'appeloit le *prince des sots*, et portoit un capuchon surmonté de deux oreilles d'âne. Les *Cornards* avoient pour chef l'*abbé des Cornards*. Je ne sais si jamais l'on a remarqué que les premières éditions de la *Mer des histoires et chroniques de France* sont ornées de très belles majuscules et de vignettes qui représentent le *prince des sots* et des scènes peu chastes. Le mariage, chez les anciens, n'a jamais été comme chez les modernes, et surtout comme chez les François, un sujet de raillerie; cela tient à ce que les femmes n'étoient pas mêlées à la société antique ainsi qu'elles le sont à la société nouvelle. La comédie naissante n'épargna ni les choses ni les personnes; elle fut licencieuse à l'exemple des mœurs qu'elle avoit sous les yeux, hardie de même que les guerres civiles au milieu desquelles elle surgit. La tragédie prit son plus grand essor pendant les troubles de la Fronde.

La fureur de ces spectacles devint si grande que tout le monde voulut être acteur; des princes, des militaires, des magistrats, des

évêques, se faisoient agréger à ces troupes comiques dont la profession étoit libre. L'esprit passoit par degrés des plaisirs matériels à ceux de l'intelligence. Le Christianisme, ayant porté la morale dans les passions, avoit combiné et modifié ces passions d'une manière toute nouvelle : le génie pouvoit fouiller cette mine, non encore exploitée, dont les filons étoient inépuisables.

Du point où la société étoit parvenue sous Charles VII, il étoit loisible d'arriver également à la monarchie libre ou à la monarchie absolue : on voit très bien le point d'intersection et d'embranchement des deux routes ; mais la liberté s'arrêta et laissa marcher le pouvoir. La cause en est qu'après la confusion des guerres civiles et étrangères, qu'après les désordres de la féodalité, le penchant des choses étoit vers l'unité du principe gouvernemental. La monarchie en ascension devoit monter au plus haut point de sa puissance ; il falloit qu'en écrasant totalement la tyrannie de l'aristocratie, elle eût commencé à faire sentir la sienne, avant que la liberté pût régner à son tour. Ainsi se sont succédé en France, dans un ordre régulier, l'aristocratie, la monarchie et la république, le noble, le roi et le peuple : tous les trois, ayant abusé de la puissance, ont enfin consenti à vivre en paix dans un gouvernement composé de leurs trois éléments.

LOUIS XI.

De 1461 à 1483.

Louis XI vint faire l'essai de la monarchie absolue sur le cadavre palpitant de la féodalité. Ce prince tout à part, placé entre le moyen-âge qui mouroit et les temps modernes qui naissoient, tenoit d'une main la vieille liberté noble sur l'échafaud, de l'autre jetoit à l'eau dans un sac la jeune liberté bourgeoise : et pourtant celle-ci l'aimoit, parcequ'en immolant l'aristocratie il flattoit la passion démocratique, l'égalité.

Ce personnage, unique dans nos annales, ne semble point appartenir à la série des rois françois : tyran justicier aux mœurs basses, chéri et méprisé de la populace ; faisant décapiter le connétable, et emprisonner les pies et les geais instruits à dire par les Parisiens : « *Larron, va dehors ; va, Perrette ;* » esprit matois opérant de grandes choses avec de petites gens ; transformant ses valets en hérauts d'armes, ses barbiers en ministres, le grand-prévôt en *compère*, et deux bourreaux, dont l'un étoit gai et l'autre triste, en *compagnons ;* regagnant par sa dextérité ce qu'il perdoit par son caractère ; réparant comme roi les fautes qui lui échap-

poient comme homme ; brave chevalier à vingt ans, et pusillanime vieillard ; expirant entouré de gibets, de cages de fer, de chausse-trapes, de broches, de chaînes appelées les *fillettes du roi*, d'ermites, d'empiriques, d'astrologues ; mourant après avoir créé l'administration, les manufactures, les chemins, les postes ; après avoir rendu permanents les offices de judicature, fortifié le royaume par sa politique et ses armes, et vu descendre au tombeau ses rivaux et ses ennemis, Édouard d'Angleterre, Galéas de Milan, Jean d'Aragon, Charles de Bourgogne, et jusqu'à l'héritière de ce duc ; tant il y avoit quelque chose de fatal attaché à la personne d'un prince qui, par *gentille industrie*, empoisonna son frère, le duc de Guienne, *lorsqu'il y pensoit le moins*, priant la Vierge, *sa bonne dame*, *sa petite maîtresse*, *sa grande amie*, de lui obtenir son pardon. (BRANTOME.)

Louis XI fit bien autre chose par *gentille industrie* : « Le barbare, « après le traité (de Conflans), fit jeter dans la rivière plusieurs « bourgeois de Paris, soupçonnés d'être partisans de son ennemi. « On les lioit deux à deux dans un sac. . . . .
« . . . .

« Les grandes ames choisissent hardiment des favoris illustres, « et des ministres approuvés. Louis XI n'eut guère pour ses confi- « dents et pour ses ministres que des hommes nés dans la fange, « et dont le cœur étoit au-dessous de leur état. Il y a peu de « tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par les mains des « bourreaux, et par des supplices plus recherchés. Les chroniques « du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne, « en public ou en secret. . . . .
« . . . .

« Le roi voulut que le duc de Nemours fût interrogé dans sa « cage de fer, qu'il y subît la question, et qu'il y reçût son arrêt. « On le confessa ensuite dans une salle tendue de noir. . . .

« On mit sous l'échafaud dans les halles de Paris les jeunes « enfants du duc, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils « en sortirent tout couverts ; et en cet état on les conduisit à la « Bastille dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne « que leur corps éprouvoit étoit un continuel supplice. On leur « arrachoit les dents à plusieurs intervalles. . . . .
« . . . . Sous Louis XI pas un grand « homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu : l'obéissance « tint lieu de tout, et le peuple fut enfin tranquille, comme les « forçats le sont dans une galère. » (VOLTAIRE.)

L'hésitation étoit dans les manières de Louis XI, non dans sa tête, où, comme il le disoit, *il portoit tout son conseil*. Ses lettres font foi de cette vérité; il écrivoit à Saint-Pierre, grand-sénéchal: « Monsieur le grand-sénéchal, je vous prie que remontriez à « M. de Saint-André que je veux être servi à mon profit et non « pas à l'avarice, tant que la guerre dure; et s'il ne veut faire « par beau, faites-lui faire par force et empoignez ses prisonniers, « et les mettez au butin comme les autres. . . . . « . . . . Monsieur le grand-sénéchal, je suis bien esbahi « que les capitaines et M. de Saint-André, ni autres, ne trouvent « bon l'ordonnance que je fais, que tout soit au butin; car, par « ce moyen, ils auront tous ces prisonniers les plus gros pour un « rien qui vaille; c'est ce que je demande, afin qu'ils tuent une « autre fois tout, et qu'ils ne prennent plus prisonniers, ni che- « vaux, ni bagage, et jamais nous ne perdrons bataille. . . . . « . . . . Je vous prie, dites à « M. de Saint-André qu'il ne vous fasse point du floquet, ni du « rétif; car c'est la première désobéissance que j'aie jamais eue « de capitaine. S'il fait semblant de désobéir, mettez-lui vous- « même la main sur la tête et lui ôtez par force les prisonniers, « et je vous jure que lui ôterai bientôt la tête de dessus les « épaules; mais je crois que le traître ne désobéira pas, car il n'a « le pouvoir. »

Il mandoit au chef de la justice : « Chancelier, vous avez refusé « de sceller les lettres de mon maître d'hôtel Boutilas; je sais bien « à l'appétit de qui vous le faites..... Vous souvienne, beau sire, « de la journée que vous prîtes avec les Bretons, et les dépêchez, « sur votre vie. »

Ne diroit-on pas un homme de la Convention? C'est qu'en effet Louis XI étoit l'homme de la terreur pour la féodalité.

L'idée des chaînes et des tortures étoit si fortement empreinte dans l'esprit de Louis, que, fatigué des disputes des *nominaux* et des *réalistes*, il fit enchaîner et enclouer dans les bibliothèques les gros ouvrages des premiers, afin qu'on ne les pût lire. Et ce même homme protégea contre l'université et le parlement les premiers imprimeurs venus d'Allemagne, que l'on prenoit pour des sorciers; l'imprimerie, ce puissant agent de la liberté, fut élevée en France par un tyran.

Les caprices mêmes de Louis XI avoient le caractère de la domination; il tenoit prisonnier Wolfang Poulhain, homme de confiance de Marie de Bourgogne; il consentoit à le mettre à rançon,

pourvu qu'on ajoutât au prix convenu les meutes renommées du seigneur de Bossu. Le Bossu ne vouloit point du tout céder ses chiens; après maints courriers expédiés des deux côtés, les chiens furent envoyés au roi, qui les garda sans relâcher Poulhain; il ne lui rendit la liberté que quand on ne la demanda plus.

Ce prince avoit quelque chose des Juifs de son temps : il prêtoit sur bons nantissements de provinces et de places, à des souverains de famille qui avoient besoin d'argent. Jean d'Aragon lui engagea les comtés de Cerdagne et de Roussillon pour trois cent mille écus d'or; et Marguerite d'Anjou lui avoit hypothéqué la ville de Calais pour une somme de vingt mille écus. Marguerite étoit femme de Henri VI, roi d'Angleterre, prisonnier dans la Tour de Londres, après avoir été roi de France dans son berceau; elle étoit fille du bon roi René, qui ne régna guère, mais qui faisoit des vers et des tableaux, qui rédigeoit des lois pour les tournois, qui avoit pour emblème une chaufferette, et qui diminuoit les impôts toutes les fois que la tramontane souffloit sur la Provence. René ne ressembloit pas beaucoup à Louis.

La politique de Louis XI a été l'objet du blâme général des historiens : tous ont dit qu'il avoit manqué pour le dauphin le mariage de Marie de Bourgogne, héritière de Charles le Téméraire, et celui de Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle; que s'il eût consenti au premier mariage, les Pays-Bas réunis à la France n'auroient point produit ces longues guerres qui firent couler tant de sang; que s'il avoit donné les mains au second mariage, c'est-à-dire à celui du dauphin et de Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, Jeanne n'eût point épousé Philippe, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, et ne seroit point devenue la mère de Charles-Quint. Par le premier mariage, le dauphin (Charles VIII) auroit annexé les Pays-Bas, l'Artois, la Bourgogne, la Franche-Comté, à la monarchie de saint Louis; par le second, ses enfants seroient devenus maîtres des royaumes des Espagnes, et bientôt des Amériques.

Ce n'est point ainsi qu'il faut juger la politique de Louis XI : le but de ce prince ne fut jamais d'agrandir son royaume au dehors, mais d'abattre la monarchie féodale pour constituer la monarchie absolue. Loin de desirer des conquêtes, il refusa l'investiture du royaume de Naples et repoussa les avances de Gênes. « Les Gé-« nois se donnent à moi, disoit-il, et moi je les donne au diable. » Mais il acheta les droits éventuels de la maison de Penthièvre sur la Bretagne; et toutes les fois qu'il trouvoit à se nantir pour un peu

d'argent de quelque bonne ville dans l'intérieur de ses états, il n'y faisoit faute.

Les seigneurs appauvris brocantoient alors leurs plus célèbres manoirs, et Louis XI, comme un regrattier de vieilles gloires, maquignonnoit à bas prix la marchandise qu'il ne revendoit plus.

Le constant travail de la vie de Louis XI et l'idée fixe qui le domina, furent l'abaissement de la haute aristocratie et la centralisation du pouvoir dans sa personne : ce qu'il fit en bien et en mal vient de cette préoccupation. S'il déclara qu'*il ne seroit donné aucun office s'il n'étoit vacant par mort, résignation ou forfaiture*, principe de l'inamovibilité des juges, ce ne fut pas pour ajouter de l'indépendance à la loi, mais pour lui communiquer de la force : il savoit très bien violer les règlements, changer les juges pour son compte, et nommer des commissions exécutives. S'il abolit la pragmatique-sanction, ce ne fut pas pour favoriser la cour de Rome, mais en haine de tout ce qui portoit un caractère de liberté. S'il créa des parlements de Bordeaux et de Dijon, et s'il fit de nouvelles divisions de territoire, ce ne fut point par un esprit d'équité et d'ordre général; mais c'est qu'il vouloit détruire l'esprit de province, et avoir partout des *gens du roi*. S'il songea à établir l'uniformité des coutumes et l'égalité des poids et mesures, ce ne fut point pour faire disparoître ces inconvénients de la barbarie, mais pour attaquer les autorités seigneuriales. S'il établit les cent gentilshommes au bec de corbin, origine des gardes du corps; s'il prit des Suisses à sa solde, et y joignit un corps de dix mille hommes d'infanterie françoise, ce n'est pas qu'il eût en vue de créer une armée nationale, c'est qu'il formoit une garde pour sa personne. Quand il s'humilioit devant Édouard IV et le duc de Bourgogne, ce n'étoit point par une méconnoissance de sa grandeur, mais pour obtenir le loisir de poursuivre dans l'intérieur de la France les seigneurs puissants. Il harcela sans relâche le duc de Bretagne; il attachoit bien plus d'importance à la conquête des états de ce duc qu'à celle du duc de Bourgogne, parcequ'il ne vouloit pas avoir derrière lui une principauté indépendante; porte toujours ouverte sur son royaume par où l'ennemi pouvoit toujours entrer. Il fit ou laissa empoisonner son frère le duc de Guienne, parcequ'il ne vouloit pas plus d'apanagistes que de grands vassaux : l'apanage étoit en effet une sorte de démembrement.

Cette suite d'idées le mena à négliger le mariage du dauphin et de Marie de Bourgogne. Le dauphin étoit un enfant de huit

ans, laid et mal conformé; Marie étoit une belle princesse de vingt ans; elle eût été obligée d'attendre, dans une espèce de veuvage de dix ans, la croissance d'un avorton dont les dix-huit ans auroient peut-être dédaigné ses trente années. Louis XI avoit trop de jugement pour ne pas calculer ce qui pouvoit arriver pendant la durée de ces longues fiançailles sans noces, dont le moindre accident pouvoit rompre les foibles liens. Il détestoit en outre les Flamands, et les Flamands le détestoient; l'esprit de liberté qui régnoit depuis trois siècles dans ces communes manufacturières étoit antipathique à son génie. Les comtes de Flandre étoient plutôt les sujets des Flamands que les Flamands n'étoient leurs sujets. C'est dans ce pays resserré, ancien berceau des Franks, que s'est maintenu jusqu'à nos jours ce feu d'indépendance et de courage qui animoit les compagnons de Khlovigh.

Qu'auroit fait Louis XI, tuteur de son fils, de ces bourgeois qui firent exécuter sous les yeux de Marie de Bourgogne ses deux ministres, Hymbercourt et Hugonet? Élever des échafauds, c'étoit attenter aux droits de Louis XI. Il trouva plus sûr et plus court de s'emparer du duché de Bourgogne, qui revenoit naturellement à la couronne à la mort de Charles le Téméraire, les apanages ne passant point aux filles. Il s'empara des villes sur la Somme et de plusieurs villes dans l'Artois, sur lesquelles il avoit des prétentions assez fondées; mais, pour éteindre le droit de suzeraineté que l'Artois avoit sur la ville de Boulogne, il transporta et conféra cette suzeraineté à la sainte Vierge, *sa petite maîtresse*, *sa grande amie*.

Par le mariage du dauphin et de Marie de Bourgogne, il se seroit commis avec le corps germanique : la Franche-Comté, le Luxembourg, le Hainaut et la Hollande, relevoient de l'Empire; or Louis XI ne vouloit de querelles que quand il se croyoit sûr du succès. Toutes ces considérations le portèrent à préférer le certain à l'incertain, à prendre ce qu'il pouvoit garder, à laisser ce qui présentoit des chances périlleuses. Il ne favorisa pas davantage l'union de Charles d'Angoulême, de la maison d'Orléans, avec l'héritière de Charles le Téméraire, parceque c'eût été rétablir sous un autre nom la puissance des ducs de Bourgogne. Mais s'il rejeta le mariage du dauphin avec Marie, il rechercha le mariage de ce même dauphin avec Marguerite, fille de Marie et de Maximilien, parceque d'un côté il y avoit proportion d'âge, et que de l'autre on gratifioit Marguerite des comtés d'Artois et de Bourgogne; or cette dot n'offroit aucune matière à contestation avec la Flandre et l'Empire. Ce mariage n'eut pas lieu, parceque

la dame de Beaujeu, qui suivit la politique de son père, préféra pour son frère Charles VIII l'héritière de Bretagne.

En tout, Louis XI étoit ce qu'il falloit qu'il fût pour accomplir son œuvre. Né à une époque sociale où rien n'étoit achevé et où tout étoit commencé, il eut une forme monstrueuse, indéfinie, toute particulière à lui, et qui tenoit des deux tyrannies entre lesquelles il paroissoit. Une preuve de son énergie sous cette enveloppe, c'est qu'il craignoit la mort et l'enfer, et que pourtant il surmontoit cette frayeur quand il s'agissoit de commettre un crime. Il est vrai qu'il espéroit tromper Dieu comme les hommes; il avoit des amulettes et des reliques pour toutes les sortes de forfaits. Louis XI vint en son lieu et en son temps : il y a une si grande force dans cet à-propos, que le plus vaste génie hors de sa place peut être frappé d'impuissance, et que l'esprit le plus rétréci, dans telle position donnée, peut bouleverser le monde.

Louis XI, vers la fin de sa vie, s'enferma au Plessis-lez-Tours, dévoré de peur et d'ennui. Il se traînoit d'un bout à l'autre d'une longue galerie, ayant sous les yeux pour toute récréation, quand il regardoit par les fenêtres, le paysage, des grilles de fer, des chaînes, et des avenues de gibets qui menoient à son château : pour seul promeneur dans ces avenues, paroissoit Tristan le grand-prévôt, compère de Louis. Des combats de chats et de rats, des danses de jeunes paysans et de jeunes paysannes qui venoient figurer dans les donjons du Plessis le bonheur et l'innocence champêtres, servoient à dérider le front du tyran. Puis il buvoit du sang de petits enfants, pour se redonner de la jeunesse; remède qui sembloit tout à fait approprié au tempérament du malade. On faisoit sur lui, disent les chroniques, de *terribles et de merveilleuses médecines*. Enfin il fallut mourir. Louis XI porta le premier le titre de roi Très Chrétien, et les protestants jetèrent au vent ses cendres : les excès de la liberté religieuse et politique profanèrent la tombe de celui qui avoit abusé du pouvoir et de la religion.

Les principaux conseillers de ce roi furent Philippe de Comines, homme complaisant, qui a laissé des Mémoires hardis; et Jean du Lude, homme encore plus souple, que son maître appeloit *Jean des habiletés*.

Louis XI laissa deux filles et un fils légitimes; la dame Anne de Beaujeu, Jeanne, duchesse d'Orléans, et Charles VIII. Ce vilain homme fit aussi subir à des femmes le despotisme de ses caresses. Il eut de Marguerite de Sassenage une fille qui, mariée à Aymar de Poitiers, fut l'aïeule de la belle Diane de Poitiers.

Quand Louis XI disparoît, l'Europe féodale tombe; Constantinople est prise; les lettres renaissent; l'imprimerie est inventée, l'Amérique au moment d'être découverte; là grandeur de la maison d'Autriche se fait pressentir par le mariage de l'héritière de Bourgogne avec Maximilien. Henri VIII, Léon X, François Ier, Charles-Quint, Luther avec la Réformation, ne sont pas loin: vous êtes au bord d'un nouvel univers.

CHARLES VIII.

De 1485 à 1498.

Du Haillant ne veut pas que Charles VIII soit fils de Louis XI, ou du moins qu'il soit fils de la reine Charlotte de Savoie : il avoit ouï dire cela. A ce compte, une foule de rois n'auroient pas été fils de leur prétendu père, car ces histoires d'enfants supposés sont renouvelées de règne en règne dans tous les pays. Au surplus, l'adultère est toujours un crime, et dans la famille particulière des princes l'infidélité des femmes est affligeante; mais dans la famille générale des peuples, peu importeroit (n'étoit la violation du droit et le désordre moral) d'où viendroit le royal enfant : s'il devoit à une fiction légale les avantages de l'hérédité et les qualités d'un grand homme, alors, souverain de droit et de fait, il emprunteroit à la naissance et au génie une double légitimité. Mais Charles VIII étoit bien fils de Louis XI.

Ce dernier, par un trait remarquable de sa politique, avoit réglé qu'Anne de France, dame de Beaujeu, sa fille, seroit chargée du gouvernement de la personne du roi. Louis XI s'étoit souvenu des abus de la régence sous Charles VI. Les états de Tours de 1484 confirmèrent Anne dans ce gouvernement, malgré l'opposition du duc d'Orléans, qui s'étoit adressé au parlement de Paris, lequel déclina sa compétence et renvoya l'affaire aux états. Ils nommèrent un conseil de dix personnes où devoient assister les princes du sang. Le point le plus élevé de la monarchie des étas se trouve sous le règne de Charles VIII et de Louis XII.

Charles VIII fait mettre en liberté Charles d'Armagnac, frère de Jean, tué à Lectoure. Tous les Armagnacs sont rendus à la liberté ou rétablis dans leurs biens. Landois, favori de François II, duc de Bretagne, est pendu.

Henri VII d'Angleterre défait et tue Richard III. Henri VII, de la branche de Lancastre, épousa Élisabeth d'York, et confondit les droits des deux maisons qui s'étoient si longtemps disputé la couronne.

Le duc d'Orléans, mécontent de la cour, s'étoit retiré en Bretagne : il commence, aidé des Bretons et d'une troupe d'Anglois, une courte guerre civile. Il est défait et pris à la bataille de Saint-Aubin, que gagna Louis II, sire de La Trémoïlle (1488).

Charles VIII épouse, en 1491, Anne, héritière du duché de Bretagne ; Marguerite, fille de Maximilien, qu'il avoit fiancée et ensuite renvoyée à son père, est mariée à l'infant d'Espagne, Jean d'Aragon, dont elle eut Charles-Quint.

L'an 1492, chute de Grenade, fin de la domination des Maures en Espagne, et découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Expédition de Charles VIII en Italie. Jusqu'alors l'Italie n'avoit vu les François que comme des espèces d'aventuriers : aussitôt que les rois de France eurent brisé le dernier anneau de la chaîne féodale, ils purent marcher hors de leur pays à la tête de leur nation. Les droits de Charles VIII sur la souveraineté de Naples étoient la cession qui lui en avoit été faite par Charles d'Anjou, héritier de son oncle René. Charles VIII arrivé à Rome (1494) y trouva un empire aussi chimérique que le royaume qu'il prétendoit conquérir : André Paléologue, héritier de l'empire de Constantinople qu'il n'avoit pas, céda ses prétentions au roi de France, et le pape Alexandre VI livra à Charles Zizim, frère de Bajazet, exilé dans les états du saint-siége. Charles VIII entra dans Naples le 21 février 1495 avec les ornements impériaux, soit qu'il les portât comme empereur d'Occident ou comme empereur d'Orient. Une ligue conclue à Venise entre le pape, l'empereur, le roi d'Aragon, Henri VII, roi d'Angleterre, Ludovic Sforce et les Vénitiens, oblige Charles VIII à évacuer l'Italie. Les François repassent les Alpes après avoir vaincu à Fornoue. On admira le service de l'artillerie françoise ; pour la première fois une armée régulière de notre nation se montra dans la belle contrée où elle devoit un jour acquérir tant de gloire.

Charles VIII expire au château d'Amboise le 7 avril 1498 : son fils le dauphin étoit mort âgé de trois ans. Une branche collatérale monte sur le trône.

« Charles VIII, petit homme de corps et peu entendu, dit Co-
« mines, étoit si bon qu'il n'est point possible de voir meilleure
« créature. »

LOUIS XII.

De 1498 à 1515.

Louis XII a obtenu le plus beau surnom des rois de France : il fut tout d'une voix appelé le Père du peuple. Et ici le mot *peuple*

a une grande valeur et annonce une révolution : ce n'est point un mot banal appliqué à une foule depuis longtemps gouvernée par un maître; c'est un mot nouvellement introduit dans la langue pour désigner une jeune nation affranchie, formée des débris des serfs et des corvéables de la féodalité. Elle ouvroit les temps modernes, cette nation ; elle avoit la force et l'éclat qu'elle eut dans sa première métamorphose, lorsque les Franks, transformés en François, entrèrent dans les siècles du moyen-âge.

Louis XII étoit arrière-petit-fils de ce Louis, duc d'Orléans, par qui le sang italien commença à couler dans les veines de nos monarques, et à leur communiquer le goût des arts : race légère et romanesque, mais élégante, brave, intelligente, et qui mêla la civilisation à la chevalerie. On ne sauroit trop rappeler le mot de Louis XII en parvenant au trône : « Le roi de France ne venge « pas les querelles du duc d'Orléans (1498). »

Louis XII épousa la veuve de Charles VIII. La Bretagne fut le dernier grand fief revenu à la couronne. Ainsi périt la monarchie féodale : commencée par le démembrement successif des provinces du royaume, elle finit par la réunion successive de ces provinces au royaume, comme les fleuves sortis de la mer retournent à la mer. Il restoit encore une soumission pour les comtés de Flandre et d'Artois, possédés par l'archiduc d'Autriche; mais ce n'étoit plus qu'un vain hommage auquel ni celui qui le rendoit, ni celui qui le recevoit, n'attachoit aucune idée d'obéissance ou de supériorité. Les lambeaux de la monarchie féodale traînèrent assez longtemps dans la monarchie absolue, de même que l'on voit aujourd'hui des débris du despotisme impérial flotter parmi les libertés constitutionnelles. Le passé se prolonge dans l'avenir, et une nation ne peut ni ne doit se séparer de ses tombeaux.

La cour de l'Échiquier, en Normandie, fut érigée en parlement : ainsi tomboient tour à tour les pièces de la vieille armure gothique.

Louis XII porta la guerre en Italie : aussitôt que nos querelles cessèrent au dedans, elles commencèrent au dehors; il falloit une nouvelle issue à l'humeur guerrière de la France. Louis XII prétendoit au duché de Milan par les droits de Valentine de Milan, son aïeule, et au royaume de Naples par les droits de la maison d'Anjou. Dominoient alors à Rome les abominables Borgia : César Borgia, le héros de Machiavel; Alexandre VI avec sa fille triplement incestueuse, nommée Lucrèce, comme pour offrir à Rome un contraste fameux avec l'antique pudeur romaine. Le Milanois

fut conquis dans l'espace de vingt jours, le royaume de Naples en moins de quatre mois ; ce royaume fut occupé de concert avec Ferdinand le Catholique. Bientôt les François et les Espagnols se brouillent pour le partage de cet état (1500, 1501, 1502). D'Aubigny perd la bataille de Seminare le vendredi 21 avril, et le vendredi 28 du même mois, le duc de Nemours est vaincu et tué à Cérignole par Gonzalve de Cordoue, dit le grand capitaine. La maison d'Armagnac finit en la personne du duc de Nemours, et ce duc de Nemours n'étoit rien moins que le dernier descendant de Khlovigh : reste étrange au commencement du seizième siècle ! Le parlement d'Aix avoit été créé en 1501.

Cependant Charles-Quint étoit né (1500). Alexandre meurt (18 août 1503). Après Pie III, qui n'occupa le siége pontifical que vingt-cinq jours, vient Jules II, dont le nom annonce et le règne des arts, et une révolution dans le genre d'influence que la cour de Rome exerça sur le monde chrétien. Cette cour cessa d'être plébéienne, et, par une double erreur, elle s'attacha au pouvoir aristocratique lorsqu'il expiroit. L'ère politique du christianisme déclinoit.

Les états de Tours de 1506 vous montrent ces assemblées parvenues à leur dernier point de perfection, séparées de la magistrature parlementaire et du pouvoir exécutif. Louis XII les ouvre dans une séance royale, environné des princes du sang et de toute sa cour, ayant à sa droite le chancelier de France : c'est la forme même dans laquelle commencent aujourd'hui les sessions législatives, et ce qui montre que les grands de la cour ne faisoient point ou ne faisoient plus partie des états.

La ligue de Cambray formée contre les Vénitiens se dissipe, comme toutes ces coalitions où des princes ennemis se réunissent dans un intérêt momentané.

Henri VII d'Angleterre meurt, et est remplacé sur le trône par Henri VIII (1509 et 1510).

Jules II se ligue contre les François en Italie avec Ferdinand, Henri VIII et les Suisses. Le dernier des chevaliers françois, Bayard, digne de clore l'époque de la chevalerie, se signale à Saint-Félix et à la journée de la Bastide (1511). Concile général de Pise, où Jules II est cité par Louis XII. Concile de Latran en opposition au concile de Pise.

Bataille de Ravenne gagnée le jour de Pâques, 11 avril 1512, sur les confédérés par le duc de Nemours, le chevalier Bayard, Louis d'Arce et Lautrec. Le duc de Nemours achète la victoire

de sa vie; il est tué âgé seulement de vingt-trois ans. Ce jeune prince étoit Gaston de Foix, fils de Marie, sœur de Louis XII, pour lequel le comté de Nemours avoit été érigé en duché-pairie (1507). Il ne le faut pas confondre avec Armagnac, duc de Nemours, le dernier des Mérovingiens, dont on a parlé.

Le Milanois est perdu pour Louis XII, qui ne conserve en Italie que quelques places, avec le château de Milan. Le concile de Pise est transféré à Milan, ensuite à Lyon. Jules II frappe d'interdit le royaume de France et la ville de Lyon en particulier : méprise de temps; ces foudres, comme la féodalité, étoient épuisés, les vieilles mœurs n'étoient plus que des usages.

Ferdinand s'empare du royaume de Navarre; Maximilien Sforce reprend la souveraineté du Milanois, les Médicis celle de Florence. L'empereur Maximilien I[er] veut se faire pape. La reine, Anne de Bretagne, meurt. Jules II la suit dans la tombe. Léon X lui succède. Louis XII reprend le Milanois, et le perd enfin à la bataille de Novare. La France est attaquée par Maximilien, Henri VIII et les Suisses. Tout s'arrange au moyen de plusieurs mariages, les uns projetés, les autres accomplis. Louis XII épouse Marie, sœur de Henri VIII, dans les bras de laquelle il trouva la mort. Le comte d'Angoulême, qui devint François I[er], aima Marie, et s'en éloigna de peur de perdre une couronne. Ce calcul n'étoit guère de son âge et de son caractère : aussi ne céda-t-il qu'au conseil de Grignaux, ou de Gouffier, ou de Duprat (1512, 1513, 1514, 1515).

Louis XII décède le 1[er] janvier 1515 à l'hôtel des Tournelles à Paris. Il réduisit les impôts de plus de moitié; il avoit une affection tendre pour ses sujets, qui la lui rendirent, malgré ses fautes dans la politique extérieure; il voulut toutes les franchises dont on pouvoit jouir sous la monarchie d'alors. Il est convenable de remarquer qu'à cette époque, et jusqu'à celle où nous vivons, les peuples régloient leur haine ou leur amour sur le plus ou le moins de taxes dont ils se trouvoient chargés. Aujourd'hui que l'espèce humaine a gagné en intelligence et en civilisation, les nations attachent moins leurs affections à ces intérêts tout matériels : elles accorderoient plus volontiers le nom de père au souverain qui accroîtroit leurs libertés, qu'à celui qui épargneroit leur argent.

FRANÇOIS Ier.

De 1515 à 1547.

François Ier étoit arrière-petit-fils de Louis d'Orléans et de Valentine de Milan. Trois générations avoient déja changé le monde; soixante ans de la découverte de la presse, quoique non libre, avoient produit un mouvement considérable dans les esprits. Les controverses de Luther prêt à paroître, ou ne se fussent pas propagées avec la même rapidité, ou auroient été étouffées, si la presse ne s'étoit trouvée là tout juste à point pour les répandre.

François Ier rentre en Italie (1515). Le 14 de septembre il livre aux Suisses, à Marignan, ce combat que Trivulce appela *le combat des géants :* ce fut la première grande victoire remportée par les François depuis leurs défaites à Crécy, Poitiers et Azincourt. Cette bataille n'avoit plus aucun des caractères de ces premières batailles; elle étoit à celles-ci ce que les batailles de la révolution ont été à celle de Marignan. Le sénat de Venise déclara, par un décret, que François Ier et tous les princes de sa race seroient nobles vénitiens; décret que Louis XVIII demanda à effacer de sa main, lorsqu'il reçut l'ordre de quitter Vérone. Commencement de la vénalité des charges, qui amène l'inamovibilité des juges.

Ferdinand, roi d'Aragon par lui-même, roi de Castille par sa femme Isabelle, roi de Grenade par conquête, roi de Navarre par usurpation, héritier de trois bâtards couronnés, meurt, et Charles-Quint monte sur le trône.

Le traité de Fribourg produit entre la France et les Suisses cette paix nommée perpétuelle, qui ne laissa plus à ceux-ci que l'honneur de verser leur sang pour les François (1516).

Concordat entre Léon X et François Ier, auquel s'opposèrent le clergé, l'université et le parlement, comme attentatoire aux libertés de l'Église nationale. Luther, cette même année (1517), s'éleva contre les indulgences prêchées en Allemagne. Henri VIII étoit sur le trône; il alloit porter un autre coup à la foi catholique, dont il se constitua d'abord le *défenseur*. En 1521, Ignace de Loyola fut blessé dans le château de Pampelune que les François tenoient assiégé : Loyola fut pour les Réformés ce que saint Dominique avoit été pour les Albigeois; mais la Saint-Barthélemy ne détruisit point le protestantisme, et les Croisés exterminèrent les Albigeois.

Charles-Quint est élu empereur après la mort de Maximilien : son concurrent étoit François Ier (1519). Alors la France se trouva

enveloppée par les possessions de la maison d'Autriche : l'Espagne, conquérante en Amérique et dans les Indes, disoit que le soleil ne se couchoit pas sur ses états. La découverte de l'Amérique produisit une révolution dans le commerce, la propriété et les finances de l'ancien monde. L'introduction de l'or du Mexique et du Pérou baissa le prix des métaux, éleva celui des denrées et de la main-d'œuvre, fit changer de main la propriété foncière, créa une propriété inconnue jusqu'alors, celle des capitalistes, dont les Lombards et les Juifs avoient donné la première idée. Avec les capitalistes naquit la population industrielle et la constitution artificielle des fonds publics. Une fois entrée dans cette route, la société se renouvela sous le rapport des finances comme elle s'étoit renouvelée sous les rapports moraux et politiques.

Aux aventures des Croisades succédèrent des aventures d'outre-mer d'une tout autre importance; le globe s'agrandit, le système des colonies modernes commença, la marine militaire et marchande s'accrut de toute l'étendue d'un océan sans rivages. La petite mer intérieure de l'ancien monde ne resta plus qu'un bassin de peu d'importance, depuis que les richesses des Indes arrivoient en Europe par le cap des Tempêtes. A trois années de distance l'heureux Charles-Quint triomphoit de Montezume à Mexico, et de François Ier à Pavie.

Mais ce qui fit avancer les autres peuples vers l'indépendance et la civilisation enchaîna les nations soumises au sceptre de Philippe II; les Amériques, l'Espagne et les Pays-Bas perdirent leurs libertés pour des siècles. Ces champs de la Flandre, où les Communes avoient si longtemps combattu pour leur émancipation, ne furent plus ensanglantés que par des échafauds ou par les batailles que s'y livrèrent les maisons de France et d'Autriche.

L'entrevue de François Ier et de Henri VIII, près de Guines, appelée le *camp du drap d'or*, fut une dernière parade des temps féodaux, un simulacre des tournois, des cours plénières, de ces anciennes mœurs déja assez passées pour n'être plus que des spectacles (1520).

Le duc de Bouillon déclara la guerre à l'empereur : celui-ci crut que le duc étoit secrètement appuyé de la France : commencement des guerres entre Charles-Quint et François Ier. Le Milanois est perdu de nouveau; Léon X, qui a donné son nom à son siècle, meurt. Il écrivoit à Raphaël : « Vous rendrez mon pontificat à jamais célèbre. » Il prophétisoit. Malheureusement la renaissance des arts tomba presque au moment de la réformation dont

la rigidité proscrivoit les arts. Si l'ardeur religieuse des siècles qui élevèrent les monuments gothiques avoit encore existé au temps des Michel-Ange et des Raphaël, de combien d'autres chefs-d'œuvre Rome, déja si riche, seroit ornée!

A Léon X succéda Adrien VII, qui laissa la tiare à Clément VII, autre Médicis (1521).

Prise de Rhodes par Soliman II (1522).

Le connétable de Bourbon, que persécutoit la duchesse d'Angoulême, passe au service de Charles-Quint. Le marquis de Villane, sollicité par l'empereur de prêter son palais au connétable, répondit : « Je ne puis rien refuser à votre majesté; mais si le duc « de Bourbon loge dans ma maison, j'y mettrai le feu aussitôt « qu'il en sera sorti, comme lieu infecté par la trahison, et ne « pouvant plus être habité d'un homme d'honneur. » Seul traître que les Bourbons aient jamais compté dans leur race.

Le capitaine Bayard est tué dans la retraite de Rebecque (1524). « Il fut tiré ung coup de hacquebouze, dont la pierre le vint « frapper au travers des reins, et lui rompit tout le gros os de « l'eschine. Quand il sentit le coup, se print à crier *Jésus!* Et puis « dist : *Hélas! mon Dieu, je suis mort!* Si print son espée par la « poignée et baisa la croisée, en signe de la croix, et en disant « tout hault : *Miserere mei, Deus, secundum misericordiam tuam*; « devint incontinent tout blesme, comme failly des esperitz, et « cuyda tomber : mais il eut encore le cueur de prendre l'arson « de la selle; et demoura en cest estat jusques à ce que ung jeune « gentil homme, son maistre d'hostel, lui ayda à descendre, et « le mit soubz ung arbre. . . . . Ses povres serviteurs « domestiques estoient tous transsiz, entre lesquelz estoit son « povre maistre d'hostel, qui ne l'abandonna jamais; et se con- « fessa le bon chevalier à luy, par faulte de prestre. Le povre « gentil homme fondoit en larmes, voyant son bon maistre si « mortellement navré, que nul remède en sa vie n'y avoit; mais « tant doulcement le reconfortoit icelluy bon chevalier, en luy « disant : Jacques, mon amy, laisse ton deuil; c'est le vouloir de « Dieu de m'oster de ce monde; je y ai la sienne grace longue- « ment demouré, et y ay receu des biens et des honneurs plus « que à moy n'appartient : tout le regret que j'ay à mourir, c'est « que je n'ay pas si bien fait mon devoir que je devoys. »

Le connétable de Bourbon, du parti des ennemis, se présenta pour consoler Bayard : « Monseigneur, lui dit le capitaine, ne faut « avoir pitié de moi, mais de vous qui êtes armé contre votre roi,

« votre pays et votre foi. » Bourbon insista, et parla de bons chirurgiens; Bayard répliqua : « Je cognois que je suis blessé à mort. « Je prends la mort en gré et n'y ai aucune desplaisance. » Le connétable s'en alla les larmes aux yeux et s'écriant : « Bien heu« reux le prince qui a ung tel serviteur, et ne sçait la France « qu'elle a perdu aujourd'huy! »

Le marquis de Pescaire (Fernand-François d'Avaloz) dit : « Plust « à Dieu, gentil seigneur de Bayard, qu'il m'eust cousté une « quarte de mon sang, sans mort recevoir, je ne deusse manger « chair de deux ans, et je vous tiensisse en santé mon pri« sonnier! »

Bataille de Pavie, 14 février 1525. On ne retrouve plus l'original du fameux billet : *Tout est perdu fors l'honneur;* mais la France, qui l'auroit écrit, le tient pour authentique. Jean, pris à Poitiers, fut servi à table par son vainqueur, et traité à Londres comme un monarque triomphant; François Ier fut transféré rudement dans les prisons de Madrid : les chevaliers, que le monarque françois vouloit faire revivre, n'étoient plus. Au reste, les états de Bourgogne, en 1526, ne se crurent pas liés par le traité de Madrid, qui détachoit, sans leur consentement, la Bourgogne de la France; les états de Paris, en 1359, refusèrent de ratifier le traité négocié pour la délivrance du roi Jean : il n'y a de permanent que l'indépendance des peuples, toutes les fois qu'elle est appelée à parler seule.

L'année de la captivité de François Ier, prisonnier, vit Albert, margrave de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, embrasser le luthéranisme et s'emparer des provinces de l'ordre. Les descendants d'Albert sont devenus rois de Prusse.

Le traité de Cambray, en 1529, termina les guerres d'Italie entre François Ier et Charles-Quint. La Bretagne est réunie à la France par une ordonnance expresse. Avant l'édit du domaine de 1566, nos rois pouvoient librement disposer de leurs biens patrimoniaux; ces biens ne devenoient inaliénables que par leur réunion au domaine; d'où il faut distinguer deux choses dans l'ancien droit commun de la troisième race : la propriété particulière du prince, la propriété générale de la couronne.

François Ier fonde l'infanterie françoise : elle remplaça les fantassins allemands à notre solde. Cette infanterie fut d'abord formée sur le modèle des légions romaines, et divisée en corps de six mille hommes. On en revint à la division par bandes de cinq ou six cents hommes, origine de nos régiments. Henri, frère puîné de

François dauphin, épouse à Marseille Catherine de Médicis (1532, 1533).

Le schisme d'Angleterre éclate en 1534, à propos du divorce de Henri VIII pour épouser Anne de Boulen. Cette année même, 1534, les doctrines de Calvin se glissoient en France sous la protection de Marguerite, reine de Navarre, sœur de François I[er]; et cette année encore Ignace de Loyola fonda la société de Jésus: quand les idées des peuples sont mûres pour un changement, il arrive que les princes se trouvent faits pour les développer. Nouvelle guerre entre la France et l'Espagne, à propos de la décapitation, par François Sforce, de l'envoyé de France à Milan. Charles-Quint, revenu triomphant de son expédition d'Afrique, est battu en Provence et en Picardie.

Henri devient dauphin par la mort de François, son frère aîné, empoisonné. Les anabaptistes sont dispersés par le supplice de Jean de Leyde, à Munster (1536). Charles-Quint est ajourné à la cour des pairs de France, comme vassal rebelle, ainsi que l'avoit été le prince Noir : ridicule résurrection des droits périmés de la monarchie féodale (1537).

Charles-Quint traverse la France (1539) pour aller apaiser des troubles survenus dans cette ville de Gand, berceau des tribuns et asile des rois.

L'ordonnance de Villers-Coterets (1539) commande l'abréviation des procès, le non-empiètement des tribunaux ecclésiastiques sur les justices ordinaires, et la rédaction en françois des actes publics. On s'est étonné que cette ordonnance n'ait pas été rendue plus tôt : il falloit bien attendre la langue; elle ne commença à être assez débrouillée pour être convenablement intelligible que sous le règne de François I[er]. Si, dès l'an 1281, l'empereur Rodolphe obligea d'écrire les actes impériaux en langue vulgaire, c'est que l'allemand étoit une langue mère parlée de tout temps par un peuple qui l'entendoit. La langue françoise n'étoit qu'un patois né principalement des langues romane et latine; des siècles s'écoulèrent avant qu'elle devînt une langue générale dans toute l'étendue de la monarchie. Édouard III put défendre l'usage du jargon normand dans les tribunaux d'Angleterre, parcequ'il trouva derrière ce jargon l'anglois, ou le bas-allemand, conservé par les Saxons conquis.

La procédure criminelle, devenue presque publique, cesse de l'être sous le chancelier Poyet.

On commence à voir paroître les noms fameux dans les règnes

suivants : le cardinal de Lorraine et son frère, le premier duc de Guise, le connétable Anne de Montmorency et Catherine de Médicis (1540).

François I[er] établit de nouvelles relations extérieures; il envoie des ambassadeurs à Soliman II, à Constantinople, et en reçoit de Gustave-Wasa, roi de Suède. Ce prince, célèbre par son courage et ses aventures, rendit la Suède luthérienne, et devint chef militaire des protestants (1542).

En 1544, bataille de Cérisoles, gagnée par les François.

En 1545, premières exterminations des guerres de religion en France; exécution des villes huguenotes de Cabrières et de Mérindol.

Les deux chefs du schisme, Luther et Henri VIII, meurent, le premier en 1546, et le second en 1547. François I[er], qui commença la persécution contre les huguenots, suivit deux mois après dans la tombe le tyran des libertés politiques et le fondateur des libertés religieuses de l'Angleterre (1[er] mars 1547).

Charles-Quint se traîna neuf ans sur la terre après son rival : il abdiqua en 1556, se retira au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadure, et célébra vivant ses propres funérailles. Enveloppé d'un linceul, couché dans une bière, il chanta, du fond de son cercueil, l'office des morts, que les religieux célébroient autour de lui. « C'étoit l'homme pour lequel, dit Montesquieu, le monde « s'étendit, et l'on vit paroître un monde nouveau. » Ce monde nouveau donna la mort à François I[er]. Toute la destinée de Charles-Quint pesa sur celle du monarque françois. Importuné jusque dans ses derniers jours des rivalités de ses maîtresses et de celles des maîtresses de son fils, François I[er] mourut en chrétien qui reconnoît sa fragilité; Charles-Quint s'en alla comme un ambitieux qui se revêt du froc et du cercueil, dépité de n'avoir pu se parer de la dépouille du monde. Les foiblesses du monarque espagnol ne furent pas apparentes comme celles du monarque françois, dont la galanterie étoit aussi éclatante que la valeur. Un inceste mystérieux qui, dans les ombres d'un cloître, donna naissance à un héros, a été reproché à Charles-Quint : ses désordres avoient quelque chose de sérieux, de secret et de profond comme lui.

Il y a des époques où la société se renouvelle, où des catastrophes imprévues, des hasards heureux ou malheureux, des découvertes inattendues déterminent un changement préparé de longue main dans le gouvernement, les lois, les mœurs et les idées. Cette révolution, qui paroît subite, n'est que le travail con-

tinu de la civilisation croissante, que le résultat de la marche de cette civilisation vers le perfectionnement nécessaire, efficient, attaché à la nature humaine. Dans les révolutions, même en apparence rétrogrades, il y a un pas de fait, une lumière acquise pour aveindre quelque vérité. Les conséquences ne se font pas immédiatement remarquer en jaillissant du principe qui les produit; ce n'est guère qu'après une cinquantaine d'années qu'on aperçoit les transformations opérées chez les peuples par des événements déjà vieux d'un demi-siècle.

Ainsi, lorsque François Ier monta sur le trône, la découverte de l'Amérique, la prise de Constantinople par les Turcs, l'invention de l'imprimerie, toutes ces choses, qui avoient précédé le règne de ce roi, commençoient à agir en étendant le domaine de l'homme physique et moral. Des mers inconnues à braver, de nouveaux mondes à explorer, offroient des objets dignes de leurs efforts à l'esprit chevaleresque et religieux qui régnoit encore, aux lettres, aux sciences et aux arts, qui renaissoient, aux gouvernements et au commerce, qui cherchoient de nouvelles sources de puissance et de richesses. L'imprimerie sembloit en même temps avoir été trouvée tout exprès pour multiplier et répandre les trésors que les Grecs, chassés de leur patrie, avoient apportés dans l'Occident. Les courses transalpines de Charles VIII et de Louis XII avoient fait passer dans les Gaules ce goût des élégances de la vie perdu depuis longtemps. Milan, Florence, Sienne, virent reparoître ces noms, qu'ils avoient bien connus au temps de la conquête des Normands et de Charles d'Anjou : les La Palice, les Nemours, les Lautrec, les Vieilleville, ne trouvèrent plus, comme leurs pères, une terre demi-barbare, mais une terre classique, où le génie d'Auguste s'étoit réveillé, où, comme les vieux Romains, ils adoucirent leurs rudes vertus à la voix des arts accourus une seconde fois de la Grèce. Quand Bayard acquéroit le haut renom de prouesse, c'étoit au milieu de l'Italie moderne, de l'Italie dans toute la fraîcheur de la civilisation renouvelée; c'étoit au milieu de ces palais bâtis par Bramante, Michel-Ange et Palladio, de ces palais dont les murs étoient couverts des tableaux récemment sortis des mains des plus grands maîtres; c'étoit à l'époque où l'on déterroit les statues et les monuments de l'antiquité; tandis que les Gonzalve de Cordoue, les Trivulce, les Pescaire, les Strozzi combattoient, que les artistes se faisoient justice de leurs rivaux à coups de poignard, que les aventures de Roméo et de Juliette se répétoient dans toutes les familles, que l'Arioste et le Tasse

alloient chanter cette chevalerie dont Bayard étoit le dernier modèle.

Les guerres de François Ier, de Charles-Quint et de Henri VIII mêlèrent les peuples, et les idées se multiplièrent. Des armées régulières, connues en Europe depuis la fin du règne de Charles VII, firent disparoître le reste des milices féodales. Les braves de tous les pays se rencontrèrent dans ces troupes disciplinées : Bayard put combattre tels fils de Pizarre et de Fernand Cortès, qui avoient vu tomber les empires du Pérou et du Mexique. Ces infidèles, que les chevaliers alloient, avec saint Louis, chercher au fond de la Palestine, maîtres de Constantinople, et devenus nos alliés, intervenoient dans notre politique; leur prince envoyoit le renégat grec Barberousse combattre pour le pape et le roi très chrétien sur les côtes de la Provence.

Tout changea donc dans la France; les vêtements même s'altérèrent; il se fit des anciennes et des nouvelles mœurs un mélange unique. La langue naissante fut écrite avec esprit, finesse et naïveté par la sœur de François Ier, la reine de Navarre; par François Ier lui-même, qui faisoit des vers aussi bien que Marot; par Rabelais, Amyot, les deux Marot et les auteurs de Mémoires. L'étude des classiques, celle des lois romaines, l'érudition générale, furent poussées avec ardeur; les arts acquirent une perfection qu'ils n'ont jamais surpassée depuis en France. La peinture, éclatante en Italie, fut transplantée dans nos forêts et nos châteaux gothiques; ceux-ci virent leurs tourelles et leurs créneaux se couronner des ordres de la Grèce. Anne de Montmorency, qui disoit ses patenôtres, ornoit Écouen de chefs-d'œuvre; le Primatice embellissoit Fontainebleau; François Ier, qui se faisoit armer chevalier comme au temps de Richard Cœur-de-Lion, assistoit à la mort de Léonard de Vinci, et recevoit le dernier soupir de ce grand peintre; et, auprès de tout cela, le connétable de Bourbon, dont les soldats, comme ceux d'Alaric, se préparoient à saccager Rome, ce connétable, qui devoit mourir d'un coup de canon tiré peut-être par le graveur Benvenuto Cellini, représentoit dans ses terres de France la puissance, la vie et les mœurs d'un ancien grand vassal de la couronne.

François Ier, qui ne fut pas un grand homme, mais auquel le surnom de *grand roi* est néanmoins resté, ce père des lettres, qui voulut rompre toutes les presses dans son royaume, attira les femmes à la cour. Cette cour, lettrée, galante et militaire, mêloit les faits d'armes aux amours. Alors commença le règne de ces fa-

vorites qui furent une des calamités de l'ancienne monarchie. De toutes ces maîtresses, une seule, Agnès Sorel, a été utile au prince et à la patrie.

Une aventure, choisie entre mille, suffira pour faire connoître la haute société sous François I[er]. Brantôme, qui, avec un autre genre de talent, imite souvent Froissart, est, en cette matière, le conteur parfait: « J'en ay ouy conter d'une autre du temps du « roy François I[er], de ce beau escuyer Gruffy, qui estoit un es- « cuyer de l'escurye dudit roy, et mourut à Naples au voyage de « M. de Lautrec, et d'une très grande dame de la cour, qui en « devint très amoureuse; aussi estoit-il très beau, et ne l'appe- « loit-on ordinairement que le beau Gruffy, dont j'en ay veu le « pourtrait qui le monstre tel.

« Elle attira un jour un sien valet de chambre en qui elle se « fioit, pourtant inconnu, et non veu dans sa chambre, qui luy « vint dire un jour, luy bien habillé, qui sentoit son gentilhomme, « qu'une très belle et honeste dame se recommandoit à luy, et « qu'elle en estoit si amoureuse, qu'elle en desiroit fort l'accoin- « tance plus que d'homme de la cour, mais par tel si, qu'elle ne « vouloit pour tout le bien du monde qu'il la vist et la connust; « mais qu'à l'heure du coucher, et qu'un chacun de la cour se- « roit retiré, il le viendroit quérir et prendre en un certain lieu qu'il « lui diroit, et de là il le mèneroit chez cette dame; mais par tel « pact aussi, qu'il luy vouloit boucher les yeux avec un beau « mouchoir blanc, comme un trompette qu'on mène en ville en- « nemie, afin qu'il ne pust voir ny reconnoistre le lieu, ny la « chambre, là où il le mèneroit, et le tiendroit toujours par les « mains, afin de ne deffaire ledit mouchoir; car ainsi luy avoit « commandé sa maîtresse pour ne vouloir estre connue de luy « jusques à quelque temps certain et préfix qu'il luy dit et pro- « mit. . . . . Partant le messager se départit « d'avec Gruffy, qui fut en peine et en songe, luy ayant grand « sujet de penser que ce fust quelque partie jouée de quelque « ennemy de cour, pour lui donner quelque venue, ou de mort, « ou de charité envers le roy. Songeoit aussi quelle dame ce pou- « voit estre, ou grande, ou moyenne, ou petite, ou belle, ou « laide, qui plus luy faschoit (encore que tous chats sont gris la « nuit). Par quoy, après en avoir conféré à un de ses compagnons « des plus privez, il résolut de tenter la risque, et que, pour « l'amour d'une grande, qu'il présumoit bien estre, il ne falloit « rien craindre et appréhender : par quoy le lendemain que le

« roy, les reynes, les dames et tous et toutes celles de la cour se
« furent retirez pour se coucher, ne faillit de se trouver au lieu
« que le messager l'avoit assigné, qui ne faillit aussitost à l'y ve-
« nir trouver avec un second, pour luy aider à faire le guet, si
« l'autre n'estoit point suivi de page, ny laquais, ny valet, ny
« gentilhomme. Aussitost qu'il le vid, luy dit seulement : « *Al-
« lons, monsieur, madame vous attend.* Soudain, il le banda et le
« mena par lieux estroits, obscurs, travers et inconnus ; de sorte
« que l'autre luy dit franchement qu'il ne sçavoit là où il le me-
« noit : puis, il entra dans la chambre de la dame, qui estoit si
« sombre et si obscure, qu'il ne pouvoit rien voir ny connoistre,
« non plus que dans un four.

« Bien la trouva-t-il très bien parfumée, qui lui fit espérer
« quelque chose de bon ; . . . . et après le
« mena par la main, luy ayant osté le mouchoir, au lit de la
« dame, qui l'attendoit ; et se mit auprès d'elle. . . . .
« . . . . où il n'y trouva rien que très exquis, tant à sa peau
« qu'à son lit et son linge, qu'il tastonnoit avec les mains ; et
« ainsi passa la nuict joyeusement avec cette belle dame, que
« j'ay bien ouy nommer. . . . . Mais rien
« ne luy faschoit, disoit-il, sinon que jamais n'en sceut tirer au-
« cune parole.

« Il n'avoit garde : car il parloit assez souvent à elle le jour,
« comme aux autres dames ; et pour ce, l'eust connue aussitost.
« De folastreries, de mignardises, de caresses, elle n'y espargnoit
« aucune : tant il y a qu'il se trouva bien.

« Le lendemain matin, à la pointe du jour, le messager ne
« faillit de le venir esveiller, et le lever et habiller, le bander et
« le retourner au lieu où il l'avoit pris, et de luy dire adieu jus-
« qu'au retour, qui seroit bien tost.

« Le beau Gruffy, après l'avoir remercié cent fois, luy dit
« adieu, et qu'il seroit toujours prest de retourner ; ce qu'il fit :
« et la feste en dura un bon mois, au bout duquel fallut à Gruffy
« partir pour son voyage de Naples, qui prit congé de sa dame,
« et luy dit adieu à grand regret, sans en tirer d'elle aucun par-
« ler seulement de bouche, sinon soupirs et larmes, qu'il luy
« sentoit couler des yeux. Tant il y a qu'il partit d'avec sans la
« connoistre nullement, ny s'en apercevoir. »

Il faut maintenant trouver place pour la réformation au milieu de ces mœurs licencieuses et légères : elle avoit la prétention de reproduire le premier Christianisme chez les Chrétiens vieillis,

comme François Ier vouloit ressusciter la chevalerie parmi les porteurs de mousquets et d'arquebuses.

La réformation est l'événement le plus important de cette époque; elle ouvre les siècles modernes, et les sépare du siècle indéterminé qui suivit la disparition du moyen-âge.

Jusqu'alors on avoit souvent vu des hérésies dans l'Église latine, mais peu durables, et elles n'avoient jamais altéré l'ordre politique. Le protestantisme devint, dès son origine, une affaire d'état, et divisa sans retour la cité. Les métamorphoses opérées dans les lois et dans les mœurs doivent nécessairement amener des changements dans la religion; il étoit impossible que l'extérieur de l'édifice changeât, sans que les bases mêmes de cet édifice ne fussent ébranlées.

La réformation réveilla les idées de l'antique égalité, porta l'homme à s'enquérir, à chercher, à apprendre. Ce fut, à proprement parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse. La réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle; ce bien est immense, mais ce bien a été mêlé de beaucoup de mal, et l'impartialité historique ne permet pas de le taire.

Le Christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le Christianisme étoit alors catholique ou universel; la religion dite catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales : nous avons vu que la papauté n'étoit que le tribunat des peuples, lorsque l'âge politique du Christianisme fut arrivé.

Le protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête du corps politique, par les princes et les nobles, par les prêtres et les magistrats, par les savants et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux communions.

La communion réformée n'a jamais été aussi populaire que le culte catholique; de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Équitable et moral, le protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse; il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit

pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects ; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas. Le moine et le curé sont les compagnons du pauvre : pauvres comme lui, ils ont pour leurs compagnons les entrailles de Jésus-Christ ; les haillons, la paille, les plaies, les cachots, ne leur inspirent ni dégoûts, ni répugnance ; la charité en a parfumé l'indigence et le malheur. Le prêtre catholique est le successeur des douze hommes du peuple qui prêchèrent Jésus-Christ ressuscité ; il bénit le corps du mendiant expiré, comme la dépouille sacrée d'un être aimé de Dieu et ressuscité à l'éternelle vie. Le pasteur protestant abandonne le nécessiteux sur son lit de mort ; pour lui les tombeaux ne sont point une religion, car il ne croit pas à ces lieux expiatoires où les prières d'un ami vont délivrer une ame souffrante : dans ce monde, il ne se précipite point au milieu du feu, de la peste ; il garde, pour sa famille particulière ces soins affectueux que le prêtre de Rome prodigue à la grande famille humaine.

Sous le rapport religieux, la réformation conduit insensiblement à l'indifférence ou à l'absence complète de foi : la raison en est que l'indépendance de l'esprit aboutit à deux abîmes : le doute ou l'incrédulité.

Et par une réaction naturelle, la réformation, en se montrant au monde, ressuscita le fanatisme catholique qui s'éteignoit : elle pourroit donc être accusée d'avoir été la cause indirecte des horreurs de la Saint-Barthélemy, des fureurs de la Ligue, de l'assassinat de Henri IV, des massacres d'Irlande, de la révocation de l'édit de Nantes et des dragonnades. Le protestantisme crioit à l'intolérance de Rome, tout en égorgeant les catholiques en France, en jetant au vent les cendres des morts, en allumant les bûchers de Sirven à Genève, en se souillant des violences de Munster, en dictant les lois atroces qui ont accablé les Irlandois à peine aujourd'hui délivrés après deux siècles d'oppression. Que prétendoit la réformation relativement au dogme et à la discipline ? Elle pensoit bien raisonner en niant quelques mystères de la foi catholique, en même temps qu'elle en retenoit d'autres tout aussi difficiles à comprendre. Elle attaquoit les abus de la cour de Rome ? Mais ces abus ne se seroient-ils pas détruits par le progrès de la civilisation ? Ne s'élevoit-on pas de toutes parts, et depuis longtemps, contre ces abus ? Érasme, Rabelais, et tant d'autres, ne commençoient-ils pas à remarquer et à faire sentir, sans le secours de Luther, les vices que le pouvoir non contrôlé et la grossièreté du moyen-âge avoient introduits dans l'Église ? Les rois

n'avoient-ils pas secoué le joug des papes? Le long schisme du quatorzième siècle n'avoit-il pas attiré les yeux mêmes de la foule sur l'ambition du gouvernement pontifical? Les magistrats ne faisoient-ils pas lacérer et brûler les bulles?

La réformation, pénétrée de l'esprit de son fondateur, moine envieux et barbare, se déclara ennemie des arts. En retranchant l'imagination des facultés de l'homme, elle coupa les ailes au génie et le mit à pied. Elle éclata au sujet de quelques aumônes destinées à élever au monde chrétien la basilique de Saint-Pierre : les Grecs auroient-ils refusé les secours demandés à leur piété pour bâtir un temple à Minerve?

Si la réformation, à son origine, eût obtenu un plein succès, elle auroit établi, du moins pendant quelque temps, une autre espèce de barbarie : traitant de superstition la pompe des autels, d'idolâtrie les chefs-d'œuvre de la sculpture, de l'architecture et de la peinture, elle tendoit à faire disparoître la haute éloquence et la grande poésie, à détériorer le goût par la répudiation des modèles, à introduire quelque chose de sec, de froid, de pointilleux, dans l'esprit, à substituer une société guindée et toute matérielle à une société aisée et tout intellectuelle, à mettre les machines et le mouvement d'une roue en place des mains et d'une opération mentale. Ces vérités se confirment par l'observation d'un fait.

Dans les diverses branches de la religion réformée, cette communion s'est plus ou moins rapprochée du beau, selon qu'elle s'est plus ou moins éloignée de la religion catholique. En Angleterre, où la hiérarchie ecclésiastique s'est maintenue, les lettres ont eu leur siècle classique. Le luthéranisme conserve des étincelles d'imagination que cherche à éteindre le calvinisme, et ainsi de suite en descendant jusqu'au quaker, qui voudroit réduire la vie sociale à la grossièreté des manières et à la pratique des métiers.

Shakspeare, selon toutes les probabilités, étoit catholique; Milton a visiblement imité quelques parties des poëmes de Sainte-Avite et de Masenius ; Klopstock a emprunté la plupart des croyances romaines. De nos jours en Allemagne, la haute imagination ne s'est manifestée que quand l'esprit du protestantisme s'est affoibli et dénaturé : les Goethe et les Schiller ont retrouvé leur génie en traitant des sujets catholiques; Rousseau et madame de Staël font une illustre exception à la règle ; mais étoient-ils protestants à la manière des premiers disciples de Calvin? C'est à

Rome que les peintres, les architectes et les sculpteurs des cultes dissidents viennent aujourd'hui chercher des inspirations que la tolérance universelle leur permet de recueillir. L'Europe, que dis-je? le monde est couvert de monuments de la religion catholique. On lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails et qui efface par la grandeur les monuments de la Grèce. Il y a trois siècles que le protestantisme est né; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique; il est pratiqué par des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins, ou établi quelques manufactures. Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le protestantisme se détacha du passé pour planter une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du seizième siècle, le réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le catholique par une suite de saints et de grands hommes jusqu'à Jésus-Christ, de là jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers. Le siècle protestant dénia à sa première heure toute parenté avec le siècle de ce Léon, protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui, mettant fin au monde barbare, embellit la société lorsqu'il n'étoit plus nécessaire de la défendre.

Si la réformation rétrécissoit le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimoit les grands cœurs à la guerre : l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le catholicisme avoit produit les chevaliers; le protestantisme fit des capitaines, braves et vertueux comme La Noue, mais sans élan; souvent cruels à froid, et austères moins de mœurs que d'esprit : les Châtillon furent toujours effacés par les Guise. Le seul guerrier de mouvement et de vie que les protestants comptassent parmi eux, Henri IV, leur échappa. La réformation ébaucha Gustave-Adolphe, Charles XII et Frédéric; elle n'auroit pas fait Buonaparte, de même qu'elle avorta de Tillotson et du ministre Claude, et n'enfanta pas Fénelon et Bossuet; de même qu'elle éleva Inigo Jones et Webb, et ne créa point Raphaël et Michel-Ange.

On a dit que le protestantisme avoit été favorable à la liberté politique, et avoit émancipé les nations. Les faits parlent-ils comme les personnes?

Il est certain qu'à sa naissance la réformation fut républicaine, mais dans le sens aristocratique, parceque ses premiers disciples furent des gentilshommes. Les calvinistes rêvèrent pour la France

une espèce de gouvernement à principautés fédérales, qui l'auroient fait ressembler à l'empire germanique : chose étrange! on auroit vu renaître la féodalité par le protestantisme. Les nobles se précipitèrent par instinct dans ce culte nouveau, et à travers lequel s'exhaloit jusqu'à eux une sorte de réminiscence de leur pouvoir évanoui. Mais, cette première ferveur passée, les peuples ne recueillirent du protestantisme aucune liberté politique.

Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, où elle s'est maintenue; vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe, sont restées sous la monarchie absolue; le Danemark est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains; il ne put envahir Gênes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite église secrète qui mourut : les arts et le beau soleil du midi lui étoient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques, analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre il n'a point été le véhicule de la constitution, formée bien avant le seizième siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avoit déja jugé et déposé des rois, les trois pouvoirs étoient distincts; l'impôt et l'armée ne se levoient que du consentement des lords et des communes; la monarchie représentative étoit trouvée et marchoit; le temps, la civilisation, les lumières croissantes, y auroient ajouté les ressorts qui lui manquoient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant. Le peuple anglois fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII : ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran fondateur de l'Église anglicane avoit force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre d'Élisabeth que sous celui de Marie? La vérité est que le protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a trouvé une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques, comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées; là où il a rencontré des gouvernements militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé, et les a même rendus plus absolus.

Si les colonies angloises ont formé la république plébéienne des

États-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au protestantisme; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère-patrie, protestante comme elles. Le Maryland, état catholique et très peuplé, fit cause commune avec les autres états, et aujourd'hui la plupart des états de l'Ouest sont catholiques ; les progrès de cette communion dans ce pays de liberté passent toute croyance, parcequ'elle s'y est rajeunie dans son élément naturel populaire; tandis que les autres communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin, auprès de cette grande république des colonies angloises protestantes, viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques : certes celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les colonies anglo-américaines, nourries au gouvernement représentatif, avant d'avoir rompu le foible lien qui les attachoit au sein maternel.

Une seule république s'est formée en Europe à l'aide du protestantisme, la république de la Hollande; mais il faut remarquer que la Hollande appartenoit à ces communes industrielles des Pays-Bas qui, pendant plus de quatre siècles, luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elles étoient. Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance; et ce sont des prêtres catholiques qui viennent aujourd'hui même de la rendre à l'état républicain.

Il faut conclure de l'étroite investigation des faits que le protestantisme n'a point affranchi les peuples : il a apporté aux hommes la liberté philosophique, non la liberté politique; or, la première liberté n'a conquis nulle part la seconde, si ce n'est en France, vraie patrie de la catholicité. Comment arrive-t-il que l'Allemagne, très philosophique de sa nature et déja armée du protestantisme, n'ait pas fait un pas vers la liberté politique dans le dix-huitième siècle, tandis que la France, très peu philosophique de tempérament et sous le joug du catholicisme, a gagné dans le même siècle toutes ses libertés.

Descartes, fondateur du doute raisonné, auteur de la *méthode* et des *méditations*, destructeur du dogmatisme scolastique; Descartes, qui soutenoit que pour atteindre à la vérité il falloit se défaire de toutes les opinions reçues, Descartes fut toléré à Rome, pensionné du cardinal de Mazarin, et persécuté par les théologiens de la Hollande.

L'homme de théorie méprise souverainement la pratique : de la hauteur de sa doctrine jugeant les choses et les peuples, méditant sur les lois générales de la société, portant la hardiesse de ses recherches jusque dans les mystères de la nature divine, il se sent et se croit indépendant, parcequ'il n'a que le corps d'enchaîné. Penser tout et ne faire rien, c'est à la fois le caractère et la vertu du génie philosophique : ce génie desire le bonheur du genre humain; le spectacle de la liberté le charme, mais peu lui importe de le voir par les fenêtres d'une prison. Comme Socrate, le protestantisme a été un accoucheur d'esprits; malheureusement les intelligences qu'il a mises au jour n'ont été jusqu'ici que de belles esclaves.

Au surplus, la plupart de ces réflexions sur la religion réformée ne se doivent appliquer qu'au passé : aujourd'hui les protestants, pas plus que les catholiques, ne sont ce qu'ils ont été; les premiers ont gagné en imagination, en poésie, en éloquence, en raison, en liberté, en vraie piété, ce que les seconds ont perdu. Les antipathies entre les diverses communions n'existent plus; les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont resserrés au pied du Calvaire, souche commune de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'unité catholique; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord seroit bientôt fait. Je répéterai ce que j'ai déja dit dans cet ouvrage : pour jeter un nouvel éclat, le Christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place. La religion chrétienne entre dans une ère nouvelle; comme les institutions et les mœurs, elle subit la troisième transformation; elle cesse d'être politique; elle devient philosophique sans cesser d'être divine; son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la croix marque à jamais son centre immobile.

HENRI II.

De 1547 à 1559.

Les douze années du règne d'Henri II ne furent que l'avant-scène de cette nouvelle société qui se forma sous les derniers Valois, et qui ne ressemble plus à la société commencée sous Louis XI et achevée sous François Ier. Comme événements, vous remarquerez : la bataille de Saint-Quentin perdue par le maréchal

de Saint-André; la levée du siége de Metz défendu par le duc de Guise; la prise de Thionville et de Calais par ce même prince, ce qui mit fin aux conquêtes d'Édouard III, et constitua nos frontières militaires; la ligue pour la défense de la liberté germanique entre Henri II, l'électeur de Saxe et le marquis de Brandebourg. La paix de Cateau-Cambresis, ouvrage du connétable de Montmorency, fit perdre à Henri II les avantages qu'il commençoit à reprendre sur les armes espagnoles.

Les autres événements sont : le mariage de Jeanne d'Albret, héritière de Navarre, avec Antoine de Bourbon, père de Henri IV; le mariage de Marie Stuart avec François, dauphin; l'avénement de Marie au trône d'Angleterre, laquelle rétablit un moment la religion catholique et laissa sa couronne à une autre femme, la fameuse Élisabeth; l'abdication et la mort de Charles-Quint.

Dans l'intérieur de la France, la persécution contre les réformés s'étendit et se régularisa par l'intervention de la loi : l'édit d'Escouen les punit de mort, avec défense d'amoindrir la peine. Henri II fit arrêter (1559) cinq conseillers du parlement de Paris, accusés d'être fauteurs d'hérésie : parmi ces conseillers se trouvoient Louis Faure et Anne Dubourg, qui osèrent reprocher à Henri ses adultères, attaquer les vices de la cour de Rome, et annoncer que la puissance des clefs penchoit vers sa ruine. L'estrapade, ou les baptêmes de feu, consistoit à suspendre un protestant au-dessus d'un bûcher, à le plonger à différentes reprises dans la flamme en abaissant et en relevant la corde; Henri II et Diane de Poitiers assistèrent au spectacle de ce supplice, comme passe-temps. L'amiral de Coligny paroissoit; les trois factions des Montmorency, des Châtillon et des Guise s'organisoient. Alors que l'esprit humain avoit un instrument pour multiplier la parole et répandre la pensée dans les masses; quand tout se pénétroit de lumière et d'intelligence, la monarchie, prête à vaincre les dernières libertés aristocratiques, se donnoit par tous les abus et par tous les vices l'avant-goût du pouvoir absolu.

Henri II mourut d'une blessure à l'œil qu'il reçut de Montgomery dans une joute, et le règne de ce prince s'ouvrit par le duel de Jarnac et de la Châtaigneraie.

FRANÇOIS II.

De 1559 à 1560.

Le règne de François II, de Charles IX, d'Henri III, et une partie du règne d'Henri IV, jusqu'à la reddition de Paris, ne forment qu'un seul drame dont les principales figures sont, pour les femmes : Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, Marie Stuart, Jeanne d'Albret, la duchesse de Nemours, madame de Montpensier, madame d'Aumale, madame de Noirmoutiers, Gabrielle d'Estrées et quelques autres; pour les hommes, parmi les princes, les prélats et les guerriers : les deux premiers Guise, François de Guise et le cardinal de Lorraine; la seconde génération des Guise, Henri dit le Balafré, le cardinal de Guise et le duc de Mayenne; le duc de Nemours, le connétable Anne de Montmorency, l'amiral de Coligny et les Châtillon; les princes du sang, Antoine roi de Navarre, son fils Henri de Béarn, et les deux princes de Condé; pour les magistrats : L'Hospital, le premier Molé, Harlay, Brisson, de Thou.

Dans le second plan du tableau, les personnages sont : les filles d'honneur de Catherine de Médicis, les mignons de Henri III et de son frère le duc d'Alençon, les satellites des Guise; Maugiron, Saint-Mégrin, Joyeuse, d'Espernon, Bussy; les grands massacreurs de la Saint-Barthélemy, Maurevert, Besme, Coconas, Thomas, le parfumeur de Catherine de Médicis, sans oublier Poltrot, Jacques Clément, et enfin Ravaillac, qui ferma plus tard la liste de ces assassins.

Les gens de lettres et les savants ne doivent point être oubliés dans cette scène, parceque chacun d'eux y joue un rôle selon la religion qu'il professoit : Jean de Bellai, cardinal; Melanchthon, Beauvais, gouverneur de Henri IV; Jean Calvin, Charles Étienne, Étienne Jodelle, Charles Dumoulin, Henri d'Oysel, Pierre Ramus, du Tillet, Belleforest, Jean de Montluc, évêque de Valence; Pibrac, Ronsard, Saint-Gelais, Amyot, Bodin, Charron, Cujas, Fauchet, Garnier, du Haillan, Lipse, de Mesme, Miron, Montaigne, Nicot, d'Ossat, Passerat, Pitou, Scaliger, de Serres. Alors le Tasse racontoit à l'Italie la gloire des anciens chevaliers, à laquelle Cervantes alloit donner une autre espèce d'immortalité en Espagne; le Camoëns chantoit l'Orient retrouvé; le génie du moyen-âge, apparu sur la terre avec le Dante, descendoit glorieux dans la tombe avec Shakspeare; Tycho-Brahé, tout en abandonnant le vrai système du monde dévoilé par Copernic, acquéroit

le titre de restaurateur de l'astronomie dans ces régions dont les Romains n'avoient entendu parler que comme la patrie inconnue des barbares destructeurs de leur empire.

Sur les trônes étrangers, les personnages à remarquer sont, Sixte V, Élisabeth et Philippe II. Des quatre rois qui gouvernèrent la France dans ces troubles, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, le premier n'est célèbre que par la beauté et les malheurs de sa veuve, cette Marie Stuart qui transmit à son fils un nom funeste et un sang d'échafaud.

Le gouvernement, sous François II, tomba aux mains des oncles maternels de ce jeune monarque, François de Guise et le cardinal de Lorraine. Le cardinal avoit des liaisons intimes avec Catherine de Médicis: « Un de mes amis non huguenot, dit « l'Estoile, m'a conté qu'étant couché avec un valet de chambre « du cardinal dans une chambre qui entroit en celle de la reine-« mère, il vit sur le minuit ledit cardinal avec une robe de nuit « seulement sur ses épaules, qui passoit pour aller voir la reine, « et que son ami lui dit, que s'il avenoit jamais de parler de ce « qu'il avoit vu, il en perdroit la vie. »

Le connétable de Montmorency et la duchesse de Valentinois voient tomber leur crédit. Antoine de Bourbon et le cardinal son frère sont envoyés en Espagne sous le prétexte d'y conduire Élisabeth de France à Philippe II. La conspiration d'Amboise contre les Guise éclate; elle étoit dirigée secrètement par le prince de Condé.

Édit de Romorantin par lequel les évêques sont investis de la connoissance du crime d'hérésie. L'Hospital fut malheureusement l'auteur de cet édit; il ne le rédigea que pour empêcher l'établissement de l'inquisition.

Convocation des états à Orléans, où sont mandés le roi de Navarre et le prince de Condé; le prince de Condé est arrêté comme chef d'une conspiration nouvelle; il est jugé, condamné à perdre la tête, et délivré par la mort de François II (1559, 1560).

CHARLES IX.

De 1560 à 1574.

Les états d'Orléans de 1560 se voulurent séparer à la mort du roi, disant que leurs pouvoirs étoient expirés; ils furent retenus d'après le principe que le mort saisit le vif et que l'autorité royale ne meurt point. Ils rendirent l'ordonnance sur les matières ecclé-

siastiques, le règlement de la justice, et les substitutions réduites à deux degrés. Les ordonnances ou décrets des états lioient si peu l'autorité royale, que Charles IX révoqua, par sa déclaration de Chartres, 1562, l'article 1[er] de l'ordonnance d'Orléans qui rétablissoit la pragmatique.

Catherine de Médicis, sans être régente du royaume sous la minorité de Charles IX, jouit d'une autorité qui se prolongea pendant tout le règne de ce prince et celui d'Henri III. On a tant de fois peint le caractère de cette femme, qu'il ne présente plus qu'un lieu commun usé; une seule remarque reste à faire : Catherine étoit Italienne, fille d'une famille marchande élevée à la principauté dans une république; elle étoit accoutumée aux orages populaires, aux factions, aux intrigues, aux empoisonnements, aux coups de poignard; elle n'avoit et ne pouvoit avoir aucun des préjugés de l'aristocratie et de la monarchie françoise, cette morgue des grands, ce mépris des petits, ces prétentions du droit divin, cet amour du pouvoir absolu en tant qu'il étoit le monopole d'une race; elle ne connoissoit pas nos lois et s'en soucioit peu : elle vouloit faire passer la couronne à sa fille. Elle étoit incrédule et superstitieuse ainsi que les Italiens de son temps; elle n'avoit en sa qualité d'incrédule aucune aversion contre les protestants; elle les fit massacrer par politique. Enfin, si on la suit dans toutes ses démarches, on s'aperçoit qu'elle ne vit jamais dans le vaste royaume dont elle étoit souveraine qu'une Florence agrandie, que les émeutes de sa petite république, que les soulèvements d'un quartier de sa ville natale contre un autre quartier, la querelle des Pazzi et des Médicis dans la lutte des Guise et des Châtillon.

Triumvirat du duc de Guise, du connétable de Montmorency et du maréchal Saint-André. Le roi de Navarre fortifie ce triumvirat. Colloque de Poissy, où le cardinal de Lorraine plaida pour les catholiques, et Théodore de Bèze pour les huguenots. Le prince de Condé est absous, par arrêt du parlement, de la conjuration d'Amboise, au fond de laquelle il étoit pourtant. Marie Stuart retourne en Écosse. Elle eut un secret pressentiment de ses adversités.

« Icelle n'étant quasi, par manière de dire, que née, et étant « aux mamelles tettant, les Anglois vindrent assaillir l'Écosse, « et fallut que sa mère l'allât cacher par crainte de cette furie de « terre en terre d'Écosse. . . . . . Et ce nonobstant la fallut met- « tre sur les vaisseaux et l'exposer aux vagues, orages et vents « de la mer; alla passer en France pour sa plus grande seureté...

« La male fortune la laissa, et la bonne la prit par la main. » (*Brantôme.*)

Ce ne fut pas pour longtemps. Veuve de François II, il lui fallut retourner dans une contrée demi-sauvage, le cœur plein de l'image du jeune époux qu'elle avoit perdu; elle portoit le deuil en blanc, chantoit les élégies qu'elle composoit elle-même, en s'accompagnant du luth.

Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos,
Je le sens qui me touche:
En labeur, en recoy,
Toujours est près de moi.

Elle s'embarqua à Calais dans les premiers jours de septembre 1561, au commencement du printemps; elle vit périr un vaisseau en sortant du port. Appuyée sur la poupe de sa galère, et les yeux attachés au rivage, elle fondit en larmes quand la terre s'éloigna; elle demeura cinq heures entières dans cette attitude, répétant sans cesse : *Adieu, France! adieu, France!* Lorsque la nuit fut venue : « *Adieu donc, ma chère France, que je perds de vue*, re« disoit-elle, *je ne vous verrai jamais plus.* » Elle refusa de descendre dans la chambre de la galère; on étendit un tapis sur le château de poupe; elle s'y coucha sans prendre aucune nourriture. Elle commanda au timonier de l'éveiller au point du jour, si l'on apercevoit encore les côtes de France. En effet, la terre restoit visible au lever de l'aurore, et Marie Stuart la salua de ces derniers mots : *Adieu la France, cela est fait; adieu la France! je pense ne vous voir jamais plus.* (*Brantôme.*) Une autre exilée, plus malheureuse encore, a pu prononcer les mêmes paroles en allant demander un abri au palais solitaire de Marie Stuart.

Premier édit en faveur des huguenots; le parlement refuse d'abord de l'enregistrer. Première guerre civile à la suite du massacre de Vassy. Le prince de Condé, déclaré chef des protestants, s'empare de la ville d'Orléans. Rouen tombe au pouvoir des huguenots : Antoine, roi de Navarre, père de Henri IV, blessé devant cette place, le 16 octobre 1562, meurt, par intempérance, des suites de cette blessure; il avoit été protestant, et s'étoit fait catholique. Jeanne d'Albret, sa femme, de catholique qu'elle avoit été, s'étoit changée en *huguenote très forte*, dit Brantôme.

Bataille de Dreux que perdent les huguenots. Les deux généraux des deux armées furent faits prisonniers, le prince de Condé,

chef de l'armée protestante, et le connétable de Montmorency, chef de l'armée catholique. Le maréchal de Saint-André fut tué. Le duc de Guise décida la victoire, et le soir partagea son lit avec le prince de Condé, son prisonnier : le prince de Condé ne put dormir ; le duc de Guise ne fit qu'un somme (1562).

Le duc de Guise est assassiné devant Orléans par Poltrot. Il est probable que l'amiral de Coligny connut les projets du meurtrier. Les dernières paroles de Guise à Poltrot, bien que connues de tous, ne doivent jamais être omises ; il les faut redire en vers pour rappeler à la fois la mémoire de deux grands hommes :

> Des Dieux que nous servons connois la différence :
> Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance ;
> Le mien, lorsque ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

François de Guise fut supérieur à son fils Henri, quoique non appelé à jouer un aussi grand rôle. Il faut remonter jusqu'aux Romains pour retrouver cette hérédité de gloire et de génie dans une même famille. C'est ici le point le plus élevé de la seconde aristocratie ; elle jeta en expirant autant d'éclat que la première ; elle étoit moins morale, mais plus civilisée et plus intelligente.

Le 19 mars 1563, première paix entre les catholiques et les huguenots. Ceux-ci donnent les premiers l'exemple d'appeler les étrangers à leur secours ; ils livrent aux Anglois le Havre-de-Grace, qui est repris par Charles IX. Clôture du concile de Trente : ses décrets de police et de réformation ne furent point reçus dans le royaume.

En 1564, l'ordonnance du château de Roussillon, en Dauphiné, fixa le commencement de l'année au 1er janvier. L'année s'ouvroit auparavant le samedi-saint, après Vêpres, ce qui, par la mobilité de ce jour, produisoit des aberrations chronologiques. La société moderne étant née du Christianisme, l'année en avoit pris l'ère ; elle renaissoit avec le Christ.

L'histoire des monuments et des arts veut que l'on parle des premiers travaux de 1564, pour la construction du palais des Tuileries ; élégante architecture que gâtent les ouvrages lourds dont elle a été élargie et écrasée.

C'est en 1565 qu'eut lieu à Bayonne l'entrevue du roi et de Catherine de Médicis avec Isabelle de France, femme de Philippe II, et le duc d'Albe. On a dit que le massacre des chefs huguenots fut confirmé dans cette entrevue, après avoir été conçu au concile de Trente en 1563 par le cardinal Charles de Lorraine. La reine, en

levant des troupes après le voyage de Bayonne, alarma les protestants régnicoles et étrangers, fit naître la deuxième guerre civile en France, et commencer les troubles des Pays-Bas.

On remarque à peine dans ces temps l'abandon du siége de Malte par les Turcs; de même que, sous Louis XIV, on ne fait guère attention au siége de Candie que par la mort du héros de la Fronde. Pourtant les Infidèles étoient plus formidables que jamais, mais l'esprit des Croisades n'existoit plus. D'Aubusson, l'Isle-Adam et La Valette, représentants de la chevalerie, étoient comme ces rois sans états, non sans gloire, qui survivent à leur puissance.

Une première ordonnance de Moulins réunit et assimile les domaines possédés par le roi aux domaines de la couronne. Autre ordonnance de Moulins, pour la réformation de la justice : elle fait encore aujourd'hui le fond du droit commun dans le nouveau Code (1566).

L'association des *gueux*, pour s'opposer à l'établissement de l'inquisition, soulève les Pays-Bas. Le prince d'Orange fuit; l'année d'après, le duc d'Albe fait trancher la tête au comte de Horn et au comte d'Aiguemont.

La bataille de Saint-Denis signala la seconde guerre civile. Le connétable, Anne de Montmorency, commandoit l'armée royale; l'armée protestante marchoit sous la conduite du prince de Condé et de l'amiral de Coligny. Le connétable reçut huit blessures, et cassa du pommeau de son épée les dents de Jacques Stuart, qui lui tira le dernier coup de pistolet. Il avoit vécu sous quatre rois, et étoit âgé de soixante-quatorze ans. C'est ce connétable, homme borné, grossier et rigide, qui fait en partie la gloire nationale des Montmorency. Cette maison étoit un débris de la première aristocratie resté au milieu de la seconde (1567).

Voici une anecdote qui peint l'homme et les temps : le connétable, *grand rabroueur de personnes*, étoit à Bordeaux; Strozzi lui demanda la permission de dépecer un vaisseau de trois cents tonneaux, appelé *le Mont-Réal*, qu'il disoit vieux, pour en chauffer les gardes du roi. Le connétable y consentit : les jurats de la ville et les conseillers de la cour réclamèrent, disant que le vaisseau étoit bon et pouvoit encore servir.

« Et qui êtes-vous, messieurs les sots, s'écria le connétable, « qui me voulez controller et me remonstrer? Vous êtes d'habiles « veaux d'estre si hardis d'en parler. Si je faisois bien, j'envoyerois tout à cette heure dépecer vos maisons, au lieu du navire. »

Brantôme, dans un transport d'admiration, s'écrie : « Qui furent estonnez, ce furent ces galands qui tous rougirent de « honte. Et le navire fut défait dans une après-dînée, qu'on ne vit « jamais si grande diligence de soldats et de goujats. »

A qui appartenoit le vaisseau? A l'état ou à des particuliers? Voilà les idées qu'on avoit alors de la propriété publique ou privée, de l'autorité des lois et des magistrats. On sent, dans les paroles du connétable, le mélange des deux époques, l'insolence aristocratique et le despotisme monarchique.

Seconde paix de 1568, appelée *la petite paix*, suivie immédiatement de la troisième guerre civile. Aventures et mort tragique de don Carlos, et d'Élisabeth de France. La reine Élisabeth fait arrêter Marie Stuart, réfugiée en Angleterre. Le chancelier de l'Hospital se retire de la cour.

Bataille de Jarnac, gagnée le 13 mars 1569, par le duc d'Anjou, depuis Henri III, sur Louis Ier, prince de Condé, tué après le combat par Montesquiou. L'amiral de Coligny et le prince de Béarn (Henri IV), déclaré chef du parti, rassurent les huguenots.

Bataille de Moncontour, du 3 octobre de la même année, perdue par l'amiral de Coligny.

Troisième paix, conclue à Saint-Germain, au mois d'août 1570. En 1571, le mariage de Henri de Bourbon, prince de Béarn, est proposé avec Marguerite, sœur de Charles IX et de Henri III.

Ces batailles de nos guerres civiles religieuses, qui firent tant de bruit, disparaissent aujourd'hui entre les grandes batailles de l'aristocratie sous la féodalité, presque toutes perdues contre les étrangers, et les grandes batailles de la démocratie pendant la révolution, presque toutes gagnées sur les étrangers.

De l'époque des Valois, il ne reste qu'une seule bataille dont le souvenir soit européen ; c'est celui de la bataille de Lépante : là se retrouvèrent en présence les deux religions qui, depuis neuf siècles, n'avoient pu terminer leur querelle. La Grèce esclave vit du moins humilier ses tyrans ; elle put avoir un pressentiment du dernier combat naval qui lui devoit rendre à Navarin la liberté qu'elle avoit jadis conquise à Salamine.

L'année 1572, sortie des entrailles du temps toute sanglante, garda et n'essuya point le sang de l'enfantement maternel. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, vint à Paris marier son fils Henri avec Marguerite de Valois. L'amiral de Coligny et les seigneurs protestants s'y rendent pour assister à ces noces et pour conférer

de la guerre des Pays-Bas. La reine de Navarre meurt, peut-être empoisonnée : « Reine, n'ayant de femme que le sexe, l'ame en-« tière aux choses viriles, l'esprit puissant aux affaires, le cœur « invincible aux adversités. » (D'AUBIGNÉ.)

« Le roi l'appeloit sa grand'tante, son tout, sa mieux aimée..... « Le soir, en se retirant, il dit à la reine, sa mère, en riant : Et « puis, madame, que vous en semble? joué-je pas bien mon « rollet? » (L'ESTOILE.)

Henri, roi de Navarre, épouse Marguerite de Valois. « Après « que le roi eut fait la Saint-Barthélemy, il disoit en riant et en « jurant Dieu à sa manière accoutumée, et avec des paroles que « la pudeur oblige de taire, que sa grosse *Margot*, en se mariant, « avoit pris tous ses rebelles huguenots à la pipée. » (L'ESTOILE.)

Maurevert blesse l'amiral d'un coup d'arquebuse; les huguenots sont massacrés le jour de la Saint-Barthélemy.

Coligny est tué le premier : « Besme, Haustefort, Hattain, trou-« vent l'admiral sur pied en l'appréhension de la mort; les admo-« neste d'avoir pitié de sa vieillesse; se sentant leurs épées glacées « dans son corps, il prolonge sa vie, embrasse la fenestre pour « n'être pas jeté en bas, où tombé il assouvit les yeux du fils dont « il avoit fait tuer le père. » (TAVANNES.)

Le même historien ajoute : « Le roi de Navarre et le prince de « Condé sont menés au roi. Il leur propose la messe ou la mort, « menace le prince de Condé, qui ne se pouvoit feindre. La réso-« lution de tuer seulement les chefs est enfreinte : plusieurs « femmes et enfants tués à la furie populaire; il demeure deux « mille massacrés. »

Tavannes avoit voulu que le massacre ne tombât que sur les chefs des huguenots, et que *l'on gagnât la bataille dans Paris*, soutenant « que cette exécution devoit être nette de toute répréhen-« sion, ayant été faite par contrainte, enfilée d'un accident à « l'autre; que les enfants, ces princes et maréchaux de France « (le roi de Navarre, le prince de Condé, les maréchaux de « Montmorency et de Danville), et pauvres personnes, et ne de-« voient pas pâtir pour les coupables les jeunes princes inno-« cents...... »

Le maréchal de Retz maintenoit le contraire; il disoit : « Qu'il « falloit tout tuer; que ces jeunes princes, nourris en la religion, « cruellement offensés de la mort de leur oncle et de leurs amis, « s'en ressentiroient; qu'il ne falloit point offenser à demi; qu'en « ces desseins extraordinaires il falloit considérer premièrement

« s'il estoit nécessaire, contraint ou juste ; les ayant jugez tels, il « ne falloit rien laisser qui peust causer la ruine du but de paix « où l'on tendoit ; que, s'il estoit juste en un chef, il l'estoit en « tous ; puisque des parties joinctes dependoit l'effet principal de « l'action, il les falloit couper, à ce que les racines ne restassent ; « aussi, s'il n'estoit juste, il falloit s'en distraire du tout, et n'en- « treprendre rien ; au contraire que si on rompoit les lois, il falloit « les violer entièrement pour sa seureté, le péché étant aussi « grand pour peu que pour beaucoup. L'opinion du sieur de Ta- « vannes subsista pour être plus juste, et que l'on croyoit celle « du maréchal de Retz ambitieuse des états qu'il vouloit faire à « son profit. »

Voilà la doctrine des assassinats nettement exposée ; elle ne date pas de nos jours.

Depuis le massacre de la Saint-Barthélemy [1], Charles IX *parut tout changé, et disoit-on qu'on ne lui voyoit plus au visage cette douceur qu'on avoit accoutumé de lui voir.* (BRANTÔME.)

Cette exécrable journée ne fit que des martyrs ; elle donna aux idées philosophiques un avantage qu'elles ne perdirent plus sur les idées religieuses, et en rendant les catholiques odieux elle augmenta la force des protestants. En 1573, une quatrième guerre civile éclata par le soulèvement de la ville de Montauban. Le sénéchal de Périgord, André de Bourdeille, écrivoit au duc d'Alençon, le 13 mars 1574 : « Si le roi, la reine et vous, ne pour- « voyez aux troubles de l'état autrement que par le passé, je « crains de vous voir aussi petits compagnons que moi. »

Le siége fut mis devant La Rochelle par le duc d'Anjou. Quatrième paix, avantageuse aux huguenots. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) alla prendre la couronne de Pologne, et raconter dans les forêts de la Lithuanie, à son médecin Miron, les meurtres dont la pensée l'empêchoit de dormir : « Je vous ai fait venir ici pour « vous faire part de mes inquiétudes et agitations de cette nuit, « qui ont troublé mon repos, en repensant à l'exécution de la « Saint-Barthélemy. » En quittant la France, le duc d'Anjou avoit

[1] Je ne donne presque aucun détail sur la Saint-Barthélemy ; en voici la raison : Buonaparte avoit fait transporter à Paris les archives du Vatican ; immense et précieux trésor qui, bien fouillé, pourroit changer en grande partie l'histoire moderne. Quoi qu'il en soit, quelques recherches dans ce dépôt sur l'époque de la Saint-Barthélemy m'ont mis en possession des dépêches de Salviati, alors chargé d'affaires de la cour de Rome à Paris. Ces dépêches, tantôt en *chair*, tantôt *chiffrées* avec la traduction interlinéaire, sont d'un grand intérêt. Je les publierai peut-être un jour en y joignant, par forme d'introduction, l'histoire complète de la Saint-Barthélemy.

été moins poursuivi du souvenir de ses crimes que de celui de ses amours; il écrivoit avec son sang à Marie de Clèves, première femme de Henri Ier, prince de Condé.

Dans l'année 1574 se forma le parti des *politiques* ou des centres, qui l'emportèrent à la fin comme dans toutes les révolutions, parceque c'est celui des hommes raisonnables, et que la raison est une des conditions de l'existence sociale. Les *politiques* avoient pour chefs le duc d'Alençon et les Montmorency : la faction la plus foible, celle des huguenots, s'attacha naturellement aux *politiques*. La Mole et Coconas furent décapités pour intrigues; le premier étoit aimé de la reine Marguerite, le second d'Henriette de Clèves, duchesse de Nevers.

Charles IX languissoit depuis deux années; il se félicitoit de n'avoir point de fils, de crainte que ce fils n'eût été aussi malheureux que lui. Ayant appris un soulèvement des princes : « Au « moins, dit-il, s'ils eussent attendu ma mort; c'est trop m'en « vouloir. » Il mourut au château de Vincennes, le 30 mai 1574. Deux jours avant qu'il expirât, les médecins avoient fait retirer toutes les personnes de sa chambre, « hormis trois, savoir : La « Tour, Saint-Pris et sa nourrice, que sa majesté aimoit beau- « coup, encore qu'elle fût huguenote. Comme elle se fut mise « sur un coffre, elle commençoit à sommeiller; ayant entendu le « roi se plaindre, pleurer et soupirer, s'approche tout doucement « du lit, et, tirant sa custode, le roi commença à lui dire, jetant « un grand soupir, et larmoyant si fort que les sanglots lui cou- « poient la parole : Ah, ma nourrice! ma mie, ma nourrice; que « de sang et que de meurtres! *Ah! que j'ai suivi un méchant conseil!* « *O mon Dieu! pardonne-les-moi, s'il te plaît.... Que ferai-je? je suis* « *perdu, je le vois bien.* Alors la nourrice lui dit : Sire, les meurtres « soyent sur ceux qui vous les ont fait faire! mais de vous, sire, « vous n'en pouvez mais; et puisque vous n'y prêtez pas consen- « tement et en avez regret, croyez que Dieu ne vous les imputera « jamais, et les couvrira du manteau de la justice de son fils, au- « quel seul faut qu'ayez votre recours; mais pour l'honneur de « Dieu, que votre majesté cesse de larmoyer. Et sur cela lui « ayant été quérir un mouchoir pour ce que le sien étoit tout « mouillé de larmes, après que sa majesté l'eut pris de sa main, « lui fit signe qu'elle s'en allât et le laissât reposer. »

Ce roi, qui tiroit par les fenêtres de son palais sur ses sujets huguenots, ce monarque catholique, se reprochant ses mœurs, rendant l'ame au milieu des remords en vomissant son sang, en pous-

sant des sanglots, en versant des torrents de larmes, abandonné de tout le monde, seulement secouru et consolé par une nourrice huguenote! N'y aura-t-il pas quelque pitié pour ce monarque de vingt-trois ans, né avec des talents heureux, le goût des lettres et des arts, un caractère naturellement généreux, qu'une exécrable mère s'étoit plu à dépraver par tous les abus de la débauche et de la puissance? Charles IX avoit dit à Ronsard, dans des vers dont Ronsard auroit dû imiter le naturel et l'élégance :

Tous deux également nous portons des couronnes ;
Mais, roi, je la reçois; poëte, tu la donnes.

Heureux si ce prince n'avoit jamais reçu une couronne doublement souillée de son propre sang et de celui des François, ornement de tête incommode pour s'endormir sur l'oreiller de la mort !

Le corps de Charles IX fut porté sans pompe à Saint-Denis, accompagné par quelques archers de la garde, par quatre gentilshommes de la chambre et par Brantôme, raconteur cynique qui mouloit les vices des grands comme on prend l'empreinte du visage des morts.

HENRI III.

De 1574 à 1589.

Aussitôt que Henri III apprit le décès de son frère, il s'évade de la Pologne comme d'une prison, se dérobe à la couronne des Jagellons, qu'il trouvoit trop légère, et vient se faire écraser sous celle de saint Louis. « Quand on lui mit la couronne sur la tête (à « son sacre à Reims, le 15 février 1575), il dit assez haut qu'elle « le blessoit, et lui coula pour deux fois, comme si elle eût voulu « tomber. » (L'ESTOILE.)

On avoit conseillé à Henri III, à Vienne et à Venise, de conclure la paix avec les huguenots ; il n'écouta point ce conseil ; il détestoit, à l'égal les uns des autres, les protestants et les Guise ; le règne des mignons commença (1574).

La première génération des Guise finit cette année même avec le cardinal de Lorraine (26 décembre 1574). « Le jour de sa mort, « et la nuit suivante, s'éleva en Avignon, à Paris, et quasi par « toute la France, un vent si impétueux, que de mémoire « d'homme il n'en avoit été ouy un tel. Les catholiques lorrains « disoient que la véhémence de cet orage portoit indice du cour- « roux de Dieu sur la France, d'un si bon, si grand et si sage « prélat ; et les huguenots, au contraire, que c'estoit le sabbat

« des diables qui s'assembloient pour le venir quérir; qu'il faisoit « bon mourir ce jour-là pour ce qu'ils étoient bien empêchés. Ils « disoient encore que, pendant sa maladie, quand on pensoit lui « parler de Dieu, il n'avoit en la bouche que des vilainies. . . . . « dont l'archevêque de Reims, son neveu, le voyant tenir tel « langage, avoit dit en se riant : Je ne vois rien en mon oncle « pour en désespérer, et qu'il avoit encore toutes ses paroles et « actions naturelles. » (L'ESTOILE.) Catherine le crut voir après sa mort.

Le duc d'Alençon se met à la tête des mécontents, et Élisabeth lui envoie des secours. Lesdiguières conduit les protestants du Dauphiné, en place de Montbrun, pris et décapité. Ce partisan avoit coutume de dire que le jeu et les armes rendent les hommes égaux (1575).

Henri, roi de Navarre, s'échappe de la cour, et devient le chef des huguenots; il abjure la religion catholique qu'il avoit embrassée de force. Cinquième paix ou cinquième édit de pacification, qui accorde aux protestants l'exercice public de leur religion. Il leur donnoit, dans les huit parlements du royaume, des chambres mi-parties; il légitimoit les enfants des prêtres et des moines mariés, et réhabilitoit, par une confusion injurieuse, la mémoire de l'amiral, de La Mole et de Coconas. C'étoit une grande conquête des opinions nouvelles sur les anciennes opinions, et un étrange mais naturel résultat de la Saint-Barthélemy ; ce résultat ne fut pas durable, parceque la révolution n'étoit pas descendue dans les classes populaires. Le cinquième édit de pacification amena une réaction qui fut la *Ligue*.

L'idée de la Ligue avoit été conçue par le génie des Guise ; elle étoit venue au cardinal de Lorraine au concile de Trente : la mort de François de Guise l'avoit fait abandonner ; elle fut reprise par le Balafré. Les gentilshommes de Picardie et les magistrats de Péronne signèrent, en 1576, une confédération; c'est la première pièce officielle de la Ligue.

Les gentilshommes du Béarn, de la Guienne, du Poitou, du Dauphiné, de la Bourgogne, étant devenus les capitaines et l'armée des protestants, les gentilshommes de la Picardie et des autres provinces devinrent les capitaines et l'armée des catholiques. Henri III, inspiré par sa mère, qui prenoit des révolutions pour des intrigues, crut déjouer les projets des Guise en se déclarant le chef de la Ligue; il s'associoit à une faction qui le détestoit, et dont son nom légalisa les fureurs.

Sous la Ligue, le peuple ne marchoit point à la tête de ses affaires; il étoit à la suite des grands; il n'avoit point formé un gouvernement à part, il avoit pris ce qui étoit; seulement il se faisoit servir par le parlement, et avoit transformé ses curés en tribuns. Quand Mayenne le jugeoit à propos, il ordonnoit de pendre qui de droit, parmi le peuple et les Seize, Comité du Salut public de ce temps.

Au surplus, la Ligue, quels que furent ses crimes, sauva la religion catholique en France, dans ce sens qu'elle donna des soldats et un chef à de vieux principes et de vieilles idées, qu'attaquoient des principes nouveaux et des idées nouvelles. La royauté se trouvoit combattue et par la Ligue, qui vouloit changer la dynastie, et par les protestants, qui tendoient à dénaturer la constitution de l'État. Ce double assaut, qui devoit emporter la couronne, la sauva, lorsque Henri IV, abandonnant les protestants, dont il protégea le culte, se réunit aux catholiques, auxquels il donna un roi.

Sixième édit de pacification moins favorable que le cinquième (1577).

A cette année se rapporte l'expédition de dom Sébastien en Afrique. Ce prince, que quelques montagnards du Portugal attendent peut-être encore, périt dans un combat contre le roi de Maroc. Camoëns, étendu sur son lit de mort, à peine nourri des aumônes qu'un fidèle esclave javanois alloit mendier pour lui dans les rues de Lisbonne, s'écria, en apprenant le sort de son roi: « La patrie est perdue; mais du moins je meurs avec elle! » Et le Tasse, presque aussi infortuné que le Camoëns, félicitoit dans de beaux vers Vasco de Gama d'avoir été chanté *par le noble génie dont le vol glorieux avoit dépassé celui des vaisseaux qui retrouvèrent les régions de l'aurore.*

Combien auprès du grand navigateur, du grand roi portugais et des deux grands poëtes, semblent ignobles et petits ces mignons de la fortune, et ces princes si peu dignes de leur haut rang! C'étoit alors que les duellistes Caylus, Maugiron et Livarot, se battoient contre d'Entragues, Riberac et Schomberg; qu'Henri III faisoit élever à Caylus, Maugiron et Saint-Mégrin, des statues et des tombeaux que n'avoient pas dom Sébastien dans les déserts de l'Afrique, Gama sur les rives de l'Inde, les chantres de la Jérusalem et des Lusiades au bord du Tage et du Tibre.

« Or, pour célébrer la mémoire de Caylus, et Maugiron, à cause
« des rares et détestables paillardises et blasphèmes estant en eux,

« Henry de Valois les feit superbement eslever en marbre blanc ;
« posez sur une base, à l'entour de laquelle estoient plusieurs
« descriptions comme de personnages généreux, dont ceux du
« siècle sçavoient bien le contraire, et les catholiques estoient
« fort faschez qu'il souillast un lieu sainct (qui estoit l'église de
« saiñct Paul à Paris) des effigies de tels libertins et renieurs de
« Dieu. » (*Vie et mort de Henry de Valois.*)

Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, appelé par les catholiques des Pays-Bas, s'y montre indigne de la souveraineté qu'on lui vouloit déférer : « *Prince,* disoit le roi de Navarre, depuis « Henri IV, *qui a si peu de courage, le cœur si double et si malin,* « *le corps si mal basti.* » Marguerite de Valois, qui l'avoit beaucoup aimé, déclaroit que, *si l'infidélité étoit bannie de la terre, il la pourroit repeupler* (1578).

L'ordre du Saint-Esprit, créé en 1579, ou plutôt renouvelé de l'ordre du *Saint-Esprit* ou *du Droit-Desir* de Louis d'Anjou, fut d'abord assez mal accueilli. Henri III, élu roi de Pologne le jour de la Pentecôte, et parvenu à la couronne de France l'anniversaire du même jour, institua son ordre en mémoire de ce double avénement. On a dit que cet ordre avoit une origine plus mystérieuse, indiquée dans l'entrelacement des chiffres. Ces chiffres, prétendoit-on, désignoient les mignons du roi et sa maîtresse, Marguerite sa sœur. Selon Brantôme, l'ordre ne se devoit pas soutenir, parcequ'*il étoit allé en cuisine*, ayant été donné à Combaut, premier maître d'hôtel du roi. Les réflexions que nous avons faites à propos de la chevalerie de la Jarretière, s'appliquent également à la chevalerie du Saint-Esprit. Les traces du sang de Louis XVI sont effacées sur le pavé de Paris, les cendres de Napoléon sont cachées sous le roc d'une île déserte, et le ruban d'Henri III a reparu dans ce palais de Catherine de Médicis devant lequel tomba la tête du roi martyr et où reposa celle du vainqueur de l'Europe ; enfin, il couvre encore dans le château des Stuarts le sein de l'exilé, qui, en abdiquant la couronne (comme je l'ai déja dit dans l'avant-propos de ces *Études*), a vraisemblablement fait abdiquer avec lui tous ces rois, grands vassaux du passé sous la suzeraineté des Capets.

Une ordonnance rétrograde, rendue en conséquence des cahiers présentés par les états de Blois de 1576, porte que les « roturiers « et non nobles achetant fiefs nobles, ne seront pour ce anoblis ni « mis au degré des nobles. » La noblesse s'apercevoit que ses rangs étoient envahis. Comme il arrive toujours à la veille des grandes

révolutions, on vouloit ressaisir par les actes du pouvoir ce que le temps avoit enlevé.

Le Portugal tombe aux mains de Philippe II, après la mort du cardinal Henri qui avoit succédé à dom Sébastien. Élisabeth, reine d'Angleterre, flatte le duc d'Anjou de l'espoir de l'épouser. Les états de Hollande ôtent la souveraineté des Pays-Bas à Philippe II, et la confèrent au duc d'Anjou. La comté de Joyeuse et la baronnie d'Espernon sont érigées en duchés-pairies pour les deux favoris de Henri III, qui dépensa 1200 mille écus aux noces du duc de Joyeuse, en lui en promettant 400 mille autres. Les tailles, élevées à 32 millions, dépassoient de 23 millions celles du dernier règne (1580, 1581).

Le calendrier grégorien est réformé (1582).

Le duc d'Anjou, jaloux du prince d'Orange, se veut emparer d'Anvers : les François sont repoussés par les bourgeois; quatre cents gentilshommes et douze cents soldats périrent dans cette échauffourée. Méprisé et abandonné, le prince françois se retira à Termonde. « Deux jours après ce désastre, comme on discouroit « de la mort du comte de Saint-Aignan, brave officier et fort fidèle « à son service, lequel s'étoit noyé en cette occasion : Je crois, « dit-il, que qui auroit pu prendre le loisir de contempler à cette « heure Saint-Aignan, on lui auroit vu faire une plaisante gri- « mace. Ce disoit-il, parceque le comte avoit coutume d'en faire. » Ainsi étoient payés le sang et les services. Le duc d'Anjou mourut l'année suivante, à l'âge de trente ans. Par cette mort, le roi de Navarre devenoit héritier de la couronne, Henri III n'ayant point d'enfants.

Le duc de Guise saisit cette occasion pour mettre en mouvement la Ligue, dont il est déclaré le chef; il s'agissoit, selon lui, d'éloigner du trône un prince hérétique : Guise convoitoit cette couronne, et ne l'osa prendre. Le prince d'Orange est assassiné à Delft, par Balthasar Gérard; les Pays-Bas se veulent donner à Henri III qui les refuse; la France, par une destinée constante, manque encore l'occasion de porter ses frontières aux rives du Rhin (1584).

Le cardinal de Bourbon, dans un manifeste, prend le titre de premier prince du sang, et demande que la couronne soit maintenue dans la branche catholique : le pape et presque tous les princes de l'Europe appuient cette déclaration, qui venoit à la suite d'un traité fait avec le roi d'Espagne pour le soutien de la Ligue. Le roi reste passif au milieu de ces désordres; la Ligue commence la guerre pour son propre compte contre les huguenots.

Sixte-Quint, qui rappeloit les grands pontifes des temps passés, avoit succédé à Grégoire XIII : il désapprouve la Ligue et excommunie néanmoins le roi de Navarre, qu'il déclare indigne de succéder à la couronne. Henri IV en appelle au parlement et au concile général, et fait afficher cet appel jusqu'aux portes du Vatican. Les Seize commencent à gouverner Paris. Guerre des trois Henris, Henri III, Henri, roi de Navarre, Henri, duc de Guise (1585, 1586).

Marie Stuart, après dix-neuf ans de captivité, a la tête tranchée au château de Fotheringay, le 18 février 1587. Les couronnes n'étoient pas inviolables. « La veille de sa mort, elle beut sur la « fin du souper à tous ses gens, leur commandant de la pléger. « A quoy obéissants, ils se mirent à genouil, et mêlant leurs larmes « avecques leur vin, beuvent à leur maistresse. Le jour de la mort, « elle commanda à l'une de ses filles de lui bander les yeux du « mouchoir qu'elle avoit expressément dédié pour cet effect. Ban-« dée, elle s'agenouille, s'acoudoyant sur un billot, estimant de-« voir être exécutée avecques une espée à la françoise; mais le « bourreau, assisté de ses satellites, luy fit mettre la tête sur ce « billot, et la luy coupa avec une doloire. » (PASQUIER.) Quelles que fussent les années d'Élisabeth et de Marie, il est probable qu'une rivalité de femme et une supériorité de talent et de beauté coûtèrent la vie à la dernière.

Les Seize songent à s'emparer de la personne du roi et à le faire descendre du trône. La Sorbonne rend un arrêt dans lequel il étoit dit que l'on pouvoit ôter le gouvernement au prince que l'on ne trouvoit pas tel qu'il falloit, comme on ôte l'*administration au tuteur qu'on avoit pour suspect*. Les doctrines des temps de l'ancienne monarchie respectoient-elles davantage la majesté des rois et le *droit divin* que les doctrines de la monarchie constitutionnelle? Henri III se consoloit en recevant l'ordre de la Jarretière et en établissant les Feuillants à Paris.

Henri de Navarre gagne la bataille de Coutras, où le duc de Joyeuse est tué de sang-froid, comme François de Guise devant Orléans, le prince de Condé à Jarnac, le maréchal de Saint-André à Dreux, le connétable de Montmorency à Saint-Denis. Le Béarnois, au lieu de profiter de sa victoire, retourne auprès de Corisandre. Maintes fois ce prince joua sa couronne contre ses amours, et ce sont peut-être ses foiblesses, unies à sa vaillance et à ses malheurs, qui l'ont rendu si populaire.

Henri Ier, prince de Condé, meurt empoisonné à Saint-Jean-d'Angely; Charlotte de la Trémoille, sa femme, accusée de l'em-

poisonnement, fut déclarée innocente huit ans après, par arrêt du parlement, sur l'ordre exprès de Henri IV. La veuve de Condé, demeurée grosse, accoucha d'un fils qui fut Henri II du nom, et aïeul du grand Condé. Cette race héroïque étoit comme une flamme toujours prête à s'éteindre : elle s'est enfin évanouie.

An 1588 : Journée des barricades.

Les Seize s'étant concertés avec le duc de Mayenne, en l'absence du duc de Guise qui se tenoit éloigné de Paris dans la crainte d'être surpris par le roi, avoient résolu de s'emparer de la Bastille après avoir tué, s'ils le pouvoient, le chevalier du Guet, le premier président, le chancelier, le procureur général, MM. de Guesle et d'Espesses, et quelques autres. Ils comptoient se saisir de l'Arsenal, au moyen d'un fondeur gagné à leur parti, et qui leur en ouvriroit les portes. Des commissaires et des sergents, feignant de mener de nuit des prisonniers, étoient chargés d'occuper le grand et le petit Châtelet. Une autre bande de conjurés se tenoit prête à se jeter dans le Temple, l'Hôtel-de-Ville et le Palais-de-Justice, à l'heure où l'on avoit coutume d'en permettre l'entrée au public. Quant au Louvre, il devoit être assiégé et bloqué à la fois par les rues y aboutissant : les gardes égorgés, on arrêteroit le roi.

Dans le conseil secret où l'on dressoit le plan de cette insurrection des ligueurs, un des conjurés représenta qu'il y avoit à Paris beaucoup de voleurs, et six ou sept mille ouvriers à qui l'on ne pouvoit faire part de l'entreprise; que ceux-ci s'étant mis une fois à piller, et grossissant comme une boule de neige, feroient avorter le dessein. D'après cette observation, qui parut juste, on s'arrêta à l'idée d'élever des barricades : elles consistoient à tendre des chaînes à l'entrée des rues, et à placer contre ces chaînes des tonneaux remplis de terre. Les barricades formées, on ne permettroit à personne de les franchir sans prononcer les mots d'ordre, et sans montrer une marque convenue. Quatre mille hommes seulement auroient l'entrée des retranchements, pour aller au Louvre attaquer les gardes du roi, et aux postes où se trouvoient les forces militaires. La noblesse logée en divers quartiers de la ville étant égorgée avec les *politiques* et les *suspects*, on crieroit : *Vive la messe!* tous les bons catholiques prendroient les armes, et le même jour les villes de la Ligue imiteroient Paris. Aussitôt qu'on se seroit rendu maître de Henri, on tueroit les membres du conseil; on donneroit d'autres ministres au roi en épargnant sa personne, à charge à lui de ne se mêler dorénavant d'aucune affaire.

Henri III, averti de ces menées, n'en voulut rien croire, trompé par Villequier, qui lui répétoit que le peuple l'aimoit trop pour rien entreprendre contre sa couronne. La Bruyère, La Chapelle, Rolland, Le Clerc, Crucé, Compan, principaux chefs des Seize, se réunirent de nouveau dans la maison de Santeuil, auprès de Saint-Gervais. Nicolas Poulain, qui redisoit tout au roi, s'y trouvoit aussi; on lut une lettre du duc de Guise qui promettoit merveille. La Chapelle déploya une grande carte de gros papier, où Paris et ses faubourgs étoient figurés : les seize quartiers de la capitale furent réunis en cinq quartiers qui eurent chacun pour chefs un colonel et un capitaine. Le dénombrement fait, on trouva que l'on pouvoit promettre au duc de Guise trente mille hommes bien armés.

Le Balafré envoya de son côté des capitaines expérimentés qui se cachèrent dans Paris; la porte Saint-Denis, dont il avoit les clefs, devoit être livrée à d'Aumale, qui s'introduiroit dans la capitale la nuit du dimanche de Quasimodo, avec cinquante cavaliers; le duc d'Espernon faisoit pour le roi la ronde militaire, depuis dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin : deux de ses gens, vendu aux ligueurs, s'étoient chargés de le dépêcher.

Incrédule comme la foiblesse qui redoute d'agir, Henri auroit pu vingt fois faire arrêter Le Clerc et ses complices, dans les conciliabules que lui indiquoit Nicolas Poulain; mais il avoit fini par soupçonner ce fidèle serviteur d'être attaché au parti des huguenots et intéressé à grossir le mal : la pusillanimité prend en haine celui qui lui montre le danger.

Le roi ne trouva rien de mieux à faire, au milieu de ces périls, que d'aller paisiblement à Saint-Germain conduire le duc d'Espernon, et de revenir huit jours après. Madame de Montpensier avertit les Seize que la mine étoit éventée, et qu'elle avoit prié Henri III de recevoir le duc de Guise, son frère, qui viendroit seul se justifier auprès de sa majesté des projets dont on l'accusoit *à tort*. Henri interdit au duc de Guise l'entrée de Paris; l'ordre fut mal donné ou mal exécuté, et l'on ne trouva pas quelques écus au trésor pour faire partir un courrier. A travers ces mille complots, madame de Montpensier avoit remarqué que le roi s'alloit promener presque sans escorte au bois de Vincennes; vite elle conçoit le projet de l'enlever, de mettre cet enlèvement sur le compte des huguenots, et de procéder aux massacres des *politiques*. Le coup manqua, toujours par les révélations de Poulain.

Le duc de Guise vint à Paris malgré la défense du roi, rassuré qu'il étoit par Catherine de Médicis qui lui promettoit d'arranger tout à son avantage. La reine-mère, négligée de son fils, vouloit reprendre son empire en brouillant les affaires et les intérêts.

L'entrée du Balafré à Paris fut un triomphe ; la foule se précipita sur ses pas, criant : *Vive Guise ! vive le pilier de l'Église !* baisant ses habits, et lui faisant toucher des chapelets comme un saint. De toutes les fenêtres les femmes lui jetoient des feuillages et des fleurs. Louise de l'Hospital-Vitry, montée sur une boutique dans la rue Saint-Honoré, baissa son masque et s'écria : « Bon prince, puisque tu es ici, nous sommes tous sauvés. » Le chef de la Ligue alla descendre à l'hôtel de Soissons, chez la reine-mère. Catherine fut troublée ; mais, bientôt raffermie, elle conduisit son hôte chez le roi. Elle étoit portée dans sa chaise, et le duc marchoit à pied auprès d'elle : arrivés au Louvre, ils trouvèrent la garde doublée, les Suisses rangés en haie, les archers dans les salles, les gentilshommes dans les chambres. Dans ce moment même Henri III délibéroit s'il ne feroit pas tuer son ennemi à ses pieds : Alphonse Corse, dit Ornano, avoit été mandé, et se proposoit pour exécuteur des hautes œuvres du roi. Le duc de Guise entre avec Catherine dans le cabinet du monarque, qui lui reproche d'avoir violé ses ordres. Le duc balbutie quelques excuses, profite d'un moment d'hésitation de Henri, et se retire sans être arrêté. Une seconde entrevue eut lieu à l'hôtel de Soissons, mais alors Guise étoit gardé par le peuple.

Cependant le roi fait entrer, le jeudi 4 mai, quatre mille Suisses dans Paris. Le peuple les vit défiler en silence, et paroissoit assez tranquille, lorsqu'un *rodomont de cour*, c'est l'expression de Pasquier, se croyant assuré de la victoire, dit tout haut, qu'*il n'y avait femme de bien qui ne passât par la discrétion d'un Suisse.* Ce mot prononcé sur le pont Saint-Michel produit l'explosion, comme l'étincelle qui tombe sur de la poudre : dans un moment les rues sont dépavées, les pierres portées aux fenêtres, les chaînes tendues, renforcées de meubles, de planches, de solives, de tonneaux pleins de terre ; le tocsin sonne ; les troupes royales, laissées sans ordre, sont renfermées dans les retranchements, et les dernières barricades poussées jusqu'aux guichets du Louvre.

Le duc de Guise ne parut point dans les premières heures : retiré dans son hôtel, il se ménageoit des moyens de retraite. Lorsqu'il apprit le plein succès de l'insurrection, il se montra ; on cria : Vive Guise ! et, *lui, baissant son grand chapeau,* disoit : *Mes amis,*

c'est assez; messieurs, c'est trop; criez vive le roi! Le poste des Suisses au Marché-Neuf, attaqué à coups de pierres et d'arquebuses, eut une trentaine d'hommes tués et blessés. Ces étrangers, dont le sort étoit de jouer un si triste rôle dans nos troubles domestiques, ne se défendirent point; ils tendoient les mains à la foule, montroient leurs chapelets, et crioient : *Bons catholiques!* comme ils auroient crié aux dernières barricades : *Bons libéraux!* Le duc de Guise les délivra ; il permit aux soldats du roi de se retirer, faisant ouvrir les barrières qui se refermoient derrière eux. Des négociations entamées par Catherine n'aboutirent à rien. Les prédicateurs déclarèrent qu'il *falloit aller prendre frère Henri de Valois dans son Louvre.* Sept ou huit cents écoliers et trois ou quatre cents moines se proposoient d'assaillir le palais du côté de Paris, tandis qu'une quinzaine de mille hommes menaçoient de l'investir du côté de la campagne. Le roi, n'ayant pas un moment à perdre, sortit à pied tenant une baguette à la main. Arrivé aux Tuileries, où étoient les écuries, *il monta à cheval avec ceux de sa suite qui eurent moyen d'y monter; Duhalde le botta, et lui mettant son éperon à l'envers*: « *C'est tout un*, dit le roi, *je ne vais pas voir ma maîtresse.* » . . . . *Étant à cheval, il se retourna vers la ville, et jura de n'y rentrer que par la brèche.* Il ne vit plus Paris que des hauteurs de Saint-Cloud, et n'y rentra jamais.

Un gardeur de troupeau, devenu pape, faisoit alors réparer Saint-Jean-de-Latran, et relevoit le grand obélisque des Pharaons : ses courriers lui annoncent que le duc de Guise est entré presque seul dans Paris; il s'écrie : *O l'imprudent!* Bientôt il apprend que Henri a laissé échapper sa proie, et il s'écrie : *O le pauvre homme!* Henri séjourna à Chartres; il y reçut en députation une procession de pénitents. « A la tête paroissoit un homme à grande « barbe sale et crasseuse, couvert d'un cilice, et par-dessus un « large baudrier, d'où pendoit un sabre recourbé. D'une vieille « trompette rouillée il tiroit par intervalles des sons aigres et dis- « cordants. . . . . Après eux venoit frère Ange de « Joyeuse. . . . . Il représentoit le Sauveur mon- « tant au Calvaire. Il s'étoit laissé lier et peindre sur la figure des « gouttes de sang qui sembloient découler de sa tête couron- « née d'épines. Il paroissoit ne traîner qu'avec peine une longue « croix de carton peinte, et se laissoit tomber par intervalles, « poussant des gémissements lamentables. »

L'histoire vivante a rapetissé ces faits de l'histoire morte, si fameux autrefois. Qu'est-ce en effet que la journée des barricades,

que la Saint-Barthélemy même, auprès de ces grandes insurrections du 7 octobre 1789, du 10 août 1792, des massacres du 2, du 3 et du 4 septembre de la même année, de l'assassinat de Louis XVI, de sa sœur et de sa femme, et, enfin, de tout le règne de la terreur? Et, comme je m'occupois de ces barricades qui chassèrent un roi de Paris, d'autres barricades faisoient disparoître en quelques heures trois générations de rois. L'histoire n'attend plus l'historien; il trace une ligne, elle emporte un monde.

La journée des barricades ne produisit rien, parcequ'elle ne fut point le mouvement d'un peuple cherchant à conquérir sa liberté; l'indépendance politique n'étoit point encore un besoin commun. Le duc de Guise n'essayoit point une subversion pour le bien de tous, il convoitoit seulement une couronne; il méprisoit les Parisiens tout en les caressant, et n'osoit trop s'y fier. Il agissoit si peu dans un cercle d'idées nouvelles, que sa famille avoit répandu des pamphlets qui la faisoient descendre de Lother, duc de Lorraine; il en résultoit que la race des Capets n'avoit d'autre droit que l'usurpation; que les Lorrains étoient les légitimes héritiers du trône, comme derniers rejetons de la lignée carlovingienne. Cette fable venoit un peu tard. Les Guises représentoient le passé; ils luttoient dans un intérêt personnel contre les huguenots révolutionnaires de l'époque, qui représentoient l'avenir; or, on ne fait point de révolution avec le passé.

Les peuples, de leur côté, ne regardoient le duc de Guise que comme le chef d'une sainte ligue, accouru pour les débarrasser des édits bursaux, des mignons et des réformés; ils n'étendoient pas leur vue plus loin : le duc de Guise leur paroissoit d'une nature supérieure à la leur, un homme fait pour être leur maître en place et lieu de leur tyran. Si la Sorbonne, si les curés, si les moines prêchoient la désobéissance à Henri III et les principes du tyrannicide, c'est que l'Église romaine n'avoit jamais admis le pouvoir absolu des rois; elle avoit toujours soutenu qu'on les pouvoit déposer en certains cas et pour certaines prévarications. Ainsi tout s'opéroit sans une de ces grandes convictions de doctrine politique, sans cette foi à l'indépendance, qui renversent tout; il y avoit matière à trouble; il n'y avoit pas matière à transformation, parceque rien n'étoit assez édifié, rien assez détruit. L'instinct de liberté ne s'étoit pas encore changé en raison; les éléments d'un ordre social fermentoient encore dans les ténèbres du chaos; la création commençoit, mais la lumière n'étoit pas faite.

Même insuffisance dans les hommes; ils n'étoient assez com-

plets ni en défauts, ni en qualités, ni en vices, ni en vertus, pour produire un changement radical dans l'état. A la journée des barricades, Henri de Valois et Henri de Guise restèrent au-dessous de leur position; l'un faillit de cœur, l'autre de crime. La partie fut remise aux états de Blois.

Profondément dissimulé comme les esprits de peu d'étendue, le Balafré se servoit, avec le pape, avec le roi d'Espagne, avec le duc de Lorraine, avec le cardinal de Bourbon, d'un langage différent approprié à chacun; il cachoit bien ses desseins, et, quand tout étoit mûr pour agir, il temporisoit, et ne se pouvoit résoudre à faire le dernier pas. Plus d'orgueil que d'audace, plus de présomption que de génie, plus de mépris pour le roi que d'ardeur pour la royauté, voilà ce qui apparoît dans la conduite du duc de Guise. Il intriguoit à cheval comme Catherine dans son lit. Libertin sans amour, ainsi que la plupart des hommes de son temps, il ne rapportoit du commerce des femmes qu'un corps affoibli et des passions rapetissées; il avoit toute une religion et toute une nation derrière lui, et des coups de poignard firent le dénoûment d'une tragédie qui sembloit devoir finir par des batailles, la chute d'un trône et le changement d'une race.

La journée des barricades, si infructueuse, lui resta cependant à grand honneur dans son parti. « Mais quels miracles avons-nous « veu depuis dix-huit mois qu'il a faits à l'aide de Dieu! Qui est-ce « qui peut parler de la journée des barricades sans grande admi- « ration, voyant un grand peuple, qui jamais n'a sorty des portes « de sa ville pour porter armes, ayant veu à l'ouverture de sa bou- « tique les escadrons royaux, tous armez, dressez par toutes les « grandes et fortes places de la ville, se barricader en si grande « diligence, qu'il rembarra tous ces escadrons jusque dans le Lou- « vre sans grande effusion de sang? » (*Oraison funèbre des duc et cardinal de Guise.*)

La ressemblance des éloges et des mots avec ce que nous lisons tous les jours donne seule quelque prix à ce passage oublié dans un pamphlet de la Ligue.

Catherine qui, sans égard à la loi salique, vouloit faire tomber la couronne à sa fille, mariée au duc de Lorraine, hâta à Rouen (11 juillet 1588) l'édit d'union. Cet édit rétablissoit la paix, en accordant d'immenses avantages à la Ligue, en entassant les honneurs et les charges sur le duc de Guise, et en excluant tout prince non catholique de la couronne : le roi le signa en pleurant. Alors Philippe II d'Espagne perdoit son invincible *armada,* comme

Henri III de France perdoit son honneur. Mais ce qui advint fit voir que, de la part de Henri, il entroit dans cet abandon de toute dignité moins de lâcheté que de vengeance. Les états se devoient assembler à Blois au mois d'octobre, pour sanctionner l'édit d'union. Guise et Henri méditoient, chacun dans leur cœur, d'y terminer leur querelle.

Le roi se mit d'abord en mesure d'agir, en congédiant ses ministres Bellièvre, Cheverny, Villeroy, Pinart et Brulart; il nomma à leur place Montholon, Ruzé et Revol. On fit peu d'attention à ce changement, qui ne laissoit pourtant dans le conseil aucun homme capable, par sa position ou son expérience, de s'opposer au dessein du maître. La reine-mère arriva malade au château de Blois avec son fils. Les états s'ouvrirent le 16 d'octobre (1588). « *Les députés étant entrés et la porte fermée, le duc de Guise, assis en sa chaire, habillé d'un habit de satin blanc, la cape retroussée à la bigearre, perçant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée, pour reconnaître et distinguer ses serviteurs, et d'un seul élancement de sa vue les fortifier en l'espérance de l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler,* JE VOUS VOIS, *se leva, et après avoir fait une révérence, suivi de deux cents gentilshommes et capitaines des gardes, alla quérir le roi, lequel entra plein de majesté, portant son grand ordre au col.* » (MATTHIEU.)

« *La harangue du roi, prononcée avec une grande éloquence et majesté, ne fut guère agréable à ceux de la Ligue; le duc de Guise en changea de couleur et perdit contenance, et le cardinal encore plus, qui suscita le clergé à en aller faire grande plainte à sa majesté.* » (L'ESTOILE.) Le roi fut obligé de faire des changements à son discours, avant de le livrer au public. Lorsqu'il le corrigeoit, survint un orage noir qui obligea de recourir à des flambeaux : sur quoi « on dit que Henri venoit de faire son testament et celui de la « France, et qu'on avoit allumé des torches funèbres pour voir « rendre au roi son dernier soupir. »

Les députés des trois ordres étoient presque tous du parti Guise. Henri, dans les lettres qu'il adressa aux souverains étrangers, pour se justifier du meurtre des deux frères, assure : « Qu'en l'assemblée des trois états, ils n'ont épargné aucuns « moyens par le ministère de plusieurs auxquels ils auroient pra- « tiqué par les provinces de faire tomber les élections, pour ôter « toute autorite et obéissance à sa majesté, et la rendre odieuse « à ses sujets. »

Voici quel étoit le plan du duc de Guise : offrir au roi sa dé-

mission de lieutenant-général du royaume, demander à se retirer afin d'obtenir des états l'épée de connétable; alors, devenu maître de toutes les forces du royaume, déposer Valois et l'enfermer dans un couvent. Le cardinal de Guise juroit qu'il ne vouloit pas mourir *avant d'avoir mis et tenu la tête de ce tyran entre ses jambes pour lui faire la couronne avec la pointe d'un poignard.* C'étoit un propos de famille : madame de Montpensier portoit, suspendus à son côté, des ciseaux d'or *pour faire,* disoit-elle, *la couronne monacale à Henri, quand il seroit confiné dans un cloître.* Cette femme ne pardonna jamais à Henri III ou des faveurs offertes et dédaignées, ou quelques paroles échappées à ce monarque sur des infirmités secrètes. Ces petits détails seroient peu dignes de la gravité des fastes de l'espèce humaine, si en France l'histoire de l'amour-propre n'étoit trop souvent liée à celle des crimes[1].

Toutes les batteries étoient dressées pour briser le sceptre dans les mains de Henri de Navarre, héritier légitime, mais protestant. Le duc de Guise faisoit très peu de cas du Béarnois, par un souvenir de jeunesse et de l'humble condition où il l'avoit vu. « La veille « de la Toussaint (1572), dit L'Estoile, le roi de Navarre jouoit « avec le duc de Guise à la paume, où le peu de compte qu'on « faisoit de ce petit prisonnier de roitelet, qu'on galopoit à tous « propos de paroles et brocards, comme on eût fait un simple « page ou laquais de cour, faisoit bien mal au cœur à beaucoup « d'honnêtes hommes, qui les regardoient jouer. »

Reste à savoir si les états auroient adjugé la couronne au duc de Guise; la reine-mère la vouloit faire passer à la branche aînée de Lorraine; le vieux cardinal de Bourbon revendiquoit de prétendus droits, et Philippe II mêloit ses intrigues et ses armes à toutes ces prétentions et à toutes ces discordes.

Quoi qu'il en soit, Henri III, poussé à bout, se réveille pour la vengeance : il se conduisit avec une profondeur de dissimulation qui ne sembloit plus possible dans une ame aussi énervée et un homme aussi avili.

Il commença par habituer le cardinal de Guise à venir fréquemment au château, sous le prétexte de lui parler du maréchal de Matignon. Le roi vouloit maintenir ce maréchal en sa charge de

[1] Les moqueries d'Henri III pouvoient avoir aussi pour objet quelque imperfection visible. Lorsque madame de Montpensier apprit l'assassinat de ce prince, elle dit à ses femmes : « *Hé bien, que vous en semble? ma tête ne tient-elle pas bien à cette heure?* « *Il m'est avis qu'elle ne branle plus comme elle branloit auparavant.* » Ne pourroit-on pas conclure de ces paroles de madame de Montpensier qu'elle avoit un hochement de tête, qu'elle faisoit allusion à quelque raillerie de Henri III?

lieutenant-général en Guienne; le cardinal de Guise, qui desiroit obtenir cette charge pour lui-même, poussoit les états à demander le rappel de Matignon. Le roi flattoit doublement les passions du cardinal, en s'adressant à lui pour modérer les états, et en lui laissant l'espérance d'obtenir la place qu'il ambitionnoit.

Henri feignit ensuite un redoublement de ferveur; il fit construire au-dessus de sa chambre de petites cellules, afin d'y loger des capucins, résolu qu'il étoit, disoit-il, de quitter le monde et de se livrer à la solitude. *En un temps où il s'agissoit de sa vie et de sa couronne, il paroissoit à vue presque privé de mouvement et de sentiment.* Il écrivit de sa propre main un mémoire *pour faire dépêcher des parements d'autel et autres ornements d'église aux capucins.* Le duc de Guise fut tellement trompé à ces marques d'une imbécile foiblesse, qu'il ne vouloit croire à aucun projet du roi : *Il est trop poltron,* disoit-il à la princesse de Lorraine; *il n'oseroit*, disoit-il à la reine-mère, qui sembloit l'avertir, en conseillant peut-être sa mort.

Henri régla d'avance tout ce qu'il feroit dans la semaine de Noël, semaine qu'il avoit fixée pour la catastrophe, y compris le vendredi, jour auquel il annonçoit un pèlerinage à Notre-Dame de Cléry. Les plus zélés serviteurs de ce prince, le voyant se livrer à ces soins et le croyant sincère, désespéroient de sa sûreté. De même que le duc de Guise recevoit de continuels renseignements des desseins du roi, Henri ne cessoit d'être averti des machinations du duc de Guise: le duc d'Espernon lui en mandoit les détails dans ses lettres, et, ce qu'il y a de plus étrange, le duc de Mayenne et le duc d'Aumale étoient au nombre des dénonciateurs : l'un dépêcha à Blois un gentilhomme, et le second sa femme, pour instruire le roi de tout. On ne sauroit douter de ce fait, puisque Henri III le relate dans sa déclaration publique du mois de février 1589 contre le duc de Mayenne : il affirme que ce duc lui avoit fait dire que, s'il ne venoit pas lui-même révéler le crime projeté de son frère, c'est qu'étant à Lyon il craignoit de ne pouvoir arriver assez tôt; ce fait est encore confirmé par le duc de Nevers dans son *Traité de la prise des armes.* Et pourtant, malgré la déclaration d'Henri III, la Ligue, faute de mieux, mit Mayenne à sa tête. Ce même Mayenne avoit refusé d'entrer dans les complots contre la vie du roi, notamment dans celui qui devoit être exécuté le jour du service funèbre de la reine d'Écosse, et il avoit voulu une fois se battre contre son frère, duc de Guise.

Quant à la duchesse d'Aumale, elle s'étoit engagée, dès la

naissance de la Ligue, à avertir le roi de tout ce qui se trameroit contre lui; malheureusement Villequier, qui trahissoit Henri III, avoit souvent reçu les confidences de cette femme. Le 10 de novembre 1588, elle écrivit à la reine-mère; Catherine envoya chercher son fils qui lui dépêcha Miron, son médecin, pour prendre ses ordres. « Dites au roi, répondit-elle, que je le prie de descendre « dans mon cabinet, pour ce que j'ai chose à lui dire qui importe « à sa vie, à son honneur et à son état. » Le roi descendit accompagné d'un de ses familiers et de Miron. Catherine et son fils se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre. Quand le roi sortit, les deux témoins, qui se tenoient à l'écart à l'autre bout du cabinet, entendirent la reine-mère prononcer distinctement ces paroles : « Monsieur mon fils, il s'en faut dépêcher; c'est trop longtemps « attendre; mais donnez si bon ordre que vous ne soyez plus « trompé comme vous le fûtes aux barricades de Paris. » D'autres ont cru que Catherine ignora le projet de Henri, et qu'elle s'y seroit opposée par ce système de contre-poids qu'elle employoit pour conserver son autorité au milieu des factions; mais il faut préférer à cette version le récit d'un témoin auriculaire. (MIRON.)

On remarqua que le duc, qui avoit eu connoissance de la conférence, se promena plus de deux heures à pas agités, en donnant des marques d'impatience, au milieu des *pages* et des *laquais*, sur la terrasse du donjon du château, appelée *la Perche-au-Breton*.

Ce château de Blois étoit joint à la ville par un chemin pratiqué dans le roc, vaste édifice ou étoit empreinte la main de divers siècles, depuis les bâtisses féodales des Châtillons et la tour du Château-Renaud, jusqu'aux ouvrages demi-grecs et demi-gothiques de Louis XII, de François Ier et de ses successeurs : c'est là qu'eut lieu une des catastrophes les plus tragiques de l'histoire.

Trois jours avant, le Balafré avoit invité à souper le cardinal son frère, l'archevêque de Lyon, le président de Neuilly, La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris, et Mendreville, tous de sa faction. Le duc, par un de ces pressentiments vagues qui avertissent du péril, avoit quelque intention de faire un voyage à Orléans; il dit à ses convives qu'on l'avertissoit d'une entreprise du roi sur sa personne, et il leur demanda conseil.

L'archevêque de Lyon s'éleva avec force contre tout projet de retraite; c'étoit, selon lui, manquer une occasion qui ne se retrouveroit jamais, après avoir eu le bonheur d'avoir fait convoquer les états, et d'y avoir réuni tant de membres de la sainte-

union ; il soutint que le duc de Guise disposoit du tiers-état, du clergé et de plus du tiers des membres de la noblesse. Le président de Neuilly étoit tout alarmé ; La Chapelle-Marteau prétendoit qu'il n'y avoit rien à craindre ; mais Mendreville déclara, en jurant, que l'archevêque de Lyon parloit du roi comme d'un prince sensé et bien conseillé ; mais que le roi étoit un fou, qu'il agiroit en fou ; qu'il n'auroit ni appréhension, ni prévoyance ; que s'il avoit conçu un dessein il l'exécuteroit mal ou bien ; qu'ainsi il se falloit lever en force devant lui, ou qu'autrement il n'y avoit nulle sûreté.

Le duc de Guise trouva que Mendreville avoit plus raison qu'eux tous ; mais il ajouta : « Mes affaires sont réduites en tels « termes que, quand je verrois entrer la mort par la fenêtre, je ne « voudrois pas sortir par la porte pour la fuir. »

Le roi, de son côté, avoit assemblé son conseil, composé des seigneurs de Rieux, d'Alphonse Ornano et des secrétaires d'état. « Il y a longtemps, leur dit-il, que je suis sous la tutelle de mes-« sieurs de Guise. J'ai eu dix mille arguments de me méfier d'eux, « mais je n'en ai jamais eu tant que depuis l'ouverture des états. « Je suis résolu d'en tirer raison, mais non par la voie ordinaire de « justice ; car M. de Guise a tant de pouvoir dans ce lieu, que si « je lui faisois faire son procès, lui-même le feroit à ses juges. Je « suis résolu de le faire tuer présentement dans ma chambre, « il est temps que je sois seul roi : qui a compagnon a maître. » (PASQUIER.)

Le roi ayant cessé de parler, un ou deux membres du conseil proposèrent l'emprisonnement légal et le procès en forme ; tous les autres furent d'une opinion contraire, soutenant qu'en matière de crime de lèse-majesté la punition devoit précéder le jugement.

Le roi confirma cette opinion : « Mettre le *Guisard* en prison, « dit-il, ce seroit mettre dans les filets le sanglier qui seroit plus « puissant que nos cordes. » (L'ESTOILE.)

On délibéra sur le jour où le coup seroit frappé ; le roi déclara qu'il feroit tuer le duc de Guise au souper que l'archevêque de Lyon lui devoit donner, le dimanche avant la Saint-Thomas. Ensuite l'exécution fut retardée jusqu'au mercredi suivant, jour même de la Saint-Thomas, et enfin renvoyée au 23, avant-veille de Noël.

Le 22, le duc de Guise, se mettant à table pour dîner, trouva sous sa serviette un billet ainsi conçu : « *Donnez-vous de garde,* « *on est sur le point de vous jouer un mauvais tour.* » Il écrivit au bas

au crayon : *on n'oseroit;* et il jeta le billet sous la table. Le même jour, le duc d'Elbeuf lui dit qu'on attenteroit le lendemain à sa vie. « *Je vois bien, mon cousin,* répondit le Balafré, *que vous avez « regardé votre almanach, car tous les almanachs de cette année sont « farcis de telles menaces.* » (L'ESTOILE.)

Le roi avoit annoncé qu'il iroit le lendemain 23 à La Noue, maison de campagne au bout d'une longue allée sur le bord de la forêt de Blois, afin de passer la veille de Noël en prières. Rassuré par le projet de ce prétendu voyage, le cardinal de Guise pressa son frère de partir pour Orléans, disant qu'il étoit assez fort, lui cardinal, pour enlever Henri et le conduire à Paris. Une fois remis aux mains des Parisiens, les états l'auroient déposé comme incapable de régner, puis confiné dans un château avec une pension de 200,000 écus; le duc de Guise eût été proclamé roi à sa place : c'étoit le dernier plan, car les plans varioient. Catherine avoit elle-même songé à priver son fils de la couronne, mais en lui donnant dans sa retraite des femmes au lieu d'or, comme chaînes plus sûres; elle eût alors demandé le trône pour le duc de Lorraine, son petit-fils par sa fille. Deux grands conspirateurs cherchoient donc à se devancer pour s'arracher mutuellement le pouvoir et la vie; leurs complots respectifs étoient connus de l'un et de l'autre : le plus dissimulé l'emporta sur le plus vain.

Le 22, le roi, après avoir soupé, se retira dans sa chambre vers les sept heures; il donna l'ordre à Liancourt, premier écuyer, de faire avancer un carrosse à la porte de la galerie des Cerfs, le lendemain matin, 23 décembre, à quatre heures, toujours sous prétexte d'aller à La Noue. En même temps il envoya le sieur de Marle inviter le cardinal de Guise à se rendre au château à six heures, parcequ'il desiroit lui parler avant de partir. Le maréchal d'Aumont, les sieurs de Rambouillet, de Maintenon, d'O, le colonel Alphonse Ornano, quelques autres seigneurs et gens du conseil, les quarante-cinq gentilshommes ordinaires, furent requis de se trouver à la même heure dans la chambre du roi.

A neuf heures du soir le roi mande Larchant, capitaine des gardes du corps; il lui enjoint de se tenir le lendemain, à sept heures du matin, avec quelques-uns des gardes, sur le passage du duc de Guise, quand celui-ci viendroit au conseil; Larchant et les siens présenteroient à ce prince une supplique tendant à les faire payer de leurs appointements. Aussitôt que le duc seroit entré dans la chambre du conseil qui formoit l'antichambre de la chambre du roi, Larchant se saisiroit de l'escalier et de la porte, ne

laisseroit ni entrer, ni sortir, ni passer personne. Vingt autres gardes seroient placés par lui Larchant à l'escalier du vieux cabinet, d'où l'on descendoit à la galerie des Cerfs.

Tout étant disposé de la sorte, Henri rentra dans son cabinet avec de Termes; c'étoit Roger de Saint-Lary de Belgarde, si connu depuis. A minuit Valois lui dit : « Mon fils, allez vous coucher, et dites à Duhalde qu'il ne faille de m'esveiller à quatre « heures, et vous trouvez ici à pareille heure. Le roi prend son « bougeoir et s'en va dormir avec la reine. » (MIRON.)

Le duc de Guise veilloit alors auprès de Charlotte de Beaune, petite-fille de Semblançai, mariée d'abord au seigneur de Sauve, et en secondes noces à François de la Trémoille, marquis de Noirmoutiers. Aussi belle que volage, elle alloit, selon l'expression libre du Laboureur, coucher d'un parti chez l'autre. Liée jadis avec le duc d'Alençon et le roi de Navarre, les secrets qu'elle déroboit au plaisir, elle les redisoit à Catherine de Médicis et au duc de Guise. Cette fois elle essaya de l'éclairer sur les dangers qu'il couroit; elle le conjura de fuir; mais il crut moins à ses conseils qu'à ses caresses, et il resta : il ne rentra chez lui qu'à quatre heures du matin; on lui remit cinq billets qui tous l'admonestoient de se précautionner contre le roi. Le duc mit ces billets sous son chevet. Le Jeune, son chirurgien, et beaucoup d'autres clients qui l'environnoient, le supplioient de tenir compte de cet avis : « Ce ne seroit jamais fini, répondit-il; dormons, et vous, « allez coucher. » (MIRON.)

Le 23, à quatre heures du matin, Duhalde vint heurter à la porte de la chambre de la reine; la dame de Piolant, première femme de chambre, accourt au bruit : « Qui est là? » dit-elle. — « C'est Duhalde, répond celui-ci; dites au roi qu'il est quatre « heures. » — « Il dort, et la reine aussi, » répliqua la dame de Piolant. — « Éveillez-le, dit Duhalde, ou je heurterai si fort que « je les réveillerai tous deux. »

Le roi ne dormoit point, ses inquiétudes étoient trop vives. Ayant appris la venue de Duhalde, il demande ses bottines, sa robe de chambre et son bougeoir; il se lève, et, laissant la reine tout émue, se rend dans son cabinet où l'attendoient déja de Termes et Duhalde. Il prend les clefs des cellules destinées aux capucins; il monte éclairé par de Termes qui portoit le bougeoir devant lui; il ouvre une cellule, et y enferme Duhalde effrayé; il redescend ; et, à mesure que les quarante-cinq gentilshommes de sa garde se présentent, il les conduit aux cellules, dans lesquelles

il les incarcère un à un, comme Duhalde. Les personnages convoqués au conseil commençoient d'arriver au cabinet du roi; on y pénétroit à travers un passage étroit et oblique qu'Henri avoit fait pratiquer exprès dans un coin de sa chambre à coucher, laquelle précédoit ce cabinet. La porte ordinaire de la chambre avoit été bouchée. Lorsque les ministres et les seigneurs sont entrés, le roi va mettre en liberté ses prisonniers, les ramène en silence dans sa chambre, leur recommandant de ne faire aucun bruit, à cause de la reine-mère qui étoit malade et logée au-dessous.

Ces précautions prises, le roi revient au conseil, et redit aux assistants ce qu'il leur avoit déja dit sur la nécessité où il se trouvoit réduit de prévenir les complots du duc de Guise. Le maréchal d'Aumont hésitoit, parceque le roi avoit promis et juré le 4 décembre, sur le saint sacrement de l'autel, parfaite réconciliation et amitié avec le duc de Guise : « Mon cousin, lui avoit-il dit, « croyez-vous que j'aye l'ame si meschante que de vous vouloir « mal? au contraire, je déclare qu'il n'y a personne en mon « royaume que j'ayme mieux que vous, et à qui je sois plus « tenu, comme je le feray paroistre par bons effects d'icy à peu « de temps. . . . .
« Cet athéiste Henri de Valois cacheta sa trahison avec une cire « du corps de Notre Seigneur Jésus-Christ. » (*Vie et mort de Henri de Valois.*)

On calma les scrupules du maréchal d'Aumont en s'efforçant de lui prouver que le duc de Guise avoit manqué le premier à sa parole.

Le roi passa du cabinet du conseil dans la chambre où étoient assemblés les gentilshommes, et il leur parla de la sorte :

« Il n'y a aucun de vous qui ne soit obligé de reconnoître « combien est grand l'honneur qu'il a reçu de moi, ayant fait « choix de vos personnes sur toute la noblesse de mon royaume, « pour confier la mienne à leur valeur, vigilance et fidélité. Vous « avez été mes obligés, maintenant je veux être le vôtre en une « urgente occasion, où il y va de mon honneur, de mon état et de « ma vie. Vous savez tous les insultes que j'ai reçues du duc de « Guise, lesquelles j'ai souffertes, jusqu'à faire douter de ma puis- « sance et de mon courage, pensant par ma douceur allentir ou « arrêter le cours de cette violente et furieuse ambition. Il est « résolu de faire son dernier effort sur ma personne, pour dis- « poser après de ma couronne et de ma vie. J'en suis réduit « à telle extrémité, qu'il faut que je meure ou qu'il meure, et

« que ce soit ce matin. Ne voulez-vous pas me servir et me « venger? »

Tous ensemble s'écrièrent qu'ils étoient prêts à tuer le rebelle; et Sariac, gentilhomme gascon, frappant de sa main la poitrine du roi, lui dit : *Cap de Diou, sire, iou lou bous rendis mort!*

Henri les pria de modérer les témoignages de leur zèle, de peur d'éveiller la reine-mère. « Voyons, dit-il ensuite, qui de vous a « des poignards? » Huit d'entre eux en avoient : le poignard de Sariac étoit d'Écosse. Ces huit gentilshommes, pourvus de l'arme des assassins, furent particulièrement choisis pour demeurer dans la chambre et porter les premiers coups; le roi leur adjoignit un autre garde nommé Loignac, qui n'avoit qu'une épée. Douze autres des quarante-cinq furent placés dans le vieux cabinet où le roi devoit demander le duc; ils reçurent l'ordre de le tuer ou de l'achever de tuer à coups d'épée lorsqu'il lèveroit la portière de velours pour entrer dans le cabinet. Le reste des gardes prit poste à la montée qui communiquoit du cabinet à la galerie des Cerfs. Nambu, huissier de la chambre, ne devoit laisser entrer ni sortir personne que par le commandement exprès du roi. Le maréchal d'Aumont s'assit au conseil pour s'assurer du cardinal de Guise et de l'archevêque de Lyon, après la mort du duc.

Le roi se retira dans un appartement qui avoit vue sur les jardins, ayant tout ordonné avec le sang-froid d'un général qui va donner une bataille décisive; il ne s'agissoit que d'un assassinat et de la mort d'un homme; mais cet homme étoit le duc de Guise. Henri, demeuré seul, ne garda pas cette tranquillité; il alloit, venoit, ne pouvoit demeurer en place, se présentoit à la porte de son cabinet. Plein d'intérêt et de pitié pour les meurtriers, il les invitoit à bien se prémunir contre le courage et la force de cet autre Henri qu'ils étoient chargés d'immoler. « Il est grand et « puissant, leur disoit-il; s'il vous endommageoit, j'en serois « marry. » On lui vint apprendre que le cardinal de Guise étoit entré au conseil; mais son frère n'arrivoit pas, et le roi étoit cruellement travaillé de ce retard.

Le duc dormoit; il cherchoit dans le sommeil le renouvellement de ses forces épuisées aux voluptés de cette même nuit qui vit préparer sa mort : il alloit entrer dans une nuit plus longue où il auroit le temps de se reposer, prêt à tomber qu'il étoit des bras d'une femme entre les mains de Dieu. Ses valets de chambre ne l'éveillèrent qu'à huit heures, en lui disant que le roi étoit près de

partir. Il se lève à la hâte, revêt un pourpoint de satin gris, et sort pour se rendre au conseil.

Arrivé sur la terrasse du château, il est accosté par un gentilhomme d'Auvergne nommé La Salle, qui le supplie de ne passer outre : « Mon bon ami, lui répond-il, il y a longtemps que je suis « guéri d'appréhensions. » Quatre ou cinq pas plus loin, il rencontre un Picard appelé d'Aubencourt qui cherche à le retenir; il le traite de sot. Ce matin même il avoit reçu neuf billets qui lui annonçoient son sort; et il avoit dit, en mettant le dernier dans sa poche : « Voilà le neuvième. » Au pied de l'escalier du château, le capitaine Larchant lui présenta, comme il en étoit convenu avec le roi, une requête, afin d'obtenir le payement des gardes; et c'étoient ces mêmes gardes qui alloient assassiner celui dont ils imploroient la bonté : on profitoit du généreux caractère du duc pour lui ôter les soupçons qu'il eût pu concevoir à la vue des soldats.

Arrivé dans la chambre du conseil, il parut cependant étonné de la présence du maréchal d'Aumont; car on ne devoit traiter que de matières de finances. Il s'assit, et dit un moment après : « J'ai froid, le cœur me fait mal, qu'on fasse du feu. » Quelques gouttes de sang lui churent du nez, et quelques larmes des yeux, affoiblissement qu'on attribua plutôt à une débauche qu'à un pressentiment. S'étant établi devant le feu, il laissa tomber son mouchoir, et mit le pied dessus comme par mégarde. Fontenai ou Mortefontaine; trésorier de l'épargne, le releva; sur quoi le duc de Guise pria Fontenai de le porter à Péricart, son secrétaire, pour en avoir un autre, et de dire en même temps à ce secrétaire de le venir promptement trouver. « C'étoit, comme plusieurs ont « cru, dit Pasquier, afin d'avertir ses amis du danger où il pen- « soit être. » Saint-Prix, premier valet de chambre du roi, présenta au duc quelques fruits secs qu'il avoit demandés au moment de sa défaillance.

Henri, ayant appris l'arrivée du duc de Guise, envoya Révol l'inviter à lui venir parler dans le vieux cabinet. L'huissier de la chambre, Nambu, refusa, d'après sa consigne, le passage à Révol; celui-ci revint vers son maître avec un visage effaré : « Mon Dieu! qu'avez-vous? dit le roi; qu'y a-t-il? Que vous « êtes pâle! Vous me gâterez tout. Frottez vos joues, frottez vos « joues, Révol. » La cause du retour de Révol expliquée, Henri ouvre la porte du cabinet, et ordonne à Nambu de laisser passer Révol.

Marillac, maître des requêtes, rapportoit une affaire des gabelles, quand Révol parut dans la salle du conseil. « Monsieur, « dit-il au duc de Guise, le roi vous demande; il est en son vieux « cabinet; » et Révol se retire. Le duc de Guise se lève, enferme quelques fruits secs dans son drageoir, répand le reste sur le tapis en disant : « Qui en veut? » Il jette sur ses épaules son manteau, qu'il tourne, comme en belle humeur, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; il le retrousse sous son bras gauche, met ses gants, tenant son drageoir de la main du bras qui relevoit son manteau. « Adieu, messieurs, » dit-il aux membres du conseil; et il heurte aux huis de la chambre du roi. Nambu les lui ouvre, sort incontinent, tire et ferme la porte après lui.

Guise salue les gardes qui étoient dans la chambre; les gardes se lèvent, s'inclinent, et accompagnent le duc comme par respect. Un d'eux lui marcha sur le pied : étoit-ce le dernier avertissement d'un ami?

Guise traverse la chambre : comme il entroit dans le corridor étroit et oblique qui menoit à la porte du vieux cabinet, il prend sa barbe de la main droite, se retourne à demi pour regarder les gentilshommes qui le suivoient. Montléry, l'aîné, qui étoit près de la cheminée, crut que le duc vouloit reculer pour se mettre sur la défensive : il s'élance, le saisit par le bras, et lui enfonçant le poignard dans le sein, s'écrie : « Traître, tu en mourras! » Effranats se jette à ses jambes, Sainte-Malines lui porte un autre grand coup de poignard de la gorge dans la poitrine; Loignac lui enfonce l'épée dans les reins.

Le duc, à tous ces coups, disoit : « *Eh! mes amis! Eh! mes amis!* » Frappé du stylet de Sariac par derrière, il s'écrie à haute voix : « *Miséricorde!* » « Et, bien qu'il eût son épée engagée dans son « manteau et les jambes saisies, il ne laisse pourtant de les entraî« ner, tant il étoit puissant, d'un bout de la chambre à l'autre. » Il marchoit les bras tendus, les yeux éteints, la bouche ouverte, comme déja mort. Un des assassins ne fit que le toucher, et il tomba sur le lit du roi : jamais lit plus honteux ne vit mourir tant de gloire. Le cardinal de Guise, assis au conseil avec l'archevêque de Lyon, entendit la voix de son frère qui crioit merci à Dieu : « Ah! « dit-il, on tue mon frère! » Il recule sa chaise pour se lever; mais le maréchal d'Aumont, la main sur son épée : « *Ne bougez pas,* « *morbleu, monsieur, le roi a affaire de vous.* » L'archevêque de Lyon, joignant les mains, s'écria : « Notre vie est entre les mains « de Dieu et du roi. » Le cardinal et l'archevêque furent d'abord

enfermés dans les cellules des capucins, et de là transférés à la tour de Moulins.

Henri, informé que la chose étoit faite, sortit de son cabinet pour voir la victime : il lui donna un coup de pied au visage, comme le duc de Guise en avoit donné un à l'amiral de Coligny, lors du massacre de la Saint-Barthélemy. Il contempla un moment le Lorrain, et dit : « Mon Dieu, qu'il est grand ! il paroît encore « plus grand mort que vivant. » (L'ESTOILE.) « Derechef, il le poussa du pied, et parlant à Loignac : « Te semble-t-il qu'il soit « mort, Loignac? » Alors Loignac, le prenant par la teste, répondit à Henri de Valois : « Je croy qu'ouy : car il a la couleur de « mort, sire. » Ainsi, Henri de Valois, traistre, couard et poltron, fait mourir ce magnanime prince. . . . . Et croy que si M. de Guise eût seulement respiré, lorsqu'il le poussa du pied, il fût tombé de frayeur auprès de luy. » (*Vie et mort de Henri III.*)

Les courtisans abondoient en moqueries, insultant à l'homme qu'ils avoient flatté ; ils l'appeloient le *beau roi de Paris*, nom que lui avoit donné Henri.

L'un des secrétaires d'état, Beaulieu, eut ordre de fouiller le duc : il lui trouva autour du bras une petite clef attachée à des chaînons d'or, dans les poches de son haut-de-chausses une bourse qui contenoit douze écus d'or, et un billet sur lequel étoient écrits ces mots de la main du duc : « *Pour entretenir la guerre en France, il faut 700 mille livres tous les mois.* » Un cœur de diamants fut pris par d'Entragues à son doigt. (MIRON.) « Les quarante-cinq lui « ôtèrent son épée, ses pendants d'oreilles et anneaux fort pré- « cieux qu'il avoit aux doigts. » (*Vie et mort de Henri III.*) Beaulieu ayant achevé sa recherche, et s'apercevant que l'illustre massacré respiroit encore : « Monsieur, lui dit-il, cependant qu'il vous « reste un peu de vie, demandez pardon à Dieu et au roi. » C'étoit le roi qui auroit dû demander pardon à Dieu et au duc de Guise ; l'homme le lui eût accordé. « Alors le prince de Lorraine, sans « pouvoir parler, jetant un grand et profond soupir comme d'une « voix enrouée, il rendit l'ame, fut couvert d'un manteau gris, « et au-dessus mis une croix de paille. » (MIRON.)

On trouve dans un pamphlet du temps une anecdote peu connue. Il est dit que le roi, ayant fait arrêter les principaux seigneurs catholiques, commanda de les amener en sa présence, leur montra le corps du duc de Guise, et leur dit : « Messieurs, voilà votre « roi de Paris habillé comme il le mérite. . . . . Cela

« faict, l'on ameine le jeune prince de Ginville (Joinville), au-
« quel semblablement le roi monstre le corps mort estendu sur la
« place, dudict sieur de Guise : laquelle veûe saisit tellement le
« cœur du jeune prince, qu'il cuida tomber pasmé sur le corps de
« son père, quand le roy le retint; et à l'instant le jeune prince,
« ne pouvant baiser son père pour lui dire le dernier adieu, com-
« mence à vomir une infinité de paroles injurieuses contre les
« massacreurs de son père : occasion que le roy commanda que
« l'on le mist à mort, ce qui eust été exécuté, si Charles Monsieur,
« présent, qui ayme naturellement ledict prince de Ginville, ne
« se fust jeté à genoux devant le roy, le priant de lui vouloir don-
« ner en garde ledict prince, à la charge de le représenter quand
« il en seroit requis. » (*Les cruautés sanguinaires exercées envers feu monseigneur le cardinal de Guise, etc.*)

Deux heures après, le corps du duc de Guise fut livré à Richelieu, prévôt de France, aïeul de ce cardinal qui n'épargna pas les grands, mais qui les fit mourir par la main du bourreau.

Le lendemain, le cardinal de Guise fut tué dans la tour de Moulins à coups de hallebarde. Il se mit à genoux, se couvrit la tête, et dit aux meurtriers : « Faites votre *commission*. » Ils étoient quatre, au salaire de cent écus chaque. Les *bons* des Septembriseurs étoient de cinq francs : le prix de main-d'œuvre avoit baissé. Le cardinal de Guise étoit plus méchant, avoit plus de résolution et autant de courage et d'ambition que le duc; mais il l'avoit mise au service de son aîné. Quinze jours auparavant, la duchesse de Guise étoit allée à Paris pour y faire ses couches; elle y avoit été suivie de madame de Montpensier.

Richelieu, accompagné de ses archers, se transporta dans la salle du tiers-état, se saisit du président de Neuilly, de Marteau, prévôt des marchands, de Compans et de Cotteblanche, échevins de Paris; mais il n'avoit point reçu l'ordre de faire sauter l'assemblée par les fenêtres.

Henri avoit épuisé ce qui lui restoit de vigueur dans l'assassinat des deux frères : il n'appela point son armée de Poitou pour marcher immédiatement sur Paris, et ne se saisit point d'Orléans. Quand il alla voir sa mère après le meurtre, et qu'il lui dit : « Ma-
« dame, je suis maintenant seul roi, je n'ai plus de compagnon, »
elle lui répondit : « Que pensez-vous avoir fait? Avez-vous donné
« ordre à l'assurance des villes? C'est bien coupé, mon fils, mais
« il faut coudre. » Catherine étoit mourante; elle expira le 5 de janvier 1589, « à Blois, où elle étoit adorée et révérée comme la

« Junon de la cour. Elle n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir, « qu'on n'en fit pas plus de compte que d'une chèvre morte. » (L'ESTOILE.)

Le jour et le lendemain de la mort des Guise, Henri III fit arrêter le cardinal de Bourbon, la duchesse de Nemours, le duc de Nemours son fils, le prince de Joinville, le duc d'Elbeuf et l'archevêque de Lyon; les autres seigneurs de la Ligue qui se trouvoient à Blois se sauvèrent de vitesse. Toutes les boutiques furent fermées; il tomba des torrents de pluie. Les corps du duc et du cardinal de Guise, transportés dans une des salles basses du château, furent découpés par le maître des hautes-œuvres, puis brûlés en lambeaux pendant la nuit, et leurs cendres enfin jetées dans le fleuve. Un roi de France couchoit au-dessus de cette boucherie; il pouvoit entendre les coups de hache qui dépeçoient les corps de ses grands sujets, et sentir l'odeur de la chair des victimes. Selon une autre version beaucoup moins authentique que celle de Miron et de L'Estoile, les corps des deux frères auroient été mis dans de la chaux vive. Madame de Montpensier attendoit à Paris le moine qui devoit sortir de ses bras pour aller planter son couteau dans le ventre de Henri III, comme le duc de Guise étoit sorti des bras de madame de Noirmoutiers pour tomber sous le poignard des gardes de ce monarque.

En 1807, revenant de la Terre-Sainte, je passai à Blois, et visitai le château; il étoit rempli de prisonniers de guerre. Ce fut un soldat polonois qui me montra la salle des états, la chambre où le duc de Guise avoit été assassiné, et sur le pavé de laquelle on avoit cru voir longtemps des traces de sang. Qu'étoit devenu Henri III, roi de Pologne? Où étoit alors la race des monarques françois? Où est aujourd'hui celui qui avoit poussé ses soldats au delà de la Vistule, celui qui, changeant la face de l'Europe, avoit fait oublier les plus grandes époques de notre histoire? La Loire a roulé les cendres du duc de Guise à cet océan qui emprisonne celles de Napoléon de l'autre côté de la terre. Ainsi les siècles se vont effaçant les uns les autres. Il ne reste que Dieu pour rendre compte de toutes ces vanités des sociétés humaines.

Lorsque la nouvelle de la mort des deux frères parvint dans la capitale, le premier moment fut de la stupeur et de l'effroi; mais bientôt les ligueurs se soulèvent; le duc d'Aumale, créé gouverneur de Paris, fait fouiller les maisons des *royaux* et des *politiques*, et emprisonner les suspects. Le prédicateur Lincestre déclare que le *vilain Hérode* (anagramme du nom Henri de Valois) n'étoit plus

roi des François. Il oblige ses auditeurs à jurer de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, d'employer jusqu'à la dernière obole de leur bourse pour venger la mort des princes. Le premier président de Harlay étoit assis devant la chaire; Lincestre, l'apostrophant, lui crie: « Levez la main, monsieur le président; le-« vez-la bien haut; encore plus haut, afin que le peuple la voye. »

Le peuple arracha partout les armoiries du roi, les brisa, les foula aux pieds, les jeta dans le ruisseau, et détruisit les beaux monuments élevés, dans l'église de Saint-Paul, à Saint-Mesgrin, Caylus et Maugiron. Le parlement presque tout entier fut mis à la Bastille et à la Conciergerie par Bussy Le Clerc. On obligea le président Brisson à tenir audience, Édouard Molé, conseiller en la cour, à remplir les fonctions de procureur-général, Jean Lemaître et Louis d'Orléans à accepter la place d'avocats du roi. Brisson déposa, le 21 janvier, devant deux notaires, une protestation secrète contre tout ce qu'il pourroit être obligé de faire ou de dire contre les intérêts du roi; précaution et pressentiment d'un homme foible qui ne se sentoit pas capable de remplir tous ses devoirs, et qui cependant se sentoit le courage de mourir.

Un héraut, dépêché par Henri aux Parisiens, fut renvoyé sans réponse et avec ignominie. La faculté de théologie (c'est-à-dire, selon le sieur de L'Estoile, huit ou dix soupiers et marmitons) déclara les sujets déliés du serment de fidélité et d'obéissance à Henri de Valois, naguère roi.

Primum quod populus hujus regni solutus est et liberatus a sacramento fidelitatis et obedientiæ præfato Henrico regi præstito. Deinde, etc.

Sur la requête de la duchesse douairière de Guise, le parlement rendit un arrêt dans la forme suivante :

Arrests de la court souveraine des pairs de France, donnez contre les meurtriers et assassinateurs de messieurs les cardinal et duc de Guyse.

« Veu par la court, toutes les chambres assemblées, la requeste « à elle présentée par dame Catherine de Clèves, duchesse douai-« rière de Guise, tant en son nom que comme tutrice naturelle « de ses enfants mineurs : contenant que le feu seigneur, duc de « Guyse, pair et grand maistre de France, son mary, estoit fils « d'un prince qui a remply toute la terre du renom de ses vertus, « si utiles à la France, que l'ayant estendue du côté d'Allemaigne, « par la conservation de Metz, il l'a rejointe, du côté de l'Angle-« terre, à la grande mer, son ancienne borne, par la prise de Ca-

« lais, et d'un autre endroit, il l'a délivrée de la terreur d'une « place par avant réputée inexpugnable, par la ruine de Thion- « ville. Puis ayant heureusement travaillé à purger ce royaume « du venin contagieux de l'hérésie, qui l'avoit quasi tout infecté, « et se voyant prest d'en venir à bout, il fut proditoirement meur- « try et assassiné par les ennemys de Dieu et de son Église, délais- « sant trois enfants qui se sont toujours montrés vrais héritiers des « vertus de leur père, même de son zèle ardent en la religion « catholique, apostolique et romaine. . . . .
« . . . . Ceux qui veulent tou- « jours continuer la dissolution de leur première vie et préparer « le chemin à la domination des hérétiques, n'en peuvent ima- « giner un plus propre moyen que le massacre des princes qui « s'estoient toujours montrez les plus affectionnez au soulage- « ment du peuple et à la conservation de la pure religion catho- « lique. Pour l'exécution duquel desseing ayant rejuré l'édit d'u- « nion, et renouvelé les autres promesses d'assurance tant par « sermens solennels que par toutes autres simulations de bien- « veillance, voires jusques à se dévouer par imprécations pleines « d'horreur, après avoir prins la sainte Eucharistie. Enfin, le « vingt-troisième décembre, le duc de Guyse, qui estoit assis au « conseil, ayant esté mandé de la part du roy, et s'estant levé et « acheminé pour y aller seul, nud, et sans autres armes que l'es- « pée nec avec sa qualité, comme celui qui ne se fust jamais défié « d'une si indigne perfidie, est cruellement massacré par plusieurs « meurtriers expressément disposés à cet effect. . . . . .
« . . . . La suppliante « desireroit en reformer de l'ordonnance d'icelle, requéroit à cette « cause commission de la dicte court luy estre octroyée pour in- « former des faicts susdits, circonstances et dépendances, et ce, « par tels des conseillers de la dicte court qu'il lui plairoit com- « mettre pour l'information veue et rapportée estre décrétée « contre ceux qui se trouveroient chargez et coupables, et au- « trement procéder comme de raison. Oy sur ce le procureur-gé- « néral, qui l'auroit requis. Et tout considéré la dicte court, « toutes les chambres assemblées, a ordonné et ordonne commis- « sion d'icelle estre délivrée à la dicte suppliante. »

Cet arrêt fait revivre le pouvoir souverain de la *cour des pairs* même sur un roi, et ce roi est le roi *légitime*, le roi de France; l'information doit être faite *contre ceux qui se trouveront chargés et coupables;* ces coupables sont les assassins, et *leur chef Henri de*

Valois : enfin le parlement se prétend la cour des pairs : voilà l'aristocratie entière ressuscitée, appuyée de la fougue populaire et recommençant sa vie d'un moment par le JUGEMENT d'un roi : qu'a fait de plus la démocratie de 1793?

D'un autre côté, Henri III, en faisant mourir les deux Guise, avoit agi selon les principes de la monarchie d'alors : toute justice émanoit du roi ; le roi étoit le souverain juge ; il étoit aussi le pouvoir constituant ; il étoit aussi le pouvoir exécutif ; il faisoit la loi et l'appliquoit ; il portoit le glaive et la main de justice ; il avoit droit de prononcer l'arrêt et de frapper ; un meurtre de sa part pouvoit être inique, mais il étoit légal. Le despotisme est fondé sur les mêmes principes que la démocratie : les spoliations et les massacres sont légaux par le peuple souverain ; les confiscations et les assassinats sont également légaux par le monarque absolu.

Vous voyez ici face à face l'ancienne aristocratie et l'ancienne monarchie avec tous leurs principes et tous leurs inconvénients.

Un service solennel fut fait à Notre-Dame pour le duc et le cardinal de Guise. On exposoit partout leurs portraits ou leurs images en cire, percés de grands poignards. Passoient et repassoient des processions où hommes et femmes, garçons et filles, marchoient pêle-mêle et demi-nus d'église en église. « Ce bon religieux « de chevalier d'Aumale s'y trouvoit ordinairement, jetant au « travers d'une sarbacane des dragées musquées aux demoiselles « auxquelles il donnoit des collations, auxquelles la sainte Beuve « n'étoit oubliée, qui, seulement couverte d'une fine toile et d'un « point coupé à la gorge, se laissa une fois mener par-dessous le « bras au travers de l'église de Saint-Jean, et muguetter au scan- « dale de plusieurs. » (L'ESTOILE).

Mais rien ne fut plus remarquable qu'une procession générale de petits enfants des deux sexes, au nombre de cent mille, portant des cierges ardents qu'ils éteignoient sous leurs pieds, en disant : « Dieu permette qu'en bref la race des Valois soit entière- « ment éteinte ! »

Les prédicateurs redoubloient d'invectives contre le roi. « Ce « teigneux, disoit le docteur Boucher, est toujours coiffé à la « turque, d'un turban, lequel on ne lui a jamais vu ôter même « en communiant, pour faire honneur à Jésus-Christ ; et quand « ce malheureux hypocrite sembloit d'aller contre les Reîtres, il « avoit un habit d'Allemand fourré et des crochets d'argent qui « signifioient la bonne intelligence et l'accord qui étoient entre « lui et ces diables noirs enpistoletés ; bref, c'est un Turc par la

« tête, un Allemand par le corps, une harpie par les mains, un
« Anglois par la jarretière, un Polonois par les pieds, et un vrai
« diable en l'ame. »

Lincestre, curé de Saint-Gervais, déclara, le mercredi des Cendres, qu'il ne prêcheroit point l'Évangile, mais qu'il prêcheroit « la vie, gestes et faits abominables de ce perfide tyran Henri de « Valois. . . . . . Il tira de sa poche un des chandeliers du roi « que les Seize avoient dérobé aux capucins, et auquel il y avoit « des satyres engravés, lesquels il affirmoit être les démons du « roi, et que ce tyran adoroit pour ses dieux. » (L'ESTOILE.)

Henri III avoit été un des massacreurs de la Saint-Barthélemy; il étoit religieux jusqu'à la superstition : il aimoit les moines; il en avoit établi d'une nouvelle sorte à Paris, les Feuillants; il passoit une partie de sa vie à visiter les églises, à faire des processions et des pèlerinages pieds nus, en habits de pénitent. Il étoit grand ennemi des réformés; il avoit gagné contre eux, avec beaucoup de vaillance, les deux batailles de Jarnac et de Moncontour; enfin, il s'étoit déclaré le chef de la Ligue : rien de tout cela ne lui valut, parcequ'il avoit contre lui la haine des prêtres, qui lui préféroient les Guise. La manière dont ils parvinrent à lui enlever l'opinion populaire est un chef-d'œuvre d'industrie et de calomnie : prédications, libelles, gravures, tout fut employé. Dans une oraison funèbre du duc de Guise, Muldrac de Senlis compare Henri de Valois au mauvais riche, « lequel Henri, dit-il, nous avons vu « non-seulement estre habillé de pourpre et d'escarlate, mais « avec ses mignons, habillés de mesme, et encore plus richement « que lui, mener une vie dissolue, danser tout nud avec une « *femme* [1] publique qu'il a fait exprès venir de loing pays. »

« Il n'étoit plus question, dit un autre écrit, parlant du roi et « du duc d'Espernon, il n'étoit plus question que de vivre selon « la sensualité; chassant la vertu bien arrière d'eux, aujourd'hui « (en secret néanmoins) ils usoient d'une sorte de libertinage [2], « et demain d'une autre : ores se faisant servir à table dans le « cabinet par des femmes toutes nues, et par après faisant un « nouveau mesnage. »

De méchantes gravures représentoient la Loire roulant des noyés, avec cette explication : *Figure des cruautés que Henry de Valois avoit exécutées contre les gens de bien qui ne trouvoient bons ses mauvais déportements.* Dans une autre gravure, on voyoit une grande main marquée de trois fleurs de lis, saisissant par les che-

[1] Je change le mot du texte. — [2] Je change encore le mot du texte.

veux, avec des doigts crochus, une religieuse à genoux devant un crucifix; l'inscription portoit : *Figure de la Vierge religieuse violée à Poissy par Henry de Valois.*

Une autre main, se glissant à travers les barreaux, s'étendoit sur une croix enrichie de diamants et couchée sur un coussin de velours; on lisoit au-dessous de l'image : *Pourtraict du sacrilége fait par Henry de Valois en la Sainte-Chapelle à Paris.* Ce prince étoit accusé d'avoir dit, en regardant la couronne d'épines de la Sainte-Chapelle : « Jésus-Christ avoit la tête bien grosse. »

Le duc de Mayenne, pressé par sa sœur la duchesse de Montpensier, étoit arrivé à Paris : le conseil de l'union le déclara lieutenant-général de l'état royal et couronne de France. Paris, bien différent alors de ce qu'il étoit sous le roi Jean aux temps féodaux, commençoit à prendre sur la France compacte et nationalisée cet ascendant qu'il a conservé : le reste du royaume catholique l'imita, et se révolta contre l'autorité de Henri III.

Ce prince avoit fait à Blois la clôture des états le 16 janvier 1589; de là, après avoir manqué Orléans, il s'étoit retiré à Tours presque sans troupes. Il appela auprès de lui les membres fugitifs du parlement de Paris, de la chambre des comptes et de la cour des aides, et il entama des négociations avec le roi de Navarre.

Le Béarnois, pendant la tenue des états de Blois, avoit présidé l'assemblée des églises réformées à La Rochelle; il faisoit la guerre en Poitou et dans la Saintonge, ayant en tête le duc de Nevers, qui commandoit les troupes royales : par le conseil de Mornay, il publia un manifeste qui tendoit à le rapprocher de Henri III et de la nation; on y trouve ses sentiments, son caractère et son style : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais été capitaine, puisque « mon apprentissage devoit se faire aux dépens de la France! Je « suis prêt à demander au roi, mon seigneur, la paix, le repos « de son royaume et le mien. . . . . . . On m'a souvent « sommé de changer de religion; mais comment? la dague à la « gorge. . . . . . . Si vous desirez simplement mon salut, je « vous remercie; si vous ne desirez ma conversion que par la « crainte que vous avez qu'un jour je vous contraigne, vous avez « tort. »

Le roi de France craignoit de se joindre au roi de Navarre : sa répugnance auroit été fondée en politique, s'il eût été le chef de l'opinion catholique; mais c'étoit le duc de Mayenne qui étoit alors à la tête de cette opinion, comme frère et successeur du duc

de Guise. Néanmoins l'accord fut fait entre les deux rois par l'entremise de Diane, légitimée de France, sœur naturelle de Henri III. On stipula une trève d'un an, avec clause de déclarer conjointement la guerre au duc de Mayenne. Le duc se présenta avec une armée, et fut sur le point d'enlever Henri dans la ville qui lui servoit d'asile. L'entrevue de Henri III et du Béarnois eut lieu au Plessis-lez-Tours, le dernier jour du mois d'avril 1589. Le roi de France attendoit le roi de Navarre dans les jardins du château de Louis XI. Il n'y avoit alors ni chausse-trapes, ni broches, ni grilles de fer, ni gibets, mais une grande foule de capitaines et de soldats curieux de ce spectacle d'union au milieu des haines si vives qui divisoient la France.

Le Béarnois arriva : « De toute sa troupe, nul n'avoit de man-« teau et de panache que lui; tous avoient l'écharpe, et lui « vêtu en soldat, le pourpoint usé sur les épaules et aux côtés « de porter la cuirasse. Le haut-de-chausses de velours feuille « morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris, avec un grand « panache blanc. »

Les deux Henri se virent longtemps sans se pouvoir approcher, à cause de la foule. Enfin, le premier Bourbon se jeta aux pieds du dernier Valois, qui le releva et l'embrassa en l'appelant son frère.

Henri de Navarre écrivit à Mornay : « La glace a été rompue, « non sans nombre d'avertissements, que, si j'y allois, j'étois « mort : j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu. » C'étoit à peu près la position du duc de Guise à Blois; mais la confiance du Balafré vint du mépris et du désespoir, et celle du Béarnois d'une conscience sans reproche.

Les rois s'avancèrent vers Paris. La réunion de l'armée protestante et de l'armée catholique sous le même étendard changea la nature des événements. Jusque-là il avoit été possible que ces guerres civiles religieuses devinssent une véritable révolution. Tant que les réformés eurent un drapeau à part, leur marche vers l'avenir, et l'indépendance de leurs principes, pouvoient amener un changement dans la constitution de l'État; mais aussitôt que les catholiques et les huguenots se rangèrent sous un commun chef, l'esprit aristocratique républicain se perdit; la monarchie triompha; les troubles de la France ne furent plus qu'une vulgaire question de personnes et de malheurs stériles.

Divers petits combats eurent lieu. Les soldats de l'armée de Mayenne forçoient les prêtres de baptiser les veaux, les moutons,

les cochons, et de leur donner les noms de carpes, de brochets et de barbots.

Henri, excommunié par le pape, reçut la nouvelle de cette excommunication à Étampes. « Le remède à cela, lui dit le Béarnois, c'est « de vaincre, et vous serez absous. » Un gentilhomme, envoyé de la part du roi à madame de Montpensier, lui déclara, de la part de son maître, qu'elle entretenoit le feu de la sédition, et que, si elle tomboit jamais entre les mains du roi, il la feroit brûler vive. Elle répondit : « Le feu est pour les sodomites comme lui. » Les rois vinrent asseoir leurs camps devant Paris; leurs armées réunies, en y comprenant les dix mille Suisses amenés par Sancy, s'élevoient à plus de quarante mille hommes. Henri III prit son logement à Saint-Cloud, dans la maison de Gondy. Contemplant la capitale de la France du haut des collines, il disoit : « Paris, « tête trop grosse pour le corps, tu as besoin d'une saignée pour « te guérir. » (DAVILA.) Jacques Clément mit fin à ses menaces et à ses espérances. Il tua le roi d'un coup de couteau à Saint-Cloud, le 1er août 1589. « Vous pouvez juger, monsieur, écrit un « témoin oculaire, quel étoit ce piteux et misérable spectacle « de voir d'un côté le roi ensanglanté, tenant ses boyaux entre « ses mains, de l'autre ses bons serviteurs qui arrivoient à la file, « pleurant, criant, se déconfortant. » (*Lettre de* LA GUESLE.)

Charles de Valois, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, comte d'Auvergne et duc d'Angoulême, avoit rencontré Jacques Clément en allant chez le roi. « Je trouvai ce monstre « de moine, dit-il dans ses trop courts Mémoires, que la nature « avoit fait de si mauvaise mine, que c'étoit un visage de démon « plutôt que de forme humaine. »

La sœur du duc de Guise, la fière Montpensier, n'avoit pas craint de se livrer à ce démon pour lui mettre le poignard à la main.

Henri fit dresser un autel vis-à-vis de son lit; son chapelain y dit la messe; au moment des élévations, Henri prononça ces paroles: « Seigneur Dieu, si tu connois que ma vie soit utile et « profitable à mon peuple et à mon État, conserve-moi et me « prolonge mes jours, sinon prends mon corps et sauve mon « ame; ta volonté soit faite! » (*Certificat de plusieurs seigneurs.*)

Le roi de Navarre arriva; Henri III lui tendit la main : « Mon « frère, lui dit-il, vous voyez comme vos ennemis et les miens « m'ont traité; *il faut que vous preniez garde qu'ils ne vous en « fassent autant.* » Henri déclara que le roi de Navarre étoit son

« légitime successeur; il invita les seigneurs présents à le reconnoître. »

« Je ne regrette point d'avoir peu vécu, puisque je meurs en « Dieu; je sais que la dernière heure de ma vie sera la première « de mes félicités; mais je plains ceux qui me survivent, mes « bons et fidèles serviteurs. . . . .

« . . . .

« Je vous conjure tous, par l'inviolable fidélité que vous devez à « votre patrie, et par les cendres de vos pères, que vous demeu- « riez fermes et constants défenseurs de la liberté commune, « et que vous ne posiez les armes que vous n'ayez entièrement « nettoyé le royaume des perturbateurs du repos public; et d'au- « tant que la division seule sape les fondements de cette monar- « chie, avisez d'être unis et conjoints en une même volonté. Je « sais, et j'en puis répondre, que le roi de Navarre, mon beau- « frère, légitime successeur de cette couronne, est assez instruit « ès-lois de bien régner, pour bien savoir commander choses « raisonnables; et je me promets que vous n'ignorez pas la juste « obéissance que vous lui devez. Remettez les différends de la « religion à la convocation des états du royaume, et apprenez « de moi que la piété est un devoir de l'homme envers Dieu, sur « lequel le bras de la chair n'a point de puissance. Adieu, mes « amis; convertissez vos pleurs en oraisons, et priez pour moi. » (*Histoire des derniers troubles*, liv. v.) Henri III expira le mercredi 2 août, deux heures après minuit, ayant pardonné à ceux *qui avaient pourchassé sa blessure.* (Certificat des seigneurs.)

S'il y avoit douleur à Saint-Cloud, il y avoit joie à Paris : maudit ici, béni là; admiré dans un parti, ravalé dans l'autre; grand ou petit personnage en deçà ou au delà d'une limite et d'un jour, traîné du mausolée à l'égout, ou transporté de l'égout au mausolée : tel est le sort de tout homme qui s'est fait un nom dans les temps de factions. Les véritables paroles de Henri III, sur son lit de mort, furent graves et courageuses; les ligueurs lui prêtèrent d'autres discours; ainsi les révolutionnaires falsifièrent les *Mémoires* de Cléry, et mirent dans la bouche de Louis XVI à l'échafaud des expressions ignobles. On vendoit dans les rues de Paris, en 1589, *les propos lamentables de Henri de Valois* : « O Satan! tu « m'as versé au commencement de bon vin. . . . . « Déja ma sentence est prononcée, mon sépulcre et tombeau jà « prest et appareillé aux ténèbres, pour me recevoir à cause de « mes péchés. Où est maintenant la grandeur de mes richesses?

« la multitude de mes barons et gentilshommes? Où sont mes
« gendarmes et l'ordre de mes armées? Où est l'appareil de mes
« délices? Où sont mes chiens de chasse? Où sont mes chevau-
« légers? Où sont mes oiseaux, si bien chantants? Où sont mes
« grandes salles, si richement peintes et tapissées? . . . .
« O mes péchés et délices, me rendez-vous ce que vous m'aviez
« promis? . . . . Oh! qui sera mon loyal
« ami! mon féable secours à ce mien dernier besoin, à cette
« étroite heure de ma départie! . . . . Je
« suis tourmenté très âprement par la véhémente chaleur du feu,
« par la très furieuse rigueur du froid, par les ténèbres, fumée,
« grand'faim, grand'soif, puantise, par horrible vision des dia-
« bles, et leurs cris perpétuels et épouvantables, et par le ver de
« ma méchante et malheureuse conscience. . . . .
« Mes mains mollettes, qui, pour chasser le froid et l'ardeur du
« soleil, étoient jadis couvertes de gants, et mes bras, beaux et
« jolis, ornés de bracelets, mes pieds semblablement, en somme
« tout mon corps endure tourment. Je suis laid, vilain, passible,
« pesant, obscur; choses tristes, déconfortées, me sont exhibées
« et représentées. . . . .
« En tourments demeurerai et en privation éternelle de la vision
« de Dieu. »

Les ligueurs faisoient de Henri III un ennemi de Dieu, et les révolutionnaires faisoient de Louis XVI un ennemi de la liberté.

L'effet de la mort de Henri, dans le camp des deux rois, étoit représenté aux Parisiens avec un mélange d'exaltation, de raillerie et de vérité propre à agir sur la foule. « Les nouvelles de cette
« prompte mort furent incontinent semées par tout le camp; et
« d'Espernon de se contrister et pleurer comme un veau, et mes-
« sieurs de la garde de se regarder l'un et l'autre les bras croisés,
« et les politiques qui avoient fait saler leurs états pour les mieux
« conserver, de demeurer étonnés, et les Suisses de boire, et ceux
« qui pensent de succéder à la couronne, de rire en cœur, et faire
« bonne mine et mauvais jeu, maudissant les ligueurs et encore
« plus le pauvre Jacobin, qui, tout mort, est tiré à quatre che-
« vaux et brûlé par après. Je vous laisse à penser le mal qu'il en-
« duroit, étant traité ainsi après sa mort. Son ame cependant ne
« laisse de monter au ciel avec les bienheureux; de celle de Henri
« de Valois, je m'en rapporte à ce qui en est. » (*Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois.*)

Lorsque madame de Montpensier reçut la première nouvelle de

l'assassinat, elle sauta au cou du messager : « Ah ! mon ami, soyez « le bienvenu ! Mais est-il vrai au moins ? ce méchant, ce perfide, « ce tyran est-il mort ? Dieu, que vous me faites aise ! Je ne suis « marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait pas su, avant de mou- « rir, que c'est moi qui l'ai fait faire. » Elle courut chez madame de Nemours, sa mère, monta avec elle en carrosse, et s'en alla de rue en rue, distribuant des écharpes vertes, couleur d'une espèce de deuil dérisoire consacré aux fous : « Bonne nouvelle ! mes amis ! « s'écrioit-elle, bonne nouvelle ! le tyran est mort ; il n'y a plus « de Henri de Valois en France ! » (L'ESTOILE.)

Madame de Nemours, du haut des degrés du grand hôtel des Cordeliers, harangua le peuple. On fit des feux de joie ; les prédicateurs canonisèrent Jacques Clément ; on publia les actes du *Martyre de frère Jacques Clément, de l'ordre de saint Dominique.* On vendoit à la foule le portrait du moine, avec des vers dignes du héros :

> Un jeune Jacobin, nommé Jacques Clément,
> Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente
> A Henri de Valois, et vertueusement
> Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

Sixte-Quint, en plein consistoire, déclara que le régicide de Jacques Clément étoit comparable, pour le salut du monde, à l'Incarnation et à la Résurrection, et que le courage du religieux jacobin surpassoit celui d'Éléazar et de Judith. Ce pape avoit trop peu de conviction politique et trop de génie pour être sincère dans ces comparaisons sacriléges ; mais il lui importoit d'encourager des fanatiques prêts à tuer des rois au nom du pouvoir papal. Le parlement de Toulouse ordonna qu'une procession solennelle auroit lieu tous les ans, le jour de l'assassinat du roi. (DUPLEIX.)

Au reste, jamais coup de poignard n'a produit plus grand effet et révolution plus subite ; il dispersa une armée formidable qui assiégeoit Paris ; il coupa une branche sur l'arbre de saint Louis, et fit pousser un autre rameau royal : une couronne catholique tomba sur la tête d'un prince huguenot, lequel prince, abandonnant le protestantisme, priva les religionnaires de leur chef, et anéantit cette espèce d'avenir qui pouvoit naître de la Réformation.

Coligny, le connétable de Montmorency, le maréchal de Saint-André, François de Guise et le premier cardinal de Guise, les deux Condé, Henri de Guise, et le cardinal son frère, Catherine de Médicis, n'étoient plus ; ainsi les personnages les plus remar-

quables sous les règnes de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III, disparoissent avant et avec le dernier prince de cette race. Le règne des Valois finit à Saint-Cloud, le 2 août 1589; celui des Bourbons y commença le même jour, pour y finir le 31 juillet 1830.

Maintenant il est essentiel de dérouler de suite le tableau des mœurs depuis Henri II jusqu'à Henri IV, parcequ'il offre des choses qu'on n'avoit point encore vues en France, et qu'on ne reverra jamais. Les orgies sanglantes de la république révolutionnaire ne reparoîtront pas davantage : les mœurs, aux deux époques, étoient symptomatiques de faits épuisés.

La débauche et la cruauté sont les deux caractères distinctifs de l'ère des Valois.

A la Saint-Barthélemy, sans parler du meurtre général, un nommé Thomas se vantoit d'avoir massacré quatre-vingts huguenots dans un seul jour. Coconas épouvanta Charles IX lui-même par son récit : il avoit racheté trente huguenots des mains du peuple, et les avoit tués à petits coups de stylet, après leur avoir fait abjurer leur foi sous promesse de la vie. Le parfumeur de Catherine de Médicis, « homme confit en toutes sortes de cruautés « et de méchancetés, alloit aux prisons poignarder les huguenots, « et ne vivoit que de meurtres, brigandages et empoisonne- « ments. »

On entretenoit des assassins à gages comme des domestiques : les Guise en avoient, les Châtillon en avoient, les rois en avoient; tous ceux qui les pouvoient payer en avoient, et ces assassins connus n'étoient point ou étoient rarement punis. Charles IX, son frère, roi de Pologne (et depuis Henri III), Henri, roi de Navarre, et le bâtard d'Angoulême, étant allés dîner chez Nantouillet, prévôt de Paris, lui volèrent sa vaisselle d'argent. Ce jour-là même Nantouillet avoit caché chez lui quatre coupe-jarrets pour commettre un meurtre qu'ils exécutèrent. Ces quatre hommes, entendant le fracas que faisoient les rois, et se croyant découverts, furent au moment de sortir de leur repaire le pistolet à la main.

Marguerite de Valois fit poignarder dans son lit Du Gouast, favori de Henri III.

Outre les assassins à gages, on s'attachoit des braves qui se provoquoient entre eux, et qui ressuscitèrent les gladiateurs gaulois. Ces jeunes gentishommes, qui s'attachoient à des maîtres, passoient les jours dans les salles basses du Louvre à tirer des

armes, ou dans la campagne à franchir des fossés, à manier le pistolet et la dague. Les amis se lioient par des serments terribles : quand un ami faisoit une absence, l'ami restant prenoit le deuil, laissoit croître sa barbe, se refusoit à tous plaisirs, et paroissoit plongé dans une mélancolie profonde. Les femmes entroient dans ces associations romanesques : au signal de sa maîtresse, il se falloit précipiter dans une rivière sans savoir nager, se livrer aux bêtes féroces, ou se déchiqueter avec un poignard.

On jouoit avec la mort : Henri III portoit un long chapelet dont les grains étoient des têtes de mort, et qu'il appeloit *le fouet de ses grandes haquenées*. Il avoit encore de petites têtes de mort peintes sur les rubans de ses souliers. Si on l'eût cru, on auroit transformé le bois de Boulogne en un cimetière, qui seroit devenu ce qu'est aujourd'hui le cimetière de l'Est. Marguerite de Valois et la duchesse de Nevers se firent apporter les têtes de Coconas et de La Mole, leurs amants décapités; elles les baisèrent, les embaumèrent, et les baignèrent de leurs larmes. Villequier tue sa femme, parcequ'elle ne se vouloit pas prostituer à Henri III. Simiers tue son frère, chevalier de Malte, que sa femme aimoit. Baleins condamne à mort, dans son château, un jeune homme qui avoit séduit sa sœur; la sentence est rédigée par un prétendu greffier, dans une moquerie de cour de justice; Baleins prononce l'arrêt et l'exécute. Le soldat corse San-Pietro étrangle Vanina, sa femme; menacé d'un jugement, il vient à la cour, et dit : *Qu'importe au roi, qu'importe à la France la bonne ou la mauvaise intelligence de Pierre avec sa femme?* Pierre reste estimé et impuni.

Tous les jours il y avoit des rencontres de cent contre cent, de deux cents contre deux cents, comme au moyen-âge de l'Italie; à tous propos des duels d'un contre un, de deux contre deux, de quatre contre quatre; ceux de Caylus, de Maugiron, d'Antragues, de Riberac, de Schomberg et de Livarot, sont entre les plus connus.

Bussy d'Amboise avoit aimé Marguerite de Valois, qui ne s'en cache pas dans ses Mémoires. Attaché au duc d'Anjou, Bussy insultoit incessamment les mignons du roi. « Entrant dans la cham-
« bre du roi avec cette belle façon qui lui étoit naturelle, le roi lui
« dit qu'il vouloit qu'il s'accordât avec Caylus........ » Bussy lui
« répond :« Sire, s'il vous plaît que je le baise, j'y suis tout disposé.»
« Et, accommodant les gestes avec la parole, lui fit une embras-
« sade à la pantalone. » (MARGUERITE DE VALOIS.)

Bussy avoit une intrigue avec la femme de Charles de Chambres,

comte de Montsoreau, grand-veneur du duc d'Anjou; il en parloit dans une lettre qu'il écrivoit à ce prince, lui disant qu'il tenoit dans ses *filets la biche du grand-veneur*. Le duc d'Anjou montra cette lettre à Henri III, qui, haïssant Bussy, la communiqua au mari offensé. Montsoreau contraignit sa femme de donner un rendez-vous à Bussy au château de Constancières, et l'y fit assassiner. Bussy, gouverneur d'Anjou, étoit abbé de Bourgueil, et son *messager d'amour* étoit le lieutenant-criminel de Saumur. « Telle fut « la fin du capitaine Bussy, d'un courage invincible, haut à la « main, fier et audacieux, aussi vaillant que son épée............ « mais vicieux et peu craignant Dieu; ce qui causa son malheur, « n'étant parvenu à la moitié de ses jours, comme il advient aux « hommes de sang tels que lui. » Bussy, grand massacreur à la Saint-Barthélemy, égorgea ce jour-là Antoine de Clermont, son parent, avec lequel il avoit un procès. « Tous ces spadassins, dit « L'Estoile, ne croyoient en Dieu que sous bénéfice d'inven- « taire. »

Le vicomte de Turenne, qui fut depuis le maréchal de Bouillon, ayant pour second Jean de Gontaut, baron de Salignac, se battit, sur la grève d'Agen, contre Jean de Durfort de Duras-Rauzan et Jacques de Duras, son frère. Le vicomte de Turenne reçut traîtreusement dix-sept blessures. Rauzan fut accusé d'avoir porté une cotte de mailles sous ses vêtements, ou d'avoir aposté dix ou douze hommes qui assaillirent, pendant le combat, le vicomte de Turenne.

Comme dans les proscriptions romaines, on tuoit pour confisquer les biens, sans jugement, et sans qu'il y eût des vaincus et des vainqueurs. « En ce temps, la bonne dame Catherine, en fa- « veur de son mignon de Retz, qui vouloit avoir la terre de Ver- « sailles, fit étrangler aux prisons Loménie, secrétaire du roi, « auquel ladite terre appartenoit, et fit mourir encore quelques « autres pour récompenser ses serviteurs de confiscations. » (L'ESTOILE.)

Cette cruauté des mœurs privées se retrouvoit à la guerre: Alphonse Ornano, fils du Corse San-Pietro, exécutoit lui-même les sentences de mort qu'il prononçoit contre ses soldats. Un de ses neveux, ayant manqué à quelque devoir militaire, vint pour dîner avec son oncle: Alphonse se lève, le poignarde, demande à laver ses mains, et se remet à table.

Montluc, du parti catholique, dit dans ses Mémoires: « Je re- « couvrai deux bourreaux, lesquels on appela depuis mes laquais,

« parcequ'ils étoient souvent avec moi. On pouvoit connoître par « où j'avois passé, car, par les arbres sur les chemins, on trou« voit les enseignes. » — « Il apprenoit à ses enfants à être tels « que lui, et à se baigner dans le sang, dont l'aîné ne s'épargna « pas à la Saint-Barthélemy. » Cet homme farouche fut blessé à l'assaut de Rabasteins d'une arquebusade qui lui perça les deux joues et lui enleva une partie du nez; il cacha sous un masque, le reste de sa vie, ces traits déchirés à la guise de ses victimes. Il eut l'intention de finir ses jours dans un ermitage au haut des Pyrénées, comme les ours.

Son rival de férocité chez les calvinistes étoit le baron des Adrets : « Au regard farouche, au nez aquilin, au visage maigre « et décharné, et marqué de taches de sang noir. » (DE THOU.) A Montbrison, il s'amusoit à faire sauter du haut d'une tour les prisonniers qu'il avoit faits. Un d'entre eux hésite; il prend deux fois son élan; des Adrets s'écrie : « *C'est trop de deux fois.* » — « Je « vous le donne en dix, » répond le prisonnier. On reconnoît le soldat françois.

La ville de Niort est surprise par les Réformés. « Passant toute « barbarie et cruauté, après avoir prins tous les prestres de la « ville, et voyant que l'un d'iceux, pour quelque tourment qu'ils « lui fissent, ne vouloit se divertir de sa religion, le prindrent, « et, après l'avoir lié comme bourreaux, l'ouvrirent tout vif par « le ventre, en la présence des autres prestres, et luy firent tirer « par leurs goujats les parties nobles, desquelles ils en battoient « la face des autres, afin de les intimider et leur faire renier « Dieu. . . . . Ils exercèrent la plus « grande cruauté qu'on sçauroit excogiter en la personne d'une « femme qui mesprisoit leurs cruautez, laquelle ayant veu tuer « son mary, qui combattoit pour la foy catholique, et les voulant « reprendre des cruautez qu'ils commettoient, il la prindrent et « lièrent, et l'ayant menacée de la faire mourir, si elle ne vouloit « renier la messe. . . . . Ces bourreaux, « voyant sa constance, excogitèrent une mort de laquelle les diables « mêmes ne sçauroient adviser, qui est qu'ils lui emplirent par la « nature le ventre de poudre à canon et y mirent le feu, la faisant, « par ce moyen, crever et jaillir les boyaux, la laissant mourir « en un tel martyre. »

Le connétable de Montmorency rendoit le mal pour le mal : « On disoit aux armées qu'il se falloit garder des patenôtres de « monsieur le connétable, car en les disant ou murmurant, il di-

« soit : Allez-moy pendre un tel ; attachez celui-là à un arbre ;
« faites passer celui-là par les picques tout à cette heure, ou les
« harquebusez tous devant moy ; taillez-moy en pièces tous ces
« marauts qui ont voulu tenir ce clocher contre le roy ; bruslez-moy
« ce village ; boutez-moy le feu partout à un quart de lieue à la
« ronde. »

Les mœurs de Henri III et de sa cour ne ressemblent en rien à ce que nous avons vu jusqu'ici dans l'histoire de France ; on retrouve avec étonnement, au milieu de la société moderne, une espèce d'Élagabale chrétien. Les petits chiens, les perroquets, les habillements de femmes, les mignons, les processions de pénitents, remplissent, avec les duels, les assassinats et les faits d'armes, les pages de ce règne d'un monarque si loin des rois féodaux.

« Henri III *faisoit joutes, ballets et tournois et force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portoit un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors les portoient les dames de la cour.* »

Dans un festin somptueux, les femmes, vêtues en habits d'hommes, firent le service, et dans un autre festin les *plus belles et honnêtes de la cour, étant à moitié nues, et ayant leurs cheveux épars comme épousées, furent employées à faire le service.*

« Nonobstant toutes les affaires de la guerre et de la rébellion
« que le roi avoit sur les bras, il alloit ordinairement en coche
« avec la reine, son épouse, par les rues et les maisons de Paris,
« prendre les petits chiens qui leur plaisoient ; alloient aussi par
« tous les monastères des femmes, aux environs de Paris, faire
« pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui
« les avoient, se faisoient lire la grammaire et apprendre à dé-
« cliner. »

« Le nom de mignon, dit L'Estoile, commença alors à trotter
« sur la bouche du peuple (1576), à qui ils étoient fort odieux, tant
« pour leurs façons de faire badines et hautaines, que par leurs
« accoustrements efféminés et les dons immenses qu'ils recevoient
« du roy : ces beaux mignons portoient les cheveux longuets,
« frisés et refrisés, remontants par-dessus leurs petits bonnets de
« velours, comme font les femmes, et leurs fraises de chemises
« de toile d'atour empesées, et longues de demi-pied, de façon que
« voir leur tête dessus leurs fraises, il sembloit que ce fût le chef
« de saint Jean en un plat. »

Thomas Arthus nous représente Henri III couché dans un lit large et spacieux, se plaignant qu'on le réveille trop tôt à midi, ayant un linge et un masque sur le visage, des gants dans les mains, prenant un bouillon et se replongeant dans son lit. Dans une chambre voisine, Caylus, Saint-Mesgrin et Maugiron se font friser, et achèvent la toilette la plus correcte : on leur arrache le poil des sourcils, on leur met des dents, on leur peint le visage, on passe un temps énorme à les habiller et à les parfumer. Ils partent pour se rendre dans la chambre de Henri III, « branlant « tellement le corps, la tête et les jambes, que je croyois à tout « propos qu'ils dussent tomber de leur long...... Ils trouvoient « cette façon-là de marcher plus belle que pas une autre. »

Henri embrassoit ses favoris devant tout le monde ; il leur mettoit des colliers et des pendants d'oreilles : il passoit les jours avec eux dans des appartements secrets ; la nuit il couchoit avec eux dans une vaste salle, autour de laquelle étoient des lits séparés par une petite cloison, comme dans un dortoir ; le favori du jour partageoit la couche de son roi. Ce fut dans cette chambre commune que Saint-Luc essaya de réveiller le remords dans l'ame de son maître, en lui parlant dans le tuyau d'une sarbacane.

Les femmes jouoient un rôle principal dans toutes ces intrigues : Catherine de Médicis avoit entretenu un commerce intime avec le premier cardinal de Guise, *comme nièce de deux papes* (Léon X et Clément VII), disoient les huguenots. Elle fut accusée d'avoir corrompu à dessein son fils Charles IX : « Au lieu de teindre cette « royale jeunesse en toute vertu..... elle laisse approcher de sa « personne des maîtres de jurements et de blasphèmes, des mo- « queurs de toute religion ; elle le fait solliciter par des pour- « voyeurs, qu'elle pose comme en sentinelle à l'entour de lui-même ; « perd tellement toute honte, qu'elle lui sert de pourvoyeuse [1]. » (*Discours merveilleux.*) On prétendit qu'elle avoit essayé d'empoisonner l'armée du prince de Condé tout entière.

Madame de La Bourdaisière, aïeule de Gabrielle, remplissoit la cour de ses aventures : « Aussi belle en ses vieux jours, dit Bran- « tôme, que l'on eût dit qu'elle eût été en ses jeunes ans, si bien « que ses cinq filles, qui ont été des belles, ne l'effaçoient en rien. »

La jeune duchesse de Nevers ne conserva pas longtemps le souvenir de la fin tragique de Coconas ; elle fut surprise dans d'autres rendez-vous, ce qui donna lieu au titre d'un des prétendus ouvrages de l'ingénieuse satire intitulée : *Bibliothèque de madame de*

[1] Je change le mot du texte.

Montpensier. Ce titre étoit : *La manière d'arpenter les prés brièvement, par madame de Nevers.*

J'ai déja parlé de la belle de Sauve, femme en secondes noces de François de la Trémoille, marquis de Noirmoutiers.

Anne d'Estrées, marquise de Cœuvres, fille de madame La Bourdaisière et mère de Gabrielle, avoit quitté son mari pour s'attacher au marquis d'Allègre. Elle fut massacrée dans Issoire lorsque cette ville fut prise d'assaut par les catholiques, le 28 mai 1577 : son corps dépouillé apprit une singulière parure de ces temps de libertinage.

De plus hautes dames, telles que la duchesse de Guise, entretenoient des liaisons qui se terminoient presque toujours par des meurtres. Saint-Mesgrin fut assassiné à onze heures du soir, en sortant du Louvre, par une trentaine d'hommes, à la tête desquels on crut reconnoître le duc de Mayenne. La nouvelle en étant parvenue en Gascogne au roi de Navarre, il dit : « Je sais bon gré au « duc de Guise, mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un mignon « de couchette le déshonorât ; c'est ainsi qu'il faudroit accoutrer « tous ces petits galants de la cour, qui se mêlent d'approcher les « princesses pour les muguetter. » (L'ESTOILE.)

Marguerite de Valois se consoloit à Usson de la perte de ses grandeurs, et des malheurs du royaume : *par la seule vue de l'ivoire de son bras*, selon le père La Coste, elle avoit triomphé du marquis de Canillac qui la gardoit dans ce château. Elle faisoit semblant d'aimer la femme de Canillac. « Le bon du jeu, dit d'Aubigné, fut « qu'aussitôt que son mari (Canillac) eut le dos tourné pour aller « à Paris, Marguerite la dépouilla de ses beaux joyaux, la ren- « voya comme une péteuse avec tous ses gardes, et se rendit « dame et maîtresse de la place. Le marquis se trouva bête, et « servit de risée au roi de Navarre. »

Marguerite pleuroit les objets de son attachement lorsqu'elle les avoit perdus, faisoit des vers à leur mémoire, et déclaroit qu'elle leur seroit toujours fidèle :

Atys, de qui la perte attriste mes années,
Atys, digne des vœux de tant d'ames bien nées,
Que j'avois élevé pour montrer aux humains
Une œuvre de mes mains !
. . . .
Si je cesse d'aimer, qu'on cesse de prétendre :
Je ne veux désormais être prise, ni prendre.

Et dès le soir même Marguerite étoit prise, et mentoit à son

amour et à sa muse. La Mole ayant été décapité, elle soupira ses regrets *au beau Hyacinthe.* « Le pauvre diable d'Aubiac, en allant « à la potence, au lieu de se souvenir de son ame et de son salut, « baisoit un manchon de velours raz bleu qui lui restoit des « bienfaits de sa dame. » Aubiac, en voyant Marguerite pour la première fois, avoit dit : « Je voudrois *avoir été aimé d'elle*[1], à « peine d'être pendu quelque temps après. » Martigues portoit aux combats et aux assauts un petit chien que lui avoit donné Marguerite. D'Aubigné prétend que Marguerite avoit fait faire à Usson les lits de ses dames extrêmement hauts, « afin de ne plus « s'écorcher, comme souloit, les épaules en s'y fourrant à quatre « pieds pour y chercher Pominy, » fils d'un chaudronnier d'Auvergne, et qui, d'enfant de chœur qu'il étoit, devint secrétaire de Marguerite. Le même historien la prostitue dès l'âge de onze ans à d'Antragues et à Charin ; il la livre à ses deux frères, François, duc d'Alençon, et Henri III. Mais il ne faut pas croire entièrement d'Aubigné, huguenot, hargneux, ambitieux, mécontent, d'un esprit caustique : Pibrac et Brantôme ne parlent pas comme lui.

Marguerite n'aimoit point Henri IV, qu'elle trouvoit sale. « Elle « recevoit Champvallon dans un lit éclairé avec des flambeaux, « entre deux linceuls de taffetas noir. » Elle avoit écouté M. de Mayenne, « bon compagnon, gros et gras, et voluptueux comme « elle, et ce grand dégoûté de vicomte de Turenne, et ce vieux « rufian de Pibrac, dont elle montroit les lettres pour rire à « Henri IV ; et ce petit chicon de valet de Provence, Date, qu'a- « vec six aulnes d'étoffe elle avoit anobli dans Usson ; et ce bec- « jaune de Bajaumont, » dernier amant de la longue liste qu'avoit commencée d'Antragues, et qu'avoient continuée, avec les favoris déja cités, le duc de Guise, Saint-Luc et Bussy.

Au milieu de ces débordements, il faut donner place à la rigide façon d'être des Réformés et à la vie austère de ces magistrats catholiques qui ressembloient à des Romains du temps de Cincinnatus transportés à la cour d'Élagabale. Duplessis-Mornay étoit l'exemple du parti protestant. Sa vertu lui conféroit le droit d'avertir Henri IV de ses foiblesses : sur le champ de bataille de Coutras, au moment où l'action alloit commencer, il représente au jeune roi de Navarre qu'il a porté le trouble dans une honnête famille par une liaison criminelle ; qu'il doit à son armée la réparation publique de ce scandale, et à Dieu, devant lequel il va peut-être paroître, l'humble aveu de sa faute. Henri se confesse

[1] Le texte est plus franc.

au ministre Chandieu, et dit aux seigneurs de sa cour qui l'en veulent détourner : « On ne peut trop s'humilier devant Dieu, ni « trop braver les hommes. » Il tombe ensuite à genoux avec ses soldats protestants; le pasteur prononce la prière. Joyeuse, à la tête de l'armée catholique, les voit, et s'écrie : « Le roi de Navarre « a peur! »—« Ne le prenez pas là, répond Lavardin; ils ne prient « jamais sans qu'ils soient résolus de vaincre ou de mourir. » Joyeuse perdit la bataille et la vie.

Mornay, comme Sully, resta fidèle à sa religion lorsque Henri IV l'abjura : outragé par un jeune gentilhomme, il en demanda justice à Henri IV qui lui répondit : « Monsieur Duplessis, j'ai un extrême « déplaisir de l'injure que vous avez reçue, à laquelle je participe « comme roi et comme votre ami. Pour le premier, je vous en « ferai justice et à moi aussi ; si je ne portois que le second titre, « vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégaîner, ni « qui y portât sa vie plus gaiement que moi. » Sous Louis XIII, Mornay, toujours considéré, mais tombé dans la disgrace et obligé de renoncer à son gouvernement de Saumur, vouloit quitter la France : « On gravera sur mon tombeau, disoit-il, en terre étran« gère : *Ci gît qui, âgé de soixante-treize ans, après en avoir employé* « *sans reproche quarante-six au service de deux grands rois, fut con-* « *traint de chercher son sépulcre hors de sa patrie.* »

Les magistrats catholiques offroient encore des mœurs plus graves et plus saintes. Pendant plusieurs siècles ils ne reçurent ni présents, ni visites, ni lettres, ni messages relativement aux procès. Il leur étoit défendu de boire et de manger avec les plaideurs; on ne leur pouvoit parler qu'à l'audience; le commerce leur étoit interdit; ils ne paroissoient jamais à la cour que par ordre du roi. La justice fut d'abord gratuite; les conseillers au parlement recevoient cinq sous *parisis* par jour, le premier président mille livres par an, les trois autres présidents cinq cents livres; on y ajoutoit un manteau d'hiver et un manteau d'été. Il falloit trente ans d'exercice pour obtenir, à titre de pension, la continuation d'un si modique traitement. Lorsque ces magistrats n'étoient point de service, ils n'étoient point payés, et retournoient enseigner le droit dans leurs écoles. Sous Charles VI, le parlement étoit si pauvre, que le greffier ne put dresser le procès-verbal de quelques fêtes données à Paris, parcequ'il n'avoit pas de parchemin, et que sa cour n'avoit pas d'argent pour en acheter. Toutes les dépenses du parlement de Paris, vers le quatorzième siècle, s'élevoient à la somme de onze mille livres, monnoie de ce temps.

Quant à la science, ces anciens magistrats la considéroient comme une partie de leurs devoirs, et depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, leur vie n'étoit qu'une longue étude. « L'an 1545, dit « Henri de Mesme, fils du premier président de Mesme, je fus « envoyé à Toulouse pour étudier en lois avec mon précepteur et « mon frère, sous la conduite d'un vieux gentilhomme tout blanc, « qui avoit voyagé longtemps par le monde. Nous étions debout « à quatre heures, et, ayant prié Dieu, allions à cinq heures aux « études, nos gros livres sous le bras, nos écritoires et nos chan- « deliers à la main. »

De Thou rencontra Charles de Lamoignon à Valence, où Cujas expliquoit Papinien; il accompagna en Italie Paul de Foix et Arnauld d'Ossat. De Foix se faisoit lire en soupant à l'auberge, et pour se délasser, quelques pages d'Aristote et de Cicéron dans leur langue originale, ou les sommaires de Cujas sur le Digeste : De Thou étoit l'auditoire, et de Chœsne, qui devint président à Chartres, le lecteur. Le chancelier d'Aguesseau raconte à peu près la même chose de l'éducation que lui donna son père : « Mon père « nous menoit presque toujours avec lui dans ses fréquents « voyages; son carrosse devenoit une espèce de classe où nous « avions le bonheur de travailler sous un aussi grand maître. Après « la prière des voyageurs, par laquelle ma mère commençoit tou- « jours sa marche, nous expliquions les auteurs grecs et latins.... « . . . . La règle ordinaire de « mon père et de ma mère étoit de réserver, pour l'exercice conti- « nuel de leur charité, la dîme de tout ce qu'ils recevoient. Ils re- « gardoient les pauvres comme leurs enfants; de sorte que, s'ils « avoient 10,000 francs à placer, ils n'en plaçoient que huit, et en « donnoient deux aux pauvres, qu'ils regardoient comme leur « propre sang, par une adoption sainte et glorieuse pour eux, qui « mettoit Jésus-Christ même au nombre de leurs enfants. Mais « les calamités publiques et particulières augmentoient presque « toujours la part des pauvres bien au delà de cette proportion. »

A la mort d'un des ancêtres de De Thou, le parlement déclara que non-seulement il assisteroit aux obsèques de son président, mais qu'il en pleureroit la perte aussi longtemps que la justice règneroit dans les tribunaux; déclaration qui fut inscrite sur les registres. En 1588, les litières et les carrosses commençoient à être en usage à la cour; la présidente De Thou n'alloit jamais par la ville qu'en croupe derrière un domestique, pour servir de règle et d'exemple aux autres femmes.

On remarque, sous le règne des Valois, un Chrestien de Lamoignon : il en est de certaines familles comme de certains hommes ; elles sont longtemps à chercher leur génie, et restent inconnues jusqu'à ce qu'elles l'aient trouvé. Les Lamoignons, de braves et obscurs chevaliers qu'ils étoient, devinrent des magistrats illustres ; mais ils semblèrent retenir quelque chose de leur première destinée ; la robe ne fut que leur cotte d'armes : la Providence réserva à Malesherbes un champ de bataille, un combat glorieux, et la mort par le glaive. Le Chrestien de Lamoignon du seizième siècle avoit étudié sous Cujas, comme son père Charles sous Alciat ; il vécut au milieu des guerres civiles. Entre autres aventures, il revint de Bourges à Paris, déguisé en mendiant ; il entra dans sa maison comme Ulysse, en demandant l'aumône ; il y fut reçu avec des larmes de joie par ses frères et ses sœurs. Bâville n'étoit d'abord qu'une petite gentilhommière contenant à peine deux ou trois chambres à donner aux étrangers ; dans la plus grande on mettoit quatre lits. Dans la suite Bâville devint un château où se rassembloit la meilleure et la plus illustre société : madame de Sévigné y rencontroit, dans une bibliothèque célèbre, « le père Rapin, et Bour- « daloue dont l'esprit étoit charmant et d'une facilité fort aimable. »

Une anecdote fait connoître la simplicité des mœurs de ces anciens magistrats : « Claude de Bullion, dit le président de Lamoi- « gnon dans ses Mémoires, avoit été nourri avec feu mon père. « Il aimoit à me conter comment on les portoit tous deux sur un « même âne, dans des paniers, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, « et qu'on mettoit un pain du côté de mon père, parcequ'il étoit « plus léger que lui, pour faire le contre-poids. »

Le premier président Le Maître stipuloit dans les baux de ses fermiers : « Qu'aux veilles des quatre bonnes fêtes de l'année et « au temps des vendanges, ils seroient tenus de lui amener une « charrette couverte, avec de bonne paille fraîche dedans, pour « y asseoir Marie Sapi, sa femme, et sa fille Geneviève, comme « aussi de lui amener un ânon et une ânesse pour monture de « leur chambrière, pendant que lui, premier président, marche- « roit devant, sur sa mule, accompagné de son clerc, qui iroit à « ses côtés. »

Ces hommes si simples, si doctes, si intègres, qui s'avançoient au milieu des générations nouvelles comme les oracles du passé, étoient encore des juges intrépides ; non-seulement ils étoient les gardiens des lois, mais ils en étoient les soldats, et savoient mourir pour elles.

Brantôme, parlant du chancelier de L'Hospital : « C'étoit un « autre censeur Caton, celui-là, et qui savoit très bien censurer « et corriger le monde corrompu. Il en avoit du moins toute l'ap- « parence avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa « façon grave, qu'on eût dit à le voir que c'étoit un vrai portrait « de saint Jérôme.

« Il ne falloit pas se jouer avec ce grand juge et rude magis- « trat; si étoit-il pourtant doux quelquefois, là où il voyoit de la « raison. . . . . . . Ces belles-lettres humaines lui rabattoient « beaucoup de sa rigueur de justice. Il étoit grand orateur et fort « disert, grand historien, et surtout très divin poëte latin, « comme plusieurs de ses œuvres l'ont manifesté tel. »

L'Hospital, peu aimé de la cour et disgracié, se retira pauvre dans une petite maison de campagne auprès d'Étampes. On l'accusoit de modération en religion et en politique : des assassins lui furent dépêchés lors du massacre de la Saint-Barthélemy. Ses domestiques s'empressoient de fermer les portes de sa maison: « Non, non, dit-il, si la petite porte n'est bastante pour les faire « entrer, ouvrez la grande. »

La veuve du duc de Guise sauva la fille du chancelier, en la cachant dans sa maison; il dut lui-même son salut aux prières de la duchesse de Savoie. Nous avons son testament en latin; Brantôme le donne en françois.

« Ceux, dit L'Hospital, qui m'avoient chassé, prenoient une « couverture de religion, et eux-mêmes étoient sans pitié et sans « religion; mais je vous puis assurer qu'il n'y avoit rien qui les « émût davantage que ce qu'ils pensoient que tant que je serois « en charge, il ne leur seroit permis de rompre les édits du roi, « ni de piller ses finances et celles de ses sujets.

« Au reste, il y a près de cinq ans que je mène ici la vie de « Laërte. . . . . et ne veux point rafraîchir la mémoire des « choses que j'ai souffertes en ce département de la cour. »

Les murs de sa maison tomboient; il avoit de la peine à nourrir ses vieux serviteurs et sa nombreuse famille; il se consoloit, comme Cicéron, avec les muses. Mais il avoit desiré voir les peuples rétablis dans leur liberté, et il mourut lorsque les cadavres des victimes du fanatisme n'avoient pas encore été mangés des vers, ou dévorés par les poissons et les corbeaux.

Après la journée des barricades, le duc de Guise alla avec sa suite visiter le premier président Achille de Harlay : « Il se pour- « menoit dans son jardin, lequel s'étonna si peu de leur venue,

« qu'il ne daigna pas seulement tourner la tête ni discontinuer
« sa pourmenade commencée, laquelle achevée qu'elle fut et
« étant au bout de son allée, il retourna, et en tournant il vit le
« duc de Guise qui venoit à lui; alors ce grave magistrat, levant
« la voix, lui dit : C'est grand'pitié quand le valet chasse le
« maître. Au reste, mon ame est à Dieu, mon cœur est à mon
« roi, et mon corps est entre les mains des méchants : qu'on en
« fasse ce que l'on voudra. » Le mépris de la vertu écrasoit l'orgueil de l'ambition.

Mathieu Molé, pendant les troubles de la Fronde, répondoit à des menaces : « Six pieds de terre feront toujours raison du plus
« grand homme du monde. »

Ici se termine la peinture des mœurs du seizième siècle; avec celle des siècles féodaux, elle compose toute la galerie des tableaux de notre ancien édifice monarchique.

Au surplus l'Histoire, qui dit le bien comme le mal, doit reconnoître aujourd'hui que les Valois n'ont point été traités avec impartialité. C'est de leur règne qu'il faut dater le perfectionnement des lois administratives, civiles et criminelles; on en compte quarante-six sous le règne si court de François II, cent quatre-vingt-huit sous le règne de Charles IX, et trois cent trente sous celui de Henri III : les plus remarquables furent l'ouvrage du chancelier de L'Hospital.

Le siècle des arts en France est celui de François Ier en descendant jusqu'à Louis XIII, nullement le siècle de Louis XIV : le *petit palais* des Tuileries, le vieux Louvre, une partie de Fontainebleau et d'Anet, la chapelle des Valois à Saint-Denis, le palais du Luxembourg, sont ou étoient pour le goût fort au-dessus des ouvrages du grand roi.

La race des Valois fut une race lettrée, spirituelle, protectrice des arts, qu'elle sentoit bien. Nous lui devons nos plus beaux monuments : jamais, dans aucun pays et à aucune époque, l'application de la statuaire à l'architectonique n'a été poussée plus loin qu'en France au seizième siècle : Athènes n'offre rien de supérieur aux cariatides du Louvre. Louis XIV regardoit les artistes comme des ouvriers, François Ier comme des amis. Louis XIV, plus véritable souverain que les Valois, leur fut inférieur en intelligence et en courage. Autour de François II, de Charles IX, de Henri III, on aperçoit encore les restes indépendants de l'aristocratie; autour de Louis le Grand, les descendants des fiers seigneurs de la Ligue ne sont plus que des

courtisans, troquant l'orgueil de leur indépendance contre la vanité de leurs noms, mettant leur honneur à servir, ne tirant plus l'épée que dans la cause d'un maître. Henri IV lui-même a quelque chose de moins royal et de moins noble que les princes dont il reçut la couronne : tous ensemble sont effacés par les Guise, véritables rois de ces temps.

La vérité religieuse, sous le règne des derniers Valois, lutta corps à corps avec la vérité philosophique, et la terrassa; il y eut choc entre le passé et l'avenir : le passé triompha, parcequ'il mit les Guise à sa tête.

HENRI IV.

De 1589 à 1610.

Henri III étant mort, l'armée se divisa. Une partie des catholiques resta attachée à Henri IV; une autre, sous la conduite de Vitry et d'Espernon, l'abandonna. Henri IV, obligé de lever le siége de Paris, se retira à Dieppe pour recevoir des secours qu'il attendoit d'Élisabeth. Il étoit alors dans cet état de dénûment qu'il peint à Sully: « Mes chemises sont toutes déchirées, mon pour- « point troué au coude, et depuis deux jours je soupe et dîne « chez les uns et chez les autres. »

Les membres de son conseil étoient d'avis qu'il s'embarquât pour l'Angleterre; Biron s'y opposa : « Sortir de France, s'écria-t-il en « colère, seulement pour vingt-quatre heures, c'est s'en bannir « pour jamais ! » Mézeray lui prête un rude et éloquent discours.

Combat d'Arques et du faubourg de Dieppe. Henri IV y reçut maint coup d'épée, et en rendit autant; il disoit en frappant ce que disoient les rois très chrétiens en touchant les écrouelles : « Le roi te touche, Dieu te guérisse. » Le champ de bataille inspiroit le Béarnois; sa vaillance étoit son génie. A la terrible prise de Cahors, où il se battit cinq jours entiers dans les rues, blessé en divers endroits, conjuré par ses soldats de se retirer : « Ma retraite « hors de cette ville, leur répondit-il, sans l'avoir assurée à mon « parti, sera la retraite de ma vie hors de mon corps. »

A Coutras, il dit aux officiers qui se trouvoient devant lui au moment de la charge : « A quartier, ne m'offusquez pas, je veux « paroître. » Il dit encore au prince de Condé et au comte de Soissons : « Vous êtes du sang de Bourbon; vive Dieu ! je vous ferai « voir que je suis votre aîné. »

Attaqué à la fois par le baron de Frinet et par Château-Renaud, Frontenac abattit le premier d'un coup de sabre, et Henri, saisissant le second au corps, lui crie : « Rends-toi, Philistin ! »

Dans une chaude affaire qu'il eut près d'Yvetot avec les ducs de Parme et de Mayenne, il leur tua trois mille hommes. Tout couvert de sang et de sueur, après le combat, il disoit aux capitaines qui l'environnoient : « Vive Dieu ! si je perds le royaume de France, « je suis en possession de celui d'Yvetot. »

A Ivry, le grand fait d'armes de sa vie, ses mots prirent le caractère élevé de sa gloire. On lui parloit de se ménager une retraite : « Point d'autre retraite, répondit-il brusquement, que le champ « de bataille. »

Schomberg lui demanda le payement de ses troupes : « Jamais « homme de cœur, s'écrie Henri, n'a demandé de l'argent la veille « d'une bataille. » Le lendemain, se repentant de ce mot dur : « Monsieur de Schomberg, cette journée sera peut-être la der- « nière de ma vie ; je ne veux emporter l'honneur d'un brave ; je « déclare donc que je vous reconnois pour homme de bien, et inca- « pable de faire aucune lâcheté : embrassez-moi. » — « Sire, re- « partit Schomberg, Votre Majesté me blessa l'autre jour, au- « jourd'hui elle me tue. » Schomberg se fit tuer auprès du roi.

Au moment d'aller à la charge, le Béarnois se tournant vers les siens : « Gardez bien vos rangs ; si vous perdez vos enseignes, « cornettes ou guidons, ce panache blanc que vous voyez en mon « armet vous en servira tant que j'aurai goutte de sang ; suivez- « le ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de « la gloire. »

L'officier qui portoit l'étendard royal, ayant reçu un coup de feu dans l'œil, se retire de la mêlée ; les troupes royales commencent à fuir. Henri les arrête et leur crie : « Tournez visage, sinon pour « combattre, du moins pour me voir mourir. »

Quand il fut paisible maître de la couronne, il montra un jour au maréchal d'Estrées un des gardes qui marchoit à la portière de son carrosse : « Voilà, lui dit-il, le soldat qui m'a blessé à la jour- « née d'Aumale. »

Le vieux cardinal de Bourbon, que l'on appeloit Charles X, mourut dans sa prison de Fontenay en Poitou ; il n'aimoit pas les ligueurs, dont il étoit alors le prétendu roi ; il disoit : « Le roi de « Navarre, mon neveu, fera sa fortune, et tandis que je suis avec « eux c'est toujours un Bourbon qu'ils reconnoissent. »

Henri IV, vainqueur de tous ses ennemis, s'approcha de Paris dont il ferma les avenues. Ce siége est fameux par les dernières folies de la Sainte-Union, par une effroyable famine, et par la générosité du Béarnois. La *Satire Ménippée* a décrit la grande pro-

cession, qu'elle place à l'ouverture de la Ligue, mais qui est de l'année 1590. Les ingénieux auteurs ont seulement ajouté aux moines et au clergé les principaux personnages de ce drame tragi-comique.

« La procession fut telle. Ledit docteur Roze, quittant sa cape-
« luche rectorale, prit sa robe de maître ès-arts avec le camail et
« le rochet, et un hausse-col dessus, la barbe et la tête rasées
« tout de frais, l'épée au côté et une pertuisane sur l'épaule. Les
« curés Hamilton, Boucher et Lincestre, un petit plus bizarre-
« ment armés, faisoient le premier rang, et devant eux mar-
« choient trois moynetons et novices, leurs robes troussées, ayant
« chacun le casque en tête dessous leur capuchon, une rondache
« pendue au col, où étoient peintes les armoiries et devises des-
« dits seigneurs. Maître Julian Pelletier, curé de Saint-Jacques,
« marchoit à côté, tantôt devant, tantôt derrière, habillé de violet,
« en gendarme scholastique, la couronne et la barbe faites de frais,
« une brigandine sur le dos, avec l'épée et le poignard, et une
« hallebarde sur l'épaule gauche, en forme de sergent de bande,
« qui suoit, poussoit et haletoit pour mettre chacun en rang et
« ordonnance. Puis suivoient de trois en trois cinquante ou
« soixante religieux, tant cordeliers que jacobins, carmes, capu-
« cins, minimes, bons-hommes, feuillants et autres, tous cou-
« verts avec leurs capuchons et habits agrafés, armés à l'antique
« catholique, sur le modèle des Épîtres de saint Paul; entre autres
« il y avoit six capucins, ayant chacun un morion en tête, et au-
« dessus une plume de coq, revêtus de cottes de mailles, l'épée
« ceinte au côté par-dessus leurs habits; l'un portant une lance,
« l'autre une croix, l'un un épieu, l'autre une harquebuse et
« l'autre une arbaleste, le tout rouillé par humilité catholique; les
« autres, presque tous, avoient des piques qu'ils branloient sou-
« vent, par faute de meilleur passe-temps, hormis un feuillant
« boiteux, qui, armé tout à crud, se faisoit faire place avec une
« épée à deux mains et une hache d'armes à sa ceinture, son bré-
« viaire pendu par derrière; et le faisoit bon voir sur un pied fai-
« sant le moulinet devant les dames. A la queue il y avoit trois
« minimes, tous d'une parure, sçavoir est, ayant sur leurs habits
« chacun un plastron à corroyes et le derrière découvert, la
« salade en tête, l'épée et le pistolet à la ceinture, et chacun une
« harquebuse à croc sans fourchette; derrière étoit le prieur des
« jacobins en fort bon point, traînant une hallebarde gauchère,
« et armé à la légère en mortepaye; je n'y vis ni chartreux, ni

« célestins qui s'étoient excusés sur le commerce. Mais tout cela « marchoit en moult belle ordonnance catholique, apostolique et « romaine, et sembloient les anciens cranequiniers de France. Ils « voulurent, en passant, faire une salve ou escoupeterie; mais « le légat leur défendit, de peur qu'il ne lui mésadvînt, ou à « quelqu'un des siens, comme au cardinal Cajetan. Après ces « beaux pères marchoient les quatre mendiants, qui avoient mul- « tiplié en plusieurs ordres, tant ecclésiastiques que séculiers; « puis les Seize quatre à quatre, réduits au nombre des apôtres, « et habillés de même comme on les joue à la Fête-Dieu. Après « eux marchoient les prévôts des marchands et échevins, bigarrés « de diverses couleurs; puis la cour de parlement, telle quelle; « les gardes italiennes, espagnoles et wallonnes de M. le lieute- « nant; puis les cent gentilshommes de frais gradués par la Sainte- « Union, et après eux quelques vétérinaires de la confrérie de « saint Éloy. Suivoient après M. de Lyon, tout doucement; le « cardinal de Pellevé, tout bassement; et après eux M. le légat, « vrai miroir de parfaite beauté; et devant lui marchoit le doyen « de Sorbonne, avec la croix, où pendoient les bulles du pouvoir. « *Item* venoit madame de Nemours, représentant la reine-mère, « ou grande-mère (*in dubio*) du roi futur; et lui portoit la queue « mademoiselle de La Rue, fille de noble et discrète personne « M. de La Rue, ci-devant tailleur d'habits sur le pont Saint- « Michel, et maintenant un des cent gentilshommes et conseillers « d'état de l'Union; et la suivoient madame la douairière de Mont- « pensier, avec son écharpe verte, fort sale d'usage, et madame « la lieutenante de l'état et couronne de France, suivie de mes- « dames de Blin et de Bussy Le Clerc. Alors s'avançoit et faisoit « voir M. le lieutenant, et devant lui deux massiers fourrés d'her- « mines, et à ses flancs deux Wallons portant hoquetons noirs, « tout parsemés de croix de Lorraine rouges. »

Ces burlesques misères aidèrent quelque temps le peuple à supporter la faim, qui bientôt se fit sentir dans toute son horreur. Après s'être nourri de tous les animaux, chats, chiens et autres, et des peaux de ces animaux, après avoir dévoré des enfants, on en vint à moudre des os de morts dont on fit de la poussière et non de la farine : ce pain conservoit sa vertu; quiconque en mangeoit mouroit. Madame de Montpensier refusa d'échanger, avec des joyaux de la valeur de plus de deux mille écus, un petit chien qu'elle se réservoit comme sa dernière ressource. Trente mille personnes succombèrent; les rues étoient jonchées de cadavres;

les demi-vivants se traînoient parmi. Des prostitutions impuissantes, payées de quelques aliments vils à des mains décharnées, avoient lieu dans ces cimetières sans fosses. La vie de l'homme rampoit à peine ainsi, avec des couleuvres, sur les corps gisants.

« M. de Nemours, sortant de sa maison pour aller visiter quel-
« ques postes vers les murailles de la ville, rencontra un homme
« qui, d'un air effaré, lui dit : Où allez-vous, monsieur le gouver-
« neur? n'allez plus outre dans cette rue; j'en viens, et j'ai trouvé
« une femme demi-morte, ayant à son cou un serpent entortillé,
« et autour d'elle plusieurs bêtes envenimées. » (L'ESTOILE.)

Pendant ce temps, Henri IV laissoit ses soldats monter au bout de leurs piques des vivres aux Parisiens; il faisoit relâcher des villageois qui avoient amené des charrettes de pain à une poterne; il leur distribuoit quelque argent, et leur disoit : « Allez en paix; « le Béarnois est pauvre; s'il avoit davantage, il vous le donne-« roit. » Et le Béarnois négocioit, attendoit le duc de Parme, oublioit ses soucis avec l'abbesse de Montmartre, commençoit une passion nouvelle avec Gabrielle d'Estrées, se déguisoit en paysan pour l'aller voir à Cœuvres au milieu de tous les périls.

Le duc de Parme oblige Henri IV d'abandonner le blocus de Paris. Sixte-Quint meurt fatigué de la Ligue. Grégoire XIV, qui le remplace, publie des lettres monitoriales contre Henri. Le chevalier d'Aumale est tué dans Saint-Denis, qu'il avoit voulu surprendre. La Noue est tué pareillement devant le château de Lamballe en combattant pour le roi : « Grand homme de guerre, « disoit Henri, et plus grand homme de bien. » Le duc de Mercœur faisoit la guerre en Bretagne pour son propre compte, et d'accord avec Philippe II. Le jeune duc de Guise, fils du Balafré, s'échappe de sa prison : les Seize lui veulent faire épouser l'infante d'Espagne, et lui livrer la couronne. Brisson, Larcher et Tardif sont pendus par les ligueurs. Le duc de Mayenne revient à Paris, et fait pendre à son tour quatre des Seize. Là finit l'autorité de ce comité de sûreté de la Ligue : il n'avoit été ni sans audace ni sans génie; mais la multitude des puissances supérieures à la sienne l'empêcha d'agir. Les membres de ce comité, au lieu d'accomplir leurs projets ouvertement, tel qu'un pouvoir reconnu, furent obligés d'agir en secret comme des conspirateurs, ce qui les rapetissa. Ils ne tendoient point à la liberté; ils visoient au changement de dynastie; ils ne firent plus rien après les supplices de leurs compagnons : la potence les déshonora.

Le duc de Parme rentre en France pour faire lever le siége de

Rouen, et il réussit. Le vieux maréchal de Biron est tué à la bataille d'Épernay. Le duc de Parme meurt dans les Pays-Bas : grand capitaine qui fixa l'art moderne de la guerre. Le duc d'Espernon, sentant que les affaires du Béarnois s'amélioroient, revient à la cour ou plutôt au camp, car alors le Louvre de Henri IV étoit une tente (1590, 1591, 1592).

États de la Ligue convoqués à Paris, ruinés par le ridicule et par les prétentions de divers candidats à la couronne. Les Espagnols demandoient l'abolition de la loi salique afin de faire tomber le sceptre à leur infante. Le parlement rend un arrêt en faveur de la loi salique, et remporte la victoire sur les états. Le duc de Mayenne, mécontent des Espagnols, ouvre des conférences à Surêne avec les catholiques. Henri abjure dans l'église de Saint-Denis, le 25 juillet 1593, et se fait ensuite sacrer à Chartres; on y rapiéceta son pourpoint pour une somme de quelques deniers, dont le reçu existe encore : ces lambeaux-là n'alloient pas mal au manteau royal tout neuf du Béarnois.

Henri IV se trouva, dès sa naissance, et par les hasards de sa vie, à la tête de la réformation et des idées nouvelles; mais la réformation étoit en minorité contre l'ancien culte et les vieilles idées. Les François catholiques rejetoient un roi protestant, malgré son titre héréditaire; ils en avoient le droit, comme les Anglois protestants eurent le droit de repousser un roi catholique. La Ligue, coupable envers le dernier des Valois, étoit innocente envers le premier des Bourbons, à moins de soutenir que les nations ne sont aptes à maintenir le culte qu'elles ont choisi et les institutions qui leur conviennent. Le péril étoit imminent : les états illégalement convoqués sans doute, mais redoutables, car tout corps politique dans un moment de crise a une force prodigieuse; l'Espagne appuyée de la cour de Rome et des préjugés populaires, étoient prêts, en s'alliant au prince lorrain, à disposer du trône. L'héritier légitime ne se pouvoit défendre qu'avec des soldats étrangers, triste ressource pour un roi national; les protestants qui l'appuyoient étoient en petit nombre et plutôt inclinés à l'aristocratie qu'à la monarchie; les catholiques attachés à sa personne ne le suivoient que parcequ'il avoit promis de se faire instruire dans leur religion. Il ne restoit donc évidemment à Henri IV qu'un seul parti à prendre, celui d'abjurer : ce fut une affaire entre lui et sa conscience; s'il vit la vérité du côté où il voyoit la couronne, il eut raison de changer d'autel. Il est fâcheux seulement qu'il écrive à Gabrielle à propos de son abjuration : « C'est dimanche que je ferai le saut périlleux. »

Une fois réuni au clergé et aux grandes masses populaires, il n'eut plus qu'à marchander un à un les capitaines qui commandoient dans les villes. Les gentilshommes s'étoient emparés des forteresses et des cités, ainsi qu'au commencement de la race capétienne; on auroit vu renaître les seigneuries, si les mœurs avoient été les mêmes, et si le temps n'eût marché. Henri IV reprit plusieurs châteaux, comme Louis le Gros, et acheta les autres. L'esprit aristocratique expiroit. Paris ouvrit ses portes à Bourbon le 22 mars 1594. Le pouvoir absolu, qui commençoit, supprima tous les écrits du temps, et en défendit, sous peine de la vie, l'impression et la vente. François I[er] avoit senti le premier instinct contre la liberté de la presse; Henri IV en conçut la première raison.

En 1594, Jean Châtel blesse Henri IV d'un coup de couteau à la lèvre, et les jésuites sont bannis de France. En 1595, rencontre de Fontaine-Françoise, une des plus furieuses qui fut jamais. Henri combattit tête nue avec toute la verve d'un jeune soldat. Il écrivit à sa sœur : « Peu s'en faut que vous n'ayez été mon héri- « tière. »

Le roi est absous par le pape. Le duc de Mayenne se soumet (1596). Lorsque Henri entra dans Paris, la seule vengeance qu'il exerça contre madame de Montpensier fut de jouer aux cartes avec elle; la seule vengeance qu'il tira de son frère le duc de Mayenne, replet et lourd, fut de le faire marcher vite dans un jardin.

Édit de Nantes. Traité de Vervins (1598). Mariage de Henri avec Marie de Médicis, la première année du dix-septième siècle. Comment n'étoit-on pas las des Médicis?

Conspiration du maréchal de Biron. Mort d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Le premier Stuart, Jacques I[er], arrive à la couronne de la Grande-Bretagne à l'époque où le premier Bourbon venoit de s'asseoir sur le trône de France. Établissement des manufactures de soie, de tapisserie, de faïence, de verrerie. Colonisation du Canada. On ne croyoit faire que du commerce, et l'on faisoit de la politique; la propriété industrielle vit de liberté, et, en accroissant l'aisance, elle accroît les lumières. Henri IV, qui tentoit partout des passions, qui ne fut écouté ni de madame de Guercheville, ni de Catherine de Rohan, ni de la duchesse de Mantoue, ni de Marguerite de Montmorency, vit le prince de Condé, mari de la dernière, se retirer avec elle à Bruxelles. Ce prince de Condé étoit-il fils de Henri IV, par Charlotte de la Trémoille, accusée d'avoir empoisonné son mari pour cacher une grossesse? On pré-

tend que Marguerite de Montmorency, pressée par Henri IV, lui avoit dit : « Méchant, vous voulez séduire[1] la femme de votre fils, « car vous savez bien que vous m'avez dit qu'il l'étoit. » (*Mémoires pour servir à l'Histoire de France.*)

Henri IV, ou dans le dessein de poursuivre l'objet de sa nouvelle passion, ou pour réaliser un projet de république chrétienne, alloit porter la guerre dans les Pays-Bas, sous le prétexte de la succession de Clèves et de Juliers, lorsqu'il fut arrêté par un de ces envoyés secrets de la mort qui mettent la main sur les rois (14 mai 1610). Ces hommes surgissent soudainement et s'abîment aussitôt dans les supplices : rien ne les précède, rien ne les suit; isolés de tout, ils ne sont suspendus dans ce monde que par leur poignard; ils ont l'existence même et la propriété d'un glaive; on ne les entrevoit un moment qu'à la lueur du coup qu'ils frappent. Ravaillac étoit bien près de Jacques Clément : c'est un fait unique dans l'histoire, que le dernier roi d'une race et le premier roi d'une autre aient été assassinés de la même façon, chacun d'eux par un seul homme, au milieu de leurs gardes et de leur cour, dans l'espace de moins de vingt et un ans. Le même fanatisme anima les deux assassins; mais l'un immola un prince catholique, l'autre un prince qu'il croyoit protestant. Clément fut l'instrument d'une ambition personnelle; Ravaillac, comme Louvel, l'aveugle mandataire d'une opinion.

J'ai fait observer plusieurs fois que la seconde aristocratie vint finir à Arques, à Ivry, à Fontaine-Françoise, comme la première à Crécy, à Poitiers et à Azincourt. Elle disparut de fait et de droit, car Henri IV publia un édit en vertu duquel la profession militaire n'anoblissoit plus. Tout homme d'armes, sous Louis XII, étoit gentilhomme, ainsi que tout bourgeois qui avoit acquis un fief noble et le desservoit militairement. Le 258e article de l'ordonnance de Blois, de 1579, avoit détruit la noblesse résultant du fief. Louis XV, en 1750, rétablit la noblesse acquise au prix du sang; mais le coup étoit porté. Henri IV, ce soldat, avoit voulu que les armes restassent en roture : l'armée, devenue plébéienne, laissa à la gloire le soin de l'anoblir.

On s'est fait une fausse idée de la manière dont les Bourbons parvinrent au trône. D'un côté, on n'a vu que les massacres de la Saint-Barthélemy, que les fureurs de la Ligue, que les intrigues de Catherine de Médicis, que les débauches de Henri III, que l'ambition des princes de Lorraine; de l'autre côté, on n'a aperçu

[1] Ce n'est pas la franchise du texte.

que la bravoure, l'esprit et la loyauté de Henri IV; on a cru que tous les partis avoient été fidèles à leurs doctrines, qu'ils avoient constamment suivi leurs drapeaux respectifs, que les services avoient été récompensés, les injures punies, qu'enfin chacun avoit été rétribué selon ses œuvres : telle n'est point la vérité historique. Tout se passa comme de nos jours; on céda à des nécessités, à des intérêts créés par le temps; le vainqueur d'Ivry ne monta point sur le trône, botté et éperonné, en sortant de la bataille : il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent souvent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune.

Brissac, La Châtre et Bois-Dauphin, maréchaux de la Ligue, furent confirmés dans leur dignité; ils avoient tous vendu quelque chose. Laverdin, Villars, Balagni, Villeroi, jouirent de la faveur de Henri IV. Par l'article 10 de l'édit de Folembrai, les dettes même du duc de Mayenne sont payées et déclarées dettes de la couronne. Le Béarnois étoit ingrat et gascon, oubliant beaucoup et tenant peu. « Montez, dit la duchesse de Rohan dans son ingénieuse « satire apologétique, montez les degrés, entrez jusque dans son « antichambre : vous oyrez les gentilshommes qui diront : J'ai mis « ma vie tant de fois pour son service, je l'ai tant de temps suivi, « j'ai été blessé, j'ai été prisonnier; j'y ai perdu mon fils, mon « frère ou mon parent : au partir de là il ne me connoît plus; il « me rabroue si je lui demande la moindre récompense. . . . . . « Ses effets parlent et disent en bon langage : Mes amis, offensez-« moi, je vous aimerai; servez-moi, je vous haïrai. »

Henri laissa mourir de faim le fidèle bourgeois qui avoit favorisé sa fuite, lorsque lui Henri étoit à Paris prisonnier de Charles IX. A la mort de Henri III, Henri IV avoit dit à Armand de Gontaud, baron de Biron : *C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne; venez-moi servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi.* Henri auroit dû garder la mémoire de ces paroles; il auroit dû se souvenir que Charles de Gontaud, fils d'Armand, avoit été son compagnon d'armes; que la tête de celui qui avoit mis *la main droite à sa couronne* avoit été emportée d'un boulet de canon : ce n'étoit pas au Béarnois à joindre la tête du fils à la tête du père. Le grand-maître des échafauds, Richelieu, désapprouvoit celui de Biron comme inutile.

Mais la bravoure de Henri IV, son esprit, ses mots heureux, et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu; ses malheurs, ses aventures,

ses amours, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée; disparoître à propos de la vie, est une condition de la gloire. Henri IV étoit encore un fort bon administrateur : il montra son habileté à faire vivre en paix des hommes qui se détestoient, particulièrement ses ministres, hommes de capacité, mais antipathiques les uns aux autres, et sortis de partis divers. Les Bourbons n'ont compté que cinq rois dans leur courte monarchie absolue; sur ces cinq rois, ils ont eu deux grands princes et un martyr. Ce sang n'étoit pas stérile.

Au surplus, tout le siècle de Louis XIV se tut sur l'aïeul des Bourbons. Le grand roi ne permettoit d'autre bruit que le sien. A peine retrouve-t-on le nom de Henri IV dans un pamphlet de la Fronde qui établit un dialogue entre *le Roi de Bronze et la Samaritaine;* l'ouvrage de Péréfixe étoit oublié. Un poëte qui a tant fait de renommées avec la sienne, Voltaire, a ressuscité le vainqueur d'Ivry : le génie a le beau privilége de distribuer la gloire.

Depuis le commencement de la troisième race jusqu'aux Valois, il n'y avoit point eu en France de guerre civile proprement dite. Les guerres féodales étoient des guerres de souverain à souverain, car les seigneurs étoient de véritables princes indépendants. Si la moitié de la France prit les armes contre l'autre sous Charles V, Charles VI et Charles VII, c'est que la France étoit partagée entre deux souverains, le roi de France et le roi d'Angleterre. Une guerre civile s'alluma sous Louis XI et sous Charles VIII, mais ne dura qu'un moment. Malheureusement ce fut la religion qui donna naissance aux longues guerres civiles de la Ligue. Toutefois ces espèces de guerres qui causent de grands maux à l'espèce sont favorables à l'individu; elles mettent en valeur les qualités personnelles; jamais il n'apparoît à la fois autant d'hommes remarquables que pendant les discordes intestines des peuples. Presque toujours les temps qui suivent ces discordes sont des temps d'éclat, de prospérité, de progrès, comme de riches moissons s'élèvent sur des champs engraissés.

Quelques faits principaux constituent la révolution de l'époque que nous venons de parcourir.

La seconde aristocratie perd le reste de sa puissance; les gentilshommes ne vont plus être que les officiers de l'armée démocratique prête à se former sous Louis XIII et Louis XIV.

La monarchie des états finit avec les Valois; elle ne se montre un moment sous Louis XIII que pour rendre le dernier soupir.

La monarchie parlementaire atteint le plus haut degré de son

pouvoir, et vient expirer, par abus de sa force, dans les démêlés de la Fronde.

La monarchie absolue monte donc en effet sur le trône avec le premier Bourbon; il ne restoit plus à cette monarchie qu'à renverser quelques obstacles que balaya Richelieu.

Les états, pendant les guerres civiles, ne répondirent point à ce qu'on devoit attendre d'un aussi grand corps, soit qu'il repoussât, soit qu'il adoptât les nouvelles opinions; ce qui prouve qu'ils n'étoient point entrés dans les mœurs ou dans les libertés du pays. Ces états firent des actes remarquables de législation civile et administrative, mais ils ne montrèrent aucun génie politique; ils furent maîtrisés par les caractères individuels. Quand l'ordre reparut sous Henri IV, l'esprit humain, après avoir remué tant d'idées, après avoir passé à travers tant de crimes, s'étoit agrandi, mais le gouvernement s'étoit resserré. Le parlement, rival victorieux de la représentation nationale, rendoit des arrêts politiques, disposoit de la régence, refusoit ou ordonnoit l'impôt; il y avoit deux pouvoirs législatifs. Les savants, les gens de lettres, les écrivains attachés de préférence à la robe, faisoient opposition à l'autorité des trois ordres. Les états de la Ligue achevèrent de déconsidérer des assemblées qui, luttant sans cesse contre les abus de la féodalité, de la couronne, du parlement et du peuple, n'avoient jamais pu contenir le despotisme royal, refréner les injustices aristocratiques, arrêter les empiétements de la magistrature, enchaîner les violences populaires.

L'édit de Nantes constitua l'état civil et religieux des protestants; ils obtinrent un culte public, des consistoires, des écoles, des revenus, et jusqu'à des forces militaires pour protéger leurs établissements. Les quatre-vingt-douze articles généraux de l'édit, et les cinquante-six articles particuliers, reproduisoient à peu près les dispositions de l'édit de Poitiers, et des conventions de Flex et de Bergerac. Un codicille secret permettoit aux calvinistes de garder quelques places de sûreté pendant huit ans.

Ces concessions n'étoient malheureusement qu'*octroyées;* Henri IV les respecta, mais Richelieu et Louis XIV pensèrent que ce qui étoit accordé se pouvoit reprendre. Les protestants soutinrent trois guerres contre Louis XIII. Le duc de Rohan, leur chef, appela les Anglois à leur secours; ils furent battus; La Rochelle tomba, et Louis XIV, après une longue série de séductions et de persécutions, révoqua l'édit de Nantes en 1668.

A compter depuis la conjuration d'Amboise, 1560, jusqu'à la

publication de l'édit de Nantes, en 1599, s'écoulèrent trente-neuf années de massacres, de guerres civiles et étrangères, entremêlées de quelques moments de paix; c'est à peu près la période qu'a parcourue notre dernière révolution. Ce temps de la Saint-Barthélemy et de la Ligue est le temps de la terreur religieuse, d'où sortit la monarchie absolue, comme le despotisme militaire sortit de la terreur politique de 1793. Il ne coula guère moins de sang françois dans les guerres et les massacres du seizième siècle que dans les massacres et les guerres de la révolution. « Durant ces guerres (de « la Ligue) sont morts prématurément, et avant le temps, plus de « deux millions de personnes, tant de mort violente que de néces- « sité et pauvreté, par famine et autrement. » (*La vie et déportements de Henri le Béarnois.*)

Un capital immense fut dissipé; les dettes de l'État se trouvèrent monter, sous Henri IV, à trois cent trente millions de la monnoie de ce temps, sans parler de toutes les autres sommes absorbées et non constituées en dettes publiques, comme on le va voir par les autorités suivantes : « Le pauvre peuple avoit été tellement pillé, « vexé, saccagé, rançonné et subsidié sans aucune relâche, ni « moyen de respirer, qu'il ne lui restoit plus aucune facilité de « vivre, étant comme désespéré et résolu de quitter le pays de sa « naissance pour aller vivre en terre étrangère; car, depuis ledit « temps, la ville de Paris et pays circonvoisins avoient fourni « trente-six millions de livres, outre autre somme de soixante « millions de livres ou environ, qui avoient été fournis par le « clergé de France, sans les dons, emprunts et subsides levés ex- « traordinairement, tant sur ladite ville que sur les autres pays « et provinces du royaume; somme suffisante non-seulement pour « conserver l'état de la France, mais aussi, avec la terreur de « l'ancien nom des François, en rendre le nom formidable à tous « les autres princes, potentats et nations. » (*Vie et mort de Henri de Valois.*)

Dans les pays qu'ils occupoient, les huguenots détruisirent les monuments catholiques et s'emparèrent des biens du clergé. Beaucoup de prêtres se marièrent, et restèrent néanmoins catholiques; leurs mariages furent sanctionnés par la cour de Rome, et leurs enfants légitimés. La cour, de son côté, ne se fit faute des biens ecclésiastiques.

« Son règne (de Charles IX) a aussi esté taché d'avoir esté soubs « lui les ecclésiastiques fort vexez, tant de lui que des huguenots : « les huguenots les avoient persécutez de meurtres, massacres,

« et expolié leurs églises de leurs sainctes reliques; et lui avoit « exigé de grandes décimes, et aliéné et vendu le fonds et tem- « porel de l'Église, de laquelle vendition il tira grand argent. » (BRANTÔME.)

Les députés du clergé de France, assemblés à Melun, représentèrent à Henri III, « qu'en plusieurs archevêchés et évêchés il « n'y avoit aucun pasteur; et quant aux autres abbayes et aux « autres grands bénéfices étant aussi sans pasteurs, le nombre en « étoit quasi infini, mêmement que de cent trente-cinq diocèses « qu'il y a en Languedoc et en Guienne, par non-résidence d'é- « vêques et par maladie des autres, et principalement par faute « d'évêques pourvus en titre, on avoit été quelques années sans « y faire le Saint-Chrême, tellement qu'il étoit tous les jours be- « soin de l'aller mendier delà les monts en Espagne. Au surplus, « nul roi par avant lui (Henri III) n'avoit été cause de tant d'œco- « nomats, constitutions de pensions pour les femmes (voire la plus « grande partie *courtisanes*), et autres personnes laïques, sur les « biens de l'Église, et, qui pis est, il souffroit trafiquer des béné- « fices, vendre, engager et hypothéquer le domaine de Dieu. Fai- « sant autoriser et justifier ces choses par jugement et lois publi- « ques en son grand conseil, où de l'argent provenu de la vente « d'un évêché ont été acquittées les dettes du vendeur, et en son « conseil même une abbaye y auroit été adjugée à une dame, « comme lui ayant été baillée en don, avec déclaration qu'après « son décès ses héritiers en jouiroient par égale portion. » (*Vie et mort de Henri de Valois.*)

Ces choses que les catholiques reprochoient amèrement à Henri III, ils les approuvoient dans Charles IX.

La vente, saisie et jouissance des biens de l'Église par les laïques, étoient accompagnées de la saisie, jouissance et vente des biens des particuliers, comme dans la révolution. Plusieurs édits et déclarations ordonnent la confiscation des biens des huguenots. Le parlement, en 1589, rendit un arrêt *pour faire procéder à la vente des biens de ceux de la nouvelle opinion...... afin qu'on ne soit pas privé du fruit et secours espéré des saisies et ventes des biens et héritages de ceux de la nouvelle opinion.*

Un règlement du duc de Mayenne, de la même année, exige le serment à l'union catholique par le clergé, la noblesse, le tiers-état, les habitants des villes et des campagnes, etc. Ce serment doit être prêté dans la quinzaine du jour de la publication du règlement. L'article IX porte : « Après ladite quinzaine passée, sera

« *procédé à la saisie des biens meubles et immeubles de tous ceux qui*
« *se trouveront refusant ou délaiant faire ledit serment*, soit ecclésias-
« tique, noble, ou du tiers-état ; et si, dans un mois après ladite
« saisie, ils ne le voudroient faire, ou n'auroient proposé excuse
« valable de leur absence et légitime empêchement, seront tenus
« et réputés pour ennemis de Dieu et de l'État, et *passé outre à la*
« *vente desdits meubles, etc.* »

On voit que les massacres, les injustices, les spoliations, ne sont pas, comme on l'a cru, particuliers à nos temps révolutionnaires. Les terroristes de la Saint-Barthélemy et de la Ligue étoient des aristocrates nobles, des rois, des princes, des gentilshommes, Charles IX, Henri III, le duc de Guise, Tavannes, Clermont, Coconas, La Mole, Bussy d'Amboise, Saint-Mesgrin et tant d'autres : non-seulement ils lâchèrent les bourgeois de Paris sur les huguenots, mais ils trempèrent eux-mêmes leurs mains dans le sang. Les septembriseurs et les terroristes de 1792 et de 1793 étoient des démocrates plébéiens : au delà des meurtres individuels qu'ils commirent, ils inventèrent le meurtre légal, effroyable crime qui fit désespérer de Dieu ; car si la justice de la terre peut jamais être armée du fer de l'assassin, où est la justice du ciel ? Que reste-t-il aux hommes ?

La terreur de la Saint-Barthélemy et de la Ligue fut approuvée par la grande majorité de la nation. On regarda aussi cette terreur comme *nécessaire*. On ne trouve pas contre Charles IX, qui nous fait tant d'horreur aujourd'hui, un seul écrit de ses contemporains catholiques ; il est loué, au contraire, de presque tous les hommes de mérite de cette époque, Du Tillet, Brantôme, Ronsard, tandis que Henri III est accablé d'outrages.

J'ai souvent cité les pamphlets de la Ligue, parcequ'on y suit mieux le mouvement des opinions. C'est la première fois que la presse a joué un rôle important dans les troubles politiques ; par son moyen, la pensée étoit devenue, ainsi que de nos jours, un élément social, un fait qui se mêloit aux autres faits, et leur donnoit une nouvelle vie. La plume étoit aussi active que l'épée. Comme chacun avoit la liberté entière dans son parti, et n'étoit proscrit que dans l'autre, il y avoit réellement liberté de la presse. Les imaginations audacieuses de Rabelais, le *Traité de la Servitude volontaire* de La Boëtie, les *Essais* de Montaigne, la *Sagesse* de Charron, la *République* de Bodin, les écrits polémiques, le *Traité* où Mariana va jusqu'à défendre le régicide, prouvent qu'on osa tout examiner. Comme la succession à la couronne étoit con-

testée, les catholiques, en se divisant à ce sujet, examinèrent hardiment les principes de la monarchie, et les protestants rêvèrent la république aristocratique. La liberté politique et la liberté religieuse eurent un moment pleine licence, en s'appuyant à la liberté de la presse, leur compagne, ou plutôt leur mère. Mais cet horizon, qui s'ouvrit un moment dans l'esprit humain, se referma tout à coup. La réaction qui suit l'action, quand l'action n'est pas consommée, précipita la France sous le joug.

En résumé, les guerres civiles religieuses du seizième siècle, qui ont duré trente-neuf ans, ont engendré les massacres de la Saint-Barthélemy, ont versé le sang de plus de deux millions de François, ont dévoré près de trois milliards de notre monnoie actuelle, ont produit la saisie et la vente des biens de l'Église et des particuliers, ont fait périr deux rois de mort violente, Henri III et Henri IV, et commencé le procès criminel du premier de ces rois. La vérité religieuse, quand elle est faussée, ne se livre pas à moins d'excès que la vérité politique lorsqu'elle a dépassé le but.

Maintenant je vais cesser de raconter les faits et les mœurs, qui n'ont plus rien de caractéristique et de pittoresque. Les mœurs du dix-septième siècle, non les opinions, étoient à peu près celles qui précédèrent immédiatement l'époque révolutionnaire. Les François qui parlèrent la langue de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, sont si près de nous, qu'il semble que nous les ayons vus vivants. Il n'y a pas longtemps que sont morts des vieillards qui avoient connu Fontenelle. Fontenelle étoit né en 1657, et d'Espernon étoit mort en 1642. La veuve du duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, ne trépassa que le 10 août 1715. Quelques réflexions générales sur les quatre règnes de la monarchie absolue termineront cette *analyse raisonnée* de notre histoire.

LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV ET LOUIS XVI.

De 1610 à 1793.

Le parlement conféra la régence et la tutelle de Louis XIII à Marie de Médicis. Sully (1611) se retire de la cour : il avoit payé deux cents millions de dettes sur trente-cinq millions de revenu, et il laissa trente millions dans la Bastille. On ne sait pas que ce rigide et fastueux protestant, ministre habile d'ailleurs, qui vivoit dans sa retraite comme un dernier grand baron de l'aristocratie, déridoit ses graves loisirs en écrivant sur l'ancienne cour des Mémoires aussi orduriers que ceux de Brantôme.

Le duc de Mayenne meurt : il n'entra jamais bien dans la Ligue et dans les complots de son frère; mais il avoit plus de bon sens que le Balafré, et cet esprit commun qui convient aux affaires.

Concini, marquis d'Ancre, et sa femme, gouvernent Marie de Médicis. Brouilleries de cour; retraite des princes; petites guerres civiles mêlées de protestantisme (1614). Derniers états généraux du 17 octobre 1614. Le premier vote des communes de France, lorsqu'elles furent appelées aux états par Philippe le Bel, pour s'opposer aux empiétements de Boniface VII, fut ainsi conçu : « Qu'il plaise au seigneur roi de garder la souveraine franchise « de son royaume, qui est telle que, dans le temporel, le roi ne « reconnoît souverain en terre, fors que Dieu. » Le dernier vote des communes aux états de 1614 fut celui-ci :

« Le roi est supplié d'ordonner que les seigneurs soient tenus « d'affranchir dans leurs fiefs tous les serfs. ».

Le premier vote du tiers-état sortant de la longue servitude de la monarchie féodale, est une réclamation pour la liberté du roi; son dernier vote, au moment où il rentre dans l'esclavage de la monarchie absolue, est une réclamation en faveur de la liberté du peuple : c'est bien naître et bien mourir. J'ai dit pourquoi la monarchie des états ne se put établir en France.

Richelieu, dont le génie (heureusement pour lui) n'étoit deviné de personne, est fait secrétaire d'état par la protection du maréchal d'Ancre.

Ce maréchal (1617) est arrêté par Vitry, et massacré par le peuple. Sa femme, qui eut la tête tranchée, dit le mot fameux que Voltaire a un peu arrangé. Les biens du maréchal d'Ancre sont donnés à Luynes, favori de Louis XIII. Luynes avoit fait son chemin auprès du roi en élevant des pies-grièches. Mésintelligence entre Louis XIII et sa mère.

(1621,) Guerre religieuse renouvelée par Rohan et Soubise. Les idées politiques s'étoient débrouillées dans la tête des protestants; ils vouloient faire de la France une république divisée en huit cercles.

Richelieu, devenu cardinal, entre au conseil (1624). Le maréchal de Luynes l'avoit protégé après le maréchal d'Ancre. Sa souplesse fit sa fortune, son orgueil sa gloire. Henriette de France, sœur de Louis XIII, épouse Charles Ier, roi d'Angleterre (1625).

L'an 1626 voit commencer les cabales contre le cardinal de Richelieu, encouragées par Gaston, frère du roi, qui perdoit ses amis, et fuyoit toujours. Richelieu abaisse à la fois les grands,

les huguenots et la maison d'Autriche. Tragique histoire du duc de Montmorency et de Cinq-Mars.

Toutes les libertés meurent à la fois, la liberté politique dans les états congédiés, la liberté religieuse par la prise de La Rochelle; car la force huguenote demeura anéantie, et l'édit de Nantes ne fut que la conséquence de la disparition du pouvoir matériel des protestants. La liberté littéraire périt à son tour : on avoit passé de l'école naïve, simple, originale d'Amyot, de Rabelais, de Marot, de Montaigne, à l'école artificielle et boursouflée de Ronsard. Malherbe rentra dans la première route : les sujets étrangers à nos mœurs et à nos croyances furent choisis de préférence. Alors s'éleva l'Académie françoise, haute cour du classique, qui fit comparoître devant elle, comme premier accusé, le génie de Corneille. Racine vint ensuite imposer aux lettres le despotisme de ses chefs-d'œuvre, comme Louis XIV le joug de sa grandeur à la politique. Sous l'oppression de l'admiration, Chapelain, Coras, Leclerc, Saint-Amand, maintenoient en vain, dans leurs ouvrages persécutés, l'indépendance de la langue et de la pensée : ils expiroient pour la liberté de mal dire sous les vers de Boileau, en appelant de la servitude de leur siècle à la postérité délivrée. Ils eurent raison de réclamer contre la règle étroite et la proscription des sujets nationaux; ils eurent tort d'être de méchants poëtes.

Le premier ministre mourut détesté et admiré, la même année que la veuve de Henri IV mourut à Cologne dans la dernière misère. Pendant le règne du cardinal de Richelieu, on voit se traîner quelques hommes du passé et s'avancer quelques hommes de l'avenir : Guise et d'Espernon, Turenne, le jeune Villars et le jeune Condé. D'Espernon est le seul favori qui soit jamais devenu un personnage par une imperturbable morgue de médiocrité. A force de vivre et d'insulter, ce bourgeois avoit fini par faire croire qu'il étoit un grand seigneur. Il ne paroît pas tout à fait innocent de l'assassinat de Henri IV. Les sujets, comme le chef suprême, inclinoient au despotisme; on arrivoit peu à peu à l'admiration du pouvoir.

Louis XIII, mort en 1643, fut placé entre Henri IV et Louis XIV, comme Louis le Jeune entre Philippe Auguste et saint Louis. Il fut aussi intrépide que son père, et n'eut rien de la grandeur de son fils. Il n'y a qu'une seule chose et qu'un seul homme dans le règne de Louis XIII, Richelieu. Il apparoît comme la monarchie absolue personnifiée, venant mettre à mort la vieille monarchie aristo-

cratique. Ce génie du despotisme s'évanouit, et laisse en sa place Louis XIV chargé de ses pleins-pouvoirs.

Le parlement de Paris donna la régence et la tutelle à Anne d'Autriche, comme il l'avoit donnée à Marie de Médicis en 1610 : il achevoit son usurpation législative.

La monarchie parlementaire, survivant à la monarchie des états, atteignit, sous la minorité de Louis XIV, le faîte de sa puissance : elle démena ses guerres ; on se battit en son honneur ; ses arrêts servoient de bourre à ses canons. Dans son règne d'un moment, elle eut pour magistrat Mathieu Molé ; pour prélat, le cardinal de Retz ; pour héroïne, la duchesse de Longueville ; pour héros populaire, le fils d'un bâtard de Henri IV ; et pour généraux, Condé et Turenne. Mais cette monarchie neutre, qui n'étoit ni la monarchie absolue ni la monarchie tempérée des états, cette monarchie qui paroissoit entre l'une et l'autre, qui ne vouloit ni la servitude ni la liberté, qui n'aspiroit qu'au renversement d'un ministre fin et habile, cette monarchie à la suite de quelques princes brouillons et factieux, passa vite. Louis XIV, devenu majeur, entra au parlement avec un fouet, sceptre et symbole de la monarchie absolue, et les François furent mis à l'attache pour cent cinquante ans.

Auprès de la comédie de Mazarin se jouoit la tragédie de Charles Ier, et Mazarin reconnut humblement le protecteur. La monarchie des états avoit commencé en France et en Angleterre presque au même moment dans les siècles barbares : elle aboutit presque au même moment dans le dix-septième siècle, en Angleterre, à la monarchie représentative ; en France, à la monarchie absolue. La réforme religieuse que tenta Henri VIII réussit, et la réforme religieuse qu'essayèrent les huguenots avorta : de cette différence de fortune dans la vérité religieuse naquit peut-être la différence de position dans la vérité politique. Les guerres parlementaires de la Grande-Bretagne furent les dernières convulsions de l'arbitraire anglois expirant ; les guerres de la Fronde, les derniers efforts de l'indépendance françoise mourante : l'Angleterre passa à la liberté avec un front sévère, la France, au despotisme en riant.

Le traité des Pyrénées met fin à la guerre entre la France et l'Espagne, et stipule le mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse (1659). Restauration de Charles II, en 1660. Mariage de Louis XIV dans la même année. Mort de Mazarin, en 1661 : homme habile, patient, insensible à l'injure, et qui regretta la vie. Arrestation de Fouquet. Commencement de l'élévation de Col-

bert. Louis XIV sort de l'ombre à la mort de Mazarin. Conquête de la Flandre : Louvois étoit ministre de la guerre ; Turenne, Condé, Créqui, Grammont, Luxembourg, étoient généraux et capitaines (1667).

Conquête de la Franche-Comté. Triple alliance entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande. Paix entre la France et l'Espagne. La France garde les conquêtes de la Flandre et rend la Franche-Comté. Conversion de Turenne, qui cède à l'*Exposition de la foi* de Bossuet ; grands noms (1668) !

Suppression des chambres mi-parties dans les parlements établis par l'édit de Nantes. Troubles au sujet de l'affaire de Jansénius. Prise de Candie par les Turcs. Le duc de Beaufort, roi des halles ou de la Fronde, est tué dans une sortie. Édit qui permet le commerce à la noblesse (1669).

Mort de madame Henriette, immortalisée par Bossuet. La France s'allie secrètement à l'Angleterre. Louis XIV se vouloit venger des Hollandois, qui avoient interrompu ses succès contre les Espagnols. Il étoit, en outre, choqué de la liberté des gazetiers républicains, acharnés contre son gouvernement et sa personne. Il entre en Hollande et en fait la conquête. Guillaume III devient stathouder, et commence à balancer la fortune du grand roi.

Les guerres continuèrent pendant tout le règne de Louis XIV ; et la dernière, celle de 1701, la plus juste dans son principe et la plus malheureuse dans ses résultats, laissa pourtant à la maison de France la succession de la maison d'Espagne : le royaume y gagna de n'avoir plus besoin de se défendre du côté des Pyrénées, et de pouvoir porter toutes ses forces sur les frontières de l'est et du nord.

Louis XIV a rendu fameux le premier règne de la monarchie absolue, par sa protection des lettres et des arts, par ses conquêtes, son administration, ses fêtes, ses galanteries ; car, dans l'histoire du despotisme, la magnificence et les foiblesses du prince deviennent des affaires d'état. Voltaire n'a rien laissé à dire à la gloire du siècle de Louis XIV. Un auteur moderne, sévère sur tout le reste, a rendu justice à l'administration de Louis le Grand : seulement il reproche à ce roi ce qu'il falloit reprocher à tous les rois ses prédécesseurs, et ce qui découloit de la législation romaine. Nous n'entendons plus aujourd'hui l'esclavage, nous ne concevons plus comment un homme pouvoit être la propriété d'un autre homme ; et néanmoins les sages, les philosophes, les hom mes les plus libres et les plus éclairés de l'antiquité, le concevoien

et le trouvoient juste. Nous ne comprenons plus comment un juge pouvoit accepter les biens de l'accusé qu'il avoit jugé et condamné; et pourtant, sous Louis XIV, les magistrats les plus intègres le comprenoient et le trouvoient naturel. Aujourd'hui même en Angleterre, où la confiscation existe, les biens confisqués pour crime de haute trahison seroient encore distribués entre les délateurs et les favoris de la cour. Nous nous demandons comment un prince pouvoit avoir une maîtresse en titre que venoient idolâtrer l'honneur, le génie et la vertu : on entroit dans cette idée au dix-septième siècle; Bossuet se chargeoit de réconcilier Louis XIV et madame de Montespan. Le grand roi, dans la démence de son orgueil, osa imposer en pensée à la France, comme monarques légitimes, ses bâtards adultérins légitimés. Sous certains rapports généraux nous valons mieux, hommes de notre siècle, ou plutôt notre temps vaut mieux que les hommes et le temps qui nous ont précédés, et cela tout naturellement par le progrès de la raison et de la civilisation; mais nous sommes injustes quand nous jugeons nos devanciers par des lumières qu'ils ne pouvoient avoir, et par des idées qui n'étoient pas encore nées.

Tout devint individuel sous Louis XIV. Le peuple disparut comme aux temps féodaux : on eût dit d'une nouvelle conquête, d'une nouvelle irruption des Barbares, et ce n'étoit que l'invasion d'un seul homme. Observons néanmoins une différence : le nom du peuple ne se rencontre nulle part dans la monarchie de Hugues Capet, parceque le peuple n'existoit pas; il n'y avoit que des serfs; la nation, militaire et religieuse, consistoit dans la noblesse et le clergé. Sous Louis XIV le peuple étoit créé; il se perdoit seulement dans l'arbitraire, ce qui fait qu'il se retrouva au moment où ses chaînes se rompirent.

Quand la lutte de l'aristocratie avec la couronne finit, la lutte de la démocratie avec cette même couronne commença. La royauté, qui avoit favorisé le peuple afin de se débarrasser des grands, s'aperçut qu'elle avoit élevé un autre rival moins tracassier, mais plus formidable. Le combat s'établit sur le terrain de l'égalité. Il y eut monarchie absolue sous Louis XIV, parceque la liberté aristocratique étoit morte, et que l'égalité démocratique vivoit à peine : dans l'absence de la liberté et de l'égalité, l'une moissonnée, l'autre encore en germe, il y eut despotisme, et il ne pouvoit y avoir que cela.

La monarchie absolue naquit le jour ou l'hérédité royale dans la famille capétienne s'établit; cette monarchie mit sept siècles à

croître au travers des transformations sociales : comme toute institution qui ne tombe pas fortuitement dans sa marche, elle monta, degré à degré, à son apogée. Le despotisme de Louis XIV fut un fait progressif naturel, venu à point, dans son temps, dans son lieu, un résultat inévitable des opinions et des mœurs à cette époque, un anneau de la chaîne qui servoit à joindre le principe répudié de la liberté au principe non encore adopté de l'égalité. Il falloit enfin que la royauté s'usât comme l'aristocratie; que l'on sentît les abus du gouvernement d'un seul comme on avoit senti l'oppression du gouvernement de plusieurs. Du moins ce fut une chance heureuse pour la France d'avoir produit, dans ce moment même, un roi capable de remplir avec éclat cette période obligée d'asservissement : l'héritier de Richelieu et l'élève de Mazarin fut en rapport de caractère avec l'autorité absolue qui lui échéoit; l'homme et le temps se corroborèrent. Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés, éclairé par mille flambeaux de la gloire, que tenoit à l'entour un cortége de grands hommes.

Les troubles de la minorité de Louis XIV, mêlés à des victoires sur l'étranger, achevèrent de former des généraux et de créer une armée régulière, élément indispensable du despotisme civilisé : ainsi les troubles, les victoires et les habiles capitaines de la république préparèrent tout pour la domination de Buonaparte. Aux deux époques on étoit las de révolution, et l'on avoit des moyens de conquêtes. Louis XIV comme Napoléon, chacun avec la différence de son temps et de son génie, substituèrent l'ordre à la liberté.

L'homme d'une époque ou d'un siècle eut pourtant un avantage sur l'homme fastique ou de tous les siècles.

La féodalité ou la monarchie militaire noble perdit ses principales batailles; mais les étrangers ne purent garder les provinces qu'ils avoient occupées dans notre patrie, et ils en furent successivement chassés : l'empire ou la monarchie militaire plébéienne fit des conquêtes immenses, mais elle fut forcée de les abandonner, et nos soldats, en se retirant, entraînèrent deux fois avec eux les étrangers à Paris : la monarchie royale absolue n'alla pas loin chercher ses combats, mais le fruit de ses victoires nous est resté; notre indépendance vit encore à l'abri dans le cercle de remparts qu'elle a tracé autour de nous. A quoi cela a-t-il tenu? à l'esprit positif du grand roi et à la longueur du règne de ce prince. Louis chercha à donner à notre territoire ses bornes naturelles;

on a trouvé dans les papiers de son administration des projets pour reculer la frontière de la France jusqu'au Rhin, et pour s'emparer de l'Égypte; on a même un mémoire de Leibnitz à ce sujet. Si Louis XIV eût complétement réussi, il ne nous resteroit plus aujourd'hui aucune cause de guerre étrangère.

Mais si les conquêtes de la monarchie militaire plébéienne n'ont point été annexées à notre sol comme les conquêtes de la monarchie royale absolue, elles ont eu un effet moral que n'ont pas eu les profits tout matériels des envahissements de Louis XIV. Nos armées, comme celles d'Alexandre, ont semé les lumières chez les peuples où notre drapeau s'est promené : l'Europe est devenue françoise sous les pas de Napoléon, comme l'Asie devint grecque dans la course d'Alexandre.

Louis XIV eut quelque chose de Dioclétien, sans en avoir les mœurs et la philosophie; il établit comme lui le faste de l'Orient à sa cour, éleva comme lui des monuments, et fut comme lui grand administrateur. L'attention qu'il donnoit à l'agriculture s'étendoit sur les autres parties de l'État : il chercha jusque dans les pays étrangers les hommes qui pouvoient faire fleurir le commerce et les manufactures. Magnifiquement occupé de ses plaisirs, il travailloit néanmoins avec ses ministres; laborieux, il entroit jusque dans les moindres détails. Le plus petit bourgeois lui pouvoit soumettre des plans et obtenir audience de lui : de la même main dont il protégeoit les arts et faisoit céder l'Europe à nos armes, il corrigeoit les lois, et introduisoit l'unité dans les coutumes.

La monarchie absolue n'étoit pas un état de privilége pour les individus : on se figure que la classe mitoyenne étoit éloignée de tout, que les emplois n'appartenoient qu'aux nobles; rien de plus faux que cette idée. Toutes les carrières étoient ouvertes aux François : l'église, la magistrature et le commerce étoient presque exclusivement le partage des plébéiens. La plus haute dignité civile, celle du chancelier, étoit roturière. Les bourgeois parvenoient aux premières places militaires et administratives. Louis XIV surtout ne fit aucune distinction dans ses choix : Fabert, Gassion, Vauban même et Catinat, furent maréchaux de France; Colbert et Louvois étoient ce que plus tard on appela impertinemment *des hommes de peu*. En général, dans toute l'ancienne monarchie, les familles nobles ne fournissoient pas les ministres. « Le chancelier Voisin, dit Saint-Simon, avoit essentiel-
« lement la plus parfaite qualité, sans laquelle nul ne pouvoit

« entrer et n'est jamais entré dans le conseil de *Louis XIV*, en « tout son règne, *qui est la pleine et parfaite roture*, si l'on en ex- « cepte le seul duc de Beauvilliers. » Les ambassadeurs du grand roi n'étoient pas tous choisis parmi les grands seigneurs. La plupart des évêques (et quels évêques, Bossuet et Massillon!) sortoient des rangs médiocres ou tout à fait populaires.

Mais cette jalousie de la bourgeoisie contre la noblesse, qui a éclaté avec tant de violence au moment de la révolution, ne venoit pas de l'inégalité des emplois; elle venoit de l'inégalité de la considération. Il n'y avoit si mince hobereau qui n'eût le privilége d'insulte ou de mépris envers le bourgeois, jusqu'à ce point de lui refuser de croiser l'épée : ce nom de gentilhomme dominoit tout. Il étoit impossible qu'à mesure que les lumières descendoient dans les classes mitoyennes, on ne se révoltât pas contre des prétentions d'une supériorité devenue sans droits. Ce ne sont point les nobles que l'on a persécutés dans la révolution; ce ne sont point leurs immunités d'eux-mêmes abandonnées que l'on a voulu détruire en eux : c'est une opinion que l'on a immolée dans leur personne; opinion contre laquelle la France entière se soulèveroit encore, si l'on essayoit de la faire renaître.

Louis XIV révéla à la France le secret de sa force; il prouva qu'elle se pouvoit rire des ligues de l'Europe jalouse. Ce prince eut une fois huit cent mille hommes sous les armes, onze mille soldats de marine, cent soixante mille matelots, mille élèves de marine, cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de soixante canons et trente galères armées. Les étrangers, qui cherchoient à rabaisser notre gloire, devoient ce qu'ils étoient à notre génie. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, partout on reconnoît qu'on a suivi les édits de Louis XIV pour la justice, ses règlements pour la marine et le commerce, ses ordonnances pour l'armée, ses institutions pour la police des chemins et des villes, tout, jusqu'à nos mœurs et à nos habits, fut servilement copié. Tel pays qui se vantoit de ses établissements publics en avoit emprunté l'idée à notre nation; on ne pouvoit faire un pas chez les étrangers sans retrouver la France mutilée.

A ce beau côté de Louis XIV, il y a un vilain revers. Ce prince, qui fit notre patrie pour l'administration, la force extérieure, les lettres et les arts, à peu près ce qu'elle est demeurée, écrasa le reste des libertés publiques, viola les priviléges des provinces et des cités, posa sa volonté pour règle, enrichit ses courtisans de confiscations odieuses. Il ne lui vint pas même en pensée que la li-

berté, la propriété, la vie d'un de ses sujets, ne fussent pas à lui.

Dans les idées du temps, ou plutôt dans les idées formées par Louis XIV, cela ne choquoit point. Les esprits les plus frondeurs, comme Saint-Simon, qui n'aimoit pas son maître et qui met à nu ses foiblesses, ne songeoient guère plus au peuple que le souverain.

Mais ce que l'on ne sentoit point alors, les générations suivantes le sentirent; l'impression du despotisme resta, et quand Louis XIV eut cessé de vivre, on en voulut à ce roi d'avoir usurpé à son profit la dignité de la nation.

Ce prince fit encore un mal irréparable à sa famille : l'éducation orientale qu'il établit pour ses enfants, cette séparation complète de l'enfant du trône des enfants de la patrie, rendirent étranger à l'esprit du siècle, aux peuples sur lesquels il devoit régner, l'héritier de la couronne. Henri IV couroit pieds nus et tête nue avec les petits paysans sur les montagnes du Béarn. Le gouverneur qui montroit au jeune Louis XV la foule assemblée sous les fenêtres de son palais, lui disoit : « Sire, tout ce peuple est à vous. » Cela explique les temps, les hommes et les destinées.

Cependant, comme la pensée sociale ne rétrograde point, bien que les faits rebroussent souvent vers le passé, un contre-poids s'étoit formé par les lumières de l'intelligence, aux principes de l'absolu de Louis XIV. Au moment où l'ancien droit politique intérieur de la France s'anéantit, le droit public extérieur des nations se fonda : les publicistes parurent, Grotius à leur tête. Le cardinal de Richelieu, en abaissant la maison d'Autriche, donna naissance au système de la balance européenne, système maintenu par Mazarin. Les relations diplomatiques se régularisèrent, et des traités confirmèrent l'existence des gouvernements populaires qui s'étoient affranchis les armes à la main. Locke et Descartes avoient appris à raisonner; Corneille avoit exhumé les vertus républicaines.

Pascal osa écrire : « Ce chien *est à moi*, disoient ces pauvres « enfants; c'est ma place au soleil : voilà le commencement et « l'image de l'usurpation de toute la terre. »

Pascal avoit dit encore : « Trois degrés d'élévation du pôle ren- « versent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité, « ou de peu d'années de possession. Les lois fondamentales chan- « gent, le droit a ses époques; plaisante justice qu'une rivière ou « une montagne borne; vérité au deçà des Pyrénées, erreur au « delà ! »

Ajoutez à ces incursions de la pensée dans des régions encore inconnues, les effets de la révolution de l'Angleterre et de l'émancipation de la Hollande, qui avoient mis en circulation des idées directement opposées aux principes du gouvernement de Louis XIV.

Enfin l'esprit même de l'administration et l'instinct de grandeur de ce prince favorisoient la marche progressive de l'esprit humain. Il fut question d'établir l'uniformité des poids et mesures, d'abolir les coutumes provinciales, de réformer le Code civil et criminel, d'arriver à l'égale répartition de l'impôt. Tous les projets pour les embellissements de Paris avoient été discutés; on vouloit achever le Louvre, faire venir des eaux, découvrir les quais de la Cité, etc. La liberté de la chaire, alors la seule inviolable, avoit donné un asile à la liberté politique, et même, sous un certain rapport, à l'indépendance religieuse. Massillon dit tout sur la souveraineté du peuple; dans le *Télémaque*, les leçons ne manquent pas; Bossuet s'étoit occupé sérieusement de la réunion de l'Église protestante à l'Église romaine : il n'étoit pas éloigné de consentir au mariage des prêtres, ce qui eût amené un changement obligé dans la confession auriculaire et la communion fréquente : tant la société s'avance vers son but, la liberté, à l'insu même et contre les desseins des hommes qui composent cette société !

Les souvenirs des fureurs de la Ligue et les brouilleries de la Fronde avoient favorisé l'établissement de la monarchie absolue; les souvenirs du despotisme de Louis XIV, quand ce grand prince s'alla reposer à Saint-Dénis, rendirent plus amers les regrets de l'indépendance nationale. La vieille monarchie avoit traversé six siècles et demi avec ses libertés féodales et aristocratiques pour venir tomber aux pieds du trentième fils de Hugues Capet. Combien l'état formé par Louis XIV a-t-il duré? cent quarante années. Après le tombeau de ce monarque, on n'aperçoit plus que deux monuments de la monarchie absolue : l'oreiller des débauches de Louis XV et le billot de Louis XVI.

Le siècle de Louis XV, précédé des grandeurs et des désastres du siècle de Louis XIV, et suivi des destructions et de la gloire du siècle de la Révolution, disparoît écrasé entre ses pères et ses fils. Le peuple n'eut pas plutôt chanté un *Te Deum* pour la mort de Louis, et insulté le cercueil de ce prince immortel, que le régent, Philippe d'Orléans, prit les rênes de l'empire. Le cardinal Dubois fut son digne ministre : la corruption du règne de Henri III reparut.

A cette vieille corruption de mœurs se mêla cette corruption nouvelle qui s'opère par les révolutions subites des fortunes, et que nous devons au moderne système de finances. La dette de l'état étoit de deux milliards soixante-deux millions, quatre milliards et plus de notre monnoie actuelle. Le duc de Saint-Simon proposa la banqueroute sanctionnée par les états généraux, lesquels seroient appelés à la sanction de ce vol : le Régent ne voulut ni de la banqueroute, ni du retour des états. On refondit les monnoies; on raya trois cent trente-sept millions de créances vicieuses : Law se chargea d'éteindre le reste de la dette au moyen de sa banque, qui ne fut composée d'abord que de douze cents actions de trois mille francs chacune. Law est parmi nous le fondateur du crédit public et de la ruine publique. Son système ingénieux et savant n'offroit, en dernier résultat, comme tout capital fictif, qu'un jeu où l'on venoit perdre son or et sa terre contre du papier[1].

Voltaire et Montesquieu étoient nés et publioient leurs premiers ouvrages; ainsi tout étoit préparé pour le changement des mœurs, de la religion et des lois. La bigoterie des dernières années de Louis XIV, la fatigue des querelles théologiques, l'ennui de la vieille cour de Saint-Cyr, enfin cette lassitude du passé et cette avidité de l'avenir, naturelles aux nations légères, précipitèrent les François dans un ordre de choses tout différent de celui qui finissoit. Louis XV respira dans son berceau l'air infecté de la Régence; il se trouva chargé, avec un caractère indécis et la plus insurmontable des passions, de l'énorme poids d'une monarchie absolue : son esprit ne lui servoit qu'à voir ses fautes et ses vices, comme un flambeau dans un abîme.

Le parlement avoit cassé le testament de Louis XIV, et l'édit de 1717 ôta aux princes légitimés la qualité de princes du sang.

Après la mort du Régent, le duc de Bourbon, premier ministre, marie Louis XV à la fille de Stanislas Leckzinski, roi détrôné de Pologne, espèce d'augure pour la postérité de cette reine. L'abbé Fleury, précepteur du roi, devient premier ministre après le duc de Bourbon, et reçoit le chapeau de cardinal : ce vieux prêtre rendit des forces à la France épuisée, en la laissant se rétablir d'elle-même à l'aide de son tempérament robuste : chose que tout le monde a dite.

Deux guerres avec l'Autriche; le vainqueur de Denain reparut sur les champs de bataille à l'âge de quatre-vingt-trois ans. En apprenant la mort du maréchal de Berwick, tué d'un coup de ca-

[1] Voyez, sur le système de Law, une excellente brochure de M. Thiers.

non, il s'écria avec humeur : « Cet homme a toujours été heu-« reux ! » Frédéric et Marie-Thérèse paroissoient sur la scène.

Le cardinal de Fleury meurt, et le roi gouverne par lui-même. Il tombe malade à Metz ; s'il fût mort, il eût été pleuré : la France le surnommoit le Bien-Aimé. Bataille de Fontenoy. Le prétendant descend en Écosse, remporte deux victoires, et ne marche pas sur Londres : le temps des Stuarts étoit accompli. Tandis que la France couroit à sa ruine, l'Angleterre parvenoit au plus haut point de sa puissance. Paix d'Aix-la-Chapelle. Querelles parlementaires et jansénistes. Billets de confession. Conflit de l'archevêque de Paris, Beaumont, et des administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Damiens attente à la vie du roi.

La guerre recommence entre la France et l'Angleterre au sujet des limites du Canada. Pour la première fois on lit le nom de Washington dans le récit d'un obscur combat donné dans les forêts, vers le fort Duquesne, entre quelques Sauvages, quelques François et quelques Anglois (1754). Quel est le commis à Versailles, et le pourvoyeur du *Parc-aux-Cerfs;* quel est surtout l'homme de cour ou d'académie, qui auroit voulu changer à cette époque son nom contre celui de ce planteur américain? A cette même époque, l'enfant qui devoit un jour tendre sa main secourable à Washington venoit de naître. Que d'espérances attachées à ce berceau ! C'étoit celui de Louis XVI.

Le duc de Choiseul fut chargé du département des affaires étrangères, en remplacement de l'abbé de Bernis, né de ses chansons et fils de ses vers si profondément oubliés. Homme habile, courtisan adroit, quoique hautain et léger, le duc de Choiseul obtint son avancement politique de madame de Pompadour, qui nommoit les ministres, les évêques et les généraux. Cette femme, que Marie-Thérèse affola en l'appelant *son amie*, précipita la France dans la guerre honteuse et fatale de 1757.

Le duc de Choiseul est l'auteur du *Pacte de famille;* on lui doit la création des corps de l'artillerie et du génie : l'expulsion des jésuites de toute la chrétienté catholique fut en partie son ouvrage. Quand on chassa les jésuites, leur existence n'étoit plus dangereuse à l'état ; on punit le passé dans le présent ; cela arrive souvent parmi les hommes ; les *Lettres provinciales* avoient ôté à la Compagnie de Jésus sa force morale. Et pourtant Pascal n'est qu'un calomniateur de génie : il nous a laissé un mensonge immortel.

Après la mort de madame de Pompadour, le duc de Choiseul ne

voulut point accepter la protection de madame du Barry; il étoit entretenu dans ce scrupule par la duchesse de Grammont, sa sœur, et par madame de Beauvau. Les grandes dames de la cour, qui avoient accepté un tabouret chez madame de Pompadour, se scandalisoient de la même faveur offerte chez madame Dubarry. Louis XV leur sembloit manquer à ce qu'il devoit à leur naissance, en leur faisant l'injure de ne pas choisir dans leurs rangs ses courtisanes; la nouvelle maîtresse du prince parut un outrage aux droits d'un noble sang, précisément parcequ'elle étoit à sa place. Le chancelier de France Maupeou, le duc d'Aiguillon et l'abbé Terray se servirent de madame du Barry pour faire renvoyer le duc de Choiseul. Cette femme dégradée n'étoit pas méchante; elle avoit la bonté du vice banal; sans ambition et sans intrigue, elle eût volontiers servi le premier ministre, si celui-ci n'avoit guindé son orgueil. Maupeou venoit d'attaquer la monarchie parlementaire qui s'avisoit de vouloir revivre; le duc de Choiseul fut enveloppé dans la disgrace des magistrats : relégué à Chanteloup (1770), il y languit dans un exil insolent qui accusoit la foiblesse et la rapide décadence de la monarchie absolue. La duchesse de Choiseul, la duchesse de Grammont et la comtesse du Barry ont vécu assez, la première pour réclamer son illustre ami, l'abbé Barthélemy, dans les temps révolutionnaires; la seconde, pour monter intrépidement à l'échafaud; la troisième, pour porter au même échafaud la foiblesse de sa vie, et lutter avec le bourreau en face des *Tricoteuses;* Parques ivres et basses que pouvoit allécher le sang de Marie-Antoinette, mais qui auroient dû respecter celui de mademoiselle Lange.

Le règne de Louis XV finit par l'exil des parlements, le procès de La Chalotais, la mort du grand dauphin, le mariage de son fils aîné et de l'archiduchesse d'Autriche, et le partage de la Pologne; différentes espèces de calamités. Louis XV trépassa le 10 mai 1774, dans la soixante-cinquième année de son âge.

Le règne de ce prince est l'époque la plus déplorable de notre histoire : quand on en cherche les personnages, on est réduit à fouiller les antichambres du duc de Choiseul, les gardes-robes des Pompadour et des du Barry, noms qu'on ne sait comment élever à la dignité de l'histoire. La société entière se décomposa : les hommes d'état devinrent des hommes de lettres; les gens de lettres, des hommes d'état; les grands seigneurs, des banquiers; les fermiers généraux, de grands seigneurs. Les modes étoient aussi ridicules que les arts étoient de mauvais goût; on peignoit des

bergères en paniers dans les salons où les colonels brodoient. Tout étoit dérangé dans les esprits et dans les mœurs, signe certain d'une révolution prochaine. Les magistrats rougissoient de porter la robe, et tournoient en moquerie la gravité de leurs pères; les prêtres en chaire évitoient le nom de Jésus-Christ, et ne parloient plus que du *législateur des chrétiens;* les ministres tomboient les uns sur les autres; le pouvoir glissoit de toutes les mains; le suprême *bon ton* étoit d'être Anglois à la cour, Prussien à l'armée, tout enfin, excepté François. Ce que l'on disoit, ce que l'on faisoit, n'étoit qu'une suite d'inconséquences : on prétendoit garder des abbés commendataires, et l'on ne vouloit plus de religion; nul ne pouvoit être officier s'il n'étoit gentilhomme, et l'on déblatéroit contre la noblesse; on introduisoit l'égalité dans les salons, et les coups de bâton dans les camps.

La société avoit quelque chose de puéril comme la société romaine au moment de l'invasion des Barbares : au lieu de faire des vers dans un cloître, on en faisoit dans les *boudoirs;* avec un quatrain on étoit illustre. L'intrigue élevoit et renversoit chaque jour les ministres : ces créatures éphémères, qui apportoient dans le gouvernement leur ineptie, y apportoient encore un esprit antipathique à celles qui les avoient précédées; de là ce changement continuel de systèmes, de projets, de vues. Ces nains politiques étoient suivis d'une nuée de commis, de laquais, de flatteurs, de comédiens, de maîtresses. Tous ces êtres d'un moment se hâtoient de sucer le sang du misérable, et s'abîmoient bientôt devant une autre génération d'insectes, aussi fugitive et dévorante que la première.

Tandis que le peuple perdoit à la fois ses mœurs et son ignorance, sourde au bruit d'une vaste monarchie qui rouloit en bas, la cour se plongeoit plus que jamais dans un despotisme qu'elle n'avoit plus la force d'exercer. Au lieu d'élargir ses plans, d'élever ses pensées en progression relative à l'accroissement des lumières, elle rétrécissoit ses préjugés, ne savoit ni se soumettre au mouvement des choses, ni s'y opposer avec vigueur. Cette misérable politique, qui fait qu'un gouvernement se resserre quand l'esprit public s'étend, est remarquable en toutes révolutions : c'est vouloir inscrire un grand cercle dans une petite circonférence; le résultat est certain. La tolérance s'accroît, et les prêtres font juger et exécuter un jeune homme qui, dans une orgie, avoit insulté un crucifix; le peuple se montre incliné à la résistance, et tantôt on lui cède mal à propos, tantôt on le contraint imprudem-

ment ; l'esprit de liberté paroît, et on multiplie les lettres de cachet. A voir le monarque endormi dans la volupté, des courtisans corrompus, des ministres méchants ou imbéciles ; des philosophes, les uns sapant la religion, les autres l'état ; des nobles, ou ignorants, ou atteints des vices du jour ; des ecclésiastiques, à Paris la honte de leur ordre, dans les provinces, pleins de préjugés ; on eût dit une foule de manœuvres empressés à démolir un grand édifice.

Comme pourtant ce peuple françois ne peut jamais être tout à fait obscur, il gagnoit encore la bataille de Fontenoy. Pour empêcher la prescription contre la gloire, d'Assas, aux champs de Clostercamp, s'écrioit : « A moi, Auvergne, c'est l'ennemi ! » Pour maintenir nos droits au génie, Montesquieu, Voltaire, Buffon et les deux Rousseau écrivoient. Et c'est d'ici qu'il faut prendre la grande vue du dix-huitième siècle, tout pitoyable qu'il paroît au premier coup d'œil. Les diverses classes de la société étoient également corrompues ; la cour et la ville, les gens de lettres, les économistes et les encyclopédistes, les grands seigneurs et les gentilshommes, les financiers et les bourgeois se ressembloient, témoin les mémoires qu'ils nous ont laissés. Mais ce seroit assigner de trop petites causes à la révolution, que de les chercher dans cette vie d'hommes à bonnes fortunes, dans cette vie de théâtre, d'intrigues galantes et littéraires, unie aux coups d'état sur le parlement et aux colères d'un despotisme en décrépitude. Cet abâtardissement de la nation contribua sans doute à diminuer les obstacles que devoit rencontrer la Révolution ; mais il n'étoit point la cause efficiente de cette révolution, et il n'en étoit que la cause auxiliaire.

La civilisation avoit marché depuis six siècles ; une foule de préjugés étoient détruits, mille institutions oppressives battues en ruine. La France avoit successivement recueilli quelque chose des libertés aristocratiques féodales, du mouvement communal, de l'impulsion des croisades, de l'établissement des états, de la lutte des juridictions ecclésiastiques et seigneuriales, du long schisme, des découvertes du seizième siècle, de la réformation, de l'indépendance de la pensée pendant les troubles de la Ligue et les brouilleries de la Fronde, des écrits de quelques génies hardis, de l'émancipation des Pays-Bas et de la révolution d'Angleterre. La presse, bien qu'enchaînée, conserva le dépôt de ces souvenirs sous la monarchie absolue de Louis XIV ; la liberté dormit, mais elle ne dérogea pas, et cette antique liberté, comme l'antique noblesse, a repris ses droits en reprenant son épée. Les généra-

tions du corps et celles de l'esprit conservent le caractère de leurs origines respectives. Tout ce que produit le corps, meurt comme lui ; tout ce que produit l'esprit, est impérissable comme l'esprit même. Toutes les idées ne sont pas encore engendrées; mais quand elles naissent, c'est pour vivre sans fin, et elles deviennent le trésor commun de la race humaine.

On touchoit à l'époque où l'on alloit voir paroître cette liberté nouvelle, fille de la raison, qui devoit remplacer l'ancienne liberté, fille des mœurs. Il arriva que la corruption même de la Régence et du siècle de Louis XV ne détruisit point les principes de la liberté que nous avons recueillie, parceque cette liberté n'a point sa source dans l'innocence du cœur, mais dans les lumières de l'esprit.

Au dix-huitième siècle, les affaires firent silence, pour laisser le champ de bataille aux idées. Soixante ans d'un ignoble repos donnèrent à la pensée le loisir de se développer, de monter et de descendre dans les diverses classes de la société, depuis l'homme du palais jusqu'à l'habitant de la chaumière. Les mœurs affoiblies se trouvèrent ainsi calculées (comme je viens de le remarquer) pour ne plus offrir de résistance à l'esprit, ce qu'elles font souvent quand elles sont jeunes et vigoureuses.

Montesquieu, Rousseau, Raynal même et Diderot, à travers leurs déclamations, fixoient l'attention de la foule sur les droits de la liberté politique. On commençoit à mieux connoître l'Angleterre, et l'on comparoit les deux gouvernements. Voltaire accomplissoit une révolution dans les idées religieuses. Si l'irréligion étoit poussée jusqu'à l'outrage, si elle prenoit un caractère sophistique et étroit, elle menoit néanmoins à ce dégagement des préjugés qui devoit faire revenir au véritable christianisme. La grande existence de ce siècle est celle de Voltaire. Tous les souverains écrivoient à cet homme illustre, et étoient flattés de recevoir un mot de sa main : Ferney étoit la cour européenne. Cet hommage universel, rendu au génie qui sapoit à coups redoublés les fondements de la société alors existante, étoit caractéristique de la transformation prochaine de cette société. Et pourtant il est vrai que si Louis XV eût fait la moindre caresse au flatteur de madame de Pompadour, que s'il l'eût traité comme Louis XIV traitoit Racine, Voltaire eût abdiqué le sceptre; il eût troqué sa puissance contre une distinction d'antichambre, de même que Cromwell fut au moment d'échanger ce qu'il est aujourd'hui dans l'histoire, pour la jarretière d'Alix de Salisbury : ce sont là les mystères des vanités humaines.

Tel fut l'œuvre inaperçu de soixante années, tel fut un résultat en apparence si dissemblable à sa cause, qu'au moment où la révolution éclata, on fut étonné que tant de foiblesse, d'asservissement, de folie, eût déposé tant de force, de liberté et de raison dans les cahiers des trois états; c'est qu'on voyoit là le travail des lumières de l'esprit, et non celui de la corruption des mœurs. Catilina, et les jeunes patriciens ses complices, méditèrent au milieu de leurs débauches le renversement de la liberté romaine; les jeunes nobles de France sortirent des bras des courtisanes de haute ou basse compagnie, pour parler à notre tribune à peine ouverte le langage des hommes libres.

Louis XVI avoit commencé l'application des théories inventées, sous le règne de son aïeul, par les économistes et les encyclopédistes. Ce prince honnête homme rétablit les parlements, supprima les corvées, améliora le sort des protestants: enfin le secours qu'il prêta à la révolution d'Amérique (secours injuste selon le droit privé des nations, mais utile à l'espèce humaine en général) acheva de développer en France les principes de la liberté. La monarchie parlementaire, réveillée à la fin de la monarchie absolue, rappelle la monarchie des états; et la monarchie des états remet à son tour à la monarchie constitutionnelle les pouvoirs qu'elle avoit reçus héréditairement des états de 1355 et 1356. Alors le roi martyr quitte le monde.

C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer le grand empire chrétien des François. La même religion étoit debout aux deux barrières qui marquent les deux extrémités de cette longue arène. « Doux Sicambre, « incline le col, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré, » dit le prêtre qui administroit à Clovis le baptême d'eau. « Fils de « saint Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistoit Louis XVI au baptême de sang.

Le vieux monde fut submergé. Quand les flots de l'anarchie se retirèrent, Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces géants que l'histoire profane et sacrée nous peint au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge.

FIN DES ÉTUDES HISTORIQUES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
rue de la Vieille-Monnoie, nº 12.

